



FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
VII
42
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
LIOTECA PROVINCIALE
Armadio
XIV
Palchetto
Num.° d' ordine 20

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE,
CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.



DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE,

CONTENANT

LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES, CÉLÈBRES OU FAMEUX, DE TOUS LES PAYS ET DE TOUS LES SIÈCLES,

SUIVI

D'UN DICTIONNAIRE ABRÉGÉ DES MYTHOLOGIES,

ET

D'UN TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENS LES PLUS REMARQUABLES QUI ONT EU LIEU DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

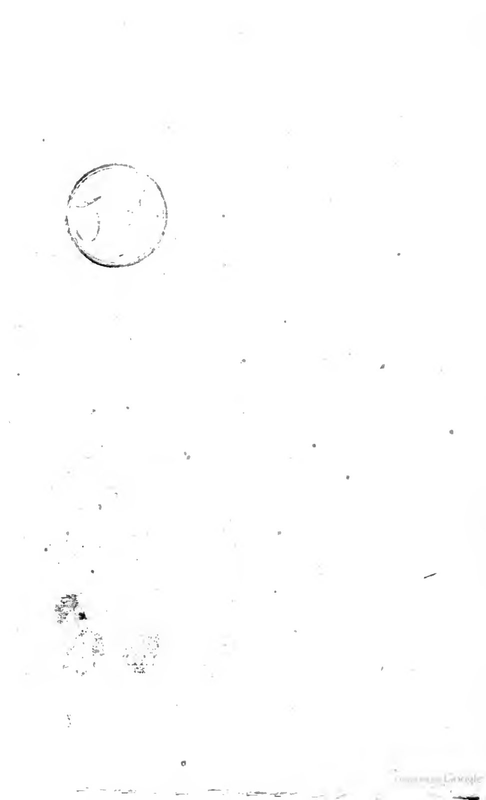
TOME SIXIÈME.





A PARIS,
CHEZ MÉNARD ET DESENNE, LIBRAIRES,
RUE GIT-LE-CŒUR, N° 8.

1821.



NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

CARLI (Jean), dominicain, né à Florence, et mort en 1505, a publié les ouvrages suivans : I. *Vita di gio Domenico, cardinale e arcivescovo di Ragugia*, II. *Vita di Simone Salterolo, arcivescovo di Pisa*. III. *Vita di Aldobrandino Cavalcanti, vescovo di Civita Vecchia*, etc.

CARLI DE PIACENZA (Denis), capucin, né à Reggio, partit, en 1666, pour le Congo avec le P. Michel-Angelo Guattini de Plaisance, et quatorze autres missionnaires du même ordre. Ils allèrent s'embarquer à Lisbonne, d'où ils passèrent au Brésil, et du Brésil au Congo. Après avoir pris les ordres du vicaire apostolique de ces contrées, ils se rendirent dans le royaume de Bambo et Sonho, et y commencèrent leurs travaux évangéliques; mais ils éprouvaient bien des difficultés à faire renoncer les nègres à leurs mauvaises habitudes, surtout à la polygamie. Leur zèle était aidé par les chefs des nègres, avec lesquels ils étaient en relation, et qui les traitaient fort bien. Cependant l'ardeur du climat, les insectes, des courses continuelles sur un sol brûlant, et souvent le défaut de nourriture saine, rendaient leur situation fâcheuse et épuisaient leurs forces. Le P. Michel Angelo succomba sous les fatigues de ce pénible apostolat, et si Carli put y résister, ce ne fut pas sans avoir éprouvé une longue et cruelle maladie qui le força de songer à son retour en Europe. Il s'embarqua sur un vaisseau portugais qui faisait voile pour le Brésil; il trouva au cap Saint-Augustin un capitaine génois qui voulut bien lui accorder le passage, et qui, après divers dangers, le débarqua à l'embouchure du Tage. Ce n'était pas la fin des voyages et des aventures du P. Denis. Il alla à Lisbonne, visita deux fois Cadix, fit le pélerinage de Saint-Jacques de Compostelle, essuya deux tempêtes, fut témoin d'un combat contre des corsaires, traversa l'Espagne, alla en Sardaigne, fut jeté sur la côte du Roussillon, et se rendit par le midi de la France à Bologne, où enfin il put se reposer, et où il s'occupa à rédiger la relation de tout ce qui lui était arrivé. Il en publia la première édition sous ce titre : *Il Moro trasportato in Venezia, ovvero Racconti de' costumi, riti, e reli-*

gione de' popoli dell' Africa, America, Asia ed Europa, Reggio, 1672; Bologne, 1674, in-8°, et in-12; Bassano, 1687, in-4°. Dans la suite il en parut une nouvelle édition sous cet autre titre: *Viaggio di Michel-Angelo Guattini e del Padre Dionigi Carli nel regno del Congo, descritto per lettere, con una fedel narrazione del paese*, Bologne, 1778, in-12, réimprimé dans la *Relation historique de l'Éthiopie orientale du P. Labat*, tom. 5, pag. 613-650. Cette relation a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. Elle se trouve en anglais dans Churchill, *Collections of voyages and travels*; en français, par extrait, dans l'*Histoire générale des voyages de l'abbé Prévost*, tom. 4, liv. 12, chap. 2, pag. 490 et suiv.; en allemand, Augsbourg, 1693, in-4°, etc.

CARLI (Jean-Jérôme), né dans les environs de Sienne en 1719, embrassa l'état ecclésiastique, et fut professeur d'éloquence pendant quelques années à Colle en Toscane, et ensuite à Gubbio, dans les états du pape, qu'il fut obligé de quitter après un séjour de dix-huit ans. De retour à Sienne, il fut vivement sollicité de remplir l'emploi de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, des arts et belles-lettres de Mantoue: il s'en acquitta avec autant de talens que de distinction, jusqu'à sa mort, arrivée au mois de septembre 1786. C'est à lui qu'on dut la naissance et la culture des sciences, des arts et des manufactures dans le ci-devant duché de Mantoue, ainsi qu'un musée et une bibliothèque publique. Carli fut en relation et commerce de lettres avec Marie-Thérèse et Joseph II. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue: *Scritture intorno a varie toscane e latine operettè, del dottor Gio Paolo Simone Bianchi di Rimini, che si fa chiamar Giano Planco*, vol. 1, *contenente la relazione di due operette composte dal sig. Planco, in lode di se medesimo con molte notizie ed osservazioni sopra questi ed altri opuscoli dello stesso autore*, Florence, 1749. Il a enrichi d'excellentes *Notes le choix des poésies de Tibulle, Properce et Albinovanus*, traduites en *terza rima*, par François Corsetti de Sienne, Venise, 1751. Il a aussi laissé plusieurs ouvrages manuscrits.

CARLI (Jean-Renaud, comte) appelé quelquefois *Carli Rubbi*, naquit à Capo-d'Istria en avril 1720, et devint président émérite du conseil suprême de l'économie publique, et de la chambre des finances de Milan, où il mourut en 1787. Il est auteur d'un très-grand nombre d'ouvrages. Ses *Œuvres* ont été rassemblées en 15 vol. grand in-8°, de 1784 à 1794. Le Febvre de Villebrune a traduit en français, avec des observations et additions, les *Lettres américaines* du comte Carli, Paris, 1788, in-8. Ses principaux ouvrages sont: I. *Delle monete e dell' istituzione delle zecche d'Italia, del antico e presente sistema di esse e del loro intrinseco valore e rapporto colla presente moneta, dalla decadenza del imperio fino al Secolo XVII, per utile delle pubbliche e delle private ragioni*, 1750-1760. Le premier vol. parut à La Haye (Venise); le second à Pise; le troisième à Lucques. II. *Dell' anti-*

chità Italiche, 5 vol., 1788-91. Ces deux ouvrages sont fort estimés, et placent leur auteur au premier rang des antiquaires italiens.

CARLIER (Jean-Guillaume), peintre, né à Liége en 1640, disciple de Bertholet Flemael (*voy.* ce nom), égala presque son maître en peu de temps. Il mourut à l'âge de 35 ans, l'an 1675. Les tableaux que l'on a de lui, entre autres le *Martyre de Saint Denis*, représenté dans le plafond de la collégiale de ce nom à Liége, montrent qu'il aurait été un des premiers peintres de l'Europe, si la mort ne l'avait moissonné dans un âge si peu avancé.

CARLIER (l'abbé Claude), né à Verberie le 8 septembre 1725, et mort le 25 avril 1787, s'occupa d'agriculture, et particulièrement de l'éducation des troupeaux. Il a fourni un assez grand nombre d'articles au *Journal des Savans*, au *Journal de physique*, et surtout au *Journal de Verdun*. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *Observations pour servir de conclusion à l'histoire du diocèse de Paris* (de l'abbé Lebeuf), Paris, 1758, in-12, et à la fin du tome 15 de ladite histoire. II. *Mémoire sur la qualité des laines propres aux manufactures de France*, Amiens, 1750, in-12. Ce discours fut couronné par l'Académie d'Amiens. L'auteur le publia sous le nom de M. de Blancheville. III. *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine*, Paris, 1762. IV. *Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner les bêtes à laine en Flandre*, Paris, 1763, in-12. V. Une édition du *Journal historique du voyage fait au cap de Bonne-Espérance* par l'abbé de La Caille, précédé d'un *Discours sur la Vie de l'auteur*, Paris, 1763, in-12. VI. *Traité des bêtes à laine, ou Méthode d'élever et de gouverner les troupeaux aux champs et à la bergerie*, Compiègne, 1770, 2 vol. in-4°, avec fig. VII. *Histoire du duché de Valois*, Paris, 1764, 3 vol. in-4°, avec cartes et fig.

CARLIER, médecin d'Arras, auteur de deux ouvrages imprimés, l'un sous le titre de *Castigationes medicæ practicæ*, l'autre sous celui de *Tractatus de promiscuis erroribus*, vivait, selon toute apparence, au commencement du 16e siècle.

CARLIÉRUS. *Voy.* Charlier.

CARLIN (Charles-Antoine-Bertinazzi, connu sous le nom de), né à Turin en 1713, mourut à Paris en 1783. Il remplissait depuis 1742 le rôle d'arlequin avec autant de succès que le célèbre Thomassin, dont il avait été le successeur. Il faisait les délices des spectateurs par son jeu vrai, naturel, comique, et par ses saillies heureuses. Son âge avancé ne lui avait rien fait perdre de sa vivacité, de son enjouement, de sa souplesse même et de ses graces. Le célèbre Garrick le voyant dans une pièce où son maître venait de le frapper, menaçant ce dernier d'une main et se frottant les reins de l'autre, fut ravi de la vérité de cette pantomime, et s'écria : « Voyez comme le dos de Carlin a de la physionomie. » Un autre Anglais, tourmenté par le spléen et par de noires vapeurs, ayant épuisé l'art des médecins, on lui conseilla d'aller à la comédie italienne, et Carlin le guérit. Il eut besoin lui-même de toute sa gaîté pour supporter des faillites et un vol, qui lui enlevèrent cent mille

livres, c'est-à-dire, presque toute sa fortune. Aux talens du théâtre, cet acteur joignait des connaissances en divers genres, et toutes les qualités de l'honnête homme. On lui fit cette épitaphe :

> De Carlin pour peindre le sort,
> Très-peu de mots doivent suffire :
> Toute sa vie il a fait rire,
> Il a fait pleurer à sa mort.

On a de lui une comédie en 3 actes, intitulée : *Les Métamorphoses d'Arlequin.*

CARLINI (AGOSTINO), peintre italien, qui vint s'établir en Angleterre, et fut nommé garde de l'Académie royale. Il drapait très-élégamment.

CARLO-MADERNO. *Voy.* MADERNO.

CARLOIX (VINCENT), nous a laissé des *Mémoires de la vie de François de Scépeaux, sire de la Vieilleville*, etc., auquel il était attaché comme secrétaire. Ils furent publiés pour la première fois par le P. Griffet en 1757, à Paris, 6 vol. in-12. L'éditeur en a un peu retouché le style : on les aurait mieux aimés dans leur naturel.

CARLOMAN, fils aîné de Charles-Martel, et frère aîné de Pépin-le-Bref, reçut en partage l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe, répandit beaucoup de sang dans une expédition contre les Allemands révoltés. Il se crut obligé d'en faire pénitence ; et, après la mort de son épouse, il cessa de gouverner l'Allemagne et la Thuringe, pour se faire moine du Mont-Cassin. Il s'était fait un nom dans le monde par sa valeur et ses vertus ; il s'en fit un dans le cloître par sa vie humble et pénitente. L'abbé du Mont-Cassin l'ayant envoyé en France pour tâcher d'obtenir une entrevue entre Astolphe et le pape Étienne, il s'arrêta à Vienne en Dauphiné, et y mourut le 17 août 755. Pépin-le-Bref, son frère, envoya son corps au Mont-Cassin avec des présens considérables.

CARLOMAN, fils de Pépin-le-Bref, et frère de Charlemagne, né en 751, fut roi d'Austrasie, de Bourgogne, et d'une partie de l'Aquitaine en 768. Par sa mort, arrivée en 771, et par la fuite de sa veuve Geberge en Italie, ainsi que par celle de ses enfans, Charlemagne devint maître de toute la monarchie française. Ce fut donc par une usurpation que ce prince réunit toutes les parties de la France sous son autorité, et en dépouillant ses neveux de leur héritage paternel. Quelques historiens cependant ont voulu l'en justifier.

CARLOMAN, fils de Louis-le-Bègue, et frère de Louis III, eut l'Aquitaine et la Bourgogne en partage, l'an 879. Ces deux princes unis de cœur et d'intérêt, battirent souvent les Normands, Hugues-le-Grand qui revendiquait la Lorraine, et Boson qui s'était formé un royaume dans le midi de la France. Louis III étant mort en 882, Carloman devint seul roi de France, et mourut d'une blessure qu'un sanglier lui fit à la chasse, le 6 décembre 884. Il ne laissa point d'enfans.

CARLOMAN, fils de Louis-le-Germanique, partagea le royaume de Bavière, avec ses frères Louis et Charles II. Il fut encore roi d'Italie et empereur. Il mourut en 880, sans laisser d'enfans de sa légitime épouse. Ses infirmités l'avaient empêché d'agir par lui-même, et la faiblesse de sa santé nuisit à sa gloire. *Voyez* ADRIEN II.

CARLONI (THADÉE), sculp-

teur, architecte et peintre, né à Reno, canton de Lugano, suivit son père à Gênes, apprit de lui les premiers principes de la sculpture, puis alla à Rome se perfectionner d'après l'antique; et y apprendre, des grands maîtres, les autres arts qu'il a professés avec succès. De retour à Gênes, il se fit une grande réputation par quatre *Statues* pour le palais Franco-Lercaro, ainsi que par la construction de *la chapelle de Saint-Laurent*, et des deux *mausolées* qu'elle renferme, qu'il fit pour le doge Sénarèga. Il mit le comble à sa gloire par la magnifique *fontaine du prince Doria*; elle est de la plus belle architecture, avec des figures de *Neptunes*, de *Syrènes*, de *Tritons*, et d'autres bien composées, dessinées purement, d'une belle exécution et d'une expression admirable. Cet ouvrage est regardé par les connaisseurs comme un chef-d'œuvre de sculpture. *La chapelle de la Miséricorde de Saint-Sisto* ferait honneur au plus grand architecte. Il a fait aussi quelques bons ouvrages en peinture; mais ses autres occupations ne lui ont pas permis de s'y livrer entièrement. Les honneurs, la gloire et la richesse l'accompagnèrent jusqu'à sa mort, arrivée en 1613. D'un caractère aimable et facile, il se plaisait à initier les jeunes gens dans les arts et les sciences qu'il cultivait. Il a laissé de bons élèves, et des fils qui se sont rendus célèbres.

CARLONI (Jean), peintre génois, né en 1591, mort à Milan en 1630, à 39 ans, peignait parfaitement *le raccourci*. Tout ce qui sortait de son pinceau avait de la grandeur, de la force et de la correction. Son chef-d'œuvre est dans l'église de Saint-Cyr de cette ville, où il a peint à fresque la *Vie de Saint Pierre*, avec un goût pur et une noble simplicité. Sa réputation lui mérita de peindre l'église des Théatins de Milan; mais il mourut avant d'avoir terminé cet ouvrage. — Carloni (Jean-Baptiste), naquit à Gênes, et se montra digne successeur de Jean Carloni : il termina d'une manière si heureuse les peintures que celui-ci avait commencées aux Théatins de Milan, que l'on ne peut distinguer l'endroit où il a travaillé. Il fit aussi de grands travaux à Gênes, particulièrement chez les Annonciades, où il a peint à fresque et à l'huile plusieurs beaux morceaux. Ensuite il passa à la cour de Savoie, et laissa la plus grande partie de ses ouvrages à Turin. On y remarque, entre autres, ceux de l'église et du cloître des minimes. Il mourut dans cette ville en 1680, âgé de 85 ans.

CARLONI (André et Nicolas), fils de Jean-Baptiste, étudièrent aussi l'art de la peinture. André fut le maître de son frère, qui n'acquit pas un talent bien distingué. André rappela plus d'une fois la manière de son père, quoiqu'il n'imitât jamais parfaitement sa grace et sa finesse. Il fit des tableaux pour l'église *del Gesù* de Rome.

CARLONI (Joseph), sculpteur et frère de Thadée, a fait à Gênes de beaux ouvrages, dont la plupart ont été envoyés à Mantoue, en France, en Angleterre et en Espagne. Il mourut à Rovigo, laissant deux fils, Bernard et Thomas, tous deux sculpteurs.

CARLONI (Bernard), sculpteur, fils du précédent, né à Gênes, a fait dans la chapelle de la Conception de l'église de Jésus de cette ville, une *Vierge*; et pour l'église de Saint-Étienne, la *statue* de ce Saint. Ces figures lui firent honneur, et il fut appelé à la cour de Vienne pour de grands travaux.

CARLONI (Thomas), sculpteur, frère du précédent, né à Gênes, a fait dans cette ville, à l'autel du Sauveur crucifié de l'église de Jésus, deux *Anges adorateurs*; et à Saint-Cyr, dans la chapelle de Sainte-Marie de la Grace, un *bas-relief* très-estimé, ainsi que ses autres ouvrages. Ses talens le firent demander à la cour de Turin, où il mourut. Le duc de Savoie a fait élever un monument à la gloire de Carloni, avec le portrait de ce sculpteur.

CARLOS (Don), infant de Navarre, prince de Viane, célèbre par son esprit, ses talens et ses malheurs, naquit en 1420, de Jean II, roi de Navarre, et depuis d'Aragon, et de la reine Blanche, fille et héritière de Charles III, roi de Navarre. La mort de cette princesse, arrivée en 1441, fut la cause des disgraces de Charles et des malheurs qui fondirent sur le royaume. Jean II s'étant remarié à Jeanne de Castille, femme ambitieuse et vindicative, Charles, prince doux, paisible, cultivant les lettres, loin de troubler l'état, s'éloignait des affaires pour ne pas inspirer de jalousie à sa belle-mère; mais celle-ci, non contente de gouverner le royaume de Navarre qui appartenait à Charles, ne cessait de le tourmenter. Un jour entre autres qu'elle voulut donner un festin royal à l'amirante de Castille, son père, elle eut l'imprudence d'exiger que le prince de Viane remplît les fonctions de maître d'hôtel; mais Charles indigné refusa d'obéir. La reine et le superbe Castillan, son père, virent alors que le prince connaissait ses droits, et que s'il n'en avait pas fait usage, c'était par égard pour son père. Dès ce moment ils mirent tout en œuvre pour le perdre dans l'esprit du roi, afin de s'emparer de ses dépouilles. Le prince, poussé à bout, fit remontrer au roi, son père, combien il était injuste qu'une étrangère se saisît de son héritage, et demanda à gouverner lui-même les états qui lui appartenaient; mais la reine, fâchée d'abandonner sa proie, se ligua avec les Grammont, qui étaient depuis long-temps divisés avec les seigneurs de Beaumont; ceux-ci, alliés de Charles, se rangèrent de son côté. De cette querelle il se forma deux factions qui partagèrent entre elles tout le royaume, tandis que Jeanne ne cessait de souffler le feu de la discorde entre le père et le fils. Le parti de Charles eut d'abord des succès, et le fit couronner roi de Navarre; mais son père, s'étant joint à ses ennemis, lui livra bataille, le fit prisonnier, et le détint long-temps au château de Tafalla, d'où il ne sortit qu'après avoir promis solennellemant de ne prendre le titre de roi de Navarre qu'après la mort de son père. Obligé de reprendre les armes, il ne fut pas plus heureux que la première fois, fut battu et passa à Naples, près d'Alphonse, roi d'Aragon, frère aîné de son père. Ce prince, ayant pris en main la cause de son neveu, se

rendit médiateur entre le père et le fils; il était près de les accorder lorsqu'il mourut. Sa succession, qui consistait dans les royaumes d'Aragon, de Valence, de Sicile et de Sardaigne, appartenait à Jean II, roi de Navarre; mais don Carlos, son fils, se trouvant sur les lieux, les Siciliens et les Sardes lui offrirent la couronne. Ce prince vertueux les refusa, montrant que ce n'était pas l'ambition qui l'avait armé, mais les injustices de sa marâtre. Il se contenta d'accepter le gouvernement au nom du roi. Pendant ce temps, Jeanne occupée, de s'emparer du nouveau royaume d'Aragon, laissa respirer la Navarre. Don Carlos, réconcilié avec son père, fut proclamé comte de Barcelonne; il se fit tellement aimer des Aragonais, qu'ils voulurent mettre toutes les places en son pouvoir. Frédéric, amiral de Castille, et père de Jeanne en prit de l'ombrage, et rendit de nouveau le prince suspect à son père. Ce roi venait de donner son consentement au mariage de Carlos avec Isabelle, sœur de Henri IV, roi de Castille; mais Jeanne avait déjà destiné en secret cette princesse à son fils Ferdinand: il l'épousa depuis, et par cette alliance tous les royaumes des Espagnes ont été réunis. (*Voy.* Ferdinand et Isabelle.) Jean envoya son fils prisonnier à Saragosse; les Catalans et les Navarrois, ainsi que le roi de Castille, sollicitèrent en vain le roi de délivrer son fils, son cœur était entièrement possédé par Jeanne, et celle-ci ne travaillait qu'à détruire Carlos, qui, étant l'aîné de son fils Ferdinand, devait hériter de tous les états de Jean II. Tant d'injustices et de rigueurs soulevèrent enfin tous les peuples contre Jeanne; et les états de Navarre et de Barcelonne déclarèrent la guerre à son mari pour que leur Souverain fût remis en liberté. A cette nouvelle la reine qui était regardée comme l'unique conseillère de tant d'injustices, et craignant d'ailleurs d'être mise en pièces par le peuple furieux, fut obligée d'aller le retirer elle-même de sa prison de Mirella, où il était renfermé. Le roi fut forcé de lui céder la Catalogne, de le reconnaître pour son héritier, et de consentir à son mariage avec Isabelle de Castille; mais c'était signer son abdication. La reine le sauva par un crime. Elle fit empoisonner don Carlos qui mourut le 23 septembre 1461, âgé de 41 ans. Mariana, et tous les historiens d'Espagne, assurent le fait, ainsi que Mézerai. Les Catalans voulurent venger la mort de leur comte, et forcèrent la ville de Gironne pour tuer Jeanne et son fils; qui n'eurent que le temps de se sauver au haut du clocher de la grande église. Carlos méritait un meilleur sort, aimé des grands et des peuples, il aurait fait le bonheur de tous; mais la fortune ne seconda pas son courage. Ce prince joignait à son mérite personnel une vaste érudition. Il a traduit en espagnol les *Ethiques* d'Aristote; il a aussi donné un *Abrégé chronologique des rois de Navarre, ses prédécesseurs, jusqu'à son père*, et composé plusieurs *poésies*. Marc Osiàs, ami particulier de ce prince, a composé en son honneur un poëme en langue limousine, rempli d'esprit, de traits piquans et de belles maximes.

CARLOS (Don), fils de Philippe II, roi d'Espagne, et de

Marie de Portugal, né à Valladolid le 8 janvier 1545, parut, dès son bas âge, violent dans toutes ses passions. Ce prince, qui était infirme et boiteux, reçut une mauvaise éducation, ayant été élevé par Bossullus, français de nation, et qui lui inspira peu de respect pour son père. En 1560, Philippe le fit reconnaître solennellement héritier de sa couronne par les États de Tolède. Une chute qu'il fit sur la tête et qui mit sa vie dans le plus grand danger, dérangea son cerveau, et fut regardée comme la principale cause des extravagances auxquelles il se livra pendant le cours de sa vie. Les historiens espagnols, il est vrai, influencés par Philippe, ont peut être aggravé les torts de don Carlos, qu'ils ont représenté comme un furieux et un incendiaire. Ce prince devait épouser Elisabeth de France, fille de Henri II. Philippe, veuf alors, se substitua à son fils, qui en conçut et en garda une grande jalousie. Il aima cette princesse devenue sa belle-mère, et en fut aimé. En 1565 don Carlos devait épouser l'archiduchesse Anne, sa cousine, fille de l'empereur Maximilien : mais son père s'y opposa et l'épousa depuis après la mort de son fils. Don Carlos se permit vis-à-vis de son père des plaisanteries fort déplacées; il avait fait un livre en blanc intitulé : *Los grandes y admirables Viajes del rey don Felipe*, et ces voyages se bornaient à des allées et venues de Madrid à l'Escurial et de l'Escurial à Madrid. Voyant Philippe irrité contre lui, il traita avec les rebelles de Hollande, et leur promit de partir dans quelque temps pour se mettre à leur tête. Afin de n'être pas surpris avant son départ, il fit mettre dans la ruelle de son lit un coffre rempli d'armes à feu. Il se fit faire de petits pistolets d'une invention nouvelle, pour les porter toujours sur lui, sans qu'on les put voir; et il commanda à un fameux ouvrier français, Louis de Foix, de lui faire, pour sa chambre, une serrure à secret, qui ne se pût ouvrir que par dedans. Philippe instruit et alarmé des précautions qu'il prenait, résolut de s'assurer de sa personne. L'ouvrier de cette serrure extraordinaire trouva le moyen de l'ouvrir. Les choses en étaient à ce point, lorsque des propos tenus par don Carlos, qui se plaignait que son père lui avait enlevé la reine Elisabeth, vinrent mettre le comble à leur mésintelligence. Le roi résolut de le faire arrêter et juger par le saint Office qu'il consultait dans toutes les choses de quelque importance. Il entra pendant la nuit dans la chambre de don Carlos, avec ses plus intimes conseillers. Le comte de Lerme ôta, sans l'éveiller, les pistolets qu'il tenait sous son chevet. Il alla s'asseoir ensuite sur le coffre où étaient les armes à feu. On réveille le prince profondément endormi, et qui s'écrie aussitôt : « Je suis mort », il dit ensuite, en s'adressant au roi : « Votre majesté veut-elle me tuer ? Je ne suis pas fou, mais désespéré de la conduite qu'on tient à mon égard. » Il se livra ensuite aux plus violens accès de la fureur et du désespoir. « Je ne suis pas venu, dit Philippe, pour vous tuer, mais pour vous châtier en père, et vous faire rentrer dans le devoir. » On s'empare à l'instant de sa personne, on saisit une cassette

pleine de papiers qui était sous son lit. Dès ce moment on démeubla sa chambre, et on n'y laissa qu'un méchant matelas à terre. Aucun de ses officiers ne parut depuis en sa présence. On lui fit prendre un habit de deuil; il ne fut plus servi que par des hommes vêtus comme lui. Don Carlos livré au désespoir voulut se détruire : sous prétexte de la rigueur du froid il fit allumer un grand feu et s'y précipita; il faillit y être étouffé. Il persista dans sa résolution et tenta de s'ôter la vie par la soif, la faim, des excès dans le manger, et un gros diamant qu'il voulut avaler. Le roi ayant vu ses desseins et ses intelligences avec la reine par les papiers dont il s'était saisi, lui fit faire son procès; et il fut, dit-on, condamné à mort. On prétend qu'il se fit ouvrir les veines dans un bain; d'autres disent qu'il fut empoisonné et qu'il mourut plusieurs heures après. On dit encore qu'il fut étranglé. Ferreras et d'autres historiens prétendent qu'il mourut d'une fièvre maligne causée par de violens accès de fureur. On place sa mort au 24 juillet 1568. Quelques auteurs ont cru que Philippe s'était porté à cette dure extrémité par un transport de jalousie. Ce qu'il y a de certain, c'est que don Carlos et Élisabeth furent malheureux; qu'ils étaient d'abord destinés l'un à l'autre; qu'ils moururent la même année, et que Philippe convola à de troisièmes noces plusieurs mois après la mort de sa seconde femme. La fin tragique de ce jeune prince a fourni des sujets de tragédies à plusieurs auteurs, entre autres à Chénier, sous le titre de *Philippe II*, inédite; à Lefèvre, sous celui de *Don Carlos*; à Otway, Alfieri, Ximènes et Schiller.

CARLOSTAD. *Voyez* BODENSTEIN.

CARLSBERGA (GEORGE-CAROLIDES), poète, né à Prague en Bohème en 1570, savant dans les langues grecque et latine, reçut en 1596, de l'empereur Maximilien II, la couronne poétique. Il mourut le 12 octobre 1612. On a de lui plusieurs poésies, entre autres : I. *Farrago symbolica perpetuis distichis explicata et in V centurias distributa*, avec libr. *Epigrammatum*, Pragæ, 1578. II. *Sophonia propheta et secretarius Dei paraphrasi heroicâ expositus, cui subjuncta sunt varii generis carmina*, ibid., 1612, etc., etc.

CARLYLE (JOSEPH-DACRES), savant orientaliste anglais et théologien profond, né en 1759 à Carlisle, où son père exerçait la médecine avec une grande réputation, mourut en 1804. Le fils commença ses études dans sa ville natale, les acheva au collége de Christ à Cambridge, et obtint après une bourse au collége de la Reine. A peu près dans le même temps, il se livra à l'étude de la langue arabe, où il fit de grands progrès; ensuite il s'occupa des autres langues orientales. David Zabio, savant du Bengale, qui alors résidait à Cambridge, l'aida beaucoup dans cette étude. Il resta environ dix années au collége, où il prit le baccalauréat; puis il se maria, et s'établit à Carlisle. En 1794, il était professeur d'arabe, place qui lui avait été résignée par le docteur Craven. L'année suivante, il fut placé à la chancellerie de Carlisle. Il publia d'abord *Maured Allato-*

fet Jemaleddini filii Togri Bardii, seu rerum Ægyptiacarum annales, Cambridge, 1792, in-4°. En 1796, il donna le *Spécimen de poésie arabe*, avec d'élégantes traductions, et une biographie abrégée des auteurs. En 1799, Carlisle accompagna lord Elgin dans son ambassade à Constantinople; il eût ses entrées dans les bibliothèques, et fit des catalogues des ouvrages qui y étaient contenus. Il parcourut aussi toute l'Asie mineure, et fit des recherches pour constater le lieu exact où avait existé Troie. Après avoir visité l'Egypte, la Syrie et la Terre-Sainte, où il recueillit des trésors inestimables pour les sciences, il retourna à Constantinople, et traversa, pour retourner en Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. Il aborda dans sa patrie en 1801; l'évêque de Carlisle le nomma presque aussitôt au rectorat de Newcastle-sur-Tyne, place très-importante, et d'un revenu considérable; mais les fatigues de ses voyages avaient épuisé sa santé; les lettres et les sciences perdirent bientôt en lui un des savans les plus distingués de son siècle. Quand la mort le surprit, il était occupé à préparer une *Edition de la Bible arabe*; *Une dissertation sur la Troade*, et *ses observations pendant son voyage dans les régions orientales*. On attendait avec impatience la publication des deux derniers ouvrages.

CARLYLE (Thomas), sculpteur anglais, né à Carlisle en 1751, d'une ancienne famille, fut chargé, vers 1766, de réparer l'intérieur de la cathédrale de sa ville natale, et exécuta presque seul ce travail qui excita l'admiration des curieux. En 1780, le duc de Norfolk lui fit sculpter un cheval qu'on plaça à Greystak, et qui passa pour un chef-d'œuvre. Le plus parfait de tous ses ouvrages est une statue de sir Hugh de Morville qu'il acheva à l'âge de 67 ans. Il mourut âgé de 82 ans, le 15 novembre 1816.

CARMAGNOLE (François Bussone, dit), capitaine célèbre, fut ainsi appelé du lieu de sa naissance; il était né en 1390. D'abord réduit à garder les pourceaux, il parvint, de cette profession ignoble, à la dignité de général de Philippe Visconti, duc de Milan. Il soumit à l'obéissance de ce prince, Parme, Crémone, Brescia, Bergame, etc. Son mérite lui avait acquis le commandement; l'envie l'en dépouilla. Carmagnole retiré chez les Vénitiens, et devenu général de leur armée, marcha contre son prince, et le contraignit à demander la paix. Ses services ne l'empêchèrent point d'être traité comme un perfide. Ayant été battu dans un combat naval, on l'accusa de quelque intelligence avec l'ennemi, et, sur cette accusation très-peu fondée, on lui trancha la tête en 1432. Son véritable crime était d'avoir traité les grands *d'orgueilleux dans la paix*, et de *lâches dans la guerre*. On fit une misérable pension à ses filles.

CARMAIN. *Voyez* Cramail.

CARMATH, célèbre imposteur arabe, qui vivait en 891. Sa doctrine renversait les fondemens du mahométisme. Il prêchait la communauté des biens et même celle des femmes; il rejetait toutes révélations, et prétendait que les fidèles étaient dispensés du jeûne, des prières et de l'aumône, et pouvaient se livrer sans frein à toutes leurs passions. Par

ce moyen Carmath acquit un puissant ascendant sur ceux de sa secte. On croit que le chef de la secte des Ismaéliens le fit assassiner. Ce novateur eut, dans son temps, beaucoup de prosélytes; mais sa secte est maintenant tombée dans l'oubli. Les Ismaéliens et les Carmathes formaient deux sectes distinctes, quoique très-rapprochées par les dogmes et les opinions.

CARMELI (Michel-Ange), religieux franciscain, né à Padoue où il enseigna la théologie et l'Écriture-Sainte, était profondément versé dans la connaissance de la langue grecque. Il mourut âgé de 60 ans, le 15 décembre 1766. Ses principaux ouvrages sont : I. *Tragedie di Euripide, intere XIX*, Padoue, 1743-1754, 20 parties in-8°. II. *Pro Euripide et novo ejus Italico interprete dissertatio*, Padoue, 1750, in-8°. III. *Storia de' varj costumi sacri e profani degli antichi sino a noi pervenuti*, Padoue, 1750, 2 vol. in-8°. On a encore de lui plusieurs opuscules et traductions.

CARMÉLITES. *Voyez* Thérèse (Sainte), Françoise d'Amboise, et Avrillot.

CARMES. *Voyez* l'article du pape Honoré III, qui approuva leur règle, — et Papebrock.

CARMES-DÉCHAUSSÉS. *V.* Jean de la Croix, et Thérèse (Sainte).

CARMICHAEL (Jérôme), théologien écossais, né en 1722, mort en 1788, professeur de philosophie morale à Glascow. On a de lui des *Remarques sur le livre De officiis hominis* de Puffendorff.

CARMICHAEL (Frédéric), fils du précédent, mort à Edimbourg en 1751, était ministre comme son père, et a publié un volume de *Sermons*.

CARMONA (Jean de), philosophe et médecin du 16e siècle, natif de Séville, passa une grande partie de sa vie à Llerena dans l'Estramadure de Léon, où il fut médecin de l'inquisition. On a de lui : I. *Praxis utilissima, ad cognoscendam curandamque pestilentiam apprimè necessariam, sive de peste ac febribus cum puncticulis, vulgò Tabardillo*, Hispali, 1581 et 1590, in-8°. II. *Tractatus an astrologia sit medicis necessaria*, Séville, 1582, in-8°. Dans cet ouvrage il soutient la négative contre l'opinion de la plupart des médecins de son temps, qui étaient grands partisans de l'astrologie judiciaire.

CARMONA (François-Ximénès de), médecin à Séville, au commencement du 17e siècle, était natif de Cordoue. On a de lui (en espagnol) : un *Traité de la grande excellence de l'eau et de ses merveilles, vertus, qualités et choix, et de l'usage de la refroidir avec de la neige*, 1616, in-4°.

CARMONA (Alphonse de), né à Priégo dans le diocèse de Cordoue, composa, avec Jean Coles de Zafra, une *Relation* de la découverte et de la conquête de la Floride.

CARMONA (Salvador), graveur, né à Madrid en 1731, venu à Paris avec les premiers élémens de son art, les perfectionna par un travail assidu sous la direction de Charles Dupuis, de l'Académie de peinture. Après avoir fait ses études, il retourna à Madrid en 1760, et y épousa la fille de Raphaël Mengs. Ses estampes les

plus estimées sont : *l'Histoire écrivant les fastes de Charles III, roi d'Espagne*, et les *Vertus accompagnant le médaillon de ce prince*, sujet allégorique, d'après François Solimène; *la Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après Van Dyck; *la Résurrection du Sauveur*, d'après Carle Vanloo; une *Adoration des bergers*, d'après Pierre; *le Portrait de Boucher*, et celui de *Colin de Vermont*, d'après Rostin, peintre suédois. Il termina sa carrière à Madrid en 1807.

CARMONTELLE, né à Paris le 25 août 1717, et mort dans la même ville en 1806, cultiva les lettres et les arts. Cet amateur dessinait avec beaucoup de goût et de facilité, et représentait exactement le maintien de son modèle. Il a gravé quelques-uns des portraits qu'il fit en grand nombre pour les personnes de sa société, et dessiné plusieurs vues du jardin de Monceaux, appartenant au duc d'Orléans, qui ont été gravées. On a encore gravé, d'après ses dessins, la famille Calas, le ballet de Sylvie, dansé par M[lle] Allard et Dauberval. Son talent ne se borna pas à la peinture et au dessin, il composa une foule de petites comédies de société, qui forment un joli répertoire pour les personnes qui veulent se livrer entre elles au plaisir de les jouer. « Le fonds de ces petites pièces réunies sous le titre de *Proverbes dramatiques*, est, selon M. Auger, très-léger en général; ces pièces, dont la lecture est d'ailleurs très-amusante, décèlent de la facilité dans le style, le talent du dialogue, une imagination féconde pour intriguer et varier les sujets, et surtout une ame aussi honnête que zélée pour corriger les vices et les ridicules. Il ne faut pas chercher un nœud bien formé, ni en conséquence un dénouement d'effet. Ce n'est pas une combinaison dramatique que Carmontelle étale sous nos yeux, c'est un coin de la société qu'il vous fait remarquer : c'est une aventure, une conversation de salon, de boudoir, de boutique, de spectacle, de promenade ou de tout autre lieu public, à laquelle il vous fait assister. Ce qu'il a vu et entendu, il le répète avec la fidélité d'un miroir et d'un écho. » Ces divers ouvrages ont été publiés comme il suit : I. *Proverbes dramatiques*, 1768, 6 vol. in-8°; 1770, 8 vol. in-8°. II. *Théâtre russe du Prince Clenerzow*, 1771, 2 vol. in-8°. III. *Théâtre de campagne*, 1775, 4 vol. in-8°; IV. *Triomphe de l'amour sur les mœurs de ce siècle*, 1777, 2 parties in-8°. On doit encore à Carmontelle plusieurs autres *Romans*, entre autres *le duc d'Arnay*, etc., et un *Traité de perspective*, inédit.

CARNARIUS ou VLEESCHOUWER (JEAN), de Gand, reçut le bonnet de docteur en médecine à Padoue, où il obtint ensuite la chaire de philosophie morale. Il quitta cette université pour venir pratiquer la médecine dans sa patrie, d'où il sortit cependant en 1557 pour se rendre à la cour du duc de Holstein-Gottorp, qui le fit son médecin et chanoine de Sleswick. Il mourut dans cette ville en 1562. Il a fait imprimer en 1553, à Padoue, in-8, un vol. contenant les pièces suivantes : *Oratio de podagræ laudibus; Oratio in discessu M. Antonii* [illegible], *urbis Patavinæ prat*[illegible]; *De thermis Patavinis carmen.*

CARNÉADE, de Cyrène, fon-

dateur de la troisième Académie, naquit l'an 218 avant J.-C. (140e olympiade.) Il fut l'apôtre du pyrrhonisme comme Arcésilas, mais d'un pyrrhonisme plus raisonnable : il admettait des vérités constantes et inaltérables, fondées sur l'essence même de Dieu, mais obscurcies par tant de ténèbres, que l'homme ne pouvait démêler la vérité parmi les faussetés dont elle était entourée. Il consentait que la vraisemblance nous déterminât à agir, pourvu qu'on ne prononçât sur rien d'une manière affirmative. Il différait d'Arcésilas, son maître, en ce que celui-ci ne reconnaissait absolument ni vérités, ni vraisemblances, et enhardissait ses disciples à nier tout ce qu'on leur proposait. Les stoïciens, et surtout Chrysippe, eurent en Carnéade un adversaire redoutable, mais il les réfuta avec beaucoup de retenue, disposant son esprit à les combattre par une prise d'ellébore, et avouant que, sans Chrysippe, il n'aurait pas été ce qu'il était. La morale lui parut préférable à la physique : et il s'y appliqua davantage. Ce philosophe païen avait souvent sur les lèvres cette maxime digne d'un philosophe chrétien : « Si l'on savait, disait-il, qu'un ennemi vînt s'asseoir sur l'herbe qui cacherait un aspic, on agirait en malhonnête homme si on ne l'en avertissait pas, quand même notre silence ne pourrait pas être repris publiquement. » Plutarque nous a conservé un assez bon mot de Carnéade, dans le traité où il marque la *différence qu'il y a entre un flatteur et un ami.* « Le manége est la seule chose, disait ce philosophe, où les jeunes princes n'ont rien à craindre de la flatterie. Leurs autres maîtres, assez souvent leur attribuent de bonnes qualités qu'ils n'ont point. Ceux qui luttent avec eux se laissent tomber. Mais un cheval renverse par terre, sans distinction de pauvre ou de riche, de sujet ou de Souverain, tous les maladroits qui le montent. » Ayant su qu'Antipater, son antagoniste, s'était détruit par le poison : *Qu'on m'en donne aussi*, s'écria-t-il ? *Eh quoi*, lui dit-on ? *Du vin miellé*, répondit-il, ayant bientôt réprimé cette saillie de courage. Carnéade était fort éloquent. Il domptait en flattant; il commandait lors même qu'il prenait un air de suppliant. Les Athéniens ayant été condamnés à payer cinq cents talens pour avoir pillé la ville d'Orope, ce philosophe député à Rome parla avec tant de force, que Caton, se défiant des charmes de ses discours : *Renvoyez*, dit-il, *ce Grec; il semble que les Athéniens, en le chargeant de leurs affaires, aient voulu triompher de leurs vainqueurs.* Carnéade mourut âgé de 85 ans, la 129e année avant J.-C., regrettant beaucoup la vie. Il était extrêmement laborieux, et si avare du temps, qu'il ne songeait pas à manger : il fallait que sa servante vînt sans cesse l'en faire souvenir. — Il y a eu aussi deux autres Carnéades, l'un philosophe épicurien, né à Athènes et disciple d'Axanagoras; l'autre était un mauvais poète élégiaque.

CARNEAU (Étienne), natif de Chartres, fit profession dans le couvent des célestins de Paris le 3 décembre 1630, et y mourut le 17 septembre 1671. Il a fait un grand nombre d'ouvrages *en vers* et *en prose*, qu'on ne lit plus depuis long-temps. On en peut

voir la liste dans les nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature, par l'abbé d'Artigny, tome 7, p. 358. Carneau a, de concert avec le P. Franç. Lecomte, donné une traduction française des *Voyages de Pietro della Valle, dans la Turquie, dans l'Égypte, etc.*, Rouen, 1745, 8 vol. in-12. On a aussi de lui *la Stimmimachie, ou le combat des médecins modernes touchant l'usage de l'antimoine*, 1656, in-8°.

CARNEGHETZY (George), naquit à Any, ville de la grande Arménie, vers l'an 1009 de J.-C. Après avoir étudié la rhétorique, la théologie et l'histoire sacrée, il embrassa l'état monastique, et reçut le doctorat dans l'église patriarcale de cette ville. Il accompagna en 1048 le catholicos d'Arménie, Pierre I, pour aller à Constantinople, auprès de l'empereur Constantin Monomaque. Là, il fut honoré par ce monarque et par le clergé grec, à cause de ses vertus et de ses connaissances profondes. Carneghetzy mourut vers l'an 1067, et laissa en manuscrits les ouvrages suivans : I. *Histoire ecclésiastique d'Arménie, depuis 301 jusqu'à l'an 1000.* II. *Dix-Sept Homélies en honneur des Saints*, qu'il prononça les jours de leurs fêtes. III. *Une Apologie du rit arménien.*

CARNEIRO (Melchior), jésuite portugais, né à Coïmbre, fut le premier recteur du collége que les jésuites eurent dans cette ville. Le pape Jules III le nomma évêque de Nicée et coadjuteur du patriarche d'Éthiopie. En 1555 il alla prêcher la foi aux Indes. Il fut nommé évêque de la Chine et du Japon, et mourut à Macao le 19 août 1583. Les recueils des missions contiennent quelques-unes de ses lettres.

CARNEIRO (Antoine), portugais, né à Fronteira, dans le diocèse d'Elvas, chevalier procureur de l'ordre de Calatrava, trésorier de l'armée de Philippe II en Flandre, en 1585, est auteur de *l'Histoire des guerres de Flandre, depuis l'an 1559 jusqu'à l'an 1609*, Bruxelles, 1625, in-folio, en espagnol.

CARNEIRO (Antoni-Mariz), gentilhomme portugais, cosmographe de Portugal, inventa une aiguille aimantée qu'il croyait ne pas être sujette à la déclinaison, et fit le voyage des Indes pour vérifier la bonté de sa découverte. On a de lui : I. *Regimento de Pilotos e roteiro das Navegaçoens da India Oriental novamente emendado*, etc., Lisbonne, 1642, in-4° ; ibid., 1655, 1666. II. *Hydrographia curiosa de la navagacion*, Saint-Sébastien, 1675.

CARNEIRO (Diégo-Gomez), né à Rio-Janeiro en Amérique, mort à Lisbonne le 26 février 1676, était historiographe du Brésil. On a de lui plusieurs traductions, entre autres celle de *l'Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Mantchoux*, du P. Martini, Lisbonne, 1657, in-12.

CARNETZI (Jean), savant et vertueux docteur d'Arménie, florissait au milieu du 13e siècle. Il s'appliqua depuis sa tendre jeunesse à l'étude de la théologie et de la morale. Pour acquérir de nouvelles connaissances, il voyagea en Cilicie, en Palestine et en Égypte. Carnetzi, grand amateur des livres anciens, trouva dans le monastère de Haghpad un exemplaire des psaumes de David, écrit de la main du traducteur, en

arménien, dans le 5ᵉ siècle. Il le fit copier par ses élèves, et en envoya des exemplaires aux principaux écrivains d'Arménie. Cet auteur mourut à Bomgla, vers la fin du 13ᵉ siècle ; on connaît de lui les ouvrages suivans : I. *Avertissement aux religieux sur les devoirs et le genre de vie monacale.* II. *Un Livre de prières.* III. *L'Histoire de la conversion d'une famille mahométane à la religion chrétienne,* dont le patriarche Ciahghetzy fait mention dans son ouvrage.

CARNOLI (Louis ou Virgilio Nolarci), naquit à Bologne en 1618. Après avoir fait ses études, il entra chez les jésuites, où il enseigna pendant six ans la grammaire, les humanités, la rhétorique, et pendant huit ans la philosophie et la théologie. Il mourut dans sa ville natale, en 1693. On a de lui, sous le nom de Jules Loranci : I. *Vita venerabilis Hieronymi Taurellii nobilis Foroliviensis*, etc., Forolivii, 1652. II. *Oratio in erectione Academiæ accensorum Mantuæ*, Bononiæ, 1655. III. *Hypotyposis philosophiæ, seu summa ejusdem*, Bononiæ, 1657. IV. *Idea delle virtù del S. Padre Ignazio di Loyola*, Bologna, 1658. V. *La vita di S. Ignazio di Loyola*, sous le nom de Virgilio Nolarci, Venise, 1680.

CARO (Annibal), l'un des plus célèbres littérateurs italiens du 16ᵉ siècle, né à Citta-Nova, dans la Marche d'Ancône, l'an 1507, d'une famille peu riche, fut successivement secrétaire de plusieurs prélats, puis du duc de Parme, et enfin de Pierre-Louis Farnèse. Ce prince le députa vers Charles-Quint pour une commission importante. Caro, aussi bon négociateur que grand poète, s'en acquitta avec succès. Peu de temps après son retour en Italie, son maître ayant été tué par les Plaisantins, ses nouveaux sujets, les cardinaux Alexandre et Ranuce, et le duc Octave Farnèse, se disputèrent Caro. Les bénéfices de tous les genres lui furent prodigués. Il était trop heureux ; l'envie l'attaqua. Il eut le triste plaisir de voir son ennemi poursuivi à sa prière par le saint office, arrêté et condamné comme hérétique, se dérober à peine aux feux de ce terrible tribunal. Caro, accablé d'infirmités et dégoûté du métier de courtisan, quitta ses protecteurs, et finit sa vie dans l'étude et la retraite en 1566. Sa mémoire est encore chère aux gens de lettres d'Italie, par les excellentes productions dont ils les a enrichis. Le principales sont : I. Une traduction de l'*Enéide de Virgile*, en vers italiens, que la pureté et l'élégance du style, la fidélité et le choix des expressions, ont fait mettre à la tête des ouvrages qui font le plus d'honneur à leur langue. L'édition la plus rare est celle de Venise, 1581, in-4°. Il y en a eu plusieurs autres : une des meilleures est celle de Paris, 1765, 2 vol. in-8°. II. Un recueil de ses *Poésies*, imprimé à Venise, chez Alde Manuce, en 1569 et 1572, in-4°. La langue toscane s'y montre dans toute sa beauté. Les grands seigneurs, les gens de lettres, firent surtout un accueil favorable *à ses sonnets.* On le compara à Pétrarque et à Bembo, et il soutient quelquefois le parallèle. III. Des *Traductions* de quelques auteurs sacrés et profanes, des oraisons de Saint Grégoire de Nazianze et de Saint Cyprien, de

la rhétorique d'Aristote, etc., qui se trouvent ordinairement à la suite du volume de ses poésies. Sa *traduction en prose* de Longus a été supérieurement imprimée par Bodoni, à Parme, 1786, in-4°. IV. Un *commentaire du Capitolo* du Molza. (*Voyez* Molza.) V. Deux volumes de *Lettres*, regardées par les Italiens comme des modèles en ce genre. Elles furent imprimées à Venise, en 1572 et 1757, 2 vol. in-4°; et elles ont reparu à Padoue en 1765, en 6 vol. in-8°, avec la Vie de l'auteur.

CARO (Rodrigo), littérateur, jurisconsulte, et antiquaire espagnol, né à Utrera, près de Séville, composa un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : I. *Antiguedades y principado de la illustrissima ciudad de Sevilla*, Séville, 1654, in-fol. II. *Relacion de las inscripciones y antiguedad de la villa de Utrera*, in-4°, avec un poëme latin à la louange de la même ville. Ce savant laissa un grand nombre de manuscrits. — Caro (Jean), a composé un *Traité des oiseaux du Nouveau-Monde*, qui n'est ni exact ni bien écrit, suivant G. Longolius. — Caro de Torres (François), natif de Séville, était prêtre régulier de l'ordre de Saint-Jacques. Il fit plusieurs voyages dans la Belgique et dans les Indes occidentales et publia : I. *Historia de las ordenes militares de Sant' Yago Calatrava y Alcantara desde su fondacion*, Madrid, 1629, in-fol., dédié à Philippe IV ; *Relacion de los servicios que hizo a su magestad del rey Felipe II y III, Don Alonso de Sotomayor del' habito de Sant' Yago, en los Estades de Flandes, provincias de Chile y tierra firme*, Madrid, 1620, in-4°.

CAROLET (...), fils d'un procureur de la chambre des comptes de Paris, mort en 1739. Cet auteur, aussi fécond que médiocre, a donné au théâtre italien *les Aventures de la rue Quincampoix*, et une *Parodie de Médée Jason ;* et, tant sur les différens théâtres de la Foire qu'à l'Opéra-comique, une foule d'*autres pièces* dont les titres même sont oubliés.

CAROLI (François-Pierre), né à Turin en 1678, fut peintre, architecte et géomètre. Ses talens le firent nommer professeur perpétuel de peinture à l'Académie de Rome. Il excellait surtout dans l'art de la perspective. Ses ouvrages sont assez recherchés. Il mourut à Rome en 1716.

CAROLINE, femme de George II, roi d'Angleterre, et fille de Jean-Frédéric, marquis de Brandebourg-Anspach, et d'Éléonore-Louise, seconde femme de ce prince, née en 1682, morte en 1737. Elle avait été demandée en mariage par Charles III, roi d'Espagne, depuis empereur d'Allemagne; mais son attachement pour la foi protestante lui fit rejeter cette union. La fermeté qu'elle montra dans cette occasion engagea l'électeur de Hanovre à la demander pour son fils, et elle l'épousa en 1705. Elle fut couronnée comme épouse du roi d'Angleterre en 1727. Quatre fils et cinq filles naquirent de ce mariage. George Ier, son beau-père, eut toujours beaucoup d'estime pour elle, et la reconnaissance de Caroline fut toujours marquée par son respect. Tant qu'elle fut sur le trône, le bonheur du peuple fut l'objet de tous ses soins. Son époux la consulta toujours sur les

affaires importantes de l'état, et la laissa après lui régente du royaume. Cette princesse, qui avait beaucoup d'esprit et de philosophie, protégea toujours les gens de lettres. Sa piété fut sans affectation. Le docteur Clarck donne une haute idée de son caractère dans la dédicace de sa *Correspondance avec Leibnitz*.

CAROLINE (Louise), fille de Louis VIII, landgrave de Hesse-Darmstadt, naquit le 11 juillet 1723. Mariée en 1751 à Charles-Frédéric, margrave de Bade, elle aida ce prince à faire le bonheur de ses sujets. Cette princesse était fort instruite; elle avait beaucoup de goût pour l'histoire naturelle. Elle mourut à Paris le 5 avril 1783. On garde dans le palais de Carlsruhe un beau cabinet d'histoire naturelle qu'elle avait formé elle-même.

CAROLINE, archiduchesse d'Autriche, reine de Naples et de Sicile, dernière fille de l'impératrice Marie-Thérèse et de François Ier, naquit à Vienne le 13 août 1762, et épousa, à l'âge de 16 ans, le roi de Naples, Ferdinand Ier. Ce prince se laissa gouverner par son épouse douée d'un caractère hardi et entreprenant, et le chevalier Acton fut longtemps l'instrument dont elle se servit pour assurer son pouvoir. Ennemie déclarée de la révolution française, lorsqu'elle apprit la mort de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France, sa sœur, qu'elle aimait beaucoup, la haine qu'elle avait vouée aux Français sembla s'accroître encore; elle accueillit cependant avec bienveillance les émigrés qui cherchèrent un asile dans ses états; mais ce fut principalement pour les affermir dans leurs ressentimens contre leur patrie. En 1798, l'invasion des troupes françaises força cette princesse de se retirer en Sicile; mais quelques succès qu'obtint le cardinal Ruffo lui rouvrirent les portes de sa capitale. Bientôt une autre fuite en Sicile, devint nécessaire, et la reine, dès-lors à la merci des Anglais, dont elle avait réclamé les secours, devint la victime de leur politique quand elle voulut s'opposer à leurs vues. Elle fut renvoyée en Autriche en 1812, au moment où le gouvernement représentatif fut établi dans la Sicile. Caroline se retira au château de Hizendorf, où elle mourut d'une attaque d'apoplexie, le 8 septembre 1815, âgée de 62 ans, au moment où elle se disposait à aller rejoindre son époux, qui était remonté sur le trône de Naples.

CAROLINE DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (Amélie-Élisabeth), reine d'Angleterre, seconde fille du duc de Brunswick, tué à la bataille d'Iéna, et d'Augusta d'Angleterre, sœur aînée de Georges III, naquit à Brunswick, le 17 mai 1768. Mariée le 8 avril 1795 à George-Frédéric-Auguste, prince de Galles, son cousin, cette union ne tarda pas à être troublée par des discussions d'une nature assez délicate. Le prince de Galles, n'avait, dit-on, consenti qu'à regret à ce mariage, et n'avait fait que céder à des considérations politiques et aux ordres de son père. Quoi qu'il en soit, quelques mois après la naissance de leur fille Charlotte, arrivée le 7 janvier 1796, les deux époux se séparèrent d'un commun accord. Les dix années qui suivirent cette rupture n'offrent aucune

circonstance remarquable. Mais en 1806, des bruits injurieux pour la princesse de Galles, circulèrent dans le public; et, par l'ordre du roi, une enquête fut faite pour vérifier certaines déclarations communiquées par le prince de Galles à son père, et qui tendaient à accuser la princesse d'avoir eu des liaisons suspectes avec le capitaine Manby, l'amiral sir Sidney-Smith et plusieurs autres personnages fort connus, et enfin d'avoir donné le jour à un enfant mâle connu sous le nom de Billy Austin. Les commissaires nommés pour cette enquête, appelée dans le monde la *délicate investigation*, furent le lord Chancelier, lord Grenville, lord Erskine, le comte Spencer et lord Ellenborough. Parmi les nombreux témoins qui furent entendus dans cette affaire, figurait le duc de Kent; et le résultat du rapport fait au roi par la commission, fut que la princesse de Galles était absoute de l'accusation, et que Billy Austin était le fils d'une pauvre femme de Depford qu'elle avait pris sous sa protection; seulement les commissaires représentèrent au roi que la conduite de la princesse n'avait point été exempte de légèreté et d'indiscrétion. M. Perceval, qui était alors à la tête de l'opposition, se déclara hautement le défenseur de la princesse, et publia un ouvrage sur la procédure. Cependant le roi et les princes ses fils rendirent des visites de cérémonie à la princesse de Galles, qui, de son côté, paraissait quelquefois à la cour. M. de Perceval ayant été nommé ministre dirigeant sous le ministère du feu duc de Portland, une décision du conseil d'état confirma l'absolution de la princesse, et ajouta même que les témoins qui l'avaient accusée de légèreté n'étaient pas dignes de confiance. Les choses restèrent dans cette situation pendant six années, les deux époux vivant toujours séparément, d'après leurs premiers engagemens. Cette tranquillité apparente fut troublée tout à coup par une démarche inattendue de la princesse de Galles. Le 14 janvier 1813, elle adressa à son époux des plaintes sur sa situation particulière, sur l'éducation de la princesse Charlotte, et surtout sur le peu de liberté qu'on laissait à cette jeune princesse pour venir voir sa mère. Cette lettre, renvoyée deux fois sans avoir été ouverte, fut reçue la troisième fois et presque aussitôt rendue publique, au grand étonnement de tout le monde. Tout en plaignant une mère privée de la présence de son enfant, on regretta que les conseils de la princesse l'eussent portée à donner un nouvel aliment à la malignité publique, en réveillant de déplorables débats. Le conseil privé, à qui le prince-régent avait soumis cette affaire, déclara tout d'une voix que les imputations faites à la princesse étaient calomnieuses, mais que les restrictions mises aux communications de la princesse avec sa fille devaient être maintenues. La princesse de Galles demanda alors à être jugée publiquement; mais, après des débats orageux qui eurent lieu dans la chambre des communes, les diverses motions furent écartées par l'influence du ministère. Il faut remarquer aussi que dans le même temps, sir John Douglas et sa femme, principaux accusateurs de la princesse, demandèrent de leur côté un jugement public, et déclarèrent

qu'ils étaient prêts à confirmer, sous serment, leurs premières déclarations. La séparation des deux époux continua, mais les altercations cessèrent pour un temps. En août 1814, la princesse de Galles quitta l'Angleterre, et voyagea successivement en Allemagne, en Suisse, en Palestine, en Turquie. Elle débarqua à Constantinople le 6 juin 1816, et elle resta dans cette ville quelques jours, pendant lesquels elle eut une entrevue dans le sérail avec la sultane Validé, française de naissance. Elle continua ensuite ses voyages, passa à Alger, à Naples, à Rome, où elle offrit, dit-on, au pape des curiosités et des reliques qu'elle avait rapportées de Jérusalem. Elle se fixa pendant quelque temps en Italie, où, après la mort de sa fille (*voy.* Charlotte), elle reçut la visite de M. Brougham, regardé comme son confident le plus intime. Il eut avec elle des conférences fréquentes et secrètes, à la suite desquelles il retourna promptement en Angleterre. A l'avènement du prince-régent au trône, la princesse de Galles prit aussitôt le titre de reine d'Angleterre, et se disposa à passer dans le royaume. Elle séjourna quelque temps en France en 1820, et se rendit enfin à Londres, pour y faire valoir ses droits comme reine. Aussitôt, une accusation d'adultère plana sur sa tête: on l'accusa d'avoir eu des relations illégitimes, avec un Italien nommé Bergami, qui, de son postillon était devenu son chambellan. Des témoins furent appelés d'Italie, d'Allemagne, et des autres contrées qu'avait parcourues la princesse. M. Brougham fut le défenseur de la reine, et déploya un grand talent dans la manière dont il combattit les diverses dépositions des témoins, lesquelles tendaient à faire voir la princesse sous les dehors les plus honteux et les plus méprisables. Après des discussions longues et orageuses, le parlement ajourna cette affaire indéfiniment, et la princesse continua à vivre à Londres, portant toujours le titre de reine. A l'époque du couronnement de George IV, Caroline réclama le droit d'assister à la cérémonie du sacre, mais sa réclamation fut rejetée; elle persista, et reçut encore une semblable réponse; enfin le jour indiqué pour le couronnement, elle se présenta à l'abbaye de Westminster, où cette cérémonie allait se célébrer, et ne put parvenir à y entrer. Quelques jours après, les journaux anglais annoncèrent que cette princesse venait de succomber à une maladie inflammatoire. Elle est morte le 7 août 1821, âgée de 53 ans et quelques mois. D'après une disposition de son testament, son corps a été transféré à Brunswick.

CARON, chef des Celtibériens et des Numantins, mit en déroute le consul Quintus Fulvius; mais il fut tué en poursuivant les fuyards, l'an 155 avant J.-C.

CARON, dit *Charondas* (Loys le), jurisconsulte, né à Paris vers 1536, et mort en 1617, était pourvu de la charge de lieutenant au bailliage de Clermont en Beauvoisis. Il joignit à l'étude du droit celle de la philosophie, des belles-lettres et de l'éloquence. Il a écrit sur toutes ces matières tant en latin qu'en français. On a de lui un recueil d'assez mauvaises poésies, publié en 1554, in-8. On y trouve un poëme en vers de dix syllabes, intitulé : *Le démon d'Amour*; cent *Sonnets* sur le

même mètre; des *Épigrammes*, des *Odes*, etc., la plupart à la louange de sa maîtresse qu'il nomme Claire. Elle lui inspira encore soixante-dix-neuf autres *Sonnets* que, par un jeu de mots digne de lui, il fit imprimer la même année sous le titre de *la Clarté amoureuse*, à la suite d'un dialogue en prose, intitulé *la Claire, ou la Prudence de droit*. On peut consulter sur ses autres ouvrages les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et de Duverdier.

CARON (François), natif de Hollande, passa fort jeune encore au Japon, où il apprit la langue japonaise, et devint par la suite directeur du commerce au Japon, et membre du conseil des Indes. Il quitta ensuite la compagnie hollandaise dont il était mécontent, et vint en France, où Colbert le nomma, en 1666, directeur-général du commerce des Indes orientales. Il partit, et arriva à Madagascar en 1667; cette expédition n'eut pas des résultats fort avantageux. Il essaya ensuite de former un comptoir français à Trinquemale, mais cette nouvelle entreprise ne réussit pas mieux que la première. Le gouvernement français, qui avait reçu des plaintes très-amères sur son compte, le rappela en France : il se disposait à s'y rendre; mais, ayant su en route que l'on était fort mécontent de lui, il fit cingler vers Lisbonne; il allait arriver sur la côte de Portugal, quand le vaisseau qu'il montait fit naufrage. Caron périt en 1674. Ce voyageur avait écrit en hollandais une *Description du Japon*, qui a été réimprimée à La Haye, 1636, in-4°, fig.

CARON (Raymond), récollet irlandais, né en 1605 dans le comté de Westmead, est auteur d'un ouvrage qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et dans lequel il établit avec force l'indépendance temporelle des Souverains, et combattit l'infaillibilité des papes. Cet ouvrage, dédié à Charles II, roi d'Angleterre, est devenu extrêmement rare, parce que l'édition en fut presque consumée dans l'incendie de Londres de 1666. Il est intitulé : *Remonstrantia Hybernorum contrà Lovanienses Ultramontanasque censuras*, Londres, 1665, in-fol. On l'a compris dans le Recueil des traités et des preuves des libertés de l'Église gallicane. –

CARON (Nicolas), d'Amiens, né en cette ville en 1700, étudia l'art de la gravure sous Michel Papillon. En 1759, il fut reçu membre de la Société littéraire militaire de Besançon. Il avait étudié avec fruit la mécanique et la géométrie. Il était sur le point de publier quelques ouvrages, lorsqu'un malheur affreux vint l'enlever à la société. Étant en voyage, il entra dans une auberge où étaient plusieurs chasseurs; il prit le fusil de l'un d'eux, et, en le maniant, il tua un homme qui se trouvait près de lui. Arrêté aussitôt, il se justifia facilement; mais on exigea de lui des dédommagemens considérables envers les enfans du mort. Ne pouvant les fournir, il fut jeté dans les cachots de la conciergerie, où il mourut en 1768, après y avoir passé plusieurs années. C'était un artiste supérieur à ceux de son temps. Il avait composé une *Méthode géométrique pour diviser le cercle*; et une *Table pour faciliter l'extraction des racines*. On trouve plusieurs gravures de lui au cabinet royal

des estampes, sous le nº 1028.

CARON. *Voyez* CHARON.

CARON. *Voy.* BEAUMARCHAIS.

CARONDELET (JEAN DE), fils de Charonde, chancelier de Bourgogne, naquit à Dole en 1469. On le nomma Carondelet à cause de l'exiguïté de sa taille. En 1503, il était déjà conseiller ecclésiastique au conseil souverain de Malines. En 1527, il passa à Bruxelles, où il présidait le grand conseil ecclésiastique de cette ville. Il fut encore archevêque de Palerme, primat de la Sicile, chancelier perpétuel de Flandre et secrétaire de l'empereur Charles-Quint. Il a laissé manuscrits quelques Traités sur diverses questions de droit; et le P. Laire lui attribue un ouvrage intitulé : *De Orbis situ*, Anvers, 1565, in-8º. Carondelet était ami d'Érasme. Il mourut le 8 février 1544.

CAROPRÈSE (GRÉGOIRE), naquit dans la province de Cosenza, au royaume de Naples, en 1620. Son esprit et ses connaissances étendues en littérature lui attirèrent l'estime et la considération. Il passa la plus grande partie de sa vie à Naples et à Rome, et, sur la fin de ses jours, il se retira dans le lieu de sa naissance, où il mourut en 1715. Il est auteur d'une réfutation du livre de Machiavel, intitulé *le Prince*; d'une lettre sur le *Discours de Marphise à Charlemagne*, au chant 38ᵉ de Roland-le-Furieux ; d'une Traduction avec des notes de la *Logique de Silvano Regis*, et de *Commentaires sur les Poésies de della Casa*.

CAROTTO (JEAN-FRANÇOIS), peintre d'histoire et de portraits, né à Vérone en 1470, mort dans la même ville en 1546, avait été élève d'André Montégna, et le surpassa. Il avait de l'esprit et la repartie vive. Quelqu'un lui ayant reproché que l'expression de ses figures était trop lascive, il répondit : « Si vous êtes si facilement ému par des figures peintes, on doit se méfier de vous lorsqu'elles sont vivantes. »

CAROTTO (JEAN), frère et élève du précédent, suivit sa manière avec succès, et s'établit à Venise. Parmi ses ouvrages les plus considérables, on remarque *les dessins de toutes les antiquités de Vérone*. Il eut l'honneur de compter parmi ses élèves Paul Véronèse et Anselme Canéri.

CAROUAGIUS (BERNARDIN), horloger, né dans le 16ᵉ siècle, extrêmement habile dans son art. Entre autres ouvrages recherchés, il fit pour le profond jurisconsulte Alciat, *une horloge* d'un mécanisme singulier. Le marteau allumait une bougie à l'heure prescrite.

CAROUGE (BERTRAND-AUGUSTIN), astronome, né à Dole, le 8 octobre 1741, avait calculé mille étoiles pour le globe céleste publié chez M. Lamarche ; il fit aussi beaucoup de *Calculs* pour la *Connaissance des temps*, et pour la deuxième édition de l'Astronomie de Jérôme Lalande. On a encore de lui divers *Mémoires* dans la *Connaissance des temps*, pour 1781, 1789 et 1798, et des *Tables* pour calculer les phases de la lune, meilleures que celles qui sont dans les *Élémens de navigation* de Bouguer et de La Caille; elles sont dans la *Connaissance des temps* de 1801. Il est mort administrateur général des postes, le 29 mars 1798. Il était né sans fortune; mais l'état d'aisance où il se trouva dans ses dernières années, ne le détourna

pas de ses études et de ses travaux.

CAROUGE. *Voyez* Legris.

CARPANI (Joseph), grand théologien et poète latin, né à Rome en 1683, entra dans la compagnie de Jésus en 1704, et passa la plus grande partie de sa vie au collége romain, où il fut successivement professeur de rhétorique, de philosophie et de théologie. Il mourut en 1765, presque octogénaire. Les ouvrages les plus considérables de Carpani sont *sept Tragédies sacrées* en latin, qui furent jouées avec le plus grand succès au collége germanique à Rome. Elles furent d'abord imprimées à Vienne en 1746, et ensuite à Rome en 1750, sous ce titre : *Josephi Carpani soc. Jesu inter Arcades Tyrrhi Creopolitæ, tragediæ, editio quarta auctior et accuratior.* Son nom dans l'Académie arcadienne était *Tirro Creopolita.* Il a publié sous ce nom deux pièces intitulées : *De Jesu infante.* Les autres *Poésies latines* de Carpani se trouvent dans les recueils de l'Académie des Arcadiens, Rome, 1757. Il est encore auteur de deux ouvrages de théologie, qui sont maintenant oubliés. — Gaetano Carpani, son frère, fut compositeur de musique. Il se distingua comme maître de chapelle, et fut surtout très-savant dans le contre-point. Il mourut vers 1780, après avoir formé un grand nombre d'élèves distingués.

CARPANI (Joseph), que l'on croit de la famille du précédent, était natif de Rome, et vivait dans le 17e siècle. Il fut professeur de législation pendant 40 ans dans l'université *della Sapienza* de Rome. On a de lui : *Fasti del l'Accademia degli Intreċciati*, Rome, 1673 ; et, indépendamment d'autres ouvrages, quelques *Discours latins* imprimés séparément. — Un autre Carpani (Horace), publia à Milan, en 1616, un ouvrage intitulé : *Leges et Statuta ducatûs Mediolanensis, cum commentariis.*

CARPENTER (Nathanael), doyen de l'église d'Irlande, né à Hatheleigh, au Devonshire, élève d'Oxford, mort à Dublin en 1635, fut célèbre par l'étendue de ses connaissances, particulièrement dans les mathématiques. Il a laissé un *Système de géographie*, et un Traité intitulé : *Architopel*, ou *le Portrait d'un mauvais politique.*

CARPENTER (Richard), né à Cambridge, passa en Italie après avoir fait ses études, et entra, dit-on, chez les bénédictins. Il revint dans sa patrie comme missionnaire, et embrassa la religion anglicane. La guerre civile ayant éclaté sous le règne de Charles Ier, il chercha à en entretenir les troubles par ses prédications virulentes et emportées. Il fit un voyage à Paris sous le prétexte de vouloir changer de conduite, mais il ne tarda pas à revenir dans son pays où il se maria ; il continua à prêcher jusqu'au retour de Charles II. Dans sa vieillesse, il rentra avec sa femme dans le sein de l'Église catholique. On a de lui : *Expérience, Histoire et Théologie*, 1642, in-8°, réimprimé depuis. II. *La loi parfaite de Dieu ; sermon qui n'est pas un sermon, qui a été prêché et qui n'a pas été prêché*, 1652. III. *Le Jésuite brouillon*, imprimé après le rétablissement de Charles II. IV. *Preuves que l'Astrologie est innocente, utile et*

pieuse, Londres, 1653, in-4°; et plusieurs *Sermons*. — Carpenter (Jean), théologien anglais de la fin du 16e siècle, est auteur de plusieurs ouvrages : *Sermons*, *Contemplations*, etc., Londres, 1588, 1599, 1606, in-4° et in-8°.

CARPENTIER (Dom Pierre), prieur de Donchéri, né à Charleville en 1697, entra de bonne heure dans la congrégation de Saint-Maur, et s'y fit estimer par son savoir; mais, ayant été pourvu d'un gros bénéfice par l'abbé de Pomponne, et appuyé du crédit d'un ministre, il passa dans l'ordre de Cluni. Il vécut à Paris sans être attaché à aucune maison, cultivant les lettres et fouillant dans les archives et dans les bibliothèques. Il mourut au mois de décembre 1767, âgé de 70 ans. Il est auteur en partie de l'édition du *Glossaire* de Du Cange, 6 vol. in-fol., publiés de 1733-36, et en entier du supplément à ce Glossaire, 4 vol. in-folio, 1766, qui peuvent se relier en deux. Ce livre, plein d'érudition, n'est pas seulement un supplément du précédent; l'auteur y a fait entrer l'explication de plusieurs mots français qui ont vieilli; il l'a enrichi de diverses tables très-intéressantes, qui facilitent les recherches du lecteur. Il a donné un *Errata* pour le Glossaire en 6 volumes, dont il avait composé en entier huit lettres. On a encore de lui : *Alphabetum Tyronianum*, in-fol., 1747.

CARPENTIER (Antoine-Michel), architecte, né à Rouen en 1709, mort à Paris en 1772 à 63 ans, a élevé le bâtiment de l'Arsenal, les châteaux de Courteilles et de la Ferté dans le Perche, celui de Ballinvilliers sur la route d'Orléans. Il fut chargé également de la construction du palais Bourbon; et, ayant été forcé de s'assujettir aux plans de son prédécesseur, il fut exposé à une injuste critique. Son désintéressement égalait sa probité et ses talens. « Je n'ai jamais pris mon crayon, disait-il, dans la pensée d'en retirer de l'argent. » Il répandait en bienfaits la plus grande partie de sa fortune. Il était membre de l'Académie royale d'architecture, architecte de l'Arsenal, des domaines et des fermes générales du roi.

CARPENTIER (.....), né à Beauvais, mort en 1778, à 39 ans, remplit avec succès l'emploi d'expert-estimateur, et a publié quelques ouvrages sur sa profession : I. *Avantages des inventaires*. II. *Observations sur les noms anciens et modernes*, 1768, in-8°. III. *L'Art de l'archiviste-expert*, 1769, in-12. IV. *L'inspecteur des fonds de terre*. V. *Ébauches des principes sûrs pour estimer le revenu net*, 1775, in-8°, etc.

CARPENTIER. *Voyez* Marigny, *et les* Charpentier.

CARPENTIER (Jean le), né à Abscons en Ostrevan, était chanoine regulier de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, lorsqu'il se retira en Hollande avec une fille dont il eut plusieurs enfans, suivant Foppens, dans sa Bibliothèque belgique. Il y mourut vers 1670, assez avancé en âge. Il gagnait sa vie à faire des généalogies qui se trouvent dans son *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, Leyde, 1664, 2 vol. in-4°. Il ne faut pas trop compter sur sa véracité, ni sur son exactitude. Il n'y a qu'une édition de ce livre; cependant on voit des titres qui portent 1668.

CARPI (Jacques de). *Voyez* Berenger.

CARPI (Hugues), peintre et graveur en bois, naquit en Italie, vers 1486, et fut l'un des premiers inventeurs *des gravures en bois à trois planches;* la 1re pour le trait, la 2me pour les demi-teintes et la 3me pour les ombres, genre qui fut ensuite adopté par plusieurs graveurs, et particulièrement par Antoine de Trento et Balthazar Perruzzi. Carpi a laissé plusieurs estampes sur papier gris, afin de rendre plus brillantes les lumières pour lesquelles il faisait une planche à part. Il a passé en Italie pour être l'inventeur de la gravure au clair-obscur. On distingue dans ses ouvrages: *Enée sauvant son père Anchise; le Massacre des Innocens; Ananie puni de mort et David coupant la tête à Goliath.*

CARPI (Girolamo da), peintre italien, fils d'un peintre de décors, né en 1611 à Férari, mort en 1656, imitait fort exactement le style du Corrège, et souvent on a pris ses tableaux pour les ouvrages de ce maître. On en peut juger par l'*Adoration des rois*, qu'on voit dans l'église Saint-Martin à Bologne. Jules III le nomma son architecte pour le palais du Belvédère. Il joignait encore à ces talens celui de la musique, et pinçait agréablement du luth. En 1740 il fit pour François Ier une *Vénus nue*, qu'il lui avait commandée. Il orna un des pavillons du palais du duc Hercule d'Este, qui avait été consumé par le feu; le duc le récompensa magnifiquement.

CARPI (le cardinal). *Voyez* Boissard.

CARPIN ou CARPINI (Jean-du Plan), frère mineur de l'ordre de Saint-François, naquit en Italie, vers l'an 1220. Le pape Innocent IV l'envoya en 1246 vers le Kan Batu, qui régnait dans le Kaptchac, pour le prier de cesser de ravager les pays de la chrétienté, tels que la Russie, la Pologne, la Hongrie. Après cette mission, Carpin devint premier custode de Saxe et provincial d'Allemagne; puis il se consacra aux missions du Nord. Il mourut dans une extrême vieillesse. On a de ses voyages une relation complète et une abrégée, que l'on trouve dans le recueil publié par Bergeron, sous le titre de *Voyages faits principalement en Asie, dans les 12e 13e 14e et 15e siècles, par Benjamin de Tudèle, Carpin*, etc. Carpin est le premier qui ait fait mention du prêtre Jean, dont les voyageurs du moyen âge parlent si diversement. Du reste, ce religieux observe quelquefois assez fidèlement les pays qu'il parcourt, mais il lui arrive souvent d'être peu exact et de donner dans le merveilleux.

CARPIONI (Jules), peintre et graveur, né à Venise en 1611, fut élève du peintre Alexandre Varotari, dit *le Padouan*. Il excella dans les sujets nommés *de caprice*, et poussa ce genre de peinture à un degré de perfection auquel aucun peintre avant lui n'était parvenu. Il mourut à Vérone en 1674, après avoir parcouru plusieurs villes d'Italie, où il laissa un grand nombre de ses productions, renommées pour l'invention, le dessin et le coloris. Ses tableaux sont précieux et rares.

CARPOCRATE, hérétique du second siècle, contemporain de

Basilide, était d'Alexandrie et vivait sous le règne d'Adrien. Il enseignait que Jésus-Christ n'était qu'un homme, fils de Joseph; que son ame n'avait au-dessus de celle des autres hommes qu'un peu plus de force et de vertu, et que cette surabondance de grace lui avait été accordée de Dieu pour vaincre les démons qui avaient créé le monde. Il rejetait l'ancien Testament, niait la résurrection des morts, et soutenait qu'il n'y a aucun mal dans la nature, et que tout dépend de l'opinion. Il laissa un fils, nommé Épiphane, qui fut héritier de sa doctrine. Les adamites joignirent ses opinions aux leurs. Il eut plusieurs autres disciples, dont quelques-uns portaient des marques à l'orcille. Ils avaient des images de Jésus-Christ, qu'ils plaçaient à côté de celles de Pythagore, de Platon, d'Aristote, etc.

CARPOV (Jacques), né à Gosslar le 29 septembre 1699, donna à Jéna, des leçons publiques de théologie de droit et de philosophie et s'y fit des ennemis par l'indépendance de ses opinions. Alors il se retira à Weimar, malgré les instances pressantes du duc Ernest Auguste, pour le retenir à Jéna. Il devint recteur du gymnase de Weimar, où il mourut le 9 juin 1768. On a de lui: *Disputatio de rationis sufficientis principio*, Jéna, 1725. II. *De quæstione utrùm tellus sit machina, an animal*, ibid., 1725, in-4°. III. *Revelatum SS. Trinitatis mysterium methodo demonstrativâ propositum, et ab objectionibus variis vindicatum*, Jéna, 1735 in-8°. IV. *Theologia dogmatica revelata methodo scientificâ adornata*, 4 vol. in-4°, 1735-67, etc. ou *Œconomia salutis*, etc.

CARPZOV (Benoît), né dans le marquisat de Brandebourg en 1565, se rendit très-habile dans la jurisprudence, fut professeur en droit à Wittemberg; puis conseiller de l'électeur de Saxe. Il composa des *Disputationes juridicæ*. Il mourut en 1624, laissant cinq fils, qui se distinguèrent dans la même carrière, dont Conrad, professeur en droit dans l'université de Wittemberg, et trois autres, dont il est parlé ci-après.

CARPZOV (Benoît), fils du précédent, né à Wittemberg le 25 mai 1595, et mort en 1666, passa pour celui qui eût encore le mieux écrit sur la pratique d'Allemagne. Il professa avec distinction dans l'université de Wittemberg. Retiré à Leipsick sur la fin de ses jours, il abandonna la jurisprudence pour s'appliquer entièrement à l'étude de l'Écriture Sainte. — Son frère, David-Benoît, ministre luthérien, a laissé une *Dissertation sur les vêtemens sacrés des Hébreux*, 1655, in-4°. Elle offre beaucoup de recherches.

CARPZOV (Auguste), frère du précédent, né à Colditz, fut chargé de plusieurs missions diplomatiques et fut conseiller, assesseur et chancelier de la haute-cour en Saxe. En 1619 il assista au traité de paix d'Osnabruck, il fut chancelier à Cobourg, puis conseiller intime à Gotha. Il mourut en 1683, laissant plusieurs écrits sur le droit.

CARPZOV (Conrad), né à Wurtemberg, mort en 1688, à l'âge de 65 ans, a publié les ouvrages suivans: *De inofficioso testamento; De interdictis, de exhæredationibus; De Concubinatu; De Injuriis et famo-*

sis libellis; De regalibus.

CARPZOV (Christian), né à Colditz, fut professeur de droit à Francfort-sur-l'Oder, où il mourut en 1642. On a de lui : *Disputationes de jure consuetudinario, de servitutibus realibus; De morâ; De Donationibus*, etc.

CARPZOV (Jean-Benoît), frère du précédent, naquit à Rochlitz le 27 juin 1607, et fut ministre luthérien. On a de lui quelques ouvrages de controverse, et une dissertation, *De Ninivitarum pœnitentiâ*, imprimée à Leipsick, 1640, in-4°, ainsi que *Observationum philologicarum in palæphatum periculum, accedunt animadversiones in Musæi et Achillis Tatii loca*. Lipsiæ, 1743, in-8°. Il mourut en 1657 à Leipsick, où il avait été professeur en théologie. Il laissa plusieurs enfans, entre autres trois fils.

CARPZOV (Jean-Benoît), fils du précédent, né à Leipsick en 1639, où il mourut en 1699, s'est fait un nom par la version latine de plusieurs livres des rabbins, et par beaucoup de Dissertations singulières sur l'*Écriture Sainte*. On peut en voir la liste dans la Bibliothèque sacrée du père Le Long. — Son frère Frédéric-Benoît, né à Leipsick le 1er février 1649, conseiller de cette ville, fut utile à tous les savans d'Allemagne, et surtout aux auteurs des *Acta eruditorum*, commencés en 1682 par Othon Mencken. Il mourut en 1699. Ses correspondances servirent beaucoup à enrichir ce journal.

CARPZOV (Samuel-Benoît), frère du précédent, né à Leipsick en 1647, y professa la poésie. Néanmoins on a de lui un ouvrage théologique intitulé : *Anti-Masenius, seu examen novæ praxeos orthodoxam fidem discernendi et amplectendi, à Jacobo Masenio propositæ*. (*Voy.* Masenius.) Il mourut le 31 août 1707. — Carpzov (Jean Gottlob), fils du précédent, né à Dresde en 1679, savant dans la littérature biblique, a donné : I. une *Dissertation latine*, concernant les opinions des anciens philosophes sur la nature de Dieu, Leipsick, 1699, in-4°. II. *Critica sacra*, Leipsick, 1708, in-4°. Il y en a eu plusieurs éditions, notamment une de Leipsick, 1748, in-4°. III. Une *Introduction* en latin aux livres historiques de l'ancien Testament, Leipsick, 1714, in-4°. IV. Une pareille *Introduction* aux livres canoniques du nouveau Testament, Leipsick, 1721, in-4°. Il mourut le 7 avril 1767. — Carpzov (Jean-Benoît), parent des précédens, né à Leipsick en 1720, philologue habile et savant critique, courut aussi la carrière de la théologie, et s'y distingua. Il professa la philosophie et la littérature ancienne dans l'Université d'Helmstadt. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages écrits en latin, dont voici les titres : I. *Philosophorum de quieta Dei placita*, Leipsick, 1740, in-4°. II. *Observations sur un paradoxe d'Ariston de Chio* dans Diogène Laërce, Leipsick, 1742, in-8°. III. *Memcius, sive Mentius Sinensium post Confucium philosophus optimus max.*, Leipsick, 1743, in-8°. C'est une dissertation sur Meng-tseu, philosophe chinois, tirée presque entièrement de la philosophie chinoise du P. Noël, et qui n'est recherchée que pour

sa rareté. IV. *Essais d'observations philologiques sur Palephates, Musée, Achilles Tatius*, Leipsick, 1743, in-8°. Carpzow donna quelques années après une édition de Musée, Helmstadt, 1749, in-4°, réimprimée à Magdebourg, 1725, in-8°, avec des leçons diverses. V. *Dissertations sur Autolycus de Pitane* (*Voy.* Autolycus, duquel il est parlé dans Diogène Laërce. VI. *Lectionum Flavianarum stricturæ*. Ce sont des remarques critiques sur Josephe. VII. *Specimen* d'une nouvelle édition d'Eunape, auteur qui mérite d'être connu. C'est Fabricius qui avait rassemblé les matériaux de cette édition, et ils se trouvaient entre les mains de Carpzov. VIII. *Exercitationes sacræ* sur l'Épître aux Hébreux, Helmstadt, 1758, in-8°. IX. *Discours de Saint Basile sur la naissance de Jésus-Christ*, en grec et en latin, Helmstadt, 1758, in-8°. Dom Garnier, à qui on doit la belle et savante édition de Saint Basile, avait révoqué en doute l'authenticité de ce discours; Carpzov la défend. X. *Dissertation sur la vie et les écrits de Saxon le grammairien*, ibid., 1762, in-4°. (*Voyez* Saxon.). XI. *Dialogue de Hiéronyme sur la Sainte Trinité*, en grec et en latin, avec des notes, ibid., 1768, in-4°. XII. *Philoponiæ*, autre traité grec sur le même Hiéronyme, 1769. Ces deux ouvrages, réunis dans un seul volume, parurent dans la suite à Altenbourg, 1772, in-8°. (*Voy.* Hiéronyme). XIII. *Dialogues des Morts de Lucien*, avec des notes, 1775, in-8°.

CARPZOV (Benoît-David), fils de Benoît Ier, savant théologien protestant de Jéna, est auteur d'une dissertation *De Pontificum hebræorum vestitu sacro*, 1655, in-4°. — Carpzov (Auguste-Benoît), fils de Jean-Benoît l'ancien, naquit à Leipsick, et mourut le 4 mars 1708. Il était professeur de droit, et composa un grand nombre de dissertations. — Carpzov (Jean-Benoît), fils de Jean-Benoît II, né à Leipsick en 1670, mort le 14 août 1733, professa la langue hébraïque dans sa ville natale, et se rendit célèbre par ses prédications. Il fut l'éditeur de l'ouvrage de son père intitulé: *Collegium Rabbinico-Biblicum*, et publia quelques dissertations de sa composition sur l'Urim et le Thurim. — Carpzov (Jean-Benoît), jurisconsulte, né à Dresde en 1675, fut syndic et bourguemestre de Zittau en Lusace, et en 1731, bailli de Wittemberg, où il mourut le 8 septembre 1739. On a de lui: I. *Théâtre historique de la ville de Zittau*, Zittau, 1716, in-fol. II. *Les Antiquités les plus remarquables du Marquisat de Haute-Lusace*, Leipsick, 1719, in-fol. — Carpzov (Christian-Benoît), médecin, est auteur des ouvrages suivans: I. *Dissertatio de medicis ab Ecclesiâ pro Sanctis habitis*, Leipsick, 1709, in-4°. II. *De Fluore albo*, Wittemberg, 1711, in-4°. III. *Cattologia*, Leipsick, 1716, in-8°, fig.

CARR (Thomas), prêtre anglais, naquit en 1599 d'une ancienne famille de Brooball. Son vrai nom était *Miles Pinkney*. Il fonda d'utiles établissemens en France pour les catholiques de sa nation. Il avait été élevé au collége anglais de Douay, et s'y était distingué par ses progrès

dans les études. Son intelligence et l'aptitude qu'il avait pour les affaires, le firent choisir pour procureur de ce collége. Il vint ensuite à Paris, et y fonda le couvent des Augustines anglaises, dont il devint le directeur. Il contribua aussi à la fondation du collége des Anglais. Il mourut le 31 octobre 1674, à l'âge de 75 ans. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *Pieta Parisiensis*, Paris, 1666, in-8°. C'est la description des hôpitaux de cette ville. II. *Douces Pensées de Jésus et de Marie*, en anglais, 1665, in-8°. Ce sont des méditations pour les dimanches, les fêtes du Sauveur et celles de la Sainte Vierge. III. *Le Gage de l'éternité*, aussi en anglais, et traduit du français de Camus, évêque de Belley, 1632, in-8°. IV. Les *Soliloques de Thomas à Kempis*, Paris, 1653, in-12. V. Des *Traités* sur divers sujets, tels que le *Culte divin*, la *Prière des Anges*, le *Purgatoire*, etc., composés en grande partie avec le docteur Cosens. VI. *Traité de l'amour de Dieu*, traduit de Saint François de Sales, etc.

CARRA (JEAN-LOUIS), né à Pont-de-Vesle, en Dombes, en 1743, de parens pauvres, eut une jeunesse fougueuse, et qui, dit-on, ne fut pas exempte de crimes. Carra, accusé d'un vol grave, fut obligé de fuir, passa en Allemagne, voyagea en Moldavie, et pénétra près de l'hospodar qui régnait dans cette contrée, à qui il servit quelque temps de secrétaire, et dont il causa, dit-on, la perte par ses conseils. Revenu en France à l'époque de la révolution, il se fit bientôt remarquer par ses opinions, et un emportement forcené contre les autorités. Devenu bibliothécaire national, il parvint à l'assemblée législative et à la Convention. Il y déclara que, pour soulever toute l'Allemagne contre l'empereur, il ne demandait que douze presses, du papier, des imprimeurs, et 50,000 hommes ; il remit à l'assemblée une tabatière d'or, qui lui avait été envoyée par le roi de Prusse, à qui il avait dédié l'un de ses écrits, et demanda que cet or qu'il méprisait, fût employé à faire la guerre au Souverain de qui il l'avait reçu. Un journal qu'il avait entrepris sous le titre d'*Annales politiques*, lui donna la facilité de faire circuler ses motions extravagantes ; et il s'y vanta d'avoir organisé le plan d'attaque du 10 août. Dans une séance des jacobins, il s'écria : « Hâtons-nous de proscrire Louis XVI, toute la race des Bourbons, et de porter le duc d'York sur le trône. » Danton lui-même fut forcé alors de le faire rappeler à l'ordre. Il déposa sur le bureau un assignat de cinq cents livres, qu'il disait lui avoir été envoyé par Louis XVI afin de le séduire. Les relations de Carra avec le ministre Roland et plusieurs chefs du parti de la Gironde, le rendirent suspect aux membres du comité de salut public. Dénoncé successivement par Marat et Couthon, il fut décrété d'accusation, et envoyé à l'échafaud le 1er novembre 1793, à l'âge de 50 ans. Ses ouvrages sont : I. *Système de la raison*, ou *le Prophète philosophe*. Cette brochure, imprimée à Londres en 1773, contenait déjà des déclamations contre la royauté. Le style en est incorrect, revêtu d'images orientales, quelquefois inintelligible. L'auteur paraît sou-

vent ne pas s'entendre lui-même. II. *Esprit de la morale et de la philosophie*, 1777, in-8°, il y annonce des principes d'athéisme. III. *Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, 1778, in-12. Elle a plus d'intérêt dans les faits, et de correction dans le style. IV. *Nouveaux principes de physique*, 1782, 2 vol. in-8°. V. *Essai sur la nautique aérienne*, 1784. L'auteur prétendait y enseigner l'art de diriger les ballons et d'accélérer leur course. VI. *Examen physique du magnétisme animal*, 1785, in-8°. VII. *Dissertation élémentaire sur la nature de la lumière, de la chaleur, du feu, et de l'électricité*, 1747, in-8°. VIII. *Un mot de réponse à M. de Calonne, sur sa requête au roi*. IX. *Histoire de l'ancienne Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes*, traduites de l'anglais, 1787, 6 vol. in-8°. X. *L'Orateur des États-Généraux*, 1789, in-8°. XI. *Annales politiques*. XII. *Mémoires historiques sur la Bastille*, 1790, 3 vol. in-8°, et beaucoup d'autres sous le voile de l'anonyme.

CARRACH (Jean-Tobie), jurisconsulte, né le 1er janvier 1702, à Magdebourg, fit ses études à Halle, où il fut, dans la suite, professeur de droit. Ses rares connaissances lui firent obtenir la charge de conseiller intime de la cour de Prusse. Il composa un grand nombre de dissertations. Les principales sont : I. *De imaginariâ æquitate probationis pro evitando perjurio*, Halle, 1734, in-4°. II. *De præcipuis differentiis juris Romani et Germanici in compensatione*, Halle, 1739, in-4°. III. *De periculo rei immobilis venditæ ante resignationem judicialem*, Halle, 1734, in-4°. IV. *Courte introduction à la Procédure civile et criminelle*, Halle, in-4°, publiée après la mort de l'auteur, arrivée le 21 octobre 1775.

CARRACHE (Louis), en italien, *Ludovico Carraci*, peintre célèbre, né à Bologne en 1555, ne montra pas d'abord tout ce qu'il fut dans la suite. Cet homme, qui surpassa tous les peintres de son temps, aurait abandonné la peinture, s'il eût suivi les conseils de son maître Prosper Fontana. Ses camarades l'appelaient *le Bœuf*, parce qu'il était lourd et lent dans son travail. Cette pesanteur provenait du desir qu'il avait de bien faire. Il voulait se rendre compte de tout, et ne recherchait que la nature. Les chefs-d'œuvre de l'Italie réveillèrent peu à peu son génie. Il s'attacha surtout à la manière du Corrège, opposant les beautés de l'antique et les graces de la nature au goût maniéré de son temps, et l'on est redevable à ce grand artiste d'avoir rendu à la peinture son premier lustre. Ce fut par ses conseils qu'on établit à Bologne une Académie de peinture dont il fut le chef et le modèle. Il pouvait l'être par son goût grand et noble, par sa touche délicate et par sa simplicité gracieuse. *L'Histoire de Saint Benoît* et *celle de Sainte Cécile*, qu'il peignit dans le cloître de Saint-Michel, et d'autres tableaux, forment une des plus belles suites qui soient sortie de la main des hommes. La grande église de Florence et plusieurs autres sont ornées de ses ouvrages. On voit encore de lui dans la galerie Palatine, *Jésus au tombeau*, d'un grand effet ;

dans celle de Vienne, un *Saint François;* au Musée royal, la *Vierge* et *Saint Hyacinthe*; la *Salutation angélique;* une *naissance de Jésus.* On y voyait autrefois la *Vocation de Saint Matthieu*, etc., un des plus beaux tableaux de ce maître, qui donne une idée du grandiose de son style, partie dans laquelle il excelle; et, pour que rien ne manque à sa gloire, il fut le maître d'Augustin et d'Annibal, ses cousins, et fils d'un tailleur de profession. Il les prit avec lui, forma leur éducation, et réprima le caractère du dernier, qui était fort difficile. Il fut le chef de l'école de son nom. Ce grand peintre mourut à Bologne en 1619 dans un état voisin de la pauvreté.

CARRACHE (Paul), frère du précédent, fut aussi peintre, mais peintre médiocre. Il travailla sous la direction de Louis son frère, d'Augustin et d'Annibal ses cousins. Son nom n'a pas percé la foule des artistes obscurs.

CARRACHE (Augustin), né également à Bologne en 1558, peintre, cousin de Louis et de Paul, avait été destiné à apprendre l'orfévrerie. Il excella dans la peinture et dans la gravure. Il partagea son esprit entre les arts et les lettres, éclairant les uns par les autres. Dans l'Académie, il enseigna l'histoire, la mythologie, la perspective et l'architecture, et fut reçu de celle des *Gelosi* de Bologne, pour *ses poésies.* Son habileté dans le dessin lui faisait réformer souvent les défauts des tableaux qu'il copiait. Ce qui reste de lui est d'une touche libre et spirituelle, sans manquer de correction; ses compositions sont grandes et poétiques. Ses figures sont belles et nobles; mais ses têtes sont moins fières que celles d'Annibal son frère. Il mourut à Parme en 1601, à 45 ans. Ce peintre aimait le luxe, la magnificence, la société des grands, et s'habillait plutôt en seigneur qu'en artiste. Carrache a gravé très-agréablement et très-correctement plusieurs morceaux au burin d'après Le Corrège, Le Tintoret, Paul Véronèse, et d'autres grands peintres. Ses dessins sont d'une touche légère et facile, surtout ceux faits à la plume, qu'il maniait très-bien. Ses ouvrages, en grand nombre, sont pour la plupart en Italie; les plus capitaux sont dans la galerie Farnèse, où il a rivalisé avec Annibal. Chez le duc de Parme, il laissa une place dans le plafond, que la mort l'empêcha de finir. Le duc la fit remplir par son éloge, ne voulant pas qu'aucun peintre y travaillât. Le Musée a possédé de cet excellent artiste, *l'Assomption de la Sainte Vierge, Sainte Cécile et Sainte Marguerite, la Communion de Saint Jérôme,* d'une superbe composition, qu'on regarde à juste titre comme l'idée première de la *Communion* du Dominiquin; *le Feu*, dit *le fameux Pluton*, l'un des quatre tableaux des élémens du palais de Modène, dessin fier, pensée grandiose; c'est le chef-d'œuvre d'Augustin. Enfin, *Hercule étouffant les serpens*, dont l'expression énergique, la vigueur des formes et le grand caractère du dessin, l'ont fait attribuer à Annibal. Il était passé en Angleterre avec la collection d'Orléans. Il y est resté *un martyre de Saint Barthélemi,* dans un paysage d'une grande perfection.

CARRACHE (Annibal), frère

du précédent, né à Bologne en 1560, eut pour maître Louis Carrache, et perfectionna ses talens à Parme, à Milan et à Venise. Annibal et Augustin son frère, ne pouvaient vivre ensemble ni séparément. La jalousie d'Annibal les éloignait l'un de l'autre; le sang et l'habitude les réunissait. Annibal, le plus illustre, saisissait dans l'instant la figure d'une personne. Ayant été volé dans un grand chemin avec son père, il alla porter sa plainte chez le juge, qui fit arrêter les voleurs, sur le dessin qu'il lui en laissa. Il n'avait pas moins de talent pour les caricatures, c'est-à-dire pour ces portraits qu'on charge de mille ridicules, en conservant pourtant la ressemblance de la personne dont on veut se venger. Le Corrège, Le Titien, Michel-Ange, Raphaël, Le Parmésan, furent ses modèles. C'est dans leur école qu'il apprit à donner à ses ouvrages cette noblesse, cette force, cette vigueur de coloris, ces grands coups du dessin, qui le rendirent si célèbre. Sa galerie du cardinal Farnèse, chef-d'œuvre de l'art, et chef-d'œuvre trop peu récompensé, est un des plus beaux morceaux de Rome. Le cardinal Farnèse crut bien payer cet ouvrage, à peine achevé en huit ans, en lui donnant cinq cents écus d'or. Annibal en tomba malade de chagrin, et cette tristesse l'emporta, en 1609, âgé de 49 ans. Cet artiste était un vrai philosophe, dédaignant le luxe et les trop grandes sociétés. Le faste qui environne les grands ne l'éblouissait point. Le cardinal Borghèse étant venu le voir, il s'esquiva par une fausse porte. Son frère lui reprochant sa conduite irrégulière et le mauvais choix de ses amis, il dessina son père enfilant une aiguille et sa mère tenant des ciseaux (ils étaient taillenrs). Il voulait ainsi lui rappeler qu'il avait été élevé dans un atelier. Il était enthousiaste des grands peintres, et jugeait sévèrement ses rivaux. Il voulut être enterré à côté de Raphaël, mort 89 ans avant lui. C'est à tort qu'on a dit que Le Josépin, qu'il avait critiqué, voulut lui faire mettre l'épée à la main, et qu'Annibal, prenant un pinceau, lui répondit : C'est avec cette arme que je vous défie et que je veux vaincre; parce que Le Josépin était très-lâche, et n'aurait pas osé défier un homme d'un caractère aussi emporté qu'Annibal. Il avait souvent des disputes avec son frère Augustin, qu'il chérissait cependant beaucoup, et dont il était aimé. Ses tableaux principaux sont à Bologne, à Parme, à Rome, à Paris. Il y en avait chez le roi, chez le duc d'Orléans : ces derniers ont passé en Angleterre. On regrette surtout le tableau *des trois Maries*, où le Carrache avait réuni un beau dessin, une expression touchante, à une très-belle couleur. Parmi ceux du Musée, qui sont au nombre de 25, on admire plusieurs paysages, deux *Nativités*, deux *Martyrs de Saint Etienne*, et particulièrement *sa Résurrection*, chef-d'œuvre qui, par le grandiose du style, le plaça au premier rang : ce tabeau était dans l'église de Corpus Domini; à Bologne, une *Nativité* terminée avec soin, le style en est plein de finesse, et de graces; le *Martyre de Saint Etienne*, où l'on reconnaît, outre ses talens pour l'histoire, celui qu'il possédait si bien pour

le paysage ; enfin, *le Christ mort sur les genoux de la Vierge*, l'un de ses derniers ouvrages et des plus beaux, fait surtout connaître le caractère de son talent. On voit encore de lui, dans la galerie de Vienne, trois tableaux, dont un semblable à celui-ci, et *Jésus avec la Samaritaine*. Dans celle Palatine, on distingue un *Massacre des innocens*, savant, énergique et plein d'expression; *une Susanne au bain*, qui tient de la manière du Titien. Dans la galerie de l'ermitage à Saint-Petersbourg, une *Sainte-Famille* dans le goût du Corrège, pour la grace, la naïveté, et un *Christ au tombeau*, d'une expression simple et touchante. La galerie de Dresde en contient douze, parmi lesquels sont les fameux tableaux de *la Vierge avec plusieurs Saints; l'Assomption et l'aumône de Saint Roch*. Ces deux derniers, qui étaient à Reggio, sont regardés comme les chefs-d'œuvre de ce grand peintre. Plusieurs graveurs ont traduit ses tableaux, entre autres les Sadeler, les Audran et les Picart. Il a gravé lui-même avec un goût exquis, *la Susanne au bain ; la Vierge et l'écuelle ; une Vénus*, etc. Il peignait aussi le portrait, et le sien est au Musée royal et à Dresde. Ce grand maître laissa plusieurs élèves dignes de lui ; entre autres, Le Guerchin, L'Albane, Le Guide, Le Dominiquin, Le Bolognèse. Un jour qu'Augustin, dans l'Académie, décrivait avec éloquence les beautés du Laocoon, Annibal, gardant le silence, dessina sur-le-champ ce beau groupe sur la muraille, en disant : « les poètes peignent avec la parole, et les peintres avec le pinceau. »

CARRACHE (François), dit *Le Franceschino*, jeune frère et élève d'Annibal et d'Augustin, naquit à Venise en 1593. Il se montra d'abord digne de tels maîtres par ses talens, excella dans le dessin, et fit plusieurs beaux ouvrages à Bologne et à Rome ; mais sa conduite abrégeant ses jours, il mourut en 1622 à l'hôpital, où l'avait conduit le libertinage. Il ne laissa aucune de ses productions. Il avait autant de présomption que peu de talent pour la peinture.

CARRACHE (Antoine), peintre, fils naturel d'Augustin, né à Venise en 1583, fut élève d'Annibal son oncle, qui le fit venir à Rome, où il devint l'un des plus grands dessinateurs de son temps. Il peignit dans cette ville plusieurs *morceaux à fresque et à l'huile*, dont la beauté faisait présager qu'il égalerait un jour son père et son oncle ; mais il mourut en 1618, trop jeune pour réaliser de si belles espérances. Il n'avait que 35 ans. Le Musée royal possède de cet artiste un tableau représentant *le Déluge* : des hommes, des femmes, des enfans expriment la frayeur qui les agite. Les uns lèvent leurs mains vers le ciel, les autres grimpent sur les arbres ou gravissent des rochers. On y voit sur une partie plus élevée un homme étendant les bras, qui est d'un effet sublime.

CARRANZA (Barthélemi de), archevêque de Tolède, né en 1503, à Miranda, dans la Navarre, d'une famille noble, entra chez les Dominicains, et y professa la théologie avec éclat. On l'envoya au concile de Trente en 1545. Il y soutint, avec beaucoup de force et d'éloquence, que la résidence des

évêques était de droit divin. En 1554, Philippe II, roi d'Espagne, ayant épousé la reine Marie d'Angleterre, mena avec lui Carranza, qui travailla de toutes ses forces à rétablir la religion catholique, et à extirper le protestantisme. Ce prince le nomma bientôt à l'archevêché de Tolède. Charles-Quint, alors dans sa retraite de Saint-Just, le fit appeler pour l'avoir auprès de lui dans ses derniers momens. L'empereur fut soupçonné d'être mort dans les sentimens de Luther; et Carranza, accusé de penser comme ce patriarche de la réforme, fut arrêté par ordre du saint-office en 1559. Après 8 ans de prison, il fut conduit à Rome, où sa captivité fut plus dure et plus longue. (*Voyez* l'article Navarre.) On le jugea enfin en 1576, et on lui lut sa sentence. Elle portait en substance que, « quoiqu'il n'y eut point de preuves certaines de son hérésie, il ne laisserait pas de faire une abjuration solennelle des erreurs qu'il n'avait pas avancées. « Carranza se soumit à ce décret, comme s'il était juste. Il mourut dix-sept jours après d'une rétention d'urine, au couvent de la Minerve, après avoir protesté qu'il avait toujours été soumis à la foi. Le peuple méprisa les oppresseurs, et rendit justice à l'opprimé. Le jour de ses funérailles, toutes les boutiques furent fermées comme dans une grande fête. Son corps fut honoré comme celui d'un saint. Grégoire XIII fit mettre sur son tombeau une épitaphe dans laquelle on parlait de lui comme d'un homme également illustre par son savoir et par ses mœurs, modeste dans la prospérité, et patient dans l'adversité. Les principaux ouvrages de Carranza sont: I. *La Somme des Conciles et des Papes*, depuis Saint Pierre jusqu'à Jules III, en latin, Venise, 1546, in-8°; 1681, in-4° : ouvrage qui pourrait servir d'introduction à l'histoire ecclésiastique, si l'auteur ne s'était laissé entraîner par les préjugés de l'ultramontanisme. II. *Traité de la résidence des évêques et des autres pasteurs,* imprimé à Venise en 1547 et en 1562, in-4°. III. Un *Catéchisme espagnol*, 1558, in-folio, approuvé d'abord par l'inquisition, censuré ensuite, et absous de toute censure par le concile de Trente en 1563. IV. Des *Traités des sacremens, de la prière, du jeûne, de l'aumône.* On lui attribue encore un *Traité de la Patience.* Un homme qui avait été si long-temps dans les prisons de l'inquisition, pouvait bien connaître cette vertu.

CARRANZA (Jérôme), natif de Séville, chevalier de l'ordre du Christ en Espagne, et gouverneur de la province de Honduras en Amérique, l'an 1539, a donné un livre de la pratique des armes, sous le titre de *Filosophia de las armas*, Saint-Lucar, 1582, in-4°, qui est recherché parce qu'il est rare. — Carranza (Didier), religieux dominicain, auteur d'une *Doctrine chrétienne,* écrite dans une des langues américaines, nommée *chontal,* usitée dans la province de Tabasco. — Carranza (Michel-Alphonse de), vicaire-général des Carmes en Espagne, censeur royal en Portugal, naquit à Valence, et mourut en 1607 dans la même ville, âgé de plus de 80 ans. On a de lui : I. *Vita Sancti Ildephonsi*, Valence, 1556, in-8°. II. *Camino del Cielo*, Va-

lence, imprimé en 1601, in-8°.

CARRANZA (Alphonse). *Voy.* Cabanza.

CARRARA (Jean-Michel-Albert), natif de Bergame, théologien, historien, philosophe, médecin, orateur et poète, un des plus féconds écrivains du 15e siècle. Son ouvrage le plus considérable est une histoire en 40 livres, des événemens qui se passèrent de son temps en Italie, sous ce titre : *Historiarum Italicarum libri XL;* elle n'a pas été imprimée. On connaît encore de lui : I. Un poème inédit en vers héroïques, *De bello Veneto per Jacobum Marcellum in Italiâ gesto, liber unus;* le manuscrit en est conservé à Venise dans la bibliothèque de Sainte-Marie *della salute.* II. Plusieurs discours qui n'ont pas vu le jour, mais que l'on trouve manuscrits dans plusieurs bibliothèques d'Italie. III. *De omnibus ingeniis augendæ memoriæ*, Bologne, 1491. IV. *Oratio extemporalis habita in funere Bartholomæi Colconis*, Bergame, 1732, etc.

CARRARA (Pierre-Antoine), littérateur italien, natif de Bergame, vivait au 17e siècle. Il publia une traduction italienne de l'Énéide de Virgile, sous ce titre : *l'Eneide di Virgilio tradotta in ottava rima, cogli argomenti del medesimo,* Venise, 1681, dédié à François d'Este, duc de Médicis.

CARRARA (Hubertin), jésuite, né d'une famille noble de Bergame, fut un des restaurateurs de la poésie latine au commencement du 18e siècle, et professeur de belles-lettres, pendant plusieurs années, au collége romain, où il mourut en 1715. Il publia, dans les dernières années de sa vie, *Colomb*, poème héroïque en 12 chants, sous ce titre : *Columbus, sive de itinere Christofori Columbi*, Romæ, 1715, et à Augsbourg en 1730. L'auteur prend Colomb à son départ de Cadix au mois d'août 1492, et le suit jusqu'au moment où la puissance espagnole est solidement assise dans le monde nouveau. Outre un grand nombre de *poésies latines* dont il est auteur, on a encore de lui : *In victoriam de Scythis et Cosacis relatam, sub auspiciis D. D. Joannis in Zolkucia, et Zloczou, Sobjesky, etc. carmen*, Romæ, 1668. — Carrara (François de), dit *il Vecchio* a donné en italien une *Chronique de la ville de Padoue*, que l'on trouve dans le second tome des *Rerum Italicarum scriptores* de Muratori.

CARRARE (Jacques Ier de), issu d'une maison souveraine de Padoue, que les Gibelins avaient persécutée au commencement du 13e siècle, se mit à la tête d'un parti en juillet 1318, et se fit proclamer seigneur de la république. Mais à peine était-il en possession du souverain pouvoir, que Cane de la Scala qui l'avait aidé dans son entreprise, uniquement pour nuire au parti guelfe, tourna ses armes contre celui dont il avait favorisé l'élévation. Le nouveau prince fut obligé de partager sa souveraineté avec Frédéric d'Autriche, qui ne voulut le secourir qu'à cette condition. Il mourut le 23 novembre 1324.

CARRARE (Marsilio de), neveu du précédent, demeura seigneur de Padoue, dont il continua à partager la souveraineté avec le duc d'Autriche ; mais, s'é-

tant vu menacé tout à la fois de la guerre civile et de la guerre étrangère, il fit alliance avec Cane de la Scala, et lui transféra la seigneurie de Padoue, en conservant toutefois la principale autorité dans cette ville. Carrare resta fidèle à ses engagemens, même long-temps après la mort de Cane de la Scala qui avait été remplacé à Padoue par Albert, l'aîné de ses neveux. Mais les républiques de Venise et de Florence, irritées de l'orgueil et de l'ambition des seigneurs de la Scala, les chassèrent de Padoue le 7 août 1337, de concert avec Marsilio de Carrare, à qui la souveraineté fut rendue. Il mourut le 21 mars suivant. Il eut pour successeur son neveu Ubertino.

CARRARE (Ubertino de), avait puissamment contribué à l'expulsion des seigneurs de la Scala. Sa haine pour eux avait pour motif un affront sanglant qu'il avait reçu d'Albert, qui avait fait violence à son épouse. Il succéda à son oncle le 21 mars 1338, et fut reconnu au commencement de l'année comme seigneur de Padoue, par Marsillo de la Scala. Il se rendit odieux aux Padouans par sa conduite déréglée et par ses actes de violence, et mourut le 25 mars 1345 sans laisser d'enfans.

CARRARE (Marsilietto Pappafava de), parent du précédent, fut investi de la souveraineté après sa mort; mais il n'en jouit pas long-temps; Jacques II, fils de Nicolas et neveu de Jacques Ier, l'assassina le 9 mai 1348.

CARRARE (Jacques II de), après le meurtre de Marsilietto qu'il tint quelque temps secret, se fit proclamer successeur de celui qu'il avait immolé. Son gouvernement fut assez sage, et les habitans de Padoue affectionnaient de plus en plus leur prince. Mais le crime dont il s'était souillé ne devait pas rester impuni. Il fut assassiné le 21 décembre 1350, par un jeune homme nommé Guillaume, bâtard d'un de ses oncles. Cet assassin fut sur-le-champ massacré par les gardes du prince

CARRARE (Giacomino de), frère du précédent, lui succéda conjointement avec son neveu François. Pendant cinq ans, la meilleure intelligence régna entre eux; mais la jalousie de leurs femmes qui devinrent mères en même temps, vint troubler cette heureuse harmonie, et inspirer à chacun des deux seigneurs l'ambition de régner seul. Giacomino forma, dit-on, le projet de faire assassiner son neveu; mais il fut prévenu par celui-ci qui le vint arrêter chez lui, et le renferma dans une forteresse, où il mourut en 1372.

CARRARE (François Ier de), dont nous avons parlé dans l'article précédent, commandait en 1355 l'armée de la ligue formée, sous la protection de la république de Venise, par tous les petits princes de Lombardie contre la maison Visconti. Il termina cette guerre par une paix honorable en 1358; mais peu après il s'attira la haine implacable de la république de Venise, en faisant alliance avec le roi Louis de Hongrie. La guerre éclata donc entre Padoue et Venise. François essuya d'abord de grands revers, puis il se releva de ses défaites, et devint plus puissant que jamais. Mais, s'étant uni avec Jean Galéas Visconti, contre Antonio de la Scala, seigneur de Vérone

qui lui avait déclaré la guerre, le perfide Jean Galéas battit d'abord le seigneur de Vérone, et, déclarant presque en même temps la guerre à François, il le réduisit bientôt aux abois. Celui-ci consentit à livrer Padoue et Trévise à Visconti, comptant sur la promesse qu'on lui avait faite de lui donner en retour la seigneurie d'une autre ville de Lombardie; mais Visconti se saisit de la personne de François Ier, et l'enferma dans le château de Como, où il mourut le 6 octobre 1393.

CARRARE (François II de), fils du précédent, avait reçu de son père la seigneurie de Padoue, pendant que celui-ci était attaqué par Jean Galéas. Son règne commença donc le 29 juin 1388. Mais bientôt François II fut obligé de livrer sa capitale à Galéas, et de s'enfuir avec sa femme et ses enfans, pour ne pas tomber entre les mains de ce perfide ennemi. Il supporta ses malheurs avec un courage inébranlable, et travailla sans relâche à les réparer. Enfin, aidé par les Florentins et les Vénitiens, et rappelé à Padoue par les vœux des habitans, il rentra dans cette ville le 19 juin 1390, et deux ans après, la paix ayant été conclue, il fut reconnu comme Souverain indépendant. Après la mort de Jean Galéas et de Guillaume de la Scala, François II s'empara de Vérone et ensuite de Brescia. Alors sa puissance toujours croissante commença à donner de l'inquiétude aux Vénitiens : ils lui déclarèrent la guerre, et vinrent l'attaquer avec des forces bien supérieures aux siennes. Il se défendit pendant un an et demi avec plus de courage que de bonheur; mais, accablé par le nombre, il fut forcé de se rendre. On le conduisit à Venise avec deux de ses fils, et le conseil des Dix, au mépris du droit des gens et de la foi des sermens, les condamna à mort. Lorsque les bourreaux entrèrent dans la prison de François II, et lui ordonnèrent de se préparer à la mort, l'infortuné prince ne voulut pas se soumettre à cette sentence injuste; il se défendit contre eux avec une escabelle de bois, jusqu'à ce qu'enfin succombant, il fut étranglé le 17 février 1406. Ses deux fils subirent un sort semblable le lendemain. Il avait deux autres fils encore fort jeunes, dont l'un mourut à Florence en 1407; l'autre servit comme condottiere dans plusieurs guerres contre les Vénitiens. Ayant fait en 1435 une tentative malheureuse sur Padoue, il tomba au pouvoir des Vénitiens qui l'envoyèrent à l'échafaud. En lui s'éteignit la descendance légitime de la maison de Carrare.

CARRARIO (Pierre), de Padoue, florissait dans le 16e siècle. Il savait les langues grecque, latine et italienne. On a de lui plusieurs ouvrages; savoir: *Trois discours latins*; une *Traduction italienne* de ceux d'Isocrate; *De tolerandâ exilii fortunâ*, et quelques poésies latines.

CARRÉ ou CARRÉE (François), peintre, né en Frise en 1636, était fort avancé dans l'étude des langues, et se disposait à entrer dans une communauté religieuse, lorsqu'un goût décidé pour la peinture le retint dans le monde. Ses talens lui acquirent la place de premier peintre de Guillaume-Frédéric, stathouder de la Frise. A la mort de ce prince, Carré fit construire *un catafalque* magnifique sur ses

dessins, et grava à l'eau forte ce monument de son attachement. Il peignait avec beaucoup de talent *des fêtes de village*. Après la mort de son protecteur, il vint s'établir à Amsterdam, où il mourut en 1669.

CARRÉ (Henri), fils du précédent, naquit à Amsterdam en 1656. Il apprit à dessiner malgré son père, qui le destinait aux fonctions de la chaire. On le plaça chez Jacobs et chez Jordaens. En peu de temps il devint un bon peintre, et ses ouvrages furent recherchés. Mais, ayant été gratifié d'une place d'enseigne dans un régiment, il abandonna la peinture. Il était dans Groningue pendant le siége de 1672. L'amour de son art s'étant réveillé chez lui, il renonça à la profession militaire, et alla exercer ses talens à Amsterdam, et à La Haye, où ses ouvrages furent très-recherchés. Il peignit au château de Riswick de *grands paysages*. Il mourut en 1721, âgé de 65 ans.

CARRÉ (Michel), né à Amsterdam en 1658, frère et élève du précédent, se perfectionna dans l'école de Berghem. Après avoir pris la manière de ce maître, il prit celle de Van der Leen, qui est bien moins agréable et moins vraie. Après avoir passé en Angleterre, il alla à la cour de Prusse, où le roi l'avait fait appeler. Il y eut un traitement avantageux; mais, à la mort du roi, il revint à Amsterdam. Il mourut à Alkmar en 1728. Ce peintre, qui avait une grande facilité, ne consultait pas assez la nature; il aimait à représenter des orages, et à décorer de grandes salles; car les petits tableaux ne lui plaisaient pas. On voit de lui, à La Haye, une salle entièrement peinte, dont le sujet est *la rencontre de Jacob et d'Esaü*. Le paysage, les figures et les animaux sont estimés généralement.

CARRÉ, voyageur français, commença à se faire connaître en visitant la côte de Barbarie et plusieurs ports de l'Océan. Colbert satisfait des Mémoires qu'il en avait reçus, le nomma pour faire partie de l'expédition, dont Caron était le chef (*Voyez* Caron). On croit même qu'il avait la commission secrète d'envoyer au ministre des rapports particuliers sur ce qui se passerait. Caron voyant qu'il était impossible de fixer le chef-lieu des établissemens à Madagascar, se décida pour Surate, et voulant sans doute se débarrasser de Carré, comme d'un témoin importun, il le renvoya en France, sous prétexte d'y porter des nouvelles. Celui-ci s'embarqua en 1671 pour Bender-Abassi; se rendit ensuite à Bagdad, traversa le désert, visita la Palestine, et aborda enfin à Marseille. Il donna la relation de son voyage sous ce titre : *Voyage des Indes Orientales, mêlé de plusieurs histoires curieuses*, Paris, 1699, 2 vol. in-12. Il dit dans le premier vol. de cet ouvrage qu'il fit peu à près le voyage des Indes par terre.

CARRÉ (Louis), né en 1663 à Clofontaine dans la Brie, d'un laboureur, fut disciple du P. Malebranche, qui se l'attacha, lui apprit les mathématiques et les principes de la métaphysique. Il les enseigna lui-même à plusieurs personnes. Il eut pour disciples un assez bon nombre de femmes. La première qu'il instruisit, s'apercevant qu'il employait beau-

coup d'expressions vicieuses, lui dit « qu'en revanche de la philosophie qu'elle apprenait de lui, elle voulait lui apprendre le français; » et il reconnaissait qu'à cet égard il avait beaucoup profité avec elle. L'Académie des sciences se l'associa en 1667. Ses travaux furent interrompus par une indisposition habituelle, qui le fit enfin tomber dans un état, dit Fontenelle, où il fut le premier à prononcer son arrêt. » Il dit à un prêtre, qui, suivant l'usage, cherchait des détours pour le préparer à la mort, « qu'il y avait long-temps que la philosophie et la religion lui avaient appris à mourir. » Il eut toute la fermeté que toutes deux ensemble peuvent donner. Deux heures avant sa mort, il fit brûler en sa présence beaucoup de lettres d'amour qu'il avait reçues. Il mourut le 11 avril 1711. Il ne demandait jamais deux fois ce qui lui était dû pour les peines qu'il avait prises. On était libre d'en user mal avec lui, et l'on était sûr du secret. On a de lui : I. Un ouvrage sur le calcul intégral, sous ce titre : *Méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides*, etc., 1710, in-4°. II. Plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des sciences et dans le *Journal des Savans.*

CARRÉ (Dom Remi), néau diocèse de Troyes, en 1706, embrassa l'Institut de Prémontré dans l'abbaye de Saint-Martin de Laon; un bénéfice de l'ordre de Saint-Benoît, dont il fut pourvu, l'engagea à s'adresser à Rome pour y demander sa translation. Ayant obtenu un bref à cette fin, il fit profession dans l'abbaye de Saint-Amand de Boisse, et fut nommé chantre de celle de Saint-Lignaire. Il était aussi titulaire de l'office de sacristain de la Celle. On a de lui : I. *Le maître des novices dans l'art de chanter*, Paris, 1744, 1 vol. in-12. Il y trace des règles générales, courtes et faciles, pour apprendre parfaitement le plain-chant; il y engage, par des motifs pieux, les jeunes ecclésiastiques et les jeunes religieux à s'appliquer au chant. Il y donne des conseils pour la formation et la conservation de la voix, et pour remédier aux accidens qui peuvent l'altérer. Enfin, il y a joint un ample *Recueil d'antiennes, répons et versets*, au moyen desquels on peut s'exercer sur la note et sur la lettre. II. *Psaumes dans l'ordre historique, nouvellement traduits sur l'hébreu.* III. *Recueil curieux et édifiant sur les cloches.* Dom Carré mourut en 1773.

CARRÉ DE MONTGERON, *Voyez* Montgeron.

CARREL (Louis-Joseph), théologien, né à Seyssel en Bugey, a composé plusieurs ouvrages dont voici les principaux : I. *La pratique des billets*, Louvain, 1690; Bruxelles, 1698, in-12. Carrel pense que cet usage n'est pas contraire à la loi naturelle. II. *La science ecclésiastique suffisante à elle-même sans le secours des sciences profanes*, Lyon, 1700, in.12. III. *Avis à l'auteur de la Vie de M. d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève.* Notre auteur y soutient que M. d'Aranthon n'était point ennemi de Port-Royal; l'auteur de la *Vie* (D. Lemasson), lui répondit. IV. *Lettre de M. Amelot de la Houssaye*, Paris, 1691, in-16.

CARRELET (Louis), curé de Dijon, docteur en théologie, mort en 1766, laissa des *Œuvres spirituelles et pastorales*, 7 vol. in-12.

CARRELET DE ROSAY (Barthélemi), frère du précédent, embrassa aussi l'état ecclésiastique, et se distingua comme prédicateur. Il prêcha la cène à la cour de France, en 1724, et prononça en 1725 le panégyrique de Saint Louis en présence de l'Académie française. Il donna un Avent à la cour de Lorraine, en 1742. Il fut théologal de l'évêché de Soissons et membre de l'Académie de cette ville. L'abbé de Rosay cultivait les lettres avec quelques succès, quoique ce ne fût qu'un délassement pour lui. Il mourut le 14 juin 1770, âgé de plus de 75 ans, et généralement regretté.

CARRENO DE MIRANDA (Don Juan), peintre, né à Aviles, ville des Asturies, en 1614. Les Espagnols ne balancent pas à le placer entre Le Titien et Van Dick; il était en effet l'un des plus grands coloristes de son siècle. Après avoir appris le dessin à Madrid, de Pierre de Las Cuevas, il fut élève, pour le coloris, de Barthélemi Roman, qui avait eu pour maître le fameux Velasquez. Carreno peignait *l'histoire et le portrait;* mais il n'a traité que des sujets de dévotion. Il a beaucoup travaillé, et presque toutes les villes d'Espagne possèdent quelques ouvrages de la main de cet habile artiste, à juste titre nommé le Titien espagnol. Sa manière, qui tient de celle de ce maître et de Van Dick, est remplie de douceur et de graces. Charles II l'estimait beaucoup et le nomma son peintre. Il mourut à Madrid en 1685. Entre ses principaux ouvrages on remarque une *Madeleine dans le désert*, dans l'église des Repenties. Il a travaillé avec Le Ricci à la coupole de l'église de Saint-Antoine des Portugais, et en a *peint à fresque* toute la voûte. La *coupole* del Ochavo y Camarin de Notre-Dame del Sagrario de l'église de Tolède, est aussi de ces deux artistes, ainsi que le fameux monument de la même église. Dans l'église des bénédictins de Saint-Martin de la même ville, Carreno a peint une *Sainte Famille*, et une *Conception de la Vierge* dans celle de Saint-Genies, près la chapelle de Saint-Jérôme. On voit encore de ce peintre, à Alcala de Hénarez, dans l'église des religieuses de la Madeleine, un tableau de *Jésus-le-Nazaréen*, un *Baptême de Notre-Seigneur*, et la *Tête de Saint-Jean-Baptiste présentée à Hérodiade;* à la paroisse de Saint-Jean dans la chapelle de San-Isidoro-de-Labrador, deux grands tableaux représentant *deux traits de la vie de ce Saint;* à Ségovie, une *Madeleine* qui était dans la collection des tableaux de l'amiral de Castille; et à Pampelune, chez les Trinitaires, le fameux tableau de l'*Institution de leur ordre* et l'un de ses chefs-d'œuvre.

CARRERA (Pierre), prêtre sicilien, né à Militello dans le val de Noto en 1571, fort habile aux échecs, a donné un *Traité italien* sur ce jeu, 1617, in-4°, recherché des curieux. On a encore de lui une savante *Histoire de Catane*, en italien, 1639 et 1641, 2 vol. in-fol. Il avait en manuscrit un 3e volume dans lequel il traitait des familles nobles de Catane; mais, pour éviter les disputes, on l'a supprimé. Le 1er volume de cette histoire a été traduit en latin par Abraham Preiger, et inséré dans le tome 10 du *Thesaurus antiquitatum Siciliæ* de Burmann. On doit encore à Car-

rera, *Il Mongibello descritto in tre libri*, Catane, 1636, in-4°. On accuse cet historien d'être trop crédule et trop superstitieux. Il mourut à Messine en 1647, à 76 ans.

CARRERA (François), de Sicile, jésuite, né en 1629, mort en 1679, a laissé les ouvrages suivans: *Lyricorum*, lib. IV, et *Epodon*, lib. I. *Pantheon Siculum sive Sanctorum Siculorum elogia*, Gênes, 1679, in-4°; *Pyramidem elegiacam, etc.; Molem triumphalem, poema; poemata; Vite de' Santi Siciliani.*

CARRERA (Antoine Princival), médecin, natif d'Arona, dans le duché de Milan, vivait dans le 17e siècle, et regardait la médecine comme un art rempli d'erreurs et de fourberies; en conséquence il se déclara l'ennemi juré de ses confrères; et non content de les provoquer verbalement, il publia contre eux l'ouvrage suivant: *Le confusioni de' medici, in cui si scuoprono gli errori e gl' inganni di essi*, Milan, 1633, in-8°. Cette satire, qu'il fit paraître sous le nom de Raphaël Carrera, ne resta pas sans réplique. Deux ans après on imprima dans la même ville une réponse très-vive sous le titre d'*Apologia de' medici*, et sous le nom de Reinier Perruca, médecin du collége de Verceil, qui ne détruisit point les raisonnemens et les preuves du docteur Carrera.

CARRÈRE (François), né à Perpignan le 11 mars 1622, reçut le bonnet de docteur en médecine à Barcelonne en 1654, où il exerça ensuite sa profession. En 1676, il devint premier médecin des armées espagnoles; et, après avoir rempli cette charge avec une grande réputation pendant quatorze ans, il se retira dans sa patrie en 1690, et mourut à Barcelonne le 20 avril 1695. On a de lui, I. *De vario omnique falso astrologiæ conceptu*, Barcelone, 1657, in-4°. Il prononça ce discours dans les écoles de Barcelonne, qui avait alors une université. II. *De salute militum tuendâ*, Matriti, 1679, in-8°.

CARRERE (Joseph), neveu du précédent, né à Perpignan en 1680, reçut le bonnet de docteur en cette ville en 1704, où il mourut le 11 avril 1757. Les ouvrages qu'il a laissés sont: I. *Animadversiones in circulatores*, Perpiniani, 1714, in-4°. II. *Essai sur les effets de la méthode du bas peuple pour guérir les fièvres*, Perpignan, 1721, in-12.

CARRÈRE (Thomas), fils du précédent, né à Perpignan le 11 février 1714, prit d'abord l'habit ecclésiastique, qu'il quitta bientôt pour embrasser la médecine, et fut reçu docteur dans sa ville natale. En 1755, il fut élevé à la place de médecin de l'hôpital militaire de Perpignan; il mourut dans cet emploi le 26 juin 1764. Les principaux ouvrages de ce médecin sont: *Essai sur les eaux minérales de Nossa en Conflent, sur leur nature, sur leurs vertus, sur les maladies auxquelles elles peuvent convenir, et sur la manière de s'en servir*, Perpignan, 1754, in-12. II. *Traité des eaux minérales du Roussillon*, Perpignan, 1756, in-8°. C'est le premier ouvrage qui ait paru sur les eaux minérales de cette province. III. *De hæmatoscopiâ*, Montpellier, 1759, in-8°. IV. *De Sanguinis putredine*, 1759, in-4°. V. *Theses ex universa medicina*, 1756, in-4°, et plusieurs opuscules relatifs à

une péripneumonie catarrhale.

CARRERE (Joseph-Barthélemi-François), fils du précédent, né à Perpignan en 1740, embrassa la même profession que son père, dont il fut l'élève. On a de lui plusieurs ouvrages sur la médecine, parmi lesquels on distingue : *Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine ancienne et moderne*, Paris, in-4°. Il devait y avoir huit volumes; les deux premiers parurent en 1776. L'auteur ne l'acheva pas. Ses autres ouvrages les plus remarquables sont : I. *Mémoire sur les vertus, l'usage et les effets de la douce-amère ou solamen scandens, dans le traitement de plusieurs maladies et surtout des maladies dartreuses*, 1781, in-8°. II. *Le médecin ministre de la nature*, 1776, in-12. III. *Dissertation médico-pratique sur l'usage des rafraîchissans et des échauffans dans les fièvres exanthématiques*, 1778, in-8°. IV. *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales, et sur celles de France en particulier*, 1785, in-4°. V. *Manuel pour le service des malades*, 1786, in-12.; 1787, in-12.; traduit en allemand. VI. *Précis de la matière médicale, par Venel avec des notes*, 1786, in-8°; 1802, 2 vol. in-12. VII. *Recherches sur les maladies vénériennes chroniques*, 1788, in-12, etc. Il mourut à Barcelonne le 20 décembre 1802.

CARRERI. *Voyez* Gemelli Carreri.

CARRERO (Pierre-Garcias), médecin espagnol du 17e siècle, né à Calahorra, passa à la cour de Philippe III, qui le mit au nombre de ses médecins. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Disputationes medicæ et commentaria in omnes libros Galeni de locis effectis*, Compluti, 1605, 1612, in-fol. II. *Disputationes medicæ et commentarii ad fen primam libri primi Avicennæ*, Compluti, 1611, 1617, in-fol.; Burdigalæ, 1628, in-fol., avec ses *Disputationes et commentarii in fen primam libri quarti Avicennæ*, par les soins de Pierre Ferriol, docteur en médecine et disciple de l'auteur.

CARRET (de Lyon), chirurgien en chef de l'hôpital général de cette ville, avait acquis une grande réputation dans son art; il était grand partisan de la révolution. En mars 1798, il fut nommé député du département du Rhône au conseil des Cinq-Cents; mais n'étant point partisan de la liberté de la presse, il proposa une censure pour les écrits. Après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), il passa au Tribunat, et mourut à Paris en 1807.

CARRETTO (le chevalier Philippe del), né à Camerano, en Piémont le 5 septembre 1758, fut envoyé, par le roi de Sardaigne, qui avait remarqué son goût pour les armes, en Prusse à l'école de tactique du grand Frédéric; il y acquit, en peu de temps, beaucoup de connaissances, et revint perfectionner celles de son pays. Nommé aide-de-camp du roi, il se distingua près du général autrichien Dewins lorsque les Français pénétrèrent en Piémont. Il fut blessé plusieurs fois dans les différentes affaires de la côte de Gênes; son courage, qui ne se démentit jamais, lui valut, le 5 avril 1796, le brevet de lieute-

nant-colonel et la décoration de chevalier de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Il se trouva, le 12 du même mois, à la défense du château de Cosserio ; mais le lendemain il reçut une balle au travers du corps, dont il mourut. Carretto donna souvent des preuves d'humanité et de bienfaisance. Il laissa un fils, né à Paretto dans les états de Gênes le 23 novembre 1781, qui suivit la même carrière, et mourut des suites de plusieurs blessures à l'âge de 24 ans.

CARREY (Jacques), peintre, né à Troyes en 1646, mort dans la même ville en 1726, était élève de Lebrun. Il suivit Ollier de Nointel à Constantinople, et, à son retour, Lebrun l'employa à la galerie de Versailles. Après la mort de Lebrun, arrivée en 1690, il retourna dans sa patrie, où il a laissé, parmi un grand nombre d'ouvrages, la *Vie de Saint Pantaléon* en six grands tableaux.

CARRIARIC, roi des Suèves, régnait vers le milieu du 6e siècle sur le Portugal, la Galice et les Asturies. Son fils Théodomir ayant été guéri, par l'intercession de Saint Martin, d'une maladie de langueur contre laquelle avait échoué l'art des plus célèbres médecins, Carriaric qui était arien, embrassa la religion catholique, et fit bâtir, en l'honneur de Saint Martin, la cathédrale d'Oreuse. Il mourut en 559.

CARRICHTER DE RECKINGEN (Barthélemi), médecin de l'empereur Maximilien II, se fit remarquer dans le 16e siècle, non par l'étendue et l'utilité de son savoir, mais par la bizarrerie de ses opinions. Il croyait de bonne foi à l'astrologie, et prétendait indiquer sous quel signe du zodiaque et à quel degré d'élévation sur l'horizon doit être ce signe, pour cueillir et préparer une plante, pour qu'elle soit un remède efficace. Tous ses ouvrages sont remplis de semblables principes : ils eurent néanmoins beaucoup de vogue dans leur temps. Ils sont tous écrits en allemand. Nous ne citerons que les deux suivans : I. l'*Hygiène allemande*, Nuremberg et Amberg, 1610, in-8°. II. *Traité de l'harmonie, de la sympathie et de l'antipathie des plantes*, Nuremberg, 1686, in-8°.

CARRIER (Jean-Baptiste), naquit en 1756 à Yolai, village près d'Aurillac, procureur sans talens, sans génie, et d'une instruction médiocre, prononcé en faveur de la monarchie à l'époque de 1789, mais changeant de principes suivant les événemens. Il était d'un tempérament bilieux et colérique. Nommé député du département du Cantal à la Convention nationale, il ne parut à la tribune que pour dénoncer les aristocrates, et réclamer des mesures de terreur. Il fit décréter, le 9 mars 1793, la création du tribunal révolutionnaire. Le 6 avril il provoqua l'arrestation de d'Orléans et de Sillery, partisans du parti montagnard. Il se prononça violemment contre les girondins au 31 mai, demanda que les députés du côté droit fussent privés de leurs indemnités, et dénonça les administrations des départemens du Cantal et du Gard comme rebelles à cette journée. Il fut envoyé en mission dans le Calvados, pour y dissiper les attroupemens formés en faveur des députés proscrits. A son retour, délégué dans la Vendée, il arriva

à Nantes le 8 octobre 1793, et annonça aussitôt « qu'il allait faire un cimetière de cette partie de la France, plutôt que de ne pas la régénérer. » Il écrivait au comité révolutionnaire de cette ville : « Comment le comité travaille-t-il donc? vingt-cinq mille têtes doivent tomber, et je n'en vois pas encore une. » Carrier eut recours aux fusillades; il renouvela l'idée de Néron, en faisant construire des bateaux à soupape qui noyaient cent personnes à la fois: il fut l'inventeur des *mariages républicains*, qui consistaient à garrotter ensemble en face l'un de l'autre, et sans vêtemens, un homme et une femme, qu'on précipitait ensuite dans la Loire. Des vieillards dans la décrépitude, des enfans de dix à douze ans ne furent pas épargnés; les prêtres, les nobles, les riches furent immolés. Il avait soif de sang. Ce forcené s'écriait dans les sociétés populaires : « Peuple, prends ta massue, écrase les riches, extermine les négocians; tu es en guenilles, et l'abondance est près de toi! La rivière, n'est-elle pas là? Au défaut du peuple, je saurai faire rouler les têtes sur l'échafaud national. « La dame Le Normand, sa maîtresse, qui occupait plusieurs ouvrières pour les armées, lui ayant demandé qui les paierait : « la guillotine, » répondit-il. Un autre jour, il dit à table : « Dans mon département nous allions à la chasse aux prêtres; je n'ai jamais tant ri qu'en voyant la grimace qu'ils faisaient en mourant. » Sa mission finit au commencement de 1794, et Carrier rentra au sein de la Convention. Il y donna des détails sur ses opérations, à l'exception de ses fusillades et de ses mariages républicains. Il s'opposa à ce qu'on accordât des indemnités aux habitans de la Vendée. Il fit pour la deuxième fois organiser le tribunal révolutionnaire, lors de la loi du 12 juin. Au 9 thermidor de la même année, il se réunit à ceux qui attaquèrent Robespierre, et bientôt après il se trouva entraîné avec les jacobins dans la scission qui sépara ceux-ci des thermidoriens; dès ce moment il courut à sa perte, en accusant aux jacobins Tallien d'être le chef d'un nouveau parti; il y provoqua leur énergie, la déportation des aristocrates, et demanda que la société et les tribunes se portassent en masse à la Convention pour y dénoncer le nouveau système; alors les thermidoriens l'écrasèrent du poids de sa conduite. Il déclara à la Convention, dans la séance du 23 novembre 1794, qu'en lui faisant son procès, elle se perdait elle-même; que si on punissait tous les crimes commis en son nom, *il n'y avait pas jusqu'à la clochette du président qui ne fût coupable*, et prétendit que les cruautés des Vendéens avaient nécessité les excès commis contre eux. Traduit au tribunal révolutionnaire, sa défense n'y eut pas plus de succès qu'à la Convention. Les membres du comité de Nantes, ses coaccusés, l'accablèrent de dépositions foudroyantes, qui font frissonner d'horreur. Il fut condamné à mort le 15 décembre 1794, comme convaincu d'avoir fait fusiller des enfans de 13 à 14 ans, d'avoir ordonné des noyades et des mariages républicains, et cela *dans des intentions contre-révolutionnaires*. Il alla à la mort avec fermeté, et dit : « Je meurs victime et innocent; je n'ai fait

qu'exécuter les ordres des comités. » La Convention était bien coupable d'avoir fait d'aussi mauvais choix pour commissaires dans les départemens, et de leur avoir donné tout pouvoir.

CARRIER (THOMAS), remarquable par la longue durée de sa vie, mourut en 1755, âgé de 109 ans, à Colchester (Connecticut); il était venu d'une des provinces orientales d'Angleterre, s'établir à Andover (Massachussetts); sa femme périt sur l'échafaud à Salem, victime des illusions de la sorcellerie. Carrier conserva jusqu'au dernier moment toutes ses facultés physiques et intellectuelles. Peu de jours avant sa fin, il alla à pied voir un malade à six milles de distance, et le jour même de sa mort il avait fait des visites dans son voisinage. Carrier a vécu à Colchester environ 20 ans, et devint membre de l'église de cette ville. Il avait toujours observé un régime sobre.

CARRIERA. *V.* ROSALBA.

CARRIERE (BAUDE DE LA), poète français du 13ᵉ siècle, cité dans la liste des poètes antérieurs à l'année 1300, comme auteur d'*un beau dialogue de l'amant, de ses yeux et de son cœur*. Les manuscrits de la bibliothèque royale renferment beaucoup *de chansons* de ce poète; son nom s'y trouve écrit de différentes manières, savoir : Karrière, Kakerie, Quarrière.

CARRIÈRES (LOUIS DE), né en 1662 à Anvilé près d'Angers, après avoir servi comme page d'un ambassadeur espagnol, et avoir occupé un grade dans l'armée, entra à 27 ans dans la congrégation des pères de l'Oratoire, où il remplit divers emplois, et mourut à Paris, en 1717, âgé de 55 ans, avec la réputation d'un homme savant et modeste. L'Écriture Sainte fut sa principale étude. Nous avons de lui : un *Commentaire littéral de la Bible*, inséré dans la traduction française, avec le texte latin à la marge, en 24 vol. in-12, imprimés à Paris, depuis 1701 jusqu'en 1716. On en donna une nouvelle édition in-4° en 6 vol., avec des cartes et des figures en 1750; et on le trouve dans la Bible publiée par l'abbé Rondet en 17 vol. in-4° et in-8°. Ce Commentaire, qu'on trouve séparément en 5 vol. in-12 et 10 vol. in-18, ne consiste guère que dans plusieurs mots adaptés au texte, pour le rendre plus clair et plus intelligible. Il a eu beaucoup de succès. C'est la seule version française de l'Écriture Sainte qui soit autorisée en Italie.

CARRIÈRES (FRANÇOIS), cordelier d'Apt en Provence, a composé un *Commentaire latin de la Bible*, Lyon, 1662; et une *Histoire chronologique des Pontifes romains* (en latin), réimprimée à Lyon, 1694, in-12, et plusieurs autres ouvrages peu intéressans.

CARRIERO (ALEXANDRE), prévôt de Saint-André de Padoue, d'une famille noble, mort en 1626, a publié : *De potestate summi pontificis; De sponsalibus et matrimonio; Discorso sopra la commedia di Dante, La Palinodia*, dans laquelle il cherche à démontrer l'excellence de cet ouvrage; il a laissé en manuscrits, sous le nom de Henri Caldereo : *De gestis Patavinorum.*

CARRILLO (MARTIN), jurisconsulte et historien du 16ᵉ siècle, né à Saragosse, mort vers 1630,

après avoir rempli plusieurs emplois ecclésiastiques avec distinction, a donné les ouvrages suivans : I. *Annales, memorias cronologicas que contienen las cosas sucedidas en el mundo senaladamente en Espana*, etc., Huesca, 1622, in-fol., réimprimé à Saragosse, 1634. II. *Éloges des femmes célèbres de l'ancien Testament*(en espagnol), Huesca, 1626. III. *Relacion del nombre, sitio, plantas, conquistas, christiandad, utilidad, ciudades lugares y gobierno del Reyno de Sardena*, Barcelonne, 1612, in-4°, etc.

CARRILLO (Jean), frère du précédent, fut confesseur de la reine Marguerite d'Autriche. On a de lui : I. *Historia de la tercera orden de nuestro seraphico padre S. Francisco*, première partie, Saragosse, 1615, in-4°. II. *Relacion historica de la real fondacion del monasterio de las descalzas de santa Clara de Madrid*, Madrid, 1616, in-4°. III. *Historia de Santa Isabel, infanta de Aragon y reyna de Portugal*, Saragosse, 1615, in-4°.

CARRILLO LASSO DE LA VEGA (Alphonse), né à Cordoue, de Ferdinand Carillo, président du conseil des Indes, fut intendant de l'Infant Ferdinand, au 16e siècle. On a de lui : I. *Virtudes reales*, Cordoue, 1626. II. *Soberania del reyno de Espana*, Cordoue, 1626, in-4°. III. *Importancia de las Leyes*, Cordoue, 1626, in-4. IV. *De las Antiguas minas de Espana*, Cordoue, 1624, in-4°. V. *Sagrada Erato y meditaciones Davidicas sobre los C L psalmos*, Naples, 1657, ouvrage posthume. Il avait été l'éditeur des œuvres de son frère Louis, mort le 22 janvier 1610, à 26 ans, qui s'était déjà distingué par des talens militaires et poétiques qui donnaient les plus belles espérances.

CARRILLO (François Pérez), est auteur de la *Via sacra, exercicios espirituales y arte de bien morir*, Saragosse, 1619, in-8°.

CARRION (Louis), savant et laborieux écrivain flamand, né à Bruges vers l'an 1547, mort en 1595, enseigna le droit à Bourges et à Louvain, où il fut chanoine et président du collége des bacheliers en droit. Ses ouvrages dans lesquels on desirerait plus de correction, et cet esprit critique qui doit caractériser l'écrivain judicieux, sont : *Antiquarum lectionum commentarii*, Antverpiæ, 1576, et Francofurti, 1604. II. *Emendationum et observationum commentarii*, Parisiis, 1583, et Francofurti, 1604. III. *Scholia in Sallustium*, Francofurti, 1707. Il a aussi publié des éditions de Valerius Flaccus, de Salluste, de Censorinus, d'Aulu-Gelle, etc.

CARRION (Emmanuel Ramirez de), savant espagnol, qui se fit connaître au commencement du 17e siècle par les succès qu'il obtint dans l'instruction des sourds-muets. On a de lui : *Maravillas de naturalezza en que se contienen dos mil secretos de cosas naturales, etc.*, ouvrage réimprimé en 1629, in-4°. Parmi les sourds-muets que Carrion instruisit, on remarque le marquis de Priega, grand d'Espagne, et D. Louis de Velasco, frère du connétable de Castille.

CARRION (Antoine), poète lyrique espagnol du 15e siècle,

dont on trouve plusieurs odes dans le recueil de celles de Roderic Fernandez de Santa-Ella, intitulé : *Odæ in Divæ Dei Genitricis laudes eleganti formâ carminis redditæ*, Séville, 1504, in-4°.

CARRON (Gui-Toussaint-Julien), né à Rennes le 23 février 1760, d'une famille recommandable, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique qu'il ne cessa d'honorer par les vertus les plus éminentes. L'exercice du saint ministère ne fit que développer en lui l'ardente charité qui l'avait toujours animé dès sa plus tendre enfance. En 1785 il fonda à Rennes une manufacture de toile à voiles, cotonnades, mouchoirs, etc. Deux mille pauvres y étaient employés, et des sœurs de la charité instruisaient et surveillaient les jeunes filles ouvrières, soignaient les malades, et maintenaient l'ordre dans la maison. L'abbé Carron établit aussi dans un autre quartier de la ville un asile pour les filles arrachées au vice. Animé d'un zèle infatigable, il eut le bonheur de ramener à la vertu un grand nombre de pécheurs et de jeunes filles, victimes du libertinage. Tant de travaux affaiblirent peu à peu sa santé, et ses supérieurs furent obligés de se joindre aux hommes de l'art, pour le déterminer à prendre quelque repos. Cédant enfin à leurs instances réitérées, le vertueux prêtre vint passer quelque temps à Paris, où il se lia étroitement avec l'abbé Gérard, auteur du *Comte de Valmont*. Ce voyage ne lui fit pas cependant négliger ses établissemens; il recueillit dans la capitale d'abondantes aumônes pour ses pauvres. Lors de la révolution, l'abbé Carron refusa le serment, et fut mis en prison à Rennes, après le 10 août 1792. Déporté ensuite à l'île de Jersey, il songea à se rendre utile aux familles françaises qui s'étaient réfugiées dans cette terre d'exil. Il ouvrit deux écoles, l'une pour les garçons, qu'il dirigeait lui-même; l'autre, pour les filles, dont il confia l'instruction à de pieuses dames. Il y établit une bibliothèque pour les prêtres déportés, et une pharmacie, où les émigrés pauvres trouvaient toutes sortes de secours. Il passa en Angleterre pour y demander des secours pour ses compagnons d'infortune, et il sut y intéresser vivement en faveur de ses établissemens. Ayant été obligé, en 1796, de quitter Jersey et de se rendre à Londres, avec la plus grande partie des émigrés et des ecclésiastiques déportés, il rétablit aussitôt, dans cette capitale, ses deux écoles et sa pharmacie. Par ses soins actifs et vigilans, deux chapelles furent pourvues des ornemens nécessaires, et ouvertes aux Français qui étaient dans ces contrées étrangères; deux hospices se formèrent, l'un pour trente-cinq prêtres accablés d'années et d'infirmités, l'autre pour vingt-cinq femmes. En 1797, il institua un séminaire qui pouvait contenir vingt-cinq élèves. Deux ans après, ses écoles furent converties en pensionnats. Ses établissemens furent visités plusieurs fois par les Princes de la famille royale, et Louis XVIII adressa à l'abbé Carron et à ses intéressans élèves plusieurs lettres flatteuses et pleines de bienveillance. Occupé sans cesse de la gloire de Dieu et des besoins des malheureux, le pieux et bienfaisant prêtre fit bâtir à

Sommerstown une grande chapelle, indépendamment de celle qu'il entretenait dans London-Street, Fitzroy-Square. Il établit une chambre dite de la Providence, où il y avait du linge, du vin et des confitures pour les malades, et où l'on faisait aux pauvres, pendant l'hiver, des distributions de vivres et de charbon. Il ouvrit encore deux autres écoles pour les enfans du peuple. Telles furent ses occupations, jusqu'à la restauration en 1814. Il rentra alors en France, et le Roi lui confia la direction d'une institution pour des jeunes personnes dont les familles avaient perdu leur fortune pendant la révolution; cette maison prit le nom d'*Institut Royal de Marie-Thérèse*. Forcé de repasser en Angleterre, par suite des événemens de mars 1815, il ne revint à Paris qu'au mois de novembre de la même année, et reprit aussitôt l'exercice des fonctions que lui avait confiées le monarque. En 1820, il fut nommé administrateur de la maison du refuge pour les jeunes prisonniers, et il allait visiter et exhorter ces enfans ainsi que ceux de Sainte-Pélagie. Il était aussi membre du bureau de charité du 12e arrondissement, et attaché à plusieurs œuvres utiles à la religion et à l'humanité. C'est au milieu des ces soins pieux, que ce fidèle imitateur des vertus de Saint Vincent de Paul, a été enlevé le 15 mars 1820, aux pauvres dont il était le père et l'ami, et à la religion dont il fut toujours un digne ministre. Pendant sa maladie, qui n'a guère duré que trente jours, il s'occupait sans cesse de Dieu et des pauvres, et jusque dans son délire, il demandait si l'on avait songé aux malheureux qu'il secourait ordinairement. Les travaux nombreux que lui imposait son zèle pour l'humanité souffrante, lui laissaient encore assez de temps pour composer des ouvrages qui pussent inspirer le goût de la piété et de la vertu. Ces écrits sont: I. *Les Modèles du clergé*, Paris, 1787, 2 vol. in-12; l'abbé Carron publia cet ouvrage de concert avec deux de ses amis. II. *Les Trois héroïnes chrétiennes*, Rennes, 1790, in-12. Il y en a eu plusieurs éditions: le révérend Édouard Peach en a donné une traduction anglaise, Londres, 1804, in-16. L'abbé Carron augmenta dans la suite cet ouvrage, et l'a publié sous le titre des *nouvelles Héroïnes chrétiennes*, Paris, 1819, 2 vol. in-16. III. *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, Wenchester, 1796, in-12. IV. *Pensées ecclésiastiques*, Londres, 1800, 4 vol. in-12. V. *Pensées chrétiennes*, Londres, 1801, 6 vol. in-12; Paris, 1815, 6 vol. in-16. VI. *Le Modèle des prêtres*, ou *Vie de Bridayne*, Londres, 1803, in-12. VII. *L'ami des mœurs*, Londres, 1805, 4 vol. in-12. VIII. *L'heureux matin de la vie et le beau soir de la vie*, Londres, 1807, 2 vol. in-16; Paris, 1817. IX. *Les Attraits de la morale*, Londres, 1810, 2 vol.; Paris, 1817. X. *Le Trésor de la jeunesse chrétienne*, 1 vol. XI. *La vraie parure d'une femme chrétienne*, 1 vol. XII. *Les écoliers vertueux*, Londres, 1811, 2 vol. in-16; Paris, 1815 et 1819. XIII. *Vie des Justes dans les plus humbles conditions de la société*, Versailles, 1815, in-12. XIV. *Vies des Justes dans la profession*

des armes, Versailles, 1815, in-12. XV. *Vies des Justes dans les conditions ordinaires de la société*, Versailles, 1816, in-12. XVI. *Vies des Justes parmi les filles chrétiennes*, Versailles, 1816, in-12. XVII. *Vies des Justes dans la magistrature*, Paris, 1816, in-12. XVIII. *Modèles de dévotion à la mère de Dieu dans le premier âge de la vie*, Paris, 1816, in-12, réimprimé souvent. XIX. *Vies des Justes dans l'état de mariage*, Paris, 1816, 2 vol. in-12. XX. *Vies des Justes dans les plus hauts rangs de la société*, Paris, 1817, 4 vol. in-12. XXI. *Cantiques anciens et nouveaux*, in-16. XXII. *La route du bonheur*, in-18. XXIII. *De l'Éducation*, 2 vol. in-16. XXIV. *Les Confesseurs de la foi, dans l'Église gallicane, à la fin du 18e siècle*, Paris, 1820, 4 vol. in-8°. Le pieux écrivain a laissé plusieurs autres ouvrages du même genre en manuscrits. Tous les détails que nous venons de donner sur l'abbé Carron, ont été puisés dans une *Notice* de 12 pages in-8°, qui a été publiée en avril 1821, par un écrivain estimable, qui s'est trouvé à même de voir de près et d'admirer les rares vertus de l'abbé Carron. La perte de cet homme vénérable n'a pas été moins sentie en Angleterre qu'à Paris. La congrégation qu'il avait formée à Sommerstown, a formé le projet d'honorer sa mémoire par un monument religieux.

CARROUGE (B. Augustin). *Voy.* Carouge.

CARROZZA (Jean), médecin, né à Messine le 8 juin 1678, exerça sa profession à Sainte-Lucie avec le plus grand succès pendant trois ans, au bout desquels il revint dans sa patrie. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits; ceux qui ont été imprimés sont: I. *Contra vulgò scientias acquisitas per disciplinam, opusculum*, Rothomæ, 1702, in-4°. II. *Anthropologiæ primus tomus, in quo facilior et utilior medendi theoria et praxis palàm fit absque electuariis, confectionibus, lohoc, tabellis, syrupis, julep, rob, apozematis, saccharis, catharticis, sternutatoriis, masticatoriis, epithematibus, sacculis, vesicantibus, phlebotomiâ, tandem sine quibusdam decoctis, vinis medicatis, emplastris, etc.*, Messanæ, 1704, in-4°. On voit par cet ouvrage que l'auteur était passionné pour la chimie, et que les progrès qu'il avait faits dans cette science l'avaient porté à condamner l'usage des remèdes galéniques.

CARRY. *Voy.* Cary et Lacarry.

CARS (Jean-François), graveur, né à Paris en 1670, mort en 1739, a donné quelques *sujets de thèses* et autres *pièces* du même genre.

CARS (Laurent), fils du précédent, graveur célèbre, né à Lyon en 1703, vint fort jeune à Paris. Après avoir fait ses humanités, son père, qui le destinait à la peinture, le mit chez Christophe, peintre du roi; le jeune Cars fit des progrès rapides dans le dessin. Ses premiers *Tableaux* firent espérer les plus grands succès dans cette carrière; mais le goût dominant qu'il eut pour la gravure dirigea son génie vers l'étude de cet art. Son style est mâle, fier et hardi, sa touche large, moelleuse et expressive; parmi le grand nombre d'estampes

qu'a produit cet habile artiste, on distingue principalement l'*Annonciation*, *Hercule filant auprès d'Omphale*, *Persée qui délivre Andromède*, *l'Allégorie sur la fécondité de la reine*, *la Thèse de l'abbé Ventadour*, *l'Enlèvement d'Europe*, *Céphale et l'Aurore*, *le Temps qui enlève la vérité*, *la Baigneuse*, *le Sacrifice d'Iphigénie*, *Cacus*, *etc*. Tous ces morceaux sont gravés d'après Lemoyne ; Cars était graveur du roi, membre de l'Académie de peinture ; c'est un des artistes qui a le plus approché du célèbre Gérard Audran.

CARSILLIER (Jean-Baptiste), natif de Mantes, avocat au parlement de Paris, où il est mort en 1760, se distingua dans le barreau et par quelques talens pour la poésie. On a de lui : I. Quelques *Mémoires sur des affaires particulières*. II. Des *Pièces de Vers* en latin et en français : la plus connue est sa *Requête au roi pour le curé d'Antoin, contre le curé de Fontenoy*, 1745, in-12. III. *Étrennes des auteurs*, en vers, 1744, in-12.

CARSTARES (Guillaume), théologien écossais, né en 1649 à Cathcart, près de Glascow, mort en 1715. Après avoir fait ses études dans son pays, il fut envoyé à Utrecht. Le pensionnaire Fagel le présenta au prince d'Orange, qui le fit son secrétaire et son confident. A son retour en Écosse, il fut employé dans le ministère ; mais la tournure des affaires politiques l'engagea à retourner en Hollande. Ses rapports avec plusieurs seigneurs connus pour être mécontens du gouvernement le rendirent suspect à Londres. Il y fut arrêté en 1682 ; et, après avoir subi un examen, il fut envoyé en Écosse. Là il fut mis à la question ; et, quoiqu'il n'eût rien avoué à la torture, il se laissa persuader ensuite de faire une sorte de confession qui fut rendue publique, et d'après laquelle il fut relâché. Carstares profita de sa liberté pour passer en Hollande ; il y resta jusqu'en 1688, où il revint en Angleterre avec le prince d'Orange, qui lui donna les revenus de la chapelle royale d'Écosse, et le titre de chapelain royal ; mais il resta attaché à la personne du monarque. En 1704 il fut nommé principal de l'université d'Édimbourg, et son premier professeur. Carstares fut un des plus ardens partisans de l'union des deux royaumes. Son caractère était noble et généreux, et tous ses efforts ont toujours tendu à réprimer l'esprit de bigotterie des presbytériens ; aussi trouva-t-il en eux des ennemis acharnés. Ce fut dans la vue de diminuer leur aversion qu'il se chargea de leur cause dans l'opposition au bill de tolérantisme du clergé épiscopal d'Écosse. On a imprimé ses *Lettres* et ses *Mémoires politiques*, 1 vol. in-4°, 1774.

CARSTENS (Asmus-Jacob), né à Sankt-Jürgen, village près de Schleswig, le 10 mai 1754, de parens peu fortunés : malgré une vocation marquée pour la peinture, forcé d'embrasser le commerce, il entra chez un marchand de vin. Il s'était fortement proposé de renoncer à son goût pour la peinture ; mais il y était toujours ramené, sans, pour ainsi dire, s'en douter. Il y consacrait ses heures de loisir, et son penchant prit encore un nouvel essor par la connaissance qu'il fit d'un jeune peintre, qui lui enseigna la manière de se servir des couleurs

à l'huile. A la fin de son apprentissage, il passa à Copenhague, où après avoir étudié pendant quelque temps les sublimes ouvrages qui sont dans la galerie royale, il essaya ses forces et composa son premier tableau, *la mort d'Æschyle*, auquel succéda celui d'*Adam et Ève près l'arbre de la science*, et qui lui fut payé cent écus ; mais cette faible ressource fut bientôt épuisée, et il se décida à faire *des portraits* pour gagner sa vie. En 1783, il quitta Copenhague, et entreprit le voyage de Rome avec un de ses frères qui avait appris le dessin. Arrivés à Mantoue, où ils restèrent quelques mois, ils prirent la route de Milan ; mais sans argent et sans protecteur, ils quittèrent cette ville pour retourner en Allemagne, et vinrent à Zurich. Il rendit visite à Gessner qui lui procura la vente de quelques-uns de ses dessins, et à Lavater avec lequel il disputa long-temps sur les beaux-arts ; mais leur enthousiasme étant de nature très-différente, il leur fut presqu'impossible de s'entendre. De Zurich il alla à Lubeck, où il resta près de cinq ans, et y exécuta plusieurs dessins remarquables. Carstens, en étudiant les ouvrages antiques, s'attachait principalement à en saisir le caractère le plus frappant, qui consiste à idéaliser les objets. Un événement heureux le conduisit à Berlin en 1788, où il envoya à l'Académie, pour l'exposition, un tableau peint à l'huile, représentant les *Quatre élémens*. Pour la seconde exposition des tableaux, il exécuta une riche composition de plus de 200 figures, représentant la *Chute des Anges:* ce n'était qu'un simple dessin au trait et au lavis, mais qui mérita l'attention des connaisseurs. Ce dessin lui valut une place à l'Académie. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait exécuté à Berlin est la *Décoration de la salle du palais Dorville*. En 1792, il partit pour Rome, et en 1795 il exposa ses dessins. Pendant le temps de l'exposition, qui dura environ deux mois, il représenta, d'après Hésiode, *la Nuit avec ses enfans*. La nuit, qui est la figure principale, forme avec les génies du sommeil et de la mort qui reposent sur son sein un groupe admirable. Le nombre des dessins de cet artiste est considérable, ce qui prouve la fécondité de son imagination, et la rapidité de son exécution. Après une carrière laborieuse, et uniquement consacrée à son art, il mourut à Rome le 25 mai 1798.

CARSUGHI (RAINIER), jésuite, né en 1647 à Citerna, petite ville de la Toscane, laissa de bonnes *épigrammes;* et un *poème latin sur l'art de bien écrire*, recommandable par les graces du style, et par la justesse des règles. Cet ouvrage, publié à Rome, in-8°, 1709, peut tenir lieu d'une rhétorique. Carsughi mourut en 1709, provincial de la province romaine.

CARTAGENA (ANTOINE), médecin espagnol du 16e siècle, enseigna son art avec distinction dans l'université d'Alcala. Il a publié les deux ouvrages suivans : I. *De signis febrium et diebus criticis; De fascinatione*, Compluti, 1529, in-fol. II. *De febri pestilente*, ibid., 1530, in-fol.

CARTARI (VINCENT), né à Reggio dans les premières années du 16e siècle, était attaché au cardinal Hyppolite d'Este le jeune, qui avait beaucoup d'estime pour

lui. Il publia les ouvrages suivans : I. *Fasti d' Ovidio tratti alla lingua volgare*, Venise, 1551, in-8°. II. *Il compendio dell' istoria di mons. Paolo Giovo, con le postille*, Venise, 1562, in-8°; ouvrage estimé. III. *Le immagini degli Dei degli antichi, nelle quali si contengono gli idoli, riti, ceremonie*, etc., Venise, 1556, in-4°; Venise, 1571, in-4°, 1580 et 1592; Padoue, 1603, in-8°, et 1608, avec des additions de César Malfatti, Venise, 1609, in-4°. Laurent Pignorio de Padoue perfectionna encore cet ouvrage, et en publia une nouvelle édition en 1615, in-4°. Ce traité a été traduit en français par Antoine Duverdier, Lyon, 1610, in-8°.

CARTARI (Jean-Louis), de Bologne, philosophe et médecin, obtint en 1561, dans les écoles de sa ville natale, une chaire de philosophie qu'il remplit avec distinction jusqu'en 1569. En 1570, il fut appelé à Pérouse pour y enseigner la philosophie, où il resta jusqu'en 1575. A cette époque, il retourna à Bologne, où il professa la médecine jusqu'à sa mort, arrivée en 1593. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : I. *Lectiones 23 præmiales super librum de physico auditu*, Pérouse, 1572, in-4°. II. *Quæstiones de primis principiis universam logicam constituentibus*, Bologne, 1587. III. *De immortalitate atque pluralitate animæ, secundùm Aristotelem tractatus*, Bologne, in-4°.

CARTARI (Carlo), littérateur italien, né à Bologne en 1614, avocat au consistoire, inspecteur des archives du St.-Siége, mourut en 1697. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque sa *Pallade bambina ovvero bibliotheca delli opuscoli volanti, etc., composta l'anno 1680, ma data in luce l'anno 1694*, Roma, in-4° de 120 pages. Ce n'est que la première partie de cet ouvrage ; le reste n'a pas paru. La préface en est assez remarquable, on y a donné un catalogue des auteurs qui ont écrit sur des bagatelles, tels qu'Alessandro Bandiera, *della nobilità et antichità de' Sartori;* Brunaccino, *Arte del ladro;* Tomani, *della compagnia de' Tagliacantoni;* Burchiello Barbiero, *la nobilità dell' arte de' barbieri, etc.* On retrouve cette préface dans l'édition de la *Bibliotheca volante di Giov. Cinelli Calvoli*, Venetia, 1734, in-4°, page 90, donnée par Denis-André Sancassani ; il y a également inséré la *Pallade bambina*, mais par morceaux détachés, et selon l'ordre alphabétique. On doit encore à Carlo Cartari, *La Rosa d'oro Pontificia*, in Roma, 1681, in-4°. On lui attribue, *De bono regimine rerum ad universitates spectantium in bullam Clementis VIII*, Romæ, 1656, in-folio; mais cet ouvrage est d'un autre Carlo Cartari, également d'Orviette, et qui a publié *Syllabum advocatorum sacri consistorii*, Romæ, 1656, in-fol. — Cartari (Antoine-Étienne), fils de Carlo, né en 1651, s'était occupé d'un grand ouvrage sur toutes les familles de l'Europe, et il en publia même une espèce de *prospectus* sous ce titre : *Prodromo gentilizio, ovvero trattato delle armi ed insegne delle famiglie, preliminare all' Europea gentilizia*, Rome, 1679, in-12. Il avait poussé ce

travail jusqu'à la lettre M, quand la mort l'enleva.

CARTAUD DE LA VILLATE (François), né à Aubusson où il était chanoine, mort à Paris en 1737, a publié les ouvrages suivans : I. *Pensées critiques sur les mathématiques*, Paris, 1733, in-12. Cet ouvrage, qui n'est qu'un paradoxe d'un bout à l'autre, parce que l'auteur veut y prouver que la science des mathématiques a peu contribué aux progrès des arts, est néanmoins écrit d'un style fort agréable. II. *Essai historique et philosophique sur le goût*, 1736, in-12. Cet ouvrage parut d'abord avec le nom de l'auteur, mais il fut bientôt supprimé. Il parut cependant avec un autre frontispice, et sous la rubrique d'Amsterdam. On l'a réimprimé avec le nom de l'auteur, Londres, Paris, 1751, in-12. On peut porter sur cet ouvrage le même jugement que sur le précédent.

CARTE (Thomas), né à Clifton en Angleterre le 23 août 1686, et mort à Londres le 2 avril 1754, fut également recommandable par son savoir et par sa probité. Il voyagea de bonne heure, et vint en France. Il avait déjà composé le *Massacre Irlandais, présenté sous son vrai jour*. Il séjourna quelque temps à Paris, où il fut connu sous le nom de *Philips*. Étant retourné à Londres, il donna une bonne édition du livre: *Historiarum sui temporis* de Jacques-Auguste de Thou, 7 vol. in-fol., imprimé en 1733. Carte se donna des peines extrêmes pour embellir cet ouvrage : ses compatriotes, charmés du zèle qu'il faisait paraître pour un historien qui leur est cher, le déchargèrent de toutes les impositions qui se lèvent en Angleterre sur le papier et sur l'imprimerie. (*Voyez* Thou.) On doit encore à Carte plusieurs autres ouvrages, tels que : I. *Mémoires de la vie de Milord duc d'Ormond*, qui ont été traduits en français, La Haye, 1737, 2 volumes in-12. II. *Catalogue des rolles gascons, normands et français conservés dans les archives de la Tour de Londres*, Londres (Paris), 1743, 2 vol. in-fol. Ce catalogue a été publié en France par M. de Palmens, avec une préface de la composition de Bougainville, laquelle a été substituée, par ordre du gouvernement, à celle qui avait été rédigée par Thomas Carte. III. Une *Histoire générale d'Angleterre ;* le premier volume parut en 1747, in-fol. ; le second et le troisième en 1750-1752 ; le quatrième fut publié après sa mort en 1755. On a encore de lui un *Recueil de Lettres et de Mémoires concernant les affaires d'Angleterre*, de 1641 à 1660, Londres, 1738, 2 vol. in-8°.

CARTEAUX (Jean-François), né à Allevant, département de la Haute-Saône, en 1751, fils d'un dragon du régiment de Thianges, passa ses premières années dans les camps. Son père ayant eu une jambe emportée par un boulet, il le suivit aux Invalides. Le célèbre Doyen, peintre, qui travaillait alors dans cet hôtel, l'adopta pour élève. Ses progrès furent rapides, mais son goût pour l'état militaire n'était point affaibli. Il servit dans plusieurs corps en qualité de soldat. Il se fit connaître comme peintre par plusieurs *tableaux d'histoire*, parcourut les principales cours de l'Europe, et y fut accueilli avec distinction. Au commencement de la révolu-

tion, il était encore occupé d'un *portrait en grand* de la reine de France, sur émail, d'une dimension peu ordinaire. Au 14 juillet 1789, il fut nommé premier aide-de-camp de la ville de Paris; il entra ensuite, en qualité de lieutenant, dans la cavalerie nationale parisienne, et s'y distingua. La journée du 10 août 1792, contre le château des Tuileries, lui valut le grade d'adjudant-général. Il fut envoyé à Grenoble pour la levée de 300,000 hommes, en qualité de commissaire supérieur du conseil exécutif, et bientôt élevé au grade de général de brigade. En 1793, lorsque le midi de la France fut agité par suite des événemens du 31 mai, il fut chargé de combattre les troupes marseillaises, et, par des manœuvres hardies et habilement dirigées il empêcha leur jonction avec les Lyonnais, qui, si elle se fût opérée, eût peut-être fait tomber toutes les provinces du midi au pouvoir des Anglais. Déjà une de leurs escadres croisait devant Marseille, dans le dessein de s'emparer de cette ville. Carteaux, résolu de leur arracher une si belle proie, fait toutes ses dispositions pour vaincre; il bat les Marseillais sur les bords du Rhône, sur les hauteurs de Septême, et, après des succès aussi rapides qu'étonnans, il réussit à entrer dans Marseille le 25 août 1793. La Convention décréta que Carteaux avait bien mérité de la patrie. Nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, à la place du général Brunet, il remporta un avantage considérable vers Ollioules, sur les troupes anglaises qui venaient de débarquer à Toulon; mais il quitta bientôt ce commandement, et fut même arrêté et conduit à la conciergerie dans le courant de janvier 1794. Remis ensuite en liberté, il commanda sur les côtes de Normandie en 1795, et parvint à étouffer l'insurrection qui avait éclaté dans la ville de Caen. En 1801, le gouvernement consulaire le nomma administrateur de la loterie; place qu'il quitta au mois d'octobre 1804, pour celle d'administrateur de la principauté de Piombino. Il revint en France en 1805, et cessa d'être employé. Il est mort au commencement du 19ᵉ siècle.

CARTEIL (Christophe), capitaine anglais, natif de Cornouailles, porta les armes dès l'âge de 22 ans, en 1572. Il s'acquit beaucoup de réputation dans ce métier, et fut fort estimé de l'illustre Boisot, grand-amiral des Provinces-Unies. En 1582, le prince d'Orange et les États des Provinces-Unies lui donnèrent la conduite de la flotte qu'ils envoyèrent en Moscovie. Lorsque Carteil fut repassé en Angleterre, la reine Élisabeth l'envoya avec François Drack dans les Indes occidentales, où ils prirent les villes de Saint-Jacques, de Carthagène et de Saint-Augustin. Les ennemis mêmes y admirèrent la prudence et la conduite de Carteil, et ils avouèrent qu'ils n'avaient jamais vu la discipline militaire si bien observée que dans les troupes qu'il commandait. Après beaucoup d'heureux succès, il vint mourir à Londres en 1593.

CARTELETTI (François-Sébastien), est auteur d'un Poème écrit en italien *sur le martyre de Sainte Cécile*. Quelques louanges que lui ait données Le Tasse lui-même dans un sonnet, les gens de goût placent cet ouvrage au rang des plus médiocres. D'ail

leurs le suffrage du Tasse ne tire pas à conséquence : il est probable que ce fut une politesse qu'il lui fit en échange d'un exemplaire de l'ouvrage de Carteletti qu'il avait reçu. Il a été imprimé plusieurs fois; mais l'édition la plus estimée est celle de Rome, corrigée et augmentée, en 1598, in-12.

CARTER (François), de la société des antiquaires de Londres, mort en 1783, est connu par son *Voyage de Malaga à Gibraltar*, 2 vol. in-8°, 1776, et réimprimé en 1778, en anglais, avec les planches séparées.

CARTER (Élisabeth), née à Déal dans la province de Kent en 1717, morte à Londres en 1806, âgée de 89 ans. Son père lui enseigna le grec et le latin. Elle fit de grands progrès dans ces deux langues; elle égalait madame Dacier en érudition, avait infiniment de goût et de talent pour la poésie, et n'en fit jamais usage que pour rendre la vertu plus aimable. Elle était très-liée avec Sam. Johnson. Elle a laissé : I. Les *Dialogues d'Algarotti, sur la lumière et les couleurs*, traduits de l'italien. II. *Traduction d'Épictète*, 1758. Dans l'introduction, miss Carter développe les bases de la philosophie des païens, et s'efforce de prouver que le système de la morale chrétienne leur est infiniment supérieur. III. Un livre de *Poésies diverses*, 1762. Une sensibilité délicate, une imagination élevée, un style pur, harmonieux et facile, caractérisent ce recueil; le faux bel-esprit ne le dépare jamais : on y distingue une *Ode à la Sagesse*, très-admirée en Angleterre, et qui orne une des meilleures éditions de Clarisse. IV. Deux numéros du *Rôdeur*. Elle a aussi fourni au *Rambler* deux morceaux, l'un sur la *Religion et la Superstition*, l'autre intitulé *Le voyage de la vie*, dont le style a la plus grande ressemblance avec celui du célèbre Johnson.

CARTERET (Philip), navigateur anglais qui commandait la corvette le *Swallow*, et qui partit des ports d'Angleterre le 22 août 1766, sous les ordres du capitaine Wallis, commandant le *Dolphin*. Cette expédition avait pour objet de découvrir de nouvelles terres dans l'hémisphère méridional. Le *Swallow* qui était mauvais voilier, fut séparé du *Dolphin* par un coup de vent, à la sortie du détroit de Magellan. Carteret dirigea sa route au nord-ouest. Il fit la découverte de plusieurs îles au sud de l'Archipel des îles de la Société. Parvenu à dix degrés de latitude sud, Carteret vogua droit à l'ouest, et découvrit l'archipel de Santa-Crux de Mandana, auquel il donna le nom d'îles de *la reine Charlotte*. Il découvrit ensuite des îles qu'il nomma *Gower* et *Carteret*, lesquelles appartiennent à la partie nord-est des îles de Salomon que les géographes regardaient alors comme fabuleuses. Ce fut Carteret qui le premier passa dans le canal Saint-George, entre les terres de la Nouvelle-Bretagne et celles de la Nouvelle-Irlande. Il fit encore plusieurs découvertes, entre autres celle des îles d'Admiralty, et après bien des obstacles, arriva en Angleterre le 20 février 1769. On trouve la relation de son voyage avec celle du premier voyage de Coock publiée par Hawkesworth.

CARTERET (Jean), comte de Granville, fils aîné du lord George Carteret, mort en 1763, hérita à 5 ans du titre de son père. Il fit ses études à l'école de Westmins-

ter, et au collége de Christ à Oxford. En 1711, il siégeait à la chambre des Pairs, et se distingua par son attachement à la maison de Hanovre qui l'avait recommandé à George Ier. En effet, il fut honoré par ce prince de plusieurs places importantes. En 1719 il fut chargé de l'ambassade en Suède, et fut le négociateur entre cette puissance et le Danemarck. En 1721, il était secrétaire d'état. En 1724, nommé vice-roi d'Irlande, son administration dans un temps difficile fut généralement applaudie. A l'avénement de George II au trône, Carteret fut continué dans ce haut emploi, et gouverna sagement jusqu'en 1730. Il était du parti contraire au lord Walpole, et en 1741, quand ce ministre fut changé, cet événement apporta aussi un changement pour Carteret, qui l'année suivante fut nommé secrétaire d'état. En 1744, à la mort de sa mère, il joignit au titre de vicomte de Carteret celui de comte de Granville. Ce seigneur fut toujours d'une société agréable, et favorisa beaucoup les gens de lettres.

CARTEROMACO. *Voyez* FORTEGUERRI (Scipion).

CARTHAG le jeune (SAINT), surnommé *Mochuda* ou le *Matinal*, disciple de Carthag l'*ancien* et de Saint Comgall, vivait en Irlande au 7e siècle. Après avoir prêché l'Évangile dans le territoire de Kiarraigh, et y avoir été ordonné évêque, il passa dans le West-Meath, et y fonda un grand monastère, nommé Rathenin ou Raiteny, qui devint la plus nombreuse et la plus célèbre école de piété qu'il y eût alors dans toute l'Europe. St. Carthag gouverna ce monastère pendant 40 ans, et lui donna une règle que l'on a encore en langue irlandaise. La vie qu'on menait à Raiteny était très-austère. On ne s'y nourrissait que de légumes; on y pratiquait le travail des mains, soit pour subsister, soit pour aider les pauvres; le reste du temps était consacré à l'étude. Ce bel établissement fut troublé par les persécutions d'un roi voisin, et Carthag et ses disciples, pour se soustraire à ses fureurs, se virent obligés de prendre la fuite. Ils s'arrêtèrent dans le comté de Leinster, et fondèrent à Lismore un autre monastère, avec une école non moins célèbre que celle de Raiteny. Saint Carthag est regardé comme le premier évêque de Lismore. Il y mourut le 14 mai 637. La ville même est appelée de son nom *Lismore-Mochuda*. Les Actes de Saint Carthag ont été publiés par les Bollandistes.

CARTHAGENA (JEAN DE), jésuite espagnol, sortit de la société de Jésus pour entrer chez les mineurs observantins, et professa la théologie à Rome et à Salamanque à la fin du 16e siècle. Paul V. estimait son talent, et lui crut assez de capacité pour le charger de la défense de ses droits dans les démêlés qu'il eut avec la république de Venise. Le P. Carthagena, à cette occasion, composa deux ouvrages. Le premier, intitulé : *Pro ecclesiasticâ libertate et potestate tuendâ adversùs injustas Venetorum leges*, Rome, 1607, in-4°. Le deuxième avait pour titre : *Propugnaculum catholicum de jure belli romani pontificis adversùs ecclesiæ jura violantes*, ibid., 1609, in-8°. Il prétend dans ces écrits que le pape peut revendiquer ses droits à main armée, et même employer, pour faire triompher sa cause, la

secours des troupes infidèles. Les autres ouvrages de Carthagena, sont : I. *Homiliæ catholicæ de sacris arcanis Deiparæ Mariæ et Josephi*, Cologne, 1613-1618, 2 vol. in-fol. ; Paris, 1614 et 1615, 4 vol. in-fol. On prétend que dans cet ouvrage tout n'est point à l'abri du reproche. II. *Praxis orationis mentalis*, Venise et Cologne, 1618, in-12. III. *Homiliæ catholicæ in universa christianæ religionis arcana*, Rome, 1609; Paris, 1616, in-fol. Le P. Carthagena mourut à Naples en 1617.

CARTHALON, grand-prêtre d'Hercule, fils de Machée, général carthaginois, fut crucifié par l'ordre de son père, l'an 530 avant J.-C. Machée assiégeait Carthage d'où il avait été banni; Carthalon en revenant d'offrir des dépouilles à l'Hercule Tyrien, traverse le camp de son père sans le saluer. Celui-ci donna l'ordre dénaturé de l'attacher à une croix où il expira.

CARTHALON, général des Carthaginois, qui fut envoyé en Sicile après la défaite de Régulus. Il y prit Agrigente et la réduisit en cendres. Le sénat de Carthage, envoya Amilcar, père d'Annibal, à sa place, parce qu'il s'était rendu odieux par des actes de rigueur déplacés.

CARTHALON, général de cavalerie carthaginoise, qui se distingua dans la première expédition d'Annibal en Italie. Il eut dans la suite le commandement de la garnison carthaginoise de Tarente; mais, s'y étant laissé surprendre par les Romains, il y fut tué avec toutes ses troupes, l'an 209 avant J.-C.

CARTHELIN (Louis-Jean), graveur, né à Paris en 1739, fut élève de Lebas, et reçu membre de l'Académie royale en 1777. On a de lui plusieurs sujets d'après Vernet et autres, ainsi que des *portraits*, parmi lesquels on doit distinguer celui de l'abbé Terray, contrôleur-général, dont il a fait sa pièce de réception à l'Académie. Le dernier ouvrage de Carthelin est le *portrait en pied de Louis XV*, qu'il a gravé d'après Louis-Michel Vanloo.

CARTHEUSER (Jean-Frédéric), docteur en médecine et professeur de pathologie et de thérapeutique à Francfort-sur-l'Oder. Ce savant se distingua par l'application qu'il fit des sciences naturelles et chimiques à la connaissance des médicamens. Parmi ses ouvrages les plus remarquables sont : I. *Elementa chymiæ medicæ dogmatico-experimentalis, unà cum synopsi materiæ medicæ selectioris*, Halæ, 1736-8 ; Franc. 1753-8 et 1766-8. II. *Rudimenta materiæ medicæ rationalis, experimentis et observationibus physicis, chymicis atque medicis superstructa*, Halæ, 1741-8. III. *Pharmacologia theoretico-practica*, Berlin, 1745, in-8°; Genève, 1763, 2 vol. in-8°. IV. *Dissertationes physico-chymico-medicæ*, à Francf. 1774-8. Il mourut le 22 juin 1777, âgé de 73 ans.

CARTHEUSER (Frédéric-Auguste), fils du précédent, professa et exerça comme lui, l'art de la médecine sans cependant l'égaler en célébrité. Il naquit à Halle en 1734, et mourut à Schierstein le 12 décembre 1796. On a de lui : I. *Elementa mineralogiæ systematicè disposita*, Francfort-sur-l'Oder, 1755, in-8°. II. *Rudimenta oryctographiæ Viadrino-Francofurtanæ*, ibid., 1755, in-8°. III. *Rudimenta hydrolo-*

giæ systematicæ, 1758, in-8°, et plusieurs autres écrits. — Son frère (CHARLES-GUILLAUME), fut aussi médecin, et publia des *Réflexions sur la diète*, en allemand.

CARTIER (JACQUES), navigateur français, à qui l'on doit d'importantes découvertes dans le Canada, était né à Saint-Malo. Le voyage des Cabots avait fait connaître en France le parti qu'on pouvait tirer de leurs découvertes, et peu de temps après, on vit paraître le code de la pêche sur les côtes de New-Foundland. En 1524, Jean Vérazzano, Florentin au service de la France, parcourait les côtes du nouveau continent, depuis la Floride jusqu'à New-Foundland. On n'eut plus de nouvelles de lui depuis 1525; on croit que lui et ses gens furent taillés en pièces et dévorés par les sauvages. Son sort découragea tous ceux qui auraient pensé à tenter des découvertes dans le Nouveau-Monde. Cependant François Ier sentait l'importance d'avoir une colonie dans les pays voisins des côtes de la pêche. En 1534, ce prince accepta les offres de Cartier, qui fit voile de Saint-Malo, le 20 avril avec deux vaisseaux de 60 tonneaux, et 122 hommes. Le 10 de mai il aperçut Bonavista, dans l'île de New-Foundland. Mais les glaces le contraignirent de retourner vers le midi, et il prit terre dans un hâvre à cinq lieues de distance, auquel il donna le nom de *Sainte-Catherine*. Mais dès que la saison le permit, il cingla vers le nord, et passa le détroit de Belle-Ile. Dans ce voyage, il visita la plus grande partie des côtes du golfe Saint-Laurent, et prit possession du pays au nom de son Souverain. Il y découvrit la baie qu'il appela des *Chaleurs*, à cause de celles qu'il y éprouva. Il poussa si loin ses recherches dans la grande rivière, appelée depuis *Saint-Laurent*, qu'il reconnut une nouvelle terre. Le 15 août il se rembarqua et arriva à Saint-Malo au bout d'un mois. Ses découvertes ne furent pas plus tôt connues en France, qu'on y résolut de faire un établissement dans la partie de l'Amérique qu'il avait visitée. En conséquence, l'année suivante il repartit avec trois vaisseaux, et eut beaucoup à souffrir d'une tempête dans la traversée; mais enfin il toucha au port, remonta le Saint-Laurent, et découvrit une île qu'il nomma *Bacchus*, mais qui a maintenant le nom de *Nouvelle-Orléans*; elle est voisine de Québec. Cette île était peuplée; les habitans ne vivaient que de la pêche. Quand le navigateur aborda, ils vinrent au-devant de lui, et lui offrirent des provisions et toute sorte de rafraîchissemens. Il s'empara de deux barques, et s'avança jusqu'à Hochelaga, établissement dans une île qu'il nomma *Mont-Royal*, et qui maintenant s'appelle *Montréal*. Cette ville indienne se composait d'environ cinquante grandes cabanes, bâties en terre, et couvertes de chaume. Le peuple ne vivait que de la pêche et du labourage. Il y avait du blé et des légumes. Après ce voyage de deux ou trois jours, Cartier revint sur ses pas, et aborda au port de Sainte-Croix, près de Québec, où il passa l'hiver. Le scorbut dont les naturels étaient attaqués, se communiqua bientôt à son équipage. Huit ou dix de ses gens en moururent, les autres furent dangereusement

malades. Il fit un vœu à cette occasion, qui l'obligea de revenir en France, où il arriva en 1536; mais 4 ans après, on projeta une autre expédition. François de La Roque fut nommé lieutenant-général du Canada, et Cartier eut le commandement de sa flotte. En 1540 ou 41, ils abordèrent à quelques lieues de Sainte-Croix, dans la rivière de Saint-Laurent, où ils construisirent un fort qu'ils nommèrent *Charlebourg*. Au printemps de 1542, Cartier se détermina à retourner en France, et dans sa route, il passa par Saint-Jean en New-Foundland; il y vit Roberval, qui ne l'accompagna pas dans son voyage, et qui, voulant le retenir, lui donna l'ordre de retourner au Canada. Mais Cartier déterminé à poursuivre sa route en France, s'embarqua secrètement la nuit: Roberval fit quelques dispositions pour former une colonie; malheureusement il y rencontra des obstacles, et les Français furent plus d'un siècle sans pouvoir s'établir solidement dans ces contrées. Cartier, après son second voyage, a publié des *Mémoires* sur le Canada; les noms qu'il donne aux îles et rivières sont maintenant totalement changés; il montre dans cet ouvrage, toute la crédulité et l'exagération des voyageurs. Il y raconte qu'étant un jour à la chasse, il y poursuivit un animal qui n'avait que deux jambes, mais qui courait avec une étonnante rapidité. Cet étrange animal était probablement un indien couvert de quelque peau de bête féroce. Cartier parle aussi d'hommes monstrueux de différentes sortes, qui, dit-il, lui ont été donnés, dont quelques-uns vivaient sans manger.

CARTIER (Dom Gall.), bénédictin de l'abbaye d'Ettenmunster, natif de Strasbourg, mort le 17 avril 1777, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue sa *Philosophia eclectrica*, Augsbourg, 1756. *Voyez* l'article Bougeant.

CARTINI (Pierre de), carme du couvent de Valenciennes, a publié des ouvrages mystiques, remarquables par leur singularité; tels sont: I. *Les Voyages du chevalier errant de la Grace*, qui divise sa narration en trois parties. A la première, il récite la vie qu'il a menée, en suivant folie et volupté; à la seconde, comme il fut conduit au château de Pénitence et au palais de Vertu; dans la troisième, se lisent les beaux sermons que lui fit le bon ermite Entendement. II. *Les quatre novissimes, ou fins dernières de l'homme*, etc., Anvers, 1573. Il y a plusieurs éditions de cet ouvrage, postérieures à celle-là, dont quelques-unes accompagnées de très-belles gravures. On trouve à la fin de tout la *Querelle de l'ame damnée avec son corps*, etc.

CARTISMANDA, reine des Brigantes en Angleterre, sous l'empire de Claude, embrassa avec ardeur le parti des Romains, vers l'an 43 de Jésus-Christ. Elle quitta Vénusius, son premier mari, pour épouser son grand-écuyer. Ce mariage mit la division dans le royaume; les uns étaient pour le mari chassé, les autres pour la reine. Vénusius assembla une puissante armée, chassa à son tour cette princesse, et l'eût prise sans l'aide des Romains, qui, sous prétexte de la secourir, se rendirent maîtres de son état.

CARTOUCHE (LOUIS-DOMINIQUE), voleur fameux par ses brigandages, naquit à Paris vers la fin du 17ᵉ siècle. Son funeste penchant pour le vol, le fit chasser du collége et ensuite de la maison paternelle. Il fit son apprentissage avec une troupe de voleurs qui infestaient la Normandie, et revint bientôt à Paris, où il se mit à la tête d'une troupe de bandits, sur laquelle il eut l'art de se réserver un pouvoir sans bornes. Bientôt on n'entendit plus parler dans tout Paris que de vols et d'assassinats. Cartouche avait tant d'adresse, qu'il échappait toujours aux poursuites de la justice, de sorte que l'on promit une récompense à ceux qui pourraient le livrer entre les mains des magistrats. Enfin il fut arrêté dans un cabaret de la Courtille, le 14 octobre 1721. On le mit dans un profond cachot du Châtelet, d'où il parvint encore à s'échapper; mais il fut repris sur-le-champ. Son procès dura quelque temps; il fut condamné à être rompu vif, et exécuté en place de Grève le 28 novembre 1721. Dans les angoisses de la question il avait constamment refusé de nommer ses complices; mais en arrivant à l'Hôtel-de-Ville, voyant qu'ils n'étaient pas là pour le secourir, il fit l'aveu de tous ses brigandages et nomma ses suppôts qui furent presque tous arrêtés. Dans le temps même de son procès on représenta une comédie intitulée: *Cartouche*, par Legrand. Le 2ᵉ volume des *Procès fameux* de Désessarts, contient une relation assez détaillée du procès de Cartouche. *L'histoire de sa Vie et de son procès* a été souvent réimprimée.

CARTWRIGHT (THOMAS), théologien puritain; né au comté d'Hertford en 1535, élève du collége de Saint-Jean à Cambridge, où il fut boursier. En 1557, il prit le doctorat, et se fit une réputation dans la chaire; mais ses opinions étaient contraires à la hiérarchie. L'archevêque Grindal lui en fit un reproche, et lui ôta son bénéfice en le dégradant du doctorat. Alors il passa chez l'étranger. Des marchands anglais d'Anvers le choisirent pour ministre, et il exerça encore le ministère à Middelbourg, puis il rentra dans sa patrie, où il s'efforça d'élever l'Église de Genève sur les ruines de celle d'Angleterre. Il a publié, en faveur de son parti, plusieurs écrits, auxquels le docteur Whitgift a répondu. Cartwright fut mis en prison; mais il en sortit par le crédit du lord Burleigh, et du comte de Leicester. Ce dernier le nomma maître de l'hôpital de Warwick. Il mourut en 1603, âgé de 68 ans. On a de lui: l'*Harmonie de l'Évangile*, en latin, Amsterdam, 1747; un *Commentaire sur les proverbes*, idem; sur l'*Ecclésiaste*, Londres, 1604, in-4ᵉ, et d'autres ouvrages estimés.

CARTWRIGHT (GUILLAUME), théologien et poète anglais, né en 1611 à Northway au comté de Glocester, mort en 1644, élève d'Oxford, où il fut reçu maître-ès-arts. Il devint un célèbre prédicateur. Ben Johnson et d'autres beaux-esprits du temps parlent de lui avec éloge. Il a donné quatre *Pièces de théâtre*, des *Poëmes* et des *Sermons*, qui ont été imprimés en 1651. On a aussi de lui des poésies grecques, latines et anglaises.

CARTWRIGHT (CHRISTOPHE), ministre anglican, né à York en

1602, mort en 1658 à 56 ans, laissa des ouvrages estimés des hébraïsans. Les principaux sont: *Electa Targunico-Rabbinica in Genesim*, Londres, 1648, in-8°;—*in Exodum*, 1653, in-8°.

CARTWRIGHT (Thomas), prélat anglais, né en 1634, à Northampton, mort en 1689, fut élevé parmi les puritains, et boursier au collége de la reine à Oxford. A la restauration, il obtint un canonicat à Saint-Paul, et fut nommé chapelain du roi; puis, à la mort de l'évêque Pearson, il fut évêque de Chester. Mais il donna trop d'appui aux procédés arbitraires du roi Jacques, qu'il suivit en France, et ensuite en Irlande, où il mourut. Il a été enterré à Dublin dans l'église du Christ. Plusieurs des *Sermons* de cet évêque ont été imprimés.

CARUS (Marcus-Aurélius), naquit à Narbonne, suivant Eutrope, d'une famille originaire de Rome, vers l'an 230. Élevé dans cette dernière ville, il cultiva les belles-lettres avec succès, s'éleva par son mérite au consulat, aux premières dignités militaires. Il exerçait la charge de préfet du prétoire, lorsqu'il fut élu empereur à la mort de Probus, en août 282. Il défit les Sarmates et les Perses et nomma Césars ses deux fils Carinus et Numérien. Les grandes qualités qu'il montra, n'étant encore que particulier, et les belles actions qu'il fit comme empereur, lui ont acquis une place honorable dans l'histoire. Il avait cultivé les belles-lettres et la politique. Son premier soin, en montant sur le trône, fut de venger la mort de son prédécesseur; ce qui prouve qu'il fut étranger au meurtre de ce prince qui l'avait comblé de bienfaits. Il fit punir ses assassins et veilla à la sûreté publique. Comme la mort de Probus avait mis en mouvement une partie des peuples de l'Occident, Carus envoya dans les Gaules Carinus, son fils, pour les contenir dans l'obéissance; et il marcha contre les Sarmates, qu'il soumit après leur avoir tué seize mille hommes et fait vingt mille prisonniers. Il porta bientôt après la guerre en Perse, reprit, en 283, la Mésopotamie, dont les Perses s'étaient emparés, et entra de là dans leur pays, agité alors par des guerres civiles. Varanane II, prince inquiet et belliqueux, vint au-devant de lui pour le combattre. Carus le vainquit; et, s'étant rendu maître de Ctésiphon, capitale de l'empire, il soumit aisément toutes les autres places. Cette conquête, illustrée par plusieurs victoires, lui fit donner le nom de *Persique*, dont il ne jouit pas long-temps. Ayant fait camper son armée sur les bords du Tigre, à peu de distance de Ctésiphon, il fut tué au milieu d'un orage par un coup de foudre, dont il fut frappé dans sa tente. Cet accident arriva vers le 20 décembre 283, après 16 ou 17 mois de règne. Après sa mort, les Romains le mirent au rang de leurs dieux. Il eut pour femme Magnia Urbica.

CARUS (Frédéric-Auguste), savant théologien protestant, né à Budissin le 27 avril 1770, professa avec distinction la philosophie dans l'université de Leipsick, et mourut le 6 février 1807. Ses œuvres ont été publiées en 7 vol. in-8°, à Leipsick, 1808-1810 par M. Ferdinand Hand. On y trouve une *Psychologie*, une *Histoire de la Psychologie*, des *Réflexions sur l'histoire de*

la philosophie, la Psychologie des Hébreux, des *Considérations sur l'histoire de l'espèce humaine*, des *Essais de morale et de philosophie religieuse*, etc.

CARUSO (Jean-Baptiste), en latin *Carusius*, savant historiographe, né à Polizzi près de Palerme, le 27 décembre 1673, consacra toutes ses veilles à la recherche des monumens historiques de la Sicile, et s'acquit des droits à la reconnaissance de ses concitoyens. Il publia d'abord *Historiæ Saraceno-Siculæ varia monumenta*, qui trouvèrent place dans la collection de Muratori; il donna ensuite plus d'étendue à cet essai, et publia *Bibliotheca historica regni Siculi*, Palerme, 1720-1723, 3 v. in-fol.; cet ouvrage avait été commencé par Antoine Amici et Michel de Giudice. Il donna ce même ouvrage refondu et augmenté en italien, sous le titre de: *Memorie istoriche della Sicilia*, Palerme, 1745, 3 vol. in-fol. Ce laborieux compilateur mourut vers 1724. — Caruso (Jérôme), napolitain, servait au commencement du 17e siècle dans l'armée du duc d'Urbin, et publia une relation poétique des guerres où il avait eu part, sous ce titre: *l'Historia in ottava rima, nella quale si racconta il verissimo successo del miserabile assedio e arresa della citta di Vercelli*. — Caruso (Charles), jurisconsulte sicilien, naquit à Girgenti, fut juge à l'audience royale de Sicile, et mourut le 25 novembre 1690. Ses plus importans ouvrages sont: *Praxis circà modum procedendi in civibus super ritu regni Siciliæ*, 2e édition, Palerme, 1705, in-fol. II. *Praxis circà modum procedendi in criminalibus*, ibid., 1655.

CARVAJAL (Jean et Pedro). *Voy.* Ferdinand IV.

CARVAJAL (Jean de), évêque de Placentia, né à Truxiello dans l'Estramadure, d'une famille illustre d'Espagne, s'acquit une très-grande réputation par son habileté et ses succès dans vingt-deux légations. Il fut honoré du chapeau de cardinal, et mourut à Rome en 1469, à 70 ans. Sa Vie a été écrite en latin et publiée à Rome.

CARVAJAL (Bernardin de), neveu du précédent, né à Palencia, fut successivement évêque d'Astorga, de Badajoz, de Carthagène, de Siguença et de Placentia. Alexandre VI le fit cardinal en 1493. Il fut envoyé en Espagne et en Allemagne. S'étant prononcé au concile de Pise contre le pape Jules II, il fut excommunié dans le concile de Latran, et privé de la pourpre. Il se retira à Lyon. Après la mort de ce pontife, il se crut en sûreté, et revint en Italie; mais Léon X le fit arrêter et conduire à Civita-Vecchia. Enfin il obtint son pardon après l'avoir demandé à genoux dans un consistoire, en 1513. Il mourut en 1522, évêque d'Ostie et doyen du sacré collége. On a de lui: I. *Oratio de eligendo summo pontifice*. II. *Oratio ad Sixtum IV et cardinalium collegium*, prononcé en 1484. III. *Oratio habita nomine catholicorum regum ad Alexandrum VI*.

CARVAJAL (Laurent-Galindez de), de la même famille que le précédent, conseiller du roi Ferdinand et de la reine Isabelle, mort du temps de Charles-Quint. On a de lui: I. Des *Mémoires de la vie de Ferdinand et d'Isabelle*, en espagnol. Ils sont

plutôt d'un courtisan que d'un historien fidèle. II. *Historia de lo ocurrido des pues de la muerte de rey don Fernando el catolico.* III. *Annotaciones de la historia de Espana* IV. *Genealogia de los Carvajales.* V. *Addiciones a los varones illustrès de Fernand Perez de Guzman*, 1517, in-fol. Il mourut à Burgos le 27 novembre 1527, occupé à rédiger une *Histoire d'Espagne.*

CARVAJAL (François de), général espagnol, qui, après s'être fait remarquer à Pavie et au sac de Rome en 1527, passa au Mexique et au Pérou, où il fut nommé en 1542, major-général de l'armée royale, et eut une grande part à la bataille de Chupas. Il embrassa ensuite le parti de Gonzales Pizarre, le décida à se mettre à la tête des mécontens et lui rendit des services de la plus haute importance. Il lui resta constamment attaché, et fut fait prisonnier avec lui lors de la défection de son armée en 1548. Il était alors âgé de 84 ans. Il fut condamné à être pendu comme traître à son roi. Son corps fut mis en quartiers et exposé sur le chemin de Cuzco. Cet homme célèbre dans les annales du Nouveau-Monde avait de grands talens militaires : il était même assez bon politique ; mais ces qualités étaient déparées en lui par une avarice insatiable et par une cruauté qui passa en proverbe.

CARVAJAL (Jean), parent du précédent, fut comme lui bon capitaine, mais sa perfidie le rendit odieux, et causa sa perte. Il s'empara du gouvernement de Venezuela, en faisant périr lâchement le lieutenant-général Philippe de Urré, à qui il appartenait de droit. Et, pour mieux faire accréditer son autorité, il avait eu l'impudence de fabriquer de fausses lettres-patentes qui le nommaient gouverneur. Il fonda pendant son usurpation la ville de Tucuyo. Charles-Quint ayant envoyé dans le pays don Juan Perez de Tolosa en qualité de gouverneur, celui-ci fit pendre Carvajal en 1546.

CARVALHO (Dominique), général portugais qui remporta au commencement du 17me siècle de grands avantages sur les Indiens Mogores et sur le roi d'Aracan. Il se préparait à faire de nouvelles conquêtes sur ces peuples, lorsque le perfide roi de Chaudecan, allié des Portugais, le fit arrêter et le livra au roi d'Aracan, qui le fit mettre à mort en 1604.

CARVALHO D'ACOSTA (Antoine), naquit à Lisbonne en 1650, avec les dispositions les plus heureuses. S'étant adonné à l'étude des mathématiques, à l'astronomie et à l'hydrographie, il entreprit la *Description topographique* de sa patrie. Il visita tout le Portugal avec un très-grand soin, suivant le cours des rivières, gravissant les montagnes, et examinant tout de ses propres yeux. Cet ouvrage, sous le titre de *Corographia Portugueza*, *e descripcao topografica do Reino de Portugal*, le meilleur qu'on ait sur cette matière, est en trois vol. in-fol., qui parurent à Lisbonne depuis 1706 juiqu'en 1712. On y trouve l'histoire des lieux principaux, les hommes illustres qui y ont pris naissance, les généalogies des principales familles, les curiosités naturelles, etc. On a dit plaisamment qu'il était possible que cette descrip-

tion du Portugal fût plus grande que le royaume. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est rare en France; il est curieux et le meilleur qui existe sur ce sujet. On a encore de cet auteur un *Abrégé de géographie* et une *Méthode d'astronomie*. Le Portugal le perdit en 1715. Il mourut si pauvre, qu'on fut obligé de payer les frais de son enterrement. Il avait consommé tout son bien à sa grande entreprise. — CARVALHO (Luiz Alonzo DE), jésuite, mort en 1630; a laissé : I. *Cisno de Apollo de l' arte poetica*, Médina del Campo, 1612, in-8°. II. *Antiquedades y causas memorables del principado de Asturias*, Madrid, 1695, in-fol. — CARVALHO (Laurent-Pires), auteur de l'histoire des ordres militaires d'Espagne (en latin), Lisbonne, 1693, in-fol. — CARVALHO (Antoine), jésuite portugais, né à Lisbonne en 1590, mort en 1650, a écrit des commentaires sur la Somme de Saint Thomas, et un discours sur cette question délicate : « Convient-il que les prédicateurs reprennent les princes et les ministres? » — CARVALHO (Valentin), jésuite, auquel on attribue : *Supplementum annuarum Epistolarum ex Japonâ anno* MDC, *Annuæ litteræ ex Sinis, anno* MDCI, 1603, Rome (en italien). — CARVALHO (Antoine-Monis), auteur d'un traité curieux intitulé : *Francia interessada con Portugal en la separacian de Castilla*, Barcelonne, 1644, in-4°. — CARVALHO-VILLAS-BOAZ (Martin), jurisconsulte, qui dédia à Ranuzzio Farnèse, duc de Parme, un traité de politique dont voici le titre : *Le Miroir des princes et des ministres*, 1 vol. in-4°.

— CARVALHO (Jean de), canoniste, qui publia à Coïmbre les ouvrages suivans : I. *De quartâ falcidiâ et legitimâ, et in cap. Raynaldus de testamentis.* — CARVALHO (Tristan-Barbosa DE), auteur de plusieurs ouvrages ascétiques, dont le plus curieux est intitulé : *Ramillete del Alma y Jardin del Cielo*, c'est-à-dire *Bouquet de l'ame et Jardin du Ciel.* — CARVALHO DE PARADA (Antoine), garde des archives royales du Portugal, a composé l'*Art de régner* et la *Vida do servo de Dios Bartholome da Costa, tesouteizo da sède Lisboa outerro.*

CARVALHO. *Voyez* POMBAL.

CARVE (THOMAS), né au comté de Tipperary en Irlande en 1590, fut aumônier d'une légion irlandaise qui servit en Allemagne. Il a composé un ouvrage assez rare, intitulé : *Itinerarium R. D. Thomæ Carvæ Tipperariensis capellani majoris in fortissimâ legione strenuissimi Colonelli, D. Walteri Deveroux, pars prima*, Moguntiæ, 1639, in-12; *pars secunda*, Moguntiæ, 1641, in-12; et *pars tertiâ*, Spiræ, 1646, in-12. Cette troisième partie est plus rare que les précédentes; on a réimprimé plusieurs fois la première, qui renferme, dit l'auteur, *Breve compendium præcipuarum historiarum, bellorum, calamitatum per Germaniam non sine gemitu visarum*, etc. Il paraît qu'il était assez mal à son aise lorsqu'il composa ce premier volume; car voici comme il s'exprime à la fin de sa dédicace : *Hic commentariolus meus pacis potiùs quàm belli est prodromus...* Cet auteur a encore composé *Lyra, sive Anacephaleosis hibernica*, Sultzbaci,

1666, in-4°. C'est un traité de l'origine du nom, des mœurs et des coutumes de l'Irlande, avec les annales de ce qui s'est passé dans ce pays, et même en Europe, depuis 1148 jusqu'en 1666. Cette édition est la seconde ; la première est de 1660. Thomas Carve est mort en 1664, âgé de 74 ans.

CARVER (Jean), premier gouverneur de la colonie de Plymouth, né en Angleterre, était du nombre des émigrés qui composèrent l'église de Robinson à Leyde ; et quand il fut question de la transporter en Amérique, il devint un des commissaires envoyés en Angleterre, afin d'y traiter avec la compagnie de Virginie pour l'acquisition d'un territoire. Il partit en 1620, et après une route longue et pénible, aborda, avec son équipage qui se composait de près de 120 personnes, sur une côte déserte, où il fonda la colonie de Plymouth. Les sauvages les y attaquèrent, mais les nouveaux colons se défendirent, et Carver, qu'ils avaient nommé leur gouverneur, fit avec ces peuplades des traités qui se maintinrent pendant cinquante ans. Carver resta gouverneur deux ans. Il mourut en 1623. L'épée du gouverneur Carver est déposée à Boston dans le cabinet de la société historique de Massachussetts.

CARVER (Jonathas), naquit à Stillwater en 1732, dans le Connecticut, province de l'Amérique septentrionale, d'un père qui était juge de paix, et qu'il perdit dès l'âge de quinze ans. Destiné d'abord à la médecine, il l'abandonna pour entrer comme enseigne dans un régiment où il fit toutes les guerres qui décidèrent du sort du Canada. Le traité, conclu en 1763, entre la France et l'Angleterre, mit fin aux hostilités. Carver jugeant dès-lors ses services militaires inutiles, résolut de connaître les pays les plus intérieurs de l'Amérique, et de pénétrer jusqu'à la mer Pacifique, à travers les terres. Son *Voyage*, publié à Londres en 1781, in-8°, fig. coloriées, a été traduit en français par Montucla, et publié à Paris en 1784, 1 vol. in-8°, avec des remarques et quelques additions du traducteur. On y trouve des détails curieux sur la géographie de cette immense contrée, et sur les mœurs des nombreuses nations qui l'habitent. Le séjour de six mois qu'il fit parmi les Nadoessis, et les services qu'il leur rendit, lui firent accorder par un acte formel de ce peuple un terrain considérable, situé au nord du lac Pépin. De retour de son voyage, il s'embarqua pour l'Angleterre, où il arriva en 1769. Il n'y fut pas accueilli comme il le desirait. Forcé, par les besoins d'une famille souffrante, d'exercer l'emploi chétif de commis d'une loterie, les chagrins de l'ame produisirent bientôt chez lui l'affaiblissement du corps. Il mourut en 1780, d'une dyssenterie, suite d'abstinences forcées. Ainsi périt, au milieu d'une des premières villes du monde, un homme qui avait sacrifié sa fortune et risqué sa vie, dans la vue de rendre à sa patrie d'importans services. Il faisait assez bien des vers. Outre son *Voyage*, qui a obtenu plusieurs éditions, il est encore auteur d'un petit *Traité sur la culture du tabac*, qui a également été traduit en français.

CARVILIUS MAXIMUS (Spurius), capitaine romain, célèbre par ses vertus et sa bravoure, fut consul avec Papirius Cursor, l'an 293 avant Jésus-Christ. Il prit Amiterne, tua deux mille huit cents hommes, fit quatre mille prisonniers, et se rendit maître de Palumbi, Herculanum et d'autres places. De retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe.

CARVILIUS, fils du précédent, aussi consul, passe pour avoir été le premier Romain qui ait répudié sa femme, vers l'an 231 avant J.-C. D'autres attribuent cette innovation à Carvilius Ruga.

CARY (Lucius). *Voyez* Falkland.

CARY (Robert), savant théologien anglais, né à Cookington en Devonshire vers 1615, mort en 1688, élève d'Oxford, où il prit le doctorat. Il obtint une cure à Portlemouth dans le comté où il était né, et sut se plier à tous les changemens du temps. Il est connu par sa *Chronologie des anciens temps*, imprimée en 1677, 1 vol. in-fol.

CARY (Henri), comte de Monmouth, né en 1596, petit-fils de Henri, lord Hudson, et cousin-germain de la reine Elisabeth, fut élevé avec Charles Ier d'Angleterre. Il eut beaucoup à souffrir dans les guerres civiles, et mourut en 1661. On a de lui beaucoup de *Traductions en anglais* des auteurs anciens et modernes des autres nations.

CARY (Félix), de l'Académie de Marseille, sa patrie, naquit en 1699 d'un libraire distingué dans sa profession. Il s'adonna à la Numismatique et à l'Histoire, et forma une belle collection de médailles antiques. Les facilités que donne le commerce du Levant lui furent d'un grand avantage pour l'augmenter. Il mourut le 15 septembre 1754. Après sa mort, ses médailles furent acquises par l'abbé Barthélemi, et furent réunies à la belle collection des médailles et antiques de la bibliothèque du Roi. Ses *Dissertations sur la fondation de la ville de Marseille*, Paris, 1744, in-12, et son *Histoire des rois de Thrace et du Bosphore par les médailles*, Paris, 1752, in-4°, sont dignes d'un savant. (*Voy.* Lesbonax.) L'auteur était homme d'esprit et d'érudition.

CARY (Thomas), ministre de Newbury-Port, en Massachussetts, né en 1745, et fils de Samuel Cary, écuyer de Charlestown, fut gradué en 1761 au collége d'Harvard. En sortant de l'Université, il donna des leçons, et ensuite, se disposant à l'état ecclésiastique, il alla demeurer à Haverhill, où il reçut les conseils et l'instruction de Bernard. Il prit les ordres, et succéda en 1768 au R. Lowell, pasteur de la première église de Newbury-Port, et mourut en 1808. Il a publié deux *Sermons* sur l'importance du salut; plusieurs autres *Sermons*, dont un en 1796; aux funérailles du docteur Webster de Salisbury.

CARYL (Joseph), théologien non conformiste, né à Londres en 1602, élève du collége d'Exéter à Oxford, où il fut reçu maître-ès-arts, fut un prédicateur très-suivi, membre de l'assemblée des théologiens, et l'un des examinateurs pour l'approbation des ecclésiastiques. Outre les *Discours* qu'il a prononcés en présence du parlement, il est auteur d'un volumineux *Commentaire*

sur Job, en 13 vol. in-4°, ou 2 vol. in-fol. Il mourut en 1672.

CARYL (Jean), poète anglais, l'un des seigneurs anglais qui suivirent Jacques II, était catholique, et fut créé, par ce prince, chevalier de Caryl et baron de Dartford. Il retourna en Angleterre sous le règne de la reine Anne, et eut des liaisons intimes avec Pope. On a de lui deux *Pièces de théâtre*, et une *Traduction des Psaumes de David*, d'après la Vulgate, 1700, in-12.

CARYOPHILE (Jean-Matthieu), natif de l'île de Corfou, mort à Rome vers l'an 1636, était très-savant dans les langues grecque et latine et dans les langues orientales. Son profond savoir l'avait élevé au siége archiépiscopal d'Iconie. Il publia, entre autres ouvrages : I. Une traduction du grec en latin, *De la vie de Saint Nil, le jeune*, Rome, 1624, in-8°. II. *Confutatio Nili Thessalonicensis*, grec-latin, Paris, 1626, in-8°. III. *Lettres grecques de Thémistocle*, avec une traduction latine, Rome, 1626, in-4°. IV. *Le Concile général de Florence*, Rome, sans date : V. *Caldææ seu Ethiopicæ linguæ institutiones*, Rome, 1630, in-8°. VI. *Refutatio pseudo-Christianæ Catechesis editæ à Zacchariâ Gergano græco*, grec et latin, Rome, 1661, in-4°, etc. etc.

CARYOPHILUS. *V.* Garofalo.

CASA (Jean della), poète et orateur italien, l'un des meilleurs écrivains du 16° siècle, archevêque de Bénévent, était né d'une famille originaire de Mugello, dans l'état de Florence, en 1503, et mourut à Rome en 1555, à 54 ans, dans le temps que Paul IV lui destinait la pourpre romaine : il était secrétaire de ce pontife, et avait été nonce de Paul III à Venise. Il fut regretté des savans, dont il était l'ami et le protecteur, et laissa plusieurs ouvrages italiens en vers et en prose, écrits avec autant d'agrémens que de délicatesse. Sa *Galatée* ou *la manière de vivre dans le monde*, Florence, 1560, in-8° (en italien), traduite en français 1680, mérite surtout cet éloge. La Casa avait, dans sa jeunesse, et long-temps avant d'avoir embrassé l'état ecclésiastique, composé quelques poésies licencieuses, appelées par les Italiens *Capitoli*. Trois de ces *Capitoli, del Forno, de' Bacci, et sopra il nome di Giovanni*, étaient si obscènes, qu'on les a supprimés dans les éditions des Œuvres de La Casa, données depuis 1700; mais on les trouve, avec quelques autres pièces semblables du Berni, du Mauro et d'autres, dans un recueil imprimé à Venise, en 1538, in-8°. Le *Capitolo del Forno* est sans doute un ouvrage très-indécent; l'auteur s'y propose de décrire, sous l'allégorie d'un four, les plaisirs de l'amour. Mais quoiqu'il se borne à la volupté conforme aux lois de la nature, on s'avisa de dire qu'il voulait peindre des infamies qui y sont entièrement opposées. Un passage équivoque, dans lequel il paraissait s'accuser lui-même de ce goût détestable, lui attira une satire violente de la part de Vergerio, son ennemi déclaré. Il y fit une réponse en vers latins, dans laquelle il nia le fait, et soutint qu'il n'avait prétendu louer que les plaisirs licites. (*Voyez* les Observations choisies de Grundlingius, Leipsick, 1707, in-8°, dans lesquelles il a inséré le *Capitolo del Forno*, avec le

Poème apologétique de La Casa.) Malgré cette apologie, beaucoup d'écrivains protestans adoptèrent les calomnies de Vergerio. Ils transformèrent même le *Capitolo del Forno* en un livre latin, *De laudibus Sodomiæ*, qui n'a jamais existé que dans leur imagination. Les mœurs de La Casa ne méritaient point cet outrage; elles furent dignes d'un prélat vertueux. Il était d'ailleurs ami d'un repos philosophique, et redoutait les embarras des cours. Parmi les ouvrages latins de Casa, on remarque un traité latin intitulé : *De officiis inter potentiores et tenuiores amicos; les vies de Bembo et de Gaspard Contarini, des Epîtres, des Traductions de Platon et de Thucydide et quelques poésies*. Tous les ouvrages de cet auteur ont été recueillis à Florence, 1707, en 3 vol. in-4°; à Venise, 1728 et 1729, 5 vol. in-4°; et à Naples, 1703, en 6 vol. in-4°. Cette dernière édition est jolie. Parmi les auteurs qui ont justifié La Casa, on peut consulter les *Fragmens d'histoire et de littérature*, La Haye, 1706, pag. 116 et suiv., et surtout le tome 2 de l'*Anti-Baillet*, par Ménage.

CASA-BIANCA (Louis), né en Corse, d'une famille distinguée, déjà connu dans la marine par des talens et une bravoure peu commune, fut nommé au mois de septembre 1792, député de l'île de Corse à la Convention. Il y vota la détention indéfinie de Louis XVI, et se fit peu remarquer. Il passa après la session conventionnelle au conseil des Cinq-cents, dont il sortit le 20 mai 1798. Il rentra au service, et fit partie de l'expédition d'Egypte, comme capitaine du vaisseau *l'Orient*. Il se trouva à la bataille d'Aboukir, et y périt avec son fils, jeune homme de beaucoup d'espérance.

CASABONA (Joseph), botaniste, que l'on nomme quelquefois *Benincasa*, naquit en Flandre dans les premières années du 16e siècle; il vint à Florence, où il fut nommé garde du Jardin botanique, et botaniste de François de Médicis, grand-duc de Toscane. Il mourut dans cette ville en 1595. Il laissa en manuscrit des observations qu'il avait recueillies pendant un voyage qu'il fit à l'île de Crète. Il avait découvert une belle espèce du genre des chardons, que l'on nomme encore aujourd'hui *Carduus Casabonæ*.

CASAL (Gaspard), théologien portugais, natif de Leiria, professa la théologie à Coïmbre, vers 1542, et fut précepteur et ensuite confesseur de Jean III, roi de Portugal. Il était de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, se trouva à deux sessions du Concile de Trente, présida le synode de Lisbonne et fut nommé évêque. Il mourut dans sa ville natale en 1575 ou en 1577. Ses principaux ouvrages sont : I. *De Justificatione humani generis*, Venise, 1563 et 1599. II. *Axiomata Christiana*, Coïmbre, 1550; Venise, 1563, et Lyon 1593. III. *De Usu calicis, de sacrificio Missæ, etc.*, Venise, 1563, et Anvers, 1566, in-4°.

CASAL (Don Gaspard), savant naturaliste et médecin espagnol; né à Oviédo, en 1691, et mort à Madrid en 1759, avec les dispositions les plus heureuses pour les sciences physiques, se livra de bonne heure à l'étude de la médecine qu'il aimait passionnément; à l'âge de 20 ans il obtint le grade

de docteur en médecine, dans l'université d'Oviédo, faveur qu'on n'accordait ordinairement qu'à 30. Ses progrès dans les sciences exactes et dans la médecine furent si rapides, qu'à 28 ans on le consultait de toute l'Espagne comme un oracle; une modestie singulière rehaussait ses talens et son mérite personnel. Le roi d'Espagne instruit de sa grande réputation, le nomma son médecin, premier médecin de Castille, et membre de l'Académie royale de médecine de Madrid. On a de lui: I. *Historia natural y medica de el Principado de Asturias*, ouvrage posthume publié par son ami Juan Sevillano, Madrid, 1762, in-4°. Cet ouvrage est d'autant plus estimé que Casal y fit connaître des mines précieuses, qui se trouvent dans les Asturies, et dont on ne se doutait pas, entre autres plusieurs mines de charbons de terre. II. *Histoire de la constitution des temps et des maladies épidémiques, qui dominent dans les Asturies*, observées pendant les années 1719, 1720 et 1721, Oviédo, 1722, in-4°. En outre de ces 2 ouvrages, Casal a écrit en latin: I. *Historia affectionum quarumdam, regionis hujus familiarium*, Oviédo, 1724, in-8°. Cet ouvrage est très-précieux par les recherches savantes qu'il renferme sur les causes de la fièvre jaune de l'Amérique, et surtout sur celle qui règne plus particulièrement à Vera-Cruz, ville du Mexique dont il indique les moyens préservatifs. II. *Epistola, quâ sapientissimos Lutetiæ Parisiorum medicinæ doctores in consilium adhibuit Gaspar Casal, cathedralis ecclesiæ Ovetensis medicus.* III. *Succini Asturicia Doctore Casal reperti, solertique ejusdem curâ probati, et examinati, historia.*

CASALANZIO (Joseph de), né à Péralta, dans le royaume d'Aragon, en 1556, d'une famille noble, n'embrassa que fort tard l'état ecclésiastique. Il fit un voyage à Rome, et entra dans la confraternité de la doctrine chrétienne. Quelques ecclésiastiques se joignirent à lui. Paul V, persuadé de l'utilité de cet institut, l'érigea en congrégation en 1617, sous le nom de *Congrégation Pauline*. Ces ecclésiastiques ne faisaient alors que des vœux simples; mais en 1621, Grégoire XV leur permit de faire des vœux solennels, et leur donna le nom de *Clercs réguliers des écoles pies*. Leur habit ressemble beaucoup à celui que portaient les jésuites, et ils ont été quelquefois leurs rivaux en littérature, en philosophie, en théologie. Ils ont un grand nombre de colléges en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. Le fondateur mourut à Rome en 1648. Clément XIII l'a canonisé en 1757. Le P. Alexis a publié sa Vie, Rome, 1693, in-8°.

CASALI (Ubertin de), cordelier, auteur d'un livre rare et singulier, intitulé *Arbor vitæ crucifixæ Jesu*, Venise, 1485, in-fol. On voit à la fin du prologue qu'il le termina en 1305. Il insinue que Jésus-Christ est le premier instituteur de l'ordre de Saint-François. Il y a bien autant de rêveries séraphiques dans l'ouvrage de Casali, que dans celui d'Albizi; mais il y a moins d'impiétés. Il a encore écrit un Traité, *De septem ecclesiæ statibus*, Venise, 1516, in-fol. Il publia aussi en 1321 un écrit pour les spirituels contre les frères de

communauté. On le trouve dans les *Miscellanea* de Baluze.

CASALI (Baptiste), orateur, et poète italien du 16ᵉ siècle, naquit à Bologne. Il fut chargé de plusieurs négociations par le roi d'Angleterre, Henri VIII, et par le Pape, et mourut à Rome. Il était très-intimement lié avec Bembo.

CASALI (Grégoire), son frère, suivit aussi la carrière diplomatique et fut également ambassadeur du roi d'Angleterre. Il mourut à Rome dans un âge très-avancé. Il cultiva les lettres avec quelques succès.

CASALI (Jean-Baptiste), savant antiquaire de Rome du 17ᵐᵉ siècle, publia beaucoup de dissertations, toutes plus savantes les unes que les autres : I. *De ritibus veterum Ægyptiorum*, Rome, 1644, in-4°; Francfort, 1681. Cet ouvrage, quoique peu volumineux, renferme des choses curieuses. II. *De ritu nuptiarum Veterum*. III. *De tragœdiâ et comœdiâ*. IV. *De tricliniis, conviviis et tesseris veterum*. V. *De thermis*. VI. *De insignibus, etc.*, dans les Antiquités grecques de Gronovius. VII. *De veteribus sacris Christianorum ritibus*, in-fol., Rome, 1647. Mais l'ouvrage qui a surtout établi sa réputation est intitulé : *De urbis ac Romani olim imperii splendore*, Rome, 1650, in-fol.

CASALI (le comte), né dans l'état de l'Eglise au 18ᵉ siècle, s'est fait un nom dans les mathématiques. Les sciences abstraites n'avaient pas desséché son génie : on a de lui des *Poésies* qui ne sont pas sans mérite.

CASALI (Jean-Vincent), frère servite, né à Florence en 1530, fut architecte et sculpteur. Il avait été élève de Jean-Ange Montorsoli. Il travailla à Paris, à Rouen, à Naples et en Espagne, où il fut conduit par François Iᵉʳ, grand-duc de Toscane. Philippe II, roi d'Espagne, l'engagea à passer en Portugal pour réparer quelques forteresses jointes à la ville de Coïmbre. Il y mourut en 1593.

CASALINA (Lucie), née à Bologne en 1677, fut élève d'Emilio Taruffi et de Joseph del Sole. Ses dispositions naturelles aidées d'une grande application, la rendirent très-habile dans le dessin et dans le coloris. Elle peignait bien le portrait et même l'histoire. On voit ses tableaux dans plusieurs églises de Bologne, entre autres, aux célestins, un *Saint-Nicolas implorant la Vierge pour la cessation de la peste*; dans l'église de Sainte-Marie *del Borgo di S. Pietro*, un *Christ* plus grand que nature, etc. Son *Portrait*, peint par elle-même, lui fut demandé par le grand-duc de Toscane, pour être ajouté à ceux des plus célèbres peintres de sa galerie. Elle vivait à Bologne, où elle s'était mariée à Félix Torelli, l'un des meilleurs peintres de cette ville.

CASALPIN (André), né à Arezzo en Italie, et mort à Rome le 23 février 1683, enseigna son art dans les écoles de Pise, et devint ensuite médecin du pape Clément VIII. On a de lui plusieurs ouvrages qui ne respirent que la théorie aristotélicienne, et par cela même moins estimables, malgré quelques lueurs de bon sens, de jugement et de sagacité qui y brillent par intervalles. En voici les titres : I. *Quæstionum peripateticarum libri V*, Venetiis, 1571, in-4°. II. *De plantis libri XVI*, Florentiæ, 1583,

in-4°. Il a augmenté cet ouvrage d'un *Appendix ad libros de plantis*. Cet auteur passe pour le premier qui ait établi la méthode de distinguer les familles des plantes pour les parties de la fructification. III. *De Metallicis libri tres*, Romæ, 1596, in-4°, ne contiennent rien de remarquable. IV. *Ars medica*, Romæ, 1601, 1602, 1603, 3 vol. in-12: cet ouvrage, qui a paru encore sous d'autres titres, est un recueil de la doctrine des Grecs et des Arabes; mais il ne vaut point les autres ouvrages de l'auteur.

CASALS (Guillaume-Pierre de), troubadour du 13e siècle, très-peu connu, que l'on croit cependant être d'une famille originaire de la vicomté de Narbonne, a laissé *douze pièces* qui contiennent pour la plupart des lieux communs de galanterie, et dans lesquelles il peint d'un style aussi peu naturel que peu décent le succès de ses amours.

CASANATE (Jérôme), né à Naples, en 1620, d'un régent au conseil suprême, fréquenta d'abord le barreau par complaisance pour son père; mais, ayant fait un voyage à Rome, il embrassa l'état ecclésiastique d'après les sollicitations du cardinal Pamphili, devenu pape sous le nom d'*Innocent X*; ce cardinal le nomma camérier, et lui donna le gouvernement de quelques villes. Son esprit orné et son caractère honnête plurent à l'abbé Altieri, depuis pape sous le nom de *Clément X*. Ce pontife l'honora de la pourpre romaine en 1673, et lui confia les affaires les plus importantes. Innocent XII, sachant qu'il aimait les lettres, le nomma bibliothécaire du Vatican. Son projet était de faire part au public des richesses que renfermait le trésor confié à ses soins. L'abbé Zacagni donna, sous sa direction, un recueil d'ouvrages anciens manuscrits, in-4°; et ils auraient été suivis de plusieurs autres, si la mort du cardinal Casanate, arrivée en 1700, à 80 ans, n'avait interrompu cette entreprise. Ce prélat laissa en mourant sa bibliothèque aux dominicains du couvent de la Minerve, à condition qu'elle serait publique, avec un revenu de 4000 écus romains, pour l'entretien de la bibliothèque, des bibliothécaires, et de deux professeurs. Elle a depuis porté son nom.

CASANATE. *V.* Cassanate.

CASANOVA (Marc-Antoine), poète latin, né à Rome, mais originaire de Como, mort en 1527, s'est distingué dans le genre épigrammatique, auquel le portait son humeur satirique et plaisante, quoiqu'il fût d'ailleurs d'un caractère aimable et de mœurs pures. Il se forma sur Martial, et en prit le style vif et mordant; il possédait l'art d'aiguiser la pointe de la fin, et il avait à cet égard la plus grande facilité. Catulle fut son modèle dans les vers qu'il composa pour les hommes illustres de l'ancienne Rome; cependant il est loin de cette pureté, de cette douceur qui charment dans le poète latin. Il en imite quelquefois l'élégance; mais sa diction est plus forte que moelleuse. On trouve ses poésies dans les *Deliciæ poetarum italorum*. Son penchant à l'épigramme fut la cause de ses malheurs. Celles qu'il lança contre Clément VII lui attirèrent une telle disgrace, qu'il fut arrêté et condamné à mort. Le souverain pontife lui fit grace, mais il tomba dans une

telle pauvreté qu'on dit qu'il fut réduit à mendier. Il mourut de la peste qui affligea Rome en 1527.

CASANOVA (François), peintre de batailles et de paysages, né à Londres en 1730, d'une famille italienne, vint se fixer à Paris après avoir perfectionné son talent en Italie et en Flandre. Il se distingua dans son art, et fut reçu membre de l'Académie royale de peinture en 1763. Casa-Nova avait une imagination brillante, une couleur forte, séduisante et harmonieuse, un pinceau facile, léger et agréable. Il peignit à Paris une *Galerie* pour le prince de Condé, dans laquelle il fut chargé de représenter les principaux faits de la vie militaire du grand Condé. François Casa-Nova joignait à une noblesse singulière, dans sa manière d'être, un esprit fin et exercé; il avait le jugement sain et la répartie vive. Cet artiste était extrêmement jaloux d'obtenir dans le monde, non-seulement pour lui, mais aussi pour ses confrères, cette déférence que l'on doit généralement aux savans et aux artistes, et il saisissait avec empressement les occasions qui se présentaient pour relever un art qu'il aimait passionnément. Il se plaignit au prince de Kaunitz, chez lequel il était admis familièrement, de ce que, suivant l'usage, les grands en Allemagne se font servir à table par des peintres ou des dessinateurs, auxquels ils donnent le simple titre de valets-de-chambre; et il refusa un jour de se mettre à table chez le prince, parce qu'un peintre qu'il avait pour valet-de-chambre devait le servir. Le prince, sur l'observation de Casa-Nova, céda sur-le-champ, fit placer son peintre auprès de lui, et supprima pour toujours un usage qui blessait les convenances et dégradait les arts. Pendant le repas, il ne fut question que de peinture; le célèbre Rubens fut mis sur le tapis, et, comme l'on discutait sur les qualités de son esprit, une vieille baronne allemande, entichée de son antique noblesse, élevant la voix, prétendit que la qualité d'ambassadeur, dont le Souverain avait honoré Rubens, avait singulièrement relevé sa réputation, et que sans doute Rubens était un ambassadeur qui s'amusait à peindre. « Madame la baronne, ce n'est pas cela, reprit vivement Casa-Nova; c'est un peintre qui s'est amusé à faire l'ambassadeur. » Rendu à son atelier, Casa-Nova travaillait avec délices; il était extrêmement laborieux, et il a produit un nombre considérable de tableaux et de dessins pour les amateurs nationaux et étrangers, ainsi que pour la manufacture de tapisseries à Beauvais, dont il était spécialement chargé de fournir les modèles. A l'époque de la révolution, Casa-Nova passa en Allemagne, où il ne resta pas long-temps sans être appelé à la cour de Vienne. Il termina ses jours à Brülh près de cette ville, en 1805. Dans le nombre considérable d'élèves habiles qu'il a formés, on compte Loutherbourg, Norbelin, Mayer et M. Taunay, membre de l'Institut de France. On a de ce maître plusieurs compositions qu'il a gravées à l'eau-forte.

CASANOVE(...), est auteur des *Thessaliennes*, comédie en trois actes, representée aux Italiens en 1782, et mort quelque temps après.

CASANUOVA (Antoine de),

Ce nom mérite d'être transmis à la postérité, comme celui d'un honorable martyr de la piété filiale. Son père, Léonard de Casanuova, l'un des partisans du héros corse, San-Piétro (*voy.* cet article), était tombé au pouvoir des Génois; Antoine, alarmé du sort que l'on préparait à l'auteur de ses jours, prend des habits de femme et s'introduit dans la prison, portant dans une corbeille quelques alimens de première nécessité. A la hâte il rasa son père, le revêtit des habits dont il s'était si heureusement servi, et lui donne tous les renseignemens nécessaires pour assurer sa fuite; il le sauve en effet; mais cette action, si digne de récompense, n'excita dans les féroces Génois que la rage la plus véhémente. Ils condamnèrent le vertueux Antoine à être pendu, et, par un raffinement de cruauté, lui firent subir cette sentence à l'une des fenêtres du château de Fiani, patrimoine de ses ancêtres et lieu de sa naissance. Ce château fut ensuite détruit, et tout ce qu'il contenait livré aux flammes. Léonard de Casanuova vengea son fils; il s'unit à Alphonse Ornano, fils de San-Piétro, et tous deux ravagèrent les possessions génoises pendant deux ans. *Voyez Mémoire de Gorani*, tome 3, pag. 461.

CASAREGI (Jean-Barthélemi), né à Gênes en 1676, mort en mars 1755, alla s'établir à Florence, où il fut reçu membre des Académies Florentine et de la Crusca. Son père était avocat, et il eut un frère, Joseph-Laurent-Marie Casaregi, qui succéda à son père dans sa profession, et se fit remarquer par sa science dans le droit. On a de lui plusieurs essais poétiques, entre autres, *De Partu virginis* de Jacques Sannazar, traduit en vers libres toscans, Florence, 1740; et les *Proverbes de Salomon*, traduits aussi en vers toscans, Florence, 1751.

CASARI (Lazare), excellent statuaire qui a fleuri à Bologne vers 1599. On voit beaucoup d'ouvrages de sa main au maître-autel de Saint-François de cette ville.

CASAS (Barthélemi de las), né à Séville en 1474, d'une famille noble et distinguée, originaire de France, dont les ancêtres étaient venus s'établir en Espagne sous le règne de Saint Ferdinand. Il suivit, dès l'âge de 19 ans, Antoine de las Casas, son père, qui passait dans les Indes avec Christophe Colomb, en 1493. De retour en Espagne, il fut ecclésiastique et curé. Il quitta sa cure et sa patrie, pour aller travailler au salut et à la liberté des Indiens. Quelques gouverneurs faisaient détester le nom espagnol par leurs cruautés; las Casas résolut de retourner dans sa patrie pour porter ses plaintes et les cris des Indiens aux pieds de Charles-Quint. L'affaire fut discutée dans le conseil. Les traits de barbarie que las Casas rapporta touchèrent tellement l'empereur, qu'il fit des ordonnances très-sévères contre les persécuteurs, et favorables aux persécutés. Ces règlemens si justes ne furent point observés. Les gouverneurs espagnols continuèrent leurs brigandages. Il y eut même un docteur, Sépulvéda, qui entreprit de justifier leurs violences par les lois divines et humaines, et par l'exemple des Israélites, vainqueurs des Chananéens. Le livre qu'il composa à ce sujet fut intitulé : *Democrates*

secundus, seu de justis belli causis. An liceat bello Indos prosequi auferendo ab eis dominia possessionesque, et bona temporalia, et occidendo eos, si resistentiam opposuerint, ut sic spoliati et subjecti facilius per prædicatores suadeatur eis fides. Ce livre, imprimé à Rome, fut proscrit en Espagne, et l'empereur en fit supprimer presque tous les exemplaires; mais il fut imprimé à Rome, où les moines le firent circuler, au mépris des défenses de l'empereur. Las Casas, devenu évêque de Chiapa, réfuta cette apologie par son fameux traité, intitulé : *Brevissima relacion de la destruccion de las Indias*, Sevilla, 1552, in-4° de 214 feuillets. Ce livre, traduit en tant de langues, est plein de détails qui font frémir l'humanité, mais dont quelques-uns paraissent exagérés. Sépulvéda, niant les uns, excusant les autres, ne se rendit point aux raisonnemens de l'évêque de Chiapa. L'empereur nomma Dominique Soto, son confesseur, pour être l'arbitre de ce différend. Le prélat mit toutes ses raisons par écrit, pour être envoyées à Charles-Quint; mais ce prince, accablé d'affaires, laissa celle-ci indécise. On continua de faire la chasse aux Indiens, de les exterminer ou de les entasser dans les mines. On prétend qu'il en périt quinze millions dans moins de 10 ans. Ce qu'il y a de certain, c'est que, d'après le témoignage de las Casas, le Mexique, Tlascala, et les autres états voisins étaient très-populeux au temps de la conquête. L'évêque de Chiapa, désespérant de soulager les peuples opprimés, revint en Espagne en 1551, après s'être signalé pendant cinquante ans en Amérique par un zèle infatigable et par toutes les vertus épiscopales. Des détracteurs de las Casas l'accusent, les uns, d'avoir introduit la traite des nègres; les autres, sans lui donner cette affreuse initiative, prétendent que, pour épargner ses chers Indiens, il proposa au gouvernement espagnol de leur substituer des nègres. M. Grégoire a complètement détruit cette calomnie, par un mémoire intitulé : *Apologie de Barthélemi de las Casas*, inséré dans le tome 4 de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut. Les accusateurs de l'évêque de Chiapa sont Raynal, Pauw, Frossard, Rouchet, Marmontel, Bryand, Edward, Gentil. Ils ont tous parlé, ou d'après Charlevoix, qui, sans citer Herréra, le copie; ou d'après Robertson, qui, en s'appuyant de Herréra, le dénature. En dernière analyse, le seul accusateur est donc Herréra, qui n'a écrit que trente ans après la mort de las Casas, contre lequel il marque de la prévention, et qui ne cite aucun garant de ce qu'il avance. Tous les écrivains contemporains de Herréra, et ceux qui lui sont antérieurs, gardent le silence sur l'inculpation faite à las Casas, quoique plusieurs fussent ses ennemis déclarés, surtout Sépulvéda, qui n'eût pas manqué de s'appuyer d'un pareil fait dans la célèbre conférence de Valladolid. Les historiens du Nouveau-Monde, et particulièrement Reméſal, auteur de l'*Histoire du diocèse de Chiapa*, gardent le même silence. D'après des témoignages irrécusables, M. Grégoire prouve que la traite des nègres entre l'Afrique et l'Europe commença au moins

trente ans avant la naissance de las Casas; que le transport des esclaves noirs en Amérique précède de 14 ans, peut-être même de 19 ans, l'époque à laquelle on suppose que las Casas proposa de les substituer aux Indiens. Il résulte de ces preuves que la mémoire du vénérable évêque de Chiapa se présente pure et sans tache à la postérité. Las Casas a laissé inédite une *Histoire générale des Indes*, dont Herréra a beaucoup profité. Un savant Américain, docteur de l'université de Mexico, assure avoir lu les trois volumes in-fol. manuscrits, de la main de l'évêque, sans y rien trouver qui l'inculpe relativement aux nègres; il appuie d'ailleurs le jugement de Munnos, qui, dans la préface de son *Histoire du Nouveau-Monde*, après avoir rendu justice au talent de Herréra, l'accuse de manquer de critique, de donner des traditions suspectes pour des vérités, de travailler avec précipitation, en ajoutant ou en umettant à sa fantaisie. Il mourut à Madrid en 1566, après avoir traversé douze fois l'Océan pour aller plaider en Espagne la cause des malheureux Indiens, et s'être immortalisé par la bienfaisance la plus active et la pratique de toutes les vertus chrétiennes et évangéliques. Il s'était démis de son évêché entre les mains du pape peu de temps auparavant. L'ordre de Saint-Dominique, dans lequel il était entré en 1622, lui doit plusieurs établissemens dans le Pérou. Outre son Traité de la *Destruccion de las Indias*, on en a plusieurs autres contre Sépulvéda, dans lesquels on voit qu'avec beaucoup d'humanité et de savoir, il se laissait quelquefois entraîner par la vivacité de son imagination. L'édition espagnole de Séville, 1552, cinq parties en un vol. in-4°, caractère gothique, est plus estimée que les éditions suivantes en caractère ordinaire. On ne doit point oublier deux traités latins de lui, aussi curieux que rares, l'un sur cette question : *Si les rois ou les princes peuvent en conscience, par quelque droit, ou en vertu de quelque titre, aliéner de la couronne leurs citoyens et leurs sujets, et les soumettre à la domination de quelques seigneurs particuliers*, Tubinge, 1625, In-4°. L'auteur y discute plusieurs points très-délicats et très-intéressans touchant les droits des Souverains et des peuples. L'autre est intitulé : *Principia quædam ex quibus procedendum est in disputatione ad manifestandam et defendendam justitiam Indorum*. On trouve parmi ses œuvres divers opuscules de théologie et de morale. La Relation de la destruction des Indes a été traduite en français en 1697 par l'abbé de Bellegarde. On en a aussi une traduction latine, Francfort, 1598, in-4°. Dans son roman des *Incas*, Marmontel a retracé fort heureusement les principaux traits du caractère de las Casas. — Un Gonsalve DE LAS CASAS, parent de l'évêque, publia en 1581, à Grenade, un traité *sur l'éducation des vers à soie*, in-8°, et a laissé plusieurs manuscrits.

CASAS (PONS DE LAS CASES ou LAS), seigneur de Belvèse, en Languedoc, tirait son origine de la même famille que les précédens. Il fut un des plus preux chevaliers de la cour de François Ier, roi de France, et combattit avec beaucoup de valeur dans les campa-

gnes que ce prince fit en Italie. Il mourut en 1581, à l'âge de 86 ans.

CASAS (Christophe de las), natif de Séville, s'occupait de travaux philologiques et de traductions. Il mourut en 1576 pour avoir pris une dose de manne à contre-temps. Il a laissé : I. Une *Traduction espagnole* de Solin, Séville, 1573, in-4°. II. *Vocabulaire des deux langues italienne et espagnole*, Venise, 1576, in-8°, réimprimé en 1594 par les soins de Camillo Camilli.

CASATI (Paul), né à Plaisance en 1617, d'une famille distinguée, entra jeune chez les jésuites. Après avoir enseigné à Rome les mathématiques et la théologie, il fut envoyé en Suède à la reine Christine, qu'il acheva de déterminer à embrasser la religion catholique. Il mourut à Parme en 1707, âgé de 91 ans, laissant plusieurs ouvrages en latin et en italien. Les principaux sont : I. *Vacuum proscriptum*. II. *De Terrâ machinis motû*, Rome, 1668, in-4°. III. *Mechanicorum libri octo*, 1684, in-4°. IV. *De igne dissertationes*, 1686 et 1695, 2 part. in-4°; estimées. V. *De Angelis disputatio theologica*. VI. *Hydrostaticæ dissertationes*. VII. *Opticæ disputationes*, à Parme, 1705. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fit ce traité d'optique à 88 ans, étant déjà aveugle. On voit dans ses ouvrages de physique beaucoup de recherches et d'expériences, et plusieurs bonnes vues. On peut consulter sur cet auteur les *Mémoires* de Nicéron.

CASATI (Christophe), historien italien, né à Milan, en 1722, d'une famille patricienne, conçut de bonne heure un goût très-vif pour l'étude de l'histoire. Son penchant se fortifia de plus en plus chez son père, Joseph Casati, qui recevait dans sa maison un grand nombre de savans et d'artistes. Il composa beaucoup d'écrits pleins de savoir, qui sont tous restés manuscrits, à l'exception de celui-ci : *Dell' origine delle auguste Case d'Austria et di Lorena*, Milan, 1792. Il y prouve, entre autres choses, qu'Éticon, premier duc de l'Allemagne inférieure, est la souche commune des princes d'Autriche et de Lorraine. Casati mourut à Milan en 1804.

CASAUBON (Isaac de), né en 1559 à Genève, où son père, antérieurement ministre en Dauphiné, s'était retiré pour cause de religion, professa d'abord les belles-lettres dans sa patrie, et ensuite la langue grecque à Paris. Henri IV lui confia la garde de sa bibliothèque en 1603 avec 400 livres d'appointemens, somme considérable pour ce temps-là. Jacques Ier, roi d'Angleterre, l'appela après la mort de ce prince, et le reçut d'une manière distinguée. Il mourut en 1614, et fut enterré à l'abbaye de Westminster, où on lui éleva un mausolée sur lequel on grava une inscription honorable. Il affecta toujours de montrer un esprit de paix dans les querelles de religion; mais, pour avoir voulu plaire aux catholiques et aux huguenots, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres. Un de ses fils, s'étant fait capucin, alla lui demander sa bénédiction : « Je vous la donne de bon cœur, lui dit Casaubon. Je ne vous condamne point; ne me condamnez pas non plus : nous paraîtrons tous deux au tribunal de Jésus-Christ. » Étant allé en

Sorbonne, on lui dit : « Voilà une salle où l'on dispute depuis quatre cents ans. » « Qu'y a-t-on décidé ? demanda-t-il sur-le-champ. » On voit, par ces réponses, que Casaubon était plutôt porté à l'indifférence pour toutes les religions, qu'il ne penchait pour le calvinisme. On a de lui : I. *De satiricâ Græcorum poesi et Romanorum satirâ libri duo ; accessit cyclops Euripidæ latinitate donata à Septimio florente christiano*, Parisiis, 1605, in-8°, fort rare. Casaubon prétend dans cet ouvrage que la poésie satirique des Latins est fort différente de celle des Grecs. D. Heinsius est d'un avis contraire dans son traité *de Satirâ Horatianâ*, Lug. Bat., 1629, in-12; mais Ezéch. Spanheim s'est déclaré pour le sentiment de Casaubon, dans la préface de sa traduction des Césars de Julien. II. *De Libertate ecclesiasticâ ad viros politicos qui de controversiâ inter Paulum V et rempublicam Venetam edoceri cupiunt*, 1607, in-8°. Casaubon défend dans ce traité les droits des Souverains ; mais, comme les différends qui régnaient alors entre la république de Venise et le pape se terminèrent avant que l'impression de l'ouvrage fût achevée, Henri IV ne permit pas que l'on continuât, et il supprima le livre, qui n'avait encore que 264 pages. Aussi ce fragment est-il fort rare : on le retrouve dans les lettres de l'auteur imprimées à Rotterdam en 1709, in-fol. III. *Exercitationes in Annales Baronii*, qui sont très-mauvaises, Londres, 1614, in-fol. ; Francfort, 1615, in-4° ; Genève, 1655 et 1663, in-4°. Il ne pousse son examen que jusqu'aux trente-quatre premières années, et on a dit avec raison « qu'il n'avait attaqué l'édifice du cardinal que par les girouettes. » Le Clerc le blâme d'avoir écrit sur des matières qu'il n'entendait pas assez, et qu'il n'était plus temps d'étudier dans ses vieux jours. IV. Des *Lettres*, déjà citées. La meilleure édition est celle de Rotterdam, 1709, in-fol. Elles sont intéressantes par bien des particularités, et surtout par la modestie et la candeur qui y règnent : ces deux vertus formaient le caractère de l'auteur. V. Des *Commentaires* sur plusieurs auteurs anciens, tels que Théophraste, Athénée, Strabon, Polybe, Diogène Laërce, Perse, Théocrite, Denis d'Halicarnasse, Apulée, Pline-le-Jeune, etc. Il serait trop long de détailler les différentes éditions de ces commentaires, dans lesquels on remarque une très-grande érudition, et des vues nouvelles sur plusieurs passages mal entendus. VI. *Casauboniana, cum præfatione Wolfii*, Hambourg, 1710, in-8°. Wolfius a donné dans la préface une bonne notice, mais incomplète, des livres en *ana*. Lilienthal y a fait des additions en 1715, dans ses *Selecta historica*. En général, le *Casauboniana* ne paraît pas digne de celui dont il porte le nom. Il existe contre Casaubon une satire virulente que l'on attribue à Gaspard Scioppius, et qui a pour titre : *I. Casauboni corona regia*, etc., 1615, in-12 de 128 pages. Thomasius rendant compte de cette satire infâme, traite fort honnêtement son auteur présumé d'*apostat* et de *canis notissimus* ; tel était le goût délicat de ce siècle.

CASAUBON (Méric), fils du

précédent, et d'une fille de Henri Estienne, né à Genève en 1599, élevé à Oxford, et ensuite chanoine de Cantorbéry. Il refusa une pension que lui offrait Olivier Cromwel pour écrire l'histoire de son temps. Il lui laissait la liberté de la rédiger avec la plus grande impartialité. Mais Casaubon répondit que ce travail répugnait à ses principes et qu'il ne pourrait se défendre d'y insérer des réflexions qui déplairaient au protecteur. Il mourut en 1671, après avoir publié plusieurs ouvrages aussi recherchés pour l'érudition que rebutans par la dureté du style. Les principaux sont : I. Des *Commentaires* sur Optat, Londres, 1631, in-8°, sur Diogène Laërce, sur Hiéroclès, sur Epictète, etc. II. *De quatuor linguis commentationis pars prior; quæ de linguâ hebraicâ, et de linguâ saxonicâ*, Lond., 1650, in-8°; la seconde partie n'a pas vu le jour. III. *Merici Casauboni vindicatio patris adversùs impostores, qui librum impium de origine idolatriæ sub Isaaci Casauboni nomine publicârunt*, Londres, 1624, in-4°. IV. *Treatise concerning enthusiasmes*, Londres, 1655, in-8°, traduit en latin, Gripswald, 1708, et Lipsiæ, 1724, in-4°. Méric Casaubon a encore fait plusieurs opuscules rares que Jansson ab Almeloveen a fait imprimer à la suite des lettres de ce savant. On conserve plusieurs de ses manuscrits dans la Bibliothèque d'Oxford.

CASAUX (Charles de), consul de Marseille dans le temps de l'avènement de Henri IV à la couronne, aima mieux traiter avec le roi d'Espagne qu'avec son Souverain. Il avait déjà envoyé ses confidens à Madrid, et devait bientôt livrer la ville à l'ennemi, lorsqu'un bourgeois nommé Sibertat, Corse d'origine, introduisit le duc de Guise par une porte qu'on lui avait confiée, et tua Casaux de sa propre main en 1596.

CASAUX (Charles, marquis de), propriétaire à l'île de Grenade, vint en France, où il passa les années 1788 à 91. Il était membre de la Société royale de Londres et de celle d'agriculture de Florence. Il passa en 1792 à Londres, où il mourut dans un âge fort avancé. Pendant son séjour à la Grenade, il s'était principalement occupé de la culture de la canne à sucre : il consigna le résultat de ses expériences et de ses observations dans un Mémoire qu'il donna à la Société royale de Londres sous ce titre : *Système de la petite culture des cannes à sucre*. Ce mémoire renfermait des vues si utiles qu'il fut réimprimé séparément à Londres en 1779, in-4°, et à Paris, dans le *Traité du sucre*, de Le Breton, Paris, 1789, in-12. Casaux en donna une nouvelle édition perfectionnée et considérablement augmentée, sous ce titre : *Essai sur l'art de cultiver la canne et d'en extraire le sucre*, Paris, 1781, in-8°, de 512 pages. Casaux composa aussi plusieurs écrits politiques fort sages. On en peut voir la liste dans la *France Littéraire* de Ersch.

CASCELLIUS, savant jurisconsulte, principalement en matière d'héritages ou de fonds de terre, dont Cicéron et Pline font une mention honorable. Ce dernier nous apprend que Cascellius avait eu pour maître Volcatius, égal à lui dans le droit, ainsi qu'à Trébatius; il surpassa l'un et l'au-

tre en éloquence, et vécut jusqu'au temps d'Auguste. Quintilien admire dans ses écrits l'étude de l'antiquité. Il ne restait plus, au siècle de Pomponius, que son livre des *belles Sentences*; c'étaient les réponses que son génie vif et subtil lui faisait donner sur-le-champ à ceux qui le consultaient. Malgré le cas que l'on faisait des ouvrages de ce jurisconsulte dans le siècle où il vivait, et de ce jurisconsulte lui-même, on ne voit pas qu'il ait été élevé à aucune dignité au-dessus de la questure.

CASE (Pierre de), dont le véritable nom est *Desmaisons*, né à Limoges dans les premières années du 14[e] siècle, devint général de l'ordre des Carmes, patriarche de Jérusalem, et administrateur de l'évêché de Vaison. Il mourut en odeur de sainteté en 1348. Il avait composé quatre livres sur le *Maître des sentences*, des commentaires sur la *politique d'Aristote*, et des Sermons. Pierre de la Case avait été du nombre des docteurs que Philippe VI assembla à Vincennes pour examiner l'opinion du pape Jean XXII sur la vision béatifique.

CASE (Jean de la). *Voyez* Casa.

CASE (Jean), l'un des plus subtils argumentateurs de son temps, naquit à Woodstock, dans le comté d'Oxford. Il était catholique au fond du cœur, et en ayant été soupçonné quoiqu'il assistât au service divin dans les églises anglicanes, il fut en butte à des persécutions. Lorsqu'il se vit près de mourir, il fit une franche confession du catholicisme, et voulut être assisté d'un prêtre de cette communion. Il a laissé des commentaires sur divers traités d'Aristote, qui eurent beaucoup de vogue dans son temps. On a encore de lui une *Apologie de la musique tant vocale qu'instrumentale et mixte*, en latin, 1588, in-8°.

CASE (Levacher de la), major de l'île de Madagascar, s'était rendu dans cette île en 1656, sans autre dessein que celui de voyager. Cependant il s'y fixa, et déploya une valeur extraordinaire contre les insulaires qui attaquaient en grand nombre les Français. Il tua même avec les armes du pays, un Souverain qui passait pour très-vaillant. Chamargou, gouverneur du fort Dauphin, jaloux de la considération que la Case s'était acquise, essaya de le faire périr. Celui-ci, en ayant été informé, se retira dans l'intérieur des terres, avec quelques Français et une troupe de nègres, et se maria avec la fille du roi de Rasisotte. La Case dans sa nouvelle position, s'occupa constamment du bien des Français, et ne cessa de combattre leurs ennemis et ceux de son beau-père. Ses services lui méritèrent le titre de major de l'île. Il mourut en juin 1670, d'une colique du pays.

CASE (Thomas), théologien non conformiste, né en 1598 à Boxley, au comté de Kent, élève du collége du Christ à Oxford, où il prit le degré de maître-ès-arts; il fut ensuite ministre d'Erpingham, au comté de Norfolk, puis il s'établit dans la cure de Sainte-Marie-Madeleine à Londres, et fut nommé membre de l'assemblée du clergé; mais il en fut exclus pour refus de serment; ayant été ensuite impliqué dans le complot de Loxe, il fut mis en prison, et obtint son élargissement en promettant de se soumettre.

En 1660, Case fut un des ministres de la ville qui accompagnèrent le roi à La Haye, et il assista à la conférence de Savoie. On a de lui plusieurs *Sermons* imprimés.

CASE (JEAN), natif de Lyme-Régis, au comté de Dorset, empirique et astrologue, qui vivait en 1697, et qui a été célèbre sans qu'on sache pourquoi. On le regarde comme le successeur du fameux Silly, dont il possédait tout l'appareil magique. On a dit qu'il avait plus fait avec son *Distique* que Dryden avec toutes ses poésies. Or, voici le sens de ce distique si fameux :

Dans cette place
Vit le docteur Case.

Sans doute il fut bien payé aussi de cet autre qu'il avait mis à ses boites à pilules :

Il y a ici quatorze pilules pour 30 sous,
Chacun trouvera en conscience que c'est assez.

On dit qu'étant dans une taverne avec le docteur Radcliffe, celui-ci lui dit : « Frère Case, je bois à tous les sots que vous attrapez », et qu'il lui répondit : « Fort bien; laissez-moi tous les sots, et je vous abandonne tous les autres. » On a de lui une rapsodie qui ne signifie rien, intitulée *Le Guide angélique*.

CASE. *Voyez* CASES.

CASEARIUS (JEAN), ecclésiastique hollandais, missionnaire à Cochin, au 17e siècle. Il travailla au bel ouvrage de Rheede Van Drakenstein, intitulé *Hortus Malabaricus*, 1678 et suiv., 13 vol. in-fol. Il en dressa le plan, fit la description des plantes et rédigea le texte des deux premiers volumes.

CASEAUX. *Voyez* CASAUX.

CASELIUS (JEAN CHESSEL, plus connu sous le nom de), né à Gottingen en 1533, professa la philosophie et l'éloquence à Rostock et à Helmstadt, et mourut dans cette dernière ville en 1613. Il faisait grand cas des Pères grecs. On a de lui plusieurs *Recueils de lettres latines*, qu'il serait très-difficile de réunir; le plus ample, est celui que Just de Dranfeld publia en 1687, in-8°, à Francfort, et dont David Clément a donné le détail dans sa *Bibliothèque curieuse*. Voici comme il parle de notre auteur: « Jean Casélius écrivait bien; sa belle latinité fait que les connaisseurs recherchent ses écrits, qui sont généralement rares.... La facilité de s'exprimer en beau latin, le tour ingénieux qu'il donnait à ses pensées, l'érudition qu'il savait répandre à propos dans ses lettres, auront sans doute contribué à étendre son commerce épistolaire; et, comme il a passé un demi-siècle à s'entretenir par écrit avec les premiers savans, on peut bien s'imaginer qu'il avait écrit un nombre prodigieux de lettres; aussi en trouve-t-on encore des centaines dans les cabinets des curieux, etc. » Jean Casel s'opposa fortement à l'opinion de Daniel Hofman, qui soutenait que la philosophie était contraire à la théologie, et qu'il y avait plusieurs choses vraies en théologie qui sont fausses en philosophie. On a de lui les traductions de l'*Agésilas* et de la *Cyropédie* de Xénophon, etc. Il portait toujours avec lui les *comédies de Térence*, son auteur favori.

CASELLA (PIERRE-LÉON), historien, antiquaire et poète latin d'Aquilée, avait beaucoup d'érudition, et une grande connaissance de l'antiquité, de la langue

et des poésies latines. Il vécut dans la seconde moitié du 16e siècle. On a de lui : *De primis Italiæ colonis*, Lyon, 1606, in-8°; il est suivi de quelques opuscules. *De Tuscorum origine et republicâ Florentinâ; Elogia illustrium artificum Epigrammata et inscriptiones.*

CASENAVE (Antoine de), député des Basses-Pyrénées à la Convention nationale en 1792, vota dans cette assemblée la réclusion et le bannissement de Louis XVI. Pendant le procès de ce malheureux prince, il s'éleva avec force contre la cumulation de pouvoirs que se permettait l'assemblée, et surtout contre les membres qui opinaient sans avoir été présens aux débats. Louis XVI, ayant été condamné à mort, Casenave parla vainement pour obtenir un sursis à son exécution. Après la chute du parti, dit de la Montagne, il fut envoyé en mission dans le département de la Seine-Inférieure et rétablit l'ordre à Rouen, où des troubles avaient éclaté à l'occasion des subsistances, et y fit accepter la constitution. Il passa ensuite au conseil des Cinq-Cents, et puis au Corps législatif dont il faisait partie lors de la chute de Napoléon en 1814. Il était membre de la chambre des représentans en 1815. Il est mort à Paris, le 17 avril 1818, âgé de 53 ans. C'était un homme plein de probité et d'une sage modération.

CASENEUVE (Pierre de), né à Toulouse en 1591, prébendé de l'église de Saint-Étienne, mort en 1652, à 61 ans, et le jour anniversaire de sa naissance, est auteur des *Origines* ou *Etymologies françaises*, insérées depuis à la suite du Dictionnaire étymologique de Ménage. On a encore de lui : I. *L'Origine des Jeux Fleureaux de Toulouse*, où l'on trouve des recherches curieuses, 1659, in-4°. II. *Le Franc-Alleu de Languedoc*, Toulouse, 1641, in-fol. III. *La Catalogne française*, 1644, in-4°. IV. *La Caritée*, roman, in-8°. V. *Vie de Saint Edmond*, in-8°, et quelques autres ouvrages peu importans. Il laissa en manuscrit un traité de la *Langue provençale*, un de l'*Origine des Français*, et une *Histoire des favoris de France*. Caseneuve était un homme de bonnes mœurs et modeste. Il ne voulut jamais désigner quel successeur il desirait qu'on lui donnât dans son bénéfice, et refusa de laisser faire son portrait. Les États de Languedoc lui ayant offert une pension, pour l'engager à travailler à l'*Histoire des Comtes de Toulouse*, il continua cette histoire, qu'il avait déjà entreprise; mais ne voulut pas de pension.

CASENEUVE. *Voyez* Casanuova.

CASERTA (François-Antoine), Napolitain, vivait dans le 17e siècle. Il a écrit : *De naturâ et usu vinorum in sanis, tum in ægris corporibus, potissimùm in podagricis.*

CASES (Pierre-Jacques), peintre, né à Paris en 1676, mort dans la même ville en 1754, eut pour maître dans son art Bon Boullongne. Il remporta le grand prix de peinture en 1699, et fut reçu membre de l'Académie en 1704. Son dessein est assez correct; ses compositions sont d'un génie facile : il drapait bien, et possédait à un grand degré l'intelligence du clair-obscur. Il y a de la fraîcheur dans ses teintes.

Cet artiste a beaucoup travaillé; mais ses ouvrages ne sont pas tous de la même beauté. Sur la fin de sa vie, le froid de l'âge et la faiblesse des organes lui ont fait produire des tableaux où il est inférieur à lui-même. On voyait de ses ouvrages à Paris, dans l'église de Notre-Dame, au collége des Jésuites, à la Charité, au petit Saint-Antoine, à la chapelle de la Jussienne, à l'abbaye de Saint-Martin, et principalement à Saint-Germain-des-Prés, où il a représenté *la Vie de Saint Germain et de Saint Vincent* et une *Descente de croix*, qui est aujourd'hui dans la petite paroisse du faubourg Montmartre. On admirait à Saint-Louis de Versailles une *Sainte Famille*, qui est une des belles productions de cet artiste. Cases a réussi surtout dans les tableaux de chevalet. Le roi de Prusse a deux morceaux précieux de ce peintre, qui ont été comparés pour le beau-faire aux ouvrages du Corrège. Le célèbre Le Moine a été un des élèves de Cases.

CASIMIR Ier, dit *le Pacifique*, roi de Pologne, fils de Miécislas, mort en 1034, monta sur le trône après lui, étant encore en bas âge. Ses sujets s'étant révoltés deux ans après sous la régence de sa mère, il passa *incognito* en France, sous le nom de Charles, entra dans l'ordre de Cluni, et prit le diaconat. Sept ans après, les Polonais, livrés aux troubles et aux divisions depuis sa retraite, obtinrent de Benoît IX, en 1041, que leur roi remonterait sur le trône, et se marierait; le pape l'accorda à condition que les Polonais entretiendraient à perpétuité une lampe dans l'église de Saint-Pierre, qu'ils porteraient constamment les cheveux courts comme les moines, et que Casimir conserverait l'habit de religieux. De retour en Pologne, Casimir épousa une fille du grand-duc de Russie Jaroslaw, et en eut plusieurs enfans. Il civilisa les Polonais, fit renaître le commerce, l'abondance, l'amour du bien public, l'autorité des lois. Il régla parfaitement bien le dedans, et ne négligea point le dehors. Ce roi mourut le 28 novembre 1058, après un règne d'une trop courte durée.

CASIMIR II, roi de Pologne, surnommé *le Juste*, 5e fils de Boleslas III, né en 1117, mort en 1194. A l'âge prescrit, il fut prince de Sandomir. Quand son frère, Miécislas, fut déposé en 1177, pour sa conduite tyrannique, les Polonais élurent Casimir II. Ce prince, naturellement bon et juste, soulagea les paysans de l'oppression des seigneurs. Il était très-porté à la dévotion, et cependant était très-adonné aux femmes; on a même prétendu qu'il mourut empoisonné par une femme qu'il aimait avec trop d'ardeur. Il eut de Hélène qu'il épousa en 1168, et qui était fille de Vozevold, duc de Belz, Lezko qui fut son successeur à la couronne de Pologne.

CASIMIR III, dit *le Grand*, né en 1309, fut roi de Pologne en 1333, après la mort d'Uladislas Loketek, son père. Il enleva plusieurs places à Jean, roi de Bohème, et conquit la Russie. Aux talens de la guerre, il joignit les vertus d'un grand roi, maintint la paix, fonda et dota des églises et des hôpitaux, et construisit un grand nombre de forteresses. On ne lui reproche que sa passion pour le vin et pour les femmes. Parmi une foule de maîtresses, il eut une juive nommée

Esther, pour l'amour de laquelle il accorda aux juifs des priviléges dont ils ont toujours joui depuis cette époque. L'évêque de Cracovie l'ayant excommunié, après l'avoir repris inutilement de ses fautes, Casimir fit jeter dans la rivière le prêtre qui lui signifia la censure. Il se repentit de ses fautes, et mourut le 8 septembre 1370, d'une chute de cheval, après avoir régné 37 ans. La race des Piast qui régnait en Pologne depuis 528, s'éteignit en la personne de ce prince. Jusqu'à lui les Polonais n'avaient eu aucun roi qui ne fût de leur nation. Ce fut alors qu'ils commencèrent à en élire d'étrangers; et ce fut une des causes de leurs dissensions et des malheurs qui ont désolé la Pologne.

CASIMIR IV, roi de Pologne, fils de d'Uladislas, était grand-duc de Lithuanie, quand il fut appelé au trône de Pologne en 1447. Il abaissa les chevaliers de l'ordre teutonique, et subjugua la Valachie, son règne fut très-agité. Ce prince sacrifia presque toujours les intérêts des Polonais à ceux des Lithuaniens qui étaient l'objet de son affection. Il était orgueilleux sans ambition, plein de vanité, peu sensible à l'honneur, et ne possédait aucune des qualités qui constituent un vrai roi. Il ne fut regretté ni des Polonais, ni des Lithuaniens. Il eut de son mariage avec Élisabeth, fille de l'empereur Albert II, Uladislas, roi de Hongrie et de Bohême; Jean-Albert qui lui succéda; Casimir élu roi de Hongrie du vivant de Mathias, et mort en odeur de sainteté en 1483; Alexandre, Sigismond, successivement rois de Pologne; Frédéric, archevêque de Gnesne et cardinal; Hedwige, mariée à George duc de Bavière; Sophie, à Frédéric margrave de Brandebourg; Anne, à Bogeslas duc de Poméranie; Élisabeth, à Frédéric duc de Lignitz, et enfin Barbe, à George duc de Saxe.

CASIMIR V (Jean), né en 1609, fils de Sigismond III, roi de Pologne, et de Constance d'Autriche sa seconde femme, d'abord jésuite et cardinal, disputa le trône après la mort d'Uladislas VII, son frère, arrivée le 20 mai 1648. Ayant été élu, il renvoya son chapeau au pape et prit la couronne. Le souverain pontife lui donna la dispense pour épouser Louise-Marie de Gonzague, veuve de son frère, mariage qui déplut aux Polonais. Il fut d'abord défait par Charles-Gustave, roi de Suède; mais, animé d'un vrai courage, et se montrant à la tête de ses armées, il eut ensuite le bonheur de le repousser, et de conclure un traité de paix avec son successeur en 1660. L'année d'après, son armée remporta une victoire sur les Moscovites en Lithuanie. Une sédition élevée contre lui, quoiqu'il l'eût apaisée, lui inspira du dégoût pour le gouvernement. Ayant perdu la reine, son épouse, en 1667, Casimir résolut d'abdiquer. Une diète fut convoquée à Varsovie l'année suivante. Il y fit exposer par son chancelier les motifs de sa résolution. On lui fit de graves objections auxquelles il répondit par un discours qui se terminait par la prédiction qui suit, et qui ne s'est que trop confirmée. Après avoir rappelé aux Polonais leurs funestes dissensions, il leur dit : « Je prévois les malheurs qui menacent notre patrie, et plût à Dieu que je fusse un faux prophète! Le Moscovite et le Cosaque se

joindront au peuple qui parle la même langue qu'eux, et s'approprieront le grand-duché de Lithuanie. Les confins de la grande Pologne seront ouverts au Brandebourg, et la France elle-même fera valoir les traités ou le droit des armes pour envahir notre territoire. Au milieu de ce démembrement de nos états, la maison d'Autriche ne laissera pas échapper de porter ses vues sur Cracovie. » Enfin, Casimir descendit du trône; et se retira dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que Louis XIV lui donna, avec une pension convenable à un prince de son rang. Les plaisirs de la société et les charmes des belles-lettres lui firent bientôt oublier l'éclat et les embarras de la royauté. Il ne voulut jamais qu'on lui donnât à Paris le nom de *Majesté*, titre qui lui rappelait sa gloire et ses chaînes. Une femme du peuple l'ayant appelé *mon révérend père*, chacun se mit à rire. — « Elle a raison, dit Casimir, j'ai été jésuite à Rome, et par conséquent révérend père; j'ai été roi, ainsi père de mon peuple; je suis abbé : Saint-Paul ne dit-il pas *abba pater?* » Il mourut à son abbaye de Saint-Martin de Nevers, le 14 décembre 1672. Après sa mort on lui éleva un mausolée où il était représenté à genoux en habit de religieux, revêtu d'une chape et offrant sa couronne à Dieu; ce monument curieux se voyoit au Musée des monumens français. On a dit que trois mois avant sa mort il avait épousé secrètement Claudine Mignot, fille d'une blanchisseuse, et veuve du maréchal de l'Hôpital du Hallier, et qui mourut en 1711. On trouve dans les *Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France*, par J.-J. Champollion-Figeac, Paris, 1809, in-12, pag. 87, une notice très-bien faite sur cette femme, dont la vie offre une série d'événemens les plus extraordinaires. Sigismond II avait été le dernier prince par les mâles de la maison de Jagellon; Casimir était le dernier rejeton des Vasa.

CASIMIR (SAINT), grand-duc de Lithuanie, le 3e des treize enfans de Casimir III, né le 5 octobre 1458, roi de Pologne, disputa, à l'âge de 13 ans, la couronne de Hongrie à Mathias Corvin. Les armes du père n'ayant pu gagner au fils cette couronne, qui d'ailleurs eût été un fardeau bien pesant pour le jeune Casimir, il se retira, très-satisfait de cet événement, au château de Dobski, où il vécut dans la piété. Il mourut le 4 mars 1483, dans sa vingt-troisième année, martyr de la chasteté. Il avait pratiqué près du trône toutes les austérités du cloître; il fut canonisé en 1521.

CASIMIR-SARBIEVIUS. *Voy.* SARBIEWSKI.

CASIN D'AREZZO (FRANÇOIS-MARIE), né à Arezzo, en Toscane, mort le 14 février 1719, s'étant fait capucin et ayant passé par différens grades de son ordre, obtint, sous le pontificat d'Innocent XII, l'emploi de prédicateur apostolique, et, sous celui de Clément XI, le chapeau de cardinal. Il a donné, outre une *Traduction* des conseils de la sagesse du français en italien : I. *Panegyrici de diversis Santis*, Manæ, 1677, in-12; Venise, 1679. II. *Ætas hominis*, Florence, 1682, in-8°. III. *Conciones habitæ in palatio apostolico, etc.* Rome, 3 volumes in-folio.

CASINI (JEAN), peintre et

sculpteur, né à Varlongo, près de Florence en 1689. Casini, se destinant d'abord à la sculpture, s'y distingua par plusieurs ouvrages; il fit entre autres, pour l'électrice Palatine, *les desseins* et *les modèles* de la grande chapelle de l'Annonciation, et *une Sainte Thérèse* grande comme nature, en terre cuite; on voyait aussi de lui un *bas-relief* modelé, dans la maison du chevalier Pitti. Mais Casini, voulant se donner tout-à-fait à la peinture, fréquenta avec assiduité l'Académie, et se mit à observer profondément les ouvrages des grands maîtres. Bientôt il se fit une manière libre, une touche franche, pleine de finesse, et, joignant à ces qualités une admirable exactitude dans le dessein, et une invention heureuse et facile dont la nature l'avait doué, il fit admirer universellement ses ouvrages. On ne pourrait voir sans étonnement la quantité de tableaux de cet artiste; nous parlerons seulement *du rétable* du maître-autel de l'église de Saint-Pierre de Varlongo; d'un très-beau tableau *de Sainte Luce* dans l'église de Saint-Jacques, sur l'Arno; et *d'une coupole* qu'il a peinte dans le grand cloître de Sainte-Marie Novelle, où est représentée l'ambassade de Saint Antonin, archevêque de Florence, vers le pape Pie II, au nom de la république. Ce peintre habile et laborieux mourut en 1748.

CASINI (Valore et Domenico), peintres, étudièrent leur art sous la direction de Passignano leur frère, qui florissait dans le 17e siècle. Ils excellaient dans le portrait. Valore avait le talent tout particulier de faire de mémoire des portraits parfaitement ressemblans. On voit deux de ses portraits à Sainte-Marie *in campo*, sur les tombeaux de Laurent, évêque de Fiesoli, et de Geneviève Popoleschi, sa mère. — Il y a eu plusieurs autres artistes italiens du même nom.

CASIRI (Michel), savant orientaliste, et religieux syro-maronite, né en 1710 à Tripoli en Syrie, vint à Rome où il entra dans les ordres le 29 septembre 1734, après avoir fait ses études dans le collége de Saint-Pierre et de Saint-Marcelin. Il fit l'année suivante un voyage en Syrie avec D. Joseph Assemani. A son retour il professa les langues orientales dans son couvent, et passa en 1748 en Espagne, où il fut attaché à la bibliothèque royale de Madrid. Il fut successivement nommé membre de l'Académie d'histoire de Madrid, interprète du roi pour les langues orientales, et enfin bibliothécaire en chef. Le principal ouvrage de ce savant, est sa *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis sive libror. omnium manuscript. quos arabicè ab auctoribus magnam partem arabico-hispanis compositos, bibliotheca cœnobii Escurialensis complectitur, etc.*, Madrid, 1760-1770, 2 vol. in-fol. Elle contient dans 1851 articles la suite de tous les manuscrits arabes de l'Escurial. Le premier volume renferme les poëtes, les grammairiens, les philologues, les lexicographes, les philosophes, les moralistes, les politiques, les médecins, les mathématiciens et les astronomes. Le second volume traite des géographes et des historiens. C'est un ouvrage indispensable pour l'étude de la littérature orientale. Casiri mourut à Madrid le 12 mars 1791, âgé de

79 ans. Il était devenu sourd et avait perdu la mémoire, deux ans avant sa mort.

CASLON (GUILLAUME), célèbre fondeur de caractères, né à Hales-Owen au comté de Shrop en 1692, mort en 1766, avait été mis en apprentissage chez un graveur d'ornemens pour les armes à feu, et depuis il exerça cet art à Londres. Il fit aussi pour les relieurs des caractères qui parurent si beaux à Bowyer, imprimeur, qu'il l'engagea à s'appliquer à la gravure des caractères d'imprimerie. Bowyer les fondait lui-même. Bientôt ses caractères furent supérieurs à ceux de tous les autres fondeurs, et, au lieu d'en tirer de la Hollande, comme on faisait alors, ce furent les siens qu'on rechercha chez l'étranger. Ses fonderies lui procurèrent un commerce très-étendu, qu'il laissa à son fils quand il se retira à Bethnalgreen, où il est mort.

CASMANN (OTHON), savant allemand, recteur de l'école de Stade et pasteur de la même ville, est auteur des ouvrages suivans : I. *Quæstionum marinarum*, 2 vol., Francfort, 1596 et 1607. II. *Nucleus mysteriorum naturæ enucleatus*, 1605, in-8°. III. Deux éditions du Traité *de re cibariâ* de Bruyerin. IV. Un grand nombre d'ouvrages ascétiques en latin et en allemand. Casmann mourut le 1er août 1607.

CASNODYN, poëte gallois, qui vécut depuis l'an 1290 jusqu'à l'an 1340. On conserve plusieurs de ses productions aux archives du pays de Galles.

CASONI (GUI), de Serravalle, dans la Marche Trévisanne, vivait au commencement du 17e siècle. Il fut un des premiers fondateurs de l'Académie *degli incogniti*, à Venise. Il était savant dans les langues et le droit. On a de lui : *Vita di Tasso; la magia d'Amore; il Teatro poetico, etc., etc.* Il mourut en 1640.

CASONI (PHILIPPE), Génois, a donné en italien : I. Une *Histoire de Louis-le-Grand* (de 1638 à 1706), Milan, 1706-1722, 3 vol. in-4°. II. *Annales de la république de Gênes du 16e siècle*, Gênes, 1708, in-fol. III. *Vie du marquis de Spinola, le preneur de ville*, Gênes, 1691, in-8°.

CASOTTI (JEAN-BAPTISTE), littérateur italien, né à Prato en Toscane, le 21 octobre 1669, fit dans sa jeunesse un voyage à Paris, en qualité de secrétaire de la cour de Toscane auprès du ministre du grand-duc, et se lia avec plusieurs gens de lettres distingués, entre autres Ménage et Régnier Desmarais. Revenu à Florence, il entra dans les ordres et il fut recteur du collége des nobles, où il occupa en même temps plusieurs chaires : puis il donna des leçons d'histoire au prince électoral de Saxe Frédéric-Auguste, dont le père lui conféra le titre de comte. Casotti mourut dans sa ville natale le 16 juillet 1737. Il avait publié : I. des *Mémoires historiques* en italien, sur la cure de Sainte-Marie *dell' impruneta*, 1714. II. *Notizie storiche intorno alla vita e alla nuova edizione delle opere di monsignore Giovanni della Casa*, Florence, 1707, in-4°. III. *Vita di Benedetto Buon Mattei*. IV. *Della fondazione del regio monastero di S. Francisco delli Scarioni di Napoli*, Florence, 1722. V. *Pratenses olim præpositi nunc episcopi, etc.* Tous ces ouvrages sont pleins d'érudition.

CASPIUS (George), médecin, né dans le Hainaut, se distingua dans son art vers la fin du 16e siècle, et soutint avec force la doctrine de Botal sur la saignée. Les ouvrages qu'il composa à ce sujet, sont intitulés : I. *Ad Bonaventuræ Grangerii admonitionem de cautionibus in sanguinis missione adhibendis responsio, quâ Leonardi Botalli libellus de curatione et sanguinis missione defenditur*, Basileæ, 1580, in-8°; Parisiis, 1581, in-8°. II. *Castigatio Bonaventuræ Grangerii, seu Villici animadversiones adversùs Leonardum Botallum*, Basileæ, 1582, in-8°. Bonaventure Granger était un médecin de Paris.

CASSAGNE (l'abbé Joseph la), né au diocèse d'Oleron, s'occupa beaucoup de musique. Il publia sur cette matière : I. *Recueil de fables mises en musique*, 1754, in-4°. II. *Alphabet musical*, 1765, in-8°. III. *Traité général des élémens du chant*, 1766, in-8°. Il avait proposé dans ce dernier ouvrage de réduire toutes les clefs à une seule, celle de *sol* sur la seconde ligne. L'abbé Roussier, et Pascal Boyer, de Tarascon, maître de musique de la cathédrale de Nimes, l'attaquèrent vivement dans une lettre à Diderot, 1767. L'abbé la Cassagne leur répondit par l'*Uniclavier musical, pour servir de supplément au Traité général des élémens du chant*, 1768, in-8°.

CASSAGNES ou CASSAIGNES (Jacques), né à Nimes le 1er août 1636, garde de la bibliothèque du Roi, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions, fut élevé dans le sein d'une famille opulente, et vint de bonne heure à Paris, où il se fit connaître par des ouvrages bien différens, des *Sermons* et des *Poésies*, les uns et les autres, bons pour le temps. Il était sur le point de prêcher à la cour, lorsque Despréaux lança contre lui un trait de satire qui effaça toute sa gloire. L'abbé Cassagnes crut regagner l'estime du public en enfantant ouvrages sur ouvrages. Le travail et la mélancolie lui firent bientôt perdre la tête ; on le mit à Saint-Lazare, où il mourut en 1679. L'abbé de Brienne, qui vécut pendant quelque temps dans la même retraite que lui, et qui lui confia la révision d'une *Histoire secrète du jansénisme*, assure qu'il mourut avec toute sa raison. Une édition des *Œuvres de Guez de Balzac*, Paris, 1665, en 2 vol. in-fol., précédés d'une préface et d'un discours préliminaire par Cassagnes; un *Traité de morale sur la valeur*, Paris, 1674, in-12; des *Traductions* de la *Rhétorique de Cicéron*, Paris, 1673, ou Lyon, 1692, in-12; des *Œuvres de Salluste*, Paris, 1675, in-12; et enfin quelques-unes de ses *Poésies*, prouvent qu'il aurait pu faire quelque chose, sans l'affaiblissement de son cerveau. Boileau, qui peut-être causa son malheur, disait au P. Bourdaloue, qui plaisantait sur la folie attribuée ordinairement aux poètes, qu'*aux petites maisons il y avait dix prédicateurs pour un poète*. L'abbé Cassagnes put y être à ce double titre; mais il était triste pour Boileau d'être regardé comme la cause d'une telle infortune.

CASSAN, empereur des Mogols dans la Perse, abjura le christianisme pour monter sur le trône en 1294. Il subjugua la Syrie, vainquit le sultan d'Égypte, et mourut en l'an 1304, après être

retourné à sa première religion.

CASSAN. *Voy.* Usun-Cassan.

CASSANA (Jean-François), peintre, né à Cassana village de la rivière de Gênes, en 1611, élève de Strozzi, dit *le Capucino*, vint s'établir à Venise. Sa manière était large et facile, son dessin ferme et ressenti, mais maniéré, et son coloris vigoureux. Alexandre II, duc de La Mirandole, le fit venir à sa cour. Il a beaucoup travaillé au palais ducal et dans plusieurs églises de cette ville: il y mourut en 1691.

CASSANA (Niccolò), dit *Le Nicoletto*, fils du précédent, né à Venise en 1659, mort à Londres en 1713. Il peignait bien l'histoire et le portrait. Son tableau de Florence, représentant *la Conjuration de Catilina*, et composé de 9 figures de grandeur naturelle, est digne des plus grands éloges. Le Nicoletto était très-considéré de la reine d'Angleterre Anne; elle le fit venir à Londres pour y faire son portrait et celui des plus grands seigneurs de sa cour, et le nomma son peintre. Il était d'un caractère bouillant, emporté, et même furieux. Dans la chaleur de la composition il se roulait à terre quand il n'obtenait pas les teintes qu'il méditait. Ces accès de frénésie lui ont valu de belles inspirations.

CASSANA (Jean-Augustin, dit *l'abbé*), était second fils de Jean-François, et peignait le portrait aussi bien que Le Nicoletto son frère. Mais, pour ne pas lui faire de tort, il se fit une manière très-précieuse de peindre *les animaux*, *les fleurs et les fruits* avec la dernière perfection. Tous les cabinets distingués s'enrichirent de ses productions. Le grand-duc de Toscane lui demanda son portrait pour le faire placer dans sa galerie, parmi ceux des plus fameux peintres, et le doge de Venise employa long-temps son pinceau. Enfin ses ouvrages furent demandés à Londres pour y être gravés. Cassana était heureux à Venise, lorsque le desir de revoir sa famille le fit aller à Gênes. Pour s'y montrer avec éclat et générosité, il fit présent de tous ses tableaux aux plus grands seigneurs de cette ville; mais il ne tarda pas à se repentir de sa trop grande libéralité. Il reprit l'habit ecclésiastique qu'il avait quitté, et auquel il a dû le nom de *l'abbé Cassana*.

CASSANA (Jean-Baptiste), troisième fils de Jean-François, mourut quelque temps avant son père. Il peignait *les fleurs*, *les fruits et les animaux*.

CASSANA (Marie-Victoire), sœur des précédens, peignit des demi-figures de sujets sacrés. Elle mourut à Venise en 1711.

CASSANATE (Marc-Antoine Alègre de), né à Tarragone en 1590, carme d'Aragon, mort en 1658, auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus considérable est le *Paradis de la gloire du Carmel* (en latin), Lyon, 1639, in-fol. C'est une bibliothèque des auteurs carmes. On lui reproche d'y avoir fait entrer des écrivains étrangers à son ordre, pour grossir son histoire d'un plus grand nombre d'hommes illustres. Il ne lui a fait aucun honneur et a été censuré par la Sorbonne.

CASSANDRA. *Voy.* Fedele.

CASSANDRE (Cassander), roi de Macédoine, après Alexandre-le-Grand, obligea les Athéniens à se mettre de nouveau sous sa protection, et confia le gouvernement de la république à l'Ora-

teur Démétrius de Phalère. Les Athéniens ayant refusé de le recevoir dans la ville, il fondit tout d'un coup sur Athènes, s'empara du Musée et s'en fit une forteresse. Ce coup imprévu intimida les Athéniens et leur fit ouvrir leurs portes. Olympias, mère d'Alexandre, ayant fait mourir, par des supplices recherchés, la femme, les frères et les principaux partisans de Cassandre, il s'en vengea en assiégeant Pydna. Olympias, obligée de se rendre, fut abandonnée par lui aux Macédoniens qui la firent périr. Il en usa de même envers Roxane, femme d'Alexandre-le-Grand, et Alexandre fils de ce conquérant. Parvenu au trône par des meurtres, il s'y soutint, en se liguant avec Séleucus et Lysimaque, contre Antigone et Démétrius; il les défit l'un et l'autre, et mourut trois ans après sa victoire, l'an 304 avant J.-C., d'une hydropisie qui dégénéra en une maladie pédiculaire. Le philosophe Théophraste donna des leçons de politique à ce Souverain.

CASSANDRE (George), l'un des plus savans théologiens de son siècle, naquit en 1515 dans l'île de Cadsand, près de Bruges, d'où il a tiré son nom. Après s'être distingué dans l'étude des langues, du droit, des belles-lettres et de la théologie, il se livra tout entier à la conversion des hérétiques. Il avait les qualités qu'exigeait son ministère; un zèle actif et une grande modération. Son ardeur pour la réunion des protestans au sein de l'Eglise catholique lui fit accorder beaucoup aux hétérodoxes; ses écrits conciliateurs ne satisfirent ni les catholiques, ni les protestans. *Ab utrâque parte*, dit-il, dans une lettre, *plagas accipimus et ab illis lapidamur.* Ce traitement était d'autant plus injuste, que Cassandre n'eut d'autre passion que celle de connaître la vérité et de l'enseigner. Il mourut en 1566. Tous ses ouvrages ont été publiés à Paris, in-fol., en 1616. Les principaux sont : Le *Traité du devoir de l'homme pieux, et qui aime véritablement la paix dans les différends de religion*, contre lequel Calvin écrivit vainement; et son excellent livre *des Liturgies.* On convient qu'il est le premier qui ait écrit sur cette matière avec choix et avec quelques connaissances des vrais principes. L'empereur Ferdinand Ier l'ayant prié de travailler à pacifier les esprits, il entreprit d'expliquer les articles controversés de la confession d'Augsbourg, et publia une *Consultation*, bien digne, par sa modération, d'un ministre de J.-C. On a encore de ce savant un *Recueil d'hymnes* avec des *Notes* curieuses.

CASSANDRE (François), écrivain érudit, mort en 1695, s'attacha avec succès à l'étude des langues grecque et latine, et fit des vers français qui n'étaient pas sans mérite. Son humeur atrabilaire et son caractère orgueilleusement philosophique obscurcirent ses talens et empoisonnèrent sa vie. Il vécut et mourut dans l'indigence. Sa misanthropie le suivit jusqu'au tombeau. Son confesseur l'excitant à l'amour divin par la vue des bienfaits qu'il avait reçus de Dieu. *Ah oui!* s'écria Cassandre d'un ton chagrin, *il m'a fait jouer un joli personnage! Vous savez comme il m'a fait vivre? Voyez*, ajouta-t-il en montrant son grabat, *comme il me fait mourir.* Mais, en se plaignant de Dieu et des hom-

mes, il ne voyait pas qu'il avait beaucoup plus à se plaindre de lui-même. Boileau l'a peint dans sa première satire :

Damon, ce grand auteur dont la muse fertile
Amusa si long-temps et la cour et la ville,
Mais qui n'étant vêtu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge, et l'hiver sans manteau,
Et de qui le corps sec et la mine affamée
N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée, etc.

On a de lui : I. La traduction *de la Rhétorique d'Aristote*, Paris, 1670; La Haye, 1718, in-12; la meilleure que nous ayons de l'ouvrage du philosophe grec. II. Les *Parallèles historiques*, in-12, Paris, 1680. Ce livre, dont l'idée était bonne, est très-mal exécuté ; le style en est dur, lourd, incorrect. III. La *Traduction* des derniers volumes du président de Thou, que du Ryer n'avait pas achevée. Ils n'ont pas été publiés.

CASSARD (JACQUES), fils d'un armateur de Nantes, naquit dans cette ville en 1672. Ayant appris le pilotage à Saint-Malo, il commença à faire de petites courses, et se signala, en 1697, dans l'expédition de Carthagène, où il avait suivi le célèbre Potinis. Son courage se montra surtout à la tête des flibustiers qu'il commandait. En 1703, il nettoya la Manche de corsaires, et réprima les Anglais dans la Méditerranée. Chargé en 1712 d'attaquer, à la tête d'une flotte, les Portugais dans leurs colonies, il prit la ville de Ripéra, grande capitale des îles du Cap-Vert, et fit un butin de plus de deux millions. Antigoa, Surinam, la Berbice, Curaçao et autres possessions des Anglais et des Hollandais, éprouvèrent les effets de sa bravoure, et quelques-unes payèrent de riches rançons. En revenant en France, il joignit son escadre à celle d'un officier d'un grade supérieur, en station à la Martinique, et la détacha, malgré les ordres du commandant, à la poursuite d'une flotte anglaise, à laquelle il enleva deux vaisseaux. En arrivant à Toulon, il éprouva le mécontentement de la cour, et, pour s'en venger, il voulut mettre l'épée à la main contre le commandant qui l'avait dénoncé comme un homme également téméraire et opiniâtre. « Voyons, lui dit-il, si vous savez vous battre comme vous savez écrire. » Mais les autres officiers les raccommodèrent, et il eut le titre de capitaine de vaisseau en 1713. La paix rendit ses talens inutiles. On oublia même qu'il avait servi l'état : car, ayant fatigué le ministère de lettres et d'injures au sujet d'un armement fait pour la ville de Marseille, et que cette ville refusait de lui payer, il fut renfermé dans le château du Ham, où il termina sa carrière en 1740. Cassard avait la valeur et l'intrépidité de Duguay-Trouin ; mais ses mœurs étaient bien moins douces, et son commerce bien moins agréable. Il avait la grossièreté d'un matelot et la dureté d'un soldat. Cette dureté lui suscita bien des querelles, éloigna de lui ses amis, et fut cause qu'on ne l'apprécia point à sa juste valeur. Duguay-Trouin lui rendit toujours justice. Un jour qu'il était à Versailles, dans la galerie du château, où il s'entretenait avec plusieurs courtisans, tout à coup il aperçoit dans un coin un homme seul, et dont l'extérieur annonçait la misère : c'était Cassard. Duguay-Trouin quitte les seigneurs dont il était entouré, et va causer avec lui près de trois quarts d'heure. Les courtisans étonnés lui demandent à son retour « avec

qui il était ? — « Comment, s'écria Duguay-Trouin, avec qui ? avec le plus grand homme de mer que la France ait aujourd'hui, avec Cassard ! Je donnerais toutes les actions de ma vie pour une des siennes. Il n'est pas connu ici; mais il est redouté chez les ennemis. Avec un seul vaisseau il faisait plus qu'un autre avec une escadre entière. »

CASSE (du). *Voyez* Ducasse.

CASSEBOHM (Jean-Frédéric), médecin et anatomiste célèbre, né à Halle en Saxe, mort le 7 février 1743, étudia a Francfort-sur-l'Oder, y enseigna ces deux sciences avec distinction, et s'occupa principalement de l'anatomie de l'oreille. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Tractatus quatuor anotomici de aure humanâ, tribus figurarum tabulis illustrati*, Hallæ-Magdeburgicæ, 1734, in-4°. II. *Tractatus quintus anatomicus de aure humanâ, cui accedit sextus de aure monstri humani, cum tribus figurarum tabulis*, ibid., 1735, in-4°. On y trouve une description fort exacte de l'organe de l'ouïe, qu'il considère d'abord dans le fœtus, et qu'il compare ensuite avec le même organe dans les adultes, en y faisant remarquer tous les changemens par lesquels il passe avant que d'arriver à sa perfection. III. *Methodus secandi et contemplandi corporis humani musculos*, Hallæ, 1739, in-8°. IV. *Methodus secandi viscera*, ib., 1740, in-8°, en allemand, Berlin, 1746, in-8°. V. *Prog. de differentiâ fœtus et adulti*, Halle, 1730, in-4°. VI. *Disp. de aure internâ*, Francfort, 1730, in-4°.

CASSEL (Jean-Philippe), né à Brême le 31 octobre 1707, mort le 19 juillet 1783, fit de laborieuses recherches sur l'histoire de son pays. Ses principaux ouvrages sont : I. *Periculum criticum de convenientiâ veteris linguæ Mauretanicæ cum Phœniciâ, verum vocis cinnabaris etymon eruens*, Magdebourg, 1735, in-4°. II. *Disquisitio crit. philol. de vocabulo phœnicio Kartha, urbem designante*, ibid., 1737, in-4°. III. *Observ. crit. philol. de columnis Phœniciorum in Mauritaniâ*, Leipsick, 1739, in-4°. IV. *Disquisitio de Judæorum odio et abstinentiâ à porcinâ*, ibid., 1739, in-4°, etc. On trouve la liste exacte de ses ouvrages dans sa Vie, écrite par M. Harles.

CASELIUS ou CESELIUS (Aulus), ancien jurisconsulte romain, renommé par son savoir, et plus encore par son éloquence, vivait environ 50 ans avant l'ère chrétienne. Aucune considération ou d'amitié ou de crainte ne pût l'engager à insérer dans son recueil de lois aucun édit qui eût été publié pendant le triumvirat. Parlant un peu trop librement de César, ses amis le conjuraient de modérer ses discours. « Il y a deux choses, leur répondit-il, que les hommes regardent comme très-fâcheuses, et qui me donnent l'assurance de tout dire, ce sont d'être vieux et de n'avoir point d'enfans. »

CASSEM. *Voyez* Barkyaroch.

CASSEM-AL-FAREDH. *Voy.* Faredh.

CASSEM, frère d'Ali-Ben-Hamud, 3e calife des Arabes musulmans en Espagne, fut placé sur le trône après la mort de son frère. Hajram, un des principaux seigneurs arabes, se souleva contre lui, et fit proclamer un autre

calife, nommé Mortadha, qui était du sang royal. La ville de Grenade ne voulant point le reconnaître, il se vit obligé de l'assiéger, et fut tué sur ses murailles. Cassem ne laissa pas cependant d'être reconnu dans Séville, lorsque la ville de Cordoue prêta hommage à Jahia, fils d'Ali-Ben-Hamid, son neveu; mais le règne de Jahia ne fut pas long. Les Cordouans, s'étant dégoûtés de lui, rappelèrent Cassem, qu'ils avaient chassé. Ce prince ne fut pas plutôt rétabli sur le trône, qu'il fit venir des troupes d'Afrique pour s'y affermir; mais cette entreprise souleva de nouveau Cordoue, en sorte qu'il se vit encore une fois chassé, sans espérance de retour. Jahia, son neveu, ayant repris sa place, se saisit de sa personne, et l'enferma dans une forteresse où il finit ses jours.

CASSENTINO (Jacopoda), peintre, né en 1476, mort en 1556, ainsi nommé du lieu de sa naissance, où il a fait de très-beaux tableaux, ainsi qu'à Florence et en d'autres villes d'Italie. Ce fut lui qui fonda l'Académie de Florence.

CASSERIO (Julio), célèbre anatomiste, mort en 1616, né à Plaisance, de parens pauvres. Il était domestique de Fabricio Aquapendente, qui, lui trouvant des dispositions étonnantes, lui donna des leçons, et s'en fit aider dans ses travaux. En 1609, il succéda à son maître dans sa chaire d'anatomie à Padoue. Ses *Tableaux anatomiques* ont une grande réputation. Il est aussi l'auteur des ouvrages suivans: I. *De vocis auditûsque organis historia anatomica, tractatibus duobus explicata, ac variis iconibus illustrata*, Ferrariæ, 1600, in-fol. regali; Venetiis, 1607, in-fol. Ses figures sur l'organe de l'ouïe sont tirées d'après l'homme et les animaux; il est vrai qu'elles ne sont pas de la première perfection; mais elles valaient mieux dans ce temps que les descriptions obscures que les auteurs donnaient dans les traités qu'ils mettaient au jour sur cette matière. II. *Pentæsthesecion, hoc est de quinque sensibus liber*, Venetiis, 1609, 1627, in-fol.; Francofurti, 1609, 1610, 1622, in-fol. III. *Tabulæ de formato fœtu*, Amstelodami, 1645, in-fol., avec les ouvrages de Spigélius. IV. *Tabulæ anatomicæ 78 omnes novæ nec antè hàc visæ*, Venise, 1627, in-fol.; Francfort, 1632 et 1656, in-4°; Amsterdam, 1646, in-fol. Casserio a découvert le muscle externe du marteau en 1693.

CASSIANI (Julien), né à Modène en 1712, après avoir fait ses études chez les jésuites, devint professeur de poésie au collége des nobles. On a de lui: I. *Centuria di sonetti composta da cinque rimatori Modenesi*, Modène, 1733. II. *Saggio di rime di Giuliano Cassiani dato in luce da un suo discipolo amico delle muse*, Lucques, 1770. III. *Azione per musica*, Modène, 1750. On trouve encore dans plusieurs recueils quelques morceaux de poésie de cet auteur.

CASSIANUS-BASSUS SCHOLASTICUS, était originaire de Bithynie, et vécut dans le 3e ou 4e siècle, du temps de Constantin Porphyrogénète; il a composé un recueil de préceptes relatifs à l'agriculture, que Pierre Needham publia à Cantorbéry en 1704, sous le titre de *Geoponicorum, sive de re rusticâ libri XX*, in-8°.

Nicolas Niclas en a donné une nouvelle édition, fort enrichie par ses soins, à Leipsick, en 1781, 4 vol. in-8°; c'est la meilleure de toutes celles qui existent. L'ouvrage de Cassianus-Bassus a été attribué par quelques-uns à Constantin Porphyrogénète. *Voyez* CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE.

CASSIBELAN. *Voyez* CASSIVELAUNUS.

CASSIEN (JULES), fameux hérésiarque du 2e siècle, vivait vers l'an 174. Il était comme le chef des docétistes, qui s'imaginaient que Jésus-Christ n'avait qu'un corps fantastique ou qu'une apparence de corps. Cassien avait composé des *Commentaires* et un *Traité sur la continence*. Ces deux ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. Saint Clément d'Alexandrie les cite dans ses *Stromates*.

CASSIEN (SAINT), maître d'école à Imola, enseignait à lire et à écrire aux enfans de cette ville, lorsqu'une persécution ayant été excitée contre l'Église, sous Dèce ou Valérien, et selon d'autres sous Julien, il fut arrêté comme chrétien, et interrogé par le gouverneur de la province. Sur son refus constant de sacrifier aux idoles, le juge eut la barbarie d'ordonner que ses propres écoliers le piquemient avec leurs stylets (instrumens dont on se servait alors pour former les lettres sur des tablettes de plomb, de bois, de cire, etc.), pour rendre sa mort d'autant plus cruelle, que le supplice était plus lent. Ce qui explique l'acte de barbarie de ses élèves, c'est que sa sévérité les avait irrités et qu'ils le haïssaient mortellement. Prudence fait mention de ce martyr dans ses hymnes. Les actes de ce Saint ont été recueillis par Don Ruinart.

CASSIEN (JEAN, surnommé), gaulois d'origine, sorti d'une famille illustre et chrétienne, fondateur du monastère de Saint-Victor à Marseille, né en Scythie, selon Gennade, et en Provence selon les autres; cette dernière opinion paraît la mieux fondée. Il se proposa de bonne heure de suivre l'exemple des pieux solitaires de l'Égypte et de la Thébaïde, et prit la résolution de les aller visiter. Il partit accompagné de Germain son ami, son parent et son compatriote, et s'enfonça dans les solitudes les plus reculées de la Thébaïde. Après avoir admiré et étudié les hommes merveilleux de ces déserts, il vint à Constantinople, et fut fait diacre par Saint Chrysostôme, qui lui avait servi de maître : de là il passa à Marseille, où il fut ordonné prêtre. Il fonda un monastère d'hommes et un autre de filles, leur donna une règle, et eut sous lui jusqu'à cinq mille moines. Il mourut vers l'an 433, plein de jours et de vertus. On a de lui : I. Douze livres d'*Institutions monastiques*, traduites en français par Nicolas Fontaine, sous le nom de *Saligny*, Paris, 1667, in-8°; et vingt-quatre *Conférences des Pères du désert*, traduites en 2 vol. in-8°, 1663, par le même Nicolas Fontaine. II. Un *Traité de l'Incarnation* contre Nestorius, fait à la prière du pape Saint Célestin. Le style des livres de Cassien, écrits en latin, répond aux choses qu'il traite. Il est tantôt net et facile, tantôt pathétique; mais il n'a rien d'élevé ni de grand. Saint Benoît recommandait fort à ses religieux la lecture de ses conférences. Il y a dans la 13e des propositions qui

n'ont pas paru conformes à la doctrine de l'Église sur la grace. Cassien n'avait jamais pu goûter celle de Saint Augustin. Il pensait qu'elle avait des conséquences fâcheuses contre la bonté de Dieu et la liberté de l'homme. Cependant il établissait, conformément à la foi de l'Église, que Dieu est le commencement de toute bonne œuvre. Saint Prosper, disciple et défenseur de Saint Augustin, a écrit contre Cassien. La dernière édition des Œuvres de ce solitaire est de Leipsick, 1733, in-fol., avec des commentaires et des notes. C'est la réimpression des éditions d'Arras, 1628, et de Paris, 1642, in-fol. La meilleure est celle d'Alard Gazée, Douay, 1616, 2 vol in-8°. On les trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*.

CASSIGNEL ou CASSINEL (Gérard), fille d'un chambellan de Charles VI, devint l'une des filles d'honneur de la reine Isabeau de Bavière, et fit les délices de sa cour par son esprit et sa beauté. Charles VII, n'étant encore que dauphin en devint très-amoureux. « Le roi et son filz, dit Juvenal des Ursins, après qu'ils eurent été à Nostre-Dame, en 1414, pour faire leurs offrandes et dévotions, partirent de Paris, et estoit le daulphin bien joli, et avoit un bel estendard tout battu d'or, où avoit un K, un cigne et un L. La cause estoit pour ce qu'il y avoyt une damoiselle moult belle qu'on nommoyt la Cassinel, de laquelle on disoit le daulphin amoureulx, et pour ce portoit-il le dit *mot*. » On voit par cette citation que les *rébus* datent de loin.

CASSINI (Jean-Dominique), célèbre astronome, né à Périnaldo, dans le comté de Nice, le 8 juin 1625, d'une famille noble, s'appliqua d'abord à l'astrologie judiciaire; mais, en ayant bientôt aperçu l'absurdité, il étudia l'astronomie. Ses découvertes et ses succès répandirent bientôt son nom dans toute l'Europe. Le sénat de Bologne le choisit pour remplacer le père Cavalieri dans la chaire d'astronomie. C'est dans cette ville qu'il traça une nouvelle méridienne, plus utile et plus exacte que toutes celles qui avaient existé jusqu'alors. Ce fut dans l'église de Sainte-Pétrone qu'il fit briller ainsi ses premiers talens et ses heureuses dispositions pour la science. Ce grand ouvrage étant achevé, Cassini régla les différends que les inondations fréquentes du Pô, son cours incertain et irrégulier, occasionnaient entre Ferrare et Bologne. Cette dernière ville lui donna, pour récompenser ses soins, la surintendance des eaux de l'état ecclésiastique. Colbert envia cet homme célèbre à l'Italie. Louis XIV le fit demander à Clément IX et au sénat de Bologne, seulement pour quelques années, afin de l'obtenir plus facilement. On le lui accorda. Le roi le reçut comme César avait jadis reçu Sosigène; il eut une pension proportionnée aux sacrifices qu'il avait faits. Le pape et Bologne le redemandèrent en vain quelques années après. L'Académie des sciences, dont il était correspondant, lui ouvrit bientôt ses portes: il se montra digne d'elle par plusieurs *Mémoires*. Il mourut le 14 septembre 1712. Il perdit la vue, comme Galilée, dans les dernières années de sa vie: ce malheur ne lui ôta rien de sa gaité. Il communiquait avec plaisir ses découvertes et ses vues, sans craindre qu'on les lui enlevât, parce qu'il était plus touché du progrès des

sciences que de sa propre gloire. On a de lui un *Traité touchant la comète* qui parut en 1652-53; un *Traité de la méridienne de Sainte-Pétrone*, 1656, in-fol.; plusieurs *Traités sur les planètes*; des *Mémoires* estimés, et plusieurs ouvrages restés inédits. On peut voir la liste de tous ses écrits dans la *Bibliographie astronomique* de Lalande. Ce fut lui qui découvrit, en 1671, le 3ᵉ et le 5ᵉ satellite de Jupiter; il découvrit les deux premiers en 1684. Il inventa *la méthode de représenter les éclipses de soleil* pour tous les habitans de la terre. La méridienne de l'Observatoire de Paris, commencée par Picard, fut continuée par cet astronome et par la Hire. On doit encore à Cassini *le Neptune français*, ou *Atlas nouveau des cartes marines*, Paris, 1693, in-fol., dont la suite a été publiée dans le même format à Amsterdam, 1700, par d'Ablancourt.

CASSINI (Jacques), fils du précédent, et son successeur à l'Académie des sciences, né à Paris en 1677, hérita des talens de son père. Il manquait à la méridienne de France *une perpendiculaire*; il la décrivit en 1733, depuis Paris jusqu'à Saint-Malo, et la prolongea en 1734, depuis Paris jusqu'au Rhin, près de Strasbourg. Il mourut le 16 avril 1756, dans sa terre de Thury, près de Clermont en Beauvoisis. Il était maître des comptes. Les Mémoires de l'Académie sont ornés de plusieurs de ses observations. Il est compté parmi les astronomes qui connaissaient le mieux le ciel. On a de lui plusieurs ouvrages très-estimés: I. Les *Élémens d'astronomie, avec les tables astronomiques*, Paris, 1740, 2 vol. in-4°. II. *Grandeur et figure de la Terre*, 1720, in-4°. III. *Réponse à la dissertation de M. Celsius sur les observations faites pour pouvoir déterminer la figure de la Terre*, 1738, in-8°. IV. *Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes, des étoiles et des satellites*, ibid., 1740, in-4°.

CASSINI DE THURY (César-François), fils du précédent, maître des comptes, directeur de l'Observatoire, de la Société royale de Londres, de l'Institut de Bologne, des Académies de Berlin et de Munich, pensionnaire et astronome de l'Académie des sciences, naquit à Paris le 17 juin 1714. Les soins de son père, aidés des heureuses dispositions du fils, eurent un tel succès, qu'il calcula à dix ans les phases de l'éclipse totale du soleil, qu'on attendait pour l'année 1727. Reçu à l'Académie des sciences comme adjoint surnuméraire, à l'âge de 21 ans, il s'occupa de la vérification de la méridienne qui passe par l'Observatoire, et y corrigea quelques petites erreurs. On forma bientôt après le projet de faire une description géométrique de la France; le jeune Cassini s'attacha à ce travail avec toute l'activité de son âge, et il y consacra jusqu'à sa mort, une partie de son temps. On envoya des ingénieurs et des arpenteurs dans toute l'étendue du royaume, pour lever des plans et tracer des cartes, où les plus petits détails sont rendus avec fidélité. Les géographes ne se sont pas bornés à marquer tous les objets, même jusqu'à des chaumières isolées; ils y ont figuré le terrain autant qu'il a été possible. Le gouvernement accorda des encouragemens à cette entreprise intéressante, et Cassini, qui avait

sollicité ces encouragemens, a eu la consolation de voir terminer presqu'entièrement un travail si long et si difficile, qui consiste en 182 feuilles, dont on peut voir la liste dans le *Dictionnaire de bibliographie* par Fournier. Il mourut de la petite vérole le 4 septembre 1784. Le desir de perfectionner l'astronomie et la géographie lui avait fait entreprendre quelques voyages. Il était à Vienne en juin 1761, lors du passage de Vénus, et il avait été accueilli par l'empereur François, l'impératrice-reine, et divers autres princes de l'Empire, avec la distinction qu'il méritait. On a de lui : I. Une *Relation de deux voyages faits en Allemagne, pour déterminer la grandeur des degrés de longitude*, Paris, 1763, in-4°. II. *Opuscules astronomiques*, 1771, in-4°. III. Des *Additions aux tables astronomiques de son père.* IV. L'édition des *Observations du même sur la comète de* 1531 et 1682, Paris, 1759, in-12. V. Plusieurs *Mémoires* dans ceux de l'Académie.

CASSIODORE, fils d'un guerrier, lequel avait repoussé les Vandales qui venaient de faire une irruption dans la Sicile, se montra digne héritier des vertus de son père, et fut également propre à la guerre et aux affaires. Valentinien III lui confia une portion de l'administration publique, et il eut lieu de se féliciter de son choix. Le farouche Attila, arbitre du destin de l'Italie, menaçait d'envahir les plus riches provinces de l'empire; Valentinien, trop faible pour l'arrêter dans le cours de ses conquêtes, se servit de la dextérité de Cassiodore dans les négociations pour détourner ce fléau des nations. Il le choisit pour ambassadeur auprès de ce roi accoutumé à parler aux rois comme à des esclaves. Cassiodore eut à essuyer ses hauteurs insultantes; mais il opposa une indifférence dédaigneuse à ce colosse d'orgueil: et ses réponses fières, sans être outrageantes, donnèrent au barbare une haute idée des forces de Valentinien. Attila, dépouillé de sa férocité, adopta un système pacifique, et conçut tant d'estime pour l'ambassadeur, qu'il lui demanda son amitié. L'empire recueillit avec reconnaissance le fruit de cette négociation. L'empereur voulut reconnaître ses services par des terres et des dignités qu'il eut la générosité de refuser; content de sa fortune, il se crut assez récompensé par la gloire d'avoir défendu l'état. Il se retira dans une contrée délicieuse de l'Abruzze, et mourut dans le château où il était né.

CASSIODORE (Marcus Aurelius Senator), historien latin, Calabrais de naissance, était né à Squillau vers l'an 470, était d'une illustre famille. Il fut premier ministre du roi Théodoric, consul en 514, préfet du prétoire sous Athalaric, Théodat et Vitigès, et quitta le monde après la chute de ce dernier prince, vers l'an 540. Il bâtit un monastère près de sa patrie, et s'y retira à l'âge de 70 ans. Sa solitude offrait toutes sortes de commodités, des réservoirs pour le poisson, des fontaines, des bains, des horloges au soleil et à l'eau, une bibliothèque aussi riche que bien choisie. C'est dans cette retraite qu'il mit au jour son *Commentaire sur les Psaumes*, et ses *Institutions des divines Écritures*, recueil de règles pour ses moines sur la manière de les

étudier. Il indique les principaux auteurs de la science ecclésiastique, théologiens, historiens, ascétiques. Il leur propose pour travail manuel de transcrire des livres, approuvant l'agriculture et le jardinage pour les solitaires peu propres aux lettres. Il leur cite des livres qui traitent de cette matière. Outre ces ouvrages, on a encore de lui une *Chronique* et des *Traités philosophiques;* celui de l'*Ame* est un des meilleurs. Il a été traduit en français par Amaury Bouchard. On lui doit l'*Histoire tripartite*, ainsi nommée parce qu'elle renferme l'abrégé de trois histoires. En effet, du temps de Cassiodore, l'Histoire ecclésiastique de Socrate, celles de Sozomène et de Théodoret n'ayant point encore été traduites en latin, Cassiodore pria son ami Épiphane le Scolastique, de s'occuper de cette traduction; celui-ci la fit, et Cassiodore rangea ensuite dans l'ordre chronologique les divers faits de ses victoires, et en forma la collection tripartite. Le style de Cassiodore est assez pur pour le temps, et assez simple, quoique plein de sentences et de pensées morales. Il avait coutume de dire « qu'on verrait plutôt la nature errer dans ses opérations, qu'un législateur ne pas donner à sa nation un caractère semblable au sien. » *Faciliùs errare naturam, quàm principem formare rempublicam dissimilem sibi.* Il mourut en 562, âgé de plus de 95 ans. Le père de Sainte-Marthe, mort supérieur-général de la congrégation de Saint-Maur, a écrit la Vie de cet auteur, et l'a accompagnée de savantes notes. Les PP. Le Nourry et Garet, ses confrères, avaient publié une bonne édition de ses *Œuvres* en 1679, à Rouen, deux tomes, un vol. in-fol.; elle fut réimprimée en 1729. Le marquis Maffei fit imprimer, en 1721, à Vérone, un ouvrage qui n'avait pas encore vu le jour. Il est intitulé : *Cassiodori complexiones in Epistolas, Acta Apostolorum et Apocalypsim*, in-8°. On le réimprima à Londres l'année suivante.

CASSIUS VISCELLINUS (Spurius), se distingua contre les Sabins, fut trois fois consul, l'an 252 de Rome, une fois général de la cavalerie, et obtint l'honneur du triomphe deux fois. Son humeur remuante lui fit des ennemis. On l'accusa d'aspirer à la royauté. Ayant été nommé consul avec Proculus Virginius, l'an de Rome 268, il proposa la loi agraire. Par cette loi, il était ordonné, qu'après avoir fait un dénombrement des terres conquises, dont les nobles s'étaient emparés, ou qu'ils s'étaient fait adjuger à vil prix, on les partagerait également entre tous les citoyens. En portant un décret qui devait causer tant de troubles, Cassius n'avait d'autre objet que de se rendre le maître de Rome. D'autres ambitieux, dans des temps très-postérieurs, ont eu le même dessein. Le peuple pénétra ses intentions. Non-seulement il ne le seconda point, mais il l'abandonna au ressentiment de la noblesse, qui le fit périr, sans pourtant avoir l'adresse de détourner, sur la loi de Cassius, la haine qu'on portait à son auteur. Il fut précipité du mont Tarpéien. Sa maison fut rasée, et on bâtit à la place un temple à la déesse Tellus. — Il ne faut pas le confondre avec Cassius Brutus, jeune romain, qui se laissa corrompre pour de l'argent, et promit d'ouvrir une

porte de Rome dans la guerre contre les Latins. Ayant été pris sur le fait, il s'enfuit dans le temple de Pallas, comme dans un asile inviolable; mais son père en fit fermer les portes, et l'y fit mourir de faim.

CASSIUS HEMINA, historien latin, qui vivait sous le consulat de Cn. Cornélius Lentulus et Mummius Achaïcus, la 608e année de Rome, 146 ans avant l'ère chrétienne, composa *les Annales romaines* en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, aussi bien que Censorin et Pline, qui le citent assez souvent. Quelques auteurs l'ont confondu avec Cassius Sévérus qui fait l'objet de l'article suivant.

CASSIUS SÉVÉRUS (CAIUS), poète tragique latin de la ville de Parme, dont parle Horace dans la Satire 10e du liv. Ier, était tribun des soldats dans l'armée de Brutus et Cassius à la journée de Philippes. Après leur mort, il demeura dans le parti de Sexte-Pompée; il se donna dans la suite à Antoine, et le servit utilement. Il fut toujours ennemi déclaré d'Auguste, qu'il appelait par mépris *petit-fils de boulanger*. Après la défaite d'Antoine à Actium, Cassius se retira à Athènes. Auguste, qui le sut, y envoya Quintilius Varus, avec ordre de s'en défaire. Celui-ci l'ayant trouvé dans son cabinet occupé à composer, lui donna la mort. Ses livres, dit-on, suffirent pour former son bucher funéraire. On trouve quelques fragmens de ce poète dans les *Épig. Vet.*, Paris, 1590, in-12; Lyon, 1596, in-8°, et dans l'*Anthologie latine* de Burmann.

CASSIUS (SÉVÉRUS). Cet orateur avait un penchant si déterminé à accuser, qu'il devint un libelliste et un calomniateur. Ce fut à l'occasion de ses écrits qu'Auguste porta une loi contre les libelles. Sénèque vante beaucoup son éloquence.

CASSIUS LONGINUS (LUCIUS), préteur romain, dont le tribunal redoutable était appelé l'*Écueil des accusés*. On lui attribue la maxime *Cui bono?* dont le sens est que tout coupable, de quelque crime que ce soit, le commet par intérêt. Il vivait l'an 113 avant J.-C. C'est sans doute le même Cassius qui, étant consul en 645, fut tué dans un combat contre les Cimbres.

CASSIUS SCÆVA, soldat de Jules-César, se signala en plusieurs occasions sur terre et sur mer. Étant assiégé par un lieutenant de Pompée dans un château près de Dyrrachium, ville de Macédoine, où il commandait, il soutint tous les efforts des ennemis avec un courage invincible; et, quoique privé d'un œil, la cuisse et l'épaule percée de part en part, il ne voulut jamais se rendre, et tint ferme jusqu'à l'arrivée de deux légions qui vinrent le dégager. Ce courage n'éclata pas moins en Espagne. Cassius Scæva s'étant embarqué avec quatre de ses compagnons dans une chaloupe, et l'ayant attachée à un rocher proche d'une île bordée d'un grand nombre d'ennemis, ceux-ci vinrent fondre sur la chaloupe. Cassius ne perdit point courage, quoique ses compagnons l'eussent lâchement abandonné. Il se défendit seul contre tous, jusqu'à ce qu'étant blessé en plusieurs endroits, il se jeta dans la mer et se sauva à la nage. César vint le recevoir à bord, et louant sa valeur en présence de l'armée, le fit centurion de la légion, et lui donna

en présent 200,000 sesterces.

CASSIUS LONGINUS (Caius), d'abord questeur sous Crassus, se signala ensuite contre les Parthes, et les chassa de Syrie. Étant entré dans le parti de Pompée, il se trouva à la bataille de Pharsale, l'an 48 avant J.-C. César lui laissa la vie; cet ingrat ne s'en servit que pour conspirer contre celle de son bienfaiteur. Ses menées furent long-temps cachées. César les ayant découvertes, répondit à ses amis, qui lui conseillaient de se défier d'Antoine et de Dolabella: « Ce ne sont pas ces beaux garçons, ces hommes parfumés que je dois appréhender, mais plutôt ces hommes sobres, pâles et maigres qui se piquent d'austérité. » Un jour Cassius fit mettre au bas d'une statue élevée en l'honneur de Brutus, premier consul de Rome : *Utinam viveres!* « Plût à Dieu que tu vécusses encore! » Une autre fois, il répandit un billet avec ces mots : « Tu n'es pas le vrai Brutus, car tu dors. » Ces trames sourdes étaient employées pour que Brutus donnât le premier signal de la perte de César, qui fut bientôt massacré. Un des conjurés ne sachant comment porter ses coups : « Frappe, dit Cassius, quand ce devrait être à travers mon corps. » Octave et Antoine se réunirent bientôt contre les conspirateurs. Ils les atteignirent à Philippes; Cassius y fut défait par Antoine, tandis que Brutus remportait la victoire sur Octave. Cassius, s'imaginant que tout était désespéré, se retira dans sa tente, et s'y fit trancher la tête par un de ses affranchis, l'an 42 avant J.-C. C'est à lui que Brutus donna le nom de *dernier des Romains*. Velléius Paterculus a dit, en faisant le parallèle de Brutus et de Cassius « que celui-ci était meilleur capitaine, et que l'autre était plus honnête homme, de façon qu'on devait préférer Brutus pour ami, et craindre davantage Cassius pour ennemi. » Cassius était savant; il aimait et protégeait les lettres. C'était un épicurien, mais sans dérèglement extérieur. Fier, ambitieux, hardi, la doctrine qu'il avait embrassée devait le rendre peu scrupuleux sur les devoirs de la justice et de la vertu. Il avait d'ailleurs le coup-d'œil bon. Ce fut contre son avis qu'on livra la bataille de Philippes : il voulait, avec raison, laisser détruire par la famine l'armée ennemie qui manquait de tout.

CASSIUS (Avidius), célèbre capitaine romain, se distingua par sa valeur et par sa conduite sous les empereurs Marc-Aurèle et L. Vérus. Il réunissait, par un singulier assemblage, plusieurs vertus et les vices qui leur sont opposés : la cruauté, la clémence; la religion et le mépris des choses sacrées ; la sobriété et l'intempérance ; la continence et la débauche. Il avait conçu et nourri toute sa vie le projet de s'emparer de l'empire. Il ne le mit à exécution que dans la 15e année du règne de Marc-Aurèle. Ce prince que la guerre tenait éloigné, tomba malade; aussitôt Cassius fit courir le bruit de sa mort, et se fit proclamer empereur par les légions de Syrie, qu'il commandait. Marc-Aurèle quitta la Germanie, et marcha contre lui; mais il n'eut pas la peine de combattre Cassius; car celui-ci fut tué par des conspirateurs. Il n'avait régné que trois mois et quelques jours.

CASSIUS. *Voyez* DION CASSIUS.

CASSIUS-BASSUS. *Voyez* CASSIANUS.

CASSIUS (ANDRÉ) le jeune, né à Schleswig, habile médecin et inventeur de l'*essence de Bézoard* et de la *chaux d'or* (précipité d'or, ou poudre purpurine), étudia la médecine à Leipsick, et reçut à Leyde le bonnet de docteur en 1632. L'essence dont il est inventeur, a été regardée pendant quelque temps comme un préservatif contre la peste; elle fut publiée par son fils à Lubeck, qui fit aussi connaître l'invention de son père, concernant la *chaux d'or*, qui donne au verre une couleur de rubis, ce qui a fait croire que Cassius le père savait faire des rubis avec le verre rouge et avec l'or et l'étain. Le fait est que, ce précipité n'est autre chose qu'un oxide d'or peu oxigéné, obtenu par la décomposition de la dissolution de ce métal par l'étain ou par le muriate d'étain peu oxigéné. Il est d'une grande utilité dans les arts, et fournit une riche couleur aux peintres en émail et sur porcelaine.

CASSIUS (CHRÉTIEN), frère du précédent, fut chancelier et conseiller intime de l'évêque de Lubeck, et remplit avec distinction plusieurs missions diplomatiques. Il mourut le 6 octobre 1676.

CASSIUS (BARTHÉLEMI), jésuite dalmatien, né en 1575, missionnaire en Turquie, pénitencier de Saint-Pierre à Rome, sous le pape Urbain VIII, a donné au public: *Institutiones linguæ Sclavonicæ*, Rome, 1604, in-8°; une *Histoire de Rosette*, Rome, 1607, in-8°. Il a traduit le *Rituel romain* d'Urbain VIII en langue esclavone, 1670, in-4°, de même que les *Évangiles et les Épîtres du Missel*, 1641, in-fol. Il a encore traduit *plusieurs Vies des Saints*, et fait quelques ouvrages de piété en cette langue. Il mourut en 1660.

CASSIUS (FÉLIX), vivait au commencement du premier siècle, du temps de Celse, qui en parle comme du plus ingénieux médecin qu'il ait connu. Il suivait la doctrine d'Asclépiade; on lui attribue l'ouvrage suivant: *Naturales et medicinales quæstiones 84, circà hominis naturam et morbos aliquot, Conrado Gesnero interprete; nunc primùm in lucem editæ*, Tiguri, 1562, in-8°, en grec et en latin; Lutetiæ, 1541, in-8°, en grec; Lugduni Batavorum, 1595, in-12; *cum Theophylacti quæstionibus physicis*, Francofurti, 1541, in-4°, en latin, de la version d'Adrien Jonghe, avec les corrections de l'exemplaire grec; Leipsick, 1653, in-4°, par les soins d'André Rivinus.

CASSIUS (JEAN), né à Hambourg, étudia à Kiel, et prit le bonnet de docteur en médecine à Groningue en 1668. Ses ouvrages sont: I. *De triumviratu intestinali cum suis effervescentiis*, Groningæ, 1668, in-4°. II. *De extremo illo et perfectissimo naturæ opificio, ac principe terrenorum sidere, auro*, Hamburgi, 1685, in-8°.

CASSIVÉLAUNUS ou CASSIVÉLAN ou CASSIBÉLAN, était l'un des princes qui se partageaient le territoire de l'Angleterre lors de l'invasion de César. Tous se liguèrent pour faire tête à l'ennemi, et Cassibélan eut le commandement en chef des troupes. Il battit César à ses deux premières descentes, et le força de regagner ses vaisseaux. Mais la discorde ayant divisé les troupes

bretonnes, et les Trinobantes ayant passé dans l'armée de César, Cassibelan, malgré son courage et sa prudence, fut obligé de céder à des forces bien supérieures aux siennes, il se retira dans les bois et s'y défendit longtemps. Enfin il offrit sa soumission, et César, pressé par l'hiver, l'accepta, et se rembarqua sur les vaisseaux qu'avait épargnés la tempête. Cassibelan régna encore sept ans après cette expédition infructueuse de César.

CASTAGNARÈS (AUGUSTIN), jésuite, naquit à Palta, capitale de la province de Tucuman, au Paraguay, le 25 septembre 1687. Touché du zèle des missionnaires, il se sentit animé de la même ardeur, et entra dans leur compagnie. Ses supérieurs le destinèrent aux missions des *Chiquites*. Cette peuplade était extrêmement éloignée. Pour y parvenir il fallait traverser d'épaisses forêts, franchir des torrens et des rivières profondes, passer à travers des pays habités par des nations féroces; il fallait apprendre la langue de ces peuples, et ce n'était pas la moindre difficulté. Tout cela ne rebuta point le nouveau missionnaire; il accepta avec joie cette tâche difficile. Quelques mois lui suffirent pour parvenir à se faire entendre, tant il mit d'ardeur dans cette étude. Il convertit les *Samuques*, et fonda parmi eux une mission à laquelle il donna le nom de *Saint-Ignace*. Il essaya ensuite de passer chez les *Chiquites*, et d'établir, une communication entre eux et les Guaranis, mission déjà fondée; mais il ne put réussir et fut obligé de revenir à sa mission de Saint-Ignace. Le desir de gagner à la foi les *Mataguais*, autre nation chez laquelle l'Évangile n'avait point encore été prêché, lui fit quitter de nouveau sa première mission. Il commençait à se flatter de quelque succès dans cette entreprise, lorsque le cacique de ces peuples le surprit, et le massacra le 15 septembre 1744. Il achevait alors sa 57ᵉ année.

CASTAGNIZA (JEAN DE), religieux bénédictin de la congrégation de Valladolid en Espagne, peut être regardé comme un de ceux qui, par leur piété et leur savoir, ont le plus honoré l'ordre de Saint-Benoît au 16ᵉ siècle. Il avait embrassé l'état monastique à l'abbaye de Saint-Salvador d'Ogna, dans la Vieille-Castille. Ses talens pour la chaire le firent nommer prédicateur général de l'ordre, et l'éclat de son mérite parvint jusqu'à Philippe II; ce prince lui donna une place dans son conseil de conscience, le fit son aumônier, et censeur de théologie auprès des juges apostoliques de la foi. Il voulait l'élever à des dignités plus éminentes, mais l'humble religieux s'y refusa et continua sa carrière apostolique. Il mourut encore à la fleur de l'âge, à Salamanque en 1598, dans le convent de Saint-Vincent, où il s'était retiré. Il est auteur des ouvrages suivans: I. La *Vida de San Benito*, Salamanque, 1583, un vol, in-8°; c'est une traduction de Saint Grégoire-le-Grand. Dom Castagniza y ajouta les Vies de Saint Maur et de Saint Placide. II. Un *Catalogue des princes docteurs et Saints qui ont illustré l'ordre de Saint-Benoît*, Salamanque, 1585, in-8°. A la tête se trouve l'approbation de la règle de ce patriarche des moines d'Occident, par divers conciles.

III. *Historia de San Romualdo, fondador de la orden Camaldulense*, Madrid, 1597, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en italien par Timothée Balneo, Venise, 1605, un vol. in-4°, et en français, Lyon, 1615, in-16. IV. *Vida de San Bruno.* Castagniza en est l'auteur ou l'éditeur. V. *Institutionum divinæ pietatis libri quinque.* Madrid, 1599, in-4°. C'est une traduction de l'allemand: l'auteur y a joint la *Vie de Sainte Gertrude, religieuse de l'Ordre de Saint-Benoît;* Castaguiza n'en est que l'éditeur; mais il l'a enrichie de notes ou scolies. VI. *Declaracion del padre nuestro*, 1604. VII. *De la perfeccion de la vida christiana.* C'est l'ouvrage connu sous le titre de *Combat spirituel*, et plusieurs auteurs prétendent que c'est l'original; ce n'est pas cependant sans contradiction. Les jésuites et les théatins en revendiquent l'honneur en faveur de leur ordre; les premiers l'attribuant à Achille Gagliardo jésuite de Padoue, et les autres au théatin Laurent Scupoli; mais le P. Gerberon, qui l'a traduit en français sur l'original manuscrit, Paris, 1675, in-12, prouve, dans une savante dissertation, que dom Castagniza en est l'auteur, et il est appuyé par Nicolas Antonio, auteur de la *Bibliothèque d'Espagne;* par dom Antoine d'Yepez, général de la congrégation de Valladolid, contemporain de Castagniza, et par les savans Mabillon et d'Achery. Nicolas Antonio dit que Jacques Lorichius, chartreux de Fribourg, le traduisit en latin, vers 1613, et qu'il fut imprimé à Paris, chez Pierre de Bresche, en 1644, in-8°; qu'on le réimprima à Francfort, en 1662, sous le titre de *Pugna spiritualis sive de perfectione;* qu'il fut ensuite traduit en flamand par Gérard Zoes, et en espagnol, sous le titre de *Batalla espiritual.* Peu de livres, si on en excepte celui de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ont eu plus d'éditions.

CASTAGNO (André del), naquit dans le bourg de *Castagno*, dans le 16e siècle. Il fut, dit-on, le premier peintre de Toscane qui connut la manière de peindre à l'huile. Dominique de Venise, qui l'avait apprise d'Antoine de Messine, étant venu à Florence, André del Castagno rechercha son amitié, et tira de lui ce beau secret. Il conçut ensuite une si cruelle jalousie contre Dominique, son ami et son bienfaiteur, que, sans avoir égard aux obligations qu'il lui avait, il l'assassina le soir dans la rue. Dominique, n'ayant point reconnu son meurtrier, se fit porter chez ce cruel ami, dont il ignorait la perfidie, et mourut entre ses bras. Castagno, en mourant, déclara cet assassinat, dont on n'avait pu découvrir l'auteur. Dès qu'il eut appris le secret de Dominique, il fit plusieurs ouvrages dans Florence qui furent admirés. Ce fut lui qui travailla, en 1478, au tableau que la république fit faire, où était représentée l'*exécution des conjurés qui avaient conspiré contre les Médicis*, ou la conjuration des *Pazzi*. Cet ouvrage, qui lui coûta des soins infinis, lui fit donner par le peuple, le sobriquet assez odieux d'*André degli impiccati* (des pendus).

CASTAIGNE ou CASTAGNE (Gabriel de), cordelier, qui devint aumônier de Louis XIII. Il

s'occupait beaucoup de chimie, et l'on croit même que c'est à ses travaux dans cette science qu'il dut son élévation. Il était entêté de la philosophie hermétique. Ses ouvrages sont : I. *L'or potable qui guarit de tous maux*, Paris, 1611, in-8°, rare. II. *Le grand miracle de nature métallique, que, en imitant icelle sans sophistiqueries, tous les métaux imparfaicts se rendront en or fin, et les maladies incurables guariront*, Paris, 1615, in-8°. III. *Le Paradis terrestre où l'on trouve la guarison de toute maladie*, 1615, in-8°. On a recueilli ses œuvres médicales et chimiques, Paris, 1661, in-8°.

CASTAING (....), savant ingénieur, inventa, vers 1680, *la machine à marquer sur tranche*, qui fut mise en œuvre dans toutes nos monnaies sous le règne de Louis XIV. Ce monarque récompensa magnifiquement l'inventeur, qui mourut à Paris au commencement du dernier siècle.

CASTALDI (CORNEILLE), naquit à Feltre, d'une famille ancienne, en 1480. Il s'adonna en même temps au barreau et à la poésie, égayant la sécheresse de la jurisprudence par le charme des vers. Sa patrie l'ayant chargé de ses intérêts auprès des Vénitiens, il obtint tout ce qu'elle demandait. Les grands et les gens de lettres le regrettèrent également. Padoue, où il se fixa par le mariage, lui doit l'établissement d'un collége. Il finit ses jours en 1536, à 57 ans. Ses *Poésies*, long-temps ignorées, ont été publiées pour la première fois par les soins de l'abbé Conti, vénitien, Londres (Paris), 1757, in-8°. On y trouve des pièces italiennes et des pièces latines : les premières offrent beaucoup de facilité, et une grande abondance d'images : les secondes respirent le goût de l'antiquité. La *Vie* de l'auteur, écrite avec une élégante simplicité par un praticien de Venise, est à la tête de ce recueil estimable.

CASTALION, ou plutôt CHASTEILLON, qui était son vrai nom (SÉBASTIEN), naquit en 1515, dans les montagnes du Dauphiné, de parens pauvres. L'étude des langues savantes, et surtout de l'hébraïque et de la grecque, lui acquit l'estime et l'amitié de Calvin. Ce patriarche des réformés lui procura une chaire au collége de Genève; mais depuis, s'étant brouillé avec lui, à cause de son peu de docilité pour le système des calvinistes sur la prédestination, le magistrat de Genève, tout dévoué à Calvin, le força de sortir de cette ville. Bâle fut son asile : il y enseigna le grec, et y mourut en 1563. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : I. Une *Version latine et française de l'Ecriture*, Bâle, 1551, in-fol. La plus estimée est de 1573; la française, imprimée à Bâle en 1555, in-fol., est très-rare. II. Quatre livres de *Colloquia sacra*, Bâle, 1545, in-8°. Ce sont des *Dialogues sur les principales histoires de la Bible* : petit ouvrage écrit purement, mais qui n'est pas toujours conforme à la doctrine catholique. III. Une *Version latine des vers sibyllins, avec des remarques*. IV. Une *édition des trois premiers livres de l'Imitation de Jésus-Christ*, en meilleur latin que celui de l'original, sous ce titre :

de Christo Imitando, Bâle, 1563, in-16. V. Un *Traité polémique*, pour prouver que les magistrats ne peuvent punir ceux qui se rendent coupables d'hérésie. Quoique les principes de ce livre puissent souffrir des contradictions, ils ont une force supérieure contre la conduite fière, intolérante et despotique de Calvin. Ce fut après la catastrophe de Servet, que Castalion l'écrivit. VI. Une Traduction latine des *Dialogues de Bern. Ochin*, dont il avait embrassé, dit-on, les sentimens sur la polygamie, Bâle, 1563, en 2 vol. in-12. VII. *Un poème grec sur la vie de Saint Jean Baptiste*, et quelques autres poésies. VIII. *Theologia Germanica* dont il donna aussi une version française sous ce titre: *Traité du vieil et du nouvel homme*, sous le nom de *Jean Théophile*, et plusieurs autres ouvrages. Castalion, qui avait commencé par le calvinisme, finit par une indifférence marquée pour toutes les religions. Il fut accusé de favoriser les erreurs des anabaptistes, de penser sur la grâce en pélagien, et de ne pas croire beaucoup à la Providence.

CASTANHEDA (Fernando Lopez), historien portugais, accompagna son père dans les Indes, où il allait en qualité de juge royal. A son retour, il publia l'Histoire de son voyage. Elle a été traduite en français par Nicolas de Grouchi, Paris, 1554, in-4°, en italien et en anglais. Nous ignorons les années de sa naissance et de sa mort; nous savons que ce fut dans les premières du 16e siècle qu'il naquit. Les six livres dont son *Histoire de la découverte et de la conquête de l'Inde par les Portugais* est composée, parurent successivement à Coïmbre en 1552, 1553 et 1554, in-fol. Tous les auteurs s'accordent à louer l'exactitude et la fidélité de cette histoire; il la dédia au roi Jean III. On voit dans l'épître dédicatoire, que de son temps il ne se trouvait pas quatre personnes qui eussent connaissance des fastes qu'elle contient; et que s'il n'eût pas entrepris de l'écrire, les faits glorieux pour la nation, dont elle est remplie, auraient été perdus pour la postérité.

CASTANIER D'AURIAC, avocat-général au grand Conseil, mort de la petite vérole à l'âge de 22 ans, en août 1762, passait pour être l'auteur du joli roman de *Carite et Polydore*, prétendu traduit du grec, imprimé à Paris en 1760, in-12. La *France littéraire* de 1769 donne cet ouvrage à ce jeune magistrat, ainsi que le P. Paciandi, dans sa préface de la superbe édition du *Roman grec* de Longus, à Parme, C. Bodoni, 1786, in-8°. Mais dans un éloge de l'abbé Barthélemi, qui se trouve dans le *Magasin encyclopédique*, tome II, pag. 92, on attribue *Carite et Polydore* à l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*; et le rédacteur de cet article paraît si bien instruit, qu'on n'ose le contredire positivement.

CASTEEL (Gérard), né à Cologne en 1667, fut chanoine régulier de Sainte-Croix, et mourut prieur de la maison de son ordre à Duisbourg en 1733. On a de lui: *Controversiæ ecclesiastico-historicæ*, Cologne, 1734 et 1757, in-4°. Ces dissertations sont au nombre de 45, et roulent sur les principaux points contro-

versés de l'Histoire ecclésiastique. L'auteur ne prend point de parti sur la plupart de ces questions : il se contente de rapporter les motifs qu'on allègue de part et d'autre. Il copie souvent Noël-Alexandre.

CASTEELS (Pierre), peintre, né à Anvers en 1684, mort à Richemont, au comté de Surry, en 1749, a publié, en 1726, *douze planches d'oiseaux*, qu'il a dessinées et gravées lui-même.

CASTEL ou CHASTEL (Robert ou Robins du), poète français, né dans la Picardie, vivait vers l'an 1260. On connait de lui plusieurs *Chansons*, conservées dans les recueils du temps, en marge de chacune desquelles on lit : *Coronnée;* ce qui fait présumer qu'elles lui méritèrent quelque prix.

CASTEL (Jehan de). On ignore l'époque précise de la naissance et de la mort de cet auteur : il paraît seulement qu'il existait en 1468, puisque ce fut en cette année qu'il composa son *Mirouër des pécheurs et pécheresses, en vers*, espèces de méditations sur la mort. Il y prend le titre de religieux de l'ordre de Saint-Benoît et de *chroniqueur de France*. On trouve à la suite de son *Mirouër* quelques *Ballades morales* très-médiocres.

* CASTEL. *Voyez* Fréard Saint-Pierre.

CASTEL (Louis-Bertrand), géomètre et philosophe, né à Montpellier en 1688, jésuite en 1703, se fit connaître à Fontenelle et au P. de Tournemine par des ébauches qui annonçaient de plus grands succès. Le jeune homme était alors en province; ils l'appelèrent dans la capitale. Castel passa de Toulouse à Paris à la fin de 1720. Il soutint l'idée que ses essais avaient donnée de lui. Le premier ouvrage qu'il mit au jour fut son *Traité de la Pesanteur universelle*, en 2 vol. in-12, 1724. Tout dépendait selon lui des deux principes, de la gravité des corps, et de l'action des esprits; l'une qui faisait tendre sans cesse au repos, l'autre qui rétablissait les mouvemens. Cette doctrine, la clef du système de l'univers à ce qu'il prétendait, ne parut point telle à l'abbé de Saint-Pierre. Quoique ami du mathématicien, il l'attaqua; le jésuite répondit. Les écrits de part et d'autre supposaient beaucoup d'esprit dans les combattans, mais un esprit singulier. Le second ouvrage du père Castel fut son *Plan d'une mathématique abrégée*, Paris, 1727, in-4°, qui fut bientôt suivi d'une *Mathématique universelle*, 1728, in-4°. L'Angleterre et la France applaudirent à cet ouvrage. La Société royale de Londres ouvrit ses portes à l'auteur. Son *Clavecin oculaire* acheva de faire connaître son genre d'esprit, naturellement facile, fécond et inventeur. Il fut entraîné par la vivacité de son imagination. Ses systèmes n'étaient d'abord que des hypothèses; mais peu à peu il croyait venir à bout de les réaliser. En qualité de géomètre, il pouvait démontrer l'analogie des sons et des couleurs; mais il n'y avait qu'un radoteur millionnaire qui pût tenter de fabriquer une machine aussi coûteuse que celle de son *Clavecin*, et dont l'exécution était impossible. Il prétendait à l'aide de cette machine, et, en variant les couleurs, affecter avec elle l'organe de la vue, comme le clavecin ordinaire affecte celle de l'ouïe

par la variété des sons. Il fit tout pour donner de la confiance dans sa découverte. Il faut avouer pourtant que cette chimère a produit des découvertes utiles. *Le vrai système de physique générale de Newton*, 1743, in-4°, lui fit plus d'honneur dans l'esprit de certains savans; mais il déplut à d'autres. Il respectait le philosophe anglais, sans que sa doctrine lui parût propre à dévoiler le vrai système du monde. « Newton et Descartes, disait-il, se valent bien pour l'invention; mais celui-ci avait plus d'élévation et de facilité; l'autre, avec moins de facilité, était plus profond. Tous deux eurent l'ambition de faire un monde, comme Alexandre eut celle de le conquérir, et tous deux pensèrent en grand sur la nature. » On a encore du père Castel un Traité intitulé : *Optique des couleurs*, Paris, 1740, in-12, et d'autres productions moins importantes : ce sont des brochures, ou des extraits répandus dans les *Mémoires de Trévoux*, auxquels il travailla pendant près de trente ans. (*Voy.* ce Journal, au deuxième volume d'avril 1757.) Le style de Castel se ressentait du feu de son esprit et des écarts de son imagination. Montesquieu l'appelait l'*Arlequin de la philosophie*. Un jour qu'on parlait, devant le célèbre Fontenelle, du caractère d'originalité que portent les ouvrages de ce savant, quelqu'un dit : « Il est fou. — Je le sais bien, répondit Fontenelle, et j'en suis fâché, car c'est grand dommage ! Mais je l'aime encore mieux original et un peu fou, que s'il était sage sans être original. » Le P. Castel mourut en 1757. Il s'était retiré du grand monde quelque temps avant sa mort. Il y avait d'abord été très-répandu, et avait plu par ses saillies et sa vivacité. Les gens de lettres qui le consultaient trouvaient en lui de la complaisance et des lumières. Il avait avec eux la simplicité que donne l'étude des sciences exactes. On le trouvait au milieu de ses livres, de ses écrits, de son atelier pour le clavecin oculaire, et d'un nombre infini de pièces ramassées confusément dans le même réduit. L'abbé de la Porte publia en 1763, in-12, à Paris, sous le titre d'Amsterdam, l'*Esprit, les saillies et singularités du P. Castel*. L'auteur traite un grand nombre de sujets; il n'en approfondit aucun : cependant il pense beaucoup, et quelquefois très-bien.

CASTEL BOLOGNÈSE (JEAN DE). *Voyez* BERNARDI.

CASTEL-MELHOR (Don JUAN-RODRIGUEZ DE VASCONCELLOS, comte DE) général portugais, gouverna le Brésil avec distinction, sous Philippe IV, roi d'Espagne et de Portugal; mais Jean IV, de la maison de Bragance, étant monté sur le trône de Portugal, Castel-Melhor fut accusé d'avoir voulu livrer le Brésil au nouveau monarque. Les Espagnols l'arrêtèrent et le mirent à la torture, sans pouvoir lui arracher le moindre aveu. On le fit ensuite passer en Espagne, et on le jeta dans les cachots du château de Carthagène, d'où il parvint à s'échapper en 1641. Arrivé en Portugal, le roi lui confia le gouvernement d'une province, et quelques années après Castel-Melhor commanda en chef l'armée portugaise, et repoussa plusieurs fois les Espagnols. — Son fils, CASTEL-MELHOR (Don-Louis-Souza Vasconcel-

los, comte de), fut le favori d'Alphonse VI, et fut long-temps tout-puissant à la cour de ce prince faible et irrésolu. L'infant Don Pedro ayant formé le projet de détrôner le roi, Castel-Melhor conseilla à son maître de faire enlever l'infant et de punir les conseillers de ce prince. Mais ces avis ayant été connus de la cour, Castel-Melhor fut obligé de passer en Angleterre, d'où il ne revint qu'après la mort de la reine qui avait été à la tête de ses ennemis.

CASTELA (Henri), religieux observantin, natif de Toulouse; il partit de Bordeaux, au mois d'avril 1600, pour aller faire un voyage dans la Terre-Sainte, et revint au mois d'octobre de l'année suivante, après avoir visité Alep, Jérusalem, le Caire, le mont Sinaï et Alexandrie. Sa relation annonce un homme savant et bon observateur. Il montre cependant trop de crédulité. La partie la plus intéressante de son voyage est celle où il parle de son excursion au nord de Jérusalem. Il a publié: I. *Le saint voyage de Hiérusalem et du mont Sinaï en l'an du grand Jubilé 1600, etc.*, Bordeaux, 1603, in-8°; Paris, 1612, in-12. II. *Le Guide et adresse pour ceux qui veulent faire le voyage de Terre-Sainte*, Paris, 1604, in-12. III. *Les sept flammes de l'amour sur les sept paroles de J.-C. attaché sur la croix*, Paris, 1605, in-12.

CASTELETTI (Christophe), de Rome, vivait dans le 16e siècle. Il a laissé des *Poésies spirituelles*, imprimées à Venise en 1587, in-8°; *Amarillis*, églogue pastorale, qui parut pour la première fois en 1580; et trois comédies, *le Fourbe*, imprimé à Venise en 1584; *les Extravagances*, publiées en 1587, et *les Torts de l'Amour*, qu'il dédia à Farnèse de Césarini en 1581.

CASTELEYN (Matthieu de), poète flamand, écrivait vers le milieu du 16e siècle, et composa, entre autres ouvrages, un poème didactique, publié à Gand, 1555, in-12, et intitulé *l'Art de la Rhétorique* ou *des Réthoriciens* (on désignait sous ce nom les poètes du temps). Casteleyn était un pauvre modèle à suivre, non-seulement pour la pratique, mais même pour la théorie. Ses compatriotes lui ont cependant décerné le titre *d'excellent poète moderne*, et leur jugement donne une faible idée de leur goût.

CASTEL-FRANCO (le prince de), grand d'Espagne, colonel des gardes Wallonnes, capitaine-général des armées d'Espagne, prit de bonne heure le parti des armes, et se distingua au fameux siége de Gibraltar. Il commanda, en 1794, l'armée espagnole d'Aragon. Quand Joseph Napoléon fut placé sur le trône d'Espagne par son frère, le prince Castel-Franco reçut de l'emploi du nouveau gouvernement; cela ne l'empêcha pas de reprendre le commandement des gardes Wallonnes au retour du roi Ferdinand. Ce général mourut en janvier 1815.

CASTELL (Edmond), chanoine de Cantorbéry, savant dans les langues orientales, né en 1606, à Halley dans le comté de Cambridge, professa l'arabe à Londres avec beaucoup de distinction. La *Bible Polyglotte* de cette ville est due principalement à ses soins. On lui est encore redevable du *Lexicon Heptaglotton*, Londres, 1669, 2 vol. in-fol.: *Hebraïcum, Chaldaïcum, Syriacum, Samaritanum, Æthiopicum*,

Arabicum conjunctim et Persicum separatim, cui accessit brevis et harmonica grammatica omnium præcedentium linguarum delineatio. Ce dictionnaire est un chef-d'œuvre d'érudition. Castell y avait employé 18 heures par jour, pendant 17 ans, il y sacrifia sa vue et 12000 livres sterling; chacune des divisions y a été traitée avec le plus grand soin. Il ne fut point goûté comme il devait l'être. Il lui en restait 1000 exemplaires 4 ans après sa mise en vente. A sa mort il lui en restait encore 500, et ils furent la proie de l'humidité et des animaux rongeurs.

CASTELLANE (BONIFACE DE), troubadour, eut la tête tranchée, selon Nostradamus qui nous fournit cet article, pour s'être mis à la tête des Marseillais révoltés contre leur comte. Boniface eut le goût de la poésie, et y réussit. Il célébra dans ses vers une demoiselle de la maison de Foz, fille du seigneur d'Ières; mais son génie, ardent réussissait mieux dans la satire. Après avoir bu, il entrait dans une sorte de fureur poétique, qui le faisait déclamer contre les personnes de tout rang. Après le procès de Boniface, tous ses fiefs furent confisqués, et réunis au domaine de Charles d'Anjou. Les manuscrits de la Bibliothèque du Roi ne contiennent aucune pièce de ce poëte.

CASTELLANE (J.-A. DE), de la famille du précédent, évêque de Mende, né au Pont-Saint-Esprit, le 11 décembre 1733, fut pourvu de l'évêché de Mende, et sacré dans la chapelle du roi, le 14 février 1768. Attaché à la monarchie, il chercha à arrêter les progrès de la révolution par ses principes, et fut décrété d'accusation par l'assemblée législative, le 28 mars 1792, comme auteur des troubles dans le département de la Lozère. Transféré dans les prisons d'Orléans, il y resta jusqu'au 9 septembre, époque à laquelle on le conduisit à Versailles, où il fut massacré.

CASTELLANUS (PIERRE), né le 7 mars 1585, à Gertsberg au Grandmont, en Flandre, mort en 1632, fut professeur de langue grecque et de médecine. Ses principaux ouvrages sont: I. *Ludus sive convivium Saturnale*, Louvain, 1616, in-8°. II. *De Festis Græcorum syntagma*, Anvers, sans date, in-8°. III. *Vitæ illustrium medicorum*, Anvers, 1618, in-8°. IV. *De Esu carnium, libri IV*, Anvers, 1626, in-8°. Tous ces ouvrages prouvent que l'auteur était fort instruit.

CASTELLANUS. *Voy.* CHATELAIN et DUCHATEL.

CASTELLESI (ADRIEN, en latin *Castellensis* ou *Castellus*), cardinal, né de parens pauvres, prit le nom de *Corneto* du lieu de sa naissance, dans le patrimoine de Saint-Pierre. S'étant fait connaître par son esprit à Innocent VIII, ce pape l'envoya en ambassade auprès de Henri VII, roi d'Angleterre, qui lui donna les évêchés de Hereford, de Bath et de Wels. Il passa en France pour les mêmes fonctions, retourna à Rome, et devint secrétaire d'Alexandre VI, qui lui donna le chapeau de cardinal en 1503. Peu de mois après, César Borgia, fils de ce pontife, ayant voulu, selon quelques-uns, empoisonner Corneto pour avoir ses richesses qui étaient considérables, s'empoisonna lui-même par mégarde; mais ni Borgia, ni Corneto n'en moururent. Ce dernier racontait

à Paul Jove « que le vin qu'il but dans le repas où il reçut le poison lui avait causé une soif inexprimable, et l'avait fait changer de peau. » Tel est le récit de Guichardin qui est contredit par Oderic Raynald qui a écrit lui-même sous l'influence ou d'après les mémoires de la maison Borgia. Jules II, successeur d'Alexandre VI, exila le cardinal Corneto. Léon X le rappela; mais ce ne fut que pour le voir entrer dans une conjuration contre lui. Corneto fut obligé de s'enfuir. Il partit, dit-on, de Rome pendant la nuit, déguisé en moissonneur, au commencement de 1518, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il était devenu. Piérius Valérianus, qui écrivait en 1534, dit qu'on l'avait cru assassiné par son valet, qui voulait profiter des pistoles que son maître avait cousues dans sa chemisette. Ce prélat, méprisable par son caractère, était illustre par ses talens. Il fut un des premiers écrivains d'Italie, qui dégagèrent le style latin des mots barbares du moyen âge, et qui l'ornèrent des expressions du siècle d'Auguste. Son traité *de Sermone latino*, Bâle, 1515; Paris, 1528, in-8°, dédié à Charles V, pour lors prince d'Espagne, contient d'excellentes remarques sur la pureté de cette langue. Corneto fut poète aussi. Il reste de lui *quelques productions en vers*, recueillies à Lyon en 1581, in-8°. Il est auteur d'un *Poème sur la chasse*, en vers phaleuques, d'un style pur et exact, qu'il dédia au cardinal Ascagne. Il fut imprimé à Strasbourg en 1512 : à Bâle en 1518, à Cologne en 1522, à Paris, chez Colines en 1532, et à Venise, chez Alde Manuce, la même année. Plusieurs catalogues ont cité ce poème sous le nom d'*Adrianus Florentius de Trajecto*, confondant le cardinal Adrien avec le pape Adrien VI. On a encore de ce prélat un *Traité de la vraie philosophie*, Cologne, 1548. Il avait commencé une version de l'*Ancien Testament*.

CASTELLI (Bernard), peintre génois, né en 1557, bon dessinateur, excellent coloriste, réussissait dans le portrait. Il peignit l'histoire, les grands poètes de son temps, et fut chanté par eux. Il grava les figures de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, son ami intime. On remarque du génie dans ses ouvrages, mais trop peu de naturel. Il mourut à Gênes en 1629, laissant plusieurs tableaux à sa patrie, à Rome, à Turin, etc.

CASTELLI (Valério), fils du précédent, né à Gênes en 1625, perdit son père trop jeune pour pouvoir profiter de ses leçons; mais son application suppléa à ce qu'il aurait pu apprendre sous un tel maître. Il excella *dans les batailles*. Ses ouvrages sont recommandables par le génie, le goût, la force du coloris et par une grande facilité dans le dessin. Ses chevaux sont traités d'une grande manière; *les sujets d'histoire* qu'il a peints dans les églises tiennent beaucoup de la manière de Schidone. Il mourut en 1659.

CASTELLI (Benoît), l'un des disciples de Galilée les plus dignes de marcher sur les traces de ce grand astronome, naquit à Brescia en 1577. Il devint abbé du Mont-Cassin, et l'ami du savant Cavalièri; s'appliqua aux mathématiques, et les professa au collége *della Sapienza* à Rome. Il mourut en cette ville en 1644.

On connaît principalement de lui une *Apologie pour Galilée*; *Della misura dell' acque correnti*, Rome, 1638, in-4°, traduit en français, 1664; et quelques opuscules philosophiques qui furent imprimés par l'ordre du cardinal Léopold de Médicis.

CASTELLI (Barthélemi), médecin italien, florissait vers la fin du 16e siècle et le commencement du suivant. On a de lui : I. *Totius artis medicæ, methodo divisa, compendium et synopsis*, Messanæ, 1597, in-4°, 1598, in-8°; Basileæ, 1628, in-8°; Venetiis, 1667, in-8°; Patavii, 1713, 1721, in-4°; Genevæ, 1746, in-4°. Il y rapporte en abrégé ce qu'Hippocrate, Galien, Avicenne, et d'autres célèbres médecins ont écrit sur l'art de guérir. II. Un *Dictionnaire de médecine*, en grec et en latin, dont il y a grand nombre d'éditions. La première est de Venise, en 1607, in-8°, sous le titre de *Lexicon medicum græco-latinum*. Il y en a une de Bâle, en 1628, in-8°, avec les augmentations de J. N. Stupan. Elle reparut à Venise en 1642, à Rotterdam en 1641, 1651, 1657, 1665, 1670, in-8°; mais Jacques-Pancrace Bruno fit des augmentations plus considérables à ce dictionnaire, qui fut imprimé à Nuremberg en 1682 et 1688, in-4°, sous le titre de *Castellus Renovatus*. C'est sur cette dernière édition qu'ont été faites celles de Leipsick, 1713; de Padoue, 1713 et 1721; de Genève, 1748; Amsterdam, 1746, toutes in-4°.

CASTELLI (Pierre), médecin, natif de Messine, sur la fin du 16e siècle. Il enseigna à Rome pendant quelque temps, et retourna ensuite dans sa patrie, où il fut nommé directeur du jardin des plantes. Le travail coûtait peu à ce médecin; car le nombre de ses ouvrages est considérable; en voici les principaux : I. *Epistolæ medicinales*, Romæ, 1626, in-4°. II. *De abusu venæ sectionis*, ibid., 1628, in-8°. III. *Emetica, in quibus de vomitoriis et vomitu*, ibid., 1634, in-fol. IV. *De optimo medico*, Neapoli, 1637, in-4°. V. *Hortus Messanensis*, Messanæ, 1640, in-4°, avec le plan de ce jardin. VI. *Theatrum Floræ, in quo ex toto orbe selecti Flores, proferuntur*, Paris, 1612, in-fol. avec 69 planches. VII. *Discorso delle differenze tragli semplici freschi e secchi*, ib., 1629, in-4°. VIII. *Annotazioni sopra l'antidotario Romano*, Rome, 1629, in-4°. IX. *Incendio del monte Vesuvio*, Rome, 1632, in-fol. X. *Tripus Delphicus*, Naples, 1635, in-4°, et beaucoup d'autres ouvrages sur la médecine, la botanique et la chimie. Il mourut en 1656 ou 1658. — Castelli (Jean), qui vivait dans le même temps que le précédent, est auteur de l'ouvrage suivant : *Pharmacopiâ medicamenta in officinis pharmaceutis usitata explicans*, Cadix, 1622, in-4°.

CASTELLI (Onuphre), issu d'une noble famille de Terni dans l'Ombrie, vivait dans le 17e siècle, et fut disciple du célèbre Galilée. Les ouvrages de ce savant sont en grand nombre; on distingue les suivans : I. *Geografiche, e politiche questiani*. II. *Distribuzione universale della politica*. III. *Della religione degli antichi gentili*. IV. *Discorso intorno alle invenzione, e ritrovati*.

CASTELLINI (Sylvestre), né à Vicence, d'une famille honnête, et mort dans cette ville en 1630, écrivit une *Histoire* de sa patrie, divisée en 19 livres, et qu'il intitula *Annali di Vicenza*. Ces Annales restèrent long-temps manuscrites dans les bibliothèques particulières de cette ville; elles ont été enfin imprimées et mises au jour avec les notes et les remarques d'un savant écrivain de Vicence, qui en publia successivement 8 tomes in-8°, qui comprennent 11 livres. Castellini avait augmenté son Histoire de plus de 50 livres de *Généalogies* des familles nobles de Vicence, puisées dans les meilleures sources; mais, comme ces Généalogies mettaient au jour la basse origine de quelques-unes de ces mêmes familles, il n'avait pu obtenir alors de la ville la permission de faire imprimer son ouvrage.

CASTELLINI (Luc), vicaire-général de l'ordre de Saint-Dominique, et ensuite évêque de Cantazaro, dans la Calabre, florissait en 1623; il est auteur de divers ouvrages, et entre autres: I. *De electione et confirmatione canonicâ prælatorum*. II. *De canonisatine Sanctorum*, ib., 1628. III. *Tractatus de miraculis*, 1629, où il regarde comme nécessaire l'existence des miracles pour constater la sainteté.

CASTELLINI (Jean), médecin italien, vivait vers le milieu du 17° siècle. On connaît de lui un ouvrage sur les adhérences de la dure-mère, intitulé : *Joannis Castellini Vigulectensis ex Lunigianâ, de durâ cerebri vestiente meninge, tractatus*, Venetiis, 1646, in-8°. On attribue encore à ce médecin, *Phylacterium phlebotomiæ et arteriotomiæ*, Argentinæ, 1618, 1628, in-8°; en italien, Viterbe, 1619, in-4°; en allemand, Strasbourg, 1631; dans la même langue, Nuremberg, 1665, in-12.

CASTELLIONEUS (Christophe), célèbre jurisconsulte, né à Milan, étudia le droit à Pavie sous Balde, et parvint bientôt à égaler son maître. Il a peu écrit, et ses ouvrages n'ont pas paru sous son nom. On l'appela le *père des subtilités*. Le duc de Milan le fit son conseiller, et le nomma comte palatin. Castellioneus mourut à Pavie le 23 mai 1425.

CASTELLO (Bernard de), de l'ordre des prêcheurs, avait une grande connaissance de l'antiquité. Il florissait dans le 14° siècle. Il est auteur d'une *Chronique de son ordre, depuis son établissement jusqu'en* 1304; et des *Annales des Souverains pontifes et des empereurs*.

CASTELLO (Castello da), chroniqueur du 14° siècle, naquit à Bergame. On a de lui une *Chronique* en latin, écrite d'un style barbare et qui n'est guère intéressante que pour Bergame et pour les familles de cette ville. Cette histoire s'étend depuis 1378 jusqu'à 1407. On la trouve dans les *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori.

CASTELLO (Félix), peintre, né à Madrid, en 1602, mort dans la même ville en 1656, était élève de Cardocho. Il règne un fort bon goût dans le peu d'ouvrages qui reste de Castello; on y remarque une grande exactitude dans le dessin, et beaucoup de finesse dans les contours de ses figures.

CASTELLOZA (Dona). Cette dame qui se distingua parmi les

troubadours du 13e siècle, était originaire d'Espagne, mais native de l'Auvergne. Elle épousa Tru de Mairona, ce qui ne l'empêcha pas d'aimer Armand de Bréon, qui fut l'objet de ses Poésies. Il reste d'elle trois *Chansons*, qui ne donnent pas une grande idée de son talent poétique.

CASTELLUS. *Voyez* CASTELL et CASTELLI.

CASTELNAU (MICHEL DE), seigneur de Mauvissière, homme de guerre et de cabinet, aussi sincère que prudent, né d'une famille noble et ancienne de Touraine vers 1520, fut employé, par Charles IX et Henri III, dans plusieurs négociations aussi importantes que difficiles. Il mourut en 1592, après avoir été cinq fois ambassadeur en Angleterre. Les *Mémoires de ses négociations*, publiés par Le Laboureur, 1669, 2 vol. in-fol., réimprimés à Bruxelles en 1731, trois vol. in-fol., sont au nombre des monumens curieux qui nous restent de l'histoire de son temps. Ils sont exacts et impartiaux. Les *Mémoires* de Castelnau avaient été déjà imprimés à Paris, en 1521, in-4°. Le Laboureur en parle ainsi dans la préface de son édition: « Je dirai, en faveur de ces *Mémoires*, qu'il n'y en a pas de plus véritables, et que personne ne s'est mieux acquitté d'un dessein tel que le sien, de donner une parfaite connaissance de la France, depuis l'an 1559 jusqu'en 1570. Son discours est pur et succinct, ses sentimens sont beaux et justes; on y voit la vérité sans aucun artifice, un savoir sans affectation, et une expérience sans faste et sans vanité. Aussi Castelnau est-il le seul des historiens modernes qu'on estime avoir moins de passion; et les religionnaires, contre lesquels il a combattu et négocié, n'ont point eu à lui faire de reproches contre ses Commentaires. Il a fait part au public de toutes ses connaissances, et il n'a rien ignoré de tous les secrets du gouvernement dont il a été dépositaire, avec Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans. Leur beauté y a fait trouver un défaut, c'est qu'il les ait un peu trop abrégés, et qu'il ne les ait pas poursuivis plus avant. » Castelnau a aussi traduit du latin de Ramus un *Traicté des façons et coustumes des anciens Gaulloys*, Paris, 1559 et 1581, in-8°.

CASTELNAU (JACQUES DE CASTELNAU-MAUVISSIÈRE, marquis DE), maréchal de France, petit-fils du précédent, se signala dans plusieurs siéges et combats. Il eut le commandement de l'aîle gauche à la bataille des Dunes, en 1658, et fut blessé deux jours après au siége de Dunkerque. Il mourut de ses blessures à Calais, le 15 juillet suivant, à 38 ans, un mois après avoir reçu le bâton de maréchal. Osmond lui attribue mal à propos les *Mémoires* de Michel de Castelnau. Il est vrai qu'il engagea Le Laboureur à les publier.

CASTELNAU (RAIMOND DE). Ce troubadour, qui tire sans doute son nom du lieu de sa naissance, vécut dans le milieu du 13e siècle. Il a laissé quelques *Pièces galantes* assez insignifiantes, et *une Satire très-amère*, contre toutes les classes de la société, et principalement le clergé et les moines.

CASTELNAU (PIERRE DE), archidiacre de Maguelone, fut envoyé dans le midi de la France

par Innocent III, avec la qualité de légat extraordinaire, spécialement chargé de l'extirpation de l'hérésie dans toutes ses différentes formes et modifications. Il avait pour collègue Rainier, moine de Cîteaux. Ils étaient accompagnés entre autres de Dominique, fondateur de l'ordre des frères prêcheurs. Les travaux des inquisiteurs n'eurent pas en France tout le succès que le Saint-Père en avait espéré; et Castelnau lui-même finit par être massacré sur les terres de Raymond VI, comte de Toulouse, que le pape excommunia solennellement à ce sujet. *Voyez Act. Sanct. Mart.*, tome 1, pag. 411.

CASTELNAU (Henriette-Julie de). *Voyez* Murat.

CASTELVETRO (Louis), célèbre critique italien, né à Modène en 1505, prévint favorablement le public par ses talens. Il aurait pu être heureux dans sa patrie; mais la fureur de critiquer troubla son bonheur et lui fit des ennemis de ses meilleurs amis. Leurs vexations l'obligèrent de quitter l'Italie pour l'Allemagne. De retour à Modène, après dix ans d'absence, il fut accusé d'avoir traduit en italien un livre de Mélanchton, poursuivi par le Saint-Office. Comme son affaire prenait un mauvais tour dans ce tribunal, il se sauva à Bâle. On a de lui des *Éclaircissemens sur la Poétique d'Aristote*, pleins d'esprit, mais d'une subtilité qui dégénère souvent en chicane. Le feu ayant pris à la maison qu'il habitait à Lyon, il se mit à crier : « Sauvez ma Poétique! » C'était en effet le meilleur de ses ouvrages. Ce serait même un bon livre, selon La Ménardière, si la passion de contredire Aristote ne lui avait fait embrasser d'étranges sentimens, et s'il n'y avait pas fait entrer tant de questions et de raisonnemens inutiles. Dacier n'en juge pas si favorablement : « Castelvetro, dit-il dans sa préface sur la poétique d'Aristote, a beaucoup d'esprit et de savoir, si l'on peut appeler esprit ce qui n'est qu'imagination, et donner le nom de savoir à une grande lecture. Qu'on assemble toutes les qualités d'un bon interprète, on aura une juste idée de Castelvetro, en prenant le contre-pied. Il ne connaît ni le théâtre, ni les passions, ni les caractères; il n'entend ni les raisons, ni la méthode d'Aristote, et il cherche bien plus à le contredire qu'à l'expliquer. Il est d'ailleurs si entêté des auteurs de son pays, qu'il ne saurait être bon critique. Comme le Thersite d'Homère, il parle sans mesure, et déclare la guerre à tout ce qui est beau. Il ne laisse pas quelquefois de dire de bonnes choses; mais elles ne valent pas le temps que l'on perd à les chercher. » Il est d'ailleurs fort obscur, et ne rapporte jamais que la moitié des passages qu'il cite, et même quelquefois il n'en rapporte que les premiers mots, qui ne font rien à son sujet, comprenant le reste qui y a rapport sous un *et cætera*. La première édition de sa *Poétique*, imprimée à Vienne en Autriche, en 1570, in-4°, est recherchée. On fait cas aussi de celle de Bâle, 1576, in-4°. On a encore de lui : *Opere critiche*, 1727, in-4°. *Esaminazione sopra la rettorica (di Cicerone) à Gaio Erennio fatta per Lodovico Castelvetro*, Modène, 1653, in-4°. *Sposizione delle rime del Petrarca*,

Bâle, 1583, in-4°. Il ne voulut point se marier, de peur que les soins du ménage ne le détournassent de l'étude, et il abandonna généreusement à un de ses frères tout ce qu'il possédait. Il mourut à Chiavenna en 1571.

CASTET (Dominique), né près de Tarbes, après avoir reçu le bonnet de docteur en cette ville, alla s'établir à Bordeaux. Il était membre et bibliothécaire de l'Académie de cette ville, quand il mourut en 1764. On a de lui : I. *Quæstiones medicæ*, Burdigalæ, 1755, in-4°. Elles roulent sur les crises et sur les eaux minérales. II. *Quæsitones medicæ*, ibid., 1755, in-4°. Ce sont encore deux questions, l'une sur l'usage de l'opium dans les convulsions, et l'autre sur celui du quinquina dans les fièvres putrides. Ce médecin a encore traduit de l'anglais en français deux ouvrages de physique.

CASTI (Jean-Baptiste), abbé, professeur de belles-lettres au séminaire de Montefiascone, où il avait fait ses études, et nommé chanoine de la cathédrale, vint à Rome, d'où il passa en France, et de là à Florence, où il séjourna quelque temps. Il était lié avec le prince de Rosemberg, gouverneur de Léopold, grand-duc de Toscane. Celui-ci, de retour à Vienne, fut chargé de la direction du théâtre de la cour; il y attira l'abbé Casti, qui, par les agrémens de son esprit, captiva l'estime de Joseph II. Il accompagna plusieurs diplomates dans leurs missions, et fut présenté à la plupart des Souverains de l'Europe, notamment au Grand-Turc. Pendant son séjour en Russie, il adressa des vers à Catherine II, qui l'avait accueilli avec distinction. Il revint à Vienne, où il succéda à Métastase, et fut nommé *Poeta Cesareo* (de la cour.) Ce fut à son retour de Russie qu'il publia le poème *Tartaro*. La cour de Catherine lui en fournit le sujet. La scène est transportée en Asie, et sous des noms supposés. La Russie est appelée *Mogollia;* Pétersbourg *Caracora*; Catherine, *Cattuna;* Orloff, le favori, *Custucco*, etc. Nous ne possédons pas l'ouvrage, tel que l'avait fait l'auteur. La dernière édition qui ait paru en Italie est de 1803, Milan, 2 petits vol. in-12. Après la mort de Joseph II, l'abbé Casti se retira à Florence, où il publia, sous le titre d'*Apologies*, plusieurs pièces de vers relatives à la révolution. Ce fut encore dans cette ville, qu'à l'âge de 76 ans, il composa son poème si original, si philosophique et si gai, intitulé : ***Gli Animali parlanti, Poema epico diviso in** 26 **canti di Giam. B. Casti***, Paris, an X (1802), 3 vol. in-8°. Ce poème a placé l'auteur parmi les poètes du premier rang. Cet ouvrage, le meilleur de ceux qu'il a produits, est une satire des cours dans lesquelles le *lion*, tyran imbécille, a le *renard* pour ministre d'état; le *loup* est le ministre des finances; le *tigre*, le général; l'*âne Zampieri*, le chevalier d'honneur, etc. On en a publié en 1820 une traduction française en 2 vol. in-8°. Casti donna aussi plusieurs pièces au théâtre; celle qui est la plus connue en France est intitulée : ***Il re Teodoro in Venezia***; elle est tirée d'un épisode du *Candide* de Voltaire, et a été mise en musique par Paësiello. Il resta à Florence jusqu'à la révolution de Rome. Son amour pour les belles-lettres et la poésie lui

fit refuser les emplois qu'on voulut lui donner dans la nouvelle république, préférant se livrer tout entier à ses travaux littéraires, et mettre la dernière main à son poème. En 1799, il vint à Paris pour le faire imprimer, et fut ravi aux lettres par une mort presque subite le 7 février 1803, âgé de 82 ans.

CASTIEL-Y-ARTIGUEZ (JUAN-PÉREZ), frère du tiers-ordre de Saint-François, né à Valence à la fin du 17e siècle, était fils d'un architecte qui le destina d'abord à la même profession. Mais le jeune Castiel-y-Artiguez, doué d'une imagination ardente, abandonna bientôt le compas et le crayon, pour s'adonner à la poésie. Malheureusement il ne puisa pas les premiers principes de cet art dans les auteurs classiques, et suivit presque uniquement l'impulsion de son génie; aussi ne doit-on pas s'attendre à trouver dans ses ouvrages des exemples de bon goût; mais on y admire une grande facilité de versification et une vraie chaleur poétique. Ses ouvrages sont : I. *Recrea del alma fiel*, Valence, 1722, in-8°. II. *Politica christiana aforismos de prudencia en verso de varios metros*, Valence, 1723, in-8°. III. *Empeno de amor divino contra Lucifer sobervio a favor del alma amada*, Valence, 1725, in-8°. IV. *Breve tratado de la ortographia espanola*, Valence, 1727, in-8°.

CASTIGLIO. *Voyez* GONZALÈS.

CASTIGLIONE (JOSEPH), poète et critique, natif d'Ancône, se maria à Rome en 1582, devint gouverneur de Corneto en 1598, et mourut vers 1616. Il s'occupait à faire *des vers latins* sur les divers événemens de son temps. Il a composé aussi quelques ouvrages de critique, contenus dans un livre imprimé sous le titre de *Variæ lectiones et opuscula*, Rome, 1694, in-4°. Il est aussi l'auteur d'un traité sur la *colonne triomphale de l'empereur Antonin*, qu'il dédia à Sixte V, et d'une dissertation sur *le Temple de la Paix*.

CASTIGLIONE ou CASTILLON (BALTHASAR), poète italien, né à Casatico, dans le Mantouan, le 6 décembre 1478. Nommé ambassadeur du duc d'Urbin auprès de Henri VIII, roi d'Angleterre, il reçut, de ce prince, l'ordre de la Jarretière. Il épousa ensuite, en 1516, Hippolyte Torella, femme d'une grande beauté. Cette union, formée par l'amour et par la conformité des goûts, ne dura que quatre ans. Léon X, pour le consoler de la mort de sa femme, voulut lui donner le chapeau de cardinal. Clément VII, neveu de ce pontife, eut pour Castiglione la même considération que son oncle. Il l'envoya auprès de Charles-Quint traiter des affaires du Saint-Siége, de l'Église et du pape. Castiglione gagna entièrement les bonnes graces de ce prince. Il était aussi brave guerrier qu'habile négociateur. L'empereur le nomma au riche évêché d'Avila. Ce prélat illustre mourut à Tolède en 1529. Ses ouvrages en vers et en prose, lui acquirent la réputation de grand poète et d'écrivain délicat. Son *Libro del Cortegiano* ou du *Courtisan*, appelé par les Italiens un *Livre d'or*, est une production toujours nouvelle, malgré les changemens des mœurs. Il fut imprimé pour

la première fois à Venise, en 1528, in-fol., belle édition d'Alde, rare et très-recherchée. Cet ouvrage a été traduit en français par Jean Chaperon, en 1537, 1 v. in-8°. La première édition, donnée en 1528, in-fol., à Venise, est peu commune. Les *Poésies latines* de Castiglione réunissent, si l'on en croit Scaliger, l'élévation des pensées de Lucain, et l'élégance du style de Virgile. La délicatesse, la netteté, l'agrément, caractérisent ses Élégies. Ses *Pièces italiennes* sont aussi estimables que celles qu'il a composées en latin. Elles ont été réimprimées à Padoue, d'abord en 1733, ensuite en 1766, in-4°. On en trouve quelques-unes dans les *Deliciæ Poetarum Italorum.*

CASTIGLIONE (Jean-Benoît). *Voyez* Bénédette.

CASTIGLIONE (le frère), peintre italien, né en 1698, qui aurait pu se placer parmi les plus célèbres artistes, si ses talens eussent été perfectionnés par d'habiles maîtres; mais il aima mieux embrasser l'état religieux, et il entra dans la compagnie de Jésus, en qualité de simple frère coadjuteur. Il fut envoyé à Pekin en Chine, où il passa la plus grande partie de sa vie, occupé à faire des tableaux pour la cour. Ils furent long-temps, lui et le frère Attiret, les seuls peintres européens de la cour. Il eut beaucoup de crédit sur l'esprit de l'empereur Kien-Long, et il s'en servit pour calmer la persécution qui éclata contre les chrétiens en 1736. Il ne fut pas aussi heureux lors de la persécution de 1746. L'empereur Kien-Long conserva toujours pour lui la plus grande estime, et quand il eut appris que Castiglione venait d'atteindre sa 70me année, il lui fit rendre des honneurs extraordinaires. Castiglione mourut dans le cours de la même année, en 1768.

CASTIGLIONE (Bonaventure), né à Milan en 1480, et mort en 1555, fut inquisiteur général du Saint-Office. On a de lui: *De Gallorum insubrum antiquis sedibus;* un ouvrage *contre les juifs;* des *Épîtres latines*, et un *Discours sur l'Écriture Sainte.* Toutes ces productions sont médiocres, et dignes d'un homme qui faisait brûler les gens qui ne voulaient pas croire des choses incroyables.

CASTIGLIONE (Jean-Benoît), célèbre peintre italien d'*histoire et de portraits*, né à Gênes en 1616, mort en 1670. Il excellait aussi *dans les animaux et le paysage.*

CASTIGLIONE (François), fils et élève du précédent, imitait la manière de son père si parfaitement, que beaucoup de ses tableaux se sont vendus aussi cher que ceux de Jean-Benoît.

CASTIGLIONE (Pierre-Marie), membre du collége des médecins de Milan, mort le 27 octobre 1629, à l'âge de 35 ans, a publié les deux ouvrages suivans: I. *Admiranda naturalia ad renum calculos curandos*, Mediolani, 1622, in-8°. II. *De sale, ejusque virtutibus*, ibid., 1629, in-8°.

CASTIGLIONE (Jacques), médecin de Rome, vécut dans le 16e siècle et au commencement du suivant. On a de lui: *Discorso sopra il ber fresco*, imprimé à Rome en 1602, auquel on joint ordinairement, *Discorso d'Antonio Persio sopra il ber caldo*, Venise, 1593.

CASTIGLIONE (Jean-Honoré), médecin, vivant dans le 17e siècle, fut proto-médecin de l'état de Milan, et il l'exerça avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1679. C'est en qualité de proto-médecin qu'il a publié : *Prospectus pharmaceuticus, sub quo antidotarium Mediolanense spectandum proponitur*, Mediolani, 1668, in-fol.

CASTIGLIONE (Brandan-François), fils du précédent, né à Milan, reçut le bonnet de docteur en médecine à Pavie en 1661, et mourut proto-médecin du Milanais en 1712, à l'âge de 71 ans. Outre l'*Antidotaire* de son père, qu'il publia avec des corrections et des additions, il a donné : *De spiritibus extractis, salibus ac fucis*, Mediolani, 1698, in-fol.

CASTILHON (Jean), fondateur du lycée de Toulouse, lieu de sa naissance, où il est mort le premier janvier 1799, âgé de 80 ans, consacra sa vie à l'étude des sciences et des belles-lettres : il a été un des auteurs du *Journal encyclopédique*, et un des collaborateurs du *Journal de Trévoux*. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Amusemens philosophiques et littéraires de deux amis* (avec le comte de Turpin), 1754, in-12 ; Paris, 1756, 2 vol. in-12. II. *Bibliothèque bleue*, entièrement refondue et considérablement augmentée, 1770, 4 vol. in-12. III. *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises, tunquinoises*, etc., 1774, in-8°. IV. *Le Spectateur français*, 1774, 1776, in-8°. V. *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse*, 1781, in-12. *Odazir*, roman philosophique qu'on lui attribue est de Carra. — Son frère Jean-Louis Castilhon, de l'Académie de Toulouse, a donné : I. *Trois discours couronnés par l'Académie des Jeux floraux*. II. *Journal de jurisprudence*, 1763. III. *Essai sur les erreurs et les superstitions*, 1766, 2 v. in-8°. IV. *Almanach philosophique*, Goa, 1767, in-12. V. *Recueil de pièces nouvelles et intéressantes sur des sujets de littérature et de morale*, en société avec Robinet, 1769, 5 vol. in-12. VI. *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*, 1769, in-8°, 1770, 3 vol. in-12. VII. *Zinga, reine d'Angola*, 1769, in-12. VIII. *Le Diogène moderne*, 1770, 2 vol. in-8°. IX. *Le Mendiant boiteux*, ou *les Aventures d'Ambroise Guinett*, etc., Bouillon, 1770, 2 vol. in-8°. X. *Essais de philosophie et de morale*, 1770, in-8°. XI. *Des dernières révolutions du globe*, ou *Conjectures physiques sur les causes des tremblemens de terre, et sur la vraisemblance de leur cessation prochaine*, 1771, in-8°, etc. Il a travaillé en outre à beaucoup d'ouvrages périodiques, tels que le *Journal de Trévoux*, le *Journal encyclopédique*, le *Journal de jurisprudence*, etc., etc.

CASTILLE (mademoiselle..... de), morte à Paris, sa patrie, vers la fin du 17e siècle, a traduit quelques *Odes d'Horace*, composé beaucoup de *Vers pieux*, et une *Pièce sur la comète de 1680* ; mais tous ces ouvrages sont peu propres à tirer son nom de la classe des rimeurs médiocres.

CASTILLE (Jean de), habile médecin en l'université de Lima, capitale du Pérou, joignit aux connaissances de son art des vertus qui lui gagnèrent l'estime et la considération. C'est à ses lumières qu'eut recours l'archevêque de Lima pour l'examen de l'esprit et de la conduite de Sainte Rose, qui paraissaient si extraordinaires. Castille s'acquitta de cette commission avec prudence. Il composa ensuite un livre de théologie mystique, approuvé par Urbain VIII. Enfin, accablé d'années et de mortifications volontaires, il tomba malade, ce qui ne l'empêcha pas de demander l'habit de Saint-Dominique, qui lui fut accordé, mais qu'il ne porta pas long-temps, étant mort peu après, le 19 septembre 1635, en odeur de sainteté.

CASTILLE (Fernand Gonzalve de). *Voyez* Gonzalve.

CASTILLEJO (Christophe de), poète espagnol et moine de l'ordre de Cîteaux, né à Ciudad-Rodrigo, et mort vers l'an 1596, est auteur de *Poésies* en langue vulgaire qui parurent à Anvers en 1598, in-12, et à Alcala de Hénarez en 1615, in-8°. Ce moine avait quelque génie pour la poésie. Il a écrit sur l'histoire.

CASTILLO (Bernard Diaz del), l'un des compagnons de Fernand Cortés né à Médina-del-Campo, se distingua par sa valeur dans la conquête du Mexique. On voit dans la relation qu'il a laissée des guerres du Mexique qu'il s'était trouvé à cent dix-neuf batailles, et que les fatigues qu'il avait essuyées durant le siége de Mexico lui avaient fait conserver depuis l'habitude de coucher avec son armure. Voici ce qui lui donna l'idée d'écrire la *Relation* dont nous venons de parler. Ayant lu la *Chronique de Gomara*, et voyant qu'il n'y était question que de Cortès; outré de cette injustice, il prit la plume, et composa son livre qui est intitulé : *Historia verdadera di la conquista de Nueva Espana*, Madrid, 1632, in-fol. Cet ouvrage est écrit sans art; le style en est souvent bas et dur, mais ces défauts sont rachetés par des détails intéressans et exprimés avec naïveté.

CASTILLO (Augustin del), né à Séville en 1565, alla s'établir à Cordoue où se voient la plupart de ses ouvrages. Il excellait dans le dessin, avait un beau ton de couleur, une manière aisée, et ne peignait guère qu'à fresque. On voit encore de lui à Cordoue, la *Conception de Notre-Dame des libraires*, et les *Peintures* du couvent de Saint-Paul.

CASTILLO Y SAAVEDRA (Antonio del), fils du précédent, peintre, né à Cordoue en 1603, mort dans la même ville en 1667, fut d'abord élève de son père, après la mort duquel il s'en alla à Séville avec Saavédra, son frère, et ils se mirent dans l'école de François Zurbaran. Castillo y fit des progrès rapides; chacun voulait l'employer, et sa réputation se répandit bientôt par toute l'Espagne. Ce grand artiste avait l'esprit pénétrant et la mémoire ornée. Il connaissait bien l'histoire, était savant dans l'allégorie, possédait la poétique de son art et toutes les parties de la peinture, et excellait aussi dans la perspective, l'architecture et l'anatomie. Un beau génie se joignait chez lui à beaucoup d'élégance et de correction dans le dessin. Grand

dans ses ordonnances, ses pensées étaient nobles, il savait parfaitement donner le caractère convenable à ses figures, s'attachait à exprimer les passions de l'ame, et mettait beaucoup d'expression dans ses têtes; ses dessins sont pleins de feu et de liberté. Il saisissait au premier coup, se servant volontiers de la plume, surtout dans les têtes de vieillards, ou pour les grandes têtes, de plumes de roseau. Il faisait aussi des modèles en terre cuite, d'après lesquels il travaillait. Après avoir parcouru presque toute l'Espagne, et laissé de ses ouvrages dans la plupart des endroits où il avait passé, Castillo, fatigué de toutes ses courses, revint dans sa ville natale. Un jour il vit avec surprise que les ouvrages de Murillo, alors dans la force de son talent, attiraient tous les regards par la grace qui y régnait et par la beauté du coloris, qualités qui lui manquaient, et, dans son chagrin, il s'écria : *Ya murió Castillo! Il n'y a plus de Castillo!* De ce moment il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau. La plus grande partie de ses ouvrages est à Cordoue; il y a fait *toutes les peintures à fresque* du grand escalier du collége royal de Saint-Paul; c'est encore lui qui a peint la *Chapelle* qui est à côté de la cour de *los Haranjos*; dans la grande église de la même ville, il a représenté la *Vierge du Rosaire entre Saint Roch et Saint Étienne*, et, à côté de cette chapelle, un *Saint Philippe* et un *Saint Jacques*, plus grands que nature; dans une chapelle à côté du chœur, un *Tableau de l'histoire de Saint Pélage;* dans la porte de Perdou de la même église, il a peint *Saint Pierre et Saint Paul*, les *Saints martyrs, protecteurs de Cordoue, Ascicle et Victoire*, et l'*Assomption de la Vierge*, avec un *Saint Michel* et un *Saint Raphaël* dans les côtés. On voit encore de ce peintre, dans l'hôpital de *Jesus Nazareno*, deux beaux tableaux d'histoire; l'un représente *Sainte Hélène* et l'*Invention de la croix*, l'autre le *bon larron;* dans une chapelle du couvent de Saint-François, les *deux Saints Jean*, et dans celle de la Conception de la même église, une *Gloire* au-dessus du retable. Enfin, dans la grande salle de l'inquisition, il y avait aussi un *Crucifiement de Jésus-Christ, ayant la Vierge et Saint Jean à ses côtés.*

CASTILLO SOLORZANO (Don Alfonse del), poète, historien et romancier espagnol du 17e siècle, cité avec éloge dans le *Laurier d'Apollon*, de Lopez de Vega, est auteur d'une foule d'ouvrages pleins de grace et de gaîté. Les principaux sont : I. *La Garduna de Sevilla y anzuelo de las Bolsas*, Logrogno, 1634, in-8°; Madrid, 1661, in-8°; traduit en français par le sieur d'Ouville, Paris, 1661, in-8°. II. *La quinta de Laura que contiene sei novelas*, Saragosse, 1649, in-8°. III. *Sala de recreacion, novelas*, Saragosse, 1629, in-8°, etc. — Castillo (Don Andrès del), né à Brihuega, dans le 17e siècle, publia six Nouvelles sous ce titre singulier : *La Moxiganga del gusto en seis novelas*, Saragosse, 1641.

CASTILLO (Ferdinand de), théologien espagnol de l'ordre de Saint-Dominique, dont il a écrit l'*Histoire* en 2 vol. in-fol., 1584. Il est mort en 1593.

CASTILLO (Matthieu de), né à Palerme en 1664, entré dans l'ordre de Saint-Dominique en 1679, enseigna la théologie avec beaucoup de succès, et fut regardé comme un excellent prédicateur. Ce religieux mourut vers l'an 1720. On a de lui l'*Éloge funèbre du P. Ange-Marie, religieux de l'observance de Saint-François*; un *Abrégé de la Vie de Saint Vincent Ferrier*; sept *Dialogues en vers*, et une *Histoire des réguliers nés à Palerme, qui se sont rendus célèbres.*

CASTILLON (Jean de). *Voyez* Mouchan.

CASTILLON (Jean-François-Salvemini de), né en 1709, mort le 11 octobre 1791, a donné au public plusieurs traductions estimables, parmi lesquelles on remarque : I. Les *Élémens de physique*, par J. Locke, *avec les pensées du même auteur sur la lecture et les études*, etc., Amsterdam, 1757, in-12. II. Les *Vicissitudes de la littérature*, traduites de l'italien de Denina, Berlin, 1786, 2 vol. in-8°. III. La *Vie d'Appollonius de Thyane par Philostrate, avec des commentaires*, Berlin, 1774, 4 vol. in-12. IV. *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (contre celui de J. J. Rousseau), 1756, in-8°. Castillon a été un des rédacteurs du *Journal littéraire*, depuis septembre 1772 jusqu'à la fin de 1776, Berlin, 27 vol. in-12.—Castillon (Frédéric de), fils du précédent, a donné une traduction de la *Théorie de l'art des jardins* par C. C. L. Hirschfeld, Leipsick, 1779-1785, 5 vol. in-4°.

CASTOR DE RHODES, que l'on croit être le plus ancien chronologiste connu. Ce qui est certain, c'est qu'il avait composé un traité dans lequel il relevait les erreurs qui avaient échappé à divers écrivains. Il est cité par Apollodore, qui florissait environ 150 ans avant J.-C. Il est probable que ce n'est pas le même que Castor-le-Rhéteur, qui était de Marseille, et qui composa entre autres ouvrages : la *Comparaison des Institutions des Pythagoriciens avec celles des Romains.*

CASTOR ANTONIUS, médecin grec, qui vécut à Rome depuis le temps d'Auguste jusqu'au règne de Titus. Pline dit qu'il cultivait lui-même un petit jardin planté d'herbes médicinales, qu'il faisait voir à tous ceux qui en étaient curieux. C'est le plus ancien exemple que l'on connaisse d'un jardin de botanique. Il avait écrit un livre sur les plantes, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

CASTOR (Saint), évêque d'Apt, né à Nîmes vers le milieu du 14° siècle, se maria d'abord avec la fille d'une veuve d'Arles; mais bientôt les deux époux, excités par une piété exaltée, se séparèrent d'un commun accord, et embrassèrent la vie religieuse. Ils fondèrent dans leurs propriétés, sur le territoire de Menerbe en Provence, deux monastères auxquels ils donnèrent leurs biens. Une fille, qui était le fruit de leur union, suivit sa mère et prit le voile. Ce fut au célèbre Cassien, abbé de Marseille, que l'abbaye de Saint-Castor dut sa règle. Quelque temps après, Castor fut nommé évêque du consentement du peuple et du clergé, mais il ne cessa pas pour cela de gouverner son abbaye. Il mourut le 2 ou le 21 septembre 419.

CASTOR, officier juif, se fit, pendant le siége de Jérusalem,

un nom par son intrépidité. La garde de la seconde tour lui ayant été confiée, ne pouvant plus tenir, il fit semblant de vouloir parler à Titus ou à Énée. Cet Énée était un Juif retiré dans le camp des Romains. Dès qu'il fut au pied de la muraille, Castor roula sur lui une grosse pierre. Énée l'évita; mais un soldat qui l'accompagnait fut blessé. Alors Titus fit redoubler le jeu des machines contre la tour. Castor y mit le feu, et se jeta à travers les flammes, où il périt.

CASTOR (Jérôme). *Voy.* Fracastor.

CASTORIE (l'évêque de). *V.* Néercassel.

CASTRACANI. *V.* Castruccio.

CASTRE D'AUVIGNY. *Voy.* Auvigny.

CASTREJON (Antoine), peintre d'histoire, né à Madrid en 1625, mort dans la même ville en 1690, a fait quelques grands tableaux, où l'on trouve une assez belle invention et une grande pratique de l'art, mais un dessin maniéré. Il a mieux réussi dans de petits sujets d'histoire. On en voit beaucoup de sa main dans les paysages de Roque Ponce, de Joseph Garcia, et dans les guirlandes de Gabriel de La Corte. Les principaux ouvrages de Castrejon sont, dans la paroisse de Saint-Gines de Madrid, une *Présentation au Temple;* dans celle de Saint-Michel, un *Ange terrassant le dragon*, et la *Révélation du purgatoire à Saint Patrice; l'Histoire de la Vierge* dans la chapelle de Notre-Dame de la Cabéza de cette même ville.

CASTRICIUS (Marcus), magistrat de Plaisance l'an 85 avant J.-C. Refusant des ôtages au consul Cneïus Carbo, qui voulait engager cette ville dans le parti de Marius contre Sylla; Carbo lui dit, pour l'intimider, qu'il avait beaucoup d'épées; et moi, beaucoup d'années, répondit Castricius, voulant signifier par là le peu qu'il risquait dans l'âge avancé auquel il était parvenu. — Il ne faut pas le confondre avec Titus Castricius, célèbre rhéteur romain, au second siècle.

CASTRICOM (Pancrace de), né à Alkmaer, successivement conseiller pensionnaire de la ville de Groningue, et membre du haut-conseil de la province de Hollande. Il a laissé une liste fort imparfaite des auteurs latins de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, imprimée in-8° à La Haye, 1601. Il mourut en 1620.

CASTRIES (Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, maréchal de), né le 25 février 1727, parvint par ses services militaires au grade éminent de maréchal de France. Il commanda avec gloire en cette qualité une armée française pendant la guerre de sept ans, et fut appelé ensuite au ministère de la marine, où il montra autant d'intelligence que de probité. Nommé membre de l'assemblée des notables en 1787, il n'approuva point les changemens politiques qui se projetaient, et sortit bientôt après de France. Il commanda une division de l'armée des princes, lors de l'expédition en Champagne en 1792. Le maréchal de Castries est mort à Wolfenbuttel, dans les états de Brunswick, le 11 janvier 1801, à l'âge de 74 ans.

CASTRIOT (George). *Voy.* Scanderberg.

CASTRIUS (Jacques), médecin, né à Hazebrouck près Saint-Omer, florissait dans le 16e siècle. Il exerça sa profession à Anvers,

d'où il écrivit aux médecins de Gand une lettre *de Sudore epidemiali quem Anglicum vocant;* elle fut imprimée à Anvers en 1529, in-8°. La suette fit pendant cette année beaucoup de ravages en Angleterre, et passa de ce royaume en Allemagne, ainsi que dans les Pays-Bas.

CASTRO (Inès de). *Voyez* Inès.

CASTRO (Alvar de), général castillan, qui rendit de grands services à Ferdinand III dans les guerres contre les Musulmans. Ce monarque le chargea de la défense des frontières de Tolède et de l'Andalousie contre Mahomet-Alhamar. La ville de Martos ayant été investie par le prince maure, Castro en sortit pour aller chercher des renforts, et laissa le commandement de la place à sa femme, qui la défendit avec un courage, rare dans son sexe. En revenant à Martos avec de nouvelles troupes, le brave Castro tomba malade, et mourut à Orgas en 1239.

CASTRO (Don Fernand de), favori de Pierre-le-Cruel, et frère de Jeanne de Castro, maîtresse de ce prince, qui l'avait épousée, et qui la répudia ensuite. Castro, irrité de cet affront fait à sa famille, se ligua avec plusieurs autres seigneurs contre Pierre-le-Cruel; mais ensuite il fit sa paix avec lui, et lui demeura constamment attaché. Après la mort de ce prince il souleva la Galice contre Henri de Transtamare, devenu roi de Castille par la mort de son compétiteur; mais ayant été battu, il se réfugia en Portugal, puis en Angleterre où il mourut.

CASTRO (Paul de), jurisconsulte célèbre, né à Castro, professeur de droit à Florence, à Bologne, à Sienne, à Padoue, d'abord copiste de Balde, avait acquis, sous ce jurisconsulte, et par l'étude du droit romain, la plus profonde érudition. On a de lui plusieurs ouvrages, souvent réimprimés, en 8 vol. in-fol. Il mourut l'an 1437. Cujas en faisait le plus grand cas, et disait de lui: *Qui non habet Paulum* de Castro, *tunicam vendat, et emat.* Ses ouvrages sont: I. *Commentaria super Codicem Digestum vetus et novum*, Lyon, 1527, in-fol. II. *Aliquot repetitiones juris civilis*, Lyon, 1553, in-fol. III. *Concilia ex emendatione Leonardi à lege*, Francfort, 1582, 3 vol. in-fol. IV. *Singularia cum addit. Saraynæ, et aliorum*, Francfort, 1596, In-fol. *Responsa, sive consilia quædam*, Amberg, 1607, in-fol. — Castro (Ange de), fils du précédent, fut comme lui jurisconsulte, et professa le droit à Padoue. Il publia plusieurs ouvrages, entre autres *Aliquot consilia matrimonia*, Francfort, 1580.

CASTRO (Emmanuel-Mendez de), portugais, professeur de droit à Lisbonne, à Coïmbre, et enfin avocat de la cour royale de Madrid, est auteur de plusieurs ouvrages sur le Code, publiés à Madrid et à Salamanque en 1587 et 1592, et de la *Practica Lusitana*, Lisbonne, 1621, in-4°. — Castro (Nicolas-Fernandez de), professeur de droit à Salamanque, avocat fiscal à Milan, donna dans le 17e siècle plusieurs ouvrages: I. *Exercitationes Salmanticæ*, Salamanque, 1636, in-4°. II. *Exterminium gladiatorum*, Valladolid, 1643, in-4°. III. *De milite monacho, sive de religiosis militibus*, Milan, in-fol. — Castro (Adrien de), notaire

royal à Grenade dans le 16e siècle, publia de *los Danos que resultan de juego*, Grenade, 1599, in-8°. — Castro (Sébastien-Gonzalès de), auteur d'un ouvrage recherché, intitulé: *Declaracion del valor de la plata, le y pezo de las monedas antiguas de plata*, Madrid, 1658, in-4°.

CASTRO (Jean de), l'un des héros portugais qui ont illustré cette nation dans le 16e siècle. Il était fils de don Alvarez de Castro, gouverneur de la chambre civile de Lisbonne, était né le 7 février 1500, et fut élevé avec l'infant Louis, frère de Jean III, roi de Portugal, qui toute sa vie lui conserva l'amitié la plus tendre. Castro servit à Tanger, suivit Charles-Quint à l'expédition de Tunis, et refusa le partage du butin qu'y firent les Espagnols: « Je sers le roi de Portugal, leur dit-il, il récompensera mes services, si mes services le méritent. » Fameux par ses exploits, non moins considéré du Souverain que de tous ceux qui l'approchaient, il fut nommé vice-roi des Indes en 1546, remporta plusieurs victoires sur les ennemis du Portugal dans cette partie du monde; et, vainqueur de Mamoud, Souverain de Cambaye, il détruisit, sur les côtes de Diu, les monastères des Brachmanes, ainsi que ceux des Banianes. Il soumit ensuite un très-grand nombre de places, dont plusieurs furent emportées de vive force; mais, moins occupé de ses conquêtes que de ses soldats, Castro ne songea qu'aux moyens de les récompenser du zèle avec lequel ils l'avaient servi. L'argent lui manquant, il en emprunta aux habitans de Goa, auxquels il envoya pour caution ses moustaches. Ils les lui renvoyèrent avec de grandes marques de respect, et avec l'argent qu'il demandait. L'histoire a conservé trop peu de ces traits qui rappellent la bonne foi de l'antique chevalerie. Quelque temps après, Castro parcourut les rivages de Dor et de Mangalor, brûla 1200 vaisseaux ennemis dans les ports de Patane et de Patê: mais enfin il fut arrêté dans sa marche par l'insubordination, et le peu de courage des Portugais, à qui de jour en jour les richesses devenaient plus chères que la gloire. Cependant il parvint à leur inspirer des sentimens plus nobles, à rassurer leurs alliés, à réprimer les factions, et à retenir les princes voisins dans les bornes de leurs états. La bravoure de Castro n'avait rien de farouche, ses manières étaient prévenantes, et ses discours remplis de politesse. Il poussait la sobriété et le désintéressement aussi loin qu'un chevalier pouvait le faire, et il se consola de ne laisser que peu de fortune à ses deux fils qu'il aimait tendrement, en disant qu'ils seraient assez riches s'ils étaient vertueux et toujours fidèles à leurs princes. Il mourut à Ormus, entre les bras de Saint François-Xavier le 6 juin 1548, âgé de 48 ans et quelques mois. A sa mort on trouva trois réaux dans ses coffres. Son corps, transporté à Lisbonne, fut déposé dans le tombeau de ses ancêtres. Il possédait les langues anciennes et modernes, et était très-versé dans les mathématiques. On conserve encore à Lisbonne une collection de lettres qu'il a écrites au roi de Portugal, qui montrent qu'il était aussi bon général que bon politique.

CASTRO (Vaca de), né à Léon en Espagne, était juge de

l'audience royale de Valladolid, lorsque Charles-Quint l'envoya au Pérou en 1540, en qualité de gouverneur, pour y comprimer la faction d'Almagro. Castro vainquit Almagro en 1542 dans la plaine de Chupas, située à deux cents milles de Cusco, et il le fit exécuter sur le champ de bataille, ainsi que tous ceux qui avaient eu part au meurtre de Pizarre. Il s'occupa ensuite de l'administration intérieure du pays, et y rétablit la tranquillité. Cependant Charles-Quint, trouvant qu'il n'agissait pas avec assez de sévérité à l'égard des colons, envoya Blasco-Nunez Vela au Pérou en qualité de vice-roi. Vela y arriva en 1544, et fit arrêter Vaca de Castro; mais les troupes et les habitans, qui étaient attachés à ce gouverneur, manifestèrent si hautement leur mécontentement, que Vela fut forcé de le remettre en liberté. Revenu en Espagne, Vaca de Castro fut enfermé pendant cinq ans dans la forteresse d'Arevalo; à la fin son innocence fut reconnue, et il rentra dans les bonnes grâces de Charles-Quint, qui lui rendit sa charge d'auditeur du conseil de Castille. Il mourut en 1558.

CASTRO (Alphonse de), un des plus grands théologiens et des plus célèbres prédicateurs espagnols du 16me siècle, était né à Zamora. Il entra dans l'ordre de Saint-François, et fut nommé par Philippe II à l'archevêché de Compostelle. Il mourut avant d'en avoir pris possession, en 1558, à 63 ans. Le P. Feuardent publia ses ouvrages à Paris en 1578, avec la Vie de l'auteur. Le principal est son *Traité contre les hérésies*, en latin, Paris, 1534, in-fol., disposé selon l'ordre alphabétique des erreurs. L'auteur écrit passablement. Il avait beaucoup lu, mais sans beaucoup de choix. La réfutation des nouvelles hérésies occupe plus de place chez lui que l'histoire des anciennes, et la controverse que l'histoire.

CASTRO (Léon de), chanoine de Valladolid, mort en 1580, professeur de théologie à Salamanque pendant plus de 50 ans, soutint dans un livre latin très-peu connu, et intitulé *Apologeticus pro vulgatâ translatione LXX virorum*, Salamanque, 1585, in-fol., que le texte de la *Vulgate* et celui des *Septante* sont préférables au texte hébreu. Son opinion a été fortement combattue. Il paraît qu'il savait fort peu d'hébreu. Il mourut fort âgé en 1586. Il est auteur des ouvrages suivans, outre celui qu'on vient de citer: I. *Commentaria in Isaïam*, Salamanque, 1570, in-fol. II. *Commentaria in Oseam*, Salamanque, 1586, in-fol. — Castro (Christophe de), jésuite, né à Ocana, au diocèse de Tolède, en 1551, fut professeur dans les universités d'Alcala et de Salamanque, et recteur du collège de Tolède. Il mourut l'an 1615, âgé de 65 ans. Il a laissé des *Commentaires sur les douze petits Prophètes*, Lyon, Mayence, Anvers, in-fol.

CASTRO (Alphonse de), jésuite portugais, prêcha l'Évangile pendant onze ans aux Indes Orientales. Les idolâtres le martyrisèrent en 1558. On a de lui une relation de ses missions aux Moluques, qui fut imprimée à Rome en 1556. — Castro (André de), missionnaire franciscain, né à Burgos, mort en 1577, publia dans les Indes Occidentales les ouvrages suivans: I. *Arte de*

aprender las lenguas Mexicana, y Matlasinga. II. *Vocabulario de la lengua Matlazinga.* III. *Une doctrine chrétienne, et d'autres Sermons* dans la même langue.

CASTRO (Anne de), née en Espagne, a fait plusieurs ouvrages ingénieux. Celui qui a pour titre : *Eternidad del rey Felippe III*, fut imprimé à Madrid en 1529. Lopez de Vega a beaucoup loué Anne de Castro.

CASTRO (Étienne-Rodriguez de), médecin, natif de Lisbonne, remplit avec distinction la chaire de premier professeur dans l'université de Pise, où il mourut en 1637, âgé de 78 ans. Il a publié beaucoup d'ouvrages sur la médecine, parmi lesquels on remarque : I. *De meteoris microscomi libri quinque*, Venetiis, 1621, 1624, in-fol. II. *De complexu morborum tractatus*, Florentiæ, 1624, in-8°; Noribergæ, 1646, in-12. III. *Medicæ consultationes*, Florentiæ, 1642, in-4°. IV. *De Sero lactis tractatus*, Florence, 1631, in-8°. V. *Quæ ex quibus opusculum verè aureum, ac præcipua prognoseos mysteria reserans*, Florence, 1627, in-12; plusieurs fois réimprimé, etc.

CASTRO (Pierre de), premier médecin du duc de Mantoue, membre du collége de Vérone et de l'Académie impériale des curieux de la Nature, mourut le 14 septembre 1663. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue les suivans : I. *Febris maligna puncticularis aphorismica methodo delineata*, Veronæ, 1650, in-16; Norimbergæ, 1662, in-12; Patavii, 1653, in-12. II. *Imber aureus seu chilias aphorismorum ex libris Epidemion Hippocratis, eorumque Francisci Valesii commentariis extracta*, Ulmæ, 1661, in-12. III. *Bibliotheca medici eruditi*, Padoue, 1654, in-12. Idem, *curâ Andreæ Pastæ*, Bergame, 1742, in-8°.

CASTRO (Rodriguez de), médecin, juif et portugais, pratiqua avec beaucoup de célébrité son art à Hambourg, où il vint s'établir en 1596, jusqu'à sa mort, arrivée en 1637 à l'âge de plus de 80 ans. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Tractatus brevis de naturâ et causâ pestis quæ anno 1596, Hamburgensem civitatem afflixit*, Hamburgi, 1596, in-4°. II. *De universâ muliebrium morborum medicinâ*, ibid., 1603, in-fol.; 1616, 1628, 1662, in-4°. On a joint quelques augmentations à l'édition de 1662, Francofurti, 1668, in-4°. III. *Medicus politicus, seu de officiis medico-politicis*, Hamburgi, 1613, 1662, in-4°; Coloniæ, 1614, in-4°.

CASTRO (Benoît de), juif, fils du précédent, natif de Hambourg en 1597, pratiqua la médecine dans cette ville vers l'an 1622; il fut attaché ensuite au service de la reine Christine, en qualité de médecin, mourut le 7 janvier 1684, âgé de 86 ans, et laissa un ouvrage intitulé : *Certamen medicum de venæ sectione in febre putridâ et inflammatoriâ*, Hamburgi, 1647, in-4°. — Castro (Ézechiel), médecin juif, dont on a deux ouvrages curieux : I. *Ignis lambens, rarum pulchrescentis naturæ specimen*, Vérone, 1642, in-8°. II. *Amphitheatrum medicum, in quo morbi omnes quibus imposita sunt nomina ab animalibus raro spectaculo debellantur*,

Vérone, 1646, in-8°. — CASTRO-SARMENTO (Jacques de), juif portugais, médecin à Londres, et membre de la Société royale de cette ville, où il mourut en 1762; a laissé : I. *Lettres sur les diamans du Brésil (Transactions philosophiques*, vol. 37). II. *De uso ed abuso das minhas Agoas de Inglaterra*, Londres, 1756, in-8°. III. *Materia Medica physico-historica mechanica, reyno mineral, parte* 1, *Os reyno vegetavel e animal, parte* 2, Londres, 1758, in-4°.

CASTRO (ALPHONSE-NUNEZ DE), historiographe de Philippe IV, roi d'Espagne, continuateur de la *Couronne gothique* de Don Diégo de Saavedra Faxardo ; auteur du *Miroir fidèle des princes* ; de *Sénèque opposé à Sénèque* ; de l'*Histoire de Guadalaxara* ; du *Courtisan à Madrid* ; de l'*Histoire des trois rois de Castille, Sancho, Alphonse et Henri*. — CASTRO (Joam de), historien portugais, qui a écrit la Vie du roi Sébastien, Paris, 1602, in-8°.

CASTRO (FRANÇOIS DE), prêtre de Grenade, qui se consacra au soulagement des malades dans la maison hospitalière à Grenade, dont il écrivit l'histoire du fondateur : *Miraculosa vida y santas obras de las B. Joan. de Dio*, Grenade, 1588 et 1613, in-8°; Burgos, 1621, in-4°.

CASTRO (ALVAREZ GOMEZ DE), de Sainte-Eulalie près de Tolède, élève du collége d'Alcala de Hénarès, fut chargé par Philippe II de revoir le livre des *origines de Saint-Isidore* et de le conférer sur les anciens manuscrits. Il mourut de la peste en 1586. Il est auteur de divers ouvrages en vers et en prose. Le plus connu est son *Histoire du cardinal Ximenès*, imprimée à Alcala, 1569, in-fol., sous ce titre : *De vitâ et rebus gestis à Franc. Ximenes, archiepsc. Toletano, libri VIII*. Ce ministre y est un peu flatté.

CASTRO (FRANÇOIS DE), jésuite, né à Grenade dans le 16ᵉ siècle, mort à Séville, le 11 août 1632, après avoir professé fort long-temps la grammaire et la rhétorique dans les colléges de sa compagnie. On a de lui, entre autres ouvrages : I. *De Arte rhetoricâ Dialogi IV*, Cordoue, 1611, in-8°. II. *De Syllabarum quantitate, deque versificandi ratione*, Séville, 1627, in-8°. III. *De Reformacion christiana*, Valladolid, 1622, in-8°.

CASTRO (GUILHEN DE CASTRO), né à Valence en 1564, se fit remarquer comme poète dramatique ; il fut auteur du *Cid*, qui, par le talent du grand Corneille, fit naître en France le goût de la bonne tragédie. Ce même sujet avait déjà été traité par Diamante, vingt années auparavant; mais *le Cid* de Guilhen de Castro obtint plus de succès. Corneille puisa, dans ces deux ouvrages, les matériaux et même des scènes entières pour composer sa tragédie du *Cid*. Il y a une ancienne édition du *Cid* français, dans laquelle les vers imités de Castro sont cités au bas des pages. Voltaire les cite aussi dans son *Commentaire* ; mais il confond souvent ceux de Diamante avec ceux de Castro. « Tous » les sentimens généreux et tendres, dit ce même auteur, dont » Corneille a fait un si bel usage, » sont dans ces deux ouvrages » originaux. » Corneille lui-même reconnait dans son *Examen du Cid*, qu'il n'a fait que *paraphraser de l'espagnol*, une des

plus belles scènes de sa tragédie, la 4e du 3e acte, et avoue qu'il doit une partie des beautés de sa pièce à Guilhen de Castro. Les pièces de cet auteur, au nombre de quarante, furent publiées avec ce titre : *Comedias de D. Guilhen de Castro*, Valence, 1621-25, 2 vol in-4°. Il était contemporain de Lopez de Vega, et fut quelquefois son concurrent; il resta attaché à la cour de Philippe, qui lui fit une pension, et mourut en 1625. Il y a beaucoup d'auteurs espagnols du nom de Castro, qui se sont distingués dans les sciences et les lettres.

CASTRO (Don Filippe de), sculpteur espagnol, né à Noya en Galice, alla se perfectionner à Rome, où il remporta, en 1739, le premier prix à l'Académie de Saint-Luc, qui l'admit au nombre de ses membres, ainsi que celle de Florence. De retour dans sa patrie, il y fit plusieurs ouvrages de sculpture, et fut nommé en 1752 directeur de l'Académie de Saint-Ferdinand. Il mourut en 1775. Cet artiste laborieux s'occupait aussi de recherches relatives à l'histoire des beaux-arts. Il traduisit de l'italien en espagnol les *Leçons de Benedetto Varchi*.

CASTRO (Don Joseph Rodriguez de), savant helléniste et bibliographe espagnol, bibliothécaire de S. M. C., naquit en Galice en 1739, et mourut à Madrid en 1799. Après avoir fait d'excellentes études, il se voua aux langues anciennes, et n'ayant encore que vingt ans, composa un petit poème en hébreu, en grec et en latin, à l'occasion de l'avénement de Carles III au trône d'Espagne. Le titre de ce poème en latin, est : *Congratulatio regi præstantissimo Carolo, quod clavum Hispaniæ teneat;* Matriti, 1759. Le père Georgi, et le père Mingareli, les deux plus savans helléuistes de l'Italie, furent étonnés de la connaissance qu'un jeune homme de vingt ans avait déjà acquise dans ces langues. Castro aida don Juan Yriarte dans la composition de sa *Bibliothèque grecque*, où ce dernier se plaît à faire l'éloge de ce Castro, auquel il rend le plus grand hommage dans la préface qui est en tête de cette bibliothèque; mais l'ouvrage qui fit connaître et apprécier le mérite de Castro, fut celui qu'il publia sous ce titre : *Bibliothèque espagnole*, tome 1er, *qui renferme une notice des auteurs Rabbins, Espagnols, jusqu'à nos jours*, Madrid, 1781, in-fol. D'après la critique faite par le rédacteur du *Journal des Savans* de Paris, de la *Bibliothèque espagnole* de don Nicolas Antonio, connaissant combien ce dernier ouvrage était incomplet, l'auteur ayant surtout omis les Vies des Arabes et des Rabbins espagnols, dont il ne pouvait avoir qu'une connaissance très-imparfaite, puisqu'il ignorait les langues savantes, Castro s'occupa sans relâche des recherches de manuscrits anciens, et, au bout de six ans d'un travail assidu, il publia le 1er volume de la bibliothèque, dont on fit le plus grand éloge, tant en Espagne que chez l'étranger. L'abbé Rossi, savant très-connu par l'édition qu'il publia à Parme des *variantes du vieux Testament*, ayant reçu de don Nicolas Azara un exemplaire de la bibliothèque de Castro, non-seulement fit un grand éloge de cet écrit, mais s'intéressa dès-lors au succès d'un ouvrage qui

faisait le plus grand honneur à l'Espagne; et envoya à Castro de précieux manuscrits hébreux pour enrichir sa bibliothèque. La publication de cet ouvrage essuya, comme toutes les grandes entreprises, beaucoup de difficultés; mais le zèle éclairé, et le patriotisme du ministre Florida Blanca, parvint à les surmonter. On ignore si Castro a publié les tomes suivans; mais on sait qu'il avait en 1784 beaucoup de matériaux pour la continuation de cet ouvrage.

CASTROVILLARI (le P. Daniel), cordelier, qui s'occupa de compositions musicales. Il donna au théâtre de Venise, les trois pièces suivantes: I. *Gli Avvenimenti di Orinda*, en 1659. II. La *Pasifae*, en 1661. III. La *Cléopatra*, en 1662.

CASTRUCCIO-CASTRACANI, gentilhomme de la famille des Antelminelli et du parti gibelin, l'un des plus grands capitaines et des plus habiles politiques de son siècle, naquit à Lucques vers 1283. Il fut obligé de s'exiler avec son père en 1300. Il le perdit à Ancône. Devenu orphelin à l'âge de vingt ans, et ne sachant que devenir, il passa en Angleterre où il mérita les bonnes graces d'Édouard Ier; mais, ayant tué un seigneur de sa cour, dont il avait reçu un soufflet, il se vit forcé de quitter cette île. Retiré en Flandre, il signala son courage et ses qualités militaires auprès de Philippe-le-Bel, qui le combla de bienfaits. Couvert de gloire, il retourna, l'an 1313, en Italie. Il se retira, non pas à Lucques, où les Guelfes étaient les maîtres, mais à Pise, alors la retraite des Gibelins. Il rétablit leurs affaires, leur fit ouvrir les portes de Lucques, et força les Guelfes d'en sortir. Castruccio, cher au peuple par sa prudence et son courage, fut élu gouverneur. Son alliance avec l'empereur Louis de Bavière lui valut les titres de comte du palais de Latran, de duc de Lucques et de sénateur de Rome. Castruccio conduisit ce prince avec les quatre premiers barons romains, et le fit couronner dans Rome, sans lui faire prêter serment de fidélité. Le légat du pape ne pouvant se défendre contre un tel homme, prit le parti de l'excommunier. Castruccio mourut peu de temps après, en 1328, d'une pleurésie, suite des fatigues militaires. Voici à quelle occasion. Après une victoire signalée contre les Florentins, qui furent précipités dans l'Arno (ceux-ci laissèrent sur le champ de bataille 22,231 hommes morts, et il y eut 10,000 hommes qu'on ne retrouva point; tandis que le vainqueur ne perdit que 1370 hommes), Castruccio, couvert de poussière et de sueur, passa en revue, le soir même, ses troupes revenant du combat, la fièvre le prit, et il en mourut quelques jours après. Castruccio laissa trois fils fort jeunes, mais ils périrent misérablement. La république de Lucques expia ses triomphes éclatans, mais passagers, par 42 ans d'une dure servitude. Les Florentins s'agrandirent de toutes les conquêtes qu'il avait faites. On a dénaturé l'histoire de Castruccio, en lui faisant succéder Paul Guinigi, qui régna dans Lucques en 1400, et mourut 104 ans après la mort de Castruccio, qu'on suppose gratuitement lui avoir donné de généreux conseils au lit de mort. Machiavel a publié, sous le nom de *Vie de Castruccio*, celle de ce célèbre

capitaine, qui était son héros; mais il a mêlé le mensonge à la vérité. Elle a été traduite en français par Dreux du Radier, 1753, in-8°. On estime celle d'Alde Manuce le jeune, écrite en italien, imprimée à Rome, 1590, in-4°. La Vie de Castruccio a été aussi écrite en latin par Nicolas Tegrini, lucquois, imprimée à Modène en 1496, in-4°; ensuite à Paris, 1546, in-16. Muratori l'a reproduite dans le tome 11 des *Scriptores italici*. *Voy.* Buonamici à la fin.

CASWELL (Richard), gouverneur de la Caroline, fut nommé membre du premier congrès en 1774, et prit des premiers les armes pour s'opposer aux prétentions arbitraires de la Grande-Bretagne. En 1776, il était à la tête d'un régiment, quand il fallut s'opposer à un corps de royalistes. Donald espérait faire sa jonction avec le général Clinton, à peu près à 16 milles de Wilmington, quand il fut défait par Caswell, qui le fit prisonnier, et lui tua ou blessa environ 70 hommes. Caswell fut en 1776, président de la Convention, qui forma la constitution du nord de la Caroline. Cette assemblée le nomma gouverneur; et il occupa cette place depuis 1777, jusqu'en 1780, et de 1785 à 1787. Quand il mourut en 1789, il était président du sénat, et pendant beaucoup d'années, il avait occupé la place de major-général à Fayetteville.

CAT (le). *Voy.* Lecat.

CATALANO (Gaspard), de Palerme, géomètre et habile arithméticien, florissait vers l'an 1607. Il est auteur d'un ***Discours sur la comète qui parut le 27 septembre*** 1607, et d'une ***Introduction de l'arithmétique pratique marchande.***

CATALANS (Arnaut), troubadour, que Crescimbéni assure être le même que Trémoléta-Catalan, dont il est fait mention dans la satire du moine de Montaudon, qui fut composée vers la fin du 13° siècle. Il reste de lui six pièces qui roulent presqu'uniquement sur l'amour. Il y parle avec éloge de la comtesse de Provence, Béatrix de Savoie, épouse du dernier Raimond Bérenger, et félicite les Provençaux des biens que la Savoie leur a procurés en la leur donnant. Les manuscrits de la bibliothèque du Roi renferment ***une seule pièce*** d'Arnaut Catalans.

CATALONI (Pierre), secrétaire du cardinal Palavicino, vivait dans le 17° siècle. On a de lui une ***Histoire abrégée et impartiale du concile de Trente.*** On prétend que cette histoire est de la composition de ce cardinal; mais il est certain que Cataloni contribua en grande partie à sa rédaction.

CATAN ou CATANES (Christophe), né à Gênes, écrivit en italien, dans le 16° siècle, un traité de ***Géomancie***, dont Gabriel Dupréau a publié une traduction française en 1558, in-8°.

CATANAISE (la). *Voy.* Cabane.

CATANEO (Pierre), architecte, né à Sienne, vivait dans le 16° siècle. Il est auteur d'un ouvrage ***sur l'Architecture***, qui fut imprimé d'abord en 4 livres, en 1564, et ensuite en 1567, in-8°.

CATANEO (Jérôme), de Novare, architecte et ingénieur, est auteur de plusieurs ouvrages sur l'art de fortifier les places, entre autres : I. ***Del fortificare, offendere et diffendere, col modo di***

fare allogiamenti campali, qui fut imprimé à Brescia par les soins de Thomas Bozzola, en 1564, in-4°. II. *Nuovo Ragionamento del fabricare le fortezze*, ibid., 1571, etc.

CATANEO. *V.* Cattaneo.

CATANEUS (Jacques), médecin, natif de Gênes, a écrit un traité *de Morbo gallico*, à peu près vers l'an 1518. Il a fait usage *des frictions mercurielles*, et il est le premier qui les ait réitérées, lorsqu'elles n'avaient pas réussi la première fois. L'ouvrage de ce médecin a été inséré dans le premier volume de la collection publiée à Venise par Luisini, en 1566. L'auteur rapporte la première invasion de la siphylis à l'an 1494.

CATANI (Damiano), marin génois, qui s'éleva par ses talens au grade d'amiral en 1373; il fut chargé de tirer vengeance des Cypriotes qui avaient fait périr tous les Génois qui se trouvaient dans leur île. Catani n'ayant que sept galères, s'empara de Nicosie capitale de l'île de Chypre, et de plusieurs villes, entre autres de celle de Paphos. Il se distingua dans cette dernière ville, par sa modération et par sa fermeté: un grand nombre de jeunes femmes fort belles étant tombées en son pouvoir, il les renvoya, malgré les murmures de ses soldats. « Ce n'est pas pour enlever de tels captifs, dit-il à ces derniers, que notre patrie nous a envoyés ici. »

CATANIA (François), docteur en médecine, né à Palerme, exerça sa profession dans cette ville. Après la mort de sa femme, il prit l'habit ecclésiastique, et mourut en 1688, âgé de 80 ans. On ne connaît de ce médecin qu'un seul ouvrage intitulé : *Quæstio de medicamento purgante*, Panormi, 1648, in-4°.

CATANIO (François), né à Florence en 1466, et mort en 1521, a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : I. *De Pulchro, lib. III.* II. *Oratio in funere Laurentii de Medicis.* III. *Epistolæ variæ.* IV. *Commentarium super libro Plotini, de essentiâ animæ.*

CATANUTUS (Nicolas), apothicaire de la ville de Catane, se fit une grande réputation dans le 17° siècle par ses connaissances étendues dans la botanique. Il cultiva aussi les belles-lettres, et c'est à ce titre qu'il fut reçu dans l'Académie de Catane vers l'an 1658. On a de lui un abrégé pharmaceutique qui a paru sous ce titre : *Isagogicon, sive facilis introductio ad universam pharmaceuticæ artis praxim*, Catanæ, 1650, in-4°.

CATARIN. *Voy.* Catharin.

CATEL (Guillaume), historien distingué du Languedoc, conseiller au parlement de Toulouse, né en 1560, mort en 1626, à 67 ans, était un savant profond et un bon magistrat. Il a laissé : I. Une *Histoire des comtes de Toulouse, avec quelques Traités et chroniques anciennes concernant le même sujet*, 1623, in-fol. II. Des *Mémoires du Languedoc*, 1633, in-folio, inférieurs à l'Histoire de cette province, par D. Vaissette, et où ce bénédictin a beaucoup puisé. Catel est le premier qui ait joint à l'histoire les preuves des faits avancés; mais il n'aurait pas dû mettre ces preuves dans le corps de l'ouvrage. Il paraît avoir assez de discernement.

CATEL (Paul), protonotaire

apostolique, fut d'abord précepteur de *Monsieur*, frère de Louis XIII, et suivit ensuite le cardinal de Joyeuse dans la mission délicate dont ce prélat fut chargé auprès de la république de Venise. En récompense des services qu'il rendit dans cette circonstance, Catel obtint, en 1604, le titre de citoyen romain.

CATELAN (Laurent), pharmacien à Montpellier, qui proposa, vers le commencement du 17e siècle, divers changemens dans la confection de la thériaque. Il rencontra plusieurs détracteurs, entre autres un médecin nommé Fontaine, qui publia un traité à ce sujet, Montpellier, 1601. Catelan publia en forme de réponse: *Démonstration de la confection alchermès*, Montpellier, in-16, 1609, et in 12, 1614. On a aussi de lui plusieurs autres écrits entre autres: I. *Discours sur la thériaque*, Montpellier, 1614 et 1626. II. *Traité du bézoard*, traduit en allemand, Francfort, 1627, in-8°. III. *Rare et curieux Discours de la plante appelée Mandragore*, Paris, in-12, 1639.

CATELLAN (Jean de), évêque de Valence en Dauphiné, était issu d'une famille distinguée de Toulouse; il gouverna son diocèse pendant vingt ans, et mourut en 1725. Il laissa: I. des *Instructions pastorales*, *les antiquités de l'Église de Valence*, 1724, in-4°. Ces écrits sont les ouvrages d'un prélat zélé et d'un homme très-savant.

CATELLAN (Jean de), sieur de la Masquère, de la même famille que le précédent, conseiller au parlement de Toulouse, mort en 1700, à 82 ans, fut un magistrat recommandable par ses lumières. On a de lui: le *Recueil des arrêts notables du parlement de Toulouse*, 1723, 2 vol. in-4°, auxquels on a joint les observations de Védel, 1733, un vol. in-4°. Catellan est parfaitement instruit, dit Bretonnier, de l'esprit du fait, de ses circonstances et des motifs des arrêts. Il avait, pour ainsi dire, un petit sénat domestique; son père étant doyen du parlement, son frère président dans la première chambre, et ses deux neveux conseillers. Cependant son recueil n'est pas si bon que celui d'Olive, qu'il contredit souvent mal à propos.

CATELLAN (Marie-Claire-Priscille-Marguerite de), de la même famille que le précédent, naquit à Narbonne en 1662. Son goût pour les lettres l'engagea à fixer sa demeure à Toulouse en 1697. Les mêmes études et les mêmes talens, joints aux liens du sang, l'unirent d'une étroite amitié avec le chevalier de Catellan, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux. Cette compagnie couronna plus d'une fois les essais poétiques de Mademoiselle de Catellan. Son ouvrage le plus applaudi fut une *Ode* à la louange de Clémence Isaure; cette ode mérita le prix, et son auteur obtint peu après des lettres de maîtresse des Jeux Floraux. La moderne Corinne mourut dans le château de la Masquère, près de Toulouse, en 1745. Les agrémens de sa figure répondaient, dit-on, à ceux de son imagination et de son esprit, et à ses vertus.

CATENA (Vincent), peintre vénitien qui vivait du temps du Giorgion. Il chercha, mais en vain, à égaler ce grand maître. Cependant il avait un beau colo-

ris, et mettait de la correction dans ses ouvrages, qui se voient dans beaucoup d'églises et de cabinets. Il mourut en 1532, laissant par son testament plusieurs legs, entre autres, pour marier de jeunes filles et secourir les peintres malheureux; et le reste à l'Académie de peinture, qui fit bâtir la maison de Sainte-Sophie et des salles pour tenir ses assemblées.

CATENA (Jérôme), natif de Norcia dans l'Ombrie, vivait dans le 16e siècle. Il fut secrétaire du cardinal d'Alexandrie, de la congrégation des clercs réguliers et de la consulte d'état. Il a écrit la *Vie de Pie V*, Rome, 1586, in-4°; un volume de *Lettres latines*, Pavie, 1556; huit livres de *Poésies latines*; un *Discours sur l'art de traduire*, dans lequel il critique la traduction si vantée de l'Enéide, par Annibal Caro.

CATENA (Pierre), de Venise, florissait dans le 16e siècle, et s'acquit beaucoup de considération par son mérite et l'étendue de ses connaissances. Il fut professeur de belles-lettres à Padoue. On a de lui des *Commentaires sur Porphyre et sur Aristote*, imprimés à Venise en 1556.

CATENA (François), bon jurisconsulte de Palerme, s'acquit une grande réputation par son éloquence et son talent à défendre ses cliens. Il exerça aussi la fonction de procureur fiscal, et mourut en 1673. On a de lui des *Poèmes siciliens, sacrés et burlesques*.

CATESBY (Marc), savant naturaliste anglais, né en 1680. En 1712, il alla en Virginie, et y resta sept ans. Pendant son séjour dans ce pays, il fit plusieurs collections d'histoire naturelle, qu'il envoya en Angleterre. Sir Hans-Sloane, et d'autres naturalistes, en furent si contens, qu'ils l'engagèrent à visiter la Caroline, d'où il étendit ses recherches dans les provinces voisines et dans les îles de Bahama. En 1726, il retourna en Angleterre, où il publia l'*Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride, et des îles de Bahama*, Londres, 1731 et 1743, 2 vol. in-fol. Les planches furent gravées d'après ses dessins, et coloriés sous son inspection: les explications sont en anglais et en français. Cet ouvrage a été réimprimé en 1754 et 1471. L'auteur fut reçu associé de la Société royale de Londres, et mourut dans cette ville le 23 décembre 1749. On a encore de cet auteur: I. *Hortus Britanno-Americanus, or a Collection of* 85 *trees and shrubs, the produce of north America, adapted to the climates and soils of Great Britain*, Londres, 1763, in-fol. avec 17 planches coloriées; ouvrage posthume. Linné a donné à un genre de plantes de la famille des rubiacées, le nom de *Catesbæa*.

CATHALA COTURE (Antoine), avocat, qui remplit divers emplois distingués. Il fut, en 1721, maire de Montauban, puis subdélégué de l'intendant de cette ville et de celle d'Auch. Il mourut en 1724. On a de lui: I. *Mémoire historique sur la généralité de Montauban*, dont on trouve une partie dans *l'État de la France*, de Boulainvilliers. II. *L'Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy*, publiée à Montauban, 1785, 3 vol. in-8°. III. *Des Ha-*

rangues et des *Pièces fugitives*.

CATHALAN (JACQUES), jésuite de Rouen, né en 1671, mort en 1757, professa et prêcha avec succès ; ses talens dans ces deux genres firent honneur à la société. On a de lui : I. *L'Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, 1723, in-4°. II. Celle de *Monseigneur, fils de Louis XIV*, in-4°. III. Celle de l'*Electeur de Trèves*, in-4°. Ces pièces offrent quelques passages heureux.

CATHARIN (AMBROISE), né en 1487, à Sienne, dominicain en 1515, se distingua au concile de Trente. Il eut l'évêché de Minori en 1547, et l'archevêché de Conza en 1551 ; il mourut en 1553. On a de lui plusieurs ouvrages mal écrits et sans méthode, mais pleins de choses savantes et singulières, sur beaucoup de points de théologie. On en a une édition de Lyon, 1542, in-4°. et on les trouve à la suite de ses *Enarrationes in Genesim*, Rome, 1552, in-fol. Il soutient que Jésus-Christ serait venu, quand même le premier homme n'aurait pas péché. Il prétend encore que la chute des mauvais anges vint de ce qu'ils ne voulaient pas reconnaître le mystère de l'Incarnation. Il avance dans un *Traité de la Résurrection*, que les enfans morts sans baptême sont non-seulement exempts de peines ; mais qu'ils jouissent même d'une félicité convenable à leur état. Catharin ne se piquait guère de suivre Saint Augustin, Saint Thomas, et les autres théologiens. Une de ses opinions, qui parut d'abord des plus libres, et qui, depuis a toujours été suivie en Sorbonne, est relative à l'intention extérieure du ministre des sacremens. Il soutint au concile de Trente, qu'il n'était pas nécessaire que le ministre eût une intention intérieure de faire une chose sacrée ; mais qu'il suffisait qu'il voulût administrer extérieurement le sacrement de l'Église, quoiqu'il s'en moquât intérieurement. Catharin a fait encore un *Commentaire sur les Épîtres de Saint Paul, et les autres Épîtres canoniques*, Venise, 1551, in-fol. On lui attribue aussi un livre italien recherché des curieux, intitulé : *Rimedio della pestilente dottrina d'Ochino*, Rome, 1544, in-8°. Le vrai nom de Catharin était Politus Lancelot, qu'il quitta pour se faire dominicain à l'âge de 30 ans. Il avait professé le droit sous son premier nom.

CATHARRÈS. *Voyez* NOVAT.

CATHELINEAU, tisserand au village de Pinenmange, fut le chef de l'insurrection qui éclata dans le district de ce nom, près Saint-Florent, le 12 mars 1793. A la tête d'un grand nombre de paysans, il se rendit à Jallais, où les habitans de Chalonnes étaient venus pour s'opposer à son passage, les défit, leur enleva une pièce de canon, la première dont se soient servis les Vendéens, et se rendit maître de Chemillé ; puis, s'étant réuni à d'Elbée, Stofflet et Bérard, il eut la plus grande part à toutes les opérations ; et, après la prise de Saumur, en juin 1793, il fut proclamé généralissime des troupes vendéennes qui attaquèrent Nantes le 29 juin, et fut repoussé avec une perte considérable. Après avoir tenté plusieurs assauts, Cathelineau, dangereusement blessé dans la dernière attaque, se fit transporter à Saint-Florent, où il

mourut le 10 juillet 1795. Les royalistes avaient la plus grande confiance dans sa bravoure et même dans ses talens, quoiqu'on ne puisse pas lui en supposer d'après son éducation. L'historien de cette guerre ne doute pas que sa mort ne les ait forcés à abandonner leur entreprise contre Nantes, et qu'elle n'ait été la principale cause des autres revers qu'ils ne tardèrent pas à éprouver.

CATHELINIÈRE (RIPAULT DE LA), chef vendéen, se mit dès l'origine de l'insurrection, en mars 1793, à la tête des paysans du pays de Retz, s'empara du port Saint-Père, de Bourgneuf, et fut ensuite forcé de se replier dans le Boccage, à l'approche du général Beysser, qui lui fut opposé avec la garde nationale de Nantes et quelques troupes de ligne. Après la retraite de Beysser, La Cathelinière se joignit à Charette, et se trouva, vers la fin de juin, à l'attaque de Nantes, avec sa division : le mauvais succès de son entreprise le força de rentrer dans le pays de Retz, d'où il fut chassé de nouveau par la garnison de Mayence, après plusieurs combats sanglans. Il parvint à cette époque à opérer sa jonction avec Charette, et se trouva aux combats de Torfou et de Montaigu. S'étant séparé encore de Charette, après le passage de la Loire, il eut à soutenir le choc de plusieurs colonnes républicaines, pendant la campagne d'hiver de 1794, et ne put réussir à joindre Charette, qui s'était avancé jusqu'à Machecoul pour se réunir à lui. La Cathelinière, se voyant pressé de toutes parts, était d'avis de suspendre les hostilités jusqu'à la belle saison ; mais ses officiers voulant suivre l'exemple de Charette, qui chaque jour harcelait les républicains, le décidèrent à former de nouveaux rassemblemens. Attaqué par une colonne à l'entrée de la forêt de Princé, vers la fin de février 1794, il la repoussa d'abord, et fut battu à son tour par de nouvelles troupes qui arrivaient successivement. Blessé de deux coups de feu, il se cacha dans une ferme où il fut découvert le lendemain par deux soldats qui s'étaient écartés pour marauder. On le trouva caché sous un pressoir, et mourant de ses blessures. « Qui es-tu ? » lui dit l'un d'eux. — « Cathelinière, » répondit le Vendéen. On le conduisit à Nantes, où il fut condamné à mort et fusillé. Ce chef était d'un caractère ferme, mais sanguinaire.

CATHELINOT (D. ILDEFONSE), bénédictin de Saint-Vannes, né à Paris en 1670, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui paraissent être restés manuscrits, à l'exception de son *Supplément à la Bibliothèque sacrée*, inséré par D. Calmet, dans son *Dictionnaire de la Bible*. D'après la Notice qu'en a publié D. Calmet, Cathelinot aurait composé 11 vol. in-folio, 12 vol. in-4°, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12; sur différens sujets de religion, d'histoire, de critique, de biographie et de bibliographie, des traductions et des dissertations, dont une assez étendue sur le *Dictionnaire* de Bayle. Ce religieux étant mort en Lorraine dans un couvent de son ordre, les curieux pourront faire des recherches dans les bibliothèques de cette ancienne province, pour savoir où se trouvent maintenant ses ouvrages.

CATHERINE (Sainte), vierge, fille de Ceste, tyran d'Alexandrie, fut martyrisée, dit-on, sous Maximin. On n'a commencé à parler d'elle qu'au 9e siècle. On trouva le cadavre d'une fille sans corruption au mont Sina en Arabie. Les chrétiens de ce pays-là, apparemment sur certains signes, le prirent pour le corps d'une martyre. Ils lui donnèrent le nom d'*Aicatharina*, c'est-à-dire *pure* et *sans tache*, lui rendirent un culte religieux, et lui firent faire une légende. Le cardinal Baronius, peu content de cette légende, dit « qu'il vaut mieux mettre des faits dans la vie des Saints, que de mêler des choses incertaines à leur histoire. Il croit reconnaître Sainte Catherine dans le portrait que fait Eusèbe d'une femme illustre d'Alexandrie, qui résista à la passion de César Maximin Daia; elle était noble, riche et savante. Mais Ruffin ayant nommé cette femme *Alexandrine Dorothée*, la conjecture de Baronius paraît porter à faux. Quoi qu'il en soit, les Latins reçurent Sainte Aiçatharina des Grecs, dans le 11e siècle, et abrégèrent son nom en l'appelant *Catherine*. Les philosophes l'ont prise pour leur patrone, parce qu'on raconte dans son histoire qu'elle disputa, à l'âge de 18 ans, contre cinquante sages, qui furent vaincus par elle. L'Église célèbre sa fête le 25 novembre.

CATHERINE DE SIENNE (Sainte), née jumelle d'un teinturier de Sienne, en 1347, embrassa, à l'âge de 20 ans, l'institut des sœurs de Saint-Dominique. Ses révélations, son zèle et ses écrits lui firent un nom célèbre. Elle réconcilia les Florentins avec Grégoire XI, pour lors à Avignon. L'éloquence de la négociatrice fut si vive, qu'elle engagea le pontife à quitter les bords du Rhône pour ceux du Tibre. Elle joua un grand rôle dans toutes les querelles du schisme. Les urbanistes ayant remporté quelques avantages sur les clémentins, on ne manqua pas de l'attribuer à ses prières. Elle écrivit de tous côtés en faveur d'Urbain, traitant de démons incarnés les cardinaux qui favorisaient son compétiteur, et excitant tous les princes à lui faire la guerre. Elle mourut à Rome le 29 avril 1380, à 33 ans. Sa *Légende* en italien, Florence, 1477, est très-rare : les éditions de 1524, in-4°, et 1626, in-8°, sont rares aussi. Sa Vie a été écrite en latin par Jean Pius, Bologne, 1515, in-4°. Il y en a une en français par le P. Jean de Recbac, Paris, 1647, in-12. Catherine avait paru partout avec éclat, malgré sa jeunesse et ses visions. Tantôt elle avait épousé Jésus-Christ, tantôt elle avait vu la Vierge. Une imagination vive et échauffée par les jeûnes et les veilles produisait en elle tous ces effets surprenans, si l'on en croit Fleuri. « Je ne doute pas, » dit-il à ce sujet, qu'elle ne » crut de bonne foi tout ce qu'elle » racontait; mais une imagination vive, échauffée par le » jeûne et par les veilles, pouvait y avoir grande part, d'autant plus qu'aucune occupation » extérieure ne la détournait de » cette pensée. » Cette Sainte fut canonisée par Pie II en 1461. Ce pape lui assigna un office, dont les hymnes disaient qu'elle avait porté sur son corps la forme des plaies de J.-C. Les franciscains, jaloux qu'on accor-

dât cet honneur à d'autres qu'à leur séraphique fondateur, dénoncèrent cet office à Sixte IV, qui avait été de leur ordre. Ce pontife défendit, même sous des peines ecclésiastiques, de peindre les images de cette Sainte avec les stigmates. Il adoucit toutefois son décret quelque temps après, et en ôta les censures. On attribue à cette Sainte des *Poésies italiennes*, in-8°, Sienne, 1505; quelques *Traités de dévotion*, et des *Lettres* écrites en italien : elles parurent à Bologne en 1492, in-4°. Tous les ouvrages de Sainte Catherine de Sienne ont été publiés à Lucques et à Sienne, 1713, en 4 vol. in-4°. J. Balesdens a traduit en français les *Épîtres* de Sainte Catherine de Sienne ; elles ont été imprimées à Paris, 1644, in-4°.

CATHERINE (Sainte), de Bologne, né dans cette ville en 1413, quitta de bonne heure la cour du marquis de Ferrare pour embrasser la vie religieuse. Elle entra d'abord dans le tiers-ordre de Saint-François ; elle devint ensuite abbesse des Clarisses de Bologne, à l'époque de la fondation de ce couvent, qu'elle dirigea avec beaucoup de sagesse. Elle mourut le 9 mars 1463, et fut béatifiée par Clément VII. Sixte V la réforma du calendrier; mais elle fut solennellement canonisée en 1724. On dit qu'elle eut aussi des révélations, mais rien ne le prouve. Elle a écrit plusieurs ouvrages en italien et en latin ; le plus connu est intitulé : Les *sept armes spirituelles*.

CATHERINE (Sainte), de Gênes, née dans cette ville vers 1448, de la maison de Fiesque, manifesta, dès son enfance, du goût pour la vie du cloître. Cependant on la maria avec Julien Adorno, jeune homme sans expérience et sans conduite, qui eut bientôt dissipé sa fortune. Elle rentra alors dans la retraite, et se consacra au service des malades de Gênes. Elle donna de grandes preuves de zèle et de dévouement pendant la peste de 1497 et celle de 1501. On dit qu'elle avait passé trois avents et 23 carêmes sans prendre d'autre nourriture que celle de l'hostie consacrée ; elle y ajoutait, durant le jour, un verre d'eau avec un peu de vinaigre, pour calmer le feu dont elle était dévorée. Elle mourut le 14 septembre 1510, à la suite d'une longue et cruelle maladie, et fut canonisée en 1737, par Clément XII. On a d'elle deux écrits estimés des mystiques. Ce sont : Un *Dialogue entre l'ame et le corps ; l'Amour-propre et l'Esprit de Jésus-Christ*, et un *Traité du Purgatoire*. Miratoli, son confesseur, a écrit *sa Vie*, Florence, 1580, in-8°.

CATHERINE, fille de Charles VI, roi de France, et d'Isabeau de Bavière, née en 1401, épousa Henri V, roi d'Angleterre. Ce mariage se fit en vertu du traité honteux par lequel Isabeau, de concert avec Philippe, fils du duc de Bourgogne, sacrifia la France en faisant passer cette couronne sur la tête d'un roi d'Angleterre. Le mariage de Henri et de Catherine fut célébré le 2 juin 1420; l'année suivante Henri emmena Catherine en Angleterre et l'y fit couronner en 1422. Ils revinrent ensuite à Paris après qu'elle fut accouchée d'un fils, auquel elle donna le nom de son père. Voici comme Mézerai raconte leur réception à Paris : « Elle et son

mari y firent leur entrée en grande pompe, et tinrent cour plénière au Louvre, le jour de la Pentecôte, couronnés tous deux du diadème royal. Mais le peuple qui alla voir cette fête eut sujet de regretter les libéralités de ses anciens maîtres, et de détester la chicheté ou l'orgueil des Anglais qui ne lui firent aucune part de la bonne chère, et ne lui présentèrent pas seulement un verre de vin. Après la mort de ce prince, en 1422, elle se remaria secrètement à Owen Tudor, afin de légitimer les enfans qu'elle avait eus de lui. Ce Tudor était un seigneur du pays de Galles, d'une famille qui avait régné autrefois en Angleterre. Les historiens qui aiment à médire disent, à ce que prétend le P. d'Orléans, qu'il avait été son tailleur. Sa bonne mine, son assiduité, ses complaisances avaient touché la reine, qui oublia ce qu'elle devait à la mémoire de son époux. Ce second mariage fut tenu fort secret du vivant de cette princesse, et on ne le sut qu'après sa mort, qui arriva en 1438. Tudor fut aussitôt mis en prison. Il se sauva quelque temps après; mais malheureusement, ayant été repris pendant les guerres civiles des maisons d'Yorck et de Lancastre, il eut sur-le-champ la tête tranchée. Catherine eut de Tudor un fils appelé Edmond père de Henri comte de Richemond, qui monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de Henri VII.

CATHERINE, reine de Bosnie, femme d'Étienne, 5e et dernier souverain de ce royaume, qui fut écorché vif en 1465, par l'ordre de Mahomet II, qui avait fait la conquête de ses états. Elle se réfugia à Rome et assista au fameux jubilé de 1475, elle mourut dans cette ville en 1478, et laissa son royaume à l'Église romaine, à condition qu'il serait restitué à son fils s'il abjurait le mahométisme qu'il avait embrassé. Sixte IV approuva ce testament et le fit déposer dans les archives pontificales. Catherine fut inhumée dans l'église de Scala Cœli.

CATHERINE D'ARAGON, fille de Ferdinand V, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, épousa, en 1501, Arthur, fils aîné de Henri VII, *dit le Salomon d'Angleterre*. Ce prince étant mort cinq mois après cette union, le nouveau prince de Galles, connu depuis sous le nom de Henri VIII, s'unit à la veuve de son frère, avec une dispense de Jules II, accordée sur la supposition que le mariage n'avait point été consommé. Catherine n'était née ni avec le talent ni avec le désir de plaire. Son époux ne tarda pas à s'en dégoûter, et à proposer un divorce. Cette affaire importante fut plaidée avec deux légats de la cour de Rome, qui travaillèrent inutilement à réconcilier les deux époux. Henri fit prononcer une sentence de répudiation; le pape refusa de l'autoriser. Catherine ne voulut jamais consentir à la dissolution d'un mariage qui faisait son malheur. Cette fermeté la fit éloigner de la cour pour toujours, en 1531. Il lui fut défendu de prendre, et à la nation de lui donner d'autre titre que celui de princesse douairière de Galles. Le pape cassa la sentence de divorce, et ordonna à Henri de reprendre Catherine; cette princesse n'en fut pas moins exilée à Kimbalton, où elle mourut le 3 janvier 1536, âgée d'environ 55 ans. Quand elle se sentit près de la mort, elle écrivit à son

mari, qui ne put refuser des larmes à sa vertueuse épouse, et qui ordonna à sa maison de prendre le deuil. Elle composa, dans sa retraite, des *Méditations sur les Psaumes*, et un *Traité des plaintes du pécheur*.

CATHERINE DE MÉDICIS, fille unique et héritière de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, nièce de Clément VII, née à Florence en 1519, annonça de bonne heure beaucoup d'esprit, de finesse et de courage. C'était une des belles femmes de son siècle. Elle fut mariée par les intrigues du pape, son oncle, à Marseille, en 1533, au dauphin de France, depuis Henri II. François Ier ne consentit à ce mariage que parce qu'il ne croyait pas qu'elle parvint jamais au trône, et qu'il avait besoin d'une somme considérable d'argent que lui fournit Laurent de Médicis. A la cour de ce prince, dont elle fut un des ornemens, elle montra malgré sa jeunesse, ces sentimens de politique et de dissimulation qui l'ont fait regarder comme un modèle en ce genre; vivant également bien et avec la duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier, et avec Diane de Poitiers, maîtresse du dauphin son époux. (*Voy.* FERNEL.) Après la mort de Henri II, elle fut deux fois régente du royaume; elle l'avait déjà été durant le voyage du roi son mari en Lorraine, en 1553. Elle le fut la deuxième fois, pendant la minorité de Charles IX; la troisième, depuis la mort de ce prince, jusqu'au retour de Henri III, alors roi de Pologne. Son objet principal, sous la minorité de Charles IX, fut de diviser, par l'intrigue, ceux qu'elle ne pouvait gagner par de l'argent. Placée entre les catholiques et les protestans, les Guises et les Condés, elle agita les partis opposés, pour rester seule maîtresse. Elle accorda aux instances des huguenots le colloque de Poissi, en 1561, et, l'année d'après, l'exercice public de leur religion, dans la crainte que la jonction du roi de Navarre aux Guises ne rendit ce parti trop puissant. Lorsque Charles IX fut déclaré majeur, elle se fit continuer l'administration des affaires, et brouilla tout comme auparavant. Ayant fait lever des troupes, sous le prétexte de se précautionner contre le duc d'Albe, mais réellement pour abaisser les protestans, ce parti en prit de l'ombrage, et le royaume fut encore embrasé. Catherine avait allumé la première guerre civile, en favorisant les huguenots; elle causa la seconde en les irritant. Elle eut beaucoup de part à toutes les actions sanglantes qui suivirent la prise d'armes. Ce fut en partie par ses conseils que le massacre de la Saint-Barthélemi fut ordonné; et elle vit avec une espèce d'indifférence ce spectacle de désolation et d'horreur. L'air retentissait d'imprécations et de cris menaçans. Le fracas des portes et des fenêtres enfoncées, les coups multipliés de pistolets et d'arquebuses, les hurlemens des gens poignardés ou près de l'être, le bruit des charrettes, les unes chargées du butin des maisons saccagées, les autres, des corps demi-morts qu'on allait jeter dans la rivière, tout servait à répandre l'épouvante et la terreur. « Les huguenots rencontraient partout une destinée tragique. On les tuait sur les toits, on les précipitait par les fenêtres; on les égorgeait dans leurs lits, dans les greniers, dans les caves : les

femmes dans les bras de leurs maris, les maris sur le sein de leurs femmes, les fils aux pieds de leurs pères. On n'épargnait pas même les enfans à la mamelle. On voyait de jeunes filles, violées et traînées nues par les cheveux, des femmes grosses et prêtes d'accoucher éventrées, et jusqu'à des petits garçons précipitant dans la rivière des enfans au berceau. Il y avait dans les places publiques des monceaux de cadavres, les portes en étaient bouchées ; les chambres et les cours des maisons en étaient pleines. » Catherine fut coupable d'une partie de ces abominations puisqu'elle gouvernait alors son fils. Elle se brouilla avec ce prince sur la fin des jours de ce dernier, et ensuite avec Henri III. Elle mourut en 1589, regardée comme une princesse d'un caractère incompréhensible. Elle avait apporté de Florence avec de l'esprit et de la beauté une trop haute estime pour la politique italienne, qui ne pouvait convenir qu'à de petits princes toujours en rivalité ; mais qui ne sera jamais praticable dans un grand royaume où tout est conduit par la force des institutions bien plus sûrement que par les intrigues, les ruses, et les perfidies. L'auteur de la Henriade la peint toujours prête à changer d'intérêts et d'amis, s'unissant tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Il reste une *lettre*, par laquelle elle remercie le prince de Condé d'avoir pris les armes contre la cour. Lorsqu'on lui annonça, sur un faux bruit, la perte de la bataille de Dreux, que l'on donna d'abord comme gagnée par les protestans: « Eh bien, dit-elle, nous prierons Dieu en français. » Elle voyait les événemens les plus fâcheux avec l'indifférence nécessaire pour y remédier; tous les moyens qui la conduisaient à ses fins lui semblaient bons. Elle avait trouvé le moyen de détacher du parti des protestans un des gentilshommes les plus accrédités, Ussac, qui, étant devenu amoureux d'une des filles de la reine-mère, se fit catholique, et livra la Réole, dont il était gouverneur. Si on nous la peint quelquefois triste et abattue, c'était une tristesse préparée, un abattement politique, pour se ménager des secours. C'est ainsi que, voyant son pouvoir anéanti par le crédit des Guises, sous le règne de François II, elle se plaint de son état, de sa captivité et de celle du roi son fils, au prince de Condé, et aux chefs des protestans. « Souvenez-vous, mon cousin, écrivait-elle au prince, de conserver les enfans, la mère et le royaume, comme celui qui y a le plus grand intérêt, et qui peut compter qu'il ne sera jamais oublié. » S'agissait-il de faire tête aux revers, elle affrontait les périls, même ceux de la guerre, avec toute l'intrépidité d'un héros. Accoutumée aux hasards, pendant le siége de Rouen en 1562, elle allait tous les jours au fort de Sainte-Catherine; « les canonnades et arquebuses, dit Brantôme, pleuvaient autour d'elle, qu'elle s'en souciait autant que de rien. » Le connétable et le duc de Guise lui remontrant qu'elle s'exposait trop, elle n'en fit que rire, et leur demanda pourquoi « elle s'épargnerait plus qu'eux...? Est-ce que j'ai moins d'intérêt que vous? Il est vrai que j'ai moins de force, mais je n'ai pas moins de cœur... » Elle recherchait avec empressement les officiers qui se distinguaient par leur valeur, et

elle aimait à se faire instruire de leurs actions, et des occasions où ils s'étaient signalés. Elle les présentait ensuite elle-même au roi, et les lui recommandait, en lui rappelant ce qu'ils avaient fait, ou pour sa personne même, ou pour ses prédécesseurs. S'ils avaient des démêlés ensemble, elle cherchait à les réconcilier, avec tout le ménagement que leur délicatesse sur le point d'honneur pouvait exiger. Elle prit ce soin pour La Chasteigneraie, pour Pardaillan, et pour Crillon et d'Entralgues, au rapport de Brantôme. Cette conduite lui gagna le cœur de plusieurs officiers, qui ne croyaient pas trop hasarder en lui sacrifiant leur vie. On lui donna même le titre de *Mère des gens de guerre*, MATER CASTRORUM, à l'exemple des Romains. Pendant le feu des guerres civiles, elle allait quelquefois au camp, et y encourageait les soldats; elle dissimulait même leurs murmures. Quelques soldats, en la voyant passer, en disaient mille horreurs. Le cardinal de Lorraine, qui les avait entendus, lui dit qu'il allait les faire pendre. « Non, non, monsieur le cardinal, lui répondit-elle, laissez-les dire. Je veux apprendre à la postérité qu'une femme, une reine et une Italienne, a su commander à son ressentiment. » Ceux qui l'ont accusée d'avarice ne l'ont point connue; elle n'aimait que la dépense, et quand on lui opposait l'état d'épuisement où étaient les finances : « Il faut louer Dieu de tout, disait-elle, mais il faut vivre. » Prodigue pour ses plaisirs, elle n'était point économe lorsqu'il fallait récompenser les gens de mérite qui avaient quelques droits à ses largesses : les savans et les artistes l'éprouvèrent en différentes occasions; non-seulement elle les traitait avec distinction, mais elle savait apprécier leurs ouvrages et leurs talens. Elle fit venir de Florence la moitié des manuscrits que son bisaïeul Laurent de Médicis avait achetés des Turcs, après la prise de Constantinople. Elle fit élever les Tuileries, l'hôtel de Soissons, où depuis on a bâti la Halle-aux-blés; on construisit aussi par ses ordres, Saint-Maur-des-Fossés, Monceaux en Brie, Chenonceaux en Touraine, etc., etc. Quelque indifférente que fût Catherine de Médicis pour toutes les religions, elle ne laissait pas d'être superstitieuse. Elle croyait non-seulement à l'astrologie judiciaire, mais encore à la magie. Elle portait sur l'estomac une peau de vélin, ou selon quelques-uns, d'un enfant égorgé; elle était convaincue que cette peau avait la vertu de la garantir de toute entreprise contre sa personne. Rien ne dévoile mieux la noirceur de son caractère que l'éducation de ses enfans. Des combats de coqs, de chiens et d'autres animaux, étaient une de leurs récréations ordinaires. S'il y avait quelque exécution considérable à la Grève, elle les y menait. Pour les rendre aussi lascifs que sanguinaires, elle donnait de temps en temps de petites fêtes, où ses filles d'honneur, les cheveux épars, couronnés de fleurs, servaient à table demi-nues. Son exemple ne leur inspirait pas moins le libertinage : François de Vendôme, Trollus de Mesgouez et plusieurs autres, furent, dit-on, les consolateurs de son veuvage. Dans la foule de livres faits contre cette princesse, les curieux distinguent : *Legenda sanctæ Catherinæ Me-*

diceæ, 1575, in-8°; et la Vie et les actions de Catherine de Médidis par H. Estienne, in-12, et dans le Journal de l'Étoile, en 5 vol. Dans ce dernier libelle, l'auteur la fait descendre d'un charbonnier, qui ayant gagné quelque chose, fit son fils médecin. Celui-ci, ayant fait une fortune immense, donna son nom à sa maison, et prit pour armes cinq pilules; c'est ainsi que H. Estienne qualifie les cinq tourteaux qui forment les armes des Médicis. Toutes les calomnies dont ce libelle est rempli sont à peu près dans ce goût; on ne peut pousser plus loin le mensonge et la méchanceté.

CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, duchesse de Bar, fille d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, et sœur de Henri IV, naquit à Paris, le 7 février 1558. Son frère, devenu roi de France, la maria, en 1599, avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Elle eut assez de peine à consentir à ce mariage, formé par la politique; car elle avait depuis long-temps une forte inclination pour le comte de Soissons. Aussi, quand on voulut lui persuader que le duc de Bar, prince Souverain, était plus digne d'elle, cette princesse répondit : « Oui, peut-être y a-t-il de grands avantages, mais je n'y trouve pas mon compte. » Elle persista dans le protestantisme, quoique son frère se fût fait catholique. Lorsque les huguenots du Poitou et de la Saintonge envoyèrent à Henri IV, peu de temps après sa conversion, des députés pour lui faire quelques demandes qui intéressaient leur secte : « Adressez-vous à ma sœur, leur dit le roi, car votre état est tombé en quenouille. » Catherine mourut sans enfans, à Nanci, le 13 février 1604. C'était une princesse d'une vertu distinguée, d'un mérite supérieur, et qui, comme Henri IV, avait la répartie, vive, juste et prompte. Elle avait eu dans sa cuisine Fouquet de La Varenne, qui de cuisinier de la sœur, était devenu le messager des plaisirs du frère. Il fit en peu de temps une telle fortune auprès de Henri IV, que Catherine lui dit : « Je vois bien que tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère qu'à piquer les miens. » Mlle Caumont de La Force a composé sur cette princesse un roman historique intitulé : *Histoire secrète de Catherine de Bourbon, Duchesse de Bar et du Comte de Soissons*, Nanci, 1703, in-12, dont le fonds est vrai. — Une de ses aïeules, CATHERINE DE FOIX, fut femme de Jean d'Albret, roi de Navarre, auquel Ferdinand enleva ce royaume, en 1512. Cette princesse était très-courageuse. Elle disait au roi son mari : « Don Jean, si nous fussions nés, vous Catherine, et moi don Jean, nous n'aurions jamais perdu la Navarre. » Elle mourut la même année que le roi son époux, en 1516.

CATHERINE DE PORTUGAL, femme de Charles II, roi d'Angleterre, et fille de Jean IV, roi de Portugal, née en 1638, son père étant encore duc de Bragance, fut mariée, en 1661, à Charles II. Elle avait, dit-on, l'ame plus belle que le corps, et elle eut l'estime, mais non le cœur du roi son époux. Pendant le règne de Jacques II, cette princesse jouit de beaucoup de considération, mais en 1688 elle résolut d'aller en Portugal, où elle ne se rendit cependant qu'au commencement

de 1693. Elle y fut déclarée régente en 1704, par le roi Pierre, son frère, à qui ses infirmités rendaient le repos nécessaire. Catherine fit éclater alors les grandes qualités qu'elle avait reçues de la nature. Elle continua de faire la guerre à l'Espagne avec beaucoup de vigueur. Sage et prudente dans les conseils, elle sut faire exécuter ce qu'elle avait résolu; et, pendant sa régence, l'armée portugaise reconquit sur les Espagnols plusieurs places importantes. Cette princesse mourut en 1705 âgée de 68 ans, laissant, au roi son frère, des trésors considérables.

CATHERINE Ire ALEXIOWNA, paysanne, dont le nom est inconnu, devenue impératrice de Russie, devait le jour à des parens fort pauvres, qui vivaient près de Départ, petite ville de la Livonie. Elle naquit le 5 avril 1689. Au sortir de l'enfance, elle perdit son père qui la laissa dans les bras d'une mère infirme; le travail de ses mains ne suffisait pas à leur entretien. Ses traits étaient beaux, sa taille charmante, et elle annonçait de l'esprit. Sa mère lui apprit à lire, mais elle fit assez peu de progrès; et un vieux ministre luthérien lui donna les principes de la religion. A peine avait-elle atteint sa quinzième année qu'elle perdit sa mère. Le bon ministre la reçut chez lui, et la chargea du soin d'élever ses filles. Catherine profita des maîtres de musique et de danse qu'on faisait venir pour elles. La mort de son bienfaiteur qui survint, la replongea dans une extrême indigence. Son pays étant devenu le théâtre de la guerre entre la Suède et la Russie, elle alla chercher un asile à Marienbourg. Après avoir traversé un pays dévasté par les deux armées, et avoir couru de grands dangers, elle tomba entre les mains de deux soldats suédois, qui sans doute n'auraient pas respecté sa jeunesse et ses charmes, si un bas-officier ne fût survenu, qui la leur arracha. Il se trouva que son libérateur était le fils du ministre qui avait eu soin de son enfance. Ce jeune homme, touché de son état, lui donna les secours nécessaires pour achever son voyage, et une lettre pour un habitant de Marienbourg, qui s'appelait Gluck, et qui avait été l'ami de cet officier. Elle fut très-bien reçue; on lui confia l'éducation de deux filles. Elle se comporta si bien dans ce pénible emploi, que le père, étant veuf, lui offrit sa main. Catherine la refusa pour accepter celle de son libérateur, quoiqu'il eût perdu un bras et qu'il fût couvert de blessures. Le jour même de leur mariage, Marienbourg est assiégé par les Russes : l'époux, qui était de service, est obligé d'aller avec sa troupe repousser l'assaut, et il périt dans cette action. Marienbourg est enfin emporté d'assaut, et la garnison et les habitans passés au fil de l'épée, ou en proie à la brutalité du vainqueur. On trouva Catherine cachée dans un four : on se contenta de la faire prisonnière de guerre. Sa figure et son esprit la firent bientôt remarquer du général russe Menzikoff; il fut frappé de sa beauté; et la racheta du soldat auquel elle était tombée en partage, pour la placer auprès de sa sœur, dont elle fut accueillie avec tous les égards dus à la beauté et à l'infortune. Quelque temps après, Pierre-le-Grand se trouvant à manger chez ce général, on la fit servir à table. Le czar la

distingua bientôt, et fut frappé de ses graces. Il revint le lendemain chez Menzikoff pour revoir la belle prisonnière; elle répondit avec tant de vivacité à toutes les questions que lui fit ce monarque, qu'il en devint éperdûment amoureux. Le mariage suivit de près cette inclination naissante; il se fit secrétement en 1707, et publiquement en 1712. Elle fut couronnée en 1724, et reçut la couronne et le sceptre des mains de son époux. Le comte de Bassewitz dit dans son *Histoire de l'empire de Russie*: « La czarine avait été non-seulement nécessaire à la gloire de Pierre, mais elle l'était à la conservation de sa vie. Ce prince était malheureusement sujet à des convulsions épileptiques; Catherine avait trouvé le secret d'apaiser ses douleurs par des soins pénibles et des attentions recherchées, dont elle seule était capable, et se donnait tout entière à la conservation d'une santé aussi précieuse à l'état qu'à elle-même. Aussi le czar, ne pouvant vivre sans elle, la fit compagne de son lit et de son trône. » Après la mort de ce prince en 1725, elle fut déclarée souveraine impératrice de toutes les Russies. Elle se montra digne de régner, non par sa conduite secrète, qui était peu régulière, mais par son humanité. A son avénement à l'empire, les potences et les roues furent abattues. Elle conféra la première l'ordre de chevalerie, sous le titre de Saint-Alexandre de Newski, que Pierre avait institué. Pendant un règne de quinze à seize mois, elle suivit les plans de son époux, et soutint avec zèle tous les établissemens qu'il avait formés ou commencés. De fréquens excès de vin de Tokai lui causèrent une hydropisie, dont elle mourut le 17 mai 1727. C'était une princesse d'une fermeté au-dessus de son sexe. Elle suivait Pierre dans ses expéditions, et lui rendit de grands services dans la malheureuse affaire du Pruth. Ce fut elle qui conseilla au czar de tenter le visir par des présens, ce qui lui réussit. On ne peut cependant pas dissimuler qu'elle eut une inclination qui excita la jalousie du czar. Celui qui en fut l'objet était un chambellan, originaire de France, nommé Mœns de La Croix. Le czar Pierre le fit décapiter sous prétexte de quelque crime, et fit planter sa tête sur un pieu, au milieu de la place de Pétersbourg. Pour montrer à son épouse le spectacle du cadavre de son amant, il lui fit traverser cette place dans tous les sens, et la conduisit même au pied de l'échafaud. Catherine eut assez d'adresse ou de fermeté pour retenir ses larmes... On a soupçonné cette princesse de n'avoir pas été favorable au czarowitz Alexis, que son père fit mourir. Comme aîné et sorti d'un premier mariage, il excluait du trône les enfans de Catherine; c'est peut-être le seul motif qui lui ait attiré ce reproche peu fondé. Elle ne savait point écrire; sa fille Élisabeth signait pour elle; et son ignorance fut cause de quelques abus de pouvoir commis par ceux qui avaient sa confiance.

CATHERINE II (Alexiowna, impératrice de Russie, fille du prince d'Anhalt-Zerbst, gouverneur de Stettin, dans la Poméranie prussienne, se nommait dans sa jeunesse Sophie-Auguste d'Anhalt. Elle ne prit le nom d'Alexiowna qu'en embrassant le rit grec, pour épouser son cousin-germain,

Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, que l'impératrice Élisabeth avait appelé auprès d'elle, après l'avoir fait élire grand-duc de Russie, et désigné pour son successeur. Catherine, dirigée par une mère ambitieuse, s'attacha à se faire des partisans, et à se créer dans l'état un parti indépendant de celui de son époux. Ayant, avec les graces de son sexe, un génie vaste et hardi, le goût des connaissances utiles, l'amour extrême du travail et du plaisir, une ambition profonde, et ne redoutant rien pour arriver à son but, elle ne tarda pas à devenir puissante et redoutée. C'est en vain que des intrigues galantes avec le chambellan Solticoff, le polonais Poniatowski, Grégoire Orloff, avaient détruit tout accord entre elle et le grand-duc; en vain l'impératrice Élisabeth lui avait elle-même témoigné quelque mécontentement, Catherine s'attacha le peuple par des pratiques de dévotion, les grands par son accueil séduisant, l'armée par ses largesses. A la mort d'Élisabeth, le grand-duc monta sur le trône sous le nom de Pierre III. Elle devait le redouter. Bientôt une conspiration à laquelle elle participa et qui fut couronnée du succès, ôta l'empire à ce prince pour le donner à son épouse. Pierre III fut étranglé dans la prison où l'avaient relegué les conjurés et Catherine. On ne manqua pas de l'accuser d'avoir ordonné sa mort ; et ce qui sembla justifier à cet égard tous les soupçons, fut l'imprudente promesse faite par l'empereur à la comtesse de Voronzoff de l'épouser, de répudier Catherine, et d'exclure du trône son fils Paul Petrowitz. « L'empereur de Russie, écrivait alors le roi de Prusse, a été détrôné par son épouse; on s'y attendait. Cette princesse a beaucoup d'esprit, et les mêmes inclinations que la défunte Élisabeth. Elle n'a aucune religion; mais elle contrefait la dévote. C'est le second tome de Zénon, de son épouse Adriana, et de Marie de Médicis. » En effet, pour assurer son pouvoir, l'impératrice se montra très-populaire dans les premiers jours. On la vit donner ses mains à baiser à la multitude, mettre pied à terre en apercevant des popes ou prêtres russes rassemblés à l'entrée du palais, et embrasser les principaux d'entre eux. Elle se rendit plusieurs fois au sénat, pour y entendre juger des procès. D'un autre côté, elle donna de l'argent aux soldats, et avança en grade un grand nombre d'officiers supérieurs, en accordant une gratification d'une demi-année de paie à tous les officiers subalternes. Ces moyens apaisèrent les murmures, et firent oublier peu à peu ceux dont elle s'était servie pour régner. Catherine II se fit sacrer à Moscow en 1762, avec la plus grande solennité, dans la chapelle des czars, en présence de l'armée et d'un peuple immense. Sachant, suivant un historien, quitter les plaisirs pour passer aux travaux les plus sérieux, et s'occuper des soins les plus pénibles du gouvernement, elle assistait aux délibérations du conseil, lisait toutes les dépêches des ambassadeurs, dictait ou minutait de sa main toutes les réponses qu'il fallait leur faire, ne chargeait ses ministres que des détails, et en surveillait encore l'exécution. Bientôt elle fonda des hôpitaux, et fit mettre des vaisseaux sur le chantier. Voyant avec

peine que la population de ses états n'était point proportionnée à leur vaste étendue, et que les terres les plus fertiles manquaient de bras, elle publia une déclaration qui invita tous les étrangers à venir s'établir en Russie, en leur promettant le libre exercice de leur culte, la faculté de quitter leur nouvelle habitation quand ils le voudraient, et d'emporter dans leur patrie les richesses qu'ils auraient acquises. Des Allemands, des Moraves vinrent dès-lors augmenter le nombre de ses sujets. Le premier acte de sa puissance fut de faire reconnaître Biren duc de Courlande, au lieu de Charles de Saxe, fils du roi de Pologne Auguste III. Ce dernier fut forcé de donner l'investiture de cette souveraineté au spoliateur de son fils. La mort de ce roi, en 1763, fournit à l'impératrice l'occasion de déployer tout l'ascendant de sa politique; elle parvint à faire promettre aux cours de Versailles et de Berlin qu'elles ne se mêleraient aucunement de l'élection du nouveau Souverain. Dès-lors, la diète de Wola fut vaincue, soit par ses insinuations, soit par la terreur de ses armes; et Catherine fit proclamer roi de Pologne son ancien amant Poniatowski, qui prit le nom de Stanislas-Auguste. Cette élection favorisait le plan qu'elle conçut alors, de réunir à son empire une partie de ce royaume. Pour l'exécuter, elle fit tracer une ligne de démarcation, qui comprenait une grande partie de la Pologne dans ses états, et elle demanda qu'on fixât les limites de la Russie, telles qu'elle venait de les présenter. Ces vues ambitieuses ne tardèrent pas à inquiéter l'empire turc, pour la sûreté de ses possessions sur la mer Noire. Il leva l'étendard de la guerre avec 500,000 hommes en 1769. Ses efforts furent impuissans. Les Russes chassèrent 12,000 Tartares de la nouvelle Servie, et se rendirent maîtres d'Azoph et de Tangarok. D'un côté Romanzoff gagna les fameuses batailles du Pruth et de Kagoul, où deux cent mille Ottomans périrent, et le prince Repnin s'empara d'Ismail; de l'autre, les escadres moscovites parurent pour la première fois dans l'Archipel grec, firent soulever les îles, et brûlèrent complètement la flotte turque dans la baie de Tschesmé, le 6 juillet 1770. L'impératrice fit célébrer l'éclat de ses triomphes par des fêtes et des monumens. Quelque temps après, Romanzoff ayant enfermé à Schumla l'armée du grand-visir, les Turcs furent forcés de demander la paix. Elle fut signée en 1774. Catherine obtint par le traité les places d'Azoph et de Tangarok, la libre navigation de la mer Noire, et l'indépendance de la Crimée. L'opposition des Turcs n'avait pas empêché le démembrement de la Pologne. Il s'opéra par Catherine, le roi de Prusse et l'empereur; et on ne laissa plus à Stanislas qu'une partie de son territoire. Une diète, assemblée en 1773, fit cession des droits des Polonais aux trois puissances, et régla entre elles les conditions du partage. Le pays échu à la Russie était le plus vaste, et renfermait deux millions d'hommes. Au milieu de ses conquêtes, l'impératrice songea à obtenir une autre sorte de gloire, et à devenir législatrice. Il n'était aucun pays en Europe où les lois fussent plus

incertaines, plus embrouillées qu'en Russie. Les tribunaux y jugeaient sans règle, et par conséquent sans équité. Le pouvoir des juges étant arbitraire et sans bornes, ils faisaient, à leur seule volonté, donner la question, ou exilaient en Sibérie. Catherine s'occupa sérieusement de remédier à ces abus. Elle établit dans le ministère de la justice diverses cours ou conseils spéciaux, qui, n'ayant à prononcer chacun que sur un seul genre d'affaires, suivirent dès-lors une jurisprudence plus uniforme et plus régulière. Elle augmenta le traitement des magistrats, pour les mettre à l'abri de la subornation, et leur en assura la moitié pour le temps de la vieillesse, où ils ne pourraient plus exercer leur emploi. « Toutes les provinces de la Russie, dit un de ses historiens, et même les nations barbares qui vivent dans les parties les plus reculées de ce vaste empire, eurent ordre d'envoyer des députés à Moscow, pour présenter leurs idées sur les lois qui leur étaient les plus propres. Catherine se rendit elle-même dans cette capitale. L'ouverture des états se fit avec une pompe extraordinaire. C'était un spectacle intéressant et nouveau, de voir les députés de peuples nombreux, si différens par leurs mœurs, leur costume, leur langage, étonnés de se trouver ensemble pour discuter leurs lois, eux qui n'avaient jamais su qu'obéir aux volontés arbitraires d'un maître, que souvent ils ne connaissaient pas. L'impératrice s'était fait ménager dans la salle une tribune, d'où, sans être aperçue, elle pouvait tout voir et tout entendre. On commença par lire les instructions traduites en langue russe, dont l'original écrit en français, et presque tout entier de la main de Catherine, a été déposé dans la bibliothèque de l'Académie de Pétersbourg. Les applaudissemens en interrompirent souvent la lecture. Les seuls députés des Samoyèdes osèrent rester sans marque d'admiration. L'un d'eux prit même la parole, et dit : « Nous sommes simples et justes. Nous faisons tranquillement paître nos rennes. Nous n'avons pas besoin d'un code nouveau; mais faites pour les Russes, nos voisins, et pour les gouverneurs que vous nous envoyez, des lois qui arrêtent leurs brigandages. » D'autres séances ne furent pas aussi tranquilles. On avait parlé de donner la liberté aux paysans : ceux-ci commençaient à se rassembler; on craignit des insurrections. Des députés laissèrent entrevoir des idées funestes au pouvoir absolu, l'impératrice en frémit, et se hâta de dissoudre les États. Avant leur séparation ils décernèrent le titre de *Grande* et de *Mère de la Patrie* à cette princesse. Celle-ci fit distribuer à chacun des députés une médaille d'or destinée à transmettre à la postérité le motif qui les avait fait rassembler; elle s'empressa d'adresser son nouveau code à la plupart des Souverains, et le roi de Prusse répondit au comte de Solms : « Sémiramis commanda des armées; Élisabeth d'Angleterre est comptée au nombre des grands politiques; Marie-Thérèse d'Autriche a montré beaucoup d'intrépidité à son avénement au trône : mais aucune femme n'avait encore été législatrice. Cette gloire était réservée à l'impératrice de Russie. » Après ce travail important, Ca-

therine en ordonna un autre non moins utile. Ce fut de faire voyager plusieurs Savans dans l'intérieur de ses vastes états, à peine connus, pour en observer la position, les productions, les ressources. Pallas et Falk parcoururent les rives du Wolga, et parvinrent jusqu'à Casan; Gmelin et Guldenstedt visitèrent les bords du Tanaïs, jusqu'au Boristhène, et toutes les contrées qui s'étendent depuis Astracan jusqu'aux frontières de la Perse. Blaumayer fut chargé de vérifier les découvertes déjà faites dans l'archipel du nord, et d'en tenter de nouvelles; Valchen-Stedz pénétra dans les gorges du Caucase; Billings, assisté de Hall, de Besing, et du fameux mécanicien Edwards, parcourut l'Océan oriental jusques aux côtes du Japon. Pallas, dans son voyage, avait recueilli beaucoup d'objets d'histoire naturelle, qui formaient un cabinet précieux; l'impératrice en ordonna l'acquisition. L'Académie de Pétersbourg obtint de nouveaux priviléges; et celle des arts reçut un plus grand nombre d'élèves. L'inoculation fut adoptée en Russie; l'impératrice fut la première à s'y soumettre, et à inviter le grand-duc à l'imiter. Une peste affreuse, qui emporta cent mille habitans à Moscow, et menaçait de ravir le reste, fut arrêtée dans son invasion. A la même époque, l'un des plus beaux diamans de l'univers fut acquis par Catherine, d'un Grec, qui, après l'avoir apporté d'Ispahan, l'avait déposé à la banque d'Amsterdam. Elle le paya cent mille livres sterling, et assura en outre au vendeur une pension de quatre mille roubles. La fameuse statue de Pierre I[er] fut inaugurée: elle est du célèbre Étienne Falconet. Un immense rocher brut, transporté avec les plus grands frais des marais de la Karélie à Pétersbourg, lui servit de piédestal. En même temps l'impératrice recevait à sa cour le roi de Suède, l'empereur Joseph II, le prince héréditaire de Prusse, le prince Henri, et leur donnait des fêtes superbes; elle accueillait Diderot, le faisait asseoir à côté d'elle, et s'entretenait familièrement avec lui. Dans la chaleur de la conversation, il lui frappait quelquefois sur le genou sans qu'elle parût blessée de cet excès de liberté. Des banques publiques étaient ouvertes à Pétersbourg pour les nobles et les marchands; et à Tobolsk, pour donner plus d'activité au commerce de la Sibérie. Catherine n'épargnait rien pour la splendeur de la manufacture d'acier de Toula, dont les ouvrages rivalisent de perfection avec ceux d'Angleterre. Elle favorisait les tanneries, les fabriques de fil d'or et d'argent, les fonderies de caractères d'imprimerie, faisait planter le mûrier dans l'Ukraine, et y naturalisait le ver à soie. Pour bannir l'oisiveté, elle établissait, en 1782, des courtiers à qui peuvent s'adresser tous les jours, à une heure indiquée, tous ceux qui demandent de l'occupation ou des ouvriers; et une maison de travail à Pétersbourg, pour y renfermer les paresseux et les mendians valides. Catherine fit plus; elle affranchit de la capitation ceux qui se livreraient au négoce, et les exempta de tirer au sort pour le recrutement de la marine et de l'armée. Elle calma les Tartares Baschkirs qui s'étaient révoltés, et menaçaient de quitter son em-

pire, comme avaient fait les Tourgouts, qui, pour éviter les vexations des gouverneurs russes, étaient allés se réfugier en Chine. (*Voy.* Oubaché.) Elle accorda de grands sécours pour rétablir la ville de Twer, presque entièrement consumée dans un incendie; elle fonda, en 1778, celle de Cherson, sur les bords du Niéper, au-dessus de l'embouchure du Bogh; on y voyait, peu de temps après, plus de quarante mille habitans, et il sortait de ses chantiers des vaisseaux marchands et de guerre, qui devinrent l'effroi des Ottomans. Le commerce dans la mer Caspienne et avec la Perse fut favorisé. Malgré les obstacles du kan Mahmed, les navires russes allèrent échanger leur fer, leur acier, leurs fourrures contre la soie et le coton du Guilan, les tapis de Perse, le schamaï et le lorsas, poissons excellens, et les chiens de mer dont les Russes vendent la peau aux Anglais, et dont ils emploient la graisse à faire du savon. Le commerce avec la Chine ne reçut pas de moindres encouragemens. En 1653, des Sibériens et des Boukares avaient formé des caravanes, qui, traversant la Tartarie chinoise, allaient trafiquer jusqu'à Pékin. Elles y portaient des fourrures, pour recevoir en échange de l'or, des pierreries, du thé, des porcelaines; mais ce négoce avait été interrompu. Catherine le ranima. Elle écrivit à l'empereur de la Chine, qui consentit à faire de la petite ville de Kiachta le rendez-vous des marchands russes et chinois. Pour faciliter cette communication, l'impératrice fit partir pour Pékin plusieurs jeunes gens chargés d'étudier la langue et les usages de la Chine. Les établissemens de la Russie dans pluusiers îles de l'Archipel du nord la rapprochaient aussi du Japon; Catherine conçut le dessein d'ouvrir une branche de commerce avec cet empire, et accueillit un jeune Japonais, jeté par la tempête sur l'île de Cuivre, lequel lui fut amené à Pétersbourg par le docteur Laxmann, et à qui elle donna des maîtres de langue russe et tartare, pour qu'il pût servir d'interprète aux deux nations. D'un autre côté, elle s'empressa de seconder l'empereur, qui desirait la libre navigation de l'Escaut, et de favoriser les voyages faits dans les mers du nord, pour y tenter le passage aux Indes. Enfin, un immense canal fut commencé par ses ordres, pour ouvrir une communication intérieure aux vastes contrées situées entre la Baltique et la mer Caspienne. L'instruction de ses sujets ne fut pas moins l'objet des soins de Catherine. Une commission d'enseignement fut établie; non-seulement toutes les villes eurent des maisons d'éducation, mais les campagnes obtinrent des écoles normales, sur le plan de celles d'Allemagne, et celle des cinq cents demoiselles russes, fondée dans le faubourg de Saint-Alexandre-Newski, reçut un revenu fixe et annuel. La maison des Cadets de terre lui dut son extension. Sept cents jeunes gens Russes y reçoivent tous les principes de l'art militaire, et ne peuvent quitter l'établissement que leur instruction ne soit terminée et complète. Elle dure quinze ans, et chaque élève coûte à l'état 4410 roubles. Aucun ne peut recevoir le moindre présent de sa famille; en sorte que la plus parfaite égalité règne

entre eux. Catherine établit encore : 1° une maison pour six cents cadets de la marine, qui font chaque année une campagne sur la mer Baltique, et sont sous la direction spéciale d'un amiral; 2° une autre maison pour quatre cents soixante jeunes Russes destinés au génie ou à l'artillerie; 3° une pour deux cents élèves Grecs, Albanais, Italiens ou Russes, auxquels on enseigne la plupart des langues étrangères, et qui, après leurs cours, entrent dans le militaire, ou deviennent interprètes au service de la Russie; 4° trois écoles de médecine et de chirurgie, une école pratique d'accouchement, une autre de clinique; 5° une école des mines, pour soixante élèves instruits aux frais du gouvernement; 6° une pour l'étude des beaux-arts; 7° une autre spécialement consacrée à l'art théâtral, dans laquelle on apprend la danse, la musique et la déclamation; 8° enfin, une école de navigation, où soixante-cinq élèves apprennent l'hydrographie, l'astronomie, l'architecture navale et la langue anglaise. L'impératrice, sachant que les peuples de la Russie-Blanche montraient beaucoup d'attachement pour les jésuites, fonda un séminaire pour cet ordre éteint, et demanda que la cour de Rome le rétablît dans ses états. Elle espérait que tous les jésuites européens viendraient s'y réfugier, et y apporter leurs richesses et leurs lumières. Pour encourager les actions utiles à la patrie, elle institua divers ordres de chevalerie; celui de Saint-George, en faveur des généraux qui, commandant une armée en chef, auraient gagné une bataille; celui de Saint-Wladimir, pour ceux qui auraient bien servi l'état dans quelque emploi civil. Au milieu de ces nombreux détails d'un gouvernement immense, Catherine pacifia l'Autriche et la Prusse, qui avaient déjà tiré l'épée pour l'électorat de Bavière. Dans la guerre entre les États-Unis, la France et l'Angleterre, elle conçut et exécuta le plan de mettre les autres états à l'abri des atteintes hostiles, et de faire respecter leurs pavillons, par une confédération de la Russie, du Danemarck, de la Suède, de la Prusse, de l'Autriche et du Portugal. On appela cette confédération *la Neutralité armée.* Les Hollandais ayant hésité à s'y réunir, l'Angleterre leur déclara la guerre; mais la médiation de l'impératrice la termina. C'est alors qu'elle voulut exécuter le projet qui, depuis long-temps, occupait son imagination, de chasser les Turcs de l'Europe, et de se faire couronner impératrice d'Orient à Constantinople. Joseph II devait entrer dans son plan; elle le pria de venir en conférer avec elle soit à Mohilow, ville de Lithuanie, où elle arriva le 30 mai 1780, soit à Moscow, où l'empereur fut reçu avec une extrême magnificence. Dans leurs entretiens, l'attaque des Ottomans fut concertée, ainsi que le partage de leurs dépouilles. Catherine commença en 1783 à déposséder Sahim-Gherai, kan de la Crimée, et à s'emparer de cette longue péninsule de l'île de Taman et de tout le Kuban. Elle restitua alors à ces contrées leurs anciens noms; la Crimée reprit celui de Tauride; le Kuban, celui de département du Caucase. Trente mille Tartares périrent dans cette conquête; soixante

mille Zaporaviens furent enlevés à leur pays, et conduits sur les côtes de la mer d'Azoph et de la mer Noire, où cette colonie fournit aujourd'hui des matelots aux escadres russes dans ces mers. Bientôt la Souveraine voulut visiter ces immenses contrées. Elle partit de Pétersbourg le 18 janvier 1787, avec une suite brillante et nombreuse; ses traîneaux allaient la nuit comme le jour. De distance en distance on avait eu ordre d'allumer de grands feux pour marquer son passage. Toutes les maisons où elle s'arrêta furent réparées ou bâties exprès pour la recevoir, et meublées à neuf. A la fin de chaque repas, on faisait don de tout le linge aux propriétaires de ces maisons. Après un mois de route rapide, l'impératrice arriva à Kief, où les princes et nobles polonais vinrent l'accueillir. Des rochers gênaient la navigation du Niéper, on les brisa, et le fleuve reçut cinquante galères magnifiquement préparées pour porter Catherine et sa suite. A Kanieff, le roi de Pologne, voyageant sous son ancien nom de Poniatowski, vint à sa rencontre, et se retira satisfait de l'avoir vue, et d'avoir été décoré par elle de l'ordre de Saint-André. Quelques jours après, l'empereur Joseph II la rejoignit à Kaïdek, et l'accompagna dans une grande partie de son voyage. Arrivée à Cherson, Catherine reçut les hommages de ses sujets sur un trône qui coûtait 14,000 roubles. Là, elle vit lancer à l'eau un vaisseau de soixante-six canons, et une frégate de quarante. En parcourant l'enceinte de la ville, on lui fit lire sur une des portes cette inscription : *C'est ici le chemin de Byzance.* » A Batchiserai, elle logea dans le palais du kan des Tartares, et y jouit du spectacle d'une montagne si prodigieusement illuminée qu'elle parut toute en feu. Conduite à Pultawa, on lui présenta l'image de la fameuse bataille dont ce lieu avait été le théâtre, entre le czar Pierre Ier et Charles XII, roi de Suède. Lorsqu'on lui fit remarquer la faute que firent les Suédois : « Voilà donc, s'écriat-elle, à quoi tiennent les destinées des empires? Sans cette faute, nous ne serions pas ici. » Au retour de Catherine, la guerre ne tarda pas à être déclarée à la Porte. Potemkin fut mis, en 1787, à la tête de l'armée russe : l'amiral Kruse eut le commandement de la flotte. Le premier combat se donna près d'Oczacow, et les Turcs y furent vaincus; quelques jours après, le prince de Nassau-Siégen attaqua leur flotte dans le Liman, en brûla trois vaisseaux et en prit plusieurs autres. Tandis que le général Tamara s'emparait de la Géorgie, que Cobourg prenait la ville de Choczin, et Potemkin celle d'Oczacow, dont il fit massacrer les nombreux habitans; Kamenskoï brûlait Galatza, la plus commerçante cité de la Moldavie, celle de Bender se rendait à discrétion: le prince Galitzin triomphait à Matzin, et Souwaroff, après avoir gagné la bataille de Foksan, donnait l'assaut à la ville d'Ismaïl, et faisait passer trente mille Turcs au fil de l'épée. En apprenant tant de succès, Catherine conçut l'espoir de réaliser bientôt le projet de porter sous un climat plus heureux le siége de son empire, et dit ironiquement à Witworth, ambassadeur d'Angleterre : « Puisque M. Pitt

veut me chasser de Pétersbourg, j'espère qu'il me permettra de me retirer à Constantinople. » Cette espérance fut déçue; la politique des autres cours de l'Europe vint y mettre obstacle, et l'impératrice fut forcée par elles à conclure la paix avec les Turcs, par le traité fait à Yassy en 1792. Les articles fixèrent les limites de la Russie au Niester, confirmèrent les droits des principales villes de la Moldavie et de la Valachie, et assurèrent la tranquillité du département du Caucase. A peine cette paix fut-elle signée, que Catherine, ne pouvant pardonner à la Pologne ni les actes de la diète de 1788, qui avaient abrogé la constitution qu'elle avait dictée, ni celle qui avait été établie à Varsovie le 3 mai 1791, lui déclara la guerre, et détermina le partage définitif de son territoire. La diète reçut cette déclaration avec courage, et ordonna les préparatifs de défense; mais les Polonais ne purent jamais réunir leurs forces; et, malgré les talens de Taddée Kosciusko, ils furent bientôt pressés et subjugués par les armées russes. Les plaines de la Pologne, et la capitale elle-même devinrent alors le triste théâtre du pillage et de la plus sanglante désolation. Aussitôt la Russie et la Prusse partagèrent sans obstacle les restes de l'ancien royaume des Casimirs et des Jagellons. L'impératrice y réunit quelque temps après la Courlande, la Semigale et le cercle de Pilten, qui, par acte du 18 mars 1795, se soumirent à elle. Catherine ne songea dès-lors qu'au rétablissement de la monarchie française, et au moyen d'empêcher les principes révolutionnaires de cette contrée de pénétrer dans ses états. L'ambassadeur français de Ségur eut ordre de quitter Pétersbourg; et elle lui dit, lorsqu'il prit congé d'elle : « Je suis fâchée de votre éloignement; mais je suis aristocrate : car il faut faire son métier. » Catherine défendit jusqu'à l'introduction des marchandises et des vins de France, et joignit à la flotte anglaise douze vaisseaux de ligne et huit frégates. Elle venait de promettre à la coalition une armée de 80,000 hommes, lorsque le 17 novembre 1796, à dix heures du soir, elle succomba à une violente attaque d'apoplexie. Elle fut inhumée avec la plus grande solennité. Pour cette cérémonie, Paul Ier, son successeur, fit sortir le cercueil de Pierre III, de l'église où depuis 35 ans il était déposé. On plaça au-dessus la couronne impériale, et il fut mis sur un lit de parade, à côté de celui de l'impératrice, auquel il fut attaché par une guirlande portant cette inscription : *Divisés pendant leur vie, unis à leur mort.* Catherine préférait les écrivains français à ceux de toutes les autres nations. Elle entretint une correspondance suivie avec Voltaire et d'Alembert, et fit offrir à ce dernier 24,000 livres de pension pour venir achever l'Encyclopédie dans ses états, et y surveiller l'éducation du grand-duc. D'Alembert ne voulut point quitter sa patrie. L'impératrice n'en acheta pas moins sa bibliothèque. Instruite que Diderot voulait vendre la sienne, pour en faire la dot d'une fille unique, elle la fit acquérir, en laissa la jouissance au philosophe, et y réunit un traitement de bibliothécaire. Peu de temps après la mort de Voltaire, elle fit demander ses

livres à madame Denis, sa nièce; et lorsqu'elle les eut obtenus, elle écrivit à celle-ci : « Les ames sensibles ne verront jamais cette bibliothèque sans se souvenir que votre oncle sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits respirent, même ceux de pur agrément, parce que son ame en était profondément pénétrée. Personne avant lui n'écrivait comme lui : à la race future, il servira d'exemple et d'écueil..... » L'enveloppe portait ces mots : « A madame Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup. » Pour remercier le célèbre chirurgien Morand de l'envoi qu'il lui avait fait de diverses pièces d'anatomie, Catherine lui adressa son portrait avec une riche collection de médailles d'or et d'argent frappées en Russie. Ses maximes favorites étaient celles-ci : « Il faut être constant dans ses projets : il vaut mieux mal faire que changer de résolution : il n'y a que les sots qui soient indécis. » J. Castera, qui a publié en 1800, à Paris, une Histoire de cette impératrice, en 4 vol. in-12, où l'élégance du style est réunie à l'intérêt des faits, en a tracé le portrait suivant : « Catherine avait été belle dans sa jeunesse, et conservait dans les derniers temps de sa vie de la grace et de la majesté. Sa physionomie ne manquait pas d'expression; mais cette expression montrait peu ce qui se passait dans l'ame de Catherine, où plutôt elle ne lui servait qu'à le mieux déguiser. Les jours de cérémonie, cette princesse réunissait sur sa personne et dans sa cour tout ce que l'élégance européenne peut ajouter, d'éclat à la pompe asiatique. Alors ses cheveux et sa robe étaient couverts de pierreries, et sa tête était parée d'une couronne de diamans d'un prix inestimable. » C'est ainsi qu'elle se peint elle-même dans une lettre qu'elle écrivait en 1789 au célèbre médecin Zimmerman : « Si mon siècle m'a craint, il a eu grand tort; je n'ai jamais voulu inspirer de terreur à personne. J'aurais desiré d'être aimée et estimée ce que je vaux; rien de plus. J'ai toujours pensé qu'on me calomniait, parce qu'on ne me comprenait pas. Je n'ai jamais haï, ni envié personne. Mon desir et mon plaisir auraient été de faire des heureux; mais comme chacun ne saurait l'être que selon son caractère, mes souhaits en ceci ont souvent trouvé des obstacles. Mon ambition assurément n'était pas méchante; mais peut-être ai-je trop entrepris que de croire les hommes susceptibles de devenir raisonnables, justes et heureux. La race humaine en général penche au déraisonnement et à l'injustice. J'ai fait cas de la philosophie, parce que mon ame a toujours été singulièrement républicaine; je conviens que c'est peut-être un singulier contraste que cette trempe d'ame avec le pouvoir illimité de ma place; mais aussi personne en Russie ne dira que j'en ai abusé. J'aime les beaux-arts par une pure inclination. Pour mes écrits, je les regarde comme peu de chose; j'ai aimé à faire des essais en différens genres; il me semble que tout ce que j'ai fait est assez médiocre, aussi n'y ai-je attaché aucune importance, passé l'amusement. Pour ma conduite politique, j'ai tâché de suivre les plans qui

m'ont paru les plus utiles pour mon pays et les plus supportables aux autres; si j'en avais connu de meilleurs, je les aurais adoptés; l'Europe a eu tort de s'alarmer de mes desseins, auxquels, au contraire, elle ne pouvait que gagner. Si j'ai été payée d'ingratitude, au moins personne ne dira-t-il que j'ai manqué de reconnaissance; souvent je me suis vengée de mes ennemis en leur faisant du bien, ou en leur pardonnant. » Cette femme extraordinaire eut l'ambition de réunir tous les genres de gloire, et elle ne négligea pas celle d'auteur. On lui doit plusieurs écrits : I. *L'Antidote, ou Réfutation du Voyage en Sibérie par l'abbé Chappe*, dont les réflexions lui firent beaucoup de peine. Cet ouvrage fut composé de société avec Schouwalof, et imprimé d'abord à Pétersbourg, 1770, in-8°; ensuite à Amsterdam, 1771 et 1772, en 6 volumes in-8°. II. Sa *Correspondance avec Voltaire et d'autres savans*. III. *Bibliothèque d'Histoire et de Morale*. Cette bibliothèque fut publiée pour servir à l'instruction des grands-ducs Alexandre et Constantin, ses petits-fils; elle renferme des contes moraux, et un assez bon abrégé de l'Histoire de Russie. IV. *Théâtre de l'Ermitage*, 2 vol. in-8°. On y trouve des proverbes traduits de la langue russe, et de petites pièces françaises représentées sur le théâtre de l'Ermitage. Ce sont de simples canevas dramatiques plutôt que des pièces. V. *Czarowitz Chlore*, conte moral, traduit en français par Formey, Berlin, 1782, in-8°. VI. *Instruction de S. M. I. Catherine II* pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau code de lois, traduit de l'allemand par Catherine elle-même, Saint-Pétersbourg, 1765, in-8°. Cette édition ne s'est point vendue; elle a été réimprimée en français, latin, allemand et russe, à Pétersbourg, 1770, in-4°. Quiconque veut connaître plus particulièrement Catherine, peut consulter sa *Vie*, par Castéra; les *Œuvres posthumes* de Rhullières; l'*Histoire de l'Empire de Russie*, traduite de l'anglais de Toocke, 6 vol. in-8°, Paris, 1801; la *Vie de Pierre III*, etc. *Voy.* PIERRE III, OUBACHÉ, ROMANZOFF, POTEMKIN, SOUWAROFF, STANISLAS-AUGUSTE.

CATHERINE DE LORRAINE, fille de Charles, duc de Mayenne, et nièce du Balafré, avait épousé, en 1599, Charles de Gonzague, duc de Nevers, et depuis duc de Mantoue. Elle mourut le 8 mars 1618, âgée de 33 ans. Henri IV avait tenté vainement de lui inspirer de l'amour. « C'était une princesse de très-grande vertu, dit l'auteur du Grand Alcandre, qui honorait fort la personne du roi, mais qui faisait peu de cas de sa passion. » Henri prit occasion de la cérémonie du baptême des princes ses fils pour l'arrêter à la cour. Il chercha inutilement les moyens de s'en faire écouter. La duchesse, renfermée dans les bornes du respect, évita constamment tout ce qui eût pu donner prise sur elle; et, dès le lendemain de la cérémonie du baptême, elle partit avec le duc de Nevers, son mari, sans quasi dire adieu, et ne voulut plus revenir à la cour. Elle suivit son mari à son ambassade de Rome. Étant allée saluer la reine à son retour, le roi, qui s'y trouva, pour se venger de son indifférence, dit assez haut « qu'elle

était extrêmement changée. » Cette vengeance, si toutefois ce fait est véritable, aurait été un tort de Henri IV.

CATHERINE DE LORRAINE, fille du duc Charles III, né à Nanci en 1573, refusa la main de l'archiduc d'Autriche, qui devint empereur sous le nom de Ferdinand II. Préférant la vie monastique à l'éclat du trône, Catherine se fit religieuse, et fut abbesse de Remiremont. Elle apporta même de grandes réformes dans la règle que suivait cette maison. Cependant, malgré son amour pour la retraite, son esprit d'humilité ne fut pas tellement profond, qu'elle n'eut quelque crainte de perdre ses aises en prononçant son vœu de pauvreté. Les princes, ses frères, la rassurèrent à cet égard, en lui garantissant, par un acte authentique, « que nonobstant ses vœux, elle jouirait de ses revenus et conserverait son train de princesse. » Elle supprima dans son couvent différens usages, entre autre la cérémonie qui y avait lieu tous les ans le jour des Rameaux, dans laquelle on conduisait en procession un homme monté sur un âne, figurant J.-C. Catherine éprouva bien des traverses dans sa vie religieuse; mais elle les surmonta toutes avec une grande fermeté. Elle montra même assez de courage dans un siége de Remiremont, pour aller, à la tête de ses religieuses et des habitans, travailler à réparer une brèche faite par le canon. Elle mourut à Paris en janvier 1648, âgée de 75 ans.

CATHERINE. *Voyez* Bour, et Parr.

CATHERINOT (Nicolas) né au château de Lusson, près Bourges, en 1628, exerça la profession d'avocat dans cette ville, et y mourut en 1688, à 60 ans. Il a fait un grand nombre d'*Opuscules*, qui concernent le Berri. Quelques curieux les ont réunis, et ces recueils sont rares quand ils sont complets; la plupart sont in-4°. Cependant il y en a d'in-12 et d'in-8°. *Voy.* la *Méthode* de l'abbé Lenglet du Fresnoy, tom. 13, pag. 99 et 100. Cet auteur ne fait pas grand cas de Catherinot. Valois disait de lui qu'il était honnête homme, et qu'il aimait les Savans; mais qu'il était un Savant du plus bas étage. Dans toutes ses compositions, il n'y a guère que du fatras; et il était très-digne, suivant un homme d'esprit, des armoiries de Bourges. On porte le nombre de ses écrits à plus de 130. David Clément en indique cent quatre-vingt-deux. L'un des plus curieux est la *Vie de Mlle Cujas*, qui a été réimprimée au tome second du nouveau *Recueil de pièces fugitives d'histoire et de littérature* par l'abbé Archimbaud.

CATHO. *Voy.* Cattho.

CATIB. *Voy.* Ibn Alkatib.

CATICH (Molkaz Korkoroung), d'une illustre famille arménienne, naquit vers l'an 417, et se rendit célèbre par la haine implacable qu'il conserva jusqu'à sa mort contre la religion chrétienne. Après la chute des Arsacides, qui eut lieu en 428, le royaume de la grande Arménie échut au roi de Perse; et elle se gouvernait par un lieutenant général de la part de ce prince. Catich, instruit dans le magisme, et dévoué à la religion païenne, voulut la rétablir dans son pays, abattre les autels, et bannir la doctrine de l'Évangile de toute l'Arménie. Il avait du crédit et du pouvoir; cette

entreprise flattait aussi les Persans, qui étaient aussi de la même religion, à peu de chose près. Catich, après avoir renversé des églises, brûlé des livres chrétiens, et persécuté des ministres évangéliques, alla en Perse auprès du roi ; il accusa le patriarche d'Arménie de haute trahison, et le fit dépouiller de son pouvoir. La guerre éclata bientôt entre ces deux peuples ; Catich, qui commandait une armée composée de Persans et d'Arméniens, se battit en héros ; mais il fut vaincu, tomba prisonnier dans les mains du général, et mourut vers l'an 487, d'après le rapport de Lazare Parbétzy.

CATILINA (Lucius), d'une des premières familles patriciennes de Rome, se déroba à prix d'argent et par le crédit de ses amis au dernier supplice, qu'il méritait pour un inceste avec une vestale, et pour avoir assassiné son propre frère. (*Voyez* Sylla.) Il avait été successivement questeur, lieutenant-général et préteur, sans que son caractère eût changé. S'étant depuis présenté deux fois inutilement pour le consulat, et ayant eu Cicéron pour concurrent, il entreprit de le faire assassiner. Il y avait déjà longtemps qu'il tramait sourdement de mettre Rome à feu et à sang. Plusieurs jeunes gens de la première naissance, réduits comme lui à la misère par leurs débauches, s'étant rendus ses complices, il leur fit boire, dit-on, du sang humain pour gage de leur union. Le jour avait été fixé au premier janvier. Un contre-temps obligea de remettre le projet au 5 de février. Dans cet intervalle, Cicéron, averti par Fulvia, maîtresse d'un des conjurés, découvrit le complot de Catilina, qui, accusé en plein sénat, dit audacieusement : « Si l'on allume un incendie pour me faire périr, je l'éteindrai en abattant l'édifice. » — Peu effrayé de ses menaces, Cicéron veilla à la sûreté de la république. On intercepta les lettres des principaux conjurés, et l'on en fit exécuter cinq. Catilina veut en vain se justifier, en rappelant son illustre origine, les services de ses ancêtres : voyant tous les esprits soulevés contre lui, il quitte Rome, passe en Étrurie, à la tête de quelques légions mal armées, prêt à tout entreprendre ou à périr. Antoine, collègue de Cicéron, fit marcher Pétréius, son lieutenant, contre le conspirateur. Catilina se battit en désespéré, toujours au premier rang. Il fut vaincu, et se fit tuer, pour ne point survivre à la ruine de ses affaires, l'an 62 avant J.-C. Ainsi périt cet homme, à qui les plus noirs attentats ne coûtaient rien. Aussi hardi qu'habile, aussi ambitieux que politique ; aussi capable de former de pernicieux desseins que de les conduire ; scélérat malgré ses remords, avide tout à la fois et prodigue. S'il eût employé au service de sa patrie son activité, sa vigilance, sa valeur, son éloquence, c'eût été un héros. Tel qu'il vécut, et tel qu'il mourut, ce fut un brigand, un peu moins obscur, mais non moins détestable que ceux qui périssent par la main d'un bourreau. (*Voyez* l'excellente *Histoire* de cette conjuration par Salluste.) On peut y ajouter ce portrait de Catilina par Cicéron, dans sa belle Oraison pour Célius. « Catilina savait présenter l'apparence des plus grandes vertus, sans en avoir la réalité. Lié

avec une foule de scélérats, il affectait d'être voué aux plus honnêtes gens. Ardent pour les plaisirs, sans être incapable d'application et de travail, il sut allier les excès de la volupté avec les fatigues de la guerre. Quel homme fut plus avide dans ses rapines, et plus prodigue dans ses largesses? Mais ce qui tenait en lui du prodige, c'était son talent pour se faire des amis; pour se les conserver par des soins attentifs, partageant avec eux tout ce qu'il avait, les aidant de sa bourse, de son crédit, de ses peines, de ses crimes même s'il le fallait, et de son audace. C'était la flexibilité de son caractère qui prenait toutes les formes, qui se pliait et se prêtait à toutes les circonstances : sérieux avec les esprits austères et sombres, gai avec les personnes enjouées, grave avec les vieillards, caressant avec la jeunesse, audacieux avec les scélérats, dissolu avec les débauchés. » Nous avons deux *Histoires de Catilina* assez bien écrites: l'une donnée en 1749 par Séran de La Tour, avantageusement connu par *l'Histoire du Tribunat de Rome*; l'autre, en 1572, par Bellet, de l'Académie de Bordeaux, dans laquelle l'auteur a inséré une *Traduction des Catilinaires* de Cicéron. On peut aussi consulter les œuvres de Saint-Evremont.

CATINAT (NICOLAS), maréchal de France, né à Paris le premier septembre 1637, du doyen des conseillers au parlement et d'une famille originaire du Perche, commença par plaider, perdit une cause dont la justice lui paraissait évidente, et quitta le barreau pour les armes. Il servit d'abord dans la cavalerie, et ne laissa échapper aucune occasion de se distinguer. En 1667, il fit, aux yeux de Louis XIV, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action d'éclat qui lui valut une lieutenance dans le régiment des gardes. Élevé successivement aux premières dignités militaires, il se signala à Maëstricht, à Besançon, à Senef, à Cambrai, à Valenciennes, à Saint-Omer, à Gand et à Ypres. Le grand Condé avait su apprécier son mérite, et lui avait écrit après la bataille de Senef, où Catinat avait été blessé : « Personne ne prend plus de part que moi à votre blessure; il y a si peu de gens comme vous, que l'on perd trop quand on les perd. » Lieutenant-général en 1688, il battit le duc de Savoie à Staffarde et à la Marsaille, s'empara de toute la Savoie et d'une partie du Piémont. La difficulté du local rendait ses succès plus difficiles. Il encouragea ses troupes, en donnant l'exemple de soutenir toutes les fatigues. Catinat ne fut ni moins actif, ni moins valeureux en Flandre; il assiégea et prit Ath en 1697. Il était maréchal de France depuis 1693, et le roi, lisant la liste des maréchaux dans son cabinet, s'écria, lorsqu'il vit son nom: « C'est bien la vertu couronnée! » Ce mot lui fit des ennemis et prépara sa disgrace. La guerre s'étant rallumée en 1701, il fut mis, en Italie, à la tête de l'armée française contre le prince Eugène, qui commandait celle de l'empereur. La cour, au commencement de cette guerre, était indécise sur le choix de ses généraux, et balançait entre Catinat, Vendôme et Villeroi. On en parla dans le conseil de l'empereur. On prétend, mais le fait nous paraît bien douteux, qu'Eu-

gène dit : Si c'est Villeroi qui commande, je le battrai; si c'est Vendôme, nous nous battrons; si c'est Catinat, je serai battu. Le mauvais état de l'armée, le défaut d'argent pour la faire subsister, le peu d'intelligence entre lui et le duc de Savoie, dont il soupçonnait la droiture, l'empêchèrent d'accomplir cette prédiction du prince Eugène. Il fut blessé à l'affaire de Chiari, et obligé de reculer jusque derrière l'Oglio. Cette retraite, occasionnée par la défense que lui avait faite la cour, de s'opposer au passage du prince Eugène, fut cause de ses fautes et de sa disgrace. Catinat, malgré ses victoires et ses négociations, fut obligé de servir sous Villeroi; et le dernier élève de Turenne et de Condé n'agit plus qu'en second. Il soutint cette injustice en homme supérieur à sa fortune. « Je tâche d'oublier ma disgrace, mandait-il à ses amis, pour avoir l'esprit plus libre dans l'exécution des ordres du maréchal de Villeroi. Je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider. Les méchans seraient outrés, s'ils savaient jusqu'où va mon intérieur à ce sujet. » Le roi le nomma, en 1705, pour être chevalier de ses ordres ; mais il refusa. Sa famille s'en plaignit amèrement à lui : « Eh bien! dit-il à ses parens, effacez-moi de votre généalogie.... » Il n'augmentait que le moins qu'il pouvait la foule des courtisans. Louis XIV lui ayant demandé pourquoi on ne le voyait jamais à Marli, et si quelque affaire l'en empêchait? « Aucune, répondit le maréchal; mais la cour est très-nombreuse, et j'en use ainsi pour laisser aux autres la liberté de vous offrir leurs hommages. La simplicité de son extérieur répondait à son indifférence pour les honneurs. Ses jaloux disaient, en lui supposant un orgueil raffiné, dont il n'était pas capable : « Cet habit de drap uni, dont le maréchal est toujours vêtu, est la manière la plus sûre de se faire remarquer. » Mais Catinat répondait à cette insinuation maligne en paraissant avec des habits magnifiques dans les cérémonies d'éclat. Il mourut célibataire, dans sa terre de Saint-Gratien, le 25 février 1712. La postérité masculine de son frère aîné a fini en 1745, par la mort de son fils, conseiller au parlement. Le maréchal de Catinat s'était élevé par degrés, sans cabale et sans intrigue. Philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, libre de tous préjugés, et n'affectant point de les mépriser, ignorant la galanterie et le métier de courtisan. L'auteur du siècle de Louis XIV prétend qu'il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général ; et c'est ce que le duc de La Feuillade avait dit à Louis XIV, en lui parlant de Catinat. Il avait dans l'esprit une application et une activité qui le rendaient capable de tout, sans qu'il parût se mêler de rien. Son sang-froid ne se démentait jamais. Il lui échappa, dans la malheureuse affaire de Chiari, un mot digne des plus grands hommes de l'antiquité. Après une charge infructueuse, il ralliait encore les troupes. Un officier lui dit : « Où voulez-vous que nous allions ? à la mort ? — Il est vrai, répond Catinat, la mort est devant nous, mais la honte est derrière. » Les soldats l'appelaient le père *la Pensée*. Quelques anecdotes feront connaître la trempe de son ame. Catinat reçut le bâton de maréchal de

France en Piémont. Le gentilhomme qui le lui apportait, étant tombé malade en chemin, en chargea un courrier, qui eut pour sa récompense un billet de mille écus. Celui qui était chargé de le payer à Paris écrivit au nouveau maréchal que le gentilhomme prétendait que c'était à lui que devait revenir cette gratification : « Qu'on donne mille écus à chacun des deux, répondit Catinat, qui n'était pas riche. » Il alla ensuite à la cour rendre compte de ce qu'il avait fait dans le Piémont, et concerter le plan de la campagne suivante. Après qu'il eut épuisé tout ce qu'il avait à dire sur les opérations militaires, Louis XIV lui dit : « C'est assez parlé de mes affaires; comment vont les vôtres ? Fort bien, Sire, graces aux bontés de votre majesté, répondit le maréchal. » — « Voilà, dit le roi, en se tournant vers ses courtisans, le seul homme de mon royaume qui m'ait tenu ce langage. » Dès que Catinat avait eu le commandement des armées, son premier acte avait été de refuser ce que les généraux appelaient alors le traitement du pays. Il fallut un ordre du roi pour qu'il l'acceptât dans la suite. Catinat, né pauvre et faisant les sacrifices d'un homme riche, ne pouvait trouver dans son économie un supplément à la modicité de son revenu. Aussi à la fin d'une campagne pria-t-il avec confiance le ministre de lui continuer une gratification de deux mille écus, qui, les autres années, était de commodité, mais celle-ci de nécessité. Aussi humain que désintéressé, il ne fit, dans ses opérations militaires, que le mal dont il ne pouvait se dispenser. Après la prise de Philipsbourg en 1688, il alla mettre à contribution le pays de Juliers et de Limbourg : « Faites de rudes exécutions, lui écrivait le terrible Louvois; pillez, brûlez le pays. » Catinat sut allier dans cette occasion le service de l'état avec les lois sacrées de l'humanité. Voici les propres paroles de ses ordres : « Si, par l'opiniâtreté des habitans, le feu devient le seul moyen de les soumettre, qu'on ait grand soin de n'enflammer qu'une maison séparée de chaque village, afin que le feu ne puisse se communiquer. » Mais les contributions, graces à ses soins, furent levées sans incendies et sans ravages. « La province de Juliers, écrivait alors le gazetier de Hollande, a eu le bonheur que les troupes fussent commandées par ce général; si c'eût été tout autre, tout le pays aurait été brûlé. » Son sang-froid, au milieu des agitations de la guerre, était aussi admirable que sa constante équité. Palaprat rapporte, dans la préface de ses Comédies; que quelques jours après la bataille de la Marsaille, un soir qu'il soupait à la tente du maréchal de Catinat, on parla des différentes qualités des généraux. Le poète, faisant allusion au héros qui était présent, dit « J'en connais un si simple, que, sortant de gagner une bataille, il jouerait tranquillement une partie de quilles. » A peine eus-je achevé, que M. de Catinat me repartit froidement : « Je ne l'estimerais pas moins, si c'était en sortant de la perdre. » On raconte ce trait d'une autre manière. Le lendemain de la bataille de Staffarde, il joua aux quilles. Un officier parut surpris d'un tel délassement. Catinat lui dit : « Cet amusement ne devrait vous éton-

ner que dans le cas où le général aurait perdu la bataille. » La relation qu'il donna de cette fameuse journée était si modeste, qu'on était tenté de demander en la lisant : « Catinat en était-il ? » tant il oubliait ses services pour faire valoir ceux des autres ! Il savait que Feuquières était son espion auprès de Louvois, et il l'employait, parce qu'il le croyait habile. « Pourquoi lui ferais-je du mal ? disait-il à ses amis, son ambition le tourmente plus que ses délations ne me nuisent. » Le maréchal de Catinat savait respecter les préjugés autant qu'un homme dont l'esprit n'aurait pas été au-dessus des préjugés. Deux dragons de la garnison française qui était dans Mantoue, passaient dans une rue; un Italien, qui était irrité contre l'un des deux, lui enfonça son poignard par derrière, le tua sur la place, et se réfugia dans une église. Le camarade du mort le poursuivit jusque sur l'autel, et le massacra. Le peuple indigné qu'on eût osé violer les immunités ecclésiastiques, s'attroupa et voulut fermer les portes. Mais le meurtrier, s'étant fait jour l'épée à la main, se retira dans la maison de son colonel. Elle fut investie dans le moment, et le dragon demandé avec menace d'un soulèvement général. Pour apaiser le tumulte, le général français fait conduire le dragon chargé de fers dans une prison. Il est envoyé pendant la nuit dans une place éloignée. Quelques jours après, on produit un cadavre qu'on dit être celui du dragon. La multitude le croit, et regarde cette mort comme un châtiment du ciel. *Voyez* la *Vie du maréchal de Catinat*, 1775, in-12, par le marquis de Créqui.

CATINAT (Abdias-Maurel, dit), parce qu'il avait servi sous les ordres du maréchal de ce nom, était né à Caylas de parens protestans. Il fut un des principaux chefs des Camisards dans les Cévennes, et déploya durant les guerres civiles, un courage féroce, massacrant tous les prêtres, et incendiant toutes les églises. Enfin, ayant essuyé plusieurs échecs considérables, il fut forcé d'accepter l'amnistie et se retira en Suisse; mais bientôt après, à l'instigation de l'Angleterre, il retourna dans son pays, et se mit à la tête de la conspiration dont le but était d'assassiner Baville et d'enlever le maréchal de Berwick. Le complot, sur le point d'être mis à exécution, fut découvert, et Catinat, ayant été arrêté, le maréchal de Berwick le traduisit devant les tribunaux, qui le condamnèrent à être brûlé vif; ce qui fut exécuté le 21 mai 1705, quoique Catinat ne cessât de répéter que le traitement qu'on allait lui faire serait fait au maréchal de Tallard qui était prisonnier à Londres.

CATOLET (N.), auteur dramatique, mort en 1752, a donné plusieurs petites pièces aux spectacles de la Foire et aux Italiens, entre autres les *Aventures de la rue Quincampoix*, et une *Parodie de l'opéra de Médée et Jason*.

CATON-LE-CENSEUR (Marcus-Porcius Cato), d'une famille plébéienne, originaire de Tusculum, ou Tivoli, aujourd'hui Frascati, naquit l'an 232 avant l'ère chrétienne. Son père était plébéien et lui laissa une petite propriété dans la Sabine, qu'il cultivait de ses propres mains. C'est dans l'exploitation de ce champ qu'il prit

le goût et la connaissance de l'agriculture. Il n'avait que 17 ans lorsqu'il prit les armes et qu'il assista au siége de Capoue. Il servit d'abord dans la seconde guerre punique sous Fabius Maximus. Il apprit les lois de la sagesse du philosophe pythagoricien Néarque. A son retour dans sa patrie, il se rendit utile à ses concitoyens, en plaidant les causes et donnant des consultations. Valerius Flaccus, homme consulaire, frappé de son mérite, l'appela à Rome, où il fut élevé à toutes les charges sans avoir jamais essuyé de refus. A peine se fut-il montré, qu'il déploya cette énergie de caractère, cette austérité de mœurs, cette éloquence mâle et vigoureuse qui lui firent réaliser la belle définition de Quintilien : *Vir probus, benè dicendi peritus.* Il commença par être tribun des soldats en Sicile, ensuite préteur en Sardaigne, qu'il acheva de subjuguer. Ce fut dans cette île qu'Ennius lui enseigna le grec, quoiqu'il fût déjà avancé en âge, et il conserva toujours beaucoup de goût pour cette langue, même dans sa vieillesse. Enfin il fut fait consul avec son protecteur et son ami Valerius Flaccus, l'an 195, avant J.-C.. A cette époque, une affaire, futile en apparence, mais très-grave par l'influence qu'elle devait avoir sur les mœurs publiques, occupait tous les esprits. Il s'agissait de rapporter la loi *Oppia* qui défendait aux dames romaines de porter plus d'une once d'or sur elles, et des habits de diverses couleurs. La foule qui assiégeait le Capitole était immense. Les femmes accourues de tous les bourgs voisins, ou sorties de leurs maisons, mettaient tout en œuvre et suppliaient les consuls, les sénateurs, enfin tous les magistrats de leur être favorables. Le forum en était rempli, lorsque Caton parut, et prononça, pour le maintien de la loi, la belle harangue que Tite-Live a rapportée. Elle fut cependant abolie par l'éloquence du tribun Valerius, et plus encore par les supplications et les séductions des Romaines. Les affaires d'Espagne demandant un homme consulaire, il y passa, réduisit les rebelles, et s'empara en peu de temps de plus de quatre cents places. On lui entendit dire à lui-même, « qu'il avait pris plus de villes qu'il n'avait passé de jours dans son département. » Le peuple lui décerna d'une commune voix le triomphe et la censure. Son premier soin fut de réformer le luxe et de donner des mœurs aux Romains. Sa vigilance le fit estimer des citoyens, et sa dureté lui suscita quelques ennemis ; mais cette haine passagère n'empêcha point qu'on ne lui élevât une statue avec cette inscription : *A la gloire de* CATON, *qui a remédié à la corruption des mœurs.* Ce magistrat, de tout temps déclaré contre les femmes, contribua beaucoup à faire passer la loi qui défendait aux citoyens d'en instituer aucune héritière; il ne pouvait pas néanmoins s'en passer. Il fut accusé jusqu'à quarante fois et toujours renvoyé absous. A l'âge de 80 ans, il se vit encore forcé de se justifier. On ne peut qu'admirer la noble simplicité de l'exorde de sa défense qui commence ainsi : « Romains, » dit-il, il est bien difficile de » rendre compte de sa conduite » devant des hommes d'un autre » siècle que celui où on a vécu. » Il n'eut qu'un enfant de sa première femme, qui était noble et

riche. Caton devenu veuf, et, quoique avancé en âge, excité encore par le feu des desirs, avait une jeune esclave qu'il voyait secrètement. Elle eut l'imprudence de laisser paraître au dehors la faveur dont elle jouissait auprès de son maître, et de passer avec assurance devant la chambre du fils pour se rendre chez le père. Le lendemain, Caton vit dans le regard réservé et sévère de son fils, que le mystérieux commerce était découvert. Son fils, à cette occasion, lui demanda s'il lui avait donné quelque sujet de plainte. « Au contraire, lui répondit Caton, je vous trouve si raisonnable, que je veux avoir des enfans qui vous ressemblent; » et il épousa aussitôt la fille de Solonius, son secrétaire, dont il eut un fils qui, à cause de sa mère, fut nommé *Caton le Solonien*, et qui fut l'aïeul de Caton d'Utique. L'âge n'adoucit point sa sévérité. (*Voyez* Scipion.) Athènes ayant envoyé à Rome des philosophes et des orateurs pour une négociation, Caton, alarmé de l'empressement de la jeunesse romaine à les entendre, proposa de les renvoyer, et s'avança jusqu'à dire qu'on devait chasser aussi les médecins. (*Voyez* Carnéade.) Il mourut, en opinant dans toutes les occasions pour la ruine de Carthage, l'an 147 avant J.-C., âgé de 85 ans, regardé comme un homme juste, mais inflexible et implacable dans ses vengeances. Sa rigidité demandait un aliment. Acilius ayant brigué la censure en même temps que lui, il l'accusa publiquement d'avoir détourné à son profit les dépouilles des ennemis...... Du temps de Cicéron, il restait encore de Caton cent cinquante *Oraisons*; un *Traité de l'art militaire*; des *Lettres*; une histoire en sept livres, intitulée *Des Origines*, parce que dans les second et troisième livres il expliquait l'origine de toutes les villes d'Italie. Cicéron, qui loue cette histoire, dit qu'il ne manquait à son pinceau que cette vivacité de coloris inconnue de son temps. Nous n'avons actuellement que les fragmens de ce dernier ouvrage, avec un traité *De re rusticâ*, qui n'est peut-être pas celui qu'il avait composé. On l'a inséré dans *Rei rusticæ scriptores*, à Leipsick, 1735, 2 vol. in-4°. Saboureux de La Bonneterie l'a traduit en français dans le premier volume de son *Economie rurale*, Paris, 1771, 6 vol. in-8°. Il disait ordinairement, « qu'il se repentait de trois choses : d'avoir passé un jour sans rien apprendre; d'avoir confié son secret à sa femme; et d'avoir été par eau, lorsqu'il pouvait voyager par terre. » Quoiqu'il fût l'homme le plus sobre de son temps, puisqu'il ne buvait que de l'eau à la guerre, et chez lui que le même vin qu'il donnait à ses esclaves, il ne laissa pas, sur la fin de ses jours, surtout à la campagne, de se réjouir avec ses amis qu'il priait souvent à souper, et même de vanter le plaisir de la table. C'est ce qui fit dire à Horace :

Narratur et prisci Catonis
Sæpè mero caluisse virtus.

CATON (Marcus), fils du précédent, parvint à la charge de préteur. C'était un magistrat intègre et vertueux. Il mourut avant son père. Il avait écrit un *Commentaire sur le droit civil*, dont Meursius nous a conservé des fragmens. — Caton (Marcus) ou Caton Népos, petit-fils de Caton l'Ancien, fut consul l'an 638 de la fondation de Rome. Il avait

laissé un grand nombre de harangues.

CATON (Marcus-Porcius), surnommé d'*Utique*, parce qu'il mourut dans cette ville, arrière-petit-fils de Caton-le-Censeur, né l'an 660 de Rome, (93 ans avant J.-C.), poussa l'amour de sa patrie et la vertu jusqu'à l'héroïsme. Le consul Gellius, sous les ordres duquel il servait, lui offrant des récompenses militaires, il les refusa, jugeant qu'elles ne lui étaient pas encore dues. Élevé à la dignité de questeur, il refusa de payer les pensions que Sylla avait constituées à ses satellites sur le trésor public. Cette fermeté prenait sa source dans l'austérité de ses mœurs et dans son système de philosophie. Il était stoïcien dans la théorie et dans la pratique. Il aimait mieux être homme de bien que de le paraître, et moins il était touché du desir de la gloire, plus elle semblait venir le chercher. *Esse quàm videri bonus malebat*, dit Salluste, *itaque quò minus gloriam petebat, eò magis illam assequebatur.* Il demanda le tribunat, pour empêcher un méchant homme de l'avoir, et s'unit l'an 62 avant J.-C. avec Cicéron contre Catilina, et avec les bons citoyens contre César. Il s'opposa aux brigues de ce général et de Pompée pendant leur union, et tâcha de les accorder pendant les guerres civiles. Ses soins ayant été inutiles, il se tourna du côté de Pompée, qu'il regardait comme le défenseur de la république, tandis que son compétiteur la menaçait d'une prochaine destruction. Il porta toujours le deuil depuis le jour que commença la guerre civile, résolu de se donner la mort si César était vainqueur; et de s'exiler seulement si c'était Pompée. La bataille de Pharsale ayant tout décidé, ce zélé républicain s'enferma dans Utique, se préparant à exécuter son dessein. Il dit adieu à son fils et à ses amis, passa une partie de la nuit à lire le *Phédon* de Platon sur l'immortalité de l'ame, essaya la pointe de son épée, et s'en donna un coup sous l'estomac. La blessure n'étant pas assez profonde pour le faire mourir sur l'heure, il tomba de son lit, et fit tomber en même temps une table géométrique. A ce bruit ses esclaves entrèrent: les cris qu'ils poussèrent firent accourir son fils et ses amis, qui le virent baigné dans son sang. Il avait encore les yeux ouverts, mais sans parole; ce qui engagea son médecin à le remettre sur le lit et à panser sa plaie. Mais, à peine eut-il fini que Caton, reprenant ses esprits, repoussa le médecin, et, avec un emportement qui tenait de la fureur, il rouvrit sa blessure, arracha l'appareil, déchira la plaie de ses propres mains, et expira devant eux à l'âge de 55 ans, l'an 48 avant l'ère chrétienne. Telle fut la fin de cet illustre personnage qu'Horace appelle *nobile letum*, parce qu'il se tua pour ne pas se soumettre à son ennemi; il la regarde comme une des actions qui honorent le plus le nom romain. Cicéron écrit dans le livre premier des Offices, que « Caton fut le seul qui dût se tuer lui-même, et que tous les autres qui étaient dans le même parti auraient pu être blâmés de le faire, parce que leur vie avait toujours été douce et leurs mœurs faciles, etc. » Montesquieu pense au contraire que, « si Caton se fût réservé pour la république, il aurait

donné aux affaires un tout autre tour.» Le parallèle de Cicéron et de Caton, fait par le même président, paraît plus juste. « L'accessoire chez Cicéron, c'était la vertu; chez Caton, c'était la gloire. Cicéron se voyait toujours le premier, Caton s'oubliait toujours. Celui-ci voulait sauver la république pour elle-même, celui-là pour s'en vanter. Quand Caton prévoyait, Cicéron tremblait; là où Caton espérait, Cicéron se confiait. Le premier voyait toujours les choses de sang-froid, l'autre au travers de cent petites passions. » Caton annonça, dès son bas âge, cette roideur inflexible de caractère qu'il fit paraître dans tout le cours de sa vie. Drusus, son oncle, était tribun du peuple; et plusieurs nations d'Italie, alliées des Romains, desiraient d'être admises au nombre des citoyens de Rome. Pompédius, l'un des chefs des alliés, s'avisa de demander en badinant au jeune Caton sa recommandation auprès de son oncle. L'enfant garda le silence, témoignant par son regard et par un air de mécontentement, qu'il ne voulait pas faire ce qu'on lui demandait. Pompédius insista, et, voulant pousser à bout cet enfant, le prit entre ses bras, et le porta à la fenêtre en le menaçant de le laisser tomber s'il persévérait dans son refus. Mais la crainte ne fit pas sur lui plus d'effet que les prières; et Pompédius, en le remettant dans la chambre, s'écria: « Quel bonheur pour les alliés, que ce ne soit là qu'un enfant! Si c'était un homme fait, nous n'aurions pas un seul suffrage. » La haine de Caton pour la tyrannie se manifesta, à l'âge de quatorze ans, par un trait remarquable, rapporté par Plutarque: Sarpédon, son gouverneur, l'avait conduit dans le palais du dictateur Sylla. À l'aspect des têtes sanglantes des proscrits, il demanda le nom du monstre qui avait assassiné tant de Romains. C'est Sylla; lui répondit Sarpédon. « Eh quoi! lui répliqua son jeune élève, Sylla les égorgea, et Sylla vit encore! Donne-moi ton épée, ô Sarpédon! afin que je l'enfonce dans le cœur du tyran, et que ma patrie soit libre. » Il prononça ces dernières paroles d'un ton de voix si élevé et avec un regard si animé, que Sarpédon fut saisi de crainte; et depuis ce moment il observa plus soigneusement son élève, de peur qu'il ne se portât à quelque coup hardi auquel personne n'osait même penser... Caton cultiva l'éloquence, afin d'avoir une arme de plus, capable de défendre les droits de la justice. Il aurait regardé au-dessous de lui de discourir, dans la seule vue d'obtenir la réputation d'excellent orateur. « On blâme votre silence, lui dit un jour un de ses amis. A la bonne heure, répondit Caton, pourvu qu'on n'ait rien à blâmer dans ma conduite... » Ce Romain, insulté par un homme diffamé, lui répondit: « Le combat est trop inégal entre toi et moi; ta coutume est de dire et de faire des infamies, et moi je n'en fais ni n'en dis... » Les plus grandes vertus sont presque toujours mêlées de quelques faiblesses: quoique Velléius Paterculus ait fait un éloge admirable de Caton d'Utique, il est cependant vrai qu'à l'époque la plus agitée de sa vie, il paraît avoir oublié sa sobriété habituelle en buvant avec ses amis. César dans son anti-Caton rapporte qu'il fut trouvé par des

jeunes gens dans la rue et fort avant dans la nuit enveloppé de sa toge. Ils voulurent l'insulter; mais, lui ayant découvert le visage, à la vue de Caton ivre, ils rougirent et s'éloignèrent. On lui a encore reproché d'avoir prêté sa femme à Hortensius, mais cette accusation paraît mal fondée, et s'explique par la faculté illimitée du divorce que la loi accordait aux Romains. Caton avait répudié Attilia, sa première femme, à cause de sa mauvaise conduite. Il épousa ensuite Marcia avec laquelle il vécut dans la meilleure intelligence. Cependant sur la demande d'Hortensius, son ami, et du consentement de son père Philippe, il la céda à cet orateur qui desirait en avoir des enfans. On apporta à cette transaction toute la solennité imaginable, et il n'y eut aucun scandale. Marcia, devenue veuve d'Hortensius, revint auprès de Caton, et de nouvelles cérémonies de mariage eurent lieu; ce qui prouve qu'un acte de cette nature qui est si opposé aux idées morales et religieuses des Modernes, n'était pas contraire aux mœurs et aux lois romaines. La mort de Caton d'Utique a été le sujet de plusieurs tragédies françaises, dont la meilleure est de Deschamps. Tout le monde connaît du moins de réputation le chef-d'œuvre d'Addison sur le même sujet.

CATON (Marcus-Porcius), son fils, compagnon de Brutus, ne voulut pas survivre à la liberté expirante, et perdit la vie à Philippes, en combattant aux côtés de son chef.

CATON (Valérius), poète et grammairien latin, né dans la Gaule Narbonnaise, ouvrit à Rome une école où l'on se rendait de toutes parts. On disait de lui, « qu'il était le seul qui sût lire et faire les poètes. » Il mourut fort âgé, l'an 30 avant l'ère chrétienne, dans un état qui n'était guère au-dessus de l'indigence, après avoir possédé la *Villa* de Tusculum. La seule de ses Poésies qui soit parvenue jusqu'à nous, est sa pièce intitulée *Diræ*: ce sont des imprécations que lui inspira l'éloignement où il se trouvait de son pays et de sa Lydie. Christophe Arnold publia ce petit poème à Leyde en 1652, in-12: cette édition est rare. On le trouve aussi dans le *Corpus Poetarum* de Maittaire. Le poème de Valérius Caton contient des passages assez beaux pour qu'on l'ait attribué à Virgile, et qu'on l'ait imprimé à la suite de ses œuvres.

CATON (Dionysius ou Valérius), écrivain qui florissait sous les deux Antonins, est auteur de *distiques moraux*, sur lesquels Pibrac a formé ses quatrains. On les trouve avec le *Publius Syrus*, Leyde, 1635, in-8°, et séparément, Amsterdam, 1754, in-8°. La meilleure édition latine est celle publiée par Christ-Saxius, à Utrecht, 1778, in-8°. Ces distiques étaient fort estimés autrefois; ils ont été traduits en vers dans le 12° siècle par le moine Evérard (manuscrit de la bibliothèque du Roi, n° 5, fonds de l'église de Paris), au 13° siècle, par Adam de Guiency. Les traductions modernes sont: I. les deux éditions publiées par M. Boulard; la première, l'an 6 (1798), in-8°; la seconde, an 11 (1803), in-8°. Cette dernière contient les distiques en vers latins, grecs et français, suivis des quatrains de Pibrac, etc.

CATROU (François), né à

Paris en 1659, d'un secrétaire du roi, et jésuite en 1677, exerça le ministère de la chaire pendant sept ans avec distinction. Il aurait été mis au rang des meilleurs prédicateurs de son siècle, s'il eût pu se captiver à réunir avec ordre dans sa mémoire les mêmes pensées qu'il avait tracées sur le papier, cette contrainte, qui lui paraissait avec raison un travail perdu, l'arracha à la chaire. Le *Journal de Trévoux*, qui commença en 1701, l'occupa environ douze années. Il fut chargé d'y travailler, et s'en acquitta avec honneur. Il employa les intervalles que lui laissait cet ouvrage périodique à composer plusieurs livres estimables. Les principaux sont : I. *Histoire générale de l'empire du Mogol*, imprimée en 1702, réimprimée en 1705, in-4°, ou 5 vol. in-12, et traduite en italien. On en a une édition de 1725, in-4°, et en 2 vol. in-12, augmentée du règne d'*Aurzng-Zeb*. Cette Histoire a été faite sur des Mémoires curieux. II. *Histoire du fanatisme des religions protestantes ; de l'Anabaptisme, du Davidisme, du Quakérisme*, tirée de celle de Lambert Hortensius. Elle avait d'abord paru à part en Hollande en 1693, et à Amsterdam en 1700, 2 vol. in-12 avec fig. : elle a été réimprimée sous le même format en 1733, en 3 vol. in-12. Au commencement des événemens de 1789, cette édition fut extrêmement recherchée et devint fort rare. La variété, la singularité des faits, jointes à l'agrément et à la vivacité du style, ne peuvent qu'attacher le lecteur. La narration est toujours élégante, mais non pas toujours assez rapide. III. *Traduction* de Virgile, avec des notes critiques et historiques, 1729, en 4 vol. in-12. Catrou a traité Virgile, comme Berruyer traita depuis les écrivains sacrés. IV. *Histoire romaine*, 1725-37, en 21 vol. in-4°, et 1737, 24 vol. in-12. Ces deux éditions sont accompagnées de notes historiques, géographiques et critiques ; de gravures, de cartes, de médailles, etc. Cette Histoire, traduite en différentes langues, est la plus étendue que nous ayons. Les faits y sont enchaînés avec art, et les recherches très-savantes ; mais on y trouve un style souvent trop pompeux, des expressions ignobles, des termes hasardés, des hyperboles, des raisonnemens alambiqués, des détails inutiles. On y rechercherait vainement la noble simplicité de Tite-Live, et la nerveuse précision de Tacite. Ses harangues sont d'un bel esprit de collége. Les notes sont plus estimables. Elles sont presque toutes du père Rouillé, associé et continuateur de Catrou. Le père Routh, autre jésuite, devait achever l'édifice que ses confrères avaient commencé ; mais la dispersion de la société a suspendu cet ouvrage. Le père Catrou mourut le 18 octobre 1737.

CATS (Jacob Van), pensionnaire de Hollande et de West-Frise, garde des sceaux des mêmes états, et stathouder des fiefs, politique habile, et poète ingénieux, se démit de tous ses emplois, pour cultiver en paix les lettres et la poésie. Il ne sortit de sa retraite qu'aux instances réitérées des Etats, qui l'envoyèrent en ambassade en Angleterre dans les temps orageux de la république de Cromwel. De retour dans sa patrie, il se retira à Zorgvliet,

une de ses terres, où il mourut en 1660, à 83 ans. Il était né à Bruwershaven en Zélande, l'an 1577. Ses *Œuvres* presque toutes composées d'emblêmes et d'allégories, et de poëmes sur divers sujets, ont été imprimées plusieurs fois en toutes sortes de formats. Les Hollandais en font un cas infini. La dernière et la plus commode édition de ses Œuvres est de 1790, et années suivantes.

CATTANEO, (JEAN-MARIE), savant littérateur italien, né à Novarre à la fin du 15ᵉ siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et se dévoua entièrement à l'étude des langues. On lui doit l'édition des *Epîtres de Pline le jeune*, qu'il publia avec des *Commentaires*, Milan, 1508. Une *Traduction des quatre Dialogues de Lucien*; un poëme *sur la ville de Gênes*, et un autre sur la prise de Jérusalem, par Godefroi de Bouillon sous le titre de *Solymis*. Ses ouvrages en prose lui firent plus de réputation que ses poésies. Il mourut en 1529.

CATTANEO (JÉRÔME), patricien de Gênes, né à Barletta en 1620, entra chez les jésuites en 1634, et, après avoir passé par les divers emplois et dignités de son ordre, la république de Gênes le choisit pour son historiographe. On a de lui : I. Discours intitulé : *Le Saggie difficoltà del principato di Genova*, qu'il prononça au couronnement du doge Agostino Centurione. II. *Parangone tra il mondo vecchio e nuovo*, et d'autres ouvrages.

CATTANEO (LAZARE), missionnaire jésuite italien, né à Sarzane sur les côtes de Gênes, en 1560, aida le célèbre père Ricci à introduire le christianisme dans l'empire de la Chine, et ils fondèrent ensemble à Macao le premier établissement qu'eurent les jésuites dans ces contrées. Toutefois ce ne fut pas sans difficultés qu'ils vinrent à bout de cette entreprise. Ils eurent à triompher des préjugés du peuple chinois, et des bruits alarmans que leurs ennemis avaient fait circuler sur leur compte. Le père Cattaneo exerça les pénibles fonctions de missionnaire pendant 46 ans, et mourut à Tchang-Tchéou, à l'âge de 80 ans. Il avait composé en langue chinoise plusieurs ouvrages pour l'instruction de ses néophytes. On n'en a imprimé qu'un seul, intitulé : *De la douleur ou de la contrition des péchés.*

CATTANEO (DANÈSE), sculpteur, architecte et poëte, né à Carrare, florissait dans le 16ᵉ siècle, et se trouva au sac de Rome en 1527, où il fut fait prisonnier. Il quitta cette ville, ne sachant trop où se retirer. Il alla d'abord à Florence, où il fit la statue d'*Alexandre de Médicis*. De cette ville il se transporta à Venise, où il travailla aux embellissemens de la bibliothèque de Saint-Marc. Il a fait d'autres ouvrages estimés, soit à Venise, soit à Padoue, soit à Vérone, et dans plusieurs autres villes. Ses occupations ne l'empêchèrent point de cultiver la poésie, pour laquelle il avait des dispositions naturelles. Il mourut à Padoue en 1573. On a de lui un poëme intitulé : *L'amor di Marfisa*, qu'il entreprit en faveur de Charles V, qui l'honorait de sa protection. Il fut imprimé à Venise en 1562.

CATTANI DA DIACCETO (FRANÇOIS), fameux philosophe platonicien, et orateur, né à Florence le 16 novembre 1466,

fut disciple de Marsilio Ficino, lui succéda dans sa chaire de philosophie, et mourut dans sa patrie en 1522. On a de lui un *Trattato del bello;* un autre *de l'amour des lettres*, et beaucoup d'ouvrages imprimés à Bâle, 1563, in-folio. Il laissa treize enfans. Un d'entre eux cultiva la poésie, et entra dans la conjuration contre le cardinal Julien de Médicis, qui lui fit trancher la tête. — Un autre François CATTANI DA DIACCETO, dit *le jeune*, que l'on présume être de la même famille, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, devint évêque de Fiesole, assista en cette qualité au célèbre concile de Trente, et mourut le 5 novembre 1595. On a de lui plusieurs ouvrages dont les principaux sont: I. *Discorso dell' autorità del Papa sopra il concilio*, Florence, 1562, in-8°. II. *Sopra la superstitione dell' arte magica*, Florence, 1562.

CATTANI (GAETAN), né à Modène en 1696, entré dans la compagnie de Jésus en 1719, passa en 1726 aux missions du Paraguay, où il arriva en 1729. On a de lui trois *Lettres* adressées à Joseph Cattani son frère, que Muratori a insérées dans sa *Relation des missions*, Paris, 1754, in-12. Dans la première de ses lettres, Cattani fait la relation de son voyage de Cadix à Buénos-Ayres; dans la troisième, il décrit les pays, les mœurs et les coutumes des Indiens. Il s'y montre observateur profond, son récit inspire le plus grand intérêt; sa diction est pure, facile et élégante. Il mourut au Paraguay en 1753.

CATTEAU-CALLEVILLE (JEAN-PIERRE-GUILLAUME), né à Angermund en Brandebourg, où il y a une colonie de réfugiés français, entreprit en 1788 un voyage en Allemagne, en France et en Suisse, pour agrandir la sphère de ses connaissances. Il séjourna environ un an en Suisse, et se mit en relation avec Charles Bonnet, Mallet, auteur de l'histoire du Danemarck, et le célèbre Gibbon. Catteau dirigea ensuite ses courses du côté du nord de l'Europe, et acquit de précieux documens sur les langues, la géographie et l'histoire de ces contrées. Ce savant laborieux était chevalier de l'Étoile polaire, membre de l'Académie des belles-lettres de Stockholm et de l'Académie des sciences de Berlin. Il est mort à Paris le 19 mai 1819, à l'âge de 60 ans, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Ses principaux ouvrages sont: I. *Tableau général de la Suède*, Lausanne, 1789, 2 vol. in-8°. II. *Tableau des États Danois*, 1802, Paris, 3 vol. in-8°, avec carte. III. *Voyage en Allemagne et en Suède*, Paris, 1810, 3 vol. in-8°. IV. *Tableau de la Mer Baltique*, Paris, 1812, in-8°, avec une grande carte, ouvrage très-estimé. V. *Histoire de Christine, reine de Suède*, Paris, 1815, 2 vol. in-8°.

CATTENBURGH (ADRIEN VAN), né à Roterdam en 1664, où il enseigna pendant plus de 25 ans la théologie arménienne, est auteur des ouvrages suivans: I. *Vie de Grotius* en flamand, 1727, 2 vol. in-fol. II. *Bibliotheca Scriptorum remonstrantium*, 1728, in-12. III. *Syntagma sapientiæ Mosaïcæ*, 1737, in-4°. IV. *Spicilegium theologiæ christianæ Philippi à Limborch*, Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol.

CATTHO ou CATO (Angelo), natif de Tarente, fut d'abord attaché au duc de Bourgogne, qu'il quitta après la bataille de Morat, gagnée par les Suisses sur les Bourguignons, pour Louis XI, qui le nomma son aumônier, et ensuite archevêque de Vienne en Dauphiné. Il acquit beaucoup de crédit auprès de ce monarque, par le double emploi de médecin et d'astrologue. Il mourut à Vienne en 1497, et fut enterré dans la cathédrale. Sa devise était: « *Ingenium superat vires.* » Ce fut à sa prière que Philippe de Commines entreprit ses Mémoires. L'auteur d'un *Sommaire de la Vie de Cattho*, imprimé avec ses Mémoires, raconte qu'Angelo Cattho, disant la messe en présence de Louis XI dans l'église de Saint-Martin de Tours, lorsqu'on se battait à Nanci le 5 janvier 1477, présenta au roi la patène à baiser, en lui disant : « Sire, » Dieu vous donne la paix et le » repos, vous les avez si vous » voulez, *Quia consummatum* » *est;* votre ennemi le duc de » Bourgogne est mort, il vient » d'être tué et son armée décon- » fitte. » Il ajoute que cette heure ayant été cottée, s'est trouvée être celle en laquelle véritablement avait été tué ledit duc. Le hasard vérifia cette prédiction, ainsi que quelques autres qu'on lui attribue.

CATTI (François-Antoine), chirurgien, né à Lucques en Italie, fit une étude particulière de l'anatomie, et publia un ouvrage intitulé *Anatomes Enchiridion*, Naples, 1551, in-4°. Il vivait vers le milieu du 15e siècle.

CATTIER (Philippe), avocat au parlement de Paris, vivait au milieu du 17e siècle, et donnait des leçons de grec. Il est auteur de divers ouvrages: I. *Exercitationes IV de usu linguæ græcæ*, Paris, 1647, in-4°. II. *Gazophylacium Græcorum*. Cet ouvrage est d'un grand usage pour l'étude du grec dans les écoles de Hollande. Il parut à Paris en 1651, in-4°, et a eu d'autres éditions à Francfort et ailleurs. Denis Ballière de Laisement l'a fait réimprimer à Paris en 1790, in-8°. Cattier fit le même travail pour la langue latine, Paris, 1665, in-4°. III. *Hortus Augusti, in quo radices linguæ latinæ revirescunt*, 1657, in-4°. Cattier eût mérité d'être professeur au collége royal; mais sa modestie empêcha qu'il ne fût connu de ses compatriotes et des lexicographes français.

CATTIER (Isaac), de Paris, prit le bonnet de docteur en médecine à Montpellier en 1637, et pratiqua son art dans sa ville natale. Il fut nommé premier médecin du roi. Parmi les ouvrages qu'il publia, on distingue les suivans: I. *Description de la macreuse*, Paris, 1651, in-8°. II. *Discours sur la poudre de sympathie*, Paris, 1651, in-8°. Dans ce discours l'auteur réfute le sentiment des partisans de cette poudre, et traite avec raison leur opinion d'erronée, de folle et d'extravagante; mais, comme Nicolas Papin réclama par un écrit contre ce qu'il appelait les assertions de Cattier, celui-ci soutint ce qu'il avait précédemment avancé dans un ouvrage intitulé: *Réponse à M. Papin, touchant la poudre de sympathie*, Paris, 1651, in-8°. III. *Observationes medicæ rariores*, Castris, 1653, in-12; Parisiis, 1657, in-8°; Lipsiæ, 1670, in-8°, avec les observations de Pierre Borel, Paris, 1656.

CATULLE (Caïus Valerius Catullus), poète latin, né à Vérone ou Sirmium l'an 86 avant J.-C., imita, dans ses *Épigrammes*, la manière grecque, en l'ennoblissant. Le plaisir et l'amour excitèrent son imagination, et donnèrent à ses vers cette élégante simplicité, ces graces naturelles, cette facilité, cet enjouement qui faisaient le fond de son caractère. Les grands le recherchèrent et l'aimèrent. Cicéron, Plancus, Cinna, et les personnages les plus distingués de son siècle, furent ses amis. Jules-César, contre lequel il eut la hardiesse de faire des épigrammes, s'en vengea en l'invitant à souper. « Il ne faut pas cependant admirer trop la magnanimité de César, dit la Harpe ; car les épigrammes ne sont pas bonnes, et je croirais volontiers que le bon goût de César fit grace aux épigrammes en faveur des madrigaux. La première est cependant de la plus grande force. Si Catulle lui récita ses vers *sur le moineau de Lesbie*, et son épithalame de *Thétis et Pélée*, son hôte dut être content de lui. Mais il dut voir dans Catulle un génie facile qui excellait dans les sujets gracieux, et qui s'élevait, quand il voulait, au sublime de la passion. L'*Épisode d'Ariane abandonnée dans l'île de Naxos*, qui fait partie de l'épithalame, est du petit nombre des morceaux où les Anciens ont su faire parler l'amour. On ne peut le louer mieux qu'en disant que Virgile, dans son quatrième livre de l'Énéide, en a emprunté toutes les idées, tous les mouvemens, quelquefois même les expressions, et jusqu'à des vers entiers. L'*Ariane* de Catulle a servi à embellir la Didon de Virgile. Peut-on douter qu'un homme qui a rendu ce service à l'auteur de l'Énéide n'eût pu devenir un grand poète, s'il eût aimé le travail et la gloire? Mais Catulle n'aima que le plaisir et les voyages : deux choses qui laissent peu de loisir pour les lettres. Il était né pauvre, et des amis l'enrichirent, entre autres, Manlius, dont il fit l'épithalame ; sujet usé, mais dont il sut faire un ouvrage charmant, parce que le talent rajeunit tout. » Si le style de Catulle est pur, ses idées ne le sont pas toujours. C'est lui qui a donné occasion à ce mot : « Qui écrit comme Catulle, vit rarement comme Caton. » Il mourut l'an 57 avant J.-C. Ce poète se trouve avec Tibulle et Properce, *cum notis variorum*, Utrecht, 1680, in-8°. — *ad usum Delphini*, 1685, in-4°. On estime l'édition de Coustelier, à Paris, 1743, in-12, et réimprimée en 1754. Le texte a été épuré par l'abbé Lenglet, sur la belle édition de Venise, donnée par Corradini en 1738, in-fol. : on trouve dans le même volume les Poésies de Tibulle et de Properce, sur les corrections des meilleurs critiques, et particulièrement sur les leçons de Joseph Scaliger. Enfin, Baskerville l'a imprimé supérieurement, comme tout ce qui est sorti de ses presses, 1772, in-4°. La première édition de ces poètes réunis est de 1472, in-fol., sans nom de ville ni d'imprimeur. La seconde fut faite à Venise en 1488, avec les notes d'Antoine Parthénius. L'édition qu'en donna Vossius à Londres, 1684, et à Utrecht, 1691, in-4°, est recherchée des curieux, parce que l'éditeur fit entrer dans les notes le fameux Traité de Beverland, *De prostibulis Veterum*, qui n'a jamais vu le jour

séparément, et que les notes en sont savantes et choisies. On estime aussi celle de Padoue avec Tibulle et Properce, et les notes *Variorum*, 1737, in-4°. Les Traductions des poésies de Catulle sont : I. Celle de Marolles, Paris, 1673, in-8°. II. Celle de Masson de Pézay, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. III. De François Noël, Paris, an 11 (1803), in-8°. IV. Les *Noces de Thétis et de Pélée*, traduites en vers avec des remarques par le Gendre, Lyon, 1701, in-12. V. Les *Pensées amoureuses*, traduites par Cl. Nicole, Paris, 1666, in-12. VI. La *Veillée des fêtes de Vénus*, à la suite des poésies d'Anacréon, par Moutonnet de Clairfons, Paris, 1780, in-4°, in-8°, et in-12, par le P. Sanadon, Paris, 1728, in-12; par l'abbé de Ponçol, Londres et Paris, 1766, in-8°; et enfin la même traduite en vers français par Labaume, Paris, 1787, in-16, et an 9, in-12, sous le titre de *Quelques vers*. Celle donnée par M. Noël en 1805, 2 vol. in-8°, « tient un juste milieu entre la fidélité et la paraphrase; correcte, élégante, elle a le mérite de réunir un heureux choix d'imitation, dans les idiomes modernes, des plus beaux morceaux de Catulle, » *(Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût.)* Les deux traductions les plus récentes des Noces de Thétis et Pelée, sont celle de Ginguené, 1812, gr. in-18, et celle de M. Mollevaut dans son *Choix de poésies de Catulle*, Paris, 1812, in-12. *Voyez* MARTIAL.

CATULUS (CAÏUS), consul romain, l'an 242 avant Jésus-Christ, commandait la flotte de la république dans le combat livré aux Carthaginois entre Drépani et les îles Ægates. Il leur coula à fond 50 navires, et en prit 70. Cette victoire obligea les vaincus à demander la paix, et mit fin à la première guerre punique.

CATULUS (QUINTUS LUTATIUS), consul romain, l'an de Rome 650, vainquit les Cimbres de concert avec Marius, son collègue. Dans la suite, Marius, s'étant rendu maître de Rome, le mit au nombre des proscrits, sans que la considération de ses services et les prières des principaux citoyens eussent pu fléchir cet homme impitoyable; il répéta plusieurs fois : « Qu'il meure. » Il s'enferma dans une chambre où l'on avait allumé un grand brasier, et y fut suffoqué par la vapeur du charbon. Peu après, Sylla vengea sa mort par celle du jeune Marius. Ce magistrat fut du nombre des orateurs illustres. Il en est fréquemment fait mention dans les Œuvres de Cicéron, qui attribue principalement ses succès à la beauté et à la douceur de son organe. Il nous est parvenu deux *Epigrammes* de Catulus. Il avait fait de belles *Harangues* et *l'Histoire de son consulat*. Ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous.

CATULUS (QUINTUS LUTATIUS), fils du précédent, fit mourir Lépidus, qui voulait, après la mort de Sylla, renouveler la guerre civile. Il fit rebâtir le Capitole, qui avait été brûlé. Cet homme, aussi probe que sage, jouissait d'une grande autorité dans Rome. Il était consul avec Æmilius Lépidus l'an 674 de la fondation de Rome.

CATUS. *Voyez* ÆLIUS SEXTUS CATUS.

CATWALLON, abbé de Rédon, au diocèse de Vannes, mort dans son abbaye en 1051, est auteur

de deux *Lettres* ; la première adressée à Hildegrande, comtesse d'Anjou, peut éclairer sur quelques points de notre histoire; la seconde, à Liéburge, abbesse de Ronceray, fait plus d'honneur à la modestie qu'aux talens de l'écrivain.

CATZ (Matthieu), issu d'une famille zélandaise, a latinisé son nom en celui de *Felisius*, mort provincial des minimes à Louvain, en 1587. Catz a laissé une *Explication catholique du décalogue*, et un *Traité de l'instruction chrétienne*, imprimés en latin, à Anvers en 1575.

CAUCHE (François), voyageur français de basse extraction; était né à Rouen, et ne fit aucune espèce d'études. Il s'embarqua comme soldat sur un bâtiment, commandé par Alonse Goubert, destiné à aller dans la mer Rouge, et à commencer un établissement à l'île Maurice, aujourd'hui l'Ile-de-France; mais cette île étant occupée par les Hollandais, ils se virent forcés de relâcher à Madagascar. Cauche y resta avec quelques Français pendant trois ans; mais Pronis, chef de leur expédition, dont le but était d'établir une colonie dans cette île, ayant voulu contraindre Cauche et ses compagnons à se joindre à lui, ceux-ci quittèrent l'île et revinrent en France. La relation des voyages de Cauche fut rédigée par Morisot de Dijon, et publiée en 1638, et en 1651, à Paris, in-4°. Elle est fort intéressante, et donne une excellente idée des mœurs des habitans de Madagascar.

* CAUCHON (Pierre), évêque de Beauvais dans le 15e siècle, l'un des plus zélés partisans de la maison de Bourgogne et des Anglais, contre Charles VII, son légitime Souverain, était fils d'un vigneron. Il acquit une honteuse renommée par l'acharnement qu'il mit à condamner Jeanne d'Arc, dont il fut un des juges iniques. Il employa les moyens les plus odieux pour lui faire avouer ses crimes; mais ses efforts ne purent procurer aucun indice. Ce fut lui qui, après l'avoir condamnée à une prison perpétuelle, au *pain de douleur* et à *l'eau d'angoisse*, la déclara *relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église*, et la livra au bras séculier le 30 mai 1431. Il lui prononça sa sentence sur un échafaud placé devant le bûcher. Cet indigne prélat mourut subitement, en se faisant la barbe, en 1443. Calixte VI l'excommunia après sa mort. Ses ossemens furent déterrés et jetés à la voierie. *Voy.* Jeanne d'Arc. — Guillaume Cauchon, neveu et héritier du précédent, déclara le premier, avec serment, que c'était la haine des Anglais qui avait provoqué la condamnation de Jeanne d'Arc.

CAUCUS (Antoine), noble vénitien et archevêque de Corfou, ayant eu ordre du pape Grégoire XIII de rechercher avec soin *les erreurs des Grecs*, les recueillit au nombre de trente-une, dans un ouvrage latin qui est dédié au même pape; et qui n'a point été imprimé. Il se trouve en manuscrit dans la bibliothèque du Roi, et il y a apparence que c'est de là que Simon les a prises pour les insérer dans son *Histoire de la créance et des Coutumes des nations du Levant.*

CAUDERAS (Barthélemi), peintre portugais, s'est fait un nom en Espagne, par ses ouvrages, dans le couvent des dominicains de Madrid, et dans Notre-

Dame d'Atocha de cette ville. Il a peint aussi pour Valladolid plusieurs tableaux très-estimés. Cet artiste mourut en 1606, âgé de 59 ans.

CAUDREY (Daniel), théologien non conformiste, mort en 1664, élève de Peter-House à Cambridge, où il fut reçu maître ès-arts, s'établit à Dilling, au comté de Northampton, d'où il fut expulsé en 1662. Il était membre de l'assemblée de Westminster, où ses disputes le firent remarquer. On a de lui *plusieurs écrits polémiques contre l'Église d'Angleterre*, *des Sermons*, et *des Traités de pratique*.

CAUFAPÉ (Anicet), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, était originaire de l'Albigeois. Après avoir professé quelque temps en France, il passa en Angleterre, où il publia quelques ouvrages de littérature; avant sa sortie de France, il fit imprimer: I. *Observations singulières sur le fréquent usage de la saignée*, Toulouse, 1667, 1691, in-12. II. *Nouvelle explication des fièvres avec des observations*, Toulouse, 1696, 2 vol. in-12.

CAULASSI. *Voyez* Cagnacci.

CAULET (François-Etienne de), évêque de Pamiers, né à Toulouse en 1610, d'une bonne famille de robe, abbé de Saint-Volusien de Foix à 17 ans, fut sacré évêque de Pamiers en 1645. Il donna une nouvelle face à son diocèse désolé par les guerres civiles, et par les déréglemens du clergé et du peuple. Son chapitre était composé de douze chanoines réguliers, que Sponde, son prédécesseur, appelait *douze léopards*; il les adoucit, il les réforma. Il fonda trois séminaires. Louis XIV ayant donné, en 1673, un édit qui étendait la régale sur tout son royaume, l'évêque de Pamiers refusa de s'y soumettre. On fit saisir son temporel, sans pouvoir l'ébranler. L'arrêt fut exécuté avec beaucoup de rigueur, et le prélat fut réduit à vivre des aumônes de ses partisans. Un de ses amis, Le Pelletier-des-Touches, instruit de la détresse de l'évêque, lui ayant envoyé 2000 écus, le P. de La Chaise voulut le faire enfermer à la Bastille, comme soutenant un sujet rebelle: « Lorsque j'ai fait saisir le temporel de M. de Pamiers, répondit » le Monarque, je n'ai pas prétendu qu'il mourût de faim, ni » empêcher qu'on l'assistât. Il ne » sera pas dit que sous mon règne on aura puni quelqu'un » pour avoir fait un acte de charité. » Caulet mourut en 1680, honoré comme un Saint par ses amis, et traité comme un homme de parti par les adversaires des jansénistes. On a de lui: I. *Inventaire des pièces concernant la régale du diocèse de Pamiers*, 1681, in-4°. II. *Mémoire des ruses et des artifices dont se sont servis les chanoines de Pamiers pour éloigner la vie régulière*; resté manuscrit. III. *Relation de ce qui s'est passé sur le différend entre M. l'évêque de Pamiers et les Jésuites du collège, avec une lettre circulaire à tous les évêques de France*, 1668, in-4°. — L'évêque de Grenoble, Jean de Caulet, né à Toulouse en 1693, mort en 1771, connu par *son Instruction pastorale sur la pénitence*, Grenoble, 1749, in-4°, était de la même famille. Il a laissé plusieurs autres écrits moins importans. Ce prélat avait beaucoup

d'érudition, et connaissait à fond l'histoire ecclésiastique, mais il écrivait mal. Il était aussi très-versé dans le droit. Il ne répondait jamais par écrit aux lettres qu'on lui adressait, et portait lui-même la réponse. Il préférait faire 30 ou 40 lieues, s'il s'agissait d'un affaire importante, afin de la terminer de vive voix.

CAULIAC. *Voy.* CHAULIAC.

CAULINCOURT (JEAN DE), moine de Corbie au commencement du 16e siècle, est auteur d'un manuscrit précieux qui est à la bibliothèque du Roi, sous ce titre : *Chronicon Corbiense, ab anno* 662, *ad annum* 1529, in-fol.

CAUMARTIN (LOUIS LE FEBVRE DE), garde des sceaux, né en 1552, d'une bonne famille de robe, originaire du Ponthieu, fut président au grand Conseil, conseiller d'état, et enfin garde des sceaux en 1622. Il obtint cette dignité par le crédit du maréchal de Bassompierre. Louis XIII la lui accorda avec répugnance : « Caumartin est bégue, disait-il, je le suis aussi ; mon garde des sceaux doit porter pour moi la parole ; et comment le pourra-t-il faire, s'il a besoin d'un interprète ? » Les talens que ce ministre avait montrés dans ses ambassades, et dans les autres commissions qui lui avaient été confiées décidèrent enfin ce monarque. Le nouveau garde des sceaux mourut peu de temps après, en 1623, à 72 ans. Il laissa plusieurs enfans, dont les plus connus sont François, évêque d'Amiens, mort en 1652 ; et Louis, qui fut nommé conjointement avec lui intendant de Picardie, et qui mourut en 1624, en se rendant comme ambassadeur à Venise. Ses *Mémoires* et ses *Lettres* sont conservés à la bibliothèque du Roi.

CAUMARTIN (LOUIS-FRANÇOIS LE FEBVRE DE), intendant de Champagne, était fils de Louis. Il naquit en 1624, fut l'ami et le confident du cardinal de Retz, et joua un rôle important pendant les troubles de la Fronde. Il mourut le 3 mars 1687.

CAUMARTIN (LOUIS-URBAIN LE FEBVRE DE), fils du précédent, marquis de Saint-Ange, d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes, intendant des finances et conseiller d'état, mort sous-doyen du Conseil en 1720, à 67 ans, fut un magistrat plein d'esprit, de jugement et de savoir. Ce fut dans son château de Saint-Ange que Voltaire commença la Henriade, excité par tout ce que Caumartin lui racontait de Henri IV. Le poète a fait le portrait suivant de ce magistrat, qu'il avait tant de plaisir à écouter.

Homme sage, esprit juste et fin.

Il le complète ainsi :

Caumartin porte en son cerveau
De son temps l'histoire vivante ;
Caumartin est toujours nouveau
A mon oreille qu'il enchante :
Car dans sa tête sont écrits
Et tous les faits et tous les dits
Des grands hommes, des beaux esprits,
Mille charmantes bagatelles,
Des chansons vieilles et nouvelles,
Et les annales immortelles
Des ridicules de Paris.

Sa probité n'était pas moins connue que son esprit, et Boileau dit dans une de ses satires :

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau ;
Tout n'est pas Caumartin, Bignon ni d'Aguesseau.

On ne doit point à ce magistrat un ouvrage intitulé *Recherche sur la noblesse de Champagne* (Châlons, 1673, grand in-fol., forme d'atlas, souvent divisé en 2

vol., fig. coloriées). Ce travail fut seulement exécuté sous sa direction par d'Hozier.

CAUMARTIN (Jean-François-Paul Le Febvre de), frère du précédent, filleul du cardinal de Retz, naquit à Châlons-sur-Marne, le 16 décembre 1668. Il obtint, par le testament de son parrain et l'agrément du Roi, l'abbaye de Buzay, qui était considérable. Il avait beaucoup d'esprit et de goût pour la littérature. A peine âgé de 26 ans il était déjà membre de l'Académie française. Ce fut lui qui présida comme directeur à la réception de l'évêque de Noyon (Clermont-Tonnerre), prélat presque uniquement connu par son orgueil et sa présomption. Le discours que Caumartin adressa au récipiendaire, fut regardé comme une fine ironie d'un bout à l'autre. On assure que ce discours déplut à Louis XIV. Caumartin fut mis à la tête du diocèse de Vannes en 1717, et passa ensuite au siége de Blois, qu'il gouverna pendant quelque temps, et où il mourut le 30 août 1733. Les recueils de l'Académie française contiennent plusieurs bons discours de Caumartin. Il était aussi membre honoraire de l'Académie des inscriptions.

CAUMONT. *Voy.* Force et Lauzun.

CAUN, général persan, surnommé *le Chercheur d'aventures*, était fils d'un forgeron, et s'éleva, par son courage, au commandement des armées de Caicobad, premier Souverain de la dynastie des Caïanides. Il remporta plusieurs victoires, et fut tué dans une bataille par Afrasiab, roi du Turkestan.

CAUNE. *Voyez* Biblis.

CAURIANA (Philippe-Antoine de), gentilhomme de Mantoue, chevalier de l'ordre de Saint-Étienne, remplit avec distinction, à Pise, la première chaire de médecine théorique; il a écrit quelques *Discours sur les cinq premiers livres de Tacite*, Florence, les Juntes, 1597, in-4°, dans lesquels il parle souvent des guerres de la France, où il demeura pendant un assez long espace de temps; car il ne retourna en Italie que pour accompagner, par ordre du roi Arrigo III, la princesse Christine de Lorraine, qui de Blois allait à Florence, pour s'unir en mariage à Ferdinand Ier de Médicis, grand-duc de Toscane. C'est dans ce royaume qu'il écrivit un *Commentaire latin des Guerres civiles de 1567 et 1568*, ainsi qu'une *Histoire du siége de la Rochelle*, qui était alors le seul asile des protestans. Mais ces deux ouvrages, au rapport de Zéno, sont restés manuscrits.

CAURRES (Jean des), principal du collége d'Amiens, né en 1540, à Moræul, et mort en 1587, à 47 ans, donna ses mauvais vers sous le titre d'*Œuvres morales et diversifiées*, 1575, in-8°, 1584, in-8°. Ce recueil ne peut être recherché qu'à cause des peintures que l'auteur y fait des vices de son siècle. Il blâme beaucoup la coquetterie des dames de son temps, qui se frisaient les cheveux, et portaient de petits miroirs pendus à leur ceinture. Caurres publia encore un *Traité en vers, sur la conservation de la santé;* et un autre *sur la piété chrétienne*, 1573, in-8°. Dans une de ces pièces, il osa faire l'*apologie de la Saint-Barthélemi*, qu'il regardait comme nécessaire au repos de la France.

CAURROY (François-Eusta-

(DU) , sieur de Saint-Frémin, né à Gerberoy, près Beauvais, en 1549, d'une famille de robe, qui occupait les premiers emplois de la province de Beauvoisis, fut l'un des plus grands musiciens de son siècle, et maître de chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. Il fut encore chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, et prieur de Saint-Aioul de Provins. *Sa Messe des morts* à quatre parties, sans symphonie, est une très-belle composition; c'est tout ce qui nous reste de lui. Du Caurroy est mort le 7 août 1609, à l'âge de 60 ans. Il fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins, où l'on voyait son tombeau près de la chaire du prédicateur. Ce monument est gravé dans le Recueil des antiquités nationales, par M. Millin. Il fut élevé aux frais de Nicolas Formé, successeur du célèbre musicien. Le cardinal Duperron composa son épitaphe. Piganiol de La Force dit, dans sa *Description de la ville de Paris*, « c'est une tradition reçue parmi ceux qui sont au fait de l'histoire de notre musique, que les noëls que l'on chante sont des gavottes et des menuets d'un ballet que du Caurroy avait composé pour un divertissement de Charles IX. » Cela peut être pour quelques-uns, mais bien certainement d'autres airs de noëls sont plus anciens que du Caurroy; plusieurs ont été composés par Costeley, organiste de Charles IX, et par F. S. Bodouin et Jehan Danielle.

CAUS (SALOMON DE), né en Normandie vers la fin du 16e siècle, fut un ingénieur et un architecte distingué. Il resta très-longtemps auprès de l'électeur de Bavière, qui lui avait confié la direction de ses jardins et de ses bâtimens; puis il revint en France, où il mourut en 1630. Les ouvrages qu'il publia, sont: I. *La Perspective avec la raison des ombres et des miroirs*, Londres, 1612, in-fol. II. *Les raisons des forces mouvantes avec diverses machines et plusieurs dessins de grottes et de fontaines*, Francfort, 1615, in-fol.; Paris, 1624, même format. III. *Hortus Palatinus*, Francfort, 1620, in-fol., avec fig. gravées par de Bry. IV. *Instruction harmonique*, Francfort, 1615, in-fol., dédié à la reine Anne d'Angleterre. V. *La Pratique et la Démonstration des horloges solaires*, Paris, 1624, in-fol. — Isaac DE CAUS, parent du précédent, né à Dieppe, fut également ingénieur et architecte. On a de lui une *Nouvelle invention d'élever l'eau plus haut que sa source*, Londres, 1644, in-folio, avec fig.

CAUSANS (JOSEPH-LOUIS-VINCENT DE MAULÉON DE), né d'une famille qui tenait un rang distingué dans la robe, entra de bonne heure dans les mousquetaires gris, et devint chevalier de Malte. Il cultiva les muses latines et françaises, ainsi que les langues anglaise et allemande. Il travailla sur l'histoire, la politique, la morale, et dans le genre oratoire. Il s'imagina avoir trouvé la quadrature du cercle, et, par elle, il prétendit expliquer le péché originel. Il s'engagea à déposer 30,000 francs chez un notaire, somme destinée à celui qui lui démontrerait son erreur. Il déposa en effet 10,000 francs; mais les paris, qui s'élevèrent à cette occasion, furent annulés par les tribunaux, et l'Académie des scien-

ces, appelée à prononcer sur le mérite de la découverte, déclara qu'elle n'avait pas le sens commun. Nous avons de lui : I. *Prospectus apologétique pour la quadrature du cercle*, 1754 in-4°. II. *Éclaircissement sur le péché originel*, Cologne, 1755, in-8°. III. *Spectacle de l'homme*, Paris, 1751, in-8°.

CAUSEUS (Jean), paysan breton, né en 1638 au village de Lanfenot dans le diocèse de Léon, mort à Saint-Matthieu près de Brest, le 10 juillet 1775, à l'âge de 137 ans. Cet homme avait long-temps cultivé la terre et travaillé au port de Brest; lorsqu'il fut devenu vieux, il s'occupa de jardinage. Sa vie était très-réglée; il était très-sobre et très-frugal. Sur la fin de sa vie, sa barbe avait disparu, et avait été remplacée par un léger poil follet. A l'âge de 120 ans il se rasait encore lui-même, et assistait à la grand'messe à genoux. Il finit ses jours sans aucune apparence de souffrance.

CAUSEUS. *Voyez* Chausse (de la).

CAUSSIN (Nicolas), jésuite, né à Troyes en 1583, se fit un nom par ses sermons et ses ouvrages. Le cardinal de Richelieu le croyant un homme simple qu'il ferait aisément entrer dans toutes ses vues, le choisit pour confesseur de Louis XIII. Mais cette simplicité même, qui tenait beaucoup à sa piété, le rendit très-opposé en plusieurs choses à l'administration du cardinal. Le P. Caussin regardait avec horreur l'alliance que le ministre avait contractée avec les protestans contre la maison d'Autriche. Il l'accusa auprès de son pénitent royal de rendre le gouvernement odieux, en accablant le peuple d'impôts, et en traitant avec inhumanité la reine-mère, qui manquait de tout à Bruxelles. Il forma le projet de la faire revenir. Louis XIII aimait à l'entendre parler contre un ministre qu'il n'aimait pas, quoiqu'il lui fût nécessaire. Il était le premier à blâmer en secret ses galanteries. Il descendait jusqu'aux moindres détails, trouvant fort mauvais qu'il ne dît point de bréviaire, lui qui avait tant de bénéfices. Le confesseur, se servant de l'autorité que sa place lui donnait, et du pouvoir que mademoiselle de La Fayette avait sur l'esprit du roi, gagnait peu à peu du terrain. Mais Richelieu ne s'endormait pas. Dans un entretien qu'il eut avec le prince, à force de raisons et d'éloquence, il dissipa les impressions que le jésuite avait faites sur cet esprit faible, et Caussin fut bientôt relégué à Quimper-Corentin. Il mourut à Paris en 1651, regardé comme un homme d'une probité exacte, et que rien ne pouvait ébranler. Quoiqu'il souffrît pendant quatorze jours des douleurs incroyables, il disait se trouver dans un bain de délices en comparaison de tout ce qu'il avait souffert autrefois à la cour. On a de lui plusieurs ouvrages en français et en latin : I. *Le Parallèle de l'éloquence sacrée et profane*, in-4°, en latin. On peut voir ce qu'en dit Gibert dans ses Jugemens sur les rhéteurs. II. *La Cour sainte*, en 5 vol. in-8°, pleine d'une morale rendue dans un style trivial, et accompagnée de contes, qui marquent plus sa piété que son jugement. Comme cet ouvrage eut un cours prodigieux; on disait de l'auteur, « qu'il avait mieux fait ses affaires à la cour sainte qu'à celle de

France.» Ce livre fut traduit en toutes sortes de langues, imprimé, réimprimé : il est à présent au rang du *Pédagogue chrétien* et des *sept Trompettes*. III. *La Vie neutre des Filles dévotes, qui font état de n'être ni mariées ni religieuses*, ou la *Vie de Sainte Isabelle de France*, sœur du roi Saint Louis, Paris, 1644, in-12. IV. On trouve dans les *Souvenirs du comte de Caylus*, imprimés en 1805, une longue *Lettre* du P. Caussin à mademoiselle de La Fayette, où l'on découvre quelques traits inconnus de la politique du cardinal de Richelieu, et la conduite adroite du jésuite pour engager cette demoiselle à conserver son ascendant sur le monarque.

CAUVET (Martin et Jean-Baptiste), furent deux frères, nés à Marseille, et qui acquirent une fortune si considérable dans le commerce, suivant l'historien de Provence, Nostradamus, que, pour la partager, ils ne prirent d'autre division que celle des quatre parties du monde. Les biens du midi et de l'orient furent cédés à Martin; ceux du couchant et du septentrion appartinrent à son frère. Ils vécurent dans le 14e siècle.

CAUVET (Gilles Paul), architecte et sculpteur, naquit à Aix en Provence le 17 avril 1731, et obtint par ses talens le titre de sculpteur de Monsieur, frère du Roi. Cet artiste, plein de goût et de connaissances, fit une réforme importante dans la décoration des appartemens. Il substitua au genre appelé *la Rocaille*, des ornemens simples et nobles tout à la fois. On lui doit, entre autres monumens, la *Galerie* de l'ancien hôtel Mazarin, à Paris. Il donna au public un ouvrage intitulé : *Recueil d'ornemens à l'usage des jeunes artistes qui se destinent à la décoration des bâtimens*, dédié à Monsieur, 1777, avec 64 planches gravées par les meilleurs artistes de son temps. Il joignit à de rares talens des vertus plus rares encore. Il mourut le 15 novembre 1788.

CAUX DE MONTLEBERT (Gilles de), contrôleur des fermes du roi, né à Ligneris, village du diocèse de Bayeux, vers 1682, et mort subitement à Bayeux en 1733, était parent de Pierre Corneille, et eut, comme lui, beaucoup de goût pour la poésie dramatique. On a de lui deux tragédies : *Marius*, représentée en 1715, et *Lysimachus*, en 1737. Quelques personnes assurent que la première pièce, la meilleure des deux, est du président Hénault; mais ils se trompent, car le président ne l'a pas comprise dans le recueil qu'il donna en 1770 de ses pièces de théâtre. Il laissa la seconde non finie; et son fils l'acheva. Caux est encore connu par quelques *Poésies*. Sa principale pièce est l'*Horloge de sable, figure du monde :* poème moral, dont l'allégorie est ingénieuse, et l'un des meilleurs morceaux de poésie morale que nous ayons. On le trouve dans le *Choix des poésies morales et chrétiennes* de Lefort de La Morinière. Il a été mis en vers latins par d'Hérouville, professeur au collége de la Marche. Caux a laissé, dit-on, une tragédie d'*Adraste*, qui n'a pas vu le jour.

CAUX DE CAPPEVAL, écrivain français, né au commencement du 18e siècle aux environs de Rouen, est auteur des ouvrages suivans : I. *La prise de Berg-*

op-Zoom, poème, 1747, in-8°. II. *Le Parnasse*, ou *Essai sur les campagnes de Louis XV*, poème en plusieurs chants, 1752, in-12. III. *Journal des journaux*, ou *Précis des principaux ouvrages périodiques de l'Europe* (depuis janvier jusqu'en avril 1760), Manheim, 1760, 2 vol. in-8°. IV. *Odes héroïques et morales*, Manheim, 1768, in-8°. V. Une *Traduction de la Henriade*, en vers latins, Deux-Ponts, 1772, in-12; et quelques autres ouvrages peu estimés. Cappeval de Caux était d'un orgueil sot et ridicule; il se croyait très-sérieusement supérieur à Voltaire : aussi lança-t-on contre lui plusieurs épigrammes assez piquantes.

CAVACCI (JACQUES), de Padoue, religieux de la congrégation de Sainte-Justine ou du Mont-Cassin, vivait dans le 17° siècle. Il est auteur de quelques ouvrages, dont le plus estimé est l'*Histoire du monastère de Sainte-Justine de Padoue*, imprimée à Venise en 1606, in-4°. Cet ouvrage, qui est rare et recherché, est rempli de faits curieux. L'abbé Lenglet Dufrenoy en cite une édition moderne, à Padoue, 1696, outre l'ancienne de 1606. On connaît encore de Cavacci : *Illustrium anachoretarum elogia*, Rome, 1661, in-4°.

CAVAGNES. *Voyez* BRIQUEMAUT.

CAVALCABO (UGOLIN, marquis DE), chef d'une famille noble de Crémone, qui avait eu la souveraine autorité dans cette ville en 1315, resta, pendant six ans, prisonnier de Jean Galéas Visconti, seigneur de Milan, et ne vit ses fers brisés qu'à la mort de Galéas. Alors Ugolin se fit proclamer seigneur de sa patrie; mais il fut fait prisonnier le 14 décembre 1404, à Manestrio, par les Gibelins, qui tenaient pour les fils de Jean Galéas. Pendant sa captivité, un de ses parens, nommé Charles, s'empara du souverain pouvoir. Ugolin ayant trompé la vigilance de ses gardes, vint disputer la seigneurie à son cousin. Une guerre civile allait éclater, lorsque Gabrino Fondolo, soldat de fortune, qui s'était élevé au commandement des troupes par la protection de Cavalcabo, se proposa pour médiateur entre les deux partis. Il invita Ugolin et Charles à un grand repas, où il les fit massacrer, et se fit proclamer lui-même seigneur de Crémone.

CAVALCANTI (GUI), poète et philosophe florentin, élève de Brunetto-Latini, survécut peu à son maître. Il mourut à Florence en 1300, laissant divers ouvrages en vers et en prose. Ses *Sonnets* et ses *Canzoni* parurent à Florence en 1527, in-8°, dans un *Recueil d'anciens poètes italiens*, qui est rare. On lui attribue à tort l'ouvrage intitulé : *Règles pour bien écrire*. Il est de son maître. *Voy.* BRUNETTO-LATINI.

CAVALCANTI (BARTHÉLEMI), né à Florence en 1503, très-versé dans les belles-lettres, fut employé par Paul III et par Henri II, roi de France. Il fit paraître beaucoup de prudence, d'intégrité et de capacité dans les affaires dont il fut chargé. Cavalcanti mourut à Padoue en 1562. Ses principaux ouvrages sont : I. *Sept livres de Rhétorique*, Venise, 1558, in-fol. II. Un *Commentaire du meilleur état d'une*

république, que François Sansovino fit imprimer après la mort de l'auteur. III. *Rettorica*, Venise, Giolito, 1559, in-fol.

CAVALERUS (Jean-Baptiste de), graveur italien. On lui reproche d'avoir copié des estampes gravées, lorsqu'il pouvait travailler d'après les originaux. Il a gravé aussi plusieurs morceaux d'après Michel-Ange et autres grands maîtres; entre autres le *Massacre des Innocens*, la *Multiplication des pains*, la *Bataille de Constantin*, la *Descente de croix*, d'après Daniel de Volterre, etc. Il vivait vers le milieu du 16e siècle.

CAVALIER ou plutôt CAVELIER (Jean), fils d'un paysan des Cévennes, est fameux par le rôle qu'il joua dans les guerres des Camisards, sur la fin du règne de Louis XIV. Il naquit au village de Ribaute, près d'Anduse, en 1679. Sa bravoure, aidée de l'enthousiasme de ces fanatiques, le fit regarder dans son pays comme un homme extraordinaire, suscité de Dieu pour le rétablissement du calvinisme. De garçon boulanger il devint prédicant, et de prédicant, chef d'une multitude d'enthousiastes, avec lesquels il exerça, vers l'an 1704, de grandes cruautés contre les catholiques. Le maréchal de Montrevel tenta vainement de les réduire. Enfin, le maréchal de Villars lui proposa une amnistie : il négocia avec Cavalier, qui promit de faire quitter les armes à son parti, à condition qu'on lui permettrait de lever un régiment dont il serait colonel. Il vint à Versailles : le roi le vit et haussa les épaules. Humilié de cette réception, et mécontent de se voir observé, il passa au service de l'Angleterre, et se distingua à la bataille d'Almanza. Il mourut gouverneur de l'île de Jersey, et entièrement guéri de ses anciennes fureurs. Il était même, dans la société, d'un caractère doux et d'un commerce aimable. On a faussement attribué à ce Cavalier des *Mémoires de la guerre de Cévennes*, Londres, 1725. Ils sont d'un réfugié français, nommé *Galli*. Il mourut à Chelsea en mai 1740.

CAVALIER ou CAVELIER. *Voy.* Lévesque (Louise).

CAVALIERE (Baptiste del), ainsi nommé parce qu'il était élève du chevalier Bandinelli, naquit à Florence en 1528. Sous un tel maître il devint un sculpteur habile. Ses premiers ouvrages furent les *Quatre Saisons*, demandées en France, et une *Fontaine* en Espagne. A Florence, il fit pour le mausolée de Michel-Ange le *Portrait de ce grand homme*, et la *Statue qui représente la peinture*. Il mourut en 1583.

CAVALIERI (Bonaventure), jésuate ou hiéronymite de Milan, et non jésuite, comme le disent tous les dictionnaires, naquit en 1598, et fut professeur de mathématiques à Bologne, disciple de Galilée, et ami de Toricelli. Il passa en Italie pour être l'inventeur du calcul des infiniment petits. On a de lui : I. *Directorium universale uranometricum*, à Bologne, 1632, in-4°. II. *Geometria indivisibilium continuorum*, Bologne, 1635, 1653, in-4° : ouvrage original et très-ingénieux. L'auteur propose ses vues avec la modestie et le ménagement nécessaires à la vérité qui a le malheur d'être nouvelle. Son système subit le sort des nouveautés les plus dignes de l'ap-

probation du public. De grands géomètres l'attaquèrent, de grands géomètres l'adoptèrent ou le défendirent. III. *Rota planetaria*, 1640, sous le nom de *Philomantius*. IV. *Trigonometria plana et sphærica, linearis et logarithmica*, Bologne, 1635, in-4°. V. *Exercitationes geometricæ sex*, Bologne, 1647, in-4°, etc. Il mourut en 1647. Ce fut la goutte qui le jeta dans les mathématiques. Cette maladie cruelle le tourmentait si fort, que Benoit Castelli, disciple de Galilée, lui conseilla de distraire ses douleurs en s'appliquant à la géométrie. Il le fit et s'en trouva bien.

CAVALIERI (Jean-Michel), né à Bergame, mort à Bénévent en 1701, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, a fait imprimer un *Traité du rosaire*, qui a eu plusieurs éditions, et une *Galerie des papes, patriarches et archevêques* tirés de son ordre. Elle parut en 1696.

CAVALIERI (Marcel), frère du précédent, religieux dominicain, mort en 1705 à Gravina, dont il devint évêque, avait d'abord professé la philosophie à Naples et à Bénévent. A la suite d'un tremblement de terre qui anéantit presque entièrement cette dernière ville, il fut retiré sain et sauf du milieu des ruines du palais épiscopal. On lui doit des *Statuts synodaux*, qui parurent en 1693, et divers *Écrits sur les règles et les cérémonies ecclésiastiques*.

CAVALIERI (Jean-Michel), aussi natif de Bergame, qui entra dans l'ordre des ermites de Saint Augustin, et mourut le 6 janvier 1754, après avoir publié *Commentaria in authenticâ, S. Rit. Cong. decreta*, Brescia et Bergame, 1743, 3 vol. in-4°; Venise, 1758; Augsbourg, 1764; ouvrage plein de recherches, mais où il y a une critique un peu trop âpre des observations de Mérati. Il est encore auteur d'un ouvrage intitulé: *Soprà la sacra cinturia e sua origine e indulgenze concedute a favore della medesima*.

CAVALIERO (Joseph), napolitain, théologien et jurisconsulte, vivait dans le 17ᵉ siècle. On a de lui plusieurs traités sur la jurisprudence, entre autres: *Repetitiones ad jura de testamentis foro competenti, judiciis et pactis*.

CAVALLARO (Jean-Baptiste), napolitain, médecin et philosophe, publia, en 1602: *De Morbo epidemiali qui Nolam et Campaniam universam vexaverat curativus et præservativus discursus*.

CAVALLERII (Jean-Baptiste), dessinateur et graveur au burin, né à Lagherino, vers 1530, mort en 1597, à Rome, où il avait passé presque la moitié de sa vie, fut un artiste plus laborieux qu'habile. Il grava beaucoup d'après Michel-Ange, Raphaël, André del Sarto, et plusieurs autres maîtres; mais ses gravures sont des copies froides et inanimées. On lui doit: *Antiquæ statuæ urbis Romæ*, en 83 planches in-4°, 1685. On trouve de ses gravures dans plusieurs ouvrages.

CAVALLERINO (Niccolò), Modénois, fameux graveur en médailles. Lorsque Charles V passa par Bologne, il lui présenta *une médaille avec son portrait*, dont il reçut un grand prix et beaucoup d'éloges.

CAVALLERINO (Antoine), de Milan, florissait dans le 17ᵉ

siècle. Il est auteur des tragédies suivantes: *Il Telefonte, Rosimonda, Ino, il Conte di Modena.* On lui en attribue encore plusieurs autres.

CAVALLI (Francesco), célèbre organiste et fameux compositeur, naquit à Venise vers le commencement du 17e siècle. Le cardinal Mazarin le fit venir à Paris en 1660, pour mettre en musique l'opéra de *Xercès*, en cinq actes, qui fut représenté en italien dans la grande galerie du Louvre. Cet opéra eut peu de succès, parce que très-peu de gens entendaient l'italien, et que tout le monde haïssait le cardinal qui prônait Cavalli. A proprement parler, ce ne fut qu'en 1672 que les Français eurent un spectacle de l'opéra. Cavalli vivait encore en 1672; on ne connaît pas l'époque de sa mort. Cavalli composa, depuis 1637 jusqu'en 1669, trente-huit ouvrages qui eurent du succès.

CAVALLI (Jacques), né à Vérone en 1678, ministre plénipotentiaire du roi de Portugal à Rome, auprès de Clément XI, fit imprimer dans cette ville en 1730, *La vera fede portata in trionfo nella spiegazione dell'incomparabili misterio della Santa Trinità.* Étant profondément versé dans la connaissance des langues orientales, il composa un ouvrage élémentaire pour les langues hébraïque et chaldéenne, sous ce titre: *Dic-duk, sive utriusque grammaticæ, hebreæ scilicet, atque Chaldaicæ accuratè disquisitiones præ cæteris quæ hactenùs prodiere, castigatiores non tam æquâ, quam facili methodo digestæ, linguæ sanctæ magistris perutiles, tyronibus necessariæ.* Il mourut à Rome en 1758.

CAVALLINI (Pierre), peintre et sculpteur, né en 1259, élève du fameux Giotto, mourut dans la même ville en 1344, âgé de 85 ans, et fut regardé comme un saint et un bon peintre. On fait grand cas du *Crucifix* de l'église de Saint-Paul de Rome, lequel, si l'on en croit les bruits populaires, a parlé à Sainte Brigitte. Quoique le dessin se ressente du temps, il y a de la hardiesse dans la disposition du corps, et la tête du Christ est d'une grande manière. Il a fait en outre plusieurs ouvrages en mosaïque dans la même église.

CAVALLINI (Philippe), médecin à Malte, publia, en 1789, un ouvrage intitulé: *Pugillus Melitens*, qui peut être regardé comme la première Flore qu'on ait publiée de cette île. On trouve ce petit écrit dans les *Epistolæ itinerariæ*, de Bruckmann.

CAVALLINO (Bernardo), peintre napolitain né en 1612, mort pauvre en 1656, fut élève du chevalier Massimo-Stanzioni, puis chercha la manière du Carrache, et devint un des meilleurs dessinateurs de l'école napolitaine. Son *Tableau de Sainte Cécile* dans l'église de Saint-Antoine, est un morceau d'un grand mérite. On trouve la *Vie* de ce peintre dans le Recueil des Vies des peintres napolitains, écrite par Bernardo de' Dominici.

CAVALLO (François), de Brescia, un des plus célèbres médecins de son temps, était versé dans la connaissance des langues. Comme presque tous les médecins du siècle où il vivait, il étudia l'astrologie, dans laquelle il se crut habile, parce que de

bonnes gens ajoutèrent foi à ses prédictions. On a de lui quelques ouvrages sur Averroès et sur la physique d'Aristote. Il mourut en 1540.

CAVALLO (Albert), excellent peintre de Savone, qui vivait dans le 16e siècle, et que l'on croit élève de Jules Romain. Il ne reste de lui que *deux grandes peintures à fresque*, dont les figures sont colossales. Ces peintures, faites en 1540, sont encore fraîches et bien conservées.

CAVALLUCCI (Antoine), peintre, né à Sermonetti en 1752, fit d'abord des portraits en miniature; mais s'étant perfectionné à Rome, il adopta le genre historique, et s'y fit une assez grande réputation, surtout à cause de son coloris, qui a de la vivacité, de la fraîcheur et de l'harmonie. Le tableau que l'on regarde comme son chef-d'œuvre, représente *Sainte Bona prenant l'habit de religieuse*. On le voit dans la cathédrale de Pise. Cet artiste distingué mourut à Rome en 1795.

CAVALLUS (François), philosophe et médecin, né à Girgenti en Sicile, se distingua par ses talens dans sa ville natale; mais il devint fou, et sa folie dura jusqu'à sa mort, arrivée en 1660, à Naro en Sicile. On a de lui les deux ouvrages suivans : I. *Opusculum de objecto physicæ*, Panormi, 1658, in-8°. II. *De insito morborum, medicum opus et novum*, Catanæ, 1658, in-8°.

CAVANILLES (Antoine-Joseph), ecclésiastique espagnol et botaniste, né à Valence le 16 janvier 1745, professait la philosophie à Murcie, lorsqu'il fut appelé pour surveiller l'éducation des enfans du dernier duc de l'Infantado; ce qui l'amena à Paris en 1777, où il passa douze années entières. En 1784, il publia en français, sous le titre d'*Observations sur l'article Espagne, de la nouvelle Encyclopédie*, son premier ouvrage, dans lequel il s'élève contre des assertions hasardées et des jugemens trop sévères. Sa première *Dissertation sur la monadelphie*, parut en 1785, et il y en ajouta neuf autres pendant les années suivantes, jusqu'en 1790. Les botanistes admirent la clarté, l'exactitude et la critique judicieuse qui distinguent cet ouvrage, dans lequel on trouve la description d'un très-grand nombre d'espèces, et 297 gravures, dont il avait fait lui-même les dessins. De retour dans sa patrie, il commença, en 1791, le beau travail qu'il a publié sous le titre d'*Icones plantarum*, etc. Cet ouvrage, en 6 volumes in-fol., contient 601 planches in-fol., dessinées supérieurement par lui-même, un grand nombre de genres nouveaux, et un encore plus considérable d'espèces précieuses, les unes d'Espagne, les autres des deux Indes et de la Nouvelle-Hollande. Ses observations sur les plantes qui croissent en Espagne, qu'il parcourut par ordre du gouvernement, ont été imprimées en 1797, aux frais du roi d'Espagne, en 2 vol. in-fol., ornés d'un grand nombre de gravures, et d'une carte du royaume de Valence. En 1801, nommé directeur du jardin royal botanique, il réforma ce jardin, et y changea la méthode d'enseignement. Ses leçons publiques de botanique ont été recueillies et publiées en 1802 et 1803, et traduites en italien par le professeur Viviani,

pour l'usage de la classe de botanique de Gênes. On a aussi de lui des *Observations sur la culture du riz dans le royaume de Valence* (en espagnol), 1796. Il est mort à Madrid en 1804. M. Thunberg a donné à ce genre de plantes le nom de *Cavanilla*.

CAVARINUS, prince gaulois, que César nomma roi des Sénonais dans la Gaule celtique. Les Sénonais se révoltèrent bientôt contre leur nouveau souverain, qui fut obligé de prendre la fuite pour mettre ses jours en sûreté. César le rétablit peu de temps après sur le trône. Cavarinus suivit le conquérant romain dans son expédition contre Ambiorix et les peuples de Trèves, et eut, dans ces guerres, le commandement de la cavalerie gauloise.

CAVARUS, dernier chef des Gaulois, qui avaient formé une colonie dans la Thrace. Prusias, roi de Bythinie, dont la puissance avait été rabaissée par ces voisins redoutables, résolut de les perdre. Il parvint, à force d'or et d'intrigues, à soulever contre eux une foule d'ennemis. Cavarus, qu'une perfide sécurité avait empêché de se tenir sur ses gardes, fut massacré lui et les siens par les Thraces.

CAVAZZA (Jean-Baptiste), peintre italien, né à Bologne en 1620, imita assez heureusement la manière du Guide et du Cavedone, dont il était l'élève. Il fit des tableaux pour plusieurs églises de sa patrie; quelques-unes de ses compositions ont été gravées par lui-même.

CAVAZZA (Pierre-François), peintre, né à Bologne en 1675, mort en cette ville en 1733, fut élève de Jean Viani, et du fils de Dominique Marie. Les talens de Cavazza consistaient principalement à peindre *l'Histoire sacrée*. Il a enrichi les églises et les oratoires de Bologne, et d'autres villes, de ses ouvrages, dont le nombre monte à plus de quarante. Sa manière, d'une grande force, tient de celle du Guerchin, pour le coloris; mais, pour la composition et le style, il s'est tellement rapproché de Paul Véronèse, qu'on le croirait de l'école de Bologne plutôt que de celle de Venise. Il avait formé l'une des plus riches et des plus nombreuses collections d'estampes, composée de plus de 20,000 gravures, les plus rares et les plus belles dans tous les genres, et rangée par ordre chronologique depuis le commencement de la gravure, vers 1460, jusqu'en 1733. Les savans et les artistes allaient souvent consulter la collection de Cavazza.

CAVAZZI (Jean-Antoine), capucin missionnaire, né dans l'état de Modène, fut, sur la demande du roi de Congo, envoyé dans ce pays avec plusieurs autres religieux de son ordre. Lui et ses compagnons partirent en 1654, et arrivèrent au mois de novembre de la même année à l'embouchure du Coanza dans la mer de Congo. Parvenus dans l'intérieur du pays, ils se répandirent dans différens royaumes de ces contrées pour y prêcher la foi. Celui d'Angola échut au P. Cavazzi. Il y trouva de quoi exercer son zèle, détruisit beaucoup d'idoles, et parla avec une grande liberté, même aux principaux du pays, sur les vices qui y dominaient. En 1658, il reçut du préfet apostolique l'ordre de se rendre près de Zingha, reine de

Matamba, qui voulait revenir à la religion chrétienne, qu'elle avait abandonnée. Quoique le missionnaire fût malade, il obéit sur-le-champ, et sut inspirer de la confiance à la princesse; mais sa maladie empirant, il retourna dans sa première résidence. En 1661, se voyant rétabli, il alla prêcher l'Évangile dans les îles du Coanza, qui dépendaient de la reine Zingha, et sa mission terminée, il retourna près d'elle; mais, en 1663, il eut le malheur de la perdre, avec la consolation cependant de l'avoir vue mourir chrétienne. Sa sœur, qui lui succéda, témoignait au Père le même attachement; mais son mari, ennemi des chrétiens, tenta de l'empoisonner; de sorte que Cavazzi songea à se dérober au danger qui le menaçait. Il se retira à Loanda, où il exerça les fonctions du ministère jusqu'en 1668, puis il partit pour Rome. Le compte qu'il rendit à la congrégation de la Propagande, de ses travaux et des observations qu'il avait eu occasion de faire sur ces pays, parut si satisfaisant, que cette congrégation crut devoir le renvoyer au Congo, sinon avec la qualité d'évêque, que son humilité lui fit refuser, du moins avec celle de préfet et de supérieur général des missions. En même temps il reçut l'ordre de continuer ses observations. Cavazzi partit en 1670, et revint quelques années après avec d'amples matériaux pour de nouveaux mémoires. Un long séjour dans ces contrées lointaines, lui ayant rendu moins familier l'usage de la langue italienne, le général des capucins fut chargé par la congrégation de la Propagande, de chercher parmi ses religieux un homme capable de rédiger et de mettre en bon langage les Mémoires du P. Cavazzi. Le choix tomba sur le P. Fortuné Alamandini de Bologne, homme lettré et prédicateur renommé, qui remplit cette tâche avec succès. L'ouvrage parut sous ce titre : *Giovanni Antonio Cavazzi descrizione dei tre regni, cioe di Congo, Matamba e Angola, e delle missioni apostoliche, essercitatevi da' religiosi capucini, e nel presente stile ridotta dal P. Fortunato Alamandini*, etc. Bologne, 1687, in-fol, 2e édition; Milan, 1690, in-4°. Le P. Labat, dominicain, a traduit cet ouvrage en français, sous le titre de *Relation historique de l'Éthiopie occidentale*, Paris, 1732, 5 vol. in-12, fig. Le P. Cavazzi mourut à Gênes en 1692.

CAVAZZONE (François), peintre de Bologne, du commencement du 16e siècle, et de l'école des Carraches, a peint plusieurs tableaux de dévotion, et a fait un livre intitulé : *Trattato di tutte le* Madone *antiche e miracolose di Bologna, disegnate, e descritte*. En outre, le fameux antiquaire Magna-Vacca, possédait du même artiste un autre ouvrage in-fol., gravé en taille-douce, dont le titre portait: *Trattato del san viaggio di Gierusalem, e di tutte le cose più notabili di quei sancti luoghi, designate a penna, e mano scritte l'anno* 1616.

CAVAZZONI (Ange-Michel), élève de Santi, s'est exercé à bien rendre les belles peintures de son pays, entre autres la fameuse *Résurrection* du Carrache, qu'il a copiée en petit avec un grand succès. Il était fort habile dans l'architecture, et a des-

siné avec art les plus belles fabriques de Bologne ; il en a même gravé quelques-unes à l'eau-forte.

CAVE (GUILLAUME), savant critique anglais, d'abord curé d'Islington près de Londres, ensuite chanoine de Windsor et chapelain de Charles II, né à Picwel, dans le comté de Leicester, en 1637, mourut en 1713. C'est un des théologiens d'Angleterre qui ont le mieux connu l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Il avait des mœurs pures et une piété sincère. Les ouvrages qu'il a produits font honneur à son érudition. Les principaux sont : I. *L'Histoire littéraire des auteurs ecclésiastiques*, en latin, réimprimée en 1743 et 1749, à Oxford, in-fol. en 2 vol., avec des corrections et des additions de l'auteur même, communiquées à l'éditeur, et une longue apologie de Cave, contre Le Clerc. Cet ouvrage est estimé pour les recherches. Sa critique n'est pas toujours sûre; et quoiqu'Anglais, il est crédule. Il n'a pas l'art de caractériser les auteurs comme Dupin; mais il a un style clair, net et coulant, soit en anglais, soit en latin. II. *Le Christianisme primitif*, en anglais, Londres, 1673, in-8°, traduit en français, et imprimé à Amsterdam, 1771 ; c'est un tableau intéressant de la vie et des mœurs des premiers chrétiens. III. *Les Antiquités apostoliques*, in-fol., 1676. IV. *Histoire de la vie, de la mort et du martyre des Saints contemporains des Apôtres*, in-fol., en anglais, comme le précédent et le suivant. V. *La Vie des PP. de l'Église du quatrième siècle*, 1683, in-fol. VI. *Dissertation sur le Gouvernement de l'ancienne Église*, 1683, in-8°. VII. *Tabulæ ecclesiasticæ*, Londres, 1674, in-8°; Hambourg, 1676.

CAVE (ÉDOUARD), journaliste anglais, né en 1691 à Newton, au comté de Warwick, mort en 1754, élève de l'école de Rugby, au sortir de laquelle il fut commis du trésor. Mais peu après il abandonna cette place, et vint à Londres, où il se mit en apprentissage chez un imprimeur. Quand il eut fini son temps, il obtint une place à la poste; mais dans ses momens de loisir il travailla toujours à l'imprimerie. Il y corrigea le *Gradus ad Parnassum*, et écrivit pour les journaux. Il perdit sa place, pour s'être opposé à quelques abus du droit de franchise. Alors il entreprit le *Gentleman's magazine*, qui eut un grand succès. Il a été enterré à Clerkenwell, dans l'église de Saint-Jacques.

CAVEDONE (JACQUES), peintre, né à Sassuolo dans le Modénois en 1577, saisit si heureusement la manière d'Annibal Carrache, son maître, que les connaisseurs confondaient souvent leurs tableaux. Peu de peintres ont mieux entendu l'art de dessiner le nu, et ont manié le pinceau avec plus de facilité. Les malheurs de sa famille dérangèrent son esprit et affaiblirent ses talens. Il fut réduit à peindre des *ex voto*, et à demander publiquement l'aumône. Un jour s'étant trouvé mal, on le traîna dans une écurie voisine, où il mourut en 1660. Ses principaux tableaux sont à Bologne.

CAVEIRAC (JEAN NOVI DE), né à Nîmes en 1713, embrassa l'état ecclésiastique, et publia divers

écrits relatifs à la théologie et à la politique. Ce sont : I. *L'Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique*, 1753, in-12. II. *La Vérité vengée, ou Réponse à la dissertation sur la tolérance des protestans*, 1756, in-12. III. *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'Edit de Nantes*, 1758, in-4°. IV. *Appel à la raison des écrits et libelles publiés contre les jésuites*, 1762, 2 vol. in-12. V. *Lettres d'un Visigoth à M. Fréron sur sa dispute harmonique avec Rousseau*. VI. *Mémoire politico-critique sur le mariage des calvinistes*, 1756, in-8°. A la suite du troisième ouvrage, cet auteur ajouta une *Dissertation* sur la journée de la Saint-Barthélemi. Quelques écrivains, qui ne l'ont pas lue, ont annoncé que Caveirac y avait fait l'apologie de cette sanglante journée ; mais le but de l'auteur fut de prouver, en déplorant les horreurs du massacre, que la religion y eut moins de part que la politique, et qu'il y périt beaucoup moins de monde qu'on n'avait cru. « Éloignés, dit-il, de deux siècles de cet affreux événement, nous pouvons le contempler, non sans horreur, mais sans partialité. On peut répandre des clartés sur ses motifs et ses effets tragiques, sans être l'approbateur tacite des uns, ou le contemplateur insensible des autres ; et quand on enlèverait à la journée de la Saint-Barthélemi les trois quarts des excès qui l'ont accompagnée, elle serait encore assez affreuse pour être détestée de ceux en qui tout sentiment d'humanité n'est pas entièrement éteint. » D'après ce passage, il est visible que Caveirac a été indignement calomnié par Voltaire et sa secte, qui l'ont accusé d'avoir approuvé ce qu'il a si énergiquement détesté. M. Barbier attribue à Caveirac dans son *Dictionnaire des anonymes la réponse aux recherches historiques* (de Pfeffel), *concernant les droits du Pape sur la ville et l'état d'Avignon*, publiée à Rome, réimprimée à Paris en 1769, in-8°.

CAVENDISH (Thomas). *Voy.* Candish.

CAVENDISH (Guillaume de), marquis et comte de Newcastle, né en 1592, d'une illustre famille d'Angleterre, s'attacha à Charles II, dont il avoit été le précepteur. Il suivit ce prince à Paris, où il vécut très à l'étroit, et revint en Angleterre, après son rétablissement sur le trône. Ce prince le combla de bienfaits. Cavendish mourut en 1675. Nous avons de lui une *Méthode nouvelle de dresser et travailler les chevaux*. Elle a été traduite en français, et imprimée à Anvers, in-fol., 1658. Le grand nombre et la beauté des figures, dont cette traduction est ornée, la rendent très-précieuse, surtout de la première édition. Elle a été réimprimée en 1737, in-fol. Le texte offre des répétitions et trop d'inutilités. Bourgelat, par estime de son auteur, intitula l'un de ses meilleurs ouvrages le *Nouveau Newcastle*. Sa seconde femme, Marguerite Lucas, publia sa Vie, in-fol., à Londres.

CAVENDISH. *V.* Devonshire.

CAVENDISH (Sir Guillaume), gentilhomme anglais, né au comté de Suffolk, mort en 1557, fut écuyer du cardinal Wolsey, qui l'honora de sa confiance : en retour, il lui resta fidèlement attaché dans sa disgrace. Henri VIII

fut si charmé de la fidélité de Cavendish, qu'il l'attacha à son service, le créa chevalier, et lui accorda plusieurs graces et des places importantes. Édouard VI ajouta à ces honneurs, et il les conserva tous sous le règne suivant. Il eut de sa dernière femme Henri-Guillaume, premier comte de Devonshire, Charles, et trois filles. Cavendish a écrit la *Vie de Volsey*, imprimée en 1667, et réimprimée en 1706.

CAVENDISH (GUILLAUME), premier duc de Devonshire, né en 1640, mort en 1707, fut, en 1661, représentant du comté de Derby au parlement, et quatre ans après il suivit, comme volontaire, le duc d'York qui commandait contre les Hollandais. Il se distingua à la chambre des communes, dans le parti de l'opposition à la cour, et porta témoignage en faveur du comte de Russel. Il avait offert à ce seigneur l'échange de ses habits pour favoriser son évasion; mais Russel ne voulut jamais l'accepter. En 1684, Cavendish hérita du titre de comte de Devonshire. Dans le même temps il fut condamné à une amende de 30,000 livres sterling et emprisonné au banc du roi, pour des violences contre le colonel Culpepper dans la chambre même du parlement; il donna caution pour le paiement de l'amende, dont il fut pourtant dispensé par l'arrivée du prince d'Orange. En 1689, il fut nommé conseiller privé; et, au couronnement, il fit les fonctions de lord grand-intendant. En 1694, il fut créé duc de Devonshire, et fut un des régens du royaume pendant l'absence du roi après la mort de la reine. On a de lui une *Ode sur la mort de la reine Marie*, et une *Allusion au supplément à Homère* de l'évêque de Cambrai.

CAVENDISH (lord JEAN), fils du quatrième duc de Devonshire, mort en 1796, fut un des lords du trésor dans l'administration sous le marquis de Rockingham en 1765, et pendant la guerre d'Amérique il fut constamment opposé au lord North. Par la démission de ce seigneur, il devint chancelier de l'échiquier; mais peu après, à la mort du marquis de Rockingham, le comte de Shelburne ayant été nommé ministre, Cavendish et ses amis donnèrent leur démission des places qu'ils occupaient dans l'administration. Pendant la coalition contre la France, il fut encore chancelier de l'échiquier; mais ce ministre fut congédié presque aussitôt, et depuis ce temps jusqu'à sa mort il est resté dans l'opposition.

CAVENDISH (lord FRÉDÉRIC), feld-maréchal des troupes d'Angleterre, né en 1729, mort à Twickenham en 1803 était petit-fils de Frédéric, prince de Galles. Il prit dès sa jeunesse le parti des armes, et en 1758, il fut nommé aide-de-camp du roi d'Angleterre. En 1761 il fut élevé au grade de major-général, puis en 1770 il fut lieutenant-général, ensuite général, et enfin feld-maréchal. En 1751, le feu duc de Devonshire ayant été appelé à la chambre supérieure, le lord Frédéric lui succéda comme représentant du comté de Derby. A l'élection générale, en 1774, la ville de Derby le nomma son représentant. Il resta à la chambre en cette qualité jusqu'en 1784, où il se retira du parlement. Cavendish se trouva à l'action de Saint-Cast sur les côtes de France en 1758, et y fut fait prisonnier. Le duc d'Aiguillon,

qui commandait l'armée française, eut la politesse d'offrir à tous les officiers anglais la permission de retourner en Angleterre sur leur parole. Le lord Cavendish fut le seul qui refusa. Le duc, très-surpris, lui en demanda la raison, et il répondit qu'étant membre du parlement, il ne pouvait se dispenser en Angleterre de voter pour les subsides pour la continuation de la guerre, et qu'il craignait que cela ne fût considéré comme une violation de sa parole. Le lord Cavendish était un des six officiers qui convinrent, au commencement de la guerre de Sept ans, de ne se marier qu'à la paix, afin qu'aucune relation de famille n'eût d'influence sur leur conduite. Les généraux Wolfe, Monkton et Keppel étaient aussi de ce nombre.

CAVENDISH (Henri), célèbre chimiste anglais, membre de la Société royale de Londres, associé de l'Institut de France, né en 1733, mort en avril 1810, était le second fils du duc de Devonshire. La succession paternelle passant en grande partie dans les mains de l'aîné, selon les lois du pays, il ne jouit d'abord que d'une fortune médiocre, qui cependant lui parut suffisante. Il tourna tous ses soins vers l'étude, et ne se mit pas en peine d'augmenter son modique revenu. Ses parens peu satisfaits de ce caractère, s'éloignèrent insensiblement, et lui devinrent tout-à-fait étrangers. Cavendish, indifférent pour les faveurs de la fortune, redoubla de zèle pour les sciences, et ne tarda pas à se signaler par d'importantes découvertes. On lui doit celle de la composition de l'eau, que Schéele avait effleurée avant lui, mais sans y réussir. Il est aussi le premier qui ait analysé les propriétés du gaz hydrogène; la géométrie et la physique lui étaient également très-familières; en 1776, il fit, sur les instrumens de météorologie, un rapport à la Société royale de Londres, qui fut justement admiré. Il a inséré dans les *Transactions philosophiques*, un *Mémoire* sur la théorie mathématique de l'électricité, où il applique avec succès l'analyse infinitésimale. Vers 1773, un des oncles de Cavendish, revenu d'outre-mer, indigné de l'abandon où il était, lui légua cent mille écus de rente. Ce changement subit, ramena ses parens auprès de lui; ils ne purent cependant profiter de sa fortune; parce qu'il ne voulut jamais quitter sa première simplicité. Sa maison fut aussi réglée qu'auparavant; sa plus grande dépense eut pour objet l'intérêt des sciences; car il forma une bibliothèque considérable, qui fut ouverte à tous les savans. Il a laissé en mourant environ 30,000,000 de notre monnaie, auxquels plusieurs de ses parens ont eu part. Il a donné par testament au chevalier Blayden, l'un de ses amis, membre de la Société royale, 400 mille francs.

CAVICEO (Jacques), né à Parme en 1443, prêtre italien, eut de grands différens avec l'évêque de Parme, sa patrie. Il en fut exilé, et commit un homicide, à son corps défendant, dont il fut absous. Il mourut en 1511, à 68 ans. Il s'est fait connaître par son roman de *Peregrino* (*le Pélerin*), à l'imitation du *Filocopo* de Boccace, Venise, 1526, in-8°; traduit en français en 1528, in-8°, par François Dassy.

CAVINO (Jean), surnommé le

Padouan, excellent graveur de Padoue au 16e siècle, habile dans l'art de *frapper les médailles et de contrefaire les anciennes*. Il s'associa vers 1565 Alexandre Bassiano; ils gravèrent ensemble un grand nombre de coins, et répandirent dans toute l'Italie une foule de médailles grecques et romaines qu'ils avaient fabriquées. Les écrivains du temps firent beaucoup d'éloges du talent de Cavino. Il mourut à Padoue en 1570. Cent trente des médailles qu'il avait frappées et la plus grande partie de ses coins furent achetés par le célèbre antiquaire Thomas Lecointe, qui en fit présent, en 1670, à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris.

CAVOIE (Louis d'Oger, marquis de), grand-maréchal-des-logis de la maison du roi, né en 1640, dernier rejeton d'une famille ancienne de Picardie, eut le bonheur d'être élevé auprès de Louis XIV. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il se rendit en Hollande, et y acquit un nom célèbre par une action hardie, qui sauva la flotte de cette république, en 1666. Un brûlot anglais venant à force de voile sur l'amiral, il proposa à Ruyter d'aller dans une chaloupe, avec les chevaliers de Lorraine et de Coislin, couper les câbles des chaloupes qui dirigeaient le bâtiment incendiaire. Ce dessein ayant été exécuté heureusement, les Anglais furent obligés de mettre le feu à leur brûlot. Les quatre seigneurs français, récompensés par les États-Généraux, ne s'acquirent pas moins de gloire par leur libéralité que par leur bravoure, en distribuant tout l'argent à l'équipage. Cavoie, de retour en France, suivit Louis XIV dans toutes ses campagnes, où son intrépidité lui acquit une honorable réputation. Ce prince, qui l'honora toujours d'une confiance particulière, lui donna la charge de maréchal-des-logis, pour l'engager à épouser une demoiselle ayant plus de bonté que d'attraits, mais sage et très-amoureuse de lui. C'était Louise de Coëtlogon, fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille et sœur de deux lieutenans-de-roi de Bretagne. Son rang lui procura moins d'amis que son mérite. Le vicomte de Turenne, qui avait recherché son amitié, sur l'idée que lui en avait donnée l'action du brûlot, et le maréchal de Luxembourg, sont ceux avec lesquels il fut le plus étroitement uni. Ce fut lui qui conseilla au dernier, dans une occasion très-délicate, d'aller se constituer prisonnier à la Bastille, et cette démarche déconcerta ses accusateurs. Ce qui lui fait le plus d'honneur, est la protection qu'il accorda toujours aux malheureux opprimés. Aussi un officier, qu'il n'avait jamais eu occasion d'obliger, lui rendit ce témoignage, « qu'il ne s'était servi de son crédit que pour faire plaisir à tout le monde. » Il mourut en 1716. Il avait été très-lié avec Racine. On prétend que Louis XIV les voyant se promener ensemble, dit: « Cavoie veut passer pour un bel-esprit, et Racine pour un courtisan. » Mais cette anecdote paraît suspecte: Louis XIV n'avait pas coutume de faire des épigrammes. Cavoie produisit à la cour l'abbé Genest et quelques autres gens de lettres, dont les entretiens servaient à orner son esprit, naturellement agréable. C'était, dit le duc de Saint-Simon, un des hommes de France les mieux faits, de

la meilleure mine, et qui se mettait le mieux ; il en profita auprès des dames. C'était un temps où l'on se battait fort, malgré les édits; Cavoie, brave et adroit, s'y acquit tant de réputation, que le nom de *brave Cavoie* lui demeura.

CAVOTO (Jean-Baptiste), de Melfi, ville du royaume de Naples, frère mineur de l'observance de Saint-François, vivait dans le 17e siècle. On a de lui : *Triginta tres lectiones super caput primum lib. Job, habitæ Romæ ad populum in ecclesiâ Arâ Cœli*, Roma, 1617. Il est encore auteur de plusieurs *Sermons*.

CAWTON (Thomas), théologien puritain, né à Colchester en 1637, mort en 1677, fit ses études à Roterdam, et ensuite à Utrecht, où il acquit une connaissance profonde des langues orientales. A son retour en Angleterre il entra au collége de Merton à Oxford, et prit les ordres. En 1662 il fut obligé de quitter l'université comme non conformiste, et desservit une congrégation de dissidens à Westminster, où il mourut. On a de lui : *La Vie de son père*, 1 vol. in-8° ; *Dissertatio de usu linguæ hebraïcæ in philosophiâ theoreticâ ; Disputatio de versione syriacâ veteris et novi Testamenti*, in-4° ; *la Malédiction de Balaam*, in-8°. Il a travaillé à la Polyglotte de Valton, et au Dictionnaire du docteur Castell.

CAXANES (Bernard), né en 1560, étudia la médecine à Barcelonne, prit le bonnet de docteur dans les écoles de cette ville vers l'an 1583, et publia dans la même ville un ouvrage intitulé : *Adversùs Valentinos et quosdam alios nostri temporis medicos, de ratione mittendi sanguinem in febribus putridis*, Barcinone, 1592, in-8° ; Venetiis, 1595, in-8°.

CAXES (Patricio), gentilhomme, peintre et architecte de Florence, s'attacha à Philippe II et à Philippe III, rois d'Espagne, pour lesquels il peignit à fresque, dans une des galeries du palais de Pardo, *l'Histoire de Joseph*. On admire surtout le tableau où la femme de Putiphar manifeste ses desirs impudiques, et plusieurs morceaux de stuc d'un fort bon goût qui ornent cette galerie. Il mourut à Madrid. On a de lui la *Traduction* en espagnol du Traité d'architecture de Vignoles.

CAXES (Eugénio), peintre distingué, et fils du précédent, mourut en 1642, à 65 ans. On ne peut se lasser d'admirer le beau *Tableau de Saint Joachim et de Sainte Anne*, qu'il peignit pour l'église Saint-Bernard de Madrid. Les graces repandues dans cet ouvrage, la fraîcheur du coloris et la correction du dessin, peuvent le faire aller de pair avec ceux des plus grands maîtres d'Italie, ainsi que la représentation du *jubilé* au cloître Saint-François, et une *gloire* du même Saint, etc., etc.

CAXTON (Guillaume), célèbre littérateur, employé dans diverses négociations par le roi d'Angleterre Édouard IV, mourut âgé de plus de 80 ans. Il s'adonna au commerce, sans négliger la politique et la littérature. Ce fut lui qui introduisit l'imprimerie en Angleterre. Il s'établit dans l'abbaye de Westminster ; d'autres imprimeurs suivirent son exemple et s'installèrent dans les couvens ; de là vient qu'une imprimerie a conservé en anglais le nom de

Chapelle. Il a traduit du français en anglais *le Jeu d'échecs moralisé*, 1474, in-fol. L'introduction de cet art occasionna de grandes rumeurs parmi le clergé. Un évêque dit dans une assemblée : « Si nous ne parvenons à détruire cette dangereuse invention, elle nous détruira. » La dernière traduction de Caxton est : *Saintes Vies des Pères ermites, vivant dans le désert*. Il la termina le jour de sa mort en 1491. Il mit sous presse plusieurs livres, qu'il avait ou composés ou traduits; entre autres, une chronique en sept livres, qu'il intitula : *Fructus temporum*.

CAYER (Jean-Ignace), né à Lyon en 1704, y fut chanoine de Fourvière, et devint membre de l'Académie de cette ville, où il publia *plusieurs opuscules de mathématiques et d'astronomie*. Il travaillait à un *Traité sur la Lumière*, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie en 1754. On a encore de lui des *Dialogues des morts*, qui ont été imprimés.

CAYET (Pierre-Victor-Palma), né en 1525 à Montrichard en Touraine, d'une famille pauvre, ministre protestant, et attaché à Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, fut déposé dans un synode, sur l'accusation de magie. Cette condamnation hâta son abjuration : il la fit à Paris en 1595, et mourut dans le collège de Navarre, le 10 mars 1610, docteur de Sorbonne et professeur d'hébreu au collège royal. Cayet était un homme officieux, et il eut le malheur d'avoir pour ennemis tous ceux auxquels il avait rendu service. Ses habits négligés, sa façon de vivre, et sa manie de courir après la pierre philosophale, le faisaient mépriser autant que son savoir le rendait estimable. Malgré son extérieur plus que modeste, Henri IV continua de l'admettre à sa cour, et lui fit don d'une petite terre. Les calvinistes, qu'il avait quittés, ne le traitèrent pas comme Henri IV, ils l'accablèrent d'injures et de calomnies. Depuis son abjuration, il avait eu une conférence avec Dumoulin; et ce fut une nouvelle raison de mettre de mauvaise humeur ses anciens confrères. Cayet ne resta pas muet, et publia, en 1603, contre lui, le livre intitulé emphatiquement : *La fournaise ardente et le Four de reverbère pour évaporer les prétendues eaux de Siloë* (c'était le titre d'un ouvrage de Dumoulin), *et pour corroborer le feu du purgatoire*. Il y a un trait qui, s'il est vrai, lui fait beaucoup d'honneur. L'union du comte de Soissons et de la sœur de Henri IV vint à un tel point, qu'ils ordonnèrent à Cayet de bénir leur mariage sur-le-champ. Ce ministre ayant refusé, le prince le menaça de le tuer. « Tuez-moi, lui répondit Cayet, j'aime mieux mourir de la main d'un prince que de celle d'un bourreau. » (*Voyez* les différens témoignages que lui ont rendus ses contemporains dans le 35ᵉ vol. des Mémoires de Nicéron.) Il est l'auteur de l'*Eptaméron de la Navarride*, ou *Histoire entière du royaume de Navarre, depuis le commencement du monde*, traduit de l'espagnol, en vers de dix syllabes. Peu content de ce premier travail, il en fit une seconde traduction en vers latins, qui n'a jamais été imprimée. On a encore de Cayet plusieurs *Ouvrages de controverse*, moins consultés que sa *Chronologie septennaire*, 1606, in-8°, depuis

la paix de Vervins en 1598, jusqu'en 1604. L'accueil que l'on fit à cet ouvrage lui fit ajouter à son *Histoire de la paix* celle de la guerre qui l'avait précédée. On a cette nouvelle histoire dans les 3 tomes de sa *Chronologie novennaire*, 1608, in-8°, depuis 1589 jusqu'en 1598. On y voit toutes les peines que Henri IV eut à essuyer pour se rendre maître de son royaume. L'abbé d'Artigny en a recueilli les principales particularités dans ses nouveaux Mémoires de littérature. Le docteur Cayet entre dans des détails qui fournissent des amusemens à la curiosité, et des sujets de réflexion à la philosophie. Il y a dans la *Chronologie septennaire* des relations, des poésies, des manifestes, des instructions, des lettres, des plaidoyers et d'autres pièces, dont plusieurs auraient été perdues pour la postérité. Outre ces pièces publiques, elle contient beaucoup d'anecdotes secrètes, inconnues aux autres écrivains, et dont l'auteur avait été à portée de s'instruire à la cour de Catherine de Bourbon, et à celle de Henri IV. Ce fut encore Cayet qui présenta au parlement un *Mémoire*, pour prouver la nécessité de rétablir les lieux de prostitution, qui avaient été abolis à Paris par l'article 10 de l'ordonnance des États tenus à Orléans en 1560.

CAYLUS (Daniel-Charles-Gabriel de Pestels, de Lévis, de Tubières de), évêque d'Auxerre, naquit à Paris en 1669, d'une famille illustre. Élevé dans la piété et le savoir, il fut disciple de Bossuet. Le roi le fit évêque d'Auxerre en 1705. Il mourut en 1754, âgé de 85 ans. Les larmes des pauvres, à sa mort, firent connaître l'abondance de ses aumônes. Ses *Œuvres* ont été publiées en 10 vol. in-12, dont les 6 premiers parurent en 1750, et les quatre derniers en 1752. L'abbé Dettey, chanoine d'Auxerre, mort en 1773, a donné sa Vie, 1765, 2 vol. in-12.

CAYLUS (Marthe-Marguerite de Villette, marquise de), petite fille d'Artemise d'Aubigné, tante de Mme de Maintenon, célèbre par ses graces et son petit ouvrage intitulé : *Mes Souvenirs*, Amsterdam (Genève), 1770, in-8°, publié par les soins de Voltaire, avec une préface et des notes, réimprimé à Paris, 1804, in-12; ensuite avec une notice sur madame de Caylus, par M. Auger, 1804, in-8°; et 1806, in-18. Elle était mère du comte de Caylus, sujet de l'article qui suit. Étant malade, son fils lui conseilla de se distraire de ses maux, en lui disant des anecdotes sur la cour de Louis XIV. Telle fut l'origine des *Souvenirs*, qui n'offrent que des faits isolés, écrits sans aucun ordre de date. Voltaire fut le premier éditeur des *Souvenirs*, Amsterdam (Genève), 1770, in-8°. M. Marin publia ensuite une édition à Paris, à laquelle il réunit des anecdotes manuscrites du parlement de Dijon. Cet ouvrage a été réimprimé dans la même ville en 1805. On a un éloge de Mme de Caylus par Rémond, frère de Rémond de Montmort.

CAYLUS (Anne-Claude-Philippe de Tubières, de Grimoard, de Pestels, de Lévis, comte de), naquit à Paris en 1692, et mourut dans cette ville en 1765. Il eut pour trisaïeul le célèbre Agrippa d'Aubigné, aussi bon capitaine que bon écrivain. Il entra au service de bonne heure, et se distingua dans la Catalogne et au siége

de Fribourg. Après la paix de Rastadt, sa vivacité ne s'accommodant pas de l'inaction, il fit le voyage d'Italie. Il saisit avec enthousiasme les beautés des chefs-d'œuvre répandus dans cette partie de l'Europe. Vers l'an 1715, il passa dans le Levant à la suite de l'ambassadeur de France à la Porte Ottomane. Arrivé à Smyrne, il voulut profiter d'un délai de quelques jours, pour visiter les ruines d'Éphèse, qui n'en sont éloignées que d'environ une journée. La campagne était alors infestée par une troupe de brigands, à la tête desquels était le redoutable Caracayali : il était dangereux de fréquenter les chemins. Mais le comte de Caylus, qui desirait toujours puissamment ce qui pouvait contribuer à ses études, s'avisa d'un singulier expédient qui lui réussit. Vêtu d'une simple toile de voile, ne portant sur lui rien qui pût tenter le voleur le plus avide, il se mit sous la conduite de deux brigands de la bande de Caracayali venus à Smyrne, et convint avec eux d'une certaine somme, à condition néanmoins qu'ils ne toucheraient l'argent qu'au retour. Comme ils n'avaient d'intérêt qu'à le conserver, jamais il n'y eut de guides plus fidèles. Ils le conduisirent avec son interprète vers leur chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Caracayali, instruit du motif de son voyage, voulut servir sa curiosité : il l'avertit qu'il y avait dans son voisinage des ruines dignes d'être connues; et pour l'y transporter avec plus de célérité, il lui fit donner deux chevaux arabes, de ceux que l'on appelle chevaux de race, estimés les meilleurs coureurs. Le comte se trouva bientôt sur les ruines indiquées; c'étaient celles de Colophon. Il y admira le reste d'un théâtre, dont les siéges, pris dans la masse d'une colline qui regarde la mer, faisaient autrefois jouir du plaisir du spectacle, et de l'aspect le plus riant et le plus varié. Il retourna passer la nuit dans le fort qui servait de retraite à Caracayali, et le lendemain il se transporta sur le terrain qu'occupait anciennement la ville d'Éphèse. Après un séjour de deux mois à Constantinople, il se rendit à Andrinople, afin d'y voir la cour ottomane qui s'y était retirée pour préparer la guerre de Hongrie. La peste qui ravageait alors ces contrées ne put ralentir son insatiable curiosité; et, passant le détroit des Dardanelles, il alla visiter les lieux chantés par Homère et parcourir les ruines de Troie. De retour en France en 1717, il fit encore quelques voyages hors du royaume et alla deux fois à Londres en différens temps. Devenu sédentaire, il n'en fut pas moins actif. Il s'occupa de musique, de dessin et de peinture; il écrivit, il grava. C'est à son amour pour les arts que nous sommes redevables du magnifique ouvrage, qui met sous nos yeux les pierres gravées du cabinet du Roi. Bouchardon en fit les dessins, et Mariette en composa les explications, 2 vol. in-fol. Reçu en 1731 dans l'Académie royale de peinture et de sculpture, il composa la *Vie des plus fameux peintres et sculpteurs* de cette compagnie; et, pour étendre les limites de l'art, il recueillit dans trois ouvrages de nouveaux sujets de tableaux que lui avait procurés la lecture des Anciens. Il fonda dans cette Académie un prix annuel pour celui des élèves qui réussirait le mieux à caractériser une

passion. Les dessins coloriés qu'avait faits à Rome le célèbre Pietro Saint-Bartoli, d'après des peintures antiques, lui tombèrent entre les mains. Il les fit graver : c'est un des livres d'antiquités les plus singuliers ; toutes les pièces en sont peintes avec une précision et une pureté inimitables. L'Académie des inscriptions lui ayant donné, en 1742, une place d'honoraire, l'étude de la littérature devint sa passion dominante ; mais ce fut toujours relativement aux arts. Il travailla sur les embaumemens des momies égyptiennes, sur le papyrus, sur les masses énormes que les Égyptiens transportaient d'une extrémité de l'Égypte à l'autre, éclaircit plusieurs passages de Pline qui ont rapport aux arts, fit revivre les tableaux de Polignote, et reconstruisit, pour ainsi dire, le théâtre de Curion et le magnifique tombeau de Mausole. Il chercha dans les laves des volcans la pierre obsidienne, inconnue aux plus habiles naturalistes. Enfin il inventa le *moyen d'incorporer les couleurs dans le marbre*, et renouvela *la peinture encaustique*. Dans plus de quarante Dissertations qu'il a lues à l'Académie, les arts et les lettres prêtent un secours mutuel à l'écrivain. Ce généreux protecteur fonda dans cette compagnie un prix de cinq cents livres, dont l'objet était d'expliquer par les auteurs et par les monumens les usages des anciens peuples. Il rassemblait de toutes parts les antiquités de toute espèce, qu'il faisait ensuite dessiner et graver, en les accompagnant d'observations savantes et judicieuses. C'est ce travail qui a produit son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, en 7 volumes in-4°. Le dernier tome de cette précieuse collection a paru en 1767, avec l'Éloge historique de l'auteur, par Le Beau. Ses autres ouvrages sont : I. *Nouveaux sujets de peinture et de sculpture*, 1755, in-12. II. *Mémoires sur la peinture à l'encaustique*, 1755, in-8°. III. *Tableaux tirés d'Homère et de Virgile*, avec des observations générales sur le costume, in-8°, 1757. IV. *Description d'un tableau représentant le sacrifice d'Iphigénie*, 1757, in-12. V. *Histoire d'Hercule le Thébain*, tirée de différens auteurs, in-8°, 1758. VI. *Discours sur les peintures antiques*. VII. *Vies de Mignard, de Le Moine, et d'Edme Bouchardon*. VIII. *Numismata aurea Imperatorum romanorum*, sans date, in-4°, rare. IX. *Dissertations sur le papyrus*, Paris, 1758, in-4°. X. *Recueil d'antiquités égyptiennes*, etc. dont nous avons parlé plus haut, Paris, 1752 et années suivantes, etc., etc. On a encore de lui des *Romans*, dont on a imprimé, en 1787, la collection en 10 vol. in-8°. La *Traduction* de Tyran Le Blanc, 1740, 2 vol. in-12 ; du *Caloandre fidèle*, 1740, 3 volumes in-12 ; *les Écosseuses, ou les Œufs de Pâques*, in-12, plaisanterie assez insipide ; *Féeries nouvelles*, 1741, 2 vol. in-12 ; *Contes orientaux*, 1743, 2 vol. in-12 ; cinq *Contes de Fées*, 1745, in-12 ; *les Manteaux*, 1746, in-12, etc. En 1805, on a publié, sous le titre *de Souvenirs du comte de Caylus*, 2 vol. in-12. C'est une supercherie de librairie dont personne n'a été la dupe. Ces différens ouvrages, si l'on excepte ses Romans, qui n'étaient

pour lui qu'un amusement, prouvent une grande étendue de connaissances en plusieurs genres; mais on peut se plaindre qu'il a trop négligé son style. Son mérite littéraire était soutenu par toutes les qualités qui honorent l'humanité. Il avait une haine profonde pour les fanfarons et les flatteurs. C'est peut-être un de ces derniers, piqué contre lui, qui lui aura fait cette méchante épitaphe :

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque,
Oh! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque!

Son indifférence pour les honneurs était singulière. La simplicité noble de son caractère passait peut-être un peu trop jusque dans son extérieur. L'anecdote suivante prouve qu'il s'habillait ordinairement très-modestement : Un jour il trouva au milieu de la rue un homme qui peignait, pour une enseigne de Saint-François, une figure de capucin. Il s'arrêta pour le voir opérer. Ce peintre descendait de temps en temps de son échelle, et venait examiner son travail de l'autre côté de la rue, où était M. de Caylus, qui, chaque fois, lui faisait des observations. Le peintre le prit à son costume, pour un ouvrier de son espèce, et impatienté à la fin de ses leçons, il lui remit les pinceaux et la palette en lui disant : « Eh bien! voyons si tu t'en tireras mieux que moi. » M. de Caylus monte en effet sur l'échelle, et en descend après avoir tracé les principaux traits, et avoir dit à l'homme comment il devait achever le reste. Enchanté de son ouvrage, ce peintre le presse, par reconnaissance, d'accepter une bouteille de vin, et suit M. de Caylus jusqu'au bout de la rue où était un cabaret. Là, le carrosse s'avance, on ouvre la portière; le peintre, confus, balbutie quelque mots d'excuse, et M. de Caylus, lui serrant la main, lui dit: « Au revoir, camarade, ce sera pour la prochaine fois que nous nous rencontrerons. » La libéralité de Caylus faisait tout son luxe. Il encourageait les talens par des récompenses, et il prévenait les besoins des artistes indigens par des bienfaits. Nous citerons encore une anecdote à ce sujet, et on en pourrait citer plusieurs du même genre. Caylus, se promenant à pied, trouve sur le quai deux têtes de femme ébauchées; il les examine, les achète, demande le nom et l'adresse de l'auteur. Le lendemain il se transporte à la rue aux Ours, et cherche celui qu'il désirait connaître. Il le trouve à un cinquième étage, venant d'esquisser rapidement la tête d'une jeune ravaudeuse, à qui il avait promis vingt-quatre sous pour sa complaisance. Caylus donna un écu à cette fille; et, lorsqu'elle fut sortie, il interrogea le jeune peintre sur son état, sur ses ressources, sur ses besoins. Après lui avoir conseillé de soigner davantage ses ouvrages, et lui avoir prédit qu'il acquerrait un jour de la célébrité par son talent, ce qui s'est vérifié, il lui donna son adresse, l'engagea à venir lui montrer ses tableaux, et le pria de permettre qu'il le mît au nombre de ses pensionnaires, jusqu'à ce qu'il pût se passer de secours. Nous avons puisé ces deux anecdotes dans une lettre de M. Marin, ami de Caylus et témoin oculaire des faits. Sa famille descendait d'une sœur de Jacques de Lévis, comte de Caylus ou Quélus, l'un des mignons de Henri III, qui fut tué en duel le 27 avril 1578,

par le beau d'Entragues, favori du duc de Guise.

CAYM BIAMRILLAH. *Voy.* CAIM.

CAYNE (CLAUDE), auteur trop obscur pour avoir excité les recherches des biographes. Il serait totalement inconnu, si un ouvrage publié en 1634, sous le titre de l'*Apparition de Théophile à un poète de ce temps, sur le désaveu de ses œuvres*, n'était pas souscrit de son nom. Cette apparition est divisée en huit Odes, dans lesquelles Théophile est censé s'accuser lui-même de tous les crimes et ouvrages impies ou indécens qu'on lui avait reprochés pendant sa vie. On peut douter qu'il eût jamais consenti à faire une pareille confession; mais on peut être certain que, sans avoir été un poète du premier ordre, il l'aurait faite en meilleurs vers.

CAYOT (AUGUSTIN), sculpteur, né à Paris en 1667, élève de Van Clève, membre de l'Académie de sculpture de Paris en 1711, se fit un nom par les ouvrages sortis de son ciseau. On remarquait surtout les *deux Anges adorateurs* du maître-autel de Notre-Dame de Paris, exécutés en bronze; une *Nymphe de Diane* en marbre, dans le jardin des Tuileries, et une *Didon abandonnée*. Il mourut à Verdun, sa patrie, en 1779, à 52 ans.

CAYOUMARATH, premier roi de Perse et le fondateur de l'empire, établit sa résidence dans l'Azerbaïjân, vers l'an 890 avant J.-C. Malgré les traverses qu'il essuya de la part des Arabes et des Tartares, peuples sauvages, voisins et habitans de ces contrées, et dont la comparaison avec les Persans, déjà policés à cette époque, est le principe de la fiction des *Dives*, qui sont les démons, ou géans de la mythologie persane, on a supposé que Cayoumarath était ce roi d'Élam, mentionné dans l'Écriture Sainte. On lui attribue la fondation d'Isthakhar (Persépolis); tout le reste de ce qu'on débite sur son règne appartient aux fables orientales. On doit cependant remarquer ici que quelques savans, principalement M. Langlès, ont de fortes raisons de croire que la dynastie des Pychdâdyens, dont Cayoumarath est le chef, n'est que la seconde, et qu'elle s'établit à l'époque où il y eut scission dans le pouvoir de la première, dite des Abadyens, qui régnaient sur la Perse et sur l'Inde.

CAYSSY (SOUAB - BEN - HAMDOUN-AL), se retira dans les montagnes de Grenade, à la tête de six mille mécontens chrétiens et turcs, l'an 276 de l'hégire (889 de J.-C.), sous le califat d'Abdallah. Cet homme intrépide, dont l'ambition surpassait encore le courage, aspirait à la souveraineté de l'Espagne. Ses bandes portèrent l'épouvante, le fer et la flamme dans les villes voisines; les campagnes furent dévastées. Abdallah reconnut tout ce qu'il avait à craindre de cet homme, qui se fortifiait dans des montagnes inaccessibles, et qui s'était fait saluer roi par sa petite armée. Il envoya contre lui Jaed-Ben-Abdelgafer, bon capitaine. Mais Cayssy vint à sa rencontre, le battit, tua sept mille hommes de ses troupes, prit ou dispersa le reste. Cette victoire redoubla l'audace des rebelles, accrut leur nombre. En peu de temps, deux provinces tombèrent en leur pouvoir. Cayssy, toujours vainqueur,

s'avançait mettant tout à feu et à sang sur son passage. Abdallah, qui désespéra d'arrêter ce torrent, eut recours à la trahison, comme à la seule voie qui lui restait dans l'imminence du péril. Il s'avança avec une puissante armée. On était en présence, et Cayssy préparait tout pour le combat lorsqu'un gros des troupes du calife fondit sur lui. Il avait assez de monde pour se défendre; mais il n'était entouré que des traitres qui l'avaient vendu et qui prirent la fuite sans être poursuivis. Cayssy fit en vain des prodiges de valeur; il tomba au pouvoir d'Abdallah, et fut massacré sur-le-champ l'an 890.

CAZALÈS, né en 1752, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, capitaine au régiment des chasseurs à cheval de Flandre, nommé député de la noblesse de Rivière-Verdun aux États-Généraux en 1789, s'y montra un des plus ardens défenseurs de la monarchie, et déploya de grands talens oratoires; il improvisait surtout avec une grande facilité. Il ne vit dans le parti populaire qu'une faction, et dans le sien qu'une prépondérance de pouvoir et d'opinion qui devait écraser le parti contraire. Il ne revint jamais de cette opinion, qu'il soutint avec noblesse et un talent distingué; que les circonstances développèrent, et auquel il ne s'était point préparé; mais son courage opiniâtre ne se trouvait en mesure, ni avec le gouvernement faible qu'il voulait défendre, ni avec le parti peu robuste à la tête duquel il était, ni avec les énergumènes qui l'attaquaient, ni avec le parti modéré qui desirait s'allier à lui. Il est peu de questions importantes sur lesquelles Cazalès n'ait pris la parole. Dans le mois d'août 1790, il se battit au pistolet avec Barnave, et fut blessé. Cette action fut blâmée par tous les gens sensés; car un coup de pistolet ne prouve en aucune manière un principe de politique, ni la bonté d'une opinion quelconque. Lors du départ de Louis XVI pour Varennes, il fut arrêté par le peuple, mais l'assemblée le fit mettre en liberté. Le 21 juillet 1791, il envoya sa démission au président, se retira en Angleterre, et revint à Paris dans le mois de février 1792. Obligé de se sauver encore au 10 août de la même année, il rejoignit en Allemagne les princes français, fit la campagne de 1792 à l'avant-garde de leur armée; et, ayant cessé de jouir de leurs faveurs, il alla se fixer en Angleterre. Il en revint en 1803, fut favorablement accueilli par les hommes les plus puissans, et se retira près de Toulouse. Il fut élu, en 1805, candidat au corps législatif, et mourut d'une maladie violente dans une petite terre qu'il avait près de Grenade, âgé de 50 ans. Il avait épousé, en 1803, Mlle de Roquefeuille dont il a eu un fils.

CAZALET (.....), conseiller à la cour royale de Pau, mort dans cette ville le 22 avril 1817, à l'âge de 74 ans, avait été lié avec Voltaire, Rousseau et d'Alembert. Il avait composé des poésies légères qui n'étaient pas sans mérite, mais dont il ne voulut jamais permettre l'impression. Il serait possible qu'il fût l'auteur d'un ouvrage intitulé : les *Méprises, ou Lucrèce et Bradamante, suivi desaveux, conte bleu en prose, et de la romance d'Actéon, par M. Cazalet, avocat à Pau*, 1777, in-12; nous n'avons aucun

renseignement précis à cet égard.

CAZALI (frère JEAN-VINCENT), né à Florence, entra dans l'ordre des serviteurs de Marie, et apprit la sculpture du frère Jean-Ange Florentin, qui s'était fait une grande réputation dans cet art. Il fut aussi architecte, et fit construire différens édifices dans la ville de Naples et ses environs. Plusieurs *statues*, le *grand autel de marbre* de l'église des servites de Lucques, et les *figures* qui le décorent, attestent son talent. Le vice-roi de Naples l'ayant chargé du dessèchement de plusieurs marais qui nuisaient à la salubrité de l'air de cette ville, il s'en acquitta avec le plus grand succès, et en fut récompensé par le titre d'architecte du roi. Emmené en Espagne par le duc d'Ossone, son Souverain, il fut comblé des faveurs de Philippe II. Il se disposait à réparer, d'après ses ordres, les forteresses du Portugal, lorsque la mort l'enleva en 1593. Le père de Vincent de Cazali était teinturier.

CAZALI (JOSEPH), prélat romain, mort le 4 mai 1797, est connu par sa science dans les monumens antiques, et par son goût pour les beaux arts. Toujours entouré de savans, d'antiquaires et d'artistes, il augmentait ses collections de livres, de médailles et d'antiquités; il faisait graver les morceaux les plus curieux de son cabinet. Il composait, ou engageait d'autres savans à composer à leur sujet des dissertations intéressantes. Voici une notice des ouvrages qu'il a fait imprimer. Le premier parut sous ses auspices en 1792, et, quoiqu'il n'en soit pas l'auteur, il en fournit le sujet et les matériaux. *Osservazioni sopra un antichissima tavoletta d'avorio esistente nel Museo de* M. Giuseppe Mutti Cazali, *fatte* da don Pietro Garcia de la Huerta, Roma, 1792, petit in-4° de 8 pages; *De duobus Lacedæmoniorum nummis ad Henricum seu Clementem abbatem Sancti Gregorii in monte Cœlio* Josephi Mutti Cazali *epistola*, Romæ, 1793, in-4°, 8 pages. Il fit imprimer en 1794 une dissertation italienne en forme de lettre, sur un bas-relief en terre cuite, trouvé à Palestrine, qu'il fit graver à la suite. Le mémoire a pour titre : *Lettera su un antiqua terra cotta trovata in Palestrina, nel* 1793, *di* Giuseppe Cazali, à Roma, 1794. La dernière dissertation de Cazali est intitulée : *Conjectura de nummiculis inscripta* (les caractères indiquent une étrusque), *et descriptio nummi Pesceini inediti ad Em. cardinalem Stephanum Borgia*, Romæ, 1796. Les ouvrages de ce prélat sont peu volumineux, mais ils sont remplis de recherches et d'une saine critique. Il est mort à l'âge de 53 ans, regretté de ses amis et des gens de lettres.

CAZE (N.), mort au service en 1692. Ami de mademoiselle Deshoulières, il n'est guère connu que par les vers qu'il lui adressa, et dont on trouve quelques-uns imprimés dans les œuvres de cette dernière.

CAZE (LA). *Voy.* LACAZE.

CAZES (PIERRE-JACQUES), peintre, né à Paris en 1676, fut élève de Boullongne l'aîné. Il entendait assez bien la grande composition historique; mais il revenait continuellement sur les mêmes idées, et les reproduisait sans

cesse. Comme il peignait avec beaucoup de talent les femmes et les enfans, il en introduisait toujours sur le premier plan de ses tableaux, quel qu'en fût le sujet; c'est ce qui faisait dire que « c'étaient des figures à louer. » Il fut reçu à l'Académie à l'âge de 27 ans, sur un tableau représentant le *Combat d'Hercule et d'Achéloüs.* La plupart de ses ouvrages ont décoré plusieurs églises de Paris, et celle de Saint-Louis à Versailles. Ses élèves les plus distingués furent Chardin et Charles Parrocel. Il mourut le 25 juin 1754.

CAZICLOU-VAIVODE, prince de Valachie, dont le vrai nom était *Bladus*, et à qui l'on avait donné le surnom de Caziclou, qui signifie l'empaleur, parce que, dans une journée, il avait fait empaler six mille de ses sujets. Il se révolta contre Mahomet II dont il était tributaire; et celui-ci ayant envoyé des troupes pour le soumettre, Caziclou les attaqua pendant la nuit, et les tailla en pièces; d'affreux tourmens furent le partage de ceux qui tombèrent vivans entre ses mains. Mahomet II marcha en personne contre ce prince féroce et rebelle, et le défit complètement. Caziclou, obligé de fuir, se réfugia en Hongrie auprès de Mathias Corvin, fils du célèbre Huniade. Il y fut arrêté, jugé et condamné à une prison perpétuelle. Il fut relégué à Belgrade où il mourut.

CAZOTTE (JACQUES), né en 1720 à Dijon, où son père était greffier des États de Bourgogne, étudia au collége des Jésuites de cette ville. Il fut d'abord commissaire de la marine, puis maire à Pierry, près d'Épernay, et occupait cette place à l'époque de la révolution. Loin de favoriser les changemens qu'on voulait faire dans la constitution de l'état, il s'en montra l'adversaire. Conduit à Paris au mois d'août 1792, il fut jeté dans les prisons de l'Abbaye. Bientôt arrivèrent les affreux jours de septembre, pendant lesquels on massacra les prisonniers. Cazotte fut sauvé par le dévouement de sa fille unique, belle, âgée de 17 ans, qui s'était renfermée volontairement dans sa prison pour le servir. Lorsque le moment fatal arriva, elle se jeta dans les bras de son père, et ne craignit pas de braver tous les coups qu'on voulait lui porter, de le couvrir de son corps, et de demander à être au moins frappée avec lui. Les assassins, étonnés de son courage, sentirent un instant la pitié; la hache échappa de leurs mains; Cazotte et sa généreuse fille en profitèrent pour traverser des cours pleines de victimes et d'une foule avide de carnage, mais qui respecta en ce moment la vieillesse et la piété filiale. Quelques jours après, il fut arrêté de nouveau, et conduit à la conciergerie. Sa vertueuse fille l'accompagna, et lui rendit les soins les plus touchans jusqu'à ses derniers momens. Ses correspondances avec l'intendant de la liste civile, *Laporte*, avaient été surprises, et entraînèrent sa perte. Le tribunal criminel du 17 août le condamna à la mort, le 25 septembre 1792, après 27 heures de débats. Il avait 74 ans. C'était un homme religieux, mais d'une imagination exaltée, que l'âge avait affaiblie, et qui lui fit croire et annoncer que Louis XVI serait entouré d'une légion d'an-

ges qui combattraient pour sa défense. On a publié en 2 vol. in-8°; et 3 vol. in-12, 1798, ses *Œuvres*, mêlées de vers et de prose. Il écrivait avec succès dans les deux genres. La partie la plus importante de ce recueil est *Ollivier*, que l'auteur intitule poème en prose. Quelque nom qu'on lui donne, il prouve, dans l'auteur, de l'esprit, de l'imagination, de la gaîté et une tournure originale. Il a couvert d'un voile agréable la morale qui fait le fond de son ouvrage. Trop de féerie, quelques longueurs, peu de liaison, surtout entre les chants, un dénouement trop précipité, tels en sont les défauts. On en est dédommagé par la diversité des peintures, la vérité des caractères, et la vivacité du coloris. On trouve encore dans ce recueil le *Diable amoureux* et *le Lord impromptu*, bagatelles ingénieuses tissues avec assez d'art, et qui se font lire avec plaisir. Il est encore auteur de plusieurs petits opuscules : *La patte du chat*, conte zinzinois, 1741, in-12; *Les mille et une fadaises*, contes, 1742, in-12; *La Guerre de l'Opéra*, 1753, in-12; *Observations sur la lettre de Rousseau au sujet de la musique française*, etc.

CASWINY, (Zacharia-Ben-Mohammed-Ben-Mahmoud), célèbre géographe arabe, le Pline des Orientaux, né à Cazwyn, dans l'Irak-Agémy, vers l'an 1210, voyagea de bonne heure, et, de retour dans sa patrie, il composa celui de ses ouvrages qui lui a acquis le plus de réputation, *Les Merveilles de la nature*, et *les singularités des choses créées*. Ce livre est divisé en deux parties. L'auteur traite, dans la première, du ciel, des astres, des météores, etc. Il décrit dans la seconde, d'après ses propres observations, et d'après les annales mahométanes, le monde, la forme de la terre, la situation des villes, les mœurs, la religion, le gouvernement des peuples; il rapporte aussi tous les faits extraordinaires. Cazwiny, dans une longue préface, a fait une espèce d'histoire naturelle de minéralogie et de métallurgie. Elle est assez savante par rapport au pays et au temps où l'auteur vivait. Il mourut le 7 avril 1283.

CEBA (Ansaldo), politique, historien, orateur et poète génois, né en 1565, donna quelques traités dans chacun de ces genres. Les Italiens font quelque cas de son *Traité du poème épique;* mais il s'est surtout fait un nom par ses tragédies; les plus estimées sont *les Jumelles de Capoue* et *Alcippe*. Le marquis Maffei les a jugées dignes d'entrer dans le recueil des meilleures tragédies italiennes, imprimé à Vérone en 1723, en 3 vol in-8°. Ce poète mourut à Gênes en 1623, à 58 ans. Il avait plus d'esprit que de discernement, du moins si l'on en juge par son poème épique d'*Esther*, qu'il a rempli de fables. Ses autres ouvrages sont : I. *Istoria romana italiana*. II. *Esercizii accademici*, Gênes, 1621, in-4°. III. Un dialogue *dell' orazione panegirica*, intitulé *Il Doria*, Gênes, 1621, in-8°. IV. *Il cittadino di Repubblica*, ibid., 1617, in-fol. V. *Un vol. de lettres à Sara Ebrea*. VI. *Rime* (Rome, 1611, in-4°), etc.

CÉBES, philosophe thébain,

disciple de Socrate, auteur, selon Lucien Tertullien, Diogène Laërce et autres, du *Tableau de la vie humaine*, dialogue sur la naissance, la vie et la mort des hommes. Gilles Boileau le traduisit en français en 1653, in-12; A. G. Camus 1802 et 1803, 2 part. in-8; Belin de Balln, 1790, in-8°; Gronovius l'avait publié en grec en 1689. L'abbé Sévin s'est efforcé de prouver que cet excellent traité est d'un auteur plus récent que ce philosophe.

CECCANO (Annibal), né dans la terre de Labour, fut archevêque de Naples, et ensuite honoré de la pourpre en 1327 par Jean XXII. Clément VI l'envoya pour conclure la paix entre Philippe de Valois, roi de France, et Édouard VI, roi d'Angleterre. Le cardinal Ceccano était à Rome lorsque le fameux Rienzi y exerçait son pouvoir tyrannique. Cette ville était dans un désordre extrême : le jubilé survenu au milieu des troubles ne servit pas peu à les augmenter. Ceccano crut les apaiser en partie, en abrégeant le nombre des jours que les étrangers devaient employer à leurs stations. Les dispenses qu'il accorda à cette occasion firent soulever le peuple de Rome, aussi mutin que superstitieux. Le mécontentement éclata lorsqu'on s'y attendait le moins. Le cardinal avait dans ses écuries un chameau qui excitait la curiosité de la populace; cet animal ayant été harcelé, le palefrenier s'irrita. On en vint aux injures, puis aux coups: les gens du légat chassèrent le peuple, qui brisa les portes, et fit voler les pierres de toutes parts sur les fenêtres du palais, en criant *à l'hérétique!* Le légat, revenu de cette première frayeur, ayant voulu quelques jours après faire les stations, on tira sur lui, d'une fenêtre grillée, deux flèches dont il ne fut point blessé. Ce crime fut mis sur le compte de Rienzi, déjà soupçonné d'avoir excité le peuple à la révolte. Ceccano excommunia de nouveau ce rebelle et ses complices, le qualifia de *patarin*, nom d'hérétiques odieux au peuple, le chargea des plus horribles malédictions, le déclara déchu et incapable de toute charge, et lui interdit l'eau et le feu. Rienzi, coupable ou non de cet attentat, se sauva dans les caravanes des pélerins qui s'en retournaient. Ceccano, qui ignorait sa fuite, craignant quelque nouvelle entreprise, redoubla les précautions, et les poussa jusqu'au ridicule : il ne paraissait jamais en public sans porter une calotte de fer sous son chapeau, et une cuirasse sous sa soutane. Le pape lui donna la légation de Naples, pour le tirer de cette triste situation; mais il fut empoisonné en chemin, l'an 1350. Ceccano n'avait ni l'art de gagner les cœurs, ni celui de ménager les esprits, et fut la victime de ses emportemens.

CECCARELLI (Alphonse), natif de Bevagna, en Toscane, dans le 16e siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Dell' Istoria dicasa Monaldesca libri V*, Ascoli, 1580, in-4°. Cet ouvrage est fort rare, parce qu'il fut supprimé par le pape Grégoire XIII, à cause de quelques passages injurieux aux principales maisons d'Italie. Ceccarelli fut arrêté et condamné à mort.

CECCHERELLI (Alexandre), de Florence, vivait dans le 16e siècle. On a de lui *un Ragiona-*

mento dell' azioni. e sentenze di Alessandro de Medici, prima duca di Firenze.

CECCHI (Jean-Marie), poète comique italien, dont les ouvrages mériteraient d'être plus connus en France et même dans sa patrie, composa un grand nombre de pièces dont la plupart sont restées inédites. Dix seulement ont été imprimées; ce sont : la *Dote*; la *Moglie*; gl' *incantesimi*; la *Stiava*; i *Dissimili*; il *Servigiale*; il *Corredo*; il *Donzello*; lo *Spirito* et l'*Assiuolo*. Les cinq premières de ces comédies sont imitées de Plaute et de Térence. Toutes ces pièces sont remarquables par la vérité des caractères, la force de l'intrigue, et l'agrément des détails. On ne sait rien de positif sur la naissance et la mort de Cecchi. Il était homme de loi et il mourut très-âgé. Les sept premières comédies que nous avons citées, ont été publiées par les Juntes, Florence, 1585, in-8°, et les trois dernières en 1586, chez les mêmes.

CECCO DE STABILI (Francesco), dit d'*Ascoli*, ainsi appelé d'Ascoli, ville de la Marche d'Ancône, où il naquit en 1257, joignit à de grandes dispositions un grand amour pour le travail. La poésie, la théologie, les mathématiques et la médecine l'occupèrent tour à tour. Il vint à Florence, où son caractère caustique lui fit des ennemis. Il passa ensuite à Bologne, où il enseigna l'astrologie et la philosophie, depuis 1322 jusqu'en 1325. On le dénonça à l'inquisiteur comme un hérétique qui attribuait tout aux influences des astres, et qui s'avisait d'être prophète. Cecco abjura ses opinions, et se soumit à la pénitence. Charles Jean-Sans-Terre, duc de Calabre, le rappela à Florence, et lui donna la qualité de son médecin et de son astrologue. Le duc l'ayant sollicité de tirer l'horoscope de sa femme et de sa fille, il prédit qu'elles s'abandonneraient au libertinage : ce qui lui attira la disgrace de ce prince. Ses ennemis n'en devinrent que plus acharnés : ils le firent enfermer dans les prisons du Saint-Office. Il fut accusé d'avoir enseigné à Florence les erreurs rétractées à Bologne, et d'avoir soumis J.-C. même à l'empire des astres. Cette accusation, ridicule et fausse, le fit condamner à être brûlé. La sentence fut exécutée en 1327, en présence d'une foule de peuple, qui s'attendait à voir un des génies familiers qu'on lui supposait l'arracher des flammes. Cette injustice couvrit d'opprobre les inquisiteurs, et accabla de remords les dénonciateurs d'un vieillard septuagénaire, innocent de toutes les absurdités qu'on lui prêtait. Son véritable nom était François de Stabili : *Cecco*, sous lequel il est connu, est un diminutif de *Francesco*. Il a donné un méchant poème sur la physique, intitulé l'*Acerba*. La première édition est de Venise, 1476, in-4°. Celles de Milan et de Venise, 1484 et 1491, in-4°, sont fort rares. Celles de Venise, 1478, 1487, in-4°, 1516, 1519 et 1550, in-8°, sont aussi assez recherchées : les deux dernières sont corrigées. On cite aussi de lui : *Commentaria in sphæram Joannis de Sacrobosco*, Bâle, 1485, in-fol.; Venise, 1499, in-fol., et 1559, in-fol. Il y en a une édition gothique, sans date et sans nom de lieu ni d'imprimeur, et sous un autre titre.

CECCO. *Voyez* SALVIATI.

CÉCIL (GUILLAUME), baron de Burleigh, secrétaire d'état et grand-trésorier d'Angleterre sous Édouard VI et Élisabeth, naquit en 1520, dans la province de Lincoln, d'une famille ancienne, et fut cadet de sa maison. Venu à Londres sans fortune, il entra au service du duc de Sommerset, qui le fit employer par le gouvernement, et lui procura le titre de chevalier. Après la chute du duc, Cécil resta quelque temps dans l'obscurité et sans emploi, caché dans une petite retraite aux environs de Stafford, où il fit bâtir ensuite une maison magnifique. Marie, à son avénement au trône, honora Cécil de son estime. La reine Élisabeth le fit secrétaire d'état, et le chargea de la réformation de l'Église. En 1555, il fut un des commissaires nommés par le parlement pour examiner le bill des dîmes inféodées qui furent restituées à l'église. Son influence augmentant à proportion de ses services, il contribua à faire rompre sans retour les liens qui attachaient l'Angleterre à la cour de Rome. Bientôt il s'occupa à discipliner l'armée, et à perfectionner la marine. Sous son ministère, d'immenses magasins d'armes et de munitions furent élevés, et on construisit les plus gros vaisseaux qu'on eût encore vus. Dans les démêlés qui s'élevèrent entre les autres ministres d'Élisabeth, et surtout entre Leicester et Sussex, il resta neutre, et sut habilement les détruire l'un par l'autre. *Prudens qui patiens*, était sa devise; il la répétait souvent, et il en fit la base de sa conduite. Appelé à l'importante charge de grand-trésorier, qui mettait toutes les finances de l'état à sa disposition, il eut souvent le courage de remontrer à sa Souveraine que l'argent du trésor public ne lui appartenait pas, et qu'elle ne devait s'en regarder que comme simple dépositaire. Aussi sa probité et ses lumières lui méritèrent l'estime d'Élisabeth; qui le regarda toujours comme le plus habile de ses ministres, et le surnomma le *Caton anglais*. Elle le faisait toujours asseoir devant elle, à cause de la goutte à laquelle il était sujet, en lui disant : « Milord, j'ai besoin de votre tête, et non de vos jambes. » Il se montra l'ennemi de la reine d'Écosse; ce fut lui qui pressa l'instruction de ce funeste procès, qui fit dresser l'acte d'accusation, et fit partie de ce tribunal servile qui condamna l'infortunée Marie-Stuart. Comme il employait les termes les plus forts, Marie lui dit : Vous êtes mon ennemi. — Oui, reprit-il, je le suis de tous les ennemis de ma maîtresse. Après l'exécution il tomba dans une feinte disgrace qui ne tendait qu'à persuader au public qu'Élisabeth en était mécontente. Mais bientôt il reparut à la cour, et reprit toute son influence. Ce ministre fut un des plus savans hommes de son siècle. On lui a reproché un peu d'avarice, et trop de sévérité à l'égard des gens de guerre. Son système était que tout état doit récompenser par des emplois publics les hommes utiles, et jamais par de l'argent. On lui doit plusieurs maximes politiques et morales, parmi lesquelles on peut citer celles-ci : « La science est le trésor de l'esprit, et la prudence la clef de ce trésor. — La plus excellente sagesse est celle qui apprend à bien vivre,

— La précipitation ruine les affaires, qui réussiraient en temporisant; car la lenteur offre souvent le chemin le plus court. — Le monde est un magasin d'instrumens dont l'homme est le maître, et un état n'est qu'un composé de machines dont l'homme sage est le grand ressort. — Il n'est point d'artisan comme l'assiduité et la diligence; on serait surpris des grandes choses qu'on a faites peu à peu: c'est à la toute-puissance à créer en un moment; mais le partage de l'homme est d'arriver à tout par degrés. — L'or le plus pur est aussi le plus doux. — Il n'y a pas moins d'imprudence à se faire craindre de ses inférieurs qu'à exciter le mépris de ses supérieurs : *nolo minor me timeat, despiciatve major.* — L'humilité évite les honneurs, et c'est souvent la route la plus sûre pour y parvenir. — La prudence est un sauf-conduit dans la vie; elle dirige l'étoile de la destinée. — La garde la plus sûre est la vertu et la sagesse. Le danger ne peut point faire d'impression sur un homme qui a de la vertu, ni la fortune abattre le sage, qui ne saurait tomber. »

CECIL (Robert), second fils du précédent, né en 1563, fut ministre, comme son père, sous Élisabeth, qui l'envoya à Henri IV en 1598, pour traiter de la paix avec l'Espagne. Il est regardé comme l'auteur de la mort du comte d'Essex, à laquelle en effet il contribua beaucoup. Jacques Ier le continua dans le ministère, et les Anglais ne s'en trouvèrent pas mieux. On prétend qu'il disait à ce prince : « Ne craignez point de trop charger vos peuples. Semblables aux ânes, ils se laissent mener sans mors et sans bride, lorsque le fardeau qu'on leur met sur les épaules est un peu lourd. » Il mourut en 1612, avec la réputation d'un génie perçant, et d'un ministre peu populaire. On disait qu'il avait des yeux de lynx, et qu'il possédait dans un corps petit et difforme une tête vaste et capable des plus grands travaux. Sa *Correspondance avec Jacques VI*, lorsqu'il n'était que roi d'Écosse, a été traduite en français, 1767, in-12. Robert avait écrit un ouvrage contre les catholiques, des discours pour le parlement et des lettres. Il laissa sept fils de son mariage avec Catherine Howard, fille du comte de Suffolk.

CÉCILE (Sainte), est honorée comme martyre dans l'Église latine depuis le 5e siècle; mais on ignore ce qui concerne sa vie et sa mort. « Quelques auteurs prétendent, dit Baillet, qu'elle était romaine, née de parens nobles; qu'elle fut mariée malgré la résolution secrète qu'elle avait prise de garder une virginité perpétuelle; qu'elle convertit son époux Valérien dès les premiers jours de ses noces, sans avoir enfreint son vœu; et enfin qu'elle souffrit le martyre du temps du pape S. Urbain et de l'empereur Alexandre Sévère. » Fortunat de Poitiers, l'auteur le plus ancien qui en parle, fait entendre qu'elle termina sa vie en Sicile, comme Sainte Thècle à Séleucie. L'Église célèbre sa fête le 22 novembre. Sainte Cécile, dit-on, réunissait le son des instrumens aux chants qu'elle adressait au Seigneur. C'est pourquoi les musiciens l'ont prise pour patrone. Le P. Bralion a publié la *Sepulture admirable de Sainte Cécile dans son Église de Rome*, Paris, 1668.

CÉCILE, princesse de Suède, naquit en 1540, de Gustave Ier, roi de Suède. Elle était d'une rare beauté, et inspira une passion violente à Jean, comte d'Ostfrise, dont bientôt elle partagea les feux. Éric, prince royal, ayant surpris le comte chez la princesse à l'entrée de la nuit, le fit enfermer dans une tour, et la liberté ne lui fut rendue qu'après qu'il eut reconnu par un serment solennel l'innocence de la princesse Cécile. Celle-ci épousa ensuite Christophe, margrave de Bade Rade-Machern; mais, s'étant livrée imprudemment à son goût pour les intrigues amoureuses, elle mourut dans l'abandon et la détresse, à Bruxelles, en 1627.

CÉCILIE. *Voyez* TANAQUIL.

CÉCILIEN, diacre de Carthage, fut élu évêque de cette ville en 311, après Mensurius. Les évêques de Numidie, n'ayant point été appelés à son ordination, se réunirent au nombre de soixante-six, et donnèrent le siége de Carthage à Majorin. Ils condamnèrent son compétiteur sans l'entendre, et sans l'accuser d'autre chose que d'avoir été ordonné par des traditeurs, c'est-à-dire, par ceux qui avaient abandonné les livres sacrés aux persécuteurs du christianisme. Donat, évêque de Casenoire, leva l'étendard du schisme, et plusieurs prélats africains le suivirent. L'empereur Constantin fit assembler à Rome un concile de 19 évêques pour terminer cette affaire. Cécilien fut conservé dans tous ses droits, et son accusateur Donat condamné. Un concile d'Arles, assemblé un an après en 314, confirma la décision de celui de Rome. Cécilien, absous par les évêques, et soutenu par l'empereur, demeura en possession de l'évêché de Carthage. Il mourut vers l'an 347, et sa mort n'éteignit point le schisme : l'Église d'Afrique fut encore agitée pendant près de deux siècles. Henri de Valois et Dupin ont écrit l'histoire des donatistes, l'un à la fin de son Eusèbe, l'autre dans sa nouvelle édition d'*Optat*. *Voy.* DONAT.

CÉCILIUS (SAINT), né en Afrique vers l'an 211, était livré à tous les plaisirs. Les exhortations d'Octavius et de Minutius Félix, ses amis et ses compagnons de table, qui venaient d'embrasser l'Évangile, le déterminèrent à les imiter. Le résultat des conférences de ces trois néophytes nous a été conservé par Minutius lui-même, dans un Dialogue dont le cardinal Orsi a donné l'analyse dans le tome 2 de son *Histoire ecclésiastique*. Cécilius, suivant Baronius, convertit depuis Saint Cyprien, qui l'honora toujours comme son père et son maître dans la sagesse.

CÉCILIUS. *Voy.* METELLUS.

CÉCINA (AULUS), lieutenant de Germanicus, qui lui avait confié le commandement de quatre légions et des corps auxiliaires, voyant qu'une terreur panique s'était répandue dans son camp, après avoir fait de vains efforts pour empêcher ses soldats de fuir, il se coucha par terre au travers de la porte du camp. Les soldats qui ne pouvaient sortir sans marcher sur le corps de leur commandant, s'arrêtèrent peu à peu, et leur courage s'étant ranimé à la vue de l'intrépidité de leur général, ils firent une vigoureuse sortie, et culbutèrent l'ennemi. Les honneurs du triomphe furent décernés à Cécina.

CÉCINA (ALIENUS), Vicentin, remarquable par sa haute stature

et par la beauté de son visage, fit ses premières armes dans le parti de Galba, qui lui donna le commandement d'une légion. Mais ayant été accusé de péculat, Cécina passa du côté de Vitellius, et combattit à la tête de ses armées contre Othon, dont il détruisit toutes les forces à la journée de Bédriac, de concert avec son collègue Valens. Inconstant et ambitieux, Cécina entreprit de soulever les troupes qu'il commandait en faveur de Vespasien, nouveau compétiteur de Vitellius; mais ses soldats révoltés de cette trahison, le chargèrent de chaînes : ses chaînes ne furent brisées que lorsque Vespasien eut complètement vaincu Vitellius. Alors Cécina forma une conspiration contre la vie de cet empereur; mais Titus l'ayant découvert, le fit mettre à mort.

CECUS-ASCULAN, astrologue du duc de Calabre, soutenait qu'il se formait dans les cieux des esprits malins, que l'on contraignait par le moyen des constellations à faire des choses merveilleuses, et assurait que les astres imposaient une nécessité absolue aux corps et aux esprits sur la terre. En sorte que J.-C. n'avait été pauvre, et n'avait souffert la mort, que parce qu'il était né sous une constellation, qui causait nécessairement cet effet, qu'au contraire l'Ante-Christ serait riche et puissant par le motif opposé. Cecus-Asculan fut brûlé en 1327.

CÉDITIUS (QUINTIUS), tribun des soldats en Sicile, se signala par une action hardie l'an 254 avant J.-C. L'armée romaine, enveloppée par les ennemis, était hors de toute espérance de salut. Il offrit au consul Attilius Collatinus de se mettre à la tête de quatre cents jeunes gens déterminés, et d'aller affronter avec eux ceux qui les tenaient serrés de si près. Il prévoyait bien que ni lui ni ses compagnons ne pourraient éviter de périr dans cette entreprise; mais il était persuadé que, tandis qu'il attirerait une partie des ennemis au combat, le consul pourrait attaquer l'autre, et mettre par ce moyen les troupes en liberté. Ce qu'il avait prévu arriva. Les Romains se dégagèrent du péril dont ils étaient menacés. Tous ceux qui l'avaient accompagné furent tués, et lui seul se sauva d'un péril qui semblait inévitable.

CEDMON ou CÆDMON, dit le *Simple*, à cause de la simplicité de ses mœurs, né en Angleterre vers le commencement du 6me ou 7me siècle, entra dans l'ordre de Saint-Benoît au couvent de Sternaushen. Il mourut vers 676, suivant Bède, qui raconte des choses merveilleuses de ce religieux. Pendant son sommeil, dit-il, il composait des ouvrages sublimes qu'il écrivait à son réveil. Quoi qu'il en soit, il nous reste de lui plusieurs Cantiques spirituels, et plusieurs versions en anglais, ou plutôt en anglo-saxon, de la plus grande partie des histoires de l'ancien et du nouveau Testament, La Haye, 1655, in-4°, rare.

CÉDRÉNUS (GEORGE), moine grec du 11e siècle, laissa une *Chronique depuis Adam jusqu'à Isaac Comnène*, en 1057: c'est une compilation, sans choix et sans discernement, de plusieurs historiens que le moine grec a copiés et gâtés. Ce fatras a été imprimé au Louvre en 1647, 2 vol. in-fol., avec la traduction latine de Xylander, les notes de

Goar, et le glossaire de Fabrot. Cette édition fait partie de la collection historique, nommée *Byzantine*.

CÉDRON, Syrien d'origine, avait d'abord adopté les principes de Saturnin. Mais après il supposa deux principes, l'un bon et l'autre mauvais. Prévenu de ces idées, il rejetait l'ancien Testament, et n'admettait du nouveau, que l'Évangile selon Saint Luc, encore pas tout entier; il rentra dans le sein de l'Église. Marcion, chef de secte, fut son disciple.

CÉFALO (Jean), de Ferrare, professa la jurisprudence dans les écoles de sa patrie avec distinction. Il fut appelé à Padoue, et ensuite à Pavie où il obtint le même succès. En 1564, il retourna à Padoue où il mourut en 1580. On a de lui cinq volumes de *Consultations avec les Réponses*.

CEILLIER (Remi), né à Bar-le-Duc en 1688, fut connu de bonne heure par son goût pour l'étude et la piété. Il le cultiva dans la congrégation des bénédictins de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe, dont il prit l'habit dans un âge peu avancé. Il occupa plusieurs emplois dans son ordre, et devint prieur titulaire de Flavigni. Il mourut en 1761. Nous avons de ce savant : I. Une *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, qui contient leurs Vies, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le dogme, la morale, et la discipline de l'Église, l'histoire des conciles, tant généraux que particuliers, depuis le premier de Jérusalem jusqu'au quatrième de Latran, et les Actes choisis des martyrs, 23 vol. in-4°, publiés depuis 1729 jusqu'en 1763; compilation pleine de recherches, mais diffuse. L'auteur, beaucoup plus exact que Dupin, n'avait pas le talent d'écrire et d'analyser comme lui. Il avait d'abord commencé son Histoire en latin : de là les latinismes qu'on trouve dans les premiers volumes. Son livre ne va d'ailleurs que jusqu'à Saint Bernard. Ceux qui ne veulent ou ne peuvent lire les SS. Pères dans les originaux doivent compter sur l'exactitude de ses extraits et de ses traductions. On ajoute à cette volumineuse collection une table générale des matières contenues dans le 23e vol., etc., par Et. Rondet, Paris, 1782, 2 vol. in-4°. II. *Apologie de la morale des Pères, contre Barbeyrac*, 1718, in-4° : livre plein d'érudition; mais pesamment écrit.

CÉLADA (Didacus), savant jésuite du 17e siècle. Ses *Commentaires* sur plusieurs livres de la Bible ont été recueillis à Lyon en 1658, in-fol., 6 vol. Les savans en font cas.

CÉLANO (Charles), chanoine de l'archevêché de Naples, vivait dans le 17e siècle. Il a écrit plusieurs *Comédies* sous le nom d'Hector Calcolone. On a encore de lui *Gli avanzi delle Poste*; *Notizie delle antichità di Napoli*.

CELER. *Voyez* Metellus.

CELER et SÉVÈRE, architectes, vivaient sous Néron, qui se servit d'eux pour construire sa *maison dorée*. Pour avoir une idée de ce magnifique palais, il suffit de savoir que le colosse de ce tyran farouche et cruel, haut de cent vingt pieds, était au milieu d'une vaste cour environnée d'un

portique formé de trois files de colonnes très-hautes, et qui avait un mille de longueur. Parmi les singularités qu'on y remarquait, était une salle à manger circulaire, dont la voûte représentait le firmament, et tournait jour et nuit pour imiter le mouvement des astres. On faisait tomber à volonté, de ce ciel factice, une pluie d'eaux parfumées et d'essences exquises. Les marbres les plus rares et les pierres précieuses étaient prodiguées de toutes parts; l'or s'y trouvait en grande quantité, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. La maison dorée ne subsista pas long-temps après le monstre qui l'avait fait bâtir. Le terrain fut employé à la construction du Colisée et du temple de la Paix, dont on voit encore les ruines magnifiques.

CÉLESTI (André), peintre vénitien de quelque mérite, né en 1637, mort en 1706, a peint plusieurs *belles Vues* de différens endroits d'Italie, et quelques *beaux Tableaux* d'église.

CÉLESTIN Ier (Saint), Romain, monta sur la chaire de Saint-Pierre, après Boniface Ier, le 3 novembre 422. Il commença par rétablir le prêtre Apiarius, et le renvoyer en Afrique. Les évêques de cette contrée, assemblés en concile, prièrent le pape de ne plus recevoir à sa communion ceux qu'ils avaient rejetés de la leur. (*Voyez* Apiarius.) Célestin fut plus applaudi dans la condamnation de la doctrine de Nestorius, qu'il fit prononcer par un concile tenu à Rome en 430. L'année d'après il envoya deux députés au concile général d'Éphèse, avec une lettre pour cette assemblée. Il mourut en 432. Ses lettres sont dans les *Epistolæ Roman. pontif.* de D. Constant, in-fol., et dans la *Collection des conciles.*

CÉLESTIN II, de Tiferne, élu pape après Innocent II, le 25 septembre 1143, ne gouverna l'Église que cinq mois. Il se nommait, avant son pontificat, *Gui du Chastel*, de Città Castello, où il avait pris naissance.

CÉLESTIN III, Romain, successeur de Clément III en 1191, sacra la même année l'empereur Henri VI, avec l'impératrice Constance, et poussa d'un coup de pied la couronne qu'on devait mettre sur la tête de ce prince, pour montrer qu'il avait le pouvoir de le déposer. Les cardinaux la relevèrent et la mirent sur la tête de Henri. Cette anecdote, avancée par Roger, auteur anglais, est suspecte, et ne paraît pas mériter confiance, dit Fleury. Le pontife l'investit ensuite de la Pouille et de la Calabre, et lui défendit, comme suzerain de Naples et de Sicile, de penser à cette conquête. Il donna quelque temps après, la Sicile à Frédéric, fils de Henri, à condition qu'il paierait un tribut au Saint-Siége, et ne tarda pas à l'excommunier. Il mourut en 1198, après avoir fait prêcher des croisades. Il reste de lui dix-sept *Lettres*. C'était un pontife éclairé.

CÉLESTIN IV, de Milan, se nommait *Geoffroy de Châtillon*. Il fut mis sur la chaire pontificale à la fin d'octobre 1241, après la mort de Grégoire IX. Il mourut lui-même dix-huit jours après son élection, regretté des gens de bien, et ne fut point couronné.

CÉLESTIN V (Saint), appelé *Pierre de Moron*, né dans la Pouille en 1215, de parens obscurs et vertueux, s'enfonça dans la solitude dès l'âge de dix-sept

ans, passa ensuite à Rome, y fut ordonné prêtre, et se fit bénédictin. Il se retira peu de temps après au Mont-de-Majelle, près de Sulmone. Ce fut là qu'il fonda un nouvel ordre connu depuis sous le nom de *Célestins*, approuvé par Grégoire X, au second concile général de Lyon, et supprimé en France en 1778. Le nouveau fondateur se confina dans une cellule particulière si bien fermée, que celui qui lui répondait à la messe le servait par la fenêtre. On l'alla chercher dans ce réduit pour être pape en 1294. Les députés virent à travers une grille le vieux ermite élu pontife, pâle, desséché, la barbe hérissée et les yeux enflés de larmes. On lui persuada d'accepter la tiare, et il quitta sa caverne. Il voulut mener avec lui un de ses religieux nommé Robert, qui lui répondit : « J'étais le compagnon de votre retraite, mais je ne puis l'être de votre élévation, ni courir les risques de votre nouvel état; épargnez-moi une peine qui ne servirait point au soulagement de la vôtre. Je veux seulement être l'héritier de votre cellule et de votre repos. Souffrez que je vous laisse seul dans les périls où l'on vient de vous jeter, puisque je n'aurais pas le moyen de vous en retirer.» Le nouveau pape vint, monté sur un âne, à Aquila, entouré de prélats en superbe équipage, s'y fit sacrer, et commença déjà à faire repentir les cardinaux de leur choix. Le nouveau pape, avec les intentions les plus pures et les plus droites, commit bien des fautes par simplicité, par ignorance, par défaut d'expérience, par l'artifice de ses officiers. Les mêmes graces étaient accordées à trois ou quatre personnes; les bulles scellées en blanc, les bénéfices donnés avant qu'ils fussent vacans. « Ce nouveau pontife, dit un historien, parvenu dans la solitude à un grand âge, sans usage, sans études, sujet à la timidité et aux irrésolutions ordinaires à un homme droit, mais qui se sent dépourvu de connaissances et d'expérience, abandonné nécessairement aux impressions de l'intrigue et de la flatterie, fut d'autant plus facilement trompé, que la crainte de l'être le faisait souvent agir au hasard. Asservi sans le savoir aux personnes et aux passions étrangères, il commit plusieurs fautes et fit surtout les plus mauvais choix pour des prélatures importantes. » On murmurait de tous côtés. Le bon Célestin, instruit de ce soulèvement, donna sa renonciation au pontificat, cinq mois après avoir été élu, à l'instigation du cardinal Cajetan, couronné après lui sous le nom de Boniface VIII. On a dit faussement que son successeur lui en inspira la pensée, en lui parlant la nuit avec une sarbacane. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le nouveau pontife le fit enfermer dans le château de Fumone en Campanie. Des soldats le gardaient jour et nuit, et ne le laissaient voir à personne, de peur qu'on n'abusât de sa simplicité pour lui persuader de remonter sur le siége pontifical. Pierre, loin de se plaindre, dit un mot qui montrait assez la tranquillité de son âme. « J'ai desiré une cellule, et l'on m'en a donné une. » Il mourut dans sa prison, deux années après son élection, regardé comme un homme de bien, et un pontife incapable de gouverner. Clément V le canonisa en 1313. On a de lui divers *Opus-*

cules dans la *Bibliothèque des Pères*. Les principaux sont : *Relatio vitæ suæ; De virtutibus; De vitiis; De hominis vanitate; De exemplis; De sententiis Patrum*. Le cardinal d'Ailly, archevêque de Cambrai, écrivit sa vie en latin. Elle fut rajeunie par Denis Lefèvre, et publiée à Paris en 1559, in-4°.

CÉLESTIN, antipape, élu le 20 décembre 1124, ne resta sur le siége pontifical que 24 heures. Avant son élection il se nommait *Thibaud*.

CÉLESTIUS, hérésiarque, qui professait à peu près la même erreur que Pélage, fut condamné par le concile de Carthage, à cause de sa doctrine touchant le péché originel et la loi de J.-C. Il interjeta appel de ce jugement, qui fut confirmé par le pape Innocent Ier. Célestius parvint ensuite à gagner la confiance de Zozime, successeur de ce souverain pontife, et lui persuada qu'il avait été victime de la calomnie. Le pape Zozime adressa des reproches aux évêques d'Afrique, les traita même de fourbes, et déposa ceux que Célestius appelait ses dénonciateurs. Les prélats africains démasquèrent l'hypocrisie de l'hérésiarque, et Zozime adhéra aux anathèmes prononcés par son prédécesseur. Sous le pontificat suivant, Célestius fut chassé de Rome par l'ordre de l'empereur Honorius, et il eut l'audace d'y rentrer pour demander la révision de son jugement. Sa demande ayant été rejetée, il alla à Constantinople; et, appuyé par le fameux Nestorius, il fit de nouvelles tentatives, qui furent également sans succès. Depuis l'époque du concile d'Éphèse en 430, il n'est plus question de Célestius dans l'histoire. On ne connaît pas plus le lieu ni la date de sa mort que ceux de sa naissance.

CÉLESTRIS (Antoine), religieux de l'ordre de Saint-François, né à Palerme en 1649, enseigna la philosophie et la théologie à Rome et dans plusieurs autres villes. Il devint provincial et procureur général de son ordre. Il mourut dans sa patrie en 1706. On a de lui : *Christiana religio contrà gentiles, hebræos et sectarios demonstrata : Tabula conciliorum generalium*, et quelques autres écrits.

CÉLESTRIS (Joseph), de Sicile, docteur en théologie, se distingua dans la poésie. Il florissait en 1670. Il a écrit un ouvrage intitulé : *Aborto di filosophia; all' inclita reina e real maësta de la reina di Succia*.

CÉLESTRIS (Vincent), de Sicile, poète et historien, vivait vers l'an 1648. Il a écrit : *Theatrum poeticum, in quo lepidè referuntur elegiæ, poemata sacra, et epigrammata; de Sancto Gulielmo civitatis Sicilii patrono historia; Martiale bellum, etc.*

CÉLIDOINE, évêque de Besançon vers l'année 443, fut déposé de ses fonctions par Saint Hilaire, qui était sur le siége d'Arles, où résidait le prêteur romain. Saint Hilaire couvrit cette démarche du prétexte que son élection était irrégulière, attendu que Célidoine avait été juge et avait épousé une veuve; mais son véritable motif était d'étendre sa juridiction sur toutes les églises des Gaules. Célidoine appela de ce jugement au pape Léon, qui le rétablit sur son siége. On croit que Célidoine fut massacré lors

du sac de Besançon en 451, par Attila.

CELLAMARE (Antoine Giudice, prince de), grand d'Espagne, et grand-écuyer de la reine, naquit à Naples en 1657, d'une famille illustre, originaire de Gênes, et fut élevé auprès de Charles II, roi d'Espagne. Il fit plusieurs campagnes, et entre autres celle de 1702 en Italie, où il accompagna, à ses dépens, le nouveau roi Philippe V, petit-fils de Louis XIV, pour défendre Naples. Il se trouva la même année à la bataille de Luzzara, après laquelle il fut fait maréchal-de-camp des armées de sa majesté catholique. Il servit en cette qualité au siége de Gaëte en 1707. Il y demeura prisonnier des Impériaux, et fut conduit au château de Milan avec d'autres seigneurs napolitains. Il ne fut échangé qu'en 1712, après cinq ans de détention. Il se rendit alors en Espagne, où il devint ministre du cabinet. Nommé, en 1715, ambassadeur extraordinaire à la cour de France, il y resta jusqu'à la fin de 1718, qu'étant devenu suspect, il eut ordre de sortir incessamment de France. Ce n'était point sans raison qu'on en avait pris ombrage; il était, à l'instigation du cardinal Albéroni, l'ame d'une conspiration contre le duc d'Orléans, régent du royaume. « Il ne s'agissait de rien moins, disent les Mémoires de Noailles, que d'arrêter ce prince dans une de ses parties de plaisir, de convoquer les états-généraux, pour changer la forme du gouvernement, de soulever enfin la nation en faveur du roi d'Espagne. » Les papiers dont l'abbé Portu-Carréro était chargé pour Madrid, et qu'on lui enleva, firent connaître les détails de cette conspiration, tramée avec la duchesse du Maine et quelques ennemis du duc d'Orléans, par le prince de Cellamare. (*Voy.* Lenglet Dufresnoy.) A son retour en Espagne, il fut fait gouverneur et capitaine-général des frontières de la Vieille-Castille, et succéda aux biens et aux dignités de Dominique Giudice, duc de Giovenazzo, son père. Il mourut à Séville le 16 mai 1733, âgé de 77 ans.

CELLARIUS (Martin), théologien allemand du 16e siècle, surnommé *Borrhæus*, né en 1499, à Stuttgard, se laissa entraîner pendant quelque temps par le fanatisme des anabaptistes; mais il parait que dans la suite il revint de leur système, et qu'il embrassa celui des Ariens. Il obtint une chaire de théologie à Bâle, où il mourut le 11 octobre 1554. Il a laissé des *Commentaires sur différentes parties de l'Écriture Sainte;* des *Commentaires sur la politique et la rhétorique d'Aristote;* un traité: *De censurâ veri et falsi;* et un autre intitulé: *Cosmographiæ Elementa, commentatio astronomica et geographica*, Bâle, 1541.

CELLARIUS (Jean), dont le nom allemand était *Kellner*, né en 1496 à Kundstadt en Moravie, professa l'hébreu à Louvain, à Tubingue, à Heidelberg, et à Leipsick; et, enfin, se livra au ministère de la prédication dans cette dernière ville. Il se fit une grande réputation, et mourut à Dresde le 21 avril 1542. — Christian Cellarius, helléniste flamand du 16e siècle, a publié les ouvrages suivans: I. *Oratio contrà mendicitatem publicam*, etc., Anvers, 1530, in-8°. II. *Carmen*

heroïcum de bello per Carolum V in Hungariâ adversùs Solimannum, ibid., 1553, in-8°. III. *Carmen de incendio urbis Delphensis*, ibid., 1526, in-8°.

CELLARIUS (Jacques). *Voy.* Keller.

CELLARIUS (André), géographe, cosmographe et mathématicien, recteur au collége de Horn en Hollande, a laissé : I. Une *Architecture militaire*, 1656. II. Une *Description de Pologne* et de *Lithuanie*, Amsterdam, 1659, in-12. III. *Harmonia microscomica seu atlas universalis et novus*, Amsterdam, 1661. — Daniel Cellarius, pasteur à Wiltberg, s'est fait connaître par plusieurs écrits théologiques. Il mourut en 1562.

CELLARIUS (Christophe), né à Smalcalde, ville de Franconie, en 1638 ; célèbre professeur d'éloquence et d'histoire à Halle en Saxe, mort en 1707, s'est fait un nom parmi les Savans, par plusieurs ouvrages de sa composition, et par la réimpression de beaucoup d'auteurs anciens. On a de lui : I. *Notitia orbis antiqui*, 2 vol. in-4°, à Leipsick, 1773, avec les Observations de Schwartz, le meilleur ouvrage que nous ayons sur la géographie ancienne, mais plus savant que méthodique. II. *Atlas cœlestis*, in-fol. III. *Historia antiqua*, Ienæ, 1698, in-12. C'est un abrégé de l'Histoire universelle, fort exact, mais trop superficiel. Il donna, en 1702, une *Historia nova*, aussi abrégée que son Histoire ancienne. IV. *De latinitate mediæ et infimæ ætatis*. V. Une édition du *Thesaurus de Faber*, qu'il a augmenté. VI. Des éditions de plusieurs auteurs anciens et modernes ; *De Cicéron*, *de Cornélius Népos*, *de Pline-le-jeune*, *de Quinte-Curce*, *d'Eutrope*, *de Sextus-Rufus*, *de Velleïus-Paterculus*, *de Lactance*, *de Minutius-Félix*, *de Saint Cyprien*, *de Sédulius*, *de Prudence*, *de Silius-Italicus*, *de Pic de La Mirandole*, *de Cunæus*, *etc.* VII. *Dissertations académiques*, Leipsick, 1712, in-8°, etc. On voit, par le grand nombre d'ouvrages dont il a enrichi la littérature, qu'il était fort laborieux. Mais, quoiqu'il ait beaucoup composé, il ne faisait rien avec précipitation. — Cellarius (Christophe), fils du précédent, fut secrétaire du roi de Prusse, pour les affaires de la Basse-Saxe. On a de lui : *Origines et successiones comitum Wettinensium usque ad Saxoniæ duces et electores qui ab illis orti sunt*, Halle, 1697, in-4° ; ouvrage fort curieux.

CELLARIUS (Salomon), autre fils du précédent, né à Zeitz en 1676, licencié en médecine, fut enlevé à l'âge de vingt-quatre ans, en 1700, au commencement d'une carrière que, déjà, il parcourait avec distinction. On a de lui l'ouvrage intitulé : *Origines et antiquitates medicæ*, qui a été publié par son père, Ienæ, 1701, in-8°.

CELLINI (Benvenuto), peintre, sculpteur, graveur et orfèvre, Florentin, né en 1500, mourut dans sa patrie en 1570. Clément VII, qui comptait sur sa bravoure autant qu'il estimait ses talens, lui confia la défense du château Saint-Ange, assiégé par le connétable de Bourbon. Le peintre le défendit en homme qui aurait été élevé dans les armes. L'orfévrerie, la peinture, la gravure, la sculpture, l'occupèrent

tour à tour. Un Anglais a donné huit cents louis d'une tasse d'argent ciselée par Cellini. Celui-ci étant venu en France, François Ier le combla de bienfaits malgré la duchesse d'Étampes, maîtresse de ce prince, qui favorisait Le Primatice; mais, comme il était meilleur artiste que courtisan, elle parvint à le faire renvoyer. De retour dans sa patrie, il sculpta à Florence, *Persée tranchant la tête de Méduse;* et, pour la chapelle du palais Pitti, un *Crucifix* de marbre qui fait l'admiration des curieux. On a de lui quelques ouvrages en italien : I. *Traité sur la sculpture et la manière de travailler l'or.* Cet écrit estimé vit le jour à Florence en 1568, in-4°. On en a une seconde édition, Florence, 1731, in-4°, ornée d'une Préface où l'on trouve plusieurs traits curieux sur la vie et les ouvrages de Cellini. II. L'*Histoire de sa vie*, en un vol. in-4°, à Naples, sans date, sous le titre de Cologne, 1730. Ce livre, écrit avec chaleur et enjouement, contient des anecdotes intéressantes sur l'état de la sculpture et sur l'histoire de son temps. L'auteur, dit-on, s'y vante d'avoir tué le connétable de Bourbon d'un coup d'arquebuse.

CELLINO (Thomas de), napolitain, de l'ordre des frères mineurs, florissait en 1250. Il a écrit la *Vie de Saint François;* on le croit aussi auteur des trois hymnes suivans : *Fregit victor, victualis, etc. Sanctitatis nova signa, etc. Dies iræ, dies illa, etc.*

CELLOT (Louis), né à Paris en 1588, mourut en 1658, à l'âge de 70 ans, et fut recteur du collége de la Flèche, et ensuite provincial des jésuites en France. Il écrivait bien en latin et en grec. On lui doit : I. *Historia di Gotescalchi*, 1655, in-fol., pleine de recherches très-curieuses. II. *Opera poetica*, 1630, in-8°. III. Des *Panégyriques et Sermons*, en latin, 1640, in-8°. IV. *Histoire du premier Concile de Douzy*, tenu en 871, avec des notes; et quelques ouvrages de Hincmar, Paris, 1656, in-4°. V. Recueil d'*Opuscules, des auteurs du moyen âge.* Il combattit aussi contre Hallier et l'abbé de Saint-Cyran, sur l'affaire de la hiérarchie d'Angleterre, et publia à Rouen, en 1641, son livre *de Hierarchiâ*, qui fut mis à l'Index. Hamon se fit l'apologiste de Cellot, sous le nom d'*Alype de Sainte-Croix.*

CÉLOTTI (Nicolas), prêtre séculier de Padoue, vivait dans le 18e siècle. Il professa les humanités à Padoue. Appelé à Saint-Daniel dans le Frioul, il quitta bientôt cette ville, et se retira au Mont-Cassin, où il écrivit en vers hexamètres la *Vie de Saint Benoît.* Il mourut dans ce couvent. On a de lui : *Catena sacra quaternæ scripturæ, etc.*, 1759, in-4°; *Expositio Cantici canticorum litteralis et mystica*, 1762, in-4°; *De laudibus beatissimæ virginis et matris Mariæ*, 1764, in-8°.

CELS (Jacques-Martin), cultivateur et botaniste, membre de l'Institut, né à Versailles en 1743, ancien employé dans les bâtimens du roi, était entré, dès sa première jeunesse, dans les bureaux de la ferme générale, où il obtint de bonne heure l'emploi assez lucratif de receveur des fermes près l'une des barrières de Paris. Tout en s'occupant des devoirs de sa place, il sut encore trouver du

temps pour l'étude; il aimait les livres, et mit à en acquérir une grande partie de ses économies. Portant dans leur connaissance un esprit d'ordre qui lui était naturel, il rédigea un ouvrage intitulé : *Coup-d'œil éclairé d'une grande bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*, un vol. in-8°, 1773. Ce n'est qu'un recueil d'étiquettes, faites pour être découpées et placées sur les rayons, afin de distinguer les livres d'après la matière qu'ils renferment. Il se livra de bonne heure à la botanique, suivit les herborisations de Bernard de Jussieu, et se lia assez intimement avec Lemonnier le médecin, J. J. Rousseau, et d'autres amateurs des plantes. Il se forma de bonne heure aussi un jardin de botanique; et, dès 1788, il se vit en état d'établir une correspondance et des échanges, qui rendirent ce jardin l'un des plus riches que possédassent des particuliers. Lors de la révolution, il se retira au village de Montrouge près Paris, et s'y fit entièrement cultivateur et commerçant de plantes : il se procura des végétaux de tous les pays du monde, parvint à en multiplier un grand nombre, et les distribua aux amateurs avec une abondance dont on n'avait pas eu d'idée jusqu'alors. Les beaux et nombreux ouvrages de botanique descriptive qui parurent en France dans l'espace de vingt ans, lui doivent tous quelques-uns de leurs importans matériaux. C'est dans son jardin que furent dessinées et décrites plusieurs des espèces nouvelles, publiées dans les *Stirpes novæ* de l'Héritier; dans les *plantes grasses* et les *astragales* de M. Décandolle, et dans les *liliacées* de M. Redouté, l'ouvrage le plus magnifique dont la botanique ait été jusqu'à présent redevable à la peinture. C'est aussi de là que viennent originairement quelques-unes des plantes que Ventenat fit connaître dans sa superbe *Description* du jardin de la Malmaison; mais l'ouvrage auquel le jardin de Cels doit plus particulièrement la durée de sa réputation, c'est celui que Ventenat lui a consacré sous le titre de *Description des plantes rares du jardin de M. Cels*. Ce cultivateur-botaniste est mort le 13 mai 1806. Il était un des membres de la Société d'Agriculture de la Seine; M. Cuvier a publié son Éloge historique.

CELSE (Aurélius Cornélius Celsus), de la famille patricienne Cornélia, appelé l'*Hippocrate des Latins*. On ne sait quelle était sa profession dans ses premières années, parce qu'il a traité des matières fort différentes. Il naquit à Rome selon les uns, et à Vérone selon les autres. Il paraît constant qu'il vécut sous les règnes d'Auguste, de Tibère et de Caligula. Il a écrit sur la rhétorique, la médecine, l'art militaire et l'agriculture, et si l'on en juge par ses ouvrages, ce devait être un homme également propre à tout, aux armes et aux lettres. On croit qu'il consacra les dernières années de sa vie, et le temps de la plus grande maturité de l'âge, à la médecine. Il nous reste de lui un ouvrage sur cette science, en huit livres. Les quatre premiers regardent les maladies internes; le 5° et le 6°, les maladies externes; le 7° et le 8°, les maladies chirurgicales. Cet ouvrage est estimable par la pureté du langage autant que par la

justesse des préceptes. Le grammairien, l'historien et l'antiquaire y trouvent de quoi se satisfaire, comme le physicien et le médecin. La partie chirurgicale y est traitée avec beaucoup d'exactitude. C'est dans cette partie qu'on trouve la première description qui ait été faite de la pratique de la taille, qu'on a depuis nommée le *Petit Appareil*. La meilleure édition est celle de Leipsick, 1766, in-8°, donnée par Krause avec beaucoup de notes et de variantes. Celle de la collection de Deux-Ponts, Argentorati, 1806, 2 vol. in-8°, est jolie. On estime aussi celle de Leyde, 1785, in-4°; celle des Elzévirs, Leyde, 1657, in-12, est peu commune; celle des *Variorum*, Roterdam, 1750, in-8°, est bonne; celle donnée par J. Valart, Paris, 1772, in-12, est fort jolie. La première et la plus rare de toutes les éditions de Celse est de Florence, 1478, p. in-fol. H. Ninnin a traduit en français les ouvrages de ce médecin, Paris, 1753, 2 vol. in-12. Son *Traité de Rhétorique*, imprimé en 1569, est moins fait pour instruire des préceptes les ignorans que pour les rappeler aux savans.

CELSE, philosophe épicurien du 2e siècle, publia, sous Adrien, un libelle plein d'injures contre le judaïsme et le christianisme, et osa lui donner le titre de *Discours de vérité*. Il reprochait aux juifs convertis d'avoir abandonné leur loi; et aux autres chrétiens, d'être divisés en plusieurs sectes qui n'avaient rien de commun que le nom. Il ne voyait pas qu'il confondait les sectes séparées de l'Église avec l'Église même. Ce philosophe, croyant plaider la cause des Dieux, traitait leurs adversaires avec le dernier mépris. Origène, à l'instigation d'Ambroise, son ami, réfuta l'épicurien dans une apologie pleine de preuves fortes et convaincantes, rendues dans un style aussi élégant qu'animé. C'est, de toutes les apologies de la religion chrétienne, la plus achevée et la mieux écrite que l'antiquité nous ait laissée. Nous en avons une bonne traduction française par Bouchereau, imprimée à Amsterdam en 1700, in-4°. C'est à ce même Celse que le *Pseudomante* de Lucien est dédié.

CELSE (Minos, ou *Minio Celsi*), savant Siennois, sur le nom duquel les auteurs n'ont point été d'accord; les uns ont cru que c'était Sébastien Castalio; d'autres, Fauste Socin; et enfin d'autres, son oncle Lélius Socin. Mais Schelhorn a démontré que Minos Celse n'est point un pseudonyme, mais un être réel, qui, ayant embrassé le sentiment des réformateurs, quitta sa patrie et se retira dans le pays des Grisons, pour éviter la persécution. Il y trouva les églises divisées sur la manière dont on devait traiter les hérétiques. Dans un synode assemblé à Coire en 1571, Tobias Églinus soutint fortement qu'il fallait les punir du dernier supplice; Jean Gantner fut d'un sentiment opposé; l'opinion d'Églinus l'emporta; et Minus Celse, indigné, écrivit en italien, pour combattre cet esprit sanguinaire, si opposé à l'esprit de l'Évangile. Les incommodités de son exil l'empêchèrent pendant trois ans de le publier. Enfin, voyant paraître de nouveaux écrits sur cette matière, il traduisit son ouvrage en latin; il l'augmenta, et se disposait à le pu-

blier, quand la mort le surprit. Son livre parut néanmoins sous ce titre : *In hæreticis coërcendis quatenùs progredi liceat disputatio, ubi nomindtim eos ultimo supplicio affici non debere demonstratur*, Christingæ (Bâle), 1577, in-8°, et 1584, in-8°. Daniel Zwicker en a fait un Abrégé, Amsterdam, 1661, in-4°. Minos Celse s'est, sur la fin de sa vie, réfugié à Bâle chez Pierre Perna, imprimeur; il y gagnait sa vie à corriger des épreuves, et il donna ainsi de fort bonnes éditions d'Avicenne, de Raimond Lulle, et de plusieurs autres écrivains. Il y est mort en 1572, selon l'opinion de Schelhorn.

CELSIUS (MAGNUS-NICOLAS), naturaliste, né en Helsingie en 1621, mort en 1679, professa avec distinction les mathématiques dans l'université d'Upsal. Ses ouvrages sont: I. *De Plantis Upsaliæ*, Upsal, 1647, in-8°. II. *Dissertatio de naturâ piscium in genere, et piscaturâ*, Stockholm, 1676, in-4°. III. *Dissertatio de Thule Veterum*, Stockholm, 1673, in-4°.

CELSIUS (OLAUS), botaniste, théologien et orientaliste suédois, membre de l'Académie de Stockholm, né du précédent en 1670, mort en 1756, voyagea par l'ordre de Charles XI dans les principaux royaumes de l'Europe. Il fit de savantes et laborieuses recherches pour déterminer avec certitude les plantes dont il est parlé dans la Bible, et publia le résultat de son travail sous la forme de dissertations sur chaque objet en particulier. Il en donna successivement dix-sept qu'il réunit ensuite sous ce titre : *Hierabotanicon, seu de plantis Sanctæ Scripturæ dissertationes*, Upsal, 1745 et 1747, Amsterdam, 1748, in-8°. Il donna aussi le catalogue des plantes qui naissent spontanément aux environs d'Upsal dans les *Acta litt. et scient. Suec.*, 1732 et 1740. Olaüs Celsius peut être regardé comme le véritable fondateur de l'histoire naturelle en Suède. Il n'est pas moins recommandable comme protecteur et comme premier maître du célèbre Linné, dont il avait pressenti le génie. Linné lui a témoigné sa reconnaissance en donnant à un nouveau genre de plantes le nom de *Celsia orientalis*. Celsius est auteur d'un grand nombre de dissertations sur la théologie, l'histoire et les antiquités. Les plus remarquables sont : *De linguâ Novi Testamenti originali*, Upsal, 1707, in-8°. *De Sculpturâ hæbreorum*, Upsal, 1726, in-8°, etc. — Il eut deux fils, MAGNUS, anobli sous le nom de CELSE, et OLAÜS; ils sont auteurs de plusieurs ouvrages historiques.

CELSIUS (ANDRÉ), fils du précédent, né à Upsal en 1701, fut professeur d'astronomie dans sa patrie. Il voyagea en Europe, par ordre du gouvernement, pour se mettre en état de perfectionner l'astronomie en Suède. Il accompagna Maupertuis, Clairaut et les autres savans français dans leur voyage à Tornéo, et leur rendit de grands services. Louis XV lui accorda une pension de 1000 liv. tournois. De retour dans sa patrie, Celsius y fit construire un observatoire à ses frais. Sa célébrité s'étendit dans toute l'Europe savante, et toutes les Académies s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres. Il mourut en 1744, âgé seulement de 43 ans. Il est

auteur de plusieurs ouvrages dont les plus remarquables sont : I. *Dissertatio de novo methodo dimentiendi distantiam solis à terrâ*, 1730. II. Un recueil de 316 *observations d'aurores boréales, faites de 1716 à 1732*, Nuremberg, 1733, in-4° (en latin). III. *Disquisitio de observationibus pro figurâ telluris determinandâ in Galliâ habitis*, Upsal, 1738. IV. *Lettre sur les Comètes*, en suédois, Upsal, 1744, etc. On trouve aussi plusieurs de ses Mémoires dans les recueils des sociétés savantes dont il faisait partie.

CELSUS (Julius), vivait quelque temps avant la naissance de Jésus-Christ. Il a fait une *Vie de César*, publiée en 1473, in-folio; et en outre dans l'édition de *Cæsar cum notis variorum*, Leyde, 1713, in-4°. — Celsus (Julius), a écrit sur la *Tactique*. Il est cité par Laurent Lydus de Philadelphie, dans un ouvrage sur les magistrats de la république romaine, qui a été publié en grec et en latin par Choiseul-Gouffier et à ses frais.

CELSUS (Jubentius), jurisconsulte, arrêté pour avoir conjuré contre l'empereur Domitien, qui s'était fait haïr de tout le monde par ses cruautés, évita par son adresse la punition qu'il devait subir, en différant toujours de nommer ses complices, jusqu'à la mort de Domitien, qui fut assassiné l'an 96 de J.-C.

CELSUS (Jubentius), fils du précédent, fut aussi un jurisconsulte célèbre. Au rapport de Pomponius, il fut deux fois consul. Il jouit d'une grande considération sous les empereurs Adrien et Trajan. Celsus vécut jusque sous le règne d'Antonin-le-Pieux, sous lequel il fit en second les fonctions de secrétaire, ou garde des livres et papiers de ce prince. Il a laissé 39 livres des *Digestes*, 20 des *Institutes*, et 13 d'*Epîtres*.

CELSUS (Caius Titus Cornélius), tyran qui s'éleva en Afrique du temps de l'empereur Gallien, vers l'an 265. Les Africains l'obligèrent d'accepter l'empire et le revêtirent de la robe d'une statue, la déesse céleste (*peplum deæ cœlestis*), pour lui servir de manteau impérial; mais sept jours après il fut mis à mort par les ordres de *Galliène*, cousine de l'empereur Gallien. Les habitans de Sicca laissèrent manger son corps aux chiens, et attachèrent son effigie à une potence. C'était un homme d'une figure distinguée, plein de modération et d'équité, qui s'était retiré du tumulte des armes pour vivre tranquillement dans une maison de campagne près de Carthage, lorsque les chefs des légions de la province le firent proclamer empereur par le peuple.

CELSUS. *Voyez* Apuleius.

CELTES-PROTUCIUS (Conrad), poète latin, natif de Sweinfurt près de Wurtzbourg, en 1459, mourut à Vienne en 1508, après avoir reçu le laurier poétique. Il se nommait *Meissel*, mot allemand qui signifie *Ciseau*, et qu'il latinisa suivant l'usage d'alors. Il a laissé des *Odes*, Strasbourg, 1513, in-8°; *Ars versificandi et carminum*, Nuremberg, 1487, in-4°; des *Epigrammes*; un *Poème sur les mœurs des Allemands*, 1610, in-8°, et une *Description historique de la ville de Nuremberg*, Strasbourg, 1502, in-8°. L'imagination et les saillies

ne lui manquaient pas ; mai il n'est pas exempt des défauts de son siècle. On peut lui reprocher des négligences dans le style, et des pensées plus brillantes que solides. On a encore de lui 14 *Livres en vers élégiaques*, pour quatre maîtresses différentes que le poète se vante d'avoir eues. Ils parurent à Nuremberg en 1502, in-4°. Ce volume est rare. L'empereur Maximilien lui confia la direction de sa bibliothèque ; il fut le premier qui porta le titre de poète impérial, ainsi qu'il résulte de ces deux vers :

Primus ego titulum gessi, nomenque poetæ cæsareis manibus laurea nexa mihi.

CENALIS ou CENEAU (Robert), savant controversiste et théologien, né à Paris à la fin du 15ᵉ siècle, docteur de Sorbonne, évêque d'Avranches, ci-devant évêque de Vence et de Riez, mourut à Paris, sa patrie, en 1560. On a de lui des ouvrages d'histoire et de controverse : I. Une *Histoire de France*, dédiée au roi Henri II, en latin, 1557 et 1581, in-fol. C'est moins une histoire qu'un énorme recueil de dissertations sur le nom, sur l'origine et sur les aventures des Gaulois, des Français et des Bourguignons. Il se plaint, dès la première page, de ce qu'on a disputé aux Français la gloire de descendre des Troyens. II. Un *Traité des poids et mesures*, en latin, Paris, 1532, 1535 et 1447, in-8°. III. *Pro tuendo sacro cœlibatu*, Parisiis, 1545, in-8°. IV. *Larva sycophantica in Calvinum*, Paris, 1556. V. *Methodus de compescendâ hereticorum ferociâ*, Paris, 1557, in-8°. VI. *Tractatus de utriusque gladii facultate usuque legitimo*, Paris, 1546, in-12 ; Leyde, 1558. Le goût de son siècle était de mettre des titres extraordinaires à des ouvrages souvent très-mauvais.

CENATEMPO (Dominique), Napolitain, grand théologien, consulteur du Saint-Office au royaume de Naples, et ensuite grand inquisiteur, vécut sur la fin du 17ᵉ siècle ; il a écrit : *De jure inquisitorum, ac praxis S. Offici*, qui était en manuscrit à Rome dans le palais du Saint-Office.

CENCIUS, chanoine de Sainte-Marie-Majeure de Rome, et camérier ou chambellan du pape Célestin III, vivait sur la fin du 12ᵉ siècle. Il fit un *Recueil des revenus et des services qui étaient dus à l'Eglise romaine*, qui fut reimprimé à Rome en 1760 par les soins de Gaëtan Cenni.

CENCIUS (Luc), de Capoue, bon littérateur, vivait dans le 15ᵉ siècle et au commencement du suivant. Il enseigna à Naples et ensuite dans sa patrie les langues grecque et latine. Parvenu à un âge très-avancé, et n'ayant plus de moyens d'existence, il fut nourri aux frais de la ville de Capoue. Il a laissé un ouvrage intitulé : *De Paracleto*, et une partie de l'*Histoire de la Campanie*.

CENDÉBÉE, général des armées d'Antiochus Sidètes, qui fit des courses sur les terres des Juifs sous la sacrificature de Simon. Celui-ci ne pouvant, à cause de son âge avancé, aller au-devant de l'ennemi, y envoya ses deux fils, Jean et Judas, qui défirent Cendébée dans une grande bataille, et taillèrent en pièces son armée, vers l'an 172 avant J.-C.

CENE. *Voyez* Lecene.

CENNI (Jacques-Marie), né à Sinalunga, dans le territoire de Sienne, en 1651, étudia les lois civiles et canoniques. Étant allé à Rome, il fut secrétaire des cardinaux César Fachinetti, Jules Spinola, et Jacques Cantelmo, archevêque de Naples. Cenni cultiva la poésie italienne, dans laquelle il obtint des succès par la vivacité de son esprit et son talent pour l'improvisation. Il est auteur de la *Vie de Mécène*, qu'il publia à Rome en 1684; et a laissé divers ouvrages manuscrits, parmi lesquels on distingue: *I cenni d'Apollo; Le glorie litterarie di Valdichiana; Le vite de' Critici*. Il mourut à Naples le 31 mai 1692.

CENNI (Gaëtan), un des écrivains les plus savans en diplomatique du 18e siècle, rendit de grands services à la cour de Rome. L'ouvrage le plus estimé qu'on ait de lui est: I. *De antiquitate Ecclesiæ Hispanæ*, qui donna lieu à plusieurs écrits polémiques. II. *Monumenta dominationis pontificiæ, sive codex Carolinus Magnus, et codex Rudolphinus, chronologiâ, dissertationibus et notis illustrata operâ et studio Cajetani Cenni*, 2 vol. in-4°, Romæ, 1760.

CENNINI (Bernard), excellent orfèvre de Florence, au milieu du 15e siècle. Il fut le premier qui introduisit l'imprimerie dans cette ville; il eut deux fils, Dominique et Pierre, qui n'étaient pas moins habiles que leur père. Ils fabriquèrent eux-mêmes leurs poinçons, formèrent des matrices, et se procurèrent tout ce qui est nécessaire à une imprimerie. Le premier livre qui soit sorti de leurs presses, et le seul qui nous reste d'eux, est de l'année 1471. Il a pour titre: *Virgilii opera omnia, cum commentariis Servii*, Florentiæ, in-folio. A la fin de l'édition, on lit cet éloge naïf que se donnent les imprimeurs. « Bernard Cennini, excellent orfèvre, de l'aveu de tout le monde, et Dominique son fils, jeune homme d'un talent singulier, ayant d'abord taillé leurs poinçons, ensuite fondu leurs caractères, ont imprimé ce livre, qui est leur premier ouvrage. Pierre Cennini, autre fils de Bernard, a mis tous ses soins à le corriger, comme vous le voyez; car rien n'est difficile aux esprits de Florence. *Finis.* » Ces artistes ont été inconnus à tous ceux qui ont écrit sur l'imprimerie avant le père Orlandin.

CENSORINUS, savant grammairien du 3e siècle, sous les règnes d'Alexandre-Sévère, de Maximilien et de Gordien, laissa un Traité *de Die natali*, dans lequel il traite de la naissance de l'homme, des mois, des jours et des années. Cet ouvrage, publié à Cambridge, 1695, in-8°, *cum notis variorum*; et à Leyde, 1743 ou 1767, aussi in-8°, est important pour déterminer les principales époques des temps anciens. Censorinus avait aussi composé un ouvrage des *Accens*; il est souvent cité par Sidoine Apollinaire, et par Cassiodore.

CENSORINUS (C. Marcus), fut consul avec Asinius Gallus, sous l'empire d'Auguste, l'an de Rome 744, et huit ans avant J.-C. Horace lui adressa sa septième Ode du quatrième livre, dans laquelle il se propose de montrer que les louanges des poètes sont d'un grand prix.

CENSORINUS (Appius-Claudius), tyran en Italie sous l'empereur Gallien, était d'une famille de sénateurs, et avait été deux fois consul. Après avoir servi la république dans les ambassades et dans les armées, il s'était retiré dans ses terres aux environs de Bologne, pour y achever ses jours en paix. Mais les soldats vinrent tumultuairement lui offrir l'empire, et le forcèrent de l'accepter l'an 270. Censorinus, revenu des illusions de ce monde, déjà âgé, et boiteux d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre contre les Perses, n'accepta qu'à regret le dangereux honneur de la pourpre. En effet, sa chute fut aussi rapide que son élévation. A peine y avait-il sept jours qu'il régnait, que les soldats, qu'il voulait soumettre à la discipline, lui arrachèrent la vie. On mit sur son tombeau situé auprès de Bologne : « *Felix ad omnia, in felicissimus imperator* : Aussi malheureux empereur qu'heureux particulier. »

CENTENAIRES MODERNES, (célèbres). *Voyez* Candeux, Catstin, Drakemberg, Fontenelle, Maillé, et Parr.

CENTENERA (Don Martin del Barco), auteur espagnol, né à Logrosan dans le diocèse de Palencia, porta les armes lors de l'expédition que firent les Espagnols sur les bords de la rivière d'argent, *El rio de la Plata*, et composa un poëme sur cette expédition sous ce titre : *Argentina y conquista del rio de la Plata; y Tucuman y otros successos del Piru*, Lisbonne, 1602, in-4°. On a aussi de lui : *El desengaño del mundo* (en prose).

CENTENO (Diego), noble castillan, né en 1505, fut un des principaux compagnons d'armes de Pizarre, et contribua à la conquête de l'empire du Pérou. Après la mort de Pizarre, il fut un des généraux de l'armée royale commandée par le président la Gasca ; et, après des succès divers, il eut une grande part à la défaite du parti de Gonzalès, fils de Pizarre. N'ayant pas été satisfait des récompenses qu'il avait reçues, il se préparait à passer en Espagne pour adresser une réclamation au roi, lorsqu'il fut empoisonné.

CENTENO (Amaro), né au 16ᵉ siècle à Puebla de Zanabria, dans le royaume de Léon, est auteur d'une *Histoire de Las Casas del oriente*, Cordoue, 1595, in-4°; ouvrage curieux et rare.

CENTINI (Maurice), patricien d'Ascoli, de l'ordre des mineurs, et neveu du cardinal de ce nom, vécut sur la fin du 16ᵉ siècle ; il était tout à la fois philosophe, théologien, orateur et poëte. Après avoir professé pendant quelque temps dans l'université de Ferrare, Centini fut promu à l'évêché de Mileto en Calabre. On a de lui : *Carmen de laudibus Polesii montis Asculani*, imprimé à Ferrare.

CENTLIVRE (Susanne), Anglaise célèbre par ses productions dramatiques, née vers 1667 dans le comté de Lincoln, morte en 1723, après avoir été mariée trois fois, fit ses études à Cambridge, déguisée en homme. Elle se retira à Londres, où elle cultiva la poésie dramatique. On a d'elle *quinze pièces de théâtre*, dont la moins mauvaise est l'*Amant indécis*. Elle avait encore plus de beauté que d'esprit, et

divers seigneurs la protégèrent, entre autres le prince Eugène, et le duc d'Aumont, ambassadeur de France. Madame du Bocage a traduit plusieurs morceaux de cette femme auteur : on les trouve dans ses Mélanges de différentes pièces de vers et de prose, traduits de l'anglais, Berlin, 1751, 3 vol. in-12.

CENTNER (Godefroi), né à Thorn en 1712, mort dans la même ville le 18 avril 1774, après y avoir long-temps professé la philosophie, l'histoire et l'éloquence, et y avoir été prorecteur du collége, publia les ouvrages suivans : I. *Historiographia seu regula scribendi historiam ecclesiasticam*, Vittemberg, 1738, in-4°. II. *Histoire des Thorniens qui se sont illustrés hors de leur patrie*, Thorn, 1763, in-4°. III. *Monument à la gloire de Thorn*, ibid., 1760, in-4°, et quelques poésies.

CENTORIO DEGLI ORTENSI (Ascagne), auteur milanais, d'une maison illustre, dont il augmenta la gloire, porta les armes dans le 16e siècle, et s'appliqua en même temps à l'étude. Il profita du loisir que la paix lui procura, pour rédiger les *Mémoires militaires et historiques* qu'il avait ramassés dans le tumulte de la guerre. Ils sont fort prisés en Italie, soit pour leur excellence, soit pour leur rareté. Ils parurent à Venise en 1565 et 1569, en 2 vol. in-4°, pour l'ordinaire reliés en un. Le premier traite, en six livres, des guerres de Transylvanie ; et le second, de celles de son temps, en huit livres.

CÉO ou CIEL (Sœur Yolande de), née à Lisbonne en 1603, morte en 1693, religieuse au couvent de la Rose, de l'ordre de Saint-Dominique, a honoré sa patrie par ses ouvrages. Dès l'âge de seize ans, elle publia une comédie intitulée *La Transformacion por Dios*, qui fut jouée en présence de Philippe III, roi d'Espagne. Son succès encouragea l'auteur ; elle a laissé deux volumes in-folio de pièces de théâtre.

CÉPARI (Virgile), né en 1564 à Panicale, dans le territoire de Pérouse, entra à l'âge de dix-huit ans, en 1582, dans la compagnie de Jésus, où il devint grand théologien et bon prédicateur. Il eut l'avantage, au collége romain, de se lier d'amitié avec Saint Louis de Gonzague. Il écrivit la *Vie* de ce Saint, qui eut plusieurs éditions. On a aussi de lui les Vies *de Sainte Madeleine de Pazzi*, de *Jean Berchmans* et de *Sainte Françoise Romaine*. Mais l'ouvrage qui lui acquit le plus de célébrité, fut celui de *la Présence de Dieu*. Cet écrivain mourut à Rome le 14 mars 1631.

CEPEDA (Joachim Romero de), poète espagnol, qui florissait au 16e siècle, est auteur d'un poème intitulé *la Destruccion de Troia*, Tolède, 1583, in-8°, et d'une traduction des *Fables d'Ésope* en vers castillans, Séville, 1590, in-8°. On a aussi de lui des *Confitures spirituelles*, en vers, Medina-del-Campo, 1588, et diverses poésies, Séville, 1582, in-4°.

CEPEDA (Ferdinand de), est connu par une *Relation* en langue espagnole de la fondation de Mexico, qu'il fit imprimer en 1637 à Mexico, in-fol. Il est question dans la *Bibliotheca Indica* de Léon d'un ouvrage intitulé : *De la Plata ensaiada, y barras de las Indias*, que l'on attribue

à un Ferdinand de Cepeda. — Cepeda (François de), natif de Oropesa, dans la Nouvelle-Castille, et curé de Cervera, publia à Madrid, en 1633 et 1634, in-4°, un *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, qu'il commence après le Déluge et qu'il finit en 1642. — Cepeda (Gabriel de), religieux dominicain d'Ocana, est auteur d'une *Histoire de N. D. de Atocha*, Madrid, 1669, 1670, in-4°.

CEPHALAEON ou CEPHALION, natif d'une petite ville de l'Asie mineure, ayant été exilé de sa patrie, se réfugia en Sicile où il composa, en dialecte dorique, un abrégé historique en neuf livres qui portaient chacun le nom d'une muse. C'était une histoire universelle depuis Ninus jusqu'à Alexandre-le-Grand. Denis d'Halicarnasse cite quelquefois cet historien, dont l'ouvrage existait encore du temps de Photius.

CÉPHALE, célèbre orateur athénien, se distingua par son exacte probité encore plus que par son éloquence. Aristophon, son compatriote, se vantait de ce qu'ayant été cité en justice quatre-vingt-quinze fois, il avait toujours été absous... Céphale se glorifiait, avec plus de raison, de n'avoir jamais été cité, quoiqu'il eût pris plus de part aux affaires qu'aucun citoyen de son temps. Ce fut lui qui introduisit l'usage *des exordes* et *des péroraisons*. Il florissait avant Eschine et Démosthènes, qui parlent de lui avantageusement. — Il ne faut pas le confondre avec Céphale fils de Lysanias, qui vint demeurer à Athènes après avoir quitté Syracuse, sa patrie. Lysias, l'orateur, était son fils. Socrate tint chez ce Céphale les discours que le divin Platon, son disciple, a recueillis dans ses livres sur la république.

CÉPHALE, Corinthien, vivait du temps de Timoléon, Corinthien comme lui. C'était un homme célèbre dans la science des lois et du gouvernement public; aussi Timoléon le prit-il pour son conseil et pour son guide, lorsqu'il voulut donner de nouvelles lois à Syracuse, l'an 339 avant J.-C.

CÉPHAS, l'un des 72 disciples dont parle Saint Paul dans l'Épître aux Galates. Quelques auteurs ont pensé que Céphas était un surnom de Saint Pierre; mais ils ont été distingués par Clément d'Alexandrie, Dorothée de Tyr, le P. Hardouin et Marcellin Molkenburch. Ces deux derniers ont publié de savantes Dissertations sur ce sujet.

CÉPHISODORE, sculpteur grec, fils de Praxitèle, héritier des talens et même des inclinations de son père, fit les statues des courtisanes *Anyte* et *Myro*. Il était frère de la première femme de Phocion, et vivait dans la 105° olympiade, 360 ans avant J.-C. Il a composé une foule de chefs-d'œuvre de l'art, cités par Pline et Pausanias. Il fit aussi une *Vénus* que l'on voyait à Rome dans le Musée d'Asinius Pollion, et un *groupe de Lutteurs*, dont Pline loue principalement la vérité. *Hujus laudatum est Pergami symplegma, signum nobile, digitis corpore veriùs, quam marmori impressis.* Peut-être serait-on fondé à regarder comme une copie du *Symplegma* les deux *Lutteurs* de la galerie de Florence. — Céphisodore, autre statuaire, postérieur à celui-ci, vivait dans la 120° olympiade; il a fait les statues des Philosophes. On a dit qu'il était fils de Praxitèle. — Il y a eu également un

peintre de ce nom qui fut père de Parrhasius.

CÉPHISODORE, Athénien qui, voyant sa patrie menacée par Philippe, fils de Démétrius, roi de Macédoine, suscita contre lui une ligue formée par Attale, roi de Mysie, par Ptolémée, roi d'Égypte, par les Étoliens et les Crétois; mais ces secours arrivés trop tard, ne purent s'opposer aux armes de Philippe. Alors Céphisodore implora le secours des Romains qui envoyèrent Atilius contre Philippe. Ce fut là l'origine des guerres des Romains avec les rois de Macédoine. L'an 198 avant J.-C., Céphisodore fut envoyé de nouveau à Rome, en qualité d'ambassadeur. Ses compatriotes lui érigèrent un tombeau près d'Éleusis.

CEPHISODOTE, orateur athénien, dont Démosthène louait le talent, fut aussi homme de guerre. Ayant conclu avec Charidème d'Orée un traité de paix que les Athéniens n'approuvèrent pas, on lui fit son procès, et il ne s'en fallut que de huit voix qu'il fût condamné à la peine capitale. Il fut forcé de payer une amende de cinq talens.

CÉPION (QUINTUS SERVILIUS), était consul l'an de Rome 646, lorsqu'il pacifia l'Espagne, révoltée par le général Viriate. Peu après, étant proconsul, il prit Toulouse dans la Gaule narbonnaise, et y pilla un temple où étaient en dépôt de grandes sommes d'or et d'argent, dont il s'appropria une grande partie; mais, dans la suite, il périt misérablement avec tous ceux qui avaient eu part à ce sacrilége. Dans son second consulat avec Cn. Manlius, on l'envoya contre les Cimbres qui venaient fondre sur l'Italie. Il se mit en campagne; et, les ayant rencontrés près du Rhône, il leur livra bataille, et fut vaincu. A la nouvelle de cette défaite, le peuple romain ordonna que ses biens seraient confisqués et vendus à l'encan; qu'il abdiquerait le consulat et serait renfermé dans une prison. Il en fut retiré quelque temps après, et condamné à l'exil. Il se retira à Smyrne. Cicéron fait l'éloge de son courage, et dit qu'il dut sa disgrace à la haine du peuple. Il était bien vu du sénat, parce qu'étant consul, il lui avait fait rendre les jugemens que Caïus Gracchus avait attribués aux chevaliers.

CEPORIN (JACQUES), dont le vrai nom était *Wiesendanger*, naquit en 1499 dans un village du canton de Zurich, et reçut une fort bonne éducation. Il fut d'abord correcteur d'épreuves de l'imprimerie de Cratandre à Bâle. Mais Zwingle, dont il avait été le maître en langue hébraïque, le fit nommer professeur de théologie, de grec et d'hébreu à Zurich. Il mourut la même année en 1525. Ses ouvrages sont: I. *Scholia in Dyonisii periegesin (descriptionem orbis) et in Arati astronomicon*. Bâle, 1523, 1534 et 1547, in-8°. II. *Hesiodi Georgicon brevi Scholio adornatum, epigrammata græca*, Cologne, 1533, et Zurich, 1539; et un *Compendium grammaticæ græcæ*, souvent réimprimé.

CEPPÈDE (JEAN DE LA), conseiller au parlement d'Aix, et depuis premier président de la chambre des comptes de Provence, naquit à Marseille en 1550, et mourut à Avignon, âgé de 70 ans. Ses *Poésies* sont loin de mériter les éloges qu'elles ont obte-

nus de plusieurs contemporains, entre autres du célèbre Malherbe. On ne peut louer que les intentions de l'auteur, et la piété qui paraît l'avoir toujours inspiré; car ses différens ouvrages en vers, publiés dans les années 1594, 1613 et 1621, sont tous sur des sujets de dévotion. C'est une *Imitation des Psaumes de la pénitence*; des *Sonnets et méditations sur le mystère de la Rédemption*, et les *Théorèmes spirituels sur la vie et la mort de J.-C., et sur les autres mystères de la religion*, Lyon, 1594, in-8°.

CERACCHI (JOSEPH), sculpteur italien, né à Rome, étudia son art sous le célèbre Canova, dont il devint ensuite le rival. Il s'était déjà distingué par plusieurs bons ouvrages quand la révolution éclata; alors, emporté par la fougue de la jeunesse, il quitta la sculpture pour se jeter dans la politique, et figura en 1799 parmi les plus fougueux partisans des idées révolutionnaires. Obligé de quitter sa patrie, par suite des changemens qui s'y étaient opérés, il vint à Paris, entra dans un complot tramé contre la vie du premier consul; fut arrêté le 10 octobre 1800, condamné à mort quelques mois après, et exécuté le 10 février avec Arena, Demerville, et Topino Lebrun.

CERATI (GASPARD), chevalier, prieur conventuel de l'ordre de Saint-Étienne, proviseur général de l'Université de Pise, né à Parme en 1690, et mort à Florence en 1769, est auteur d'une *Dissertazione postuma sull' utilità dell' innesto* (de l'Inoculation.) Parmi ses manuscrits on distingue: I. *Relazioni de' viaggi di Garda, et di Torino*. II. *Storia d'alcune questioni teologiche*. III. *Discorsi sagri*, etc. Dans les lettres du pape Ganganelli on en trouve trois adressées à Cérati; mais il est prouvé aujourd'hui qu'elles sont apocryphes. On a son éloge, par son neveu, le comte Antoine Cerati, Parme, 1778.

CERATIN (JACQUES), se nommait Teyng, étant né à Hoorn en Hollande, et se fit d'abord appeler *Hornanus*, qu'il changea bientôt en celui de Ceratinus, dérivé de Κέρας, qui comme le mot hollandais *hoorn*, signifie corne. Il se distingua au commencement du 16ᵉ siècle par son érudition dans les langues grecque et latine. Il les professa à Tournay, refusa ensuite une chaire à Louvain, et accepta dans l'Université de Leipsick la place de professeur en langue grecque, vacante par la mort de Chosellanus, et que lui procura son ami Érasme par son crédit auprès du duc George de Saxe. Il mourut à Louvain le 20 avril 1530. On a de lui un *Dictionnaire grec*, avec une préface d'Érasme, 1524, in-fol.; il est oublié depuis ceux de Constantin, Henri Estienne, Portus (*Voyez* Burigny), *Vie d'Érasme*, tome I, p. 505. Morhoff ni Baillet n'en font aucune mention parmi les lexicographes grecs); et un Traité *de sono litterarum præsertim græcarum*, imprimé avec celui d'Érasme; *de pronunciatione*, Cologne, 1529, Paris, 1556, in-8°. Il donna aussi une version latine des deux premiers dialogues de Saint Jean Chrysostôme, imprimée par les soins de D. Hoeschel, Vienne (en Autriche), 1500, in-8°.

CERCAMONS, jongleur de Gascogne, composa *des vers et*

des pastourelles, et courut le monde, d'où il prit le nom de Cherche-monts (Cercamons.) Il se plaint dans ses poésies, qui sont au nombre de quatre, de ce que les troubadours inquiètent les maris et les femmes, en inspirant de la jalousie aux premiers, et en peignant l'amour comme trompeur aux autres. Ce jongleur vivait au 13e siècle.

CERCEAU (DU.) *Voyez* ANDROUET.

CERCEAU (JEAN-ANTOINE DU), né à Paris le 12 novembre 1670, entra chez les jésuites, et s'y fit un nom par son talent pour la poésie française et latine. Il fut tué par le jeune prince de Conti, dont il était précepteur, comme il l'accompagnait à Véret, château situé près de Tours. Le prince qui avait obtenu un fusil et qui s'exerçait avec cette arme, coucha sur le carreau d'une balle dont il était chargé, le P. du Cerceau, le 4 juillet 1738. Le prince de Conti, effrayé de cet accident, courait par tout le château en criant: « *J'ai tué le P. du Cerceau; j'ai tué le P. du Cerceau;* » et il ne cessait de répéter ces paroles du ton le plus douloureux, sans qu'il fût possible d'en tirer autre chose, pendant quelque temps. Ce jésuite s'annonça d'abord par un volume de *Poésies latines*, Paris, 1705, in-12, réimprimées en 1724, parmi lesquelles il y en a quelques-unes d'estimables. Ses vers français, imités de Marot, offrent des morceaux d'un tour assez original; mais ils sont, en général, d'un ton de plaisanterie, qui n'est guère au-dessus du burlesque. Il confondait quelquefois le familier avec le bas, et le naïf avec le trivial. Voltaire ne s'est pas montré trop sévère lorsqu'il a dit en parlant de ce jésuite, que « ses poésies françaises où l'on trouve quelques vers heureux, sont du genre médiocre. » On lit cependant avec plaisir le conte intitulé: *La nouvelle Ève*, et quelques autres pièces encore. Ses *Réflexions sur la poésie française* sont pesamment écrites: c'est une espèce de poétique qu'il faut abandonner pour être bon poète. Il a composé encore des pièces dramatiques pour les pensionnaires du collége de Louis-le-Grand. Ses *Comédies*, sont: *Ésope au collége; l'École des pères;* le *Point d'honneur;* les *Cousins;* la *Défaite du Solecisme;* le *Philosophe à la mode, Euloge,* ou *le danger des richesses;* le *Faux duc de Bourgogne*, ou les *Incommodités de la grandeur*, et l'*Enfant prodigue;* ces deux dernières pièces sont les meilleures. Les autres offrent parfois de bonnes plaisanteries et des caractères soutenus; mais on sent que l'auteur les faisait à la hâte, et qu'il se fiait trop sur sa facilité. Il fit aussi un intermède intitulé: le *Destin du nouveau Siècle*, dont Campra fit la musique. Du Cerceau a laissé plusieurs ouvrages commencés. Ses autres productions sont: I. L'*Histoire de Thamas Kouli-Kan, sophi de Perse*, Amsterdam, 1741, 2 vol. in-12. II. L'*Histoire de la conjuration de Rienzi*, 1 vol. in-12, Paris, 1733. Le père Brumoy y mit la dernière main. III. On lui attribue une critique de l'*Histoire des Flagellans* de l'abbé Boileau, in-12, sans date. IV. Plusieurs extraits du *Journal de Trévoux*, auquel il a travaillé pendant plusieurs années, sur-

tout des *Dissertations sur la musique des Anciens*. Ses pièces de théâtre ont été imprimées en Hollande, en 2 vol. in-12. Ses poésies latines ont été publiées avec celles des PP. Vanière et Tarillon, sous ce titre : *Varia de variis argumentis carmina à multis è societate Jesu*, Paris, 1696, in-12. On peut voir la liste complète de ses ouvrages dans le Moréri de 1759. On a réimprimé à Paris, en 1807, son *Théâtre à l'usage des collèges*, précédé d'une *Notice* sur cet auteur, en 3 vol. in-18, ou 2 vol. in-12.

CERCHI (Umiliana de), née à Florence en 1219, fut renommée pour ses vertus et ses abondantes aumônes. Devenue veuve, après cinq ans d'une union mal assortie, elle prit l'habit du tiers-ordre de Saint-François, fonda la congrégation des Terzins à Florence, et s'enferma dans une tour pour y passer le reste de sa vie dans les pratiques de la dévotion.

CERCHIARO (Louis), clerc régulier, né à Vicence en 1603, fit de grands progrès dans les sciences. Il alla à Bergame où il s'acquit une grande considération par son savoir, et ensuite à Venise, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il mourut à Alexandrie en 1656. On a de lui un volume de *Discours* et de *Poëmes*, et d'autres ouvrages que l'on trouve dans le tome 6 des *Ecrivains de Vicence*.

CERCIDAS, poète grec, natif de Mégalopolis, donna des lois à sa patrie et la mit sous la protection de Philippe, roi de Macédoine. Avant de rendre les derniers soupirs, il dit à ses amis, « qu'il se réjouissait de mourir dans l'espérance d'aller rejoindre Pythagore, Hecatès l'historien, Homère et Olympus le musicien, » et il fit mettre dans son tombeau les deux premiers livres de l'*Iliade*. — Il y eut un autre Cercidas de Mégalopolis, qui descendait probablement du précédent. Il commandait mille de ses concitoyens à la bataille de Sellasie, où Antigone remporta la victoire sur Cléomènes.

CERDA (Jean-Louis de la), jésuite de Tolède, florissait dans le 17ᵉ siècle. Il est connu par son *Commentaire* sur Virgile, à Lyon, 1619, 3 vol. in-fol. Ce format n'annonce pas qu'il eût beaucoup de précision et beaucoup de goût. Une pensée ordinaire, un mot qui ne dit rien, exercent très-souvent l'esprit du laborieux et savant commentateur. Il explique ce qui n'a pas besoin d'être expliqué : cet ouvrage le rendit si célèbre, qu'Urbain VIII voulut avoir son portrait. On a encore de lui une édition de Tertullien, avec des notes, Paris, 1624, 1630, 2 vol. in-fol., dans le goût de celui de Virgile. L'érudition y est également prodiguée. On a encore de ce jésuite plusieurs ouvrages, entre autres des *Adversaria sacra*, Lyon, 1626, in-fol., et un Traité *De excellentiâ cœlestium spirituum et de angeli custodis ministerio*, Paris, 1631, in-8°. Gaspar Bacchius, excellent critique, a donné de grands éloges à son *Commentaire* de Tertullien et à ses *Adversaria*. Il mourut en 1643, âgé de plus de 83 ans. — Il ne faut pas le confondre avec La Cerda, poète espagnol, dont les *Tragédies* sont très-estimées dans son pays.

CERDA (Melchior de la), jésuite, né dans le diocèse de Si-

guença, publia les ouvrages suivans : I. *Usus et exercitatio demonstrationis*, Séville, 1598, in-4°. II. *Campi Eloquentiæ*, 1614, 2 vol. in-4°. III. *Apparatus latini sermonis, per Topographiam, Chronographiam, prosographiam*, Séville, 1598, in-4°, etc. Il mourut à Séville en 1615. — Cerda (Jean de la), est connu par un ouvrage en l'honneur des femmes, sous ce titre : *Vida politica de todos los estados de mugeres*, Alcala, 1599, in-4°. — Cerda (Ferdinand Murillo de la), composa dans l'Amérique espagnole, au commencement du 17° siècle, une *Lettre sur la connaissance des Lettres et les caractères des langues du Pérou et du Mexique.* — Cerda (Louis Valle de la), né à Cuença dans le 16° siècle, publia : I. *Avisos de Estado y guerra*, Madrid, 1599, in-4°. II. Un *Traité sur les Monts de Piété*, en espagnol, Madrid, 1600 et 1618, in-4°.

CERDA (Bernarda Ferreira de la), Portugaise, savante dans la rhétorique, la philosophie et les mathématiques, écrivait avec goût en prose et en vers. On a d'elle un *Recueil de Poésies*, un volume de *Comédies*, et un poème intitulé *Espagna libertada*, etc. Elle vivait au commencement du 17° siècle. Elle passe pour avoir été la meilleure musicienne de son temps. Elle jouait de tous les instrumens. Philippe III la fit venir et lui confia le soin d'enseigner les lettres latines aux Infans Charles et Ferdinand.

CERDA Y RICO (Don Francisco), membre de l'Académie d'histoire de Madrid, chef de bureau au département des Indes, se rendit très-utile à la littérature espagnole, en donnant de bonnes éditions des meilleurs auteurs des siècles précédens, tels que les ouvrages de Lopez de Vega, le poëme de Villaviciosa intitulé : *La Mosquée;* les *Poésies spirituelles* du Père Louis de Léon. Il travailla aussi à la *Chronique de Castille ;* commencée vers 1772, et mourut en 1792.

CERDA. *Voy*. Coronel, Eboli.

CERDON, hérésiarque du 2° siècle, disciple de Saturnin et maître de Marcion, né en Syrie, admettait deux principes, l'un bon et créateur du ciel, l'autre mauvais et créateur de la terre. Il rejetait l'ancien Testament, et ne reconnaissait du nouveau qu'une partie de l'Évangile de Saint Luc, et quelques Épîtres de Saint Paul. Il prétendait encore, dit-on, que Jésus-Christ n'avait qu'un corps fantastique. La doctrine des deux principes fut la source de l'hérésie des Manichéens. Il fut excommunié. On prétend qu'il demanda à rentrer dans le sein de l'Église, sous la condition de ramener dans la bonne voie ceux qu'il avait égarés. Il mourut bientôt après, occupé de ce pénible ministère.

CERDUAL (Cerdowalla). *Voyez* Sergius Ier.

CÉRÉ (Jean-Nicolas), directeur du jardin de botanique de l'Ile-de-France, naquit dans cette île en 1737, et fit ses études en France, au collége des jésuites à Vannes. Il fut fait officier en 1757, et fit deux campagnes sur mer sous les ordres du comte d'Aché. En 1759, il se fixa à l'Ile-de-France, où son père, ancien officier de marine, lui avait laissé des biens considérables. Il

se livra entièrement à son goût pour l'histoire naturelle, et s'occupa principalement de culture. Les correspondances qu'il entretenait avec un grand nombre de savans de Paris, ne tardèrent pas à lui acquérir une grande réputation, et il fut nommé en 1775, directeur du jardin royal. Il fit à ses frais toutes les dépenses nécessaires pour améliorer cet établissement, et l'on dut à ses soins des pépinières considérables de poivriers, de girofliers, de canneliers, de muscadiers; non content de favoriser la culture de ces plants dans le pays qu'il habitait, il en envoya à Caïenne, à la Guiane et aux Antilles, et partout le succès répondit à son zèle. Il naturalisa aussi à l'Ile-de-France un grand nombre de fruits et de légumes étrangers. Le jardin de botanique renfermait plus de six cents espèces d'arbustes et d'arbres apportés de divers pays. En 1782, Céré envoya à l'empereur d'Allemagne une collection de plantes, qu'on regarde comme la plus riche qui soit venue des pays chauds. Il se fit aimer de tous les habitans de l'Ile-de-France, auxquels il rendait des services de toute espèce, et s'acquit l'estime et l'amitié de tous les naturalistes qui s'y rendaient pour faire des recherches utiles aux sciences. Ce fut au milieu de ces occupations bienfaisantes qu'il mourut le 2 mai 1810, âgé de 72 ans. Il avait été en relation avec Buffon, Daubenton, de Lamarck et autres savans, et il leur envoyait ses observations. L'Académie d'agriculture de Paris lui décerna une médaille en 1788, pour prix de ses travaux. On peut voir dans le recueil de cette société pour l'année 1789 un *Mémoire de Céré sur la culture de diverses espèces de Riz à l'Ile-de-France*. Les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle* renferment son éloge historique, qui a été tracé par M. Deleuze.

CEREALIS ou CERIALIS (Petilius), général romain sous le règne de l'empereur Vespasien, dont il était proche parent, fit la guerre à Civilis et Classicus, chefs des Bataves et des Gaulois, et les força de reconnaître Vespasien pour empereur. Suivant Tacite, Cerealis donnait peu de temps à l'exécution d'un plan; il prenait subitement son parti et amenait un événement brillant; la fortune le servait souvent, quand d'autres moyens lui manquaient. Il fut consul, puis gouverneur de la Bretagne (l'Angleterre), et eut pour compagnon de ses travaux et de sa gloire le célèbre Agricola.

CERESOLA, ou CERASOLA (Dominique), né à Bergame en 1683, entra chez les jésuites, où il cultiva la poésie, pour laquelle il avait des dispositions naturelles. Admirateur enthousiaste de Pétrarque, dont il lisait sans cesse les ouvrages, il parvint à s'identifier, pour ainsi dire, avec ce poète, et à en saisir les pensées délicates et les brillantes expressions. Il mourut à Montecavallo en 1746, à l'âge de 61 ans. Ses *poésies* ont été recueillies et publiées pour la première fois, avec une notice sur sa Vie, à Rome en 1747 : elles furent ensuite réimprimées à Gênes en 1748, et à Venise en 1750.

CÉRESTE (le marquis de). *Voyez* Brancas.

CÉRÉTA (Laura), dame de Brescia, née en 1469, veuve après dix-huit mois de mariage, pro-

fita de sa liberté pour se livrer avec ardeur à la philosophie et à la théologie. Elle mourut à la fleur de son âge, et ne vit pas la fin du 15e siècle. Elle était en relation avec les grands et les savans. On a d'elle soixante-douze *Lettres*, publiées avec sa Vie, in-8°, en 1640, par Jacques-Philippe Tomasini.

CERETUS (DANIEL), médecin de Brescia en Italie, frère de la précédente, vivait en 1470. Il a composé une pièce de vers latins dans le genre des Métamorphoses d'Ovide, intitulée *Salix;* elle se trouve dans le Sannazar d'Amsterdam, 1728, in-8°, ainsi que dans les *Deliciæ poetarum Italorum* de Gruter, et dans les *Carmina illustrium poetarum Italorum*, t. III, page 552 et suiv. C'est la seule pièce qu'on connaisse imprimée de lui; et, eu égard à son mérite, c'est un véritable sujet de regrets. Mazzuchelli, dans ses *Scrittori italiani*, dit avoir de lui un poëme en vers élégiaques manuscrit, *de foro et laudibus Brixiæ.*

CEREZO (MATTHIEU), peintre espagnol, né à Burgos en 1635, fut élève de Don Juan Caréno, dont il sut imiter parfaitement la manière. Il était très-laborieux et travailla beaucoup dans le genre historique. On cite avec éloge son *Thomas de Villeneuve donnant l'aumône aux pauvres;* son *Saint Nicolas de Tolentino;* sa *Visitation de Sainte Élisabeth*, et son *Tableau du Miracle d'Emmaüs;* toutes ces compositions se voient à Madrid. Cet artiste mourut dans cette ville en 1685.

CERF. *Voyez* LECERF.

CÉRINI (GIOVANI DOMENICO), peintre italien, né à Pérouse en 1606, mort en 1681, disciple du Guide et du Dominiquin. Plusieurs sujets historiques sont habilement exécutés par ce peintre.

CÉRINI (JOSEPH), né dans le territoire de Castiglione, province du duché de Mantoue, en 1738, étudia à Brescia, où il s'appliqua particulièrement à la poésie et à l'éloquence; il quitta cette ville et se rendit à Mantoue. La passion dont il se prit pour une jeune personne sans fortune et qu'il épousa, indisposa contre lui ses parens, qui lui retirèrent la pension qu'ils lui faisaient; ce qui le réduisit à la plus affreuse misère. Obligé de sortir de Mantoue, il s'abandonna à la Providence, et se retira avec son épouse à Milan, où, privé de secours et sans aucunes connaissances, il languit encore quelque temps dans la misère la plus déplorable; il parvint enfin à se faire une ressource en cultivant les heureux talens qu'il possédait. Il composa sa *Clary*, comédie en vers libres, qui fut donnée au théâtre de Milan en 1772, et accueillie avec enthousiasme; elle fut suivie de la *Cattiva matrigna*, qu'il publia en 1773. En 1776 il fit imprimer à Milan, ses *Poésies anacréontiques*, qui accrurent sa réputation, et le rendirent célèbre dans toute l'Italie. Au milieu de ses succès, et nommé à un emploi lucratif, il s'attendait à jouir de ses travaux et du fruit de son génie, lorsqu'il mourut en 1779. Le comte J. B. Corniani, son ami, publia son *Éloge* à Brescia en 1779.

CÉRINTHE, fameux hérésiarque du temps des Apôtres, disciple de Simon le magicien, commença à publier sa doctrine vers l'an 54. Il attaquait la divinité de Jésus-Christ, et n'admettait en

lui que la nature humaine, c'est-à-dire, qu'il prétendait que le Christ et Jésus étaient deux êtres distincts, dont le premier était un esprit, et l'autre, un homme. Saint Jean écrivit son Évangile, à la prière des fidèles, pour le réfuter. On ajoute même qu'ayant trouvé Cerinthe dans les bains publics, il se retira en disant : « Fuyons, de peur que nous ne soyons abîmés avec cet ennemi de Jésus-Christ. » Il avait écrit une *Apocalypse* qu'on a quelquefois prise pour celle de Saint Jean.

CERISANTES (Marc Duncan, de), né à Saumur vers l'an 1600, de Marc Duncan, gentilhomme écossais, établi en cette ville, et qui y pratiquait la médecine avec succès. Cerisantes avait de l'esprit et une figure agréable; mais il était vain, ambitieux et fanfaron. Le marquis de Vigean lui confia l'éducation du marquis de Fors son fils aîné, qui, étant devenu colonel du régiment de Navarre, donna une lieutenance à son précepteur. Le marquis ayant été tué au siége d'Arras en 1640, Cerisantes vendit sa lieutenance. Il passa ensuite en Suède en qualité d'envoyé; mais la démarche imprudente qu'il fit en provoquant en duel le duc de Candale, pour avoir insulté Mlle de Pons, maîtresse du duc de Guise, le fit rappeler en 1646. Rome lui parut une ville propre à tenter fortune; il s'y rendit en 1647. C'est dans cette année qu'éclata la fameuse révolte de Naples. Le duc de Guise, homme ardent et téméraire, se chargea de porter du secours aux rebelles. Cerisantes le suivit dans cette expédition périlleuse, et mourut d'une blessure au talon pendant le siége de Naples en 1648. Il fit un testament par lequel il laissa 550 ducats et le prix de 80 tonneaux de vin, qu'il destina à l'ornement de la chapelle Sainte-Anne de l'église des Carmes. Il cultivait la poésie avec succès. On connait de lui des *Odes latines*. Il était d'une grande bravoure et ne manquait pas de mérite; mais son ambition était extrême.

CERISIERS (René de), jésuite, né à Nantes en 1603, plein de piété et de simplicité, fut conseiller et aumônier de Louis XIV. Il est peu connu des biographes; mais le peuple et les enfans connaissent et lisent avec plaisir son *Innocence reconnue*, ou *Vie de Sainte Geneviève de Brabant*, Paris, 1647, in-8°. « Ce petit ouvrage, dit Berquin, qui fait partie de la *Bibliothèque bleue*, écrit en quelques endroits avec une affectation ridicule, est plein de morceaux de la simplicité la plus noble et la plus onctueuse. Léris, dans son *Dictionnaire des Théâtres*, avance que cet auteur arrangea ce sujet pour le théâtre, et qu'il en fit une tragédie chrétienne, imprimée sous l'anonyme en 1669, sous le titre de *Geneviève de Brabant*. Il se pourrait faire cependant que Léris se fût trompé, et qu'il ait confondu le premier ouvrage avec celui qu'il annonce; car toutes les recherches faites à cet égard ont été infructueuses. On a encore de Cerisiers : *Les heureux commencemens de la France chrétienne*, ou *Vie de Saint Remi*, Reims, 1633, in-4°, 1647, in-8°; une *Traduction de Boëce*, en vers et en prose, Paris, 1636, in-4°, 6e édition, 1640; la *Consolation de la théologie*, Paris, 1640, in-12, 4e édition, et deux ouvrages historiques sur *les Campagnes de Louis XIV*, Paris, 1655 et années suivantes. L'auteur man-

que un peu de critique. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages et de quelques traductions.

CERISY, *Voy.* HABERT.

CERMENAT (JEAN-PIERRE), né à Milan, a publié un ouvrage politique, sous le titre de *Rapsodia de rectâ regnorum ac rerum publicarum administratione*, 1561, in-12. Cet écrit dédié à l'ambassadeur de France chez les Grisons, et divisé en trente-huit chapitres, a été traduit en français, la même année, par Guéroult, qui dédia sa traduction aux échevins de Lyon. Il ne méritait pas cet honneur. Son titre de *Rapsodia*, très-bien choisi, annonce tout son mérite.

CERMENATI (JEAN DE), historien italien, qui vivait vers 1330, a écrit en latin fort élégamment et avec beaucoup de recherches l'*Histoire de Milan*, sa patrie, de 1307 à 1313. Cet ouvrage a été imprimé par Muratori, dans sa *Collection des Historiens italiens*, 1726.

CERMISONE (ANTOINE), médecin, natif de Padoue, professa d'abord la médecine à l'université de Pavie, puis à celle de sa ville natale où il mourut en 1441. On a de lui : *Consilia medica* 153 *contrà omnes ferè corporis humani ægritudines à capite ad pedes*. La plus ancienne édition connue, est de Brescia 1476. Il y en a eu beaucoup d'autres depuis, quoique l'ouvrage soit en lui-même de peu de valeur.

CERNITIUS (JEAN), savant Berlinois, florissait au commencement du 17ᵉ siècle. Il était employé aux archives électorales, lorsqu'il s'occupa des généalogies des électeurs de Brandebourg, de la maison des Burgraves de Nuremberg. Le résultat de ses recherches parut sous le titre : *Decem è familiâ Burggraviorum Nurenbergensium electorum Brandenburgicorum icones, cum genealogiis, etc.*, Berlini, 1626, in-fol., fig. Ce vol. a été traduit en français par Antoine Teissier, Berlin, 1707, in-fol., fig. Quoique le titre de l'édition originale ne porte que dix portraits, on y en trouve cependant douze : savoir, celui de Frédéric, burgrave de Nuremberg, père de Frédéric, premier électeur de Brandebourg, et ceux des électeurs suivans : Frédéric Iᵉʳ, Frédéric II, Albert, Jean, Joachim Iᵉʳ, Joachim II, Jean-George, Joachim-Frédéric, Jean-Sigismond, George-Guillaume et Frédéric-Guillaume. A ces douze portraits est ajouté un arbre généalogique de ces électeurs, gravé sur cuivre. Ce livre est rare, ainsi que sa traduction.

CÉRON (N.), est auteur de la jolie comédie de l'*Amant auteur et valet*.

CÉRONI (JEAN-ANTOINE), sculpteur milanais, mort à Madrid en 1640, à l'âge de 61 ans, fut appelé en Espagne, à cause de sa grande réputation, par le roi Philippe IV. Les *beaux anges de bronze*, un des principaux ornemens du nouveau Panthéon de l'Escurial, et la *célèbre façade* de l'église de Saint-Étienne à Salamanque, sont ceux de ses ouvrages qui ont le plus contribué à immortaliser son nom.

CERQUEIRA (LOUIS), jésuite espagnol, évêque au Japon au commencement du 17ᵉ siècle, né à Alvito, en Portugal, publia plusieurs ouvrages, entre autres deux relatifs à son saint ministère, qui sont devenus de la plus grande rareté depuis le massacre général des chrétiens au Japon. L'un a

pour titre : ***Manuale ad sacramenta Ecclesiæ ministranda, etc., impressum Nangasacki in Japoniâ***, 1605, in-4°; et l'autre : ***Manuale casuum conscientiæ quod japonicè redditum typis vulgatum est, etc.***, in-4°. Nathanael Sotwel a donné la vie de Cerqueira, qu'il nomme Cerquerra dans sa ***Bibliotheca script. soc. Jes.***, et Nicol. Antonio en a aussi parlé dans sa ***Bibliotheca Hispana nova.*** On a encore de lui : I. ***De morte gloriosâ sex martyrum qui anno 1604, in Japoniâ pro fide passi sunt***, Rome, 1607, in-8°. II. ***De morte gloriosâ Melchioris Bugundoni et Damiani Cæci, qui anno 1605 eamdem ob causam occisi sunt.*** III. ***Litteræ ad Claudium Aquavivam generalem præpositum, anno*** 1613.

CERQUOZZI. *Voyez* Michel-Ange des Batailles.

CERRATO (Paul), jurisconsulte et poète, né d'une noble famille d'Albe, en Montferrat, en 1485, et mort en 1541, a composé un poème héroïque en trois livres, intitulé : ***De virginitate***, Paris, 1629, et un long ***Épithalame*** de 533 vers, sur le mariage de Guillaume IX, marquis de Montferrat, avec Anne d'Alençon, en 1508, dont il y a eu plusieurs éditions. Toutes les poésies de Cerrato ont été réimprimées à Verceil en 1778, par les soins de Joseph Vernazza, sous ce titre : ***Pauli Cerrati Albiensis Pompeiani quæ supersunt opera.***

CERRETTI (Louis), poète italien, né à Modène le 1er décembre 1738, se livra de bonne heure à son goût pour la littérature. Il traita d'abord des sujets pieux, mais bientôt la fougue d'une jeunesse orageuse rendit sa muse licencieuse et obscène. Il fut successivement secrétaire de l'université de Padoue, professeur d'histoire romaine, et ensuite professeur d'éloquence. Ses leçons lui firent une grande réputation et attirèrent une foule d'étudians à ses cours. Lors de la formation de la république Cisalpine, Cerretti fut nommé membre de la commission d'instruction publique, et ensuite ambassadeur auprès du duc de Parme. Les évènemens de 1799 le forcèrent de quitter sa patrie, et il vint en France. Le calme s'étant rétabli, il retourna en Italie, et obtint en 1804 la place de professeur d'éloquence à l'université de Pavie. Il mourut le 5 mars 1808. Il était membre de plusieurs Académies. Son humeur satirique et maligne lui avait suscité un grand nombre d'ennemis, qui usèrent de représailles après sa mort, en publiant des pamphlets où il était fort maltraité. Cerretti réussissait assez bien dans le genre lyrique, où il avait pris Horace pour modèle. L'abbé Pédroni, l'un de ses élèves a publié un choix de ses œuvres en deux volumes in-8°; le premier est intitulé : ***Poesie scelte del cavaliere L. Cerretti***, le second ***Prose scelte***, Milan, 1812. On a aussi de lui : ***Instituzioni di eloquenza***, 2 vol., Milan, 1811.

CERTAIN (Mademoiselle), vivait au milieu du 17e siècle. On a imprimé en 1665 ses ***Poésies*** qui sont médiocres.

CERTALDO (Jean de). *Voyez* Boccace.

CERTON (Salomon), né à Gien dans l'Orléanais, vers 1550. Il fut conseiller, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, et secrétaire de la chambre de sa majesté. Il avait compo-

sé dans sa jeunesse des *vers lipogrammes*. C'est ainsi que l'on appelait de petites pièces, dans chacune desquelles il manquait une lettre de l'alphabet. Ces vers ont été imprimés à Sedan en 1626, avec d'autres *Œuvres en poésies*. Celles-ci consistent en un grand nombre de *Sonnets*, *des Odes*, *Traductions de psaumes*, *Sestines*, ou *Stances de six strophes*, *divers Poèmes*, *Épigrammes et Vers chrétiens*. On a de plus de Certon une *Traduction* complète des Œuvres d'Homère en vers français, publiés par l'abbé Terrasson, Paris, 1615, 2 vol. in-8°, très-estimée de son temps, et dont on peut encore aujourd'hui louer la fidélité. Il mourut vers l'an 1610.

CERULARIUS, c'est-à-dire le *Cirier* (MICHEL), patriarche de Constantinople après Alexis, en 1043, se déclara, en 1053, contre l'Église romaine, dans une lettre qu'il écrivit à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au pape et à toute l'Église d'Occident. « Outre l'addition *Filioque*, faite au Symbole, et l'usage du pain sans levain pour le sacrifice, Cérularius, dit le P. Longueval, faisait un crime aux Latins de manger de la chair le mercredi, des œufs et du fromage le vendredi, et de manger de la chair d'animaux étouffés ou immondes. Il trouvait même mauvais que les moines qui se portaient bien usassent de graisse de porc pour assaisonner les mets, et qu'on servît de la chair de porc à ceux qui étaient malades; que les prêtres se rasassent la barbe; que les évêques portassent des anneaux aux doigts, comme des époux; qu'à la messe, au temps de la communion, le prêtre mangeât seul les azimes, et se contentât de saluer les assistans; enfin qu'on ne fit qu'une immersion au baptême. » Cérularius, trouvant dans ses différens reproches, la plupart frivoles, un prétexte pour consommer le schisme, fit fermer les églises des Latins à Constantinople, et ne garda plus de mesure. Léon IX commença par faire une réponse savante et étendue à la lettre de Cérularius. Ensuite il envoya à Constantinople des légats qui l'excommunièrent. Ce patriarche les excommunia à son tour, et depuis ce temps-là l'Église d'Orient demeura séparée de l'Église romaine. Ce prélat ambitieux fit soulever le peuple contre MICHEL VI, qui ne se prêtait pas à toutes ses vues. Il favorisa l'élection d'Isaac Comnène, que les officiers de l'armée avaient mis à sa place. Cérularius ne cessa de demander au nouvel empereur des graces; quand ce prince les refusait, il osait le menacer d'abattre l'édifice qu'il avait élevé. Il eut même la témérité de prendre la chaussure écarlate, qui n'appartenait qu'au Souverain, disant qu'il n'y avait que peu ou point de différence entre l'empire et le sacerdoce. L'empereur Isaac Comnène, indigné de son audace, et redoutant son ambition, le fit arrêter en 1058, et l'exila dans l'île Proconèse. L'empereur s'occupait des moyens de le faire déposer lorsqu'il mourut la même année dans le lieu de son exil, victime de son ambition et de son orgueil. Baronius nous a conservé trois *Lettres* de ce patriarche. Les successeurs de Cérularius conservèrent leur autorité et leur crédit, tant que Constantinople fut sous la puissance des empereurs grecs. Mais, depuis

la prise de cette ville par Mahomet II, en 1453, la faveur, le caprice, l'intrigue, et surtout l'argent, créant ou renversant les patriarches, ainsi que les autres évêques, l'épiscopat fut avili dans l'Orient. A peine les prélats avaient-ils pris le gouvernement de leurs églises, qu'ils étaient chassés ou exilés. Ils revenaient souvent pour être dépossédés encore. Plusieurs étaient déposés et rétablis jusqu'à cinq ou six fois de suite; et, après toutes ces alternatives, il n'était pas rare de voir terminer leurs jours par la prison ou le cordeau. Dans cette instabilité, la discipline et la théologie ne pouvaient qu'être négligées. Quelques Canons, quelques Homélies des Pères, et un peu de controverse contre l'Église romaine, voilà à quoi se bornait la science des évêques grecs. Les papas (c'était le nom des prêtres) furent encore moins éclairés: pris indistinctement dans tous les états, ne jouissant d'aucune considération, ils se dédommageaient de leur avilissement, en faisant payer leurs fonctions le plus cher qu'ils pouvaient. La superstition étant la source principale de leur revenu, ils lièrent le peuple à eux par des pratiques minutieuses, par des légendes absurdes, par des vertus miraculeuses attachées aux eaux de certaines fontaines, aux paroles de certaines prières, aux exorcismes, aux bénédictions, etc. Les Grecs, conquis par les Turcs, ne tournèrent plus leurs regards vers l'Occident. Le schisme fut éternel, dès qu'ils désespérèrent d'avoir des secours contre leurs ennemis, dans les armes des papes et des princes occidentaux. Leur éloignement de toute réunion se fortifia par le cours des années. Les Mahométans, leurs oppresseurs, ne leur sont pas plus odieux que les Latins; et les missionnaires catholiques n'ont jamais eu de plus grands ennemis qu'eux, dans les contrées de l'Orient où ils ont pénétré.

CERUTI (Frédéric), savant italien, né à Vérone en 1541, mort en 1579. Élevé en France par la bienfaisance de l'évêque d'Agen, qui le destinait à l'Église, Céruti, dont les goûts l'éloignaient de l'état ecclésiastique, retourna à Vérone, s'y maria, et y ouvrit une Académie. Il a donné une édition d'Horace, avec une paraphrase accompagnée de Perse et Juvenal, également traduits et paraphrasés. On a de lui, en latin : un *Dialogue sur la comédie ;* un autre, *De rectà adolescentulorum institutione ;* quelques *Poëmes* et des *Lettres* dans la même langue.

CÉRUTTI (Joseph-Antoine-Joachim), naquit à Turin en 1738. Après avoir été élevé chez les jésuites, il entra dans leur ordre, et fut un professeur très-distingué à leur collége de Lyon. Très-jeune encore, il remporta, en 1761, deux prix académiques à Toulouse et à Dijon. Les questions proposées étaient intéressantes: il s'agissait de flétrir le duel, et d'en borner les ravages. Il fallait déterminer pourquoi les républiques modernes avaient acquis moins de splendeur que les républiques anciennes. Avant de connaître Cérutti pour l'auteur de ce dernier écrit, on le crut de J.-J. Rousseau. Ce discours fut d'abord imprimé à La Haye, 1761, in-8°, ensuite à Paris, 1791, in-8°. L'ordre des jésuites ébranlé allait succomber sous les attaques des cours; Cérutti prit sa défense, et composa à Nanci, sous les yeux de Stanis-

las, l'*Apologie de l'Institut des Jésuites*, 1762, 2 parties, in-8°, dans lequel il paraît que cet ingénieux écrivain n'a fait que rédiger les matériaux qui lui avaient été fournis par les PP. de Menou et Griffet. Peu de temps après, il fut obligé de se présenter chez le procureur général du parlement de Paris pour abjurer l'ordre qu'il venait de défendre. On prétend qu'après avoir fait le serment prescrit, il demanda s'il y avait encore quelque chose à signer, et que le magistrat lui répondit : « Oui, l'Alcoran, mais je ne l'ai pas chez moi. » Son *Apologie*, dont il ne fut que le rédacteur, est trop remplie de *conglobata* et d'antithèses, mais semée de traits brillans et de tirades éloquentes. Cet ouvrage le fit connaître au dauphin, qui lui fit un accueil distingué. Il fut fêté à la cour. C'est là que l'esprit et la beauté d'une dame du premier rang lui inspirèrent une passion violente et malheureuse, qui lui fit perdre beaucoup de temps, et le jeta dans une longue maladie ; mais l'amitié le consola des peines de l'amour. La duchesse de Brancas lui offrit généreusement la sienne; la reconnaissance de Cérutti fut sans bornes. Elle devint sa mère, sa providence; car c'est ainsi qu'il l'appelait. Elle lui donna un honorable asile pendant 15 ans dans sa maison de Fléville, près de Nanci. La première fois qu'elle le reçut, elle lui mit un anneau au doigt, en lui disant agréablement que l'amitié venait d'épouser le mérite. Venu à Paris quelque temps avant la révolution, il en devint chaud partisan, et lui consacra dès-lors toutes ses pensées. Son intimité avec Mirabeau le fit souvent employer par celui-ci pour la rédaction de ses nombreux discours et rapports; et il en prononça l'*Eloge* à Saint-Eustache, lorsqu'on y fit ses obsèques en 1791. Cérutti fut appelé au Corps législatif, en récompense d'un mémoire qu'il avait fait sur la nécessité des contributions patriotiques. Il mourut en février 1792, et la municipalité de Paris, donna son nom à l'une de ses rues. On lui a reproché, avec raison, d'avoir flatté toutes les idoles du moment. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a encore de lui : I. L'*Aigle et le Hibou*, apologue en vers, Glascow et Paris, 1783, in-8°. Ses vers sont monotones et prosaïques. Le sujet est un aigle, qui pour apprendre à régner, parcourt les diverses contrées, et en étudie les gouvernemens. II. *Recueil de quelques pièces de littérature, en prose et en vers*, Glascow et Paris, 1784, in-8°. Il fut publié par Marnésia, ami de l'auteur, et il offre trois morceaux écrits avec autant de goût que de finesse ; c'est peut-être ce que Cérutti a fait de mieux. Le premier est une *Dissertation sur les monumens antiques*, à l'occasion d'une inscription de six vers grecs, trouvée sur une tombe découverte à Naples, en 1756; le second est une *Epître sur le charlatanisme;* le troisième *Un petit poème sur les échecs*, où la difficulté de peindre les événemens de ce jeu est adroitement vaincue. III. *Les jardins de Betz*, poème, 1792, in-8°. Les descriptions de ce poème ne sont point imaginaires. Elles sont puisées dans un site plein de fraîcheur et de beauté. IV. *Lettre sur les avantages et l'origine de la gaieté française*, Lyon, 1761, in-12, et réimprimée à Pa-

ris, 1792, in-8°. V. Discours sur cette question : *Combien un esprit trop subtil ressemble à un esprit faux*, 1750, in-8°. VI. Autre sur ce sujet : *Les vrais plaisirs ne sont faits que pour la vertu*, 1761, in-4°. Ces deux discours obtinrent le prix de l'Académie de Montauban. VII. Autre sur la question : *Pourquoi les arts utiles ne sont-ils pas cultivés préférablement aux arts agréables?* 1761, in-4°. VIII. Autre *sur l'origine et les effets du désir de transmettre son nom à la postérité*, La Haye, 1761, in-8°, réimprimé à Paris en 1792, in-8°. IX. *Traduction libre de trois odes d'Horace*, 1789. X. *De l'intérêt d'un ouvrage dans le sujet, le plan et le style*, Paris, 1763, in-8°; celui-ci en a beaucoup. Dans plusieurs brochures politiques, qu'il fit paraître pendant la révolution, il s'en montra le plus grand partisan. Nous ne citerons que sa *Correspondance avec Mirabeau*, et ses *Idées simples sur les assignats*. L'événement a bien démenti les belles espérances qu'il donnait à ses lecteurs sur ces richesses imaginaires. XI. Il a été de société, avec Rabaut de Saint-Étienne, rédacteur de la *Feuille villageoise*, journal consacré à faire pénétrer dans les campagnes les principes révolutionnaires. Il aurait été encore plus à la portée du peuple, si l'auteur eût été moins bel esprit, et plus avare de tours antithétiques et de phrases recherchées. MM. Grouvelle et Ginguené le continuèrent après la mort de Cérutti. Ce journal, commencé en 1791, fut abandonné en 1796. Sa collection forme 6 vol. in-8°. On a réuni en 1793, sous le titre d'*Œuvres diverses*, in-8°, différentes pièces de Cérutti, déjà publiées : celles qui sont purement littéraires offrent de l'intérêt, de la variété, de l'agrément; mais plus d'esprit que de raison. On a encore de Cérutti, *Étrennes au Public*, Paris, 1789, in-8°; *Exhortation à la concorde*, envoyée aux Etats-Généraux sous le nom du roi, Paris, 1789, in-8°; *Mémoire pour le peuple français*, Paris, 1788, in-8°, etc.

CERUTUS ou CERUTTO. *V.* CALCEOLARI.

CERVANTES SAAVEDRA (MIGUEL) naquit en 1547 à Alcala de Hénarès, ville de la Nouvelle-Castille. Ses parens, voyant ses dispositions pour les lettres, voulurent en faire un ecclésiastique ou un médecin; mais il était né pour la poésie, et il fit des vers malgré eux. Ses premiers essais furent mal accueillis. Il quitta l'Espagne et se rendit à Rome, où la misère le força d'être valet de chambre du cardinal Aquaviva. Dégoûté d'un emploi qui lui convenait si peu, il s'enrôla sous les drapeaux de Marc-Antoine Colonne, et se trouva comme simple soldat à la bataille de Lépante en 1571 : il s'y signala, et y perdit la main gauche. Après avoir servi encore trois ans dans le royaume de Naples, il soupira pour sa patrie. Sa traversée fut malheureuse. Ayant été fait esclave par un corsaire algérien, il forma le projet de se mettre en liberté avec treize compagnons de son infortune. Leur dessein fut découvert par un traître. Les malheureux Espagnols furent traînés devant le roi d'Alger. Ce prince leur promit la vie, s'ils voulaient déclarer l'auteur de l'entreprise. « C'est moi, lui dit Cer-

vantes! sauve mes frères, et fais-moi mourir. » Le roi respecta son courage; mais il n'en resta pas moins dans les fers. Enfin, après un esclavage de cinq ans et demi, les Pères de la Trinité, qui n'avaient cessé de prendre le plus vif intérêt à son sort, le rachetèrent du prince africain, et Cervantes fut rendu aux vœux de sa famille en 1581 : il avait alors 34 ans. De retour en Espagne, où il avait été regardé dès son jeune âge comme le meilleur poète de son temps, Cervantes fit jouer ses *Comédies* avec le plus grand succès. Son *Don Quichotte de la Manche*, acheva sa réputation. Le duc de Lerme, premier ministre de Philippe III, peu ami des talens et des gens de lettres, le traita un jour avec trop peu de considération. Cervantes s'en vengea en entreprenant une satire fine de la nation et du ministre, entêtés alors de chevalerie. Cet ouvrage, traduit dans toutes les langues des peuples qui ont des livres, est un des meilleurs romans qui existent. On y voit à chaque page des tableaux comiques et des réflexions judicieuses. Un jour que Philippe III était sur un balcon du palais de Madrid, il aperçut un étudiant qui, en lisant, quittait de temps en temps sa lecture, et se frappait le front avec des marques extraordinaires de plaisir : « cet homme est fou, dit le roi aux courtisans, ou bien il lit Don Quichotte. » Le prince avait raison; c'était effectivement ce livre que l'étudiant lisait. « C'est un ouvrage, disait Saint-Evremont, que je puis lire toute ma vie sans en être dégoûté un seul moment; de tous les ouvrages que j'ai lus, ce serait celui que j'aimerais le mieux avoir fait. J'admire comment, dans la bouche du plus grand fou de la terre, Cervantes a trouvé le moyen de paraître l'homme le plus entendu et le plus grand connaisseur qu'on puisse imaginer. » Le même écrivain donnait pour tout conseil à un exilé celui « d'oublier sa maîtresse, et de lire Don Quichotte. » Don Quichotte traduit dans toutes les langues est resté sans copie comme il n'avait point eu de modèle. Il a fourni des proverbes qu'on retient toujours et qui sont applicables à toutes les circonstances de la vie. Ceux qui possèdent à fond la langue espagnole ne se lassent point de le relire. Les autres ne peuvent goûter le charme du style, ni saisir la finesse des allusions; ses tableaux y sont d'une vérité frappante, le naturel est parfait, et les caractères sont tracés avec un art admirable. Il dérida souvent le front mélancolique de Philippe III, qui, sans l'infortuné et trop délaissé Cervantes, n'eût jamais connu le bonheur de rire. Ce chef-d'œuvre, qui devait faire la fortune de Cervantes, lui attira des persécutions. Le ministre le fit maltraiter, et il se vit obligé d'interrompre son ouvrage. Un Alonzo Fernandès de Avellanéda, écrivain pitoyable, s'étant avisé de le continuer, et de décrier l'auteur après l'avoir pillé, Cervantes reprit son travail, qui ne l'empêcha pas de mourir dans l'indigence. Il eut cependant des protecteurs généreux, puisqu'ils excitèrent en lui la plus vive reconnaissance. On ne peut rien lire de plus touchant que la lettre qu'il écrivit au comte de Lémos quelques jours avant d'expirer. « Je me meurs. Je suis bien fâché de ne pouvoir pas vous dire combien votre arrivée en Espagne

me cause de plaisir. La joie que j'en ai aurait dû me rendre la vie. Mais la volonté de Dieu soit faite! Votre excellence saura du moins que ma reconnaissance a duré autant que mes jours... Il faudrait, pour me guérir, un miracle du Tout-puissant, et je ne lui demande que d'avoir soin de votre excellence....... A Madrid, ce 19 avril 1616. » Il avait reçu l'extrême-onction lorsqu'il écrivit cette lettre, que nous avons abrégée. Ce fut le dernier soupir du cygne. Il mourut le 23 du même mois. Outre Don Quichotte, traduit assez mal en français par Filleau de Saint-Martin, en 1697, et qui a été imprimé plus de 50 fois, et plus agréablement en 1799, par Florian, qui l'a entièrement défiguré et qui s'est rendu coupable d'avoir gâté son naturel en voulant l'enjoliver, on a de Cervantes: I. *Douze Nouvelles*, La Haye, 1739, 2 vol. in-8°, traduites en français, 2 vol. in-12, La Haye, 1744, Paris, 1775. Le génie de l'auteur de Don Quichotte s'y montre de temps en temps; mais elles ne valent pas ce roman, à beaucoup près. Quatre seulement sont dignes de lui : *Le Curieux impertinent; Rinconete et Cortadille; la Force du sang*, la plus intéressante de toutes; et le *Dialogue des deux chiens*, critique charmante des mœurs espagnoles, où respirent la gaîté, le naturel et la philosophie. C'est dans la préface de ses Nouvelles que Cervantes lui-même a fait son portrait. « Cet homme, dit-il, dont la figure tient un peu de l'aigle, qui a les cheveux châtains, le front découvert, les yeux vifs, le nez courbé, quoiqu'assez bien proportionné, la barbe blanche, la moustache épaisse, la bouche petite, les dents séparées les unes des autres, la taille moyenne, les épaules élevées, cet homme est l'auteur de Galatée, de Don Quichotte, etc. L'auteur de la traduction de ces nouvelles, qui a paru en 4 vol. in-18, en 1809, a, sans que l'on voie trop pourquoi, étendu et brodé un peu le texte original. II. Huit *Comédies*, dont aucune n'est supportable au lecteur accoutumé aux excellentes pièces du théâtre français. Point d'intérêt, point de conduite, souvent de l'esprit, toujours de l'invraisemblance. Dans celle qu'il appelle l'*Heureux Rufien*, le héros, après avoir été au premier acte le plus grand coquin de Séville, se fait dans le second, jacobin au Mexique. Il est l'exemple du couvent, a de fréquens combats sur le théâtre avec le diable, et demeure toujours vainqueur. Appelé pour exhorter à la mort une dame dont la vie avait été scandaleuse, il se charge de ses péchés et lui donne ses mérites. Les diables aussitôt s'emparent du jacobin et couvrent son corps d'un ulcère épouvantable. Au troisième acte il meurt et fait des miracles. Voilà, dit Florian, une des comédies de l'auteur de Don Quichotte, et c'est peut-être la meilleure. Nous avons encore de Cervantes, dans le genre dramatique, huit petites pièces que les Espagnols appellent *Entremèses*. La plupart ont du comique et du naturel. III. La *Galatée*, en six livres. Il débuta par cet ouvrage qu'il n'a pas achevé. Il avait composé ce roman pour faire agréer ses vœux à celle qu'il aimait. Il épousa Catherine Salazer y Palacios, dont la famille

anciennement connue à Esquivrlas, petit bourg près de Tolède, existe encore aujourd'hui. Quoiqu'on y trouve de l'esprit, et quelquefois du sentiment et du naturel, on y aperçoit ce malheureux goût de scolastique qui régnait alors. Les bergers de Cervantes dissertent comme s'ils étaient sur les bancs. Ils font de longs traités pour ou contre l'amour, et citent tous les héros de la fable et de l'histoire. Le style en est trop emphatique. Le soleil n'éclaire le monde qu'avec la lumière qu'il reçoit des yeux de Galatée. Florian, qui a traduit cé roman pastoral, Paris, 1783, y a fait des changemens qui le rendent plus agréable. Il a réduit les six livres en trois, et en a ajouté un quatrième. IV. Les *Travaux de Persiles et de Sigismonde*, traduits plus anciennement en français, avec la Galatée, par madame Le Givre de Richebourg, Paris, 1748, 4 vol. in-12. On trouverait peu de romans qui offrissent plus d'aventures surprenantes que les Travaux, etc., et une plus grande variété d'incidens épisodiques ; mais la vraisemblance y est peu observée. Cependant l'élégance du style, la vérité de quelques tableaux et l'épisode de Ruperte, le font lire avec plaisir. V. Il est auteur d'une satire ingénieuse, intitulée *Voyage au Parnasse*. C'est un ouvrage en vers, peu piquant pour nous, parce que les mauvais poètes qu'il y ridiculise nous sont très-peu connus. Quant aux *Poésies* de Cervantes, on en jugerait bien mal, si on les jugeait d'après celles de Don Quichotte que le traducteur français a presque toujours estropiées. (*Voyez* sur ce traducteur le mot CHAISE.) La plupart sont agréables dans l'original, si l'on en excepte quelques comparaisons trop fortes, et quelques images recherchées. Sa Vie a été écrite par don Gregorio-Mayens y Sifcar; elle a été mise à la tête de l'édition espagnole de Don Quichotte, imprimée à Londres en 1738, 4 vol. in-4°. On en a aussi une par Daudé. La dernière édition de Don Quichotte est de M. Bouchon Dubournial, publiée en 1807-1808, 8 vol. in-12. Il a retranché de *Don Quichotte* l'histoire du *Curieux impertinent*, et l'a fait imprimer à part sous le titre du *Mari trop curieux*, 1809, in-12. On prépare en ce moment une très-belle édition des œuvres complètes de Cervantes, traduites en français par M. Dubournial. On en avait ajouté, dans les éditions précédentes, deux autres volumes qui ne sont point de Cervantes, et qui étaient indignes de lui. Il y a une autre suite en 8 vol. qui est pitoyable. On a une jolie édition de l'original de Don Quichotte, à Amsterdam, 1755, en 4 vol. in-12, avec de belles figures. Les principales aventures de ce roman ont été imprimées à La Haye, 1746, in-fol. ou in-4°, avec des estampes estimées, par Coypel et Picart Le Romain. L'édition espagnole, faite par Joachim Ibarra, est magnifique.

CERVANTES DE SALAZAR (FRANÇOIS), littérateur espagnol, naquit vers l'année 1521 à Tolède, où il étudia les humanités sous le savant professeur Alexis Vénégas, qui se glorifiait de l'avoir pour élève. Au retour d'un voyage dans les Pays-Bas, Cervantes obtint la protection du cardinal Loaysa, archevêque de Séville ; mais ce prélat étant mort quel-

que temps après, on a lieu de regretter que cet événement n'ait pas permis à Cervantes de Salazar de publier plusieurs excellens ouvrages qui étaient presque déjà prêts pour l'impression. Leur perte est d'autant plus sensible, que ce qui nous reste de cet auteur, quoique écrit dans sa jeunesse, annonce une plume du premier ordre. On ne connaît de cet écrivain que l'excellent *Recueil tant de ses compositions que de celle d'autres auteurs*, qu'il publia en 1546, lorsqu'il était à sa 25e année. On trouve dans cette collection le *Dialogue sur la dignité de l'homme*, du célèbre Ferdinand Perez de Oliva. Cette production, continuée et augmentée des deux tiers par Cervantes, fut très-recherchée dans son temps. Elle prouve une étendue de connaissances et une profondeur d'érudition qui honorent l'auteur, et qui étonnent de la part d'un continuateur si jeune encore. La force et la pureté du style, qui caractérisent les ouvrages de Cervantes, lui assignent un rang d'autant plus distingué dans la littérature espagnole, qu'à cette époque tous les auteurs de son pays dédaignaient d'écrire dans leur propre langue, et s'enorgueillissaient de ne composer qu'en latin. — Cervantes (Jean-Guillen de), jurisconsulte, né à Séville, fut professeur de droit canonique, et député à l'assemblée des Cortès, convoquée à Madrid en 1586. Il avait entrepris un grand travail sur les lois dites *Leges Tauri*, dont il ne publia que la première partie en latin, Madrid, 1594. — Cervantes (Gonsalve-Gomez de), préfet de Tlascala dans l'Amérique septentrionale, composa, en 1599, un *Memoriale sobre las Cosas y govierno de Mexico beneficio dela Plata, y de la Cochinilla*, resté manuscrit.

CERVATON (Anne), dame espagnole, fille de Germaine de Foix, qui épousa Ferdinand V, roi d'Aragon, fut la plus belle et la plus spirituelle personne de la cour de ce monarque. Elle écrivait également bien *en vers et en prose*, et savait le latin. Frédéric de Tolède, duc d'Albe, l'aima passionnément.

CERVEAU (René), prêtre du diocèse de Paris, né en cette ville le 22 mai 1700, d'un contrôleur de l'Hôtel-de-Ville, mort en 1780, est auteur du *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité du dix-septième et du dix-huitième siècle*, 1760-78, en 7 v. in-12. Dans ce catalogue d'hommes presque tous obscurs, opposés au formulaire et à la bulle *Unigenitus*, on trouve quelques articles qui peuvent servir à l'histoire littéraire. On a encore de lui: I. *L'Esprit de Nicole*, 1765, in-12, publié dans un temps où une foule de compilateurs sans esprit rédigeaient par chapitres l'esprit de nos grands écrivains. Celui de Nicole ne réussit pas infiniment. II. *Poèmes sur le Symbole des Apôtres et les Sacremens*, Paris, 1768, in-12. *Voy.* France littéraire, t. 1 et 3. L'abbé Cerveau fut longtemps dans l'intimité du duc de La Vallière.

CERVETTO, musicien italien, qui vint en Angleterre vers l'an 1740, mort en 1783, âgé de 103 ans. Il était déjà vieux quand il fut engagé en Angleterre au théâtre de Drury Lane pour jouer la basse. On a mis sur son compte et sur celui de Garrick l'anecdote sui-

vante : « A une représentation où jouait ce dernier, le pauvre Cervetto s'était endormi, et se réveilla avec un bâillement dont le bruit prolongé fit éclater de rire tous les spectateurs. Le Roscius anglais en fut très-mortifié, et en fit aux musiciens de violens reproches après la représentation. Je vous demande pardon, répondit celui-ci, M. Garrick, mais je ne peux m'empêcher de bâiller quand j'ai trop de plaisir. » Cette flatterie désarma aussitôt le comédien, qui ne lui témoigna plus de ressentiment.

CERVI (Joseph), né à Parme, en 1663, d'une famille noble, fut premier médecin de Philippe V, roi d'Espagne. Il acquit dans ce pays une fortune considérable, et y mourut le 25 janvier 1748. Il avait fondé à ses frais une académie de médecine à Séville, et il lui légua sa riche bibliothèque. On a de lui une *Pharmacopœa Matritensis*, publiée en 1739.

CERVONI, général de division, commandant de la légion d'honneur, né à Soëria en Corse en 1768, devint officier dans les troupes sardes, adopta tous les principes de la révolution, travailla à les répandre dans les corps dont il faisait partie, et passa au service de la France lors de l'invasion. Il devint bientôt général de brigade, et servit avec distinction en cette qualité au siége de Toulon, et ensuite en Italie. Il fut envoyé à Parme, en mai 1796, pour y recueillir les contributions; se signala au passage du pont de Lodi, et fut nommé commandant de Mantoue en mars 1797. Il fut élevé au milieu de sa carrière militaire, au grade de général de division. Il fit ensuite les campagnes d'Allemagne, devint chef d'état-major du maréchal Lasnes, et fut emporté par un boulet de canon à la bataille d'Eckmülh, le 22 avril 1807. En 1810, le gouvernement impérial rendit un décret qui ordonnait que la statue du brave Cervoni serait placée sur le pont de la Concorde, avec celles de plusieurs autres guerriers. Ce décret est demeuré sans exécution.

CÉSAIRE (Saint), fils de Saint Grégoire de Nazianze le père, médecin des empereurs Constance et Julien. Après avoir exercé longtemps cette fonction honorable auprès de ces princes, et résisté à tous les genres de séduction qu'on employa pour le faire renoncer à la religion chrétienne, il s'exila lui-même de la cour, et se retira dans sa famille, à la sollicitation de Saint Grégoire de Nazianze le théologien ; il fut ensuite questeur de Bithynie, et mourut en 369. On lui a à tort attribué quatre *Dialogues* à Nicée, qui sont d'un auteur plus récent : on les trouve dans la Bibliothèque des Pères. Son corps fut porté à Nazianze.

CÉSAIRE (Saint), évêque d'Arles, né en 470 près de Châlons-sur-Saône, d'une famille noble, où la piété était héréditaire, entra dans le monastère de Lérins, sous la conduite de l'abbé Porcaire. Ses austérités l'ayant rendu malade, il fut envoyé à Arles pour rétablir sa santé. Trois ans après il fut élevé, malgré lui, sur le siége de cette ville. Il gouverna son diocèse en apôtre. Il fonda à Arles un monastère de filles, et leur donna une règle, adoptée depuis par plusieurs autres monastères. Un des articles ordonne la flagellation contre les religieuses indociles. Les évêques commençaient à user de cette espèce de correc-

tion, comme dans la loi de Moyse. La calomnie vint interrompre le bien qu'il faisait à son diocèse ; on l'accusa auprès d'Alaric d'avoir voulu livrer aux Bourguignons la ville d'Arles : on le calomnia de nouveau auprès de Théodoric ; mais ces deux princes reconnurent son innocence. Dans un voyage à Rome, où il était desiré depuis long-temps, le pape l'honora du *pallium ;* on croit que c'est le premier prélat d'Occident qui l'ait porté. A cet honneur, le pape ajouta le titre de son vicaire dans les Gaules, avec le pouvoir de convoquer des conciles. Césaire présida à celui d'Agde en 506; au second concile d'Orange en 529, et à plusieurs autres. Il mourut le 27 août 542, dans son église métropolitaine, entouré des évêques de sa province accourus pour recevoir ses derniers soupirs. Nous avons de lui des *Homélies,* mises au jour par Baluze, Paris, 1669, in-8°. Nous n'en avons guère que cent deux de bien authentiques, et d'autres *Ouvrages,* dont il serait à souhaiter que quelqu'un donnât une bonne édition. On les trouve dans la *Bibliothèque des Pères.* Non-seulement il avait composé ses *Sermons* pour les prêcher à son peuple ; mais il les envoyait encore à ses confrères de France, d'Italie et d'Espagne, afin qu'ils y puisassent des instructions pour leur troupeau. Il copiait souvent lui-même les discours des autres, notamment ceux de Saint Augustin, dont il avait été le disciple. Les *Sermons* de Saint Césaire ont été traduits en français, sur l'édition des bénédictins, par l'abbé Dujat de Villeneuve, Paris, 1760, 2 vol. in-12. L'original de ces *Sermons* se trouve dans l'appendice du t. 5 des Œuvres de St. Augustin. Sa *Vie,* écrite par ses disciples, a été insérée dans le recueil des Bollandistes.

CESAIRE (Saint), diacre, arrivant d'Afrique à Terracine en Italie, y vit avec effroi immoler un jeune homme en l'honneur d'Apollon. Il condamna ce sacrifice inhumain ; mais il fut arrêté et jeté dans la mer, l'an 300, sous l'empire de Dioclétien. Une antique église de Rome était sous l'invocation de ce saint martyr ; ensevelie sous des ruines, elle fut rebâtie avec magnificence par le pape Clément VIII.

CESALPIN (André), né en 1519 à Arrezzo, savant en philosophie et en médecine, après avoir professé avec éclat à Pise, fut premier médecin du pape Clément VIII. Quoiqu'il vécût dans une cour sainte, sa foi n'en fut pas plus pure. Ses principes approchaient un peu de ceux de Spinosa. Il n'admettait, comme Aristote, que deux substances : Dieu et la matière. Le monde était peuplé, selon lui, d'ames humaines, de démons, de génies, et d'autres intelligences plus ou moins parfaites, mais toutes matérielles. Il croyait, dit-on, que les premiers hommes furent formés de la matière avec laquelle quelques philosophes s'imaginent que s'engendrent les grenouilles. Il mourut professeur de médecine au collège de la Sapience, âgé de 84 ans, le 23 février 1603. Un de ses titres de gloire est d'avoir connu la circulation du sang. On trouve dans le Traité *de Plantis* I., chap. 2, le passage suivant qui lui assure un rang parmi les auteurs de cette belle théorie : *Nam in animalibus videmus alimentum per*

venas duci ad cor tanquam ad officinam caloris insiti, et adepta inibi ultimâ perfectione, per arterias in universum corpus distribui, agente spiritu, qui ex eodem alimento in corde gignitur. Ses principaux ouvrages sont : I. *Catoptron, sive, speculum artis medicæ Hyppocraticum*, Francfort, 1605, in-8° ; Venise, 1606, in-4° et in-8°. II. *De Plantis libri XVI*, à Florence, en 1583, in-4° ; ouvrage rare, et le premier dans lequel on trouve la méthode de distribuer les plantes conformément à leur nature. Il en distribua les classes selon le nombre, les différences ou les rapports des semences. Rien ne manque à cette excellente histoire, que d'être ornée de figures, dont la beauté, pour certains curieux, est souvent un mérite supérieur à l'érudition même. Césalpin était, pour son temps, très-habile dans la physique. Il comparait les semences des plantes aux œufs des animaux ; et la manière dont les parties de l'œuf se développent, approchait, selon lui, des premiers accroissemens que donne à la plante la fermentation dans chaque graine. Cette idée renferme la fameuse proposition : *Omnia ex ovo*, développée depuis par Hervey. Ils ne peuvent revendiquer, ni l'un ni l'autre l'honneur de l'avoir indiquée le premier ; elle appartient à Empedocles, qui l'avait énoncée. Le fameux Jean Ray dit, dans la préface de sa *Nouvelle méthode de Botanique*, qu'il a profité du système ingénieux de Césalpin ; qu'avant cet auteur, on n'arrangeait les plantes que suivant les lieux où elles croissaient, et les vertus qu'elles avaient : distinction grossière, qui n'établissait ni genre, ni espèces, qui confondait tout, et réunissait, sous un même chapitre, les plantes les moins semblables entre elles. Cependant, quelques secours que Ray eût tirés de la méthode de Césalpin, il ne jugea pas à propos de suivre cet auteur en tout. III. *De metallicis libri tres*, Rome, 1596, in-4°, et Nuremberg, 1602, in-4° ; peu commun. IV. *Praxis universæ medicinæ*. V. *Quæstionum peripateticarum libri quinque*, Venise, les Juntes, 1593, in-4°, et Rome, 1603, in-4°. Ce dernier ouvrage fut attaqué par le médecin Taurel, dans ses *Alpes cæsæ, hoc est Andreæ Cesalpini monstrosa dogmata discussa et excussa.* Il veut lui prouver qu'il est athée ; mais ses preuves ne sont point des démonstrations. VI. *De medicamentorum facultatibus*, Venise, 1593, in-4°. VII. *Dæmonum investigatio*, Florence, 1580, in-4°. L'auteur recherche dans ce livre si quelques maladies sont causées par un pouvoir surnaturel.

CÉSAR (Caïus-Julius-Cæsar), un des plus grands hommes de guerre dont il soit fait mention dans l'histoire, et dont le nom est consacré dans les langues modernes, pour exprimer la puissance et la valeur. Il naquit à Rome l'an 654, 100 ans avant J.-C., de l'illustre famille *Julia*, qui se vantait de descendre d'Iule, fils d'Énée et de Vénus. Né simple citoyen d'une république, il forma de bonne heure le projet d'asservir sa patrie, et y parvint par le double talent de l'éloquence et des armes. Sylla, qui voyait en lui plusieurs Marius, l'avait porté sur ses tables de proscrip-

tion; mais, vaincu par les sollicitations des Vestales et par les importunités de ses amis, il lui laissa la vie, en leur disant, « que celui dont les intérêts leur étaient si chers renverserait un jour la république.... » Caton qui le connaissait bien, disait : « qu'il s'appliquait de sang-froid, et par une méditation sombre, à ruiner la république.... » César, encore jeune, allant à Rhodes étudier la rhétorique, sous le célèbre Apollonius, fut pris dans le trajet par des pirates, qui lui demandèrent vingt talens pour sa rançon. Il méprisa cette demande comme venant de gens qui ne connaissaient pas le prix de leur prisonnier, et, au lieu de vingt talens, il se porta lui-même à soixante. Il fut trente jours parmi ces hommes féroces, et les traita avec tant de hauteur et de mépris, que toutes les fois qu'il voulait reposer, il leur envoyait commander de ne point faire de bruit. Il osa même les menacer de les faire mettre en croix. Ces corsaires regardaient cette menace comme une fanfaronnade de jeune homme. Cependant, aussitôt que César eut recouvré sa liberté, il arma quelques petits bâtimens, surprit les pirates, qui étaient encore à l'ancre, et les fit périr par le supplice dont il les avait menacés. L'Asie fut le premier théâtre de sa valeur. Il se distingua sous Thermus, préteur, qui l'envoya vers Nicomède, roi de Bithynie. De retour à Rome, il signala son éloquence contre Dolabella, accusé de péculat, et ses dispositions à devenir l'ennemi de son pays, en se montrant favorable à Catilina et à ses complices. Son nom se répandant peu à peu, il fut élevé aux charges de tribun militaire, de questeur, d'édile, de souverain pontife, de préteur et de gouverneur d'Espagne. A Cadix, voyant la statue d'Alexandre, il s'écria en répandant des larmes, « à l'âge où je suis, il avait conquis le monde, et je n'ai encore rien fait de mémorable ! » Comme il passait par un petit village des Alpes, un de ses amis lui demandant si dans ce malheureux hameau l'amour du pouvoir occasionnait des débats, il dit « qu'il aimerait mieux être le premier dans un misérable village que le second dans Rome. » Et plus d'une fois il avait cité ce vers d'Euripide : « Si la vérité et la justice doivent être violées, c'est pour régner. » Revenu en Italie, il demanda le triomphe et le consulat : il fut créé consul l'an 59 avant J.-C., avec Bibulus, qu'il obligea bientôt de s'abstenir des fonctions de sa charge. Aussi dit-on qu'on n'était pas sous le consulat de César et de Bibulus, mais sous celui de Julius et de César. Il s'unit à Pompée et à Crassus par serment, et forma ce qu'on appelle le premier triumvirat. Caton, qui vit porter ce coup à la constitution, et qui ne put le parer, s'écria : « Nous avons des maîtres, c'en est fait, la république est perdue. » — César recueillit les premiers fruits de cette union. Tout plia sous ses violences et ses artifices, hormis Caton. Il se procura l'amitié des chevaliers, en leur accordant une part dans les impôts, et celle des étrangers, en les faisant déclarer alliés et amis du peuple romain. Il éloigna de Rome Cicéron et Caton, les plus grands défenseurs de la liberté, et s'assura des consuls de l'année suivante. Son crédit

lui fit obtenir le gouvernement des Gaules. Il partit, roulant dans son esprit les plus vastes projets. Son dessein était de subjuguer les Gaules, de ramener son armée victorieuse contre la république, et d'arriver à la souveraine puissance, les armes à la main. Ses premiers exploits furent contre les Helvétiens : il les battit, et tourna ses armes contre les Germains et les Belges, les plus redoutables des Gaulois. Après avoir taillé en pièces leur armée, il attaque les Nerviens, les défait et subjugue presque tous les peuples des Gaules. (*Voy.* CORRÉE, AMBIORIX, ARIOVISTE et VERCINGENTORIX.) Ses conquêtes et ses victoires occasionnèrent un nouveau triumvirat entre César, Crassus et Pompée. Ces deux derniers, sans le soupçonner, devenaient les instrumens de la fortune de leur collègue et de leur propre perte. Un des articles de la confédération fut de faire proroger à César son gouvernement pour cinq autres années, avec la qualité de proconsul. De nouveaux succès dans les Gaules, en Germanie et dans la Grande-Bretagne, le couvrirent de gloire, et accrurent ses espérances. (*Voy.* CARACTACUS et CASSIVELAUNUS.) Pompée commença alors à se détacher de lui, et à obtenir pour lui-même ce qu'il devait partager avec son collègue. César prit occasion des honneurs extraordinaires qu'on venait d'accorder à Pompée, pour demander le consulat avec prolongation de ses gouvernemens. Mais, ayant appris que la brigue de ses ennemis avait fait rejeter sa demande, parce qu'il était absent, et qu'on voulait d'ailleurs l'obliger à venir la faire en personne, il fut si piqué de ce refus, qu'il dit en mettant la main sur son épée : « Celle-ci obtiendra ce qu'on me refuse injustement. » Comme il était instruit de tout ce qui se tramait à Rome contre lui, il passa les Alpes à la tête de trois légions, et s'arrêta à Ravenne. Dès que le sénat eut appris sa marche, il lui nomma un successeur, et rendit un décret qui lui ordonnait de licencier son armée dans un temps déterminé, s'il ne voulait être poursuivi comme ennemi de la république. » A cette nouvelle, César s'approcha du Rubicon, petite rivière qui séparait du reste de l'Italie la Gaule cisalpine, dont il avait le gouvernement, et qu'il ne pouvait passer en armes sans se déclarer ouvertement rebelle aux lois et aux ordres du sénat. Antoine, alors tribun du peuple, avait pris la fuite après avoir formé opposition au sénatus-consulte. César commença la guerre, sous le spécieux prétexte de venger les droits du tribunat violés en la personne d'Antoine. Il marche secrètement vers Rimini et passe le Rubicon. Le héros s'arrête un moment sur les bords de cette rivière, qui servait de bornes à sa province. La traverser avec une armée qui avait subjugué les Gaulois, intimidé les Germains, réduit les Bretons, c'était lever l'étendard de la révolte. Il s'arrêta donc en disant à ses principaux officiers : « Si je diffère à la passer, je suis perdu; et si je la passe, que je vais faire de malheureux ! » Enfin, après avoir encore réfléchi un instant, il traversa ce pont en disant : « Le sort en est jeté ! » Il continua sa marche avec précipitation, et Ri-

mini, Pesaro, Ancône, Arezzo, Osimo, Ascoli, etc., sont à lui. Une conduite sage et modérée, en dévoilant ses projets ambitieux, les soutenait. Il faisait passer à Rome des sommes immenses, pour corrompre les magistrats, ou acheter les magistratures; ce qui donna lieu à ce mot: « César a conquis les Gaules avec le fer des Romains, et Rome avec l'or des Gaulois. » Son armée ne lui était pas moins dévouée. Tandis que Pompée passe en Épire, abandonnant l'Italie à son ennemi, César s'y comporte en vainqueur et en maître. Rome, à son approche, perd le sentiment de ses forces. César, y étant entré, veut se saisir du trésor. Le tribun Métellus s'y opposa fortement, et chacun le louait de sa fermeté. Mais César, parlant en vainqueur, menaça de le tuer sur-le-champ s'il n'obéissait : « Tu n'ignores pas, jeune homme, lui dit-il, que ton châtiment me coûterait plus à prononcer qu'à faire exécuter. » Ces dernières paroles troublèrent si fort Métellus, qu'il exécuta avec soumission tous les ordres de César. Pompée, nommé général des troupes de la république, s'était retiré dans le fond de l'Italie avec une armée peu aguerrie. Ses lieutenans commandaient dans différentes provinces. César, marchant d'abord à eux, dit « qu'il allait combattre des troupes sans général, pour revenir ensuite combattre un général sans troupes. » Dans toutes ses expéditions, ce grand homme s'attacha plutôt à se concilier les cœurs par la bienveillance qu'à les soumettre par la force des armes. Un certain Domitius, désespérant de pouvoir défendre sa place, avait demandé du poison à un de ses esclaves, qui était médecin. Cet esclave lui donna un breuvage qu'il avala, dans l'espérance de mourir très-promptement. A peine l'a-t-il pris, qu'il apprend la clémence dont le vainqueur usait envers ses prisonniers. Il se met à déplorer son infortune, et à se plaindre de la promptitude avec laquelle il avait pris cette funeste résolution. Mais le médecin calma ses frayeurs, en l'assurant que le breuvage qu'il lui avait donné n'était point mortel, et n'était capable que de procurer un assoupissement. Domitius aussitôt se leva et alla trouver César qui lui accorda la liberté. Après s'être assuré des partisans à Rome par un mélange heureux de douceur et de fermeté, César partit pour l'Espagne. Il forma, en passant, le siége de Marseille, en laissa la conduite à Trébonius, et alla battre en Espagne Pétréïus, Afranius et Varron, généraux de Pompée. De retour à Rome, où il avait été nommé dictateur, il favorise les débiteurs, rappelle les exilés, rétablit les enfans des proscrits, s'attache, par la clémence, les ennemis qu'il s'était faits par son ambition, et obtient le consulat pour l'année suivante. Il quitte l'Italie pour aller en Grèce combattre Pompée, s'empare de toutes les villes d'Épire, se signale en Étolie, en Thessalie, en Macédoine, et atteint enfin son rival. « Le voici, dit-il à ses soldats, ce jour si attendu. C'est à nous à voir si nous aimons véritablement la gloire. » L'armée de Pompée fut entièrement mise en déroute à la journée de Pharsale, l'an 48 avant J.-C. Il avait eu l'attention de recommander à ses soldats de frapper directe-

ment au visage les cavaliers de Pompée qui devaient entamer l'action. Ces jeunes gens, jaloux de conserver leur figure, tournèrent bride honteusement. Sept mille cavaliers prirent la fuite devant six cohortes. Pompée laissa sur la place quinze mille des siens, tandis que César n'en perdit que douze cents. La clémence du vainqueur envers les vaincus attira un si grand nombre de soldats sous ses drapeaux, qu'il fut en état de poursuivre son ennemi. Celui-ci n'était déjà plus : il venait d'être massacré en Égypte, où il avait cru trouver un asile. On lui apporta sa tête qui lui fut présentée comme le dernier gage de sa victoire. Il détourna les yeux de ce sanglant spectacle, et versa des pleurs en réfléchissant sur la destinée de ce grand homme, autrefois son allié et son ami. Il lui fit élever un tombeau magnifique. Son courage et son génie lui procurèrent de nouvelles victoires. Il vainquit Ptolémée, roi d'Égypte, se rendit maître de son royaume, et le donna à la fameuse Cléopâtre, dont il eut un fils, nommé Césarion. Pharnace, roi de Pont, ne tarda pas à tomber sous ses coups. Cette victoire lui coûta peu. La guerre fut commencée et finie dans un jour. C'est ce qu'il exprima d'une manière si heureuse : *Veni, vidi, vici.* Il repassa ensuite avec tant de rapidité en Italie, qu'on y fut aussi surpris de son retour que de sa prompte victoire. Son séjour à Rome ne fut pas long; il alla vaincre Juba et Scipion en Afrique, et les fils de Pompée en Espagne. On le vit bientôt à Rome triompher, cinq jours consécutifs, des Gaules, de l'Égypte, du Pont, de l'Afrique et de l'Espagne. Cicéron l'avait appelé *Monstrum activitatis.* La dictature perpétuelle lui fut décernée. La république expira, et Rome eut un maître sous le titre d'*imperator*. Le sénat lui permit d'orner sa tête chauve d'une couronne de laurier. On délibéra même, dit-on, de lui permettre de prendre telles et autant de femmes qu'il lui plairait, afin qu'il pût avoir des enfans, et non, comme on l'a dit ridiculement, de jouir à son gré de toutes les femmes romaines, à autre titre qu'à celui d'époux. C'était bien assez de lui accorder la pluralité des femmes, proscrite par les mœurs et les lois romaines. César, au plus haut point de sa gloire, voulut l'augmenter encore, en décorant la ville de Rome de nouveaux édifices, les uns utiles, les autres agréables, en faisant creuser, à l'embouchure du Tibre, un port capable de recevoir les plus gros vaisseaux, en desséchant les marais Pontins, qui rendaient malsaine une partie du Latium, en coupant l'isthme de Corinthe, pour faire la jonction de la mer Égée et de la mer Ionienne; en réformant le droit, et le réduisant à ce qu'il a de plus important; en rassemblant de nombreuses bibliothèques. C'est à lui qu'on doit la réformation du *Calendrier romain*, faite par Sosigènes, savant astronome, qu'il appela d'Alexandrie, pour régler l'année sur le mouvement du soleil. (*Voyez* SOSIGÈNES.) Cicéron dit à ce sujet « que le ciel changeait à la volonté de César. » Il aurait pu ajouter, « et la terre aussi. » Cependant au milieu des projets que César formait pour l'embel-

lissement de Rome et pour la splendeur de l'empire, il se tramait une conspiration contre lui. Caïus Cassius en était le principal chef. Quoique César n'ignorât point les menées de ses ennemis, il montrait une grande sécurité, et faisait des préparatifs pour la guerre contre les Parthes. Plus de soixante sénateurs étaient entrés dans le complot. Le jour fut pris pour l'exécution. C'était aux ides de mars, jour où César, dit-on, devait se faire déclarer roi, en conséquence d'un prétendu oracle des sybilles, qui annonçait « que les Parthes ne pourraient être vaincus, si les Romains n'avaient un roi pour général. » On était convenu que César ne prendrait ce titre que hors de l'Italie; mais qu'à Rome il n'aurait que celui de dictateur. Les avertissemens qu'il avait eus de se défier particulièrement du jour des ides de mars, les alarmes de Calpurnie sa femme, qui tâcha par ses prières et par ses larmes, de l'empêcher de sortir ce jour-là, auraient dû lui faire prendre quelques précautions. Mais Décimus Brutus, l'un des conjurés, quoiqu'il fût le confident de César, craignit que la conspiration ne fût découverte, s'il différait de se rendre au sénat. Il lui représenta « que les sénateurs étant actuellement assemblés pour discuter des affaires de la plus haute importance, il ne pouvait se dispenser de s'y rendre. » En disant ces mots, ce perfide ami le prit par la main et l'entraîna en quelque sorte hors de sa maison. Le sénat s'assemblait dans un palais que Pompée avait fait bâtir et qui portait son nom. Dès que César eut pris place, les conjurés l'environnèrent comme pour le saluer. Attilius Cimber s'en approcha pour lui demander le retour de son frère qui était exilé. César, importuné de ses instances trop vives et qui tenaient de la violence, le repousse pour l'éloigner. Il l'avait pris par le bas de sa robe et le tira tout à coup avec violence. Alors Servilius Casca, qui était derrière sa chaise, le frappe à l'épaule d'un coup de poignard : le coup glisse, et César, se retournant, lui crie : Scélérat de Casca, que fais-tu? Et comme il s'était levé, il reçut dans l'estomac un coup mortel. Dans l'instant tous les conjurés fondirent sur lui avec tant de fureur, que plusieurs d'entre eux se blessèrent eux-mêmes. Plutarque raconte que la plupart des sénateurs qui n'étaient pas du complot, n'eurent la force ni de prendre la fuite, ni de secourir César, ni de proférer une seule parole. Tout mourant qu'il était, il se défendait comme un lion, lorsqu'apercevant Brutus un poignard à la main, il lui dit : « Et toi, Brutus, aussi! » Il se couvrit la tête de sa robe, et alla tomber, percé de vingt-trois coups, aux pieds de la statue de Pompée. Il était alors dans la cinquante-sixième année de son âge; c'était le 15 de mars de l'an 43 avant J.-C. Cicéron, qu'on n'avait point admis dans le secret du complot, parce que sa timidité était connue, se plaignit après coup que les conjurés n'eussent pas fait main basse sur les principaux amis de César. « Ils ont exécuté un projet d'enfant avec un courage de héros, écrivit-il à Atticus; l'arbre est abattu, mais les racines subsistent. » Couper les racines de la tyrannie, était impossible alors; elle tenait aux mœurs qu'on ne

pouvait plus changer. Mais si Rome ne pouvait plus demeurer libre; s'il fallait nécessairement qu'elle subît la loi d'un seul, César n'aurait-il pas mérité qu'on eût préféré sa domination à celle de tous les autres ambitieux de Rome. » On a beaucoup parlé de sa fortune, a dit Montesquieu; mais cet homme extraordinaire avait tant de grandes qualités, sans aucun défaut, quoiqu'il eût des vices, qu'il aurait été bien difficile que quelqu'armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur; et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée. » Ses avantages étaient une figure noble et gracieuse, un esprit brillant et solide, une éloquence tour à tour agréable et mâle, également propre à gagner le cœur d'une femme, et à ranimer celui d'un soldat; une hardiesse surprenante pour enfanter les projets les plus vastes, une activité merveilleuse pour les suivre dans tous leurs détails; et un talent supérieur pour les faire réussir; une valeur qui subjuguait tout, et une clémence qui captivait le cœur de ses ennemis mêmes. (*Voy.* CATULLE.) César apprend la mort de Caton, et s'écrie : « O Caton! je t'envie la gloire de ta mort; car tu m'as envié celle de te sauver la vie. » Cette douceur qui paraît avoir été dans son caractère était en même temps conforme à sa politique : « Je veux, disait-il, regagner tous les esprits par cette voie, s'il est possible, afin de jouir plus long-temps du fruit de mes victoires. » Il eut, par-dessus tout, le grand art de former des hommes qui lui ressemblassent, et de faire autant de héros de tous les capitaines, et pour ainsi dire de tous les soldats de son armée. Il leur donna la leçon et l'exemple. Ses troupes ayant plié à la bataille de Munda en Espagne, il se jeta au milieu des ennemis pour se faire tuer, et leur arracha la victoire par cet acte de valeur. Sa vie, dans les camps, était simple et frugale. On lui servit un jour des asperges où l'on avait mis de l'huile parfumée, au lieu d'huile ordinaire; il en mangea sans faire semblant de s'apercevoir de la méprise. On le vit coucher de préférence sous le toit d'une maison de paysan au dehors, pour que ses officiers malades pussent trouver une chambre au dedans. Plutarque écrit « qu'il emporta de force, ou réduisit par la terreur de ses armes, huit cents villes; qu'il subjugua trois cents peuples ou nations; qu'il défit, en différens combats, trois millions d'hommes, dont un million fut tué dans les batailles et un autre million fait prisonnier. » Son goût pour la débauche ne peut être dissimulé : le père de Curion dit de lui dans un discours public « qu'il était le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris. » On ne peut répéter ici ce que Suétone raconte de ses liaisons avec Nicomède, liaisons qui lui firent donner le surnom de *Reine de Bithynie*. Une ambition dévorante secondée par de grands talens, un génie vaste et fécond en ressources, et par un caractère éminemment ferme et énergique, et qui ne se relâcha jamais, fit de César un des plus célèbres conquérans de l'antiquité. Il sacrifia avec succès, pour satisfaire à sa passion effrénée pour la domination, repos, amis, parens, patrie, et tous les devoirs

les plus sacrés. Il eut tous les vices opposés aux vertus de Caton, qui ne cessa de dénoncer ses projets d'usurpation. Son existence fut une calamité pour son siècle et les siècles suivans, pour sa patrie et pour un grand nombre de nations. Ses succès et la gloire qu'ils lui ont acquise offrirent à la postérité un exemple très dangereux pour l'espèce humaine. On peut facilement énumérer ses actions utiles; mais les maux qu'il causa sont incalculables. Plutarque dit qu'il fit périr un million d'hommes, et Pline, peut-être plus exact, déclare qu'outre le grand nombre de Romains qui perdirent la vie dans les guerres civiles qu'il suscita, il causa la mort de onze cent quatre-vingt-douze mille hommes. Il faut ajouter que ce grand destructeur de l'espèce humaine, ce grand ravageur de royaumes, selon l'expression de Bossuet, ne produisit que quelques bâtards. On a vanté sa modération : il est vrai qu'il ne fut cruel que lorsque cela était nécessaire à ses projets ambitieux; mais, dit à ce sujet Montesquieu : « Il me semble que la modération que l'on montre lorsqu'on a tout usurpé ne mérite pas de grands éloges. » Les historiens ont remarqué qu'aucun de ses meurtriers ne lui avait survécu de trois ans, et que tous avaient péri de mort violente. César cultiva toujours les lettres au milieu du tumulte des armes. S'il se fût livré entièrement à l'éloquence, Cicéron aurait trouvé en lui un rival. Pline rapporte de César des choses extraordinaires, entre autres, « qu'il écrivait et lisait en même temps; qu'il dictait à ses secrétaires et donnait audience à des ambassadeurs. Des ouvrages en vers et en prose, que César avait composés, il ne nous reste, à l'exception de quelques-unes de ses lettres, que ses *Commentaires sur les guerres des Gaules, et sur la guerre civile*, et quelques fragmens rassemblés dans les bonnes éditions des Commentaires : ouvrage qui, quoique fait en forme de mémoires, peut passer pour une histoire complète, mais pas toujours impartiale. Le héros raconte ses victoires avec la même rapidité qu'il les a remportées. L'éloge qu'en faisait Cicéron n'est point outré. Le voici : « *Nudi sunt, recti et venusti, et omni orationis ornatu, tanquam veste, detracto; stultis scribendi materiam præbuit, sanos verò homines à scribendo deterruit.* » Parmi les éditions de ces Commentaires, les curieux recherchent la première de Rome, 1469, in-folio que l'on doit aux soins d'André Aléria, ainsi que celle de Venise, 1471, in-fol. On trouve dans ces deux éditions les sept livres de la *guerre des Gaules* et les trois de la *guerre civile*; celle *cum notis variorum*, Amsterdam, 1697, in-8°; Leyde, 1615, in-8°, et 1737, 2 vol. in-4°; celle de Londres, in-fol., 1712; celle *ad usum Delphini*, in-4°, 1678; celle d'Elzévir, 1635, in-12; celle de Barbou, 2 vol. in-12, 1755, qui est ornée de quatre cartes et d'une nomenclature géographique; et celle de Glascow, 1750, in-fol. Blaise de Vigenère, Robert Gaguin, de Laigue, Perrot d'Ablancourt et J. B. Lemascrier ont traduit en français les *Commentaires de César*. Il y a même une traduction française du Ier livre de ses Commentaires in-

titulée: *La guerre des Suisses* par Louis XIV, imprimée à l'imprimerie royale en 1651, in-fol., avec figures. Elle se trouve encore dans la collection des Mémoires de ce monarque, publiés par M. de Grimoard, 1806, 6 v. in-8°. Le roi Henri IV avait aussi traduit ces Commentaires; le manuscrit original de la main de ce prince fut tiré de la bibliothèque royale par le secrétaire d'état Desnoyers qui le présenta à Louis XIII, ce qui en a occasionné la perte. En 1785 et 1787, Turpin de Crissé en a donné une traduction en français, avec des notes judicieuses et savantes, qui présentent une instruction tout à la fois politique et militaire, 3 vol. in-8°. On en a encore une traduction nouvelle, avec le texte en regard, des notes critiques et littéraires, un index géographique et six cartes de la Gaule; précédée d'un coup d'œil sur l'histoire, l'état politique, religieux, etc. des Gaulois, et d'un aperçu des institutions militaires des Romains. On y a joint l'abrégé de la Vie de César; et, pour compléter son histoire politique et militaire, un précis des affaires de Rome, année par année, par M. Le Deist de Botidoux, 5 vol. in-8°, Paris, 1809.

CÉSAR (Lucius Cæsar), oncle de Marc-Antoine le triumvir, avait suivi le parti de Pompée. Ayant été député des deux factions pour parler de paix, il fut mis au rang des proscrits par le jeune Octave. Antoine avait consenti à la mort de son parent, pour obtenir d'Octave celle de Cicéron. Lucius César fut sauvé par sa sœur Julie, mère de Marc-Antoine.

CÉSAR DE AVIBUS, né en 1615, appelé aussi *César Pavatavinus*, graveur allemand, a publié une suite de *Portraits*, in-fol., des Souverains, princes et princesses de la maison d'Autriche, qui avaient existé jusqu'alors.

CÉSAR OPTATUS, médecin, natif de Naples, exerça son art à Venise avec autant de succès que de réputation, et vécut vers l'an 1508 ou 1527. On a de lui les ouvrages suivans: I. *Opus tripartitum de crisi, de diebus criticis et causis criticorum*, Venetiis, 1517, in-fol. II. *De hecticâ febre opusculum*, Venetiis, 1517, in-fol.; avec l'ouvrage précédent, *ibid.*, 1531, in-4°; avec d'autres Traités, *ibid.*, 1552, in-fol.; avec les *Œuvres de Savonarola*, Lugduni, 1560, in-8°.

CÉSAR (Jules), savant jurisconsulte anglais, né en 1557, près de Tottenham, mort en 1636, âgé de 79 ans, avec la réputation d'un homme éclairé, juste, et surtout bienfaisant et charitable. Elève du collége de la Madeleine à Oxford, après avoir achevé ses études, il vint à Paris, où il fut reçu docteur en droit en 1581. Deux ans après, il prit le même degré à Oxford, et fut nommé maître des requêtes, juge de l'amirauté, et maître de l'hôpital de Sainte-Catherine, près la tour. César fut fait chevalier par Jacques Ier, et chancelier de l'échiquier. Mais il résigna cet office en 1614, et fut nommé greffier de la chancellerie. Ses *Manuscrits* furent achetés en 1757, plus de 300 livres sterling dans une vente à l'enchère.

CÉSAR BORGIA. *Voy.* Borgia.

CÉSAR DE VENDOME. *Voy.* Vendôme.

CÉSARA, petite-fille de Noé, se retira en Irlande, suivant la tradition de cette île, après le déluge, et en fut la première habitante.

CÉSARI (ALEXANDRE), dit *le Grec*, habile graveur en creux au 16me siècle, mérita les éloges de Michel-Ange, son contemporain. Le chef-d'œuvre de cet artiste est, au rapport de Vasari, *un camée représentant la tête de Phocion l'Athénien.* Michel-Ange voyant une médaille de Césari, représentant d'un côté *le pape Paul III*, et de l'autre *Alexandre-le-Grand, prosterné aux pieds du grand-prêtre des Juifs*, s'écria qu'elle était le chef-d'œuvre de l'art, et que la gravure, loin d'acquérir plus de perfection, ne pouvait que rétrograder! Césari a gravé aussi le *portrait de Henri II, roi de France*, sur une cornaline.

CÉSARI (JOSEPH), d'Arpino, peintre célèbre, florissait dans le 16e siècle. On voit à Rome plusieurs de ses Tableaux. Il a peint la *Voûte* de la sacristie de Saint-Martin *de' Certosini*, à Naples. Son frère Bernard fut renommé pour l'élégance et la correction de son dessin.

CÉSARINI. *Voy.* JULIEN.

CÉSARINI (VIRGINIO), savant italien, né à Rome en 1595, mort en 1624, après avoir montré des connaissances rares en médecine, en jurisprudence, dans les langues, et avoir cultivé avec succès l'art oratoire et la poésie latine et italienne. Ses talens et ses connaissances étaient si estimés qu'on frappa en son honneur une médaille où son portrait couronné de lauriers était joint à celui du fameux Pic de La Mirandole. Il fut chambellan d'Urbain VIII, et allait être nommé cardinal, quand la mort le surprit. Ses seuls ouvrages qui aient vu le jour sont des *poésies latines et italiennes*, insérées dans les *Septem illustrium virorum poemata*, Anvers, 1662, in-8°.

CÉSARION naquit à Alexandrie, de Jules-César et de Cléopâtre; il avait une ressemblance marquée avec son père, et possédait plusieurs de ses qualités. Lorsqu'il eut atteint sa 13e année, Antoine et Cléopâtre le déclarèrent successeur du royaume d'Égypte, de l'île de Chypre et de la Cœlésyrie. Mais Auguste, loin de lui confirmer ce riche héritage, le fit mourir cinq ans après. Il fut porté, dit-on, à cette cruauté par le philosophe Arius, l'un de ses courtisans, qui lui dit «que le monde serait embarrassé de deux Césars, et qu'il n'en pouvait souffrir qu'un.»

CÉSARIUS (Dom PIERRE), né à Cologne, entra dans l'ordre de Cîteaux en 1199, dans le monastère d'Heisterbach au diocèse de Cologne, devint maître des novices, et mourut vers l'an 1240. On a de lui un *Recueil de miracles et d'historiettes* (en latin), dont il entretenait ses novices. Lenglet-Dufrenoy dit qu'il y a dans ces histoires des choses grotesques, et qui feraient honte à l'état monastique, s'il ne se soutenait pas lui-même par sa propre dignité, et par *la nécessité* d'y avoir des moines dans l'Église. Voici un échantillon de ses historiettes: «un écolier avait mal parlé des Cisterciens; les diables enlevèrent son ame pendant son sommeil: ils s'en servirent pour jouer à la balle dans un vallon, la recevant sur leurs ongles pointus, jusqu'à ce que Dieu leur envoyât l'ordre

de cesser, et l'ame revint habiter son corps. » Ce recueil fut d'abord imprimé à Nuremberg, et réimprimé à Douay en 1604. Il a été mis à l'*index* en Espagne. On doit encore à Césarius un écrit intitulé *De vità et passione Sancti Engelberti*, Cologne, 1633.

CESAROTTI (MELCHIOR), célèbre littérateur et poète italien, né à Padoue, le 15 mai 1730; d'une famille noble, mais sans fortune, fit ses premières études dans le séminaire de sa ville natale, apprit ensuite les langues savantes, la jurisprudence, et suivit plusieurs cours de théologie. Joseph Toaldo, célèbre professeur de Padoue, lui inspira du goût pour l'étude; aussi le jeune élève l'appelait son Mentor et son cher Socrate. A l'âge de 19 ans il fut nommé professeur de rhétorique au séminaire où il avait fait ses études. Le littérateur Antoine Volpi lui ayant ouvert sa riche bibliothèque, il y rassembla près de douze volumes d'analyses, de citations, de morceaux choisis de littérature ancienne et moderne; et il acquit ainsi une érudition immense. Le premier ouvrage qu'il entreprit à la prière de plusieurs de ses amis, fut la traduction du *Prométhée* d'Eschyle, qu'il fit imprimer en 1757. Il traduisit avec plus de succès, en vers italiens, la *Sémiramis*, la *Mort de César* et le *Mahomet* de Voltaire; et ces trois tragédies furent jouées dans plusieurs théâtres d'Italie. Appelé à Venise en 1762 pour faire l'éducation des enfans de l'illustre maison Grimani, il y fit imprimer ses traductions de Voltaire, avec des discours préliminaires, l'un *sur le plaisir de la tragédie*, l'autre *sur l'origine et les progrès de l'art poétique*. Parmi différens étrangers, amis des lettres, qu'il connut dans cette ville, il se lia avec un jeune Anglais nommé *Charles Sackville*, qui lui fit connaître les poèmes d'Ossian nouvellement publiés à Londres par Macpherson, et dont il lui traduisit verbalement quelques morceaux. Il n'en fallut pas davantage pour échauffer la verve du poète italien, et pour le déterminer à étudier sur-le-champ la langue anglaise. Il ne s'occupa plus qu'à expliquer les poèmes du barde écossais, qu'il traduisait aussitôt en vers italiens. Ce beau travail fut achevé en six mois. Le jeune Sackville en fut si content, qu'il fit faire à ses frais, à Padoue, une belle édition de l'*Ossian italien*, en 2 vol. in-8°, 1763, et la donna tout entière à l'auteur. En 1768, Cesarotti fut nommé professeur de grec et d'hébreu à Padoue. C'est dans cet emploi qu'il publia son *Cours de littérature grecque*. Après les événemens d'Italie, en 1796 et 1797, le nouveau gouvernement le chargea de composer un *Essai sur les études*, qui eut beaucoup de succès. Il se retira quelques mois après dans une modeste maison de campagne qu'il avait près d'un village appelé Selvaggiano. Napoléon créa Cesarotti chevalier, puis commandeur de l'ordre de la Couronne de fer, et le gratifia de deux pensions extraordinaires. Cesarotti crut témoigner sa reconnaissance en chantant son bienfaiteur dans son poème en vers libres, intitulé *Pronea* (la Providence), publié en 1805. Cesarotti s'occupait de l'édition de ses ouvrages, commencée en 1800, lorsqu'il mourut d'une maladie de vessie, le 3 novembre

1808. Voici la liste de ses ouvrages, qui embrassent 38 volumes in-8°; nous citerons une édition de chacun d'eux, qui, tous, sont écrits en italien. Le 1er volume contient : I. *Essai sur la philosophie des langues, appliquée à la langue italienne*, Vienne, 1788; *Essai sur la philosophie du bon goût*, Padoue, 1789. II. *Les Poésies d'Ossian, ancien poète celtique* (Nice, 1780), remplissent quatre volumes. III. *L'Iliade*, traduction libre, en vers, ou plutôt une refonte du poème d'Homère (1800), réimprimée avec le titre de *la Mort d'Hector*, comprend quatre volumes. La traduction littérale, en prose, de l'Iliade, qui remplit sept autres volumes, est accompagnée de discours préliminaires, de morceaux de critique, et de notes, soit de l'auteur, soit d'auteurs anglais, français, allemands, tels que Pope, madame Dacier, Rochefort, Bitaubé, etc., et de tous ceux qui ont écrit sur Homère. IV. *Relations ou rapports littéraires* qu'il fit pendant dix-huit années à l'Académie de Padoue, précédés d'un *Mémoire sur les devoirs académiques*. Ils comprennent le 17e et le 18e volume. V. Les *Satires de Juvénal*, au nombre de huit, en vers italiens, avec le texte en regard, forment le 19e volume. VI. Les trois volumes suivans contiennent le *Cours de littérature grecque* (Padoue 1781), et offrent la traduction des harangues choisies de Lysias et d'Isocrate, et de l'apologie de Socrate; des discours critiques sur Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée, Lycurgue, Eschine, Hypéride, Démades, Dion; des morceaux choisis de leurs ouvrages, des observations et des notes. VII. La traduction de *Démosthènes* comprend six volumes (1774) : elle est précédée d'une préface et de la Vie de cet orateur, par Plutarque. C'est l'ouvrage le plus complet qui ait paru jusqu'à présent, et qui précéda celui de l'abbé Auger, publié en 1777. Les autres dix volumes contiennent les ouvrages déjà cités dans cet article, des poésies, les *Vies des cent premiers papes*, une *lettre à M. l'abbé Denina*, etc. M. Joseph Bramieri, ami de Cesarotti, et qui le remplaça dans la chaire de grec et d'hébreu à l'université de Padoue, a continué et achevé l'édition des œuvres de cet auteur. Il a aussi publié des *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Cesarotti*, Padoue, 1810, in-8°. Les mœurs de Cesarotti passèrent toujours pour être pures; son caractère était doux et son cœur bienfaisant. On ne trouve dans tous ses ouvrages aucune expression licencieuse. Considéré comme écrivain, c'est un homme extraordinaire, autant par l'étendue de ses connaissances que par la route brillante et nouvelle qu'il parvint à s'ouvrir. Son *Ossian* doit être considéré comme un chef-d'œuvre : il y a joint à la nouveauté séduisante des images, un style éminemment poétique, et qu'on a essayé en vain d'imiter. Sa prose est vive, pleine d'énergie et de chaleur. Cependant en Italie les Toscans lui attribuent quelques *néologismes;* mais cette accusation n'est pas dépourvue de partialité.

CÉSELIUS. *Voy.* CASSELIUS.

CÉSI (le prince FRÉDÉRIC, duc de AQUA SPARTA), né à Rome en

1585, manifesta de bonne heure un penchant décidé pour les sciences, et y fit de grands progrès. A peine âgé de dix-huit ans, il institua l'Académie des *Lyncei*, Académie dont les travaux concernaient principalement l'histoire naturelle. C'est la plus ancienne société savante d'Italie. Les membres de cette Académie portaient un anneau d'or, dont le chaton contenait une émeraude où étaient gravés un lynx, le nom du fondateur et celui de l'Académie. Parmi ces Académiciens on distinguait Galilée, Fabio-Colonna, et François Stelluti. Le prince Cési soutenait à ses frais cet établissement, et lui donna un jardin de botanique, un cabinet d'histoire naturelle, et une bibliothèque. Le prince Cési cultivait la botanique avec beaucoup d'ardeur: il découvrit le premier les graines de la fougère, et publia divers traités; savoir, sur les abeilles (*apiarium*), Rome, 1625, in-fol.; sur les bois fossiles (*Metallophytum*); sur plusieurs phénomènes particuliers (*prodigiorum omnium physica expositio*). Il paraît que l'Académie des *Lyncei* ne subsiste plus depuis 1651. Son fondateur était mort en 1630.

CÉSI ou CÉSIO (BERNARD), jésuite, d'une illustre famille de Modène, où il naquit en 1581, se rendit habile dans la philosophie qu'il enseigna aux princes de Modène. On a de lui: *Mineralogia, sive naturalis philosophiæ Thesauri, in quibus metallicæ concretionis, medicatorumque fossilium miracula*, etc., *continentur*, Lugduni, 1636. Cet ouvrage, publié après la mort de l'auteur, fut dédié par les jésuites à François Ier, duc de Modène. Césio mourut de la peste dans sa ville natale en 1630, âgé de 49 ans.

CÉSI (INNOCENT), moine du Mont-Cassin, né à Mantoue d'une noble famille en 1652, et mort à Pavie en 1704, est auteur des ouvrages suivans: I. *Universalis harmonia mundi*, etc., Venetiis, 1681. II. *Eclogæ scientiarum*, Venetiis, 1684. III. *Meteorologia artificialis et naturalis*, Parmæ, 1687. IV. *Tractatus de antiquis Romanorum ritibus*, Bononiæ, 1692. V. *De meteoris dissertatio*, Mantuæ, 1700. Il a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on remarque: *Dell' uso lecito dell' opinione probabile in concorso della più probabile.*

CÉSIO (CARLO), né à Antradoco près de Rome en 1628, et mort à Rieti en 1686, a gravé à Rome plusieurs sujets d'après différens maîtres, entre autres la *Galerie Pamphile* en 15 feuilles, d'après Cortone; la *Galerie du palais Farnèse*, d'après Annibal Carrache, et nombre de pièces, d'après Le Guide, Lanfranc, Le Dominiquin, Romanelli, etc.

CÉSON ou CÆSO (QUINTIUS), fils du dictateur Quintius-Cincinnatus, était d'une taille gigantesque et d'une force extraordinaire, et joignait à ces qualités le don de l'éloquence. Il s'opposa long-temps à l'exécution de la loi agraire; mais les tribuns appelèrent sur lui la haine du peuple, qui, sans les efforts des consuls, l'eût peut-être immolé sans pitié. Céson n'attendit pas le jugement qui devait être porté contre lui, et se retira en exil chez les Toscans. Quintius-Cincinnatus fut obligé de vendre tous ses biens pour payer le cautionnement de

son fils, qui fut rappelé dans la suite, comme nous l'apprend Cicéron.

CÉSONIE (Cæsonia-Milonia), fille d'Orfitus et de Vestilias, et quatrième femme de l'empereur Caligula, n'était ni fort jeune ni fort belle, lorsque ce prince l'épousa l'an 39 de Jésus-Christ. Elle avait eu trois filles d'un mari qui était encore vivant. Il l'épousa enceinte, afin d'avoir un enfant d'elle dans l'espace de trente jours, à dater de son mariage : elle avait l'art de se faire aimer, en entrant dans tous les goûts de son époux, en partageant toutes ses débauches en l'accompagnant dans ses voyages habillée en Amazone, flattant son inclination pour le luxe et la volupté. On prétend qu'elle poussait la complaisance jusqu'à permettre que, dans la fureur de ses débauches insensées, il l'exposât nue aux regards de ses favoris. Il l'aimait à la fureur, et disait qu'il lui ferait donner la question pour savoir pourquoi il l'aimait tant. Caligula ayant été assassiné, Chéréas envoya le tribun Cœllus Lupus, pour se défaire de Césonie et de sa fille *Julie Drusille*. Cet homme perça la mère de plusieurs coups d'épée, puis écrasa la tête de la fille contre la muraille de la galerie où son père avait été poignardé. Césonie présenta courageusement aux meurtriers son sein découvert.

CESPEDES (Paul de), peintre de Cordoue, né en 1638, s'est rendu célèbre en Espagne et en Italie, où il fit deux voyages. Sa manière de peindre approche beaucoup de celle du Corrège : même exactitude dans le dessin, même force dans l'expression, même coloris. Voyant une statue antique de son compatriote Sénèque le philosophe, sans tête, il en substitua une qui excita l'admiration publique, et ensuite, quand la véritable fut retrouvée, on jugea la sienne meilleure. On ne peut encore voir sans émotion son tableau de la *Cène* dans la cathédrale de Cordoue, où chaque apôtre présente un caractère différent de respect, d'amour et de sainteté ; le *Christ*, un air à la fois de grandeur et de bonté ; et *Judas*, un air chagrin et faux. Les talens de Cespèdes ne se bornaient pas à la peinture ; si l'on en croit l'enthousiasme des auteurs espagnols pour cet artiste, il fut philosophe, antiquaire, sculpteur, architecte, savant dans les langues hébraïque, grecque, latine, arabe et italienne ; grand poète et fécond écrivain. Il mourut en 1608, âgé de plus de 70 ans.

CESPÈDES (André Garcias de), mathémacien et géographe espagnol, né à Ségovie en 1560, a laissé plusieurs ouvrages écrits en espagnol, tels que : I. *Hydrographie, avec une théorie des planètes*, Madrid, 1606, in-fol., et qui contient un *Traité sur la navigation*. II. *Traité d'instrumens nouveaux de géométrie, nécessaires pour mesurer les grandeurs et les distances*, Madrid, 1606, in-4°. On trouve dans ce volume un *Traité pour conduire les eaux*, et un autre *sur l'artillerie*. Cespèdes mourut vers 1632.

CESPÈDES Y MENEZÈS (Gonsalve de), historien espagnol, né à Madrid vers la fin du 16e siècle, a écrit : *Historia de don Felipe IV, rey de las Espanas*, en Barcelona, 1634, in-fol., assez rare. Ce n'est que la première

partie de cette histoire ; la seconde n'a pas vu le jour. On prétend que cette première partie a été publiée à Lisbonne dès 1626, in-4°. Le même auteur a encore mis au jour un livre rare, intitulé : *Historias, peregrinas, con el origen, fundamentos y eccelencias de Espana, y ciudades à donde sucedieron*, en Zaragoça, 1623, in-4°.

CESSART (Louis-Alexandre de), inspecteur-général des ponts et chaussées, né à Paris le 25 août 1719, entra à l'âge de 23 ans dans la gendarmerie de la maison du roi : il fit les campagnes de 1743, 1744, 1745 et 1746, et il se trouva aux batailles de Fontenoy et de Rocoux; sa santé ne lui permettant plus de suivre la carrière militaire, il entra en 1747 dans l'école des ponts et chaussées; en 1751, il fut promu au grade d'ingénieur de la généralité de Tours, et coopéra avec M. de Voglie, ingénieur en chef, à la construction du pont de Saumur. Le procédé des caissons qu'ils employèrent pour suppléer à l'insuffisance des batardeaux et des épuisemens, procédé qui avait été employé par Labelye, de Vevey, en Angleterre pour le pont de Westminster, mais qui n'avait pas pleinement réussi au gré de son auteur, et l'invention d'une scie capable de recéper les pieux à une profondeur exacte au-dessous de l'eau de 20 ou 30 pieds de profondeur, remplirent si bien leur objet, qu'ils ont servi avec un égal succès à tous les autres travaux de ce genre exécutés depuis, et en dernier lieu à Paris aux deux ponts du Louvre et de Louis XVI. Cessart donna ensuite un nouveau développement à son système des caissons dans la construction des quais de Rouen, et des écluses de Saint-Valery, de Dieppe et de Tréport. Chargé quelque temps après de présenter un projet pour la construction d'un port à Cherbourg, projet qui ne pouvait se réaliser qu'en fermant et abritant une rade de 3.600 toises d'ouverture, et où il y avait 34 pieds de profondeur dans les hautes eaux, il conçut l'idée hardie de construire une digue composée de quatre-vingts énormes caisses côniques en charpente, remplies en pierres sèches d'abord; se réservant par la suite les moyens de les lier tellement, que l'enveloppe en charpente pouvait disparaître sans inconvénient. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme, et son auteur, à qui on en confia l'exécution, fut nommé inspecteur-général et directeur de ces travaux. Peu de temps après il reçut le cordon de Saint-Michel ; mais les tracasseries qu'il éprouva, le forcèrent à se démettre de son poste. Ce travail confié depuis à M. Cachin, quoiqu'exécuté d'après d'autres principes, a reçu un grand degré d'extension. Mais la France sera toujours redevable de l'établissement du port de Cherbourg à Cessart, qui inspira une telle confiance au gouvernement qu'il le décida à commencer cette grande entreprise. Le pont des Arts, à Paris, est le dernier tribut des talens de Cessart. On a de lui un ouvrage important, intitulé : *Description des travaux hydrauliques de Louis-Alexandre de Cessart*, doyen des inspecteurs-généraux des ponts et chaussées, etc.; ouvrage imprimé sur les manuscrits de l'auteur, et enrichi de son portrait, 2 vol. grand in-4°, avec 67 planches, Paris, 1806 et 1809.

Cessart mourut en l'année 1806.

CESSOLES (Jacques de), jacobin picard, né dans la Thierache, au village de Cessoles dont il prit le nom, est appelé en latin, *de Cesolis*, *Cassolis* et *Casulis*. On a de lui un ouvrage de morale intitulé : *De moribus hominum et officiis nobilium super ludos scacchorum*, Milan, 1479, in-fol. On en connaît une autre édition, sans date, fort rare, sous ce titre : *Solatium ludi scacchorum scilicet regiminis et morum hominum et officium virorum nobilium*, in-fol. de 39 feuillets. Cet ouvrage a été traduit en français dans le 14e siècle par Jean Ferron. On en a aussi des versions allemande, anglaise et italienne; cette dernière qui parut à Florence en 1493, in-4°, est aussi estimée que l'original.

CESTI (Marc-Antoine), religieux récollet d'Arezzo, fut un des plus célèbres musiciens du 17e siècle. Il occupa la place de maître de la chapelle de Ferdinand III, et donna un nouveau degré de perfection à la musique dramatique. Il avait appris son art sous Carissimi. Cesti donna au théâtre de Venise, de 1649 à 1669, les opéras suivans : *Orontea*, *César amoureux*, *l'Esclave royal*, *Titus*, *l'Esclave fortunée*, *Argenne*, *Genseric* et *Argia*, qui eurent beaucoup de succès. On croit qu'il mit aussi en musique le *Pastor fido* de Guarini. Cet artiste mourut à Rome en 1688.

CESTIUS, satirique impudent, qui osa exercer sa critique sur Cicéron. Sa témérité fut punie comme elle le méritait. Ce censeur parasite mangeait un jour chez M. Tullius, fils de Cicéron, qui avait alors le gouvernement de l'Asie. Tullius, qui avait très-peu de mémoire, demanda plusieurs fois à un esclave, quel était celui qui mangeait au bas de la table ? Comme il ne se rappelait pas quel était ce Cestius, l'esclave lui dit enfin : «C'est ce misérable censeur, qui soutenait que votre père était un ignorant...» Tullius, indigné, ordonna qu'on apportât des verges, et fit rudement fouetter le Zoïle en sa présence.

CESTONI (Hyacinthe), naturaliste et pharmacien, né le 13 mai 1637 dans un village de la Marche d'Ancône, exerça sa profession à Livourne, où il mourut de la gravelle, le 29 janvier 1718, à l'âge de 80 ans. C'est au seul génie de Cestoni que nous devons les ouvrages qu'il a écrits; car il préférait de méditer la nature en elle-même, plutôt que de lire et d'étudier ce que les auteurs avaient publié sur ses opérations. Sa manière de vivre était particulière, il ne mangeait presque pas de viande; et, à la façon des pythagoriciens, il ne se nourrissait que de fruits et de légumes. Les ouvrages de ce pharmacien sont tous écrits en italien : voici les titres des principaux : I. *Osservazioni intorno ai pellicelli del corpo umano, insieme con altre nuove osservazioni*. Ces observations ont été publiées en forme de lettres, par Rédi, sous le nom supposé du docteur Giovan Cosimo Bonomi. II. *Dell' origine delle pulli dall' uovo, e del seme dell'alga marina*. Le docteur Vallisnieri publia cette dissertation avec un traité de sa façon, imprimé à Padoue en 1713, in-4°.

CÉTHÉGUS (Marcus-Cornélius), fut nommé grand pontife,

l'an de Rome 539. Deux ans après, il obtint la préture, et calma la révolte de plusieurs villes de Sicile. Il fut ensuite élu censeur, quoiqu'il n'eût pas encore été consul; en considération de son mérite et de ses vertus, on dérogea aux usages reçus. Il fut élevé au consulat en 548, eut le commandement de l'Étrurie et des vieilles troupes, et punit avec sévérité plusieurs Étruriens qui avaient cherché à soulever le peuple en faveur de Magon, général carthaginois. L'année suivante, Céthégus, n'étant que proconsul, eut une grande part à la défaite de Magon. Suivant Cicéron, Céthégus fut le premier romain qu'on put appeler éloquent.

CÉTHÉGUS (Caïus), Romain factieux, qui fut successivement des partis de Marius, de Sylla, de Pompée, d'Antoine, et, qui par ses intrigues, eut pendant quelque temps une assez grande influence. Enfin, il entra dans la conspiration de Catilina, et le complot ayant été découvert, il fut arrêté, condamné à mort et exécuté par les ordres de Cicéron.

CÉTHURA, seconde femme d'Abraham, que ce patriarche épousa à l'âge de cent quarante ans, et dont il eut six enfans; Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sné. Abraham donna des présens à tous ses enfans, et les envoya demeurer vers l'Orient dans l'Arabie déserte, ne voulant pas qu'ils habitassent dans le pays que le Seigneur avait promis à Isaac. On croit que c'est d'eux que sortirent les Madianites, les Éphéens, les Dédanéens et les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Écriture.

CÉTINA (Gutierrez de), poète espagnol du 16e siècle, naquit à Séville d'une famille distinguée. On n'a sur sa vie d'autres détails, si ce n'est qu'après avoir suivi la carrière ecclésiastique et reçu le grade de docteur en théologie, il exerça pendant quelques années la place de vicaire à Madrid. L'éloge que les contemporains font de Cétina, nous donne lieu de regretter qu'on n'ait pu conserver de cet écrivain que *quelques Poésies* éparses dans des livres espagnols, qui suffisent cependant pour justifier cet eloge. Les poètes espagnols qui parlent avantageusement de lui, sont: Gonzalez de Argote, dans son *Discours sur la poésie espagnole*; Christophe de Mésa, dans son poëme de la *Restauration de l'Espagne*, et plus particulièrement Ferdinand de Herréra, dans ses *Commentaires sur les poésies de Garcillasso de La Véga*, nommé le Pétrarque espagnol. Il compare Cétina à ce dernier poète, pour la pureté du style, la tendresse des sentimens, le charme de la versification, et l'heureuse imitation des meilleurs poètes italiens. Il paraît que Cétina avait composé aussi dans sa jeunesse *quelques Comédies*, où les règles de l'art étaient observées; mais elles ne sont pas non plus parvenues jusqu'à nous.

CÉTRAS, mécanicien, natif de Chalcédoine, à qui l'on doit le perfectionnement du belier, célèbre machine de guerre. Il plaça cette machine sur des roues, et la couvrit d'une espèce de toit où les hommes chargés de la faire mouvoir pussent être à l'abri des traits et des pierres des ennemis. On trouve dans *Vitruve* des détails sur ce Cétras.

CETTO (Benoît), né à Bude en Hongrie en 1731, professa di-

verses sciences dans plusieurs villes de sa patrie, et fut ensuite aumônier d'un régiment de cuirassiers. Il eut une assez grande part à la dispute littéraire qui s'était élevée sur l'origine des Hongrois, entre le jésuite Pray et J. I. Deseritz, et remplaça ce dernier qui était mort avant de terminer le différend. Les ouvrages que Cetto publia à cette occasion sont : I. *Jos. Inn. Descricii Hungari Nitriensis et Georg. Pray, S. J. sacerdotis dissertationes collectæ, etc.*; Colocza, 1768, in-fol. II. Idem, *pars altera quâ epistola Prayana ad partem primam responsoria, in examen vocatur*, ibid., idem. III. Idem, *pars tertia, D. Deguinesii de Sinensium origine ab Ægyptiorum coloniis repetenda dissertatio latinè reddita*, Pest, 1771. (*Voy.* DE GUIGNES.)

CÉVA (THOMAS), célèbre jésuite de Milan, où il naquit en 1648, était grand mathématicien et bon poète latin. Sa *Philosophia novo-antiqua*, en vers latins, a été traduite en vers libres italiens par Denis-André Sancassani-Magati, Venise, 1730. Il inventa un instrument pour exécuter mécaniquement la trisection de l'angle. Les Italiens reprochent au marquis de L'Hôpital de n'en avoir pas fait l'honneur à Céva, lorsqu'il publia cette découverte dans son *Traité des sections coniques*. Il est encore auteur de quelques poésies latines, et en langue vulgaire, de plusieurs ouvrages de mathématiques, et de la *Vie de François de Lemène*. Son poëme intitulé *Puer Jesus*, qui fut imprimé pour la première fois en 1690, a été traduit en vers italiens par Giorgi, évêque de Cénéda. Céva mourut à Milan le 3 février de l'an 1736.

CÉVA (JEAN), frère du précédent, commissaire de la chambre archiducale, dans la principauté de Mantoue, était aussi bon mathématicien. Il a publié : I. *Geometria motûs*, Bologne, 1692, in-4°. II. *De lineis rectis se invicem secantibus*, Milan, 1678, in-4°, et quelques autres ouvrages dont on peut voir le catalogue dans la *Bibliothèque des écrivains de Milan*.

CÉVA (CHRISTOPHE), frère de Thomas et de Jean, prit l'habit de jésuite en 1666, et mourut en Toscane en 1719. Il a laissé *des Poésies latines*, dont quelques-unes ont été imprimées par les soins de son frère Thomas; mais son ouvrage le plus considérable et le plus estimé est sa *traduction latine en vers héroïques* de la *Jérusalem du Tasse*, dont le précieux original était dans le cabinet de l'abbé François Carrara, de Bergame.

CÉVA (TEOBALDO), né à Turin en 1697, de l'ordre religieux des carmes, publia en 1737 un *Choix de poésies*, à l'usage des écoles royales de Turin. On a encore de lui : I. *Corona di sonetti per le faustissime nozze delle sagre reali maestà Carlo Emmanuele di Savoja, ed Elisabetta Theresa di Lorena*, Turin, 1735, in-8°; Venise, 1737. II. *Lo schiavo sotto alla sferza*, Milan, 1741. III. *Il converso del P. Ceva in difesa d'alcuni sonetti del detto padre*, Milan, 1739. Il mourut dans sa patrie en 1746.

CEZELLI (CONSTANCE DE), d'une ancienne et riche famille de Montpellier, femme de Barri de St.-Aunez, gouverneur pour Henri IV de Leucate, s'est immortali-

sée par un courage au-dessus de son sexe, et par une action héroïque dont l'histoire a conservé le souvenir. Les Espagnols, qui au nombre de 6000 avaient débarqué en 1590, auprès de Narbonne, prirent son mari, comme il allait communiquer un projet au duc de Montmorency, commandant en Languedoc. Ils marchèrent aussitôt avec les ligueurs vers Leucate, persuadés qu'ayant le gouverneur entre leurs mains, cette place ouvrirait aussitôt ses portes. L'intrépide Constance assembla la garnison et les habitans, et se mit à la tête des assiégés, une pique à la main. Les assiégeans furent repoussés partout où ils se présentèrent. Honteux et désespérés de leur mauvais succès, ils envoyèrent dire à cette héroïne que, si elle continuait à se défendre, ils allaient faire pendre son mari. Constance fut attendrie sans être ébranlée. « J'ai des biens considérables, répondit-elle, les yeux baignés de larmes; je les ai offerts, et je les offre encore pour sa rançon; mais je ne rachèterai point par une indigne lâcheté, une vie dont il aurait honte de jouir. » Les assiégeans ayant échoué dans une nouvelle attaque, ils eurent la basse cruauté de faire mourir Barri, et levèrent le siége. La garnison voulut user de représailles sur le sieur de Loupian, ligueur, prisonnier de guerre. Cette femme, aussi généreuse que vaillante, s'y opposa et montra au milieu de la plus juste douleur une modération et une vertu dignes d'un héros. Henri IV, pénétré d'admiration, et voulant récompenser cet acte d'héroïsme, lui envoya le brevet de gouvernante de Leucate, avec la survivance pour son fils.

CÉZÈNE (Michel de). *Voyez* Ockam.

CHABANNES (Antoine de), comte de Dammartin, grand-maître de France, né en 1411, de Robert de Chabannes, qui fut tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, et d'Alix de Bort, dame de Pierrefitte, fut page du comte de Ventadour et du brave La Hire. En 1424, il se trouva à la bataille de Verneuil, et fut fait prisonnier par les Anglais. Lorsqu'il fut délivré, il figura dans plusieurs combats, et en 1432 il fut établi capitaine de la ville et du château de Creil. Ce fut de là qu'il fit plusieurs courses sur les ennemis de la France, et que, dans une rencontre, il prit le bâtard de Saint-Pol et le seigneur d'Humières qui lui payèrent une forte rançon. Il se trouva en 1435 à la prise du pont de Meulan, et à quelques autres affaires, passa en Normandie, prit Harfleur et d'autres places. En 1437, entraîné par son goût pour les rapines, et secondé par la faiblesse du gouvernement et par les guerres intestines qui désolaient la France, il en accrut les calamités, en se mettant, avec deux bâtards de Bourbon, à la tête d'une foule de brigands ramassés de toutes parts, qui furent nommés à cause de leurs crimes et de leurs dévastations, *les écorcheurs*. Cette dénomination indique assez l'horreur qu'ils inspiraient. Les historiens font de ces brigands un tableau affreux. Ils dépouillaient, torturaient, égorgeaient sans pitié les faibles habitans des campagnes, livraient aux flammes ce qu'ils ne pouvaient enlever, n'épargnaient ni les vieillards ni les enfans, violaient les femmes sur le corps de leurs maris, etc. Le Cambrésis, le Hainaut, le Pon-

thien, l'Artois, la Champagne, la Bourgogne et l'Auvergne furent successivement le théâtre de leurs dévastations. Chargé de crimes et de malédictions, enrichi de pillages, Antoine Chabannes quitta les *écorcheurs* pour venir épouser, en 1439, Marguerite de Nanteuil, qui lui apporta en dot, entre autres terres, le comté de Dammartin, dont il prit depuis le titre. Le roi Charles VII venait de l'attirer à son service; il le salua un jour du nom de capitaine des écorcheurs. Chabannes répondit : « Sire, je n'ai écorché que vos ennemis, et me semble que leurs peaux vous feront plus de profit qu'à moi. » Cette réponse était plus fière que réelle. Le service du roi n'occupait guère le nouveau comte de Dammartin; il l'abandonna bientôt pour se ranger du côté des princes révoltés; il porta les armes contre le roi pendant la guerre civile de la Praguerie. En cette circonstance, le comte de Dammartin fit une action louable. Les ducs de Bourbon, d'Alençon, etc., chefs de cette révolte, étant sur le point de prendre prisonnier le connétable de France, duc de Richemont, Dammartin les détourna de ce projet, en disant au duc de Bourbon que, s'il l'arrêtait, le gouvernement de la France, auquel il avait droit, allait passer entre les mains des Anglais. Dammartin rentra en grace avec les chefs de cette révolte, et obtint la faveur du roi qui le chargea de plusieurs expéditions, le nomma en 1449 grand-pannetier de France et bailli de Troyes, sénéchal de Carcassonne en 1456, et lui accorda de grands biens. Il abusa de la confiance du roi en le déterminant à persécuter un homme qui, dans un temps où chaque grand seigneur regardait comme un droit l'usage de désoler, de dépleupler, d'appauvrir la France, s'occupait presque seul de l'enrichir et de secourir la cour dans ses besoins pressans. Le comte de Dammartin fut, en 1453, le principal instigateur du procès intenté contre Jacques Cœur. (*Voyez* Cœur.) Ce fut lui qui l'arrêta, le garda dans sa prison, qui fut un de ses juges, qui se fit adjuger une partie de ses grands biens, et notamment la terre de Saint-Fargeau, pour la somme de 20,000 écus qu'il se fit donner par le roi. En 1456, le comte de Dammartin fut chargé d'une commission délicate et dangereuse qu'il eut l'imprudence d'accepter. Charles VII lui ordonna d'aller arrêter son fils, le dauphin Louis, qui depuis douze ans avait quitté la cour et vivait dans le Dauphiné. Le dauphin échappa aux poursuites du comte de Dammartin, se réfugia en Bourgogne, et voua à celui-ci une haine dont il ressentit bientôt les effets. Ce prince ayant succédé à Charles VII en 1461, le comte de Dammartin se trouva non-seulement dépourvu de la protection qui lui assurait la jouissance de son immense fortune, mais il fut en butte à la vengeance du nouveau roi, qui le fit arrêter et conduire de la conciergerie du Palais à la tour du Louvre, et de là à la Bastille, où il resta deux ans. Par arrêt du 20 août 1463, ses biens furent confisqués; la famille de Jacques Cœur fut rétablie dans ceux que Dammartin s'était appropriés. Charles de Melun, gouverneur de Paris, fut commis à la régie de ses biens; lui et son frère Nantouillet s'em-

parèrent de ses meubles. Son hôtel de Paris ne fut point épargné. La comtesse de Dammartin fut réduite à se retirer chez un de ses fermiers près de Paris, qui la nourrit elle et ses enfans pendant trois mois, et le comte fut condamné au bannissement. La révolte, appelée guerre du *bien public*, commença à éclater au mois de mars 1464 : Dammartin en fut instruit; il parvint à s'échapper de la Bastille, dans le dessein d'aller se réunir aux princes révoltés. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut un acte de vengeance et de brigand. Assisté de son frère et de ses amis, il fut piller la terre de Saint-Maurice sur l'Averon en Gatinais, et celle de Saint-Fargeau qui avait été restituée à Geoffroy Cœur, fils de Jacques, et le fit prisonnier. Sa fortune changea bientôt de face. Après la guerre du bien public, d'ennemi qu'il était de Louis XI, il devint le favori intime de ce roi, qui le combla de bienfaits, lui restitua ses biens et emplois, en ajouta de nouveaux, le nomma grand-maître de France, l'envoya en ambassade, lui confia le commandement de ses armées, persécuta ses ennemis, et fit trancher la tête à Charles de Melun. Louis étant devenu le prisonnier du duc de Bourgogne, réduit à commander à Chabannes de licencier ses troupes, lui dut son salut et celui de la monarchie. Chabannes, interprétant la volonté secrète de son maître, resta à la tête de ses soldats. Peu de temps après le roi lui écrivit : « Monsieur le grand-maître, mon ami, vous m'avez bien montré que m'aimez, et m'avez fait le plus grand service que pouviez faire. » Il se signala par de grands exploits dans la guerre. Un jour le maréchal de Rohan lui fit demander son épée de bataille. « Je veux garder, répondit Chabannes, les statuts du défunt roi, qui ne voulait point qu'on donnât à son ami, chose qui piquât, mais je l'envoie à Bajaumont qui vous la rendra. » Voici comment il s'y prit : il dit à Bajaumont de la vendre à un pauvre *pour six blancs*, et de faire dire avec le prix en provenant une messe *à Monsieur Saint-George*, de racheter ensuite l'épée et de la donner au maréchal. Comblé de biens et de dignités par Louis XI, il mourut à 77 ans, le 25 décembre 1488, et fut enterré dans l'église de Dammartin, où il avait fondé six prébendes. Dans la bibliothèque du Roi on trouve un volume in-folio, n° 8437, qui contient les *Mémoires de la vie d'Antoine Chabannes*, comte de Dammartin. Duplessis a aussi publié sa Vie et celle de son frère Jacques, Paris, 1617, in-8°.

CHABANNES. *Voyez* PALICE (de la).

CHABANNES (JEAN DE), seigneur de Vandenesse, surnommé le *Petit-Lion*, était le frère de Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, et marcha sur les traces de cet illustre capitaine. A la journée d'Agnadel, il fit prisonnier le fameux général l'Alviane, et eut une grande part au succès de la bataille de Marignan. Le seigneur de Vandenesse se distingua dans plusieurs autres occasions, et entre autres à la malheureuse affaire de la Bicoque. Il fut tué à la retraite de Rebec en 1524. L'amiral Bonivet lui avait confié la garde de l'artillerie : « Oui, dit Chabannes, je vous la garderai, je vous en

assure, tant que je vivrai, ou j'y mourrai; » et il tint parole. Ce fut aussi dans cette journée meurtrière que Bayard perdit la vie.

CHABANNES (JOSEPH-GASPARD GILBERT DE), évêque d'Agen, mort en 1767, prêcha avec quelque succès. On a de lui des *Sermons* et quelques *Discours*, imprimés séparément. C'était un prélat de beaucoup d'esprit, qui avait débuté, dans son diocèse, par de la hauteur et l'esprit de réforme, et qui finit par l'indulgence et la bonté. Il n'était point de la branche du maréchal de Chabannes, qui s'était éteinte dans son petit-fils; mais d'une autre branche perpétuée par un oncle du maréchal.

CHABANNES, *Voy.* ROCHON DE CHABANNES.

CHABANON (.......), né à Saint-Domingue en 1730, et mort à Paris le 12 juillet 1792, était membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, auteur dramatique, poète médiocre et littérateur estimable. Il a publié des tragédies, des poésies, des traductions, des éloges, des discours et des dissertations. En voici la notice: I. *Éponine*, tragédie, 1762, pièce qui n'eut aucun succès. II. *Éloge de Rameau*, 1764, in-8°. III. *Sur le sort de la poésie en ce siècle philosophe, avec une dissertation sur Homère* et une tragédie intitulée: *Priam au camp d'Achille*, 1764, in-8°. Ses jugemens sur Homère prouvent que la nature ne lui avait pas donné des organes très-poétiques. IV. *Eudoxie*, tragédie, 1769, in-12. V. *Discours sur Pindare*, avec la traduction de quelques Odes, 1769, in-8°. VI. Les *Odes pithiques de Pindare*, traduites avec des notes, 1771, in-8°. Cette traduction est d'un style pur, noble et harmonieux, au jugement de Voltaire, qui, comme on sait, n'aimait pas trop Pindare. VII. *Vie du Dante*, 1773, in-8°. VIII. *Sabinus*, tragédie lyrique, jouée sans succès en 1773. C'est sa tragédie d'*Éponine* qu'il avait refondue. IX. *Épître sur la manie des jardins anglais*, 1775, in-8°. X. *Idylles de Théocrite*, traduction nouvelle, 1775, in-8°. XI. *Vers sur Voltaire*, 1778, in-8°. XII. *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, 1788, 2 vol. in-8°. Chabanon était bon musicien; dans le temps où le public se partagea entre Gluck et Piccini, il publia cet ouvrage qui, soit pour le fond des idées, soit pour le style, annonce un très-bon esprit. XIII. *Discours* prononcé à sa réception dans l'Académie française, le 20 janvier 1780, in-4°. XIV. Plusieurs *Éloges* et des *Poésies* dans les journaux. En 1795, on publia un ouvrage posthume de lui, intitulé *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, in-8°. C'est une esquisse naïve des habitudes les plus secrètes et des sentimens les plus chers qui ont rempli la vie de Chabanon. Ce poète, dans son enfance et dans sa première jeunesse, avait été dévot comme madame Guyon; il changea entièrement six mois après sa sortie du collége, et se jeta dans l'excès absolument contraire; il ne croyait pas plus à la religion qu'à l'amour; il se prétendait détrompé. Quant à son mérite littéraire, plusieurs de ses épîtres sont remplies d'ob-

servations ingénieuses, qui prouvent sa connaissance du monde; ses conceptions dramatiques, quoiqu'elles n'aient pas réussi, montrent cependant l'esprit exercé et les combinaisons d'un homme qui connaît l'art; ses vers semblent le fruit du travail plutôt que de l'enthousiasme. Son goût, plus cultivé que naturel, était celui de la réflexion plutôt que de l'instinct.

CHABANON DE MAUGRIS (N. DE), né en 1736, mort en 1780, était frère du précédent; il servit dans les cadets de la marine, corps qu'il quitta pour se livrer à l'étude. Il cultiva comme son frère la musique, ainsi que la poésie, sans une vocation bien décidée pour cet art. Il a donné à l'Opéra, en 1775, une pastorale d'*Alexis et Daphné*, tirée d'une idylle de Gessner, et le ballet héroïque de *Philémon et Baucis*. On a de plus de lui une *traduction en vers* peu élégans et peu faciles, du troisième livre des odes d'Horace, publiée en 1773; l'on trouve *quelques Épîtres* de sa composition parmi celles de son frère.

CHABAUD (JOSEPH), oratorien, né à Soleilha, dans le diocèse de Senez, mort à Soissons en 1762, remporta des prix dans diverses Académies, et publia le *Parnasse chrétien*, 1748, in-12, 1760, 2 vol. in-12: recueil de vers, où il a inséré ce qu'il avait fait de plus supportable en poésie. On a encore du P. Chabaud, *Pièces d'éloquence et de poésie*, qui ont remporté le prix au jugement de l'Académie de Pau, Paris, 1746, in-12.

CHABAUD (ANTOINE), ingénieur distingué, né à Nîmes, le 25 février 1727, apprit sans maître les mathématiques, et il ne lui fallut qu'une année d'étude et de travaux pour se mettre en état d'entrer avec le grade de capitaine dans cette arme. Il parvint successivement aux grades de major et de lieutenant-colonel, et fut envoyé en 1785 à Constantinople, pour y fortifier cette ville et le détroit des Dardanelles, mais, ayant été traversé par les agens diplomatiques, il ne put remplir cette mission à son gré. Chabaud embrassa les principes de la révolution avec une sage modération, et devint l'un des administrateurs de son département. Ayant été nommé colonel-directeur du génie, il se rendit à Cette où il mourut le 5 août 1791. On trouve dans les archives du département de la guerre un grand nombre de Mémoires de sa composition. On estime surtout le projet qu'il proposa pour les canaux de la Picardie; Lalande et Condorcet en ont parlé avec éloge. Les seuls écrits que Chabaud ait publiés sont: I. *Observations sur la disposition des pierres de parement de maçonnerie, baignées par des masses d'eau quelconques, et plus particulièrement de celles qui sont exposées à la mer*, 1787. II. *Mémoires sur les volcans et tremblemens de terre*, 1785.

CHABEAUSSIÈRE (LA). *Voy.* LACHABEAUSSIÈRE.

CHABERT (JOSEPH-BERNARD, marquis DE), chef d'escadre des armées navales, commandeur des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, inspecteur du dépôt de la marine, associé libre de l'Académie des sciences, depuis, membre du bureau des longitudes, naquit à Toulon le 28 fé-

vrier 1723, et mourut à Paris en 1805, âgé de 82 ans. Il entra dans la marine en 1741, et alla, en 1746, en Acadie sur une escadre française. En 1748, une action d'éclat lui procura la croix de Saint-Louis, qu'il préféra à une pension. Au retour de la paix, il présenta au gouvernement un projet de voyage d'observations; on lui donna des instrumens, et en 1750 il partit sur une frégate. Il fit une *Carte* des côtes de l'Acadie et de Terre-Neuve, des bancs et des îles du golfe Saint-Laurent. Son *Voyage* fut imprimé en 1753, in-4°. On y trouve des observations sur l'aimant, sur les courans, et des détails sur les calculs dont les navigateurs ont besoin. En 1758, il fut reçu à l'Académie, et, en 1759, il lut, à la rentrée publique, son *Projet de cartes pour la Méditerranée*; il partit au mois de mai 1764, et il détermina les côtes orientales d'Espagne, celles de Sardaigne, de Fez, d'Alger et de Tunis. En 1767, il alla à Tripoli, ensuite dans le golfe Adriatique. En 1778, lors de la guerre de l'Amérique, il commanda le *Vaillant* dans la flotte de M. d'Estaing, et en 1780, le *Saint-Esprit*; il se battit en 1781, près de la Chésapéak, contre cinq vaisseaux anglais, et ramena en France un convoi de 130 voiles. Il fut nommé chef d'escadre, et obtint le cordon rouge. A l'époque de la révolution, il passa en Angleterre, perdit la vue en 1800, par suite de l'excès du travail, et revint à Paris en 1802. Le gouvernement lui fit une pension. En 1804, il fut élu par le bureau des longitudes. Il a laissé *plusieurs manuscrits*, indépendamment de plusieurs Mémoires insérés dans ceux de l'Académie.

CHABOT (Jeanne), abbesse du Paraclet, dans le milieu du 16e siècle, laissa son abbaye pour professer publiquement la religion protestante, sans néanmoins se marier, ni abandonner son habit de religieuse. Elle mourut en 1593.

CHABOT (Philippe de), connu sous le nom d'*amiral de Brion*, d'une famille illustre, originaire du Poitou, amiral de France, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de la Jarretière, gouverneur de Bourgogne et de Normandie, fut pris à la bataille de Pavie, en 1525, avec le roi François Ier, dont il était le favori. On l'envoya, l'an 1535, en Piémont, à la tête d'une armée: les villes de Bugey, de la Bresse, de la Savoie, lui ouvrirent leurs portes. Il aurait poussé plus loin ses conquêtes, si ses ennemis n'y eussent mis des bornes. On ne sait pourquoi Montmorency et le cardinal de Lorraine, jaloux de sa faveur, l'accusèrent de malversations. Une commission, à la tête de laquelle était le chancelier Poyet, le condamna, en 1541, à perdre sa charge, et à payer une grosse amende. François Ier, aux reproches duquel il avait répondu insolemment, aurait voulu un arrêt de mort, pour le rendre plus respectueux, et pour avoir le plaisir de lui donner sa grâce. Comme il ne put payer l'amende de 70,000 écus à laquelle il avait été condamné, il demeura plus de deux ans en prison. La sentence prononcée contre Chabot avait aussi peu satisfait le chancelier que le roi. Sous prétexte que c'était à ce magistrat, en qualité de président du

tribunal, à y donner la dernière forme, Poyet se la fit apporter, et ajouta de son chef, aux concussions et malversations dont était convaincu l'amiral, les mots *infidélités, déloyauté.* Il ajouta encore à la privation des offices et au bannissement auxquels on le condamnait, la clause, *sans pouvoir jamais être rappelé.* Les juges en furent indignés, et l'un d'eux ajouta en lettres imperceptibles le mot *vi* à sa signature comme une protestation contre la violence qu'on lui faisait. Cette rigueur ne se soutint pas long-temps contre les larmes de la duchesse d'Estampes. L'amiral obtint la permission de mettre sous les yeux des mêmes commissaires qui l'avaient jugé quelques pièces qui servaient à sa justification, et qui n'avaient point été produites pendant le cours de la procédure. Les commissaires, sans porter atteinte au premier jugement, déclarèrent l'accusé exempt du crime de lèse-majesté, et d'infidélité au premier chef. Bientôt après, le roi lui permit de venir à la cour. « Eh bien, lui dit-il, vanterez-vous encore votre innocence ? — Sire, répondit humblement l'amiral, j'ai trop appris que nul n'est innocent devant son Dieu et devant son roi; mais j'ai du moins cette consolation, que toute la malice de mes ennemis n'a pu me trouver coupable d'aucune infidélité envers votre majesté. » Abattu par ce revers, et ne conservant plus rien de sa première fierté, il sollicita et obtint des lettres de grace qui le déchargeaient de l'amende et le rétablissaient dans ses emplois, mais aux dépens de son honneur, puisqu'il paraissait s'interdire à jamais tous les moyens de revenir contre le premier jugement. Le chancelier qui les dressa, non-seulement y inséra mot à mot le premier arrêt; mais il eut l'attention d'ajouter « qu'il avait été porté au vu et au su du roi, et muni de son approbation, ». ce qui achevait de le mettre à l'abri de toute révision. Chabot mourut en 1543. Sa postérité masculine fut éteinte par la mort de son fils, qui ne laissa que des filles. Les cartes géographiques, marines et continentales de l'amiral Chabot, en 15 morceaux en parchemin, dessinés et manuscrits, dressés avant l'invention de l'art de la gravure, comprennent la Chine, le Gange et les régions adjacentes, la Perse, l'Arabie, la Tartarie, l'Europe, la Barbarie, etc. Ces cartes ne sont pas seulement la pièce justificative de l'art de la géographie en France à cette époque; mais étant ornées dans les espaces vides des mers, de miniatures religieuses, elles sont un monument de l'art du dessin qui naissait alors en France. Elles étaient conservées dans le cabinet de M. Soulavie, et font partie des monumens de l'histoire de France en estampes et dessins, divisés en 887 sections, depuis Pharamond jusqu'à l'établissement de l'empire, et reliées en 152 vol. in-folio.

CHABOT. *Voyez* Jarnac.

CHABOT (Éléonore de), comte de Charny, gouverneur de la Bourgogne en 1572; son nom doit être cité à côté de ceux des Jeannin, des Hennuyer, etc., qui refusèrent de souscrire aux ordres barbares de Charles IX.

CHABOT (Gaultier.) *Voyez* Gaultier.

CHABOT (François), né à

Saint-Geniez-Dol dans le Rouergue, se fit capucin, et quitta le froc sitôt que les décrets de l'assemblée constituante le lui permirent. Nommé député à l'assemblée législative, et par suite à la Convention nationale, une humeur atrabilaire, une violence naturelle, l'habitude de l'imposture, firent de lui l'un des lieutenans de Robespierre. Ses motions peignent son caractère; elles eurent pour objet de dénoncer, outre un grand nombre de ses collègues, des personnages de partis très-opposés : d'un côté les généraux Dillon, Rochambeau; de l'autre, le duc de Brissac; de faire mettre à prix la tête de M. de la Fayette; de tranquilliser l'assemblée sur les massacres qui s'opéraient au mois de septembre 1792 dans les prisons; de s'opposer à ce qu'on donnât des conseils à Louis XVI accusé; de demander une nouvelle loi contre les émigrés, si simple, « qu'un enfant pût les envoyer à la guillotine; » d'abroger la loi martiale, afin que le peuple pût librement se rassembler, se faire justice, et frapper « quiconque lui paraîtrait ennemi de la révolution. » Chabot ayant fait vœu de pauvreté, comme capucin, et ne pouvant avoir de fortune, n'annonça pas moins, en épousant une Autrichienne, qu'il jouissait de sept cent mille livres. Le 10 août il avait arraché cependant quelques malheureux prêtres à la mort, et le 2 septembre l'estimable abbé Sicard lui dut aussi la vie. Il introduisit, l'un des premiers, le dégoûtant costume qui distinguait alors les prétendus patriotes, surnommés *Sans-Culottes*. On le vit entrer à la Convention, la poitrine découverte, les jambes nues, en sabots, ayant une jaquette au lieu d'habit, un pantalon d'étoffe grossière, avec le bonnet rouge sur la tête. Renfermé au Luxembourg comme complice de Danton, il fut envoyé à l'échafaud le 5 avril 1794. Il avait cherché, quelques jours auparavant, à s'empoisonner avec du sublimé corrosif; mais les douleurs qu'il ressentit en ayant fait soupçonner la cause, on lui donna des secours, et on prolongea ses jours jusqu'à son exécution, qu'il subit avec fermeté, à l'âge de 35 ans. Il a été le principal rédacteur de la feuille intitulée *Journal populaire*, ou le *Catéchisme des Sans-Culottes*, ouvrage sur l'éducation et l'instruction, par des jacobins, Paris, 1792, 12 cahiers.

CHABOT (Georges-Antoine), né à Montluçon dans le Bourbonnais, le 13 avril 1758, exerçait la profession d'avocat à l'époque de la révolution. Il en embrassa les principes avec modération; mais il manifesta hautement ses vœux pour le maintien du pouvoir monarchique, et c'est ce qui le fit persécuter comme ennemi de la république. Il fut appelé à la Convention après le 9 thermidor, et en fut expulsé comme royaliste sur la proposition de Thiriat. Il ne fut admis qu'en mars 1795. Pendant les révolutions qui s'opérèrent successivement, Chabot fit partie des diverses assemblées législatives, et y fut constamment fidèle à ses sentimens de bon citoyen. Bonaparte trouva même en lui un censeur incommode tant que le tribunat exista. Cependant il fut nommé membre de la cour de cassation, et inspecteur-général de l'université, places qu'il conserva sous le gouvernement du Roi; il est mort le 19

avril 1819. On a de lui plusieurs ouvrages qui font honneur à ses talens ; ce sont : I. *Tableau de la législation ancienne sur les successions, et de la législation nouvelle établie par le code civil*, 1804, in-8° ; 1806, in-8°. II. *Commentaire sur la loi du 25 germinal an 11, relative aux successions*, 1805, in-8° ; 1811, 2 vol. in-8°. III. *Questions transitoires sur le code Napoléon*, 1809, 2 vol. in-4°.

CHABOUH, Pacradounien, florissait vers le milieu du 9e siècle. Après avoir étudié le maniement des armes depuis sa jeunesse, il s'appliqua entièrement à l'histoire de son siècle et à la philosophie. Arrivé à l'âge de 27 ans, il embrassa de nouveau l'état militaire, et se signala en plusieurs batailles contre Poughu, général persan. A la suite d'une blessure qui lui ôta les moyens d'exercer l'art de la guerre, Chabouh s'occupa constamment de l'étude de l'histoire, et mourut vers l'an 824, en laissant un ouvrage manuscrit, intitulé *Histoire des guerres*, qui donne des détails sur les événemens de son siècle arrivés en Arménie. Jean Catholicos fait mention de cet auteur avec éloge.

CHABRÉE (Dominique), médecin, natif de Genève, pratiqua son art à Yverdun en Suisse avec beaucoup de réputation, et mourut vers l'an 1667. Ce médecin a fait paraître sur la botanique les ouvrages suivans : I. *Argumentum historiæ plantarum universalis Joannis Bauhini*, Ebroduni, 1650, in-fol., avec *l'Histoire des plantes* du même Bauhin. II. *Stirpium icones et sciagraphia*, Genevæ, 1666, 1667, in-fol. C'est un abrégé de l'ouvrage de Bauhin dont il a copié les planches, auxquelles il a joint *des inscriptions* assez courtes.

CHABRIAS, général athénien, célèbre par ses grandes actions, défit, dans un combat naval, Pollis, général lacédémonien. Envoyé au secours des Thébains contre les Spartiates, et abandonné de ses alliés, il soutint seul, avec ses gens, le choc des ennemis. Il fit mettre ses soldats l'un contre l'autre, un genou en terre, couverts de leurs boucliers, étendant en avant leurs piques ; cette attitude empêcha qu'ils ne fussent enfoncés : Agésilas, général des Lacédémoniens, quoique vainqueur, fut obligé de se retirer. Les Athéniens érigèrent une statue à Chabrias, dans la posture où il avait combattu. Plusieurs Savans ont cru reconnaître ce monument dans la statue appelée communément *le Gladiateur*. Ce grand homme rétablit ensuite Nectenabo sur le trône d'Égypte : peu de temps après il mit le siège devant Chio, et y périt l'an 355 avant J.-C. Son vaisseau fut coulé à fond. Il aurait pu l'abandonner et se sauver à la nage ; il aima mieux mourir. Chabrias avait une grande idée du poste de général, et il croyait qu'il fallait être pourvu d'excellentes qualités pour le bien remplir : « Je préférerais, disait-il, une armée de cerfs commandée par un lion, à une armée de lions commandée par un cerf. »

CHABRIT (Pierre), né à Vic-le-Comte en Auvergne, conseiller au conseil souverain de Bouillon, et avocat au parlement de Paris, mourut dans cette ville en 1785. Né sans fortune, les besoins et les chagrins abrégèrent ses jours. Son livre intitulé *De la Monarchie française, et de ses lois*, Bouillon, société typographique,

1784, 2 vol. in-8°, offre des vues nouvelles, et de grandes connaissances ; mais on lui a reproché de les répandre d'une main trop économe, de ne pas donner assez de développement à ses idées, assez d'étendue à ses phrases, de chercher trop à imiter le style et la manière de Montesquieu, dont il a quelquefois, mais trop rarement, la précision et l'énergie. L'auteur obtint, en 1782, de l'Académie française, le prix consacré à l'encouragement d'un homme de lettres. Diderot avait proposé à Catherine II, impératrice de Russie, de lui envoyer Chabrit pour l'aider dans l'établissement de sa nouvelle législation. « Chabrit, disait-il, desire d'être utile. Il a profondément étudié nos lois, nos usages, nos coutumes, les progrès successifs de notre civilisation. Il a le sens juste, le caractère doux et simple, des mœurs pures, des lumières sans prétentions, et, avec de la modestie, les connaissances qu'une Souveraine qui songe nuit et jour au bonheur de ses sujets, ne saurait manquer d'ambitionner. » Chabrit était mort avant la réponse de l'impératrice. On assure qu'il s'empoisonna, désespéré de ne pouvoir payer une dette à son échéance. On ajoute que le jour même de sa mort, l'argent qu'il n'attendait pas lui fut apporté.

CHABROL (Charles), poète obscur qui a fait imprimer en 1633 une mauvaise tragi-comédie pastorale, en cinq actes, tirée de l'histoire de Lombardie. Elle est intitulée *L'Orizelle, ou les extrêmes mouvemens d'amour.* Cette méchante pièce est suivie de *trente-huit stances* au maréchal de Bassompierre, qui ne donnent pas une plus haute idée du talent de l'auteur. Dans ses sonnets il décrit *le siége de la Rochelle.*

CHABROL (Guillaume-Michel), avocat du roi au présidial de Riom, conseiller d'état, né à Riom d'une famille féconde en magistrats et en militaires distingués, reçut de Louis XV, en 1767, des lettres de noblesse, lesquelles portaient qu'il était issu des Sirmond, des Arnauld, et de Jean de Basmaison. On a de lui un *Commentaire* très-curieux en 4 vol. in-4° *sur la coutume d'Auvergne*, publié en 1784.

CHABRY (Marc), peintre et sculpteur, mort en 1727 à Lyon, où il s'était marié, était né à Barbentane, ou selon d'autres à Lyon, en 1660. L'empereur Léopold l'avait appelé auprès de lui. Lyon renfermait plusieurs de ses ouvrages, entre autres le *Maître-autel* de l'église Saint-Antoine, *la figure de Louis XIV*, qui se voyait à l'hôtel-de-ville, et le *piédestal* de la statue équestre qui se voyait sur la place Bellecour. La révolution, qui a couvert Lyon de ruines, y a détruit ces trois ouvrages. Une *figure d'Hercule*, et une *statue de la Vierge*, présentées à Versailles, lui méritèrent le titre de sculpteur du roi. Un négociant de Lyon, nommé de Bargues, acheta deux mille livres un *Christ* de buis sculpté par cet artiste, et le maréchal de Villeroi lui en donna six mille d'une *statue de l'hiver.*

CHABRY (Marc), fils du précédent, suivit la profession de son père, se distingua comme lui dans la sculpture, et orna Lyon, sa patrie de ses ouvrages. Cette ville lui devait les *Bassins* qui se voyaient dans la place de Bellecour, la *Chaire* et les *Statues*

de *Saint-Pierre et de Saint-Paul*, dans l'église des carmes déchaussés, et plusieurs autres dans celle des Chartreux. La révolution a détruit plusieurs de ces morceaux.

CHACABOUT, solitaire asiatique, devint chef d'une secte qui s'est étendue dans les îles du Japon, au Tunquin, et dans le royaume de Siam. Ceux qui transgressent ses lois doivent passer en divers corps pendant l'espace de trois mille ans, avant d'être admis à la région du bonheur. Chacabout défend aux hommes l'abus des lumières, en cherchant à connaître les secrets que Dieu s'est réservés. Les plus grands crimes, suivant lui, sont le mensonge, l'homicide et la perfidie.

CHACON, (Pierre), en latin *Ciacconius*, né à Tolède en 1525, mort à Rome en 1581, était chanoine à Séville. Il fut employé par le pape Grégoire XIII à corriger le calendrier avec d'autres savans. C'était un homme uniquement occupé de ses livres, qu'il appelait ses *fidèles compagnons*. On doit à ses veilles des *Notes* savantes sur Tertullien, sur Cassien, sur Pompéius-Festus, sur César, etc. C'était son génie de corriger les anciens auteurs, de rétablir les passages tronqués, et d'expliquer les difficultés. On a encore de lui : I. *Opuscula in columnæ rostratæ; inscriptiones de ponderibus et mensuris et nummis*, Rome, 1608, in-8°. II. *De Triclinio Romano*, Rome, 1588 et 1590 ; Amsterdam, 1689, in-12. On a joint les Traités de Fulvio Orsini et de Mercurialis sur la même matière, dans une édition postérieure faite à Amsterdam, in-12.

CHACON (Alphonse), en latin *Ciacconius*, né à Baeça, dans l'Andalousie, professeur distingué dans l'ordre de Saint-Dominique, mourut à Rome en 1599, à 59 ans, avec le titre de pénitencier apostolique. On a de lui : I. *Vitæ et gesta Romanorum pontificum et cardinalium*, Rome, 1601, in-fol., réimprimés à Rome, 1677, en 4 vol. in-fol., avec une continuation sous le titre *Eædem vitæ*, etc., *à Clemente IX, usque ad Clementem XII; scriptæ à Mario Guarnacci*, Rome, 1751, 2 vol. in-fol., auquel on ajoute encore un supplément in-fol., Rome, 1787, par Tob. Pidecinque et Raphaël Fabrino, collection savante et pleine de recherches ; mais plus propre à être lue par un érudit compilateur que par un homme qui aime des faits choisis avec discernement et arrangés avec ordre. II. *Historia utriusque belli Dacici*, Romæ, 1616, in-fol. C'est dans cet ouvrage que Chacon veut prouver que l'ame de Trajan a été délivrée de l'enfer par les prières de Saint Grégoire. III. *Bibliotheca scriptorum ad annum* 1583, publiée par Camusat, à Paris, en 1731, in-fol. ; et Amsterdam, 1743 ; répertoire utile aux bibliographes, mais qui n'est pas exempt de fautes. Les inquisiteurs, blessés des louanges que l'auteur donnait aux hérétiques, ne voulurent pas permettre que cette Bibliothèque vît le jour. Elle est par ordre alphabétique, et ne va que jusqu'à la lettre E. Il n'a presque fait que copier, selon Nicéron, les Épitomés de Gessner, auxquels il a ajouté fort peu de chose. L'ouvrage n'est passable que pour les auteurs qu'il avait été à portée de connaître. IV. *Explication de la colonne Trajane*,

en latin, 1576, in-fol., fig.; en italien, 1680, in-fol., fig., etc.

CHACON (Denis-Daza), chirurgien, natif de Valladolid, fut également estimé de ceux de sa profession et des médecins. Don Antonio dans sa *Bibliothèque d'Espagne*, cite un ouvrage de ce chirurgien, qui fut imprimé à Valladolid en 1605, in-fol., sous ce titre : *De chirurgiæ theoria et praxi.* Il parut encore à Madrid en 1626, 2 vol. in-fol. Suivant de Haller, il est en latin et en espagnol. — Chacon (Ferdinand), chevalier de l'ordre de Calatrava au 16e siècle, composa un traité intitulé : *De la Cavalleria de la Gincta*, Séville, 1551, in-4°.

CHADERTON (Laurent), professeur émérite à Cambridge, né le 14 septembre 1536, mort en 1640, âgé de 104 ans, embrassa la religion anglicane, entra dans les ordres, professa la théologie et prêcha avec distinction. Il fut le premier recteur du collège Emmanuel à Cambridge. Il conserva jusqu'à sa mort l'usage de toutes ses facultés intellectuelles. Il laissa en manuscrit plusieurs écrits théologiques, entre autres une *Critique de Baronius.* Le seul de ses ouvrages qui ait vu le jour est intitulé : *De justificatione coràm Deo, et fidei justificantis perseverantia non intercisa.*

CHADJAR-EDDOURR, sultane d'Egypte, monta sur le trône en 648 de l'hégire, 1250 de J.-C. Elle était fort belle, pleine de courage et d'habileté, et avait rendu de grands services à l'Egypte. Après la mort de Touran-Chah, avec lequel elle avait partagé la couronne, le peuple reconnut pour sultan Aïbeck, fondateur de la dynastie des Mameloucks. Mais à peine celui-ci fut-il sur le trône qu'il forma le dessein de répudier Chadjar-Eddourr, qui, en ayant été informée, le fit assassiner sur-le-champ. Cette perfidie ne resta pas longtemps impunie. Les Mameloucks la jetèrent dans une prison où on lui arracha la vie.

CHADUC (Louis), antiquaire, était d'une famille honnête de Riom en Auvergne. Après ses premières études, il alla à Bourges, où pendant cinq ans il reçut les leçons du célèbre Cujas. De retour à Riom, il y fut pourvu en 1594, à l'âge de 30 ans, d'une charge de conseiller au présidial. Les devoirs de sa charge ne l'empêchèrent pas de se livrer au talent qu'il avait pour la poésie, et à son goût pour les monumens de l'antiquité. Il forma une bibliothèque nombreuse et choisie, ainsi que plusieurs suites de médailles de différens modèles et métaux, qui ne firent qu'allumer davantage sa curiosité. Il prit alors le parti d'aller en Italie, et de visiter, à Rome surtout, les antiques dont fourmille cette terre classique qu'il vit en amateur habile et éclairé. Dans ce voyage, il forma des liaisons avec plusieurs savans. Il revint ensuite en France avec une ample pacotille de médailles, de livres rares, de marbres, etc., et surtout avec une collection précieuse de plus de 2000 pierres gravées, qui rendirent son cabinet l'un des plus curieux en ce genre. Il s'occupa ensuite d'*un Traité de ces pierres* qu'il fit graver toutes, et qu'il rangea sous quinze classes différentes, dont il fit autant de chapitres, tous précédés d'une préface, après laquelle il explique toutes

les lettres et tous les caractères qui sont gravés sur chaque pierre; quelquefois même, à la simple exposition littérale, l'auteur joint des notes historiques et critiques. L'ouvrage est enrichi de vingt tables différentes fort détaillées, où Chaduc rappelle sous divers titres les objets les plus importans, soit des types, soit des inscriptions de ces pierres. La 19me table est surtout digne d'attention. On y trouve en 86 pages d'une écriture assez menue, une espèce de traité des différences qui se remarquent entre les médailles et les pierres gravées. La maladie qui termina ses jours l'empêcha de publier ce bel ouvrage. Il avait aussi composé un traité *De annulis*, qu'il ne donna point, ayant été prévenu par celui de Jean Kirchmann. Chaduc mourut à Riom le 19 septembre 1638, à l'âge de 74 ans. Son cabinet fut transporté à Paris, où le président de Mesmes l'acheta de ses héritiers, et ne put ensuite se refuser à le céder au duc d'Orléans (Gaston), de chez qui ces antiques passèrent enfin au cabinet du Roi.

CHADUC (Blaise), naquit à Riom en 1608, et entra chez les oratoriens en 1629, où il prit les ordres. Il fut un des prédicateurs les plus célèbres de son temps. On a de lui : I. Des *Sermons*, imprimés à Paris et à Lyon en 1682. II. *Lettre d'un théologien à un sien ami sur l'usure*, 1672, in-4°. III. *Ad sylvarum autorem carmen*, à la tête des poésies latines du père Duclercq, Vendôme, 1637. IV. *Panégyrique de Saint Amable*, patron de Riom. Il est mort à Paris le 14 janvier 1695, à l'âge de 87 ans.

CHÆREA. *Voyez* Cherea.

CHAFEI (Mohammed Ben Idrys), savant musulman, né à Gaza en Syrie l'an 150 de l'hégire (767 de J.-C.), mort en 204 de l'hégire (819 de J.-C.), avait étudié le droit, sous le célèbre Malek (*Voyez* ce nom). Il fut le fondateur d'un des quatre rits orthodoxes suivis dans la religion de Mahomet. Il composa un traité sur les *Ossoul* ou *Fondemens du Musulmanisme*, et deux autres traités sur la même matière, intitulés, l'un *Sonan*, et l'autre *Mesned*.

CHAFFAULT DE BESNÉ (le comte du), lieutenant-général des armées navales de France, avait le commandement de l'avant-garde de la grande flotte qui sortit de Brest le 8 juillet 1778, sous les ordres du comte d'Orvilliers, et fut grièvement blessé à l'épaule au combat d'Ouessant, où il combattit avec une rare valeur. Il succéda ensuite à d'Orvillers dans le commandement général des flottes combinées de France et d'Espagne, et à la fin de la campagne, il donna sa démission. Il vivait retiré dans son château à Montaigu, lorsqu'il fut arrêté en 1793, par ordre du tribunal révolutionnaire de Nantes. On l'enferma dans le château de Luzançai, où il mourut après dix mois de captivité, à l'âge de 87 ans. — Pierre Du Chaffault, probablement l'un des ancêtres du précédent, fut nommé évêque de Nantes en 1477. Il mourut en odeur de sainteté le 6 novembre 1487. On voit dans des heures imprimées à Nantes en 1517, une oraison en son honneur.

CHAH-AALEM, dernier Souverain de la dynastie de Tamerlan dans l'Inde, naquit en 1723, et se nommait *Aly-Goher* avant

de jouir de l'autorité suprême. Les preuves de courage et d'habileté qu'il donna dans sa jeunesse semblaient présager un règne brillant et heureux; mais à peine fut-il monté sur le trône en 1759, qu'il devint tour à tour le jouet des Marattes et des Anglais, dont il accrut encore l'audace par sa faiblesse et ses irrésolutions. Enfin un rohyilah, nommé Gholâm-Cadyr, forma le projet de le détrôner; après des succès divers, il s'empara de la personne de Chah-Aalem et lui arracha lui-même les yeux avec la pointe de son poignard. Ce scélérat fut bientôt arrêté et enfermé dans une cage de fer. Le malheureux monarque fut replacé sur le trône, mais il ne fut plus qu'un fantôme de roi. Les Marattes et les Anglais gouvernaient sous son nom. Chah-Aalem charmait les ennuis de sa situation en cultivant la poésie. Il mourut à Delhy le 16 novembre 1806. En lui finit la dynastie du grand Tamerlan.

CHAH-DJIHAN, (Chehab ed-Dyn, *la lumière de la religion*), fils de Djihan-Guyr, Souverain de l'Indostan, se révolta en 1622 contre son père qui le battit et le força de prendre la fuite. Djihan-Guyr étant mort, trois de ses fils se disputèrent l'empire, et Chah-Djihan ayant vaincu les deux frères, les fit périr et monta sur le trône en 1628. Les habitans du Dekehan ayant tenté de se soustraire à sa domination, il marcha contre eux avec une armée formidable et les défit. Une famine meurtrière ayant assailli l'Indoustan, il entreprit de détruire le brahmanisme, parce que les Indous s'occupaient plus des exercices de dévotion que de l'agriculture; mais la résistance qu'il éprouva le fit bientôt renoncer à son projet. Secondé par les Anglais et les Hollandais, il fut heureux contre le catholicisme, et vint à bout de l'abolir, non sans avoir fait couler des flots de sang portugais. Ce prince était d'une prodigalité excessive, et, pour en donner une idée, il suffit de dire qu'il se fit construire un palais dont l'ameublement coûta plus de 14 millions: se livrant tout entier à son penchant pour les plaisirs, Chah-Djihan, ne s'occupa bientôt plus des affaires de son empire, et l'ambitieux Aureng-Zeyb profita de son apathie pour se révolter contre son père et son Souverain, qu'il fit arrêter le 15 juin 1656, et enfermer dans le palais d'Agra, où il demeura pendant dix ans, au bout desquels il mourut le 21 janvier 1666. Sa longue captivité n'avait été adoucie que par les soins de sa fille, la jeune et belle Djihan-Arâ.

CHAH-ROUKH-MYRZA, quatrième fils de Tamerlan, naquit à Samarcande en 1577, et fut, par sa prudence et sa valeur, d'une grande utilité à son père, dans le cours de ses expéditions guerrières. Aussi celui-ci lui donna-t-il le gouvernement du Khoraçan, qu'il administra avec tant de sagesse qu'il fut reconnu Souverain à la mort du conquérant tartare. Le nouveau monarque étendit son empire jusqu'à celui de la Chine, et fit admirer ses vertus de tous les peuples qui étaient sous sa domination. Ses grandes qualités n'étaient déparées par aucun des vices des princes orientaux. Il augmenta la prospérité de ses états, en favorisant le commerce de tout son pouvoir. Il mourut âgé de plus de 71 ans, après en avoir régné

43. L'aîné de ses fils, Olough-Beyd lui succéda.

CHAHAN, prince du château de Gorigos et gendre de Léon VI, roi arménien en Cilicie, naquit vers l'an 1341. Il s'appliqua avec ardeur aux études de l'art militaire, chassa deux fois les armées égyptiennes entrées en Cilicie, et fut nommé par son beau-père premier ministre d'état. Chahan, après avoir épuisé ses forces avec une résistance héroïque contre les nombreuses armées d'Aboulahet-Hadjy-Thérife, se renferma en 1374 avec le roi et la famille royale dans la forteresse de Gobân : là il mit en œuvre toutes les ruses, et se battit en désespéré jusqu'aux derniers momens ; mais, à la fin, lui, le roi et sa suite furent obligés de se rendre à l'ennemi, qui les conduisit prisonniers en Égypte. Par l'intervention de quelques chefs arabes, Chahan sortit de sa captivité en 1380. Il se rendit de suite auprès de Jean Ier, roi de Castille ; et par la médiation de ce prince, il fit délivrer le roi Léon, et le fit venir en Espagne vers l'an 1383. Chahan vint ensuite en France avec son beau-père, et mourut à Paris vers la fin du 14e siècle.

CHAHYN-GUERAI, descendant de Gengis-Khan, dernier khan de Crimée, fut d'abord lieutenant du khan Saheb-Guerai, son frère. La Porte Ottomane ayant substitué à celui-ci un autre khan, nommé Devlet-Gueraï, Chahyn, secondé par les Russes, le vainquit, se fit bientôt proclamer khan lui-même, et envoya demander au Grand-Seigneur l'investiture ordinaire. A peine possesseur de la souveraineté, il voulut introduire parmi ses troupes la discipline européenne, et entreprit d'opérer dans ses états beaucoup d'autres changemens qui eurent bientôt épuisé toutes les ressources pécuniaires. Ses sujets murmurèrent ; il se forma des révoltes que suscitaient sourdement ses Turcs, qui voyaient de mauvais œil un khan élevé par les Russes : la Porte envoya même un autre khan, que Chahyn parvint à chasser, avec le secours des Russes. Enfin d'après un traité conclu le 21 juin 1783, entre la Russie et la Porte, la Crimée fit partie de l'empire russe, et Chahyn-Gueraï, dépossédé de ses états, signa une renonciation formelle et irrévocable pour lui et pour ses héritiers, à la souveraineté de Crimée, et on lui accorda une pension annuelle de 100,000 roubles. Il se rendit quelque temps après à Constantinople ; mais la présence d'un descendant de Gengis-Khan dans cette ville, inquiétant sans doute le Grand-Seigneur, il fit signifier à Chahyn-Gueraï d'en sortir et de se rendre à l'île de Rhode. A peine y était-il arrivé qu'il y fut étranglé, et sa tête fut envoyée à Constantinople.

CHAILLON (JACQUES), docteur en médecine au 17e siècle, né à Angers, est auteur des deux ouvrages suivans : I. *Recherches de l'origine et du mouvement du sang*, Paris, 1664, in-8° ; 1677 et 1699, in-12. II. *Questions de ce temps*, Angers, 1663, in-8° : c'est presque le même ouvrage que le précédent.

CHAIS (PIERRE), né à Genève en janvier 1701, devint pasteur à La Haye en 1728, et mourut dans cette ville en octobre 1785. On s'empressa pendant cin-

quante ans à entendre ses sermons, où l'on voyait les principes clairs et solides d'une sage morale, et les sentimens affectueux d'un homme qui connaissait le cœur humain, et qui savait le toucher. On trouve dans ses écrits de l'ordre, de l'érudition et de la netteté. Mais un monument plus précieux que les livres de Chais est la maison de charité que l'Église protestante française fonda à La Haye. Chais en conçut le plan, le fit goûter, en obtint l'exécution, et veilla à sa conservation avec le zèle de l'humanité et de la charité. Nous avons de lui : I. *La Sainte Bible avec un Commentaire littéral et des notes choisies tirées de divers auteurs anglais ;* ouvrages publiés depuis 1742 jusqu'à 1777, six volumes in-4°. Il a laissé en manuscrit un septième volume. Cette production est justement estimée; c'est dommage que l'auteur n'ait pas fini ce commentaire, qui n'embrasse pas même tous les livres historiques de l'ancien Testament. II. *Le Sens littéral de l'Écriture Sainte, traduit de l'anglais* de Stackouse, in-8°, 3 vol. 1738. III. *Lettres historiques et dogmatiques sur les Jubilés et les Indulgences*, in-8°, 3 vol., 1751, peu favorables aux principes des catholiques, contre lesquels l'auteur était prévenu. IV. *Les mœurs anglaises*, traduit de l'anglais de Brown, 1758, in-8°. V. *Catéchisme historique et dogmatique*, in-8°, 1755. VI. *Théologie de l'Écriture Sainte* ou *la science du salut*, ibid., 1752, 2 vol. in-8°. VII. *Instruction abrégée sur les premiers principes de la religion chrétienne*, 1752, in-12.

CHAISE. *Voy.* FILLEAU et LACHAISE.

CHAIX (DOMINIQUE), curé de Baux près de Gap, né à Montauroux en 1731, botaniste exact et recommandable par ses lumières et sa bienfaisance. On a inséré sa *Flore gapençaise* dans l'*Histoire des plantes du Dauphiné*, par M. Villars. Ce savant a donné le nom de Chaixy à quelques espèces que ce botaniste avait découvertes dans les Alpes, entre autres une sorte de bouillon blanc nommée *Verbascum Chaixy*. Il a lu au lycée de Grenoble, l'éloge de Chaix, mort à 69 ans, en 1800.

CHAIX (THOMAS), né à Tarascon en 1696, entra fort jeune chez les grands carmes, où il s'appliqua à l'étude de l'Écriture Sainte et des belles-lettres. Après avoir enseigné pendant sept ans la théologie et la philosophie, ses infirmités l'obligèrent de discontinuer, et de se retirer au couvent de Mazargues, petit village au territoire de Marseille. Il mourut en cette ville au mois d'octobre 1768, âgé de 72 ans. Il est auteur d'un livre intitulé: *de l'excellence de la dévotion au saint Scapulaire de Notre-Dame des carmes*, in-12, et de deux *Odes ;* l'une *sur la mort du maréchal de Villars*, couronnée en 1735 par l'Académie de Marseille ; et l'autre *sur le Jugement dernier*, qui remporta le prix des Jeux Floraux.

CHALARD (JOACHIM DU), natif de la Souterrane en Limousin, et avocat au grand-conseil de Paris. La date de sa naissance et celle de sa mort sont ignorées. Il publia en 1568 un *Commentaire sur les ordonnances de Charles IX.* On lui attribue

aussi un ouvrage intitulé : *De l'origine des erreurs de l'Eglise*. Mais il paraît qu'il n'a composé que très-peu de vers. Duverdier en cite deux petites pièces, dont une est cette épigramme si connue :

Au temps passé, en l'âge d'or,
Crosse de bois, évêque d'or :
En ce temps, autres sont les lois,
Crosse d'or, évêque de bois.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien du 3e siècle, a laissé un bon *Commentaire sur le Timée* de Platon. Quelques Savans l'ont cru chrétien, parce qu'il parle de l'inspiration de Moyse. Il est vrai qu'il rapporte ce que les juifs et les chrétiens en ont pensé; mais il en parle avec l'indifférence d'un philosophe, sans se déclarer ni pour les uns, ni pour les autres ; il ne paraît décidé que lorsqu'il s'agit du paganisme. Son Commentaire, traduit du grec en latin, parut à Leyde en 1617, in-4°.

CHALCOCONDYLE (Laonic, ou Nicolas), est plus connu sous le nom de *Chalcondyle*. Il naquit à Athènes, et écrivit, dans le 15e siècle, une *Histoire des Turcs*, en dix livres, depuis 1298 jusqu'en 1462. Cette histoire, traduite en latin par Glauser, est intéressante pour ceux qui veulent suivre l'empire grec dans sa décadence et dans sa chute, et la puissance ottomane dans son origine et ses progrès; mais il y a beaucoup de faits posés sans examen. L'histoire de Chalcocondyle parut en grec et en latin, au Louvre, 1650, in-fol., qui fait partie de la collection dite *Byzantine*. Il y en a une traduction française de Vigenère, continuée par Mézeray, 1662, 2 vol. in-fol.

CHALCONDYLE (Démétrius), Grec, né à Candie vers 1424, réfugié en Italie, après l'invasion des Turcs, mourut à Rome en 1513, après avoir publié une *Grammaire grecque*, in-fol., dont la première édition, imprimée à Milan vers 1493, est très-rare. Elle a été réimprimée à Paris en 1525, in-4°. et cette édition est encore rare. On dit que Chalcondyle fut imprimeur à Florence, puis à Milan; qu'il imprima lui-même, dans la première ville, l'Homère grec, en 2 vol. in-fol., qui porte son nom, et qui passe pour un chef-d'œuvre typographique, soit parce qu'il est en beaux caractères avec de grandes marges, soit parce qu'on le croit le premier livre grec imprimé. Sa date est de 1488. Le titre de cet Homère ne prouve pas que Chalcondyle fût imprimeur. Debure le rapporte en entier. Il y est dit : *Labore et industriâ Demetrii Chalcondylæ;* et plus bas, *Florentiæ Typis Bernardi et Nerii Tanaïdis Gilii.* Cette édition fut réimprimée à Paris en 1525, et à Bâle en 1546, in-4°.

CHALDUN. *Voyez* Ibn Khaldoun.

CHALES. *Voyez* Chasles.

CHALGRIN (Jean-François-Thérèse), habile architecte, né à Paris le 22 octobre 1739, de parens peu aisés, fut un des hommes privilégiés de la nature. Le jeune Chalgrin manifesta de bonne heure son goût pour l'architecture. Il entra dans l'école de Moreau, alors architecte de la ville, et il ne dut cette faveur qu'aux dispositions singulières que l'homme habile reconnut dans l'élève. Laborieux par goût, le jeune artiste surmonta bientôt les premières

difficultés du dessin ; dirigé dans ses études par un génie supérieur, auquel on dut la restauration de l'art, malgré la frivolité du siècle, il fit des progrès rapides, et remporta le grand prix d'architecture à l'âge de 18 ans. Ce fut à Rome, où Chalgrin passa plusieurs années, qu'il perfectionna son style, sa manière de dessiner et de composer: car il excellait dans l'invention des plans et dans la distribution des masses dans les élévations. Bientôt après son retour à Paris, Chalgrin eut accès auprès du premier ministre de la cour, qui le chargea de construire l'hôtel de la Vrillière; ce fut son premier ouvrage. Le comte de Mercy d'Argenteau, ambassadeur de l'empire, lui confia la décoration d'une salle de festin et de bal donnés à Paris, le 27 mai 1770, à l'occasion du mariage du Dauphin; peu de temps après, il fut nommé architecte du roi, et admis au nombre des membres de l'Académie d'architecture. La grande réputation de Chalgrin, la grace de son esprit et l'amabilité de ses manières le firent distinguer du célèbre Vernet, qui lui donna sa fille en mariage. Nommé premier architecte de *Monsieur* et intendant des bâtimens du comte d'Artois, il bâtit en conséquence les écuries de *Monsieur* à Versailles, et donna les plans des jardins de *Madame*, au Petit-Montreuil. Comme architecte, Chalgrin occupait les places les plus importantes; il ne dut son salut, pendant le cours du régime révolutionnaire, qu'à sa prudence et à une sage temporisation; mais sa conduite exemplaire ne put sauver sa malheureuse épouse, trop légère dans ses discours, et il eut la douleur amère de la voir périr sur l'échafaud. Ses travaux les plus marquans, sont : l'*Hôtel Saint-Florentin*, le *Château de Brunoy*, le *Séminaire du Saint-Esprit*, rue des Postes: la *Restauration du collége de France*, place Cambrai ; la *Tour*, les *Chapelles* sous le portail et l'*Orgue* de Saint-Sulpice, l'*Eglise de Saint-Philippe du Roule* et celle de *Saint-Chaumont*, rue Saint-Denis. On lui doit aussi la *restauration*, les *augmentations* et les *embellissemens du palais du Luxembourg*, dont l'escalier est un chef-d'œuvre de magnificence. Il a sagement respecté le style de cet édifice, et il en a entièrement dessiné les jardins; il construisit encore plusieurs *Châteaux* en province; enfin, il fut chargé de l'érection de l'*Arc-de-Triomphe de l'Étoile*, qui n'est point achevé. Il fut également chargé de l'ordonnance et de la direction des fêtes publiques depuis 1797 jusqu'à l'époque de sa mort, qui arriva le 20 janvier 1811. Chalgrin avait pour amis tous ceux qui l'ont connu ou qui ont travaillé avec lui ; cet artiste était extrêmement laborieux; pendant 50 ans il se levait constamment avec le jour pour travailler à ses plans, et souvent même il passait la nuit à composer ou à dessiner; ainsi il n'est pas étonnant que dans une longue carrière, soutenue d'ailleurs par une forte constitution, il soit venu à bout de concevoir et d'exécuter un aussi grand nombre d'édifices et de donner les plans de tant de fêtes publiques.

CHALICAN, *Voyez* IBN-KHALICAN.

CHALIER (MARIE-JOSEPH), né en 1747 à Beaulard, près de

Suze en Piémont, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et le quitta pour mener une vie désordonnée. Chassé de son pays, il parcourut le Portugal, le royaume de Naples, et vint à Lyon, entra chez un négociant pour faire l'éducation de ses enfans, dit la messe pendant deux années dans cette ville, et finit par se jeter dans le commerce, où il acquit quelque fortune. Dès l'origine de la révolution française, il en adopta les idées les plus outrées et les plus sanguinaires. Disciple de Marat qu'il vint admirer à Paris pendant six mois, il en reçut des leçons. A son retour à Lyon, il fit distribuer son portrait avec cette inscription : « Châlier, excellent patriote, a passé six mois à Paris pour être l'admirateur de la montagne et de Marat. Châlier, avide d'imiter les massacres exécutés à Paris les 2 et 3 septembre 1792, entra au club des jacobins de Lyon, un poignard à la main, et proposa d'établir une guillotine sur le pont Morand, pour exécuter neuf cents personnes, et jeter leurs corps dans le Rhône. Quiconque aurait violé le secret de la séance où cette affreuse résolution avait été adoptée, était voué à la mort. Cet horrible projet fut heureusement traversé. Bientôt les Lyonnais, lassés de la tyrannie de la Convention, firent un effort pour en secouer le joug; Châlier alors fut arrêté, traduit devant le tribunal criminel, et condamné à mort le 17 juillet 1793. Après le siége de Lyon, son corps fut exhumé, on le brûla, on en renferma les cendres dans une urne d'argent, et on les porta à la Convention, qui les fit placer au Panthéon. Elles en furent ôtées quelque temps après. Châlier avait le teint jaune, le regard équivoque, la démarche mal assurée. Il y avait dans l'habitude de son corps quelque chose de convulsif qui dénotait l'état habituel de son ame.

CHALIEU (l'abbé), antiquaire, né à Tain en Dauphiné, le 29 avril 1753, d'une famille peu fortunée, mort en 1810, étudia d'abord sous les jésuites à Tournon. Les missionnaires de Sainte-Colombe, charmés de ses dispositions, l'envoyèrent à Paris, où il fit de grands progrès dans la théologie, la géographie et l'histoire. Son assiduité au travail et la régularité de ses mœurs lui méritèrent l'affection de l'évêque de Saint-Pons, qui en fit son secrétaire. Il profita de cette heureuse circonstance pour se faire conférer les ordres sacrés, et obtint bientôt une chaire de théologie dans le même diocèse. Privé quelque temps après de son bienfaiteur, qui fut exilé, l'abbé Chalieu se retira dans le collége de Tournon, malgré la suppression des jésuites, ses anciens maîtres, et y professa pendant plusieurs années la théologie. Il quitta cette fonction pour se livrer tout entier à son goût pour la retraite. Dans ses momens de loisir, il faisait des recherches continuelles sur les monumens antiques et autres objets de cette espèce; il parvint enfin à se former une nombreuse collection de médailles, de statues, etc. Il a écrit des *Mémoires sur les antiquités du département de la Drôme*, ouvrage posthume, Valence, in-4°. D'après le cabinet considérable de l'auteur, on s'étonne de ne pas trouver plus de détails dans ses Mémoires; mais l'aveu que lui-même faisait de sa paresse, ré-

sout cette question. L'abbé Chalieu était en correspondance avec les plus savans antiquaires de France.

CHALIGNY (François de), sieur des Plaines, mort au mois de septembre 1723, âgé de trente-trois ans, a composé une tragédie de *Coriolan*, représentée, sans succès, en 1722.

CHALIGNY. Il y a eu en Lorraine plusieurs fondeurs de ce nom, tous de la même famille et originaires de Nancy. Entre autres travaux de fonderie, on leur doit une grande couleuvrine de vingt-deux pieds de long, et un cheval de bronze destiné à porter la statue du grand-duc Charles. Ces deux pièces ont été enlevées et conduites en France par ordre de Louis XIV, en 1670, après la prise de Nancy.

CHALIN DE VINARIO (Raymond), médecin du 14e siècle, né à Vinas, petit village de Languedoc, exerçait sa profession à Avignon, lors de la peste qui s'y manifesta en 1347, et reparut en 1360, 1373 et 1382, et il donna une description exacte de ce fléau dans un petit ouvrage fort estimé, non pour le style qui est barbare, mais pour les observations qu'il renferme. Le seul défaut qu'on puisse reprocher à l'auteur, c'est d'être trop partisan de l'astrologie judiciaire.

CHALINIÈRE (Joseph-François-Audebois de la), chanoine pénitencier de l'église d'Angers, membre de l'Académie de la même ville, et ancien professeur de théologie, est auteur des *Conférences du diocèse d'Angers sur la grace*, en 3 vol. in-12. Quoiqu'il eût moins de précision et de netteté dans l'esprit que Babin, le premier auteur de ces conférences, son ouvrage ne laisse pas d'être estimé. Il partagea sa vie entre l'étude et les exercices de son ministère, et se distingua autant par son zèle que par son érudition. Il mourut en 1759.

CHALIPPE (Louis-François), récollet sous le nom de *P. Candide*, né en 1684, mort à Paris, sa patrie, en 1757, à 73 ans, se fit respecter par son savoir et ses vertus. Baillet ayant dit qu'il était étonnant que, dans un ordre aussi étendu que celui de Saint-François, il n'eût pas encore paru de Vie de ce saint fondateur, qui fût écrite d'une manière supportable, le P. Chalippe entreprit cette histoire et la publia, in-4°, 1729, sous le titre de *Vie de Saint François d'Assise*. Cet ouvrage est estimé pour les recherches et la critique. Le journal de Trévoux en a fait de grands éloges. On a encore de lui quelques *Sermons* détachés, qu'il avait prêchés dans différentes occasions.

CHALKLEY (Thomas), prédicateur chez les quakers de la Pensylvanie, passa d'Angleterre dans les colonies vers l'an 1701, et y resta quarante ans; il en faut excepter cependant les absences que ses affaires de commerce et ses devoirs comme prédicateur nécessitèrent. En 1705, il visita les Indiens à Conestoga, près la rivière de Susquehannah. Il mourut, en 1741, dans l'île de Tortola, où il allait prêcher. Chalkley a publié un grand nombre d'*ouvrages* sur des sujets de religion, et un *journal* de sa vie, écrit dans un style simple, mais attachant.

CHALLE (Charles-Michel-Ange), professeur de l'Académie de peinture à Paris, sa patrie, naquit en 1718, et mourut dans

cette ville en 1778, honoré de lettres de noblesse et décoré du cordon de l'ordre de Saint-Michel. Ses tableaux ornent divers édifices de la capitale. Celui qu'on voit à Saint-Hippolyte, *représentant le clergé de Rome qui félicite ce Saint sur sa conversion*, est un des plus estimés. Le roi de Prusse, pour lequel il avait fait une *Vénus* et une *Diane*, tenta en vain de l'appeler à Berlin. Les Anglais, l'impératrice de Russie et d'autres princes, lui firent les mêmes invitations, et ne réussirent pas mieux que Frédéric. Challe a imité tour à tour, et quelquefois heureusement, la manière du Guide, de Salvator Rosa et de Boucher. Il a laissé, en manuscrit la *Traduction des Œuvres de Piranesi*, et un *Voyage d'Italie*.

CHALLES (Claude-François-Millet de), jésuite mathématicien, né à Chambéri en 1621, professa pendant neuf ans les humanités et la rhétorique. Ses supérieurs l'ayant chargé d'enseigner la théologie, en auraient fait d'un excellent mathématicien un théologien médiocre, si le duc de Savoie n'avait dit qu'on devait laisser vieillir un tel homme dans la science pour laquelle il avait un talent décidé. Il professa aussi avec distinction à Marseille, à Paris, et mourut à Turin en 1678. On a de lui un *Cours de mathématiques* complet, sous le titre de *Cursus seu mundus mathematicus*, 4 vol. in-fol., Lyon, 1690. Son *Traité de la navigation* et ses *Recherches sur le centre de gravité*, sont les deux morceaux de ce recueil dont les connaisseurs font le plus de cas. Le P. de Challes n'a pas beaucoup inventé ; mais il a recueilli avec choix et avec jugement les idées des autres, et c'est un mérite plus rare qu'on ne pense.

CHALLONER (Richard), évêque catholique de Debra, naquit le 29 septembre 1691, dans le diocèse de Chichester, de parens protestans, qui l'élevèrent dans leur religion ; mais il se fit catholique sous la direction de John Gother Petro, auteur d'ouvrages ascétiques qui sont estimés. Challoner envoyé au collége de Douay, s'y distingua par ses talens, et devint docteur et professeur en théologie ; élevé au sacerdoce, il fut envoyé en 1730 comme missionnaire dans sa patrie, d'où l'on voulut ensuite le rappeler pour le placer à la tête du collége de Douay ; mais le lord prêtre-évêque de Prusse et vicaire apostolique du district de Londres, l'obtint pour coadjuteur. Challoner, redoutant le fardeau de l'épiscopat, le repoussait en alléguant, que né dans le sein du protestantisme qu'il avait professé, il était contre les règles de l'élever à cette dignité ; sa résistance fut inutile : consacré sous le nom d'évêque *in partibus* de Debra, il succéda à Petre, décédé en 1758, et développa toute l'étendue d'un zèle aussi actif qu'éclairé dans le district confié à sa direction. Il établit des écoles pour les enfans des deux sexes, et des conférences ecclésiastiques pour son clergé. Fidèle aux lois de l'Église qui enjoignent aux évêques d'instruire assidûment, il prêchait tous les jours de dimanches et de fêtes. L'éloquence de Challoner n'était pas très-fleurie, mais d'une simplicité touchante qui lui ouvrait le chemin des cœurs. Il eut beaucoup à souffrir, lorsqu'en 1780



une populace effrénée, sous le nom d'*association protestante*, et conduite par l'insensé George Gordon, brûlait les chapelles des catholiques à Londres, à Bath, à Hull, démolissait leurs maisons, brisait leurs meubles ou bien outrageait leurs personnes et surtout leurs pasteurs. Challoner survécut peu de temps à ces malheurs; car il mourut en 1781, couvert des bénédictions de tous ceux qui l'avaient connu. Il réunissait à toutes les vertus de son état des talens dont il a laissé des preuves dans ses nombreux ouvrages. La plupart ont pour objet de réfuter les accusations de certains écrivains protestans. Dans son *Traité* en anglais, *The Catholic christian instructed*, il combat Middleton, qui de Rome avait écrit sur l'origine des cérémonies de l'Église romaine, une lettre remplie de faits contestés par l'histoire. Challoner a publié aussi la *Britannia Sacra*; 2 vol. in-4°, 1745. *Les Mémoires des prêtres Missionnaires*, 2 vol. On y voit que depuis l'an 1577, jusqu'à la fin du règne d'Élisabeth cent trente-quatre individus tant prêtres que laïcs des deux sexes, ont été mis à mort comme catholiques, et que sous les règnes suivans la persécution continua de faire des victimes. James Barnard a publié en anglais la vie de ce célèbre prélat; brochure in-8°, Londres, 1784.

CHALMERS (Guillaume), en latin *Camerarius*, jésuite, vivait vers le milieu du 18ᵉ siècle. Il quitta son ordre et écrivit contre ses anciens confrères; mais ce fut avec beaucoup de modération, surtout dans son ouvrage intitulé: *Antiquitatis de novitate Victoria*, 1634, in-4°. Il avait soutenu la prémotion physique et attaqué la science moyenne. Il fut le disciple du P. Bérulle, ce pieux fondateur de l'ordre de la congrégation de l'Oratoire. On a de lui des ouvrages de *philosophie* et de *théologie*, un recueil de quelques *Traités sur les Pères de l'Église*. Paris, 1634, in-12, et une *Histoire ecclésiastique d'Écosse*, Paris, 1643.

CHALMERS (Lionel), médecin de la Caroline méridionale, célèbre par ses connaissances, vint d'Angleterre au commencement du siècle dernier. En 1754, il a donné des remarques utiles sur l'*opisthotonos* et le *tetanos*. Elles ont été publiées dans le 1ᵉʳ volume des *Observations et recherches* de la Société médicale de Londres. Son ouvrage le plus estimé, est un *Essai sur les fièvres*, publié à Charles-Town en 1767. Il y fait connaître toute la théorie des spasmes, qui a été enseignée par Hoffman, et qui depuis a encore été exposée plus clairement par Cullen. Outre plusieurs productions inférieures à celle-ci, il a aussi donné un *ouvrage sur la température et les maladies de la Caroline méridionale*, Londres, 1776.

CHALONER (Thomas), né à Londres en 1515, suivit Charles-Quint dans son expédition d'Alger, et s'échappa du naufrage à l'aide d'un câble que, dans l'obscurité, il saisit avec les dents, et par le moyen duquel il fut hissé jusque dans le vaisseau. De retour dans sa patrie, Élisabeth l'envoya comme ambassadeur en Allemagne et en Espagne. Il revint à Londres en 1564, et jouit d'une grande faveur auprès de cette princesse. Il mourut l'an-

née suivante, laissant une grande réputation comme homme d'état. lettres et comme homme d'état. Il a laissé un *Poème latin* à la louange de Henri VIII, une *Traduction* en anglais de l'*Éloge de la folie* par Érasme, et un ouvrage in-4°, imprimé à Londres en 1579, sous ce titre : *De Republicâ Anglorum instaurandâ.*

CHALONER (Sir Thomas), fils du précédent, né en 1559, mort en 1615, élève du collége de la Madeleine à Oxford, voyagea ensuite, et acquit de profondes connaissances en physique et en chimie. En 1591, il fut fait chevalier, et, quelques années après, vers l'an 1600, il découvrit *des mines d'Alun* dans ses terres, près de Gisborough, au comté d'Yorck. Cette propriété fut saisie au profit de la couronne ; mais elle fut rendue à sa famille dans le temps du long parlement. Chaloner fut précepteur du prince de Galles. Henri, son fils aîné, a été créé baronnet en 1620 ; mais ce titre fut éteint dans sa famille en 1681. Il a écrit en anglais : *De la vertu du nitre,* où l'on expose les diverses cures qui se sont opérées par son moyen, Londres, 1584, in-4°.

CHALONER (Thomas), un des fils du précédent, fut un des juges du roi Charles. A la restauration, il passa à Middelbourg, en Zélande, et il y mourut. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres, une prétendue *Découverte du tombeau de Moyse sur le sommet du Mont-Nébo,* in-8°, 1657. Ce livre fit grand bruit dans le temps, jusqu'à ce qu'on l'eût reconnu pour une ineptie.

CHALONER (Jacques), frère du précédent, né à Londres en 1603, mort en 1661, élève du collége de Brasen-Ose à Oxford, d'où il passa au collége de justice. Pendant la rébellion, il prit le parti du parlement avec un zèle si ardent, qu'il fut nommé un des juges du roi. Fairfax le fit gouverneur du château de Peel, dans l'île de Man. A la restauration, on lui fit grace de la vie, parce qu'il n'avait pas, comme son frère, signé l'ordre d'exécuter Charles Ier. Chaloner a composé un petit ouvrage *sur l'île de Man.*

CHALONER (Édouard), théologien anglais, né en 1581, mort de la peste en 1625, à Oxford, où il avait fait ses études, fut chapelain de Jacques Ier, et principal de Saint-Albans. On a beaucoup suivi ses *Sermons* dans son temps.

CHALONS (Vincent), né à Lyon vers 1642, prêtre de l'Oratoire en 1660, a publié, en 1720, un très-bon *Abrégé de l'Histoire de France,* en 3 vol. in-12. Le président de Harlay lui avait demandé cet ouvrage pour servir à l'éducation de son fils. Hénault, qui le loue, reconnaît y avoir puisé avec succès. Cet *Abrégé,* à peine connu, mériterait une autre édition. Il va jusqu'à la fin du règne de Louis XIII. Le père Chalons mourut chanoine de la cathédrale du Mans en 1694.

CHALONS (Philibert de), prince d'Orange. *Voy.* Orange.

CHALOTAIS (Louis-René de Caradeuc de la), procureur-général au parlement de Rennes, né en 1701, mort le 12 juillet 1785, fut un des premiers magistrats qui se signalèrent dans l'affaire de l'expulsion des jésuites. Son *Compte rendu de leurs Constitutions,* 1762, 2 vol. in-12, sera long-temps célèbre par la

force et l'énergie du style. Mais, comme l'éloquence entraine quelquefois trop loin, il n'a point gardé de justes mesures, lorsqu'il a parlé des hommes célèbres que la société éteinte a produits dans presque tous les genres. Une affaire plus intéressante encore l'occupa ensuite. D'Aiguillon, gouverneur de la province, stimulé par Laverdy, alors contrôleur-général, homme dur et d'un esprit assez borné, ayant tenté de détruire quelques-uns des priviléges dont jouissait cette province, éprouva une grande résistance de la part des états et du parlement. La Chalotais développa dans cette occasion toute l'énergie dont son ame, naturellement amie de la vérité, était susceptible. D'Aiguillon, irrité contre lui, par une plaisanterie assez piquante qu'il s'était permise sur son compte lors de la journée de Saint-Cast, l'ayant peint à la cour comme un factieux, le ministre envoya l'ordre de l'arrêter, ainsi que son fils, et trois autres conseillers. Ce coup d'autorité, peu fait pour calmer les esprits, ayant exaspéré toutes les têtes, et la fermentation étant parvenue à son comble, la cour se détermina à sévir contre les prisonniers. Le nouveau parlement qu'on avait substitué à l'ancien, n'ayant pas voulu prononcer de jugement, le ministre créa une commission royale, formée de juges plus dociles au gouvernement. Cette commission, assemblée à Saint-Malo, condamna La Chalotais. Il eût péri victime de l'oppression et d'une vengeance particulière, si de Choiseul, en faisant valoir les vigoureuses remontrances du parlement de Paris, ne l'eût soustrait à l'échafaud. Arraché à la mort, La Chalotais fut exilé à Saintes, ainsi que son fils. Il revint ensuite dans sa province oublier, au milieu de ses amis, les persécutions qu'il avait éprouvées. Il avait dans la conversation beaucoup de feu, d'agrément, et l'esprit de saillie. Le marquis de Luchet le compare à cet égard à Voltaire. Comme ce fameux poète, il ne sut pas toujours réprimer ses bons mots, et il éprouva comme lui qu'une parole hasardée mal à propos est quelquefois la source de bien des disgraces. Parmi les ***Mémoires*** qu'il publia pendant le cours de sa fameuse affaire, on distingua l'*Exposé justificatif de sa conduite*, 1767, in-4°. Il écrivit un de ses ***Mémoires*** avec un curedent et de la suie; et c'est à cette occasion que Voltaire dit que « son cure-dent gravait pour l'immortalité. » On a encore de lui un *Essai d'éducation nationale*, 1763, in-8°, où l'on trouve des vues lumineuses et quelques idées philosophiques. — Son fils, aussi procureur-général du parlement de Rennes, fut immolé par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 17 janvier 1794, à l'âge de 65 ans.

CHALUCET (Armand-Louis Bonin de), évêque de Toulon en 1704, lorsque le duc de Savoie assiégea cette ville en 1707, rendit de grands services à l'état et à son troupeau. Il mit tous ses soins à entretenir l'union parmi les commandans de l'armée qui devaient la défendre, fournit de l'argent et de la farine pour le pain, et, pendant le siége, demeura tranquillement au milieu des bombes, qui tombèrent au nombre de treize dans le palais épiscopal, même au coin de son lit. En reconnaissance de son zèle,

la ville lui fit dresser un monument dans l'hôtel-de-ville, avec cette inscription : ....*Quod intèr missiles hostium ignes et disjectæ domûs ruinas, intrepidus optimates consilio et exemplo firmavit, plebem frumento et pecuniâ juvit, etc.* Ce prélat, aussi éclairé que vertueux, mourut en 1712. On a de lui d'excellentes *Ordonnances synodales*, Toulon, 1704, in-12.

CHALVET (Matthieu de), né en 1528 à la Roche-Montez en Auvergne, conseiller au parlement de Toulouse, juge de la poésie française, et *Mainteneur* des Jeux Floraux, était d'une ancienne famille d'Auvergne. Il fut nommé par Henri IV à une place de conseiller d'état, sans employer d'autre sollicitation que celle de son mérite et de son attachement au roi. Il est principalement connu dans la république des lettres par sa *Traduction des Œuvres de Sénèque* le philosophe, mise au jour à Paris en 1604, in-fol. Le style en est boursoufflé, lâche et diffus. Chalvet mourut à Toulouse en 1607, à l'âge de 79 ans.

CHALVET (Hyacinthe de), petit-fils du précédent, né à Toulouse en 1605, mort dans la même ville en 1685, était religieux dominicain. Il visita les lieux saints, fut fait captif à son retour, et ne fut libre qu'en 1650. Il revint en France et obtint une chaire de théologie à l'université de Caen. On a de lui : *Theologus ecclesiastes*, 6 vol. in-fol., dont l'impression fut commencée à Toulouse, continuée à Lyon, et terminée à Caen en 1659. Il est auteur de deux autres ouvrages : Les *Grandeurs de Saint Joseph*, et les *Avantages de Saint Dominique*.

CHALVET (Pierre-Vincent), né à Grenoble en 1767, professeur d'histoire à l'école centrale de l'Isère, et conservateur de la bibliothèque de Grenoble, mort en cette ville le 23 décembre 1807, est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : I. Une nouvelle édition de la *Bibliothèque du Dauphiné*, Grenoble, 1802, in-8°. Dans son origine, cet ouvrage ne formait qu'un très-petit in-12. II. Une édition des *Poésies* de Charles d'Orléans, père de Louis XII, et oncle de François Ier, roi de France, Grenoble, 1803, in-12. Cette édition a été faite d'après un très-beau manuscrit du 15e siècle, qui appartient à la riche bibliothèque dont il avait la garde. Chalvet avait aussi rédigé une feuille périodique de format in-8°, intitulée : *Journal chrétien*, ou *l'Ami des mœurs, de la religion et de l'égalité.* Ce Journal a commencé le 15 août 1791 : il a cessé de paraître vers la fin de 1792. Au commencement de cette dernière année, on l'intitula *Journal de l'Église constitutionnelle de France.* Il forme 12 vol. in-8°, et est assez rare.

CHAM, fils de Noé, frère de Sem et de Japhet, né vers l'an 2476 avant J.-C., cultiva la terre avec son père et ses frères après le déluge. Un jour que Noé avait pris du vin avec excès, il s'endormit dans une posture indécente. Cham le vit et en avertit ses frères, pour exposer son père à leurs railleries. Noé, instruit de son impudence, maudit Chanaan, fils de Cham. Celui-ci eut une nombreuse postérité. On croit que

l'Égypte, où il s'établit, et qui, dans les Psaumes, est appelée la *Terre de Cham*, l'adora dans la suite sous le nom de *Jupiter-Ammon;* ce qui l'a fait regarder comme le premier instituteur de l'idolâtrie. Kircher en fait le *Zoroastre*, inventeur de la magie, l'*Osiris* et le *Saturne* des Égyptiens.

CHAMAN (Jean-Joseph), célèbre peintre et sculpteur en décorations, prit naissance dans un village voisin de Nancy. Ayant remporté plusieurs prix de peinture et de sculpture, il fut envoyé à Rome, et profita de son séjour en Italie pour travailler à Parme, Lucques, Imola, Modène, Rimini, etc. Revenu en Lorraine, il y exécuta différens travaux pour les Souverains de ce pays, et se rendit ensuite à Florence en 1737. Nommé successivement professeur et consul de l'Académie de peinture et de sculpture de cette ville, il y fixa sa résidence. Chaman a peint plusieurs salles intérieures de palais, en Italie, en Allemagne et en Lorraine, des arcs de triomphe pour des fêtes, des décorations théâtrales, le plafond de la bibliothèque du grand-duc de Florence, une chapelle dans l'église de l'Annonciade de la même ville, la nouvelle église des catholiques à Dresde, etc. Plusieurs de ces peintures sont gravées.

CHAMBERLAYNE (Hugues), habile accoucheur du 17ᵉ siècle, exerça sa profession à Londres avec beaucoup de réputation. Il la dut, en particulier, à un *forceps* de son invention. On a de lui une Traduction anglaise des *Œuvres de Mauriceau*, Londres, 1683, 1716, 1727, in-8°. Il avait déjà publié un Traité de sa composition, intitulé : *Practice of midwifery*, Londres, 1665, in-8°. Il y donne le *Manuel des accouchemens*.

CHAMBERLAYNE (Pierre), né en Angleterre vers la fin du 16ᵉ siècle, étudia la médecine dans sa patrie, et alla prendre le bonnet à Padoue, d'où il vint se faire incorporer à Oxford le 26 juin 1620. On a de lui quelques ouvrages en anglais, comme une *Apologie des bains artificiels*, et un Traité qu'il publia en 1649 sous un titre qui peut se rendre par celui de *Médecin des pauvres*, ou de *Samaritain anglais*.

CHAMBERLAYNE (Édouard), né en 1616 à Odington, dans le comté de Glocester, gouverneur du duc de Grafton, fils naturel de Charles II, mort à Chelsea en 1703, est auteur de l'*État présent de l'Angleterre, sous Guillaume III*, 1668 et 1671, dont Jean, son fils, donna une nouvelle édition, qui a été suivie de quelques autres. Cet ouvrage a été traduit en français par de Neuville, et imprimé en 2 vol. in-12, Amsterdam, 1798. Il avait fait plusieurs autres ouvrages et quelques traductions d'ouvrages écrits en langues modernes.

CHAMBERLAYNE (Jean), fils du précédent, né en 1664, mort en 1724 avec la réputation d'un homme pieux et savant, a continué l'ouvrage de son père, intitulé : L'*État présent de l'Angleterre*, et en a donné une nouvelle édition. Il a aussi traduit en anglais le *Philosophe religieux*, Londres, 1718; les *Vies des philosophes français* de Fontenelle, 1721, in-8°; l'*Histoire de la réformation dans les Pays-Bas et les pays circonvoisins* de Gé-

rard Brandt, 4 vol. in-fol., Londres, 1721; et d'autres ouvrages, français, italiens et hollandais; il est encore auteur ou éditeur de l'*Oraison Dominicale* en plus de cent cinquante langues différentes, avec des Dissertations sur les différences qu'elles ont entre elles, Londres, 1700, et Amsterdam, 1715, in-4°, réimprimée ensuite in-fol. Cette édition, quoique fautive, est très-recherchée par les philologues, et préférée à celles qui ont été publiées par MM. Marcel et Bodoni, qui n'ont employé que des caractères mobiles, et qui ne contiennent que des exemples sans aucune dissertation. Enfin il a communiqué *trois Mémoires* à la Société royale dont il fut membre.

CHAMBERLAYNE (Robert), poète anglais, né au comté de Lancastre, était, en 1637, au collége d'Exeter à Oxford, et il avait alors 13 ans. On a de lui : *Lucubrations nocturnes*, ou *Méditations théologiques et morales*, auxquelles sont jointes des épigrammes et des épitaphes. *Le Fanfaron*, comédie, et une pastorale intitulée : *Sicelides*.

CHAMBER'S (Ephraïm), l'auteur de la première encyclopédie qui ait paru, naquit à Milton dans le West-Moreland, d'un fermier qui était quaker et qui le destinait à une profession mécanique. Ephraïm ayant fait de bonnes études à Oxford et plein de goût pour les sciences, se plaça chez un faiseur de globes. Mais la passion des études du cabinet l'emportant, il se renferma dans la retraite, où il conçut le projet de son *Dictionnaire des arts et des sciences*, généralement connu sous le nom de *Dictionnaire de Chamber's*, dont les deux premiers vol. in-fol. parurent en 1728, et qui fut augmentée ensuite de trois autres volumes. L'auteur avait été sollicité d'en donner une édition en France, où il s'était rendu pour changer d'air. Chamber's aima mieux retourner dans sa patrie en 1739, et s'étant livré au travail plus que jamais, il n'y vécut pas long-temps et mourut l'année d'après à Islington. Il se fit lui-même son épitaphe, dans laquelle il dit qu'il a été *multis pervulgatus, paucis notus; nec eruditus, nec idiota, transiliens vitam inter lucem et umbram, etc., etc.* Le plan de son Dictionnaire est bon; mais l'exécution n'y répond pas toujours. On y désire une foule de choses dans les articles de sciences et d'arts libéraux. On ne trouve quelquefois que deux ou trois phrases où il fallait des pages. Dans la partie des arts mécaniques, presque tout est à suppléer; la partie botanique est encore plus incomplète. Néanmoins, c'est peut-être ce dictionnaire qui a donné l'idée première de l'*Encyclopédie*. Chamber's, aimant la solitude, compilait des livres, et ne voyait guère d'artistes. Dans les autres parties, il a copié souvent sans choix et sans mesure les livres français. Il faut avouer cependant qu'il a traité un certain nombre d'articles avec méthode et clarté. Johnson avait coutume de dire que c'était au style de l'excellente préface de l'Encyclopédie de Chamber's qu'il devait le mérite du sien, qu'il avait formé sur ce modèle. Chamber's a eu part au *Magasin littéraire* commencé en 1735, et à l'*Histoire philosophique de l'Académie des sciences de Paris*, publiée par Martin, en 3 vol. in-8°. Rées a publié en anglais une

nouvelle édition de l'Encyclopédie de Chamber's; elle forme 5 vol. in-fol., imprimés à Londres en 1788; elle est la plus recherchée.

CHAMBER'S (Guillaume), célèbre architecte anglais, suédois de naissance, reçut à Rippon Yorkshire sa première éducation. A l'âge de 18 ans, il fit un voyage à la Chine : ce voyage détermina son goût et sa profession. Il eut occasion de faire des recherches sur l'architecture des Chinois, et leur manière de disposer les jardins, et dans la suite il sut en tirer un utile parti; car il y puisa la source de toute sa renommée, comme artiste et comme auteur. Après son retour à Londres, il suivit entièrement son penchant pour l'architecture; il obtint la place de maître de dessin du prince de Galles, depuis George III. Son premier ouvrage de quelque importance, fut la *Villa* du lord Besborough à Rochampton. En 1758 il publia ses dessins pour l'architecture chinoise, *Designs for Chinese buildings*, Londres, 1757, in-fol., et l'année suivante, son ouvrage principal *Treatise on civil architecture*, Londres, 1759, in-fol. Chargé de l'arrangement des jardins à Kew, il déploya son goût pour le style chinois, et fit paraître à la même époque un ouvrage sous le titre : *Plans, elevations, sections and perpective views of the gardens and buildings at Kew in Surry*, in-fol., 1763, avec quarante-trois planches. Il donna encore plusieurs autres ouvrages, dans lesquels il chercha à justifier le genre chinois qu'il avait adopté; ce qui n'empêcha pas les plaisanteries et les querelles littéraires qui s'élevèrent dans les journaux à ce sujet. Il est mort à Londres le 8 mars 1796. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Guillaume Chamber's, chef de justice au Bengale, dont on a plusieurs morceaux sur la littérature et les antiquités orientales dans les *Asiatic miscellany*, et dans les recherches asiatiques. — Il y en a eu un 3ᵉ, qui exerçait la profession de médecin, et qui a publié une dissertation de *Ribes arabum et ligno Rhodio*, Lyon, 1729, in-4°.

CHAMBER'S (Robert), juge anglais, qui s'est rendu célèbre, né en 1737 à Newcastle-sur-Tyne, mort à Paris en 1802, fit ses études dans sa ville natale sous M. Moyses, avec lord Eldon, et sir Guillaume Scott, qui lui témoignèrent toujours de l'attachement. En 1754 il entra au collége de Lincoln à Oxford, et fut ensuite boursier du collége de l'université, où il se lia intimement avec sir Jones. En 1766 il fut nommé professeur, et à peu près en même temps principal du nouveau collége de justice. En 1773 il accepta la place de second juge à la cour suprême de justice au Bengale; sa place de professeur lui fut réservée pendant trois ans, si dans ce temps il jugeait à propos de revenir en Angleterre. Avant de partir pour l'Inde il épousa la fille de M. Wilton, sculpteur. En 1778 le roi le créa chevalier pour récompense de sa bonne conduite et de ses services. Lorsque sir Élie Impey quitta la place de chef de justice, en 1791, sir Robert lui succéda; et en 1797 il fut président de la société asiatique. Il revint en Angleterre en 1799 : mais il était d'une faible constitution : il sentit bientôt les effets du climat du nord, et vint, pour sa santé, passer l'automne de 1802

à Paris. Il y mourut au printemps suivant. Son corps fut transporté en Angleterre, et enterré dans l'église du temple. Sir Robert était un savant distingué. Il réunissait aux meilleurs principes de religion la plus stricte régularité de mœurs. Il y a de lui à Oxford, sur le monument de sir Williams Jones, une *épitaphe* très-élégante *en latin*. Ce savant avait fait une collection précieuse de livres orientaux.

CHAMBERT (Pierre), né à Versailles en 1745, devint avocat au parlement de Paris, après avoir été secrétaire du lieutenant civil au châtelet, et greffier en chef des criées du même tribunal. Il composa plusieurs opuscules en prose et en vers, entre autres : *Démétrius*, ou *l'Éducation d'un prince*, 2 vol. in-8°, Paris, Debure, 1790. C'est une espèce d'imitation du *Télémaque* de Fénélon. Chambert mourut à Paris en 1805.

CHAMBON (Joseph), médecin, né à Grignan en 1647, exerça d'abord sa profession à Marseille; mais, ayant été obligé de quitter cette ville à la suite d'une querelle, il alla successivement en Italie, en Allemagne, et enfin en Pologne, où le roi Jean Sobieski l'attacha à sa personne. Ses courses ne se bornèrent pas là; il passa en Hollande, de là en Angleterre: puis il revint en France, où il fit un séjour de deux ans, à la Bastille, pour avoir voulu devenir le défenseur d'un seigneur napolitain qui était détenu dans cette prison, et à qui, le lieutenant de police l'avait chargé de donner ses soins. Ayant obtenu sa liberté, il fut nommé médecin des galères de Marseille, par le crédit du comte de Grignan. Il alla finir ses jours auprès d'un de ses frères, doyen du chapitre de Grignan. Il paraît qu'il mourut dans un âge fort avancé. On a de lui : I. *Principes de physique rapportés à la médecine-pratique*, Paris, in-12, en 3 parties, 1712, 1714 et 1716. II. *Traité des métaux et des minéraux, et des remèdes qu'on en peut tirer*, Paris, 1714. Chambon ne put aller au delà du grade de licencié dans la faculté de Paris, parce qu'il avait des remèdes secrets.

CHAMBON (Antoine Benoît), ancien trésorier de France, domicilié à Uzerche, département de la Corrèze, fut nommé député à la Convention nationale : il y dénonça le ministre de la guerre, Pache. Au mois de janvier 1793, il traita Robespierre de factieux; ce qui le fit provoquer en duel par Bourdon (de l'Oise). Il fut ensuite membre du comité de sûreté générale, vota pour la mort de Louis XVI, sous la condition expresse que le jugement serait ratifié par le peuple, et fit tous ses efforts pour obtenir un sursis, jusqu'à ce que les assemblées primaires eussent prononcé en dernier ressort. Il fut dénoncé par Marat, comme intéressé dans les fournitures des armées. Il était du parti des girondins, et fut enveloppé dans leur chute le 31 mai; après avoir fait des efforts inutiles pour arrêter le mouvement de cette journée, il se sauva dans son département, fut mis hors la loi, et tué dans une grange près de Lubersac, au mois de novembre, en se défendant contre ceux qui voulaient l'arrêter.

CHAMBONNIERE (François Champion de), musicien français, mort en 1670 : il composait des pièces avec goût, et les exécutait avec le même succès sur le clave-

cin. Dans ses ouvrages, divisés en deux livres, on distingue deux pièces : la *Courante* et *la Marche du marié et de la mariée*.

CHAMBORS (Guillaume de la Boissière, comte de), naquit à Paris le 28 juillet 1666, de Guillaume de La Boissière, comte de Chambors, lieutenant des cent-suisses de la garde du roi, et de Marguerite Sévin de Miramyon, sa première femme. Dès l'âge de trois ans, on le mit dans une pension où l'on élevait un petit nombre d'enfans, suivant la méthode dont Montaigne raconte qu'on s'était servi à son égard; on y apprenait le latin par le seul usage de cette langue, et toute autre était interdite à ceux qui approchaient de ces enfans. De Chambors y passa six ans, et n'en sortit qu'en 1675, pour entrer en quatrième au collége du Plessis. Il se trouva supérieur à tous les autres élèves, par le rare avantage d'avoir eu le latin en quelque sorte pour langue maternelle. Après avoir achevé toutes ses études avec succès, il fut admis dans la société de l'hôtel de Soissons, où la princesse de Carignan et la duchesse de Nemours réunissaient un nombre choisi de personnes de qualité et de gens de lettres. Ce fut là qu'il contracta une liaison intime avec le prince Eugène. Ils conversaient ordinairement ensemble en langue latine. Chambors entra dans les mousquetaires, fit plusieurs campagnes de la guerre de 1688, et obtint une compagnie dans le régiment colonel-général, à la tête de laquelle il servit en Allemagne sur la fin de cette guerre, et en Italie pendant toute celle de 1701. Ses services n'auraient jamais tiré son nom de l'obscurité, s'il n'avait su concilier les devoirs de son état avec l'étude des belles-lettres, auxquelles il ne cessait de se livrer au milieu des travaux de la guerre. La paix lui laissa un champ plus libre à son goût pour les sciences. Il fit de l'histoire son étude favorite. Sa mémoire était étonnante, et ne fit point tort à son jugement. En 1721, il fut nommé membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et la *Considération que les anciens Germains avaient pour les femmes de leur nation*, fut le sujet de son discours de réception, qui justifia pleinement le choix de l'Académie. Il lut plusieurs dissertations, où il répand la lumière sur plusieurs passages des écrivains grecs et latins. Son *Éclaircissement chronologique sur le jour auquel Pompée sortit de Brundusium et de l'Italie lors de la guerre civile*, et ses *Recherches sur la vie de Titus Labiénus*, attestent l'étendue de ses connaissances. Ses *Mémoires* manuscrits sur Mme et Mlle Deshoulières, ont été d'un grand secours à ceux qui ont rédigé la vie de ces deux femmes célèbres, placées en tête de l'édition de leurs ouvrages, imprimée en 1747. Chambors joignait à un goût particulier pour l'étude, des mœurs simples et austères, une ame ferme et indépendante. Une hydropisie de poitrine l'enleva à ses amis, après une union de 47 ans avec une épouse chérie qu'il venait de perdre. Il mourut au mois d'avril 1742.

CHAMBRAI (Robert de), élu abbé de Saint-Étienne de Caen l'an 1368, mort en 1393, était d'une illustre maison de Normandie au diocèse d'Évreux. Le pape Clément VII lui accorda, par une bulle, le droit de porter les orne-

mens pontificaux dans son monastère, et dans les autres églises qui en dépendent, même en présence de l'évêque diocésain et de tout autre prélat. Ce fut de son temps que les armes des meilleures familles de Normandie, avec leurs alliances, furent peintes dans les lieux les plus fréquentés de cette abbaye. C'est donc une erreur de croire que ce sont les armes des seigneurs qui accompagnèrent le duc Guillaume, l'an 1066, à la conquête d'Angleterre, puisque ces armes n'ont été peintes que vers 1370, sous le règne de Charles V, dit le *Sage*.

CHAMBRAI (Rolland Fréard, sieur de), appelé aussi Chantelou, savant architecte, né à Cambray, mort en 1676, parent et ami de Desnoyers, secrétaire d'état, est plus connu pour avoir amené Le Poussin de Rome en France, que par son *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne*, à Paris, in-fol., en 1650, quoique bien accueilli dans son temps, et même assez estimé aujourd'hui. Il a été réimprimé en 1702, gr. in-fol., fig. On a encore de lui une version française du *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, Paris, 1651, in-fol., ainsi qu'une traduction des *Quatre livres d'architecture* d'André Palladio, Paris, 1650, in-fol.

CHAMBRAI (Jacques-François de), chevalier, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né à Évreux en 1687, était de la même famille que Robert de Chambrai. Il s'acquit une grande réputation dans la guerre qu'il fit toute sa vie aux infidèles, sur lesquels il prit onze vaisseaux, entre autres la *Patronne*, de Tripoli, en 1723, et en 1732 la *Sultane*, portant pavillon de contre-amiral du grand-seigneur. Pour récompense de ses services, le grand-maître le fit vice-amiral et commandant-général des troupes de terre et de mer de la religion. Ce brave officier fit construire à ses frais, dans l'île de Gozo une forteresse appelée de son nom la Cité neuve de Chambrai; et, par cet ouvrage important, il mit l'île de Gozo à l'abri des insultes des Barbaresques, rendit le siége de Malte presque impossible, et assura le commerce des puissances chrétiennes dans la Méditerranée. Il mourut en 1756, à Malte, avec la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son siècle. — Son neveu Louis de Chambrai, marquis de Conflans, né en 1713, est auteur des ouvrages suivans : I. *Mémoires de la translation de l'abbaye d'Almaneschedans la ville d'Argentan*, Évreux, 1739, in-4°. II. *Art de cultiver les pommiers, les poiriers, et de faire du cidre, selon l'usage de la Normandie*, Paris, 1765, in-12, réimprimé en 1803, à la suite de l'*Essai sur la greffe* de Cabanis.

CHAMBRE (Louis, comte de la), l'un des plus puissans seigneurs de la Savoie, fut nommé gouverneur de ce pays, et du Piémont en 1478, pendant la minorité de Philibert, duc de Savoie. Cet homme, turbulent et ambitieux, fit deux tentatives pour se rendre maître absolu du gouvernement; la première fut sans succès; il fut fait prisonnier et tous ses biens furent confisqués; la seconde ne fut pas plus heureuse pour lui, quoiqu'il eût d'abord remporté quelques avantages. Il fut obligé de se réfugier en France, et il n'obtint sa grâce et la restitution de ses biens que par la protection de

Charles VIII, roi de France. Il mourut vers 1600.

CHAMBRE (Marin Cureau de la), né au Mans en 1594, membre de l'Académie française et de celle des sciences, médecin ordinaire du roi, égaya l'étude de la médecine et de la philosophie par la culture des belles-lettres. C'était un habile physionomiste. Louis XIV le consultait toujours sur les choix qu'il voulait faire, soit en bien soit en mal, et ne se décidait que par lui. Il dit dans sa correspondance secrète avec ce prince. « Si je meurs avant sa majesté, elle court grand risque de faire de mauvais choix. » Il semble que les événemens qui suivirent aient justifié cette prophétie. Il laissa des ouvrages dans tous les genres : I. *Les caractères des passions*, 5 vol. in-4°, 1640-1662; Amsterdam, 1658-1662-1663, cette dernière édition est fort belle, en 4 vol. in-12. II. *L'Art de connaître les hommes*, Amsterdam, 1660-64-66, in-12. Deux ouvrages de morale, qui ne valent pas, pour le fonds et pour la forme, Abbadie et La Bruyère; ils contiennent beaucoup de choses vagues, et quelques-unes de chimériques. III. *La connaissance des bêtes*, Paris, 1648, in-4°. IV. *Conjectures sur la digestion*, 1636, in-4°. V. *Le Système de l'ame*, Paris, 1664, in-4°, et plusieurs autres morceaux sur des matières de physique, parmi lesquelles on distingue ses *Observations et conjectures sur l'Iris* (l'arc-en-ciel), Paris, 1650, in-4°. Il mourut en 1669.

CHAMBRE (Pierre Cureau de la), fils puîné du précédent, et membre comme lui de l'Académie française, fut destiné d'abord à la médecine; mais une surdité qui lui survint lui fit préférer l'état ecclésiastique. Il mourut en 1693, curé de Saint-Barthélemi, à Paris. Ses connaissances ne se bornaient pas aux matières ecclésiastiques. Il écrivit peu; mais il engagea plusieurs personnes timides, quoiqu'habiles, à écrire. Il se comparait à Socrate, qui, ne produisant rien de lui-même, aidait les autres à produire. On lui a attribué plusieurs bons mots. Le P. Hardoin ayant prétendu que l'*Histoire des Juifs* de Josephe était de quelque moine du 13e siècle : « Nous le croirons, dit l'abbé de La Chambre, quand il nous aura prouvé que les jésuites ont composé les *Lettres provinciales*. » Il voulait qu'en écrivant on effaçât beaucoup : il disait que les « ratures des auteurs sont des mouches qui siéent bien aux muses. » Quoiqu'il aimât la poésie, il ne fit jamais qu'un seul vers dans sa vie; Boileau, à qui il le récita, s'écria en plaisantant : « Ah! M. le curé, que la rime en est belle! » On a de lui plusieurs *Panégyriques* imprimés séparément in-4°.

CHAMBRE (François Ilharart de la), né à Paris le 2 janvier 1698, docteur de la maison et société de Sorbonne, et chanoine de Saint-Benoît, mort à Paris, sa patrie, en 1753, à 56 ans, a laissé différens ouvrages, qui prouvent qu'il avait approfondi les matières qu'il a traitées. Les principaux sont : I. Un *Traité de la véritable religion*, Paris, 1737, 5 vol. in-12. II. Un *Traité de l'Église*, Paris, 1743, 6 vol. in-12. III. Un *Traité de la grace*, 4 vol. in-12. IV. Un *Traité du Formulaire*, en 4 vol. in-12, et plusieurs autres écrits contre le baïanisme, le jansénisme et le quesnellisme, qu'on

lut dans le temps. V. Une *Introduction à la théologie*, in-12. VI. *Exposition des différens points de doctrine qui ont rapport aux différens points de religion*, 1745, 2 vol. in-12. VII. *Réalité du jansénisme démontrée*, 1740, in-12. VIII. *Lettres sur les pensées philosophiques et sur le livre des mœurs*, 1749, in-12., etc., et plusieurs autres ouvrages bien faits.

CHAMBROY (N.), chirurgien de Lyon, renommé dans son art, publia, en 1680, un *Traité des maladies vénériennes*. Il mourut en 1715. Son fils devint abbé de Sainte-Geneviève à Paris.

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne, d'un père inconnu et d'une paysanne, vint de bonne heure à Paris, où il fut admis sous le nom de *Nicolas*, et en qualité de boursier, au collège des Grassins. En rhétorique, il remporta les cinq prix de l'université. Il quitta le collège, et commença sa carrière par être clerc de procureur, ensuite précepteur chez un riche Liégois nommé Vaneck qui l'emmena dans sa patrie. Il travailla d'abord au *Journal encyclopédique*. Bientôt après, il publia les *Éloges de Molière et de La Fontaine*, qui méritèrent le prix de l'Académie française et de celle de Marseille. Ces deux excellens discours commencèrent sa réputation, et parurent deux traités complets de la comédie et de la fable. Pour l'éloge de La Fontaine, Chamfort comptait parmi ses concurrens le célèbre La Harpe, et eut l'honneur d'être son vainqueur. Chamfort, qui ne vivait guère que des bienfaits du duc de Choiseul et de madame Helvétius, se mit à travailler au *Vocabulaire français* et au *Dictionnaire dramatique*, 3 vol. in-8°, 1776. Ce dernier ouvrage lui donna l'idée de devenir auteur dramatique, et il y réussit. Sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, donnée en 1778, a des beautés, et a obtenu des succès. On dit que Voltaire, lisant le 4ᵉ acte de cette pièce, s'écria : « Diantre, voilà du Racine. » *La jeune Indienne* et le *Marchand de Smyrne* sont deux jolies comédies, écrites avec facilité. Chamfort composa des *Poésies fugitives*, des *Épîtres*, des *Contes*, des *Fables*, des *Épigrammes*, des *Traductions de l'Anthologie et de Martial*. *L'Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, obtint le prix de l'Académie française, et le méritait par les beaux vers dont elle est remplie. Chamfort fut reçu à l'Académie française, et y succéda à M. de Sainte-Palaye, dont il fit un brillant éloge. Le discours qu'il prononça à cette occasion, est regardé comme un des meilleurs morceaux de ce genre. Dans les derniers temps de sa vie, il composa un *Rapport* pour demander la suppression des Académies; rapport que Mirabeau s'était chargé de prononcer à l'Assemblée nationale. Ce dernier, lié d'amitié avec Chamfort, lui soumettait ses ouvrages, ses opinions, et se plaisait très-souvent à adopter les siennes. La brochure sur l'*Ordre de Cincinnatus* fut faite par eux, et les morceaux les plus éloquens de cet écrit sont de Chamfort. Celui-ci, partisan de la révolution française, envisagea cependant avec horreur les crimes qu'elle enfanta. Voyant écrits sur toutes les murailles ces mots tracés par les jacobins, *fraternité*

ou la mort, il dit : « La fraternité de ces gens-là ressemble fort à celle de Caïn et d'Abel. » Chamfort, sous le ministère de Rolland, obtint une place à la Bibliothèque nationale; sous le régime de la terreur, il fut emprisonné. Il contracta dans les fers une si profonde horreur pour la prison, que, quelque temps après ayant été élargi, puis menacé d'être enfermé de nouveau, il se tira un coup de pistolet qui lui fracassa le crâne et lui enfonça un œil. Il se fit ensuite plusieurs blessures avec un rasoir. Il vécut encore quelque temps dans cet état, et mourut en avril 1794. Ses œuvres ont été recueillies à Paris, par Ginguené son ami, en 1795, 4 vol. in-8°. On lit à la tête de cette édition une notice très-bien faite sur la vie et les écrits de l'auteur. Il est fâcheux qu'on ait oublié d'y insérer le discours qui a remporté le prix à l'Académie de Marseille, sur cette question : *Combien le génie des grands hommes influe sur l'esprit de leur siècle*, Paris, 1768, in-8°. On y trouve plusieurs autres opuscules en prose, des *Maximes et Pensées diverses*, des *Observations sur l'imitation de la nature dans l'art dramatique*, et en général de l'esprit et du jugement, et de l'originalité, mais un peu trop d'affectation dans le style. « Chamfort, dit un critique célèbre, est toujours ingénieux et correct; mais sa délicatesse recherchée devient subtilité : il s'attache trop à de petits rapports; et souvent son esprit s'échappe et s'évapore comme dans un alambic. » On lui a aussi reproché un orgueil dur et tranchant, une sorte de colère contre tout ce qui dans l'ordre social s'élevait au-dessus de lui, et un mépris profond pour l'espèce humaine et sa nation. C'est lui qui l'a ainsi définie : « Le caractère naturel du Français est composé des qualités du singe et du chien couchant : drôle et gambadant comme le singe, et dans le fond très-malfaisant comme lui, il est, comme le chien de chasse, né bas, caressant, léchant son maître qui le frappe, se laissant mettre à la chaîne, puis bondissant de joie quand on le détache. » On a publié en 1800 un recueil de ses pensées et bons mots, intitulé *Chamfortiana*, chez Delance, un petit vol. in-12. Un grand nombre des ouvrages de Chamfort est perdu pour le public, ses *Contes*, ses charmantes *Soirées de Ninon*, et les fragmens de son poëme de *La Fronde*, qu'il n'avait pas achevé. On regrette également la perte du commentaire judicieux et profond qu'il fit sur les fables de La Fontaine, pour Madame Élisabeth, sœur du Roi. Chamfort a rédigé quelques-uns des discours de l'ouvrage intitulé : *Tableaux de la Révolution française*. *Voyez* Pagès.

CHAMIER (Daniel), Dauphinois, fut long-temps ministre à Montelimart. Nommé en 1612 professeur de théologie à Montauban pour les protestans, il y fut tué d'un coup de canon en 1621, sur un bastion, où il faisait les fonctions de prédicant et de soldat. Ce ministre, souvent employé dans les affaires difficiles de son parti, dressa avec Forget le célèbre *édit de Nantes*. La politique ne nuisit point chez lui à la controverse. Il eut à cet égard plusieurs conférences avec le fameux P. Cotton, jésuite,

qui se rendit à Nîmes pour ce sujet. Chamier publia contre les controversistes catholiques un ouvrage sous le titre singulier de *Panstratie catholique*, ou *Guerre de l'Éternel*, Genève, 1610, 4 vol. in-fol. Il a été ensuite abrégé sous le titre de *Chamierus contractus*, 1642, in-fol. Quoique ce titre soit fanatique, et que l'ouvrage le soit aussi, on y trouve pourtant des choses curieuses. Ses *Epistolæ jesuiticæ*, Genève, 1599, in-8°, sont curieuses pour l'histoire du temps. Il a encore écrit en français plusieurs ouvrages de controverse. On prétend que Chamier était fort habile en grec, et renommé par son goût pour la bonne chère et le bon vin; ce qui donna lieu à l'épigramme suivante :

Faut-il s'étonner si Chamier
Fait un si grand cas de Varable ?
De ses héros c'est le premier,
Parce que son nom rime en table.
Après Varable suit Calvin,
Avec qui son cœur sympathise;
Car ce nom se termine en vin;
Or table et vin c'est sa devise.

Le petit-fils de Chamier, ministre en Dauphiné, accusé de prêcher violemment en faveur du calvinisme, périt sur la roue en 1683, et fut placé parmi les martyrs de la secte. Le grand-père et le petit-fils étaient, de l'aveu des protestans, des hommes roides, inflexibles, et incapables de céder aux artifices que la cour mettait en usage pour les affaiblir ou les attirer à soi.

CHAMILLARD (MICHEL DE), d'abord conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller d'état, contrôleur-général des finances en 1699, et ministre de la guerre en 1701, parvint, a-t-on dit, à toutes ces places par son adresse au billard, jeu qui plaisait beaucoup à Louis XIV. Il faut dire cependant à l'honneur de Louis XIV, qu'il était trop jaloux de la gloire de son règne, pour se décider dans le choix de ses ministres par de telles futilités. Il ne voulut se charger ni des finances ni de la guerre qu'après que le roi lui eût dit : « Je serai votre second. » Il connaissait lui-même son inhabileté, et il écrivait à Catinat : « Je ne suis qu'un robin qui fait son noviciat dans la guerre; ainsi, entre vous et moi, tout ce que je vous dis ne veut rien dire. » Les cris du public l'obligèrent à se démettre de ces deux emplois, du premier en 1708, et du second en 1709. Il augmenta les impôts, multiplia les billets de monnaie, vendit à vil prix les croix de Saint-Louis, et se servit de tous les expédiens auxquels on a recours dans les temps malheureux. Peu de ministres ont essuyé autant d'épigrammes que Chamillard, parce que les peuples souffraient. Lorsqu'il mourut en 1721, à 70 ans, un anonyme lui fit cette épitaphe qui n'est pas remarquable par le style, mais parce qu'elle était insultante tout à la fois pour Louis XIV et pour son ministre :

Ci-gît le fameux Chamillard,
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.

Il était en effet regardé comme un ministre faible et incapable, du reste honnête homme. Il donna une grande preuve de sa probité, lorsqu'étant conseiller au parlement, et rapporteur d'un procès injustement perdu par sa négligence, il rendit à la partie condamnée vingt mille livres qui faisaient le fond de la contestation, action d'autant plus louable qu'il n'était pas riche.

CHAMILLARD (Étienne), jésuite, né à Bourges en 1656, mort à Paris en 1730, enseigna les humanités et la philosophie avec succès. Il parut ensuite dans la chaire, et il s'y distingua pendant vingt ans. Chamillard était très-versé dans la connaissance de l'antiquité. On a de lui : I. Une savante édition de *Prudence*, à l'usage du Dauphin, avec une interprétation et des notes, Paris, 1687, in-4°. Elle est rare. II. *Dissertation sur plusieurs médailles, pierres gravées et autres monumens d'antiquités*, in-4°, Paris 1711. Le P. Chamillard, qu'une inclination naturelle avait porté à l'étude des médailles, était devenu un antiquaire habile. Il a écrit deux *Lettres* sur quatre médailles rares, Amsterdam, 1701, in-8°. On a reproché à Chamillard d'avoir fait passer pour antiques deux médailles fausses, l'une de *Pacatien* et l'autre d'*Annia Faustina*, et d'avoir fait sortir de dessous terre après 14 ou 15 cents ans d'oubli ce tyran dont personne n'avait parlé avant lui, pas même Treb. Pollio. Cette assertion doit être relevée, et avec d'autant plus de raison, qu'il est reconnu aujourd'hui que ce prince a réellement existé et régné au commencement de l'empire de Philippe. Elle se trouve aujourd'hui démentie par une nouvelle médaille de Pacatien qui existe depuis quelques années au cabinet du roi et qui fixe l'époque où il a régné. (*Voyez* Pacatien.) Quant à la médaille d'Annia Faustina, elle peut être fausse ; mais on ne peut nier qu'il a eu raison de l'appuyer sur le témoignage des historiens à l'égard de la famille dont cette princesse descendait, et ses raisonnemens à ce sujet sont entièrement approuvés aujourd'hui. On peut ajouter que les médailles ont souvent suppléé au silence absolu de l'histoire; témoin l'empereur Firmus dont l'existence n'a été connue que de cette manière. Le P. Chamillard était d'ailleurs un homme fort modeste, et il ne présentait ses conjectures qu'avec réserve et avec une extrême défiance de soi-même. On a de lui beaucoup de dissertations réunies sous le titre de *Dissertations du P. Chamillard, de la compagnie de Jésus, sur plusieurs médailles et pierres gravées de son cabinet*, Paris, 1711, 1 vol. in-4°. (*Voy.* Colonia.)

CHAMILLART (Gaston), docteur de Sorbonne, mort en 1690, dans un âge assez avancé, figura dans les disputes du jansénisme. Il est auteur d'un très-bon ouvrage intitulé : *De coronâ, tonsurâ et habitu clericorum*, Paris, Josse, 1659, in-8°, dans lequel il a réuni les canons et les constitutions des papes sur cette matière.

CHAMILLY (Noel-Bouton marquis de), né à Chamilly le 6 avril 1736, cadet d'une maison ancienne de Bourgogne, porta les armes de bonne heure et avec distinction. Il passa l'an 1663 en Portugal, et y servit en qualité de capitaine de cavalerie sous le maréchal de Schomberg. Ce fut pendant les loisirs que lui laissaient ses fonctions militaires, qu'il fit connaissance avec une religieuse ou chanoinesse portugaise, nommée, à ce qu'on croit, *Alcaforada* qui lui adressa les 12 lettres connues depuis sous le nom de *Lettres portugaises*, elles ont été données au public, en 1682, in-12, et souvent réimprimées depuis, et sont

le fruit de leurs amours. (*Voyez* Sublìgni, et Dorat.) La meilleure édition de ces lettres est de Paris, 1806, in-12 et in-8°. Après avoir passé par tous les grades, et s'être signalé en 1675 par la belle défense de Grave, qui coûta 16,000 hommes au prince d'Orange et dura 93 jours, il fut honoré du bâton de maréchal de France en 1703, et mourut à Paris en 1715, à 79 ans. Le roi l'avait nommé chevalier de ses ordres en 1705. Il n'eut point de postérité; et celle de son frère aîné fut éteinte en 1722. Celui-ci lui était supérieur pour l'esprit, à ce que dit l'abbé de Saint-Pierre, qui peint d'ailleurs le maréchal de Chamilly comme bienfaisant et généreux. Il l'était en effet. Après la défense de Grave, Louis XIV lui permit de demander une grace: « Sire, lui répondit Chamilly, je vous prie de m'accorder celle de mon ancien colonel qui est à la Bastille. — Et quel est votre ancien colonel? lui repartit le roi avec surprise. — C'est M. de Briquemaut: j'ai eu autrefois une compagnie dans son régiment; il m'a formé dans l'art de la guerre, et je ne pourrais sans ingratitude oublier ce service. » Le roi, touché de la générosité de Chamilly, lui accorda ce qu'il demandait. — Son frère, Herard-Bouton, suivit le prince de Condé dans toutes les guerres en France et dans l'étranger. Il fut ensuite gouverneur du Château de Dijon, aide-de-camp de Louis XIV, lieutenant-général, et servit avec distinction. Il mourut en 1673.

CHAMILLY (Claude-Christophe Lorimier d'Étoges de), né à Paris, devint premier valet-de-chambre de Louis XVI, et demanda à être enfermé au Temple avec lui; ce qui lui fut accordé. Il fut ensuite transféré à la Force et dans la prison du Luxembourg. Chamilly, à qui Louis adressa des remercimens dans son testament, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 23 juin 1794, à l'âge de 62 ans.

CHAMIR (Éléazar), savant arménien, né à Djoulfa près d'Ispahan, vers l'an 1720, s'appliqua au commerce et à l'étude de l'histoire dès sa plus tendre jeunesse, avec une ardeur extraordinaire. Du temps de l'anarchie qui eut lieu en Perse après la mort de Nadir-Chah, Chamir se retira dans les Indes orientales et s'établit à Madras. Ses connaissances, ses vertus et ses richesses lui gagnèrent bientôt l'estime des habitans et la protection des Anglais. Au bout de quelques années, il devint un des particuliers les plus opulens dans cette contrée; et, indépendamment de son commerce, il ne cessa jamais de cultiver les lettres et d'être utile à sa nation, quoiqu'il en fût bien éloigné. Il établit à Madras une imprimerie arménienne, une école, un hospice, et un hôpital pour ses compatriotes qui se trouvaient dans ce pays étranger. Chamir, après avoir rempli une carrière honorable et vertueuse, mourut vers la fin du 18e siècle, et laissa les ouvrages suivans: I. *Hortorag*, c'est-à-dire, *Avertissement* ou *exhortation aux Arméniens*, 1 vol. in-8°, à Madras, 1772. C'est un abrégé de l'histoire, de la géographie et de la statistique de l'Arménie. II. *Histoire de ce qui reste d'Arméniens et de Géorgiens*, 1 vol. in-4°, Madras, 1775. Ce livre contient

deux ouvrages écrits par deux auteurs différens. Le premier est une histoire d'Arménie depuis 360 jusqu'à 398. La bibliothèque du Roi a deux exemplaires de cet ouvrage en manuscrit, aux nos 95 et 99. La seconde partie de ce livre est une histoire de la Géorgie depuis 958 jusqu'à 1290, par un auteur anonyme que l'on croit être Étienne d'Ourbel. III. Une grande *Carte d'Arménie*, publiée à Venise en 1778.

CHAMOUSSET (CLAUDE-HUMBERT PIARRON DE), maître des comptes à Paris, né dans cette ville en 1717, n'a vécu que pour se rendre utile à l'humanité. N'envisageant que le soulagement des malheureux, il s'est efforcé de procurer, par d'excellens projets, les utiles établissemens que sa fortune ne lui permettait pas d'entreprendre. Il publia d'abord le *Plan d'une maison d'association pour les malades; Mémoires sur la conservation des enfans, sur l'emploi des biens de l'hôpital Saint-Jacques, sur les hôpitaux militaires et sur plusieurs autres objets d'utilité publique, et des observations sur la liberté du commerce des grains*, in-12. Ces différens mémoires et projets ont été rassemblés par l'abbé Des-Houssayes, chanoine de Rouen, mort en Sorbonne dont il était docteur, en 1783. Il les a publiés sous le titre d'*Œuvres complètes de M. de Chamousset*, 1783, 2 volumes in-8°. Ce recueil intéressant renferme de plus tout ce que ce bon citoyen a fait pour l'humanité malheureuse en général et en particulier, ses découvertes en médecine et ses idées pour augmenter les agrémens de la société. C'est à lui qu'on doit l'invention de la *petite poste*. Tous ses momens furent employés à consoler les infortunés. Il pourvoyait à leurs besoins en santé, il les traitait dans leurs maladies. Habile dans l'art de guérir et pratiquant lui-même la chirurgie, une foule de malheureux abordait continuellement son hôtel, qu'on aurait pu appeler à juste titre l'*Hôtel de la bienfaisance*. Il saignait les uns, soignait les autres, donnait des conseils à ceux-là, des alimens à ceux-ci, et de l'argent à tous. Ces pauvres gens le bénissaient. Chamousset préféra la charge de maître des comptes à celle de conseiller au parlement, pour consacrer plus de temps aux œuvres de charité. Sa naissance, sa fortune et ses talens le mirent à même de faire d'excellens mariages. Il était sur le point d'en conclure un, lorsqu'il adressa ces paroles à la demoiselle qu'on lui destinait : « S'il est doux d'exister pour ce qu'on aime, il l'est presque autant de consacrer une partie de son existence à ceux qu'on plaint ! Mon dessein est de me retirer dans ma terre et d'y fonder un hôpital. Quelle sera ma joie lorsque mes vassaux vous verront partager ma charité, et vous loueront comme un ange descendu du ciel ! » Cette effusion de cœur manqua son effet sur la jeune demoiselle, et le mariage ne se fit point. Chamousset resta célibataire. Sa principale récréation était la musique, qu'il aimait passionnément. Ce citoyen vertueux est mort, trop tôt pour l'humanité, en 1773. J.-J. Rousseau faisait grand cas de lui et le reçut d'une manière assez bizarre. Il était assis, lorsque Chamousset entra un jour chez lui : Il ne se de-

couvrit point et ne le reconduisit point. Il lui dit seulement, je vous estime trop pour vous traiter comme le reste des hommes.

CHAMPAGNE (Thibaud, comte de). *Voyez* Thibaud.

CHAMPAGNE ou CHAMPAIGNE (Philippe de), peintre, né à Bruxelles en 1602, mort en 1674, à 72 ans, vint à Paris en 1621, et s'y perfectionna sous Le Poussin. Duchesne, premier peintre de la reine, le fit travailler au Luxembourg; mais la supériorité de Champagne lui inspira une telle jalousie, que le jeune artiste se retira à Bruxelles. Après la mort de Duchesne, il revint en France, épousa sa fille, obtint sa place, son appartement au Luxembourg, et une pension de douze cents liv. Lors de l'établissement de l'Académie de peinture, en 1648, il fut reçu un des premiers, puis nommé professeur, et enfin recteur. Il aurait été aussi premier peintre du roi, si la réputation et les talens de Le Brun ne lui eussent enlevé cette place. Son assiduité à peindre lui avait donné une facilité surprenante. Les marguillers d'une paroisse de Paris ayant demandé à plusieurs peintres des esquisses pour un Saint Nicolas, Champagne fit le tableau lui-même, et le plaça dans la chapelle, avant que les autres eussent terminé leurs esquisses; mais, comme la peinture se ressentait un peu de cette grande promptitude, on lui demanda *combien il vendrait un cent de Saints Nicolas*. La décence guida toujours son pinceau ainsi que ses mœurs. Il ne se chargeait d'aucun tableau dont les figures auraient été entièrement nues. Il ne travaillait jamais le dimanche, quoiqu'il fût très-laborieux. Se levant dès quatre heures du matin, et maniant le pinceau toute la journée, il disait à ses élèves : « Vous devez déjeûner sans quitter l'ouvrage, et la récréation de l'après-dîner est le temps que vous mettez à descendre l'escalier pour aller à l'atelier. » Le cardinal de Richelieu aurait voulu se l'attacher; mais, craignant d'être l'esclave de ce ministre, d'ailleurs, sa reconnaissance et sa délicatesse ne lui permettant pas de quitter la reine-mère, il répondit que « si son éminence pouvait le rendre plus habile peintre qu'il n'était, ce serait la seule chose qu'il ambitionnerait, mais que cela surpassant le pouvoir du cardinal, il ne desirait que l'honneur de ses bonnes graces ». Richelieu fut frappé de la générosité des sentimens de l'artiste, et lui sut gré de la manière dont il les exprimait. Champagne était doux, complaisant, bon ami, et supérieur dans toutes les parties de l'art qui peuvent s'acquérir par le travail; son dessin est ferme et correct, son coloris, d'un beau ton, bien fondu et frais, et d'une grande vérité. Il imitait parfaitement les étoffes; ses paysages sont agréables, mais d'un génie peu élevé; il manquait de verve et quelquefois d'élégance; ses compositions sont sages, mais froides, et ses figures n'ont pas assez de mouvement. Il copiait trop servilement ses modèles; cependant on doit lui savoir gré de s'être attaché au goût pur de l'école française d'alors. Il en a été un des plus grands coloristes, et doit y être classé, quoique né en Flandre, puisque c'est en France et sous des maîtres français qu'il s'est rendu si habile. Champagne entendait bien la

perspective et l'architecture. Il peignait parfaitement le portrait; les mains de ses figures (partie de l'art très-difficile), sont fort belles et d'un fini précieux, ainsi que les têtes, qui sont en outre d'une extrême ressemblance. Louis XIII, Richelieu, la reine, le dauphin, firent faire plusieurs fois leur portrait par Champagne. Un jour qu'il faisait celui de la reine, quelques femmes de la cour en critiquèrent la ressemblance; Champagne prit aussitôt la palette, feignit de prendre de la couleur, et passa plusieurs fois le pinceau à sec sur la tête du portrait; alors les dames le trouvèrent frappant, et s'applaudirent de leur discernement. Les travaux de cet artiste infatigable sont immenses. Il a peint une partie des appartemens de la reine au Luxembourg et aux Tuileries, et entièrement ceux du Val-de-Grâce; les appartemens du roi à Vincennes et aux Tuileries, les châteaux de Bois-le-Vicomte et de Richelieu, pour le cardinal, le dôme de la Sorbonne, plusieurs tableaux pour Port-Royal, et un grand nombre d'autres pour plusieurs églises de Paris et de la France. On distinguait parmi eux le *Crucifix* de l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, peint à la voûte sur un plan horizontal, il paraît perpendiculaire: c'est un chef-d'œuvre de perspective; *une belle Annonciation* qui était à Sainte-Catherine-de-la-Culture; le *Christ* qui était dans le chapitre des Chartreux; le *Vœu de Louis XIII*, à Notre-Dame; la *Réception des chevaliers du Saint-Esprit*, qui était aux Grands-Augustins, et *les trois tableaux* de la nef de Saint-Gervais. Deux de ces magnifiques tableaux sont au Musée royal; ils représentent *l'apparition de Saint Gervais et de Saint Protais à Saint Ambroise, et la translation de leurs corps.* Le premier, l'un des plus beaux du Musée, est le chef-d'œuvre de Champagne; la manière en est large, les expressions vraies, et il y a un effet de lumière admirable. On voit dans cette galerie plusieurs autres bons tableaux de ce maître. On remarque entre autres *une Cène*, où, sous les traits des apôtres, il a peint les portraits des personnages les plus célèbres de Port-Royal, tels que Pascal, le grand Arnauld, Arnauld d'Andilly, Le Maistre de Sacy, Antoine Le Maistre, etc.; les portraits de deux religieuses, dont l'une est la fille de l'artiste, le sien fait à l'âge de 66 ans, etc. Il y a aussi plusieurs autres beaux ouvrages de Champagne au Musée; on admire *Jésus-Christ chez Simon le Pharisien*, et le tableau connu sous le nom des *Religieuses*. Voici à quelle occasion il fut fait. La fille aînée de Champagne, religieuse à Port-Royal, étant réduite à l'extrémité par l'effet d'une fièvre continue, et se voyant abandonnée des médecins, crut devoir le rétablissement de sa santé aux prières de l'une de ses compagnes, la mère Catherine-Agnès. C'est pour conserver la mémoire de cet événement que Champagne fit ce chef-d'œuvre, en 1662. La galerie de Vienne en conserve de fort beaux. Plusieurs bons graveurs ont traduit les ouvrages de Champagne, entre autres les fameux Nanteuil et Edelink. Ses tableaux tiennent la première place au Musée royal parmi les peintres du 17e siècle.

CHAMPAGNE (Jean-Baptiste), peintre, neveu du précédent, né à Bruxelles en 1643, élevé par son oncle, saisit entièrement sa manière de peindre; mais il mit dans ses tableaux moins de force et de vérité. Quoiqu'il eût été en Italie, ses figures tiennent du goût flamand, et son dessin est lourd. Ses principaux ouvrages se voyaient à Vincennes, aux appartemens bas des Tuileries, et dans plusieurs églises de Paris. Il mourut professeur de l'Académie de peinture, en 1688, à 45 ans.

CHAMPAGNE (Gilles de), prêtre, ensuite chanoine à Lisieux, publia en 1670 un petit livre dédié à son altesse madame la duchesse de Verneuil sous le titre des *Devoirs du chrétien*, ou *les Graces que le chrétien doit rendre et demander à Dieu*. Ce livre contient en outre la *paraphrase des Psaumes huit et quatre-vingt-cinq*, celle *du Te Deum;* du cantique, *Benedicite opera omnia*, et de diverses autres prières, entre autres des litanies des Saints.

CHAMPAGNE (Jean-François), né à Sémur en 1751, entra de bonne heure chez les bénédictins de Saint-Maur, et fut pendant l'espace de 25 ans élève, maître et supérieur dans la même maison. Il organisa l'établissement connu sous le nom de *Prytanée français*, y fit naître le goût des bonnes études, et le dirigea jusqu'à sa mort arrivée en septembre 1813. On a de lui une traduction estimée de la *Politique d'Aristote*, et des *Vues sur l'organisation de l'instruction publique dans les écoles destinées à l'enseignement de la jeunesse*, 1800.

CHAMPCENETZ (Louis de), né en 1759 à Paris, fils du gouverneur des Tuileries, officier aux gardes-françaises, connu par l'enjouement de son esprit et de ses vers, périt à 55 ans victime du tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort le 23 juillet 1793. Au moment qu'il entendit prononcer son jugement, il conserva sa gaîté; et demanda aux juges s'il ne pouvait pas se faire remplacer. Il avait travaillé aux *Actes des Apôtres*, feuilles gaies et malignes qui parurent au commencement de la révolution, et où l'on trouve des détails piquans, et des anecdotes assez curieuses. Les couplets satiriques de Champcenetz lui avaient quelquefois mérité l'animadversion de l'ancien gouvernement. En voici deux de lui qui sont gais sans être méchans:

D'un ami suivant les leçons,
Je fais des chansons et des dettes;
Les premières sont sans façons:
Mais les secondes sont bien faites.
C'est pour échapper à l'ennui
Qu'un homme prudent se dérange.
Quel bien est solide aujourd'hui?
Le plus sûr est celui qu'on mange.

Eh! qui ne doit pas maintenant?
C'est la mode la plus constante;
Et le plus petit intrigant
De mille créanciers se vante.
Vieux parens, en vain vous prêchez;
Vous êtes d'ennuyeux apôtres.
Rappelez-nous donc vos péchés,
Pour être indulgens sur les nôtres.

Les autres productions de Champcenetz sont: I. *Les Gobes-mouches au Palais-Royal*, 1788, in-8°. L'auteur s'est peint lui-même à l'article du *Gobe-mouches sans soucis*. II. *Parodie du songe d'Athalie*, Paris, 1787, in-8°. Cette plaisanterie fut faite de société avec Rivarol. Les deux auteurs là firent paraître sous le nom de Grimod de La

Reynière. III. *Réponse aux lettres* (de Madame de Staël) *sur le caractère et les œuvres de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer*, Genève (Paris), 1789, in-8°. Il eut la plus grande part au *petit Almanach des grands hommes*, 1780, petit in-12, et à d'autres petits ouvrages. Extrêmement replet, son ami intime, Rivarol, lui communiquait ses malices, en disant : « Je le bourre d'esprit. »

CHAMPDIVERS (Odette de), fille d'un marchand de chevaux; elle plut à Charles VI, dont l'esprit était déjà affaibli. Comme on cherchait moins à le guérir qu'à l'amuser, parce que sa maladie paraissait incurable, la reine, sa femme, fut la première à lui procurer cette jeune demoiselle, en qui les ornemens de l'esprit ornaient la beauté. Charles, subjugé par Odette, se laissait conduire par elle, tandis qu'il résistait aux prières de ses domestiques. Un des effets de la triste maladie de ce prince était de refuser de changer de linge. La petite reine, car c'est ainsi qu'on l'appelait, le menaçait de son indifférence ou de sa haine; et dans la crainte de n'en être plus aimé, il faisait ce qu'on exigeait de lui. Odette calmait ses humeurs, et l'arrachait à ses caprices. Les moyens qu'elle employait, dit Sainte-Foix, étaient plus naturels que ceux dont on se servit dans la suite. On fit alors entrer dans sa chambre dix ou douze hommes bizarrement vêtus et barbouillés de noir, qui le prenaient sans lui rien dire, le déshabillaient et le mettaient au lit; il en avait peur, et n'osant leur résister, il faisait tout ce qu'ils voulaient. Nous ignorons l'année de la mort d'Odette.

CHAMPEAUX (Guillaume de), archidiacre de Paris dans le 12e siècle, fonda une communauté de chanoines réguliers à Saint-Victor-lès-Paris, et y professa avec distinction. Abailard, son disciple, devint son rival, et disputa longuement et vivement avec lui. Champeaux mourut religieux de Cîteaux en 1121, après avoir été quelque temps évêque de Châlons-sur-Marne. On a de lui un *Traité de l'origine de l'ame*, dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martenne, et d'autres ouvrages manuscrits. Le dixième tome de l'*Histoire littéraire de la France*, page 307, renferme l'histoire de la vie et des écrits de Guillaume de Champeaux.

CHAMPFLOUR (....), prieur de Saint-Robert-de-Montferrand en Auvergne. Cet auteur, sur la personne duquel on n'a aucun renseignement particulier, est du nombre de ceux qui déplorèrent la mort de Henri IV, dans des *pièces de poésie*, dont le recueil a été imprimé à Paris en 1611.

CHAMPIER (Symphorien), né en 1472 à Saint-Symphorien-le-Château, dans le Lyonnais, premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine; suivit ce prince en Italie, et y combattit à côté de lui. Son savoir et sa valeur le mirent en commerce avec plusieurs savans français et étrangers. Il mourut à Lyon en 1539, après avoir publié beaucoup d'ouvrages fort médiocress : I. *Les grans Croniques des ducs de Savoye*, Paris, 1516, in-fol.; compilation mal écrite,

mais pleine de recherches. II. *De origine et commendatione civitatis Lugdunensis*, Lyon, 1507 et 1537, in-fol. Ce livre est plein de fables. La seconde édition est plus ample que la première, et l'auteur y a pris le nom de *Piercham* : c'est l'anagramme du sien. Il en fit ensuite une traduction française, sous le titre d'*Histoire des antiquités de la ville de Lyon*, 1646, in-4°. III. *La vie du chevalier Bayard*, Lyon, 1528; ouvrage romanesque, indigne de ce héros. Il l'avait entrepris à la considération de sa femme, qui était parente du chevalier sans peur et sans reproche. IV. *Recueil des Histoires d'Austrasie*, etc. V. Le *Triomphe de Louis XII*. C'est une histoire en style ampoulé, elle est pourtant assez sincère. VI. La *Nef des dames vertueuses*, Paris, 1515, in-4°, goth.; *la Nef des princes*, Lyon, 1502, in-4° goth. VII. *Rosa gallica*, 1514, in-8°. VIII. *Castigationes pharmacopolarum*, 1532, en 4 t. in-8°. IX. *Hortus gallicus*, 1533, in-8°. X. *Campus Elysius Galliæ*, Lugduni, 1533, in-8°, etc. XI. *Gallini campi historiales*, Basileæ, 1532. XII. *De dialecticâ, rhetoricâ, geometricâ*, Bâle, 1537. XIII. *Crebratio medicamentorum*, Lyon, 1537. XIV. *De Phlegmone*, Lyon. XV. *Myroer des apothicaires*, Paris, 1539. XVI. *Prophéties des sibylles*, Paris, in-4°. XVII. *Doctrine du père de famille*, in-8°. XVIII. *Déclaration du ciel et du monde*, Paris, 1515. XIX. *Police subsidiaire*, Lyon, 1531. XX. *Du royaume des Allobroges*, Lyon, in-8°, Paris, 1538. XXI. *Fondemens et origine des titres de noblesse*, Paris, 1535. XXII. *De monarchiâ Gallorum*. XXIII. *Chroniques de Lorraine*, Lyon, 1509, in-4°. XXIV. *De claris Lugdunensibus*, in-8°. Il avait été consul de Lyon en 1520 et 1533.

CHAMPIER (Claude), fils du précédent, naquit à Lyon vers 1520. Il écrivit à l'âge de 18 ans *la Singularité des Gaules*, livre curieux, imprimé en 1558, in-16. On a aussi de lui un *Traité des lieux saints des Gaules, où N. S., par l'intercession des Saints, a fait plusieurs miracles*, Lyon, 1556, in-16; traduit en italien, Venise, 1558, in-8°.

CHAMPIER (Jean Bruyerin). *Voy.* Bruyerin.

CHAMPION (Pierre), jésuite, né à Avranches en 1631, mort le 28 juin 1701, a publié : I. *La Vie du P. Rigouleuc*, Paris, 1686, in-12, 4me édition, Lyon, 1739. II. *La Vie du P. Lallemand*, jésuite, Paris, 1694. III. *La vie des fondateurs des maisons de retraite*, Nantes, 1698, in-8°, publiée sous le nom anagrammatique de *Phonamic*.

CHAMPION (François), jésuite, auteur d'un poëme intitulé : *Stagna*, qui parut à Paris en 1689. On le trouve dans le tom. 2 des *Poemata didascalica*.

CHAMPION DE CICÉ (Jérôme-Marie), né à Rennes en 1735, d'une famille ancienne, embrassa l'état ecclésiastique. D'abord grand-vicaire de son frère Jean-Baptiste-Marie de Cicé, évêque d'Auxerre, il fut nommé agent du clergé en 1765, et au bout de cinq ans promu au siége de Rodès, puis à celui de Bor-

deaux en 1781. Nommé membre de l'Assemblée constituante, il se rangea parmi ceux qui penchaient pour certaines innovations, regardées généralement comme nécessaires, et fut un des premiers de son ordre à se réunir aux représentans des communes. Peu après, le roi lui confia les sceaux; la position du nouveau ministre devint de plus en plus difficile, surtout à l'époque où parut la constitution civile du clergé. Quand la terreur éclata, de Cicé quitta la France; il n'y rentra que dix ans après, donna sa démission de l'archevêché de Bordeaux, et fut nommé à celui d'Aix. Il travailla avec zèle à réparer les maux que la révolution avait faits dans ce diocèse, et mourut le 22 août 1810.

CHAMPIONNET (Jean-Étienne), général français, né en 1762 à Valence en Dauphiné, était fils naturel d'un avocat nommé Legrand, et d'une jolie fermière. Ce fut par allusion à sa naissance, qu'on le nomma *Championnet*, mot qui signifie en langue provençale *petit champignon*. A quatorze ans, quelques écarts de jeunesse que des passions ardentes rendirent orageuses, le forcèrent à s'expatrier. Il s'engagea dans les gardes-walonnes, et servit comme volontaire dans le régiment de Bretagne au siége de Gibraltar. L'époque de la révolution fut pour Championnet celle des événemens qui devaient le lancer dans la carrière militaire qu'il parcourut depuis avec tant de gloire. En 1793, il signala son courage dans les forêts de Brumpt, de Bischweiller, d'Haguenau et de Weissembourg. Il entra le premier dans Landau débloqué, prit Spire, Worms et Frankental. Le général Hoche, pour prix de sa valeur, lui donna le grade de général de division. En 1794, dans les champs de Fleurus, Championnet, au centre de l'armée, soutenait depuis plusieurs heures les efforts de l'ennemi; il se précipite à la tête de sa division : au cinquième combat qu'il livre, la victoire passe du côté des Français. Le passage du Rhin, en 1795, fut pour ce général une nouvelle occasion de s'illustrer. Il se signala à la prise de Dusseldorf, au combat d'Altenkirchen, à la prise de Wurtzbourg. Il passa bientôt après à l'armée d'Italie; et, lorsqu'en 1798, la guerre fut déclarée au roi de Naples, il prit le commandement des troupes destinées à marcher contre ce prince, et le chassa rapidement de ses états, après avoir fait prisonnier le général Mack et tout son état-major. Son opposition au commissaire civil Faypoult, envoyé par le directoire exécutif pour contrarier les vues du général, et pour s'emparer des dépouilles des Napolitains, amena sa destitution. Il fut mis en jugement : mais les changemens survenus dans le gouvernement français, en 1799, ayant culbuté plusieurs de ses ennemis, il fut acquitté, réintégré dans son grade, et mis à la tête de l'armée des Alpes, avec laquelle il battit les Autrichiens à Fenestrelles. Le 31 août suivant, il remplaça Moreau à l'armée d'Italie, réunie à celle des Alpes; et chassa en octobre l'ennemi de la rivière du Levant. Cependant il fut ensuite battu à Genola par les Austro-Russes, supérieurs en forces : son armée était alors attaquée d'une épidémie. Il en mourut lui-même à Antibes, en décembre 1799.

CHAMPLAIN (Samuel), fondateur et gouverneur de Québec, était né à Brouage d'une famille noble de Saintonge; il commandait un vaisseau avec lequel il fit un voyage aux Indes orientales, vers l'an 1600. Champlain se fit dans cette circonstance la réputation d'un habile officier. Après deux ans d'absence, il revint en France, et y reçut l'ordre de poursuivre les recherches et les découvertes faites par Cartier dans le Canada. Le marquis de La Roche, et Chauvin, gouverneurs du Canada, avaient tenté vainement d'établir une colonie. Ce dernier avait eu pour successeur de Chaste, gouverneur de Dieppe, qui engagea Champlain à son service en 1603. Le 16 mars de cette année, il partit, accompagné de Pontgravé, qui avait fait beaucoup de voyages à Tadoussac. A leur arrivée dans cette place, le 15 de mai, Champlain laissa son vaisseau, et, dans une légère barque, il remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'extrémité des découvertes de Cartier en 1535. Le lieu était voisin de la place d'Hochelaga; mais cet établissement indien n'existait pas alors : après beaucoup d'informations sur les mœurs des naturels, et après avoir beaucoup examiné tous les rivages du Saint-Laurent, il repartit pour la France au mois d'août. A son arrivée, il trouva le gouverneur de Chaste mort, et sa place de lieutenant-général du Canada, occupée par le sieur Medouts. Ce seigneur l'engagea comme marin, dans un autre voyage au Nouveau-Monde. Champlain partit pour ce voyage en 1604, et arriva à Acadire le 6 de mai. Après avoir employé un mois à parcourir toute la côte pour y chercher une place qui convînt à un établissement, il aborda à une petite île, située à environ 20 lieues à l'Ouest de la rivière Saint-Jean, et ayant une lieue à peu près de circonférence. Il lui donna le nom de Sainte-Croix. Cette île est située dans la rivière de même nom, qui sépare les États-Unis du nouveau Brunswick, province de la Grande-Bretagne. Pendant l'hiver, Champlain ne s'occupa que de parcourir le pays; il poussa jusqu'au cap Cod, où il donna le nom de Malebarre à une pointe de terre, à cause du danger éminent qu'elle avait fait courir à sa barque. Dans l'année suivante, il poursuivit ses recherches, mais il ne parvint pas plus loin qu'à dix ou douze lieues au-delà de Malebarre. En 1607, il fut chargé, avec Pontgravé, d'un autre voyage à Tadoussac; et, dans l'année 1608, il jeta les fondemens de Québec. Champlain n'était pas homme à s'embarrasser du commerce qu'il pouvait faire avec les Indiens, et qui était si profitable à tant d'autres. Chargé d'établir une colonie permanente, il ne s'occupait que de trouver le territoire le plus favorable pour un tel établissement. Il se détermina pour une situation qui lui parut réunir tous les avantages, au confluent de la petite rivière de Saint-Charles et du Saint-Laurent, point où elle se rétrécit tout-à-coup. Ce fut pour cela que les naturels l'appelaient Québec, qui signifie détroit. Il y arriva le 3 de juillet, nettoya le terrain, l'ensemença, et y jeta les fondations de la capitale du Canada. Le travail qu'exigeait ce lieu sauvage, rebuta une partie de ses gens; quelques-uns même conspirèrent contre les jours du

commandant, et formèrent le projet de retourner en France. Les moyens préparés pour se défaire de lui, étaient le poison et une mine; mais l'apothicaire ayant découvert le projet, un des conspirateurs fut pendu, et les autres condamnés aux galères. Le scorbut fit, cet hiver, de grands ravages parmi les colons. Champlain aurait fait usage du remède qui avait si bien réussi à Cartier; mais l'arbre, qu'on appelait *Anneldda*, ne put se trouver, et cette circonstance fit juger que la tribu indienne, chez laquelle Cartier s'était établi, avait été exterminée par ses ennemis. Au printemps de l'année 1609, les Hurons, les Algonquins, et autres peuplades, se préparèrent à marcher contre les Iroquois, leurs communs ennemis. Champlain se joignit volontiers à eux, dans l'espérance que ses victoires jetteraient parmi les tribus indiennes la terreur du nom français, et qu'en les pénétrant de l'idée de sa puissance, elles assureraient son alliance avec elles. Il n'avait pas prévu qu'il mettrait les Iroquois, qui vivaient dans le nouvel état de New-York, dans le cas de recourir à la protection des Anglais et des Hollandais. Il s'embarqua sur la rivière de Sorel, qu'on appelait alors rivière des Iroquois, parce que ces sauvages la descendaient pour leurs irruptions au Canada. Il s'arrêta à la cascade de Chambly, et fut obligé de renvoyer sa barque; deux Français seulement restèrent avec lui. Il s'embarqua dans les canots de ses alliés, sur le lac auquel il donna son nom, et qui le retient encore. Les sauvages qui l'accompagnaient, espéraient surprendre les Iroquois dans leurs villages; mais ils les trouvèrent sur le lac au moment où ils s'y attendaient le moins; alors ils descendirent sur le rivage. Comme la nuit approchait, ils remirent l'attaque au lendemain. Champlain plaça une partie de sa troupe, avec les deux Français, dans un bois voisin. Les Iroquois, qui étaient au nombre de deux cents, ne voyant qu'une poignée de gens, se croyaient sûrs de la victoire; mais Champlain, dès le commencement de la bataille, tua de sa première décharge, deux de leurs chefs, que leurs plumets distinguaient. Le bruit, et l'effet inattendu des armes à feu, jeta chez les Iroquois une consternation inexprimable. Ils se hâtèrent de prendre la fuite; et les vainqueurs retournèrent à Québec avec cinquante crânes. En septembre 1608, Champlain s'embarqua pour la France avec Pontgravé, laissant le soin de la colonie à un brave homme, nommé Pierre Chavin; mais il fut bientôt renvoyé en Amérique. En avril 1610, il était de retour, et il engagea les Indiens avec qui il était, à faire une seconde excursion chez les Iroquois. En effet, peu après son arrivée à Québec, à la tête de leurs guerriers et de quelques autres alliés, il marcha contre eux, et leur livra un combat dans lequel il fut blessé d'une flèche; mais ils furent entièrement vaincus. Après la mort de Henri IV, il fut contraint de retourner en France. Charles de Bourbon, qui fut chargé du gouvernement de la Nouvelle-France par la reine régente, nomma Champlain son lieutenant, avec les pouvoirs les plus étendus. Il retourna donc au Canada, où il soutint des guerres contre les Iroquois, et fit de nouvelles décou-

vertes. Il entreprit de fréquens voyages, et traversa plusieurs fois l'Atlantique. En 1615, son zèle pour les intérêts spirituels des Indiens, l'engagea à leur amener un certain nombre de jésuites, dont plusieurs l'aidèrent dans le service militaire. Il pénétra jusqu'au lac Ontario. Ayant été blessé en secourant les Hurons contre leurs ennemis, il fut obligé de passer tout un hiver chez eux : à son retour à Québec en 1616, il y fut reçu comme s'il était revenu du tombeau. En juillet 1629, il fut obligé de capituler avec les Anglais sous la conduite de sir David Kerk; et il passa en France sur un vaisseau anglais. Il y trouva les sentimens très-partagés sur ce qui regardait le Canada. Les uns pensaient, en considérant les sommes qu'il avait coûté au gouvernement sans aucun profit, qu'il ne valait pas la peine d'être conservé; d'autres regardaient la pêche et le commerce, comme des objets très-intéressans pour le gouvernement. Champlain plaida si bien la cause de sa colonie, qu'il l'emporta; et le Canada fut rendu par le traité de Saint-Germain en 1632, avec l'Acadie et le Cap-Breton. En 1633, la compagnie de la Nouvelle-France recouvra tous ses droits, et nomma Champlain gouverneur. En peu de temps il fut à la tête d'une nouvelle troupe, et il avait une nouvelle recrue de jésuites. Sa colonie était aussi fournie d'armes et de tous les objets nécessaires à la guerre. Il ne négligea pas ce qui avait rapport au spirituel, et tout ce qui pouvait éclairer les naturels sur les vérités du christianisme. Une mission fut établie chez les Hurons. Quand le gouverneur mourut, le nombre des colons et leurs forces s'étaient accrus: et il était question de l'établissement d'un collége à Québec. Montmagny lui succéda l'année suivante. Champlain mérita le titre de père de la Nouvelle-France. Malgré l'excessive crédulité qu'on put lui reprocher, il était doué d'une pénétration peu commune. Ses vues étaient justes; et nul ne sut mieux que lui prendre un parti dans les circonstances difficiles. Il poursuivait ses entreprises avec constance, et sans être rebuté par les dangers. Son zèle pour les intérêts de son pays fut ardent et désintéressé ; son cœur sensible, et toujours porté à soulager les malheureux; plus soigneux des intérêts des autres que des siens: fidèle historien, voyageur actif, tout était l'objet de son attention et de ses observations. Il était habile géomètre, et très-instruit dans la marine. On le justifiera difficilement sur la part active qu'il prit dans la guerre contre les Iroquois; car il paraît que ce fut lui qui excita les Hurons à prendre contre eux les armes. On a de lui : *Les Voyages de la Nouvelle-France, dite de Canada, faits depuis 1603 jusqu'en 1629*, in-4°, Paris, 1632, fig; un *Traité de la navigation et des devoirs du bon marin;* un *Abrégé de la doctrine chrétienne, en huron et en français.*

CHAMPMESLÉ (MARIE DESMARÉS, femme de CHARLES-CHEVILLET, sieur DE), née à Rouen en 1644, était petite-fille d'un président au parlement de Normandie, qui avait déshérité son fils pour s'être marié sans son consentement. Elle fut d'abord comédienne de province, et débuta au théâtre du Marais, à Pa-

ris, en 1669 avec un grand succès. Elle passa à celui de Bourgogne avec son mari, à la rentrée de Pâques 1670. Elle le suivit en 1679 au théâtre de Guégaud, et fut conservée à la réunion en 1680. Cette actrice mourut en 1698. Élève de Racine, dont elle fut pendant quelque temps la maîtresse, suivant les Mémoires du temps, elle remplissait les premiers rôles tragiques avec un applaudissement général. Racine la forma à la déclamation, en la faisant entrer dans le sens des vers qu'elle avait à réciter, en lui montrant les gestes, et en lui dictant les tons. Elle profita si bien des leçons de son maître, qu'elle effaça toutes ses rivales. Elle créa une foule de rôles importans, tels que ceux de Bérénice, Roxane, Monime, Iphigénie, Phèdre, Arianne et Médée. Sa taille était belle, et sa physionomie était pleine d'expression. Son organe était touchant, et convenait parfaitement aux rôles tendres.

CHAMPMESLÉ (Charles-Chevillet, sieur de), époux de la précédente, moins bon acteur qu'elle dans le tragique, réussissait mieux qu'elle dans le comique. Il était Parisien et fils d'un marchand de rubans. Il mourut en 1701. Champmeslé jouait assez bien les rois dans la tragédie, il joignait à ces talens celui d'auteur dramatique. Nous avons de lui des *Comédies*, dont quelques-unes lui appartiennent entièrement, telles que les *Grisettes*, *le Parisien*, *l'Heure du berger*, *la Rue Saint-Denis*, et *les fragmens de Molière*. Il composa les autres en société avec La Fontaine. Celles-ci sont: I. *Le Florentin*, comédie en un acte et en vers, 1685. II. *La Coupe enchantée*, comédie en un acte et en prose, 1688. III. *Le Veau perdu*. IV. *Je vous prends sans verd*. Les Œuvres de Champmeslé ont été imprimées en 2 vol. in-12, à Paris, 1742. On raconte sur sa mort une anecdote fort extraordinaire, si elle est vraie, ce que nous ne voudrions pas garantir : on dit que, frappé d'un songe où il avait vu sa mère et sa femme qui lui faisaient signe du doigt de les venir trouver, il était allé chez les cordeliers faire dire deux messes de mort, l'une pour sa mère, l'autre pour sa femme. L'honoraire de ces messes était alors de dix sous; Champmeslé ayant donné au sacristain une pièce de trente sous, le religieux ne peut lui rendre les dix sous restans. « En ce cas, lui dit l'acteur, faites dire une troisième messe de mort; elle sera pour moi. En effet, il mourut subitement en sortant de l'église. Son talent principal, dans ses comédies, consistait à peindre d'après nature les ridicules des petites sociétés bourgeoises. Ses situations sont neuves et intéressantes, ses incidens heureux et plaisans; son style incorrect, mais badin et enjoué. Il connaissait le théâtre moins par une étude réfléchie que par un exercice journalier; mais il se livrait trop à la facilité que lui donnait cette connaissance : presque tous ses dénouemens sont manqués ou amenés par de petits moyens.

CHAMP-RÉPUS (Jacques de). La date de la naissance et celle de la mort de cet auteur sont également inconnues. On a de lui une tragédie d'*Ulysse*, imprimée en l'année 1600, à la suite de laquelle se trouvent quelques *Poésies di-*

verses, aussi de sa composition.

CHAMPS (Étienne Agard de), né à Bourges en 1613, provincial des jésuites de Paris. Le grand Condé et le prince de Conti l'honorèrent de leur estime. Le premier aimait en lui sa vertu, embellie par un extérieur avantageux et par un caractère honnête; il lui confia dans les dernières années de sa vie, ce qu'il avait de plus précieux. Ce jésuite mourut à la Flèche en 1701, accablé par son extrême vieillesse, et survivant, pour ainsi dire, à lui-même. Il s'est fait principalement connaître des théologiens par son livre *De hæresi Janseniană*, dédié à Innocent X, publié à Paris, in-fol., en 1654. La matière de la grace y est approfondie. On l'a réimprimé à Paris, en 1728, in-fol., par les soins du P. Souciet, jésuite.

CHAMPS (des). *Voy.* Deschamps.

CHAMPY (Jacques), avocat au parlement de Paris dans le 17e siècle, connu par deux livres peu communs : I. *La Coutume de Melun commentée*, Paris, 1687, in-12. II. Celle *de Meaux*, ibid., même année.

CHANAAN, l'un des fils de Cham, donna son nom à cette portion de terre promise à la postérité d'Abraham, appelée dans la suite Judée, et aujourd'hui Palestine ou la Terre-Sainte. Les voyageurs voyaient autrefois son tombeau, long de 25 pieds, dans la caverne de la montagne des Léopards, qui n'était pas loin de Jérusalem.

CHANCEL (J. Nestor), né à Angoulême, s'éleva, du rang de soldat, au grade de général de brigade, et servit, en cette qualité, sous Dumouriez en 1793 : ce dernier ayant compté sur lui, lors de sa défection, l'avait mis dans la place de Condé; mais Chancel aima mieux se soumettre aux commissaires de la Convention. Cette ville fut aussitôt bloquée par les Autrichiens, et Chancel fut obligé de se rendre deux mois après. Échangé l'année suivante, il prit le commandement de Maubeuge, et fut destitué par les représentans du peuple, pour être resté dans l'inaction au moment où le chef du camp retranché de cette ville battait les Autrichiens. Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il fut condamné à mort, comme traître, le 3 mars 1794. Il était âgé de 40 ans.

CHANCELLOR (Richard), célèbre marin anglais, qui, naviguant dans la mer Blanche, pour y trouver un passage aux Indes par les mers du Nord et de l'Est, y découvrit le port d'Archangel, où, bientôt après, la Russie fit jeter les fondemens d'une ville. La découverte de Chancellor date de 1553. Elle favorisa le commerce des Anglais avec les Russes, qui s'accrut au point que le produit de la douane d'Archangel monta bientôt à la somme annuelle de cent mille roubles. Les Anglais en tirent des cuirs, de la potasse, du goudron, des plumes, de la cire, du kaviar, du liége, de la rhubarbe, des cordages, des soies de Perse et de Chine. Chancellor périt à son retour. Il fut assailli par une tempête, à l'approche des côtes d'Écosse, où les deux vaisseaux de son expédition périrent. On trouve dans la nouvelle collection de Pinkerton, la relation de son voyage.

CHANDELIER (Maistre-Baptiste le). Cet auteur n'est connu

que par *les vers* qu'il adressa à Jéhan Bouchet, et qui ont été imprimés parmi les *Epîtres* de ce dernier. Il y prend le titre de conseiller du roi en sa cour de parlement de Normandie; et c'est tout ce que l'on sait de ce qui le concerne.

CHANDELIER (René). Cet auteur obscur, qui vécut vers le milieu du 16e siècle, n'est connu que par ses *Relations avec Charles Fontaine*, et *les vers* qu'ils s'envoyèrent réciproquement. On les trouve dans la partie du recueil de ce dernier, qu'il a intitulée : *Traicté du passe-temps des amys.*

CHANDEVILLE (.... de). Les différens biographes que l'on a consultés, loin de fournir aucun renseignement sur ce qui concerne cet écrivain, n'en citent même pas le nom. On ne le connaît que par *quatorze petites pièces de poésies* de sa composition, qui se trouvent dans un recueil imprimé à Paris chez Étienne Loyson, en 1651. Ces opuscules consistent en *Elégies*, *Stances*, *Sonnets*, etc. On doit même observer que Chandeville est le seul dont le nom soit placé à la tête des *Pièces* que l'on a recueillies de lui dans le livre que l'on vient de citer. Toutes les autres *Poésies*, plus ou moins connues, qui y sont insérées, ne portent point le nom de leur auteur.

CHANDIEU (Antoine de la Roche de), ministre protestant, né vers 1534 au château de Chabot dans le Mâconnais, d'une famille noble du Dauphiné où il était baron de Chandieu, se retira à Genève en 1583, et mourut en 1591, à l'âge de 57 ans. On a de lui un grand nombre d'*Ouvrages de controverse*, 1615, in-fol., dans lesquels il prend les noms de *Sadéel* et de *Zamariel*, qui, en hébreu, signifient *Champ de Dieu et Chant de Dieu.* Ces livres sont ignorés pour la plupart. On a aussi de lui : l'*Histoire des persécutions des martyrs de l'Eglise de Paris, depuis l'an 1557 jusqu'au règne de Charles IX*, Lyon, 1563, in-8e. L'auteur était peu versé dans l'antiquité ecclésiastique; mais, comme il parlait avec feu, il eut du crédit dans son parti. « Les erreurs, dit Chorier, semblaient des vérités dans la bouche de Chandieu. Le roi Henri IV l'écoutait avec plaisir ; mais il quitta la cour dès que ce prince eut abjuré. Il eut peur qu'on ne le regardât comme un captif attaché au char de triomphe de l'Église catholique, qui avait porté ce prince à l'Église. » *Voy.* Grevin.

CHANDLER (Marie), née à Malmesbury dans le comté de Wilt, en 1687, morte en 1745, fut célèbre en Angleterre par ses Poésies. On estime surtout son *Poème* sur le *Bain*, qui a été loué par Pope et approuvé du public.

CHANDLER (Samuel), ministre anglais, né en 1693 à Hungerford, mort en 1766, a publié divers ouvrages relatifs à l'histoire et à la défense du protestantisme. On lui doit : I. *Discours contre Antoine Collins, sur la nature des miracles, et les preuves de la religion chrétienne*, 1725, in-8°. II. *Réflexions sur la conduite des Déistes modernes*, 1727, in-8°. III. *Preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, 1744, in-8°. IV. *Traduction en anglais de l'Histoire de l'Inquisition*, par Limborch, 1731, 2 vol. in-4°. V. *Histoire des*

persécutions, 1756, in-8°. VI. *Histoire critique de la vie de David*, 2 vol. in-8° ; ouvrage très-estimé. VII. *Paraphrase et Notes sur les Épîtres de Saint Paul aux Galates et aux Éphésiens*, etc. publiées en 1777, par le docteur Amory.

CHANDLER (Édouard), savant prélat anglais, né vers 1670, mort en 1750, élève du collége Emmanuel à Cambridge ; en 1693, chapelain du docteur Lloyd, évêque de Litchfield et Coventry ; et en 1717, nommé évêque de ce même diocèse, d'où, en 1730, il passa à celui de Durham. Chandler a publié plusieurs de ses *Discours* ; mais ce qui l'a rendu célèbre, c'est son livre de la *Défense du christianisme par les prophéties de l'ancien Testament*, qui eut 3 éditions. Il a donné encore une *Dissertation chronologique*, qui se trouve en tête du Commentaire d'Arnold sur l'Ecclésiaste, et une *Préface biographique*, très-curieuse, en tête du *Traité de morale* du docteur Cudworth.

CHANDLER (Richard), savant helléniste, membre du collége de la Madeleine à Oxford, et de l'Académie des Antiquaires de Londres, naquit en 1738. Il publia, en 1763, une fort belle édition des inscriptions connues sous le nom de *Marbres d'Arundel* (voyez Arundel), sous ce titre : *Marmora Oxoniensia*, in-fol. Cette édition est fort estimée. La société des *Dilettanti* le choisit pour aller faire un voyage en Orient, afin de recueillir des documens sur l'ancien état de ces contrées. Chandler eut pour compagnons de voyage le docteur Revett et M. Pars, et s'acquitta de cette mission avec honneur. De retour en Angleterre, après une absence de trois ans, il publia, en 1769, le premier volume des *Antiquités Ioniennes*, Londres, in-fol. ; le second ne parut qu'en 1800. En 1774, parut à Oxford, l'ouvrage intitulé : *Inscriptiones antiquæ pleræque nondùm editæ in Asiâ minori et Græciâ præsertim, Athenis collectæ*. Chandler excellait dans l'art difficile de bien lire les inscriptions. Il mourut le 7 février 1810 à Tilchrurst en Berkshire où il était recteur. On a de lui, outre les ouvrages cités : I. *Voyage en Asie mineure*, Oxford, 1775, in-4°. II. *Voyage en Grèce*, 1776, in-4°. III. *Histoire d'Ilium ou de Troie*, Londres, 1802, in-4°.

CHANDLER (Thomas Bradbury), ministre épiscopal et écrivain, né à Woodstock (Connecticut), et gradué au collége d'Yale, en 1745, alla en Angleterre prendre les ordres, et à son retour, il fut nommé recteur de l'église de Saint-Jean, à Élisabeth-Town, au Nouveau-Jersey. Il s'y fit également estimer pour son érudition et ses talens, et fut honoré du doctorat à l'université d'Oxford. Chandler termina sa carrière en 1790, âgé de 65 ans. Ce docteur fut un zélé défenseur de l'Eglise épiscopale, et il a beaucoup écrit pour elle. Il se trouva engagé dans une controverse sur cette matière, avec le docteur Chauncy de Boston, et il publia dans cette occasion *un appel au public en faveur de l'Église d'Angleterre en Amérique*, 1767 ; une *Défense de son appel*, 1769 ; puis une *seconde défense du même appel*, 1771 ; un *Sermon* qu'il a prêché devant une corporation pour le soulagement des veuves et des enfans du clergé.

épiscopal, 1771 : un *Examen du Commentaire critique sur la lettre de Seck à Valpoole, concernant les évêques en Amérique*. Il mit aussi sous presse une *Vie* du docteur Johnson ; mais alors la révolution en arrêta la publication, et cet ouvrage n'a été imprimé que 15 ans après sa mort, New-Yorck, 1805.

CHANDON (Gratian). On ignore quelle fut la patrie, la profession, et l'époque précise de l'existence de cet auteur des plus obscurs : et on ne connaît de lui que les *Vers* qu'il fit à la louange de Philibert Buguyon. Ils ont été imprimés avec les *Érotasmes* de ce dernier en 1557.

CHANDOS (Jean), célèbre capitaine anglais du 14e siècle, chevalier de la Jarretière, fut nommé, par Édouard III, roi d'Angleterre, lieutenant-général de toutes les terres que ce prince possédait hors de cette île. Ce fut lui qui fit prisonnier Bertrand Du Guesclin à la bataille d'Auray, l'an 1364. Lorsqu'Édouard III érigea le duché d'Aquitaine en principauté, en faveur du prince de Galles, son fils, Chandos devint le connétable du jeune prince. Il fut tué en 1369, au combat de Lensac, près de Poitiers. Les Anglais le pleurèrent, c'était le plus habile de leurs généraux. Les Français rendirent hommage à ses vertus.

CHANDOUX (....), philosophe chimiste, convaincu d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, fut pendu sur la place de Grève en 1651. C'était un de ces génies libres, qui, dans la renaissance des lettres et de la philosophie, entreprirent de secouer le joug de la scolastique et des chicanes péripatéticiennes. Mais, en voulant se frayer un chemin nouveau, il donna dans des rêveries qui causèrent sa perte.

CHANET (....), médecin, vivant à la Rochelle vers le milieu du 17e siècle, a écrit : I. Des *Considérations* (critiques) *sur la sagesse de Charron*. II. *De l'intérêt et de la connaissance des animaux, contre Cureau de la Chambre*. *Voyez* Arces, Hist. de la Rochelle, tom. 2, pag. 371.

CHANFARY, poète arabe, dont le nom signifie celui qui a de grosses lèvres, est un peu antérieur à Mahomet. Il était si léger à la course, que sa célérité est passée en proverbe. Il fut tué par quelques personnes de la famille Salaman, dont il était l'implacable ennemi, et qui ne firent qu'user de représailles à son égard. Son poëme intitulé : *Lamyat-el-Arab* a été publié à Paris en 1806, par M. Sylvestre de Sacy, avec une traduction française dans sa *Chrestomathie arabe*.

CHANGE. *Voyez* Duchange.

CHANGEUX (Pierre-Nicolas), né à Orléans le 26 janvier 1740, mort en 1800, à l'âge de 59 ans, est auteur de plusieurs ouvrages qui ont eu de la réputation. C'est à lui qu'on doit le *Traité des extrêmes*, Amsterdam, 1762, 2 vol. in-12, et la *Bibliothèque grammaticale abrégée*, production également estimée. Il est encore l'auteur du *Barométrographe*, instrument météorologique, servant à tenir note des variations de l'atmosphère, à tous les instans de la journée. Leroy et Brisson, chargés par l'Académie des sciences de faire un rapport sur cet instrument, en rendirent un compte très-favorable. Les ouvrages inédits qu'il a laissés, con-

sistent dans des additions considérables à son *Traité des extrêmes*, et dans une volumineuse *Collection de fables*.

CHANLER (Isaac), ministre, né en l'année 1701, à Bristol, en Angleterre, passa à la Caroline méridionale en 1733, et s'établit pasteur d'une église sur la rivière Ashelty, en 1736. Il y resta jusqu'à l'époque de sa mort, en 1749. Chanler a publié un *Sermon*, prêché à Charlestown, en 1740, sur la demande de M. Whitefield, *la doctrine de la grace améliorée par la pratique*, in-4°, 1744, et plusieurs autres petits *ouvrages*.

CHANORRIER (Antoine), ministre protestant, fut d'abord pasteur en Suisse ; puis ses supérieurs le chargèrent de la direction de l'église de Blois en 1558. Il passa l'année suivante à l'église d'Orléans. On a de lui un ouvrage satirique, intitulé : *La légende dorée des prêtres et des moines, découvrant leurs impiétés secrètes, composée en rimes et divisée en chapitres*, Genève, 1556, in-16 ; 1560, in-8°. Chanorrier joignait à son nom celui de *Merranges*.

CHANTAL (Jeanne-Françoise Frémiot de), naquit à Dijon en 1572. Son père, président à mortier, avait refusé la charge de premier président que Henri IV lui avait offerte. La jeune Frémiot fut mariée à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, l'aîné de cette famille. Son mari ayant été tué par malheur à la chasse, elle fit vœu de ne point se remarier, quoiqu'elle n'eût alors que 28 ans. L'éducation de ses enfans, le soin des pauvres et des malades, devinrent ses uniques occupations et ses seuls divertissemens. Ayant connu Saint François de Sales en 1604, elle se mit sous sa conduite. Ce prélat ne tarda pas à lui communiquer son projet pour l'établissement de l'ordre de la *Visitation*. Elle entra dans ses vues, et en jeta les premiers fondemens à Annecy, l'an 1610. (*Voyez* François de Sales.) Le reste de sa vie fut employé à fonder de nouveaux monastères, et à les édifier par ses vertus et son zèle. Lorsqu'elle mourut, en 1641, on en comptait 87. Il y en eut à la fin du siècle 150, et environ 6,600 religieuses. Elle termina ses jours à Moulins. Dans l'instant même où elle expira, elle reçut le titre de *Sainte* par la voix de ses filles et par celle du peuple. Le pape Benoît XIV confirma ce jugement en la béatifiant en 1751, et Clément XII en la canonisant en 1767. On publia ses *Lettres*, en 1660, in-4°. Les abbés Marsollier et Cordier ont publié sa Vie. Madame de Sévigné était sa petite-fille ; elle ne tint de son aïeule qu'une espèce de fraternité héréditaire avec les sœurs de Sainte-Marie qu'elle ne manquait pas de visiter partout où elle allait.

CHANTELOU (Dom Claude), en latin *Cantalupus*, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Vion, près Sablé, en Anjou, l'an 1617, et entra d'abord dans l'ordre de Fontevrault. Il en sortit avec cinq autres religieux pour embrasser celui de Saint-Benoît. Chantelou fit profession à Saint-Louis de Toulouse, le 7 février 1640, âgé de 23 ans. Dom Mabillon parle de lui comme d'un savant recommandable par l'étendue et la multiplicité de ses connaissances. Il fut enlevé à la congrégation à la fleur de l'âge, étant mort le 28 novembre 1664

à 47 ans. On a de lui : I. Une édition des *Sermons de Saint Bernard* en latin, précédés de sa *Vie*, par Alain, évêque d'Auxerre, et suivie de la *Vie de Saint Malachie*, par Saint Bernard, Paris, 1662, in-4°. II. *La France bénédictine*, ou *Carte générale des abbayes et prieurés conventuels de l'ordre de Saint-Benoît ; tant d'hommes que de filles*, Paris, 1726, in-fol., avec une *Table alphabétique*. Suivant le frontispice, cette carte aurait été dressée par François Lechevalier, frère convers de la même congrégation. Il peut avoir contribué à la partie mécanique ; mais le travail principal est certainement de dom Chantelou. III. *L'Histoire de l'abbaye de Mont-Majour, et celle de Saint-André d'Avignon*, restées manuscrites et conservées, la première dans l'abbaye de ce nom, et la seconde dans les archives de Saint-Germain-des-Prés. Dom Chantelou avait en outre travaillé à la *Bibliothèque ascétique* et au *Spicilège*, publiés par dom d'Achery. Il avait fait imprimer le *Bréviaire bénédictin*, et commencé l'*Histoire des abbayes de Marmoutiers* et de *Saint-Florent*, dont la dernière a été achevée par dom Jean Guignes. Chantelou était lié avec tous les savans de son temps.

CHANTELOU. *Voyez* CHAMBRAI.

CHANTELOUVE (JEAN-FRANÇOIS GROSSOMBRE DE), gentilhomme bordelais, et chevalier de Malte, florissait vers le milieu du 16ᵉ siècle. On a de lui : I. *Tragédie de Pharaon* et *autres Œuvres poétiques*, publiées par G. Vigérius, Lyon, 1582, in-16. II. La *Tragédie de feu Gaspard de Coligni, jadis admiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24 août 1572*, Lyon, 1575, in-8°. Cette édition originale est très-rare ; on l'a réimprimée depuis séparément ; on la trouve encore dans le tome 1ᵉʳ du *Journal de Henri III*, édition de 1744. Cette tragédie est dirigée contre Coligny et les Huguenots.

CHANTERAC (l'abbé DE), parent et ami de Fénélon, chargé par lui de ses intérêts à la cour de Rome dans l'affaire du livre des *Maximes des Saints*. (*Voyez* M. Bausset, hist. de Fénélon, tom. 1ᵉʳ, pag. 411 ; tom. 2, pag. 148.) Fénélon le mit à la tête du diocèse de Cambrai, *ibid.*, tom. 2, pag. 223, 225.

CHANTEREAU LE FÈVRE (LOUIS), intendant des fortifications de Picardie, puis des gabelles, commissaire pour l'échange de la principauté de Sedan, enfin intendant des finances des duchés de Bar et de Lorraine, exerça tous ces emplois avec distinction. L'esprit des affaires était soutenu en lui par l'étude de l'histoire, de la politique, des belles-lettres, par un grand fonds d'érudition. Né à Paris en 1588, il y mourut en 1658. On a de lui : I. Des *Mémoires sur l'origine des Maisons de Lorraine et de Bar*, in-fol., 1642, composés sur les pièces originales. II. Un *Traité des fiefs*, 1662, in-fol., dans lequel il s'attache à accréditer cette erreur, indigne d'un savant tel que lui : « Que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après Hugues Capet. » Chantereau était plus propre à rétablir des passages tronqués qu'à débrouiller le chaos dans lequel l'origine des anciennes maisons et dignités est plongée. III. Un *Traité touchant le ma-*

riage d'Ansbert et de Blithilde, 1647, in-4°. IV. Un autre où il agite cette question : *Si les terres d'entre la Meuse et le Rhin sont de l'Empire ?* 1644, in-4°, ou in-8°. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits qui sont conservés à la bibliothèque du Roi.

CHANTEREINE (... DE), officier distingué, et colonel de la garde à pied de Louis XVI. Détenu dans les prisons de l'Abbaye, il y fut instruit des massacres que l'on préparait pour les premiers jours de septembre, et se donna volontairement la mort de trois coups de couteau, en s'écriant : « Puisque nous sommes tous destinés à périr, mon Dieu, je vais à vous ! » Il mourut aussitôt, le 22 août 1792.

CHANTOCÉ. *Voy.* GILLES DE BRETAGNE.

CHANTREAU (PIERRE-NICOLAS) né à Paris en 1741, fils d'un avocat au conseil, fut professeur de langue française dans une école militaire en Espagne, où il a publié une Grammaire française, intitulée : *Arte de Hablar frances*, Madrid, 1797, 1 vol. in-4° ; depuis, elle a eu six éditions. Cet ouvrage lui avait ouvert les portes de l'Académie royale de Madrid. A son retour en France, il avait été nommé professeur d'histoire à l'école centrale du Gers, et depuis à l'école de Fontainebleau. Les ouvrages qu'il a publiés successivement sont : I. *Dictionnaire nat. et anecd. des mots et usages introduits par la révolution*, in-8°. L'ouvrage est sous le nom de M. l'Épithète, à Politicopolis. II. *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, fait en 1788 et 1789, imprimé en 1792, 3 vol. in-8°. III. *Lettres écrites de Barcelonne à un zélateur de la liberté qui voyage en Allemagne*, ou *Voyage en Espagne*, 1792, in-8°. IV. *Voyage philosophique, politique et littéraire, fait en Russie pendant les années* 1788 et 1789, etc. traduit du hollandais, 1793, 2 vol. in-8°. V. *Essai didactique sur la forme que doivent avoir les livres élémentaires faits pour les écoles nationales*, 1 v. in-8°, 1795. VI. *Tables chronologiques*, traduites de l'anglais de John Blair, continuées jusqu'à la paix, 1795, in-4°. VII. *Table raisonnée des matières contenues dans les Œuvres de Voltaire*, édition de Beaumarchais, en 70 vol. Cette table forme les 71° et 72° volumes, 1801, in-8°. VIII. *Rudimens de l'histoire, en deux parties* : l'une traitant des notions qu'il faut acquérir pour étudier l'histoire d'une nation ; et la seconde, de la méthode de l'étudier. IX. *La Science de l'histoire*, 1803 et années suivantes, 4 vol. in-4°, grand papier. Le 4° volume contient la géographie et la chronologie. X. *Histoire de France abrégée et chronologique depuis les Gaulois et les Francs jusqu'en* 1808, 2 vol. in-8°. Ce littérateur-traducteur est mort à Auch le 25 octobre 1808.

CHANUT (PIERRE), conseiller d'état ordinaire, et ambassadeur de France auprès de la reine Christine, était de Riom. Il avait commencé sa carrière diplomatique à Lubeck, où il fut employé en qualité de médiateur entre la Pologne et la Suède. La reine Christine, après son abdication, entretint toujours un commerce

de lettres avec lui, et le traita comme son ami. Il mourut à Paris en 1662, laissant des *Mémoires*, qui ont été publiés après sa mort en 1676, Cologne, 1677, 3 volumes in-12. *Voyez* Descartes.

CHANUT (Martial), fils du précédent, fut abbé d'Issoire, aumônier de la reine Anne d'Autriche, et visiteur général des carmélites en France, qu'il gouverna pendant trente ans avec zèle. On a de lui quelques *Traductions* d'ouvrages de piété, celle du *Catéchisme du concile de Trente*, Paris, 1673, in-4° et in-12; celle de la *Vie* et des *Œuvres de Sainte Thérèse*, Paris, 1691, in-4°. Son style est faible et languissant. Il mourut en 1695, dans un âge avancé.

CHANVALON (..... de), oratorien, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Manuel des champs*, Paris, 1764, in-12. Il mourut en 1765. C'est un abrégé estimé, tiré des meilleures sources. Il y recommande la méthode qui a été adoptée à Montreuil, de couper les jardins par des murs, afin d'accroître la chaleur en la concentrant. Il s'étend aussi beaucoup sur la culture des melons.

CHAO-HAO, quatrième empereur de la Chine, l'un des neuf premiers souverains qui régnèrent avant la première dynastie; succéda, l'an 2598 avant notre ère, à Hoang-Ti son père. Ce fut sous le règne de ce prince que l'idolâtrie s'introduisit dans l'empire. Chao-Hao institua, relativement aux habits de cérémonie, un usage qui subsiste encore; il ordonna que les genres et les degrés de mandarinats auraient pour signe distinctif différentes figures d'animaux, peints ou brodés sur la poitrine et sur le dos. Cet empereur régna 84 ans.

CHAO-KANG, sixième empereur de la première dynastie chinoise appelée *Hia*, reçut le jour de l'empereur Ti-Siang, qui périt dans une bataille livrée contre des rebelles. Han-Tsou, chef de ces derniers, monta sur le trône qu'il venait d'usurper, et donna l'ordre barbare d'égorger tout ce qui restait encore de la race des Hia. L'impératrice Min, qui était enceinte, échappa à la rage des bourreaux, se réfugia à Yu-Yang, où elle accoucha d'un fils, et demeura inconnue. Ce fils était Chao-Kang : il fut élevé parmi les pâtres des montagnes, et vécut long-temps caché sous les haillons de la misère. Cependant des bruits sourds vinrent plusieurs fois troubler l'usurpateur. On parlait d'un fils de Ti-Siang, qui devait un jour venger la mort de son père. Han-Tsou envoya plusieurs fois des émissaires pour s'emparer du jeune prince qu'il devait tant redouter; mais toutes leurs recherches furent infructueuses, tant était caché le secret de la naissance de Chao-Kang. Celui-ci passa ainsi un grand nombre d'années errant de lieux en lieux; enfin, il fut obligé de se faire connaître au gouverneur de Yu, qui était toujours resté fidèlement attaché à la famille des Hia. Celui-ci conçut alors le projet de rétablir son ancien maître sur le trône. Il communiqua son dessein à tous les autres gouverneurs dont il connaissait les sentimens. Aussitôt une puissante armée fut mise sur pied, et le moment favorable s'étant présenté, Chao-Kang fut proclamé empereur, et l'on

marcha contre Han-Tsou, qui fut défait et mis à mort. Le rétablissement de la famille Hia sur le trône, combla de joie tout l'empire chinois. Le nouveau prince garda auprès de sa personne les fidèles serviteurs qui avaient été les instrumens de son bonheur. Il régna paisiblement vingt-deux ans, et mourut dans la 61e année de son âge.

CHAO-YONG, célèbre philosophe et littérateur chinois, naquit vers le commencement du 11e siècle de notre ère. Il était très-pauvre, vivait dans une masure ouverte à tous les vents, et appelait son réduit l'*antre de la tranquille joie*. Il composa un Commentaire très-étendu sur le *Trigramme de Fou-Hi*, le plus ancien des monumens écrits que présente la Chine, et dont le texte, qui ne consiste qu'en lignes brisées, lesquelles se combinent diversement entre elles, a fourni matière à une multitude d'interprétations. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Chao-Yong est regardé comme un chef-d'œuvre, et intitulé : *Hoang-ki-king-ché*. Ce philosophe était aussi poète et littérateur, et publia un *Recueil* de divers ouvrages, en 40 volumes, intitulé : *Ki-jang-ki*. Chao-Yong se tint constamment éloigné des hommes, et mourut en l'an 1077 de notre ère, jouissant d'une réputation extraordinaire.

CHAPEAUVILLE (JEAN), né à Liége le 5 janvier 1551, chanoine de cette ville et grand-pénitencier, mort en 1617, à 66 ans, a donné une *Histoire ecclésiastique de Liége*, 1612 et 1618, en 3 vol. in-4°, pleine de recherches, mais assez mal digérée. Il a donné en outre : I. *Tractatus de necessitate et modo ministrandi Sacramenta tempore pestis*, Mayence, 1612, in-8°. II. *Vita et miracula Sancti Perpetui, episcopi Trajectensis*, Liége, 1601, in-8°. III. *Tractatus de Casibus reservatis*, Liége, 1596 et 1603, in-8°.

CHAPELAIN (Sire JEHAN LI), poète français du 13e siècle, qui a composé en vers le conte très-plaisant du *Sécrétain* (ou *Saeristain*) *de Cluny*. Claude Fauchet, pour me servir de ses expressions, l'a mis en prose le plus près du sens de l'auteur. Il se trouve dans le manuscrit de la bibliothèque du Roi, in-4°. Le Grand d'Aussy en a donné une traduction dans son recueil. Outre le fabliau cité, qui eut le plus grand succès, et qui fut imité plusieurs fois et sous différens titres par les poètes contemporains, les manuscrits renferment plusieurs chansons très-agréables de sire Jean li Chapelain. On trouve dans la nouvelle édition des fabliaux par M. Barbazan, Paris, 1808, en 4 vol. in-8°, deux des imitations du conte de ce poète.

CHAPELAIN (JEAN), naquit à Paris en 1595. Son père était notaire au Châtelet, et voulait en faire son successeur; mais sa mère en voulant faire un poète, lui fit faire des études et réussit. Au sortir des classes, il se chargea de l'éducation des enfans du marquis de La Trousse, grand-prévôt de France, et ensuite de l'administration de ses affaires. Ce fut chez ce marquis qu'il crut sentir des talens pour la poésie. Le succès qu'eut son *Jugement de l'Adonis* du cavalier Marini, lui fit croire qu'il était ap-

pelé à enfanter un poème épique. Le plan de sa *Pucelle*, d'abord en prose, sembla fort beau; mais lorsque l'ouvrage, mis en vers, après trente ans de travail, vit le jour, il fut sifflé par les moindres connaisseurs. Une *Ode* au cardinal de Richelieu, la *Critique* du Cid, une vaste littérature, *quelques pièces de poésie*, lui avaient fait une foule de partisans et d'admirateurs. La considération dont il jouissait était telle, que le cardinal de Richelieu, voulant réfuter un ouvrage, pria Chapelain de lui prêter son nom en cette circonstance, offrant de lui prêter sa bourse en quelqu'autre. La *Pucelle*, publiée en 1656, in-fol., avec figures, détruisit en un moment la gloire de quarante années. On reconnut qu'on pouvait savoir parfaitement les règles de l'art poétique, et n'être pas poète. Montmort lui adressa ce distique :

Illa Capellani dudùm expectata puella,
Post tanta in lucem tempora prodit anus.

Le poète Linière le traduisit ainsi en vers français :

Nous attendions de Chapelain
Une pucelle
Jeune et belle;
Vingt ans, à la former, il perdit son latin,
Et de sa main
Il sort enfin
Une vieille sempiternelle.

Ce poème eut d'abord six éditions en dix-huit mois, grace à la réputation de l'auteur et au mauvais goût de quelques-uns de ses partisans; mais les vers en parurent durs aux arbitres de la poésie. Boileau, Racine, La Fontaine et quelques autres s'imposaient la peine de lire un certain nombre de pages de ce poème, lorsqu'il leur échappait quelque faute contre le langage. Chapelain, devenu la risée du public, après en avoir été l'oracle, voulut bien avouer qu'il faisait mal des vers; mais il soutint en même temps qu'en digne disciple d'Aristote il avait observé toutes les règles de l'art. Il n'avait, à la vérité, manqué qu'à une seule; celle d'intéresser et de plaire. Madame de Longueville, à qui un des admirateurs de Chapelain vantait la beauté de la *Pucelle*, répondit : « Oui, cela est parfaitement beau, mais cela est parfaitement ennuyeux. » Le poème de Chapelain, en excitant le mépris du public, n'empêcha pas que le grand ministre Colbert ne lui demandât une liste des savans que Louis XIV voulait honorer de gratifications ou de pensions. Il en obtint lui-même une de trois mille livres, comme le plus grand poète qui ait jamais été, et du plus solide jugement; mais il n'en fut pas moins avare. Il portait un manteau au cœur de l'été, sous prétexte qu'il était indisposé; et Conrart lui dit à ce sujet que son habit était plus indisposé que lui. Cet habit était si recousu, que les fils formaient dessus la représentation d'une toile d'araignée. On connaît les plaisanteries de Despréaux et de Racine sur sa perruque; on la métamorphosa en comète. Furetière, qui avait part à tous ces badinages, remarqua que la métamorphose manquait de justesse en un point : « C'est, dit-il, que les comètes ont des cheveux, et la perruque de Chapelain est si usée, qu'elle n'en a plus. » — « Nous étions mal avec Chapelain, Pélisson et moi, dit Ménage; nous cherchâmes à nous réconcilier. Nous allâmes chez lui, et je vis encore à sa chemi-



née les mêmes [illegible]ons que j'y avais vus il y avait douze ans. Son avarice fut, dit-on, la cause de sa mort. S'étant mis en chemin pour se rendre à l'Académie un jour qu'il pleuvait, et ne voulant ni payer pour passer le ruisseau sur une planche, ni attendre dans la crainte de perdre ses jetons, il passa au travers de l'eau, et s'étant mouillé jusqu'à mi-jambe, il ne laissa pas d'aller à l'assemblée, qui lui faisait espérer deux ou trois jetons. Le froid le saisit, et il en eut une oppression de poitrine dont il mourut. Le jour qu'il expira, les sacs de son argent étaient encore rangés autour de lui, et il les contemplait avec plaisir. On trouva 50,000 écus chez lui. C'est à cette occasion qu'un homme de lettres dit à M. de Valois : « Je vous annonce, Monsieur, que notre ami Chapelain vient de mourir comme un meunier, au milieu de ses sacs. » Chapelain, malgré son avarice, refusa la place de précepteur du grand-dauphin, que le duc de Montausier lui avait fait donner. Il mourut en 1674. Les ouvrages qui restent de lui, outre son *Poème de la Pucelle*, dont il n'y a jamais eu que douze chants imprimés, les douze autres étant restés manuscrits dans la bibliothèque du Roi, sont une *Paraphrase* en vers du *Miserere* ; des *Odes*, parmi lesquelles celle qu'il adressa au cardinal de Richelieu mérite d'être distinguée. On a de lui une traduction du roman de *Gusman d'Alfarache*. On conserve encore de lui plusieurs recueils manuscrits de ses *Lettres*, dont Camusat a tiré, en 1726, un très-petit volume de mélanges de littérature et d'histoire, in-12. Van-Effen a fait un parallèle ingénieux de l'Iliade d'Homère avec la Pucelle de Chapelain. Il y eut une grande différence, non-seulement entre les ouvrages, mais encore entre les personnes, du poète grec et du versificateur français. L'homme de génie mourut dans la pauvreté, et le rimailleur dans l'opulence.

CHAPELAIN (Charles-Jean-Baptiste le), jésuite, né à Rouen en 1710, d'un procureur général au parlement, se consacra à la chaire, et occupa bientôt celle de la cour. Il fut applaudi à Versailles autant qu'il l'avait été à Paris. Après la dissolution de sa société, il fut appelé à Vienne par l'impératrice-reine, et y prêcha avec succès. Une maladie l'ayant forcé de quitter la cour impériale, il se retira à Malines auprès du cardinal archevêque de cette ville. Le 26 décembre 1780, il tomba mort au moment où il entrait dans la métropole pour célébrer la messe. On a de lui des *Sermons*, Paris, 1767, 6 vol. in-12, remarquables par la clarté du style, la force du raisonnement et le pathétique des péroraisons. Il fit l'*Éloge funèbre de l'empereur François Ier*, 1776, in-4°, et le *Panégyrique de Sainte Thérèse*, en 1770, in-12.

CHAPELIER (Isaac-René Gui le), né à Rennes, en 1754, d'un avocat distingué dans sa profession, et qui avait obtenu des lettres de noblesse sur la demande des états de sa province, acquit lui-même de la réputation au barreau de Rennes. Dans les troubles qui agitèrent la Bretagne, il prit parti contre le parlement et la noblesse, et fut pour ses principes appelé par le tiers-état à l'as-

semblée constituante. Il y développa une grande facilité d'élocution, et de la lucidité dans les idées; il s'éleva contre les rassemblemens de troupes conduites près de Paris, le renvoi de Necker, les priviléges des provinces, la propriété territoriale du clergé. Il fit décréter que tout député ne pouvait être considéré comme un mandataire d'une simple province, mais comme l'un des représentans de la nation entière. Membre du comité de constitution, il fit supprimer le droit d'aînesse, et rédigea le décret portant abolition de la noblesse. Les protestans d'Alsace lui durent le libre exercice de leur culte et la restitution de tous leurs droits de citoyen. D'après les plans qu'il proposa, les priviléges exclusifs accordés aux théâtres furent abolis, et la haute cour nationale organisée. Sur la fin de la session, il parut se repentir d'avoir trop sapé la monarchie et les prérogatives de la royauté; il voulut mettre des bornes à l'excessive influence des clubs, ou sociétés populaires : mais le mal était fait, et le torrent trop impétueux pour pouvoir être contenu. Le décret que Chapelier obtint sur cet objet ne servit ensuite qu'à le faire proscrire. Obligé de fuir en Angleterre, il revint bientôt à Paris, pour éviter le séquestre de ses biens, prononcé contre tous les absens. Arrêté aussitôt, traduit devant le tribunal révolutionnaire, il y fut condamné à mort le 22 avril 1794, comme ayant conspiré depuis 1789 en faveur de la royauté, et conduit à l'échafaud, à l'âge de 39 ans, au milieu de ses deux collègues Thouret et Desprémesnil. Chapelier était meilleur logicien qu'orateur; il avait le talent précieux pour une grande assemblée, de résumer avec clarté les divers avis, et de proposer ensuite avec force celui qu'il croyait le plus convenable. Il aimait le jeu et tous les genres de plaisirs. Il concourut à la rédaction d'un ouvrage intitulé : *Bibliothèque de l'homme public*, 28 vol., 1790-1792, in-8°.

CHAPELLE (NICOLAS-PIERRE BESSET DE LA), abbé, ancien premier commis des affaires étrangères, s'est fait connaître dans le 18° siècle par plusieurs traductions : I. *Capitulation harmonique* de Mullener, continuée jusqu'au temps présent, Paris, 1750, in-4°. II. *Histoire d'Ecosse*, trad. de l'angl. de Robertson, Londres et Paris, 1764, 3 vol. in-12. III. *Le protestant cité au tribunal de Dieu*, trad. de l'anglais, Paris, 1765, in-12. IV. *Tableau historique et politique de la Suisse*, trad. de l'angl. de Stanyan, Paris, 1766, in-12, et plusieurs autres traductions moins importantes, dont la plupart sont enrichies de notes qui font honneur à l'intelligence du traducteur.

CHAPELLE (CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER), surnommé *Chapelle*, parce qu'il était né en 1626 dans le village de la Chapelle, entre Paris et Saint-Denis, était fils naturel de François Luillier, maître des comptes, qui aimait les lettres et ceux qui les cultivent. C'est à lui que Saumaise dédia son excellente édition grecque et latine du roman d'*Achilles Tatius*, Leyde, 1640, in-12, et traduisit son nom par Franciscus Olearius. Le jeune Chapelle eut Gassendi pour maître dans la philosophie, et la nature dans l'art des vers. La dé-délicatesse et la légèreté de son

caractère, le firent rechercher des personnes du premier rang, et des gens de lettres les plus célèbres; Racine, Despréaux, Molière, La Fontaine, Bernier, l'eurent pour amis et pour conseil. Boileau l'ayant un jour rencontré, le prêcha sur son penchant pour le vin. Chapelle feignit d'entrer dans ses raisons, le poussa dans un cabaret pour moraliser plus à son aise, et le fit enivrer avec lui. Il disait quelquefois des vérités assez dures à ce poete. Un jour Boileau lui lut à la fin d'un repas un de ses ouvrages, que Chapelle critiqua sévèrement. « Tais-toi, lui dit le satirique, tu es ivre. » — « Je ne suis pas si ivre de vin, lui répliqua Chapelle, que tu l'es de tes vers. » Les productions de Chapelle portent l'empreinte de son caractère, mêlé de mollesse, de plaisanterie, et quelquefois de malignité. Son *Voyage*, composé avec Bachaumont, est le premier modèle de cette poésie aimable et facile, dictée par le plaisir et l'indolence. Un bel esprit a dit que Chapelle était plus naturel que poli, plus libre dans ses idées que correct dans son style; mais le talent de dire des riens avec esprit est bien au-dessus de la correction. Chapelle avait une conversation si animée qu'on ne pouvait s'empêcher de prendre intérêt à ce qu'il disait : un jour qu'il était avec Mlle Chouars son amie, fille d'esprit et de mérite, la femme de chambre les trouva tous les deux en larmes. Elle en demanda la raison; « Hélas, répondent-ils, nous pleurons la mort de Pindare, tué par les médecins, » et là-dessus il recommença sa narration, au point que la femme de chambre mêla ses larmes aux leurs, quoiqu'il y eût deux mille ans que le poète fût mort. La liberté fut la divinité de Chapelle. Il ne sacrifia à personne, pas même aux princes. Le grand Condé l'ayant invité à souper, il aima mieux suivre des joueurs de boules, avec lesquels il se trouva et s'enivra. Le prince lui en faisant des reproches : « En vérité, monseigneur, lui dit-il, c'étaient de bonnes gens et bien aisés à vivre, que ceux qui m'ont donné ce souper..... » Le duc de Brissac engagea Chapelle à l'accompagner dans ses terres : il y consentit. Arrivé à Angers, il alla diner chez un chanoine de ses amis. Après le repas, il vint trouver le duc pour lui apprendre qu'ayant lu chez le chanoine un passage de Plutarque portant : « Qui suit les grands, serf devient, » il ne pouvait continuer la route, et s'en retournait à Paris; ce qu'il fit aussitôt, malgré toutes les instances du duc. Toutes les fois qu'il était en pointe de vin, il expliquait le système de Gassendi aux convives, et lorsqu'ils étaient sortis de table, il continuait la leçon aux valets... Plusieurs traits de la comédie des *Plaideurs*, dont Chapelle fournit sa part, furent le fruit des petits repas que Boileau, La Fontaine, Racine se donnaient. Ce dernier, ami intime de Chapelle, lui demanda ce qu'il pensait de sa Bérénice? — « Ce que j'en pense, répondit Chapelle?

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Cette plaisanterie fit, dit-on, beaucoup de peine à Racine qui était fort susceptible. Les hommes un peu instruits des anecdotes littéraires ont sans doute entendu parler du fameux soupé fait à Auteuil,

qui se termina par un événement plus vrai que vraisemblable. Le vin jeta tous les convives, de la joie la plus immodérée, dans la morale la plus sérieuse. Les réflexions sur les misères de la vie et sur cette maxime peu consolante de quelques sophistes anciens : « Que le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement, » leur fit prendre une résolution extravagante : ils se déterminèrent à se jeter dans la rivière, qui n'était pas loin. Molière, qui n'avait bu que du lait, leur représenta qu'une si belle action ne devait pas être ensevelie dans les ténèbres, et qu'elle méritait d'être faite en plein jour à la face de tout Paris. Cette réflexion les arrêta dans leur beau dessein ; et Chapelle dit en riant : « Oui, messieurs, ne nous noyons que demain matin ; et en attendant, allons boire le vin qui nous reste. » On sent bien que le jour suivant changea leurs idées. Chapelle ne se refusait jamais un bon mot. Mécontent d'un mauvais diné qu'on lui avait donné, il s'approcha de Chevreau, qui était l'un des convives, et lui dit tout haut : « Où irons-nous dîner en sortant d'ici? » On louait devant lui le portrait d'un seigneur de la cour, grand parleur, et l'on disait qu'il n'y manquait que la parole. « Il n'en est pas plus mauvais pour cela, reprit Chapelle. » Cet aimable épicurien vécut sans engagement, content de huit mille livres de rente viagère, et mourut à Paris en septembre 1686. D'Assouci le représente comme « étant tout esprit, et n'ayant presque point de corps » : ce qui fait penser qu'il était petit, maigre et fluet. On a de lui, outre son *Voyage*, quelques petites *Pièces fugitives en vers et en prose*, qu'on lit avec plaisir. Le Fèvre de Saint-Marc a donné en 1755, en 2 vol. in-12, une nouvelle édition du Voyage de Chapelle et Bachaumont et des ouvrages du premier avec des notes et des mémoires curieux sur la vie de l'autre. *Voy.* BACHAUMONT et CHARTIER.

CHAPELLE (l'abbé), directeur de l'hopital de la Salpêtrière à Paris, mort le 10 février 1789, s'était fait estimer par ses lumières, ses connaissances littéraires et philosophiques. Il est auteur de la défense de l'*Histoire des Temps fabuleux*, contre de Guignes, Anquetil et l'abbé du Voisin, Liége et Paris, 1779, 1 vol. in-8°, chef-d'œuvre d'érudition et de critique. *Voy.* le Journ. hist. et litt. du 15 août 1780, pag. 601; 15 avril 1786, pag. 575.

CHAPELLE (HENRI, sieur DE LA). *Voyez* BESSÉ et LACHAPELLE.

CHAPELLES (le comte DE). *Voyez* dans l'article BOUTEVILLE.

CHAPERON (R...), qui prenait le titre de frère Jacobin, vécut vers le milieu du 16ᵉ siècle. On ignore s'il a composé beaucoup de *vers français*; mais on ne cite de lui que ceux qu'il présenta au Puy-des-Pauvres de Rouen, et que l'on trouve parmi ceux recueillis à la fin du *Thrésor immortel trouvé et tiré de l'Escripture sainte, etc.*—CHAPERON (Jean), poète français du 16ᵉ siècle, est auteur des ouvrages suivans : I. *Le Dieu garde Marot et autres poésies*, 1537, in-16. II. *Le Courtisan*, Paris, 1537, in-8°. III. *Le Chemin de long Estude de Dame Christine de Pise, trad. de langue romanne, en prose françoise, par Jehan Chaperon, dit las-*

sé de repos, Paris, 1549, petit in-12.

CHAPERON (Nicolas), peintre et graveur de Châteaudun, élève de Vouet, quitta son école pour faire le voyage d'Italie, en 1640. Il s'est distingué aussi comme graveur par une suite de 52 pièces des loges du Vatican, connues sous le nom de *Bible de Raphaël*. Ses gravures sont plus estimées par les connaisseurs que ses tableaux. Il mourut à Paris, en 1647.

CHAPMAN (George), poète anglais, né en 1557, mort en 1634, élève de l'Université, était très-versé dans les langues grecque et latine. Il est le premier qui ait donné en anglais *la Traduction* de l'Iliade et de l'Odyssée, où on prétend que Pope a plus emprunté qu'il n'en est convenu. On a encore de lui 17 *pièces dramatiques*, qui ont eu quelque succès. Il fit aussi une Traduction du livre de Musée, *De amoribus Herois et Leandri*, 1616, in-12. On croit même qu'il avait traduit toutes les œuvres d'Hésiode; mais cette traduction n'a pas été publiée.

CHAPMAN (Frédéric - Henri de), vice-amiral suédois, mort en 1808, dans un âge fort avancé, fut chargé, par Gustave III, de la construction des vaisseaux nécessaires pour relever la marine suédoise qui avait été anéantie sous Charles XII. Chapman suivit dans la construction de ces vaisseaux une méthode de son invention que les Anglais ont tâché de s'approprier. Il s'était beaucoup occupé d'architecture navale dans sa jeunesse, et il en avait même composé un *Traité*, dont Lemonnier a donné une traduction française en 1779, in-fol. Celle de Vial de Clairbois, donnée en 1781 est plus estimée.

CHAPMAN (Jean), savant théologien anglais, né en 1700, mort en 1784, élève d'Eaton et du collége du Roi à Cambridge. L'archevêque Potter lui donna les cures de Mersham et d'Aldington au comté de Kent, et il reçut le doctorat à Oxford. L'archevêque lui ayant donné la place de grand-chantre de Lincoln, elle lui fut contestée; et il obtint de la chancellerie un arrêt en sa faveur, qui fut cassé par la chambre haute. Il est auteur d'*Eusèbe ou Défense du Christianisme*, 2 vol. in-8°, 1749; et il a travaillé avec l'évêque Pearce à l'édition des *Offices de Cicéron*.

CHAPONE (mistriss Esther), dame anglaise, célèbre par son esprit, née en 1726 au comté de Northampton, morte en 1801, à Hadley, au comté de Middlesex, âgée de 74 ans, et dans un état voisin de l'indigence. Son nom de famille était *Mulso*. Au nombre de ses premières productions on compte les *Amours d'Amoret et de Mélisse*, dans l'*Adventurer*, et une pièce de *Vers*, en tête de la traduction d'Epictète de mistriss Carter. Elle doit sa réputation à ses *Lettres sur la culture de l'esprit, adressées à une jeune personne*, et imprimées en 1773, ouvrage excellent. Mistriss Chapone a encore donné un volume de *Mélanges*, qui contient *des poésies* et *un essai de morale*. Le recueil de ses œuvres a été publié, en 1807, 4 vol. in-12, avec une notice sur sa vie.

CHAPONIER (Alexandre), distingué d'abord parmi les peintres en émail, abandonna bientôt cet art pour se livrer exclusivement à celui de la gravure. Il adopta la

manière anglaise pointillée, et publia différentes pièces de ce genre en 1786 et 1787. On remarque divers sujets d'après Huet et autres, principalement *le Remède*, d'après Challes.

CHAPOTON (.....), auteur dramatique, qui vivait au commencement du 17e siècle. On ne sait aucune particularité de sa vie, si ce n'est qu'il était d'un âge avancé lorsqu'il commença à travailler pour le théâtre. Il y donna, en 1638, une tragédie intitulée *Le véritable Coriolan*, et, deux années après, une autre intitulée *Descente d'Orphée aux Enfers*, qu'il reproduisit, en 1648, sous le titre du *Mariage d'Orphée et d'Euridice*, ou *La grande journée des machines*, pièce qui dut son succès à son spectacle.

CHAPOUR ou CHAPPOUHR. *Voyez* Sapor.

CHAPPE D'AUTEROCHE (Jean), célèbre astronome de l'Académie des sciences de Paris, né à Mauriac en Auvergne, le 2 mars 1722, d'une famille noble, et mort à Saint-Lucar, dans la Californie, en 1769, prit l'état ecclésiastique de bonne heure, et se consacra dès-lors à l'astronomie. L'Académie des sciences le nomma en 1760 pour aller observer en Sibérie le passage de Vénus, fixé au 6 juin 1761. Arrivé à Tobolsk, capitale de la Sibérie, à travers mille périls, il fit son observation, et termina son opération et ses calculs. De retour en France, il rédigea la *Relation de son voyage en Sibérie*, et la fit superbement imprimer à Paris en 1768, en 2 vol. in-4°, avec un atlas gr. in-fol. La minéralogie, l'histoire naturelle, politique et civile, le tableau des mœurs et des usages, rien n'est négligé dans cet ouvrage, enrichi d'ailleurs d'excellentes cartes géographiques, que l'auteur lui-même avait tracées ou rectifiées. L'auteur prétend que le vaste empire de Russie offre plus de marais et de déserts que de villes peuplées et de campagnes florissantes. Il peut y avoir de la sévérité dans quelques-unes de ces observations; mais elles sont en général vraies et justes. Ce qui le ferait penser, c'est que cet ouvrage fut vivement critiqué par ordre de Catherine II, et que cette Souveraine, aidée de Schouwaloff, son favori, ne dédaigna pas d'en faire la critique, qu'elle fit paraître sous ce titre : *Antidote ou examen du mauvais livre intitulé Voyage en Sibérie, etc.*, imprimé d'abord à Saint-Pétersbourg en 1770, in-8°, puis à Amsterdam, 1771, 1772, 2 vol. in-12, qui devaient être suivis d'un troisième, qui, dit-on, n'a pas paru. Un nouveau passage de Vénus étant annoncé pour le 3 juin 1769, cet astronome partit en 1768 pour l'aller observer en Californie. Une maladie épidémique désolait cette contrée ; l'abbé Chappe en fut attaqué, et mourut le 1er août suivant, victime de son zèle pour l'astronomie. Il avait dit en quittant Paris que, « s'il était sûr de mourir le lendemain de son observation, ce ne serait point un motif pour le détourner de ce voyage. » En effet, quatre jours avant sa mort il dit à ceux qui l'environnaient : « Il faut finir; je sens que je n'ai plus que huit jours à vivre ; j'ai rempli mon objet et je meurs content. » Cependant ses observations, publiées par Cassini, Paris, 1772, in-4°, sous le titre de *Voyage de Californie*, n'ont pas répandu

sur l'astronomie des lumières dignes d'un tel sacrifice. La vraie distance du soleil, qu'elles devaient, à ce qu'on espérait, faire connaître, reste toujours une espèce de problème. Grandjean de Fouchy a prononcé l'éloge de l'abbé Chappe à la séance de l'Académie des sciences, le 14 novembre 1770.

CHAPPE (Claude), neveu du précédent, naquit à Brûlon dans le Maine en 1763. Destiné à l'état ecclésiastique, il obtint avant l'âge de vingt ans deux bénéfices, dont les revenus assez considérables lui fournirent les moyens de se livrer à l'étude, et dont le premier emploi fut de se former un cabinet de physique expérimentale. On lui doit, entre autres expériences nouvelles, *celle des bulles de savon électrisées et remplies de gaz inflammable*, que l'on fait détonner dans l'atmosphère par leur contact, pour imiter l'effet des nuages électrisés, et prouver la théorie de la foudre par l'électricité. La révolution l'arrêta dans ses travaux, mais ne lui ôta point le goût des recherches et des expériences physiques; les évènemens qui se pressaient alors les uns sur les autres, et les difficultés de s'en procurer des nouvelles, lui donnèrent l'idée d'inventer des moyens rapides de communication. Il chercha celui de correspondre par des signaux; et, quand il les eut perfectionnés, il en fit hommage à l'assemblée législative en 1792. Il donna le nom de *Télégraphe* à la machine qu'il avait imaginée. Elle avait l'avantage d'être facile à manœuvrer et à transporter au besoin; d'être composée de parties mobiles et très-faciles à apercevoir de loin; enfin, d'être capable de résister aux tempêtes. Malgré sa simplicité, elle donnait assez de signaux primitifs pour faire de ces signes une application exacte aux idées, application telle qu'elle n'exige ordinairement qu'un signe par idée, et jamais plus de deux, ce qui est très-remarquable comme ayant donné naissance à une langue nouvelle, simple et exacte, qui rend l'expression d'un mot et d'une phrase par un seul signe. (*Voy.* le Rapport décennal, édition in-4° de 1810, page 58.) Il y a loin de ces moyens télégraphiques à ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Il peut donc être regardé comme l'inventeur de cette ingénieuse et étonnante machine, celui qui a mis en pratique ce qui avant lui n'était qu'un problème, ou au moins qui a retrouvé ce qui était entièrement perdu, et dont il ne restait plus de traces. Son procédé ne fut mis à l'épreuve qu'en 1793. La première ligne télégraphique fut établie sur la frontière du nord, et signala son exercice par la nouvelle de la prise de Condé. La Convention en reçut la nouvelle au commencement d'une de ses séances; décréta que Condé s'appellerait *Nord-Libre;* et la séance n'était pas encore levée, qu'on sut que le décret était parvenu à l'armée, et qu'il était déjà proclamé. Chappe et ses frères furent employés à ce service, et le succès le plus complet couronna leurs efforts. Claude Chappe fut nommé par la suite administrateur du télégraphe. Des curieux prétendirent que le télégraphe n'était pas une invention nouvelle. On voulut le modifier; on présenta de nouveaux systèmes; on voulut se mettre à sa place. Chappe fut vivement af-

fecté de cette malveillance ; une noire mélancolie s'empara de lui, et il se jeta dans un puits de la petite cour de l'hôtel de Villeroy, où était établi l'atelier du télégraphe. Il fut enterré dans le jardin, où l'on a vu son tombeau pendant plusieurs années.

CHAPPEL (GUILLAUME), savant prélat anglais, né de parens peu fortunés, au comté de Nottingham, élève du collége du Christ à Cambridge, où il était boursier, fut en 1633 chanoine de Cashel en Irlande, et peu après prevôt du collége de la Trinité à Dublin. En 1638, il fut nommé évêque de Corck. Au commencement de la rébellion il se retira en Angleterre, où il mourut. Il est auteur du *Methodus concionandi*, qui a été traduit en anglais en 1656 ; et il a aussi donné les *Mémoires de sa vie*.

CHAPPELAIN (A.), auteur des plus obscurs, qui parait avoir vécu vers les premières années du 17me siècle, puisqu'il est du nombre de ceux qui déplorèrent la mort du baron d'Ardres, arrivée en 1619. *Ses vers* se trouvent dans le recueil de tous ceux composés sur cet événement, qui furent recueillis et publiés trois années après par Lescalle, sous le titre du *Temple d'honneur*.

CHAPPONEL D'ANTESCOURT (RAIMOND), chanoine régulier de la congrégation de France, mort en 1700, est auteur des ouvrages suivans : I. *Histoire des Chanoines réguliers*, ou *Recherches historiques et critiques sur l'ordre canonique*, Paris, 1699, in-4° ou in-12. Charles-Louis Hugo, prémontré, en publia une critique à Luxembourg en 1700, in-8°. II. *Traité de l'usage de célébrer le service Divin dans l'Église en langue non vulgaire*, Paris, 1687, in-12. III. *Examen des Voies intérieures*, 1700, in-12.

CHAPPOTIN DE SAINT-LAURENT (MICHEL), littérateur, attaché à la bibliothèque du Roi, mort à Paris, sa patrie, en 1775, publia en 1754 une *Traduction du Traité des diamans et des pierres* de Jeffries, in-8°, Paris, 1753. Il est encore auteur d'un petit livre intitulé *Projets*, ou plutôt *Idées de fêtes à exécuter pour le prochain mariage du dauphin*, Paris, 1770, in-12.

CHAPPUYS (ANTOINE), écrivain du 16me siècle, né à Grenoble, a laissé une traduction de l'ouvrage de Gabriel Syméoni, intitulé : *Description de la Limagne d'Auvergne en forme de dialogue*, Lyon, 1561, in-4°, fig., et le *Combat de Hyeronimo Mutio Justi napolitain, avec les réponses chevaleresques du même auteur*, Lyon, 1561, in-4°, et 1582, in-8°.

CHAPPUZEAU (SAMUEL), Génevois, précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre, ensuite gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg, mourut dans cet emploi à Zell en 1701, vieux, aveugle et pauvre, désavantage qu'il dut à sa grande médiocrité comme poète, comme traducteur et comme historien. On lui doit : I. Les *Voyages de Tavernier*, qu'il mit en ordre, et dont il publia les deux premiers volumes en 1682, in-4° ; le 3me vol. fut rédigé par La Chapelle, secrétaire du président de Lamoignon. II. Un *Projet d'un nouveau dictionnaire historique, géographique, philosophique*, ouvrage qu'il ne put achever. Mo-

reri avait profité, dit-il, de son manuscrit. III. Le *Théâtre français*, en trois livres, Lyon, 1674, in-12, ouvrage mal digéré, sans ordre et sans exactitude. L'auteur y traite de l'usage de la comédie, des auteurs qui soutiennent le théâtre, et de la conduite des comédiens. Il se mêlait aussi de poésie. On a de lui plusieurs pièces : le *Cercle des femmes*, le *Riche mécontent*, la *Dame d'intrigue*, *Colin-Maillard*, les *Eaux de Pyrmont*, *Armetzar* ou *les Amis ennemis*. Elles sont rassemblées sous le titre de *la Muse enjouée*, ou *le théâtre comique*, Lyon, 1667. Il n'est pas sans mérite du côté de l'intrigue et de l'invention ; mais sa versification est pitoyable. On lui doit un ouvrage en prose, intitulé *Lyon dans sa splendeur*, Lyon, 1656, in-4° ; et une traduction française des *Entretiens familiers d'Erasme*, Paris, 1662, in-12.

CHAPT. *Voyez* Chat et Rastignac.

CHAPUIS ou CHAPPUIS (Claude), né à Amboise en Touraine, d'abord valet-de-chambre du roi, et garde de sa bibliothèque, ensuite grand-chantre et chanoine de l'église de Rouen, mourut en 1572, assez avancé en âge. On a de lui : I. Différentes *Poésies*, dans un livre intitulé *Blasons anatomiques du corps féminin*, faits par divers auteurs, Lyon, 1537, in-16, qui ont été réimprimés dans le *Recueil des blasons*, Paris, 1809, in-8°. II. *Discours de la court*, Paris, 1543, in-16. III. La *Complainte de Mars sur la venue de l'Empereur en France en* 1539, Rouen, in-8° ; Lille, in-12, même année. IV. L'*Aigle qui a fait la poulle devant le coq à Landrecye*, Paris, 1543, in-8°, poëme satirique contre Charles-Quint.

CHAPUIS ou CHAPPUIS (Gabriel), neveu du précédent, né à Amboise en 1546, vécut à Lyon jusqu'en 1583, qu'il vint s'établir à Paris, où il mourut vers 1611. On a de lui : I. *Discours politiques et militaires*, traduits de différens auteurs, à Paris, 1593, in-8°. II. *Histoire de Primaléon de Grèce*, Paris, 1572-83, 4 vol. in-16. III. Vingt-un volumes d'*Amadis des Gaules*, qui a vingt-quatre livres et autant de volumes, Lyon, 1575-81. (*Voy.* Herberai et Lobeira.) IV. Un livre curieux, intitulé *les Facétieuses Journées contenant cent nouvelles*, par G. C. D. T. (Gabriel Chappuis de Tours), Paris, 1584, in-4° ; peu commun. V. *Histoire en forme de dialogues sérieux de trois philosophes*, etc., le tout réduit en six journées, traduites de l'espagnol en français, par G. C. T. (Gabriel Chappuis, tourangeau), Rouen, 1625, in-16. Il est encore auteur d'un autre ouvrage qui parut sans date, sans nom de ville, ni d'imprimeur, sous ce titre singulier : *Le monde des cornus, où, par discours plaisans et agréables, il est démontré si la femme deshonnête peut faire déshonneur à l'homme qu'on dit les cornes porter; comédie en prose et en vers, composée en faveur des susdits par F. C. T.* Pour les autres ouvrages de cet auteur, on peut consulter le 39e tome des *Mémoires* de Nicéron.

CHAPUIS (Claude), chirurgien de Saint-Amour en Franche-Comté, vivait au commencement du 17me siècle. Il exerça la médecine dans sa ville natale, où il

mourut vers 1620. On a de lui : I. *Traité des cancers, tant occultes qu'ulcérés*, Lyon, 1607, in-12. II. *De infelicissimo successu cauterii potentialis brachio applicati; item de gravissimo tumore brachii, ex cancro mamillæ progenito*, Oppenheimii, 1619, in-4° ; Francofurti, 1646, in-fol., avec les observations de Fabrice de Hilden ; ce n'est proprement qu'une lettre où il communique à Hilden une observation sur l'usage du cautère potentiel, et ses remarques sur une tumeur formée dans un bras par suite d'un cancer.

CHAPUIS (Jean), jésuite, né à Vesoul dans le 17me siècle, était un bon prédicateur ; il a composé plusieurs ouvrages, dont le plus important est intitulé *Méditations pour tous les jours de l'année, dédiées à la duchesse de Ventadour*, Paris, 1724, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé. Il publia l'*Éloge funèbre du chancelier Boucherat, prononcé à Die le 30 janvier 1700*.

CHAPUIS (François), médecin de Lyon dans le 18e siècle, a publié un *Traité sur la peste*.

CHAPUIS-MAUBOST (Jean-Pierre), né en Forez, devint un officier d'artillerie distingué, et dirigea toutes les batteries des Lyonnais, en 1793, contre l'armée de la Convention. Fait prisonnier par les vainqueurs, il fut condamné à être fusillé. Vainement lui offrit-on la vie, à condition qu'il servirait dans l'artillerie de la république ; il préféra la mort, et la subit.

CHARAS (Moïse), habile médecin et pharmacien, né à Uzès en 1618, étudia d'abord la chimie à Orange, d'où il vint s'établir à Paris. S'étant fait connaître avantageusement par son *Traité de la thériaque*, Paris, 1668, in-12, il fut choisi pour faire le cours de chimie au jardin royal des plantes de Paris, et s'en acquitta avec un applaudissement général durant neuf années. Sa *Pharmacopée royale galénique*, Lyon, 1753, 2 vol. in-4°, nouvelle édition augmentée par Le Monnier, fut le fruit de ses leçons et de ses études. On la traduisit dans toutes les langues de l'Europe, et même en chinois, pour la commodité de l'empereur. Charas explique dans cet ouvrage pourquoi l'eau-forte fond tous les métaux, excepté l'or ; et pourquoi l'eau régale, qui met l'or en fusion, ne peut pas fondre les autres métaux, par exemple l'argent. « Ces développemens sont assez curieux à suivre aujourd'hui, que la nouvelle théorie chimique a fixé sur les affinités électives des idées, qui étaient alors toutes conjecturales. » Les ordonnances contre les calvinistes l'obligèrent de quitter sa patrie en 1680. Il passa en Angleterre, et là en Hollande, et ensuite en Espagne avec l'ambassadeur, qui le menait au secours de son maître Charles II, languissant depuis sa naissance. On était alors convaincu en Espagne que les vipères, à douze lieues à la ronde de Tolède, n'avaient aucun venin, parce qu'un archevêque le leur avait ôté : le docteur français s'éleva contre cette erreur. Les médecins de la cour, jaloux du mérite de Charas, ne manquèrent pas d'être scandalisés de sa témérité ; ils le déférèrent à l'inquisition, et il n'en sortit qu'après avoir abjuré la religion protestante. Charas avait alors 72 ans. Il revint à Pa-

ris, fut agrégé à l'Académie des sciences, et mourut catholique en 1698, âgé de 80 ans. Outre sa *Pharmacopée*, et le *Traité de la Thériaque*, on a encore de lui un bon traité *de la Vipère*, 1669, in-8° : il y joignit sur ce reptile un *Poème* latin, médiocrement écrit. *Voyez* la *Relation de son voyage en Espagne* dans le *Journal de Verdun*, année 1776, mois de mars, et suivans.

CHARBONIER (FRANÇOIS), Angevin, qui vécut vers la fin du 16ᵉ siècle. Il ne reste aucuns renseignemens sur la personne ou les ouvrages de ce poète très-obscur, dont on ne connait que des *Stances* à Olivier de Magny sur la mort de Salel; et d'autres à un prélat sur les vers de l'ombre de Salel. Ces deux pièces se trouvent à la suite de la traduction de l'Iliade d'Homère par ce dernier, édition de 1571.

CHARBONNEL (MICHEL-BENOIT, comte DE), d'une ancienne famille de Languedoc, né au château de Jussac, dans la commune de Retournac en Velay, le 10 février 1749, entra dans le corps royal d'artillerie en 1765. En 1778, il avait été chargé d'armer l'île Madame, de construire les batteries de Verdon et de la Tête du Buch; l'année suivante, il s'embarqua pour les Antilles. Arrivé à la Martinique, on lui confia le commandement de l'artillerie du fort Bourbon; il se signala par son intrépidité dans le débarquement qui se fit sous les ordres du marquis de Bouillé; ce qui lui fit donner le commandement de l'artillerie et des fortifications. Rentré en France, en 1782, il reçut la récompense de ses services. En 1789, il fut nommé suppléant aux États-Généraux; il est mort en 1795.

CHARBONNIERE (A... DE), parent du célèbre Delille, né en Auvergne, vers 1770, mort le 19 septembre 1819, servit comme officier de cavalerie dans le commencement de la révolution. Depuis il s'occupa de travaux littéraires. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *La journée d'Austerlitz, ou la bataille des trois Empereurs, drame historique en trois actes et en vers*, 1806, in-8°. II. *Essai sur la critique de Pope, suivi d'un Essai sur la poésie, par le duc de Buckingham, et d'un Essai sur les traductions en vers, par mylord Roscommon*, traduits en vers français, 1812, in-8°. III. l'*Indécis*, comédie en un acte et en vers, 1812, in-8°. IV. *Essai sur le Sublime*, poème en trois chants, 1813, in-8°, reproduit en 1814, avec des notes de Mᵐᵉ de Genlis, in-8°. V. Élémens de l'*Histoire de la littérature française jusqu'au milieu du dix-huitième siècle*, 1817, in-8°, et quelques poésies dans divers recueils.

CHARBUY (FRANÇOIS-NICOLAS), né à Paris, vers 1715, se lia d'une étroite amitié avec d'Alembert, avec lequel il avait fait ses études au collége Mazarin. Il fut nommé professeur d'éloquence au collége d'Orléans, et mourut dans cette ville en 1788; il est auteur de plusieurs livres élémentaires estimés, et de plusieurs autres ouvrages, qui prouvent des connaissances historiques, et des talens pour la poésie latine. Les principaux sont : I. Une traduction des *Partitions oratoires* de Cicéron, où le traducteur a ajouté de très-bonnes

notes, Paris, 1756, in-12. II. *Abrégé chronologique de l'histoire des Juifs*, Paris, 1759, in-8°. III. *Aurelia liberata* ou *Orléans délivré*, poëme latin en trois chants, qui a été traduit par de Méré, avec la traduction en regard, Orléans, 1782, in-8°. IV. Une *Épître latine sur un Voyage à Paris*, traduite dans le recueil amusant des Voyages, 10 petits volumes imprimés en 1784.

CHARCE (Mlle DE LA), fille du marquis de ce nom, qui vécut dans le cours du 17° siècle. On trouve dans les recueils de ce temps quelques traces de son existence littéraire. Elle était sœur aînée de mademoiselle d'Aleyrac qui a aussi composé de petites pièces de vers tout-à-fait oubliées aujourd'hui, malgré l'éloge qu'en a fait l'auteur du *Dictionnaire portatif des femmes célèbres*, qui dit qu'elle fut, par ses talens pour la poésie, un des ornemens de son siècle.

CHARDIN (JEAN), fils d'un joaillier protestant de la place Dauphine, à Paris, joaillier lui-même, né en 1643, voyagea en Perse et dans les Indes orientales. Le roi de Perse le nomma, en 1666, son marchand, et il vint à Paris l'an 1670 avec cette commission. Il retourna en Perse en 1677, et parcourut ce pays avec une attention particulière : le commerce de pierreries, qu'il connaissait très-bien, lui donnait le moyen de s'introduire partout. De retour en Europe, en 1681, étant né protestant, il passa en Angleterre; Charles II lui conféra de sa main la dignité de chevalier. Il mourut à Londres en 1713. C'est principalement dans son ouvrage que Montesquieu, Rousseau, Gibbon, et autres écrivains ont étudié le système politique de la Perse. Le *Recueil de ses Voyages*, traduits en italien, en anglais, en flamand et en allemand, est en 10 vol. in-12, 1711; et 4 vol. in-4°, 1735, Amsterdam, avec figures. Ils sont à la fois très-curieux et très-vrais : et on doit bien les distinguer de ceux de Paul Lucas, et de tant d'autres voyageurs, qui n'ont couru le monde que pour en rapporter des ridicules et des mensonges. Chardin donne une idée complète de la Perse, de ses usages, de ses mœurs, de ses coutumes, etc. La description qu'il fait des autres pays orientaux qu'il a parcourus n'est pas moins exacte. La meilleure édition de ces *Voyages* a été donnée par M. Langlès, Paris, Lenormand, 1811, 10 vol. in-8°. Elle est augmentée d'une notice sur la Perse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, de notes, etc.

CHARDIN (JEAN-BAPTISTE-SIMÉON), célèbre peintre parisien, de l'Académie, né en 1699, mort le 7 décembre 1779, avait été marié deux fois. Cet excellent et modeste artiste, a peint beaucoup de petits sujets domestiques avec le coloris le plus vrai. L'impératrice de Russie, le roi de Suède et d'autres princes étrangers étaient empressés à se procurer ses ouvrages. Le tableau du roi qu'on appelle *le Benedicite* et celui du *Jockey*, qu'avait acheté madame Victoire, sont cités avec éloge. Le Musée royal a possédé plusieurs de ses tableaux. On n'y en voit qu'un maintenant, il représente l'*Intérieur d'une cuisine*. Il peignit ce tableau pour sa réception à l'Académie en 1728. Chardin était bon coloriste; mais

son talent ne se bornait pas là. Il possédait parfaitement l'art de détacher les objets par la différente valeur des tons; son pinceau est inimitable. Un particulier lui ayant demandé un tableau dont les couleurs fussent très-vives et très-brillantes. « Eh! qui vous a dit, s'écria l'artiste, qu'on fait des tableaux seulement avec des couleurs. » Les ouvrages de Chardin montrent, comme il le disait lui-même, qu'on parvient à dessiner la couleur de tous les objets de la nature par la teinte précise de tous les corps qui les avoisinent. Lorsqu'il voyait des tableaux à traits durs et à couleurs crues, il disait avec humeur, « que ce n'était pas avec la couleur du marchand qu'on rendait la nature, mais par l'emploi de sa couleur *locale*, par celle du plan et des lumières qui doivent l'éclairer. »

CHARDON (MATHIAS), né à Yvoi-Carignan, en 1695, connu dans son ordre, sous le nom de *don Charles Chardon*, entré dans l'ordre des bénédictins, en 1711, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie, et mourut à Metz en 1771. Il possédait le grec, l'hébreu, le syriaque, avec une grande connaissance de l'histoire ecclésiastique. Il a publié une *Histoire des Sacremens*, Paris, 1745, en 6 vol. in-12; ouvrage d'une profonde érudition, traduit en italien, et imprimé avec beaucoup de notes curieuses, à Brescia, 1758, 3 vol. in-4°. Il a laissé manuscrite une *Histoire des variations dans la discipline de l'Église.*

CHARDON (PIERRE). Ce jésuite missionnaire, qui demeura long-temps parmi les Indiens sur le lac Michigan, commença ses travaux apostoliques en 1697, et les continua vingt ou trente ans. Il présidait toute la mission du village de Ponteautamis sur la rivière Saint-Joseph. Chardon a prêché aussi le long du Sakis, et à l'extrémité méridionale de Gréen-Bay, que les Français ont appelée la baie des Puans. Il était versé dans toutes les langues des Indiens qui habitaient sur les bords des lacs.

CHARDON (l'Ordre DU). *Voy.* JACQUES IV, roi d'Écosse.

CHARENCY (GUILLAUME), conseiller au parlement de Grenoble, au commencement du 17° siècle, écrivit un ouvrage qui fut publié après sa mort sous ce titre : *Pratique judiciaire, tant civile que criminelle*, in-8°, 1658. Cet ouvrage est peu estimé des jurisconsultes.—CHARENCY, nommé aussi Guillaume, du même temps que le précédent, et peut-être de la même famille, était chanoine de Saint-Sauveur de Crest, sa ville natale. On a de lui la *Clef du sens littéral et moral de quelques Psaumes de David;* ouvrage rare.

CHARENTON (JOSEPH-NICOLAS), jésuite, né à Blois en 1649, mort à Paris en 1735, âgé de 86 ans, a donné une traduction française de l'*Histoire générale d'Espagne* du père Mariana, jésuite, augmentée du Sommaire du même auteur, et des fastes jusqu'à nos jours; avec des notes historiques, géographiques et critiques, des médailles et des cartes géographiques, à Paris, 1725, en 5 vol. in-4°, qui se relient en 6. C'est par l'ordre de Philippe V, roi d'Espagne, qu'il entreprit cette traduction; il la dédia à ce prince. Sa *Préface* est curieuse, et l'ouvrage estimable.

Ses autres ouvrages sont : *Entretien de l'ame dévote sur les principes de la vie intérieure de Thomas à Kempis*, Paris, 1706, in-12.

CHARÈS, général athénien, fils de Théocharès, fut élevé au commandement des armées de terre et de mer, par l'influence de plusieurs orateurs puissans, à la tête desquels se trouvait Démosthènes. Il avait une grande bravoure, il la poussait même jusqu'à la témérité; mais, sous son commandement, les Athéniens ne firent pas de brillantes affaires; il est vrai qu'il n'était pas possible à ce général de faire de grandes choses avec des troupes mercenaires qu'il était obligé de laisser vivre à discrétion, dans les pays où il se trouvait, faute d'argent pour les payer. C'était lui qui commandait les Athéniens à la bataille de Chéronée, qui fut gagnée par Alexandre, fils de Philippe, qui voulut, après la prise de Thèbes, que Charès lui fût livré; celui-ci obtint pourtant sa grace.

CHARÈS DE MITYLÈNE, isangèle d'Alexandre-le-Grand, ou introducteur de ceux qui voulaient lui parler, fut ainsi à portée de connaître beaucoup de particularités de la vie de ce prince. Il les recueillit avec soin, et les fit entrer dans une histoire assez étendue, dont il ne nous a été conservé que peu de fragmens, mais assez pour faire regretter le reste.

CHARÈS, sculpteur lydien, disciple de Lysippe, s'immortalisa par le fameux *Colosse du Soleil*, l'une des sept merveilles du monde : cette statue était d'airain, et avait cent cinquante pieds de hauteur. Charès y employa douze ans. Il fut abattu par un tremblement de terre, après avoir été 56 ans debout. « Mais tout abattu qu'il est, dit Pline, on ne saurait s'empêcher de l'admirer; il y a peu d'hommes qui puissent embrasser son pouce; ses doigts sont plus grands que la plupart des statues, et le vide de ses membres ressemble à l'ouverture de vastes cavernes. » Il avait coûté trois cents talens (un million six cent vingt mille livres de notre monnaie). Moavias, calife des Sarrasins, s'étant emparé de Rhodes, l'an 667 de J.-C., le vendit à un marchand juif qui en chargea neuf cents chameaux. Un écrivain du 16e siècle, Blaise de Vigenère, ayant imaginé de le placer à l'entrée du port de Rhodes, prétendit que les vaisseaux passaient à pleines voiles entre ses jambes. Cette absurdité n'a pas manqué d'être répétée de dictionnaire en dictionnaire.

CHARETTE DE LA CONTRIE (FRANÇOIS-ATHANASE), général vendéen, né à Couffé, près d'Ancenis, en Bretagne, en 1763, d'une famille riche et ancienne, entra au service de la marine, où il obtint le grade de lieutenant de vaisseau; au moment de la levée des gardes nationales, il fut fait chef de légion de son arrondissement. Il émigra quelque temps; mais ayant perdu au jeu, dans les Pays-Bas, tout l'argent qu'il avait emporté, il rentra pour rassembler de nouveaux fonds. S'étant trouvé, dès les premiers jours de l'insurrection, chez sa femme, à Fonteclause près de Machecoul, il fut proclamé chef de ce canton, à la place de Saint-André, qui venait de fuir honteusement devant les républicains. Le 10 mars 1793, aidé de Cathelinère, il s'empara de Pornic, pe-

tit port près de Nantes et de Machecoul. Il essuya deux échecs à Challans et à St.-Gervais, et après avoir apaisé la révolte de ses soldats, excitée par l'influence de la marquise de Goulaine, il chassa les républicains de Saint-Colombin et de Machecoul. C'est dans ce dernier combat que périt Vrigneau, commandant de la paroisse de Vieille-Vigne, et qui avait voulu renverser Charette. Bientôt après, ce général, de concert avec Cathelineau, vint attaquer Nantes. Il s'en serait probablement rendu maître, si, après un combat opiniâtre, une colonne d'Angevins, non accoutumés au feu, n'eussent inopinément quitté le champ de bataille. Au mois d'août, il combina avec Lescure et d'Elbée l'attaque de Luçon, où les Vendéens furent complètement défaits, soit par l'inhabileté de d'Elbée, soit par la supériorité de l'artillerie des républicains. Dans les intervalles de repos que lui laissait le sort des armes, il séjournait à Légé, où son quartier-général était un lieu de fête et de plaisir. Les républicains ayant réuni de nouvelles forces, et, comptant parmi leurs troupes la garnison aguerrie de Mayence, attaquèrent les Vendéens. Charette se retira au bord de la Sèvre, et là, uni à tous les autres chefs, il remporta la victoire de Torfou : ils obtinrent un égal succès sur Montaigu; mais, au lieu de livrer une attaque générale, la discorde se mit entre Charette et les autres chefs. Il parvint néanmoins à délivrer ses cantonnemens, et il quitta tout à coup la grande armée pour aller attaquer l'île de Noirmoutiers. Son entreprise ayant réussi, il put avoir des communications faciles avec les Anglais. Pendant ce temps, la grande armée, battue à Chollet, avait été contrainte de passer la Loire. Charette lui-même, poursuivi par le général Haxo, se vit bloqué dans les marais de Bouin. Poussé aux dernières extrémités, il y encloua ses canons, tua ses chevaux, et parvint à tirer ses troupes hors d'une enceinte où il semblait impossible qu'elles ne fussent pas exterminées. Depuis cette époque, Charette ne combattit qu'en fuyant. Il parcourut ainsi tout le Pas-Polton, et s'avança jusqu'à Maulevrier en Anjou, où il ne fit pas un assez bon accueil à la Roche-Jacquelin, séparé de son armée détruite. Tous ceux qui avaient servi dans la grande armée et s'étaient réfugiés près de Charette, le quittèrent alors pour suivre la Roche-Jacquelin. Le général Haxo, en poursuivant Charette, fut surpris et tué le 19 mars 1794. La Roche-Jacquelin avait péri également, et Stofflet lui avait succédé dans le commandement de l'armée d'Anjou. Un autre chef, Marigny, comptait sous lui une armée considérable. Charette essaya en vain d'être nommé généralissime; mais il fut convenu que les trois armées combineraient ensemble leurs mouvemens. Une opération est projetée; Marigny vient au lieu du rendez-vous demander des vivres : on lui en refuse; il s'emporte, il retourne à ses cantonnemens. On forme aussitôt un conseil de guerre où Charette se fait rapporteur, et Marigny est condamné à être fusillé. On le surprend malade et sans défense, et cet arrêt arbitraire et cruel est exécuté. Au mois de juin 1794, ayant rassemblé des forces, Cha-

rette se jette sur trois camps retranchés, les emporte, se couvre de gloire; l'attaque surtout du camp de Saint-Christophe, près de Challans, est le plus beau fait d'armes de ce général. Son nom retentit dans toute l'Europe et devint redoutable aux républicains. Mais tous les autres chefs avaient péri; ceux qui restaient, ou n'avaient point d'armée, ou manquaient d'expérience, et Charette lui seul ne pouvait résister à des ennemis nombreux et disciplinés. Sur ces entrefaites, la Convention voulant terminer une guerre qui devenait trop désastreuse, envoya des représentans à Nantes pour traiter d'un accommodement. On se servit de la sœur de Charette pour porter les premières propositions: elles furent reçues avec méfiance. Un magistrat de Nantes, M. Bureau, parvint à concilier les deux partis. Charette ne céda qu'avec répugnance, et il eut même à calmer une sédition qu'excita contre lui Delaunay, un de ses principaux officiers. Par une des conditions on avait exigé qu'il vînt à Nantes; il y entra au milieu d'une foule de peuple qui courait voir cet homme redoutable, dont depuis deux ans on ne cessait de s'occuper. Il portait son panache blanc et tous les signes de son parti; il les quitta un instant après. Le lendemain il retourna à son quartier de Belleville. Il avait été convenu dans le traité « que les Vendéens auraient le » libre exercice de leur religion; » qu'ils resteraient armés sous la » garde de leurs chefs, comme » gardes territoriaux; qu'on leur » paierait des indemnités pour » les ravages de la guerre (causés en grande partie par le système de dévastation adopté par le général Thureau, successeur d'Haxo); et « qu'à ces conditions » ils se soumettraient à toutes les » lois de la république. » Ces conditions furent bientôt enfreintes de part et d'autre. Charette, de son côté, continua ses intelligences secrètes avec les princes de la maison de Bourbon. Les républicains ne l'ignorant pas, envoyèrent un détachement pour l'enlever à Belleville, ainsi qu'on avait fait avec Allard, un de ses principaux officiers. Charette ordonna alors de reprendre les armes. Les officiers et soldats obéirent avec une égale ardeur. Charette marcha sur le camp retranché des Essarts, l'emporta et obtint ensuite d'autres avantages. Mais les émigrés ayant été défaits dans la malheureuse descente de Quiberon, la guerre civile reprit son ancienne férocité. Charette fit fusiller tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et depuis il se livra à de sanglantes représailles. Delaunay subit le même sort, en punition du complot qu'il avait tramé lors de l'amnistie. Les princes promirent à Charette le cordon bleu, le nommèrent lieutenant-général, et l'appelaient le *sauveur de la patrie*. Un convoi anglais lui apporta des munitions et quelque argent, tandis que MONSIEUR, comte d'Artois, devait débarquer sur la côte de Poitou. Charette se croyait au terme de ses travaux; il avait dirigé sa marche sur le petit port de la Tranche. Tout à coup un aide-de-camp de ce prince vient l'avertir que le débarquement aura lieu dans un temps plus opportun. Charette change de visage. « C'est l'arrêt » de ma mort que vous m'appor-

» tez, dit-il à l'envoyé : aujourd'hui j'ai quinze mille hommes, » demain je n'en aurai pas trois » cents. Je n'ai plus qu'à me ca» cher ou à périr : je périrai. » Il alla attaquer Saint-Cyr, où, malgré les prodiges de valeur de ses troupes, elles furent complètement vaincues. C'en était fait de la Vendée. Le général Hoche y vint avec une forte armée qui poursuivait Charette sans relâche, comme une bête fauve, de buisson en buisson, de fossé en fossé. Des traîtres qui avaient servi sous lui, servaient de guide pour l'atteindre. Enfin blessé à la tête et à la main, fuyant à travers un taillis, il fut forcé de rendre les armes. Conduit à Angers, on lui fit son procès, et on le transféra à Nantes pour y être fusillé. Lui-même donna aux soldats le signal de sa mort; et trois jours après, la municipalité de Nantes fut forcée de le faire exhumer, pour calmer la terreur extrême des habitans, qui croyaient qu'il s'était évadé, et se trouvait encore à la tête d'une armée de six mille hommes. Sa veste fut vendue après lui 648 livres. Charette montra un courage réfléchi et déterminé, une conception vive, et le dévouement le plus entier à la cause royale.

CHARIBERT. *Voy.* CARIBERT.

CHARIDÈME, né à Orée dans l'île d'Eubée, se distingua par de grands talens militaires, et devint chef d'une de ces bandes qui, après la guerre du Péloponèse, se formèrent des Grecs dont les villes avaient été ruinées, ou qui avaient été bannis de leur patrie. Il se mettait indifféremment à la solde de ceux qui lui offraient les plus grands avantages. Il servit ainsi tour à tour les Athéniens, Cotys, roi de Thrace, Philippe, roi de Macédoine, et le satrape Artabaze qui s'était révolté contre le roi de Perse. Artabaze ayant été pris par Autophradates, Charidème forma le dessein de se rendre indépendant; mais, quoiqu'il eût d'abord obtenu quelques succès, il fut obligé, n'ayant ni vivres, ni vaisseaux, de se désister de cette entreprise. Après avoir fait long-temps la guerre aux Athéniens, il revint enfin à Athènes, et le peuple voulut le choisir pour général, après la bataille de Chéronée; mais l'aréopage s'y opposa, par ce qu'il n'était pas Athénien de naissance. Il fut le seul à qui Alexandre ne voulut pas pardonner, après la prise de Thèbes. Redoutant la vengeance de ce prince, Charidème passa auprès de Darius, roi de Perse, lui conseilla de ne pas se mettre à la tête de son armée, et s'engagea à chasser Alexandre de l'Asie, si on voulait lui donner cent mille hommes dont un tiers serait de troupes grecques. Ce discours blessa l'orgueil des Perses, qui accusèrent Charidème de trahison. Celui-ci irrité, s'écria que les Perses étaient tous des lâches. Alors Darius ordonna qu'il fût conduit au supplice : Charidème marcha à la mort, en disant qu'il serait bientôt vengé. Il mourut l'an 333 avant J.-C.

CHARILAUS, neveu de Lycurgue, et roi de Lacédémone, l'an 885 avant J.-C., se signala d'abord par une victoire sur les Argiens. Il fit ensuite la guerre aux Tégéates, et, quoiqu'il eût suivi le commandement de l'oracle, il ne laissa pas d'être mis en déroute, et même d'être pris dans une sortie que firent les Té-

géates, secondés par leurs femmes. Il racheta sa liberté en leur accordant la paix. Ce roi était d'un naturel si doux, qu'Archélaüs, son collègue, disait quelquefois, en parlant de sa grande bonté, « qu'il ne s'étonnait pas que Charilaüs fût si bon envers les gens de bien, puisqu'il l'était même à l'égard des méchans. » Il eut pour successeur Nicandre, son fils.

CHARILAUS, Lacédémonien, fort attentif à conserver la beauté de sa chevelure. On lui demanda un jour pourquoi il en prenait tant de soins? il répondit « que c'était le plus bel ornement d'un homme, le plus agréable et celui qui coûte le moins de dépense. » (*Quia ex ornatu hoc foret pulchrior venustiorque, ac sumptûs minimi.*) Une autre fois on lui demanda pourquoi Lycurgue avait fait si peu de lois? « Il faut peu de lois, dit-il, à ceux qui parlent peu... » (*Pauca dicentibus paucitas legum sufficit*). On sait que les Lacédémoniens ne parlaient guère, et disaient beaucoup en peu de mots : d'où vient qu'on dit encore un *style laconique*, pour exprimer un style vif et concis.

CHARISIUS, grammairien latin dont parle Priscien. Son *Ouvrage* se trouve dans le Recueil des anciens grammairiens de Putschius, Hanovre, 1605, in-4°.

CHARITÉ (LES FRÈRES DE LA). *Voy.* JEAN DE DIEU.

CHARITÉ (les filles DE LA) ou SOEURS GRISES. *Voy.* GRAS et VINCENT DE PAUL.

CHARITON D'APHRODISÉE, écrivain grec du Bas-Empire, secrétaire d'un rhéteur nommé Athénagore, vivait à la fin du 4e siècle, si ses noms toutefois ne sont pas supposés. Nous avons de lui un roman grec intitulé : *Les Amours de Chæreas et de Callyrhoé*, dont Jacques Philippe Dorville, professeur d'histoire à Amsterdam, a publié une édition en 1750, 2 vol. in-4°, avec la traduction latine et des notes, réimprimée à Leipsick en 1783, in-8°. Il y en a une traduction française par Larcher, à Paris, en 1763, 2 vol. in-8°. On en a donné une version nouvelle en 1775, in-8°. La fable de ce roman est assez bien conduite. Il a de l'intérêt, et cet intérêt est bien ménagé. Le dénouement en est simple; la vraisemblance est gardée presque partout : nulle situation licencieuse, point d'images obscènes. La deuxième traduction, plus élégante que la première, n'est pas d'une fidélité aussi scrupuleuse.

CHARKE (CHARLOTTE), la plus jeune des filles de Colley Cibber, morte en 1759, avait adopté une tournure tout-à-fait masculine. Mariée très-jeune à un musicien nommé Charke, qui se comporta mal avec elle, elle prit le parti du théâtre. Cette actrice est morte dans la plus extrême misère, après avoir publié elle-même l'*Histoire de sa vie*.

CHARLAS (ANTOINE), né vers 1630, prêtre de Couserans, supérieur du séminaire de Pamiers sous Caulet, mourut dans un âge avancé en 1698, à Rome où il s'était réfugié après la mort de cet évêque. On a de lui : I. *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ*, Rome, 1684, in-4°. Le but de l'auteur n'était d'abord que d'attaquer différens abus introduits, selon lui, par les jurisconsultes et les magistrats fran-

çais, sous prétexte de conserver les libertés de leur Église. Mais un de ses protecteurs à la cour de Rome l'engagea à étendre la matière, et à traiter des droits du pape, violés aux yeux des ultramontains, dans les articles du clergé de France, en 1682. La dernière édition de cet ouvrage en 1720, à Rome, in-4°, 5 vol. est bien plus ample que la première. II. *De primatu summi pontificis*, in-4°. III. *De la puissance de l'Église*, contre le jésuite Mainbourg. IV. *Causa regaliæ penitùs explicata*, Liége, 1685, in-4°. V. Un *Discours latin contre la nomination des évêques*, etc. Dans l'affaire du quiétisme, il s'était d'abord rangé du parti de Fénélon; mais plus tard il passa du côté de celui Bossuet.

CHARLEMAGNE. *Voy.* CHARLES Ier.

CHARLES-MARTEL, fils de Pépin d'Héristal, autrement appelé *Pépin-le-Gros*, et d'une concubine nommée Alpaïde, et père de Pépin-le-Bref né vers l'an 691, fut reconnu troisième duc par les Austrasiens, en 715. Héritier de la valeur de son père, il défit Chilpéric II, roi de France, en différens combats, et substitua à sa place, en 718, un fantôme de roi nommé Clotaire IV. Après la mort de ce Clotaire, il rappela Chilpéric de l'Aquitaine, où il s'était réfugié, et se contenta d'être son maire du palais. Il tourna ensuite ses armes contre les Saxons et les Sarrasins. Ceux-ci furent taillés en pièces près de Poitiers, l'an 732. On combattit un jour entier. On a écrit que les ennemis perdirent trois cent soixante-quinze mille hommes; ce qui paraît peu vraisemblable. Abdérame, leur chef, fut tué, et leur camp pillé. On a dit et répété que cette victoire acquit à Charles le surnom de *Martel*, comme s'il se fût servi d'un marteau pour écraser les barbares; mais c'est un de ces contes populaires que les historiens adoptent sans examen, parce qu'ils ont l'air d'une explication. Le fait est que Martel et Marteau sont synonymes; qu'il était d'ailleurs un nom particulier à la famille de Pepin, puisque deux des premiers ducs d'Austrasie, prédécesseurs de Charles, se nommaient, l'un Pépin, l'autre Martel. Leurs incursions continuant toujours dans le Languedoc et la Provence, le vainqueur les chassa entièrement, et s'empara des places dont ils s'étaient rendus maîtres dans l'Aquitaine. Charles ne posa point les armes; il les tourna contre les Frisons révoltés, les gagna à l'état et à la religion, et réunit leur pays à la couronne. Thierri, roi de France, étant mort en 737, le conquérant continua de régner sous le titre de duc des Français, sans nommer un nouveau roi. Il jouit paisiblement dans ses dernières années de sa puissance et de sa gloire, et mourut le 22 octobre 741, à Crécy-sur-Oise, après avoir gouverné vingt-quatre ans. Il fut regretté et comme guerrier et comme prince. On le voyait passer rapidement des Gaules dans le fond de la Saxe, et des glaces de la Saxe dans les provinces méridionales de l'Europe. Le clergé perdit beaucoup sous ce conquérant; il entreprit de le dépouiller, et se trouva dans les circonstances les plus heureuses. « Il était craint et aimé des gens de guerre, dit un savant, et il travaillait pour eux; il avait le

prétexte de ses guerres contre les Sarrasins. Il fut haï du clergé; mais le pape, à qui il était nécessaire contre les Lombards et contre les Grecs, lui tendait les bras. » La mort de Grégoire et la sienne, arrivées presque en même temps, empêchèrent que l'empire d'occident ne fût rétabli en sa faveur. Carloman et Pépin, enfans de Charles-Martel, partagèrent après lui le gouvernement du royaume.

CHARLES Ier dit CHARLEMAGNE, roi de France et premier empereur d'Occident, fils de Pépin-le-Bref et de Bertrade, naquit vers 742, au château de Saltzbourg, dans la haute Bavière. Après la mort de son père, il eut l'Austrasie et la Neustrie, avec quelques provinces de l'ancienne Germanie; et, après celle de Carloman son frère en 771, il fut reconnu roi de toute la monarchie française. Ses premiers exploits furent contre les Saxons. Il trouve à leur tête un homme digne de se mesurer avec lui, le fameux Witikind : il le défait près de Paderborn, rase le temple de ces barbares, massacre leurs prêtres sur les débris de leur idole, nommée *Irminsul*, le dieu de la guerre. C'était une statue qui avait été élevée par ces peuples à Arminius, l'ancien vengeur de la liberté germanique. Enfin il pousse ses conquêtes jusqu'au Weser. Tandis qu'il se battait sur les bords de ce fleuve, l'Italie implorait son secours. Didier, roi des Lombards, venait de reprendre l'exarchat de Ravenne sur le pape Adrien. Charles vole à lui, le fait prisonnier en 774, et se déclare Souverain de Lombardie à Monza. Le conquérant renouvelle au pontife la donation de l'exarchat. Adrien lui confirme, par reconnaissance, le patriciat de Rome, avec le droit d'ordonner de l'élection des papes et de la confirmer. Les Romains, de leur côté, lui abandonnent tous leurs droits et toute leur puissance. Charlemagne était venu en Italie pour défendre Adrien; il passe en Espagne pour rétablir Ibn-Algrabi dans Saragosse. Il assiége Pampelune, se rend maître du comté de Barcelonne, est défait, à son retour d'Espagne, à Roncevaux, l'an 778, par les Sarrasins et les Gascons, et perd, dans cette journée, Roland, son neveu supposé, si célèbre dans nos anciens romans. Les Saxons avaient profité de son absence pour se révolter. Charles accourt, s'en venge par le massacre de Verden, fait trancher la tête à quatre mille cinq cents des principaux partisans de Witikind, remporte de nouvelles victoires sur ce général, et le soumet à l'état et à la religion, qui n'eurent pas depuis de plus zélé défenseur. Pour prévenir de nouvelles révoltes, et forcer les vaincus à rester fidèles, le vainqueur les répandit dans plusieurs villes de ses royaumes. Charles, maître de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, marche à Rome en triomphe, se fait couronner empereur d'Occident par Léon III, l'an 800, et renouvelle l'empire des Césars, éteint en 476 dans Augustule. On le déclara César et Auguste; on lui décerna les ornemens des anciens empereurs romains, surtout l'aigle impériale. Nicéphore, empereur d'Orient, qui recherchait son amitié, lui envoya des ambassadeurs pour assurer la paix entre les deux empires, et ils furent reçus avec

un appareil imposant, et qui semblait accumuler merveilles sur merveilles. Les ambassadeurs trouvèrent Charlemagne en Alsace, dans son palais de Seltz : ce prince crut devoir leur donner une idée de la magnificence de l'empire, d'autant plus qu'il avait eu à se plaindre de l'arrogance des Orientaux, qui regardaient tous les Occidentaux comme des barbares. Il voulut qu'on les introduisît à son audience d'une manière qui leur causât autant de surprise que d'embarras. On les fit passer par quatre grandes salles magnifiquement ornées, où l'on avait distribué les officiers de la maison de l'empereur, tous richement vêtus, tous dans une contenance respectueuse et debout devant celui des seigneurs qui les commandait. Dès la première, où était le connétable assis sur un trône, les ambassadeurs allaient se prosterner; on les en empêcha, en leur représentant que ce n'était qu'un officier de la couronne. Même erreur dans la seconde, où ils trouvèrent le comte du palais avec une cour encore plus brillante. La troisième, où était le maître de la table du roi; et la quatrième, où présidait le grand-chambellan, en redoublant leur incertitude, donnèrent lieu à de nouvelles méprises, le degré de magnificence augmentant à proportion du nombre de salles. Enfin, deux seigneurs vinrent les prendre, et les introduisirent dans l'appartement de l'empereur. Le monarque, tout éclatant d'or et de pierreries, était debout au milieu des rois, ses enfans, des princesses, ses filles, et d'un grand nombre de ducs et de prélats avec lesquels il s'entretenait familièrement. Il avait la main appuyée sur l'épaule de l'évêque Helton, pour lequel il affecta d'autant plus de considération, qu'il avait essuyé plus de mépris dans son ambassade à la cour de Constantinople. Les ambassadeurs, saisis de crainte, se jetèrent à ses pieds. Il s'aperçut de leur embarras, les releva avec bonté, et les rassura en leur disant qu'Hetton leur pardonnait, et que lui-même, à la prière du prélat, voulait bien oublier ce qui s'était passé. Un traité avantageux fut le fruit de ce magnifique étalage dont nous n'offrons ici le détail que pour faire connaître les mœurs du temps. Il portait que Charlemagne et Nicéphore auraient également le nom d'Auguste, que le premier prendrait le titre d'*Empereur d'Occident*, et le second celui d'*Empereur d'Orient*. Depuis Bénévent jusqu'à Baïonne, et de Baïonne jusqu'en Bavière, tout était sous la puissance de Charlemagne. Qu'on suive les limites de son empire, on verra qu'il possédait toute la Gaule, la plus grande partie de la Catalogne, la Navarre et l'Aragon; la Flandre, la Hollande et la Frise; les provinces de la Westphalie et de la Saxe jusqu'à l'Elbe; la Franconie, la Souabe, la Thuringe et la Suisse; les deux Pannonies, c'est-à-dire, l'Autriche et la Hongrie, la Dace, la Bohême, l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie, et différens cantons de l'Esclavonie; enfin, toute l'Italie jusqu'à la Calabre inférieure; car ce prince avait conservé ses droits sur le duché de Rome, l'exarchat de Ravenne, et les autres parties de l'état de l'Église. Dès qu'il fut empereur, Irène, impératrice d'Orient, voulut, dit-on, l'épou-

ser, pour réunir les deux empires : le président Hainaut dit que ce fut Charlemagne qui la demanda en mariage ; mais une révolution subite ayant précipité du trône cette princesse, fit évanouir ce projet. Vainqueur partout, il s'appliqua à policer ses états, rétablit la marine, visita ses ports, fit construire des vaisseaux, forma le projet de réunir le Rhin au Danube par un canal, pour la jonction de l'Océan et du Pont-Euxin. Il avait donné des lois les armes à la main, il les soutint dans la paix et en ajouta de nouvelles. Aussi grand par ses conquêtes que par l'amour des lettres, il en fut le protecteur et le restaurateur. (*Voy.* ALCUIN.) On tint devant lui des conférences, qu'on peut regarder comme l'origine de nos Académies. Son palais fut l'asile des sciences. Les lumières n'étaient pas alors très-répandues. Alcuin, Éginhard, Pierre de Pise, Théophane de Constantinople et le patriarche de Nicéphore, étaient à peu près tout ce qu'il y avait d'hommes instruits en Europe. Pierre de Pise vint d'Italie, Alcuin d'Angleterre, etc. Tous furent comblés de biens et de caresses. L'Église lui dut *le chant grégorien, la convocation de plusieurs conciles, la fondation de beaucoup de monastères.* Outre l'école de Paris, qu'il établit, il en érigea dans toutes les églises cathédrales, et fonda à Rome un séminaire. C'est relativement à son nom que l'on donna le nom de livres *Carolins*, à un Traité sur le culte des images, dont la dernière édition est de Hanovre, 1731, in-8°, sous ce titre : *Augusta concilii Niceni II censura.* Outre les *Capitulaires*, dont la meilleure édition est de Baluze, Paris, 1677, 2 vol. in-fol. ; on a de Charlemagne une *Grammaire*, dont on trouve des fragmens dans la Polygraphie de Trithème. Ses *Lois sur les matières tant civiles qu'ecclésiastiques* sont admirables, surtout pour ce temps. Il prescrivit *l'uniformité des poids et mesures*, réprima autant qu'il put *la mendicité*, en ordonnant que chaque paroisse eût à recevoir ses pauvres, à les nourrir, à les faire travailler ; fixa irrévocablement le prix du froment, du seigle, de l'avoine, régla le prix des étoffes, et l'habillement de ses sujets, sur leur état et sur leur rang. Il voulut par son testament que les querelles des trois princes, ses fils, pour les limites de leurs états, fussent décidées par le jugement de la croix ; ce jugement consistait à conduire à l'église deux hommes qui s'y tenaient debout, les bras élevés en croix pendant la célébration de l'office divin, et à donner gain de cause à celui des deux partis qui était resté plus long-temps immobile dans cette position. Ce fut là un des tributs que paya son génie à l'ignorance de son siècle. Se sentant près de sa fin, il associa à l'empire Louis, le seul fils qui lui restait, lui donna la couronne impériale, et tous ses autres états, à l'exception de l'Italie qu'il garda pour Bernard, bâtard de son fils Pépin. Il mourut en 814, la 47° année de son règne, et la 14° de son empire. On l'enterra à Aix-la-Chapelle, avec les ornemens d'un chrétien pénitent, et ceux d'un empereur et d'un roi de France. Lorsqu'Othon III fit ouvrir son tombeau, on retira ceux que le temps et l'humidité n'avaient pas gâtés, et ils

font encore aujourd'hui partie du trésor de l'empire, particulièrement sa couronne et son cimeterre. Le nom de ce conquérant législateur remplit la terre. « Le prince était grand, dit un homme de génie, l'homme l'était davantage. Les rois ses enfans furent ses premiers sujets, les instrumens de son pouvoir et les modèles de l'obéissance. Il mit un tel tempérament dans les ordres de l'état, qu'ils furent contrebalancés, et qu'il resta le maître. Tout fut uni par la force de son génie. Il empêcha l'oppression du clergé et des hommes libres : en menant continuellement la noblesse d'expédition en expédition, il ne lui laissa pas le temps de former des desseins, et l'occupa tout entière à suivre les siens. L'empire se maintint par la grandeur du chef. S'il eût fait de Rome sa capitale, si ses successeurs y eussent fixé leur principal séjour, et surtout s'il n'eût pas suivi l'usage de son temps, de partager ses états à ses enfans, et s'il n'eût pas morcelé ainsi son héritage, et armé nécessairement ses successeurs les uns contre les autres, il est vraisemblable qu'on eût vu renaître l'empire romain. On ne voit point dans cette scission cet esprit de prévoyance qui comprend tout, et qui brille dans ses autres lois. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, nul Souverain n'eut, à un plus haut degré, l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les plus difficiles avec promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main où il menaçait de tomber, passant rapidement des Pyrénées en Allemagne, et d'Allemagne en Italie. » Quelques historiens modernes lui ont disputé le titre de Grand ; ils ont sans doute raison, si par Grand ils entendent parfait, exempt de défauts ; mais, s'ils donnent à ce nom le sens qu'on y attache ordinairement, personne ne mérita mieux de porter le nom de Grand que Charlemagne. Son caractère ne parut cruel qu'à l'égard des Saxons : il était doux d'ailleurs. On lui a reproché d'avoir eu neuf femmes à la fois ; mais, en supposant que ce fait fût vrai, ses maîtresses ne le dominèrent point. Il gouverna sa maison avec la même sagesse que son empire, fit valoir ses domaines, et en tira de quoi répandre d'abondantes aumônes et soulager son peuple. L'agriculture, le premier des arts, lui eut les plus grandes obligations. Généreux, mais sage dans ses libéralités, il ne donnait jamais qu'un seul évêché ou qu'une seule abbaye à la même personne; par ce moyen, il conciliait la saine politique et la sévérité des canons ecclésiastiques. Lorsque ce monarque scellait ses ordres, il le faisait avec le pommeau de son épée, où était gravé son sceau, et disait ; « Voilà mes ordres..... et voilà, ajoutait-il, en montrant son épée, ce qui les fera respecter. » Il était de la plus haute taille, avait les yeux grands et vifs, un visage gai et ouvert, le nez aquilin. Il ne portait en hiver, dit Éginhard, qu'un simple pourpoint fait de peau de loutre, sur une tunique de laine bordée de soie. Il mettait sur ses épaules un sayon de couleur bleue ; et, pour chaussure, il se servait de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. Ennemi du luxe, il tâchait de le proscrire de sa cour. Quand il voyait quelques-uns de

ses courtisans magnifiquement vêtus, il les menait précipitamment à la chasse, et les faisait courir dans les bois à travers les halliers. Au retour, il ne permettait point à ceux qu'il voulait punir qu'ils changeassent d'habit; puis il disait en présence de tout le monde : « Voyez comme vous voilà faits, tandis que mon manteau de peau de mouton, que je tourne à mon gré selon le temps, est aussi beau qu'il était hier. Rougissez, et apprenez à vous habiller en hommes. Laissez la soie et les parures aux femmes. L'habit est pour l'usage, et non pour la montre. » Paschal III mit ce prince au nombre des Saints, en 1165 ou 66, et Louis XI ordonna que sa fête serait célébrée le 28 janvier. On la solennise dans plusieurs églises d'Allemagne, quoique, dans d'autres, comme à Metz, on fasse tous les ans un service pour le repos de son ame. Quoi qu'il en soit, le paganisme lui aurait sans doute accordé l'apothéose, et il la méritait. « Les pays qui composent aujourd'hui la France et l'Allemagne jusqu'au Rhin, dit un historien célèbre, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize. » Depuis son avénement à l'empire, point de révolution en France, point de calamité pendant ce demi-siècle, qui par-là est unique. Quelques pirates seulement infestaient les frontières de l'empire; Charles, qui savait les contenir, prévoyait les maux qu'ils feraient un jour: « Eh! si malgré ma vigilance, disait-il les larmes aux yeux, ils insultent les côtes de mes états, que sera-ce donc après ma mort? Les principaux historiens du règne de Charlemagne sont : Éginhard, dans son ouvrage *de Vitâ Caroli Magni*, et Jean Turpin, *de Gestis Caroli Magni*, roman historique qui a été traduit en français. Nous avons en français son *Histoire*, par de La Bruère, 2 volumes in-12; et par Gaillard, 4 volumes in-12, Paris, 1785. On a encore une bonne *Histoire de Charlemagne*, en allemand, par M. Hegewisch, traduite en français par Bourgoing, 1805, in-8°.

CHARLES II, dit *le Chauve*, fils de Judith de Bavière, seconde femme de Louis-le-Débonnaire, né à Francfort-sur-le-Mein le 13 juin 823, devint roi de France en 840. Élu empereur par le pape et le peuple romain en 875, il fut couronné l'année d'après. Le commencement de son règne est célèbre par la bataille de Fontenai en Bourgogne, donnée le 25 juin 842, où ses armes, jointes à celles de Louis de Bavière, vainquirent Lothaire son frère. Charles ne profita point de sa victoire. La paix fut conclue. Il conserva l'Aquitaine avec la Neustrie, tandis que Louis avait la Germanie, Lothaire l'aîné l'Italie et le titre d'empereur. (*Voyez* Adrien.) Une nouvelle guerre vint l'occuper. Les Normands avaient commencé leurs irruptions et leurs ravages. Charles leur opposa l'or au lieu du fer. Ces ménagemens indignes d'un roi, qui aurait plutôt dû se battre que marchander, occasionnèrent de nouvelles courses et des dévastations dont il n'y avait point d'exemple; aucune province ne fut épargnée, les monastères, les églises étaient dévastées; les hommes, les femmes, les enfans, emmenés en esclavage. Charles abandonnant sa capitale se jeta dans Saint-Denis pour en défendre

les reliques. Enfin par trois fois il les accabla de présens pour les engager à se retirer. Ayant su profiter de la mort de Louis-le-Germanique, il reprit sur ses enfans ce qu'il avait cédé dans le dernier partage de la Lorraine ; mais il fut battu par Louis, second fils du prince défunt. Pressé à la fois par son neveu, par les mahométans et par les intrigues du pape, il repassa en Italie poursuivi par ses vainqueurs. Il mourut à Brios en Bresse, dans une chaumière de paysan, le 6 octobre 877, après avoir régné trente-sept ans comme roi de France, et presque deux comme empereur. Les historiens disent qu'un juif, nommé Sédécias, son médecin et son favori, l'empoisonna. C'est à son empire que commence le gouvernement féodal, et la décadence de toutes choses. Il n'avait pas su défendre contre les papes les droits de sa couronne ; il ne les défendit pas mieux contre ses propres sujets. La France dévastée par les guerres civiles que les enfans de Louis-le-Débonnaire s'étaient faites entre eux, était devenue la proie des Normands. Les seigneurs français, obligés de se défendre chacun sur son territoire, s'y fortifièrent, et se rendirent redoutables aux successeurs de Charles. Ils les laissèrent sur le trône, tant que ceux-ci eurent de quoi les enrichir ; mais, quand enfin ils furent dépouillés de tout, les grands, qui n'avaient plus rien à en espérer, se firent déclarer rois, tels que Eudes et Raoul, dont la puissance ne passa pas cependant à leur postérité. Les grands offices militaires, les dignités et les titres, les duchés, les marquisats, les comtés devinrent héréditaires ; et ce ne fut pas un petit coup porté à l'autorité royale. Le règne de Charles II doit être regardé comme l'époque de la ruine de la maison Carlovingienne. Artificieux, sans amour pour ses peuples, ignorant l'art de gouverner, et toujours ambitieux de conquérir, haï à la fois des grands et du peuple, il ne sut point défendre ses états contre les Normands, et sans cesse il voulait dépouiller sa famille. Les savans, qu'à l'exemple de son aïeul il comblait de bienfaits, lui donnèrent le nom de *Grand :* la postérité, plus équitable, ne lui a laissé que celui de *Chauve.* « En effet, dit un historien, ce monarque était un prince plus puissant que digne de l'être, plus sensible à l'ambition qu'à la gloire, moins prudent que rusé, et plus avide de conquêtes que propre à régir et à défendre ses états. Tout ce qu'il eut de grand ou de singulier, c'est que dans l'alternative de prospérités et d'adversités, où il passa presque toute sa vie, il soutint beaucoup mieux les revers que la bonne fortune. » Baluze a joint les *Capitulaires* de ce prince à ceux de Charlemagne.

CHARLES III, dit *le Simple,* fils posthume de Louis-le-Bègue, naquit le 17 septembre 879. Le trône fut usurpé pendant sa minorité. Foulques, archevêque de Reims, arma pour le lui faire rendre, et le couronna le 29 janvier 893. Sa faiblesse se manifesta dès qu'il eut en main les rênes de l'état. Il ne profita pas de ses avantages au dehors, et ne remédia pas aux guerres intestines de son royaume. Les Normands continuaient leurs ravages. Charles-le-Simple, touché des représentations de son peuple accablé par ces pirates, offre à leur chef Rol-

lon la paix, sa fille Giselle, et la Neustrie, qu'ils appelaient déjà Normandie, sous la condition qu'il en ferait hommage, et qu'il embrasserait le christianisme. Le barbare demanda encore la Bretagne; on disputa, et on la lui céda. L'empereur Louis IV étant mort, Charles-le-Simple aurait pu être élu; mais réduit à un petit domaine par les usurpations des grands de son royaume, dépouillé de la Lorraine par l'empereur Henri l'Oiseleur, et privé de la Bretagne, comme nous venons de le dire, il se vit hors d'état de faire valoir ses droits à l'empire. Il s'était aliéné le cœur de la noblesse, par la dureté superbe d'un ministre, ou plutôt d'un maître qu'il se donna en la personne de Haganon, homme d'une origine obscure, mais habile, plein de la fermeté et du courage qui manquaient au roi. De ce moment, la noblesse ne peut plus approcher le faible monarque. Le duc de Saxe, arrivé pour le voir, sollicite en vain cette grace. Choqué de ce refus : « De deux choses l'une, dit-il, ou Haganon sera bientôt roi avec Charles, ou Charles sera bientôt simple gentilhomme avec Haganon. » La prédiction ne tarda pas à se vérifier. Les seigneurs, irrités de la tyrannie du ministre, se révoltent contre Charles; Robert, frère du roi Eudes, fait éclater le soulèvement, et se fait sacrer roi en 922 par Hervé, archevêque de Reims. Charles lui livra bataille et le tua. Cette mort ne lui donna pas la victoire. Il fut battu par Hugues-le-Grand, fils de Robert, et contraint de se sauver chez Herbert, comte de Vermandois, qui, sous prétexte de défendre sa couronne, l'enferma au château de Péronne; il y mourut le 7 octobre 929, après une captivité de sept années, dans la 50e année de son règne. Il eut d'Ogive, sa quatrième femme, un fils qui fut connu sous le nom de *Louis d'Outremer*.

CHARLES IV, surnommé *le Bel*, 3e fils de Philippe-le-Bel, parvint à la couronne de France en 1322, par la mort de son frère Philippe-le-Long; et à celle de Navarre, par les droits de Jeanne, sa mère. Il se signala d'abord par des recherches contre les maltôtiers, presque tous venus de Lombardie et d'Italie pour piller la France. On confisqua le fruit de leurs rapines, et on les renvoya dans leur pays tels qu'ils étaient venus; « Punition la plus grande qu'on pût leur infliger », dit Mézerai. Les semences de division entre l'Angleterre et la France subsistaient toujours. La guerre commença entre Charles-le-Bel et Édouard II. Charles de Valois, son oncle, alla en Guienne, et s'empara de plusieurs villes en 1324. La reine Isabelle d'Angleterre fut priée de passer la mer pour aller rétablir la concorde entre ces deux princes, dont l'un était son frère et l'autre son mari. L'affaire fut terminée par un traité en 1326. Charles rendit au roi d'Angleterre tout ce qu'il lui avait pris, à condition que ce prince viendrait en personne à sa cour rendre hommage de la Guienne, ou qu'il en chargerait Édouard son fils, en lui cédant le domaine de cette belle province. L'arrivée du jeune prince en France fut le sceau de la paix entre les deux nations. Charles-le-Bel mourut à Vincennes le 31 janvier 1328, à l'âge de 34 ans, et après sept ans de règne. Il fut le premier roi qui accorda des décimes au pape

Jean XXII, qui lui promit de les partager avec lui. Ce pontife fit de vains efforts pour mettre sur sa tête la couronne impériale qu'il voulait ôter à Louis de Bavière. Charles-le-Bel n'avait ni assez de courage ni assez d'intrigue pour pouvoir la prendre et la garder. Il montra cependant du zèle pour la justice, et ses courtisans disaient de lui « qu'il tenait plus du philosophe que du roi. » Mais ses peuples n'en furent guère mieux traités, et il laissa l'état accablé de dettes. Il eut successivement trois femmes. La dernière, Jeanne d'Évreux, lui donna Blanche, mariée à Philippe, duc d'Orléans, fils de Philippe VI, dit *de Valois*; ses autres enfans moururent en bas âge.

CHARLES V, surnommé *le Sage*, fils aîné du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes le 21 janvier 1337, fut le premier enfant de France qui prit le titre de Dauphin. Couronné à Reims en 1364, il trouva la France dans la désolation et l'épuisement. Il remédia à tout par ses négociateurs et ses généraux. Bertrand Du Guesclin tomba, dans le Maine et dans l'Anjou, sur les quartiers des troupes anglaises, et les défit toutes les unes après les autres. Il rangea peu à peu le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord et une partie du Limousin, le Ponthieu, sous l'obéissance de la France. Il ne resta aux Anglais que Bordeaux, Calais, Cherbourg, Baïonne, et quelques forteresses. « La valeur de Du Guesclin avait tellement épouvanté nos ennemis, dit Mézerai, qu'ils n'osaient plus le regarder que par les créneaux de leurs murailles. » Le vainqueur des Anglais s'était déjà signalé par ordre de Charles V en Espagne; il avait chassé du royaume de Castille Pierre-le-Cruel, meurtrier de sa femme, et avait fait couronner à sa place un bâtard, frère de ce roi. Ses avantages sur l'Angleterre étaient toujours constans; une bataille navale sur les côtes de La Rochelle en 1362, où le comte de Pembroke et huit mille des siens furent faits prisonniers, accéléra une trève entre la France et l'Angleterre. Les Français avaient perdu sous le roi Jean tout ce que Philippe-Auguste avait conquis sur les Anglais. Charles s'en remit en possession par ses armes et sa dextérité. La mort d'Édouard III le mit en état d'achever la conquête de la Guienne, qu'il reprit tout entière, à la réserve de Bordeaux. L'empereur Charles IV, s'étant voué à Saint-Maur de France dans les douleurs de la goutte, et voulant jouir avant de descendre au tombeau, de la consolation de voir Charles-le-Sage, vint de Prague à Paris. Le roi le reçut avec magnificence. Cet événement fut bientôt suivi de sa mort, qui arriva le 16 septembre 1380. Les historiens le font mourir d'un poison que le roi de Navarre lui avait fait donner lorsqu'il n'était encore que dauphin. Le médecin de l'empereur arrêta, dit-on, la violence du poison en lui ouvrant le bras par une fistule qui donnait issue au venin. Charles V fut enterré à Saint-Denis avec son épouse, Jeanne de Bourbon, morte en 1377. Le jour même de sa mort, il supprima par une ordonnance expresse la plupart des impôts. On trouva dans ses coffres dix-sept millions de livres, somme considérable si l'on se reporte au prix de l'argent en ce temps-là, et qu'on dut à l'ordre

et à l'économie qu'il mit dans les finances, et au soin de faire refleurir l'agriculture et le commerce. Jamais prince ne se plut tant à demander conseil, et ne se laissa moins gouverner. Ayant appris qu'un seigneur avait tenu un discours trop libre devant le jeune prince Charles, son fils aîné, chassa le coupable de sa cour, et dit à ceux qui étaient présens : « Il faut inspirer aux enfans des princes l'amour de la vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes œuvres ceux qu'ils doivent surpasser en dignité. » Insensible à la flatterie, il connaissait le véritable prix des éloges. Le sire de La Rivière, son chambellan et son favori, s'entretenait avec ce prince sur le bonheur de son règne : « Oui, répondit-il, je suis heureux, parce que j'ai le pouvoir de faire le bien.... » Édouard disait qu'il n'y avait point de roi qui parût si peu à la tête de ses armées, et qui lui suscitât tant d'affaires. Dans moins de cinq années, sans sortir de son cabinet, Charles V, aidé du connétable Du Guesclin, se vit en état de punir avec le glaive de la justice et du Souverain ce vassal ambitieux. La guerre avec l'Angleterre fit renaître la marine. La France eut une flotte formidable pendant quelque temps. C'est à Charles V qu'on doit encore *l'édit qui fixe la majorité de nos rois à quatorze ans*, édit qui remédia aux abus des régences par lesquelles l'autorité royale était absorbée. Il déracina, autant qu'il put, l'ancien abus des guerres particulières des seigneurs. Pour réprimer la licence militaire, il défendit à tout homme d'armes de se retirer sans la permission d'un officier supérieur; de jamais rien exiger des bourgeois et des paysans; de lever des compagnies sans une permission expresse. Les jeux de hasard furent défendus; et il n'honorait de ses bonnes graces Jean de Saintré, que parce qu'il ne jouait ni aux cartes ni aux dés. Les talens eurent en lui un protecteur. Il aimait les livres et encourageait les auteurs. Ce fut sous son règne que parut le *Songe du Vergier*, qui traite de la puissance ecclésiastique et temporelle. On l'attribue à divers savans, à Philippe de Maizières, à Raoul de Presles; mais ce dernier ne fit que l'abréger. Son véritable auteur est Charles de Louviers. Il a été imprimé à Paris en 1491, in-fol., et dans les *Libertés de l'Église gallicane*. On raconte, au commencement de ce livre, que Charles V se faisait lire chaque jour quelque ouvrage sur le gouvernement. Sa bibliothèque était placée dans le château du Louvre. Il vint à bout de rassembler environ neuf cents volumes : collection très-considérable pour le temps, ce fut l'origine de la bibliothèque du Roi. Charles-le-Sage, a dit un de nos écrivains, l'abbé de Mably, ne parut point à la tête de ses armées, et força cependant ses ennemis à le regarder comme un grand capitaine. Il en avait en effet les principaux talens; de son palais il réglait toutes les opérations de la guerre; il était l'ame du fameux Du Guesclin, qui n'agissait que par ses ordres. Ses projets étaient formés sur une connaissance exacte de ses forces et de celles de ses ennemis; et, malgré l'ignorance où l'on était encore de la science militaire, cette guerre présente un spectacle aussi instructif qu'intéressant. Charles avait un génie vaste et intrépide, conduit, mais jamais

borné par la prudence. Inébranlable dans ses résolutions, après avoir été sage dans les conseils, modéré dans ses espérances, plein du passé, attentif à toutes les démarches de ses ennemis, et pour ainsi dire présent dans l'avenir, il se défia toujours de la fortune. Pour l'attacher plus sûrement à ses armes, il avait tempéré l'impétuosité de la valeur française. La Harpe est auteur d'un *Éloge de Charles V*, qui remporta le prix au concours de l'Académie française en 1766.

CHARLES VI, dit le *Bien-Aimé*, fils du précédent, né le 3 décembre 1368 à Paris, parvint au trône en 1380, âgé seulement de douze ans neuf mois. Sa jeunesse livra la France à l'avarice et à l'ambition de ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berri et de Bretagne. Ils étaient, par leur naissance, les tuteurs de l'état; ils en devinrent les tyrans. Louis d'Anjou, après s'être emparé du trésor de son pupille, accabla le peuple d'impôts. (*Voyez* ce nom.) La France se souleva. Les rebelles de Paris, qu'on nommait les *Maillotins*, parce qu'ils s'étaient servis de maillets de fer pour se défaire des financiers, furent punis, sans qu'on pût faire cesser les murmures. La sédition était arrivée pendant l'absence du roi. Charles, âgé seulement de quatorze ans, mais guerrier dès l'enfance, venait, en 1382, de gagner, sur les Flamands révoltés contre le comte de Flandre, la bataille de Rosbec, dans laquelle il leur tua vingt-cinq mille hommes. Cette victoire jeta l'épouvante dans les villes rebelles: toutes se soumirent, à l'exception de Gand. En 1385, Charles épousa à Amiens Isabelle, fille du duc de Bavière. Cette alliance fut la plus funeste que jamais roi de France ait contractée. Il se préparait à fondre sur l'Angleterre, lorsque, marchant contre Jean de Montfort, duc de Bretagne, chez qui Pierre de Craon (*Voyez* CRAON), assassin du connétable de Clisson, s'était réfugié, fut frappé d'un coup de soleil, qui lui tourna la tête et le rendit furieux. Sa démence s'était annoncée quelques jours auparavant par des égaremens dans les yeux et dans l'esprit. Les uns prétendent qu'elle provenait d'une potion amoureuse; les autres, de la frayeur que lui causa un homme d'une figure hideuse, fantôme qui quelques momens auparavant, était sorti d'un buisson, et qui, ayant arrêté son cheval par la bride, avait crié: « Roi, ne passe pas outre... Tu es trahi... Où vas-tu? » Dans ses premiers accès, le roi tira son épée et tua quatre hommes. Les projets de guerre, comme on le pense bien, s'évanouirent. On signa une trève de vingt-huit ans avec Richard II. Charles était toujours dans sa frénésie; pour comble de malheur, il reprenait quelquefois sa raison. (*Voyez* CHAMPDIVERS, GILEMME et GRINGONNEUR.) Ces lueurs de bon sens furent fatales. On n'osa point assembler les États, ni rien décider, et Charles resta roi. Jean-sans-Peur, duc de Nevers et de Bourgogne, vint à la coûr pour y exciter des troubles et s'emparer du gouvernement. Ce prince fit tuer le duc d'Orléans, frère du roi; meurtre qui mit le feu aux quatre coins du royaume. Les Anglais ne manquèrent pas de profiter de la division. Ils remportèrent une victoire à Azincourt en 1415, qui couvrit la France de deuil. Sept princes français res-

tèrent sur le champ de bataille. Les ennemis prirent Rouen avec toute la Normandie et le Maine. Les Français, divisés sous les noms d'Orléanais et de Bourguignons, s'immolaient à l'envi aux fureurs de l'une et de l'autre faction. Le duc de Bourgogne fit regorger de sang la capitale et les provinces; et, lorsqu'il fut tué en 1419, sa mort, loin d'arrêter le carnage, ne fit que l'augmenter. Philippe-le-Long, son fils, voulant venger ce meurtre, s'unit avec Henri V, roi d'Angleterre, et avec Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, princesse dénaturée, qui, par ce complot, faisait perdre la couronne au Dauphin son fils. Henri V fut déclaré régent en 1420 et héritier du royaume, par son mariage avec Catherine, dernière fille de France. Le roi d'Angleterre vint à Paris, et y gouverna sans contradiction. Le Dauphin retiré dans l'Anjou, travailla vainement à défendre le trône de son père. On croyait que la couronne de France serait pour toujours à la maison de Lancastre. Il n'était nullement probable qu'un jeune prince facile, voluptueux, sans expérience, tel qu'était le Dauphin, triomphât du vainqueur d'Azincourt, soutenu de l'Angleterre, de la moitié de la France, et de la Bourgogne. Mais deux ans après son mariage, Henri V mourut à Vincennes en 1422. Charles VI ne lui survécut que fort peu de temps, étant mort le 20 octobre de la même année. Son testament fera connaître son caractère. « Je laisse, dit Charles, à la chapelle de Saint-George, pour les réparations, mille et cinq cents francs; *item* à m'amie qui m'a loyaument servi, deux mille et cinq cents francs. Et le surplus, ajouta-t-il en s'adressant à ses officiers, vous êtes compagnons et devez être frères, partagez entre vous tous bellement; et, si vous ne pouvez être d'accord, et que le diable se mette entre vous, vous voyez là une hache bonne, forte et bien tranchante, rompez l'arche (le coffre-fort), et puis en ait qui en avoir pourra. . . . . » Sa maladie avait dégénéré en une sombre imbécillité, et plusieurs l'attribuèrent à la magie. Sa démence ayant augmenté par un accident arrivé dans un ballet, on envoya chercher un magicien à Montpellier, pour le désencorceler, au lieu d'appeler des médecins pour le guérir. « La mort de Charles VI sauva la France, dit le président Hénaut, comme celle de Jean-sans-Terre avait sauvé l'Angleterre. Quand on considère ces temps malheureux, ajoute ce sage historien, on ne saurait comprendre l'aveuglement des peuples. Ils abandonnent, sans le moindre murmure, les lois fondamentales de l'état à la fureur d'une reine déshonorée, et à l'imbécillité d'un roi sans volonté, tandis que, dans d'autres temps ils s'opposent avec véhémence à des dispositions sages, faites pour les rendre heureux. Anne d'Autriche est l'objet de la haine des Parisiens, et Isabelle de Bavière l'est de leur confiance. On consent à devenir sujet d'un roi d'Angleterre, et on refuse de reconnaître Henri IV. » Le tableau que fait l'abbé Millot du malheureux règne de Charles VI est effrayant. « Déprédation dans les finances, mépris des lois, trahisons, violences et injustices; c'est par-là que les princes et les seigneurs signalaient leur autorité. Dans le temps que le peuple mourait de

faim, et qu'on lui retranchait le nécessaire, ils étalaient un faste qui semblait inviter à la révolte. Les gens de guerre, sans frein et sans discipline, étaient des voleurs de grand chemin, encore plus à craindre que les ennemis. Presque tous ressemblaient à ce fameux brigand nommé Aimérigot Tête-Noire, qui possédait plusieurs châteaux dans le Limousin et l'Auvergne. » Le peuple était livré à la rapacité de ces barbares, qui renonçaient souvent à leur pays pour exercer impunément leurs brigandages. Écrasé d'ailleurs par des impôts, dont les grands et les financiers profitaient seuls, tandis que le roi manquait du nécessaire, il était tourmenté à la fois par la famine et par les maladies contagieuses. Dans cet état désespérant, il avait perdu tout sentiment de patriotisme et de vertu; tantôt stupide sous le poids de la douleur, tantôt furieux dans l'ardeur des factions. S'il y avait eu quelque remède aux maux publics, au bouleversement total des choses, on aurait pu l'espérer du parlement. Cette compagnie rendue sédentaire par Philippe-le-Bel, mais ne s'assemblant que deux fois par an, devint perpétuelle sous Charles VI. « La faiblesse du cerveau du roi, et les partialités des princes furent cause, dit Pasquier, qu'ayant leurs esprits bandés ailleurs, on ne se souvint plus d'envoyer nouveaux rôles de conseillers, et, par ce moyen, le parlement fut continué. Les magistrats demeurant les mêmes, les séances n'étant plus interrompues, il eut des principes, des règles fixes, un plan que les États-Généraux n'eurent jamais. De six enfans mâles que Charles VI avait eus, Charles VII fut le seul qui lui survécut. Sa fille Catherine épousa Henri V, roi d'Angleterre. — *Voyez* l'Histoire des princes, écrite par Jean Juvénal des Ursins, publiée par Godefroi, Paris, 1614, in-4°; celle de l'abbé de Choisi, 1695, in-4°; 1750, in-12; celle publiée sous le nom de mademoiselle de Lussan par Baudot de Juilly, Paris, 1753, en 8 vol. in-12; et celle de Le Laboureur, 1663, 2 vol. in-fol. M. Lemercier a fait paraître en 1820 une tragédie de *la démence de Charles VI*. Mais le gouvernement n'a pas permis d'exposer sur la scène la folie intéressante de ce monarque infortuné.

CHARLES VII, dit le *Victorieux*, parce qu'il reconquit presque tout son royaume sur les Anglais, était fils du malheureux Charles VI. Il naquit à Paris le 22 février 1403, prit la qualité de régent en 1418 (*Voyez* JEAN-SANS-PEUR), et fut couronné à Poitiers en 1422. Isabeau de Bavière, sa mère, fit proclamer roi Henri VI, fils de Henri V, roi d'Angleterre. Charles VII eut donc à combattre, en prenant le sceptre, des factions intestines et des troupes étrangères. Tous les avantages furent d'abord du côté des Anglais, qui vainquirent à Cravant, près d'Auxerre, en 1423; à Verneuil, en 1424, et à Janville, en 1427. Ils ne nommaient Charles VII, alors dans le Berri, que le *petit roi de Bourges*. Il se moqua de leur insolence, et s'en vengea à la bataille de Gravelle en 1423, et à celle de Montargis en 1427. Ces deux succès ne découragèrent pas les Anglais. Ils possédaient plusieurs belles provinces de France. Le Languedoc, le Dauphiné, l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berri, le Poitou, la Saintonge, la Tou-

raine, l'Orléanais, et une partie de l'Anjou et du Maine composaient tout le royaume de Charles VII : le reste était entre les mains de l'Angleterre, à qui l'alliance avec le duc de Bourgogne semblait présager encore de nouvelles conquêtes. Le duc de Bretagne même, entraîné par le torrent, et contre sa propre inclination, embrassa, pendant quelque temps, le parti de ces étrangers. Une brouillerie survenue entre le duc de Bourgogne et le duc de Bedford, régent d'Angleterre, avait laissé respirer Charles, qui en avait profité pour négocier un accommodement avec le duc de Bretagne. Le comte de Richemont, son frère, si connu depuis sous le nom *d'Arthus le Justicier*, avait accepté l'épée de connétable, mais en exigeant que Charles VII disgraciât tous ses favoris. La crainte que la valeur de Richemont inspirait aux Anglais ne les empêcha pas de mettre le siége devant Orléans, qui fut prêt à se rendre, quoique le brave Dunois le défendît. Charles VII pensait déjà à se retirer en Provence, lorsqu'on lui présenta une jeune paysanne de vingt ans, pleine de courage et de vertu, qui lui promit de faire lever le siége d'Orléans, et de le faire sacrer roi à Reims. On résiste d'abord; on arme ensuite cette amazone. Elle marche à la tête d'une armée, se jette dans Orléans, et en chasse les Anglais le 8 mai 1429. De nouveaux succès viennent à la suite. Le comte de Richemont défait les Anglais à la bataille de Patay, où le fameux Talbot est fait prisonnier. Louis III, roi de Sicile, joint ses armes à celles de son beau-frère. Auxerre, Troyes, Châlons, Soissons, Compiègne se rendent au roi. Reims, occupé par les Anglais, lui ouvre ses portes. Il y est sacré le 17 juillet 1429, en présence de la Pucelle, prise bientôt après au siége de Compiègne, et brûlée à Rouen comme sorcière, le 14 juin 1431. Henri VI, pour animer son parti, quitte Londres, et vient se faire sacrer à Paris le 27 novembre de la même année. Cette ville était alors aux Anglais. Les Français parvinrent à s'en rendre les maîtres. Charles y fit son entrée en 1437. Il soumit ensuite la ville de Metz, gagna la bataille de Formigni en 1450, se rendit maître de la Normandie et de la Guienne. Enfin, Talbot ayant été tué à la bataille de Carlille en 1451, les comtes de Dunois, de Penthièvre, de Foix et d'Armagnac, généraux de Charles VII, reprirent toutes les conquêtes des Anglais, et il ne leur resta plus que Calais. Charles ne fut en quelque sorte, selon le président Hénaut, que le témoin des merveilles de son règne. S'il parut à la tête de ses armées, ce fut comme guerrier et non comme chef. Voltaire ne pense pas de même. «Charles VII, dit-il, regagna son royaume à peu près comme Henri IV le conquit cent cinquante ans après. Il n'avait pas, à la vérité, ce courage brillant, cet esprit prompt et actif, et ce caractère héroïque de Henri IV; mais obligé, comme lui, de ménager souvent ses amis et ses ennemis, de donner de petits combats, de surprendre des villes et d'en acheter, il entra comme lui dans Paris par intrigue et par force.» Le P. Daniel avait déjà prouvé que ce prince mérita par lui-même le surnom de *Victorieux* qui lui fut donné. Le président Hénaut nous paraît donc

l'avoir jugé trop sévèrement. Il est vrai que ce monarque donna trop de temps à ses plaisirs. (*Voy.* SOREL.) Un jour qu'il était occupé d'une fête, il demanda à La Hire, qui lui parlait de choses plus importantes, ce qu'il pensait de ces divertissemens? « Je pense, lui répondit La Hire, qu'on ne saurait perdre son royaume plus gaîment. » Le Dauphin, aigri contre son père par les ducs d'Alençon et de Bourbon, se révolte contre lui. Son père le poursuit, le désarme et lui pardonne. Sa clémence ne le corrigea pas: il persista dans sa rébellion, et se maria avec la fille du duc de Savoie, pour se ménager un appui contre le ressentiment du roi. On a bien eu raison de dire de Charles VII, qu'il avait été malheureux par son père et par son fils. La fin de son règne, quoique fort triste pour lui, fût assez heureuse pour la France. De peur d'être empoisonné par le Dauphin, son fils, il se laissa mourir de faim à Meunsur-Yèvre en Berri, où il succomba le 22 juillet 1461. Après avoir passé huit jours sans manger, il se détermina enfin à prendre quelque nourriture; il n'était plus temps. (*Voyez* CHATEL.) Ce roi avait des qualités aimables et même brillantes. Il aima la vérité. C'est sous Charles VII que cessèrent de se tenir les cours plénières: la guerre contre les Anglais en fut le prétexte. Elles étaient fort à charge au roi et à la noblesse. La noblesse s'y ruinait au jeu, le roi en dépenses énormes de table, d'habits et d'équipages. Il lui fallait chaque fois habiller ses officiers, ceux de la reine et ceux des princes. Ce fut lui qui *assembla à Bourges l'Église gallicane*, et qui éleva, en établissant, le 7 juillet 1438, la *pragmatique-sanction*, cette barrière qui arrêta les abus de la cour de Rome jusqu'au règne de François Ier. Ce fut aussi sous Charles VII que *la taille devint perpétuelle.* Jusque-là les États-Généraux, suivant les besoins de l'état, s'étaient imposé une taille. Il y avait des droits légers sur la vente des boissons en détail, appelés *aides et gabelles*. Ils avaient nommé des gens pour les percevoir. Ces impôts n'étaient que pour un temps. Charles VII les rendit perpétuels, et paya des préposés pour les recueillir. Il jugeait ou faisait juger par ses officiers les malversations de ces préposés. Ce fut encore sous ce prince *que la gendarmerie fut réduite à quinze compagnies*, chacune de cent hommes d'armes: chaque gendarme avait son chevau-léger. Il établit aussi cinq mille quatre cents archers, dont une partie combattait à pied, et l'autre servait de cavalerie légère. La France prit une nouvelle face. Lorsqu'il en devint roi, ce n'était qu'un théâtre de carnage; chaque ville, chaque bourg avait garnison. On voyait de tous côtés des forts et des châteaux bâtis sur les éminences, sur les rivières, sur les passages et en pleine campagne. Les rois n'avaient eu jusque-là que les troupes que devaient fournir les feudataires, qui ne les prêtaient que pour le nombre de jours stipulé, et avec lesquelles on pouvait livrer une bataille, et rien de plus. Mais quand Charles VII eut des troupes à lui, il détruisit beaucoup de ces forteresses, et Louis XI encore plus. Outre ce prince, il eut de Marie d'Anjou, son épouse, Charles, duc de Guienne, mort sans alliance en 1472; huit filles,

et trois autres filles d'Agnès Sorel. Son Histoire a été publiée par Jean et Alain Chartier, par Baudot de Juilly, 2 vol. in-12.

CHARLES VIII, dit l'*Affable et le Courtois*, roi de France, fils de Louis XI, né à Amboise le 30 juin 1470, monta sur le trône en 1483, âgé de 13 ans et 2 mois. Son esprit n'avait reçu aucune culture. Louis XI craignant que son fils ne se liguât contre lui, comme il s'était ligué lui-même contre son père, le tint dans l'obscurité et dans l'ignorance. Il se borna à lui faire apprendre ces mots latins : *Qui nescit dissimulare nescit regnare*. La sœur de Charles VIII, Anne de France, dame de Beaujeu, eut le gouvernement de la personne de son frère, par le testament de son père, confirmé par les États-Généraux. Louis, duc d'Orléans, connu depuis sous le nom de Louis XII, premier prince du sang, jaloux de ce que l'autorité avait été confiée à une femme, excita une guerre civile pour avoir la tutelle. On se battit dans les provinces, et surtout en Bretagne; mais le duc ayant été fait prisonnier à la journée de Saint-Aubin, le 26 juillet 1488, et enfermé tout de suite dans la tour de Bourges, les divisions cessèrent. Le mariage de Charles VIII, en 1491, avec Anne de Bretagne, une des plus belles princesses de son temps, cimenta la paix, et procura de nouveaux états à la France. Charles et Anne se cédèrent mutuellement leurs droits sur la Bretagne, et Charles s'engagea à payer les dettes qu'Anne avait contractées pour se défendre lorsqu'elle n'était que duchesse. La conquête du royaume de Naples tentait l'ambition du roi de France, qui avait pour prétexte les droits de la maison d'Anjou, cédés à Louis XI. Il fait la paix avec le roi d'Aragon, lui rend la Cerdagne et le Roussillon, et, persuadé par deux cordeliers dévoués à la cour d'Espagne, lui fait une remise du 300000 écus qu'il devait; sans faire attention que douze villages qui joignent un état, valent mieux, dit un historien, qu'un royaume à 300 lieues de chez soi. Charles, enivré de sa chimère, et poussé par Briçonnet et de Vesc, ses favoris, qui avaient des intelligences avec Ludovic Sforce et Alexandre VI, descend en Italie. Il est reçu avec acclamation dans Florence le 17 novembre 1494; et le 31 décembre suivant, il entre dans Rome en vainqueur à la lueur des flambeaux, et fait des actes de Souverain dans cette métropole du monde chrétien. Alexandre VI, réfugié dans le château Saint-Ange, capitule avec lui, l'investit du royaume de Naples, et le couronne empereur de Constantinople. Le pape disait, en parlant de cette expédition, que « les Français étaient venus, ce semble, en Italie, la craie à la main, pour y marquer leurs logemens. » La terreur que Charles VIII avait inspirée lui ouvrit les portes de Capoue et de Naples. Il entra dans cette dernière ville, le 21 février 1495, avec les ornemens impériaux. Le pape, les Vénitiens, Sforce, duc de Milan, Ferdinand d'Aragon, Isabelle de Castille, étonnés d'une conquête si prompte, travaillèrent à la lui faire perdre. Il fallut qu'il repartît pour la France, six mois après l'avoir quittée. Il n'y rentra qu'avec beaucoup de peine, et par une victoire. Il fallut livrer bataille à Fornova, village près de Plaisance, le 6

juillet 1495. L'armée des confédérés était forte d'environ 40,000 hommes ; la sienne n'était que de 8,000. Les Français, leur roi à leur tête, furent vainqueurs dans cette journée, d'autant plus glorieuse, qu'il n'y perdit que 80 hommes, et qu'il délivra le duc d'Orléans, son cousin, assiégé dans Novare. Naples fut perdue en aussi peu de temps qu'elle avait été conquise. Le succès prompt et décisif de la confédération des puissances contre Charles devint un trait de lumière pour tous les princes et tous les politiques. Le système de l'équilibre du pouvoir naquit alors. Cet art d'empêcher un Souverain de s'élever à un degré de force, incompatible avec la liberté générale, fut bientôt perfectionné. Pendant toutes les guerres dont l'Italie fut peu de temps après le théâtre, on sentit l'importance de cette politique nécessaire, qui, pendant la paix, prévient les dangers éloignés, et qui, pendant la guerre, empêche les conquêtes trop rapides. Ce ne fut pas le seul effet de l'invasion de Charles VIII en Italie. Elle servit encore à rendre général le changement fait dans les troupes françaises. Tous les princes qui se montrèrent sur cette nouvelle scène, établirent la force militaire de leurs royaumes sur le même pied que celle de France. Le service des vassaux féodaux ne pouvant être que d'un faible et dangereux usage dans des pays éloignés, il fallut nécessairement employer des troupes régulières, et constamment entretenues. Charles VIII avait marché en Italie avec une cavalerie entièrement composée de ces compagnies de gens d'armes formées par Charles VII, et conservées par Louis XI. Son infanterie était composée en partie de Gascons, armés et disciplinés à la manière des Suisses. Dès-lors, les peuples d'Europe apprirent à connaître la supériorité de l'infanterie dans la guerre. L'esprit impétueux de la nation française se plia d'abord difficilement à la subordination et à la discipline. Mais peu à peu les Français furent en état de le disputer aux Suisses mêmes pour l'ordre et la valeur, et les gentilshommes du plus haut rang, qui avaient craint d'entrer dans des corps militaires soudoyés, abandonnèrent leurs anciens préjugés, et servirent avec distinction. Charles, auteur d'une partie de ces changemens, ne put en profiter pour tenter des conquêtes nouvelles ; celle de Naples lui avait trop coûté. Revenu en France, il ne songeait qu'à y faire fleurir les arts et la paix, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 7 avril 1498, au château d'Amboise, à 27 ans, dont il en avait régné 15. Sa santé avait toujours été chancelante, mais sa valeur ne tenait pas de sa santé; aussi les étrangers lui donnèrent-ils ce vers pour devise :

Major in exiguo regnabat corpore virtus.

Dans son débile corps logeait une grande âme.

Sa bonté et sa douceur étaient sans égales. Il était si tendrement aimé de ses domestiques, que deux tombèrent morts en apprenant qu'il venait d'expirer. Les historiens rapportent une action qui fait d'autant plus d'honneur à sa vertu, qu'il aimait beaucoup les femmes. Dans le temps qu'il était à Ast, il trouva, le soir, en se retirant dans son appartement, une jeune fille fort belle, que les

courtisans lui avait achetée. Cette fille le supplia, les larmes aux yeux, de sauver son honneur. Le roi fit venir ses parens, et, ayant su que leur pauvreté les avait empêchés de marier leur fille, et les avait obligés à la vendre, il paya sa dot, et la renvoya pénétrée de respect et de reconnaissance. Charles VIII avait projeté, peu de temps avant sa mort, *de diminuer la taille, de supprimer les épices des juges, d'obliger les évêques à résider dans leurs diocèses*, sous peine d'être privés de leur temporel; et *de donner chaque jour une audience*, où le moindre de ses sujets serait admis librement. C'est sous lui *que le grand-conseil fut érigé en cour souveraine*, et *les coutumes rédigées*. Les quatre enfans, trois princes et une princesse, qu'il avait eus d'Anne de Bretagne, étant morts en bas âge, le duc d'Orléans, son cousin, lui succéda sous le nom de Louis XII. Pour l'histoire de Charles VIII et de son règne, on peut consulter les *Mémoires de Comines*.

CHARLES IX, roi de France, fils de Henri II, et de Catherine de Médicis, né à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, monté sur le trône le 15 décembre 1560, après la mort de son frère François II, n'avait pas encore 11 ans quand il fut sacré à Reims, le 15 mars 1561, par le cardinal de Lorraine. Catherine de Médicis, sa mère, lui ayant demandé si la faiblesse de son âge pourrait lui permettre de supporter la fatigue des longues cérémonies qui accompagnent le sacre de nos rois: «Oui, oui, madame, lui répondit-il, ne craignez rien: qu'on me donne des sceptres à ce prix, la peine me paraîtra bien douce: la France vaut bien quelques heures de fatigue.» Le plus grand embarras de la reine, sa mère, était d'arrêter l'ardeur qu'il montrait pour la guerre. «Eh! pourquoi, disait-il en se plaignant, me conserver si soigneusement? Veut-on me tenir toujours enfermé dans une boîte, comme les meubles de la couronne? Mais, sire, lui remontrait-on, ne peut-il pas arriver quelque accident fâcheux à votre personne? Qu'importe, répondit-il. Quand la France me perdrait, n'ai-je pas des frères pour prendre ma place?...» Catherine de Médicis eut l'administration du royaume, avec le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, qu'on déclara lieutenant-général. Partagée entre deux factions, celle des Bourbons et celle des Guises, elle résolut de les détruire l'une par l'autre, et alluma ainsi la guerre civile. Elle commença par assembler les États dans Orléans, le 13 décembre 1560, et cette assemblée ne produisit aucun bien réel. Le chancelier de l'Hôpital, qui en fit l'ouverture, exhorta vainement les députés à oublier toutes les disputes, et à se réunir pour l'avantage commun. Le défaut d'harmonie, la rivalité des trois ordres, les intérêts de parti étaient un obstacle invincible aux vues bienfaisantes de ce magistrat. La noblesse et le tiers-état déclamèrent contre l'ignorance, les désordres, et surtout contre les richesses du clergé, dont une partie devait être employée, selon eux, à payer les dettes de l'état. L'orateur du clergé invectiva contre les calvinistes, ennemis de sa doctrine et jaloux de ses biens. Il demanda même que quiconque aurait pré-

senté ou présenterait des requêtes pour leur obtenir l'exercice de leur religion, fût puni comme hérétique. En vain l'Hôpital insista pour que l'on retranchât ces noms odieux de luthériens, huguenots, papistes, qui sentaient les anciennes factions guelfe et gibeline, et qu'on ne retînt que le nom de chrétien; les esprits étaient trop aigris pour être modérés. Après la paix, rien ne paraissait plus intéressant que les finances. Les dettes montaient à quarante-deux millions, quoique Henri II eût trouvé dix-sept cent mille écus dans l'épargne. On proposa de faire rendre compte aux administrateurs des revenus du roi. C'était en particulier le cardinal de Lorraine qu'on avait en vue; il était alors tout puissant, et la demande des États fut inutile. Tout le fruit de cette célèbre assemblée se réduisit à une ordonnance, par laquelle *l'administration de la justice fut entièrement réservée aux gens de robe, et la pragmatique renouvelée par rapport aux élections;* mais la cour de Rome fit rétablir le concordat l'année d'après. Les états d'Orléans furent suivis du colloque de Poissy, tenu au mois d'août 1561, entre les catholiques et les protestans. Cette conférence ne pouvait guère être utile, parce que les deux religions, ainsi que les cœurs, étaient diamétralement opposés. D'un côté, on voyait le cardinal de Lorraine, le cardinal de Tournon, des évêques et des théologiens défenseurs de l'autorité et de la puissance du pape; de l'autre, étaient de simples ministres protestans, dépouillés de biens, et voulant que les prêtres catholiques fussent aussi pauvres qu'eux. Les ministres des deux religions ne s'accordant ni pour le dogme, ni pour la discipline, se séparèrent très-mécontens les uns des autres. On prétend que le cardinal de Tournon, ayant reproché à Catherine de Médicis qu'elle avait mis au hasard la religion catholique, en permettant cette dispute solennelle, la reine lui répondit : « Je n'ai rien fait que de l'avis du conseil et du parlement de Paris. » Le résultat du colloque fut *un édit favorable aux protestans*, long-temps connu sous le nom d'*Edit de janvier*, parce qu'il fut donné en janvier 1562, au milieu des députés de tous les parlemens du royaume, assemblés à Saint-Germain-en-Laye. « Dans les malheurs de l'état, leur dit le chancelier de l'Hôpital, n'imitons pas Caton, à qui Cicéron reprochait d'opiner au sein de la corruption, comme il eût fait dans les temps vertueux de la république. » Par cet édit, il fut permis aux calvinistes d'avoir des temples dans les faubourgs de toutes les villes. On devait leur prêter main-forte contre toute insulte; mais aussi ils devaient restituer les églises, les maisons, les terres, les dîmes dont ils s'étaient emparés; et on leur enjoignait de donner en tout l'exemple de la soumission aux lois, en leur permettant de servir Dieu selon leur conscience. On avait cru par des moyens modérés pacifier les troubles, et le royaume fut en feu. Un autre événement hâta la guerre civile. Le duc de Guise, en passant près de Vassi, en Champagne, trouva des calvinistes qui chantaient leurs psaumes dans une grange. Une partie de ses gens les insultèrent. On commence à se battre. Guise accourt pour apaiser le tumulte : il est frappé d'une pierre; ses gens furieux tuent soixan-

te personnes. Ce massacre, fort exagéré par le bruit public, fut le signal de la révolte. Condé surprit Orléans, le boulevard de l'hérésie. Les huguenots de leur côté se rendirent maîtres de Rouen et de plusieurs villes. Le duc de Guise les vainquit à Dreux le 15 décembre 1562. Les généraux des deux armées furent faits prisonniers : c'étaient le prince de Condé et le connétable de Montmorenci qui commandaient. Guise gagna la bataille, quoiqu'il ne commandât qu'en second. Du champ de victoire de Dreux, il alla assiéger Orléans. Il était prêt à y entrer, lorsque Poltrot, protestant fanatique, l'assassina en 1563. La même année, Charles IX fut déclaré majeur à 13 ans et un jour, au parlement de Rouen, après la prise du Havre sur les Anglais, ennemis de la France et favorisant les huguenots. La paix fut conclue l'année suivante avec l'Angleterre. Charles, après l'avoir jurée, partit pour faire la visite de son royaume. A Baïonne, il eut une entrevue avec Isabelle d'Espagne, sa sœur, femme de Philippe II. La présence du roi ne pacifia pas les troubles dans les différentes provinces. Les huguenots, animés par Condé, devenu leur chef et leur protecteur, et par Coligni, voulurent se saisir de sa personne à la fin de septembre 1567. Le roi, qui était dans le centre d'un corps de Suisses et marchait en bataille au milieu d'eux, loin de se rebuter du mauvais temps et de la fatigue qu'il eut à essuyer, les anima lui-même : « Courage, mes amis ! leur dit-il ; j'aime mieux mourir libre et roi avec vous, que de vivre captif. » Le roi partit précipitamment la nuit du 28 au 29 septembre, n'arriva qu'à cinq heures du soir à Paris, et fut quinze ou seize heures à cheval et sans manger. Rien ne l'aigrit tant contre les calvinistes que cette entreprise ; il ne l'oublia jamais. Il est à présumer qu'elle fut cause de la haine mortelle qu'il conçut contre l'amiral de Coligni. Le connétable de Montmorenci, non moins irrité que le roi, gagna la bataille de Saint-Denis le 10 novembre 1567, et mourut des blessures qu'il y reçut. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, se mit bientôt après à la tête de l'armée royale. Ce prince, le 13 mars 1569, battit Condé à Jarnac, et Coligni, le 3 octobre suivant, à Moucontour. L'éclat de ces deux journées inspira à Charles IX une vive jalousie contre le duc d'Anjou, son frère. Après la mort d'Anne de Montmorenci, la reine-mère demanda, pour le duc d'Anjou, la dignité de connétable. Le roi, pénétrant ses vues, qui étaient de donner à ce prince de nouvelles occasions de se signaler, lui répondit : » Tout jeune que je suis, je me sens assez fort pour porter mon épée ; et quand cela ne serait pas, mon frère, plus jeune que moi, serait-il propre à s'en charger ?.... » Une paix avantageuse aux protestans vint finir cette guerre sanglante, et servit de préparatifs à de nouveaux carnages. Les avantages accordés aux huguenots donnèrent des soupçons aux chefs de ce parti. Charles, élevé dans la perfidie par le maréchal de Retz et par Catherine sa mère, dissipa tout ombrage en donnant sa sœur en mariage au jeune Henri, roi de Navarre. Ces apparences séduisantes cachaient le complot le plus affreux. Le di-

manche 24 août 1572, jour de Saint Barthélemi, toutes les maisons des protestans furent forcées en même temps. Hommes, femmes, enfans, les Guises massacrèrent tout sans distinction. Coligni (*voy.* ce mot,) fut assassiné par Besme; son corps, séparé de sa tête, fut pendu par les pieds au gibet de Montfaucon. Charles IX, qui, pendant le massacre, avait animé les meurtriers, voulut encore aller jouir de ce spectacle horrible. Un de ses courtisans l'avertissant de se retirer, parce que le cadavre sentait mauvais; il lui répondit par ces mots de Vitellius: « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. » Le massacre dura sept jours, dit l'abbé Pluquet. Durant ce temps, il fut tué plus de 5,000 personnes dans Paris, entre autres cinq à six cents gentilshommes. On n'épargna ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes enceintes; les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épées et d'arquebuses, précipités par les fenêtres, assommés à coups de crocs, de maillets ou de leviers: le détail de la cruauté des catholiques fait frémir tout lecteur en qui l'humanité n'est pas absolument éteinte. » « Comme les ordres expédiés pour les massacres avaient couru par toute la France, dit Bossuet, ils firent d'étranges effets, principalement à Rouen, à Lyon, à Toulouse. Cinq conseillers du parlement de cette dernière ville furent pendus en robes rouges; vingt à trente mille hommes furent égorgés en divers endroits, et on voyait les rivières traîner avec les corps morts, l'horreur et l'infection dans tous les pays qu'elles arrosaient. » (Bossuet, *Abrégé de l'Histoire de France.* — *Voy.* aussi Catherine de Médicis.) Il y eut plus de deux mille protestans d'égorgés à Lyon. Le bourreau de cette ville, à qui le gouverneur ordonna d'en aller expédier quelques-uns qui étaient dans les prisons, répondit qu'il ne travaillait que judiciairement. « Voilà l'homme le plus vil par son état, dit un écrivain homme d'esprit, qui a plus d'honneur qu'une reine et son conseil. » Cette boucherie, pour laquelle Grégoire XII fit une procession à Rome, porta la rage de la vengeance au cœur des protestans, déjà assez animés par la fureur du fanatisme. Ils ne voulurent point laisser reprendre les places de sûreté qu'on leur avait accordées. Montauban leva l'étendard d'une nouvelle révolte. La Rochelle l'imita. Le duc d'Anjou, qui en fit le siége, y perdit presque toute son armée; et les huguenots, malgré la Saint-Barthélemi, et les victoires de Jarnac et de Moncontour, furent toujours formidables. Charles, depuis la barbarie qu'il avait approuvée et excitée, paraissait tout changé. Son sang coulait à travers ses pores; maladie regardée par quelques-uns comme un effet de la vengeance divine, et qui l'emporta à 24 ans, le 30 mai 1574. « Je me console, dit-il avant de mourir, de n'avoir point de fils; ce ne serait qu'un enfant. Il se repentit d'avoir régné, et encore plus d'avoir laissé régner des hommes violens sous son nom. Pendant sa dernière maladie, l'affreuse journée de la Saint-Barthélemi fut sans cesse présente à sa mémoire. Il marquait, par ses transports et par ses larmes, le regret qu'il en ressentait. « Ambroise (avait-il dit quelques jours auparavant à son

chirurgien), je ne sais ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours; mais je me trouve l'esprit et le corps tout aussi émus que si j'avais la fièvre. Il me semble à tout moment, soit que je veille, soit que je dorme, que ces corps massacrés se présentent à moi la face hideuse et couverte de sang. Je voudrais bien que l'on n'y eût pas compris les faibles et les innocens. » Les historiens ont généralement représenté Charles IX comme le bourreau de ses sujets. Il faut convenir qu'il n'eut pas la force de s'opposer aux massacres dont il donna l'ordre; mais il était obsédé par sa mère, il était aigri contre les protestans, il était menacé de perdre sa couronne, il n'avait que 22 ans, et si l'inflexible histoire a pu lui infliger le titre de prince cruel et sanguinaire, quels sentimens, quel nom réservera-t-on à celle qui ne fit servir l'autorité d'une mère qu'à le conduire dans cette déplorable extrémité? lequel des deux fut le plus coupable, de celle dont la politique cruelle et fallacieuse trompait jusqu'à son fils lui-même, ou de celui qui mourut de la violence de ses remords, et qui en expirant remercia Dieu de ne lui avoir point donné d'enfans! Charles aimait les lettres et les beaux-arts. Il reste encore *des vers* de lui, qui ne sont pas sans mérite pour son temps. Dans un moment d'humeur, il fit cet impromptu:

François I[er] prédit ce point,
Que ceux de la maison de Guise,
Mettroient ses enfans en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

Il disait des gens de lettres, « qu'il fallait les traiter comme les bons chevaux, les bien nourrir et ne les pas rassasier. » Il n'était point dupe des éloges imposteurs. Un poète lui ayant présenté des vers sur les victoires de Jarnac et de Moncontour, où il louait sa valeur: « Ne faites rien pour moi, lui dit-il; toutes ces louanges ne sont que mensonge et flatterie, puisque je ne les ai pas méritées. Adressez-les au duc d'Anjou qui vous taille tous les jours de la besogne. » Son plus grand plaisir était la chasse, à laquelle il se livrait avec une sorte d'emportement, parce qu'on lui ôtait l'occasion de signaler ailleurs son courage. Ronsard et Amyot vantent beaucoup un ouvrage en prose qu'il composa *sur la chasse*. Il se plaisait aussi à forger et à battre le fer. Son activité était extrême; il appelait les maisons, les tombeaux des vivans. Il ne tourna pas cette grande vivacité du côté des affaires; car c'est depuis lui *que les secrétaires d'état ont signé pour le monarque*. Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le temps qu'il allait jouer à la paume: « Signez, mon père, lui dit-il, signez, pour moi »; ce qu'il fit. C'est encore sous ce règne de sang que furent faites nos lois les plus sages, et les ordonnances les plus salutaires, par les soins de l'immortel chancelier de l'Hôpital. Ce grand homme donna pour devise au roi deux colonnes, avec ces mots: *Pietate et justitiâ*. Quelle devise pour l'auteur de la Saint-Barthélemi! On a encore dit que Charles s'était exercé sur les bêtes à verser le sang de ses sujets. Un de ses plaisirs était d'abattre d'un seul coup la tête des ânes et des cochons qu'il rencontrait en allant à la chasse. Lansac, un de ses favoris, l'ayant trouvé l'épée à la main contre un

mulet, lui demanda gravement : « Quelle querelle est donc survenue entre sa majesté très-chrétienne et ce mulet. » La conséquence qu'on tire de ce fait, fort blâmable en lui-même, n'est point juste ; car, de ce qu'il abattait des têtes d'animaux pour faire parade de sa force, il ne s'ensuit pas qu'il le fît pour s'exercer au vil métier de bourreau. On a de ce monarque un ouvrage que Villeroi publia en 1625, sous ce titre : *Chasse royale composée par Charles IX*, in-8°. C'est la première et seule édition. Les principaux historiens de Charles IX sont de Thou et d'Aubigné ; on peut voir la liste des autres dans la *Bibliothèque historique de France*. M. J. Chénier a fait de ce prince le héros d'une de ses plus belles tragédies. Ce prince ne laissa pas d'enfans d'Élisabeth d'Autriche, son épouse ; mais il eut de Marie Touchet, Charles, duc d'Angoulême. *Voyez* Angoulême.

CHARLES X. *Voy.* Bourbon (Charles de).

CHARLES DE FRANCE, second fils du roi Philippe-le-Hardi, né en 1270, eut en apanage les comtés de Valois, d'Alençon et du Perche en Parisis. Il fut investi, en 1283, du royaume d'Aragon, et prit en vain le titre de roi. Boniface VIII y ajouta celui de vicaire du Saint-Siége. Il passa en Italie, y fit quelques exploits, et y fut surnommé *Défenseur de l'Église*. Il servit avec plus de succès en Flandre et en Guienne, où Charles-le-Bel l'avait envoyé contre le roi d'Angleterre. Il soumit tout le pays qui est entre la Dordogne et la Garonne. Cette conquête accéléra la paix. Charles mourut à Nogent, le 16 novembre 1325, à 55 ans. On a dit de lui « qu'il avait été fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, et père de roi, sans être roi. » Il fut frère de Philippe-le-Bel, oncle de Louis-le-Hutin, de Philippe-le-Long et de Charles-le-Bel, et père de Philippe VI, dit *de Valois*. Il avait eu successivement trois femmes. C'est de sa première épouse, Marguerite de Sicile, morte en 1299, qu'il eut Philippe VI.

CHARLES II, roi de Navarre, comte d'Évreux, dit *le Mauvais*, né l'an 1332, avait de l'esprit, de l'éloquence et de la hardiesse ; mais sa méchanceté ternit l'éclat de ses talens. Il fit assassiner Charles de la Cerda, connétable de France, en haine de ce qu'on avait donné à ce prince le comté d'Angoulême, qu'il demandait pour sa femme, fille du roi Jean. Charles V, fils de ce monarque, et lieutenant-général du royaume, le fit arrêter. Mais le Navarrais, s'étant sauvé de sa prison, conçut le projet de se faire roi de France. Il vint souffler le feu de la discorde à Paris, d'où il fut chassé après avoir commis toutes sortes d'excès. Dès que Charles V fut parvenu à la couronne, le roi de Navarre chercha un prétexte pour reprendre les armes. Il fut vaincu. Il y eut un traité de paix entre Charles et lui en 1365. On lui laissa le comté d'Évreux, son patrimoine, et on lui donna Montpellier et ses dépendances pour ses prétentions sur la Bourgogne, la Champagne et la Brie. Le poison était son arme ordinaire : on prétend qu'il tenta de s'en servir pour Charles V. Il mourut en 1387. Il s'était fait, dit-on, envelopper dans des draps trempés dans de l'eau-de-vie et du soufre, soit pour ranimer sa chaleur affai-

blié par les débauches, soit pour guérir sa lèpre : le feu prit aux draps par l'imprudence d'un domestique, et le fit périr dans des souffrances horribles. C'est ainsi que presque tous les historiens français racontent la mort de Charles II. Cependant, dans la lettre que l'évêque de Dax, son principal ministre, écrivit à la reine Blanche, sœur de ce prince, et veuve de Philippe de Valois, il n'est fait nulle mention de ces affreuses et invraisemblables circonstances; mais seulement des vives douleurs que le roi avait souffertes dans sa dernière maladie, avec de grandes marques de pénitence et de résignation à la volonté de Dieu..... Voltaire a prétendu que Charles-le-Mauvais n'était pas plus mauvais que tant d'autres princes. Ferréras avait dit avant lui : « Les Français l'ont surnommé *le Mauvais*, à cause des occupations qu'il leur a données, et des troubles qu'il a fomentés dans leur pays. Si l'on envisage cependant ses actions, on conviendra qu'il n'a point été assez méchant pour mériter ce surnom. — Ce sont précisément ses actions qui l'en ont rendu digne. « Il était, dit le P. Daniel, fourbe, perfide, vindicatif, cruel, et il fut la cause de la ruine entière de la France; et le P. Daniel parle directement comme Mariana, qui a tracé avec énergie ses cruautés, ses violences, son avarice, ses trahisons et ses infâmes débauches. » Les meilleurs historiens l'ont peint comme Mariana. Mais une des manies de notre siècle est de vouloir rétablir les réputations les plus décriées, et de détruire celles qui sont le mieux établies.

CHARLES III, surnommé *le Noble*, roi de Navarre, fils du précédent, auquel il succéda, monta sur le trône, à l'âge de 25 ans, en 1390. On admirait en lui toutes les qualités de son père qu'il possédait à un degré supérieur, mais il n'avait aucun de ses défauts. Il réforma plusieurs abus qui s'étaient introduits dans le royaume, et vécut en bonne intelligence avec tous ses voisins. En 1403, il vint en France, et y signa un traité par lequel il renonçait aux comtés de Champagne, de Brie et d'Évreux, et cédait la ville de Cherbourg à des conditions très-équitables. Ce prince eut aussi le mérite de concilier les deux factions d'Orléans et de Bourgogne. Il fut obligé de faire un second voyage en France après l'assassinat du duc d'Orléans, par Jean, duc de Bourgogne, et eut beaucoup de part aux traités de Chartres et de Bicêtre. Ce prince était prudent et sage, il aimait et favorisait les arts et les lettres. La Navarre lui dut plusieurs beaux édifices, entre autres les palais d'Ollite et de Tafalla. Il mourut le 8 septembre en 1425, âgé de 64 ans, et après en avoir regné trente-quatre.

CHARLES DE NAVARRE, prince de Viane. *Voy.* CARLOS (Don).

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, fils de Philippe-le-Bon, et d'Isabelle de Portugal, né à Dijon en 1433, succéda à son père en 1467. Deux ans auparavant, il avait gagné la bataille de Montlhéri. Il fut encore vainqueur à Saint-Tron contre les Liégeois : il les soumit, humilia les Gantois, et se déclara l'ennemi irréconciliable de Louis XI (*Voyez* l'article de ce monarque), avec lequel il fut toujours en guerre. Ce fut lui qui livra à

ce prince le connétable de Saint-Paul, qui était allé se remettre entre ses mains, après en avoir reçu un sauf-conduit : cette perfidie lui valut Saint-Quentin, Ham, et les trésors de la malheureuse victime de sa lâcheté. Ses entreprises, depuis, furent toutes funestes. Altéré de sang, et incapable de repos, il fit la guerre aux Suisses sous quelque léger prétexte. En vain ces peuples libres lui représentèrent que tout ce qu'il pourrait gagner chez eux ne valait pas *les éperons des chevaliers de son armée;* il assiégea la ville de Granson, la prit, et fit passer au fil de l'épée huit cents hommes qui la gardaient. Mais ce fut son dernier succès. Les Suisses remportèrent sur lui les victoires de Granson et de Morat en 1476. C'est à cette dernière journée qu'il perdit ce beau diamant, vendu alors pour un écu, que le duc de Florence acheta depuis si chèrement. Les piques et les espadons des Suisses triomphèrent de la grosse artillerie et de la gendarmerie de Bourgogne. Les Suisses rassemblèrent les ossemens des vaincus, et en élevèrent une pyramide qui a existé jusqu'au moment où un bataillon de la Côte-d'Or, en 1794, détruisit ce monument de la défaite de leurs ancêtres, et rendit à la terre leurs tristes restes, le jour même où les Suisses devaient célébrer l'anniversaire de leur victoire. Charles-le-Téméraire périt le 5 janvier 1477, défait par le duc de Lorraine, et tué en se sauvant après la bataille qui se donna près de Nanci qu'il avait assiégé. Cette défaite fut en partie occasionnée par un certain Campo-Basso, napolitain, l'un de ses principaux officiers, et qui était vendu aux intérêts du duc de Lorraine. Ainsi la trahison fut vengée par la trahison. « Le duc de Bourgogne, dit un historien, était le plus puissant de tous les princes qui n'étaient pas rois, et peu de rois étaient aussi puissans que lui. A la fois vassal de l'empereur et du roi de France, il était très-redoutable à l'un et à l'autre. Il inquiéta tous ses voisins, et presque tous en même temps. Il fit des malheureux, et le fut lui-même. Avec lui s'éteignit en France le système monstrueux du gouvernement féodal. Cependant, malgré son ambition, il eut quelques vertus. Il fut chaste, défendit vigoureusement le duel, et rendit la justice avec exactitude. » Il eut de sa seconde femme une fille unique, Marie, née d'Isabelle de Bourbon; sa fille épousa Maximilien, archiduc d'Autriche. Il avait pris en troisième noces Marguerite d'Yorck, dont il n'eut point d'enfans.

CHARLES DE BLOIS, ou DE CHATILLON, frère puîné de Louis, comte de Blois, épousa en 1337 Jeanne de Penthièvre, fille de Gui de Bretagne, et les conditions de ce mariage furent qu'il succéderait au duc Jean III, qui n'avait pas d'enfans. Ce dernier étant mort en 1340, une longue et sanglante querelle s'engagea entre Charles de Blois et Jean de Montfort, frère du duc de Bretagne, qui prétendait hériter de ses états. Charles de Blois avait la France pour appui, et Jean de Montfort l'Angleterre. Montfort fut fait prisonnier, et renfermé dans la grosse tour du Louvre. Ce fut alors que la célèbre comtesse de Montfort, sa femme, déploya un grand caractère, et soutint, par sa valeur et par la force des ar-

mes, les prétentions de son mari. Une trève ayant été signée en 1343, entre les rois d'Angleterre et de France, Jean de Montfort sortit de prison, et profita de sa liberté pour violer la trève et recommencer les hostilités; mais ne se voyant point secouru par Édouard, roi d'Angleterre, il mourut de chagrin, laissant son fils unique, Jean de Montfort, sous la tutelle de sa mère. La guerre devint encore plus vive qu'auparavant, et Charles de Blois fut pris en 1346 au combat livré à Larochederien, conduit en Angleterre, et enfermé à la tour de Londres. Pendant sa captivité, la comtesse de Penthièvre, sa femme, continua la guerre. Charles n'obtint sa liberté qu'au bout de trois ans; on lui fit la proposition de partager la Bretagne avec le jeune comte de Montfort; mais, loin de se prêter à cet accommodement, il déclara qu'il voulait tout ou rien. Les deux prétendans reprirent les armes en 1363. De nouvelles offres furent faites à Charles de Blois, qui était sur le point de les accepter, lorsque la comtesse de Penthièvre, sa femme, le fit changer d'avis. Enfin la bataille d'Aurai, livrée le 29 septembre 1364, mit fin à cette guerre qui durait depuis 23 ans. L'armée de Montfort était commandée par Jean Chandos, et le célèbre Du Gueslin était dans celle de Charles de Blois (*voy.* Du Gueslin et Chandos). Après avoir fait des prodiges de valeur, l'armée de Charles fut enfoncée, et lui-même tomba sous les coups d'un Anglais. Ce prince était brave, généreux, bon époux; mais il fut souvent égaré par une piété aveugle : ce qui faisait dire, à ceux mêmes de son parti, qu'il était plutôt né pour le cloître que pour gouverner un état. Après sa mort on trouva son corps revêtu d'un cilice de crin. On fit, sous le pontificat d'Urbain V, des enquêtes pour sa canonisation; mais elles furent interrompues sous Grégoire XI, à la requête de Jean de Montfort, duc de Bretagne, pour des motifs de politique.

CHARLES D'ANJOU, 1er du nom, comte du Maine, et 3me fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, devint en 1432 le favori de Charles VII, son beau-frère, et sut conserver son crédit jusqu'à la mort de ce prince. A l'avénement de Louis XI il fut chargé de régler les différends qui s'étaient élevés entre ce monarque et le duc de Bretagne, mais cette négociation n'eut aucun succès. Charles d'Anjou joua un rôle encore bien moins honorable, lors de la fameuse ligue, dite du *bien public*, quoique les grands du royaume ne s'occupassent, selon leur usage, que de leurs intérêts personnels. A la tête de forces supérieures, il était le maître de battre les Bretons; il en trouva même l'occasion, et n'en profita pas. Enfin, soit lâcheté, soit trahison à la bataille de Montlhéry, il prit la fuite sans être poursuivi, et entraina avec lui une grande partie de l'armée. Chargé ensuite de négocier la paix, sa conduite le fit accuser d'avoir été d'intelligence avec les mécontens. Louis XI, qui avait à ménager René, roi de Sicile, frère de Charles d'Anjou, étouffa son ressentiment, et se contenta de disgracier Charles, qui mourut en 1472.

CHARLES D'ANJOU, 2me du nom, duc de Calabre, comte du Maine, fils du précédent, fut

élu conformément au testament de René son oncle, mort en 1480, comte Souverain de Provence. Mais ayant perdu quelque temps après sa femme, qu'il aimait éperdûment, il ne put lui survivre, et mourut le 11 décembre 1481, léguant la Provence à Louis XI et à ses successeurs. Ce fut Charles VIII qui fit, en 1486, la réunion de cette province à la France.

CHARLES DE DANEMARCK, dit *le Bon*, comte de Flandre, fils de Saint Canut, roi de Danemarck, succéda à Beaudoin, qui l'institua son héritier en 1119. Il s'appliqua constamment à rendre les Flamands heureux. Ennemi de la flatterie, charitable à l'excès, il épuisa plusieurs fois ses trésors en faveur des pauvres. Il leur distribua un jour dans la ville d'Ypres jusqu'à huit mille pains, et eut soin de tenir toujours le blé à bas prix, afin qu'on ne ressentît jamais les effets de la disette. Ses vertus lui firent accorder le titre de *Vénérable;* mais elles ne le garantirent pas de la mort que des assassins lui donnèrent en 1127 dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, où le comte allait chaque matin faire sa prière. L'un d'eux lui abattit un bras qu'il étendait pour donner l'aumône à une pauvre femme, et un autre fit rouler sa tête au pied de l'autel. Rien ne put l'en détourner, quoiqu'on l'eût prévenu qu'on y méditait un complot contre ses jours. « Nous sommes toujours entourés, dit-il, de dangers; il suffit que nous ayons le bonheur d'appartenir à Dieu, quand la mort nous frappe. » Charles est vénéré comme un Saint dans la Flandre.

CHARLES DE FRANCE, fils de Louis IV *d'Outremer*, né en 953, un an avant la mort de son père, fut exclu du gouvernement contre l'usage établi alors par son frère Lothaire, qui monta sur le trône. Charles avait, du côté de sa mère Gerberge, des droits sur la Lorraine; mais il se vit forcé d'accepter d'Othon le duché de la Basse-Lorraine, à condition qu'il reconnaîtrait celui-ci pour suzerain. Ce fut là le prétexte dont on se servit pour le priver de la couronne de France. Louis V, qui avait succédé à Lothaire étant mort, Hugues-Capet se fit sacrer roi par Adalberon, archevêque de Reims, qui lui était dévoué. Charles marcha contre l'usurpateur; mais, après avoir fait de vains efforts pour recouvrer la couronne, il tomba par trahison au pouvoir de Hugues-Capet en 991, et fut enfermé avec sa famille dans la tour d'Orléans, où il mourut deux ans après.

CHARLES II, duc de Lorraine, fils du duc Jean, empoisonné à Paris le 27 septembre 1382, et de Sophie de Wirtemberg, se signala dans plusieurs combats, fut connétable en 1418, et mourut le 25 janvier 1431. Il eut pour successeur René d'Anjou, son gendre.

CHARLES III, fils de François Ier, duc de Lorraine, et de Christine de Danemarck, né à Nanci le 15 février 1543, a été surnommé *le Grand*. L'histoire, qui juge sans partialité les Souverains morts depuis long-temps, doit lui conserver ce titre honorable. Comme Souverain, Charles III eut des guerres à soutenir. Les curieux trouveront dans l'histoire de sa Vie des descriptions de sièges, de batailles, et de ces faits qui constituent la gloire de ceux qui commandent des armées. Néanmoins il est conservé dans la

mémoire des Lorrains comme bienfaiteur de l'humanité, comme législateur de ce pays et père des lettres. C'est à lui qu'on doit, en effet, les coutumes de Lorraine, de Bar, de Bassigny et de Saint-Mihiel, ainsi qu'un grand nombre de sages ordonnances, de réglemens et d'édits qui ont fait la base de la législation de cette ancienne province, jusqu'à l'époque de la révolution de France en 1789. Protecteur des sciences et des arts, il les fit fleurir dans ses états, en y attirant, par ses libéralités, des hommes célèbres dans tous les genres. Il institua l'université de Pont-à-Mousson, qui a produit un grand nombre de savans dans toute la Lorraine. C'est Charles III, dit D. Calmet, qui dressa le plan de la ville neuve de Nancy, sur les dessins du colonel Orphée de Galéan. Il en commença l'exécution en janvier 1604, et avait résolu de terminer cette grande entreprise en 7 ans. On voulait appeler cette nouvelle cité Charleville, mais il n'y consentit pas. Il y fit travailler avec la plus grande activité, jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 14 mai 1608. C'est le duc Henri II, son fils et son successeur, qui fit terminer ces travaux. Charles a fait fortifier, dans ses états, Luneville, Clermont, Stenay, Jametz et Nancy. François Costes de Nancy, a publié l'Éloge de ce prince, Francfort, 1764, in-8°.

CHARLES D'ORLÉANS, comte d'Angoulême, fils aîné de Louis de France, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, naquit à Paris en 1391, vers l'époque de la maladie de Charles VI. Charles se trouva en 1415 à la malheureuse bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier. De retour en France, après avoir été retenu vingt-cinq ans en Angleterre, il entreprit la conquête du duché de Milan, qui lui appartenait du chef de sa mère; mais il ne put se rendre maître que du comté d'Asti. Ce prince aima les lettres, et les cultiva avec succès. On a de lui un recueil de *Poésies*, dont plusieurs ont été insérées dans les *Annales poétiques*. Le *Recueil* de ses poésies a été imprimé pour la première fois par les soins de M. Chalvet, d'après un manuscrit existant à la bibliothèque publique de Grenoble, Grenoble, 1803, 1 vol. in-12. L'abbé Sallier, de l'Académie des Inscriptions, a donné une très-bonne *Notice* des ouvrages de ce prince; et il dit avec raison que, si le hasard les eût fait tomber entre les mains de Despréaux, ce dernier eût regardé Charles d'Orléans, plutôt que Villon, comme le restaurateur du Parnasse français. L'abbé Sallier est le premier qui ait fait connaître les manuscrits des poésies de Charles d'Orléans, que renferment la bibliothèque du Roi et celle de l'Arsenal. L'abbé Goujet, qui a partagé l'opinion de l'abbé Sallier, ajoute que Saint-Gélais, Blaise d'Auriol et plusieurs autres poètes du 16e siècle, se sont avec effronterie fait honneur de plusieurs pièces de Charles d'Orléans. On trouve dans cette notice une *chanson* que Charles fit pendant sa longue captivité en Angleterre. Il mourut à Amboise en 1465, âgé de 74 ans, laissant un fils, Charles, duc d'Angoulême, qui épousa Louise de Savoie, mère de François Ier, depuis roi de France, et de Marguerite de Valois, depuis reine de Navarre. De Marie de Clèves, Charles d'Orléans eut,

entre autres enfans, Louis, qui fut le roi Louis XII.

CHARLES, duc DE BOURBON. *Voyez* BOURBON et CLERMONT.

CHARLES Ier, roi d'Espagne. *Voy.* CHARLES V, empereur.

CHARLES II, roi d'Espagne, né le 6 novembre 1661, fils et successeur de Philippe IV en 1665, à l'âge de quatre ans, épousa en premières noces Marie-Louise d'Orléans, et en secondes Marie-Anne de Bavière, princesse de Neubourg. Il n'eut point d'enfans ni de l'une ni de l'autre. La seule chose qui l'occupa dans sa vie fut le choix d'un successeur. Son premier testament, fait en 1698, appelait au trône d'Espagne le prince de Bavière, neveu de sa femme. Ce jeune prince étant mort, par un nouveau testament signé le 2 octobre 1700, il déclara Philippe de France, duc d'Anjou, héritier de toute la monarchie espagnole. Il mourut le 1er novembre suivant. Avant sa mort, il fit ouvrir les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme qu'il avait beaucoup aimée, et baisa les restes de ces cadavres. Sa santé avait toujours été fort chancelante, et son esprit très-faible. Élevé dans l'ignorance, ce prince ne connaissait pas les états sur lesquels il régnait; et, lorsque les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place était au roi d'Angleterre. En lui finit la branche aînée de la Maison d'Autriche, qui régnait depuis deux siècles en Espagne. Telle fut la fin de Charles II, plus célèbre dans l'histoire par son testament qui mit l'Europe en feu, que par son règne qui fut malheureux et obscur. *Voy.* PHILIPPE V.

CHARLES III, roi d'Espagne, naquit le 20 janvier 1716, de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, sa seconde femme. Roi des Deux-Siciles en 1734, il gouverna ce pays avec sagesse et avec douceur. Appelé au trône d'Espagne, par la mort de son frère Ferdinand VI, en août 1759, il tâcha de tirer la nation de l'inertie dans laquelle elle languissait. Il rétablit la marine, encouragea les arts, protégea le commerce, et créa pour les Espagnols celui du Levant, qu'ils connaissaient à peine. Le pacte de famille qu'il conclut avec la France lui fut nuisible dans la première guerre, où il l'entraîna contre l'Angleterre. Les Anglais s'emparèrent des trésors de la Havanne en 1763, et la paix fut peu avantageuse à l'Espagne. Mais les résultats de la guerre de 1778 furent plus heureux. Charles III enleva Mahon aux Anglais, et se fit donner la Louisiane. Ce prince sut choisir ses ministres et gouverner avec discernement et justice. Il n'eut point les qualités brillantes qui caractérisent les héros; mais il avait le jugement sain, de l'esprit naturel, une fermeté constante dans ses projets et les moyens de les mener à leur terme. Ses peuples ont gardé le souvenir de ses vertus et de son administration paternelle. Madrid lui doit ses plus beaux monumens: le jardin botanique, le canal de Tudela, l'hôtel des Douanes et celui des Postes rappellent son règne honorable. Il fonda l'ordre de Saint-Janvier à Naples et celui de l'*Immaculée Conception* ou de Charles III. Il mourut le 14 décembre 1788, âgé de 72 ans.

CHARLES IV, roi d'Espagne et des Indes, fils de Charles III

et de Marie-Amélie de Saxe, naquit à Naples le 11 novembre 1748. Il vint en Espagne en 1759, lorsque Charles III fut appelé à cette couronne par la mort de Ferdinand VI, son frère. L'infant don Carlos fut aussitôt déclaré prince des Asturies, et créé chevalier du Saint-Esprit, le 18 mai 1760. Il épousa, le 4 septembre 1765, Marie-Louise de Parme. Son esprit était pénétrant, son caractère vif et très-irascible. Le jeune prince ayant voulu fixer l'attention du roi sur certains abus qu'il croyait s'être introduits dans le gouvernement, Charles III lui répondit : « Vous n'êtes, en qualité de mon fils, que le premier sujet du royaume, pour obéir à tout ce qu'il me plaira d'ordonner. » Jusqu'à l'époque où il fut attaqué d'une hydropisie de poitrine, Charles IV fut doué d'une force musculaire prodigieuse. Sans le moindre effort, il brisait les matières les plus solides, domptait et arrêtait les chevaux les plus fougueux; aussi n'aimait-il que les exercices violens. Il monta sur le trône en 1788, et son caractère parut alors totalement changé. A la grande vivacité qui l'avait distingué, succéda un calme que rien ne pouvait altérer. On le voyait frissonner quand il était obligé de signer quelque arrêt de mort. Il paraissait aimer avec tendresse sa femme et ses enfans, et la moindre émotion lui faisait répandre des larmes. Mais son aveugle prédilection pour un favori l'entraîna dans des écarts qui ont terni ses brillantes qualités. Florida Blanca étant tombé en disgrace presque aussitôt après la mort de Charles III, le comte d'Aranda lui succéda dans le ministère. A cette époque, don Manuel Godoy était déjà à la cour. La reine l'avait fait présenter au roi, qui, goûtant sa conversation, crut qu'il possédait en effet les talens qu'on avait eu soin de lui vanter. Le monarque commença par donner à ce jeune homme des marques de sa bienveillance, et finit par remettre entre ses mains les intérêts de sa famille et de ses sujets. Cependant la révolution française était arrivée au point le plus terrible de sa crise. Invitée par les autres puissances européennes à s'unir à elles pour faire la guerre aux Français, l'Espagne avait d'abord refusé d'entrer dans la coalition; mais quand Charles IV apprit que les jours de Louis XVI étaient en danger, il n'y eut pas de sacrifices qu'il n'offrit de faire pour sauver son parent et son allié. Il chargea son ambassadeur auprès de la république française de remettre à la Convention nationale une lettre dans laquelle il ne négligeait aucun des moyens que put lui inspirer un aussi bon motif. La lettre fut remise à l'assemblée la veille du supplice du malheureux Louis XVI; et tout le monde sait qu'on refusa de l'ouvrir, de peur que les propositions qu'elle pouvait contenir ne portassent à des sentimens plus humains les membres les moins violens. Lorsque Charles IV apprit le peu de succès de sa démarche, son cousin avait cessé d'exister. Cette nouvelle excita toute son indignation; et Godoy, qui depuis long-temps cherchait à décider le roi à la guerre, reçut ordre de la déclarer à la France. La campagne s'ouvrit dans le mois de mai 1793; mais, après une lutte de deux ans, dans laquelle les succès et

les défaites furent balancés, le ministre s'étant brouillé avec l'Angleterre, écouta enfin les propositions de la république française; et la paix fut conclue à Bâle en avril 1795, précisément à l'époque où l'Espagne commençait à obtenir des succès. Charles IV voulant alors répandre de nouveaux bienfaits sur son favori, lui donna un vaste domaine, et lui conféra le titre de *Prince de la Paix*. Ce fut l'année suivante que fut conclue l'alliance offensive et défensive entre la France et l'Espagne. Le roi ne se mêlait presque plus des affaires, et sa principale occupation était l'exercice de la chasse. Il se reposait de tout sur la reine et sur le prince de la Paix. A table, sous sa serviette, sous le chevet de son lit, dans les poches de ses vêtemens, le roi trouvait souvent des lettres anonymes qui l'avertissaient des vexations et des mœurs déréglées du favori. Son aveuglement était tel, qu'il ne s'apercevait pas qu'en toute occasion Godoy travaillait à l'indisposer contre son fils Ferdinand. Mais l'insidieuse éloquence de Lucien Bonaparte, et les conseils de Godoy le décidèrent enfin à entreprendre, en avril 1800, cette guerre qui ne dura que quatre mois, le roi ayant ordonné qu'on conclût aussitôt la paix, dont le favori et l'ambassadeur surent si bien profiter. Charles IV, malgré son aveugle condescendance, avait montré d'autant plus d'éloignement pour la guerre, que l'année précédente, il était allé voir sa fille Charlotte à Badajoz, d'où il s'était rendu en Andalousie; en 1802, toute la cour fit encore un voyage jusqu'à Barcelonne, pour célébrer les mariages du prince des Asturies avec une princesse de Naples, et d'une infante d'Espagne avec le prince des Deux-Siciles. A peine le roi fut-il de retour de ce deuxième voyage, que la neutralité qu'avoit obtenue l'Espagne fut rompue par les Anglais, ce qui donna lieu, en novembre 1805, à la bataille de Trafalgar, si fatale à l'Espagne et à la France. Ce fut en octobre de la même année, quelque temps avant cette journée désastreuse, que Charles IV publia un édit contre l'émigration espagnole. Au mois de janvier 1806, il aliéna une partie des biens du clergé, et provoqua les dons gratuits de ses sujets en faveur des blessés et des parens des soldats tués à Trafalgar. La France était alors en guerre avec l'Autriche et la Russie, et l'Espagne lui fournissait des secours en hommes et en argent. Cette conduite désintéressée, mais très-impolitique, valut à Charles IV l'éloge de Bonaparte, qui, dans un discours prononcé au corps législatif en 1806, parla de lui comme d'un allié fidèle et plein de dévoûment à la cause commune. Par suite de ces généreux procédés envers les Français, Charles IV ferma ses ports à tous les vaisseaux suédois, à cause de la déclaration de guerre de Gustave aux alliés de la France. Cependant peu de temps après le départ pour le Nord de 16,000 hommes d'élite, sous les ordres du marquis de la Romana, la reine d'Étrurie se vit dépouillée de ses états. Cette usurpation qui ne précéda que de quelques mois celle de l'Espagne, était le résultat apparent du traité de Fontainebleau du 29 octobre 1807, quoique, dans ce traité, Napoléon eût reconnu

Charles IV pour *roi des Espagnes et empereur des deux Amériques.* Godoy s'était démis du ministère; mais il gouvernait toujours en maître et les ministres et l'état. Depuis le mariage du prince des Asturies, le roi s'était tellement laissé influencer par les faux rapports du prince de la Paix, qu'il évitait sa famille, et se défiait surtout de son fils. On accusait la princesse son épouse de lui avoir fait adopter des maximes contraires à la politique du roi. Le prince étant resté veuf, une autre accusation s'éleva contre lui, au sujet de quelques conférences secrètes qu'il avait eues avec l'ambassadeur de France, M. de Beauharnais. Charles IV, indigné de ce que, dans ces conférences on avait négocié, à son insu, une alliance entre Ferdinand et la fille de Lucien Buonaparte, s'en plaignit à Napoléon dans une lettre à laquelle ce dernier ne daigna pas répondre. Le roi fit arrêter le prince des Asturies, et adressa au peuple une proclamation contre ce qu'il appelait une conjuration. Mais bientôt, autant pour satisfaire son cœur que pour tranquilliser ses sujets, il se réconcilia avec son fils; et, dès ce moment, il laissa entrevoir le desir d'abdiquer la couronne, son âge et ses infirmités lui rendant le repos nécessaire. Pendant ce temps les troupes françaises avaient occupé une partie de la Péninsule. Mais Godoy avait su inspirer au roi une telle confiance dans Napoléon, que le crédule Charles IV ne se douta des véritables intentions de *son ami et allié* qu'au moment où l'agent de Godoy, Izquierdo, arriva en toute hâte de Paris. D'après les préparatifs qui se faisaient à la cour, on ne douta plus que le roi, ainsi que la maison de Bragance, ne se vît obligé de passer en Amérique; et déjà on parlait d'un voyage qu'il était sur le point de faire en Andalousie; mais le peuple qui soupçonna la vérité, malgré les assurances que le monarque lui donnait qu'il ne quitterait pas sa capitale, fit éclater son mécontentement dans l'insurrection d'Aranjuez, le 17 mars 1808. On n'en voulait cependant qu'à Godoy; et le peuple, ameuté, ne cessait de crier, au milieu du tumulte : *Vive Charles IV ! Vive le roi!* Le soir de ce même jour, Charles assembla un conseil des ministres; et, n'ayant plus à ses côtés le favori, qui s'était caché pour se sauver de la fureur populaire, mais en présence des grands dignitaires de l'état et de tout le corps diplomatique, il abdiqua la couronne en faveur de son fils, qui fut proclamé sous le nom de Ferdinand VII. A peine Charles IV eut-il accompli cet acte solennel, qu'il dit à la reine Marie-Louise : « *Nous nous retirerons dans une de nos provinces, où nous passerons tranquillement nos jours; et Ferdinand qui est jeune, se chargera du fardeau de l'état.* » Trois jours après, en embrassant son fils, il l'assura que son abdication avait été spontanée, et qu'il la regardait comme l'acte le plus agréable de sa vie. L'insurrection du 17 mars l'avait fait trembler pour les jours de Godoy; il ordonna à Ferdinand d'aller le délivrer des mains du peuple. Mais, quand il vit qu'on le retenait prisonnier, la défiance s'empara de nouveau de son cœur, et il commença à

croire son fils l'auteur de l'insurrection. Il eut dès-lors des correspondances et des entretiens secrets avec Murat et tous les agens de Napoléon ; et il parut se repentir de s'être démis de la couronne : il écrivit à Bonaparte pour lui faire part de sa triste situation, lui déclarant qu'il se jetait dans ses bras, et qu'il le choisissait pour juge entre son fils et lui. Le nouveau roi, séduit de son côté par les mêmes agens qui trompaient son père, s'était laissé entraîner jusqu'à Baïonne, où l'infant don Carlos son frère l'avait précédé. Mais Napoléon, qui ne pouvait réaliser ses projets sans l'intervention de Charles IV, le fit inviter à venir joindre ses fils. Ce monarque et la reine n'y consentirent qu'après avoir obtenu la liberté de Godoy, qu'ils suivirent bientôt à Baïonne, faisant ce voyage avec une célérité que ne comportait guère l'état de santé du vieux roi. A peine fut-il arrivé, que, trompé par les nouvelles calomnies de son favori et par celles de Napoléon, accablé par le pouvoir de cet usurpateur, il ne vit plus en Ferdinand qu'un fils ingrat et rebelle. Il le fit venir, et lui donna, en présence de la reine et de Napoléon l'ordre d'abdiquer par un acte signé de lui et de ses frères, acte qui serait remis avant les six premières heures du jour suivant. Il menaça le prince, en cas de refus, de le faire traiter ainsi que ses frères, comme des *émigrés rebelles*. Ferdinand voulut alors parler ; mais son père s'élança de son siége, en le menaçant et l'accusant d'avoir voulu lui arracher la vie avec la couronne. Ferdinand fut obligé d'abdiquer en faveur de son père la couronne qu'il en avait reçue. Charles IV fit aussitôt la cession de ses droits à Bonaparte afin qu'il choisît *dans l'intérêt de la nation*, la personne et la dynastie destinée à régner en Espagne. Cet acte, arraché à sa faiblesse, ne fut cependant sanctionné par la famille royale qu'à Bordeaux, le 12 mai 1808. Charles IV se rendit d'abord à Fontainebleau, ensuite à Compiègne, où il fut environné d'une troupe tirée de la garde de Bonaparte, et considéré comme prisonnier. Il n'obtint que quelques mois après la permission d'aller habiter un climat plus chaud ; et il se retira à Marseille, avec la reine Marie-Louise, Godoy, la reine d'Étrurie, et l'infant don François de Paule. Le gouvernement français lui avait alloué une somme de deux millions par an ; mais cette somme lui était payée avec tant d'inexactitude, qu'en 1810 la famille royale se vit obligée de vendre ses plus riches joyaux et jusqu'à ses équipages, pour pourvoir à sa subsistance. C'était à ce degré d'abaissement que Napoléon avait réduit le Souverain de tant de royaumes, et le maître des immenses trésors de l'Amérique. Charles IV sut captiver l'amour et la vénération des Marseillais, autant par son caractère doux et affable, que par sa bienfaisance ; et il laissa de vifs regrets dans la Provence, lorsqu'il se rendit à Rome pour raison de santé, en 1811. Depuis cette époque, il ne quitta pas la capitale de l'Italie, où il habitait le palais Barberin, entièrement occupé des pratiques de la religion. Il vivait dans une grande intimité avec le Saint-Père, qui allait souvent le visiter. En 1815, Charles et son fils Ferdinand se réconci-

lièrent solennellement; et les intérêts du vieux roi d'Espagne furent stipulés par un traité, où, entre autres, on remarque l'article suivant qu'il présenta à son fils: « Depuis l'époque où l'Espagne eut le bonheur de voir ses armes victorieuses repousser de son territoire l'*usurpateur*, jusqu'au jour où mon fils bien-aimé m'assigna pour mon entretien la somme de huit millions de réaux (deux millions de francs), il s'est écoulé un *espace de temps pendant lequel j'ai manqué de toute espèce de secours. J'ai contracté une dette de quinze cent mille francs*, laquelle dette, mon fils et la nation doivent reconnaître comme si elle leur était propre, pour me délivrer de cette charge, et en indemnité des sommes que j'aurais dû recevoir. Il sera donc du devoir de mon fils et de ses successeurs de me payer ces 1,500,000 fr. dans l'espace de trois ans, pour que je puisse faire honneur à mes engagemens, ou bien mon fils reconnaîtra cette dette comme la sienne, et prendra, à cet effet des arrangemens avec mes créanciers. » Ferdinand, après avoir soumis au conseil de Castille les réclamations de son père, lui accorda annuellement douze millions de réaux (3 millions de francs); et en cas que la reine sa mère restât veuve, Ferdinand s'obligea à lui payer 8 millions de réaux (2 millions de francs) chaque année. Le 4 avril 1816, ce monarque fit déclarer loi de l'état le traité qu'il avait conclu avec son père, dont il se chargeait de payer toutes les dettes. Dans le mois de décembre, Charles IV fit un voyage à Naples pour voir Ferdinand IV, son frère, après une absence de plus de 50 ans. Pendant son absence, la reine sa femme mourut, et il fut si sensible à sa perte, qu'il ne lui survécut que de quelques jours. Il mourut le 21 janvier 1819.

CHARLES Ier d'Anjou, roi de Naples, fils de Louis VIII de France, et frère de Saint Louis, né en 1220, épousa Béatrix, héritière de Provence, qui l'accompagna en Égypte, où il avait suivi Saint Louis; il y fut fait prisonnier près de Damiette l'an 1250. Ce prince, à son retour, soumit Arles, Avignon, Marseille, villes qui prétendaient être indépendantes, et qui même, après les succès de Charles, conservèrent de grands priviléges. Le pape Urbain IV, voulant se venger de Mainfroi, l'appela en Italie. Il fut investi du royaume de Naples et de Sicile en 1265. Mainfroi, usurpateur de ce royaume, fut vaincu par lui, et tué l'année d'après dans les plaines de Bénévent. Sa femme, ses enfans, ses trésors furent livrés au vainqueur, qui fit périr en prison cette veuve et le fils qui lui restait. Conradin, duc de Souabe, et petit-fils de l'empereur Frédéric II, étant venu avec Frédéric d'Autriche pour recouvrer l'héritage de ses aïeux, fut fait prisonnier deux ans après, et exécuté dans le marché de Naples par la main du bourreau. Ces exécutions ternirent le règne de Charles. Un gibelin, passionnément attaché à la maison de Souabe, et brûlant de venger le sang répandu, trama un complot contre lui. Les Siciliens se révoltèrent, excités par Pierre III, roi d'Aragon. Le second jour de Pâques 1282, au son de la cloche de vêpres, tous les Français furent massacrés dans

l'île, les uns dans les églises, les autres aux portes, ou dans les places publiques, les autres dans leurs maisons. Il y eut huit mille personnes égorgées. (*Voy.* PORCELETS et PROCIDA.) Charles mourut le 7 janvier 1285, à 66 ans, avec la douleur d'avoir forcé ses sujets, par ses oppressions, à commettre ce massacre effroyable connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Ce prince, ayant fixé son séjour à Naples, l'embellit par des édifices somptueux, et pourvut à sa défense par des murailles, des châteaux et des tours. Il rétablit, ou plutôt il donna de nouveaux priviléges à l'Université, qui reprit bientôt sa première splendeur, et sa réputation s'étendit dans toute l'Europe. Naples, gouvernée en forme de république, avait conservé ses priviléges sous les rois normands et sous les empereurs d'Allemagne. Deux ordres composaient cette république: les nobles, représentés par le sénat, et les simples citoyens, qui s'assemblaient de temps en temps pour les affaires importantes. Charles, voulant dominer au dedans comme au dehors, désunit insensiblement ces deux ordres, et bientôt il n'y eut plus d'assemblée. Sa puissance en Europe était formidable. Maître de la Sicile, de la Pouille, de la Calabre, des comtés de Provence, du Maine et d'Anjou, de l'île de Corfou, de celle de Malte, il obtint le titre de roi de Jérusalem, que Marie, fille du prince d'Antioche, lui céda. Il joignait à ces avantages celui d'être l'oncle du roi de France, d'avoir à sa disposition tous les guelfes d'Italie, de tenir sur pied des troupes nombreuses commandées par d'excellens capitaines; et il s'assura l'empire de la mer Méditerranée par ses ports et ses vaisseaux. Mais avec tant de puissance, il eut très-peu de bonheur, du moins ce bonheur qui consiste dans la paix de l'ame et dans le calme des passions. Charles eut de Béatrix de Provence, sa première femme, Charles-le-Boiteux, son successeur, Philippe et Robert; avec trois filles, Béatrix, impératrice de Constantinople, Blanche, comtesse de Flandre, et Isabelle.

CHARLES II, *le Boiteux*, fils du précédent, né en 1248, s'était signalé du vivant de son père. Mais, dans un combat naval qu'il livra en 1283 au roi d'Aragon, Pierre III, qui avait des prétentions au royaume de Sicile, il avait été fait prisonnier avec plusieurs seigneurs français. Conduit à Messine, il fut condamné par les partisans du roi d'Aragon, à perdre la tête, comme son père l'avait fait couper à Conradin. Ce fut un vendredi que l'arrêt lui fut prononcé. Ce prince religieux se félicita de mourir le même jour que Jésus-Christ. Sa résignation et sa piété touchèrent Constance, reine d'Aragon, et fille de Mainfroi, qui lui sauva la vie et l'envoya à Barcelonne, où il fut détenu pendant quatre ans. Après la mort de Charles son père, Robert, comte d'Artois, son parent, eut la régence. Charles-le-Boiteux fut ensuite couronné à Rome roi des deux Siciles; mais il eut deux compétiteurs, dans Alphonse, et Jacques, roi d'Aragon. On proposa un accommodement, et il fut convenu que Charles conserverait le trône. Cependant Frédéric, frère de Jacques, roi d'Aragon, profita de l'absence de Charles pour s'emparer de la Sicile. Jacques, indigné qu'on vio-

lât ainsi les traités, donna lui-même des troupes pour déposséder son frère. Mais l'usurpateur sut se maintenir en Sicile, et eut enfin la permission de porter le titre de roi pendant sa vie. Charles employa le reste de ses jours à faire fleurir la religion et les arts dans le royaume de Naples. Il mourut en 1309, à 61 ans, laissant neuf fils et cinq filles de Marie de Hongrie, son épouse. Les principaux sont Charobert, roi de Hongrie ; Robert, son successeur à Naples, et Saint Louis, évêque de Toulouse. Charles avait toutes les vertus d'un bon prince, bienfaisance, affabilité, amour de la justice. Aux yeux des Napolitains, son règne fut l'âge d'or de la monarchie. Il ordonna, par son testament, à son successeur, de payer ses dettes, de diminuer les impôts, de restituer les confiscations injustes faites au profit du trésor royal. Personne ne sut mieux pardonner les fautes et se souvenir des services. Il recherchait les talens, et les récompensait, même dans ses ennemis. Peut-être même fut-il trop libéral.

CHARLES III ou de DURAS, dit *le Petit*, ou *de la Paix*, roi de Naples, petit-fils de Charles II, né en 1345, mort en 1386. Charles obtint du pape le royaume de Naples, en conséquence de son mariage avec Marguerite, nièce de la reine. Mais bientôt il se brouilla avec le pape, et fut excommunié. Charles alors réclama la couronne de Hongrie ; mais il fut assassiné dans le même temps. Il laissa sous la tutelle de sa femme deux enfans, Ladislas et Jeanne, qui montèrent tous deux après lui sur le trône.

CHARLES, duc de MANTOUE. *Voyez* GONZAGUE.

CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne, fils de Victor-Amédée II, naquit en 1701. D'excellens maîtres développèrent les talens qu'il avait reçus de la nature. Son père ayant renoncé volontairement à la couronne en 1730, Charles-Emmanuel monta sur le trône, et l'occupa en grand prince. Il entra dans les projets que firent l'Espagne et la France, d'affaiblir, en 1733, la maison d'Autriche ; et, après s'être signalé dans cette courte guerre, par la victoire de Guastalla, il fit la paix, et obtint le Novarais, le Tortonais, et quelques autres fiefs dans le Milanais. Cette paix de 1738 fut suivie d'une guerre qui arma presque toute l'Europe. Le roi de Sardaigne, quelque temps incertain, s'unit, au commencement de 1742, avec la reine de Hongrie, contre la France et l'Espagne. Il eut des succès et des revers ; mais il fut plus souvent vainqueur que vaincu ; et, lors même qu'il eut le malheur d'être battu, on admira en lui les dispositions et les ressources d'un général habile. Il eut encore le bonheur de faire une paix avantageuse, et resta en possession de toutes les acquisitions dont il jouissait alors, principalement de celles qu'il avait faites en 1743, du Vigevanasque, d'une partie du Pavésan, etc. Charles-Emmanuel, tout entier à ses sujets, embellit ses villes, fortifia ses places, disciplina ses troupes, et régla tout par lui-même. Un de ses soins les plus assidus fut de travailler à payer ses dettes, afin d'être en état d'abroger les impôts que la guerre l'avait contraint d'établir. On n'oubliera jamais ce qu'il dit en 1768 : « C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie ; je viens de

supprimer le dernier impôt extraordinaire. » Il mourut le 20 février 1773. Il n'avait pas voulu prendre part à la guerre de 1756; mais il eut la gloire d'être le médiateur de la paix de Fontainebleau en 1763. Sa sage économie dans l'administration des finances, son éloignement du faste et des plaisirs, son attention à ne pas abandonner les rênes du gouvernement à des mains subalternes, lui donnèrent le moyen de réformer bien des abus, de faire des établissemens utiles, et de redonner l'abondance à un pays stérile. Tous les ordres de l'état furent sagement policés; la débauche fut proscrite, le jeu restreint et modéré. Il régnait une confusion extrême dans les diverses branches de la législation; Charles-Emmanuel y mit de l'ordre par des ordonnances judicieuses, qui, en simplifiant l'administration de la justice, abrégèrent ses longueurs. Son Code, sous le titre de *Lois et Constitutions*, dont l'original a été imprimé en 1770, a été traduit en français et imprimé à Paris (Caen), 1771, 2 vol. in-12. La religion fut protégée, et les talens de ses ministres encouragés; toutes les places ecclésiastiques, même les évêchés, furent donnés au concours.

CHARLES-EMMANUEL IV, roi de Sardaigne, né le 26 mai 1751, était le fils aîné du roi Victor-Amédée III. Le pieux et savant cardinal Gerdil fut chargé de son éducation, et lui inspira de bonne heure les sentimens qui firent depuis la règle de sa conduite. Charles-Emmanuel portait, dans sa jeunesse, le titre de prince de Piémont, et il épousa, le 27 août 1775, Marie-Adélaïde-Clotilde Xavière de France, sœur de Louis XVI. La France ayant déclaré la guerre au roi de Sardaigne, en 1792, ce monarque perdit une partie de ses états, et fut obligé, en 1796, de capituler avec les Français, et de leur livrer ses principales places. Ce fut dans ces malheureuses circonstances que le prince de Piémont monta sur le trône. Il s'opposa avec force à un plan qui lui fut proposé de déclarer une banqueroute des dettes de l'état, et fit faire de rigoureuses poursuites contre les révolutionnaires piémontais. Le 18 juin 1798, il déclara la guerre à la république ligurienne, qui avait donné asile à quelques-uns d'entre eux; mais le directoire français intervint dans cette querelle, et Charles-Emmanuel se vit contraint de se retirer en Sardaigne en 1799. Accablé du chagrin que lui causa la perte de son épouse, morte le 7 mars 1802, il abdiqua en faveur de son frère le duc d'Aoste, et se retira à Rome où il mourut en octobre 1819, au milieu des exercices de piété qui faisaient son unique consolation.

CHARLES III (1), dit *le Gros*, fils de Louis-le-Germanique et petit-fils de Louis-le-Débonnaire, naquit vers l'an 832. Il fut élu roi de Souabe en 876, roi d'Italie et empereur en 881; mais on le destitua dans une diète tenue auprès de Mayence en 887 par les Français et les Allemands. Il avait réuni sur sa tête toutes les couronnes de Charlemagne, et parut d'abord assez fort pour les porter; mais sa faiblesse se fit bientôt connaître. Il fut méprisé de ses sujets

(1) Les empereurs d'Allemagne Charles Ier et Charles II, sont les mêmes que Charlemagne et *Charles-le-Chauve*, rois de France.

et compromit son propre honneur en accusant l'impératrice Richarde d'un commerce secret avec Luidward, évêque de Verceil, son premier ministre ; elle se justifia par l'épreuve du fer ardent. Ce prélat, chassé de la cour par Charles, se retira près d'Arnoul, son neveu, duc de Carinthie, et l'anima tellement contre l'empereur, qu'il fut le premier mobile de la destitution de ce prince, dont Arnoul devint le successeur. L'empereur déposé, réduit à demander sa subsistance à celui qui l'avait détrôné, mourut dans l'abbaye de Richenau, dans une île près de Constance le 13 janvier 888. On prétend que ses domestiques l'étranglèrent.

CHARLES IV, empereur, né le 16 mai 1316, fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et petit-fils de l'empereur Henri VII, monta sur le trône impérial en 1347. Son règne est célèbre par la fameuse *bulle d'or*, donnée dans la diète de Nuremberg en 1356 ; Barthole la composa. Le style de cette charte se ressent de la barbarie du siècle. On commence par apostropher les sept péchés mortels ; on y prouve la nécessité de sept électeurs, par les sept dons du Saint-Esprit, et par le chandelier à sept branches de l'Apocalypse. Par cette loi fondamentale, on fixe, 1° le nombre des électeurs à sept ; 2° on assigne à chacun d'eux une grande charge de la couronne ; 3° on règle le cérémonial de l'élection et du couronnement ; 4° on établit deux vicariats ; 5° les électorats sont déclarés indivisibles ; 6° on confirme aux électeurs tous les droits de la souveraineté, appelée supériorité territoriale ; 7° le roi de Bohême est placé à la tête des électeurs séculiers. Cette loi de l'empire, conservée à Francfort, et écrite sur du vélin très-malpropre, en très-mauvais latin, avec un grand sceau ou bulle d'or au bas, fut presque achevée à Nuremberg. On y mit la dernière main à Metz, aux fêtes de Noël. Charles IV se fit servir, à cette occasion, dans une cour plénière, avec le cérémonial le plus imposant. Le duc de Luxembourg et de Brabant lui donna à boire ; le duc de Saxe, grand-maréchal, parut avec une mesure d'argent pleine d'avoine qu'il prit dans un gros tas devant la salle à manger. L'électeur de Brandebourg donna à laver à l'empereur et à l'impératrice, et le comte Palatin posa les plats sur la table. Charles IV, gouvernant l'empire depuis plus de trente ans, fit élire son fils Wenceslas, roi des Romains, quoiqu'il n'eût que quinze ans et qu'il fût faible de corps et d'esprit, moyennant cent mille ducats d'or qu'il donna à chacun des électeurs. Il avait été élevé à la cour de France sous le règne de Charles-le-Bel, et s'était trouvé à la bataille de Crécy. Il était attaché au roi Jean son beau-frère, et à Charles V, roi de France, son neveu. En 1377, il fit un voyage en France, et très-satisfait de l'accueil que lui fit Charles V, retourna dans ses états, et mourut le 29 novembre 1378 à Prague, dont il avait fondé l'université en 1361. Il introduisit, autant qu'il put en Allemagne, les lois et les coutumes de France, mais aima encore plus sa famille que l'Allemagne. On disait même que, « comme il l'avait ruinée pour acquérir l'empire, il ruina ensuite l'empire pour remettre sa maison. » Il en fit garder les trésors et les orne-

mens dans un de ses châteaux de Bohême. Son siècle, superstitieux et barbare, se prévenait toujours en faveur de celui qui avait ces ornémens à sa disposition. Charles était même si persuadé qu'il perpétuerait de cette manière la couronne impériale dans sa famille, qu'il fit graver les armes de Bohême sur le pommeau de l'épée de Charlemagne. Charles IV aimait et cultivait les lettres. Il parlait cinq langues. L'empereur Maximilien ne l'appelait que la peste de l'empire, et ce mot peint ses talens politiques et son administration. Charles IV avait été marié quatre fois, et avait eu dix enfans, quatre fils et six filles; 1° à Blanche, sœur de Philippe VI, roi de France, morte en 1347, après vingt ans de mariage; 2° à Anne, fille du comte Palatin du Rhin, morte en 1352; 3° sa troisième femme fut Anne, fille du duc de Jaure, dans la Basse-Silésie, qui mit au monde Venceslas son successeur; 4° il épousa Élisabeth, fille du duc de Poméranie, de laquelle il eut les princes Sigismond et Jean. Il laissa aussi de ses trois derniers mariages six filles, toutes très-bien mariées. Par son testament, il donna la Bohême à Venceslas, le Brandebourg à Sigismond, et deux duchés dans la Silésie à Jean, son troisième fils. On a de lui de bons *Mémoires* sur sa vie. C'est au commencement de son règne qu'on doit placer l'*invention des armes à feu*, par Bertholdt Schwartz, franciscain de Fribourg, en Brisgaw.

CHARLES V, dit communément *Charles-Quint,* empereur et roi d'Espagne, fils aîné de Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, et de Jeanne, reine de Castille, fille unique de Ferdinand et d'Isabelle, naquit à Gand le 24 février 1500. Archiduc après la mort de son père en 1506, déclaré roi d'Espagne en 1516, il fut élu empereur deux ans après, à la mort de Maximilien, son grand-père. François Ier, roi de France, lui disputa l'empire par ses intrigues et son argent. Charles, qui se servit des mêmes armes, et dont la jeunesse donnait moins d'ombrage aux é ecteurs que la valeur de son rival, l'emporta sur lui. Cette rivalité alluma la guerre entre la France et l'Empire en 1521. L'Italie en fut principalement le théâtre. Elle avait commencé en Espagne, elle fut bientôt dans le Milanais. Charles-Quint s'en empara, et en chassa Lautrec. Il ne resta à François Ier que Crémone et Lodi; Gênes, qui tenait encore pour les Français, leur fut bientôt enlevée par les Impériaux. Charles ligué avec Henri VIII, roi d'Angleterre, tenta de corrompre les généraux français. Il promet Éléonore sa sœur au connétable de Bourbon, et Bourbon le sert contre sa patrie. Adrien VI, Florence et Venise se joignent à lui. Son armée, conduite par Bourbon, entre en France, fait le siége de Marseille, le lève, et revient en Italie en 1524. La même année, les Français, commandés par Bonnivet, sont battus à Biagraso, et perdent le chevalier Bayard, qui seul valait une armée. L'année d'après se donna la fameuse bataille de Pavie, le 24 février 1525, où François Ier fut pris. Charles-Quint, alors à Madrid, reçut son prisonnier, et dissimula sa joie. Il poussa la feinte jusqu'à défendre les marques d'allégresse publi-

que. « Les chrétiens, dit-il, ne doivent se réjouir que des victoires qu'ils remportent sur les infidèles... » François Ier étant tombé malade, Charles le tranquillisa par la promesse d'une liberté prompte, et n'en différa pas moins l'exécution. « La prise d'un roi, d'un héros, qui devait faire naître de si grandes révolutions, ne produisit guère, dit un historien célèbre, qu'une rançon, des reproches, des démentis, des défis solennels et inutiles. Au lieu d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie, il chicana en Espagne avec François Ier sur les conditions de sa liberté. » Le roi de France, à qui ses malheurs et l'humeur conquérante de son adversaire avaient donné des amis, eut pour lui Clément VII, le roi d'Angleterre, les Florentins, les Vénitiens et les Suisses. Bourbon marche contre Rome en 1527, et y est tué; mais le prince d'Orange prend sa place : Rome est pillée et saccagée. Le pape, réfugié au château Saint-Ange, est fait prisonnier; et l'empereur, qui aurait pu le mettre en liberté par une simple lettre, ordonne des processions et des prières pour demander à Dieu sa délivrance. Cette comédie dura jusqu'à ce que Clément VII eût acheté sa liberté. Un traité conclu le 5 août 1529 à Cambrai, appelé *le Traité des Dames*, entre Marguerite de Savoie, tante de Charles-Quint, et Louise de Savoie, mère de François Ier, concilia ces deux monarques. Charles s'accommoda aussi avec les Vénitiens, et donna la paix à Sforce et à ses autres ennemis. Tranquille en Europe en 1535, il passa en Afrique avec une armée de plus de cinquante mille hommes, et commença ses opérations par le siége de la Goulette. L'expérience lui ayant appris que les succès suivaient la vigilance, il visitait souvent son camp. Une nuit, faisant semblant de venir du côté des ennemis, il s'approche d'une sentinelle, qui cria suivant l'usage : *Qui va là?* Charles lui répondit en contrefaisant sa voix : « Tais-toi, je ferai ta fortune. » La sentinelle le prenant pour un ennemi, lui tira un coup de fusil, qui heureusement ne l'atteignit pas. Charles fit aussitôt un cri, qui le fit reconnaître. (*Voyez* aussi TAMAÏO.) Après la prise de la Goulette, il défait le fameux amiral Barberousse, entre victorieux dans Tunis, rend la liberté à vingt-deux mille esclaves chrétiens, et rétablit Muley-Hassan sur son trône. Comme il pouvait être à toute heure dans le cas de donner ou de recevoir bataille, il marchait toujours en avant au milieu des enfans perdus. Le marquis Duguast est obligé de lui dire : « Comme général, je vous ordonne de vous placer au centre de l'armée et avec les enseignes....... » Charles, pour ne pas affaiblir la discipline militaire qu'il avait établie, obéit sans murmure. La paix de Cambrai, en pacifiant la France et l'Espagne, n'avait pas rapproché le cœur des deux rois. Charles-Quint entre en Provence en 1536, avec cinquante mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille, met le siége devant Arles, et fait ravager en même temps la Champagne et la Picardie. Contraint de se retirer après avoir perdu presque toute son armée, il pense à la paix. On conclut une trève de dix ans à Nice en 1538. Il s'était cru si assuré du succès, qu'il avait dit à

Pierre de La Baume, qui le priait de le rétablir sur son siége de Genève, dont il avait été chassé par les calvinistes : « M. l'évêque, quand j'aurai conquis la France pour moi, je prendrai Genève pour vous. » Charles se trompa, et apprit à mieux connaître les Français. Avant cette expédition, ce prince demandant un jour à un gentilhomme français, qui était parmi ses prisonniers, combien il y avait de journées d'une place de Provence où il était, jusqu'à Paris ; ce gentilhomme lui répondit : « Si par journées vous entendez des batailles, il peut y en avoir seize, à moins que vous ne soyez battu dès la première.... » En 1539, les Gantois s'étant révoltés, l'empereur, qui voulait calmer cet orage naissant, obtint de François Ier la permission de passer par la France. Toutes les histoires font mention de la pompe et de la magnificence avec laquelle il fut reçu. La politique pouvait profiter des circonstances pour faire révoquer le traité de Madrid, si onéreux à la France ; mais la franchise généreuse de François Ier était un sûr garant pour Charles. Le roi de France pourtant ne dissimula pas le parti que de lâches courtisans lui suggéraient. « Voilà une dame, lui dit-il un jour, en lui montrant la duchesse d'Estampes, qui me conseille de ne point vous laisser sortir de Paris, que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid. » — « Si le conseil est bon, répondit Charles un peu déconcerté, il faut le suivre. » Mais ce prince, craignant que la générosité de François ne cédât enfin aux instances de sa maîtresse, crut devoir la mettre dans ses intérêts. Le soir même, comme il allait se mettre à table et qu'il se lavait les mains, il feignit de laisser tomber aux pieds de la duchesse un anneau d'un très-grand prix qu'il portait au doigt ; cette dame l'ayant ramassé, le présenta à l'empereur ; mais celui-ci lui dit : « Je vois bien que cet anneau veut changer de maître, et je vous prie de le garder. » Dès ce moment, la duchesse changea de langage, et affermit François Ier dans sa noble résolution de ne point violer les droits de l'hospitalité. Un de ses officiers lui avait déjà dit que, si les Français ne le retenaient prisonnier, ils seraient bien faibles ou bien aveugles. « Ils sont l'un et l'autre, lui répondit l'empereur, et c'est sur cela que je me fie. » Il resta six jours à Paris. Ayant remédié à la révolte des Pays-Bas, où il s'était rendu, disait-il, comme roi et juge, le sceptre et l'épée à la main, il médita en 1541 la conquête d'Alger. Le vieux André Doria n'approuvait point ce projet hasardeux. « Mon père, lui dit l'empereur, soixante-douze ans de vie à vous, et vingt-deux ans d'empire à moi, doivent nous suffire ; s'il faut périr, périssons. » Il fallut partir, l'expédition fut malheureuse ; comme tous les gens sensés l'avaient prévu...... Charles avait promis l'investiture du Milanais à François pour l'un de ses fils ; sorti de France, il oublia sa promesse, ce qui ralluma la guerre en 1542. Il se ligua avec l'Angleterre contre les Français ; mais ses entreprises eurent peu de succès. Son armée fut défaite à Cérisoles, et la paix conclue à Crépy en 1545. Quelques années auparavant il avait passé en Afrique pour combattre Barberousse, et en était revenu sans gloire. Charles-Quint

n'eut pas un caractère moins dissimulé dans les querelles du luthéranisme que dans ses guerres contre François Ier et Clément VII. Il opposa, à la confession d'Augsbourg et à la ligue offensive et défensive de Smalkalde, des troupes et des édits; mais il n'accorda pas moins la liberté de conscience jusqu'à la tenue du concile général. Il est vrai qu'il avait de puissans adversaires; ni la victoire qu'il remporta à Mulberg, sur l'armée des confédérés, en 1547, ni la détention de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse, ne firent quitter les armes aux protestans. Il publia, l'année d'après, *le grand interim* dans la diète d'Augsbourg; formulaire de foi, catholique pour le dogme, favorable aux hérétiques pour la discipline. On permettait la coupe aux laïques et le mariage aux prêtres. Ce tempérament ne satisfit personne. Maurice, électeur de Saxe, et Joachim, électeur de Brandebourg, toujours ses ennemis ligués avec Henri II, le forcèrent, en 1552, de signer la paix de Passaw. Ce traité portait que l'*interim* serait cassé et annullé; que l'empereur terminerait à l'amiable dans une diète les disputes sur la religion; et que les protestans jouiraient, en attendant, d'une pleine liberté de conscience. Charles-Quint ne fut pas plus heureux devant Metz, défendu par le duc de Guise : un stratagème sauva la ville, et ruina son armée, composée de toutes les forces de l'empire. Ce fut l'une des plus grandes peines de sa vie. Forcé de lever le siége, et considérant l'ascendant que le jeune roi Henri II prenait sur lui, il s'écria : « Je vois bien que la fortune est une femme qui préfère les jeunes gens aux vieillards. On frappa une médaille sur cet événement. Elle offre un aigle attaché aux colonnes d'Hercule, qui sont les armoiries d'Espagne, avec ces mots : *Non ultrà Metas*, qui signifiaient également qu'on ne passait point au-delà de ces bornes, ou au-delà de Metz. Il se vengea de ce malheur sur Térouane, qu'il prit et rasa l'année suivante. La guerre durait toujours sur les frontières de la France et de l'Italie, avec des succès très-balancés. Paul IV allait se joindre à la France. Charles-Quint, vieilli par les maladies, aigri par les prospérités de ses ennemis et par ses revers, se propose de finir sa vie, jusque-là tumultueuse, dans un monastère. Il fait élire roi des Romains son frère Ferdinand, et lui cède l'empire le 7 septembre 1556, après s'être démis l'année d'auparavant, le 25 octobre 1555, de la couronne d'Espagne en faveur de Philippe son fils. « Je fais, lui dit-il, dans la cérémonie de cette cession, une chose dont l'antiquité fournit peu d'exemples, et qui n'aura pas beaucoup d'imitateurs dans la postérité...... Si vous fussiez, ajouta-t-il, entré par ma mort en possession de tant de provinces, j'aurais sans doute mérité quelque chose pour vous avoir laissé un si vaste héritage; mais, puisque je vous en fais jouir d'avance, je vous demande que vous donniez aux soins des affaires et à l'amour de vos peuples ce que vous devez à un père qui vous chérit. » Il avait avoué un peu auparavant que ses plus grandes prospérités avaient été mêlées de tant de chagrins, qu'il n'avait jamais goûté de véritable contentement. Déterminé à disparaître de dessus la scène du

monde, il s'embarqua en Zélande, ayant à sa suite plus de quarante vaisseaux. Un vent favorable le conduisit en Espagne, et il aborda à Larédo, port de Biscaye, où il fut reçu par le grand-connétable de Biscaye, qui vint au-devant de lui avec beaucoup de seigneurs. Ce prince fut à peine descendu de son vaisseau, qu'une tempête qui s'éleva subitement au port en éloigna la flotte, et coula à fond le navire impérial. Aussitôt que Charles eut touché le rivage, il se mit à genoux, et collant sa bouche sur la terre, dit « qu'il baisait avec respect cette mère commune de tous les hommes; et que, comme autrefois il était sorti tout nu du sein de sa mère, il retournait nu, volontairement et sans aucune contrainte, dans le sein de cette autre mère. » Il se retira à Saint-Just, monastère situé dans un vallon agréable, sur les frontières de Castille et de Portugal. La promenade, la culture des fleurs, les expériences de mécanique, les offices, les autres exercices claustraux, remplirent tout son temps sur ce nouveau théâtre. Tous les vendredis de carême, il se donnait la discipline avec la communauté. Un matin qu'il éveillait à son tour les religieux, il secoua fortement un novice, enseveli dans un profond sommeil; le jeune homme se levant à regret, lui dit d'un ton chagrin : « C'était bien assez que vous eussiez troublé le monde, sans venir encore troubler ceux qui en sont sortis! » Un bouffon, nommé Pédro, lui ayant paru étonné de ce qu'il le saluait, et lui ayant dit : « Voulez-vous me prouver que vous n'êtes plus empereur ? » — « Non, lui répondit Charles; mais je n'ai plus rien à te donner, que cette marque de courtoisie... » On a prétendu que, dans sa retraite, il regretta le trône, parce qu'il est difficile de se persuader qu'on puisse abandonner sans regret ce que les ambitieux desirent avec fureur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le cardinal de Granvelle disant à Philippe II : « Il y a aujourd'hui un an que l'empereur s'est démis de tous ses états, » ce prince lui répondit : « Il y a aussi aujourd'hui un an qu'il s'en repeut. » Mais cette réponse prouve seulement que l'ambitieux Philippe II n'imaginait pas que son père pût avoir oublié le théâtre où il avait joué un si grand rôle. Quelques historiens, tels que Brantôme, n'ont pas mieux jugé de Charles-Quint, en disant qu'il n'avait quitté la couronne que pour avoir la tiare. Ce dessein chimérique n'entra jamais dans sa tête. Charles-Quint finit son personnage par une scène singulière. Il fit célébrer ses obsèques pendant sa vie, se mit en posture de mort dans un cercueil, entendit faire pour lui-même toutes les prières qu'on adresse à Dieu pour ceux qui ne sont plus, et ne sortit de sa bière que pour se mettre dans un lit. Une fièvre violente qui le saisit la nuit d'après cette comédie funèbre, l'emporta le 21 septembre 1558. Charles-Quint ne voulait être ni loué, ni blâmé. Il appelait ses historiens, Paul-Jove et Sleidan, ses menteurs, parce que le premier avait dit trop de bien de lui, et l'autre trop de mal. En l'envisageant du côté de l'esprit, du courage, de la politique, il méritait des éloges. Personne ne sut jamais mieux s'accommoder aux génies divers des peuples et des états. Grave en Espagne, pré-

venant dans les Pays-Bas, fier en Allemagne, simple avec le peuple, familier avec les militaires; poli avec les grands, homme d'esprit avec les gens de lettres, aimable avec les femmes, compatissant avec les pauvres; il prenait toutes les formes. En le considérant du côté de la modération dans les desirs, de la droiture, de la franchise, de la probité, de la sincérité, on ne sait quelles épithètes lui donner. Reconnu généralement pour dissimulé, il jurait toujours: « *A fè de hombre de bien*, Foi d'homme d'honneur », et faisait ordinairement le contraire de ce qu'il jurait. Machiavel était un de ses auteurs favoris. Ses traités étaient tous conçus avec cette ambiguité qui affaiblit la réputation, sans augmenter les états. Engageant les autres à s'ouvrir par l'air de confiance qu'il portait, il ne s'ouvrait presque jamais lui-même. Les Espagnols comparent ce prince à Salomon pour la sagesse, à César pour le courage, à Auguste pour le bonheur. Il est vrai que tout concourut à sa puissance pendant plusieurs années, « et pour lui procurer un nouveau genre de grandeur, dit Montesquieu, le monde s'étendit et l'on vit paraître un monde nouveau, sous son obéissance. » Il aimait la raillerie, et souffrait celles qu'on lui adressait. Il se tenait en garde contre la flatterie; et quand il recevait à sa cour quelque nouveau seigneur, il avait l'habitude de le conduire dans son cabinet, et de lui dire : « Je vous donne avis que vous me plairez en me disant la vérité, et que je suis ennemi né des flatteurs. » Dans un village d'Aragon, où, selon l'usage du pays, il y avait un roi de Pâques, celui qui jouait ce personnage, se présenta à l'empereur, et lui dit qu'il était roi : « Tant pis, lui dit Charles! vous avez pris là un dangereux métier. » On cite de lui plusieurs traits de bonté. Dans un voyage à Bruxelles, ses chevaux écrasèrent une brebis. Le berger le fit assigner pour avoir un dédommagement, et le juge condamna l'empereur. Les courtisans voulurent l'indisposer contre ce magistrat; mais le prince ne leur répondit qu'en employant par la suite ce juge intègre dans des affaires importantes. Un seigneur qui le suivait seul à la poursuite d'un sanglier, se blesse avec son couteau de chasse, qui, suivant l'usage de ce temps-là, était empoisonné avec du suc de jusquiame. Le seul moyen d'arrêter le poison était de sucer la plaie, ou du moins on le croyait ainsi : Charles n'hésita pas un instant, et, malgré la résistance du seigneur, il lui donna un prompt soulagement. Il faisait, des petites querelles occasionnées par le cérémonial, le cas qu'elles méritent. Deux dames s'étant vivement disputé le pas à la porte d'une église; il décida que « la plus folle passerait la première. » Les conseils lâches des courtisans le trouvèrent souvent inébranlable. Quelques seigneurs lui conseillaient de se livrer à son penchant pour la femme d'un brave officier de son armée : « A Dieu ne plaise, dit-il, que j'offense l'honneur d'un homme qui défend le mien l'épée à la main .... » Neuf voyages en Allemagne, dix aux Pays-Bas, sept en Italie, six en Espagne, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, prouvent son inconcevable activité. Il connut les hommes, et

le choix de ceux qu'il employait fut une des principales causes de ses succès. Il appréciait aussi très-bien les différens états de la vie civile. « Les gens de qualité, disait-il un jour, me dépouillent, les gens de lettres m'instruisent, les marchands m'enrichissent. » Charles V avait épousé Élisabeth, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, dont il eut, 1° Philippe II; 2° Jeanne, mariée à Jean, infant de Portugal; 3° Marie, épouse de l'empereur Maximilien II. Ses enfans légitimés furent don Juan d'Autriche, et Marguerite d'Autriche. Les rois d'Espagne n'ont porté le titre de majesté que depuis son avénement à l'empire. Antoine de Véra a donné sa Vie en espagnol, qui a été traduite par Le Hayer. Léti l'a écrite en italien, et on l'a traduite en français, en 4 vol. in-12. Dolce l'a aussi écrite en italien; mais on préfère l'*Histoire* du règne du même prince, écrite en anglais par Robertson, et traduite en notre langue avec autant d'élégance que de fidélité par M. Suard, Paris, 1771, 2 vol. in-4°, et Amsterdam, 1788, 6 vol. in-12. On ne peut lire l'Histoire de Charles-Quint avec indifférence, si l'on fait attention que, pendant son règne, les puissances de l'Europe formèrent un vaste système politique, où chacun prit un rang conservé depuis avec autant de stabilité que peuvent le permettre des révolutions intérieures et des guerres étrangères. Les principes qui s'établirent alors entre les monarques ont eu, jusqu'à ces derniers temps, des effets sensibles, puisque les idées sur l'équilibre du pouvoir, formées à cette époque, ont influé, pendant plus d'un siècle et demi, sur presque toutes les grandes opérations des cours. La devise de Charles-Quint était *plus oultre;* il est faux qu'il ait pris les cinq voyelles A, E, I, O, U. Voici les principaux traits du caractère de ce prince, tracés par Robertson, son historien. » Comme Charles, dit-il, fut par son rang et sa dignité, le premier Souverain de son siècle, le rôle qu'il joua fut aussi le plus brillant, soit que l'on considère la grandeur, la variété ou le succès de ses entreprises. Ce n'est qu'en observant avec attention sa conduite, non en consultant les louanges exagérées des Espagnols ou les critiques partiales des Français, qu'on peut se former une juste idée du génie et des talens de ce prince. Il avait des qualités particulières, qui, non-seulement le distinguent des autres princes ses contemporains, mais encore expliquent cette supériorité qu'il conserva si long-temps sur eux. Dans tous les plans qu'il concerta, il porta toujours une prudence et une réserve qu'il tenait de la nature autant que de l'habitude. Né avec des talens qui se développèrent lentement et ne parvinrent que tard à la maturité, il s'était accoutumé à peser tous les objets qui l'intéressaient avec une attention exacte et réfléchie. Il y portait toute l'activité de son ame, il s'y arrêtait avec l'application la plus sérieuse, sans se laisser distraire par le plaisir, ni refroidir par aucun amusement; et il roulait en silence son objet dans son esprit. Il communiquait ensuite l'affaire à ses ministres; et après avoir écouté leurs opinions, il prenait son parti avec une fermeté qui accompagne rarement cette lenteur dans les délibérations.

Aussi toutes les opérations de Charles, bien différentes des saillies brusques et inconséquentes de Henri VIII et de François Ier, avaient l'air d'un système lié dont toutes les parties étaient combinées, tous les effets prévus, et où l'on avait même pourvu aux accidens. Sa célérité dans l'exécution, n'était pas moins remarquable que sa patience dans la délibération. Il consultait avec phlegme, mais il agissait avec activité, et il ne montrait pas plus de sagacité dans le choix des mesures qu'il avait à prendre, que de fécondité de génie dans l'invention des moyens propres à en assurer le succès. Il n'avait pas reçu de la nature l'esprit guerrier, puisque dans l'âge où le caractère a le plus d'ardeur et d'impétuosité, il resta dans l'inaction; mais lorsque enfin il prit le parti de se mettre à la tête de ses armées, son génie se trouva tellement fait pour s'exercer avec vigueur sur quelque objet qu'il embrassât, que bientôt il acquit une connaissance de l'art de la guerre et des talens pour le commandement, qui le rendirent l'égal des plus habiles généraux de son siècle. Charles possédait surtout au plus haut degré, la science la plus importante pour un Roi, celle de connaître les hommes et d'adapter leurs talens aux emplois divers qu'il leur confiait. Depuis la mort de Chièvres jusqu'à la fin de son règne, il n'employa aucun général, aucun ministre, aucun ambassadeur, aucun gouverneur de province, dont les talens ne fussent pas proportionnés au service qu'il en attendait. Quoique dépourvu de cette séduisante aménité de mœurs, qui distinguait François Ier, et lui gagnait les cœurs de tous ceux qui l'approchaient, Charles n'était pas privé des vertus qui assurent la fidélité et l'attachement. Il avait une confiance sans bornes dans ses généraux; il récompensait avec magnificence leurs services, il n'enviait point leur gloire et ne paraissait point jaloux de leur pouvoir. Presque tous les généraux qui commandèrent ses armées, peuvent être mis au rang des plus illustres capitaines; les avantages qu'il remporta sur ses rivaux furent évidemment l'effet des talens supérieurs des officiers qu'il leur opposa; cette circonstance pourrait en quelque sorte diminuer son mérite et sa gloire, si l'art de démêler et d'employer les meilleurs instrumens, n'était pas la preuve la moins équivoque du talent de gouverner. On remarque cependant dans le caractère politique de Charles, des défauts qui doivent affaiblir beaucoup l'admiration qu'excitent ses talens extraordinaires. Il était dévoré d'une ambition insatiable : quoiqu'il y eût peu de fondement à l'opinion généralement répandue de son temps, qu'il avait formé le chimérique projet d'établir une monarchie universelle en Europe, il est cependant certain que le desir de se distinguer comme conquérant, le précipita dans des guerres continuelles qui épuisèrent et écrasèrent ses sujets, et ne lui laissèrent pas le temps de s'occuper à perfectionner dans ses états la police intérieure et les arts, objets les plus dignes d'occuper un prince qui fait du bonheur de ses peuples le but de son gouvernement. Charles, ayant dès sa jeunesse réuni la couronne impériale aux royaumes d'Espagne et aux domaines héréditaires des

Maisons d'Autriche et de Bourgogne, tant de titres et de puissance, lui ouvrirent une si vaste carrière de projets ambitieux, et l'engagèrent dans des entreprises si compliquées et si épineuses, qu'il sentit souvent que l'exécution en surpassait ses forces : alors il eut recours à de bas artifices, indignes de la supériorité de son génie : quelquefois même il s'écarta des règles de la probité, d'une manière déshonorante, pour un grand prince. Sa politique insidieuse et perfide était encore plus frappante et plus odieuse par le contraste du caractère franc et ouvert de ses deux contemporains, François Ier et Henri VIII. Quoique cette différence fût particulièrement l'effet de la diversité des caractères de ces princes, on doit aussi l'attribuer en partie à une opposition dans les principes de leur conduite politique, qui peut faire excuser à quelques égards ce vice de Charles, sans cependant le justifier entièrement. François Ier et Henri VIII, presque toujours entraînés par l'impulsion de leurs passions, se précipitaient avec violence vers le but qu'ils avaient en vue; les mesures de Charles, étant le résultat d'une froide et tranquille réflexion, étaient combinées avec art, et formaient un système régulier. Les hommes du caractère des premiers, poursuivent naturellement l'objet de leurs desirs, sans chercher de déguisement et sans employer d'adresse : ceux du caractère de Charles sont portés, soit en concertant, soit en exécutant leurs projets, à recourir à des finesses qui conduisent toujours à l'artifice, et dégénèrent souvent en fausseté. »

CHARLES VI, second fils de l'empereur Léopold Ier, né le 1er octobre 1685, fut déclaré archiduc en 1687, et couronné empereur d'Allemagne en 1711. Ce prince prit beaucoup de part à la guerre de la succession d'Espagne, allumée dans les dernières années du règne de son père. Il fut proclamé roi d'Espagne à Vienne, en 1703, sous le nom de Charles III. et fit, peu de temps après, son entrée à Madrid; mais Philippe V, héritier légitime de la couronne, le força bientôt à se réfugier en Catalogne. Ayant été élu empereur en 1711, il continua de faire la guerre par ses généraux, dont le principal était le comte de Staremberg. La paix fut enfin signée à Rastadt entre l'empereur et la France le 6 mai 1714, et ratifiée par l'empire le 9 octobre suivant. Par ce traité et par celui de Bade qui le suivit le 7 septembre 1714, les frontières de l'Allemagne furent remises sur le pied du traité de Ryswick. On céda à l'empereur les royaumes de Naples et de Sardaigne, les Pays-Bas, les duchés de Milan de Mantoue. L'Allemagne, tranquille depuis cette paix, ne fut troublée que par la guerre de 1716 contre les Turcs. L'empereur se ligua avec les Vénitiens pour les repousser. Le prince Eugène, qui les avait vaincus autrefois à Zent, fut encore vainqueur à Peterwaradin. Temeswar, la dernière place qu'ils eussent en Hongrie se rendit l'an 1716. Cette guerre finit par la paix de Passarowitz en 1718, qui donna à la maison impériale Temeswar, Belgrade et tout le royaume de Servie. Les victoires remportées sur les Ottomans n'empêchèrent pas le roi d'Espagne de recommencer la guerre contre l'empereur. Le cardinal Alberoni, alors premier ministre de cette

monarchie, voulait recouvrer les provinces démembrées par la paix d'Utrecht. Une flotte espagnole débarque en Sardaigne, et en moins de huit jours chasse les Impériaux de tout le royaume. La quadruple alliance conclue à Londres le 2 août 1718, entre la Grande-Bretagne, la France, l'empereur et les États-Généraux, fut occasionnée par cette conquête. Elle avait pour objet de maintenir les traités d'Utrecht et de Bade, et d'accommoder les affaires d'Italie. L'empereur reconnaissait Philippe V, roi d'Espagne, et nommait don Carlos, son fils aîné, successeur éventuel des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane. L'empereur avait la Sicile, au lieu de la Sardaigne. Le roi d'Espagne ayant rejeté ces conditions, la guerre continua avec des succès divers, jusqu'à la disgrace d'Alberoni. Philippe V accéda, le 26 janvier 1720, à la quadruple alliance, et fit évacuer les îles de Sicile et de Sardaigne. Le traité de Vienne, signé le 30 avril 1725, finit tout. Charles renonça à ses prétentions sur la monarchie espagnole, et Philippe aux provinces qui en avaient été démembrées. La *Pragmatique sanction*, qui avait essuyé d'abord quelques contradictions, avait été reçue l'année d'auparavant comme une loi fondamentale. L'empereur, par ce règlement, appelait à la succession des états de la maison d'Autriche, au défaut d'enfans mâles, sa fille aînée et ses descendans, ensuite ses autres filles et leurs descendans, selon le droit d'aînesse. Charles VI, heureux par ses armes et par ses traités, aurait pu l'être plus longtemps, s'il n'eût travaillé à exclure le roi Stanislas du trône de Pologne. Auguste II étant mort en 1733, Charles VI fit élire Frédéric-Auguste, fils du feu roi, et appuya son élection par ses armées et par celles de Russie. Cette démarche alluma la guerre. L'Espagne, la France, la Sardaigne la lui déclarèrent. Les Français prirent Kehl, Trèves Thrarbach, Philisbourg. Le roi de Sardaigne, à la tête des armées française et espagnole, s'empara en peu de temps de tout le duché de Milan. Il ne resta plus à l'empereur que la ville de Mantoue. L'armée impériale est battue à Parme et à Guastalla. Don Carlos, à la tête d'une armée espagnole, se jette sur le royaume de Naples, et, après avoir défait les ennemis à la bataille de Bitonto, prend Gaëte, Capoue, et se fait déclarer roi de Naples en 1734. L'année d'après il est couronné à Palerme roi des Deux-Siciles. Le vaincu fut trop heureux de recevoir les conditions de paix que lui offrirent les vainqueurs. Les préliminaires du traité furent arrêtés à Vienne le 3 octobre 1735. Par ce traité, le roi Stanislas abdiquait la couronne de Pologne et en conservait le titre. On le mettait en possession des duchés de Lorraine et de Bar. On assignait au duc de Lorraine le grand-duché de Toscane. Don Carlos gardait le royaume des Deux-Siciles. Le roi de Sardaigne avait en partage Tortone, Novare, et d'autres places. L'empereur rentrait dans le duché de Milan et dans les états de Parme et de Plaisance. La France y gagnait la Lorraine et le Barrois après la mort de Stanislas, et garantissait la *Pragmatique sanction*. La mort du prince Eugène fut un surcroît de malheur pour Charles VI. Les Ottomans se jettent sur les terres de la maison d'Autriche. L'armée impériale, ruinée par les

marches, la peste et la famine, tente en vain de s'opposer à leurs progrès. Tous les avantages furent du côté des Turcs, et dans le cours de la guerre, et dans la paix signée le 1er septembre 1739. On leur céda la Valachie impériale, la Servie, Belgrade et Sabacz, après les avoir démolies. On régla que les rives du Danube et de la Save seraient les frontières de la Hongrie et de l'empire Ottoman. Charles VI mourut l'année d'après, le 20 octobre 1740, à 55 ans, avec le regret d'avoir perdu tout le fruit des conquêtes du prince Eugène. Il fut le seizième et le dernier empereur de la maison d'Autriche, dont la tige masculine s'éteignit avec lui.

CHARLES VII (Ch.-Albert), né à Bruxelles, en 1697, fils de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, et de Thérèse Cunégonde, fille de Jean III, roi de Pologne, épousa en 1722 la fille de l'empereur Joseph, et succéda en 1726 à son père dans l'électorat de Bavière. Après la mort de Charles VI, en 1740, il demanda le royaume de Bohême, en vertu du testament de Ferdinand Ier; la haute Autriche, comme province démembrée de la Bavière, et le Tyrol, comme un héritage enlevé à sa maison. Il refusa de reconnaître l'archiduchesse Marie-Thérèse pour héritière universelle de la maison d'Autriche, et protesta contre la *Pragmatique sanction*, dont une armée de cent mille hommes aurait dû faire la garantie, suivant la pensée du prince Eugène. Ses prétentions furent le signal de la guerre de 1741. Les armes de Louis XV firent couronner l'électeur, duc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague, et enfin empereur à Francfort le 24 janvier 1742. Des commencemens si heureux ne se soutinrent pas, et Charles VII semblait l'avoir prévu : car lorsque le maréchal de Saxe le félicita sur son couronnement à Prague, il lui répondit : « Oui, certes! me voilà roi de Bohême, comme vous êtes duc de Courlande. » Les troupes françaises et bavaroises furent détruites peu à peu par celles de la reine de Hongrie, qui reprit Passaw, Lintz, la haute Autriche, et s'empara d'une partie de l'électorat de Bavière. La guerre était un fardeau trop pesant pour un prince accablé d'infirmités et dénué de grandes ressources, tel qu'était Charles VII. On lui reprit tout ce qu'il avait conquis. En 1744 le roi de Prusse ayant fait une diversion dans la Bohême, Charles en profita pour recouvrer ses états. Il rentra enfin dans Munich, sa capitale, et mourut deux mois après, le 20 janvier 1745. Il eut les honneurs funéraires qu'on décerne aux empereurs.

CHARLES D'AUTRICHE (l'archiduc). *Voyez* Lorraine.

CHARLES-LOUIS, comte palatin du Rhin, de la famille de Simmeren, naquit le 20 décembre 1617. Il fit long-temps d'inutiles efforts pour recouvrer les états que son père Frédéric V avait perdus. Enfin le traité de Westphalie, conclu en 1648, remit en son pouvoir le bas Palatinat, et fit créer en sa faveur un huitième électorat. Ayant voulu établir sur les sujets des autres états qui venaient se fixer dans les siens, une espèce de droit régalien, des différends s'élevèrent entre lui, les trois électeurs ecclésiastiques et le duc de Lorraine. L'empereur mit fin à ces débats, en prononçant en faveur de l'électeur palatin. Ce fut

sous le règne de ce prince en 1672, que Turenne, usant de représailles, fit incendier un grand nombre de villages du Palatinat. Charles-Louis mourut le 8 août 1780. Charles son fils et son successeur, mourut quatre ans après, et fut le dernier électeur de la maison de Simmeren.

CHARLES-THÉODORE, prince de SULZBACH, électeur palatin, né le 11 décembre 1724, obtint l'investiture des duchés de Berg et de Juliers, par un traité conclu en 1742, entre les rois de Prusse et de Pologne. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, Charles-Théodore embrassa la cause de la Bavière, et après la mort de Maximilien-Joseph, qui ne laissa point d'enfans, il fut élu roi de Westphalie à Munich, le 30 décembre 1777; mais par le traité de Teschen, signé le 13 mai 1779, il céda à l'Autriche la partie de la Bavière située entre le Danube, l'Inn et la Saltz. Ce prince cultivait les arts et les favorisait; la ville de Manheim lui dut l'établissement d'une Académie de dessin et de peinture, d'une Académie des sciences et de plusieurs autres établissemens utiles. Ses sujets bénissaient son administration sage et bienfaisante, lorsque la guerre vint troubler le bonheur dont-ils jouissaient sous un si bon prince. Il fut forcé, en 1793, d'entrer dans la coalition formée contre la république française, et ce furent ses états qui, à cause de leur voisinage de la France, eurent le plus à souffrir de cette guerre désastreuse. Il mourut le 10 février 1799, sans laisser d'enfans.

CHARLES, landgrave de HESSE-CASSEL. *Voyez* HESSE-CASSEL.

CHARLES-FRÉDÉRIC (DE HOLSTEIN-GOTTORP. *V.* HOLSTEIN.

CHARLES VII, roi de Suède que l'on devrait plutôt désigner comme Charles Ier, puisque les historiens s'accordent à dire que les six rois du nom de *Charles* qui lui sont antérieurs, sont des prince imaginaires, monta sur le trône de Gothie en 1151, après la mort de Sverker Ier, son père. Il vainquit et tua Magnus Henrikson, assassin de Saint Éric, et fut élu roi de Suède, au préjudice du fils d'Éric. Il protégea d'abord le clergé, et fonda un grand nombre de monastères qu'il dota richement; mais, s'étant aperçu de l'accroissement considérable du pouvoir du clergé, il voulut y mettre fin. Il fut assassiné peu après en 1168, par Canut Éricson, que des factieux appelèrent de Norwège où il s'était réfugié.

CHARLES VIII, roi de Suède, appelé aussi Canutson, parce qu'il était fils de Knut-Bonde, descendant d'Éric IX, dit le *Saint*. A peine âgé de 27 ans, il était déjà maréchal du royaume. Vers 1440, il fut élu administrateur du royaume de Suède, roi en 1448, après la mort de Christophe qui avait régné sept ans; il monta l'année suivante sur le trône de Norwège. Mais bientôt ses succès furent suivis de grands revers; Christian, que les Danois avaient élu, entreprit de rétablir l'union de Calmar, qui avait pour but de faire un seul état des trois royaumes de Danemarck, de Suède et de Norwège, et dépouilla deux fois Charles de ses états. Celui-ci ne remonta sur le trône qu'en 1467, et y resta cette fois jusqu'à sa mort, arrivée à Stockholm le 13 mai 1470. La Suède, toujours agitée, ne goûta un peu de repos que sous l'administration de Stenon Sture, neveu de Charles Canutson.

CHARLES IX, roi de Suède, le dernier des quatre fils de Gustave Wasa, se fit un parti puissant après la mort de Jean son frère, arrivée le 17 novembre 1592. Le trône appartenait de droit à Sigismond, fils de ce dernier, qui avait été choisi en 1584 pour régner en Pologne. Charles profita habilement de ce que ce prince avait été élevé dans la religion catholique : il assembla les états du royaume pendant l'absence de son neveu, et fit solennellement décréter en Suède que le luthéranisme serait la seule religion tolérée. Son parti lui offrit plusieurs fois la couronne ; mais il feignit de ne pas vouloir l'accepter, pour mieux cacher ses projets ambitieux, et pour asseoir sa puissance sur des bases solides avant de monter sur le trône. Après des succès divers, il battit Sigismond, qui se vit contraint de retourner en Suède, où il soumit par la force des armes et par la terreur, ceux qui ne voulaient pas le reconnaître. Enfin, en 1604, les États lui dévolurent la couronne, à lui et à ses descendans en ligne directe. A peine sur le trône, il se jeta dans des entreprises qui ne furent pas heureuses ; mais les revers qu'il essuya furent réparés par les succès qu'obtint Jacob de La Gardie, l'un de ses généraux, qui était originaire de France. Charles mourut le 30 octobre 1611. Il était d'un caractère violent et même cruel ; mais il rendit de grands services à la Suède, en y enchaînant les factions, en publiant un nouveau code de lois, et en protégeant les sciences et les arts. Le célèbre Gustave-Adolphe, son fils, lui succéda.

CHARLES X ou CHARLES-GUSTAVE, roi de Suède, fils de Jean Casimir, comte palatin du Rhin, né à Upsal en 1622, monta sur le trône de ce pays en 1654, après l'abdication de la reine Christine, sa cousine. Brave et entreprenant, il ne connaissait que la guerre, et la fit heureusement. Il tourna d'abord ses armes contre les Polonais, remporta la célèbre victoire de Varsovie, et leur enleva plusieurs places très-rapidement. Depuis Dantzick jusqu'à Cracovie, rien ne lui résista. Casimir, roi de Pologne, secondé par l'empereur Léopold, fut vainqueur à son tour, et délivra ses états, après avoir été obligé de les quitter. Les Danois avaient pris part à cette guerre. Charles marcha contre eux. Il passa sur la mer glacée, d'île en île, jusqu'à Copenhague, et réunit la Scanie à la Suède. Il mourut à Gottembourg le 13 février 1660. C'était un prince courageux et appliqué aux affaires. Puffendorff a écrit son Histoire en latin, 2 vol. in-fol., Nuremberg, 1696 ; traduite en français l'année d'après, *ibid.*, 2 vol. in-fol. Le général Skjoeldebrand a publié en français l'*Histoire des Campagnes* de ce prince.

CHARLES XI, roi de Suède, né le 25 décembre 1655, fils du précédent, succéda à son père en 1660. Christien V, roi de Danemarck, lui ayant déclaré la guerre en 1674, Charles le battit en différentes occasions, à Helmstadt, à Lunden, à Landskroon, et n'en perdit pas moins toutes les places qu'il possédait en Poméranie. Il les recouvra par le traité de Nimègue en 1678, et mourut le 15 avril 1697, dans la 42e année de son âge, lorsque l'Empire, l'Espagne et la Hol-

lande, d'un côté, la France de l'autre, l'avaient choisi pour médiateur de la paix conclue à Ryswick. C'était un prince guerrier, sage, prudent. Son précepteur ne lui inculqua que ces deux maximes : « Il faut toujours dissimuler, et être invariable dans toutes ses résolutions. » Il abolit l'autorité du sénat, gouverna ses sujets avec une autorité absolue. Sa femme lui ayant fait à cet égard quelques représentations, Charles lui répondit : « Madame, je vous ai prise pour me donner des enfans, et non des avis..... » On a imprimé un livre curieux des Anecdotes de son règne, 1716, in-12.

CHARLES XII, fils de Charles XI, né le 27 juin 1682, commença comme Alexandre. A l'âge de sept ans, il savait déjà manier un cheval. Les exercices violens auxquels il se plaisait, et qui découvraient ses inclinations martiales, lui formèrent de bonne heure une constitution vigoureuse. Quoiqu'il parût doux dans son enfance, il avait, dans certaines occasions, une opiniâtreté insurmontable. Le seul moyen de plier son caractère, était de le piquer d'honneur. Il avait naturellement de l'aversion pour le latin ; mais dès qu'on lui eut dit que le roi de Pologne et le roi de Danemarck l'entendaient, il l'apprit bien vite, et en retint assez pour le parler le reste de sa vie. On lui fit traduire Quinte-Curce, dont le sujet lui plaisait encore plus que le style. Son précepteur lui ayant demandé ce qu'il pensait d'Alexandre : — « Je pense, lui dit ce jeune prince, que je voudrais lui ressembler. — Mais, lui dit-on, il n'a vécu que trente-deux ans. — Ah ! reprit-il, n'est-ce pas assez, quand on a conquis des royaumes ? » On rapporta ces paroles au roi son père, qui s'écria : « Voilà un enfant qui vaudra mieux que moi, et qui ira plus loin que le grand Gustave. » Un jour il s'amusait à regarder deux cartes géographiques, l'une d'une ville de Hongrie, prise par les Turcs sur l'empereur ; l'autre de Riga, capitale de la Livonie, province conquise par les Suédois. Au bas de la carte de la ville hongroise, il y avait ces mots de Job : Deus *dedit*, Deus *abstulit*, *Sit nomen Domini benedictum !* Le jeune prince ayant lu ces paroles, prit sur-le-champ un crayon, et écrivit sur la carte de Riga : « Dieu me l'a donnée, le Diable ne me l'ôtera pas. » Charles XI son père laissa à son fils, âgé de 15 ans, un grand nombre de sujets pauvres et belliqueux, avec des finances en bon ordre ; mais de peur que la jeunesse de Charles XII ne le livrât à des dissipations, il retarda, par son testament, sa majorité jusqu'à dix-huit ans. Le nouveau roi, impatient de jouir de tout son pouvoir, se fit déclarer majeur à quinze ; et lorsqu'il fallut le couronner, il arracha la couronne des mains de l'archevêque d'Upsal, et se la mit lui-même sur la tête avec un air de grandeur qui en imposa à la multitude. Fréderic IV, roi de Danemarck, Auguste, roi de Pologne, Pierre, czar de la Moscovie ; comptant tirer avantage de sa jeunesse, se liguèrent contre ce jeune prince. Charles, âgé à peine de dix-huit ans, les attaqua tous trois, l'un après l'autre, courut dans le Danemarck, assiégea Copenhague, força les Danois dans leurs retranchemens. Il fit dire à Fréderic, leur roi,

que, s'il ne rendait justice au duc de Holstein, son beau-frère, contre lequel il avait commis des hostilités, il se préparât à voir Copenhague détruite, et son royaume à feu et à sang. Ces menaces du jeune héros amenèrent le traité de Travendahl, dans lequel ne voulant rien pour lui-même, et content d'humilier son ennemi, il demanda et obtint ce qu'il voulut pour son allié. Cette guerre, finie en moins de six semaines, dans le cours de 1700, il marcha droit à Narwa, assiégée par cent mille Russes. Il les attaque avec neuf mille hommes, et les force dans leurs retranchemens. Trente mille furent tués ou noyés, vingt mille demandèrent quartier, et le reste fut pris ou dispersé. Charles permit à la moitié des soldats russes de s'en retourner désarmés, et à l'autre moitié de repasser la rivière avec leurs armes. Il ne garda que les généraux, auxquels il fit donner leurs épées et de l'argent. Il y avait parmi les prisonniers un prince asiatique né au pied du Mont-Caucase, qui allait vivre en captivité dans les glaces de la Suède. « C'est, dit Charles, comme si j'étais prisonnier chez les Tartares de Crimée » : paroles qu'on rapporte, pour donner un exemple des bizarreries de la fortune, et dont on se rappela le souvenir, lorsque le héros suédois fut forcé de chercher un asile en Turquie. Il n'y eut guère, du côté de Charles XII, dans la bataille de Narwa, que douze cents soldats tués et environ huit cents blessés. Le vainqueur se mit en devoir, dans le printemps de 1701, de se venger d'Auguste, après s'être vengé du czar. Il passa la rivière de la Dwina, battit le maréchal Sténau, qui lui en disputait le passage, força les Saxons dans leurs postes, et remporta sur eux une victoire signalée. Il passe dans la Courlande, qui se rend à lui; vole en Lithuanie, soumet tout, et va joindre ses armes aux intrigues du cardinal-primat de Pologne, pour enlever le trône à Auguste. Maître de Varsovie, il le poursuit, et gagne la bataille de Clissow, malgré les prodiges de valeur de son ennemi. Il met de nouveau en fuite l'armée saxonne, commandée par Sténau, assiége Thorn, fait élire, en 1705, roi de Pologne, Stanislas Leczinski. La terreur de ses armes faisait tout fuir devant lui. Les Moscovites étaient dissipés avec la même facilité. Auguste, réduit aux dernières extrémités, demande la paix : Charles lui en dicte les conditions, l'oblige de renoncer à son royaume, et de reconnaître Stanislas. Cette paix ayant été conclue le 24 novembre 1706, Auguste détrôné, Stanislas affermi sur le trône, Charles XII aurait pu traiter honorablement avec le czar : il aima mieux tourner ses armes contre lui, comptant apparemment le détrôner comme il avait détrôné Auguste. Il part de la Saxe dans l'automne de 1707, et avec une armée de quarante-trois mille hommes. Les Moscovites abandonnent Grodno à son approche; il les met en fuite, passe le Boristhène, traite avec les Cosaques, et vient camper sur le Dezna. Charles XII, après plusieurs avantages, s'avançait vers Moscow par les déserts de l'Ukraine : la fortune l'abandonna à Pultawa, le 8 juillet 1709. Il fut défait par le czar, blessé à la jambe, toute son ar-

mée détruite ou faite prisonnière, et lui-même contraint de se sauver sur des brancards. Réduit à chercher un asile chez les Turcs, il repassa le Boristhène, gagna, Oczacow, et se retira à Bender. Voilà où aboutirent les triomphes de Charles XII, qui passa pendant quelque temps pour l'Alexandre de son siècle. Aussi brave que le conquérant macédonien, il osa tout entreprendre, et vint à bout de tout ce qu'il voulut pendant huit années ; mais moins heureux et moins habile, une seule défaite flétrit ses lauriers, achetés au prix de tant de sang. Pultawa fut pour lui ce que Pharsale fut pour Pompée. Cette journée malheureuse remit Auguste sur le trône, et immortalisa le czar. Le grand-seigneur reçut Charles XII, comme le méritait un guerrier dont le nom avait rempli l'Europe. Il lui donna une escorte de quatre cents Tartares. Le dessein du roi de Suède en arrivant en Turquie, fut d'exciter la Porte contre le czar. N'ayant pu y réussir, ni par ses menaces, ni par ses intrigues, il s'opiniâtra contre son malheur, et brava le sultan quoiqu'il fût presque son prisonnier. La Porte Ottomane desirait beaucoup se défaire d'un tel hôte. On voulut le forcer à partir. Il se retrancha dans sa maison de Bender, s'y défendit, le 11 février 1713, avec quarante domestiques contre une armée, et ne se rendit que quand la maison fut en feu. De Bender on le transféra à Andrinople, puis à Demotica. Cette retraite lui déplut : il résolut de passer au lit tout le temps qu'il y serait, et resta dix mois couché, feignant d'être malade. Ses malheurs augmentaient tous les jours. Ses ennemis profitant de son absence, détruisaient son armée, et lui enlevaient non-seulement ses conquêtes, mais celles de ses prédécesseurs. Il partit enfin de Demotica, traversa en poste, avec deux compagnons seulement, les états héréditaires de l'empereur, la Franconie et le Meckleubourg, et arriva à Stralsund le 22 novembre 1714. Assiégé dans cette ville, il se sauva en Suède, réduit à l'état le plus déplorable. Ses revers ne l'avaient point corrigé de la fureur de combattre. Il attaqua la Norwège avec une armée de vingt mille hommes, accompagné du prince héréditaire de Hesse, qui venait d'épouser sa sœur, la princesse Ulrique. Il forma le siége de Frédericshall au mois de décembre 1718. Une balle perdue l'atteignit à la tête, comme il visitait les ouvrages des ingénieurs à la lueur des étoiles, et le renversa mort le 12 décembre sur les neuf heures du soir. Quelques-uns ont prétendu que Charles XII avait été assassiné par l'ingénieur Maigret, à la sollicitation d'un officier nommé Cronstedt. Celui-ci, dit-on, qui avait remis à l'ingénieur le pistolet qui servit à tuer le roi, reprit ensuite cette arme, et la garda jusqu'à la fin de ses jours suspendue dans son cabinet. L'opinion la plus commune est qu'il périt d'un coup de fauconneau tiré de la place assiégée. Il méditait des desseins qui devaient changer la face de l'Europe. Le czar s'unissait avec lui pour rétablir Stanislas, et pour détrôner son compétiteur. Il lui fournissait des vaisseaux pour chasser la Maison d'Hanovre du trône d'Angleterre, et y remettre le prétendant; et des troupes de terre, pour attaque.

George dans ses états de Hanovre, et surtout dans Brême et Weiden, qu'il avait enlevés au héros suédois. Charles XII, dit le président de Montesquieu, n'était point Alexandre; mais il aurait été le meilleur soldat d'Alexandre. La nature ni la fortune ne furent jamais si fortes contre lui, que lui-même. Le possible n'avait rien de piquant pour lui, dit le président Hénaut, il lui fallait des succès hors du vraisemblable. Le titre de Don Quichotte du nord le caractérise bien. Il porta, dit son historien, toutes les vertus des héros à un excès où elles sont aussi dangereuses que les vices opposés. Inflexible jusqu'à l'opiniâtreté, libéral jusqu'à la profusion, courageux jusqu'à la témérité, sévère jusqu'à la cruauté, il fut, dans ses dernières années moins roi que tyran, et, dans le cours de sa vie, plus soldat que héros. « Ce prince, dit Duclos, avait des qualités estimables qui l'auraient fait chérir s'il n'eût été qu'un particulier; une frénésie guerrière en fit un fléau pour le genre humain. Des milliers d'hommes détruits par le fer et par le feu furent les fruits de son règne. La dévastation, la dépopulation de la Suède, étaient, à la mort de Charles XII, au point qu'il n'y restait plus que des femmes, des enfans et des vieillards. On ne voyait plus que des filles labourer les terres, servir les postes, et, jusque dans les bains publics, on était réduit à les employer à toutes les fonctions que la faiblesse et la décence semblent leur interdire. » Le bel esprit qui a dit que Charles XII aurait été Alexandre, s'il eût eu moins de vices et plus de fortune, devait ajouter, et plus de politique. Les projets d'Alexandre étaient non-seulement sages, mais sagement exécutés : au lieu que Charles XII, ne connaissant que les armes, ne se réglait jamais sur la disposition actuelle des choses, et se laissait emporter avec une ardeur qui l'entraînait souvent trop loin, et qui causa sa mort. Ce fut un homme singulier, mais ce ne fut pas un grand homme. Il poussait la douceur et la simplicité dans le commerce jusqu'à la timidité. Ses mœurs étaient austères et dures même, et jamais il ne sacrifia à l'amour; ce qui le distingue de presque tous les héros anciens et modernes. Quant à sa religion, il fut indifférent pour toutes, quoiqu'il professât extérieurement le luthéranisme.... Lorsqu'il battit les troupes de Saxe à Pultausk en Pologne, l'an 1702, le hasard fit que le même jour on jouait à Marienbourg une comédie, qui représentait un combat entre les Saxons et les Suédois au désavantage de ces derniers. Charles, instruit peu après de cette particularité, dit froidement : « Je ne leur envie point ce plaisir-là. Que les Saxons soient vainqueurs sur les théâtres, pourvu que je les batte en campagne... » La princesse Lubomirski, qui était dans les bonnes graces du roi Auguste, prit la route d'Allemagne, pour fuir les horreurs de la guerre qui désolait la Pologne en 1705. Hagen, lieutenant-colonel suédois, averti de ce voyage, se met en embuscade, et se rend maître de la princesse, de ses équipages, de ses pierreries, de sa vaisselle et de son argent comptant, objets extrêmement considérables. Charles, informé de cette aventure, écrit de sa propre main

à Hagen : « Comme je ne fais pas la guerre aux dames, le lieutenant-colonel remettra sa prisonnière en liberté, et lui rendra tout ce qui lui appartient; et si, pour le reste du chemin, elle ne se croit pas assez en sûreté, le lieutenant-colonel l'escortera jusque sur la frontière de Saxe.... » Charles, qui faisait indifféremment la grande et la petite guerre, suivant l'occasion, attaqua et battit en Lithuanie un corps russe. Il vit parmi les vaincus restés sur le champ de bataille un officier qui excita sa curiosité. C'était un Français nommé Busanville, qui répondit avec une grande présence d'esprit aux questions qu'on lui fit. Il ajouta qu'il mourait avec l'unique regret de n'avoir pas vu le roi de Suède. Charles s'étant fait connaître, Busanville lève la main droite, et dit d'un air plein de satisfaction : « J'ai souhaité depuis plusieurs années de suivre vos drapeaux; mais le sort a voulu que je servisse contre un si grand prince : Dieu bénisse votre majesté, et donne à ses entreprises tout le succès qu'elle desire ! » Il expira quelques heures après dans un village où il avait été porté. On l'enterra avec de grands honneurs, et aux dépens du roi.... Charles, ayant forcé les Polonais à exclure le roi Auguste du trône où ils l'avaient placé, entra en Saxe pour obliger ce prince lui-même à reconnaître les droits du successeur qu'on lui avait donné. Il choisit son camp près de Lutzen, champ de bataille fameux par la victoire et par la mort de Gustave-Adolphe, et alla voir la place où ce grand homme avait été tué. Quand on l'eut conduit sur le lieu : « J'ai tâché, dit-il, de vivre comme lui; Dieu m'accordera peut-être un jour une mort aussi glorieuse. » — Charles se promenant près de Leipsick, un paysan vint se jeter à ses pieds pour lui demander justice d'un grenadier qui venait de lui enlever ce qui était destiné pour le dîner de sa famille. Le roi fit venir le soldat. « Est-il bien vrai, lui dit-il d'un visage sévère, que vous ayez volé cet homme? — Sire, lui dit le soldat, je ne lui ai pas fait tant de mal que votre majesté en a fait à son maître; vous lui avez ôté un royaume, et je n'ai pris à ce maraud qu'un dindon. » Le roi donna dix ducats de sa propre main au paysan et pardonna au soldat en faveur de la hardiesse du bon mot, en lui disant : « Souviens-toi, mon ami, que si j'ai ôté un royaume au roi Auguste, je n'en ai rien pris pour moi. » Les plus grands dangers ne firent jamais la moindre impression sur ce prince. Ayant eu un cheval tué sous lui à la bataille de Narwa, sur la fin de 1700, il sauta légèrement sur un autre, en disant gaîment : « Ces gens-ci me font faire mes exercices. » — Un jour qu'il dictait des lettres pour la Suède à un secrétaire, une bombe tomba sur la maison, perça le toit et vint éclater près de la chambre même du roi. La moitié du plancher tomba en pièces. Le cabinet où le roi dictait, étant pratiqué en partie dans une grosse muraille, ne souffrit point de l'ébranlement; et, par un bonheur étonnant, nul des éclats qui sautèrent en l'air n'entra dans le cabinet dont la porte était ouverte. Au bruit de la bombe, et au fracas de la maison qui semblait tomber, la plume échappa des mains du secrétaire. « Qu'y a-t-il? lui dit le roi d'un air tranquille, pourquoi

n'écrivez-vous pas? » Celui-ci ne put répondre que ces mots : « Eh, Sire!.. .la bombe!... — Eh bien! reprit le roi, qu'a de commun la bombe avec la lettre que je vous dicte? Continuez. » — Les ennemis de Charles étaient sûrs de son approbation, lorsqu'ils se conduisaient militairement. Un célèbre général saxon lui ayant échappé par de savantes manœuvres, dans une occasion où cela ne devait pas arriver, ce prince dit hautement: « Schulembourg nous a vaincus. » —Il avait conservé plus d'humanité que n'en ont d'ordinaire les conquérans. Un jour d'action, ayant trouvé dans la mêlée un jeune officier suédois blessé et hors d'état de marcher, il le força de prendre son cheval, et continua de combattre à pied à la tête de son infanterie.—Quoique Charles vécût d'une manière fort austère, un soldat mécontent ne craignit pas de lui présenter, en 1709, du pain noir et moisi, fait d'orge et d'avoine, seule nourriture que les troupes eussent alors, et dont elles manquaient même souvent. Ce prince reçut le morceau de pain sans s'émouvoir, le mangea tout entier, et dit ensuite froidement au soldat : « Il n'est pas bon, mais il peut se manger. » Lorsque dans un siége ou dans un combat on annonçait à Charles XII la mort de ceux qu'il estimait et qu'il aimait le plus, il répondait sans émotion : « Eh bien! ils sont morts en braves gens pour leur prince. » Il disait à ses soldats: « Mes amis, joignez l'ennemi, ne tirez point, c'est aux poltrons à le faire. » Ceux qui voulaient lui plaire dans sa retraite de Bender, l'accompagnaient dans ses courses à cheval, et étaient tout le jour en bottes. Un matin qu'il s'était rendu chez son chancelier Mullern, encore endormi, il prit tous ses souliers et les jeta dans le feu. Quand le chancelier sentit à son réveil l'odeur du cuir brûlé, et en apprit la raison : « Voilà un étrange roi, dit-il, dont il faut que le chancelier soit toujours botté. » Il ne fut pas plus économe à Bender qu'il ne l'avait été à Stockholm. Grothusen, son favori et son trésorier, était le dispensateur de ses libéralités ou plutôt de ses prodigalités. Il lui apporta un jour un compte de soixante mille écus en deux lignes : « Dix mille écus donnés aux Suédois et aux Janissaires par ordre de S. M., et le reste mangé par moi..... » « Voilà, dit le roi, comme j'aime que mes amis me rendent leurs comptes. Mullern me fait lire des pages entières pour des sommes de dix mille francs. J'aime mieux le style laconique de Grothusen. » Un de ses vieux officiers, soupçonné d'avarice, se plaignit à lui de ce qu'il donnait tout à ce dernier favori. « Je ne donne de l'argent, répondit Charles XII, qu'à ceux qui savent en faire usage... » Cette générosité déplacée, dans des circonstances qui exigeaient la plus sévère économie, réduisit le roi à n'avoir pas de quoi donner, et plusieurs de ses sujets à n'avoir pas de quoi vivre. Charles XII n'est guère connu que comme un guerrier aussi intrépide que téméraire. Cependant il avait un goût décidé pour les sciences et pour les lettres; et si la passion de la guerre n'eût pas absorbé tous ses momens, on est fondé à croire qu'il aurait eu du plaisir et mis de l'intérêt à encourager les savans et les artistes. Voici une anecdote qui confirme cette opinion. Dans l'intervalle qui s'écoula entre son retour de

Pultava par Stralsund en 1716, et son irruption dans la Norwège pendant l'été de 1718, ce prince guerrier séjourna à Sund, ville très-ancienne de la Scanie; et pendant tout ce temps-là il montra un goût particulier pour les sciences. Il assistait fréquemment aux leçons des professeurs de l'université. Un jour qu'il les trouva tous rassemblés dans la grande salle des exercices publics, il témoigna le desir d'entendre sur-le-champ soutenir publiquement une thèse: ses desirs étaient des ordres; et son goût pour les sciences ne lui avait pas encore fait perdre la vivacité de son ton militaire. Personne n'était préparé à cette proposition; cependant Jean-Jacques Dœbeln, professeur en médecine, improvisa un excellent discours latin au roi, et prit ensuite pour sujet de la thèse, cette proposition: ***Objecta movent sensus, non tàm ratione quantitatis, quàm ratione qualitatis.*** (Les objets frappent les sens moins en raison de leur quantité que de leur qualité.) Quensel, professeur de mathématiques, se chargea de combattre la proposition; et le combat s'engagea dans toutes les règles. Quoique le sujet fût abstrait, le roi, malgré son extrême vivacité, ne perdit pas un mot des objections ni des réponses; il prêta, jusqu'à la fin de cet acte académique qu'il avait provoqué, toute l'attention dont il était capable; et quand tout fut dit, il témoigna au professeur Dœbeln la satisfaction qu'il avait eue de l'entendre, lui fit expédier des lettres de noblesse et doubla ses appointemens. Son histoire a été pesamment écrite par Nordberg, son chapelain, en 3 vol. in-4°, Amsterdam, 1742; et très-élégamment par Voltaire, en 1 vol. in-12, ou in-8°. — *Voyez* ADLERFELDT, GOETZ et PATKUL.

CHARLES XIII, roi de Suède et de Norwège, second fils d'Adolphe-Frédéric qui monta sur le trône de Suède en 1751, et de Louise Ulrique, naquit le 7 octobre 1748, et reçut à sa naissance le titre de ***grand-amiral*** que lui décernèrent les États. Le jeune prince donna de bonne heure ses soins à la marine, et alla en croisière, avec une escadre, sur la mer Baltique. En 1770, il fit un voyage dans les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Prusse. Le roi, son père, étant mort à peu près vers le même temps, le prince Charles revint en Suède, et favorisa de tout son pouvoir la révolution qui mit Gustave III, son frère, en possession du trône. Gustave lui confia la place importante de gouverneur de Stockholm, et le déclara duc de Sudermanie en 1772. La guerre ayant éclaté en 1788 entre la Russie et la Suède, le duc de Sudermanie, à la tête de l'armée navale, battit les ennemis et ramena sa flotte sans qu'elle eût éprouvé la moindre perte. Le malheureux Gustave III ayant été assassiné en 1792, Charles fut désigné pour être régent du royaume et prit les rênes du gouvernement. La Suède fut heureuse sous son administration; il favorisa le commerce et l'industrie, forma un musée à Stockholm, et fonda une Académie militaire. L'héritier de la couronne ayant atteint l'âge de majorité en 1796, le duc de Sudermanie se retira dans son château de Rosersberg, et n'en sortit que lors de la révolution qui renversa son neveu Gustave IV. Il fut alors appelé au trône, et son couronnement eut lieu à Stockholm le 29 juin 1809.

Il fit immédiatement la paix avec la France, le Danemarck et la Russie, et adopta d'abord pour successeur le prince de Holstein-Augustenbourg, qui mourut un an après, et ensuite le général français Bernadotte. En 1814, Charles XIII prit le titre de roi de Norwège qui lui avait été cédé par la coalition des Souverains. Il est mort le 5 février 1818, âgé de 69 ans.

CHARLES-PHILIPPE, duc de Sudermanie, de Wermeland et de Néricie, né en 1601 à Revel en Estonie, était fils de Charles IX et frère de Gustave-Adolphe. Pendant que Jacques de la Gardie conquérait plusieurs provinces de la Russie, qui était alors déchirée par des partis, la régence de Nowogorod fit offrir à Charles-Philippe le sceptre de Russie; mais bientôt après, Michel Romanow ayant été proclamé à Moscou, Charles-Philippe renonça à la couronne de Russie. Ce prince mourut à Narwa en 1622, âgé de 21 ans.

CHARLES-AUGUSTE, prince royal de Suède, naquit en 1764. Il était issu de la maison de Holstein-Soenderbourg-Augustenbourg. Il se destina de bonne heure au métier des armes, et devint dans la suite commandant-général en Norwège. Il se distingua en cette qualité en 1808, pendant la guerre qui avait éclaté entre le Danemarck et la Suède. Les États l'élirent prince royal après l'avénement au trône de Charles XIII qui n'avait pas d'enfans, et qui l'adopta en lui donnant le nom de *Charles*, au lieu de celui de Christian qu'il avait porté jusqu'alors. Charles-Auguste avait une grande popularité et était très-aimé des Suédois. Le 28 mars 1810, il faisait manœuvrer ses troupes, lorsqu'on le vit chanceler sur son cheval, et tomber presqu'aussitôt à terre sans mouvement. Tous les efforts de l'art ne purent le rappeler à la vie, et aussitôt le bruit se répandit que sa mort n'était pas naturelle; les soupçons du peuple désignèrent même plusieurs grands de la capitale, et lorsque le corps du prince fut transféré à Stockholm, le peuple se jeta sur le comte Axel de Fersen, qui conduisait le convoi en qualité de grand-maréchal, et le massacra à coups de pierres et de bâtons. Plusieurs autres personnes ne purent éviter un pareil sort qu'en prenant promptement la fuite.

CHARLES Ier, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, né à Dumferling en Écosse, le 29 novembre 1600, succéda à Jacques Ier, son père, en 1625, et épousa la même année Henriette de France, fille de Henri-le-Grand. Son règne commença par des murmures contre lui. La faveur de Buckingham, son expédition malheureuse à La Rochelle, les conseils violens de Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, produisirent un mécontentement général. En Angleterre, tout tendait à l'indépendance; en Écosse, les grands et le peuple étaient encore moins disposés à la soumission. Ils avaient le même amour de la liberté, et plus ardent encore, parce que les principes de la secte dominante, celle des presbytériens, avait jeté dans tous les esprits des germes d'insurrection. Cette semence ne tarda pas à éclore. Charles attaché aux cérémonies du culte, envoya la liturgie anglicane aux Écossais. Il ordonna en même temps à toute la nation de la recevoir, et au clergé de ne pas en suivre d'autre. Cette liturgie qui, aux yeux des peuples

prévenus, se rapprochait trop du culte catholique, fut proclamée, au milieu des plus violens murmures, en juillet 1637. Mais lorsque l'on vit le doyen de la cathédrale d'Édimbourg paraître en surplis pour commencer l'office, le peuple entra en fureur, la guerre civile éclata, et les Écossais armèrent contre leur Souverain. On conclut un traité équivoque pour faire finir les troubles. Charles congédia son armée. Les Écossais, secrètement soutenus par Richelieu, feignirent de renvoyer la leur, et l'augmentèrent. Charles, forcé d'armer de nouveau, assemble tous les pairs du royaume, convoque le parlement, et ne trouve partout que des factieux et des perfides. Le comte de Stafford était son unique appui. On l'accuse d'avoir voulu détruire la réformation et la liberté; sous ce faux prétexte, on le condamne à mort en mai 1641, et Charles a la faiblesse de signer sa condamnation. Pressé de tous côtés, il convoque un nouveau parlement, qu'il ne fut plus maître de casser ensuite. On y décida qu'il faudrait le concours des deux chambres pour la cassation. On obligea le roi d'y consentir, et deux ans après on le contraignit de sortir de Londres. La monarchie anglaise fut renversée avec le monarque. En vain il livra plusieurs batailles aux parlementaires, la perte de celle de Nazerbi, en 1645, décida de tout. Charles désespéré alla se jeter dans les bras de l'armée d'Écosse, qui le livra au parlement anglais. Le prince, instruit de cette lâcheté, dit « qu'il aimait mieux être avec ceux qui l'avaient acheté chèrement, qu'avec ceux qui l'avaient bassement vendu. » La chambre des communes établit un comité de dix-huit personnes, pour dresser contre lui des accusations juridiques. On érigea une cour de justice nouvelle, composée de Fairfax, de Cromwel, d'Ireton, gendre de Cromwel, de Waller et de cent quarante-sept juges. Quelques pairs, qui s'assemblaient encore dans la chambre haute, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette nouvelle chambre; aucun d'eux n'y voulut consentir. La nouvelle cour de justice n'en continua pas moins ses procédures; et, pour les légitimer en partie, la chambre basse déclara, d'après divers publicistes, « que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que ses représentans avaient l'autorité légitime. » C'était, dit Voltaire, une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée également par la chambre des communes; mais elle l'est aussi par le roi et par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres états, quand on a vu les particuliers jugés par des commissaires; et c'étaient ici des commissaires, nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur Souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit; elle était composée d'indépendans qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistait était celle de la victoire. » Cette secte, ou ce parti des indépendans, s'était d'abord caché, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop blessé les autres sectes. Mais, lorsque les presbyté-

riens les plus outrés se furent jetés dans leur parti, ils levèrent la tête. Leur esprit d'indépendance s'empara même de plusieurs soldats de l'armée, qui se firent appeler les *Aplanisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'état, ni dans l'Église. Les indépendans, semblables aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, et d'autre explication de l'Évangile que leurs propres lumières, différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbuleus que les quakers étaient pacifiques. « Leur projet chimérique, dit encore Voltaire, était l'égalité entre tous les hommes; mais ils allaient à cette égalité par la violence. » Ils furent les plus ardens ennemis du monarque, et les plus souples instrumens de l'usurpateur Cromwel. C'est par leurs intrigues que l'infortuné Charles fut enfin condamné à mourir sur un échafaud. Quelques-uns des juges furent d'avis de se borner à une prison perpétuelle, comme on l'avait fait à l'égard d'Édouard II et de Richard II; mais Cromwel opina fortement à la mort, et son avis prévalut. Charles entendit sa sentence avec résignation; on lui accorda un délai de trois jours avant l'exécution, et dans cet intervalle il parut toujours doux et tranquille. Le calme ne l'abandonna point sur l'échafaud. Il salua sans affectation ceux qui se trouvèrent près de lui, pardonna à ses ennemis, retroussa ses cheveux sous un bonnet qu'on lui présenta, et posa lui-même sa tête sur le billot. Quelque temps avant sa mort, ce monarque avait écrit au prince de Galles, son fils : « Les Anglais sont un peuple sage, quelque infatués qu'ils soient à présent. Si Dieu vous donne du succès, usez-en avec modestie, et ayez toujours de l'éloignement pour la vengeance. S'il vous rétablit à des conditions dures, tenez tout ce que vous aurez promis.... Que mon expérience vous apprenne à ne point affecter pour la satisfaction des favoris plus de pouvoir qu'il n'en faut réellement pour le bien des sujets. Par-là vous ne manquerez pas de moyens d'être un bon père à l'égard de tous, et un prince libéral envers ceux que vous voudrez favoriser. » Charles eut la tête tranchée le 30 janvier 1649, dans la 49e année de son âge, et la 25e de son règne, les uns disent par la main du bourreau, les autres par celle d'un grand seigneur masqué. Charles eut des vertus; mais les défauts qui les accompagnaient, joints aux disgraces de la fortune, l'empêchèrent d'en tirer tout le fruit qu'il pouvait en espérer. Son inclination bienfaisante était obscurcie par des manières impérieuses; sa piété dégénérait quelquefois en superstition. Il s'occupait trop des petites choses, et un mémoire à dresser fixait plus son attention qu'une bataille à livrer. Son jugement naturel perdait beaucoup, par sa déférence aux conseils des personnes d'une capacité inférieure à la sienne, et sa modération ne le garantissait pas toujours des résolutions brusques et précipitées. Ses qualités, enfin, le rendaient plus propre à faire le bonheur d'un état soumis à l'autorité souveraine, qu'à réprimer ou à modérer les emportemens d'une nation décidée à s'ériger en république. Lorsque ce projet se tramait, et qu'il était déjà question de se dé-

faire du roi, Bellièvre, ambassadeur de France, qui en avait été instruit des premiers, alla pour communiquer à Charles ce secret important. On fit attendre longtemps l'ambassadeur. Enfin le roi vint, et lui dit : « J'étais à la représentation d'une comédie, qui est la plus plaisante chose du monde. » « Sire, répondit l'ambassadeur, c'est d'une tragédie dont il est question » ! et lui ayant rendu compte de tout ce qu'il savait, le roi répliqua froidement à la proposition de se sauver sur un bâteau qu'on ferait trouver dans l'endroit le plus favorable, par ce vers d'Alain de Lille : *Qui jacet in terrâ, non habet undè cadat* (celui qui est à terre ne peut tomber plus bas). « Sire, dit Bellièvre, on peut lui faire tomber la tête. » Le prince ne s'offensa pas de cette repartie : il aimait la vérité, et témoigna plusieurs fois son mépris pour la basse adulation des courtisans. Un jour, entre autres, quelques personnes de sa cour s'entretenaient devant lui sur l'espèce de chiens qui méritait le plus notre attachement. Toute la compagnie convint que c'était l'*épagneul* ou le *limier;* mais le roi prononça en faveur de ce dernier, « à cause, disait-il, qu'il possédait le bon naturel de l'autre, sans en avoir la cajolerie.....» La constance de Charles dans les revers et dans le supplice étonna ses ennemis mêmes : les plus envenimés ne purent s'empêcher de dire « qu'il était mort avec bien plus de grandeur qu'il n'avait vécu ; et qu'il prouvait ce qu'on avait souvent dit des Stuarts, qu'ils soutenaient leurs malheurs mieux que leurs prospérités. » On l'honore aujourd'hui comme un martyr de la religion anglicane : le jour de sa mort est célébré par un jeûne général. Ce prince aimait la peinture et les beaux-arts. Son économie et son peu de revenus ne l'empêchèrent pas de vivre avec magnificence. Il possédait vingt-quatre maisons royales, toutes assez bien meublées pour qu'il passât de l'une à l'autre sans avoir besoin d'y transporter la moindre chose. Il aimait les gens d'esprit, et jugeait bien leurs productions. Jacques Ier, son père, l'avait fait recevoir docteur dans l'université d'York avec toutes les formes et cérémonies accoutumées, dit le père de Saint-Romuald. On lui attribue un petit ouvrage intitulé : *Icon Basilikè*, qui est traduit en français sous le titre de *Portrait du roi*, in-12. Ce livre qui était en partie, selon Burnet, du docteur Gauden, mais que Charles Ier avait lu, approuvé et augmenté, est plein de sentimens de religion et de bonté. Il produisit autant d'effet sur les Anglais que le testament de César sur les Romains, et fit détester à ces insulaires ceux qui les avaient privés de leur roi. Son procès aussi traduit en français, forme un petit vol. in-12, réimprimé dans la dernière édition de Rapin Tholras. (*Voyez l'Abrégé de l'Histoire universelle* de Roustan, où il expose les imprudences et les fautes qui menèrent Charles à l'échafaud, tome VIII, chapitre 22.) « Les préjugés, l'erreur, la flatterie, dit-il, assiégent les princes dès le berceau ; et ils sont souvent corrompus avant de savoir ce que c'est que corruption. Il est donc juste de les plaindre, lors même qu'on ne peut les justifier. » *V.* Evans, et Cromwel (Olivier).

CHARLES II, fils du précédent, né le 29 mai 1630, était à La Haye lorsqu'il apprit la mort

funeste de son père. Il passa secrètement en Écosse, et se fit des partisans. Reconnu d'abord en Irlande roi d'Angleterre par le zèle du marquis d'Ormond, il fut battu et défait par Cromwel à Dunbar et à Wurchester, en 1651. Il se sauva à grande peine, à travers mille périls, déguisé tantôt en bûcheron, tantôt en valet de chambre, et se retira en France auprès de la reine sa mère. Monck, gouverneur d'Écosse, devenu maître absolu du parlement après la mort de Cromwel, en septembre 1658, résolut de faire revenir le roi, et y réussit. Charles fut rappelé en Angleterre, en 1660, et l'année suivante couronné à Londres. L'un de ses premiers soins fut de venger la mort du roi, son père. Dix des plus coupables furent punis du dernier supplice; mais ce peu de sang étant répandu, il se montra clément : le peuple, qui avait paru si fort républicain, aima son roi et lui accorda tout ce qu'il voulut. La guerre contre les Hollandais et contre les Français, quoique très-onéreuse, n'excita presque point de murmures : elle finit en 1667, par la paix de Bréda. Cinq ans après, Charles fit un traité avec Louis XIV, contre la Hollande. La guerre qui en fut la suite ne dura que deux ans, et laissa à Charles tout le temps qu'il fallait pour faire fleurir les arts et les belles-lettres dans son royaume, et pour rétablir Londres, désolé par la peste et par un horrible incendie : ce dernier fléau fut faussement attribué par quelques-uns aux catholiques. On croit communément que le feu prit chez un boulanger par l'éruption de son four allumé, qui enflamma la maison, et ensuite une partie de la ville, parce qu'un vent du nord qui souffla trois jours avec violence, donna plus d'activité au feu. Les flammes détruisirent 89 églises, la maison-de-ville, plusieurs hôpitaux, un grand nombre d'édifices publics, 400 rues et plus de 13,200 maisons. Des 26 quartiers de la ville, 15 furent ruinés et 8 considérablement endommagés. Mais l'industrieuse activité des Anglais répara tout, et Londres sortit de ses cendres plus régulier et plus beau qu'avant l'incendie. Charles, voulant s'attacher tous ses sujets, fit publier la liberté de conscience, et suspendit les lois pénales contre les non-conformistes. Pour conserver la paix dans son royaume et la tranquillité sur le trône, il se rappelu souvent ce que lui avait dit Gourville : « Un roi d'Angleterre qui veut être l'homme de son peuple est le plus grand roi du monde; mais s'il veut être quelque chose de plus, il n'est rien du tout. » Pour s'attacher davantage ses sujets, il se plaisait à dîner souvent avec ce qu'il appelait ses bons citoyens de Londres, et surtout à l'installation d'un nouveau maire. Il permettait aux convives la plus grande familiarité, montrait de la joie et en inspirait. Lorsque la liberté allait un peu trop loin, il se bornait à répéter ce refrain d'une ancienne chanson : « Tout homme saoûl est aussi grand qu'un roi. » En 1660, il fonda la société royale de Londres et l'encouragea. Dès les premiers jours de son retour en Angleterre, il fit planter dans la plupart de ses provinces un grand nombre de pommiers, et il en établit des pépinières. Les grands propriétaires suivirent son impulsion; et c'est

à lui que l'on doit principalement l'usage du cidre dans la Grande-Bretagne. Le parlement d'Angleterre lui assigna un revenu de douze mille livres sterling. Charles, malgré cette somme et une forte pension de la France, fut presque toujours pauvre. Il vendit Dunkerque à Louis XIV deux cent cinquante mille livres sterling. Sa prodigalité, ses mœurs trop libres ternirent un peu les aimables et brillantes qualités qui l'auraient rendu un des premiers princes de l'Europe. On a prétendu « qu'il n'avait jamais dit une chose folle, ni fait une chose sage. » Son caractère fut toujours porté à la douceur et à l'indolence. Un jour que le duc d'York, son frère, lui proposait quelques mesures précipitées et violentes : « Mon frère, lui dit-il, je suis trop vieux pour recommencer mes courses; vous le pourrez si c'est votre goût. » Un seigneur anglais qui connaissait son insouciance, disait, en comparant les deux frères : « Charles a le talent de l'administration, et ne peut en soutenir les travaux; le duc d'York en soutiendrait les fatigues, mais il n'en a pas le talent. » Le dévoûment de Charles à la France le fit soupçonner cependant de vouloir se rendre absolu par le secours de cette couronne. Clifford, un des ministres favoris, disait que « la qualité de vice-roi sous un grand monarque tel que Louis XIV était préférable pour son maître à celle d'esclave de cinq cents de ses insolens sujets. » Sa faiblesse lui fit sacrifier ses plus fidèles serviteurs, lorsqu'ils déplurent à la nation (*Voyez* Hyde). Il mourut le 16 février 1685, à 55 ans, sans postérité. Ce monarque était indulgent, même envers ceux qui l'attaquaient dans leurs écrits. Il vit un jour, en passant, un homme au pilori, il demanda pourquoi il était là? « Sire, lui répondit-on, c'est parce qu'il a composé des libelles contre vos ministres. » « Le grand sot, dit le roi! que ne les écrivait-il contre moi? ou ne lui aurait rien fait. » Il n'eut point d'enfans de la reine Catherine de Portugal, princesse vertueuse, qui ne put jamais se faire aimer de son époux. La duchesse de Portsmouth, qui était une Française, eut un empire absolu sur son cœur, et fut le canal de toutes les graces. Il eut cependant d'autres maîtresses; mais c'était moins l'amour que le dégoût des affaires qui le rappelait auprès d'elles : « le plaisir de vivre et de parler sans contrainte était, suivant le duc de Buckingham, sa vraie sultane favorite. » Étant en France, il avait demandé en mariage une nièce du cardinal Mazarin, dont il essuya un refus à cause de sa mauvaise fortune. Ses maîtresses lui coûtaient beaucoup, et il était accablé de dettes lorsqu'il mourut. On lui trouva pourtant quatre-vingt-dix mille guinées en or, qu'il avait si bien cachées, qu'aucun des courtisans qui l'entouraient, n'en savait rien. Charles II fut favorable aux catholiques : on croit même qu'il reçut en mourant les sacremens de l'Église. La chambre des communes avait voulu, dès son vivant, exclure son frère, le duc d'York, de la couronne d'Angleterre. Charles cassa ce parlement, et finit sa vie sans en assembler d'autre. Son frère Jacques II lui succéda.

CHARLES DE SAINT-PAUL, dont le nom de famille était *Via-*

tart, supérieur-général de la congrégation des feuillans, évêque d'Avranches, en 1640, mort en 1644; il est très-connu par sa *Géographie sacrée*, imprimée avec celle de Samson, Amsterdam, 1704, 3 vol. in-fol. Son *Tableau de la rhétorique française* est tombé dans l'oubli qu'il méritait. On a encore de lui des *Statuts Synodaux*, 1643, imprimés dans la collection de D. Bessin; les *Mémoires du cardinal de Richelieu avec diverses réflexions politiques*, Paris, 1649, in-fol. Ces mémoires contiennent ce qui s'est passé depuis le commencement du ministère de Richelieu (1624), jusqu'en 1633. — CHARLES DE SAINT-BERNARD, autre religieux feuillant, mort le 14 mars 1621, à l'âge de 24 ans, est le fondateur du monastère de Fontaine. Un religieux de la même congrégation publia sous le nom de Tournemeul, la *Vie de Charles de Saint-Bernard*, Paris, 1622, in-8°.

CHARLES (RENÉ), docteur en médecine, né à Preny-sur-Moselle, à la fin du 17ᵉ siècle, directeur des eaux thermales de Bourbonne, professeur royal, et recteur à l'Université de Besançon, avait de la réputation et la méritait. On lui doit plusieurs ouvrages de médecine, parmi lesquels on distingue : I. *Observations sur différentes espèces de fièvres, et principalement les fièvres putrides, etc.*, 1743, in-8. La seconde partie de cet ouvrage regarde les pleurésies. II. *Quæstiones medicæ circà thermas Borbonienses, etc.*, Vesontione, 1721, in-8°. III. *Quæstiones medicæ circà acidulas Bussanas, etc.*, Vesont., 1738, in-8°. IV. *Quæstiones medicæ circà fontes medicatos Plumbariæ*, 1745, in-8°. René Charles est mort en 1752. — CLAUDE AIMÉ, son fils, né à Besançon, en 1718, entra dans la société des jésuites et s'y distingua par son talent pour la chaire. On a de lui quelques discours, entre autres : *Entrée solennelle de Mgr. de Croissans, archevêque d'Avignon, faite le 17 décembre 1742*, Avignon, Girard, 1743, in-4°; *Oraison funèbre du comte de Gisors, prononcée le 9 août 1758*. Le P. Charles mourut à Besançon, en 1760.

CHARLES (CLAUDE), né à Paris, en 1576, fut professeur de chirurgie au collége royal de France, et doyen de la Faculté. Il mourut le 21 juin 1631; aucun de ses ouvrages n'a été imprimé. On conserve à la bibliothèque du Roi le cahier des leçons qu'il fit en 1613, au collége de France.

CHARLES, médecin de Clermont-Ferrand, est auteur d'une *Histoire des plantes d'Auvergne*, qui n'a pas vu le jour. L'Académie de Clermont en a acheté le manuscrit.

CHARLES (CLAUDE), peintre lorrain, né à Nancy, en 1661, a fait un assez long séjour à Rome, pendant lequel il a travaillé sous les plus grands maîtres de son temps. On remarque dans ses *tableaux*, outre la fraîcheur du coloris, une grande facilité dans la composition, et une manière de dessiner large et correcte. Le duc de Lorraine, Léopold Iᵉʳ, l'institua directeur et professeur de l'Académie de peinture et de sculpture de Nancy, et peu après il en fit son héraut d'armes. Les fonctions de cette dernière place étaient, sans doute, plus considérées de son temps, qu'elles ne

le sont de nos jours. Les nombreux tableaux de Charles, décoraient les principales églises et les châteaux de son ancienne province et des pays voisins. Cet artiste laborieux peignait encore à l'âge de 86 ans, sans lunettes, la veille de sa mort, arrivée en 1747.

CHARLES, duc de Mayenne. *Voyez* Mayenne.

CHARLES-BORROMÉE (Saint). *Voyez* Borromée.

CHARLETON (Gautier), médecin anglais, naquit en 1619, dans le comté de Sommerset, à Shepton Mallet. Après avoir été reçu au doctorat à Oxford en 1642, il fut mis au nombre des médecins ordinaires du roi Charles Ier, et devint membre de la Société royale de Londres. Ses succès le firent appeler à Padoue, en 1678, pour y occuper la première chaire de médecine-pratique; mais n'ayant pu s'accoutumer à ce pays, il revint à Londres au bout de deux ans, et se retira ensuite dans l'île de Jersey, où il mourut en 1707. Charleton a beaucoup écrit sur l'athéisme, sur la puissance de l'amour et la force de l'esprit; sur l'immortalité de l'ame, sur la loi naturelle et la loi divine positive, mais particulièrement sur la médecine. Ses principaux ouvrages en ce genre sont : I. *Exercitationes physico-medicæ, sive œconomia animalis*, Londres, 1659, in-12. L'édition de La Haye, 1681, in-12, est plus ample. II. *Exercitationes pathologicæ*, Londres, 1661, in-4°. III. *De differentiis et nominibus animalium;* Oxford, 1673, in-fol. IV. *De scorbuto*, Londres, 1671, in-8°. V. *Spiritus gorgonicus, vi suâ saxipara erutus, sive de causâ, signis, et sanatione lithiaseos Diatriba*, Leyde, 1650, in-12, etc.

CHARLEVAL (Charles-Faucon de Ris, seigneur de), né en Normandie en 1612, d'une famille qui a donné quatre premiers présidens au parlement de cette province, fut un homme aimable et un écrivain gracieux. Scarron, qui mettait du burlesque partout, jusque dans ses louanges, disait, en parlant de la délicatesse de son esprit et de son goût, « que les Muses ne le nourrissaient que de blanc-manger et d'eau de poulet. » Charleval avait adressé à la femme de Scarron, qui fut ensuite madame de Maintenon, ce joli couplet :

Bien souvent l'amitié s'enflamme,
Et je sens qu'il est malaisé
Que l'ami d'une belle dame
Ne soit un amant déguisé.

Les qualités du cœur de Charleval égalaient celles de son esprit. Ayant appris que M. et Mad. Dacier allaient quitter Paris, pour vivre moins à l'étroit en province, il alla leur offrir aussitôt dix mille francs en or, et les pressa vivement de les accepter. Il vécut 80 ans. Le fréquent usage de rhubarbe lui causa un échauffement qui produisit la fièvre. Les médecins comptant l'avoir chassée à force de saignées, se disaient : « Enfin, voilà la fièvre qui s'en va. — Et moi, répliqua Thevenot, l'un de ses amis, sous-bibliothécaire du roi, je vous dis que c'est le malade. » Il mourut une ou deux heures après; c'était en 1693. Son esprit conserva dans l'âge le plus avancé les graces de la jeunesse, et son cœur tous les sentimens desirables dans les vrais amis. Ses *Poésies* tombèrent entre les mains du président de Ris,

son neveu, qui ne voulut point les publier, prétendant que le titre d'auteur ne convenait point à un homme de qualité. Un autre parent qui en avait emporté le manuscrit à l'armée, le perdit. Ce qu'on a pu en recueillir d'ailleurs, a été imprimé en 1759, dans un recueil in-12, par les soins de Lefèvre-de-Saint-Marc. Ses poésies sont pleines de légèreté, mais faibles d'imagination et de style. Elles consistent en *Stances*, *Épigrammes*, *Sonnets*, *Chansons*. On cite toujours dans la société quelques-unes de ses épigrammes, telles que celle-ci entre autres :

> En vain Lise fait la mignarde,
> Chaque jour elle s'enlaidit;
> Ce n'est pas que je la regarde,
> Mais tout le monde me le dit.

La *Conversation du maréchal de Hocquincourt et du P. Canaye*, imprimée dans *l'Esprit de Saint-Évremont*, Amsterdam, 1761, in-12, pièce plaisante et originale, est de Charleval, jusqu'à la petite dissertation *sur le jansénisme et le molinisme*, que Saint-Évremont y a ajoutée, mais qui est beaucoup moins piquante que le reste de l'ouvrage.

CHARLEVOIX (PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE), jésuite, né à Saint-Quentin en 1682, professa les humanités et la philosophie avec beaucoup de distinction. Il fut désigné pour les missions du Canada, et il parcourut les immenses contrées de l'Amérique septentrionale. Il alla aussi à Saint-Domingue, puis en Italie. Nommé pour travailler au *Journal de Trévoux*, il remplit cet ouvrage, pendant 22 ans, d'excellens extraits, et mourut à la Flèche en 1761, à 78 ans. Des mœurs pures et une science profonde le rendaient le modèle de ses confrères et l'objet de leur estime. On a de lui plusieurs ouvrages qui ont eu beaucoup de succès : I. *Histoire et Description du Japon*, 1754, en 6 vol. in-12, et 2 in-4°, Paris, 1736. Ce livre, bien écrit et très-détaillé, renferme ce que l'ouvrage de Kempfer offre de vrai et d'intéressant, et l'on y trouve également ce qui peut satisfaire une curiosité religieuse et profane. II. *Histoire de l'île de Saint-Domingue*, 2 volumes in-4°, Paris, 1730, ou Amsterdam, 1733, 4 vol. in-12. Cet ouvrage est intéressant et judicieux. L'auteur s'est borné à l'histoire civile et politique, sans entrer dans le détail des missions. III. *Histoire du Paraguay*, in-12, 6 vol., et 3 vol. in-4°, Paris, 1756. C'est le même ton, la même sagacité et la même exactitude, que dans les ouvrages précédens. IV. *Histoire générale de la Nouvelle-France*, en 6 vol. in-12, et 3 vol. in-4°, Paris 1744. C'est le meilleur de tous les livres écrits sur cette matière. V. *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, 1724, in-8°, et 1725, in-4°. VI. *Éloge du cardinal de Polignac*, dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1742. Ces différens ouvrages manquent en général de concision.

CHARLIER. *Voyez* GERSON (Jean).

CHARLIER (GILLES), savant docteur de Sorbonne, natif de Cambrai, dont il fut élu doyen en 1431, se distingua au concile de Bâle en 1433, et mourut doyen de la faculté de théologie de Paris en 1472. On a de lui divers ouvrages *sur les Cas de conscience*, qu'on ne consulte plus. Ils furent imprimés à Bruxelles en

1478 et 1479, 2 vol. in-folio, sous le titre de *Carlierii Sporta et Sportula.*

CHARLIER (CHARLES), homme de loi, membre du district de Laon, fut nommé député de son département à l'Assemblée législative, le 21 janvier 1792. Il y proposa de supprimer le recrutement de l'infanterie, assurant qu'on pourrait prendre dans cette arme de quoi compléter l'artillerie et la cavalerie, et que, pour l'infanterie, « il suffirait de sonner le tocsin, parce qu'aussitôt vingt-cinq millions d'hommes libres prendraient les armes pour repousser l'ennemi. » En mars, il présenta un projet de décret tendant à exiger des prêtres réfractaires un nouveau serment, et à les faire incarcérer dans le chef-lieu de leur département en cas de refus. Le 25 juillet, il demanda la destruction du château des Banes, pour avoir servi de lieu de rassemblement aux chefs du camp de Jalès. Il obtint, le 3 août, le décret qui ordonnait que toutes les maisons religieuses encore habitées seraient évacuées et vendues. Devenu membre de la Convention, il obtint, dans la séance du 28 mars, le décret portant que les prêtres réfractaires et les émigrés rentrés, saisis huit jours après la publication de la loi, seraient fusillés dans les 24 heures. Il vota la mort de Louis XVI. Il défendit ensuite Marat, et prit une part très-active à la journée du 31 mai. Le 19 août suivant, il s'opposa à ce que l'on s'occupât de la reine d'une manière plus particulière que de toute autre femme traduite devant les tribunaux, et sollicita sa mise en jugement. Le 3 octobre, il fut élu président, et le 27 février 1794, il attaqua la proposition faite d'établir l'impôt en nature. Il le représenta comme une mesure contre-révolutionnaire, en ce qu'il rappellerait le système de la féodalité. Il demanda aussi l'exclusion des nobles du service militaire. Uni quelque temps aux thermidoriens, il attaqua Robespierre, le somma dans la séance du 8 thermidor de nommer les membres qu'il accusait, et vota le renvoi de son discours aux comités. Il provoqua ensuite l'arrestation de Joseph Lebon, fit envoyer Coffinhal au tribunal révolutionnaire, pour y recevoir sa sentence de mort, et vota l'impression d'un discours de Louchet, sur la nécessité de maintenir le système de terreur. Il combattit les exceptions proposées en faveur des émigrés des Haut et Bas-Rhin, et vota le maintien des taxes révolutionnaires, qui avaient été imposées par Saint-Just et Lebon. Il s'éleva ensuite contre la facilité avec laquelle on permettait la rentrée des émigrés. Au mois de mai 1795, la proposition de son arrestation fut faite par Hardi, lors des événemens de prairial, et écartée par l'ordre du jour. Devenu membre du conseil des Anciens, il demanda que ses membres eussent toujours le poignard à la main pour frapper celui qui voudrait servir la royauté. En février 1797, on apprit qu'il s'était suicidé d'un coup de pistolet, à la suite d'une fièvre chaude : depuis quelque temps on avait remarqué en lui plusieurs signes d'égarement d'esprit.

CHARLONIE (GABRIEL DE LA), sieur Delavergne, natif d'Angoulême, vivait à la fin du 16ᵉ siècle. On ne connaît de cet auteur obscur que des *Vers à la louange de Guillaume du Peyrat*, im-

primés avec les Essais poétiques de ce dernier, qui parurent en 1593.

CHARLOTTE DE BOURBON, reine de Chypre, fille de Jean de Bourbon Ier, comte de la Marche, et mariée en 1489 à Jean II, roi de Chypre, fut l'une des plus belles et des plus sages princesses de son temps.

CHARLOTTE, reine de Chypre, fille de Jean III de Lusignan, roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, épousa d'abord Jean de Portugal, duc de Coïmbre, et en secondes noces Louis, duc de Savoie, comte de Genève. Après la mort de son père, elle fut couronnée à Nicosie Souveraine des royaumes qu'il avait possédés. Au retour de cette cérémonie, la haquenée qui la portait s'étant cabrée, sa couronne tomba; ce qui fut regardé comme un funeste présage. En effet, Jacques, bâtard de son père, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, mit dans ses intérêts le soudan d'Égypte, et avec son secours il priva Charlotte de ses états. Celle-ci mourut à Rome, de paralysie, en 1487, après avoir fait donation du royaume de Chypre au duc de Savoie son neveu, en présence du pape et de plusieurs cardinaux.

CHARLOTTE-ÉLISABETH, ou ÉLISABETH-CHARLOTTE de Bavière, fille de Charles-Louis, électeur palatin du Rhin, seconde femme de Philippe de France, frère de Louis XIV, et mère du régent, naquit à Heidelberg, le 27 mai 1652. Cette princesse aimait la chasse, les courses à cheval, en un mot tous les exercices qui sont ordinairement étrangers à son sexe. Elle était fort laide, comme elle le dit franchement elle-même dans un des fragmens de ses lettres. Lorsqu'elle arriva à la cour de France, on la mit entre les mains de trois évêques, qui l'instruisirent de la religion catholique, et elle abjura le luthéranisme la veille de son mariage. Elle était vertueuse, bonne et fidèle amie; la sincérité de son cœur lui nuisait beaucoup à la cour, dont elle ne pouvait souffrir les intrigues. Elle était vive, et même quelquefois emportée. Quoique très-indifférente à l'égard des modes, c'est elle qui a donné son nom à cet ornement de cou qu'on nomme encore *palatine*. Elle aimait beaucoup Louis XIV, qui disait dans sa vieillesse : il n'y a que Madame qui ne s'ennuie pas avec moi. Elle mourut à Saint-Cloud, le 8 décembre 1722, âgée de 70 ans. Son oraison funèbre fut prononcée par le P. Cathalan, jésuite, dans l'église de Laon, et publiée à Paris, 1723, in-4°. On a imprimé des *Fragmens, ou lettres originales de Madame*, écrites de 1715 à 1720 au duc Antoine Ulric de Bavière, et à la princesse de Galles, Caroline, Paris, 1788. Ils ont été réimprimés à Paris en 1807, sous le titre de *Mélanges historiques, anecdotiques et critiques, etc.*

CHARLOTTE DES ESSARTS. *Voy.* ESSARTS.

CHARLOTTE DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL. *Voy.* BRUNSWICK.

CHARLOTTE DE MONTMORENCY. *Voy.* MONTMORENCY.

CHARLOTTE AUGUSTA d'Angleterre, princesse de Galles, fille de George Frédéric, roi actuel d'Angleterre, et de la reine Caroline de Brunswick, naquit le 7 janvier 1796. Le soin de son édu-

cation fut confiée à l'évêque d'Exeter, homme recommandable par son savoir et sa piété. Cette princesse annonça de bonne heure une grande fermeté de caractère, et elle eut occasion de la manifester dans une circonstance où la plus déplorable division éclata dans le sein de sa famille. A l'époque des discussions qui eurent lieu entre le Prince régent et la princesse Caroline son épouse, et qui remplirent de scandale la cour de Saint-James, la princesse Charlotte trouva moyen de s'échapper du palais, d'où elle ne pouvait sortir sans la permission de son père, et se réunit à sa mère, pour laquelle elle conserva toujours la plus vive affection. La princesse Charlotte épousa le prince Léopold de Cobourg, le 2 mai 1816. Les deux époux, qui s'étaient fixés à Claremont, faisaient le bonheur l'un de l'autre, et rendaient heureux tous ceux qui les entouraient, lorsque la princesse Charlotte mourut en couches le 6 novembre 1817, après avoir mis au monde son premier enfant, qui ne lui survécut point. Elle emporta dans la tombe les regrets de tout un peuple dont elle promettait d'être un jour la bienfaitrice.

CHARMETTON (Jean-Baptiste), chirurgien renommé de Lyon, sa patrie, naquit en 1710. Appelé à la place importante de chirurgien-major de l'un des deux hospices de cette ville, il y institua les *premiers cours de chirurgie et d'accouchemens* qui s'y soient faits. Né sensible, il trouva sans cesse l'occasion d'être utile, et ne la laissa jamais échapper. Il employa la plus grande partie de ses loisirs à découvrir le traitement le moins incertain de plusieurs espèces de maladies : pour lui l'opération fut toujours la dernière ressource ; et, lorsqu'il fut obligé de l'employer, elle fut presque toujours heureuse entre ses mains. En 1748, l'Académie de chirurgie de Paris ayant proposé pour sujet de son prix, de déterminer la nature et les usages des remèdes dessiccatifs et caustiques, d'expliquer leur manière d'agir, et de distinguer leurs différentes espèces, Charmetton le remporta en 1752, par un savant *Mémoire sur les écrouelles*, 1 vol. in-12, dont la seconde édition publiée en 1755, in-12, est intitulée : *Traité des écrouelles*. La vraie curation de cette maladie était ignorée : Rotrou avait vanté quelques remèdes ; Faure avait indiqué un bol de savon, d'éponge brûlée, et de racines de scrophulaire mêlés avec de la limaille de fer; Bordeu avait recommandé l'usage des eaux minérales d'Aubannes et de Barège : Charmetton est venu après eux présenter la méthode la plus simple, en proposant de commencer le traitement par les dissolvans les plus légers, avant d'avoir recours aux plus actifs. Il regarde avec raison le mercure comme un excellent anti-scrophuleux, et se montre bon praticien. Ses deux Mémoires offrent une savante théorie; mais on y desirerait quelquefois moins de concision et plus de clarté. Avec des lumières, il eut des vertus : libéral envers les indigens, il ne mit jamais les riches à contribution. Il légua, en mourant, deux mille livres aux pauvres de sa paroisse, et vingt mille aux deux hôpitaux de sa patrie. Il mourut à Lyon en 1781. M. Figuet a donné un *Précis de la Vie de Charmetton* (1781), in-8°.

CHARMIDÈS, fils de Glaucon et frère de Potoné, mère de Platon, était parent de Critias, l'un des trente tyrans. Il fut un des disciples de Socrate, qui lui conseilla de se livrer aux affaires publiques. Ayant embrassé le parti de Critias, il fut un des dix tyrans établis dans le Pirée par Lysandre, pour gouverner conjointement avec les trente tyrans de la ville. Il périt, ainsi que Critias, dans le premier combat qui fut livré aux tyrans par les exilés commandés par Thrasybule. Charmidès était d'une grande beauté, et avait dissipé dans sa jeunesse tout son patrimoine. L'un des dialogues de Platon porte son nom, et Xénophon lui fait jouer un rôle assez intéressant dans son *Banquet*.

CHARMIS, médecin empirique de Marseille, trop resserré sur ce théâtre, vint briller sur celui de Rome, sous l'empire de Néron. Il se fit un nom en renversant les systèmes de ses confrères. Il faisait prendre des bains d'eau froide au milieu de l'hiver. Sénèque, malgré toute sa sagesse, se faisait gloire de suivre ses ordonnances. Charmis se les faisait payer chèrement. On dit qu'il exigea d'un homme, qu'il avait soigné pendant une maladie, deux cent mille sesterces, environ vingt mille livres de notre monnaie; ce qui a fait dire à un écrivain de nos jours que, « lorsque dans une grande ville le luxe ne connaît plus de bornes, les talens en réputation n'ont plus de prix. »

CHARMOYS (MARTIN DE), sieur de Lauzé, né en 1605, secrétaire du maréchal de Schomberg, fut, dans le 17e siècle, l'un des amateurs les plus éclairés des beaux-arts. Son goût pour les arts le conduisit à Rome, où il se lia avec le Poussin, Stella et tous les grands artistes de cette époque. C'est particulièrement au célèbre peintre Le Brun et à lui, que l'Académie de peinture et de sculpture à Paris dut son établissement en 1648. Le goût des chefs-d'œuvre de l'antiquité se répandait en France, et on commençait à croire que ceux qui cultivaient les arts méritaient des distinctions. Charmoys présenta au conseil une requête signée de plusieurs artistes demandant à s'assembler pour conférer sur les objets de leurs travaux. Le chancelier Séguier la fit admettre; dès-lors l'Académie naissante s'assembla chez Charmoys, qui en dressa les premiers réglemens. Il y établit un cours gratuit de géométrie par Chauveau, un autre d'anatomie par Quatroulx, un autre de perspective par le graveur Abraham Bosse. Il mourut en 1661.

CHARNACÉ (HERCULE-GIRARD, baron DE), né en Bretagne, fils d'un conseiller au parlement de cette province, fut un des plus habiles négociateurs de son temps. Ambassadeur de Louis XIII auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède, il remplit ses négociations avec beaucoup de succès, et jeta les fondemens de l'utile et durable alliance qui a existé si long-temps entre la France et la Suède. Il négocia ensuite en Danemarck, en Pologne et en Allemagne. Joignant le courage à l'esprit, et les fonctions de colonel avec l'état d'ambassadeur, il voulut se trouver, en 1637, au siége de Breda, où commandait le prince Henri-Frédéric d'Orange. Charnacé ayant dit à ce prince qu'il s'exposait beaucoup : « Si vous avez peur, répondit Henri, vous pouvez vous retirer. » L'ambassadeur,

piqué de cette réponse, monte sur-le-champ à la tranchée, et y périt d'un coup de mousquet, le 1er septembre 1637. La bibliothèque du Roi possède un *Recueil des lettres des sieurs Charnacé, Brasset et de la Thuillerie, au sieur de Rorté, employé au service du Roi, en Allemagne, Suède, Pologne et Danemarck, depuis 1635, jusqu'en 1643*, manuscrit in-fol.

CHARNAYE. *Voy.* COTIGNON.

CHARNES (JEAN-ANTOINE DE), doyen du chapitre de Villeneuve-lès-Avignon dans le 17e siècle, était homme de goût, d'une société aimable, et d'une plaisanterie fine. Les ouvrages qu'il a donnés au public, sont : I. *Conversations sur la princesse de Clèves*, petit in-12, imprimé à Paris en 1679, dans le temps que ce joli roman faisait du bruit; elles ne manquent ni de pureté, ni de finesse. II. *Vie du Tasse*, in-12, Paris, 1690; vraie et intéressante. C'est le meilleur des ouvrages de Charnes. III. Il a eu beaucoup de part aux agréables *Nouvelles de l'Ordre de la Boisson*, dont il était membre. Le caractère facile de ses productions lui fit une réputation à la cour : il y fut même question de le placer comme sous-précepteur auprès d'un grand prince; mais diverses raisons empêchèrent la réussite de ce projet. Cet auteur mourut le 17 septembre 1728.

CHARNIÈRES (DE), officier de marine, né dans les premières années du 18e siècle, mort vers 1774, a laissé les ouvrages suivans : I. *Mémoire sur l'observation des longitudes en mer*, publié par ordre du Roi en 1767, in-8°. II. *Expériences sur les longitudes faites à la mer en* 1767 et 1768, publiées par ordre du Roi en 1768, in-8°. III. *Théorie et pratique des longitudes en mer*, Paris, 1772, in-8°. On trouve dans ces deux derniers écrits une description du mégamètre, instrument destiné à mesurer en mer les distances de la lune aux étoiles.

CHARNOCK (ÉTIENNE), théologien non-conformiste, né à Londres en 1628, élève du collége Emmanuel à Cambridge, puis boursier au nouveau collége d'Oxford, fut quelque temps chapelain de Henri Cromwell, et desservit ensuite une congrégation. Ses ouvrages, dont le meilleur est un *Discours sur la Providence*, forment deux volumes in-folio.

CHARNOCK (JEAN), né en 1756, fit ses premières études au collége de Winchester, sous Joseph Warton, passa ensuite à l'université d'Oxford, où il se fit connaître avantageusement par plusieurs pièces de poésies et par ses *Essais politiques*, qui parurent dans les journaux du temps. Ayant quitté l'université, il s'occupa exclusivement de la tactique navale et militaire; puis, voulant joindre la pratique à la théorie, il entra au service comme volontaire, contre la volonté de ses parens, qui le déshéritèrent. Ainsi l'amour de la science le priva d'une fortune considérable dont il devait être l'héritier. Après avoir acquis au service toutes les connaissances desirables, il rentra dans ses foyers, et réduit à écrire pour subsister, il mourut dans un dénûment complet en 1807; le chagrin ne contribua pas peu à abréger ses jours. Nous avons de lui les ouvrages suivans : I. *Les Droits d'un peuple libre*, in-8°, 1792,

où l'on trouve une excellente esquisse de l'histoire de l'origine et des progrès de la constitution anglaise. II. *Bibliographia navalis*, 6 vol. in-8°. III. *Histoire de l'Architecture navale*, 3 vol. in-4°, 1802, avec de belles gravures. IV. *Vie de lord Nelson*, 1 vol., 1806. Ce n'est pas le style qui fait le mérite de ces écrits, ce sont les recherches, le savoir et la saine critique qui ont présidé à leur composition.

CHARNOIS (Jean-Charles le Vacher de), né à Paris, commença à se faire connaître dans la littérature par la continuation du *Journal des Théâtres*, entrepris par le Fuel de Méricourt. Il travailla ensuite au *Mercure*, et fut chargé de la partie des spectacles, qu'il traita avec autant d'honnêteté que de goût. Il a laissé des romans : *Clarville et Adélaïde*, publié sous le titre de *Nouvelle*, 1782, in-8°; et l'*Histoire de Sophie et d'Ursule*, 1788, deux vol. in-12; des *Recherches sur les théâtres et les costumes anciens*, Paris, 1790, deux volumes in-4°; ouvrage estimé pour le discours; *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris*, au lavis et coloriés, 1788-89, 7 vol. in-4°. Charnois vivait tranquille et heureux, aimé des gens de lettres qu'il guidait par ses conseils, et près d'une épouse aimable, fille du célèbre comédien Préville, lorsqu'en 1791 il se chargea de la rédaction du *Modérateur*, journal commencé par MM. de Fontanes et Delandine. Le titre de cette feuille devint funeste à son auteur. La maison de Charnois fut pillée. Arrêté lui-même, et conduit, après la journée du 10 août 1792, à la prison de l'Abbaye, il y fut massacré le 2 septembre de la même année.

CHAROBERT ou CHARLES ROBERT, roi de Hongrie, de la maison d'Anjou, neveu de Louis IX, roi de France et de Charles, roi de Naples, ne fut reconnu roi par les Hongrois qu'avec beaucoup de peine, parce que ces peuples, jaloux de conserver le droit d'élection, repoussèrent long-temps les offres du Pape qui leur proposait ce prince pour Souverain. Enfin Othon, duc de Bavière, ayant abdiqué, Charobert monta sur le trône de Hongrie. Dans la deuxième année de son règne, il défit Matthieu, comte palatin, qui s'était révolté contre lui. Mais s'étant engagé dans la Valachie en 1330, pour faire la guerre au Vayvode de cette province, il y perdit toute son armée dans un combat, et ne dut son salut qu'à une prompte fuite. Il se rendit à Naples où il resta quelque temps, et revint ensuite dans ses états, où il mourut en 1342 d'un accès de goutte. Il emporta dans la tombe les regrets de ses sujets. Ce fut sous son règne que la Hongrie parvint à son plus haut degré de puissance et de force. Son fils Louis lui succéda.

CHAROLAIS. *Voy.* Charles-le-Téméraire.

CHARON DE LAMPSAQUE, historien grec, fils de Pythoclès, vivait, suivant Denis d'Halicarnasse, un peu avant Hérodote et la guerre du Péloponèse. Il composa une *Histoire de Perse*, divisée en deux livres; il n'en est resté que des fragmens; une *Histoire d'Éthiopie, de la Lybie, et de la Grèce*, en quatre livres; enfin une troisième *Histoire de l'île de Crète*, en trois livres. On lui attribue plusieurs autres ouvrages, tels qu'une *Liste*

chronologique des Prytanées de Lacédémone, et un *Voyage par mer sur les côtes qui sont au-delà des colonnes d'Hercule.* L'abbé Sévin a publié des Recherches sur la vie et les ouvrages de cet historien; il y a réuni et traduit tous les fragmens de ses diverses histoires, et y a joint des remarques critiques. (*Voy.* les *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, t. XIV, pag. 56 et suiv.) M. Creuzer a rassemblé de nouveau ces fragmens avec beaucoup plus d'exactitude, et les a publiés dans le recueil intitulé: *Historicorum Græcorum antiquissimorum fragmenta*, Heidelberg, 1806, in-8°.

CHARON, Thébain, qui eut la gloire de délivrer sa patrie de la domination oppressive des Lacédémoniens qui s'étaient emparés par surprise de la citadelle de Thèbes. Pélopidas et plusieurs autres Thébains avaient été exilés par le nouveau Gouvernement. Charon, qui était resté à Thèbes, favorisa leur retour secret dans la ville, et les introduisit dans sa maison, sous des habits de paysans. Ils formèrent le projet de se défaire des tyrans que les Lacédémoniens leur avaient donnés pour gouverneurs. Charon et Mélon prirent des vêtemens de femme, et pénétrèrent à l'aide de ce déguisement auprès d'Archias et de Philippe qui se livraient à la débauche, et ils leur donnèrent la mort. Les autres tyrans furent massacrés en même temps, et Thèbes reconnaissante, conféra la charge de bæotarques à ses trois principaux libérateurs, Pélopidas, Charon et Mélon.

CHARON. *Voyez* CHARRON.

CHARONDAS, célèbre législateur, né à Catane en Sicile, où il florissait vers l'an 650 avant J.-C., donna des lois aux Cataniens et à divers autres peuples, colonies de Chalcis en Eubée; il les divisa en dix tribus, et leur défendit, sous peine de mort, de se trouver armés dans les assemblées. Un jour ayant appris, au retour d'une expédition, qu'il y avait beaucoup de tumulte dans l'assemblée du peuple, il y vola pour l'apaiser, sans avoir eu l'attention de quitter son épée. On lui fit remarquer qu'il violait sa propre loi, il répondit: « Je prétends la confirmer, et la sceller même de mon sang »; et aussitôt il se perça d'un coup mortel. C'était trop s'attacher au sens littéral. Il semble qu'il y a dans cette mort de l'ostentation et de la vanité. Parmi ses lois on remarque celles-ci: 1° « Quiconque passait à de secondes noces après avoir eu des enfans du premier lit, était exclu des dignités publiques; parce qu'étant réputé mauvais père, on présumait qu'il ne serait pas bon magistrat; 2° les calomniateurs étaient condamnés à être conduits par la ville, couronnés de tamarin, comme les derniers des hommes; 3° les déserteurs et les lâches devaient paraître trois jours dans la ville, revêtus d'un habit de femme; 4° Charondas, regardant l'ignorance comme la mère de tous les vices, voulut que les enfans des citoyens fussent instruits des belles-lettres et des sciences; 5° il ordonna que l'éducation des orphelins fût confiée aux parens maternels, parce que n'ayant aucune prétention à leur héritage, ils seraient plus attentifs à la conservation de leurs jours. Il voulut au contraire que l'administration de leurs biens fut confiée aux parens paternels qui, pouvant devenir héritiers, étaient

très-intéressés à ne pas les détériorer. » On trouve des détails sur Charondas dans les *Mémoires de Sainte-Croix* et dans les *Opuscules Académiques* de M. Peyne, pag. 74-176.

CHARONDAS. *Voyez* CARON (Loys le).

CHAROST-BÉTHUNE (LOUIS-FRANÇOIS, duc DE), esprit inquiet et turbulent, que quelques personnes ont taxé de folie. Il avait élevé des prétentions ridicules sur la souveraineté du Brabant, et il essaya de profiter des troubles survenus à l'occasion des ordonnances de Joseph II, pour la réforme des convens; il réunit dans plusieurs villes frontières de France, et principalement à Lille, des troupes de mécontens qui s'annonçaient comme disposés à former un parti en sa faveur. Condamné à mort comme perturbateur du repos public par la justice criminelle du Brabant, il ne se déroba à sa sentence que pour venir en France, où il fut décapité le 28 avril 1794, à l'âge de 23 ans.

CHAROST (ARMAND-JOSEPH DE BÉTHUNE, duc DE), né à Versailles le 1er juillet 1728, se montra le digne descendant de Sully, en consacrant son existence et ses richesses au bonheur de l'humanité. Il entra dans la carrière militaire à l'âge de 16 ans, obtint le commandement d'un régiment de cavalerie, et fit des prodiges de valeur à la prise de Munster. En 1758, il fit porter son argenterie à la monnaie pour subvenir aux besoins de l'état, et répondit à son intendant qui lui faisait quelques représentations : « Je sacrifie ma vie pour la patrie, je peux bien aussi sacrifier mon argenterie. » On l'avait vu déjà établir à ses frais un hôpital militaire près de Francfort, pour l'armée française qui était alors en proie à une maladie épidémique. Après la conclusion de la paix de 1763, il rentra dans ses foyers, et se livra à de nouveaux actes de bienfaisance. Il établit des ateliers de charité en Bretagne, fit faire plusieurs routes dans le Berri, et abolit les corvées dans ses domaines, vingt ans même avant la révolution. Il fonda des secours annuels pour les pauvres, pourvut à l'entretien et à l'instruction des enfans abandonnés; établit des sages-femmes, des chirurgiens et des apothicaires partout où il en manquait, et assura des secours extraordinaires pour les particuliers qui souffriraient de la grêle, des inondations ou des incendies. En Picardie, il encouragea la culture du coton, et s'occupa des moyens de prévenir les épizooties et d'en arrêter les progrès. Louis XV disait un jour en le montrant à plusieurs personnes de sa Cour : « Regardez cet homme, il n'a pas beaucoup d'apparence, mais il vivifie trois de mes provinces. » A l'époque de la révolution, cet homme bienfaisant, fit un don patriotique de 100,000 francs, mais cela ne l'empêcha pas d'être arrêté sous le régime de la terreur, et il passa six mois à la Force, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Nommé maire du 10e arrondissement de Paris, en 1799, il fut atteint de la petite vérole qui faisait alors des ravages dans l'Institution des Sourds-Muets, dont il était un des administrateurs, et fut enlevé à ses administrés dont il aurait fait le bonheur, le 27 octobre 1800. Il avait été membre de l'ancienne société d'agriculture en 1783, et président de l'administration des soupes dites à la *Rumfort.*

Il avait publié des *Vues générales sur l'organisation de l'Instruction rurale*, Paris, 1795, in-8°; et un grand nombre de *Mémoires* tendant tous à améliorer le sort des habitans des campagnes, et des classes pauvres en général. En un mot, partout où il se formait quelque établissement destiné aux malheureux, on était sûr de rencontrer cet homme estimable. Quand la nouvelle de sa mort arriva à Meillant, où il avait fondé un hôpital, les boutiques furent spontanément fermées, les travaux suspendus, et le deuil fut général. On eût dit que tous les habitans avaient perdu chacun un père dans la personne de leur modeste et généreux bienfaiteur.

CHARPENTIER (Jacques), médecin et professeur royal en philosophie, né en 1524 à Clermont en Beauvoisis, fut élevé à Paris, où il professa la philosophie au collége de Bourgogne. Ses leçons lui procurèrent tant de réputation, que jamais on ne vit un concours si nombreux d'écoliers, il s'en présentait de toute nation. Après avoir régenté la philosophie pendant seize ans, il reprit ses études de médecine, fut admis au doctorat dans la faculté de cette ville, et élu doyen en novembre 1568, il devint médecin de Charles IX. Partisan zélé d'Aristote, il signala sa haine contre Pierre Ramus, qui avait osé attaquer l'antique réputation de ce philosophe, ou plutôt le superstitieux attachement à sa doctrine. Il mourut de phthisie en 1574. Le catalogue de la bibliothèque de Falconet met les ouvrages suivans sous le nom de Jacques Charpentier ou Carpentarius: I. *Descriptio universæ naturæ ex Aristotele*, Parisiis, 1562, in-4°. II. *De Methodo*, ibid., 1564, in-4°. III. *Orationes contrà Ramum*, ibid., 1566, in-8°. IV. *Epistola in Alcinoum platonicum*, ibid., 1569, in-8°. V. *Orationes IV*, ibid., 1569, in-8°. VI. *Libri 14, qui Aristotelis esse dicuntur, de secretiore parte divinæ sapientiæ secundùm Ægyptios, ex versione Jacobi Carpentarii*, ibid., 1572, in-4°. VII. *Comparatio Platonis cum Aristotele in universâ philosophiâ*, ibid., 1573, in-4°. VIII. Un *Commentaire sur Ramus*, 1573, in-4°, etc. Claude Henri Gozins fit son oraison funèbre; elle est jointe au recueil de *Vers* qu'il composa à sa louange.

CHARPENTIER (......), s'attacha à la fortune du lieutenant de police Hérault, et mourut à Paris, sa patrie, en 1730, après avoir donné au théâtre de l'Opéra-Comique quelques pièces faiblement écrites et intriguées, mais où il se trouve quelques étincelles de gaîté. En voici les titres: *Les Aventures de Cythère*, 1715; *Qui dort dîne*, 1718; *Jupiter amoureux d'Io.*

CHARPENTIER (Paul), né en 1699, mort en 1773, embrassa la profession religieuse dans l'ordre des Petits-Augustins, où il devint provincial. Il est auteur d'un *Poëme sur l'horlogerie.* Il a encore donné: I. Traduction de l'*Histoire du siége de Rhodes* par Guichard, 1765. II. *Lettre encyclique sur les affaires d'Espagne*, 1767, in-12.

CHARPENTIER (Pierre), né à Toulouse, professa le droit à Genève, en 1560. Ayant depuis abjuré la religion protestante, il fut un des apologistes du massacre de la Saint-Barthélemi, et

publia à ce sujet une lettre, digne des archives de Néron, sous le titre de *Epist. ad. Franc. Portum, circà persecutiones ecclesiarum Galliæ.* On en trouve l'extrait dans le 3e vol. de l'*Histoire de France par Mézerai.* On a encore de lui *Pium et christianum de armis consilium*, in-8°, 1575. Cet ouvrage fut traduit en français la même année sous le titre d'*Advertissement sainct et chrestien touchant le port des armes;* Pierre Lefèvre, maître des requêtes, le réfuta dans sa *réponse à Piere Charpentier.*

CHARPENTIER (Hubert), prêtre, né en 1565, à Coulommiers, dans le diocèse de Meaux, est auteur de l'établissement des prêtres du Calvaire sur le Mont-Valérien près de Paris, sous l'invocation de Jésus crucifié. Il en fit deux pareils sur la montagne de Betharram en Béarn, et à Notre-Dame-de-Garaison dans le diocèse d'Auch. Il mourut à Paris, en 1650, avec une grande réputation de piété. En démolissant l'église du Mont-Valérien, en 1802, son tombeau fut ouvert, et l'on trouva son corps entier, sans indice de putréfaction, ce qui accrut singulièrement la dévotion au lieu de sa sépulture. Il était l'ami intime de l'abbé de Saint-Cyran, et était en relation suivie avec les solitaires de Port-Royal.

CHARPENTIER (François), doyen et directeur perpétuel de l'Académie francaise, et premier directeur de celle des belles-lettres, né à Paris en 1620, mort dans cette ville en 1702, fut destiné d'abord au barreau, pour lequel il avait des facultés physiques très-avantageuses, telle qu'une voix mâle, de l'éloquence, beaucoup de confiance et d'intrépidité; mais il préféra les belles-lettres. Les langues savantes et l'antiquité lui étaient très-connues. Il contribua plus que personne à cette belle suite de médailles qu'on a frappées sur les principaux événemens du règne de Louis XIV. On a de lui : I. Quelques *Poésies*, pleines de grands mots et vides de choses. « Toute sa vie, écrivait Boileau à Brossette, il a eu le style le plus écolier. » II. La *Vie de Socrate*, in-12, qu'il accompagna des *Dits mémorables* de ce philosophe, traduit du grec de Xénophon. III. Une *Traduction de la Cyropédie*, in-12. IV. *La défense de la langue française, pour l'inscription de l'arc de triomphe*, 1676, in-12; *de l'Excellence de la langue française*, 1683, 2 vol. in-12. V. *Traité de la peinture parlante.* VI. *Explication des tableaux de la galerie de Versailles*, etc., Paris, 1684, in-4°. VII. *Voyage du Vallon tranquille*, (Sceaux) 1673. VIII. *Discours d'un fidèle sujet au roi, touchant l'établissement d'une compagnie française pour le commerce des Indes orientales*, Paris, 1664, in-4°. L'auteur le traduisit en allemand. Il s'était élevé une querelle pour savoir si les inscriptions des monumens publics de France devaient être en latin ou en français. Il n'est pas douteux que la langue latine ne soit plus propre aux inscriptions que la langue française; et Charpentier ne l'a pas assez senti. « Mais, d'un autre côté, c'est dégrader, dit l'auteur du siècle de Louis XIV, une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas s'en servir; c'est aller contre son but, que de parler à tout le

public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. » Les inscriptions que Charpentier fit pour les tableaux des conquêtes de Louis XIV, peintes à Versailles par Le Brun, montrèrent qu'il était plus facile de soutenir la beauté de notre langue, que de s'en servir heureusement. Charpentier cherchait le délicat, et ne trouvait que l'emphatique. Racine et Boileau firent des inscriptions plus simples et peut-être trop simples, qu'on mit à la place de ses hyperboles. On a encore de Charpentier plusieurs ouvrages manuscrits. Sa prose est assez noble, mais elle manque de précision. Cet écrivain était naturellement éloquent, et parlait d'un ton fort animé. Lorsque son feu s'allumait par la contradiction, il lui échappait quelquefois des choses plus belles que tout ce qu'il a écrit. Il aimait à porter la parole au nom des Académiciens ses confrères, et remplaçait avec plaisir ceux que des raisons de timidité ou de paresse empêchaient de se montrer aux regards du public. Chargé par sa compagnie du panégyrique du roi, il entra tout à coup dans une espèce d'enthousiasme, et adressa une partie de son discours au portrait de Louis XIV, exposé dans la salle. Cette espèce d'invocation lui attira quelques épigrammes, quoiqu'elle eût été faite dans le temps où l'on prodiguait le plus d'éloges à ce monarque, qui en méritait véritablement. On a publié, en 1724, in-12, un *Carpentoriana*, recueil qui n'a pas été mis par le public au rang des bons ouvrages de ce genre; on y trouve pourtant quelques anecdotes curieuses.

CHARPENTIER (Marc-Antoine), savant compositeur, né à Paris en 1634, se rendit à Rome dès l'âge de quinze ans, pour y étudier la peinture ; mais étant entré dans une église où l'on exécutait un motet de Carissimi, il fut tellement ravi d'admiration qu'il quitta aussitôt l'étude de la peinture pour celle de la musique. Après avoir été long-temps élève de ce même Carissimi, il revint en France pour y devenir le rival de Lulli. Nommé intendant de la musique du duc d'Orléans, régent de France, son élève dans la composition, il fut depuis maître de musique de la Sainte-Chapelle. Il mourut à Paris, en 1702. On a de lui des *Opéra*. Celui de *Médée* fut très-applaudi de son temps. Il en avait composé un autre, intulé *Philomèle*, représenté trois fois au Palais-Royal. Le duc d'Orléans, qui avait travaillé à cet ouvrage, ne voulut point qu'on le rendit public. On a encore de lui plusieurs autres pièces de musique. Des airs à boire, à 2, à 3 ou 4 parties, des messes, etc. Les airs du *Malade Imaginaire*, qu'on attribue à tort à Lulli, sont de Charpentier.

CHARPENTIER (Beauvarlet). *Voyez* Beauvarlet Charpentier.

CHARPENTIER (Réné), sculpteur, né à Paris en 1680, mort en 1723, fut élève du célèbre Girardon, et ses talens le firent recevoir à l'Académie royale de peinture. Entre ses principaux ouvrages, on estimait particulièrement ceux dont il a enrichi l'église paroissiale de Saint-Roch, à Paris, ainsi que le *Tombeau du comte Rangoni*, qui y était placé. Il était chargé de la conduite des ouvrages de sculpture de cette église lorsqu'il mourut. Cet artiste ne manquait pas de génie; mais il joignait une exécution sèche au

mauvais goût de son temps, que ne put détruire sa juste admiration pour les chefs-d'œuvre de son maître. Girardon l'avait employé à la sculpture du tombeau que cet artiste célèbre avait élevé à sa femme, à Saint-Landry. L'admiration que Charpentier portait aux ouvrages de ce grand sculpteur le porta à dessiner les figures de son cabinet, et même à en graver une partie.

CHARPENTIER (Louis), né à Brie-Comte-Robert, écrivait vers le milieu du 18e siècle. Ses ouvrages sont : I. *Lettres critiques sur divers écrits contraires à la religion et aux mœurs*, 2 vol., 1751, in-12. II. *Nouveaux contes moraux*, ou *Historiettes galantes et morales*, 1767, in-12. III. *Vos loisirs, contes moraux*, 1768, in-12. IV. *l'Orphelin Normand* ou *les Petites causes et les grands effets*, 1768, in-12, 3 vol. V. *Le Nouveau père de famille*, traduit de l'anglais, 1768, in-12. VI. *Essai sur les causes de la décadence du goût relativement au théâtre*, 1768, in-12. VII. *Mémoires d'un citoyen*, ou *le Code de l'humanité*, 1770, 2 vol. in-12. VIII. *Essais historiques sur les modes et sur les costumes en France*, 1776, in-12.

CHARPENTIER (Jean-Frédéric-Guillaume), intendant des mines de Freyberg, et professeur de l'Académie de Dresde, naquit dans cette ville, le 24 juin 1738, et mourut le 27 juillet 1805. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *Géographie minéralogique de l'électorat de Saxe*, Leipsick, 1778, in-4° (en allemand). II. *Observations sur les gîtes des minéraux* (en allemand), Leipsick, 1800, in-4°, fig. III. *Mémoire géologique sur les montagnes des Géans en Silésie* (ib.), Leipsick, 1804, in-4°, fig. et plusieurs Mémoires insérés dans divers recueils.

CHARPENTIER (Pierre-François), né à Blois en 1739, très-adroit et ingénieux pour les arts mécaniques, a d'abord été compositeur dans une imprimerie : mais appelé au dessin par des dispositions naturelles, et obtenant quelques succès dans cet art, bientôt il essaya de graver; on a de lui *plusieurs morceaux* dans le genre du dessin au lavis, d'après Berghem, Vanloo, Doyen, Boucher, Greuze et autres maîtres.

CHARPENTIER (Cossigny). *Voyez* Cossigny.

CHARPY (Nicolas), né au village de Sainte-Croix, en Bresse, fut secrétaire de Cinq-Mars. Il fut pendu en effigie pour avoir contrefait un sceau, et fut obligé de s'enfuir en Savoie. Il profita des troubles de la Fronde pour revenir à Paris et s'y faire employer. Il entra dans l'état ecclésiastique après être revenu de ses erreurs, et mourut en 1670. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *Le Hérault de la fin des temps*, ou *Histoire de l'Église triomphante*, Paris, in-4°, sans date. II. *Le juste prince*, ou *le Miroir des princes, en la vie de Louis XIII*, Paris, 1638, in-4°. III. *Catéchisme Eucharistique en deux journées*, Paris, 1668, in-8°. Il est encore auteur d'un *Traité* intitulé : *De l'ancienne nouveauté de l'Escriture-Sainte*, ou *l'Église triomphante sur la terre*, Paris, 1657, in-8°; et plusieurs autres ouvrages.

CHARPY (Louis de Sainte-Croix), de la même famille que le précédent, composa les *Para-*

phrases du psaume LXXI, sur la naissance du Dauphin; Des *Saintes ténèbres*, en vers français, Paris, 1670, in-12; une *Épître à l'hiver sur le voyage de la reine de Pologne*; l'*Abrégé des grands* ou *des Vies de ceux qui ont porté le nom de grand*, en vers latins et français, Paris, 1689, in-4°.

CHARPY (Jean), abbé de Sainte-Croix, auquel on attribue une *Paraphrase en vers des lamentations de Jérémie*, et quelques poésies à la louange de Louis XIII.

CHARPY (Gaetan), supérieur de la maison des religieux théâtins de Paris, né à Mâcon au commencement du 17e siècle, mort à Paris en 1683, a donné une traduction française, de *l'Histoire de l'Éthiopie orientale de Jean de Santo, dominicain portugais*, Paris, 1684, in-12. Il a laissé plusieurs autres ouvrages en manuscrit.

CHARRI (Jacques-Prévost, seigneur de), gentilhomme languedocien, se distingua dans les armées françaises sous Henri II et Charles IX. Le maréchal de Montluc en parle souvent dans ses Commentaires, comme d'un des plus grands officiers de son temps. Il fallait qu'il fût aussi l'un des plus vigoureux, si l'on en croit ce qu'en dit Boivin du Villars dans son *Histoire des guerres du Piémont*. Il raconte que Charri, dans un combat où il défit trois cents Allemands de la garnison de Crescentino, abattit, d'un revers de son épée, le bras au capitaine de cette troupe, quoique armé de corselet et manches de maille, et que ce bras fut porté à Bonnivet, qui admira la force du coup. Charri, en 1563, commandait dix enseignes d'infanterie, qui furent choisies par le roi pour en faire sa garde française à pied; et fut le premier mestre-de-camp du régiment des gardes françaises, dont l'institution se rapporte à cette époque. Cet honneur lui coûta cher. En lui donnant ses provisions, on lui fit entendre secrètement que l'intention du roi n'était point qu'il dépendît de d'Andelot, alors colonel-général de l'infanterie française. D'Andelot, piqué de voir son autorité méconnue, conçut le projet de se défaire de Charri. On croit qu'il engagea dans ses intérêts Chatelier Portant, gentilhomme du Poitou, dont Charri avait tué le frère quelques années auparavant. Cet officier suborna treize assassins, au nombre desquels on est fâché de trouver le brave Mouvans. Le 31 décembre 1563, Charri, allant au Louvre, fut attaqué sur le pont Saint-Michel par Chatelier et ses complices, qui l'environnèrent, le tuèrent, avec deux amis qui l'accompagnaient, et sortirent à l'instant de Paris. Telle fut la fin de Charri, qui suivant Brantôme, « était un second Montluc en valeur et en orgueil, et qui l'aurait pu être en dignités, s'il ne s'était fait de trop grands ennemis. »

CHARRIER (Marie-André), avocat, député de Mende aux États-Généraux de 1789, s'y montra ardent ami de la monarchie. Retiré dans le département de la Lozère, il souleva contre la Convention, se mit à la tête du rassemblement, marcha sur Mende qu'il prit, eut divers succès sur les troupes de la république, fut fait prisonnier, et conduit devant le tribunal de l'Aveyron, qui le condamna à mort le 16 juillet 1794.

CHARRIÈRE (Joseph de la), né à Annecy en Savoie vers le

milieu du 17e siècle, pratiqua la médecine et la chirurgie dans sa patrie. Il a écrit : I. *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1690, 1692, 1706, 1721, 1727, in-12 ; en allemand, 1700, in-8° ; en anglais, Londres, 1705, in-8°. Jean-Daniel Schlichting a mis ce *Traité* en hollandais, avec une préface de sa composition. II. *Anatomie nouvelle de la tête de l'homme*, Paris, 1703, in-12. L'auteur n'y donne rien de son propre fonds, ce qui l'a fait accuser de plagiat par le célèbre Duverney.

CHARRIÈRE (Madame de Saint-Hyacinthe de), née en Hollande d'une famille noble, fut élevée à La Haye, et passa sa jeunesse à la cour. Elle épousa M. de Charrière, gentilhomme du pays de Vaud, qui était l'instituteur de son frère, et vint habiter avec lui dans un village de la principauté de Neuchâtel. La musique et la littérature furent les principales occupations de sa vie. Elle mourut en 1806, à l'âge d'environ 60 ans, laissant les ouvrages suivans : I. *Calliste*, ou *Lettres écrites de Lausanne*, 1786, in-8°. II. *Mistris Henley; Lettres neuchâteloises*. III. *Œuvres publiées sous le nom de l'abbé de la Tour*, 3 vol. in-8°, Leipsick, 1798. Ce recueil contient un grand nombre de romans et de pièces de théâtre. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en allemand.

CHARRON (Pierre), appelé par les étrangers Charondas, né à Paris en 1541, était fils d'un libraire (Thibault Charron), qui eut vingt-cinq enfans. Malgré cette nombreuse famille, il les fit bien élever. Au sortir de ses études, Pierre Charron fut d'abord avocat au parlement, fréquenta le barreau pendant cinq ou six années, et le quitta pour s'appliquer à l'étude de la théologie et à l'éloquence de la chaire. Plusieurs évêques s'empressèrent de l'attirer dans leur diocèse, et lui procurèrent des bénéfices dans leurs églises. Il fut successivement théologal de Bazas, d'Aqs, de Lectoure, d'Agen, de Cahors, de Condom et de Bordeaux. Michel Montaigne, alors un des ornemens de cette dernière ville, lui accorda son amitié et son estime. Il lui permit, par son testament, de porter les armes de sa maison ; grace puérile, mais dont un Gascon, quoique philosophe, devait faire beaucoup de cas. Charron lui témoigna sa reconnaissance en laissant tous ses biens au beau-frère de ce philosophe. En 1595, Charron fut député à Paris pour l'assemblée générale du clergé, et choisi pour secrétaire de cette illustre compagnie. Il aurait voulu finir ses jours chez les chartreux ou chez les célestins ; mais on le refusa dans ces deux ordres, à cause de son âge. (Il avait alors 47 ans.) Il mourut subitement d'apoplexie à Paris, dans la rue, en 1603. C'était un homme plein de sagesse et de piété. On a de lui : I. *Les trois vérités*, in-8°, 1595, publié sous le nom de Benoît Vaillant. Par la première, il combat les athées ; par la seconde, les païens, les juifs, les mahométans ; par la troisième, les hérétiques et les schismatiques. Les catholiques applaudirent à cet ouvrage, et les protestans l'attaquèrent vainement : aucun de leurs écrivains d'alors n'avait ni la force de style, ni l'esprit méthodique de Charron. II. *De la Sagesse*, Bordeaux, 1595, in-4°, et 1601,

in-8°; Elzévir, in-12, 1646; Paris, 1784, in-8°, belle édition, publiée par M. Bastien, avec la Vie de l'auteur. Il y avait dans la première édition quelques opinions qui ont été modifiées dans les éditions postérieures: 1° L'auteur disait en général que les religions venaient des hommes et non de Dieu. Il excepta dans la deuxième édition la religion chrétienne. 2° Il prétendait que l'immortalité de l'ame était la plus universellement crue, et la plus faiblement prouvée; et ce passage fut adouci. 3° Les maux que les querelles excitées dans le sein de l'Église ont produits, étaient représentés avec autant d'élégance que de furce; mais il était facile de rejeter ces maux sur les passions des hommes qui ont abusé de tout, et qui ont changé les remèdes les plus salutaires en poisons. 4° Charron exposait les difficultés des incrédules avec beaucoup d'énergie, et ce fut ce qui fournit à ses ennemis une nouvelle occasion de semer des doutes sur son christianisme. On lui reprocha, par exemple, d'avoir mis dans la bouche d'un athée ces paroles: « La religion est une sage invention des hommes, pour contenir la populace dans son devoir. » Le jésuite Garasse l'accusa d'avoir commis à cet égard une honteuse prévarication, en faisant valoir indirectement la cause des mécréans, et en ne les réfutant pas avec assez de force: ce reproche est injuste; car, après avoir rapporté fidèlement les objections des athées, il les réfute avec autant de franchise que de solidité. Cependant ce livre, écrit avec force et avec hardiesse, devait faire une vive sensation dans le public, et surtout parmi les théologiens. Deux docteurs de Sorbonne le censurèrent, ne faisant point attention que, dans plusieurs endroits de cet ouvrage, Charron parle plutôt en philosophe qu'en théologien. On souleva l'Université, la Sorbonne, le Châtelet, le Parlement, contre lui; mais le président Jeannin, à qui l'on confia cette affaire, dissipa l'orage, et dit qu'il fallait permettre la vente du livre, comme d'un *livre d'état*. Cette décision n'empêcha point le jésuite Garasse de mettre Charron au rang des Théophile et des Vanini. Il le croit même plus dangereux, « d'autant qu'il dit plus de vilainies qu'eux, et qu'il les dit avec quelque peu d'hunnêteté. Il le peint livré à un athéisme brutal, acoquiné à des mélancolies langoureuses et truandes. » Plusieurs gens de lettres l'ont défendu contre les déclamations calomnieuses et emportées du jésuite, entre autres l'abbé de Saint-Cyran. Garasse aurait pu lui reprocher, avec plus de raison, que, dans son livre *de la Sagesse*, il copie souvent Montaigne, son maître, et même Du Vair. Il transcrit même leurs propres paroles. III. Seize *Discours chrétiens*, imprimés à Bordeaux en 1600; Paris, 1604, in-8°.

CHARTIER (Alain), né à Bayeux en Normandie en 1386, archidiacre de Paris, conseiller au parlement, secrétaire de Charles VI et de Charles VII, rois de France, fit les délices et l'admiration de la cour sous ces deux princes, qui l'envoyèrent en ambassade vers plusieurs Souverains. Marguerite d'Écosse, première femme du dauphin de France, depuis Louis XI, l'ayant vu endormi sur une chaise, s'approcha

de lui pour le baiser. Les seigneurs de sa suite s'étonnant qu'elle eût appliqué sa bouche sur celle d'un homme aussi laid, la princesse leur répondit, « qu'elle n'avait pas baisé l'homme, mais la précieuse bouche d'où étaient issus et sortis tant de bons mots et de vertueuses paroles. » On lui donna le nom de *Père de l'éloquence française :* il était digne de ce titre par sa prose plutôt que par ses vers. Le peu que nous avons de ses poésies prouve que Chapelle n'est pas l'inventeur des *Rimes redoublées*, comme on le croit communément. Chartier était l'homme de son temps qui parlait le mieux. Il mourut à Avignon en 1449, et fut inhumé dans l'église des Antonins de cette ville, où était son épitaphe. Ses Œuvres ont été publiées en 1617, in-4°, par Duchesne. La première partie renferme des ouvrages en prose : le *Curial*, le *Traité de l'Espérance*, le *Quadrilogue invectif* contre Édouard III, l'*Histoire de Charles VII*, qu'il avait commencée et qui fut finie, à ce que l'on croit, par Gilles Bouvier, dit *Berry*, et plusieurs autres pièces qu'on lui a faussement attribuées. On trouve *ses Vers* dans la seconde partie ; mais tous ne lui appartiennent pas, et plusieurs même sont indignes de son nom.

CHARTIER (Jean), frère d'Alain, bénédictin, chantre de l'église de Saint-Denis, né à Bayeux comme son frère, est auteur des grandes *Chroniques de France*, vulgairement appelées *Chroniques de Saint-Denis*, rédigées en français, depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII, en 3 vol. in-fol., Paris, 1493, livre rare et très-cher. L'*Histoire de Charles VII*, par Jean Chartier, parut au Louvre en 1661, in-fol., par les soins du savant Godefroi, qui l'enrichit de remarques, et de plusieurs autres pièces qui n'avaient pas encore vu le jour. Chartier, très-crédule et peu exact, écrit sèchement et en vrai compilateur. Cependant son histoire renferme des anecdotes curieuses, et racontées avec une naïveté qui n'est pas toujours sans agrément. On a encore de lui : *Les Différends des rois de France et d'Angleterre*, restés en manuscrit.

CHARTIER (Guillaume), né à Bayeux, parent, et selon d'autres, frère des précédens, conseiller au parlement de Paris, puis évêque de cette ville en 1447, fut un des commissaires nommés pour la révision du procès de la *Pucelle d'Orléans*, et pour la réhabilitation de sa mémoire. Dans ses dernières années, il encourut la disgrace de Louis XI, à cause de la députation qu'il accepta vers les princes pendant la guerre du *Bien public*. Le roi étendit son ressentiment jusqu'après la mort du prélat ; il ordonna de mettre sur son corps une épitaphe contenant les motifs de cette haine. Mais après le règne de Louis XI, le monument de son humeur vindicative fut supprimé ; et la postérité, dont il avait voulu dicter le suffrage, rendit justice à la mémoire d'un prélat dont les conseils, s'ils eussent été suivis par son prince, auraient prévenu bien des désordres. Il mourut en 1472.

CHARTIER (René), né à Vendôme en 1572, médecin à Paris, et professeur royal en médecine au collége de France, mourut d'une apoplexie qui le surprit étant à cheval le 28 octobre 1654. Chartier a donné une très-belle

édition des *Œuvres d'Hippocrate et de Galien*, textes grec et latin, Paris, 1639, en 3 vol. in-fol. Cette édition est très-estimée ; elle offre les plus grands avantages, la version latine est à côté du grec, et a été corrigée presque mot à mot. Dans le même volume on trouve les Traités d'Hippocrate et de Galien sur les mêmes sujets. Dix volumes seulement furent imprimés du vivant de l'auteur. Les six premiers volumes, le 8ᵉ et le 13ᵉ parurent en 1639 ; le 7ᵉ et le 12ᵉ en 1649 ; les 9ᵉ, 10ᵉ et 11ᵉ en 1679. Blondel et Lemoine, docteurs de la Faculté, ont publié les trois derniers volumes. Cette entreprise ruina l'éditeur, parce que l'ouvrage se vendit peu ; maintenant il est cher et peu commun.

CHARTIER (Jean), fils du précédent, né à Paris en 1610, fut reçu docteur de la Faculté de médecine en 1634, et mourut au mois de juillet 1662, à l'âge de 52 ans. On a de lui : I. *Palladii de febribus concisa synopsis*, Parisiis, 1646, in-4°. II. *La Science du plomb sacré des sages, ou de l'antimoine, où sont décrites ses rares et particulières vertus, puissances et qualités*, Paris, 1651, in-4°. Cet ouvrage ralluma la querelle sur *l'antimoine* plus vivement que jamais. Il indisposa d'autant plus la Faculté de Paris, qu'il attaquait les opinions des vieux docteurs, qu'il affichait même leur ignorance par la figure hiéroglyphique qui se voit au frontispice de ce petit traité, avec ces vers :

Le hibou fuit la clarté vivifique ;
Et bien qu'il ait lunettes et flambeaux,
Il ne peut voir les secrets les plus beaux
De l'antimoine et du vin émétique.

CHARTIER (Philippe), frère du précédent, né à Paris en 1633, suivit la profession de son père, et fut reçu docteur en médecine en 1656. Il obtint une chaire au Collége royal, et devint médecin ordinaire du roi. Ce médecin mourut d'une indigestion en 1669, à l'âge de 36 ans. Il revendiqua l'ouvrage de son frère sur l'*Antimoine*, et s'en disait publiquement l'auteur.

CHASDAI (Rabbi-Abraham-Levita-Ben), archidiacre de Barcelonne, florissait vers la fin du 12ᵉ siècle. Il a traduit de l'arabe en hébreu, *Sepher-Thathappuach*, ou *le Livre de la Pomme* (d'Aristote), dans le dessein de faire connaître aux juifs la doctrine des païens sur l'immortalité de l'ame. Aristote mourant est supposé s'entretenir avec les autres philosophes sur l'excellence et l'immortalité de l'ame. Il tenait une pomme à la main, pour soutenir par son odeur ses forces défaillantes : à la fin de son discours, la pomme lui échappe et il expire. Cette traduction hébraïque a paru à Venise en 1519, in-4° ; et il y en a d'autres éditions, de 1562, de 1693 et de 1706 : cette dernière à Giessen, avec une version latine de Jean-Juste Losius.

CHASLES, CHALES ou CHALLES (Grégoire, ou Robert de), né à Paris en 1659, étudia au collége de la Marche, où il connut Colbert de Seignelay, qui lui procura une place d'écrivain dans la marine. Il passa la plus grande partie de sa vie à voyager au Canada, au Levant, aux Indes Orientales. Il fut fait prisonnier en Canada par les Anglais, et subit le même sort en Turquie. Chasles était un homme enjoué, qui aimait la

bonne chère, un ami de Bacchus, qui ne parlait que d'*arroser le gosier;* mais trop enclin à la satire, surtout contre les moines. Quelques-unes de ses saillies le firent chasser de Paris, et relégner à Chartres, où il vivait assez mesquinement en 1719 ou 1720, âgé d'environ 60 ans. Il est auteur: I. Des *Illustres Françaises*, Paris, 1735, 3 vol. in-12, contenant sept histoires; augmentées de deux nouvelles dans l'édition d'Utrecht, 1739, 4 vol. in-12, et de Paris, 4 volumes: mais ces deux histoires sont bien inférieures aux premières; et les unes et les autres sont écrites d'une manière un peu languissante, quoique le fond de celles de Chasles soit ordinairement intéressant. Il est, dit-on, le héros de quelques-unes, et il paraît qu'il ne se piquait ni de délicatesse ni d'une exacte probité avec les femmes. Son roman a fourni à Collé le sujet de sa comédie de *Dupuis et Desronais*. II. Du *Journal d'un voyage fait aux Indes Orientales sur l'escadre de Duquesne, en* 1690 *et* 1691, Rouen, 1721, 3 vol. in-12. III. Du *Tome VI de Don Quichotte*, Paris, 1713, in-12. Ce volume, publié à Lyon, sous le nom de Saint-Martin, fut réclamé par Chasles.

CHASLES (François-Jacques), avocat au parlement de Paris, a fleuri dans le dernier siècle. Il est auteur du *Dictionnaire universel, chronologique et historique de justice, police et finances*, contenant les édits et les arrêts du conseil, depuis l'année 1600 jusques et compris 1720, en 3 vol. in-folio, 1725. Cette compilation, utile et assez bien faite, pourrait servir, pour ainsi dire, de boussole pour se conduire dans la décision des affaires embrouillées, si les arrêts n'étaient pas quelquefois contradictoires. Les matières que l'auteur y traite sont éclaircies par des pièces sûres et authentiques.

CHASOT DE NANTIGNY (Louis), né l'an 1692 à Saulx-le-Duc en Bourgogne, vint de bonne heure à Paris, où il fut chargé successivement de l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Les soins qu'il était obligé de donner à une fonction si importante, ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude de l'histoire, pour laquelle il avait un goût particulier. Les progrès qu'il faisait dans cette science lui firent connaître que celle des généalogies était nécessaire pour l'étudier avec plus de fruit, et pour mieux entendre les différens intérêts des principaux acteurs qui paraissent sur ce vaste théâtre. Il cultiva ce genre de connaissances; et c'est par les lumières qu'il acquit dans cette partie qu'il s'est fait connaître davantage. Il mit au jour, de 1736 à 1738, 4 vol. in-4°, sous le titre de *Généalogies historiques des rois, des empereurs, et de toutes les maisons souveraines.* Cet ouvrage, le meilleur de ceux qui sont sortis de sa plume, devait avoir une suite assez considérable, et il en a laissé une partie en manuscrit. Nous avons encore de lui: I. Les *Tablettes géographiques*, in-12, Paris, 1725. II. *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques*, 9 vol. in-24, Paris, 1749, et années suivantes. III. *Tablettes de Thémis*, in-24, deux parties, Paris, 1755. Il a fourni beaucoup d'articles généalogiques pour le *Supplément du Moréri de* 1749. Pendant les cinq ou six

dernières années de sa vie, il fut chargé de la partie généalogique de ce dictionnaire. Il mourut en 1755.

CHASSAGNE (Ignace-Vincent Guillot de la), né à Besançon au commencement du dernier siècle, mort à Paris vers 1750, est auteur de plusieurs romans assez purement écrits, mais dépourvus d'invention. Les principaux sont : I. *Le Chevalier des Essars et la comtesse de Bercy*, Paris, 1735, 2 vol. in-12. II. *Histoire du Chevalier de l'Étoile, contenant l'histoire secrète et galante de Mlle de M... avec M. du.....* Amsterdam, 1740, in-12. III. *Les Amours traversées*, La Haye (Paris), 1741, in-12. IV. *La Bergère Russienne*, 1743, in-12.

CHASSAIGNE (Antoine de la), né à Châteaudun en 1682, docteur de Sorbonne en 1710, ensuite directeur du séminaire des Missions étrangères, mourut en 1760. Son attachement au jansénisme lui attira bien des peines. On a de lui la *Vie de Nicolas Pavillon*, évêque d'Aleth, Saint-Michel (Chartres), 1739, 3 vol. in-12; et Utrecht (Rouen), 1740, 2 vol. même format; ouvrage diffus, écrit avec un peu de négligence, et fait en société avec Lefèvre de Saint-Marc, sur les Mémoires fournis pour la plupart ou revus par Duvaucel.

CHASSANÉE. *Voyez* Chasseneux.

CHASSANI, a donné la *Morale Universelle*, tirée des livres sacrés, pour la jeunesse, 1792, in-8°. *Essai historique et critique* sur l'insuffisance de la vanité de la morale des anciens, comparée à la morale chrétienne, traduit de l'italien, 1792, in-8°. On ignore l'époque de sa mort.

CHASSANION (Jean de), né à Monistrol près du Puy en Velay, était de la religion protestante. Il se fit connaître par une *Histoire des Albigeois touchant leur doctrine et leur religion contre les faux bruits qui ont été semés d'eux*, Genève, 1595, in-8°. Cette histoire est fort mal écrite, et il est facile d'y reconnaître la plume d'un protestant. Ses autres écrits sont : I. *De Gigantibus et reliquiis eorum atque iis quæ ante annos aliquot nostrâ ætate in Galliâ reperta sunt*, Bâle, 1580, in-8° ; Spire, 1587, in-8°. II. *Histoires mémorables des grands et merveilleux jugemens et punitions de Dieu*, 1586, in-8°, etc.

CHASSÉ (Claude-Louis-Dominique de), seigneur du Ponceau, issu d'une maison noble de Bretagne, naquit à Rennes en 1698. Il avait servi dans les gardes-du-corps, et, sa fortune et celle de son père ayant été détruites par le système de Law et par l'incendie de Rennes, il n'eut pas d'autre ressource que de se vouer à la carrière dramatique. Doué d'un extérieur avantageux et d'une très-belle voix, il devint un des plus célèbres acteurs de l'Opéra, où il débuta au mois d'août 1721. Il y remplit les premiers rôles avec un grand succès jusqu'en 1757, qu'il demanda sa retraite. Son jeu était noble, et il fit servir ses connaissances à le perfectionner. Des gens de goût lui trouvaient plus de dignité que de feu. On fit à ce sujet l'épigramme suivante, qui est fort connue à Rennes, sa patrie :

Avez-vous entendu Chassé
A la pastorale d'Issé ?

Ce n'est plus cette voix tonnante,
Ce ne sont plus de grands éclats;
C'est un gentilhomme qui chante,
Et qui ne se gêne pas.

Mais, malgré cette critique, il savait mettre de la chaleur dans les rôles qui en exigeaient. Cet acteur mourut à Paris en 1786, à 88 ans. Il jouissait depuis 50 ans de la pension de musicien de la chambre du roi, qu'il tenait de Louis XV : ce prince la lui avait accordée de son propre mouvement. Au milieu des écueils de son état, il avait conservé une probité sévère et une conduite irréprochable, qui donnaient un nouveau relief à ses talens. « Acteur unique et homme estimable, dit J.-J. Rousseau, il laissera l'admiration et le regret de son talent aux amateurs de son théâtre, et un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. »

CHASSEL (CHARLES), né à Nanci en 1612, sculpteur de figures en petit, étant venu à Paris pendant l'enfance de Louis XIV, composa pour ce prince les modèles en petit d'une armée tant d'infanterie que de cavalerie, et de toutes les machines propres à la guerre. Ces modèles furent exécutés en argent par l'orfèvre Merlin, son compatriote, et ce sont ces jouets, remis à l'enfant-roi, qui firent naître ou développèrent en lui cette grande passion pour la guerre, qu'il conserva pendant toute sa vie. — Un autre CHASSEL, petit-fils du précédent, se distingua dans l'art de la sculpture, et exécuta dans son pays des mausolées, des figures, etc.

CHASSENEUX (BARTHÉLEMI DE), *à Chassanco*, né à Issi-l'Évêque, près d'Autun, en 1480, passa du parlement de Paris, où il était conseiller, à celui de Provence, où il fut premier ou plutôt seul président. Il occupait ce poste, lorsque cette compagnie rendit, en 1540, le fameux arrêt contre les Vaudois, habitans de Mérindol. Ce qui suspendit l'exécution de cet arrêt fut, dit-on, une chose puérile en apparence, mais qui peint les mœurs du siècle. Chasseneux avait publié, en 1529, un gros fatras in-folio, intitulé : *Catalogus gloriæ mundi*, dans lequel il était d'avis qu'on ne pouvait excommunier les rats sans les avoir cités en justice, et les avoir entendus au moins par procureur. Quoique le conte des rats, rapporté par Garnier, se trouve dans de Thou, Bouche, Gauffridi, il est révoqué en doute par Nicéron, comme tiré du Martyrologe des protestans. Dans le temps que Chasseneux poursuivait avec chaleur l'exécution des arrêts du parlement d'Aix contre les Vaudois, d'Alleins, gentilhomme provençal, alla le trouver, et, lui remettant sous les yeux cet endroit de son ouvrage : « Pensez-vous, lui dit-il, qu'un premier président doive, moins qu'un avocat, respecter l'ordre judiciaire et en observer les formes ; ou croyez-vous qu'une société d'hommes mérite moins d'égards qu'un amas de vils animaux ? » Le président rougit, et, s'il ne désavoua pas publiquement ses premiers arrêts, il en suspendit tant qu'il vécut l'exécution. Les commissaires de la cour secondèrent les vues de Chasseneux, devenu beaucoup plus indulgent. Guillaume du Bellay, seigneur de Langei, gouverneur du Piémont, fut chargé par le roi de s'informer des mœurs et des

principes des Vaudois. Il manda à la cour, après une perquisition exacte, « que ceux qu'on nommait Vaudois dans les montagnes de Provence, étaient des gens, qui, depuis trente ans, avaient pris des terres en friche, à la charge d'en payer la rente à leurs maîtres, et que, par un travail assidu, ils les avaient rendus fertiles et propres au pâturage et au grain; qu'ils étaient gens de beaucoup de fatigue et de peu de dépense; qu'ils payaient exactement la taille au roi, et les droits à leurs seigneurs; qu'à la vérité on les voyait peu à l'église; qu'y étant, ils ne se mettaient point à genoux devant les images: qu'ils ne faisaient point dire de messes, ni pour eux ni pour les morts; qu'ils ne faisaient pas le signe de la croix; qu'ils ne prenaient pas d'eau bénite; qu'ils n'ôtaient point le chapeau devant les croix; que leurs cérémonies étaient différentes des nôtres; que leurs prières publiques se faisaient en langue vulgaire; qu'enfin ils ne reconnaissaient ni le pape, ni les évêques, et avaient seulement quelques-uns d'entre eux qui leur servaient de ministres et de pasteurs dans les exercices de leur religion. » (Fabre, Histoire ecclésiastique, livre CXLI, n° 63.) Ce rapport ayant été fait au roi, il envoya au parlement d'Aix une déclaration datée du 18 février 1541, par laquelle il pardonnait aux Vaudois, pourvu que dans trois mois ils abjurassent leurs erreurs. Aussitôt les habitans de Mérindol envoyèrent à Aix deux députés pour demander qu'il plût au parlement de faire informer de leurs erreurs et de les leur faire connaître. Chasseneux, les ayant mandés, leur remontra qu'il était inutile d'informer de ces erreurs, qui étaient notoires. Il les exhorta à y renoncer, et à ne pas obliger le parlement à procéder contre eux avec la dernière rigueur; que cependant ils pouvaient donner leur confession de foi. Ils le firent en effet dans une requête du 7 avril 1541, qui contenait un grand nombre d'articles. Mais, pendant qu'on les examinait à Aix ainsi qu'à Paris, la mort emporta Chasseneux (la même année). Tous les historiens conviennent, et Pithou assure, dans son *Histoire de la ville d'Aix*, qu'il mourut empoisonné par un bouquet de fleurs. Il ne nous apprend pas d'où ce coup lui vint; mais il y a lieu de soupçonner, dit Nicéron, que ce fut l'effet de la haine que conçurent contre lui ceux qui étaient si fort acharnés à la ruine des habitans de Mérindol, et qui, peu de temps après, firent jouer contre eux une sanglante tragédie. On a de Chasseneux, outre son *Catalogus gloriæ mundi*, petit in-fol. gothique, imprimé à Lyon en 1529, qui contient des détails curieux, et dans lequel il passe en revue toutes les dignités et tous les états de la société : I. Un *Commentaire latin* sur les coutumes de Bourgogne et de presque toute la France, in-fol., imprimé cinq fois pendant la vie de l'auteur, et plus de quinze depuis. La dernière édition, enrichie de l'Éloge de Chasseneux par le président Bouhier, a été donnée in-4°, Paris, 1717; et encore depuis refondue par le même éditeur dans une autre de 2 vol. in-folio. Chasseneux fut un des premiers qui éclaircirent le droit coutumier en France, et qui le concilièrent avec le droit romain. Il ressemble d'ailleurs à la plupart des ju-

risconsultes de son temps, qui, contens d'entasser autorités sur autorités, ne songeaient ni à soutenir leurs décisions par le raisonnement, ni à les éclairer par la méthode, ni à les rendre plus agréables à lire par un style pur, simple et correct. II. *Consilia*, Lyon, 1531, in-folio; ce sont des consultations sur différentes matières de droit qu'il a essayé d'éclaircir. III. Les *Épitaphes des Rois de France jusqu'à François Ier, en vers avec leurs effigies*, Bordeaux, sans date, très-rare. Bouhier a placé une *Vie de Chasseneux* en tête de son *Commentaire de la Coutume de Bourgogne*.

CHASSIGNET (Jean-Baptiste), naquit à Besançon vers 1518. C'était un homme de mérite, qui joignait à une piété solide le goût des belles-lettres et de la poésie. Il fut avocat-fiscal au bailliage de Gray. On lui doit: I. *Le mépris de la vie et la consolation contre la mort*, Besançon, 1594, in-12. Cet ouvrage contient quatre cent quarante sonnets et plusieurs autres poésies; les mêmes pensées y sont trop souvent répétées. II. *Paraphrase en vers français sur les douze prophètes*, Besançon, 1601, in-12. III. *Paraphrase sur les cent cinquante Psaumes de David*, Lyon, 1613, in-12. C'est son meilleur ouvrage; il en est question dans les *Annales poétiques*. Chassignet est un de ceux qui commencèrent à tirer la poésie française de l'état de barbarie où elle avait croupi jusqu'alors. Il vivait encore en 1619. — Un autre Chassignet, religieux bénédictin, écrivit, dans le 17e siècle, une *Histoire de tous les monastères du comté de Bourgogne*. Cet ouvrage n'a pas vu le jour. Le P. Martenne en fait l'éloge.

CHASTANET (Léonard), né le 24 novembre 1715 à Mussidan dans le Périgord, s'est rendu célèbre dans la chirurgie. L'Académie royale de chirurgie lui donna le titre de son correspondant. On a de lui: I. *Lettre à M. Cambon, premier chirurgien de la princesse Charlotte de Lorraine, pour servir de réfutation à une lettre de Kandergracht, chirurgien et lithotomiste pensionné pour la ville de Lille*; brochure in-8°, sans indication de lieu, ni d'imprimeur. II. *Lettre sur la lithotomie*, Londres (Paris), 1768, in-8°.

CHASTE (de), commandeur, gentilhomme ordinaire du roi, fut envoyé par la reine Catherine de Médicis en 1583, avec une troupe de fantassins dans l'île Tercère pour y appuyer les prétentions d'Antoine, prieur de Crato, élu roi de Portugal. Cette expédition n'eut aucun résultat favorable, ainsi que l'avait prévu Chaste. Les Espagnols eurent le dessus, et Chaste de retour à Paris, remit un rapport circonstancié à la reine-mère qui lui en témoigna sa satisfaction. En 1603, Chaste forma avec des négocians de Rouen une compagnie pour continuer les découvertes au Canada, et former des établissemens. S'étant lié avec Champlain, il lui confia la direction de cette expédition, mais il mourut peu de temps après. On trouve dans le second volume du recueil de Thévenot, la *Relation de son expédition dans l'île Tercère*.

CHASTEAU-VIEUX (Cosme

de la Gambe, dit), valet-de-chambre du roi Henri III, et du duc de Nemours, avait composé, vers 1560, les pièces de *Jodès*, *Roméo et Juliette*, *Édouard*, *etc.*, tirées de Baudel; et les comédies d'*Alaigre*, et du *Capitaine Boudoufle*, qui sont toutes maintenant ensevelies dans un profond oubli.

CHASTELAIN (Claude), chanoine de l'église de Paris, sa patrie, fut mis, par de Harlay archevêque, à la tête d'une compagnie pour la composition des livres d'église. Il professait la science des liturgies, des rits et des cérémonies ecclésiastiques. Il avait parcouru l'Italie, la France, l'Allemagne, et partout il avait étudié les usages de chaque église particulière. Il connaissait tout ce qu'il y avait de curieux dans les lieux où il passait, et souvent il en instruisait même les gens du pays. Il mourut en 1712, à 73 ans. On a de lui : I. Les deux premiers mois de l'année du *Martyrologe romain*, traduits en français, avec des additions, à chaque jour, des Saints, qui ne sont point dans ce Martyrologe, placés selon l'ordre des siècles : la première, de ceux de France : la seconde, de ceux des autres pays, avec des notes sur chaque jour. II. *Martyrologe universel*, en français, Paris, 1709, in-4°, composé dans le goût du précédent, plein de l'érudition la plus recherchée. III. *Breviarium Parisiense*, 1680, 4 vol. in-12. Dès que ce Bréviaire parut, on fit des remarques pour le censurer. L'abbé Chastelain publia sous le voile de l'anonyme, une *Réponse aux remarques*, etc., Paris, 1681, in-8°. On a de lui plusieurs autres écrits insérés dans divers recueils. Les bollandistes lui ont dédié un vol. de leur savante collection.

CHASTELAIN. *Voyez* Chatelain.

CHASTELARD (Pierre de Boscosel de), gentilhomme dauphinois, petit-neveu, du côté de sa mère, du célèbre chevalier Bayard, était attaché à la maison de Montmorenci. Sa figure et sa taille étaient parfaites, et son esprit répondait à sa figure. Il devint éperdûment amoureux de la reine Marie-Stuart, femme de François II, et on prétend que cette princesse ne fut pas insensible à son amour. Lorsqu'elle partit pour l'Écosse, après la mort de son époux, Chastelard la suivit, et eut l'imprudence de se cacher la nuit dans sa chambre. La première fois la reine lui fit grace; mais ayant été surpris une seconde fois, il fut condamné à perdre la tête. Vraisemblablement, il n'eût point été puni aussi sévèrement, s'il n'eût eu que Marie pour juge. « Le jour venu, dit » Brantôme, Chastelard ayant été » mené sur l'échafaud, avant de » mourir, print en ses mains les » Hymnes de M. de Ronsard; et » pour son éternelle consolation, » se mit à lire tout entièrement » l'Hymne de la Mort, qui est » très-bien faite, et propre pour » ne point abhorrer la mort; ne » s'aidant autrement d'aucun au- » tre livre spirituel, ni de minis- » tre, ni de confesseur. Après avoir » fait entière lecture, il se tourna » vers le lieu où il pensait que la » reine fût, et s'écria tout haut : » *Adieu, la plus belle et la plus* » *cruelle princesse du monde!* » Et puis, constamment tendant » le col à l'exécuteur, se laissa » défaire fort aisément. » Le même

historien ajoute, « que Chastelard avait beaucoup d'esprit, et se servait d'une poésie douce et gentille aussi bien qu'aucun gentilhomme de France. » On a perdu les vers qu'il avait composés.

CHASTELER (le marquis JEAN DE), général autrichien, chambellan de l'empereur d'Autriche, naquit dans le Hainaut autrichien, vers 1750, et entra fort jeune dans le corps du génie. Il se distingua dans la guerre contre les Turcs, et notamment au siége de Belgrade. Ayant été ensuite envoyé dans les Pays-Bas pour rétablir une partie des fortifications de Namur, il fut fait prisonnier par les Français en 1792, après avoir déployé autant de bravoure que de talens; il fut échangé quelques mois après, et devint général-major. Il fit en cette qualité la campagne de 1793, et reçut sept blessures au siége de Valenciennes. Dans les campagnes suivantes, il donna aussi des preuves d'un rare talent militaire, et d'une intrépidité imperturbable. La guerre ayant recommencé entre la France et l'Autriche, en 1809, le marquis de Chasteler fut chargé d'organiser l'insurrection du Tyrol, dont il se rendit maître; mais peu après il fut battu par le maréchal Lefebvre; il voulut capituler, on lui répondit qu'on ne capitulait pas avec un brigand; il fut alors obligé de se retirer dans les gorges de la Carinthie. Le marquis de Chasteler fit encore la campagne de 1813 contre la France, et en 1815 celle d'Italie contre Murat, à la suite de laquelle il obtint le commandement de Venise. Il est mort le 30 août 1820, près d'Ath.

CHASTELET (JEHAN DU), ancien poète dont il est fait mention dans la liste de ceux qui ont écrit avant le 14e siècle, a mis en vers, assez bons pour son temps, *les Dits moraux de Caton*.

CHASTELET (PAUL HAY, seigneur DU), gentilhomme breton, né en 1592, avocat-général au parlement de Rennes, ensuite maître des requêtes et conseiller d'état, fut nommé commissaire au procès du maréchal de Marillac. Celui-ci le récusa, comme son ennemi capital, et comme auteur d'une *Satire latine*, en prose rimée, contre lui. On croit qu'il fit suggérer lui-même cette requête de récusation au maréchal; mais le cardinal de Richelieu, ayant découvert son artifice, le fit mettre en prison. Il en sortit quelque temps après. C'était un homme d'une belle figure, d'un esprit ardent et plein de saillies. Étant un jour avec Saint-Preuil, qui sollicitait vivement la grace du duc de Montmorenci, le roi lui dit: « Vous voudriez, je pense, avoir perdu un bras pour le sauver. Je voudrais, sire, répondit du Chastelet, les avoir perdus tous deux, car ils sont inutiles à votre service; et en avoir sauvé un qui vous a gagné des batailles, et qui vous en gagnerait encore. » Il fit un *Factum* éloquent et hardi pour l'accusé. Le cardinal de Richelieu lui ayant fait des reproches, sous prétexte que cette pièce condamnait la justice du roi: « Pardonnez-moi, répliqua du Châtelet, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son royaume. » Peu de temps après qu'il fut sorti de prison, on le mena à la messe du roi, qui tournait la tête d'un autre côté pour éviter la vue d'un homme injustement puni. Du Chastelet s'en aper-

cut, et s'approchant de M. Saint-Simon, il lui dit : « Je vous prie, monsieur, de dire au roi que je lui pardonne de bon cœur, et qu'il me fasse l'honneur de me regarder... » Saint-Simon le dit à Louis XIII, qui en rit, et qui caressa du Chastelet. Il mourut bientôt après, en 1636, à 43 ans. Membre de l'Académie française, il fut le premier secrétaire de cette compagnie. On a de lui divers ouvrages en vers et en prose : I. *Histoire de Bertrand Du Guesclin*, connétable de France, in-fol., 1666, et in-4°, 1693, curieuse par les pièces justificatives dont on l'a enrichie. II. *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac*, Paris, 1633, in-4°. III. *Recueil de pièces pour servir à l'Histoire*, 1635, in-fol. IV. *Prose rimée*, en latin, contre les deux frères Marillac, dans le Journal du cardinal de Richelieu. V. Une *Satire* assez longue contre la vie de la cour. VI. Plusieurs *Pièces* de vers, qui ne sont pas ce qu'il a fait de mieux. — Paul-Hay, marquis du Chastelet, son fils, a publié les ouvrages suivans : I. *Traité de l'éducation de M. le Dauphin*, Paris, 1664, in-12. II. *La politique de la France*, Cologne, 1669, in-12.

CHASTELET (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du), naquit en 1706 du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. Son esprit et ses grâces la firent rechercher en mariage par plusieurs seigneurs distingués. Elle épousa le marquis du Chastelet-Lomont, lieutenant-général des armées du roi, d'une famille illustre. Les bons auteurs anciens et modernes lui furent familiers dès sa plus tendre jeunesse. Elle s'appliqua surtout à la lecture des philosophes et des mathématiciens. Son coup d'essai fut les *Institutions de physique*, in-8°, adressées à son fils, son élève dans la géométrie, auxquelles elle joignit une explication de la philosophie de Leibnitz. Les idées du philosophe allemand ne lui ayant paru ensuite que des rêves, elle l'abandonna pour Newton. Elle traduisit ses *Principes* et les commenta. Cet ouvrage, imprimé après sa mort, en 2 vol. in-4°, revu et corrigé par Clairaut, a paru digne de son auteur et de son censeur. La marquise du Chastelet mourut d'une suite de couches en 1749, au palais de Lunéville, âgée de 43 ans et demi. L'étude ne l'éloigna pas du monde. On vit, non sans étonnement, la commentatrice de Newton se livrer à tous les plaisirs, les rechercher même comme une femme ordinaire ; et au sortir d'une table de jeu aller converser avec des philosophes et les instruire. Elle en avait toujours auprès d'elle, à Paris, à Cirey et à Lunéville. Voltaire fut lié de bonne heure avec elle, d'abord par l'amitié, et bientôt par l'amour. « Ils furent inséparables pendant près de vingt années. Cette liaison eut pour Voltaire de grandes douceurs ; mais on ignore ce qu'elle coûta à sa tranquillité. Ils se querellèrent très-souvent; et ils se supportaient; parce que l'habitude de vivre ensemble les rendait nécessaires l'un à l'autre. Émilie lui pardonnait ses bruyantes humeurs ; de son côté, il se montrait indulgent pour ses caprices et même pour ses infidélités. Les colères de Voltaire étaient des coups de foudre ;

mais l'orage n'avait rien de durable. L'auteur de l'éloge de madame du Chastelet, qui est à la tête de sa *Traduction des principes de Newton*, n'en prétend pas moins que « les charmes de la poésie la pénétraient, que son oreille était extrêmement sensible à l'harmonie, et qu'elle ne pouvait souffrir des vers médiocres. » Émilie aimait l'étude et la célébrité ; mais ce goût n'était qu'une passion secondaire. Ses deux passions dominantes étaient le jeu et l'amour. La première lui coûta beaucoup d'argent ; et la seconde troubla le repos de Voltaire, en excitant plusieurs fois sa jalousie. (*Voy.* de plus amples détails, dans la Vie de Voltaire, par Duvernet, que nous venons de citer.) Cependant on ne pouvait être aimé plus tendrement. La moindre absence mettait madame du Chastelet au désespoir. « C'est une tête bien complétement tournée, écrivait madame de Tencin au maréchal de Richelieu ; elle me fait grande pitié. » Quoique madame du Chastelet fût liée avec des savans, et fût elle-même très-instruite, elle ne parlait ordinairement de science qu'à ceux avec qui elle croyait pouvoir s'instruire. Elle vécut long-temps dans des sociétés où l'on ignorait ce qu'elle était, et ne prenait pas garde à cette ignorance. Les dames qui jouaient avec elle chez la reine étaient bien éloignées de se douter qu'elles fussent à côté du commentateur de Newton ; on la prenait pour une personne ordinaire. On s'étonnait seulement de la rapidité et de la justesse avec laquelle on la voyait faire les comptes et terminer les différends du jeu. Dès qu'il y avait quelque combinaison à faire, la philosophe ne pouvait plus se cacher. On l'a vue diviser jusqu'à neuf chiffres par neuf autres, de tête et sans aucun secours, en présence d'un géomètre étonné, qui ne pouvait la suivre. Née avec une éloquence singulière, cette éloquence ne se déployait que quand elle avait des objets dignes d'elle. Le mot propre, la précision, la justesse et la force étaient le caractère de son style. Cette fermeté sévère et cette trempe vigoureuse de son esprit ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment. Les charmes de la poésie et de l'éloquence, comme on l'a déjà dit, la pénétraient ; et son oreille était extrêmement sensible à l'harmonie. Elle savait par cœur les meilleurs vers, et ne pouvait souffrir les médiocres. Elle en faisait elle-même d'agréables. On peut en juger par cette inscription pour les jardins de Cirey :

Du repos, une douce étude,
Peu de livres, point d'ennuyeux ;
Un ami dans ma solitude,
Voilà mon sort : il est heureux.

L'étude de sa langue fut une de ses principales occupations. Elle parlait bien et avec feu ; mais elle ne rendait pas, comme tant d'autres femmes, sa conversation piquante, en relevant les ridicules de ses rivales en esprit et en beauté. Elle n'avait ni le temps, ni la volonté de s'en apercevoir ; et quand on lui disait que quelques personnes ne lui avaient pas rendu justice, elle répondait « qu'elle voulait l'ignorer. » Un auteur ayant été enfermé pour avoir écrit contre elle, la marquise du Chastelet prit la plume en sa faveur, et lui procura son élargissement. Elle a laissé un *Traité*

sur le bonheur, « le seul peut-être des ouvrages sur cette question, dit Condorcet, qui ait été écrit sans prétention et avec une entière franchise. » Il a été publié avec un *Recueil de ses lettres*, 1 vol. in-12, Paris. L'éloge de madame du Chastelet, par Voltaire, est à la tête de la *Traduction des principes de Newton*.

CHASTELET D'HARAUCOURT (LOUIS-MARIE-FRANÇOIS duc DE), né à Sémur en Bourgogne, chevalier des ordres du roi, colonel du régiment du roi, et par suite, après la mort du maréchal de Biron, colonel du régiment des gardes-françaises, lieutenant-général, fut nommé député de la noblesse du Barrois aux États-Généraux de 1789. Lorsqu'il arriva au régiment des gardes, il fit plusieurs innovations nécessaires, mais qui devinrent funestes en raison de la circonstance, et on a attribué au mécontentement qu'il fit naître dans ce corps, sa prompte insurrection, lors des troubles de la Capitale. Ce qu'il y a de certain, c'est que le régiment des gardes-françaises ne se serait pas insurgé aussi facilement sous le maréchal de Biron. Dans les premières séances des États-Généraux, Du Chastelet fut un des commissaires chargés de rédiger un règlement de police pour son ordre, il devint ensuite membre du comité diplomatique de l'Assemblée nationale. Il y vota, dans la fameuse nuit du 4 août, le rachat de la dîme, et demanda la vente de 400 millions de biens du clergé, pour faire face aux dépenses. En 1790, il fut inculpé pour sommes indûment touchées sur l'extraordinaire des guerres. Il vota pour conférer au roi le droit de paix et de guerre, parla contre l'incorporation des bataillons, et provoqua une cour martiale pour examiner la conduite des militaires dans l'affaire de Nancy. En 1791, il s'opposa à la réunion du Comtat à la France, et signa la protestation du 12 septembre même année, contre les innovations faites par cette assemblée. Emprisonné après la journée du 10 août, il fut condamné à mort le 13 décembre 1793, comme ayant participé au massacre des patriotes du 10 août 1792, au château des Tuileries. Il était âgé de 66 ans. Son épouse, mademoiselle de Rochechouart, subit le même sort le mois suivant, pour avoir fait passer de l'argent à son fils émigré. Du Chastelet, fils de la célèbre marquise si connue par ses liaisons avec Voltaire, s'est vanté plusieurs fois, en présence des officiers du régiment du roi, d'être fils de ce grand poète. Il avait été ambassadeur en Angleterre, et il a laissé des *Mémoires* sur cette mission qui ont été publiés vers la fin du dernier siècle.

CHASTELLAIN (JÉHAN LE), religieux augustin et professeur de théologie, natif de Tournay, ayant embrassé les principes du luthéranisme et les professant publiquement, fut condamné à être brûlé vif, comme hérétique. Il subit la peine due à son apostasie en l'année 1525. Il est auteur de *la Chronique de Metz, en vers*, que dom Calmet a fait imprimer dans le troisième tome de son *Histoire de Lorraine*.

CHASTELLUX (CLAUDE DE BEAUVOIR, seigneur DE), vicomte d'Avalon, et maréchal de France, d'une famille noble et ancienne, suivit le parti des ducs de Bourgogne, dont il était né sujet, et qui lui firent de grands biens. Il

fut employé dans plusieurs affaires importantes, et mourut à Auxerre en 1453, avec une haute réputation d'intelligence et de bravoure. La cathédrale de cette ville fut embellie par ses libéralités. Voici l'origine du titre de chanoine d'Auxerre accordé à ce seigneur et à sa postérité. Des brigands s'étaient emparés de Crévant, petite ville qui appartenait au chapitre d'Auxerre. Chastellux les chassa. Il y soutint ensuite un siége pendant cinq semaines, et dans une sortie fit prisonnier le connétable d'Écosse, chef des assiégeans. Étant resté maître de la place, il la remit au Chapitre, sans exiger le moindre dédommagement. C'est en reconnaissance de sa valeur et de sa générosité que ce chapitre lui accorda en 1423, pour lui et sa postérité, le titre de premier chanoine héréditaire.

CHASTELLUX (François-Jean, marquis de), né à Paris en 1734, maréchal des camps et armées du roi, de l'Académie française et de diverses autres sociétés littéraires, mort à Paris le 24 octobre, 1788, était d'une famille distinguée, qu'il illustra encore par ses talens militaires et littéraires, par l'aménité de son caractère et par ses ouvrages. Les principaux sont: I. *De la félicité publique*, in-8°. Lorsque ce livre parut pour la première fois, il ne fit point cette sensation qui annonce un grand succès. Le titre parut vague, le style quelquefois négligé; le but de l'auteur ne semblait pas assez déterminé. On ne vit pas d'abord qu'il s'était proposé de tracer un tableau du genre humain, et d'examiner dans quel siècle, dans quel pays, sous quel gouvernement il aurait été plus avantageux aux hommes d'exister. Quelques chapitres de cet examen sont superficiels; mais d'autres se distinguent par la sagesse des principes et la profondeur des recherches. Il ne faut pas pourtant mettre la *Félicité publique* au-dessus de l'*Esprit des lois*, comme a fait Voltaire, trop sévère envers Montesquieu, qui n'existait plus, et trop indulgent envers le marquis de Chastellux, qui passait pour avoir du crédit à la cour. II. *Voyage dans l'Amérique septentrionale en 1780, 1781 et 1782*, in-8°. Ce voyage est instructif et agréable; mais les Anglo-Américains se sont plaints que l'auteur amusait quelquefois ses lecteurs à leurs dépens. Le marquis de Chastellux avait servi en Amérique et avec distinction. Il avait été accueilli partout comme il le méritait, s'était lié d'amitié avec l'illustre Washington; et les Américains auraient désiré qu'il eût un peu plus ménagé les ridicules de ses hôtes. Il est vrai qu'il ne destinait point ce livre à l'impression, et que divers morceaux lui ayant été dérobés, et livrés à un journaliste étranger, cette infidélité l'obligea de communiquer au public son manuscrit original. III. *Essai sur l'Opéra*, traduit de l'italien d'Algarotti, suivi d'*Iphigénie en Aulide*, opéra, par le traducteur, Paris, 1773, in-8°. IV. *Essai sur l'union de la poésie et de la musique* La Haye, (Paris), 1765, in-12. V. *Discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, Londres (Paris), 1787, in-8°. VI. On lui doit encore l'excellente *Notice sur la Vie et les écrits d'Helvétius*,

imprimée en tête de son *poëme du Bonheur*. Elle fut attribuée par les uns à Duclos, par d'autres à Saurin, par d'autres enfin au baron d'Holbach. Chastellux fut reçu à l'Académie française en 1775, à la place de M. de Château-Brun, après avoir brigné cet honneur avec autant de passion qu'un autre aurait recherché le bâton de maréchal de France.

CHASTENER (.... DE). Tout ce qu'on peut savoir de ce rimeur des plus obscurs, c'est qu'il fut contemporain et probablement ami de Joachim Blanchon, à la louange duquel il a fait des *Vers*, imprimés avec les premières œuvres poétiques de celui-ci, en 1583.

CHASTENET. *Voyez* PUYSEGUR et CHEVREAU.

CHASTILLON (HUGUES DE), comte de Saint-Pol et de Blois, vivait en 1227. Sa nièce, Yolande, épousa Archambaud de Bourbon le Jeune, neuvième du nom, et leur fille puînée épousa Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de Saint Louis, et tige de la Maison de Bourbon.

CHASTILLON (RENAUD DE), prince d'Autriche, par sa femme Constance, alla à la Terre-Sainte, avec Louis-le-Jeune, et périt de la main de Saladin, qui le regardait comme le plus redoutable de ses ennemis.

CHASTILLON (JEAN DE), comte de Chartres et de Blois, reçut en 1271, de Philippe-le-Hardi, le titre glorieux de garde tuteur et défenseur de ses enfans et de l'état. Sa fille épousa, l'année suivante, Pierre de France, comte d'Alençon cinquième fils de Saint Louis.

CHASTILLON (GAUCHER, seigneur DE), d'une maison alliée à celle de France, qui tire son nom de Châtillon-sur-Marne, entre Épernai et Château-Thierri, était sénéchal de Bourgogne et bouteillier de Champagne. Il suivit le roi Philippe-Auguste au voyage de la Terre-Sainte, et se distingua au siége d'Acre en 1191. Il ne se signala pas moins à la conquête de la Normandie, en 1200, en Flandre, où il se rendit maître de Tournai, et à la bataille de Bovines, au gain de laquelle il contribua. Il prit ensuite le nom de comte de Saint-Paul, sa femme ayant hérité de ce comté; et, en cette qualité, il suivit le comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois. Il mourut comblé d'honneurs et de gloire en 1219.

CHASTILLON (GAUCHER, DE), né en 1250, comte de Porcéan, arrière-petit-fils du précédent, se distingua tellement à la journée de Courtray, que Philippe-le-Bel lui donna, en récompense, l'épée de connétable en 1302. Il eut beaucoup de part à la victoire de Mons-en-Puelle, en 1304, conduisit le prince Louis Hutin en Navarre, le fit couronner à Pampelune en 1307, et fut le principal ministre de ce roi. Il contribua aussi à la victoire de Mont-Cassel en 1328, et mourut comblé d'honneurs et de gloire en 1329, âgé de 80 ans. La Maison de Châtillon a produit plusieurs autres grands hommes. L'auteur des Mémoires pour l'instruction de M. le duc de Bourgogne a raison de dire que cette Maison a été décorée dans ses premières branches de tant de grandeur, qu'il ne restait que la royauté au-dessus d'elle.

CHASTILLON (ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE, duc DE), de l'an-

cienne Maison de Chastillon-sur-Marne, naquit en 1690. Il commandait en 1705, un régiment de dragons de son nom, et fut créé successivement inspecteur-général de la cavalerie, commissaire-général, mestre-de-camp et maréchal-de-camp. Sa conduite et sa bravoure dans la guerre d'Italie en 1733 et 1734, le firent nommer lieutenant-général. A la bataille de Guastalla, il chargea les ennemis à la tête de sa cavalerie, les repoussa et les mit en déroute : mais en les poursuivant, il fut blessé dangereusement à la jambe. En 1735, il fut nommé gouverneur du Dauphin, fils de Louis XV, et conduisit ce prince à Metz, pendant la maladie du Roi : c'est ce qui fut le prétexte de sa disgrace. Il fut exilé peu après, et ne reparut plus à la cour, jusqu'à sa mort arrivée en 1754. Il avait été créé duc et pair en 1736. — Louis Gaucher de Chastillon, son fils, fut le dernier mâle de sa maison. Il avait épousé Adrienne-Émilie de la Vallière. Il mourut en 1762.

CHASTRE (Jean de), chanoine de l'église Saint-Nizier de Lyon, et aumônier du roi, publia, en 1647, une *Méthode pour accommoder le bréviaire de Lyon avec le romain.* On lui doit encore, *Compendium theologicæ veritatis Alberti Magni*, in-12, 1649.

CHASTRE. *Voy.* Chatre.

CHAT ou CHAPT (Aymeri), issu d'une illustre et ancienne maison du Périgord, qui fait remonter son origine aux anciens sires de Chabanois, connus dans nos histoires dès la fin du 11e siècle, fut d'abord trésorier de l'Église romaine, évêque de Volterre et gouverneur de Bologne; ensuite transféré à l'archevêché de la même ville en 1361. Il obtint, en 1365, de l'empereur Charles IV, la confirmation des priviléges de son église, et le titre de prince de l'empire. Il y fit fleurir l'Université dont il était chancelier. Il fut transféré de nouveau, en 1371, à l'évêché de Limoges, et nommé gouverneur de toute la vicomté de cette ville. Il mourut en 1390. Ce prélat, protecteur des Savans et Savant lui-même; répandit ses bienfaits sur les gens de lettres.

CHATAM. *Voyez* Pitt.

CHATEAU (Guillaume), graveur, né à Orléans en 1633, mort à Paris en 1683, à cinquante ans. Cet artiste, encouragé par Colbert, mérita les bienfaits de ce sage ministre, par *plusieurs estampes* gravées d'après les ouvrages de différens maîtres. Il avait perfectionné son talent en Italie. Ses principaux ouvrages sont : une *Assomption de la Vierge*, d'après Annibal Carrache; la *Manne du désert*, d'après le Poussin; la *Guérison des Aveugles de Jéricho;* le *Ravissement de Saint Paul*, et la *Mort de Germanicus*, d'après le même.

CHATEAU (Louis-Charles), graveur, né à Paris en 1757, élève de M. Ponce, a fait *plusieurs vignettes et de petites eaux-fortes.* Il traitait ce genre avec beaucoup de goût, et y obtenait du succès, lorsque l'amour du plaisir et les fréquentes occasions qu'offre Paris l'éloignèrent du travail, et nuisirent ainsi aux progrès de son talent.

CHATEAUBRIANT (Françoise de Foix, épouse de Jean de Laval, comte de), née vers 1475, était fille de Phœbus de Foix, et sœur du fameux comte de Lau-

trec, et du maréchal de Foix, qui lui durent en partie leur fortune. Elle fut maîtresse de François Ier, qui la quitta pour la duchesse d'Estampes. Cependant sa figure égalait celle de sa rivale, et elle avait la fierté d'une femme née dans une famille qui ne voyait que les princes du sang au-dessus d'elle. On sait que la couronne de Navarre passa de cette maison à celle d'Albret qui la transmit à celle de Bourbon. « J'ai ouï conter, dit Brantôme, et le tieus de bon lieu, que lorsque le roi François Ier eut laissé madame de Châteaubriand, sa maîtresse favorite, pour prendre madame d'Estampes..., que madame la régente avoit prinse avec elle pour une de ses filles...... Madame d'Estampes pria le roi de retirer de madite dame de Châteaubriand, tous les plus beaux joyaux qu'il lui avoit donnés, non pour le prix et la valeur; car pour lors les pierreries n'avoient pas la vogue qu'elles ont eue depuis, mais pour l'amour des belles devises qui y étoient mises, engravées et empreintes, lesquelles la reine de Navarre, sa sœur, avoit faites et composées; car elle y étoit très-bonne maîtresse. Le roi François lui accorda sa prière, et lui promit qu'il le feroit, ce qu'il fit. Et pour ce, ayant envoyé un gentilhomme vers elle pour les lui demander, elle fit la malade pour le coup, et remit le gentilhomme dans trois jours à venir, et qu'il auroit ce qu'il demandoit. Cependant, dans le dépit, elle envoya quérir un orfèvre, et fit fondre tous les joyaux, sans avoir respect ni acception des belles devises qui y étoient engravées; et après le gentilhomme retourné, elle lui donna tous ses joyaux convertis en lingots. « Allez, dit-elle, portez cela au roi, et dites-lui que, puisqu'il lui a plu me révoquer ce qu'il m'avait donné si libéralement, je le lui rends et lui renvoie en lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée, et les y tiens si chères, que je n'ai pu permettre que personne en disposât et jouit, et en eût du plaisir que moi-même. » Quand le roi eut reçu le tout en lingots, et les propos de cette dame, il ne dit autre chose, sinon : « Retournez et rendez-lui le tout. Ce que j'en faisois n'étoit pas pour la valeur, car je lui eusse rendu deux fois plus, mais pour l'amour des devises; et puisqu'elle les a ainsi fait perdre, je ne veux pas de l'or, et le lui renvoie. Elle a montré en cela plus de courage et de générosité que je n'eusse pensé provenir d'une femme. » *Voy.* (Dames Galantes, tom. II.) Le romancier Varillas rapporte que Laval son mari, dans un accès de jalousie, fit ouvrir les veines à sa femme; mais ce conte doit être mis au rang de tant d'autres, qu'il débite avec autant de fausseté que d'effronterie. La comtesse de Châteaubriand, mourut en 1537.

CHATEAUBRUN (Jean-Baptiste Vivien de), maître d'hôtel ordinaire du duc d'Orleans, né à Angoulême en 1686, fut reçu à l'Académie française en 1753. Il avait donné, au mois de novembre 1714, une tragédie de *Mahomet II*. Il composa quelques années après les *Troyennes*. Cette seconde pièce, supérieure à la précédente, ne fut jouée qu'en 1754. Son plan manque de régularité; et, comme le dit Boileau :

Chaque acte dans la pièce est une pièce entière.

Mais les situations en sont attachantes et intéressent le spectateur. Celle du troisième acte, imitée de Sénèque, où Andromaque vient cacher son fils dans le tombeau d'Hector, a toujours produit de l'effet, surtout lorsque Mlle Gaussin, remplissant le rôle d'Andromaque, disait à Ulysse :

Ces farouches soldats, les laissez-vous ici ?

Châteaubrun est aussi auteur des tragédies de *Philoctète* et *d'Astianax*, dont le principal défaut est d'être faibles de style, mais qui sont assez bien conduites. L'auteur mourut à Paris en 1775, dans la maison de Picpus, où il s'était retiré depuis quelques années. C'était un vrai philosophe; il ne tint qu'à lui de faire la plus grande fortune, et il la dédaigna. Il remplit avec honneur, pendant près d'un demi-siècle, des places qui en auraient enrichi d'autres moins indifférens pour leur fortune. Il joignait à ce rare désintéressement des mœurs douces et irréprochables. « M. de Châteaubrun, dit le célèbre Buffon, dans un discours à l'Académie, homme juste et doux, pieux, mais tolérant, sentait, savait que l'empire des lettres ne peut s'accroître et même se soutenir que par la liberté. Il approuvait donc tout assez volontiers, et ne blâmait rien qu'avec discrétion. Jamais il n'a rien fait que dans la vue du bien; jamais rien dit qu'à bonne intention. » De Châteaubrun, livré pendant sa jeunesse aux affaires et à ses devoirs, ne s'en délassait que par l'étude des poètes grecs et latins, dont il s'était nourri, et dont il a porté le goût dans ses dernières tragédies. Il eut assez d'empire sur lui-même pour garder pendant quarante ans ses pièces dans son porte-feuille sans les faire jouer. La crainte de déplaire à un prince pieux auquel il était attaché fut le motif qui l'arrêta.

CHATEAUFORT (le marquis DE). *Voyez* BOYSEAU.

CHATEAU-GIRON (GEOFFROI DE), gentilhomme breton, suivit dès sa jeunesse les armées, et se signala par son courage. En 1376, il soutint avec beaucoup de valeur le siége de Saint-Malo contre le duc de Lancastre. En 1382, il fut l'un des chefs de l'armée que Jean VI, duc de Bretagne, envoya en Flandre au secours de son cousin Louis, comte de Flandre, et se trouva à la bataille de Rosbec, que Charles VI gagna sur les Flamands. Il prit les armes en 1415, pour délivrer le duc Jean que les Anglais avaient fait prisonnier, et les contraignit à lever le siége de devant le Mont-Saint-Michel, après les avoir vaincus dans un combat naval. Ce fut lui qui signa l'accord fait entre ce prince et les Anglais en 1427. Il vivait encore en 1442.

CHATEAUNEUF (PIERRE DE), troubadour, n'est cité que par Jehan de Nostre-Dame, historien fort menteur. Il en fait à son ordinaire un très-bon gentilhomme, et rapporte que ce poète, monté sur un très-beau cheval, allait se promener à la campagne, lorsqu'il fut arrêté en route par des voleurs. Dépouillé et prêt à périr, il demanda permission de leur chanter une de ses chansons : les voleurs, enchantés de sa voix, lui laissèrent la vie, et lui rendirent tout ce qu'ils lui avaient enlevé.

CHATEAUNEUF (Renée de Rieux, dite *la Belle*), était à 14 ans fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, éperdûment amoureux d'elle, employa souvent la muse du poète Desportes pour lui exprimer sa passion. Ce poète fit pour elle beaucoup de sonnets; les deux plus connus commencent ainsi :

Cheveux, présent fatal de ma douce ennemie,

Et

Beaux nœuds crêpés et blonds nonchalamment epars.

Le roi la quitta pour épouser la princesse Louise de Lorraine Vaudemont. Elle voulut encore lutter contre la reine, et osa la braver dans un bal. Le roi, à la sollicitation de la reine-mère, lui ordonna de se retirer. Elle épousa alors un Florentin, nommé *Antinotti*, le surprit dans les bras d'une autre, et le tua de sa main. Le roi la préserva du châtiment dû à son crime. Son second mari, *Altovitti*, baron de Castellane, ligueur furieux, périt en 1586, sous les coups de Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence. Cependant il eut en expirant assez de force pour plonger son poignard dans le ventre de son ennemi. Dès-lors sa veuve tomba dans l'oubli et l'obscurité.

CHATEAUNEUF (....., l'abbé de), originaire de Chambéry, mourut à Paris en 1709. Cet abbé, qui fut le parrain de Voltaire, est moins célèbre par ses productions, que par les dernières faveurs de Ninon de l'Enclos, qu'il obtint de sa vanité plutôt que de son amour. On ne cite de lui qu'un *Traité de la musique des Anciens*, qui parut après sa mort, précédé d'un avertissement rédigé par Morabin, Paris, 1725, in-12, réimprimé en 1735. On dit que, doué d'un esprit agréable et facile, il composa aussi plusieurs petites pièces de vers qui n'ont pas toutes été publiées. On n'en a conservé que celle qu'il fit sur la mort de la moderne *Leontium*, et qui se trouve, on ne sait pourquoi, dans une ancienne édition des Œuvres de J.-B. Rousseau. La voici :

Il n'est rien que la mort ne dompte.
Ninon qui, près d'un siècle, a servi les amours,
Vient enfin de finir ses jours.
Elle fut de son sexe et l'honneur et la honte.
Inconstante dans ses desirs,
Délicate dans ses plaisirs,
Pour ses amis fidèle et sage,
Pour ses amans tendre et volage:
Elle fit régner dans son cœur
Et l'extrême débauche et l'austère pudeur,
Et montra ce que peut le triomphant mélange
Des charmes de Vénus et de l'esprit d'un ange.

CHATEAUNEUF, dit *Achille le Blond*, né à Saint-Domingue, fils d'un gentilhomme limousin, servit avant la révolution dans le régiment de Languedoc, infanterie. Il passa depuis à l'armée des princes, dans une compagnie de gardes-du-corps, où il fit la campagne de 1792. Au licenciement des émigrés, il entra comme volontaire dans le régiment de Berchiny, hussards, alla rejoindre Puysale en Bretagne, fut employé un moment dans le corps des chevaliers catholiques, et commanda ensuite une légion dans les environs de Mayenne, où il se tint caché après la pacification du général Hoche. En 1799, il fut le premier à reprendre les armes, eut plusieurs affaires avec les républicains avant l'arrivée de Bourmont qui le confirma dans son grade, et le fit même son adjudant général. Lors de la dernière pacification il vint à Paris; quelques mois après,

ayant été arrêté en armes sur la route d'Évreux, il fut traduit devant le tribunal spécial du departement de l'Eure, condamné à mort et fusillé dans cette ville.

CHATEAUNEUF. *Voy.* AUBESPINE. — BURETTE. — et JARS.

CHATEAURENAUD (FRANÇOIS-LOUIS DE ROUSSELET, comte DE), vice-amiral et maréchal de France, né en 1637 d'une maison ancienne de Touraine, fut également utile à la France, et sur terre et sur mer. S'étant consacré en 1661 au service de la marine, il se distingua à l'expédition de Gigeri, où il fut blessé. La Méditerranée était infestée par les pirates : il donna la chasse à ceux de Salé avec un seul vaisseau. Nommé chef d'escadre en 1673, il défit le jeune Ruyter en 1675, conduisit un convoi en Irlande en 1689, et l'année d'après en ramena les troupes françaises, et dix-huit mille Irlandais. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il conduisit les flottes espagnoles en Europe, et mit en sûreté les îles de l'Amérique. Ses services lui méritèrent la place de vice-amiral en 1701, le bâton de maréchal de France en 1703, et le collier des ordres du roi en 1705. Il mourut en 1716, à 80 ans, laissant plusieurs enfans. L'abbé de Saint-Pierre dit « qu'il était un esprit médiocre, mais courageux, entreprenant et heureux. »

CHATEAUROUX (MARIE-ANNE, duchesse DE), marquise de LA TOURNELLE, douée d'une grande beauté et de toutes les graces qui séduisent, épousa dans sa jeunesse Jean-Louis de La Tournelle, dont elle devint veuve en 1742, à l'âge de 25 ans. Louis XV, qui la voyait chez la marquise de Mailly sa sœur, et dont il était l'amant, en fut bientôt épris, lui donna le duché de Châteauroux, et la fit dame du palais de la reine. Louis XV l'avait nommée surintendante de la maison de madame la Dauphine, lorsqu'elle fut éloignée pendant la maladie de ce prince à Metz. Elle fut poursuivie par les injures et les malédictions du peuple pendant le voyage qu'elle fit de cette ville à Paris, où elle vint se cacher. Après 4 mois de séparation, M. de Richelieu ménagea entre elle et le roi un rapprochement, et elle rentra dans son ancienne faveur. Elle devait être surintendante de la maison de Mgr. le Dauphin; mais une maladie violente et subite l'emporta le 8 décembre 1744, à 27 ans. Elle voulait faire de Louis XV, non un simple amant, mais un homme et un roi. Elle voulait qu'il sortît de l'indolence où l'avait tenu le cardinal de Fleury, qu'il gouvernât par lui-même, qu'il se mît à la tête de ses armées; conseil que ce monarque suivit en partie. Elle sut se maintenir long-temps en faveur par sa conduite adroite, et imposait à ce monarque par son caractère ferme et impérieux. On peut juger de leurs rapports par l'extrait suivant d'une de ses lettres au duc de Richelieu : « J'ai bien entendu hier gratter à ma porte ; mais le Roi s'est retiré quand il a vu que je restais dans mon lit, et que je feignais de ne pas l'entendre. Il faut qu'il s'y accoutume. » En 1806 on a publié ses *Lettres* écrites pendant la courte durée de sa faveur, et où se développent avec intérêt les détails de la politique, et les intrigues de son temps, la faiblesse du prince et les efforts de son amie pour le rendre plus digne de sa couronne et de la nation

qu'il gouvernait. On a reproché à madame de Châteauroux de la hauteur, de l'ambition, et la joie indécente et barbare qu'elle témoigna en succédant à sa sœur dans l'attachement du roi. Elle racheta ses défauts par une ame élevée et un esprit supérieur. On lui pardonna l'avilissement de son titre de favorite par le noble usage qu'elle en fit : on peut en juger par cet autre passage de ses lettres. « Louis XIV s'est illustré à la tête de ses armées, Louis XV doit, en suivant cet exemple, faire trembler ses ennemis. Sa présence doublera le courage de ses troupes ; les officiers sacrifieront tout pour avoir l'honneur de vaincre aux yeux de leur Souverain..... Je ne dois plus rougir de la qualité de favorite, puisqu'elle m'a mise à portée de développer dans le cœur du roi les germes de grandeur et de bravoure que ses ministres voulaient étouffer. J'ai eu l'orgueil de contribuer à le rendre un héros ; j'y ai réussi, et j'ai honoré les moyens qui m'ont amenée à cette réussite. Voilà ce que je me dis pour me justifier à mes propres yeux. » Un historien moderne observe, « que la duchesse de Châteauroux fut pleurée par le peuple, qui, peu de mois auparavant, la couvrait d'imprécations, et que les favorites qui lui succédèrent firent regretter son désintéressement et l'élévation de son ame. » On a publié un recueil de ses *Lettres* à différentes personnes, Paris, 2 vol. in-12, 1806.

CHATEIGNERAYE (François de Vivonne, seigneur de la), né en 1520, fils puîné d'André de Vivonne, grand-sénéchal du Poitou, parut avec distinction à la cour sous François Ier et Henri II. Il était lié d'amitié avec Gui de Chabot, seigneur de Jarnac ; l'indiscrétion de ses propos le brouilla avec ce courtisan. Il dit un jour à François Ier, dont il était fort aimé, et qui était son parrain, que Jarnac s'était vanté à lui d'avoir eu les faveurs de sa belle-mère, Magdeleine de Puiguyon, seconde femme de Charles Chabot, seigneur de Jarnac, son père. Le roi en plaisanta le jeune Jarnac ; celui ci piqué au vif, non content de nier le fait, répondit « que, sauf le respect dû à sa majesté, La Chateigneraye avait menti. » Sur ce démenti qui devint public, La Chateigneraye demanda à François Ier la permission d'un combat à outrance ; mais ce prince ne le voulut point accorder. Ils l'obtinrent enfin de Henri II, successeur de François Ier. Le 10 juillet 1547, le combat se fit en champ-clos dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, en présence du roi, du connétable Montmorency, et de quelques autres seigneurs. Ce fut le premier événement du règne de Henri II ; car il n'étoit pas encore sacré : « Il était, disent les *Mémoires de Vieille-Ville*, quasi soleil coucher, premier qu'ils entrassent en duel. » La Chataigneraye avoit tous les avantages : il avoit l'habitude de ces sortes de combats, et une valeur à toute épreuve, estant homme fort adroit aux armes, de courage invincible, et qui avoit fait mille preuves et mille hasards de sa valeur ; et Jarnac, non qui faisoit plus grande profession de courtisan et dameret, à se curieusement vêtir, que des armes et de guerrier. » Enfin, quand ils furent aux prises, Jarnac, d'un coup de revers, qui s'appelle encore le *coup de Jarnac*, lui

fendit le jarret, et le renversa baigné dans son sang. La vie de son adversaire était à sa discrétion; le vainqueur supplia plusieurs fois le roi d'accepter le don qu'il lui faisait de La Chateigneraye, qui ne voulait point demander la vie. Le roi se laissa enfin gagner par les prières de Jarnac et par celles du connétable, et permit qu'on portât La Chateigneraye dans sa tente, pour le panser; mais la honte de se voir vaincu le jeta dans un tel désespoir, qu'il arracha l'appareil, et qu'il en mourut trois jours après. Il avait à peine 28 ans. Il s'était si bien fié sur son adresse, et faisait si peu de cas de son ennemi, qu'il avait préparé un souper splendide, pour régaler ses amis le jour même du combat; mais la fortune des armes en décida autrement. Le *coup de Jarnac* a passé depuis en proverbe, pour signifier une ruse, un retour imprévu de la part d'un ennemi. Le refus qu'avait fait François Ier, et peut-être l'intervalle des formalités qui précédaient ces sortes de combats, avait été employé par les deux champions à s'exercer dans les armes. Jarnac avait, dit-on, si bien profité des leçons d'un maître d'escrime, qu'en s'exerçant avec lui, il ne manquait jamais le coup qu'il porta à La Chateigneraye. Ce combat en champ-clos est le dernier qui se soit vu en France. Le regret qu'eut Henri II de la mort de La Chateigneraye, son favori, le fit jurer qu'il n'en permettrait plus. A cette ancienne institution des lois lombardes succéda la licence des duels particuliers, qui depuis deux siècles a fait verser plus de sang en Europe, et surtout en France, qu'il n'en avait été répandu dans les combats en champ-clos depuis leur origine.

CHATEIGNERAYE (l'abbé DE LA), publia à la fin du 17e siècle, un ouvrage intitulé : *Connaissance des arbres fruitiers*, Paris, 1692, in-12, dédié à Louis XIV.

CHATEILLON. *Voyez* CASTALION.

CHATEL (DU). *Voy.* DUCHATEL.

CHATEL (JEAN), fils d'un marchand drapier de Paris, faisait ses études au collége de Clermont, professé par les jésuites, et n'avait que 18 à 19 ans, lorsqu'il trouva le moyen de pénétrer dans l'appartement de Henri IV, de retour à Paris après son expédition des Pays-Bas en 1594. Ce prince s'avançait vers les sieurs de Ragni et de Montigny, qui étaient venus lui rendre leurs devoirs, et qui tombèrent à ses genoux : comme il se baissait pour les relever, Chatel, qui visait à la gorge, lui donna un coup de couteau dans la lèvre supérieure, du côté droit. Le coup lui cassa une dent. L'assassin disparaît un moment dans la foule. Henri blessé, voit près de lui une folle nommée *Mathurine*, et dit : « Au diable soit la folle, elle m'a blessé. » Mais cette fille court fermer la porte, et à l'instant le comte de Soissons arrête Chatel qu'il reconnaît à son air effaré. Se voyant pris, il avoua aussitôt son crime. Henri IV voulut qu'on le laissât aller : mais il fut conduit au Fort-l'Évêque sous bonne garde. Il soutint, dans son premier interrogatoire, qu'il avait commis ce parricide comme une action qu'il croyait méritoire. Le roi n'étant pas encore réconcilié avec l'Église, et ne pouvant passer, selon lui, que pour un tyran, il s'était imaginé pouvoir expier ses péchés par ce forfait.

On lui demanda chez qui il avait étudié ? Il répondit que c'était chez les jésuites du collège de Clermont. On l'avait souvent enfermé dans la chambre des méditations, où l'enfer était représenté avec plusieurs figures épouvantables, éclairées d'une lueur sombre, qui seule était capable de déranger l'imagination la moins faible. L'esprit mélancolique, bouillant et inquiet de Châtel ne put tenir contre les impressions de cette chambre funeste, et contre les propos très-imprudens qu'on tenait alors. Le Journal de Henri IV dit, tom. II, pag. 145, « qu'enquis par qui il avait été persuadé de tuer le roi, il répondit qu'en plusieurs lieux il avait entendu dire qu'il était permis de le tuer. Interrogé s'il n'avait pas entendu dire la même chose chez les jésuites, il répondit qu'oui, mais sans pouvoir nommer personne en particulier. » On peut encore citer le président de Thou, qui dit, dans le livre CIX^e^ de son Histoire : *Tùm sæpè in illâ in quâ fuerat educatus scholâ audivisse : licere regem occidere, quippe tyrannum, neque à pontifice pro rege approbatum; eam ratam certamque inter eos patres sententiam esse.* (*Thuan. Hist.*, tom. V, p. 93, Francofurti, 1621, in-8°.) On croit pouvoir s'en rapporter à un historien dont le père et tous les parens étaient alors dans le parlement, et qui en était lui-même un des membres les plus distingués. Ce n'est pas qu'on doive conclure qu'aucun jésuite exhorta nommément Châtel à assassiner Henri IV. Cet insensé avait reçu chez ces pères quelques-unes de ces impressions qu'on recevait alors dans presque toutes les écoles; et, ces impressions restant gravées dans un cerveau faible et furieux, il se crut en droit d'assassiner un prince hérétique. Mais il paraît, par le témoignage de divers historiens, que, ni le père Guéret, ni aucun de ses confrères, ne furent ses complices; si par complice on entend celui qui conseille directement l'auteur d'un crime, ou qui y participe. Ils eurent seulement le malheur d'enseigner, comme plusieurs autres, une doctrine dont quelques enthousiastes tirèrent de fâcheuses conséquences. Les dépositions de Jean Châtel, jointes aux libelles injurieux contre Henri III et Henri IV, qu'on trouva dans le cabinet du père Guignard, au souvenir du zèle ardent que divers jésuites avaient fait éclater dans les troubles de la Ligue pour les intérêts de l'Espagne, aux maximes de plusieurs prédicateurs, qui attaquaient la sûreté des rois et les lois fondamentales de la France, au pouvoir que les colléges et les confessions pouvaient leur donner sur la jeunesse, obligèrent le parlement de Paris d'envelopper toute la société dans la punition du crime de leur écolier. Le même arrêt condamna ce monstre aux peines accoutumées contre de semblables parricides, et ordonna « que les prêtres et autres soi-disant de la société de Jésus, comme étant corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'état, videront dans trois jours de leurs maisons et colléges, et dans quinze de tout le royaume. » Guignard fut pendu et brûlé, et Guéret l'un des maîtres de Châtel, n'ayant rien avoué à la question, fut seulement banni du royaume, comme ses autres confrères. L'arrêt du parlement de Paris n'eut point d'exécution dans

l'étendue de ceux de Bordeaux et de Toulouse. Châtel, le malheureux instrument du fanatisme de son siècle, fut tiré à quatre chevaux après avoir été tenaillé. Il continua de dire qu'il ne se repentait point de son attentat, et ne fit pas la moindre plainte au milieu de ses tourmens horribles, persuadé que son supplice effacerait ses crimes et le conduirait au ciel. Quelques Ligueurs en firent un martyr, et obtinrent que l'arrêt du parlement fût mis à *l'Index* à Rome. Les parens de l'assassin furent condamnés au bannissement et à une amende. On rasa leur maison qui était devant le palais de justice, et on éleva à la place une pyramide, sur laquelle on grava le crime et l'arrêt en lettres d'or. Ce monument fut abattu dix ans après, lorsque la société de Jésus fut rappelée en France. On verra avec plaisir l'extrait d'une lettre que Henri IV écrivit à diverses villes de son royaume, aussitôt après l'attentat de Jean Châtel. « Un jeune garçon, nommé Jean Châtel, fort petit, et âgé de dix-huit à dix-neuf ans, s'étant glissé avec la troupe dans la chambre, s'avança sans être quasi aperçu; et pensant nous donner dans le corps du couteau qu'il avait, le coup ne nous a porté que dans la lèvre supérieure du côté droit, et nous a entamé et coupé une dent..... Il y a, Dieu merci, si peu de mal, que pour cela nous ne nous mettrons pas au lit de meilleure heure. »

CHATEL (François du), peintre, né à Bruxelles en 1626, apprit son art de David Teniers, dont il parvint à imiter parfaitement la manière. Il peignit des tabagies, des corps-de-garde, des assemblées, des bals et des portraits de famille. On admire dans ses compositions, la correction du dessin, une touche spirituelle et un coloris harmonieux. Le plus grand de ses tableaux représente le *Roi d'Espagne recevant le serment de fidélité des États de Brabant et de Flandre* en 1666. C'est une composition admirable; on y distingue mille figures toutes disposées sans la moindre confusion.

CHATELAIN (George), *Castellanus*, gentilhomme flamand et chevalier attaché au service du duc de Bourgogne, né à Gand vers l'année 1404, et mort aux environs de Valenciennes le 22 mars 1474. Orateur, historien et poète, il a, en cette dernière qualité, mis en vers les événemens mémorables de l'époque à laquelle il vécut, sous le titre de *Récollection des merveilles advenues en nostre temps, etc.* Cet ouvrage fut continué par Jehan Molinet, et fut imprimé pour la première fois en 1531, in-4°. On le trouve aussi à la suite de la Légende de maistre Pierre Faifen, dans l'édition faite à Paris par Constelier en 1723. Chatelain est encore auteur : I. Des *Épitaphes d'Hector, fils de Priamus, roy de Troyes, et d'Achilles, fils de Péléus, roy de Myrmidoine, etc.*, imprimé en 1525. II. De l'*Histoire de Jacques Lallain*, Anvers, 1634. On lui attribue le *Chevalier délibéré*, ou *la Mort du duc de Bourgogne devant Nanci*, 1489, in-4°.

CHATELAIN (Jean-Baptiste), dessinateur et graveur anglais, né à Londres en 1710, et mort dans la même ville en 1771, a fait beaucoup de gravures d'après les tableaux de Gaspard et Nicolas Poussin, de Piètre de Cortone et autres fameux peintres. On trouve le

nom de son ami Vivarès joint au sien, dans beaucoup de gravures quoiqu'elles soient, pour la plupart, tout entières de lui. C'est une ruse qu'employaient les marchands d'estampes, parce que les amateurs accordaient la préférence aux gravures de Vivarès. Chatelain était un habile artiste; mais il ne travaillait que quand il était pressé par la nécessité.

CHATELAIN (Jean le), religieux augustin, était né à Tournay dans le 14e siècle. Ce fut un fameux prédicateur, qui fut brûlé à Vicq en Lorraine, comme hérétique, vers l'an 1425. Il paraît être l'auteur de la *Chronique*, en vers, *des Antiquités de Metz*, depuis l'an 700 jusqu'en 1585 Cet écrit curieux, recueilli par D. Calmet, se trouve imprimé dans les *Preuves* de son Histoire de Lorraine, tom. 3 de la nouvelle édition.

CHATELAIN (Henri), né à Paris en 1684, passa en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et fut pasteur de l'église Wallone d'Amsterdam, où il mourut en 1743, à 59 ans. Ses *Sermons*, plus solides qu'éloquens, ont été imprimés en cette ville, 1759, 6 vol. in-8°.

CHATELAIN (Dominique), graveur anglais, a concouru à la collection des quarante-quatre *Paysages* publiés à Londres d'après Le Gaspre et autres maîtres. Son travail est soigné et son dessin est correct.

CHATELAIN. *V.* Chastelain.

CHATELET. *Voyez* Chastelet, —Brucchateau, — et Beausoleil.

CHATELUS. *V.* Chastellux.

CHATELLARD (Jean-Jacques du), né à Lyon en 1695, entré de bonne heure dans la compagnie de Jésus, professa d'abord les belles-lettres; mais son goût l'entraînant vers les mathématiques, ses supérieurs ne voulurent pas le gêner. Après les avoir enseignées dans les colléges, il fut nommé professeur d'hydrographie à Toulon. Il remplit cette place avec honneur, et mourut en 1756. On a de lui des *Élémens de mathématiques* à l'usage des ingénieurs, en 3 vol. in-12; ils sont estimés.

CHATILLON. *Voy.* Chastillon et Coligny (Odet de), et Coligny.

CHATILLON (Nicolas de), né à Châlons en Champagne en 1547, ingénieur champenois, acquit de la célébrité sous le règne de Henri IV et de Louis XIII, dont il sut mériter la confiance. C'est lui qui donna les dessins de la Place-Royale de Paris, et qui fut chargé de la conduite et de l'achèvement des travaux du Pont-Neuf, commencé sous Henri III, ainsi que de ceux de l'hôpital Saint-Louis, dont la première pierre fut posée le 18 juillet 1607. Il mourut en 1616.

CHATILLON (Louis de), peintre en émail, graveur et dessinateur de l'Académie des sciences, né à Sainte-Menehould, mourut à Paris en 1734. Il fit, pour Louis XIV, différens *Portraits en émail*, et grava une partie des *Conquêtes* de ce prince, d'après Le Clerc, et les *Parques filant la destinée de Marie de Médicis*, d'après Rubens.

CHATILLON. *Voyez* les articles Castiglioni, —Gualther, — Saladin.

CHATRE (Claude, baron de la), maréchal de France, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Berri et d'Orléans, s'éleva par son mérite et par la faveur du connétable de Montmorenci, dont

il avait été page, et se fit un nom distingué par ses exploits. S'étant jeté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berri, qu'il remit dans la suite au roi Henri IV. Il convertit en blocus le siége de Sancerre, qu'il avait attaquée de vive force et sans succès. Ce blocus dura 19 mois, et réduisit les malheureux habitans aux horreurs de la famine et du désespoir. Les détails des souffrances que leur imposa un fanatisme opiniâtre font frémir. Un père et une mère salèrent le corps de leur fille, qui était morte de faim, et s'en nourrissaient journellement. La Châtre mourut en 1614, à 78 ans, avec la réputation d'un très-brave officier, mais d'un médiocre général. — Son fils, Louis de La Chatre, sans beaucoup de mérite, obtint le bâton de maréchal de France en 1616, et mourut en 1630. La maison de La Châtre tire son nom d'un grand bourg du Berri sur l'Indre.

CHATRE (Pierre de la), archevêque de Bourges, disciple d'Alberti, archevêque de la même ville, fut élu pour remplir sa place en 1141. Le pape Innocent II approuva cette nomination; mais le roi Louis-le-Jeune (VII) s'y opposa formellement. Cependant Saint Bernard concilia cette affaire, et Pierre de La Châtre fut confirmé dans son archevêché. Il mourut en 1171. André Duchêne a publié dans le tome IV des *auteurs de l'Histoire de France*, quelques *Lettres* de ce prélat au roi et à l'abbé Suger.

CHATRE (Edme, comte de la), comte de Nançai, de la même famille que les précédens, maître de la garde-robe du roi, puis colonel-général des Suisses et Grisons en 1643, se signala à la bataille de Nortlingue, où il reçut un coup de feu à la tête, et fut fait prisonnier. Il mourut à Philisbourg de ses blessures, en 1645. On a de lui des *Mémoires* curieux et intéressans *sur la minorité de Louis XIV*, qui ont été réimprimés plusieurs fois, notamment avec ceux de La Rochefoucauld, 1662, in-12. Avec tout l'intérêt d'un roman, ils ont le mérite de la vérité. Le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'état, fit une réfutation de ces Mémoires; elle se trouve dans le *Recueil de diverses pièces curieuses pour servir à l'histoire*, Cologne, 1664, in-12.

CHATTERTON (Thomas), littérateur anglais, né à Bristol, en 1752, d'un marguillier qui l'avait fait élever dans une petite pension de charité, où il n'avait pu recevoir que très-peu d'éducation, fut placé à quatorze ans chez un procureur. Malgré son extrême jeunesse, il avait déjà le goût le plus vif pour les lettres, et en particulier pour les antiquités poétiques de sa nation. Il enrichit les journaux de différentes observations et des extraits vrais ou supposés de quelques manuscrits anciens, qu'il communiqua en partie à Horace Walpole, dans l'espoir inutile de s'en faire un protecteur. Il y a beaucoup d'apparence qu'il pensait dès ce moment à créer la personne de *Rowley*, et à produire sous son nom les poésies dont il prétendait avoir découvert les originaux dans l'Église au service de laquelle son père était attaché. Quelques mois avant sa mort, il quitta Bristol pour Londres, dans l'intention de sortir de l'état où la fortune l'avait placé, au moyen de son génie et de celui dont il avait gratifié le poète inconnu.

Pendant son court séjour dans la capitale, il vécut du produit *de sa prose et de ses vers;* mais sans recevoir jamais aucun prix de ceux qu'il attribuait à Rowley. Enfin, soit qu'il y fût forcé par la misère, soit qu'il eût résolu de mettre à son secret le cachet de la mort, il s'empoisonna au mois d'août 1770, à l'âge de 18 ans, laissant sa chambre semée des restes de ses manuscrits lacérés, comme si le monde n'était pas digne d'en jouir. Le roman intitulé : *Amour et folie,* dont la première édition est de 1779, donne la meilleure histoire de la courte vie et de la mort tragique de ce jeune homme, qui, s'il était le vrai Rowley, comme cela paraît très-probable, pourrait passer pour un génie des plus extraordinaires. Jusqu'à la publication de cet ouvrage qui a fait varier l'opinion, les poèmes qu'il avait présentés sous le nom de Rowley, étaient exclusivement attribués à ce dernier, et M. Tyrwhitt en avait donné en 1777, une édition solennelle, in-8°, où il ne supposait pas même que Chatterton pût avoir la moindre part. Le fameux poète Thomas Warton, le célèbre antiquaire Bryant, et plusieurs personnes également capables d'en juger, se sont décidés pour Chatterton. Cependant, le doyen Milles, qui a donné une seconde édition de Rowley, de format in-4°, et enrichie de beaucoup de notes, persiste à maintenir l'authenticité de ces pièces. Il y a au moins une vérité qu'on ne peut pas nier, comme l'avance l'auteur du roman dont nous venons de parler, et dans lequel sont insérées les *Lettres de Chatterton à sa mère et à sa sœur.* Cette correspondance prouve une force d'esprit et un génie d'observation, dont la production des poésies de Rowley est bien loin d'outre-passer la portée. Au reste, il n'est pas inutile de remarquer que la supercherie de Chatterton ne serait pas un phénomène en littérature; l'Angleterre n'a pas moins été trompée depuis par un autre clerc de procureur, avec de prétendus manuscrits et une prétendue tragédie de Shakespeare; et notre Clotilde n'a guère trouvé moins d'incrédules que l'Ossian de Macpherson. Outre les poésies de Rowley, Chatterton a laissé des *Mélanges de vers et de prose,* qui ont été imprimés in-8°, en 1778. On a publié en 1803, à Londres, les *Œuvres complètes* de Chatterton, en 3 vol. in-8° avec 7 figures.

CHAUCER (Geoffroy), le père ou le Marot de la poésie anglaise, né à Londres en 1328, mort en 1400, élève de Cambridge et d'Oxford. Le père de Chaucer était un marchand fort riche, qui n'épargna rien pour l'éducation de son fils, qui perfectionna lui-même son instruction par les voyages. A son retour, il étudia les lois au collége de justice; mais bientôt il y renonça, et parut à la cour, où il servit particulièrement le roi Édouard III, qui lui donna une pension sur sa cassette. En 1370, il était porte-bouclier de sa majesté : quelque temps après, il fut chargé d'aller à Gênes louer des bâtimens pour le service du roi, et, à son retour, il obtint des graces et des places. Sous le règne suivant, Chaucer fut obligé de s'expatrier pour éviter le ressentiment du clergé contre qui il s'était déclaré, ayant embrassé la doctrine de Wiclef,

Il revint secrètement ; mais il fut arrêté et mis en prison, d'où il ne sortit qu'après s'être rétracté. Depuis il mena une vie retirée, et ne s'occupa plus que de corriger ses ouvrages. Ses *Poésies* furent publiées à Londres en 1721, in-fol. Cazin les a réimprimées à Paris, en 14 vol. in-12. On y trouve des contes pleins d'enjoûment, de naïveté, de licence, faits d'après les troubadours et Boccace. La langue anglaise était encore, de son temps, rude et grossière, et les Anglais d'à présent ont peine à entendre cet auteur. Il a laissé, outre *ses Poésies*, des ouvrages en prose, le *Testament d'amour*, un *Traité de l'astrolabe*. Il s'était appliqué à l'astronomie et aux langues étrangères autant qu'à la versification. — THOMAS, son fils, occupa des emplois importans. Il eut une fille qui épousa en troisièmes noces le fameux Guillaume de la Pole, d'où sortirent les ducs de Suffolk, dont le dernier périt sur l'échafaud sous Henri VII.

CHAUCHEMER (le P. FRANÇOIS), théologien et prédicateur, né à Blois, en 1640, était religieux bénédictin. Il devint provincial de son ordre à Paris, prêcha plusieurs fois devant le roi qui en fut très-satisfait, et mourut le 6 janvier 1713. Il a laissé quelques ouvrages, dont les principaux sont : I. *Des Sermons sur les mystères de la religion chrétienne*, Paris, 1709, in-12. II. *Traité de piété sur les avantages de la mort chrétienne*, Paris, 1707, 2 vol. in-12, réimprimé plusieurs fois. Il fit aussi la critique de l'oraison funèbre, faite par François Gastaud, en l'honneur de la fameuse Mme Tiquet qui fut décapitée en 1699, pour avoir attenté aux jours de son mari.

CHAUDET (ANTOINE-DENIS), élève de M. Stouf, peintre et sculpteur, né à Paris, en 1763; est un de ces hommes d'un talent rare, qui font époque dans le siècle où ils ont vécu. Il fut un de ceux qui ont le plus contribué, dans les temps modernes, à la restauration des arts dépendans du dessin. Chaudet entra de très-bonne heure dans la carrière des arts; ses dispositions étant extraordinaires, ses succès furent rapides, car il avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il gagna le grand prix de sculpture sur un bas-relief représentant *Joseph vendu par ses frères*. Bientôt après son retour de Rome, qui eut lieu en 1788, il fut reçu à l'Académie de peinture et de sculpture. Pendant le cours de la révolution, il fit beaucoup d'ouvrages marqués au coin du génie, desquels il n'est resté qu'un beau groupe colossal, qu'on voit encore sous le porche du Panthéon, représentant Minerve protégeant un jeune homme auquel la déesse montre pour récompense de la vertu, la couronne de l'immortalité. Chaudet fut bientôt apprécié comme homme instruit; les Sociétés savantes recherchaient sa conversation; il affectionna particulièrement la Société philotechnique, et fut appelé à l'Institut, le 11 janvier 1795, pour remplacer Julien. Considéré comme artiste et comme savant, l'Institut l'avait chargé de travailler à un dictionnaire des arts. Parmi les chefs-d'œuvre de Chaudet, on cite un bas-relief formant plafond dans la salle d'entrée du Musée royal, représentant les *trois Arts réunis*;

une statue de la *Paix*, de six pieds de proportion, fondue en argent, placée dans le cabinet du Roi, et dont M. Alexandre Lenoir a eu soin de conserver le modèle dans le Musée des monumens français; *Paul et Virginie enfans et encore au berceau;* un *nid d'Amour;* marbres charmans, remplis de grace et de délicatesse; une *Statue* en pied et en marbre de Bonaparte chef-d'œuvre de style exécuté pour la salle des séances du corps législatif; le *fronton* du principal portique de ce beau palais; la *statue* en bronze de Bonaparte, placée au-dessus de la colonne de la place Vendôme et qui est maintenant en Russie; les *statues* en marbre de Dugommier, de Cincinnatus conduisant sa charrue; enfin l'*Amour* tendant un piège aux ames, en les amusant avec des fleurs. Son *Œdipe*, groupe en marbre, mérite également d'être cité, ainsi que les bustes du chimiste Fourcroy, conseiller d'état, de David Leroi, de Sabatier, de Sébastien Bourdon et de la ci-devant reine de Naples, épouse de Joachim Murat. Son *Cyparis* en marbre si justement admiré des savans et des artistes, ainsi que les bustes *d'Amphion et d'Orphée*, exposés au salon de 1810, sont ses derniers ouvrages. Chaudet a dessiné et peint l'histoire avec beaucoup de succès; il fit d'abord un *tableau* pour la Société des amis des arts, représentant Archimède; il peignit ensuite un grand *tableau* représentant Enée sauvant Anchise de l'incendie de Troie, dans lequel il déploya un grand caractère de dessin et se montra pour le style l'égal de Jules-Romain; ce bel ouvrage a été gravé par M. Godefroy. Ses dessins les plus remarquables sont les sujets tirés des œuvres de Racine, qu'il a faits pour la belle édition de M. Didot. Son *triomphe* de Psyché et son tableau de l'*Amitié* à la porte d'une prison, méritent d'être remarqués pour la pureté de l'exécution et la beauté de l'expression. Chaudet est mort le 16 avril 1810.

CHAUDON (Louis-Maïeul), abbé, né à Valensole, le 10 mai 1737, était bénédictin de la congrégation de Cluny non réformée, qui fut sécularisée en 1787. Il fit en faveur de la religion plusieurs ouvrages, qui lui méritèrent deux brefs honorables de la part des papes Clément XIII et Pie VI. Voici les ouvrages que nous avons de lui : I. *Lettres à M. le marquis *** sur un prédicateur du* 15e *siècle*, 1755, in-4°. II. *Ode sur la calomnie*, 1756, in-4°. III. *Ode à MM. les échevins de Marseille*, 1757. IV. *Chronologiste manuel*, Avignon, 1766. V. *L'homme du monde éclairé*, 1774, in-12. VI. *Nouveau Dictionnaire historique*, par une société de gens de lettres, Avignon, 1766, 4 vol. in-8°; 7me édition, Caen, 1789, 9 vol. in-8°; (avec Delaudine) 8e édition, 1804, 13 vol. in-8°; 9me édition, donnée à Paris par Prudhomme, 1810 et années suivantes, 20 vol. in-8°. Chaudon, qui habitait à cette époque la petite ville de Mezin près Nérac, n'a pu donner aucun soin à cette dernière édition. VII. *Leçons d'histoire et de chronologie*, Caen, 1781, 2 vol. in-12. VIII. *Élémens de l'Histoire ecclésiastique jusqu'au pontificat de Pie VI*, Caen, 1785, in-8°; 1787, 2 vol. in-12. De tous

les ouvrages que nous venons de citer, celui qui a fait à Chaudon le plus d'honneur dans la république des lettres, est le *Nouveau Dictionnaire historique*, dont il fut le principal auteur. On y reconnaît, presque à chaque article, que l'auteur possédait à un degré supérieur les qualités nécessaires à un habile biographe. Des faits présentés avec simplicité et exprimés avec concision, une critique judicieuse et approfondie, un heureux choix d'anecdotes et de traits propres à faire connaître les personnages qu'il veut peindre, voilà ce que l'on trouve dans la plupart de ses articles; et, ce qui est plus précieux et plus rare encore, c'est le ton impartial et vraiment historique qui règne dans tout l'ouvrage. Point de déclamations, nulle trace de fiel et de cette animosité qui déparent plusieurs recueils de même genre qui ont paru depuis. Chaudon apprécie les hommes et les ouvrages avec une sorte de bonhomie, mais de cette bonhomie que l'on a louée et admirée si justement dans Lafontaine et dans Rollin; il dit le bien et le mal avec une égale franchise, et sans le moindre déguisement; jésuites et jansénistes, tous sont traités par lui avec la même équité. C'est surtout cette modération qui a rendu son ouvrage si recommandable aux yeux des hommes éclairés par une saine philosophie. Nous ne prétendons point que son *Dictionnaire historique* soit sans défauts, quel ouvrage de ce genre pourrait l'être? Chaudon le savait mieux que personne, et l'avouait ingénument. Mais, tel qu'il est, il est encore regardé comme un des meilleurs recueils biographiques, et suppose assurément dans l'auteur des connaissances très-étendues et très-variées, un jugement sain, et un tact sûr et exercé. Cette assertion est prouvée par un très-grand nombre d'articles historiques, et par beaucoup d'autres que l'on distingue parmi ceux qui ont trait à des matières théologiques. Dans ces derniers surtout, on voit que l'auteur était sur son terrain, et connaissait à fond ce dont il entretient ses lecteurs. Chaudon a eu part à plusieurs autres ouvrages; entre autres, au *Dictionnaire anti-philosophique*, imprimé pour la première fois en 1767, 1 volume in-8°, et réimprimé pour la troisième en 1776, 2 vol. in-8°; aux *Grands hommes vengés*, publié sous le nom de M. des Sablons, 1769, 2 vol. in-8°; à la *Bibliothèque d'un homme de goût*, 1772, 2 vol. in-12, etc., etc. Il était membre de l'Académie des *Arcadiens* de Rome. Chaudon est mort à Mezin, le 28 mai 1817. (*Voy.* FELLER.)

CHAUFFEPIÉ (JACQUES-GEORGE DE), ministre et prédicateur français, né à Leuwarden en Frise en 1702, mort pasteur de l'Église wallonne à Amsterdam, en 1786, est surtout connu en littérature par sa *Continuation du dictionnaire historique de Bayle*, en 4 vol. in-fol., 1750-1756. On a encore de lui deux dissertations académiques en latin; la première sur *les Idées et les principes innés* qu'il soutint à Franeker, à l'âge de 16 ans et demi, sous le professeur Andala; la deuxième sur *le Supplice de la croix*, réimprimée dans un recueil publié par Gerdes en 1734. En 1736, il donna un volume in-12 de *Lettres sur divers sujets importans de la re-*

ligion. Il mit à la tête des Sermons de Jean Brutel de La Rivière, un *Éloge historique de l'auteur* en 1746. Dix ans après, il fit imprimer trois de ses propres *Sermons destinés à prouver la vérité de la religion chrétienne par l'état présent du peuple juif.* Il écrivit l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Pope,* qui se trouve à la tête de la traduction française de ses *Œuvres,* imprimés à Amsterdam en 1758. Il a traduit du hollandais un *Abrégé de l'histoire de sa patrie,* par demandes et par réponses; de l'anglais, une partie de l'*Histoire du monde* par Schuckford, Leyde, 1738 et 1752, 3 vol. in-12; le premier vol. seul est de lui, le *Traité de la pratique des vertus chrétiennes,* avec des additions considérables (la 2ᵉ édition en 2 vol. in-12 a paru à Amsterdam en 1760); nombre de volumes de l'*Histoire universelle,* par une société de gens de lettres. Il y rectifia plusieurs méprises des auteurs, et retravailla à neuf divers morceaux, entre autres à l'*Histoire de Venise.* Il discontinua ce travail en 1771, et n'a rien fait imprimer depuis; mais il a vaqué jusqu'à sa mort, avec un zèle bien rare, aux différentes fonctions de son ministère. On ne peut jouir d'une considération plus universelle, ni plus méritée que celle qui servit à Chauffepié de principale récompense de ses travaux littéraires et de ses vertus. Il exerça ses fonctions pastorales d'abord à Flessingue, ensuite à Delft, enfin à Amsterdam. Une partie de ses *Sermons* fut publiée après sa mort par son neveu et son collègue dans l'Église d'Amsterdam, Samuel de Chauffepié. La famille de Chauffepié est originaire d'Italie, et d'une ancienne noblesse (Calfopédi). Elle passa en France sous François Iᵉʳ. La révocation de l'édit de Nantes en fit sortir Samuel de Chauffepié, ministre à Couhé en Poitou. S'étant réfugié en Frise, il y mourut pasteur de l'Église de Leuwarden, en 1704. Il eut dix enfans de Marie Marbœuf de La Rimbaudière, dont Jacques-George était le plus jeune.

CHAUFOURRIER (Jean), peintre français, né en 1672, fit une étude toute particulière de la perspective et professa même cette science. On recherche encore ses tableaux représentant *la Cascade de Saint-Cloud, une Mer calme au clair de lune,* et une *barque de pêcheur surprise par un coup de vent.* Quelques-unes de ses compositions ont été gravées par Sylvestre.

CHAULIAC (Gui de), né à Chauliac, village dans le Gévaudan, étudia la médecine et exerça cet art à Montpellier. Il composa en latin un Corps de chirurgie, intitulé : *Inventarium sive collectorium partis chirurgicalis medicinæ,* qui a été traduit et commenté par différens auteurs. La dernière édition est celle de Lyon, 1669, in-8°. Falloppe en fit le plus grand éloge; et plusieurs autres médecins, tels que Jean Canape et Laurent Joubert, l'ont commenté. Cet ouvrage ayant été long-temps le seul guide des chirurgiens, et le premier écrit en français sur leur profession, on l'appela, par honneur, le *Guidon.* Chauliac fut médecin des papes Clément VI et Urbain V. C'est à Chauliac que nous devons la description *de la terrible peste*

qui, en 1348, fit périr le quart du genre humain. Il est regardé comme un des bienfaiteurs de l'humanité. Il fut le restaurateur de la chirurgie, et ses ouvrages ont conservé leur autorité sur les esprits du siècle où nous sommes, tant ils sont recommandables, et par les sages observations qu'ils renferment et par la théorie lumineuse qui les distingue.

CHAULIEU (GUILLAUME AMFRYE DE), abbé d'Aumale, prieur de Saint-George en l'île d'Oleron, de Poitiers, de Chenel et Saint-Étienne, seigneur de Fontenai dans le Vexin normand, où il naquit en 1639. Son père, Jacques-Paul AMFRYE DE CHAULIEU, était maître des comptes à Rouen, et conseiller d'état à brevet : il avait été employé par la reine-mère et par le cardinal Mazarin à l'échange de la principauté de Sedan ; et ce fut le succès de cette négociation qui lia les Chaulieu avec la maison de Bouillon. Le génie heureux de Guillaume son fils, qu'une excellente éducation perfectionna, les agrémens de son esprit et la gaîté de son caractère, lui méritèrent l'amitié des ducs de Vendôme. Ces princes le mirent à la tête de leurs affaires, et lui donnèrent trente mille livres de rente en bénéfices. Le grand-prieur allait souper chez lui comme chez un ami. L'abbé de Chaulieu avait, dans son appartement du Temple, une société choisie de gens de lettres et d'amis. Élève de Chapelle, il se livra comme lui à la volupté. On l'appelait l'*Anacréon du Temple*, parce que, comme le poète grec, il goûta les plaisirs de l'esprit et de l'amour jusque dans son extrême vieillesse. A 80 ans, étant aveugle, il aimait avec passion Mlle de Launai, depuis madame de Staal. Il mourut en 1720. Les meilleures éditions de ses *Poésies* sont celle de 1733, en 2 vol. in-8°, imprimée à Paris sous le titre d'*Amsterdam*, par les soins de Delaunay, et celle de Paris en 1774, en 2 vol. in-8°, d'après les manuscrits de l'auteur, et augmentée d'un grand nombre de pièces nouvelles. Dessessarts, libraire à Paris, a rendu service au poète en réduisant ses ouvrages des deux tiers, dans l'*Élite* des poésies de Chaulieu, 1 vol in-12. Voltaire dans *le Temple du goût* l'a très-bien caractérisé par les vers suivans :

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant abbé de Chaulieu,
Qui chantait en sortant de table.
Il osait caresser le dieu
D'un air familier, mais aimable ;
Sa vive imagination
Prodiguait, dans sa douce ivresse,
Des beautés sans correction,
Qui choquaient un peu la justesse,
Et respiraient la passion.

Le Dieu du goût l'avertit « de ne se croire que le premier des poètes négligés, et non pas le premier des bons poètes. » En effet, il se permet des négligences qu'on ne pardonnerait aujourd'hui à aucun écrivain ; et ses éditeurs ont grossi son recueil d'un grand nombre de pièces fort insipides. Dans le petit nombre de celles qui mériteraient d'être conservées, on trouve de l'abandon, du sentiment. Son imagination est tour à tour simple, naïve, enjouée, originale. Gai au milieu des douleurs de la goutte, il inspire cette gaîté à son lecteur, lors même qu'il l'entretient de ses maux. Horace et Anacréon sont les deux auteurs de l'antiquité auxquels l'abbé de Chaulieu ressemble le plus ; il a quelque chose de la délicatesse de l'un, et de la raison aimable de l'autre. L'air de

vérité fait surtout le charme de ses poésies; on voit qu'il pense comme il écrit et qu'il est tel qu'il se peint lui-même. Il s'y trouve quelquefois autant de licences en morale qu'en poésie. Le mérite de Chaulieu était reconnu dans les pays étrangers, comme en France. Lorsque son neveu, mestre-de-camp de cavalerie, fut blessé et fait prisonnier du duc de Savoie à la bataille de la Marsaille, en 1693, ce prince eut toutes sortes d'égards pour lui, en considération de son oncle. Non-seulement il le fit traiter par ses propres chirurgiens, mais il l'honora lui-même de plusieurs visites. Lorsqu'il fut rétabli, il le renvoya en France, en exigeant pour unique rançon une parole expresse, que du moins « le neveu de l'abbé de Chaulieu reviendrait passer l'hiver à sa cour, puisqu'elle n'avait jamais eu assez de charmes pour attirer l'abbé de Chaulieu lui-même. » Il aurait été reçu à l'Académie française, si le sévère Tourreil n'eût pas cabalé pour l'en faire exclure. On a une notice sur Chaulieu et sur La Fare; elle se trouve à la tête de l'édition stéréotype de ces deux auteurs, et on la doit à M. Fauriel.

CHAULMAR ou CHAULMER (Charles), auteur d'une tragédie de *Pompée*, jouée en 1638, et tombée dans l'oubli.

CHAULNES (Honoré d'Albert, duc de), dut sa fortune à son aîné le duc de Luynes, qui lui fit épouser, en 1619, la riche héritière Charlotte d'Ailly, à condition que lui et ses héritiers prendraient le nom, les armes et le cri de la maison d'Ailly. Il fut fait maréchal de France en 1620, et l'année d'après, duc et pair: ce fut une clause de son contrat de mariage. Après la mort du connétable de Luynes, le maréchal de Chaulnes se soutint par ses biens, par ses alliances, et par son assiduité à faire sa cour au cardinal de Richelieu. Ce ministre lui fit donner le gouvernement de la Picardie en 1633, et trois ans après le commandement d'une petite armée pour défendre cette frontière. Des trois maréchaux de France qui firent le siége d'Arras, en 1640, de Chaulnes était le plus ancien, et celui en qui le cardinal avait le plus de confiance. C'était aussi le plus vigilant et le plus modéré. Les deux autres étaient Châtillon et La Meilleraye. Il mourut le 30 octobre 1649 à 69 ans. — Charles d'Albert d'Ailly, son 3e fils, né en 1625, devint duc de Chaulnes après son frère aîné. Il fut nommé lieutenant-général en 1733, et fut envoyé trois fois en ambassade à Rome pour assister à l'élection de différens papes. Il eut le gouvernement de la Bretagne, ensuite celui de la Guienne qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1698.

CHAULNES (Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de), de la même famille que le précédent, né le 31 décembre 1714, fut pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, et gouverneur de Picardie. Il se livra avec ardeur à l'étude des sciences, et surtout de la physique et de l'histoire naturelle, se forma un cabinet très-riche en objets rares et précieux, et employa la plus grande partie de ses revenus à faire fabriquer des instrumens. L'Académie des sciences le reçut comme membre honoraire en 1743, et deux ans après il donna un Mémoire contenant des expériences relatives à un article qui

fait le commencement du 4ᵉ livre de Newton. Il était aussi vertueux que savant, et Louis XV ne l'appelait que l'honnête homme. Il mourut le 23 septembre 1769. On a de lui : Une *Nouvelle méthode pour diviser les instrumens de mathématiques*, dans la *Description des arts et métiers*, publiée par l'Académie des sciences. On trouve de lui plusieurs Mémoires intéressans parmi ceux de l'Académie, et quelques pièces dans le *Journal de physique.*

CHAULNES (Marie-Joseph-Louis d'Albert d'Ailly, duc de), fils du précédent, naquit en 1741, et porta le titre de duc de Picquigny jusqu'à la mort de son père. Il avait 24 ans lorsqu'il quitta le service pour s'occuper de l'étude des sciences naturelles. Il voyagea dans plusieurs pays, et principalement en Égypte. Il fit plusieurs découvertes relatives aux acides et aux alcalis, et trouva le moyen de rappeler à la vie les asphyxiés, en leur donnant sous différentes formes, l'alcali volatil (ammoniaque gazeux). Après avoir réussi sur plusieurs animaux, il voulut en faire l'expérience sur lui-même. Il donna d'abord plusieurs leçons à son valet-de-chambre, s'enferma dans un cabinet vitré, se mit sur un matelas tandis que plusieurs fourneaux de charbon brûlaient autour de lui. « Quand vous me verrez tomber, dit-il à son domestique, vous me retirerez du cabinet et vous me donnerez des secours comme je vous ai appris à le faire. » L'expérience réussit à souhait et le duc fut bientôt rappelé à la vie. Il mourut au commencement de la révolution dans une sorte d'obscurité. On a de lui : Un *Mémoire sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Caire, près de Sakara*, Paris, 1783, in-4°, et une *Méthode pour saturer l'eau d'air fixe*, in-4°.

CHAULNES (Anne-Joseph Bonnier, duchesse de), fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson en Languedoc, et trésorier des États de cette province, épousa en 1734, Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes. Douée d'une imagination ardente, d'un esprit vif et pénétrant, elle brillait dans la société par les charmes inépuisables de sa conversation. En voyant tous les Savans qui se rassemblaient souvent chez son mari, il lui prit fantaisie de s'initier dans les sciences, et elle y fit des progrès si étonnans qu'au bout de six mois elle n'avait plus rien à apprendre. Cette femme pouvait vivre heureuse au sein de sa famille ; mais, entraînée par une fougue impétueuse, elle donna dans des écarts qui dissipèrent toute sa fortune, et causèrent la mort du duc de Chaulnes. A l'âge de 65 ans elle contracta un nouveau mariage qui acheva de la couvrir de honte et de ridicule, et elle mourut en 1787.

CHAUMEIX (Abraham-Joseph de), né au commencement du 18ᵉ siècle à Chanteau près Orléans, fut d'abord marchand de vinaigre, maître d'école et jansséniste. Il fut un des écrivains qui se déchaînèrent le plus vivement contre l'Encyclopédie ; et il n'est pas moins vrai qu'il a relevé un nombre infini d'erreurs dans les cinq premiers volumes de cet ouvrage ; mais les détails minutieux dans lesquels il est entré lui ont fait faire une foule de bévues qui rendent son livre inutile. Voltaire, qui était le patron des Encyclopédistes, s'égaya aux dépens de

Chaumeix, et le tourna en ridicule dans la plupart des pamphlets qu'il fit paraître; il voulut même le faire passer pour convulsionnaire. On a de Chaumeix un ouvrage intitulé : I. *Nouveau plan d'études*, ou *Essai sur la manière de remplir les places dans les collèges que les jésuites occupaient ci-devant*, Cologne (Paris), 1762, 2 vol. in-12. II. *Sentiment d'un inconnu sur l'oracle des nouveaux philosophes*, 1760, in-12. III. *Les philosophes aux abois*, 1760, in-8°. Il travailla à la rédaction du *Censeur hebdomadaire*, et donna des articles à plusieurs autres journaux.

CHAUMETTE (Antoine), célèbre chirurgien du 16e siècle, né à Vergesac, petit village dans le Velay. Il s'établit au Puy, où il exerça sa profession avec honneur. Il fut le contemporain et l'ami intime de Rondelet. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, intitulé : *Enchiridion chirurgicum externorum morborum remedia, tum universalia, tum particularia brevissimè complectens; quibus morbi venerei curandi methodus probatissima accessit*, Parisiis, 1560, 1564, 1567, in-8°; Lugduni, 1570, 1588, in-12, avec les figures des instrumens de chirurgie. Cet ouvrage a été traduit en italien, en hollandais et en français.

CHAUMETTE (Pierre-Gaspard), fils d'un cordonnier de Nevers, naquit dans cette ville le 24 mai 1763. Se destinant à l'état ecclésiastique, il fut élevé dans un couvent; mais la révolution de 1789 changea ses idées et sa vocation, et il y renonça. Il fit deux voyages sur mer, et revint à Nevers en 1791. Il était sans aucuns moyens d'existence: on lui conseilla d'aller à Paris. Il reçut une lettre de recommandation auprès de M. Prudhomme pour lui procurer une place. Ce dernier, par déférence pour son protecteur, l'occupa dans ses bureaux en qualité de commis, non à la rédaction du *Journal des Révolutions de Paris*, comme quelques personnes l'ont prétendu, mais comme émissaire dans les sociétés populaires, les cafés et les places publiques, pour consulter et ensuite rendre compte du thermomètre de l'opinion du jour. Naturellement menteur, ses rapports étaient quelquefois aussi faux qu'absurdes. Après avoir été employé pendant plusieurs mois à un travail géographique, M. Prudhomme parvint à lui faire obtenir du ministre Roland une mission dans les départemens qu'il remplit avec assez de succès. De retour à Paris, au mois de novembre 1792, il fut nommé procureur de la commune de Paris au mois de décembre de la même année. Ce fut dans cette arène qu'il signala cette loquacité inépuisable, que l'on voulut bien prendre dans le temps, pour de l'éloquence; et ce talent qu'il avait d'improviser à tort et à travers dans toutes les discussions de la commune. C'était principalement dans les assemblées de l'après-dîner qu'il exerçait avec succès ses poumons, mais sans jamais pouvoir se souvenir le lendemain de ce qu'il avait dit la veille, par le défaut d'ordre et de méthode dans ses idées. Il avait été nommé procureur de la commune après que Manuel eut été nommé membre de la Convention. Il soumit à cette assemblée ses idées extravagantes. Il voulait que tous

les Français portassent des sabots. Il fit planter une partie du jardin des Tuileries en pommes de terre, disant que tous les Français ne devaient pas avoir d'autre nourriture. Il dirigea la fête de la Raison dans l'église de Notre-Dame, et une fête à la liberté des nègres. Il avait fait dresser une espèce de théâtre, où on le vit danser en face de l'autel une ronde avec des nègres. Il disait que la Convention nationale était incapable de gouverner, qu'il fallait municipaliser la France, et que le point central devait être la commune de Paris. La Convention le fit arrêter et transférer dans la prison du Luxembourg. A son arrivée, tous les prisonniers furent au devant de lui, et lui dirent : Vous êtes suspect, ils sont suspects, ils étaient suspects, etc., » pour faire allusion à un propos qui lui était familier : *C'est un suspect.* Transféré à la Conciergerie, il occupa le même cachot que son substitut Hébert avait précédemment occupé. Il fut condamné à mort, par le tribunal révolutionnaire, le 13 avril 1794, et exécuté 20 jours après Hébert, son substitut.

CHAUMOND (SAINT) porta d'abord le nom d'Ennemond, et vint à Paris sous le règne de Clovis II, qui le choisit pour le parrain de son fils aîné, Clotaire III. Nommé à l'archevêché de Lyon, il y fonda l'abbaye de Saint-Pierre en 657. Il fut assassiné près de Châlons-sur-Saône par des émissaires d'Ébroïn, maire du palais, qui était devenu son ennemi personnel, parce que le saint évêque avait eu le courage de lui reprocher ses vexations.

CHAUMONOT (JOSEPH), jésuite missionnaire chez les Indiens du nord de l'Amérique, était Italien, et prêcha chez les naturels du Canada pendant plus d'un demi-siècle, avec un zèle infatigable. Dès 1642, il était chez les Hurons, qui vivaient au nord du lac Éric; et dans les années suivantes, il alla prêcher dans la tribu du sud-est, qui fut nommée la Nation neutre, parce qu'elle n'avait pas pris de parti dans la guerre entre les Hurons et les Iroquois. C'était des derniers qu'ils tiraient leur origine. En 1655, Chaumonot était le doyen des missionnaires de la Nouvelle-France, et il visitait en leur nom les Onondagas. Il fit un nombre considérable de conversions, dans lesquelles on comptait celles des principaux de la tribu. On dit que le nom de Hurons leur vint de la manière dont ils coupaient leurs cheveux. Comme ils en coupaient la plus grande partie très-courts, et qu'ils tournaient le reste d'une façon très-fantasque, les Français, en les voyant, s'écrièrent, *quelles hures!* et de là ils furent appelés *Hurons.* Champlain les appelle *Ochastequins*; mais leur vrai nom est Yendats, dans la prononciation française. Chaumonot a composé une *Grammaire* de la langue des Hurons.

CHAUMONT (CHARLES D'AMBOISE, seigneur DE), né en 1473, était fils de Charles, frère du cardinal d'Amboise. Il parvint, par la protection de son oncle, aux grades de maréchal et d'amiral de France. Il ne manquait ni de valeur ni de connaissances dans l'art militaire; mais son opiniâtreté lui nuisit souvent. Il se trouva à la bataille d'Agnadel en 1509, et manqua de faire prisonnier le pape Jules II en 1510; mais il laissa prendre la Mirandole. Le vif cha-

grin qu'il conçut de cette perte, le mit au tombeau dans le mois de février suivant, à l'âge de 38 ans. En mourant, il sentit des remords pour avoir fait la guerre au pape, et en demanda l'absolution. Il fut le dernier de la branche aînée de la famille d'Amboise, son fils unique ayant été tué à la bataille de Pavie en 1524.

CHAUMONT (Jean), né en 1580, seigneur de Bois-Garnier, conseiller d'état ordinaire, et garde des livres du cabinet du Roi, mourut en 1667, à 84 ans. Ce magistrat s'occupa de théologie. Nous avons de lui : *La Chaîne de diamans*; il y réfute ceux qui attaquent ces paroles : « Ceci est mon corps », Paris 1644, in-8°; et d'autres *ouvrages de controverse*.

CHAUMONT (Paul-Philippe de), fils du précédent, lui succéda dans la place de garde des livres du cabinet du Roi, et fut reçu à l'Académie française en 1654. Louis XIV, dont il était lecteur, lui donna l'évêché d'Aqs en 1671. L'amour de l'étude le lui fit remettre en 1684, pour se livrer tout entier à son penchant. Il mourut à Paris en 1697, dans un âge assez avancé. Chapelain a parlé fort mal de lui dans sa Liste de quelque gens de lettres français, vivant en 1662. « Chaumont, dit-il, ne manque pas d'esprit, et a assez le goût de la langue. On n'a pourtant rien vu de lui qui puisse lui faire honneur.. S'il ne prêche bien, il prêche hardiment et facilement. Le desir de la fortune l'a engagé à des bassesses au-dessous de sa naissance, et à un certain air d'agir qui lui a fait tort; mais c'est plus par manque de jugement que par malignité naturelle. » On a de lui un livre contre l'incrédulité, qui a pour titre : *Réflexions sur le christianisme*, Paris, 1693, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est, selon Nicéron, solide et bien écrit.

CHAUMONT (le chevalier de), capitaine de vaisseau, fut envoyé en ambassade par Louis XIV, en 1685, auprès du roi de Siam. Le but de cette mission était de conclure avec ce prince un traité où seraient stipulés les intérêts du commerce de la France et ceux de la religion catholique. Chaumont partit de Brest, le 3 mars, sur un vaisseau de 40 canons, accompagné d'une frégate, et arriva dans le royaume de Siam le 23 septembre suivant. Il fut reçu dans la capitale avec les honneurs les plus distingués. Un mandarin, qui le complimenta, lui dit, entre autres choses flatteuses, « qu'il savait bien que son excellence avait été employée autrefois à de grandes affaires, et qu'il y avait plus de 1000 ans qu'elle était venue de France à Siam, pour renouveler l'amitié des rois qui gouvernaient alors ces deux royaumes. » Le roi de Siam lui donna des fêtes, et l'emmena dans ses chasses et dans ses voyages. Chaumont s'acquitta fort bien de la mission dont il était chargé, et il quitta cette contrée le 4 décembre, emmenant avec lui deux ambassadeurs siamois. Ils arrivèrent à Brest le 16 juin 1686. Le P. Tachard, jésuite, et l'abbé de Choisi, qui avaient été de ce voyage, en publièrent chacun une relation. Celle du chevalier de Chaumont fut publiée à Paris, en 1686, in-12. On la traduisit en hollandais et en allemand.

CHAUNCY (Henri), antiquaire anglais, né au comté d'Hertford,

mort en 1700, élève de Cambridge et de Middle-Temple, fut reçu avocat en 1656. En 1681 il fut créé chevalier, et en 1688, juge. Chauncy a donné *l'Histoire des antiquités du comté d'Hertford*, 1 vol. in-fol., Londres, 1700.

CHAUNCY (CHARLES), second président du collège de Harvard, né en 1589 au comté d'Hertford en Angleterre. En sortant de l'école de Westminster, il fut admis au collège de la Trinité à Cambridge, et ensuite reçu bachelier en théologie; peu après il fut nommé professeur d'hébreu. Mais le docteur Williams, vice-chancelier, désirant procurer cette place à un de ses parens, Chauncy eut la chaire de grec. Quand il sortit de l'université, il était déjà célèbre prédicateur, et occupa plusieurs places dans l'Église. Ses opinions, en opposition avec celles du docteur Williams Laud, évêque de Londres, lui causèrent des désagrémens; il fut traduit à la cour en 1635, quand Laud était archevêque de Cantorbéri. Le crime dont il fut accusé alors, était de n'avoir pas voulu qu'il y eut une barrière à la table de communion de son église. Cela fut regardé comme un piége tendu aux consciences. Il fut déclaré coupable de mépris pour le gouvernement ecclésiastique, fauteur d'un schisme, et en conséquence suspendu des fonctions du ministère. Enfin, il fut condamné à payer les frais du procès, qui étaient considérables, et à garder prison jusqu'au parfait paiement, à moins qu'il ne se rétractât. Sa faiblesse le trahit dans cette circonstance; il fit la rétractation exigée, mais se reprocha ensuite toute sa vie cette faiblesse. Il partit pour la Nouvelle-Angleterre, et avant son départ, il fit contre sa rétractation une protestation solennelle, qui depuis a été imprimée à Londres. Il se reproche particulièrement sa faiblesse dans la préface de son testament. Alors il se détermina à chercher dans la Nouvelle-Angleterre une retraite paisible, où il pût jouir de la liberté de conscience, et arriva à Plymouth avant le grand tremblement de terre de 1638; depuis, il passa à Boston, et eut ensuite la présidence du collège d'Harvard, qui vaquait par la démission de Dunster. Le président Chauncy fut un savant distingué. Il était principalement versé dans les langues hébraïque, grecque et latine. Il mourut en 1671. Chauncy a publié plusieurs *Sermons*, qui ont été prononcés en différentes occasions, et une collection de vingt-six *Sermons* sur la justification, 1 vol. in-4°, 1659. Plusieurs *manuscrits* de lui ont été recueillis par la veuve de son fils, qui a conservé avec grand soin ces précieux travaux.

CHAUNCY (ISAAC), médecin et théologien anglais, mort en 1700, était fils du précédent, et de la secte des puritains. Il fut quelque temps ministre dissident à Andover; mais il quitta les fonctions ecclésiastiques pour se livrer à la médecine, qu'il exerça à Londres. Il est l'auteur de l'*Institution divine des églises congrégationelles*, in-8°; et de l'*Essai sur les prophéties de Daniel et autres*. — Il ne faut pas le confondre avec le docteur Ichabod CHAUNCEY, qui fut expulsé de la cure de Bristol, et qui ensuite y exerça la médecine.

CHAUNCY (CHARLES), ministre

à Boston, né en 1705, descendait du président Chauncy, ainsi que tous ceux de ce nom qui sont en Amérique. Il entra à 12 ans au collége de Harvard, et y prit ses degrés en 1721, fut ordonné, en 1727, pasteur de la première église de Boston, et mourut, en 1787, dans la 83ᵉ année de son âge, et la 60ᵉ de son ministère. Le docteur Chauncy fut célèbre par son savoir et son esprit d'indépendance. En 1771, il a publié les *Vues complètes sur l'épiscopat*. Ses Œuvres sont nombreuses : ce sont tous ses *Sermons* prêchés en différentes circonstances, auxquels il faut ajouter : I. Ses *Pensées sur l'état de la Religion dans la Nouvelle-Angleterre*, in-8°, 1743. II. Un *Discours sur le tremblement de terre*, 1755. III. La *Narration de la défaite d'Ohio*, 1755. IV. La *Narration particulière de la défaite de l'armée française sur le lac Georges*, 1755. V. Un *Discours sur les tremblemens de terre en Espagne*, 1756. VI. *Réponse à l'appel du docteur Chandler*, 1758. VII. *Réplique à la défense de l'appel du docteur Chandler*, 1770. VIII. *Vues complètes sur l'épiscopat, depuis les Pères*, in-8°, 1771. IX. *Tableau véritable des souffrances et des malheurs de la ville de Boston*, 1774. X. *Considérations sur la bonté de Dieu*, in-8°, 1783. XI. *Cinq Dissertations sur la chute et ses suites*, in-8°, 1785.

CHAUSSÉ (JEAN), en latin *Calceatus*, moine bénédictin, vivait dans le 16ᵉ siècle, et a laissé un poëme latin assez médiocre *sur la Passion de Jésus-Christ*, Paris, 1531, in-4°, petit format, réimprimé à Lyon en 1538. Il a divisé son poëme en cinq chants, selon le nombre des plaies du Seigneur, et il a mis à la suite de son ouvrage les (prétendues) prophéties de la sibylle sur la passion de Jésus-Christ, sur la fin du monde et sur le jugement dernier. L'éditeur du poëme en compare l'auteur à Homère et à Virgile.

CHAUSSE (MICHEL-ANGE DE LA), en latin, *Causeus*, antiquaire parisien, célèbre dans le 18ᵉ siècle, quitta sa patrie de bonne heure pour aller à Rome étudier les antiquités. Le même goût qui l'y avait amené l'y retint. Son *Museum Romanum*, Rome, 1690, in-fol., 1707, 1747, in-fol., et 1746, 2 vol. in-fol., prouva ses succès. Ce recueil estimable comprend une suite nombreuse de gravures antiques, dont on n'avait pas encore joui par l'impression. Il s'en est fait plusieurs éditions. Grævius l'inséra en entier dans son *Recueil des antiquités romaines*. Le même auteur publia à Rome, en 1707, un Recueil de pierres gravées antiques, in-4°. Les explications sont en italien, et les planches exécutées par Bartoli. On a encore de lui : *Picturæ antiquæ cryptarum Romanarum et sepulcri Nasonum*, 1738, in-fol. L'original est en italien, et parut à Rome en 1706, in-fol. Ces différens ouvrages offrent beaucoup d'érudition et de sagacité ; les curieux les consultent souvent.

CHAUSSÉE (PIERRE-CLAUDE, NIVELLE DE LA), de l'Académie française, né à Paris en 1692, d'une famille riche, fit des *vers* qu'il ne montrait d'abord qu'à ses intimes amis. Il négligeait même depuis long-temps les talens qu'il avait reçus de la na-

ture, lorsque La Motte, cet esprit si fécond en paradoxes ingénieux, fit paraître son système de la poésie en prose. La Chaussée prit le parti des vers. Ce fut ce qui donna naissance à son *Épître à Clio*, ouvrage plein d'une saine critique, sage, mais froid. Il se livra ensuite au théâtre. Les lauriers qu'il y cueillit lui méritèrent une place à l'Académie française. Il y fut reçu en 1736. Son discours de remercîment, moitié prose et moitié vers, fut applaudi. Cet académicien mourut le 14 mai 1754. Il s'était opposé à la réception de Bougainville, qui, ambitieux du titre d'académicien, avait employé toutes sortes de moyens pour l'obtenir. La Chaussée réfléchissant qu'après sa mort, ce candidat devait trouver moins d'obstacles, dit dans ses derniers momens : « Il serait plaisant que ma place lui fût donnée. » Elle le fut en effet, et Bougainville loua La Chaussée, comme s'il avait eu à s'en louer. Ce poète n'oubliait pas aussi facilement les offenses que son successeur. Ayant à se plaindre de Piron, auteur d'une épigramme contre ses comédies, il traversa son élection à la place d'académicien. Aussi, les amis de Piron le comparèrent-ils au La Rancune du *Roman comique* de Scarron. La Chaussée était d'ailleurs un homme aimable et un honnête homme Quant à son mérite dramatique, cet auteur a de la raison, de la noblesse, du sentiment, du pathétique, et il tourne bien un vers. Il s'est exercé avec succès dans le comique larmoyant. On peut mettre à la tête de ses comédies, l'*École des Mères*, le premier peut-être des drames romanesques. Une mère qui voit les sottises de son fils, qui les sent, et qui ne peut s'empêcher de les favoriser, forme un contraste très-saillant avec la fermeté du bon Argant, homme simple, sage et sans ridicule. *Mélanide*, pleine de sentiment, de chaleur et de détails bien rendus, fut regardée comme le triomphe de La Chaussée. L'action est un peu lente dans les premiers actes, mais elle marche avec vivacité dans les derniers. Le célèbre Piron, jaloux de voir *Mélanide* jouir du même succès que la *Métromanie*, plaisanta beaucoup sur les comédies attendrissantes, qu'il comparait à de froids sermons. « Tu vas donc entendre prêcher le P. La Chaussée? dit-il un jour à un de ses amis, qu'il rencontra allant à *Mélanide*. » On lui attribua même des couplets fort piquans, dont Collé est le véritable auteur. Le comique larmoyant y est représenté comme un genre fantasque, comme une comédie bâtarde, avorton de la tragédie. On y dit des *pièces* de La Chaussée, que les plans semblent faits par La Grange, et les vers par l'abbé Pellegrin. On finit par ce couplet :

Révérend père La Chaussée,
Prédicateur du saint Vallon,
Porte ta morale glacée
Loin des neuf Sœurs et d'Apollon.
Ne crois pas, Cotin dramatique,
A la Muse du vrai comique
Devoir tes passagers succès :
Non, la véritable Thalie
S'endormit à chaque homélie
Que tu fis prêcher aux Français.

« Cependant, dit La Harpe, l'*Andrienne* des anciens, transportée sur notre théâtre, était absolument une comédie larmoyante. Elle offrait un fonds d'aventures romanesques, des caractères passionnés, et l'intérêt allait quel-

quefois jusqu'aux larmes ; c'est qu'en effet la comédie n'exclut rien de tout cela. La peinture de la vie humaine doit nous présenter des passions, comme elle nous montre des travers et des ridicules; et tous ces objets sont également du ressort de la bonne comédie. Nous nous sommes long-temps persuadé que la comédie ne devait que faire rire, et c'est avec ces préjugés étroits que l'on circonscrit l'étendue des arts et le vol du génie. Certainement le Misanthrope et le Tartuffe, deux chefs-d'œuvre de l'esprit humain, ne sont pas toujours plaisans, quoiqu'ils le soient souvent et beaucoup. La Chaussée est venu ensuite, et trouvant qu'on avait saisi les grands caractères et les grands ridicules, il a tâché de joindre une morale douce et utile à ses situations touchantes. Ce sont des romans en dialogue, mais ces romans peignent des mœurs vraies ; ils intéressent, et sont versifiés en général avec assez de pureté et d'élégance. Voilà sans doute assez de mérite pour justifier tous les succès qu'on lui a tant reprochés de son vivant, et qui ont augmenté après sa mort. » *Maximilien*, tragédie bien conduite, a quelques beautés, ainsi que le *Préjugé à la mode*, qui est intéressant, malgré quelques scènes froides et languissantes dans les premiers actes, quelques caractères outrés, et des plaisanteries froides. Mais le fonds du sujet, le ton de vertu qui y régne, l'élégance et la pureté du style, un grand nombre de vers heureux, et la chaleur qui anime les derniers actes, la feront toujours lire avec plaisir. Une circonstance assez remarquable lui fit adopter le genre du drame larmoyant. Mademoiselle Quinault, actrice de beaucoup d'esprit, s'étant trouvée à une parade de société qu'on jouait alors, et ayant remarqué qu'on pourrait en tirer une pièce fort attendrissante, en parla à Voltaire, et engagea cet estimable tragique à traiter ce sujet. Sur son refus, elle lui demanda la permission de le proposer à La Chaussée, jeune homme qui faisait fort bien les vers, et qui avait de la correction dans le style. Il y trouva le *Préjugé à la mode*. Telle fut l'origine du drame, qui naquit de la parade bouffonne. Il eut un grand succès, et le temps ne l'a pas détruit. Après ces quatre pièces, auxquelles on pourrait joindre encore la *Gouvernante*, pièce en cinq actes, on ne voit plus chez lui que des ouvrages très-médiocres, où règne un mauvais goût de roman. Son style, dans ses mauvaises pièces, est lâche, diffus, traînant, et souvent froid. Malgré ces observations sévères, il aura un rang distingué sur le Parnasse. Les *Œuvres* de théâtre de La Chaussée ont été publiées par Sablier en 1763, 5 vol. in-12. On ne sait pourquoi l'éditeur n'y a pas mis les pièces suivantes : I. *Elise*, ou la *Rancune officieuse*, comédie en cinq actes, en vers, représentée à Berni. II. *Le Vieillard amoureux*, comédie en trois actes, en vers, faite pour le même théâtre. III. L'*École de la jeunesse*, comédie en cinq actes, en vers, représentée le 22 février 1740. IV. *Paméla*, comédie en cinq actes, en vers, représentée le 6 décembre 1743. V. L'*Homme de fortune*, comédie en cinq actes, en vers, représentée au château de Belle-

vue en janvier 1751. VI. La *Princesse de Sidon*, tragi-comédie en trois actes, en vers, qui avait été faite pour la cour. Les pièces dont nous n'avons pas fait mention dans le cours de cet article, sont: Le *Rival de lui-même; l'Amour castillan; Amour pour amour*, et la *Fausse antipathie*, qui fut son coup d'essai dans la carrière dramatique. Nivelle de La Chaussée est encore auteur de plusieurs pièces pour le théâtre italien.

CHAUSSON (MAURICE). Cet auteur obscur ne doit l'avantage de n'être pas tout-à-fait ignoré qu'au soin que Charles de Sainte-Marthe a pris de conserver *des vers* de sa façon parmi ceux qu'il a réunis sous le titre de *Livre de ses amis*, imprimé avec ses autres ouvrages de poésie française, à Lyon en 1540.

CHAUVEAU (FRANÇOIS), peintre, graveur et dessinateur français, né à Paris en 1615, où il mourut en 1676, débuta *par quelques estampes* d'après les tableaux de Laurent de la Hire; mais la vivacité de son imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il se mit à graver à l'eau-forte ses propres pensées. Si ses ouvrages n'ont pas la douceur, la délicatesse et le moelleux qui distinguent ceux de plusieurs autres graveurs, il y mit du feu, de la force et de l'esprit. Sa facilité était surprenante. Ses enfans lui lisaient après souper une histoire. Il la composait et la gravait à la pointe avant de se coucher. Il fournissait non-seulement des dessins à des peintres et à des sculpteurs, mais aussi à des ciseleurs, à des orfèvres, à des brodeurs, et même à des menuisiers et à des serruriers. Outre plus de trois mille pièces gravées de sa main pour différens livres, tels que la *Pucelle*, *Alaric*, les *Délices de l'esprit*, les *Métamorphoses* de Benserade, il y en a près de quatorze cents gravées d'après ses dessins. On a encore de lui *quelques petits tableaux* assez gracieux. L'illustre Le Brun, son ami, en acheta plusieurs après sa mort.

CHAUVEAU (RENÉ), sculpteur et architecte, né à Paris en 1663, fils du précédent, marcha sur les traces de son père. Il avait comme lui, une facilité admirable pour inventer ses sujets et pour les embellir; une variété et un tour ingénieux pour disposer toutes ses figures. Il se distingua dans la sculpture, et fut élève de Caffieri. Louis XIV l'employa, ainsi que plusieurs princes étrangers. Le marquis de Torcy fut le dernier pour qui il travailla dans son château de Sablé. Ce seigneur, fort ignorant et peu connaisseur, lui ayant demandé deux fois combien il voulait gagner par jour, Chauveau, piqué d'une telle question, quitta brusquement l'ouvrage et le château. Il vint à pied à Paris, et y mourut en 1722, âgé de 59 ans, de la fatigue du voyage, jointe à la douleur d'avoir converti son argent en billets de banque.

CHAUVELIN (GERMAIN-LOUIS DE), né en 1685, garde des sceaux de France et secrétaire d'état au département des affaires étrangères, d'une famille distinguée dans la robe, occupa pendant quelque temps une charge de président à mortier au parlement de Paris. D'Armenonville, garde des sceaux, et son fils, le comte de Morville, ministre des affaires étrangères, ayant été disgraciés en 1727, il

les remplaça l'un et l'autre. Il n'était point au-dessous de ces deux places. Sa connaissance des lois, son intégrité, sa fermeté, le rendaient très-propre à être chef de la justice ; et son génie souple et insinuant, sa profonde étude des hommes et des cours, ses vues étendues, ses correspondances multipliées lui donnaient une facilité extrême pour traiter avec les ministres des puissances étrangères. Il était d'ailleurs laborieux, expéditif, d'un abord facile et d'une conversation séduisante. Le cardinal de Fleury lui donna toute sa confiance. Chauvelin, se croyant des lumières supérieures à celles du premier ministre, s'indigna de n'être qu'en second dans l'administration du royaume. Secondé par le parti de M. le duc, de la duchesse sa mère, et de quelques autres mécontens de la cour, il forma, dit-on, le projet de supplanter le cardinal : sa disgrace suivit bientôt ce dessein ambitieux. Pour le perdre dans l'esprit de Louis XV, on l'accusa d'avoir sacrifié, par le traité de Vienne, les intérêts des alliés de la France à ceux de l'empereur, et d'avoir reçu de l'argent pour cette prévarication si peu vraisemblable. Il fut enfermé en 1737, dans un château fort, comme un criminel d'état, et ensuite exilé à Issoire, dans les montagnes d'Auvergne. Il mourut en avril 1762, à 78 ans. Pendant son ministère, il avait protégé les beaux-arts, et accueilli les savans et les artistes.

CHAUVELIN (François-Claude, marquis de), frère du précédent, lieutenant-général des armées, et maître de la garde-robe de Louis XV, mourut subitement en 1774, à Versailles, dans l'appartement et sous les yeux de ce monarque dont il faisait la partie. Il réunissait le mérite du guerrier, de l'homme d'état et du citoyen. Ses succès à Gênes dans la double qualité de ministre de France et de général, sa conduite habile dans son ambassade de Suède et celle qu'il avait tenue en Corse, qu'il avait pacifiée, lui avaient acquis la confiance et l'estime du roi. Il composait avec facilité des vers fort agréables ; on connait entre autres un impromptu intitulé : *Les Sept Péchés Mortels*, qu'il fit à l'Isle-Adam, chez le prince de Conti, où il se trouvait seul avec sept femmes.

CHAUVELIN (Henri-Philippe de), frère du précédent, abbé de l'abbaye de Moutier-Ramey, chanoine de Notre-Dame, et conseiller d'honneur depuis 1768, au parlement de Paris, était petit-fils du garde des sceaux. Il avait été conseiller de la grand'chambre, où il s'était distingué par ses lumières, son éloquence et sa sagacité. Après une vie traversée par des infirmités continuelles et par un travail infatigable, ce magistrat mourut en 1770, à 54 ans. Il était d'une laideur effroyable. Nous avons de lui deux *Discours sur les constitutions des jésuites*, prononcés en 1761, les chambres assemblées, le premier, le 17 avril, et le second, le 8 juillet de la même année. Chauvelin en fit paraître un troisième sous ce titre : *Compte rendu par un de Messieurs, sur les constitutions des jésuites*, in-4°, sans date. Il publia, sous le nom d'Étienne Silhouette, des lettres *ne repugnate vestro bono* (sur les immunités), Londres (Paris), 1750, in-12. Le parti qu'il prit dans cette af-

faire dut lui faire des ennemis. On connaît cette épigramme du poëte Roy :

Quelle est cette groresque ébauche ?
Est-ce un ours ? est-ce un sapajou ?
Ce a parle ; une raison gauche
Sert de ressort à ce bijou :
Il veut jouer un personnage,
Et prête aux sots son frêle appui.
Dans les ridicules d'autrui
Il caresse sa propre image,
Et s'extasie à tout ouvrage
Hors de nature comme lui.

CHAUVIN (Étienne), ministre protestant, né à Nîmes en 1640, quitta sa patrie après la révocation de l'édit de Nantes ; passa à Rotterdam, puis à Berlin, où il occupa avec distinction une chaire de philosophie, et mourut en 1725, à 85 ans. On a de lui : I. Un *Lexicon naturale, sive thesaurus philosophicus*, in-folio, 1692, publié à Rotterdam et à Leuwarden, 1713, avec figures. II. Un *Nouveau Journal des Savans*, commencé en 1694 à Rotterdam, et continué à Berlin ; mais moins accueilli que *l'Histoire des ouvrages des Savans* par Basnage, meilleur écrivain et plus homme de goût. III. *De cognitione Dei*, in-12. IV. *De Naturali religione*, 1693. V. *Éclaircissemens sur un livre de la religion naturelle*, 1693. VI. *De Novâ circà vapores hypothesi* dans les *Miscellanea Berolinensia.*

CHAUVIN (Pierre), médecin du 18e siècle, a publié l'édition la plus complète que nous ayons des *Œuvres d'Ettmuller*, et un *Traité sur la baguette divinatoire de Jacques Aimar.*

CHAVAGNAC (Gaspard, comte de), né à Bresse, près de Brioude en Auvergne, en 1624, d'une famille noble, servit avec distinction en France pendant 45 ans, passa en Espagne et se retira ensuite en Autriche, où l'empereur le nomma son ambassadeur en Pologne. Il mourut dans sa patrie, fort âgé et sans postérité, après la paix de Nimègue. Il a publié des *Mémoires*, Paris, 1700, 2 vol. in-12. Ces Mémoires, écrits d'une manière naïve et attachante, renferment ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1624 jusqu'en 1679. — Christophe de Chavagnac, grand-père du précédent, commandait à Issoire pour Henri IV, alors roi de Navarre, lorsque le duc de Guise s'empara de cette ville en 1577. Il descendait de Maurice de Chavagnac, gouverneur du Limousin, qui périt en défendant Naples contre Gonsalve de Cord.ue en 1499.

CHAVES (Nuflo de), capitaine espagnol, qui pénétra dans le pays de l'Amérique qu'on nomme aujourd'hui province de *Chiquitos*, où il acquit des renseignemens sur les mines d'or. Il battit quelques peuplades qui l'avaient attaqué, retourna à Lima, et y obtint le titre de lieutenant du vice-roi. Il retourna ensuite avec des troupes dans le pays qu'il avait découvert, et y fonda, en 1560, la ville de Santa-Crux de la Sierra, où il mourut. — Chaves (Jérôme de), auteur espagnol, a publié les ouvrages suivans : I. *Repertorio de los tiempos*, Séville, 1554 et 1580. II. Une *Traduction espagnole du Traité de la Sphère* de Sacrobosco, 1545, in-4°, et plusieurs autres ouvrages.

CHAVIGNY (Jean-Aimé de), docteur en théologie, abandonna Beaune, sa patrie, pour aller prendre des leçons d'astrologie ou de folie sous Nostradamus, médecin à Salon en Provence. Après

la mort de son maître, il alla s'établir à Lyon. Il y médita vingt-huit ans sur les prophéties imprimées de l'astrologue provençal, sur les commentaires qu'il en avait donnés de vive voix, et publia ses veilles sous le titre suivant : *La première face du Janus français, contenant les troubles de la France, depuis l'an de salut* 1534, *jusqu'à l'an* 1589, *fin de la Maison Valésienne; extraite et colligée des Centuries et autres Commentaires de maistre Michel Nostradamus*, in-4°, Lyon, 1594. Cet ouvrage est en latin et en français. Il était naturel que Chavigny, ayant passé une partie de sa vie avec un prophète, voulût l'être à son tour, et ne se bornât pas au rôle de commentateur. Il publia en 1603 ses productions sous ce titre : *Les Pléiades du sieur de Chavigny, Beaunois, divisées en sept livres, prinses des anciennes prophéties, et conférées avec les oracles du célèbre et renommé Michel Nostradamus, où est traité du renouvellement des siècles, changement des empires, et avancement du nom chrétien*, à Lyon, 1603, in-8° de plus de 900 pages. Ses *Pléïades* sont autant de prédictions enrichies d'un commentaire prophétique, et dédiées à très-chrestien et victorieux Henri IV, roi de France et de Navarre. Chavigny suit pas à pas ce monarque dans toutes ses conquêtes à venir; et après lui avoir fait renverser l'empire ottoman, il le laisse enfin maître de l'univers. Chavigny mourut vers l'année 1604, âgé de plus de 80 ans.

CHAVIGNY. *Voyez* BOUTHILIER (LÉON LE).

CHAVIGNY (THÉODORE DE), habile diplomate, naquit à Beaune en Bourgogne. Il était oncle du comte de Vergennes. Il remplit avec distinction des missions délicates, auprès des principales cours de l'Europe. En 1744, après le renvoi d'Amelot, il fut chargé, avec Dutheil, du détail des relations extérieures. Ce fut lui qui négocia à Francfort le traité d'alliance défensive entre l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, l'électeur Palatin et la régence de Hesse-Cassel, dont le but était de forcer la reine de Hongrie à reconnaître l'empereur pour tel.

CHAVIV (JACOB BEN), savant rabbin de Zamora, mort au commencement du 16ᵉ siècle à Salonique, où il s'était réfugié lors de l'expulsion des juifs du royaume d'Espagne, a laissé un ouvrage intitulé : *Hain Israël*, c'est-à-dire la *Fontaine d'Israël*, dont les Hébraïsans font beaucoup de cas. La plus ancienne édition est de Constantinople, 1511. — Lévi Ben CHAVIV, fils du précédent, célèbre rabbin comme lui, est auteur de consultations légales imprimées en hébreu, Venise, 1565. Il mourut vers 1550. — Moïse CHAVIV, rabbin portugais, réfugié dans le royaume de Naples, publia en 1488 le commentaire d'Aben-Hezra sur le Pentateuque, et composa plusieurs ouvrages de grammaire, de philosophie et de théologie, dont on trouve le détail dans le *Dictionnaire italien des auteurs hébreux* de l'abbé de Rossi.

CHAWER ou plutôt SANAR, issu d'une famille arabe très-ancienne, à laquelle avait appartenu Hatsymah, nourrice de Mahomet. Il fut élevé à la dignité du

saïd supérieur par Thélaï surnommé *Satéhy*; mais à peine ce prince fut-il mort, que Chawer fit mourir le fils de son bienfaiteur, et s'empara du visirat. Il se soutint long-temps sur le trône à force de crimes et de parjures, faisant alliance tantôt avec quelques-uns de ses voisins, tantôt avec les croisés, et finissant toujours par trahir les uns ou les autres. Ayant formé le lâche projet d'assassiner Chyrkouh et son neveu, le grand Saladin, qui étaient à la tête des troupes du roi de Syrie, et qui avaient traité avec lui, Saladin en fut instruit, se saisit de sa personne et le fit poignarder.

CHAYER (Christophe), curé dans le diocèse de Sens, naquit à Villeneuve-le-Roi, le 26 janvier 1723. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Journal de la Charité*, 1760, in-12. II. *l'Amour décent et délicat*, 1760, in-12. III. *Les doux et paisibles délassemens de l'amour*, 1760, in-12. IV. *Le Chansonnier agréable*, 1760, in-12. V. *Le Commentateur amusant*, 1759, in-12. VI. *Les Vues et les entreprises des citoyens charitables*, 1759, in-12. VII. *Le Théâtre du grand monde*, 1760, in-12. VIII. *Paraphrase en vers du Stabat mater*, in-12.

CHAZAN. *Voyez* Brégy.

CHAZELLES (Jean-Matthieu de), professeur d'hydrographie à Marseille, de l'Académie des sciences de Paris, né à Lyon en 1657, et mort à Marseille en 1710, avait voyagé dans la Grèce et dans l'Égypte, et en avait rapporté des observations et des lumières. Il y mesura les pyramides, et trouva que les quatre côtés de la plus grande sont exposés précisément aux quatre régions du monde, à l'orient, à l'occident, au midi et au septentrion. Cependant M. Nouet, par des mesures faites plus récemment, a trouvé que les côtés de cette pyramide déclinent vers l'ouest de 0°19'58". » C'est à tort qu'on attribue à Chazelles l'invention de se servir des galères sur l'Océan, pour remorquer les vaisseaux, quand le vent leur deviendrait contraire ou leur manquerait; elle est due à Préjan de Bidoux. En 1690, quinze galères parties de Rochefort, donnèrent un nouveau spectacle sur l'Océan. Elles allèrent jusqu'à Torbay en Angleterre, et servirent à la descente de Tinmouth. Chazelles y fit les fonctions d'ingénieur, et se montra sous deux points de vue bien différens, sous ceux de savant et d'homme de guerre. On lui doit la *plupart des cartes qui composent les deux volumes du Neptune français*, 1693, in-fol, sans compter un grand nombre d'observations très-utiles pour l'astronomie, la géographie et la navigation. Son école de Marseille lui fut toujours chère, et les occupations plus brillantes qu'il eut si souvent ne l'en dégoûtèrent point.

CHAZELLES de PRISY, était doyen des présidens à mortier du parlement de Metz au commencement de la révolution en 1790. Il fut nommé président de la comptabilité nationale. Il fut massacré aux Tuileries dans la nuit du 9 au 10 août 1792. Ce magistrat était neveu de l'abbé de Radonvilliers, précepteur de Louis XVI, et employait ses momens de loisir à l'étude du jardinage et des plantes étrangères. On lui doit le *Dictionnaire des Jardiniers*, trad. de l'anglais de

Miller, publié sous le nom d'une société de gens de lettres, Paris, 1785-88, 8 vol. in-4°; Bruxelles, id., 8 vol. in-8°.

CHAZOT DE NANTIGNY. *V.* NANTIGNY.

CHEBYB-BEN-ZEID, vaillant guerrier arabe, du 1er siècle de l'hégire, né l'an 26 de cette ère, d'un musulman distingué et d'une esclave nommée *Djohairéh*, non moins célèbre que son fils par sa valeur. Il embrassa le parti des Kharadjytes, et leva l'étendard de la révolte, l'an 76 de l'hégire, contre le calife Hedjadj. Il obtint d'abord de grands succès, s'empara de plusieurs villes importantes, et se fit proclamer calife. Mais bientôt la fortune l'abandonna; il fut défait après avoir fait des prodiges de Valeno, eut la douleur de voir périr sa mère et sa femme les armes à la main, et fut obligé de prendre la fuite. En passant un bras du Tigre sur un pont, son cheval se câbra et le jeta tout armé dans le fleuve, où il perdit la vie, l'an 77 de l'hégire. Son corps ayant été retrouvé, fut porté à Hedjadj, qui en fit retirer le cœur. Les historiens rapportent qu'il était dur comme une pierre; qu'on le fendit, et qu'on trouva dans l'intérieur un autre cœur plus petit, dont il sortit du sang. La valeur de Chebyb a été souvent célébrée par les poètes arabes.

CHECKLEY (SAMUEL), ministre à Boston, prit ses degrés au collége de Harvard en 1715, reçut les ordres, et fut nommé premier ministre de la nouvelle église méridionale en 1719. Il mourut en 1769 dans la 74e année de son âge et la 51e de son ministère. Cet ecclésiastique se distingua par sa piété et par l'utilité de sa prédication. Il a publié un *Sermon* sur la mort du roi Georges Ier, 1727; un sur la mort de William Waldron, 1727; un sur celle de Lydia Hutchinson, 1748, et quelques autres.

CHEDEL (QUENTIN-PIERRE), né en 1705 à Châlons en Champagne, où il est mort en 1762, graveur de *petits sujets grotesques*, de *sujets historiques* et de *paysages*, était élève de Laurent Cars, et fit honneur à son maître. Il a travaillé long-temps à Paris. Ses principales productions sont: La *Prise et l'embrasement de Troie; l'Ouvrage du matin, l'Heure du dîner, l'Après-midi, et les Adieux du soir.* Ces quatre dernières gravures sont faites d'après Téniers.

CHEESMAN, graveur, eut pour maître Bartolozzi, et travailla dans sa manière au pointillé, ainsi qu'on le remarque par les pièces qu'on a de lui, gravées à Londres en 1787.

CHEEVER (ÉZÉCHIEL), célèbre instituteur, né à Londres en 1615, passa en Amérique en 1637, où il établit différentes écoles à Newhaven, à Ipswich et à Charlestown, qui eurent beaucoup de succès. Il se retira ensuite à Boston en 1671, et y resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1708. Il ne fut pas seulement excellent maître, mais citoyen vertueux. Plusieurs hommes de mérite se sont honorés d'avoir étudié sous lui. Nous donnerons ici un morceau tiré d'une Élégie, faite sous lui par le docteur Corton, son élève, qui montrera toute l'estime dont il jouissait, et donnera en même temps une idée de la poésie de ce temps.

A mighty tribe of well instructed youth
Tell What they owe to him and tel With truth.

All the eight parts of speech, he taught to them,
They now employ to trumpet his esteem.
Magister pleas'd them Well because 'twas he;
They say, that bonus did With it agree.
While they said amo, they the hint improve
Him for to make the object of their love.
Mo concord so inviolate they knew,
As to pay honors to their master due.
With interjections they br ak off at last,
But, ah is all they use, wo, and alas!

Checver a publié un *Essai sur le millenium et sur les cas*, en latin, qui a eu vingt éditions, et qui, encore aujourd'hui, n'a rien perdu de sa réputation.

CHEEVER (Samuel), premier ministre de Marblehead, fils du précédent, fut gradué au collège de Harvard en 1659. En novembre 1668, il visita pour la première fois la ville où depuis il se fixa. Il mourut en 1724 dans la 85ᵉ année de son âge. Il fut toujours regardé comme un homme d'un grand mérite; comme prédicateur, il fit admirer son zele. On n'a de lui qu'un *Sermon* publié en 1712.

CHEFFANT (.....). Tout ce que l'on sait de cet auteur, c'est qu'il était prêtre habitué de la paroisse de Saint-Gervais à Paris. Ce fut sans doute pour en célébrer le patron qu'il composa une *Tragédie* de ce nom, qui a été imprimée en 1670.

CHEFFONTAINES (Christophe), en latin *à capite fontium*, et en bas-breton *Penfenteniou*, né en Basse-Bretagne, florissait vers le milieu du 16ᵉ siècle, et mourut à Rome en 1595, âgé de 63 ans. Sa science et sa piété l'élevèrent successivement à l'emploi de professeur en théologie chez les cordeliers, où il était entré de bonne heure; à celui de général de leur ordre, dont il fut le 55ᵉ, et à la dignité d'archevêque de Césarée. L'envie l'avait attaqué lorsqu'il n'était que professeur. La nécessité qui le contraignit de s'aller défendre à Rome, fut l'occasion de sa fortune ecclésiastique; mais son mérite réel en fut la vraie cause. A la malice de ses ennemis, il opposa plus de patience que d'apologies en forme. Il vit cinq papes pendant son séjour dans cette capitale du christianisme; Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VII. Les marques de bonté qu'il reçut de chacun de ces pontifes témoignèrent assez combien on méprisait les délations de ses ennemis. Engagé par devoir à enseigner la scolastique, il eut assez de pénétration pour en voir le faible, et assez de hardiesse pour oser écrire ce qu'il en pensait. Son recueil intitulé: *Varii tractatus et disputationes de necessariâ theologiæ scholasticæ correctione*, Paris, 1586, in-8°, est recherché et mérite de l'être par les théologiens dégagés des minuties de l'école. Ce volume, très-rare, est la première partie d'un ouvrage dont la suppression a empêché la suite de paraître. Ses autres traités, les uns moraux, les autres dogmatiques, sont moins estimés, quoiqu'ils ne soient pas tout-à-fait indignes d'attention. Ils marquent un homme qui avait secoué quelques préjugés, et qui cherchait à en faire revenir son siècle. Il s'éleva contre celui qui favorisait le duel. Son Traité sur cette matière est en français, sous ce titre: *Chrétienne confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde ses monomachies et querelles*, Paris, 1579, in-8°. Il le traduisit aussi en latin. On lui doit encore plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: I. *Défense de la foi que nos an-*

cêtres ont eue en la présence réelle, Paris, 1570, in-8°. II. *Réponse familière à une Epître contre le libéral arbitre*, in-8°, Paris, 1571. Ce fut cet ouvrage qui fournit à l'envie le prétexte de l'attaquer. III. *Defensio fidei adversùs impios, atheos, etc.*, in-8°. Cheffontaines joignait à la science théologique quelque teinture des langues grecque, hébraïque, espagnole, italienne et française. Si la connaissance du bas-breton, que quelques têtes exaltées ont voulu faire passer pour la langue celtique, mérite d'être comptée pour quelque chose, il possédait aussi parfaitement ce patois.

CHEFNEUX (Mathias), né à Liége au commencement du 17ᵉ siècle, mort vers l'an 1670, entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin. On a de lui : I. Une *Explication des Psaumes*, en latin, Liége, in-8°; peu estimée. II. Une *Chronique*, suivie de *La vraie Religion, depuis la création jusqu'au temps de l'auteur*, Liége, 1670, 3 vol. in-fol., en latin.

CHEHAB-EDDYN (Abdel Rahman), historien arabe, né à Damas, l'an 599 (1300 de J.-C.). Il écrivit l'Histoire de Noradin et de Saladin sous le titre de *Ahzar-al-Roudahtaïn*. (Fleurs de deux parterres.) Cet ouvrage a été fort utile à Dom Berthereau pour son *Histoire des Croisades*. On a du même historien deux abrégés de la *Chronologie de Damas*, une *Histoire des Obaïdites*, et plusieurs autres ouvrages. Il cultivait aussi les muses; et Aboulfeda cite quelques fragmens de ses poésies. Il mourut en Ramadan, l'an 665 de l'hégire (juin 1267 de J.-C.). Il ne faut pas le confondre avec Chehab-Eddyn-Ibrahim, autre historien arabe.

CHEHAB-EDDYN (Ahmed), né à Fez, écrivit un *Abrégé de l'Histoire universelle*, divisé en trois parties. Il vivait dans le 9ᵉ siècle de l'hégire (15ᵉ de J.-C.). M. de Sacy a donné un extrait détaillé de cet *Abrégé* dans le tome II des *Notices et Extraits des manuscrits*.

CHEIBANY, surnom commun à plusieurs écrivains arabes, dont le plus renommé est Aboul-Abbas-Ahmed-Ben-Yahia. Il naquit vers la fin de l'année 200 de l'hégire (mai 815 de J.-C.), et acquit de bonne heure une grande connaissance des auteurs arabes et du Coran. Il mourut en 291 de l'hég. (6 avril 910) à Bagdad, par suite d'un funeste accident. On a de lui : I. Un Traité estimé de l'*Eloquence arabe*, connu sous le titre de *Fassyh*. II. *Recueil de proverbes*. III. *Explication des poètes*. IV. *Recueil des mots que le monde prononce mal*. V. *Commentaire sur le Coran*. VI. Un *Traité de la lecture*. VII. Plusieurs *Traités sur différentes parties de la grammaire arabe*.

CHÉIROMOCRATE, célèbre architecte. *Voyez* Chersiphon et Dinocrate.

CHEKE ou CHEEKE (Jean), écrivain anglais, né à Cambridge en 1514, professeur de grec dans l'Université de cette ville, essaya de changer la prononciation ordinaire de cette langue, surtout à l'égard des voyelles et des diphtongues. Cette nouveauté déplut à l'évêque Gardiner, connu déjà comme l'un des plus fermes adversaires de la réformation, qui ordonna par un décret, en 1542, de ne pas philosopher sur les sons,

mais de s'en tenir à l'usage. Comme Cheke l'assurait qu'il n'avait en vue que l'amour de la vérité, l'évêque lui dit : *Quid nonmortalia pectora cogit veri quærendi fames !* (A quoi cette ardeur de chercher la vérité ne peut-elle pas porter les hommes!) Henri VIII lui confia l'éducation du jeune Édouard, son fils, et le récompensa de ses soins par les titres de *chevalier* et de *secrétaire d'état*. Après la mort de ce prince, les catholiques le firent mettre à la tour de Londres. Il montra d'abord beaucoup de constance; mais la crainte du bûcher, dont on le menaçait, lui fit abjurer la religion anglicane. Cette cérémonie se fit en présence de la reine d'Angleterre. La crainte seule lui avait inspiré son abjuration, et il mourut à Londres en 1557, du chagrin de l'avoir faite. On a de Cheke : I. Un *Traité de la superstition* (en latin), Londres, 1705, in-8°, imprimé à la suite de la Vie de l'auteur, par Strype. Cet ouvrage n'a rien de fort intéressant. II. Un *Livre de la prononciation véritable de la langue grecque*, à laquelle l'auteur s'était attaché avec beaucoup de succès, Bâle, 1555, in-8°, en latin, publié par Cœlius Secundus Curio. III. Plusieurs Traductions du grec en latin, particulièrement des *Homélies* de Saint - Chrysostôme, Londres, 1543 et 1547.

CHELEBI (Moyse). *V.* Tchelebi.

CHELLERY (Fortuné), musicien distingué, né à Parme en 1668, tirait son origine d'une famille allemande, nommée *Keller*. Ce fut sous un de ses oncles, maître de chapelle de la cathédrale de Plaisance, qu'il se perfectionna dans son art. Il se fit connaître par un opéra, intitulé : *La Griselda*, qui fut représenté sur le théâtre de Crémone. Cet opéra fut suivi de plusieurs autres qui accrurent rapidement sa réputation. Chelleri voyagea ensuite en Suède, en Angleterre, en Espagne et en Allemagne, et se fixa dans cette dernière contrée. Ce compositeur savant et gracieux mourut en 1758, âgé de 90 ans. Il était conseiller de la cour du roi de Suède, et du landgrave de Hesse-Cassel, et membre de l'Académie royale de musique de Londres.

CHELLES (Jehan de), architecte du 13e siècle, s'occupa de la construction de l'église de Notre-Dame de Paris, et bâtit le portail du côté de l'archevêché. Les sculptures qui surchargent ce portail ne font pas honneur au goût de Chelles : outre que la plupart de ces figures sont difformes, les sujets en sont traités ridiculement. On y distingue Notre-Seigneur soutenu par deux anges qui portent des chandeliers allumés : Chelles a oublié que la cérémonie se passe dans le ciel.

CHELUCCI (Paulin de Saint-Joseph), général des clercs réguliers des écoles pieuses, et professeur d'éloquence, né à Lucques en 1682, mort à Rome en 1754, publia, en 1736, *Institutiones analyticæ*, et en 1743, *Institutiones arithmeticæ, cum appendice de naturâ atque usu logarithmorum*. Ces deux ouvrages eurent trois éditions.

CHEMERAUT (Madeleine de). Cette dame, native du Poitou, et parente de la célèbre Catherine des Roches, se fit connaître dans le 16e siècle par plu-

sieurs petits ouvrages en prose et en vers. Ses *Sonets* surtout furent estimés.

CHEMIN (Jean-Baptiste), né en 1726, curé de Tourneville, dans le diocèse d'Évreux, s'appliqua particulièrement à l'histoire de Normandie, sur laquelle il laissa plusieurs manuscrits. Il est mort en 1781, après avoir publié les *Vies de Saint Vénérand* et *de Saint Maur*, martyrs.

CHEMIN DE LA CIENAYE, des Académies de Rouen et d'Alençon, vivait dans le 8e siècle. On a de lui : I. Des *Élégies*, des *Stances*, et un *Essai sur le caractère du magistrat*, 1767, in-4°. II. *Discours sur les devoirs de l'avocat*, 1769, in-8°. III. *Des obligations de l'avocat envers la patrie*, 1770, in-8°.

CHEMIN. *Voy.* Duchemin.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (Timoléon), jésuite, né à Paris en 1652, d'un commis de La Vrillière, secrétaire d'état, fit admirer son talent pour la chaire à la cour et à la ville. Lorsque ses infirmités lui eurent interdit le ministère de la prédication dans les églises de Paris, il allait tous les dimanches instruire les pauvres de la campagne. On appelait Bourdaloue *le Corneille des prédicateurs*, et Cheminais *le Racine*. On ne lui donna plus ce nom depuis que Massillon eut paru. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ses *Sermons* des morceaux pathétiques et très-touchans; mais il n'a pas, à un degré aussi supérieur que l'évêque de Clermont, le talent de subjuguer l'esprit et d'attendrir le cœur. Il ne se soutient pas si bien; il écrit avec moins de pureté. On dit qu'il voulait s'affranchir du joug des divisions et des subdivisions. Le P. Bretonneau a publié ses différens ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1764, en 5 vol. in-12. Voici le portrait qu'il fait de cet estimable ecclésiastique. « Il avait toutes les qualités qui rendent un homme très-aimable, une probité exacte, un naturel obligeant, une candeur admirable, une humeur douce et gaie jusque dans le fort de la douleur, une conversation charmante ; il était enfin un ami généreux, un très-bel esprit, et un parfait honnête homme. » Le P. Cheminais mourut en 1689, âgé seulement de 38 ans. Sa carrière fut courte, mais elle fut bien remplie. On a encore de lui les *Sentimens de piété*, imprimés en 1691, in-12; ouvrage qui se ressent un peu trop du style brillant de la chaire, et pas assez du langage affectueux de la dévotion. Le P. Cheminais avait, dit Bayle, du talent pour les poésies légères et pour les vers de société ; mais il ne nous reste de lui, en ce genre, que quelques *Vers* cités dans la *République des lettres* de Bayle, (septembre, 1686), qui les trouve fort jolis et fort galans.

CHEMNITZ (Martin), en latin, *Chemnitius*, théologien protestant du 16e siècle, disciple de Mélanchthon, né en 1522, à Britzen dans le Brandebourg, d'un ouvrier en laine, est célèbre par son *Examen concilii Tridentini*, cours de théologie protestante, en 4 parties, qui forment 1 vol. in-fol., ou 4 vol. in-8°, Francfort, 1585. Il fut attaqué par Andrada. Son mérite le rendit cher aux princes de sa communion, qui l'employèrent dans les affaires de l'Église et de l'état. Son *Traité des Indulgences* a été traduit en français, et im-

primé à Genève, 1599, in-8°. Il mourut en 1586. On a encore de lui : I. *Harmonia Evangelica,* 5 parties in-4°, Francfort, 1600 à 1611. II. *Theologiæ jesuitarum præcipua capita*, La Rochelle, 1589, in-8°.

CHEMNITZ (Chrétien), petit-neveu de Martin, naquit à Konigsfeld en 1615. Après avoir été ministre à Weimar, il fut fait professeur de théologie à Iéna, où il mourut en 1666, à 51 ans. On a de lui : I. *Brevis instructio futuri ministri Ecclesiæ*. II. *Dissertationes de prædestinatione*, etc., etc.

CHEMNITZ (Boguslas-Philippe), petit-fils de Martin, né à Stettin en 1605, est auteur d'une *Histoire* écrite en allemand, imprimée à Stockholm en 1653, très-détaillée et fort estimée, en 2 vol. in-fol., *de la guerre des Suédois en Allemagne, sous le grand Gustave-Adolphe*. Le premier volume seulement a été traduit en latin en 1648. Plusieurs exemplaires du second volume en allemand ont été détruits par les flammes en 1697. La reine Christine, en récompense de cet ouvrage, anoblit l'auteur, et lui donna la terre de Holstedt en Suède, où il mourut l'an 1678. On doit encore à cet auteur un ouvrage pseudonyme sous le nom d'*Hippolite à lapide*, intitulé *Dissertatio de ratione statûs in imperio nostro Romano-Germanico*, Freistadt (Amsterdam), 1647, in-18, traduite en français par Bourgeois de Chastenet, sous ce titre : Des *Intérêts des princes d'Allemagne*, Freistadt, 1712, 2 vol. in-12; et par Samuel Formey, intitulée : *Les vrais intérêts de l'Allemagne*, La Haye, 1762, 3 vol. in-8°, avec des notes relatives aux conjonctures présentes.

CHEMNITZ (Jean), médecin, né à Brunswick en 1610, passa en Angleterre, où il suivit les plus célèbres professeurs de la faculté d'Oxford. De là il revint dans sa patrie, où il pratiqua son art avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le 3 janvier 1651. On a de lui un ouvrage posthume sous ce titre : *Index plantarum circà Brunswigam trium ferè milliarium circuitu nascentium, cum appendice iconum*, Brunsvigæ, 1652, in-4°, avec des planches représentant huit plantes rares.

CHEMNITZ (Jean-Jérôme), né à Magdebourg en 1730, mort le 12 octobre 1800, était pasteur de l'Église des militaires à Copenhague. Il cultivait l'histoire naturelle et principalement la testacéologie. Ses ouvrages, tous écrits en allemand, sont : I. *Petit essai de Testacéothéologie pour parvenir à la connaissance de Dieu par les Coquillages*, Francfort, 1760, in-4°. II. *Sur un genre de Coquillage nommé Chiton* par *Linné*, Nuremberg, 1784, in-4°, avec des planches. III. *Nouveau cabinet Systématique de Coquillages*, 12 vol. grand in-4°, avec pl. C'est l'un des ouvrages les plus complets sur cette matière. IV. *Description d'un voyage à Faxæ et Stevens Klint*, 1776. V. *Notice biographique sur Gabriel-Nicolas Raspe*, 1787, in-4°. VI. Dix-sept *Mémoires sur les Coquillages*, dans la collection de la Société des scrutateurs de la nature, de 1776 à 1791; et plusieurs *Sermons* sur divers sujets.

CHEMNIZER (Ivan-Ivanovitch), poète russe, né à Péters-

bourg en 1744, d'une famille allemande, entra au service et fit plusieurs campagnes: ayant fait en 1776 un voyage avec un de ses chefs en Allemagne, en Hollande et en France, il prit tout à coup du goût pour la poésie; et, pour s'y livrer plus librement, il quitta le service, et composa des fables, où il imite quelquefois La Fontaine et Gellert. Son caractère avait quelques traits de ressemblance avec celui du *Fablier* français; il avait de fréquentes distractions; étant un jour à la Comédie française à Paris, lorsqu'il vit paraître Lekain, il se leva et lui fit une profonde révérence, oubliant qu'il était au milieu d'une foule de spectateurs. Il mourut en 1784 à Smyrne, où il avait été envoyé l'année précédente, comme consul-général de Russie. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Pétersbourg, 1799.

CHEMS-EDDYN, chef de la dynastie, connue sous le nom de *Molouk-Curt*, succéda à son aïeul dans le gouvernement du Koraçan, l'an 643 de l'hégire, (1245 de J.-C.), et Gengis-Kan le confirma dans cette dignité. Il agrandit ses domaines, et parvint à se rendre presque indépendant. Il mourut à Tauris, l'an 676 (1277-8). Son fils lui succéda. Huit princes sortirent de cette dynastie: l'un d'eux Hoceïn, fut brave guerrier et ami des lettres. Son fils, en qui finit la dynastie, fut fait prisonnier par Tamerlan, qui le fit mourir avec tous ses enfans en 785 de l'hégire (1383).

CHÉNIER (Louis), historien, né à Montfort, bourg à douze lieues de Toulouse, en 1723. Dans sa jeunesse, s'étant rendu à Constantinople, il fut à la tête d'une maison de commerce, qu'il quitta pour être attaché au comte Desalleurs, alors ambassadeur de France à la Porte. Ce ministre sentant sa fin approcher, le désigna, avec l'agrément de la cour, pour consul-général près de la cour ottomane, fonction que Chénier remplit depuis 1753 jusqu'en 1764. De retour en France, en 1767, il accompagna en Afrique le comte de Brugnon, que le roi y envoyait pour conclure un traité avec l'empereur de Maroc. Pendant la révolution, il fit partie du premier comité de surveillance: le chagrin que lui causa la mort de son fils André Chénier, qui périt sur l'échafaud, abrégea ses jours, et il mourut à Paris le 25 mai 1796. On a de lui: I. *Recherches historiques sur les Maures, et Histoire de l'empire de Maroc*, Paris, 1787, 3 vol. in-8°. II. *Révolutions de l'empire ottoman, et observations sur les progrès, sur les revers et sur l'état présent de cet empire*, Paris, 1789, 1 vol. In-8°. Ces deux ouvrages, écrits d'un style pur et élégant, contiennent des détails très-utiles sur le commerce, les mœurs et le gouvernement; mais ils sont peu exacts dans tout ce qui a rapport à l'histoire des peuples et à leur origine. III. *Réclamations d'un citoyen*, petite brochure de circonstance.

CHÉNIER (Marie de Saint-André), fils du précédent, né à Constantinople en 1763, mourut en 1794 à Paris, sur l'échafaud révolutionnaire. La philosophie et la poésie firent en lui une très-grande perte. Né avec un goût particulier pour les sciences et les lettres, il avait beaucoup étudié,

beaucoup écrit, mais publié fort peu. On a de lui quelques *Eglogues, des Elégies,* un *Poème de la chaste Susanne*, etc. Tous ces ouvrages annoncent un vrai talent, et rappellent cette antique simplicité, cette grace naturelle qui fait le charme des écrits que nous ont laissés les poètes du premier âge. Il composa dans sa prison, quelques jours avant sa mort, l'*Elégie de la jeune captive*, dont on a extrait les vers suivans :

L'épi naissant mûrit de la faux respecté :
Sans crainte du pressoir, le pampre, tout l'été,
Boit les doux présens de l'aurore :
Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,
Quoi que l'heure presente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux point mourir encore.

Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort !
Moi, je pleure et j'espère : au noir souffle du nord
Je plie et relève ma tête,
Il est des jours amers ; il en est de si doux !
Helas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?
Quelle mer n'a point de tempête ?

L'illusion féconde habite dans mon sein ;
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain ;
J'ai les ailes de l'espérance.
Echappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,
Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel,
Philomèle chante et s'élance.

Nul homme, peut-être, qu'André Chénier, n'a mieux su prêter à notre langue la physionomie du grec. En montant à l'échafaud, il dit, en se frappant le front : « J'avais pourtant quelque chose là. » — « C'est, dit M. de Châteaubriand, la muse qui commençait à se révéler. »

CHÉNIER (MARIE-JOSEPH DE), frère du précédent, né le 28 août 1764 à Constantinople, où son père était consul-général, fut conduit en France dès l'âge le plus tendre. L'éducation qu'il reçut à Paris, fut si rapide, que, dès qu'elle fut terminée, il sentit le besoin pressant d'étudier tout ce qu'on lui avait mal appris ; résultat presque général de certaines écoles, où l'on s'efforçait de faire entrer des mots dans la tête d'un enfant, sans y attacher aucune idée. Mais la nature qui l'avait doué d'une raison forte, d'une imagination vive et d'une mémoire immense, suppléa à l'insuffisance de ses études; ce qui contribua cependant le plus à développer ses talens et son génie, ce fut le rare avantage de pouvoir puiser au sein de sa famille le goût de toutes les connaissances utiles. Ses parens entretenaient avec des artistes et des littérateurs distingués des relations qui, depuis 1779 jusqu'en 1780, ne furent pas inutiles au jeune Chénier, et contribuèrent aux progrès qu'il faisait déjà, et qui devaient être couronnés dans la suite des plus grands succès. Sa mère, grecque d'origine, est connue par quelques *Lettres* insérées dans le *Voyage littéraire* de Guys de Marseille, 2 vol. in-12. Son père, après s'être distingué dans la carrière diplomatique, fut aussi un littérateur érudit et estimable. (*Voy.* ci-dessus.) En 1781, Chénier, croyant avoir quelque goût pour l'état militaire, entra comme officier dans un régiment de dragons, alors en garnison à Niort. Ses fonctions militaires lui laissant beaucoup de loisirs, il les employa à continuer ses études. La carrière des lettres étant peu compatible avec le service, il le quitta bientôt pour se rendre à Paris où l'amour de la gloire l'appelait à d'autres destinées, et à des succès dans un genre de littérature qui demande du génie et beaucoup de talens, l'art dramatique. Il n'avait que 22 ans, lorsque le 4 novembre 1786, il fut

représenter à Fontainebleau *Azémire*, tragédie, qui fut jouée à Paris le 6 du même mois, et imprimée peu de temps après ; on y remarqua plusieurs traits éloquens, du mouvement et quelques beaux vers. Trois ans après, le 4 novembre 1789, il donna *Charles IX*, tragédie qui dut son succès encore plus à l'esprit de parti et aux circonstances dans lesquelles elle parut, qu'à son véritable mérite. Elle fut traduite en plusieurs langues. Le principal ressort de cette pièce est la terreur, et son caractère est l'énergie. Elle fut suivie de deux autres qui parurent en 1791, *Henri VIII et la Mort de Calas*. Le pathétique de la première est si profond et si vrai, qu'il suffirait à remplacer les autres genres d'intérêt qui manqueraient à cette pièce. Elle a été à diverses reprises retouchée par l'auteur qui semblait avoir une sorte de prédilection pour elle. L'édition donnée en 1805, contient toutes les corrections que Chénier a faites à cette pièce. Sa tragédie de *Caïus Gracchus*, mise au théâtre en 1792, et qui continua d'être représentée en 1794, fit soulever contre lui les chefs de la tyrannie populaire. Au moment même où le sang coulait à grands flots sur les ruines de toutes les institutions sociales, il osa faire entendre les vers suivans de cette pièce qui furent applaudis avec enthousiasme :

. . . . . Arrêtez, malheur à l'homicide....
Des lois et non du sang. Ne souillez point vos mains. . . .

La tyrannie répondit, *du sang et non des lois*. La pièce fut prohibée et la perte du poète résolue. En 1793, sa tragédie de *Fénélon*, représentée avec succès, lui avait mérité l'honorable haine de la tyrannie, qui vit avec effroi que la morale auguste et véritablement religieuse qui règne dans cet ouvrage était une sorte de protestation solennelle contre ses attentats, et contre les crimes publics dont le cours funeste commençait. « J'ai cru, disait Chénier, qu'en nos jours mêlés de sombres orages, lorsque les mauvais citoyens prêchent impunément le brigandage et l'assassinat, il était plus que temps de faire entendre au théâtre cette voix de l'humanité qui retentit toujours dans le cœur des hommes rassemblés. » La pièce obtint un brillant succès, et demeura, malgré cela, sans influence. L'éclat plus doux qui brille dans *Fénélon*, est peut-être aussi plus pur que dans les autres tragédies de l'auteur ; c'est l'ouvrage d'un homme de bien, habile dans l'art dramatique, supérieur dans l'art des vers. On a reproché à Chénier d'avoir attribué à l'auteur du *Télémaque* un trait qui appartient à Fléchier ; cet anachronisme ne prouve rien, ce semble, contre la pièce. Après beaucoup de corrections successives, cette tragédie a été réimprimée pour la dernière fois en 1802, avec une préface nouvelle. *Timoléon*, tragédie en 3 actes, avec des chœurs, représentée en 1794, peu de mois avant le 9 thermidor, ne fut destinée qu'à inspirer l'horreur des forfaits de ces temps affreux ; on y remarque les vers suivans :

La tyrannie altière et de meurtres avide,
D'un masque révéré couvrant son front livide,
Usurpant sans pudeur le nom de liberté,
Roule au sein de Corynthe un char ensanglanté.
Il est temps d'abjurer ces coupables maximes.
Il faut des lois, des mœurs, et non pas des victimes.

La tyrannie ne put se méconnaitre à ce portrait. Elle fit recher-

cher scrupuleusement tous les manuscrits d'un tel poème ; une seule copie échappée à cette recherche, et conservée par Madame Vestris, actrice du Théâtre Français, servit à reproduire et à imprimer la pièce en 1795. Cette pièce néanmoins fut une source de désagrémens pour son auteur. Les ennemis de Chénier en profitèrent habilement pour le calomnier avec autant d'audace que de perfidie. Ils prétendirent que l'auteur ne l'avait composée que pour motiver l'abandon qu'il avait fait de son frère, André Chénier, poursuivi par la tyrannie révolutionnaire, qui fit tomber sa tête en 1793. Pour disculper l'auteur d'une pareille calomnie, il faut se reporter à l'époque où ce crime fut commis ; ce fut à celle où Marie-Joseph Chénier, loin de jouir du moindre crédit, et de la moindre influence sur les comités de la Convention, redoutait pour lui-même le sort de son frère. Chénier a composé plusieurs *Ouvrages dramatiques ;* mais la plupart n'ont été ni imprimés ni représentés. Parmi ceux que le public ne connaît pas, on cite une comédie en vers, intitulée *Nathan-le-Sage*, sujet traité fort au long par Lessing, dans le nouveau Théâtre allemand, n° VII, que Chénier réduisit en 3 actes, et dans laquelle il répandit beaucoup de grace et de gaîté. Deux autres de ses pièces manuscrites ne sont que de simples traductions de l'*Œdipe-Roi* et de l'*Œdipe à Colonne* de Sophocle. C'était principalement dans les tragédies grecques que Chénier avait puisé de bonne heure le système qui a présidé à toutes ses compositions dramatiques, et en a déterminé l'extrême simplicité. Son opinion était que l'intérêt devait naître, non de la complication romanesque des incidens, mais de la nature même du sujet ; non de l'incertitude du dénoûment, mais du caractère pathétique ou terrible des situations ; qu'en un mot, il s'agissait bien moins d'exciter la curiosité du spectateur et de le tenir en suspens, que de l'émouvoir, de le charmer et de l'attendrir. On a encore de Chénier des *Poésies satiriques, didactiques, héroïques*, etc. Après avoir considéré cet auteur comme poète dramatique, d'après l'extrait fait sur l'excellente notice publiée en 1811, sans nom d'auteur, mais qu'on attribue au savant M. Daunou, nous allons le suivre dans sa carrière politique et législative, et terminer son article par la liste de ses autres productions. Nommé député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, il demanda le maintien des lois non abrogées et des pouvoirs non révoqués, et fit décréter les Écoles primaires. En 1793, il fit un rapport sur les honneurs à rendre à Descartes ; quelque temps après, sur ses observations contre la destruction des livres et autres objets, sous prétexte d'empreintes de féodalité, il obtint un décret pour réprimer cet abus ; à la même époque, il prononça un discours sur l'instruction publique, et fit créer l'Institut de musique. Nommé membre du comité de sûreté générale, il lut plusieurs rapports relatifs aux circonstances où le gouvernement se trouvait alors, rapports dans lesquels on remarque un esprit de modération bien opposé aux sentimens exaltés que lui prêtaient gratuitement ses ennemis. Sorti du comité de sû-

rité générale, il fut élu président de la Convention, et, peu de temps après, membre du comité de salut public. Après la session de la Convention, il passa au conseil des Cinq-Cents, où il continua à faire des rapports. Dans le cours de sa carrière conventionnelle et législative, il fut chargé de composer les hymnes et chants patriotiques pour les fêtes républicaines. En 1793, il donna un divertissement en un acte, intitulé : *Le Camp de Grand-Pré*, mis en musique par Gossec, représenté à l'Opéra, qui fut suivi de ses hymnes 1° *sur l'acceptation de la Constitution ;* 2° *à la raison ;* 3° *sur la reprise de Toulon ;* 4° *à l'Être suprême ;* de son *Chant du départ*, de celui *des Victoires*, de ses hymnes à *J.-J. Rousseau*, sur le 9 thermidor, sur le 10 août, pour la pompe funèbre du général Hoche; de son *Chant du retour*, exécuté à la réception de Bonaparte, etc. Nommé membre du jury d'instruction du département de la Seine, il prononça, en 1801, pour la distribution des prix, un *Discours sur les progrès des connaissances en Europe, et de l'enseignement public en France;* c'est un éloquent morceau d'histoire littéraire. Les *Discours* qu'il a lus à l'Athénée de Paris, en 1806 et 1807, contiennent la première partie d'un tableau historique de la littérature française, dans lequel il a tracé l'histoire de la langue et des divers genres de poésie et de prose, depuis le onzième siècle jusqu'à l'avénement de François Ier. On lui doit encore plusieurs *articles* de littérature insérés dans divers journaux, et principalement dans le *Mercure de France*, dont il était, en 1809 et 1810, un des rédacteurs. Le dernier de ses écrits est un morceau inséré dans le Recueil des discussions de l'Institut sur les prix décennaux, qui a obtenu des éloges unanimes. Après une carrière laborieuse, qui s'étend depuis 1786 jusqu'à la fin de 1810, c'est-à-dire durant vingt-quatre années, entre lesquelles il en faut compter dix de fonctions politiques et dix de maladie, Chénier mourut le 10 janvier 1811. Outre les ouvrages que nous venons de citer dans le cours de cet article, Chénier a composé : 1° Une *Ode sur la mort de Maximilien Léopold de Brunswick*, Paris, 1787, mais qui ne concourut pas pour le prix de l'Académie, parce que Chénier ne voulut pas être soupçonné de vues intéressées ; (il y avait 3000 francs pour le prix.) 2° Poème *sur l'Assemblée des notables*, Paris, 1787; 3° *Le ministre et l'homme de lettres*, dialogue en vers, Paris, ibid.; 4° *Épître à mon père*, ibid.; 5° *De la liberté du Théâtre en France*, Paris, 1789 ; 6° *Épître aux mânes de Voltaire*, ibid., 1790; 7° *Ode sur la mort de Mirabeau*, Paris, 1791 ; 8° *Hymne sur la translation du corps de Voltaire au Panthéon français*, ibid, 1791; 9° *Poésies lyriques, chants patriotiques et chants imités d'Ossian*, divisés en trois livres, Paris, 1797; 10° *Le docteur Pancrace*, satire, 1797; 11° *Épître sur la Calomnie*, 1798, où l'on trouve de beaux vers et des pensées aussi vives qu'originales. Toutes ses Œuvres ont été recueillies en 2 vol. in-8°; ses autres poésies inédites sont des *Épîtres*, des *Discours philosophiques*, l'*Art poétique d'Horace*, traduit en vers de dix syl-

labes, le premier chant d'un poëme didactique sur les arts, le premier livre d'un poëme épique, et plusieurs morceaux destinés à entrer dans les 9 livres suivans. Personne n'a été aussi vivement poursuivi par la calomnie que Chénier; mais l'exagération des reproches qu'on lui adresse, en prouve le peu de fondement. Son père menacé, deux de ses frères arrêtés, lui-même dénoncé, cité, recherché, inscrit à son rang sur l'une des pages de la liste des proscriptions, ne le rendirent que plus ardent à solliciter la délivrance de ses frères. André Chénier, son frère, périt le 7 thermidor, et cette date seule réfute assez l'inculpation affreuse à laquelle il fut en butte. Si quelqu'un, le 7 thermidor, avait en effet le moyen de sauver ses parens les plus chers, certainement ce n'était pas celui qui périssait lui-même, si ce régime sanguinaire eût duré quinze jours de plus. Il répondit à cette calomnie par de beaux vers qui respireut une mélaucolie touchante et qui n'est point étudiée.

Auprès d'André Chénier, avant que de descendre,
J'élèverai la tombe..... où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
Et sa gloire et ses vers dictés pour l'avenir.
Là, quand de thermidor la septième journée,
Sous les feux du cancer ramènera l'année,
O mon frère! je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.
Là, souvent tu verras, près de ton mausolée,
Tes frères gémissans, ta mère désolée,
Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs,
Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs.

CHENU (Jean), avocat, né à Bourges en 1559, vint à Paris où il se maria en 1574, et mourut en 1627, à 68 ans. On a de lui: *Antiquités de Bourges*, Paris, 1621, in-4°; *Chronologie des archevêques de Bourges*, en latin, 1621, in-4°; et quelques livres de jurisprudence oubliés. Ses autres ouvrages sont savans, mais mal écrits. On en trouve le catalogue dans Nicéron, tome XI, pag. 138.

CHENU (Pierre), graveur, né à Paris en 1730, élève de Le Bas, a publié plusieurs pièces, d'après Téniers, Van Ostade et autres maîtres; *Les Amusemens des matelots*, d'après Téniers; *Le Boulanger flamand, cornant à sa porte;* et *Le Grivois flamand*, d'après Van Ostade; *Bacchus et Prométhée*, d'après Pierre, etc., etc.

CHEOPS, qu'on croit le même que Chembès dont parle Diodore de Sicile, roi d'Égypte en 1178 avant J.-C., fit bâtir, suivant la plus commune opinion, *la grande Pyramide d'Égypte*, qu'il destinait à sa sépulture. Il y occupa, dit-on, 360,000 ouvriers, qui travaillèrent pendant vingt-trois années. Pline a dit qu'il y fut dépensé 1800 talens, seulement en raves et en oignons, les Égyptiens étant grands mangeurs de ces légumes. Le règne de ce prince et celui de son frère Chephren sont ensevelis dans la nuit des temps; et ce que nous disons de lui n'est qu'une conjecture que nous donnons d'après d'autres écrivains: l'histoire n'a pas la vue assez perçante pour plonger dans les ténèbres épaisses de plus de trente siècles accumulés.

CHEOU-SIN ou TCHEOU, dernier empereur de la seconde dynastie chinoise, appelée Chang, monta sur le trône l'an 1154 avant l'ère chrétienne. Ce prince cruel et sanguinaire souilla son règne des crimes les plus atroces, et se fit abhorrer de ses

peuples, et de tous les monarques du monde; Néron seul l'égala en perversité et en barbarie. Son épouse Tan-Ki, femme aussi féroce que belle, fut la cause de tous les forfaits horribles qu'il commit. Elle ne cessait de lui répéter que la terreur était la plus sûre garde des Souverains, et que l'appareil seul des supplices pouvait lui assurer la soumission de ses sujets. Ce monstre, indigne du nom de femme, inventa plusieurs supplices, un entre autres qui consistait en une colonne d'airain creuse au-dedans, dans laquelle on mettait du feu; on enduisait l'extérieur de cette colonne de poix et de résine; et on la faisait rougir à un feu violent. Alors on y attachait avec des chaînes un malheureux tout nu, qui était obligé d'embrasser des bras, des cuisses et des jambes, cette colonne enflammée qui consumait les chairs jusqu'aux os. Tan-Ki se faisait un plaisir d'assister à ce spectacle avec l'empereur, et souvent les cris de mort de ses tristes victimes lui faisaient un affreux plaisir qu'elle manisfestait par des éclats de rire. La cruauté de Cheou-Sin ne connaissait aucunes bornes; un caprice, une fantaisie coûtaient quelquefois la vie à un grand nombre de malheureux. Il lui prit un jour envie, ainsi qu'à sa féroce compagne, de savoir comment les enfans se forment dans le sein de leur mère, et sur-le-champ un certain nombre de femmes enceintes à différens termes furent éventrées pour cette expérience. Tous les grands avaient quitté la cour, dans la crainte d'être victimes du caprice de leur Souverain. Plusieurs ministres qui avaient osé faire des remontrances, furent mis à mort. Pi-Kan, oncle de l'empereur, homme aussi vertueux que son neveu était cruel, eut encore le courage de lui donner de sages conseils; le tyran furieux, lui dit: J'ai ouï raconter, mon oncle, que le cœur des sages avait sept ouvertures différentes, je ne m'en suis pas encore éclairci, mais je veux m'assurer aujourd'hui si ce fait est certain. Aussitôt il fit massacrer le vénérable Pi-Kan, et lui fit arracher le cœur. Cet attentat et beaucoup d'autres, dont le récit fait frémir d'horreur et d'indignation, finirent enfin par soulever les grands: ils se liguèrent, et se mirent sous le commandement de Tcheou, le plus vertueux comme le plus puissant des princes feudataires. Une puissante armée fut rassemblée, et l'on marcha contre l'abominable Cheou-Sin. Au premier bruit de la révolte, celui-ci, s'était mis à la tête de ses troupes, et il attendit les rebelles. La bataille fut terrible, l'armée impériale ayant plié, fut enfoncée et taillée en pièces; le lâche empereur avait pris la fuite un des premiers, il vint se réfugier dans un de ses palais, s'y enferma et y mit le feu. L'impératrice Tan-Ki, n'eut pas le courage d'en faire autant; elle se para de ses plus beaux atours avec une coquetterie raffinée, croyant par ce moyen séduire le vainqueur; mais il la fit mettre à mort. Cette révolution, qui renversa la longue dynastie des Chang, eut lieu l'an 1122 avant J.-C.

CHERADAM (Jean), de Séez, a publié à Paris, en 1527, quelques *Essais de grammaire grecque*, sous le titre de *Joannis Cheradami, Sagiensis, introductio sanè quam utilis græ-*



carum musarum adyta compendio ingredi cupientibus.

CHERBURY (Mylord). *Voyez* Herbert.

CHEREA (Cassius), tribun d'une cohorte prétorienne, sous l'infâme Caligula, était un homme d'une vertu austère. Révolté des crimes de l'empereur, il forma une conspiration contre ce prince. Ce fut Cherea qui lui porta le premier coup, et bientôt Caligula tomba mort sous les coups des autres conjurés. Cherea qui voulait rétablir la république, harangua les soldats pour les empêcher d'élire un nouvel empereur; mais ce fut en vain. Claude fut élu, et voulant venger la mort de son prédécesseur, il envoya au supplice Cherea et les principaux conjurés.

CHEREAU (François), graveur ordinaire du Roi, né à Blois en 1680, mort à Paris en 1729, a gravé *Saint Jean dans le désert*, d'après Raphaël; le *Portrait du cardinal de Polignac*, d'après Rigaud. Ces estampes sont très-estimées, ainsi que presque tout ce qui est sorti de son burin.

CHEREAU (Jacques), né à Blois en 1694, frère de François, a gravé plusieurs *Portraits* et d'autres ouvrages de manière à lui acquérir une grande réputation, s'il n'eût quitté de bonne heure les arts pour le commerce. On remarque une *Sainte Famille*, d'après Raphaël; la *Vierge*, l'*Enfant-Jésus, et Saint Jean;* d'après le même; *David tenant la tête de Goliath*, d'après Le Féti; *Vertumne* et *Pomone*, d'après François Marot; le *Lavement des pieds*, d'après Nicolas Bertin; les *Portraits des évêques de Montpellier et de Senez*, d'après Raous, et plusieurs *autres pièces*, d'après divers maîtres. Il est mort à Paris en 1759.

CHEREBERT. *Voyez* Caribert.

CHEREFEDDIN. *V.* Cheryf-ed-dyn-aly.

CHÉRÉPHON, poëte tragique d'Athènes, vivait du temps de Philippe, roi de Macédoine. Il était ami de Socrate et de Démosthènes. Aristophanes se moquait de sa maigreur, qui était si extraordinaire qu'elle était passée en proverbe.

CHERIER (...), avocat, qui vécut vers le milieu du 17e siècle. On lui attribue *Les Barons*, ou *les Copieux Fléchois*, comédie en un acte et en prose, imprimée en 1664.

CHÉRILE, historien et poëte grec, chanta la victoire que les Athéniens remportèrent sur Xercès. Il naquit vers la 73e olympiade. Son poëme charma tellement Archelaüs, roi de Macédoine, qu'il fit payer au poëte un stater d'or par vers (le stater est estimé 21 liv. de notre monnaie). Les vainqueurs ordonnèrent qu'on réciterait ses poésies avec celles d'Homère. Si nous en jugeons par les fragmens qui nous en restent dans Aristote, dans Strabon, et dans Josephe contre Apion, cet ouvrage méritait une telle récompense. Le général Lysandre voulut toujours avoir Chérile auprès de lui, pour que ce poëte transmît à la postérité sa gloire et ses actions. — Il y eut un autre Chérile, postérieur à celui-ci, qui, quoique mauvais versificateur, acquit une sorte de célébrité, parce qu'Alexandre lui avait permis de le suivre en Asie pour chanter ses victoires, et qu'il

récompensa ses efforts, quoique malheureux. Quelques auteurs racontent la chose autrement, et disent que ce prince, qui le connaissait, lui avait promis un philippe d'or pour chaque bon vers, et un soufflet pour chaque mauvais; et que s'en étant à peine trouvé sept de bons dans un poème fort long, le pauvre poète mourut de faim, ou plutôt du grand nombre de soufflets que lui méritèrent ses mauvais vers. — Suidas fait mention d'un troisième CHÉRILE, poète tragique d'Athènes, qui avait composé cent cinquante pièces de théâtre, et remporté treize fois le prix. On le regarde comme l'inventeur des masques et du costume théatral.

CHÉRIN (BERNARD), né à Langres, généalogiste et historiographe des ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel et de Saint-Lazare, mort à Paris en 1785, mettait de l'équité dans l'examen des titres, où d'autres n'ont mis qu'une simple complaisance. On disait même qu'il était *injuste à force de justice*. Le mausolée que son fils lui avait fait élever aux Grands-Augustins est au Musée des monumens français.

CHERIN (LOUIS-NICOLAS-HENRI), fils du précédent, succéda à son père dans la place de généalogiste des ordres du roi. A l'époque de la révolution il prit le parti des armes, et devint adjudant-général à l'armée du Nord, en 1793. Lors de la défection de Dumouriez, il excita le bataillon de l'Yonne à tirer sur ce général, et le força à prendre la fuite. Cette conduite lui valut le grade de général de brigade. En 1795, il suivit le général Hoche, dans les départemens de l'Ouest, et fut employé ensuite dans l'expédition d'Irlande sous le général Humbert. En 1797, il fut choisi pour commander la garde du directoire; mais ayant déplu à l'un des directeurs, il retourna à l'armée avec le grade de général de division, et remplit peu de temps après les fonctions de chef de l'état-major-général de l'armée du Danube. Au mois de juin 1799, il fut blessé sur les frontières de la Suisse, et mourut de ses blessures le 14 du même mois. Il a publié avant la révolution: I. *Abrégé chronologique d'édits, concernant le fait de noblesse*, Paris, 1788, in-12. II. *La noblesse considérée sous ses divers rapports*, Paris, 1788, in-8°. III. *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fezensac*, Paris, 1784, in-4°.

CHERLER (PAUL), écrivain suisse, dont nous avons les ouvrages suivans: I. *Encomium urbis Basileæ, carmine heroïco*, Bâle, 1577, in-4°. II. *Ecclesiæ et Academiæ Basil. Luctus l. c. epitaphia, seu Elegiæ funebres XXII, virorum illustrium et uvenum qui in urbe et agro Basil. peste interierunt, anno* 1554. Bâle, 1565, in-4°, 147 pages; livre rare et curieux: on y voit l'épitaphe d'une femme de Bâle, qui avait survécu à onze maris; elle se termine par ces vers:

Huic totidem versus, fuerat quot nupta maritis
Fecimus, undecimus sed benè talis erit,
Apta viro nulli fœmina, digna mori.

CHERLER (JEAN-HENRI), botaniste du 16e siècle, était de Bâle. Ce fut à l'école de Jean Bauhin, son beau-père, qu'il fortifia

son goût pour la botanique; et comme il contribua à la composition de ses ouvrages, on y voit son nom à côté de celui de ce célèbre botaniste : I. *Joannis Bauhini et Joannis-Henrici Cherleri, Historiæ plantarum generalis novæ prodromus*, Ebroduni, 1619, in-4°. II. *Historia plantarum universalis nova et absolutissima cum consensu et dissensu circà eas; auctoribus Joan. Bauhino et Joan. Cherlero*, etc., etc., Ebroduni, *tomi tres, primus anno* 1650, *secundus et tertius anno* 1651, in-fol. Morisson a fait des remarques sur cet ouvrage.

CHÉRON (CHARLES), graveur, né à Lunéville en 1635, obtint par son talent la charge de premier graveur du Pape, à Rome. Il vint à Paris, sur l'invitation de Louis XIV, qui lui confia le soin de graver toutes les médailles que les Français faisaient frapper à la gloire de leur monarque. On lui donna une pension considérable et un logement au Louvre. Il mourut à Paris le 30 juillet 1699.

CHÉRON (ELISABETH-SOPHIE), fille d'un peintre en émail de la ville de Meaux, naquit à Paris en 1648, et eut son père pour maître. A l'âge de quatorze ans, la réputation de cette enfant éclipsait déjà celle de son père. Le Brun la présenta en 1672 à l'Académie de peinture et de sculpture, qui lui donna le titre d'académicienne. Cette fille illustre se partageait entre la peinture, les langues savantes, la poésie et la musique. Elle a traduit en vers français les psaumes de David; elle a dessiné et gravé en grand beaucoup de pierres antiques, travail où elle excellait. On assure aussi qu'elle les grava à l'eau forte. Ce recueil renferme quarante-une planches in-fol., intitulé: *Pierres antiques gravées, tirées des principaux cabinets de la France*, sans date, ni indication de lieu. Ses tableaux n'étaient pas moins recommandables, par un bon goût de dessin, une facilité de pinceau singulière, un beau ton de couleur, et une grande intelligence du clair-obscur. Toutes les manières de peindre lui étaient familières. Elle a excellé dans l'histoire, dans la peinture à l'huile, dans la miniature en émail, dans le portrait, et surtout dans ceux des femmes; le seul qui nous reste de madame Deshoulières, est de sa main, et nous donne une haute idée de son talent. On dit qu'elle peignait souvent de mémoire, et donnait aux personnes absentes autant de ressemblance que si elle les avait eues sous les yeux. Elle aimait surtout à conserver les portraits de ses amis, pour avoir le plaisir, disait-elle, de s'entretenir avec eux, même en leur absence. L'Académie *des Ricovrati* de Padoue l'honora du surnom d'*Erato*, et l'admit dans son sein. Une si grande réunion de talens lui fit accorder une pension de 500 livres par Louis XIV. Elle mourut à Paris en 1711. Elle avait été élevée dans la religion protestante, qu'elle abjura. Une femme coquette lui ayant demandé cinq copies de son portrait, un ami de mademoiselle Chéron lui dit : « Eh! pourquoi le tant multiplier?.... » Elle répondit par ce verset du prophète Isaïe : *Quoniam multiplicatæ sunt iniquitates ejus*. On a de cette fille célèbre : I. *Essai des Psaumes et Cantiques mis en vers*, enrichi de fig., à Paris, 1693, in-8°.

Les figures sont de Louis Chéron, son frère. II. *Le Cantique d'Habacuc* et *le Psaume CIII*, traduits en vers français, et publiés en 1717, in-4°, par Le Hay, ingénieur du roi, qui avait épousé cette femme d'esprit. III. *Les cerises renversées*, pièce ingénieuse et plaisante, que le célèbre poète Rousseau estimait, et qu'on publia en 1717 avec la *Batrachomyomachie* d'Homère, traduite en vers par Boivin le cadet. Le poème des *Cerises renversées* a été mis en vers latins par M. Raux, et publié à Paris en 1797, in-18. Les vers de mademoiselle Chéron ne valent pas ses tableaux : on y trouve pourtant quelques jolis détails; son *Ode sur le jugement dernier* n'est pas un ouvrage méprisable. Quelques-uns ont attribué cette dernière pièce au père Campistron, jésuite. Mlle Chéron mourut à Paris le 3 septembre 1711, regrettée de tout le monde.

CHÉRON (Louis), peintre et graveur, né à Paris en 1660, mort à Londres en 1725, était frère de la précédente, et, comme elle, habile dans la peinture et dans la gravure. Cet artiste inventait avec facilité; ses compositions ont un grand caractère; son dessin est correct et fier : on y voit qu'il avait étudié, à Rome, Raphaël et surtout Jules-Romain; mais il n'avait pu se pénétrer des grâces inimitables du premier, et sa couleur est extrêmement faible. Les principaux ouvrages qu'il a faits à Paris, sont deux tableaux que l'on voyait à Notre-Dame, représentant *Hérodiade tenant la tête de Saint Jean*, et le *prophète Agabus devant Saint Paul*; pour le maître autel des Jacobins rue Saint-Jacques, une *Visitation avec un fond d'architecture admirable*; l'*Apothéose d'Hercule*, et l'*Histoire d'Angélique et Médor*, qu'il avait peints dans le salon d'une maison appartenant à sa sœur, pour lui marquer sa reconnaissance des moyens qu'elle lui avait fournis pour étudier en Italie. On a souvent entendu le frère, la sœur, l'illustre de Piles et plusieurs Savans du premier ordre, discourir sur les beaux-arts : et la musique succédait à ces intéressantes dissertations; car mademoiselle Chéron, ses deux nièces et son frère excellaient à jouer de divers instrumens. La religion calviniste que Chéron professait, l'empêcha d'être de l'Académie; il fut même obligé de se retirer en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. Les Anglais connaissant son mérite, lui commandèrent beaucoup d'ouvrages. Un des plus considérables est celui du château de Boulgton à 20 lieues de Londres. Il y a représenté *l'assemblée des dieux* avec un grand nombre de figures, le *Jugement de Pâris*, et *divers autres sujets*. La composition et le dessin sont d'un grand style; mais le défaut de coloris s'y fait remarquer. Il fit aussi plusieurs traits de *l'histoire de Charles Ier*, roi d'Angleterre. Chéron avait trop de dignité pour se prêter à faire de ces ouvrages qui dégradent les arts. Un milord lui ayant proposé de peindre un sujet extrêment libre, il répondit : « Milord, il n'y a point d'idée que la peinture ne puisse rendre; je suis fâché que celle-ci répugne à l'honnête homme. » Un des plus grands curieux de Londres avait acheté un *Christ* que Chéron avait peint dans le goût d'Annibal Carrache,

qu'il imitait parfaitement; l'amateur, le croyant de ce maître, invita Chéron à le venir voir, et en exalta beaucoup le mérite : « Si vous êtes content de ce tableau, il faut, dit le peintre, vous en faire connaître l'auteur, qui n'est pas éloigné » : c'est ainsi qu'il se découvrit. Le curieux fut si fâché, qu'il fit ôter le tableau de son cabinet. Combien de gens ne jugent les ouvrages que sur l'autorité des noms ! Les dessins de Chéron, lavés à l'encre de la Chine avec un trait de pierre noire, offrent de belles pensées; ils sont très-reconnaissables à la manière dont il musclait ses figures, et au caractère prononcé de ses têtes. Sa manière de graver à l'eau-forte est large et belle. Il y a de lui trois grande pièces, savoir : l'*Eunuque baptisé par Saint Philippe; Saint Pierre quiguérit un boiteux ; Anani et Saphira frappés de mort*, et 23 *pièces* pour les Psaumes de David, traduits en vers par sa sœur. Plusieurs estampes ont été gravées d'après lui : Lepicié, Dupuis et Chereau ont gravé son *Histoire de Charles I*er, et les Tardieu et les Chereau, divers sujets de la Bible.

CHÉRON - LA - BRUYÈRE (Louis-Claude), né à Paris le 28 octobre 1758, préfet du département de la Vienne, mort à Poitiers en 1807, avait été membre du département de Seine-et-Oise en 1791, puis membre de l'assemblée législative, où il professa des principes de modération et de justice. Mis au nombre des suspects en 1793, il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor an 2. Il était neveu de l'abbé Morellet, et a coopéré à quelques-unes de ses traductions de l'anglais. Il a aussi publié lui-même une *traduction complète* et fort soignée de *Tom-Jones*, de Fielding, 1804, 6 vol. in-12. Elle est la plus complète et la meilleure de ce chef-d'œuvre des romans; celle des *Lettres d'Elisabeth Hamilton sur les principes élémentaires de l'éducation*, 1803, 2 vol. in-8°, et des *Leçons de l'enfance de miss Maria Edgeworth*, 1805, 5 vol. in-16, texte anglais en regard. Il a donné en 1804 : I. Une comédie intitulée le *Tartuffe de mœurs*, qu'on revoit toujours avec plaisir, et qui fut représentée d'abord sous le titre de *Valsain et Florville*. II. Le *Poëte anonyme*, comédie en 1 acte et en vers, 1785, in-8°. III. *Caton d'Utique*, tragédie en 3 actes et en vers, 1809, in-8°. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres plusieurs comédies reçues au théâtre Français ; une tragédie d'*Othello*, en 5 actes et en vers ; une *Traduction* des plus belles Odes d'Horace, etc.

CHERPITEL, architecte du roi et du clergé, né à Paris, où il mourut le 13 novembre 1809, à l'âge de 63 ans, était fils d'un menuisier habile et distingué dans son état. Dès son enfance, le jeune Cherpitel s'exerça dans l'art du dessin ; quelques projets de son invention qu'il montra à des hommes de l'art, annoncèrent les grands talens qui devaient placer son nom parmi ceux des célèbres architectes du 18e siècle. Admis à l'école du célèbre Blondel, ses progrès furent tellement rapides, qu'il parut, dès l'année 1758, au concours du grand prix, qu'il remporta avec une grande supériorité sur les autres élèves. Le jeune Cherpitel fut envoyé à

Rome, où il étudia les grands modèles et perfectionna tellement son art, qu'à son retour à Paris, qui eut lieu en 1776, il fut reçu à l'Académie d'architecture, et successivement dans plusieurs sociétés savantes. Il éleva plusieurs édifices à Paris, entre autres l'église du Gros-Caillou et celle de Saint-Barthélemi dans la Cité, laquelle a été démolie et remplacée par une salle de spectacle; l'hôtel Necker, rue du Mont-Blanc, et ceux de Rochechouart et du Châtelet, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain. Sa modestie et ses vertus lui acquirent l'estime générale des artistes et de ses contemporains.

CHERRIER (Sébastien), né à Metz le 11 mai 1699, curé de Neuville et de Pierrefitte en Lorraine, a beaucoup écrit sur la manière d'instruire les enfans, et surtout de leur apprendre à lire. Ses principaux ouvrages sont: I. *Méthode familière pour les petites écoles, avec un Traité d'orthographe*, 1766, in-12. II. *Méthode nouvelle pour apprendre à lire aisément et en peu de temps*, 1755, in-12. Il a été réimprimé sous le titre de *Manuel des maîtres et maîtresses d'école*. III. *Histoire et pratique de la clôture des religieuses*, 1764, in-12. IV. *Équivoques et bizarreries de l'orthographe française*, 1766, in-12. — Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Claude Cherrier, auteur du *Polissoniana*, ou Recueil de turlupinades, Amsterdam, 1722 et 1725, in-12. Il était censeur de la police, et mourut en juillet 1737.

CHERSIPRHON ou CTÉSIPHON et MÉTAGENES, architectes, vivaient 550 ans avant J.-C. Ctésiphon était de Gnosse, dans l'île de Crète; il devint célèbre par le plan qu'il donna du fameux temple de Diane à Éphèse, qu'il commença d'élever. Son fils Métagènes l'acheva, donna tous les détails de la construction, et fit principalement la description des machines qu'il avait inventées pour transporter les blocs énormes de marbre dont il avait besoin. Cet édifice superbe, terminé par Démétrius, surnommé *l'Esclave de Diane*, et par Péonius, ou plutôt Poénius, après deux cent vingt ans d'un travail continu, fut bientôt après brûlé par Érostrate, qui voulait immortaliser son nom par cette action insensée. Ce temple, rebâti avec plus de magnificence sous la conduite de Cheiromocrate, ou Dinocrate, et à la construction duquel grand nombre de rois et de républiques contribuèrent, fut enfin détruit par le temps et par les Goths, sous le règne de Gallien. On en voit encore aujourd'hui les ruines, sans pouvoir rien conclure pour sa forme générale. Des différentes descriptions que nous en avons, la meilleure est celle que le marquis Gio Poleni a insérée dans les *Essais de l'Académie de Cortone*. On peut consulter aussi le *Voyage en Grèce*, de M. de Choiseul-Gouffier. La longueur du portique était de trois cent quatre-vingt-dix-huit pieds, et sa largeur de cent quatre-vingt-treize; les entre-colonnes étaient de deux diamètres et un quart. La *cella*, ou le corps du temple, avait deux cent quarante-cinq pieds de long sur trente-trois de large, et un double portique. Il y avait en tout cent vingt-sept colonnes; celles du dehors, de cinquante-six pieds de haut,

étaient au nombre de soixante-seize, d'une seule pièce, et d'un marbre des environs: l'édifice avait la forme d'un parallélogramme.

CHÉRUBIN (le père), capucin d'Orléans, sous le règne de Louis XIV, cultiva les sciences exactes et surtout l'optique et l'acoustique. On a de lui : I. *La Dioptrique oculaire*, à Paris, 1671, in-fol. II. *La vision parfaite*, 1677 et 1681, en 2 vol., in-fol., figures. III. *L'Expérience justifiée pour l'élévation des eaux par un nouveau moyen*, Paris, 1681, in-12. IV. *Effets de la force de la contiguité du corps, par lesquels on répond aux expériences de la crainte du vide, et à celle de la pesanteur de l'air*, Paris, 1679, in-12. V. *Dissertation en laquelle sont résolues quelques difficultés prétendues au sujet du binocle*, in-12, sans date. Ces livres renferment des choses curieuses qui les font rechercher. Il avait imaginé un instrument assez volumineux, mais assez portatif cependant pour se cacher sous le manteau, à l'aide duquel on pouvait entendre très-distinctement à 80 pas de distance, et discerner les voix des particuliers dans une multitude qui parlaient ensemble, quoique dans le milieu on ne les pût aucunement entendre; car ils ne parlaient qu'à voix basse, et néanmoins on n'en perdait pas une syllabe. Le supérieur de son couvent lui défendit de publier un pareil secret, dont personne ne pourrait se défendre, et qui deviendrait fort dangereux pour la société.

CHÉRUBIN SANDOLINI (le père), capucin d'Udine, qui se livra avec quelque succès à l'étude des mathématiques et surtout de la gnomonique. On a de lui un ouvrage très-volumineux sur cette dernière science : il est intitulé : *Taulemma Cherubicum catholicum, universalia ac particularia continens principia sive instrumenta ad horas omnes Italicas, Bohemicas etc. dignoscendas, et ad componendum per universum orbem earum multiformia horologia exquisitissimum*, Venise, 1598, 4 vol., in-fol., en 12 livres. Il laissa en outre divers ouvrages manuscrits.

CHÉRUBIN DE MORIENNE (le père), capucin, qui se distingua dans une mission entreprise pour convertir les calvinistes du Chablais (*Voyez* SAINT-FRANÇOIS DE SALES). Il avait composé à cette occasion un grand nombre de discours. On a imprimé ses *Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico circà div. Eucharistiæ sacramentum*, 1593, sans lieu d'impression. Le père Chérubin mourut en 1606, en odeur de sainteté.

CHERUBINI (LAERZIO), natif de Norcia en Ombrie, au 16e siècle, fut en grande considération sous le pontificat de Sixte V, et des papes suivans, jusqu'au commencement de celui d'Urbain VIII sous lequel il mourut, vers l'an 1626. Il recueillit les constitutions et les bulles des papes depuis Léon Ier, et en forma le recueil que nous avons sous le nom de *Bullaire*. — Angelo-Maria CHERUBINI son fils, moine du Mont-Cassin, y fit de grandes augmentations et le publia tel que nous l'avons aujourd'hui. D'autres y ont fait de nouvelles additions. Laerzio laissa un autre fils nommé Alexandre CHERUBINI, qui a vécu sous le pontificat d'Urbain VIII, en

1630 et 1635. Il savait les langues, traduisit quelques ouvrages de grec en latin, et s'attacha particulièrement à la philosophie de Platon.

CHÉRYF-EDDYN-ALY, natif d'Yezd, un des historiens de Timur. Il a écrit en persan; il offre des détails précieux pour la géographie de la Haute-Asie. Son enthousiasme pour son héros le porte à la plus grande partialité. Petit-de-La-Croix, fils, qui l'a traduit, s'est vu obligé de retrancher bien des choses pour rendre sa traduction supportable. Khondemyr le nomme le plus aimable des Savans du monde. Il compare son style aux diamans, aux perles et aux pierres précieuses.

CHESEAUX (Jean-Philippe-Loys de), physicien suisse, né à Lausanne en 1717, mort à Paris en 1751, était petit-fils du célèbre Crouzas. Les Académies des sciences de Paris, de Gottingue et de Londres se l'associèrent. C'était un Savant universel. L'astronomie, la géométrie commune et sublime, la théologie, le droit, la médecine, l'histoire, la géographie, les antiquités sacrées et profanes, l'occupèrent tour à tour. Dès l'âge de 17 ans il avait fait *Trois Traités de physique sur la dynamique, sur la force de la poudre à canon, et sur le mouvement de l'air dans la propagation du son.* On a encore de Chéseaux un vol. in-8° de *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Ecriture Sainte*, Paris, 1751; un *Traité de la comète de 1743*, Paris, 1744, in-8° de 300 pages; une *Table des équinoxes du soleil et de la lune;* des *Elémens de cosmographie et d'astronomie.* Cet ouvrage est justement estimé.

CHESEL (Jean van), peintre de l'école flamande, naquit en 1644: son père, qui était peintre, lui donna les premières leçons de son art. Il se perfectionna ensuite en faisant une étude profonde des tableaux de Van-Dyck. Il voyagea en Espagne, et fit un grand nombre de portraits pour la Cour de Madrid. Il réussissait également dans l'histoire, le paysage et les fleurs. Il fit pour la reine Louise, femme de Charles II, roi d'Espagne, un grand nombre de tableaux, entre autres l'*Histoire de Psyché* sur des planches de cuivre. Marie Anne de Neubourg, seconde femme de Charles II, le nomma son peintre. Cet artiste mourut en 1708, à Paris, où il était venu pour peindre Philippe V, avant son départ pour l'Espagne.

CHESELDEN (Guillaume), un des plus célèbres chirurgiens anglais, né à Burrow dans le comté de Leicester, en 1688, mort en 1752 à 64 ans, était de la Société royale de cette ville, et correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Les heureux succès de Douglas dans l'extraction de la pierre par le haut appareil l'animèrent à suivre et pratiquer la même méthode; cependant il crut devoir l'abandonner pour l'appareil latéral qu'il pratiqua avec autant de succès que d'adresse. On lui a vu faire cette opération en 54 secondes, et sur 44 personnes opérées par lui, il n'y en eut que deux qu'il ne put sauver. De toutes ses opérations, celle qui lui fit le plus d'honneur fut *d'avoir donné la vue à un jeune homme âgé de 14 ans, aveugle de naissance,* en lui ouvrant la prunelle des deux yeux. On trouve les détails circonstanciés de cette opération

dans les *Transactions philosophiques*, et dans les *Mémoires de l'Académie de chirurgie*. Cet habile lithotomiste donna, en 1713, une Anatomie du corps humain, sous ce titre : *Osteographia or the anatomy of the bones*; il y en a eu huit éditions : la dernière a été imprimée à Londres en 1752. Cet ouvrage est semé d'observations chirurgicales très-curieuses, et orné de 40 planches fort exactes. Le même auteur a donné une *Ostéographie*, Londres, 1733, in-fol., avec de très-belles figures. On y trouve une exposition des maladies des os, recommandable par son exactitude. Cheselden obtint, en 1737, la place de directeur de l'hôpital de Chelsea où il termina sa carrière.

CHESNAYE (Nicole de la), écrivain français qui vécut sous le règne de Louis XII, et est auteur d'une moralité à 38 personnages, fort rare, qui est intitulée : *La nef de santé, avec le gouvernail du corps humain, la condamnation des banquets, à la louange de Diepte et Sobriété*, et le *Traité des Passions de l'ame, qui sont contraires à la santé*, Paris, in-4°, sans date, et 1511, aussi in-4°.

CHESNAYE - DESBOIS (François-Alexandre-Aubert de la), né à Ernée dans le Maine, le 17 juin 1699, mort à l'hôpital, à Paris, le 29 février 1784, avait été quelque temps capucin. Étant rentré dans le monde, il travailla aux feuilles des abbés Desfontaines et Granet, et compila des extraits pour ces deux journalistes, qui brodaient l'étoffe qu'il leur fournissait. Ensuite il composa différens ouvrages, mais surtout des *Dictionnaires*; car c'était alors la mode. Il publia successivement : I. *Dictionnaire militaire*, 1758, 3 vol. in-8°. II. *Dictionnaire d'agriculture*, 1751, 2 vol. in-8°. III. *Dictionnaire universel et raisonné des animaux*, 1759, 4 vol. in-4°. IV. *Dictionnaire domestique*, Paris, 1762 et 1763, en 3 vol. in-8°, dont il ne fit que les 2 derniers. V. *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des Français*, 1767, 3 vol. in-8°. VI. *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire de la chronologie des familles nobles de la France*, 1770 et années suivantes, 12 volumes in-4°, qui ont été suivis d'un supplément en 3 volumes. La vérité y a été plus d'une fois sacrifiée à la vanité des gens que cet ouvrage pouvait intéresser. L'Histoire naturelle de Pline avait été appelée la *Bibliothèque des pauvres*; le *Dictionnaire généalogique* put être nommé la *Bibliothèque des riches*; car la généalogie est plus ou moins longue, selon qu'on a payé plus ou moins le rédacteur. Un très-grand nombre de familles illustres ne s'y trouve point, ou n'occupe qu'un très-petit espace. VII. *Correspondance historique et critique, pour servir de réponse aux lettres Juives*, 1739, 3 vol. in-12. VIII. *Lettres critiques avec des songes moraux, sur les songes philosophiques de l'auteur des lettres Juives*, 1745, in-12. IX. *Lettres Hollandaises, ou les mœurs des Hollandais*, 1747, 2 vol. in-12. X. *Almanach des corps des Marchands et des autres Communautés du Royaume*, 1753 et années suivantes. XI. *Système du règne animal, par classes, familles, ordres, etc.*,

1754, 2 vol. in-8°; et un grand nombre d'autres ouvrages qui sont tous très-médiocres.

CHESNE (DU). *Voy.* DUCHESNE.

CHESNEAU (NICOLAS), en latin *Querculus*, naquit en 1521, à Tourteron, près de Vouziers en Champagne, fut professeur de belles-lettres au collége de la Marche, chanoine et doyen de Saint-Symphorien de Reims, où il mourut le 19 août 1581. Ses ouvrages sont : I. Une traduction de l'histoire de Flodoard, sous le titre d'*Histoire de l'Eglise de Reims*, 1581, in-4°; ce travail est incomplet et inexact en beaucoup d'endroits. II. *Hexastichorum moratium libri duo*, Paris, 1552, in-fol. III. *Epigrammatum libri duo*, Paris, 1552, in-4°. IV. *Poetica meditatio de vitâ et morte D. Francisci Picart*, 1556, in-4°. V. *Avis et remontrances concernant la censure contre les anti-trinitaires*, traduits du latin du cardinal Hosius, Reims, 1573, in-8°. VI. *Psalterium decachordum Apollinis et novem Musarum*, Reims, en 1575, in-8°, pièce faite à l'occasion du couronnement de Henri III. VII. *Traité de la Messe évangélique*, ouvrage allemand de Fabri d'Heilbronn. Chesneau le traduisit en français sur le latin de Surius. Il mourut à Reims, le 19 août 1581, à 40 ans, et légua sa bibliothèque au couvent des Minimes. — Jean CHESNEAU, secrétaire du chevalier d'Aramont, fut envoyé en 1546 à Constantinople, écrivit la relation de son voyage, dont on trouve le manuscrit à la Bibliothèque du Roi.

CHESNEAU dit *Quercetanus* (NICOLAS), docteur de la faculté de médecine de Toulouse, naquit à Marseille en 1601, et fut l'oncle du célèbre grammairien Dumarsais. On a de lui les ouvrages suivans : I. *Discours et abrégé des vertus et des propriétés des eaux de Barbotan en la comté d'Armagnac*, Bordeaux, 1628, in-8°. II. *Pharmacie théorique*, Paris, 1660, in-8°, 1682, in-4°. III. *Observationum medicinalium libri quinque, quibus accedit ordo remediorum alphabeticus ad omnes ferè morbos conscriptus, sicut et epitome de naturâ et viribus luti et aquarum Barbotanensium*, Parisiis, 1672, 1683, in-8°; Lugduni Batavorum, 1719, 1743, in-4°.

CHESNECOPHORUS (NICOLAS), né en Néricie, vers le milieu du 16e siècle, fut professeur à Marbourg, et devint chancelier de Suède en 1602 sous Charles IX qui le chargea de plusieurs missions importantes. On assure qu'il voulut engager le roi à statuer dans le code suédois, que tout gentilhomme qui n'aurait pas fait des progrès satisfaisans dans les sciences, serait privé de ses titres et priviléges. On a de lui, entre autres écrits, un *Exposé des motifs qui ont engagé les États de Suède à ôter la couronne au roi Sigismond*.

CHESNECOPHORUS (JEAN), fut le premier professeur de médecine établi par le gouvernement suédois à l'université d'Upsal. Cette place lui fut accordée en 1613, et il mourut en 1635. On a de lui : un *Recueil de dissertations sur l'histoire naturelle*, 1620-26, in-4°; et un ouvrage en suédois, sur les maladies contagieuses.

CHESSEL (JEAN). *V.* CASELIUS.

CHESTERFIELD (PHILIPPE DORMER STANHOPE, comte DE), né à Londres en 1694, mort en 1773, a été un des meilleurs philosophes moralistes d'Angleterre. Après avoir fait d'excellentes études, il voyagea. De retour dans sa patrie, il se produisit à la cour, et obtint, en 1722, la place de capitaine aux gardes suisses; trois ans après il fut disgracié, et privé de tous ses emplois. La mort de son père, en 1726, le fit entrer dans la chambre haute, et la mort de George Ier, en 1727, lui procura une situation brillante. Il eut le bonheur d'avoir pour contemporains les hommes les plus illustres ou les plus célèbres de sa nation. Swift, Addison, Vanbrugh, Garth, Gay, Pope, Bolingbroke, etc., etc. Tous ces écrivains furent ses amis. Une funeste passion ternit sa gloire, et altéra la douceur de sa vie: c'est l'amour excessif du jeu, qui le lia quelquefois avec les hommes les plus méprisables. Le poste d'envoyé à La Haye, en 1728, acheva de déranger son commerce avec les muses. Les graces d'une élocution facile et les prodigalités d'un caractère magnifique lui firent tant de partisans, que le roi le crut nécessaire en Hollande. Étant tombé malade à La Haye, il demanda son rappel et brilla sur un autre théâtre. Son éloquence et ses talens lui donnèrent une grande influence dans la chambre haute. Enfin, décidé à cultiver dans une retraite honorable la philosophie et les lettres, il rompit les liens qui l'attachaient à la cour. Il avait obtenu le gouvernement de l'Irlande, où son humanité et son humeur joviale ont rendu sa mémoire agréable. Il conserva sa gaîté jusque dans sa vieillesse. Quelque temps avant sa mort, il allait se promener en voiture par les rues de Londres, et disait «qu'il faisait la répétition de son enterrement.» On a de lui divers ouvrages de morale, de philosophie et de politique, qui ne sont pas exempts de défauts, mais qui offrent des réflexions originales. Un des plus piquans est son *Bramine inspiré*, qui a été traduit en français en un petit volume in-12. On distingue aussi ses *Lettres à son fils*, Amsterdam, 1776, 4 volumes in-12, dont la Traduction est estimée, où il parle en homme qui connaît le monde, mais qui croit trop qu'on est toujours assez honnête lorsque l'on est aimable. Au lieu de l'instruire des devoirs d'un citoyen, d'un philosophe, il lui apprend le moyen de tromper les femmes. Ce fils, pour lequel il écrivait, était d'une femme qu'on n'a pas nommée et à laquelle il avait été long-temps attaché; car il n'a pas laissé d'enfans légitimes. On a accusé mylord Chesterfield de porter le scepticisme jusque dans les principes de la morale, de croire peu à la vertu. Aussi le vit-on dans le parlement changer chaque jour d'opinion, parce qu'il changeait d'intérêt. Il abandonna la cause des rois lorsqu'ils étaient dans l'infortune, et celle de la nation, lorsqu'il espéra la faveur des rois. Ce fut lui qui contribua le plus à rendre le parlement septennal: et ce n'est pas la seule atteinte qu'il ait portée à l'ancienne constitution de sa patrie. Les *Œuvres* complètes de Chesterfield ont été imprimées à Londres, 1777, 2 vol. grand in-4°, auxquelles on joint ses *Lettres* qui forment aussi deux volumes in-4°, Londres, 1778.

CHETARDIE (JOACHIM TROTTI

DE LA), savant bachelier de Sorbonne et curé de Saint-Sulpice de Paris, né en 1636, au château de la Chétardie dans l'Angoumois, mourut en 1714. Il avait été nommé à l'évêché de Poitiers en 1702; mais il le refusa. Ses devoirs de pasteur ne l'empêchèrent point d'enrichir le public de plusieurs ouvrages utiles. Il publia: I. *Homélies*, en latin, *pour tous les dimanches et fêtes de l'année*, 12 vol. in-4°, Paris, 1708, et des *Homélies*, en français, Paris, 1707, 1708 et 1710, 3 vol. in-4°; elles sont pleines d'onction et de solidité. II. L'ouvrage connu sous le nom de *Catéchisme de Bourges*, en 2 vol. in-12, et 1 vol. in-4°. III. *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique*, Bourges, 1692, in-8° et in-4°. IV. *Entretiens ecclésiastiques*, 4 vol. in-12.

CHETARDIE (le chevalier DE LA), frère ou neveu du curé de Saint-Sulpice, mort vers 1700, était un homme d'esprit plein de politesse. Il est auteur de deux ouvrages dont les leçons sont fort bonnes, mais dont le style et les réflexions n'ont rien de bien remarquable. Le premier a pour titre: *Instruction pour un jeune seigneur*, La Haye, 1683, in-12, et le second: *Instruction pour une princesse*, in-12, Amsterdam, 1685. On l'a souvent réimprimé à la suite de l'*Éducation des filles par Fénelon*.

CHÉTARDIE (JOACHIM-JACQUES TROTTI, marquis DE LA), naquit le 3 octobre 1705. En 1734, il était colonel du régiment de Touraine, et fut nommé 5 ans après ambassadeur auprès de la cour de Russie, où il devint le favori de l'impératrice Élisabeth qui lui donna les ordres de Saint-André et de Sainte-Anne. Il revint en France en 1742, et fut nommé de nouveau ambassadeur en Russie, l'année suivante. Vers la fin de 1744, il perdit tout à coup les bonnes graces de l'impératrice qui le dépouilla de ses ordres et lui fit signifier de quitter ses états dans les 24 heures. On attribua cette disgrace à quelque indiscrétion du comte, et à la jalousie des ministres russes. Le comte revint en France, où il passa quelque temps renfermé à la citadelle de Montpellier. Il fut ensuite employé dans l'armée d'Italie, et obtint l'ambassade de Sardaigne. Puis il servit dans l'armée d'Allemagne, se trouva à la bataille de Rosbach, et mourut le 1er janvier 1758 à Hanau où il commandait. C'était un des plus galans et des plus beaux hommes de son temps.

CHETWOOD (KNIGTLY), théologien anglais, mort en 1720, élève du collége du roi à Cambridge. Le roi Jacques, avant d'abdiquer la couronne, le nomma évêque de Bristol. Mais ses lettres de nomination n'ayant pas été scellées avant l'abdication, il ne put prendre possession. En 1707, Chetwood fut nommé doyen de Glocester. Il a écrit quelques *Poëmes* et la *Vie du lord Roscommon*, qui n'a jamais été imprimée.

CHEVALET (ANTOINE). *Voy.* CHIVALET.

CHEVALIER (....), poëte dont on ne connait qu'une *Pastorale de Philis* qui parut en 1609. Cette pièce est précédée d'un prologue *duquel*, pour me servir des expressions de l'auteur, *la mort est le personnage*.

CHEVALIER (ANTOINE-RODOLPHE), savant français, né près de Vire en Normandie en 1507, mort en 1572, était protestant,

se réfugia en Angleterre, où il enseigna le français à la princesse Élisabeth, qui, lorsqu'elle fut montée sur le trône, lui donna des marques de faveur fort honorables. A la mort d'Édouard VI, il se retira en Allemagne, où il épousa la belle-fille de Trémellius. Il apprit sous lui les langues orientales, et enseigna l'hébreu à Genève et à Strasbourg. Il revint ensuite dans sa patrie; mais, après le massacre de la Saint-Barthélemi, il passa à Guernesey, où il mourut. Cet auteur a traduit du syriaque le *Targum Hierosolymitanum* et plusieurs autres écrits du même genre. Ces traductions se trouvent dans la Bible Polyglotte de Walton. Il fit en vers hébreux l'épitaphe de Calvin qu'on trouve dans les *Poésies* de Bèze, Genève, 1597.

CHEVALIER (GUILLAUME), docteur en médecine, et bon astronome, natif de Saint-Pierre-le-Moutier, en Nivernais. On n'a aucune certitude sur l'époque précise de la naissance et de la mort de cet auteur, qui florissait dans le seizième siècle; mais il faut qu'il ait parcouru une longue carrière, et consacré ses premières et ses dernières années à la poésie. On a de lui: un *Recueil d'œuvres et mélanges poétiques où les plus curieuses raretés et diversités de la nature divine et humaine sont traitées en stances, rondeaux, sonnets et épigrammes*, imprimé à Niort en 1647: quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages sont marqués au coin de la plus grande médiocrité.—Il ne faut pas le confondre avec Guillaume CHEVALIER, gentilhomme béarnais, qui est l'auteur des *Trois visions du décès ou de la fin du monde, toutes par quatrains;* espèce de poëme philosophique qui parut en 1584.

CHEVALIER (JEAN), jésuite, né à Poligny en 1587, se distingua par son zèle, sa piété et ses succès dans les lettres. Il exerça pendant près de trente ans la grande préfecture du collége de la Flèche, où il mourut en 1644. On lui doit des poésies estimées, et qui ont paru sous ce titre: *Prolusio poetica seu libri carminum heroïcorum variorum poematum*, Flexiæ, 1638, in-8°; seconde édition donnée en 1647. Il a encore composé plusieurs ouvrages relatifs aux jésuites, mais qui ne présentent plus aujourd'hui aucun intérêt.

CHEVALIER (....), jésuite, né au Perche en 1610, mort à l'île Saint-Christophe en 1649, est auteur des ouvrages suivans: I. *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'une dame religieuse de Fontevrault, touchant les différends dudit ordre*, Paris, 1641. II. *Vie de Robert d'Arbrisselles fondateur de l'ordre de Fontevrault, traduite du latin de Baulderie, évêque de Dol*, la Flèche, 1647, in-8°.

CHEVALIER (.....), auteur et acteur du théâtre du Marais, sur lequel il débuta en 1645. Ses pièces de théâtre, au nombre de dix, ont été imprimées à Paris, de 1662 à 1668, in-12. On trouve difficilement à les compléter. Voici leurs titres: l'*Intrigue des carrosses à cinq sols; le Cartel de Guillot; la Désolation des filous; la Disgrace des domestiques; les Barbons amoureux; les Galans ridicules; les Amours de Calotin; le Pédagogue amoureux; les Aventures de nuit.* Elles ont été jouées. On lui attribue le *Soldat poltron.* Chevalier

mourut vers la fin de l'année 1673.

CHEVALIER (Nicolas), Français réfugié à Utrecht, à cause de la religion protestante qu'il professait, a fait paraître un savant ouvrage, intitulé : I. *Recherches curieuses d'Antiquités venues d'Italie, de la Grèce et de l'Égypte, et trouvées à Nimègue, à Santen, etc.*, Utrecht, 1709, in-fol. II. *Histoire de Guillaume III, roi d'Angleterre, par médailles, inscriptions, et autres monumens*, Amsterdam, 1692, in-fol. III. *Description d'une antique pièce de bronze*, 1694, in-12. IV. *Dissertation sur des médailles frappées sur la paix de Ryswick*, Amsterdam, 1700, in-8°. V. *Relation des campagnes de l'an* 1708 et 1709, Utrecht, 1709, in-fol., 1711, in-4°, etc.

CHEVALIER (Jean-Damien), natif d'Angers, reçu docteur de la faculté de médecine de Paris en 1718, et mort en 1770, est connu par un ouvrage intitulé : *Réflexions critiques sur le Traité de l'usage des différentes saignées, principalement de celle du pied, par Sylva*, Paris, 1730, in-12. On a encore de lui : *Lettres à M. Dejean*, Paris, 1752, in-12. Comme l'auteur avait demeuré à Saint-Domingue, en qualité de médecin du roi, il parle des maladies les plus communes dans cette île, des plantes qui y croissent, et en même temps du remora et des alcyons.

CHEVALIER (Louis), avocat français, né en Touraine en 1663, mort en 1744, entra jeune chez les frères de la Trappe; l'austérité de l'ordre l'obligea de le quitter, et il embrassa la profession où il s'est fait une si grande réputation. Ses *Plaidoyers pour les chanoines de Reims*, ont été imprimés en 1716.

CHEVALIER (le sieur de). On place sous la date de 1661 l'époque de la mort de cet auteur peu connu, et qui paraît avoir en même temps cultivé les muses et la philosophie. Le seul ouvrage qu'on ait de lui est un *Nouveau cours de philosophie en vers français*, dédié à M. le duc de Mercœur, etc., qui parut en 1657.

CHEVALIER (François-Félix), membre de l'Académie de Besançon, et de la Société d'Agriculture d'Orléans, naquit en 1705 à Poligny; il fut aussi maître des comptes à Dôle. Il dirigea ses recherches du côté de l'histoire de la Franche-Comté. Il a donné des *Mémoires historiques sur la ville de Poligny*, Lons-le-Saunier, 1767-1769, 2 vol. in-4°: ils sont estimés; cependant on prétend que l'auteur, passionné pour sa patrie, n'est pas assez difficile sur les preuves de la naissance de plusieurs auteurs dans cette ville. Chevalier cultivait aussi la poésie; il a composé, comme Saint-Aulaire, des *Chansons* et des *Madrigaux* à l'âge de 92 ans. Il mourut en 1800, âgé de 96 ans.

CHEVALIER (Paul), professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Groningue, mort dans cette ville le 7 mars 1796, est connu par *six Discours ecclésiastiques* (ou Sermons) *sur quelques vérités fondamentales de la Morale*, Groningue, 1770. Ce genre de prédication, presque inconnu jusqu'alors dans les chaires hollandaises, mérite d'y être encouragé.

CHEVALON (Claude), imprimeur distingué dans le 16e siècle, a publié des éditions pré-

cieuses et exécutées avec soin, telles que les *Œuvres de Saint Jérôme, de Saint Augustin*, le *Droit civil avec des Commentaires.*

CHEVANES (Jacques-Auguste de), avocat, né à Dijon, le 18 janvier 1624, exerça pendant 24 ans la charge de secrétaire du roi en la chancellerie de Dijon. Il mourut le 29 novembre 1690. Il avait voyagé en Italie, et était à Venise lors du tremblement de terre de l'année 1667, dont il fit une relation qui n'a pas vu le jour. Il était très-versé dans les matières ecclésiastiques. On a de lui : I. *Coutumes générales du duché de Bourgogne, avec des annotations de Begat, de Pringle et de Charles Dumoulin*, Châlons, 1665, in-4°. II. Des vers grecs et latins, en tête du dialogue de Févret, *de Claris fori Burgundici oratoribus*, et quelques autres pièces au-devant du *Traité de l'abus*, du même auteur. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. — Chevanes (Jacques de), frère du précédent, natif de la ville d'Autun, prit l'habit de capucin dans la province de Lyon, où il se fit un nom parmi les prédicateurs et les théologiens de son temps. Il est connu sous celui du P. *Jacques d'Autun*. Il a publié : I. *L'Amour triomphant des impossibilités de la nature et de la morale*, ou *Discours sur le très-auguste sacrement de l'Eucharistie*, in-4°, Lyon, 1633. II. *Les Entretiens curieux d'Hermodore, et du Voyageur inconnu, etc.*, in-4°, Lyon, 1634. C'est une réfutation des ouvrages de J. P. Le Camus, avec une *Apologie des ordres religieux.* III. *La conduite des Illustres, ou les Maximes pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque et chrétienne*, Paris, 1647. IV. *L'Incrédulité ignorante et la Crédulité savante, au sujet des magiciens et des sorciers, avec la réponse à un livre intitulé*, Apologie pour tous les grands personnages qui ont été accusés de magie, in-4°, Lyon, 1671. V. *Justæ expectationes nostræ salutis, oppositæ desperationi sæculi*, in-4°, Lyon, 1649. Il mourut à Dijon en 1678, âgé de plus de 78 ans. — Chevanes (Nicolas), leur père, avocat et receveur des décimes, était natif d'Autun, et mourut à Dijon vers 1654. On a de lui : I. *Mausolée à la mémoire de César-Auguste de Bellegarde, baron de Termes*, Lyon, 1621, in-4°. II. Plusieurs *Factums* pour la défense des religieux de Cîteaux. III. *De duplici unius Episcopi in eâdem diocæsi sede disquisitio*, publié dans le *Conspectus hist. Burgund.*

CHEVASSU (Joseph), né à Saint-Claude en 1674, obtint la cure des Rousses dans le même diocèse, en 1701. Cette paroisse, située dans le mont Jura, sur la frontière du pays de Vaux, est au-dessus d'une montagne des plus froides. Il y tombe de la neige tous les mois de l'année. L'église paroissiale est dans une position unique en France ; les eaux qui tombent du ciel sur son toit se partagent, et vont, par une singularité remarquable, couler les unes dans l'Océan, et les autres dans la Méditerranée. Celles qui s'écoulent du côté du midi vont gagner la rivière de Breune, laquelle se jette dans le Dain, et cette dernière dans le Rhône. Les eaux du côté du septentrion des-

cendent dans un lac qui communique à celui d'où la rivière d'Orbe se forme en partie ; cette rivière va grossir l'Aar, qui se décharge dans le Rhin. Malgré l'âpreté du climat, Chevassu exerça son ministère pendant 42 ans dans sa cure des Rousses ; il s'en démit ensuite, et se retira à Saint-Claude, où il mourut en 1752, après avoir été l'exemple du troupeau qu'il instruisait. On a de lui : I. Des *Méditations ecclésiastiques*, 6 vol. in-12, 1764, où il y a des choses solides et peu de touchantes. II. *Le Missionnaire paroissial*, 4 vol. in-12, renfermant ses *Prônes* et des *Conférences sur les principales vérités de la Religion*. L'onction n'était pas la qualité dominante de cet orateur ; mais il était instruit, et possédait bien l'Écriture et les Pères.

CHEVERT (François de), né le 21 février 1695, à Verdun-sur-Meuse, d'abord enfant de chœur, ayant perdu ses parens presqu'en naissant ; s'éleva, du poste de simple soldat, au grade de lieutenant-général. Il dut tout à son mérite, et eut à lutter contre l'envie et l'obscurité de sa naissance. Nous ne le suivrons pas dans toutes les actions éclatantes qui le distinguèrent. Tout le monde connait la retraite de Prague par le maréchal de Belle-Isle. Chevert, qu'il y laissa avec dix-huit cents hommes, pressé de se rendre par la famine, par les habitans et par une armée nombreuse, prend des otages de la ville, les renferme dans sa propre maison, et met dans les caves des tonneaux de poudre, résolu de se faire sauter avec eux, si les bourgeois veulent lui faire violence. Il obtint ce qu'il demandait, c'est-à-dire de sortir avec tous les honneurs de la guerre : le prince Lobkowitz lui accorda deux pièces de canon. Les guerres de 1741 et de 1757 offrirent à ce brave guerrier les occasions les plus dangereuses et les plus brillantes. A la journée d'Hastembeck, il fut chargé de chasser l'ennemi des sommités d'une montagne couverte de bois. C'est en y pénétrant qu'il fixa sur le marquis de Bréhant, un des plus braves officiers de l'armée, des regards enflammés, et que le saisissant par la main : « Jurez-moi, mon ami, lui dit-il, foi de chevalier, que vous et votre régiment vous vous ferez tuer jusqu'au dernier, plutôt que de reculer. » Les ennemis, se voyant tournés et repoussés par cette attaque vigoureuse, se retirèrent en désordre. La confiance qu'il inspirait aux soldats était extrême. A l'attaque du comte de Saxe, pour l'escalade de Prague, au moment de poser les échelles, il appelle les sergens du corps qu'il commandait : « Mes amis, leur dit-il, vous êtes tous braves ; mais il me faut un b.... à trois poils, et s'adressant au nommé Pascal : camarade, monte le premier, je te suivrai : quand tu seras sur la muraille on te criera *verdà* : ne réponds pas : la sentinelle tirera, et te manquera : tu tireras, et tu le tueras : tu marcheras en avant, et je serai là pour te soutenir. Tout arriva comme Chevert l'avait prévu. Ce brave officier mourut en 1769. Il était commandeur-grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, chevalier de l'Aigle Blanc de Pologne, gouverneur de Givet et de Charlemont, lieutenant-général des armées du roi. Il fut inhumé en la paroisse Saint-Eustache de Paris.

L'éloge le plus vrai qu'on puisse faire de Chevert, était apposé en forme d'épitaphe à la porte principale de cette église :

Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,
Il entra au service à l'âge de onze ans.
Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,
Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
Le seul titre de maréchal de France
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.

Cette inscription, couronnée par son buste en médaillon, est actuellement au Musée des monumens français : on l'attribue à Diderot. Chevert parlait avec indifférence de l'obscurité de sa naissance, dont on a dit qu'il tirait vanité. Lorsqu'il fut parvenu aux premiers grades militaires, un gentilhomme réclama son crédit à la cour, en qualité de cousin. Chevert lui répondit : « Vous êtes gentilhomme ; vous ne pouvez être mon parent ; car vous voyez en moi le premier et le seul noble de ma race. » Le maréchal de Saxe eut la plus grande estime pour lui. Il en faisait l'éloge devant un officier titré, qui crut l'atténuer, en disant : « Oui, Chevert est un bon militaire, mais c'est un officier de fortune. » — Maurice répliqua aussitôt : « Vous me l'apprenez : jusqu'à présent je n'avais eu pour Chevert que de l'estime ; mais désormais je lui dois du respect. »

CHEVILLARD (André), religieux dominicain, natif de Rennes, mort en 1682 en Amérique, où il avait été envoyé comme missionnaire, publia, dans un voyage qu'il fit en Europe, les *Desseins de S. Em. de Richelieu pour l'Amérique, ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis l'établissement des Colonies, et un ample traité du naturel de la religion et des secours des Indiens insulaires, et de la Terre-Ferme*, Rennes, 1659, in-4°. Cette pièce renferme des documens curieux sur les événemens politiques, et sur les missions des Antilles, depuis l'année 1635.

CHEVILLARD (Jean), généalogiste du 17ᵉ siècle, est auteur *du grand Armorial, ou Cartes de blason, de chronologie et d'histoire*, Paris, sans date, in-fol. Il laissa en manuscrit, un *Recueil de blasons et armoiries, avec une table alphabétique de blasons, coloriés*, in-4°.

CHEVILLARD (Jacques), fils du précédent, généalogiste. On a de lui : I. Un *Dictionnaire Héraldique*, 1723, in-12 ; il contient les armes des princes, des grands-officiers de la couronne, avec celles de plusieurs maisons et familles du royaume. II. *Carte* contenant les armes, les noms et qualités des gouverneurs, capitaines et lieutenans-généraux de la ville de Paris. III. La *France chrétienne, ou l'état des archevêchés et évêchés de France*, Paris, 1693, in-4°. IV. *Cartes géographiques et Cartes chronologiques*, Paris, 1693, in-fol. V. Le *Tableau de l'honneur*, ou *Abrégé de la science du blason*, en placard. VI. Le *Blason des gentilshommes de Bourgogne*, 1726, in-4°. VII. L'*Armorial de Bourgogne* et de *Bresse*, Paris, 1726, 8 vol. in-in-fol. VIII. Les *Chevaliers du Saint-Esprit, depuis le commencement de l'ordre jusqu'à présent*, in-4°, et plusieurs manuscrits.

CHEVILLARD (Louis), généalogiste, mort en 1751, à l'âge de 71 ans, a laissé un *Nobiliaire*

de Normandie, contenant le catalogue des noms, qualités, armes et blasons des familles nobles de cette province, gr. in-fol., gravé sans texte; mais recherché pour sa rareté. — CHEVILLARD (François), chanoine mamertin de l'église d'Orléans, et ensuite curé de Saint-Germain, publia dans le 17ᵉ siècle : I. *Les Portraits parlans*, ou *Tableaux animés*, 1646, in-8°. II. *L'Entrée pompeuse et magnifique d'Alphonse d'Elbène, en son église, décrite en quatre langues, française, italienne, espagnole et latine*, Orléans, 1638, in-4°. III. *Épitaphe du révérend Père en Dieu, Michel Lefèvre*, Orléans, 1659, in-4°.

CHEVILLET, né à Francfort en 1729, ayant gravé plusieurs portraits et d'autres morceaux d'après des maîtres allemands et hollandais, a mérité de figurer parmi les artistes célèbres de sa nation. On a de lui la *Santé portée* et son *Pendant*, d'après Terburg. Le *Bon exemple* et son *Pendant*, d'après Heilmann, la *Mort de Montcalm*, d'après Vatteau.

CHEVILLIER (ANDRÉ), né à Pontoise en 1636, parut en Sorbonne avec tant de distinction, que l'abbé de Brienne, depuis évêque de Coutances, lui céda le premier lieu de licence, et en fit même les frais. Il mourut en 1700, bibliothécaire de Sorbonne. Sa charité ne fut pas au-dessous de sa profonde érudition. On l'a vu se dépouiller lui-même pour revêtir les pauvres, et vendre ses livres pour les assister. On a de lui : I. *Origine de l'imprimerie de Paris*, dissertation historique et critique pleine d'érudition, et souvent citée dans les *Annales typographiques* de Maittaire, 1694, in-4°. II. *Le grand Canon de l'Église grecque*, traduit en français, in-12, 1699. C'est plutôt une paraphrase qu'une traduction. III. *Dissertation latine* sur le concile de Chalcédoine, touchant les formules de foi, 1664, in-4°. IV. *Mandement de l'archevêque de Paris, sur la condamnation des livres contenus dans le catalogue suivant*, Paris, 1685, in-4° de 35 pag., fort rare. Le parlement de Paris ayant ordonné à l'archevêque de Harlay de faire un état des livres des protestans qu'il croirait nécessaire de supprimer, celui-ci chargea Chevillier de faire ce catalogue, lequel compose le volume qui vient d'être cité, et est précédé du mandement et de l'arrêt du parlement. C'est à ce Savant qu'on doit la conservation du précieux ouvrage, intitulé : *Speculum humanæ salvationis*, qui est aujourd'hui à la bibliothèque du Roi. Il le trouva avec des livres de rebut, prêt à être détruit ou perdu, et se le procura pour quelques pièces de menue monnaie.

CHEVILLON (MICHEL DE). *Voyez* AMBOISE.

CHEVOTET (JEAN-MICHEL), architecte du roi, de la première classe de l'Académie d'architecture, naquit à Paris le 11 juillet 1698. Sa famille le destinait au commerce; l'ascendant du génie l'emporta, et il triompha de tous les obstacles. Chevotet fit des progrès rapides dans l'art du dessin à l'école des célèbres Audran; ses esquisses n'auraient pas été désavouées par un grand peintre; mais il s'adonna entièrement à l'architecture. Il en remporta le premier prix à l'Académie, étant alors élève de Le Blond, le même qui devint l'architecte du czar, Pierre-le-

Grand. Le jeune Chévotet se plaça de bonne heure parmi ses maîtres. Le prince de Guise et le prince Charles de Lorraine lui confièrent alors des travaux importans. En 1732, il fut nommé par le roi à une place dans l'Académie d'architecture; il avait alors levé, avec une grande précision, presque tous les plans des maisons royales, particulièrement ceux de Versailles; il avait surtout réussi à rendre de la manière la plus pittoresque, *la perspective et le développement*, soit des élévations, soit de la coupe et des détails intérieurs. Il fit construire sur ses dessins l'église et la maison des frères de la charité à Château-Thierri; le château de Mareuil, avec ses dépendances; celui de Pauges pour le trésorier de l'extraordinaire des guerres; celui de Donjeu, près de Joinville, pour le comte de Gesta; l'église et le célèbre château de Champlâtreux, pour le président Molé; le château de Petit-Bourg, etc., etc. Le château de Grand-Pré en Champagne; le parc et le château d'Arnouville; l'hôtel, le château et les jardins du maréchal de Richelieu, et beaucoup d'autres lui doivent beaucoup d'embellissemens. Le porte-feuille de Chevotet était riche en dessins, en grands projets; le plus remarquable était celui d'une *place Royale*, en face du péristyle du Louvre. L'art dans lequel cet habile architecte excella le plus, fut celui *de la distribution et de la décoration des jardins*. Il savait diviser et réunir dans ses plans, d'un effet large et pittoresque, les différens contrastes des beautés nobles et champêtres. Il n'emprunta jamais d'un goût étranger cette extravagance de dessin facile et dispendieuse, cette ambition bizarre qui resserre, et met, pour ainsi dire, dans un jardin, l'univers en miniature. Ce sage artiste avait joint à ses études la connaissance approfondie *de l'hydraulique*; nul ne savait mieux *tirer parti des eaux, et distribuer leurs effets*. On a cité les jardins qu'il dessina à Bel-Œil en Flandre, pour le prince de Ligne; à Brunoy pour Pâris de Montmartel; près de Grenoble et à Paris, pour M. de La Boissière, dont le pavillon, rue de Clichy, est d'une élégance remarquable. La probité de Chevotet égala ses talens; cet artiste habile était en même temps un homme très-aimable; il dut à ce caractère l'intimité dont l'honorèrent le maréchal de Richelieu et plusieurs autres personnages distingués. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 5 décembre 1772.

CHEVREAU (Urbain), né à Loudun en 1615, fit paraître de l'esprit dans ses premières études. La reine Christine de Suède le choisit pour son secrétaire, et l'électeur Palatin pour son conseiller. Après la mort de l'électeur, il revint en France, et fut choisi par Louis XIV pour précepteur du duc du Maine. Le desir de vaquer en repos aux exercices de piété lui fit quitter la cour pour se retirer dans sa patrie. Il y mourut en 1701, âgé de 88 ans. Il était très-versé dans la langue, et avait formé une bibliothèque considérable à laquelle il donnait tout le temps que ses voyages lui laissaient. On doit à ce Savant bel esprit : I. *Le tableau de la fortune*, 1651, in-8°, depuis réimprimé avec des changemens, sous ce titre : *Effets de la fortune*, en 1656, in-8°; ouvrage qui fut bien accueilli dans le temps, quoiqu'il soit d'un style faible et

incorrect. C'est un tableau raccourci des grandes révolutions arrivées dans le monde. II. *L'Histoire du Monde*, en 1686, réimprimée plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Paris, 1717, en 8 vol. in-12, avec des additions considérables, par Bourgeois de Chastenet. III. *Œuvres mêlées*, deux parties in-12, La Haye, 1697. Ce sont des lettres semées de vers latins et français quelquefois ingénieux, quelquefois faibles; d'explications de passages d'auteurs anciens grecs et latins; d'anecdotes littéraires, etc. IV. *Chevræana*, 2 vol., Paris, 1697-1700 : recueil dans lequel l'auteur a inséré de petites notes, des réflexions, des faits littéraires qu'il n'avait pu faire entrer dans ses autres ouvrages; parmi ces faits il y en a lquelques-uns de hasardés. Chevreau pensait peu, aimait assez les compilations, et ne put jamais s'élever au-dessus du médiocre. V. Plusieurs pièces de théâtre, *le Mariage du Cid*, *l'Avocat dupé*, *Lucrèce*, *Coriolan*, *les deux Amis*, *l'Innocent exilé*, *les Frères rivaux*, imprimées de 1637 à 1641. La *Vie* de Chevreau, écrite par Ancillon, se trouve dans les Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes, Amsterdam 1709, in-12.

CHEVREMONT (l'abbé Jean-Baptiste de), né en Lorraine, était issu de parens anglais. Il fut secrétaire de Charles V, duc de Lorraine, se retira à Paris après la mort de son maître, et y mourut en 1702. On a de lui : I. *La connaissance du monde*, II. *L'Histoire et les aventures de Kemiski*, géorgienne, Bruxelles, 1697, in-12. III. *La France ruinée, par qui et comment*. IV. *Le Testament politique du duc de Lorraine*, Leipsick, 1696, in-8°. V. *L'État actuel de la Pologne*, Cologne, 1702, in-12. VI. *Le Christianisme éclairci sur les différends du temps en matière de quiétisme, etc.* Ces ouvrages remplis de projets ridicules, d'idées fausses, sont écrits d'un style languissant. Il a laissé en manuscrits, *l'Art de régner par maximes*, et *le Ministre d'État par maximes*.

CHEVRET (Jean), né à Meulan, le 15 mars 1747, employé à la bibliothèque du roi depuis 1765, mort à Meulan, le 15 août 1820, publia, pendant la révolution, un grand nombre de brochures morales et politiques, où l'on voit qu'il professait un vif enthousiasme pour la cause de la liberté. Ses principaux ouvrages sont : I. *Manuel des citoyens Français, ouvrage historique et politique*, 1790, in-8°. II. *Tableau central des opinions et de l'éducation publique, gravé et présenté à l'Assemblée nationale et constituante, qui en a agréé l'hommage*, le 10 juillet 1791; feuille in-fol. avec des explications, in-8°. III. *Étrennes de la jeunesse Française*, 1792, in-8°. IV. De l'*Éducation dans la république*, 1792, in-8° de 16 pages. V. *Principes de sociabilité*, Paris, 1793, in-8°. VI. *Prospectus du tableau des sciences et des arts*, in-8° de 16 pages, et plusieurs autres écrits du même genre.

CHEVREUSE (Marie de Rohan, duchesse de), naquit en 1600, d'Hercule de Rohan, duc de Montbason, et de Madeleine de Lenoncourt. Elle épousa en 1617, Charles d'Albert duc de Luynes, connétable de France. Après la mort du connétable, elle

se remaria en 1622 à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, ci-devant prince de Joinville, rival de Henri IV auprès de la marquise de Verneuil, mort en 1657 à 79 ans. Cette dame fut célèbre par sa beauté et par son esprit. Je n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal de Retz, en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle avait des saillies si brillantes, qu'elles paraissaient comme des éclairs; et si sages, qu'elles n'auraient pas été désavouées par les esprits les plus judicieux de son siècle. » Son grand malheur était de laisser dominer sa raison par tous ceux qu'elle aimait. Charles IV, duc de Lorraine, qui fut l'un de ses premiers adorateurs, la jeta dans les intrigues et les affaires. Le duc de Buckingham l'entretint dans ce goût, qu'elle ne perdit point à la cour orageuse de Louis XIII. Son attachement pour la reine Anne d'Autriche lui fit haïr le cardinal de Richelieu, parce qu'elle voyait avec peine la manière dont ce ministre traitait cette princesse. Le cardinal l'en punit par l'exil; elle fut même obligée de sortir de France, et de se retirer à Bruxelles, d'où elle entretenait un commerce réglé avec la reine. Quand Anne d'Autriche fut devenue régente, la duchesse de Chevreuse revint triomphante à la cour; mais sa faveur fut de courte durée. Étant entrée dans les intrigues contre le cardinal Mazarin, et se faisant gouverner par le coadjuteur, depuis cardinal de Retz, l'un de ses derniers amis, elle fit beaucoup de fausses démarches. Cependant elle conserva de l'ascendant sur l'esprit de la reine. Ce fut elle qui la porta à consentir à la disgrace du fameux surintendant Fouquet. Elle mourut en 1679, à 79 ans. Ce fut par elle que le duché de Chevreuse vint à ses enfans du premier lit. Elle n'eut du second que trois filles, dont deux se firent religieuses, et la troisième mourut sans alliance. — Il ne faut pas la confondre avec sa belle-fille Charlotte-Marie de Lorraine, morte en 1652, à 25 ans, qui joue un rôle dans *les Mémoires* du cardinal de Retz.

CHEVRI (Nlle DE), fille d'un président à la chambre des comptes de Paris, vivait à la fin du 17e siècle. Devenue religieuse de Saint-Pierre à Lyon, elle se fit quelque réputation par ses vers. On connaît d'elle un *Poème à Louis XIV*, sur ce qu'on ne pouvait lui donner de nom qui répondît à sa grandeur. On le trouve dans le recueil qui a pour titre *la Nouvelle Pandore*.

CHEVRIER (François-Antoine), né à Nanci au commencement du 18e siècle, d'un secrétaire du roi, montra dès sa jeunesse beaucoup d'esprit et de goût pour la satire. Il servit d'abord en qualité de volontaire; mais il se dégoûta bientôt du métier de la guerre, et vint à Paris, où il travailla pendant quelque temps pour le théâtre comique. Se voyant obscurci par des rivaux, et s'étant fait des ennemis par son génie satirique, il quitta la capitale et se mit à courir le monde. Après avoir parcouru divers pays, s'être consacré tour à tour à l'intrigue et aux lettres, il alla mourir à Rotterdam, d'une indigestion, en 1762, à l'âge de 41 ans. Une humeur âcre le rongeait sans cesse, et il l'entretenait par la boisson. Dans ses accès satiriques, il n'épargnait personne, quoiqu'il fût d'une excessive poltronnerie, et qu'il eût recueilli quelquefois de tristes

fruits de sa fureur de médire. Cet écrivain avait d'ailleurs quelques talens, de l'esprit et de l'imagination, et surtout beaucoup de facilité; mais il en abusait, et il n'a rien laissé de véritablement estimable. Il est auteur de quelques comédies: *la Revue des théâtres*, en un acte et en vers, 1753; *le Retour du goût; la Campagne*, 1754; *l'Epouse suivante; les Fêtes parisiennes*, 1755. On a encore de lui plusieurs ouvrages en prose: I. Plusieurs romans; *Cela est singulier*, 1752, in-12; *Maga-Kou*, 1752, in-12; *Mémoires d'une honnête femme*, in-12. *Amusemens des dames de B...*; (Bruxelles), 1763, 2 vol. in-12; *Bibi*, 1746, in-12; *Recueil de ces dames*, 1745, in-12; *Voyage de Rogliano*, 1751, in-8°, etc.; *Le Colporteur*, in-12. Ce dernier ouvrage, plein d'atrocités révoltantes et de saillies heureuses, est une satire affreuse des mœurs du siècle. II. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Lorraine*, 2 vol. in-12. III. *Les Ridicules du siècle*, Londres, 1752, in-12: ouvrage qui fut proscrit dans sa nouveauté. L'auteur avait trempé son pinceau dans le fiel, et presque tous ses caractères sont outrés; ce livre est d'ailleurs très-médiocre. IV. *Le Journal militaire*. V. *Le Testament politique du maréchal de Belle-Isle, son Codicile et sa Vie*, en 3 vol. in-12, dont le premier renferme quelques vues judicieuses et quelques idées assez bonnes. Il eut beaucoup de cours; mais les deux autres furent moins goûtés. VI. *L'Histoire de Corse*, in-12, Nanci, 1749. VII. *Projet de paix générale*. VIII. *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas sot*, 1762, in-12. L'indécence, la satire impudente, l'obscénité, l'irréligion dominent dans cette misérable brochure, ainsi que dans la plupart des livres de cet écrivain, dont les mœurs ne valaient pas mieux que ses ouvrages. *Vie du P. Norbert*, capucin, connu aussi sous le nom de l'abbé Platel, une des dernières productions de Chevrier, et ce n'est point la moins méchante, parut à Londres, 1762, in-12. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages cités dans le *Dictionnaire des anonymes*, de M. Barbier, et dans la *France littéraire*.

CHEYNE (George), Anglais, docteur en médecine de la Société royale de Londres, né en Écosse en 1671, s'appliqua à la philosophie et aux mathématiques, ensuite à la médecine, et réussit très-bien dans la pratique de cette science. Il mourut en 1742, à Bath, âgé de 72 ans. Il est fort connu par un ouvrage intitulé: *De infirmorum sanitate tuendâ*, à Londres, 1726, in-8°, traduit en français par l'abbé de La Chapelle, sous le titre de *Règles sur la santé et les moyens de prolonger la vie, ou Méthode naturelle de guérir les maladies du corps et celles de l'esprit qui en dépendent*, 2 vol. in-12, Paris, 1749. Quoiqu'il y ait de bonnes choses dans ce livre, et que l'abbé Jacquin en ait profité dans son *Traité de la santé*, celui-ci vaut mieux, parce qu'il est écrit avec plus de précision, et qu'on y trouve des détails utiles que l'auteur anglais a omis. On a encore de lui un *Traité de la goutte*, 1724, in-8°, en anglais, et quelques ouvrages de philosophie et de mathématiques, qui ne valent pas ses livres de médecine. Il publia, en 1773, un ou-

rut à Savone le 14 octobre 1637. Le pape Urbain VIII, protecteur des poètes, et poète lui-même, l'invita en 1624 à se rendre à Rome pour l'année sainte; mais il s'en excusa sur son âge et ses infirmités. C'était un des plus beaux esprits de l'Italie. Il a laissé des *Poésies héroïques, dramatiques, pastorales, lyriques.* On estime surtout ces dernières, dont l'abbé Paolucci publia un Recueil en 1728, à Rome, en 3 vol. in-8°, réimprimées à Venise en 1730, 4 vol. in-8°. La Vie de l'auteur, qu'on regarde comme le *Pindare italien*, est à la tête de ce Recueil. On en a une édition plus récente, Venise, 1731, 4 vol. in-8°. La plus jolie est de Livourne, 1781, 3 vol. in-12. Nous croyons devoir ajouter à la fin de l'article de ce poète, le jugement qu'en porte Landi, mais en corrigeant son style moitié français, moitié italien. « Il n'y a aucun genre de poésie sur lequel Chiabrera ne se soit exercé. Personne n'a fait plus de poëmes épiques que lui; il est auteur de *l'Italie délivrée;* de *la Florence;* de *la Gothiade;* de *l'Amedéide;* du *Roger.* Ce sont des poëmes de longue haleine; le nombre des petits est bien plus grand. Dans tous on trouve de la majesté, de l'harmonie, de la fécondité, soit d'images, soit d'expressions, et un grand fonds d'érudition grecque, latine et mythologique. Cependant les poëmes de Chiabrera n'ont pas fait autant fortune qu'on devait l'espérer. Il est difficile qu'un génie rempli de feu, tel que celui des véritables poètes lyriques, puisse se plier à la marche lente et régulière d'un poëme; et si Pindare avait fait une Iliade, il aurait été vraisemblablement au-dessous d'Homère. La même raison a rendu les pièces de théâtre de Chiabrera inférieures à celles de quelques autres poètes de sa nation. C'est dans les odes et dans les petites pièces lyriques qu'il a vaincu tous ses rivaux, Pindare dans les sujets sublimes, Anacréon dans le genre érotique. Il eut encore le mérite d'introduire de nouveaux mètres dans la poésie italienne, et il la rapprocha ainsi de la grace et de la mélodie de la poésie grecque. On lui reproche seulement d'avoir mis trop de hardiesse dans ses métaphores; mais il se fit pardonner ce défaut par la noblesse des pensées, la vivacité des images, et l'enthousiasme vraiment poétique dont il anime ses lecteurs. » Peu d'écrivains ont joui de leur vivant d'une si grande réputation. Presque tous les princes d'Italie lui prouvèrent efficacement leur estime; et il paraît qu'il n'y était pas insensible; car il en parle dans sa Vie, qu'il a écrite lui-même. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il est encore auteur d'une tragédie, intitulée *Erminia*, Gênes, 1622, in-12; de plusieurs comédies pastorales, *Alcippo*, Gênes, 1604; *Geloprea*, Venise, 1607; *Meganira*, Florence, 1608. On a aussi de lui des drames en musique. On a publié vers la fin du dernier siècle, un Recueil de pièces jusqu'alors inédites, sous ce titre : *Alcune poesie di Gabriele Chiabrera, non mai prima d'ora pubblicato*, Gênes, 1794, in-8°. Ce Recueil posthume, loin de nuire à la réputation de Chiabrera, renferme des pièces qui semblent devoir l'augmenter encore.

CHIANA (Jérôme), de Paler-

me, de la compagnie de Jésus, né en 1664, était habile dans les mathématiques et les sciences philosophiques. Il a donné *Opusculum, quod probat substantiam corporis Christi, quæ sub speciebus panis continetur, non posse appellari imaginem corporis Christi.*

CHIAPPE (JEAN-BAPTISTE), peintre génois, né en 1625, mort à Novi en 1667, après avoir étudié à Rome quelques années, s'est fait connaître par plusieurs tableaux d'*Histoire sacrée et profane*, qui lui ont mérité le nom de bon peintre. Cependant son coloris est très-faible. Il peignait bien le portrait.

CHIARAMONTI (SCIPION), savant mathématicien, né à Césène, ville de la Romagne, en 1565, enseigna la philosophie à Pise. Il eût été un des plus grands philosophes de son temps, si, par trop de zèle et d'attachement aux opinions des Péripatéticiens, il n'eût pas combattu les opinions mieux fondées des Galilée, des Kepler, des Ticho-Brahé. A l'âge de 80 ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et mourut en 1652, âgé de 87 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Discorso della cometa pogonaro dell' anno* 1618, *aggiuntavi la risposta della cometa prossima antecedente*, Venise, 1619, in-4°. II. *De tribus novis stellis, quæ annis* 1572, 1600 *et* 1604, *comparuere, libri tres, etc.*, Césène, 1628, in-4°. III. *De sede sublunari cometarum opuscula tria*, Amsterdam, 1636, in-4°. IV. Une *Histoire latine de Césène*, Césène, 1641, in-4°. V. *De conjectandis cujusque moribus et latitantibus animi affectibus*, Venise, 1625, in-4°.

CHIARAMONTI (JEAN-BAPTISTE), jurisconsulte et littérateur italien, né à Brescia le 2 mars 1731, fut admis dès sa jeunesse dans les réunions de savans qui se tenaient chez le célèbre Mazzuchelli. Ce fut là qu'il lut trois dissertations pleines d'érudition, intitulées, l'une : *Sul paterno Impero degli antichi Romani*, insérée dans le vol. V de la *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici e filosofici*, Venise, 1759; l'autre : *Sopra il commercio;* et la troisième : *Sulle Accademie litterarie Bresciane.* Il fit plusieurs autres Opuscules, insérés dans divers recueils, et publia en 1763, en 2 vol. in-8°, 243 morceaux précieux de littérature du chanoine Paul Gagliardo. Il mourut dans sa patrie le 22 octobre 1796.

CHIARANTANO (PAUL), né à Piazza en Sicile, entra en 1631 dans la compagnie de Jésus, et fut un des hommes les plus illustres de cette société. Il était savant dans les langues orientales. Il mourut en 1701 après avoir publié : *Piazza, città di Sicilia, antica, nuova, sacra e nobile.* Il a laissé en manuscrits : *De horologiis rotatibus et solaribus; De segmentis, seu partibus circuli; De sphærâ; De modo erigendi figuram; De astronomiâ.*

CHIARI (FABRIZIO), né à Rome en 1621, eut de grands modèles pour former son talent. Quelques *tableaux* et plusieurs *pièces gravées à l'eau-forte*, nous apprennent qu'il s'exerça dans les arts de la peinture et de la gravure. Il est mort en 1695.

CHIARI (JOSEPH), né à Rome en 1654, mort dans cette ville en 1727. Ce peintre a fait beaucoup d'ou-

vrages publics, où il s'est montré digne élève de Carle-Maratte, qui le chargea de finir les cartons pour les mosaïques d'*une des petites coupoles de Saint-Pierre.* Il fit *un des douze Prophètes de Saint-Jean-de-Latran*, qu'on ne donnait qu'aux plus habiles peintres du temps. On voit aussi de lui, dans la Galerie de Dresde, deux grands tableaux représentant l'*Adoration des Mages*, une *Sainte Famille*, et un petit tableau où il a peint *Sainte Anne apprenant à lire à la Vierge.*

CHIARI (l'abbé François Rainier), auteur italien de Pise, né au commencement du 18e siècle, mort à Venise en 1750, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de morale, de piété et de médecine, dont les principaux sont : ***Homiliæ et orationes aliquot sacræ; Aphorismi phytologici in sensu veritatis expressi; Dieci Paradossi faceti e morali; Lettere scelte di Cicerone volgarizzate; La Luce vera del mondo, etc., etc.*** Il a aussi traduit en italien des ***Lettres choisies de Cicéron.***

CHIARI (l'abbé Pierre), poète comique et romancier, né à Brescia vers le commencement du 18e siècle, fut jésuite dans sa jeunesse pendant quelques années : il en sortit pour prendre l'habit ecclésiastique, se mit à composer des *Comédies*, et devint l'émule de Goldoni; quoique son talent dramatique fût inférieur à celui de ce dernier, il obtint une espèce de vogue, pendant laquelle il balança les succès de son concurrent. Ses *Comédies* sont médiocres; il en fit jouer plus de 60 dans l'espace de 10 à 12 ans. Il fait tenir à ses bergers, à ses bergères, et à la plus vile populace, un langage philosophique. Quelques-uns de ses romans sont plus estimés; et on lit avec plaisir la ***Giuocatrice di lotto***, la ***Ballerina onorata***, la ***Cantatrice per disgrazia, etc.*** Il est encore auteur de quatre ***Tragédies***, qui ne furent point accueillies; d'un ***Choix de Lettres***, de ***Lettres philosophiques***, d'une ***Histoire Sacrée, par demandes et par réponses; etc., etc.*** Le Recueil de ses ***Comédies en prose*** est en 4 volumes, et le Recueil de celles ***en vers*** forme 10 volumes. Il en a paru deux éditions à la fois à Venise et à Bologne, de 1759 à 1762. Cet abbé mourut à Brescia, dans un âge avancé, en 1788, ou, selon d'autres, en 1787.

CHIARINI (Marc-Antoine), né à Bologne en 1652, élève de François Quaini et de Dominique Santi, fut très-estimé pour la manière large, agréable et savante dont il peignait ***la perspective, l'architecture et les arabesques.*** Il a beaucoup travaillé à Modène, à Milan, à Lucques, et surtout à Vienne pour le fameux prince Eugène. Il a mesuré tous les aqueducs de la fontaine de la place de Bologne, et en a dessiné toutes les figures, avec des remarques qu'il a fait imprimer.

CHIAULA (Thomas), de Chiaramonte en Sicile, vivait vers l'an 1410. Il avait été couronné poète, et mourut à Raguse. On a de lui : ***Tragœdiarum opus, Bellum Macedonicum versu heroico XXIV libris feliciter absolutum.*** On lui attribue aussi un ouvrage intitulé : ***Thomæ Chauli Siculi Claramonte, de bello Cimbrico à C. Mario Arpinate gesto, libri X.***

CHIAVETTA (Jean-Baptiste), prêtre de Palerme et docteur en

théologie, avait de grandes connaissances dans l'histoire ancienne et moderne. Il fut fait vicaire-général des églises du diocèse de Montréal, et mourut à Palerme en 1664. On a de lui, en italien, un Examen de l'ouvrage de Joseph Balli, intitulé : *Enigma dissolutum, de modo existendi Christi domini sub speciebus panis et vini in augustissimo Eucharistiæ sacramento, etc., etc.*

CHIAVISTELLI (Jacob), peintre de Florence, né en 1611, mort en 1628, peignait *la perspective* avec beaucoup d'exactitude et d'élégance.

CHICELLE ou CHICHLEY (Henri), archevêque de Cantorbéry, né à Higham-Ferrers, au comté de Northampton, mort en 1443, élève de l'école de Winchester, et du nouveau collége à Oxford. En 1407, il fut envoyé en ambassade auprès du pape, qui le nomma à l'évêché de Saint-David; et, en 1444, il passa au siége de Cantorbéry, où il montra beaucoup de courage. Il obtint de grands priviléges pour le clergé, et résista à plusieurs entreprises de la cour de Rome. Cet archevêque encouragea toujours beaucoup les arts et les sciences; et la fondation qu'il a faite du *collége de Toutes-les-Ames*, à Oxford, suffirait pour éterniser sa mémoire.

CHICOT, gentilhomme, bouffon de Henri IV, et très-attaché à ce prince, était né en Gascogne, et avait de la fortune et de la valeur. Il se trouva en 1591 au siége de Rouen, et y fit prisonnier le comte de Chaligny de la maison de Lorraine. En le présentant au roi, il lui dit : « Tiens, je te donne ce prisonnier, qui est à moi. » Le comte, désespéré de se voir pris par Chicot, qui semblait le mépriser, lui donna un coup d'épée sur la tête, dont il mourut quinze jours après. Il y avait, dans la chambre où il était malade, un soldat mourant. Le curé du lieu, ligueur fanatique, vint pour le confesser; mais il ne voulut pas lui donner l'absolution, parce qu'il était au service d'un roi huguenot. Chicot, témoin du refus, se leva en fureur de son lit, pensa tuer le curé, et l'aurait fait, s'il en eût eu la force; mais il expira quelques momens après. Il disait très-librement aux grands de la cour leurs vérités; et il joignait à ses avis des plaisanteries, dont quelques-unes étaient agréables.

CHICOYNEAU (François), conseiller d'état et premier médecin du roi, naquit à Montpellier en 1672, de Michel Chicoyneau, professeur et chancelier de la faculté de médecine de cette ville. Après avoir été reçu au doctorat, n'étant âgé que de 21 ans, il fut pourvu en survivance des places de son père; et à sa mort il y ajouta celle de conseiller en la cour des Aides de Montpellier. Envoyé pour guérir la peste de Marseille par le duc d'Orléans, régent du royaume, ce médecin parut plein de courage et de confiance dans cette ville, où tout le monde n'attendait que la mort; il rassura les habitans, et calma leurs vives alarmes : on sentit renaître l'espérance. Ses services furent récompensés par un brevet honorable, et par une pension que le roi lui accorda. En 1731, il fut appelé à la cour pour y être médecin des enfans de France, par le crédit de Chirac, dont il avait épousé la fille; et à la mort

de celui-ci; il fut fait premier médecin du roi, conseiller d'état, et surintendant des eaux minérales du royaume. Il était aussi associé libre de l'Académie des sciences de Paris, à laquelle il fournit quelques *Mémoires*. Il mourut à Versailles en 1752, âgé de près de 80 ans. Chicoyneau n'a laissé que de très-petits ouvrages, et à peine connus. Le plus curieux est celui où il soutient *que la peste n'est pas contagieuse*, Lyon et Paris, 1721, in-12. Cette erreur fut funeste aux habitans de Marseille; car elle l'empêcha de prendre des précautions qui sans doute auraient modéré la violence ou abrégé la durée de la contagion.

CHICOYNEAU (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Montpellier en 1702, eut pour premier maître son père. La démonstration des plantes fut sa première fonction dans l'université de Montpellier : il la remplit avec le plus grand succès. Le jardin royal de cette ville, le plus ancien du royaume et l'ouvrage de Henri IV, fut renouvelé entièrement. Son père ayant voulu le faire revêtir de la charge de conseiller à la cour des aides, il parla le langage des lois avec beaucoup moins de goût que celui de la médecine. Il mourut en 1740, professeur et chancelier de l'université de médecine de Montpellier. On doit trouver dans le recueil de la Société royale des sciences de Montpellier, dont il était membre, deux *Mémoires* de lui : l'un sur *l'Irritabilité des étamines de certaines plantes*; l'autre sur les *mouvemens particuliers que ressentent les fleurs des chicoracées*. Il était le cinquième de sa famille qui avait occupé cette dignité. Son fils, quoiqu'à peine sorti du berceau, fut désigné par le roi pour successeur de ses pères.

CHIERICATO (JEAN-MARIE), né à Padoue en 1633, étudia la philosophie, le droit civil et le droit canon, et fut ordonné prêtre en 1656. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : I. *Décisions morales*, qui furent imprimées en 1757, en 3 vol. in-fol., sous le titre de *Decisiones sacramentales*. II. *Via lactea, sive institutiones juris canonici*. III. *Discordiæ forenses*. Cet ouvrage a été réimprimé nouvellement à Venise, en 1787. IV. *Ragionamenti sopra la sacra Genesi, etc.*

CHIESA (GIOFFREDO DELLA), marquis de Saluces, secrétaire de Louis Ier, né en 1394 à Saluces, montra beaucoup d'habileté dans les affaires. Il mourut à Paris en 1455. On a de lui une *Chronique de sa patrie*.

CHIESA (AGOSTINO DELLA), né en 1520 à Saluces en Piémont, mort en 1572, était bon jurisconsulte. On a de lui, *Consilia feudalia; de privilegiis militum; tractatus variarum decisionum senatus Pedemontis*.

CHIESA (LUDOVICO, comte DELLA), fils du précédent, sénateur et conseiller d'état de Charles Emmanuel Ier, né à Saluces en 1568, a publié : I. *Compendio delle storie di Piemonte*, Turin, 1601, in-4°. II. *Un Discours sur la sagesse civile et mondaine*. III. *De vitâ et gestis Marchionum Saluciensium, Viennensium, Delphinorum, et comitum provinciæ catalogus, Genevæ comites, etc.*, Turin, 1604. IV. *De privilegiis religionis*; et quelques *Poésies*.

CHIESA (FRANCESCO-AGOSTINO

DELLA), neveu du précédent, savant Italien, né en 1593 à Saluces, dont il devint évêque, fut historiographe et conseiller de Victor-Amédée Ier. Il composa plusieurs ouvrages qui sont presque tous rares : I. *Catalogo di tutti gli scrittori Piemontesi e altri stati di Savoja*, in Torino, 1614, in-4°, ouvrage peu estimé. C'est le premier fruit de sa jeunesse; il a cependant eu plusieurs éditions. II. *Cardinalium chronologica historia*, Taurini, 1645. Cet ouvrage peut être utile pour l'histoire ecclésiastique et littéraire du Piémont. III. *Teatro delle donne letterate, etc.* Mondovi, 1620, in-8°; très-rare. IV. *Corona reale di Savoja*, in Cuneo, 1655, 2 vol. in-4°. V. *Relazione dello stato di Piemonte*, in Torino, 1655-57, in-4°, etc. François-Augustin della Chiesa est mort en 1663.

CHIESA (GIOVANNI-ANTONIO), frère du précédent, né à Saluces en 1594, occupa les principales charges dans sa patrie, fut président du sénat de Turin, et premier président du sénat de Nice. Il a laissé des Observations sur la pratique du barreau, écrites en latin, qui sont fort estimées. Il mourut à Saluces en 1657.

CHIESA (SILVESTRE), peintre, né à Gênes en 1625, apprit son art sous Lucien Borzoni à 18 ans. Il s'était déjà fait connaître par des ouvrages qui annonçaient un talent distingué pour le portrait. Il saisissait à merveille la physionomie de ceux qu'il peignait, et il n'avait qu'à les voir une seule fois, pour retracer leurs traits avec une fidélité scrupuleuse. Chiesa promettait de devenir un artiste du premier ordre, si la mort ne l'eût pas enlevé à l'âge de 34 ans.

CHIÈVRES (GUILLAUME DE, seigneur DE CROY), gouverneur et premier ministre de Charles-Quint, duc de Soria, chevalier de la Toison d'or, d'une maison ancienne, qui a tiré son nom du village de Croy en Picardie, et qui subsiste, se signala d'abord par sa valeur sous les rois de France, Charles VIII et Louis XII. Il fut nommé, par ce dernier prince, gouverneur de Charles d'Autriche, depuis empereur sous le nom de Charles-Quint. S'étant attaché à ce prince, il fut envoyé en qualité de vice-roi en Espagne, où il ternit sa réputation par son avidité concussionnaire. Il mourut à Worms en 1521, à 63 ans. Varillas a écrit sa *Vie*, 1684, in-12, avec plus d'intérêt que de vérité.

CHIFFLET (CLAUDE), oncle paternel de Jean-Jacques Chifflet, était professeur en droit à Dole, où il mourut en 1580, âgé de 40 ans, avec la réputation d'un des plus savans hommes de son siècle. On a de lui : I. *De Ammiani Marcellini vitâ et libris monobiblion; item status reipublicæ Romanæ sub Constantino Magno et filiis*, Louvain, 1627, in-8°. II. *De numismate antiquo liber posthumus*, Louvain, 1628, in-8°; Anvers, 1656, in-4°, avec la Dissertation de *Othonibus æreis* de Henri Thomas CHIFFLET, et avec l'ouvrage de Rodolphe Capellus, intitulé: *Nummophylacium Luderianum*, Hambourg, 1678, in-fol.; et enfin dans le tom. Ier des Antiquités romaines de Sallengre. Il y a eu quelques autres gens de lettres de ce nom, parmi lesquels on distingue :

CHIFFLET (JEAN), frère du précédent, docteur en médecine,

fut l'un des co-gouverneurs de Besançon, où il mourut vers 1610, à 60 ans. Le recueil de ses Observations a été publié par son fils aîné Jean-Jacques, sous ce titre : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus observationes*, Paris, 1612, in-8°. Cet ouvrage est curieux et utile en même temps.

CHIFFLET (Jean-Jacques), naquit à Besançon en 1588, de la même famille noble. Après avoir visité en curieux et en savant les principales villes de l'Europe, il fut choisi pour médecin ordinaire de l'archiduchesse des Pays-Bas, et du roi d'Espagne Philippe IV. Ce prince le chargea d'écrire *l'Histoire de l'ordre de la Toison d'or;* mais il ne publia que le *Blason des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or*, ouvrage curieux qui n'est que l'essai de celui que Philippe IV lui avait demandé. Il parut à Anvers en français et en latin, 1632, in-4°. Il s'était déjà fait connaître par des productions érudites. Les principales sont : I. *Vesuntio civitas Imperialis..., monumentis illustrata*, etc., in-4°, à Lyon, 1618. Cette histoire de Besançon est en assez beau latin; mais l'auteur fait de cette ville celtique une ville toute romaine. D'ailleurs, si l'on retranchait de la partie civile l'érudition étrangère, et de la partie ecclésiastique, les fables et les légendes, son in-4° serait un fort petit in-12. II. *Vindiciæ Hispanicæ*, 2 vol. in-fol., à Anvers, 1647; ouvrage fait pour prouver que la race de Hugues-Capet, ne descend pas en ligne masculine de Charlemagne; et que, du côté des femmes, la maison d'Autriche précède celle des Capétiens. Ce livre a essuyé des contradictions, ainsi que tous ceux que Chifflet a publiés contre la France. L'auteur y raisonne plus en homme prévenu qu'en historien désintéressé. III. *Le faux Childebrand*, 1659, in-4°, en réponse au Vrai Childebrand d'Auteuil de Gombault, 1659, in-4°. C'est encore pour contester l'opinion de ceux qui faisaient descendre Hugues-Capet de Childebrand, frère de Charles-Martel. IV. *De Ampullâ Remensi*, à Anvers, 1651, in-fol., dans lequel l'auteur traite de fable l'histoire de la Sainte-Ampoule. Il prouve qu'Hincmar, archevêque de Reims, en a été l'inventeur, pour faire valoir les droits de son église. Ce destructeur de l'Ampoule de Reims admettait le Suaire de Besançon; pour soutenir son sentiment, il a même écrit un in-4°, ayant pour titre : *De linteis sepulchralibus Christi Salvatoris*...... Antverpiæ, Plantin, 1624. V. *Pulvis febrifugus ventilatus*, 1653, in-8°; c'est une déclaration contre le quinquina. Ce Savant mourut en 1660, âgé de 72 ans. Comme médecin, il n'est guère connu; mais comme érudit, il a joui de quelque estime. Ses livres sont pleins de recherches et de préjugés. (*Voy.* Blondel.) Ses ouvrages *Politico-historiques* ont été recueillis à Anvers en 1652, 2 vol. in-fol.

CHIFFLET (Pierre-François), savant jésuite, né à Besançon en 1592, était frère du précédent. Après avoir professé plusieurs années la philosophie, la langue hébraïque et l'Écriture Sainte, il fut appelé à Paris l'an 1673, par le grand Colbert, pour mettre en ordre les médailles du roi. Il mourut en 1682, à 92 ans. On a de lui quantité d'ouvrages, entre

autres : *Lettres sur Béatrix, comtesse de Champagne*, Dijon, 1656, in-4°; *Histoire de l'Abbaye et de la ville de Tournus*, ibid., 1664, in-4°. Il a donné aussi un grand nombre de dissertations curieuses et des éditions de plusieurs anciens écrivains.

CHIFFLET (Philippe), frère des précédens, naquit à Besançon le 10 mai 1597. Il fut chanoine et grand-vicaire de la métropole de cette ville, prieur de Belle-Fontaine, abbé de Balerne, et aumônier de l'infant gouverneur des Pays-Bas. Il forma une bibliothèque, où il avait rassemblé les livres les plus rares et les plus estimés. Le célèbre Henri Dupuis (*Erycius Puteanus*) était son ami. Il mourut vers 1657, âgé de près de 60 ans. Ses ouvrages sont : I. *Larmes funèbres sur la mort de Philippe III*, Louvain, 1621, in-4°, latin et français, en vers. II. *Le Phénix des princes, ou la Vie du pieux Albert mourant*, traduit du latin d'André Trévère et de Henri Dupuis, Bruxelles, 1623, in-fol. III. *Histoire du prieuré de Notre-Dame de Belle-Fontaine*, Anvers, 1631, in-4°. IV. *Concilii Tridentini canones et decreta*, Anvers, 1640, in-12. V. *L'Imitation de J.-C.*, traduite en français, Anvers, 1644, in-8°, et plusieurs autres ouvrages.

CHIFFLET (Laurent), jésuite, autre frère des précédens, né à Besançon en 1598, soutint le courage des habitans de Dole pendant le siége de cette ville par le grand Condé en 1636. On a de lui un grand nombre d'ouvrages ascétiques en latin et en français, qui furent traduits en plusieurs langues. Il publia un *Essai d'une grammaire de la langue française*, Anvers, 1659, in-8°, qui fut très-utile lorsqu'elle parut. Il eut aussi part à la révision du *Dictionnaire de Calepin* en huit langues. Il mourut à Anvers le 9 juillet 1658.

CHIFFLET (Jules), fils aîné de Jean-Jacques, né à Besançon vers 1610, docteur en théologie, prieur de Dampierre, et grand-vicaire de l'archevêque de Besançon, fut fait, l'an 1648, chancelier de l'ordre de la Toison d'or par Philippe IV, roi d'Espagne. Il n'était pas moins savant que son père, et s'est fait connaître par plusieurs ouvrages, dont voici quelques-uns : I. *L'Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, Bruxelles, 1634, in-4°. *Traité de la maison de Rye*, 1644, in-fol. III. *Les marques d'honneur de la maison de Tassis*, Anvers, 1645, in-fol. IV. *Breviarium historicum Velleris aurei*, 1652, in-4°, et plusieurs autres ouvrages. Il faut distinguer ce dernier ouvrage de celui de son oncle Jean-Jacques sur le même sujet.

CHIFFLET (Jean), frère du précédent, né à Besançon vers 1611, chanoine de Tournai et prédicateur de Philippe IV, roi d'Espagne, était versé dans la connaissance du droit, des langues anciennes et des médailles. Il mourut en 1666, à l'âge de 55 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. Plusieurs *Dissertations sur des inscriptions*; elles ont été insérées dans le *Trésor des Antiquités romaines* de Grævius, et dans celui des *Antiquités grecques* de Gronovius. II. *Dissertation sur Justinien, Tribonien et Gratien*, Anvers, 1651. On la trouve aussi dans le

Trésor de la jurisprudence romaine d'Everard Othon. III. *Judicium de fabulâ Joannæ Papissæ*, 1666, in-4°. IV. *Dissertation* latine et très-curieuse *sur Socrate et ses diverses représentations*, 1657, in-4°.

CHIFFLET (Henri-Thomas), autre fils de Jean-Jacques, devint aumônier de la célèbre Christine, reine de Suède. Il était très-versé dans les antiquités et surtout dans la numismatique. On a de lui une dissertation latine : *De Othonibus æreis*, Anvers, 1656, in-4°, avec le traité de Claude Chifflet son grand-oncle, *De antiquo numismate*. Son but dans cet ouvrage est de prouver qu'il n'existe pas de médailles d'Othon en bronze. —Chifflet (Gui-François), petit-fils de Claude, fut professeur de droit canon à l'université de Dole et chanoine de la même ville Il écrivit contre les archevêques de Besançon en faveur du chapitre de Dole : *Dissertatio canonica utrum aliquid juris competat illust. archiepiscopo Bisuntino circà visitationem ecclesiæ Dolanæ*, Dole, 1652, in-12.

CHIGI, ou CHISI, ou GHISI (Augustin), né à Sienne, rivalisa les Médicis, ses contemporains, et pour l'étendue de son commerce, et pour le goût et l'encouragement des lettres et des arts. (*Voy.* Roscoë, Vie de Léon X, tom. II, pag. 252; *ib.*, tom. IV, pag. 274-278). Chigi est mort à Rome en 1520.

CHIGI (Fabio), pape. *Voy.* Alexandre VII.

CHILDEBERT Ier, 3me fils de Clovis, et le second né de son mariage avec Clotilde, commença de régner à Paris en 511. Il se joignit à ses frères Clodomir et Clotaire, contre Sigismond, roi de Bourgogne, le vainquit, le fit massacrer, lui, son épouse et ses enfans, et précipiter dans un puits. Gondemar, devenu successeur de Sigismond, fut défait comme lui. Sa mort mit fin à son royaume, que les vainqueurs partagèrent entre eux. Il y avait près de cent vingt ans que la Bourgogne jouissait du titre de royaume, quand elle fut réunie à la France en 524. Après avoir triomphé de leurs ennemis (*V.* Amalaric), Childebert et Clotaire se firent la guerre entre eux, mais un orage qui vint fondre sur le camp du premier le détermina à la paix. Childebert, accompagné de Clotaire, tourna ensuite ses armes contre l'Espagne, alla mettre le siége devant Saragosse, fut battu, et contraint de le lever en 542. De retour en France, il fit une cession à Clotaire de ce qui lui revenait de la succession de Théodebalde, bâtard de Théodebert leur neveu. Il était malade lorsqu'il lui céda cet héritage. Dès qu'il fut en santé, il voulut le reprendre, et seconda la révolte de Cramne, fils naturel de Clotaire. La mort mit fin à tous ses projets. Il fut enterré en 558 dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, qu'il avait fait bâtir sous le titre de Sainte-Croix et de Saint-Vincent. On voit son tombeau et sa statue au Musée des monumens français. Il ne laissa que des filles de sa femme Ultrogote, inhumée dans la même église. Son frère Clotaire régna seul après lui. C'est *le premier exemple* de l'exécution de la loi fondamentale, qui n'admet que les mâles à la couronne de France. La charité de ce prince, et son zèle pour la religion, ont fait en partie ou-

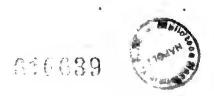
blier son ambition et sa cruauté. Il donna sa vaisselle d'or et d'argent pour soulager les pauvres de sa capitale, et signala sa piété par un grand nombre de fondations. *Voyez* GERMAIN (Saint).

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert et de Brunehaut, succéda à son père dans le royaume d'Austrasie en 575, à l'âge de cinq ans. Il se ligua d'abord avec Gontran son oncle, roi d'Orléans, contre Chilpéric, roi de Soissons, puis il s'unit à celui-ci pour faire la guerre à Gontran. Il porta ensuite ses armes en Italie, mais sans beaucoup de succès. Après la mort de son oncle, il réunit à l'Austrasie les royaumes d'Orléans et de Bourgogne, et une partie de celui de Paris. Il mourut empoisonné trois ans après, en 596, à vingt-six ans. Son règne fut remarquable par divers règlemens pour le maintien du bon ordre dans ses états, entre autres par celui qui ordonne que *l'homicide sera puni de mort*, auparavant il n'était condamné qu'à une amende.

CHILDEBERT III, dit *le Juste*, fils de Thierri Ier, frère de Clovis III, succéda en 695 à ce dernier dans le royaume de France, à l'âge de douze ans. Il en régna seize, sous la tyrannie de Pépin, maire du palais, qui ne lui donna aucune part au gouvernement. Il mourut l'an 711, et fut enterré dans l'église de Saint-Étienne-de-Choisy près Compiègne. Il laissa un fils nommé Dagobert qui lui succéda.

CHILDEBRAND, fils de Pépin-le-Gros, et frère de Charles-Martel, d'après Frédégaire et son continuateur. Quelques auteurs prétendent qu'ils sont la tige des rois de France de la troisième race. Il eut souvent le commandement des troupes sous Charles-Martel, et les conduisit avec courage.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.



DE L'IMPRIMERIE DE DEMONVILLE, RUE CHRISTINE.

